Transitions, désintégrations, reconstructions dans l'espace yougoslave 1989 - 1999 (Volumes 1 et 2)

Nebojsa Vukadinovic

▶ **To cite this version:**

Nebojsa Vukadinovic. Transitions, désintégrations, reconstructions dans l'espace yougoslave 1989 - 1999 (Volumes 1 et 2). Sciences de l'Homme et Société. Institut d'études politiques de Paris - Sciences Po, 2006. Français. NNT : 2006IEPP0054 . tel-04108378

HAL Id: tel-04108378

https://sciencespo.hal.science/tel-04108378

Submitted on 26 May 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Institut d'Etudes Politiques de Paris

Ecole doctorale de Sciences Po

Programme doctoral Europe

Centre d'Etudes et de Recherches Internationales

Thèse de doctorat en Science Politique

TRANSITIONS, DESINTEGRATIONS, RECONSTRUCTIONS DANS L'ESPACE YOUGOSLAVE

1989-1999

Présentée et soutenue publiquement par

Nebojsa VUKADINOVIC

le 14 octobre 2006

Volume I

Sous la direction de M. Jacques Rupnik, Directeur de Recherche à la FNSP - CERI

Jury :
Mme Judy Batt : Professeur à l'université de Birmingham
Mr Dominique Colas : Professeur des universités, IEP de Paris
Mr Joseph Krulic : Haut fonctionnaire
Mr Jacques Rupnik : Directeur de recherche, FNSP - CERI
Mr Gérard Wild : Chargé de mission, CEPII

Note du Diffuseur

Cet ouvrage est la reproduction ***en l'état*** de l'exemplaire de soutenance. L'Atelier National de Reproduction des Thèses ne peut être tenu responsable des « coquilles » ou toutes autres imperfections typographiques contenues dans les pages ci-après.

En application de la loi du 1 Juillet 1992 relative au code de la propriété intellectuelle, il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement le présent ouvrage sans autorisation de l'éditeur ou du Centre Français d'Exploitation du Droit de Copie (20, rue des Grands Augustins - 75006 Paris)

© Nebojsa VUKADINOVIC
I.S.B.N. : 978-2-7295-7207-5

ATELIER NATIONAL DE REPRODUCTION DES THÈSES

9 Rue Auguste Angellier 59046 Lille CEDEX France

Tél : 03 20 30 86 73 Fax : 03 20 54 21 95

Web http : //www.anrtheses.com.fr

Remerciements

Je tiens en premier lieu à remercier Jacques Rupnik, directeur de ce travail, pour son assistance et son encouragement.

Mes remerciements vont également à Gérard Wild et Joseph Krulic pour leurs disponibilités et leurs conseils précieux.

Un grand merci à Joëlle Moras et Florence Avisse, pour leur gentillesse et leur efficacité.
Un grand merci aussi à Astrid Gerecke.

Merci aux institutions qui m'ont soutenu pendant la durée de mes recherches : la Direction Générale pour la Coopération Internationale et le Développement (DGCID), le Centre d'Etudes en Relations Internationales (CERI), l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, le Centre de Geostratégie de l'Ecole Normale Supérieure, le Centre d'Analyse et de Prévision du Ministère des Affaires Etrangères, l'Université centre-européenne de Budapest.

Belgrade :
Remerciements spéciaux à : Mihail Arandarenko, Mladen Lazic, Danka Bogetic, Stella Ronner.

Sarajevo :
Remerciements spéciaux à : Christophe Solioz.

Zagreb :
Remerciements spéciaux à : Sasa Sirovec.

Paris :
Remerciements spéciaux à : Jelena Dujovic, Valérie Réquéno, Pascal Vagogne, Veronika Vukadinovic.

Bruxelles :

Remerciements spéciaux à : Bertrand de Largentaye, Daniel Guyader.

SOMMAIRE

INTRODUCTION 11

1.- Problématique générale : réinsérer le cas yougoslave dans l'étude comparée des transitions 12
2.- Trois notions clefs : transitions, désintégrations, reconstructions 30
3.- Les hypothèses 44
4.- La méthodologie et les outils d'analyse 44
5.- Les sources 52
6.- Présentation du plan 56

EXORDE : L'IDEE YOUGOSLAVE ET LES BALKANS 63

1.- De l'illyrisme au yougoslavisme 63

1.1.- L'illyrisme : l'origine du yougoslavisme ? 63
1.2.- Le yougoslavisme 67

2.- Les Balkans : histoire et usages d'une notion controversée 78
2.1.- Balkans ou Europe du Sud-Est ? 80
2.2.- Territoires et desseins autour des frontières 83

3.- Diversité ethnique et mythes fondateurs 85
3.1.- Une superposition de conceptions du territoire 85
3.2.- La théorie du « toit commun » 89

PREMIERE PARTIE 91
LA TRANSITION A L'EPREUVE DE LA DESINTEGRATION (1989-1991)

Introduction 91

CHAPITRE 1.- Le système politique yougoslave : un cas à part en Europe de l'Est 97

1.1.- Rappel historique des transformations du système politique et institutionnel yougoslave (1945-1989) 97
1.1.1.- L'après Deuxième Guerre mondiale : du centralisme à la décentralisation contrôlée 97
1.1.2.- Les contradictions du système titiste 100

1.2.- Les crises du fédéralisme yougoslave 105
1.2.1.- La fragilité de la Fédération yougoslave 105
1.2.2.- Les rivalités entre les républiques et la Fédération 108
1.2.3.- Nationalité, citoyenneté et fédéralisme 115

1.3.- La montée des nationalismes 116
1.3.1.- Identité nationale et instrumentalisations politiques 117
1.3.2.- Les nationalismes des années 1970 et 1980 120
1.3.3.- Une première phase de la société civile ? 127
1.3.4.- Les nouvelles cultures nationales et les politiques culturelles dans la construction des systèmes politiques des années 1980 129

1.4.- Les désaccords au sein de la LCY et le XIVème Congrès de la LCY du 21-23 janvier 1990 133
1.4.1.- La préparation du XIV^{ème} congrès de la LCY 134
1.4.2.- La « Révolution anti-bureaucratique » 136
1.4.3.- Les ruptures entre les républiques 137
1.4.4.- Les écarts de développement économique entre les républiques : source de conflits politiques au sein de la LCY 140

CHAPITRE 2.- Le système économique yougoslave : des contradictions sous-jacentes 144

2.1.- Rappel historique des réformes économiques en Yougoslavie depuis 1945 145
2.1.1. Les phases du développement économique yougoslave (1945-1988) 145
2.1.2.- L'héritage des dysfonctionnements 150

2.2.- L'essoufflement du système économique yougoslave depuis 1980 152
2.2.1.- Le système autogestionnaire 152
2.2.2.- Disparités économiques entre les républiques 156
2.2.3.- Les échanges commerciaux entre les républiques 164

2.3.- L'introduction d'une politique de stabilisation macroéconomique: deux tentatives de réformes économiques du Conseil exécutif fédéral 166
2.3.1.- L'approche du Conseil exécutif fédéral dirigé par Branko Mikulic face aux réformes (1987-1988) 168
2.3.2.- L'approche du Conseil exécutif fédéral dirigé par Ante Markovic face aux réformes (1989-1991) 170
2.3.3.- La politique de réformes économiques du Conseil exécutif fédéral en 1989 171

2.4.- Les réactions extérieures et intérieures à la politique de réformes économiques du Conseil exécutif fédéral en 1989 181
2.4.1.- Les réactions extérieures : le FMI, la Banque mondiale et l'UE 181
2.4.2.- Les réactions des élites républicaines 183

CHAPITRE 3.- L'insoutenable nécessité de la stabilisation économique en 1990 et les effets de fissurations du tissu politique, économique et social 189

3.1.- Une mise au point: les effets de la politique de stabilisation économique en 1990 190
3.1.1.- Période 1 : L'évolution macroéconomique au premier semestre 1990 191
3.1.2.- Période 2 : L'évolution macroéconomique au second semestre 1990 213
3.1.3.- Période 3 : Les contraintes de réajustements du programme de stabilisation économique à la fin de l'année 1990. 229

3.2.- Un échec prévisible du programme de transition économique en 1991 et l'émergence de vives tensions politiques 230
3.2.1.- Période 4 : La situation macroéconomique au premier semestre 1991 231
3.2.2.- Période 5 : Les manœuvres du Conseil exécutif fédéral après les proclamations d'indépendances 236

CHAPITRE 4.- Les « cercles vicieux » : de la réforme économique aux blocages politiques 240

4.1.- L'approfondissement des rivalités entre les républiques et la Fédération yougoslave 242

4.1.1.- La transition économique face au système politique yougoslave 242

4.1.2.- La transition économique et l'autogestion 247

4.1.3.- Un processus de privatisation interrompu par les pouvoirs locaux 252

4.2.- Les effets imprévus de la transition économique 256

4.2.1.- Les crises du système bancaire 256

4.2.2.- Controverses autour de l'allocation du budget fédéral 258

4.2.3.- Les prémisses de la désintégration de l'espace économique yougoslave 259

4.2.4.- Le moment constitutionnaliste: la transition économique à l'épreuve des changements constitutionnels 259

4.3.- L'enchevêtrement des dynamiques économiques et politiques 260

4.3.1.- Premier cercle vicieux : l'accentuation des tensions sociales 261

4.3.2.- Deuxième cercle vicieux : les mobilisations contre la transition économique 267

Conclusion 271

DEUXIEME PARTIE
POLITIQUES INTERNATIONALES ET EVOLUTIONS LOCALES (1991-1999) 276

Introduction 276

CHAPITRE 5.- Les acteurs internationaux face à la désintégration de la RSFY 282

5.1.- Les premières réactions de la CEE face au processus de désintégration de la Yougoslavie 282

5.1.1.- La CEE et la Yougoslavie : l'histoire d'une relation privilégiée 283

5.1.2.- La CEE confrontée à la perte de légitimité des institutions fédérales 285

5.1.3.- La CEE et le blocage des institutions fédérales 288

5.2.- Les hésitations de la CEE (décembre 1990-septembre 1991) 289

5.2.1.- Les dispositifs mis en place par la CEE face aux déclarations d'indépendances de la Slovénie et de la Croatie 290

5.2.2.- Les accords de Brioni (8 juillet 1991) 292

5.2.3.- La Commission d'arbitrage Badinter : la définition d'un cadre juridique pour les indépendances 296

5.2.4.- La Conférence de La Haye (7 septembre 1991) 299

5.3.- Les reconnaissances internationales : trop tôt ou trop tard ? (septembre 1991- juillet 1992) 302

5.3.1.- Vers la reconnaissance internationale de la Slovénie et de la Croatie 302

5.3.2.- L'indépendance de la Bosnie-Herzégovine 307

5.3.3.- Après les reconnaissances internationales : quelle politique européenne dans 308

l'espace yougoslave ?

5.4. Les acteurs internationaux face à la désintégration de la Yougoslavie : de l'hétérogénéité à l'homogénéité 309
5.4.1.- Les Etats-Unis, la Russie, les Etats voisins et les autres acteurs internationaux face à la désintégration de la Yougoslavie 310
5.4.2.- Les facteurs d'homogénéisation des acteurs internationaux 315
5.4.3.- L'émergence d'un discours normatif international : les politiques de sanctions internationales 320

CHAPITRE 6.- Les conséquences de la désintégration de la Yougoslavie 324

6.1.- La logique de guerre 325
6.1.1.- Sortie du calcul rationnel ? 327
6.1.2.- Les impacts de la guerre sur la « triple transition » 329
6.1.3.- La guerre et les transformations du post-communisme : entre ruptures, continuités et discontinuités 338

6.2.- Les conséquences économiques de la désintégration politique : des chocs successif 340
6.2.1.- Les impacts économiques de la dislocation et de la segmentation des territoires 341
6.2.2.- La disparition d'une société de consommation porteuse de l'idéologie yougoslave 343
6.2.3.- Les individus, les groupes et les organisations face à la transition et à la désintégration 345
6.2.4.- L'économie de la destruction : prédation économique et pouvoirs politiques 347

Volume II

CHAPITRE 7.- Constructions étatiques et diversification des trajectoires de transitions : similitudes et différences (1992-1999) 354

7.1.- La construction de nouveaux Etats : études de cas 355
7.1.1.- La Slovénie : un modèle de réussite de sortie du système communiste ? 356
7.1.2.- La Croatie à la recherche de son territoire et de son modèle de transition 366
7.1.3.- La Bosnie-Herzégovine : de la guerre au « protectorat international » 375
7.1.4.- La République fédérale de Yougoslavie (Serbie-et-Monténégro) : une involution autarcique 394
7.1.5.- L'Ancienne République Yougoslave de Macédoine (ARYM) : les défis du désenclavement 406

7.2.- La consolidation de l'Etat et les caractéristiques des trajectoires de transitions 416
7.2.1.- La consolidation de l'Etat et le poids de l'héritage commun 418
7.2.2.- Restructuration des Etats : forts, fragiles, défaillants 424
7.2.3.- Défaillance ou consolidation de l'Etat ? 428
7.2.4.- Consolidation ou défaillance de la démocratie ? 430
7.2.5.- L'appropriation politique du processus de transition économique 436

Conclusion 447

TROISIEME PARTIE – LES PROCESSUS DE RECONSTRUCTIONS : D'UNE POLITIQUE AU CAS PAR CAS A LA RECHERCHE D'UN ESPACE REGIONAL (1995 – 1999) 450

Introduction 450

CHAPITRE 8.- L'émergence de transitions sous perfusions 454

8.1.- La reconstruction en Bosnie-Herzégovine : les enjeux de l'aide internationale 454
8.1.1.- Les principaux acteurs de la reconstruction : les donateurs 455
8.1.2.- De l'évaluation à la reconstruction : les décalages entre les acteurs 457
8.1.3. Les conférences des donateurs : de l'espoir au pessimisme et vice-versa 461

8.2.- Les instruments de la reconstruction : révélateurs de l'hétérogénéité des acteurs internationaux 465
8.2.1.- Les dispositifs de l'aide internationale 465
8.2.2.- La superposition de l'aide bilatérale et multilatérale 473

8.3.- L'adaptation de l'aide internationale à l'après-guerre, au post-communisme et à la réalité du terrain 475
8.3.1- La reconstruction face aux ambiguïtés des accords de Dayton 475
8.3.2.- L'aide internationale et les effets pervers de l'après-guerre 476
8.3.3.- Les décalages entre l'aide internationale et la transition 481

CHAPITRE 9.- Vers une vision globale des Balkans 483

9.1.- La crise du Kosovo : un tournant dans les politiques internationales face aux Balkans (mars 1998 – juin 1999) 483
9.1.1.- Les limites de la société parallèle albanaise au Kosovo : de la « résistance civile » à la guerre 484
9.1.2.- La Conférence de Rambouillet et la réunion de Paris (février 1999) : vers une homogénéisation des acteurs internationaux 487
9.1.3.- Les opérations militaires de l'OTAN contre la RFY (mars-juin 1999) 488

9.2.- La reconstruction du Kosovo : un Etat *de facto* ? 494
9.2.1. L'émergence du protectorat international : les leçons de la Bosnie-Herzégovine 495
9.2.2.- Un processus de reconstruction pour le maintien de la paix ? 499
9.2.3.- L'avenir économique du Kosovo et le difficile désengagement international 501

9.3.- L'aide internationale dans les autres Etats de l'espace yougoslave : Serbie, Monténégro, ARYM, Croatie 503
9.3.1.- La Serbie et le Monténégro 504
9.3.2.- L'aide internationale dans les autres Etats : la Macédoine et la Croatie 516
9.3.3.- Les évaluations et les bilans de la reconstruction 518
9.3.4.- Les impacts des processus de reconstructions sur la « triple transition » 522

CHAPITRE 10.- La reconstruction et la recomposition de l'Europe du Sud-Est 533

10.1.- Les enjeux et les limites du Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est 533
10.1.1.- Les origines du Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est 534
10.1.2.- Le fonctionnement du Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est : les trois tables 542

10.2.- Les perspectives et les limites des projets de reconstruction et de recomposition des Balkans 550
10.2.1.- Le modèle de développement économique à partir de la « table rase » et ses limites 551
10.2.2.- Le modèle de développement économique à partir de la création d'une zone de libre-échange et ses limites 554
10.2.3.- Les projets de développement économique : une lecture à partir des modèles gravitationnels 558

10.3. - Les dimensions du bon voisinage selon l'Union européenne 560
10.3.1.- Les dimensions politiques du bon voisinage 560
10.3.2.- Les dimensions économiques du bon voisinage 563
10.3.3.- Les facteurs d'homogénéisation des acteurs locaux 566

Conclusion 572

CONCLUSION GENERALE 575

1.- Bilan de l'éclatement de la Yougoslavie, 1989-1999 575
1.1.- Une autre transition : diversités des processus de transitions dans les Etats de l'ex-Yougoslavie 575
1.2.- Les gagnants et les perdants 579
1.3.- Le maintien au pouvoir des forces nationalistes et populistes 581
1.4.- La disparition des protagonistes de l'éclatement : 2000-2006 582
1.5.- Trajectoires comparées des fédérations éclatées 583

2.- Entre désintégration inachevée et intégration européenne 586
2.1.- La permanence des dynamiques intégrations / désintégrations 586
2.2.- La construction de l'Etat dans le processus d'intégration à l'Union européenne 591
2.3.- Les perspectives et les limites de l'intégration à l'Union européenne 592
2.4. - Les scénarios d'avenir dans l'espace post-yougoslave 593

SOURCES 601
BIBLIOGRAPHIE 622
ANNEXES 695

PRONONCIATION DU SERBO-CROATE

e	= è	ex : Predsednik - *Prèdsèdnik*
u	= ou	ex : Vuk - *Vouk*
c	= ts	ex : Crna Gora – *Tsrna Gora*
č	= tch	ex : Cacak- *Tchatchak*
ć	= tch	ex : Pec - *Pètch*
j	= y	ex : Valjevo - *Valyèvo*
š	= ch	ex : Sabac - *Chabats*
ž	= j	ex : Rozaje - *Rojayè*
đ	= dj	ex : Dakovica -*Djakovitsa*
g	= g *(jamais j)*	ex : Trogir - *Troguir*
s	= s *(jamais z)*	ex : Osijek - *Ossiyèk*
r	*(entre deux consonnes)*	
	= eur	ex : Drvar - *Deurvar*

« *Dans un Etat qui ne reposait pas sur un concept clair, ni sur la volonté créatrice d'un peuple, ni sur une libre association de nations qui en eussent fait le squelette et eussent revigoré les tissus de son sang* »[1]. (R. Musil)

« *C'était une période à la frontière de deux époques de l'histoire de l'humanité, et l'on voyait alors plus clairement la fin de l'époque qui arrivait à son terme que l'on n'entrevoyait le début de celle qui s'ouvrait. On cherchait encore une justification à la violence et l'on savait trouver pour la barbarie un qualificatif, emprunté au trésor spirituel du siècle passé. Tout ce qui se passait avait encore l'apparence de la diginité et l'attrait de la nouveauté, cet attrait terrible, éphémère et indicible qui disparut à tel point que même ceux qui l'avaient si vivement ressenti ne pouvaient se le remémorer* »[2]. (I. Andrić)

---

[1] Cette phrase de Robert Musil concernant l'Autriche-Hongrie extraite de « *L'homme sans qualité* », est utilisée par Danilo Kiš, écrivain yougoslave, in *Homo poeticus*, Paris, Fayard, 1993, p. 86.

[2] Andrić Ivo, *Le pont sur la Drina*, (traduction de Pascale Delpech), Paris, Belfond, 1994, p. 332.

INTRODUCTION

Ecrire en temps de guerre sur un pays qui se défait n'est pas aisé. Pourtant, l'éclatement de la Yougoslavie a suscité un foisonnement d'études sur les conflits qui y ont vu le jour depuis 1991. Chercheurs, écrivains, journalistes, acteurs des événements y ont consacré de nombreux ouvrages et articles. Si le processus de désintégration violente de la fédération yougoslave[3] a été la source d'une multiplication de travaux de recherche dans le milieu universitaire français et international, les processus de transformations politiques et économiques du post-communisme et de reconstruction d'après-guerre ont été pour leur part moins étudiés[4]. La question nationale, au contraire, a été souvent mise au premier plan. Or, précisément, celle-ci ne peut se comprendre sans une prise en compte de ses dimensions politiques et économiques.

La présente thèse clôt une recherche débutée par un mémoire de DEA intitulé « *De la stabilisation à la désintégration, analyse des fondements économiques de la crise yougoslave, de 1989 à 1991* ». Ce travail a révélé la nécessité de mettre en relation les dimensions politiques et économiques afin de cerner les liens entre les processus de transformations post-communistes et de désintégration de la Yougoslavie. Il s'agissait aussi pour nous, à ce moment là, de réfuter l'explication des conflits par le retour des « *haines ancestrales* ». L'objectif était de comprendre comment un pays considéré plus avancé dans son ouverture vers l'Ouest par rapport aux autres pays de l'Europe de l'Est avait pu se retrouver en retard dans la transition post-communiste et sombrer dans la guerre. Comme le souligne Susan Woodward, en 1989 « *la Yougoslavie était dans une meilleure position que les autres pays socialistes pour réussir la transition vers l'économie de marché et vers l'Ouest* »[5]. Toutefois, cette longueur d'avance a été perdue et les pays issus de l'ex-Yougoslavie, excepté la Slovénie, ont pris un retard considérable par rapport à leurs voisins. Ce retard s'explique par

---

[3] RSFY : République socialiste fédérative de Yougoslavie.

[4] Voir Leveau Rémy, *Rapport sur les Etudes balkaniques*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, Mission Balkans, janvier 2001, pp. 101-111.

[5] Woodward Susan L., *Balkan Tragedy : Chaos and Dissolution after the Cold War*, Washington D.C., The Brookings Institution, 1995, p. 1.

la décennie étudiée ici, marquée par des conflits et des flots de réfugiés. Une décennie qui a également vu l'implication d'un grand nombre d'acteurs internationaux engagés dans la région, tout d'abord à la recherche de solutions aux conflits puis dans la reconstruction d'après-guerre. L'expérience yougoslave nous invite à repenser la fin du XX^{ème} siècle, depuis la disparition du monde bipolaire et à réfléchir aux enjeux et défis qui se posent en ce début du XXI^{ème} siècle.

1.- Problématique générale : réinsérer le cas yougoslave dans l'étude comparée des transitions

Les débats concernant la « *transitologie* »[6] ont permis de remettre en cause la notion même de « *transition* »[7]. Selon M. Dobry : « *Ces transformations ne se sont pas limitées à de simples ruptures politiques, mais ont affecté tous les rapports sociaux, tous les secteurs, sphères sociales ou « champs » différenciés des sociétés dans lesquelles elles ont pris place* ». Nous entendons par « *étude comparée des transitions* », l'étude des « *transformations* », résultant du passage des systèmes communistes en Europe de l'Est à la démocratie et au capitalisme.

---

[6] Parmi les premières remises en cause de cette approche, voir « Les processus de transition à la démocratie » (dossier), in *Cultures et conflits*, 17, printemps 1995, pp. 3-175 ; Guilhot Nicolas, « La science politique de la transition démocratique à l'Est », in *Futur antérieur*, n° 27, 1995, pp. 139-152 ; Ménil Alain, « Transition démocratique : un concept problématique », in Hurbon Laënnec (dir.), *Les transitions démocratiques*, Paris, Syros, 1996, pp. 359-378. Un bilan critique récent et exhaustif des études « *transitologiques* » peut être trouvé dans « Transitions démocratiques. Regards sur l'état de la « transitologie » » (dossier), in *Revue française de science politique*, 50 (4-5), août-octobre 2000. pp. 359-378. Se reporter en particulier à Dobry Michel, « Les voies incertaines de la transitologie : choix stratégiques, séquences historiques, bifurcations et processus de *path dependence* », in *Revue française de science politique*, 50 (4-5), août-octobre 2000, pp. 585-614 ; Guilhot Nicolas, Schmitter Philippe, « De la transition à la consolidation. Une lecture rétrospective des « *democratization studies* », in *Revue française de science politique*, 50 (4-5), août-octobre 2000, pp. 615-632.

[7] Concernant le terme « transition », voir Dobry Michel, « Introduction », in « Les transitions démocratiques regards sur l'état de la « transitologie » » (dossier), in *Revue française de science politique*, 50 (4-5), août-octobre 2000. L'auteur précise : « (...) *Ces transformations ne se sont pas limitées à de simples ruptures politiques, mais ont affecté tous les rapports sociaux, tous les secteurs, sphères sociales ou « champs » différenciés des sociétés dans lesquelles elles ont pris place, leur « architecture » d'ensemble même (...) Ces processus ont rencontré ce qui a rapidement bénéficié dans les débats de la transitologie du label assez incertain – parce que lourdement chargé de présupposés téléologiques ou/et développementalistes – de « dilemme de la simultanéité » : en fait, à l'opposé de ce que suggère cette idée de « dilemme », la transition politique et la transition économique se sont imposées aux acteurs de ces processus, en gros, en même temps* », p. 579.

Etat des recherches sur les transitions dans l'espace yougoslave

Malgré l'intérêt croissant qu'a suscité la désintégration de la RSFY ces quinze dernières années, le cas yougoslave tient une place à part, relativement marginale en comparaison des autres pays d'Europe de l'Est, dans les recherches sur les transformations politiques et économiques du post-communisme depuis la chute du mur de Berlin en 1989. Il convient donc de revenir un instant - et sans prétention à l'exhaustivité - sur les problématiques ayant dominé les recherches afin de mettre en perspective la manière dont les interrogations soulevées dans le présent travail ont pris forme.

Les publications sur l'espace yougoslave sont devenues un objet d'étude. Ainsi, Sabrina P. Ramet[8], dans un ouvrage consacré aux « *débats universitaires sur la désintégration de la Yougoslavie et les guerres en Bosnie-Herzégovine* »[9] précise : « *Le champ des études yougoslaves ou post-yougoslaves a été divisé en deux camps. D'un côté, ceux qui ont pris une position morale et universaliste. De l'autre, ceux qui rejettent le cadre des valeurs universelles et donnent une autre version des faits. Pour ces auteurs, le principe de souveraineté des Etats est primordial* »[10] . Cette distinction montre à quel point le débat sur les conflits yougoslaves est passionné et comment « *l'écriture à chaud* » peut diviser. De même, elle révèle la difficulté de faire un bilan apaisé de la littérature sur la désintégration de la Yougoslavie. Soulignons par ailleurs qu'aucun auteur français ne figure dans ce livre. Nous commencerons donc par là.

En France, les recherches sur la Yougoslavie des années 1970 aux années 1980 se focalisaient principalement sur l'autogestion et la personne qui a dominé la vie politique yougoslave depuis 1945, J. B. Tito[11]. Elles n'ont pas vu les transformations identitaires en cours et l'aspiration aux changements politiques[12]. Cette spécialisation thématique a laissé les chercheurs mal préparés pour comprendre les processus politiques des années 1990 : leur

---

8 Voir Ramet Sabrina Petra, *Nationalism and Federalism in Yugoslavia, 1962-1991*, Bloomington, Indiana University Press, 1992, 346 p.; Ramet Sabrina Petra, *Balkan Babel : The disintegration of Yugoslavia from the death of Tito to the war of Kosovo*, Boulder, Colorado, Westview Press, 1999; Ramet Sabrina Petra, *The Three Yugoslavias. State-Building and Legitimation, 1918-2005*, Washington DC, Woodrow Wilson Center Press, 2005, 817 p.

9 Ramet Sabrina Petra, *Thinking about Yugoslavia*, Cambridge, Cambridge University Press, 2005, 328 p.

10 *Ibid.*, pp. 1-2.

11 Josip Broz, dit Tito (Kumrovec, Croatie 1892, Belgrade, Serbie 1980). Principal dirigeant du PCY (Parti communiste yougoslave) à partir de 1937, puis de la lutte des partisans pendant la Deuxième Guerre mondiale, il se verra confirmé comme « *Président à vie* » de la RSFY par sa dernière Constitution de 1974.

12 Parmi ces travaux, voir Canapa Marie-Paule, *La Yougoslavie*, Paris, Presses Universitaires de France, 1980, 127 p. ; Samary Catherine, *Le marché contre l'autogestion, l'expérience yougoslave*, Paris, Publisud/La Brêche, 1986, 331 p.

savoir était fondé sur une étude des économies socialistes est-européennes et non pas sur les conditions de transformations capitalistes de ces économies ou de leurs insertions internationales. Ils étaient encore moins bien équipés pour anticiper ou interpréter la montée des nationalismes, un éclatement étatique et une gestion violente de la désintégration yougoslave par les élites locales. L'objectif de cette thèse est précisément de combler cette lacune et de reconnecter les transformations du cadre territorial, du régime politique et du système économique. Une telle démarche, loin de négliger les recompositions identitaires se propose au contraire de les éclairer en les insérant dans une étude des stratégies des acteurs politiques, économiques et sociaux qui ont cherché une réponse aux crises du système yougoslave.

Depuis le début des années 1990, les recherches sur la désintégration de la RSFY, en science politique, ont principalement porté sur l'analyse des conflits en cours et leurs conséquences. A ce titre, les ouvrages sous la direction de J. Rupnik[13] ont permis de regrouper différents auteurs et apporter ainsi une analyse complète, tant du point de vue thématique que de l'étendue des Etats étudiés. D. Masson[14] a contribué, pour sa part, à l'analyse comparative des systèmes politiques croate et serbe et à la compréhension du rôle de la guerre dans leur construction. M. Glamočak s'est intéressée plus particulièrement aux questions militaires et para-militaires. Selon cet auteur, il existerait ainsi « *une transition guerrière* »[15].

L'apport de Pierre Hassner[16] réside quant à lui dans la prise en compte de la dimension internationale des conflits, notamment sous l'angle d'une analyse des relations transatlantiques depuis la fin de la guerre froide. Les questions internationales ont été analysées également par T. Tardy[17] et S. Clément[18]. Ces auteurs se sont intéressés aux organisations internationales, respectivement l'ONU et l'Union européenne.

---

13 Voir Rupnik Jacques (dir.), *De Sarajevo à Sarajevo*, Bruxelles, Complexe, 1992, 150 p. ; Rupnik Jacques (dir.) *Les Balkans : paysage après la bataille*, Bruxelles, Complexe, 1996, 169 p. ; Rupnik Jacques, *International Perspectives on the Balkans*, Clementsport, Pearson Peacekeeping Center, 2003, 231 p.

14 Masson Diane, *La construction des systèmes politiques en Serbie et en Croatie (1989-1995). De l'ethnification de l'espace politique à l'utilisation politique de la guerre*, Thèse de doctorat sous la direction du professeur Jacques Rupnik soutenue à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, le 22 décembre 2000, 517 p.

15 Glamočak Marina, *La transition guerrière yougoslave,* Paris, Editions L'Harmattan, 2002, 287 p. L'auteur souligne que la transition guerrière est « *la formation conflictuelle, notamment sur le plan militaire, de la société post-yougoslave et la tendance des nouveaux pouvoirs républicains à déterminer la transformation du système politique et économique, à le mettre sous leur contrôle et à en faire une structure guerrière* », p. 17.

16 Hassner Pierre, *La terreur et l'empire. La violence et la paix II*, Paris, Seuil, 2003, 407 p. ; Hassner Pierre, Marchal Roland (éd.), *Guerres et sociétés. Etat et violence après la Guerre froide,* Paris, Karthala, 2003, 615 p.

17 Voir Tardy Thierry, *La France et la gestion des conflits (1991-1995) : enjeux et leçons d'une opération de maintien de la paix de l'ONU*, Bruxelles, Emile Bruylant, 1999, 457 p.

18 Clément Sofia, *La prévention des conflits dans les Balkans : le Kosovo et l'ARY de Macédoine*, Cahiers de Chaillot, Institut d'Etudes de Sécurité, Paris, décembre 1997, 56 p.

Les recherches de J. F. Gossiaux[19] en anthropologie politique permettent de cerner les événements de la décennie 1989-1999 sous l'angle des arrière-plans culturels. D'autres auteurs ont opté pour une spécialisation par pays. Ainsi, X. Bougarel[20] a focalisé ses recherches sur les spécificités de l'islam balkanique dans les conflits en Bosnie-Herzégovine ; le géographe M. Roux[21], quant à lui, a concentré ses travaux sur le Kosovo et la question albanaise ; enfin, les publications de C. Lutard[22] ont porté sur la géopolitique de la Serbie et le Monténégro.

Les études sur la transition économique dans l'espace yougoslave sont rares, à l'exception des travaux de C. Samary[23]. Chez cet auteur, la transition économique yougoslave est étudiée principalement sous le prisme des particularités liées à l'autogestion. Cet angle de vue a certes des avantages, car comme le précisent J. A. Derens et C. Samary, « *on ne peut comprendre la crise yougoslave qu'en envisageant les épisodes qui l'ont précédée, pendant plusieurs décennies* »[24] ; mais aussi des inconvénients, puisque les processus de transitions ne se limitent pas aux questions de transformation de la propriété. Ces deux auteurs expliquent l'origine des crises yougoslaves par la perte de légitimité du « *titisme* ».

En Histoire, l'ouvrage *Histoire de la Yougoslavie de 1945 à nos jours* de J. Krulić,[25] édité à un moment où les publications récentes sur la Yougoslavie étaient encore peu nombreuses, a permis d'apporter des éclairages nouveaux sur les arrières plans historiques des conflits en cours. C'est l'apport également des travaux historiques de Georges Castellan[26].

---

19 Gossiaux Jean-François, *Pouvoirs ethniques dans les Balkans*, Paris, PUF, 2002, 217 p.

20 Bougarel Xavier, *Bosnie, anatomie d'un conflit*, Paris, La Découverte, 1996, 189 p.

21 Voir Roux Michel, *Les Albanais en Yougoslavie : minorité nationale, territoire et développement*, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 1992, 546 p.; Roux Michel, *La guerre du Kosovo. Dix clés pour comprendre*, Paris, Éditions La Découverte, 1999, 124 p.

22 Lutard Catherine, *Géopolitique de la Serbie-Monténégro*, Bruxelles, Complexe, 1998, 143 p.

23 Samary Catherine, *La déchirure yougoslave, Questions pour l'Europe*, Paris, L'Harmattan, 1994, 175 p.

24 Derens Jean-Arnault, Samary Catherine, *Les conflits yougoslaves de A à Z*, Paris, Les éditions de l'Atelier, 2000, pp. 81-82. Ces deux auteurs précisent : « (...) *On peut relever quatre facteurs principaux qui donnèrent au titisme et à la Yougoslavie de l'AVNOJ une certaine « légitimité » - et perdirent justement de leur efficacité dans la décennie 1980. Les trois premiers sont intérieurs, l'autre externe. Le premier : les gains de niveau de vie. Ils furent constants et généraux dans tout le pays depuis 1945 jusqu'en 1980 – avec des taux de croissance de la production parmi les plus élevés au monde, proches de 10% en moyenne dans les années 1950, baissant aux alentours de 6% après les réformes économiques étendant la décentralisation marchande en 1965. Deuxième facteur : les gains de statut, de dignité humaine. L'autogestion était très populaire parmi les travailleurs jusqu'à la crise des années 1980. Troisième facteur : l'extension des droits nationaux à toutes les communautés minoritaires. Jusqu'aux années 1980, ces trois facteurs internes avaient apporté au titisme une certaine légitimité d'autant qu'ils apparaissent comme les acquis d'un système protégeant les peuples concernés contre les agressions extérieures* ».

25 Krulić Joseph, *Histoire de la Yougoslavie de 1945 à nos jours*, Bruxelles, Complexe, 1993, 251 p.

26 Castellan Georges, *Le monde des Balkans. Poudrière ou zone de paix*, Paris, Vuibert, 1994, 213 p.

Dans un ouvrage intitulé *Histoire des Balkans. XIV^{ème}-XX^{ème} siècle*[27], cet auteur met les crises yougoslaves dans une perspective de la longue durée. Cette démarche est également suivie par Bernard Lory[28].

Dans le monde anglo-saxon aussi, les *conflits* yougoslaves ont été la source de nombreuses parutions. Aux Etats-Unis, les travaux de Susan Woodward[29] permettent ainsi de resituer ces conflits dans le contexte de la recomposition du système international après la fin de la guerre froide. Cet auteur a consacré également des recherches sur les causes structurelles et institutionnelles de la désintégration de la Yougoslavie[30]. Une approche similaire figure dans les travaux de Lenard J. Cohen[31].

En Angleterre, la démarche de John B. Allock[32] s'inscrit dans une « *approche par le bas* » et permet de remonter aux racines historiques des conflits. Les publications de Stevan K. Pavlowitch[33] contribuent également à la compréhension du processus de désintégration de la Yougoslavie dans une démarche historique. Les études de J. Batt[34], quant à elles, situent les transformations du post-communisme dans une approche pluridisciplinaire, politique, historique et économique.

Parmi les auteurs qui ont travaillé sur les dimensions internationales et qui ont opté pour une « *approche par le haut* », citons l'étude de B. Delcourt intitulée *Droit et souveraineté, analyse critique du discours européen sur la Yougoslavie*[35] publiée en Belgique, qui permet de comprendre l'adaptation progressive des politiques européennes face à la réalité du terrain. Dans une démarche similaire, E. Kalpyris, R. Vork et A. Napolitano[36] ont effectué en 1995 une étude sur l'ONU.

Certains auteurs ont cherché à mettre en relation la dimension internationale et locale, combinant ainsi « *une approche par le haut et par le bas* ». Soulignons, à ce titre, l'apport de

---

27 Castellan Georges, *Histoire des Balkans. XIV^{ème}-XX^{ème} siècle, édition augmentée,* Paris, Fayard, 1999, 643 p.

28 Lory Bernard, *L'Europe balkanique, de 1945 à nos jours*, Paris, Ellipses, 1996, 207 p.

29 Woodward Susan L., *Balkan Tragedy: Chaos and Dissolution after the Cold War, op.cit.*, 536 p.

30 Woodward Susan L., *Socialist Unemployment. The political Economy of Yugoslavia 1945-1990,* Princeton, Princeton University Press, 1995, 443 p.

31 Cohen Lenard J., *Broken Bonds. The disintegration of Yugoslavia's*, Boulder, Westwiew Press, 1993, 299 p.

32 Allcock John B., *Explaining Yugoslavia*, Londres, Hurst & Company, 2000, 499 p.

33 Pavlowitch Stevan K., *The improbable survivor: Yugoslavia and its problems*, Londres, C. Hurst, 1988, 157 p. ; Pavlowitch Stevan K., *Tito: Yugoslavia's great dictator, a reassessment*, Londres, C. Hurst, 1992, 119 p.

34 Batt Judy, *East Central Europe from Reform to Transformation*, Londres, The Royal Institute of International Affairs, 1991, 129 p.

35 Delcourt Barbara, *Droit et souveraineté, analyse critique du discours européen sur la Yougoslavie*, Bruxelles, PIE, 2003, 490 p.

36 Kalpyris Eugonios, Vork Richardt, Napolitano Antonio, *Les sanctions des Nations Unies dans le conflit de l'ex-Yougoslavie*, Bruxelles, Bruylant, 1995, p. 191.

Renéo Lukić et Allen Lynch, au Canada, dans un ouvrage commun associant la désintégration de la Yougoslavie à celle de l'Union soviétique[37] ainsi que de Renéo Lukić dans un autre ouvrage intitulé : *L'agonie yougoslave (1986-2003) – Les Etats-Unis et l'Europe face aux guerres balkaniques*[38].

Les travaux de recherches parus dans l'espace yougoslave sont plus récents. Parmi les politologues, R. Vukadinović[39] de Zagreb s'est intéressé à l'analyse des dimensions internationales des crises yougoslaves. Par contre, les études sur les transformations du post-communisme ne font que débuter. Ainsi, les principales recherches, à mi chemin entre la science politique et la sociologie, ont porté sur les dimensions sociales des conflits. Elles ont été menées par les sociologues Z. Golubović, B. Kuzmanović, M. Vasović[40]. Parmi ces auteurs, Z. Golubović tient une place particulière puisqu'elle s'intéresse à des domaines variés, de l'anthropologie[41] à l'analyse des systèmes politiques de l'Europe de l'Est[42] en passant par la psychosociologie[43]. Parmi les sociologues travaillant sur les transformations du post-communisme, les recherches de M. Lazić[44] et I. Spasić[45] permettent d'appréhender les spécificités de ces processus en Serbie. Les sociologues S. Bolčić et A. Milić[46] ont étudié pour leur part l'impact de la transition sur la vie quotidienne des populations.

En sciences économiques, l'analyse de la transition yougoslave a été principalement étudiée par B. Horvat[47], V. Gligorov[48] et M. Uvalić[49]. Les travaux de B. Horvat apportent des

---

37 Lukić Renéo, Lynch Allen, *Europe from the Balkans to the Urals : the disintegration of Yugoslavia and the Soviet Union*, Oxford, Oxford University Press, 1996, 436 p.

38 Lukić Renéo, *L'agonie yougoslave (1986-2003). Les Etats-Unis et l'Europe face aux guerres balkaniques*, Les presses de l'Université de Laval, 2003, 357 p.

39 Vukadinović Radovan, *La fin de la Yougoslavie et l'instabilité balkanique*, Les cahiers du CERI n°4, 1992, 43 p.

40 Voir Golubović Zagorka, Kuzmanović, Bora, Vasović, Mirjana, *Društveni karakter i društvene promene u svetlu nacionalnih sukoba,* (Le caractère social et les changements sociaux à la lumière des conflits nationaux), Belgrade, IFDT, Filip Visnjic, 1995, 375 p.

41 Golubović Zagorka, *Antropologija kao nauka* (L'anthropologie comme science), Belgrade, IDN, 1965, 259 p.

42 Golubović Zagorka, *Staljinizam i socijalizam* (Le stalinisme et le socialisme), Belgrade, Filozofske studije, 1982, 329 p.

43 Golubović Zagorka, *Čovek i njegov svet* (L'Homme et son monde), Belgrade, Prosveta, 1973, 593 p.

44 Voir Lazić Mladen, *Sistem i slom* (Le système et la rupture), Belgrade, Filip Višnjić, 1994, 207 p.

45 Voir Golubović Zagorka, Spasić Ivana, Pavićević Djordje, *Politika i svakodnevni život*, (La politique et la vie au quotidien), Belgrade, Institut za filozofiju i drustvenu teoriju, 2003, 273 p.

46 Bolčić Silvano, Milić Andjelka (dir.), *Srbija krajem milenijuma. Razaranje društva, promene i svakodnevni život,* (La Serbie à la fin du millenium. Destruction de la société, transformations et vie au quotidien), Belgrade, Institut za sociološka istrazivanja filozofskog fakulteta u Beogradu, 2002, 476 p.

47 Horvat Branko (1927 – 2004) est économiste croate. Il fut professeur à la faculté de sciences économiques de Zagreb.

48 Voir Gligorov Vladimir, *Balkans and Europe: Trade, State, Money and Politics*, Countdown, Project, Vienne, WIIW, 2000, 54 p.

analyses notamment sur la décennie 1980 mais ne portent pas sur la décennie étudiée ici. V. Gligorov et M. Uvalić ont quant à eux étudié les conséquences des conflits sur la transition économique. Dans cette même optique, une étude importante fut réalisée en 1996 avec la participation d'un grand nombre d'économistes de la région. Cet ouvrage collectif intitulé *Ekonomska cena rata*[50] (Le coût économique de la guerre) contribue à la compréhension des spécificités de l'économie de guerre des années 1990.

Ces publications constituent des apports considérables pour la compréhension des causes et des conséquences de la désintégration de la Yougoslavie. Cependant, les spécialisations thématiques ou géographiques des différents auteurs n'ont pas permis de dégager une analyse d'ensemble ni de réinsérer les crises yougoslaves dans l'étude comparée des transformations politiques et économiques du post-communisme. Pourtant, près d'un siècle d'histoire commune entre les Etats issus de l'ex-Yougoslavie justifie une telle approche. Ceci s'avère nécessaire afin de répondre à de nombreuses questions: les nouveaux-Etats post-yougoslaves connaissent-ils des trajectoires similaires ou différentes de transformations post-communistes ? Quelles sont les caractéristiques des processus de démocratisation dans le contexte des bouleversements qu'a connu l'espace yougoslave ? Quelles sont les conséquences politiques des réformes économiques, et vice-versa ? Toutes ces questions sont analysées dans la présente recherche, qui apportera ainsi une contribution à l'analyse comparée des transformations du post-communisme.

L'espace yougoslave

Selon Raymond Aron, « *l'espace peut-être considéré tour à tour comme milieu, théâtre et enjeu de la politique étrangère* »[51]. Il souligne également : « *Tout ordre international, jusqu'à nos jours, a été essentiellement territorial. Il consacre un accord entre les*

---

49 Voir Uvalić Milica, « Regional cooperation in South-Eastern Europe », in *Journal of Southeast Europe and Black Sea Studies*, n° 1, 2001, pp. 38-56.

50 Voir Crnobrnja Mihajlo, Papić Žarko (dir.), *Ekonomska cena rata*, (Le coût économique de la guerre), Fondacija za mir i resavanje kriza, Paris-Belgrade, 1996, 576 p.

51 Aron Raymond, *Paix et guerre entre les nations*, Paris, Calmann-Lévy, 1984, 784 p. L'auteur écrit : « *Le dernier de ces trois concepts est immédiatement intelligible. Puisqu'un Etat est considéré pour ainsi dire comme propriétaire d'un espace, chaque fragment de celui-ci peut être enjeu de conflits entre individus et groupes.* (...) *En revanche, la distinction, qui n'est pas courante dans la littérature, entre milieu et théâtre exige quelques explications. La géographie humaine décrit les sociétés sur un sol, sous un climat donné, elle s'efforce de comprendre et d'expliquer l'action qu'ont exercée sur la manière de vivre et l'organisation sociale les caractères du milieu en même temps que les modifications apportées à celui-ci par les sociétés qui s'y sont établies.* (...) *Considéré comme théâtre, l'espace n'est plus concret mais pour ainsi dire abstrait, il est simplifié, stylisé, schématisé par le regard de l'observateur* », pp. 188-189.

souverainetés, le compartimentage de l'espace »[52]. L'espace se définit ainsi dans un contexte international et local. Pour Pierre Renouvin et Jean-Baptiste Duroselle[53] : « *L'espace est une force politique* »[54]. Partant de cette définition, nous utilisons le terme « *espace yougoslave* » (*jugoslovenski prostor*)[55], car il permet à la fois d'analyser la désintégration de la RSFY et d'étudier les Etats post-yougoslaves. Pour N. Popov, ce terme permet de définir des « *espaces politiques, historiques, économiques et culturels mouvants* »[56]. Cette conception rejoint celle de D. Kiš, qui pense à « *un espace à la fois politique et poétique*»[57]. Par ailleurs, la notion d'espace yougoslave est à relier à deux autres termes que nous analysons dans cette thèse, « *l'espace balkanique* » qui fait référence à « *l'espace ottoman* » et les notions plus récentes et plus controversées « *d'espace de l'Europe du Sud-Est* » et « *d'espace des Balkans occidentaux* ».

La périodisation : 1989-1999

Le choix d'inscrire notre recherche dans la période 1989-1999, de l'effondrement du communisme à la fin de la guerre dans l'ex-Yougoslavie, n'est pas neutre. L'année 1989, année de la chute du mur de Berlin, marque le début de la fin d'un monde bipolaire, partagé entre l'Ouest et l'Est, entre les systèmes capitaliste et communiste. Comme le souligne Robert Cooper :

> « *1989 marque une rupture dans l'histoire européenne. Ce qui s'est passé cette année-là eut à bien des égards une portée plus grande que les événements de 1789, 1815 ou 1919. Ces dernières dates représentent pour l'une une révolution, pour l'autre la chute d'un empire, pour la dernière la réorganisation des sphères d'influence. Mais jusqu'à 1989, le bouleversement prenait place à l'intérieur d'un*

---

52 *Ibid.*, p. 187.

53 Renouvin Pierre, Duroselle Jean-Baptiste, *Introduction à l'histoire des relations internationales*, Paris, Armand Colin, 1991, 532 p. Les auteurs soulignent : « *Tout Etat, dit Ratzel, est « nécessairement » en lutte avec le monde extérieur pour défendre l'espace qu'il possède, et tout Etat solidement organisé cherche à accroître le sien soit parce que cette extension lui procure des ressources plus abondantes et plus variées, soit parce que qu'elle lui assure une sécurité plus grande. L'étendue du territoire est un élément essentiel dans la conception que chaque peuple se forme de son destin : cette « conscience de l'espace » est au centre de la thèse* ratzélienne », p. 22.

54 *Ibid.*, p. 23.

55 Voir Djurić Ivan, *Glossaire de l'espace yougoslave*, Paris, L'esprit des péninsules, 1999, 302 p.

56 Entretien avec Nebojša Popov, réalisé le 23 novembre 2001 à Belgrade.

57 Kiš Danilo, *Homo poeticus*, Paris, Gallimard, 1993, 159 p.

cadre établi de l'équilibre des forces et de l'Etat souverain et indépendant. 1989 dérogea à cette règle »[58].

Pour la Yougoslavie, l'année 1989 et les suivantes seront marquées par la montée en puissance du régime de Slobodan Milosevic en Serbie, puis la montée de nouvelles forces politiques en Croatie avec Franjo Tudjman et le HDZ, en Slovénie et enfin en Bosnie-Herzégovine avec le SDA d'Alija Izetbegović. L'année 1989 clôt aussi une période « *transitoire* » de neuf ans pendant laquelle la Yougoslavie a existé sans Tito, nommé président à vie en 1974.

La décennie 1989-1999 est marquée par des guerres. Les origines de ces conflits sont multiples. Selon Eric Hobsbawm, en Yougoslavie: « *Les problèmes explosifs de l'après 1988 sont ceux qui furent créés entre 1918 et 1921* »[59]. Si le poids du passé peut permettre de mieux cerner les crises du présent, cela n'enlève rien à la responsabilité des acteurs politiques au pouvoir durant cette décennie. L'objectif n'est pas ici de mesurer les responsabilités respectives, mais d'étudier les dynamiques politiques et économiques à l'œuvre à la veille de la désintégration de la Yougoslavie.

Les dimensions de la crise

« *La crise politique et économique qui s'était aggravée depuis la mort de Tito, en 1980, avait conduit les « républiques » de la Fédération yougoslave à se replier sur elles-mêmes et à retrouver les bases de nationalismes qui rêvaient d'indépendance* »[60]. Cette remarque de Georges Castellan sur la décennie 1980-1990, sous-entend - à juste titre - une pluralité de « crises »[61]. Dans son ouvrage *Sociologie des crises politiques*, M. Dobry esquisse la définition suivante de cette notion :

---

58 Cooper Robert, *La Fracture des nations, Ordre et chaos au XXI^{ème} siècle*, Paris, Editions Denoël, 2003, p. 17. Robert Cooper fut conseiller spécial de Tony Blair pour la politique étrangère. Il est en charge des Affaires politiques et militaires auprès du Conseil des ministres de l'Union européenne.

59 Hobsbawm Eric, *Nations et nationalisme depuis 1780*, Paris, Gallimard, 1990, p. 211.

60 Castellan Georges, *Histoire des Balkans XIVème-XXème siècle, édition augmentée, op.cit.*, p. 532.

61 Dufour Jean-Louis, *Les crises internationales. De Pekin (1900) au Kosovo (1999)*, Bruxelles, Editions Complexes, 2001, pp. 20-21. L'auteur explique : « *L'origine du mot crise remonte au grec antique. Pour les contemporains de Platon, le verbe krinien signifie « juger », puis « séparer » ou « discriminer » et enfin « décider ». Le latin krisis, « jugement » ou « décision », se transforme avec le temps. Il devient crisin au XIV^{ème} siècle, crisis au XVI^{ème}siècle, et plus tard crise. L'essentiel peut-être de l'étymologie du mot réside dans la notion de décision. Au cœur de toute définition, de toute compréhension utile et rigoureuse du phénomène de la crise, figure cette obligation de décider. Sans décision à prendre, et donc sans jugement préalable, la crise n'existe pas* ».

« Processus sociaux aboutissant, ou susceptibles d'aboutir, à des ruptures dans le fonctionnement des institutions politiques, pas nécessairement légitimes, propres à un système social et paraissant menacer la persistance de ces institutions. On s'attachera, en d'autres termes, à des phénomènes perçus et analysés, autant d'ailleurs par les acteurs même des crises que par leurs observateurs « externes », en tant que discontinuités intervenant dans le flux « normal » des routines ou des échanges politiques »[62].

La crise peut être donc considérée comme « *un moment de rupture de l'intérieur d'un système organisé* »[63]. Pour J. L. Dufour : « *Dans tous les cas, la crise, parce qu'elle* est *porteuse de risques pour la sécurité nationale ou internationale, exige que soient rapidement prises des décisions appropriées et mis en œuvre les moyens adaptés pour les résoudre* »[64]. Jusqu'en 1984, la situation économique en Yougoslavie était jugée satisfaisante par les organisations internationales[65]. Les crises politiques et économiques, pourtant présentes, étaient des sujets rarement débattus. Mais l'opinion publique apprend en 1986 que « *l'endettement extérieur a atteint des montants délirants* »[66] selon l'expression de Guy Desolre. Ce dernier explique : « *La raison doit en être cherchée dans l'encouragement de cet endettement par les autorités fédérales dans un but de maintien de la paix sociale* »[67].

Ainsi, la Yougoslavie s'est-elle retrouvée au début des années 1980 parmi les dix pays les plus endettés au monde avec une dette[68] de plus de vingt milliards de dollars[69] qui résulte

---

62 Dobry Michel, *Sociologie des crises politiques*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1986, p. 14.

63 Dufour Jean-Louis, *Les crises internationales. De Pekin (1900) au Kosovo (1999), op.cit.*, pp. 20-21.

64 *Ibid.*

65 Voir IMF, *Country report : Yugoslavia*, Washington DC, 1984.

66 Desolre Guy, « Les sanglantes transitions de l'ex-Yougoslavie », in *Transitions*, vol. XXXIV, 1993 (2), p. 138. L'auteur cite à ce sujet *Neue Zürcher Zeitung*, 13 octobre 1986, 5 novembre 1986, 4 février 1987.

67 *Ibid.*

68 La dette extérieure totale yougoslave est passée de 5,9 milliards de dollars à la fin de l'année 1974 à 18 milliards en 1980 et à plus de 20 milliards de dollars au début des années 1980. Afin de faire face à un grave problème de liquidité en devises (les réserves de la banque centrale ont dramatiquement diminué), et au service de la dette (d'environ 20 milliards de dollars fin 1981), le gouvernement mit en place un programme d'austérité, puis chercha l'aide du FMI, qui ouvrit un crédit stand-by en 1982, en contrepartie d'un programme de lutte contre l'inflation, de libéralisation de l'économie, et de réduction de la dette. Le gouvernement a cherché à réduire au maximum les importations, à promouvoir les exportations, tout en coupant dans le budget fédéral. En particulier, l'importation de biens non essentiels à la production a été interdite en 1983, et notamment celle de biens de consommation.

69 Sarenac-Petrović Tanja, « L'économie dans la question yougoslave, facteur de désintégration ou vecteur de la coopération future », in *Programme for strategic and international security studies*, n° 1, 1996, pp. 14-20. Cette augmentation résulte notamment de l'endettement contracté par les républiques et l'endettement contracté par la Fédération elle-même depuis 1974.

notamment de l'endettement contracté par les républiques et la fédération depuis 1974. Mais cette dette reflète aussi la difficulté du système yougoslave à se transformer et à s'intégrer dans l'économie mondiale[70]. A la fin de l'année 1988, le cumul de la dette yougoslave s'élève à 33 milliards de dollars. Simultanément, on assiste au passage de l'inflation à l'hyperinflation[71] et au retour de la pénurie. C'est à ce moment précis que sont prises les décisions pour résoudre la crise économique. Etait-ce trop tard ? Notre étude répondra à cette question.

Crise politique, crise économique, crise identitaire, celles-ci s'inscrivent également dans une dimension internationale et locale, ce qui renforce la complexité de leur analyse. Comme le souligne Pierre Hassner :

> « *Nous sommes renvoyés à une analyse des normes et des structures, des idées et des forces qui gouverne la politique internationale et la politique tout court.* Et d'ajouter *(...) Cinq institutions internationales au moins ont successivement occupé le devant la scène pour se retrouver devant l'embarras ou l'échec, le ridicule ou le déshonneur, et passer le flambeau à leurs concurrentes : L'OSCE (ex-CSCE) en 1991, l'Union européenne en 1991-1992, l'Union de l'Europe occidentale à la même époque, l'ONU en 1992-1995, l'OTAN en 1994-1996* »[72].

Même si son analyse est d'une autre époque, le « *système international* »[73], tel que le définit Raymond Aron apparaît lui aussi en crise.

L'étude d'un échec de la transition

Si l'idée de la nécessité d'un changement du système économique est partagée par les communistes yougoslaves en 1990, ceux des républiques du nord, de Slovénie et de Croatie ont d'autres revendications et sont plus critiques à l'égard du système fédéral. Ils s'opposent

---

70 Le recours aux prêteurs étrangers avait été, pour un grand nombre de pays socialistes ou du tiers-monde, un moyen de financer la croissance économique, permettant l'importation de technologie étrangère, mais aussi le paiement des importations. Après le second choc pétrolier, les taux d'intérêts américains ont atteint des plafonds, aggravant, pour les pays endettés en devises, le poids de l'augmentation du coût des matières premières. Le volume des prêts occidentaux aux pays de l'Est s'est brutalement contracté. Poids de la dette et déficit commercial sont ainsi devenus les deux caractéristiques principales de l'économie du pays.

71 Plus de 1250% en 1989.

72 Hassner Pierre, *La terreur et l'empire. La violence et la paix II*, Paris, Seuil, 2003, pp. 98-100.

73 Aron Raymond, *Paix et guerre entre les nations*, *op.cit.*, p. 103. L'auteur écrit : « *J'appelle système international l'ensemble constitué par des unités politiques qui entretiennent les unes avec les autres des relations régulières et qui sont toutes susceptibles d'être impliquées dans une guerre générale* ».

notamment au mécanisme de redistribution des richesses au sein de la fédération et souhaitent la création d'une confédération[74]. Depuis l'arrivée au pouvoir de Slobodan Milosevic en 1987, l'idée de changement prend en Serbie une autre connotation. La question du Kosovo devient d'actualité et la défense des Serbes du Kosovo un tremplin vers le pouvoir à Belgrade.

La Constitution de 1974 qui donnait une plus grande autonomie aux républiques et aux provinces autonomes est remise en cause par la politique serbe. Avec l'émergence du multipartisme en 1990, on assiste donc à une juxtaposition de volontés de changements à plusieurs strates : au niveau de la fédération, des républiques, des Ligues des communistes[75], des nouveaux partis politiques, des populations. Or, la nature du changement et sa signification diffèrent selon l'endroit où l'on se trouve. Au niveau de l'Etat fédéral[76], pour les communistes réformateurs, il s'agit avant tout d'un changement économique qui règlerait la question de l'hyperinflation et de la dette, ainsi que le système de propriété. Pour les autorités communistes au niveau des républiques, même si chaque cas doit être observé dans son contexte, la signification du changement est explicitement politique puisqu'il s'agit aussi de transformer l'ensemble du système institutionnel. Enfin, pour les nouveaux partis, l'idée de changement est d'un autre d'ordre : il s'agit de participer à des élections libres qui n'ont pas eu lieu depuis des décennies[77] et de s'ouvrir la voie vers le pouvoir. La question de la démocratisation prolonge et dépasse celle des réformes économiques. Enfin pour les populations, le changement est avant tout une aspiration à une vie meilleure.

Cette juxtaposition de changements de natures différentes, en l'absence d'un catalyseur commun, aura des répercussions sur le processus de désintégration de la RSFY. En effet, les communistes réformateurs qui souhaitent maintenir la fédération yougoslave avec l'aide des organisations internationales, n'auront ni le soutien des républiques, ni celui de la population

---

74 «*Confédération (dr. const./dr. int. publ.) : Association d'Etats indépendants qui ont, par traité, délégué l'exercice de certaines compétences (diplomatie, défense...) à des organes communs sans constituer cependant un nouvel Etat superposé aux Etats membres (différence fondamentale avec Etat fédéral). Les compétences confédérales sont exercées par un organe de type diplomatique, qui prend à l'unanimité ou à une majorité renforcée des décisions qui ne peuvent atteindre la population qu'indirectement, par l'intermédiaire des Etats confédérés. Ex. : Confédération des Etats-Unis (1781-1787), Confédération germanique (1815-1866)*», in Guillien Raymond, Vincent Jean (éd.), *Lexique des termes juridiques*, Paris, Editions Dalloz, 2003, p. 619.

75 Le terme de Ligue des communistes a remplacé celui de Parti communiste en 1967. Voir (Collectif), *Réorganisation de la LCY*, Belgrade, Questions actuelles du socialisme, 1967, 149 p.

76 «*Etat fédéral (dr. const. / dr. int. publ.) : Etat composé de plusieurs collectivités politiques (Etats fédérés) auxquelles il se superpose. Il s'agit donc d'un Etat « à double étage ». La Constitution fédérale répartit les compétences entre l'Etat fédéral et les Etats membres (en réservant généralement à l'Etat fédéral le monopole des affaires étrangères), mais les Etats membres ont la garantie d'une participation aux décisions fédérales grâce à l'organisation particulière du pouvoir législatif fédéral, qui comporte une chambre des Etats à côté de la chambre de la population* », in Guillien Raymond, Vincent Jean (éd.). *Lexique des termes juridiques*, *op. cit.*, p. 256.

77 Depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale jusqu'en 1990, il n'y avait pas eu d'élections libres.

qui préfère se tourner vers les nouvelles élites politiques locales. Celles-ci se regroupent autour de nouveaux partis politiques, dont certains avaient existé avant et pendant la Deuxième Guerre mondiale. La compétition électorale entraîne avec elle un discours populiste parmi les nouveaux partis, dont la plupart reposeront à la fois sur le populisme[78] et sur le nationalisme.

Le 1er janvier 1990, le changement est en marche. Sous la direction des communistes réformateurs réunis autour d'Ante Marković, qui est alors à la tête du gouvernement fédéral, la Yougoslavie entame la transition vers l'économie de marché à l'instar de la Pologne. Le passage du système socialiste autogestionnaire au système capitaliste est alors en route et toutes les réformes qui vont dans ce sens sont mises en oeuvre. Cependant, au niveau des républiques, les nouvelles forces politiques vont essayer de « *torpiller* » les autorités fédérales. Freiner les réformes économiques ou bien s'y opposer devient dès lors un enjeu politique. Ceci est d'autant plus facile que la Ligue des communistes est divisée par républiques et que le gouvernement fédéral n'a pas les moyens d'imposer ses décisions au niveau local. L'affaiblissement de la fédération est donc apparu avant l'émergence du multipartisme. Comme le souligne Janoš Kiš, « *la décommunisation c'est le collapse du fédéralisme* »[79]. Notre étude permettra de cerner les liens entre ces deux phénomènes.

L'éclatement de la Yougoslavie et les dix dernières années de guerre ont en effet succédé à dix ans de stagnation économique. Dans ce contexte, un programme de stabilisation macroéconomique s'imposait. La Yougoslavie en avait déjà connu quelques applications, mais les blocages des réformes furent à chaque fois trop forts[80]. Les républiques s'opposant de plus en plus systématiquement à un pouvoir fédéral central soupçonné de partialité, les questions politiques et nationales dominaient le débat politique dans un contexte de crise économique.

Ont-elles fait échouer les réformes en cours ? La question mérite d'être posée car la perte de la légitimité de l'Etat fédéral, tout comme la victoire au niveau des républiques de forces politiques anti-communistes lors des premières élections libres depuis la Deuxième

---

[78] Dominique Colas donne la définition suivante du « *populisme : Idéologie qui privilégie le peuple comme valeur et objet de la politique* », in Colas Dominique, *Dictionnaire de la pensée politique*, Paris, Larousse, 1997, p. 205.

[79] Conférence de Janos Kis à l'IEP de Paris, le 19 mai 1993.

[80] Cette rigidité institutionnelle du pays était aussi engendrée par le fait que les banques pouvaient créer des entreprises et vice-versa. Des liens étroits s'étaient donc établis entre les banques et les entreprises, facilitant la distribution des crédits. Avec la mise en place de politiques monétaires rigides dans le cadre de la stabilisation macro-économique, ce système décentralisé de « subventions » s'est transformé en crédits entre les entreprises et les banques. Ce système était opérationnel au niveau local et le pouvoir fédéral central n'avait pas les moyens d'intervenir.

Guerre mondiale en 1991, montre clairement que les transitions politiques et économiques se mettaient en place au moment même où les structures de l'Etat se désintégraient.

Juan Linz et Alfred Stepan expliquent que dans un Etat multinational confronté à des tendances centrifuges, il est très important que les premières élections démocratiques soient d'abord organisées sur la totalité de son territoire[81]. Dans le cas yougoslave, les premières élections libres n'ont pas eu lieu à l'échelle fédérale, mais à des dates différentes dans chacune des républiques, renforçant ainsi la légitimité des élites républicaines et nationalistes, ainsi que l'émergence d'un grand nombre de partis ethniques.

Comme l'analyse Robert Hayden[82], ces élections ont été l'occasion de revendiquer les intérêts de la majorité ethnique dans chaque république. La désintégration du centre, c'est-à-dire du pouvoir fédéral, a mis en exergue les notions de nationalité, de citoyenneté et de peuple constitutif. L'Etat successeur se définissant comme celui de l'ethnie majoritaire, il relègue les autres citoyens au statut de minorité nationale. Or, personne ne veut se considérer comme minorité. La fin du communisme marque aussi l'avènement des partis ethniques et la disparition de la multiethnicité en politique.

Une question inverse mérite d'être posée : la crise économique qui précédait ces élections libres a-t-elle accéléré le processus de désintégration politique? Il est tentant de répondre par l'affirmative à cette question, puisque la crise économique yougoslave était présente depuis longtemps et la population avait majoritairement perdu confiance dans le pouvoir politique communiste, depuis la mort de Josip Broz Tito, en 1981. Mais comment expliquer alors le déclenchement de la guerre en Yougoslavie, au moment même où la situation économique semblait s'améliorer et où la transition portait ses fruits en 1990 : les salaires atteignant alors des niveaux proches de ceux de l'Espagne ou de la Grèce, avec une inflation entièrement maîtrisée, si ce n'est par le primat du politique.

Les nationalismes dans l'espace yougoslave

Les projets nationalistes ont trouvé un large écho, alors même que des transformations profondes du système économique ont eu lieu. Selon Ernest Gellner, « *le nationalisme est essentiellement un principe qui exige que l'unité politique et l'unité nationale se*

---

81 Voir Linz Juan et Stepan Alfred, « Polical Identities and Electoral Sequences : Spain, the Soviet Union and Yugoslavia », in *Daedalus*, vol. XL, n° 121, 1992, pp. 15-20.

82 Voir Hayden Robert, « Imaginied communities and the real victims : Self-determination and ethnic cleasing in Yugoslavia », in *American Ethnologist*, 23 (4), 1996, pp. 783-801.

recoupent »[83]. Cette définition, reprise par Eric Hobsbawm[84] peut s'appliquer au cas yougoslave. En effet, 1990 est l'année de l'émergence du multipartisme et de la disparition de la Ligue des communistes de Yougoslavie. Si les nouvelles élites politiques connaissent un réel succès, c'est parce qu'elles incarnent pour la majorité de la population la promesse d'un changement[85]. Elles manipulent avec plus ou moins d'habileté les mythes et les symboles à des fins politiciennes en faisant appel à la mémoire collective. Les périodes héroïques du passé des uns sont perçues comme des provocations ou des menaces par les autres. Les nouveaux partis usent et abusent de cette réappropriation.

Les noms des rues et des villes sont changés par de nouveaux mots et de nouveaux signes. La liste des signes renvoyant au passé serait trop longue. A ce sujet, Guy Desolre souligne : « *Le symbolisme permet de faire passer des événements du passé pour contemporains. Ainsi le symbolisme peut-il avoir pour rôle de fonctionner comme anti-mémoire ou pseudo histoire, refoulant la véritable mémoire historique. Si la mémoire définit l'homme, la mémoire historique définit la nation* »[86]. Durant la période étudiée, cette référence à la mémoire collective sera constante. Notons que la transmission des traumatismes de guerre entre générations est un phénomène répandu en ex-Yougoslavie et que dans ce contexte, la manipulation de la mémoire collective est d'autant plus facile et dangereuse.

L'éclatement de la Yougoslavie voit la création de nouvelles entités étatiques confrontées à de sérieux problèmes : conflits, arrivée de vagues de réfugiés, augmentation de la pauvreté, disparition des acquis sociaux, départ des jeunes, délabrement des systèmes éducatifs, corruption et omniprésence de l'économie informelle. Durant cette décennie, les guerres et la misère offrent un paysage de désolation et d'horreur aux médias qui affluent dans la région et diffusent à usage interne ou externe des images terribles et insoutenables qui renvoient à l'impuissance des acteurs internationaux et des intellectuels. Face aux massacres et aux flots de réfugiés, la mise à mort de la Yougoslavie nous oblige à ouvrir les yeux et soulève de nombreuses questions dérangeantes : Pourquoi l'Union européenne s'est-elle

---

83 Gellner Ernest, *Nations and Nationalismus,* Oxford, Blackwell, 1983, p. 3.

84 Hobsbawm Eric, *Nations et nationalisme depuis 1780 : programme, mythe, réalité*, Gallimard, Paris, 1996, p. 20.

85 Concernant la notion de changement, voir Mendras Henri, *Le changement social : tendances et paradigmesl*, Paris, Armand Colin, 1983, 284 p.; Tocqueville (de) A., *L'Ancien Régime et la Révolution*, in *Œuvres complètes*, tome II, Paris, Gallimard, 1952, 359 p. ; Weber Max, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Plon, 1967, 340 p.

86 Desolre Guy, « Les sanglantes transitions de l'ex-Yougoslavie », *op.cit.* L'auteur précise : « *Il est difficile de dire si ce sont les manipulations de l'opinion publique qui permettent de mobiliser les masses derrière des symboles ou si, au contraire, c'est un « trop plein » de symbolisme dans la culture d'un peuple qui permet à celui-ci d'être plus aisément manipulé. Mais il est certain que la presse et les autres médias jouent un rôle éminent dans la manipulation des masses* (...) », p. 134.

révélée incapable de résoudre les conflits sur son continent ? Comment, à la fin du XX^{ème} siècle, des populations entières découvrant l'ouverture démocratique ont-elles pu accepter d'adhérer à des partis nationalistes et populistes et suivre des hommes qui prônaient la haine de l'Autre ?

La manipulation de la mémoire collective peut permettre d'expliquer partiellement ce phénomène. Elle a été en effet une des premières armes utilisées par les nouveaux partis politiques qui ont émergé en 1990. Si le devoir de mémoire est un devoir de ne pas oublier, la répétition des frustrations, des blessures et des souffrances a été déplacée vers le champ politique. Comme le souligne Paul Ricoeur, « *ce qui ne doit pas être perdu de vue, c'est que le jugement historique vient à son tour s'inscrire dans la mémoire collective* »[87]. Or, il est question ici de mémoires collectives qui se superposent sur un même territoire avec une collision de jugements historiques. La réappropriation du passé par les nouvelles élites politiques serait rendue possible en raison d'un phénomène de « *dégel du communisme*»[88]. Or, la référence au passé n'a jamais cessé d'habiter la sphère politique en ex-Yougoslavie. Le travail de mémoire permettait de véhiculer des valeurs communes et communistes héritées de la Deuxième Guerre mondiale, comme celles de « *bratstvo i jedinstvo* » (fraternité et unité). Cela permettait aussi de valoriser l'idéologie communiste et de la transmettre. Dans ce processus, on reconnaissait la légitimité de cette vision supranationale et l'infériorité des valeurs des courants nationalistes qui avaient participé à la guerre civile durant la Deuxième Guerre mondiale et collaboré avec l'occupant.

Selon Charles Tilly, « *la guerre fait l'Etat et l'Etat fait la guerre* »[89]. La RSFY s'est effectivement construite durant la guerre, mais l'après-guerre fut une guerre permanente contre l'ennemi d'hier. « *Politiquement l'ennemi est une collectivité qui met en question l'existence d'une autre collectivité* »[90], explique Julien Freund. Une typologie des ennemis fut établie par les communistes, parmi lesquels les ennemis internes, officiellement « *ennemis absolus* »[91] de la Deuxième Guerre mondiale étaient considérés comme extrêmement

---

87 Ricoeur Paul, « Entre la mémoire et l'histoire », in *Transit* n° 22, Institut für die Wissenschaften vom Menschen, 2002, p. 5.

88 La théorie du « gel communiste » explique que le communisme a gelé les haines ethniques. Voir à ce sujet Freeman Oliver, « La société, cette grande absente. Essai critique sur les analyses occidentales du nationalisme post-communiste », in *Balkanologie*, juillet 1997, 1 (1), p. 6.

89 Tilly Charles, « Reflection on the History of European State-Making », in Charles Tilly (éd.), *The formation of National States in Western Europe*, Princeton, Princeton University Press, 1975, 711 p.

90 Freund Julien, *L'essence du politique*, Paris, Dalloz, 2004, p. 492.

91 *Ibid.*, p. 499. L'auteur précise : « (...) *tant que l'élément politique reste prédominant, l'ennemi garde en général sa grandeur d'homme parce qu'il est reconnu. Il en va tout autrement lorsque les autres facteurs ou l'un d'entre eux acquièrent la suprématie, par exemple lorsqu'une civilisation conspire à réduire, voire à faire*

dangereux. La période de la Deuxième Guerre mondiale est à ce titre essentielle pour la compréhension des dynamiques politiques des décennies suivantes. C'est d'ailleurs à ce moment-là que sont jetés les fondements du futur Etat yougoslave.

Quarante-cinq ans plus tard, pour reprendre le terme de Claus Offe, on voit une « *ethnification* » de l'espace politique

> « *dont les principales caractéristiques sont les suivantes : les questions territoriales sont élaborées en fonction de la plus grande homogénéité ethnique ; les droits et les privilèges des citoyens dépendent de leur affiliation ethnique ; les partis politiques et associations sont formés au nom du bien être d'une communauté ethnique aux dépens des autres ; les questions ethniques prennent le dessus sur les problèmes politiques de classe* »[92].

Il importe de comprendre quels sont les mécanismes qui ont permis l'apparition de ce phénomène. La simultanéité entre les processus d'«*ethnification de l'espace politique* » et de transformation du post-communisme pose, en outre, la question de leur interaction. Comment en effet parler de démocratisation dans un contexte où l'on voit émerger ce que Max Weber nomme « *l'honneur ethnique* », c'est-à-dire « *la conviction* (...) *de l'excellence de ses propres coutumes et de l'infériorité des coutumes étrangères* » [93] ?

La fragilité du fédéralisme

Dans l'espace yougoslave, les grandes transformations politiques se sont principalement effectuées pendant des périodes de guerres. Ainsi, le passage du capitalisme au communisme[94], ou la « *révolution* » selon le terme employé par les partisans de J. B. Tito, a eu lieu pendant et à la fin de la Deuxième Guerre mondiale. En 1989, les transformations qui vont dans le sens inverse, ne reposent pas au départ sur une « *révolution* ». Le terme employé

« dépérir » la politique. Alors commence le règne de la démesure et même de la démence, parce que l'ennemi devient absolu ou total ».

92 Offe Claus, *Varieties of transition, The East European and East German Experience*, Cambridge, The MIT press, 1997, p. 51. On retrouve cette analyse dans la thèse de doctorat de Masson Diane, « La construction des systèmes politiques en Serbie et en Croatie (1989-1995), De l'ethnification de l'espace politique à l'utilisation politique de la guerre », *op. cit.*, p. 13.

93 Weber Max, *Economie et société. L'organisation et les puissances de la société dans leur rapport avec l'économie*, (Tome 2), Paris, Plon, 1995, pp. 131-132.

94 Passage également de la monarchie parlementaire au système communiste.

par T. Garton Ash est d'ailleurs celui de « *réfolution* »[95]. Peu d'auteurs avant 1989 élaborent des stratégies de restauration du capitalisme. Il serait presque tentant de dire que cette transition à rebours résulte d'un consensus entre des organisations financières internationales et des gouvernements communistes réformateurs qui n'imaginent pas la fin du pouvoir communiste. Pour eux, il s'agit tout au plus de rectifier les imperfections de ce système sans instaurer le capitalisme. Les communistes réformateurs trouvent avec M. Gorbatchev les termes de « *Glasnost* » et de « *Perestroïka* » (reconstruction) au milieu des années 1980. Ce terme est censé fournir une solution idéologique permettant un changement sans rupture avec le système en place. Les communistes réformateurs russes envisagent également une « *maison européenne commune* » entre l'URSS, les pays de l'Europe de l'Est et la CEE.

En Yougoslavie, ce sont ces mêmes communistes réformateurs semblables à leurs homologues russes qui mettront en œuvre la transition vers le capitalisme. Une transition donc avant tout économique, presque technique, impulsée par le haut. Il s'agit alors de s'attaquer aux problèmes économiques sous-jacents, comme l'inflation et la pénurie par la mise en œuvre de réformes, qui avaient déjà fait leurs preuves en Amérique Latine. On y a simplement ajouté des réformes plus profondes comme la privatisation, sans trop savoir quels en seraient les effets. Pourtant, le caractère irréversible du processus en cours est bien établi.

En outre, les communistes réformateurs comprennent mal et tardivement qu'une autre transition a lieu parallèlement, la transition politique. Ces deux transitions, économique et politique sont pourtant imbriquées. Les communistes yougoslaves n'ont pas réussi à mettre en œuvre une « *révolution négociée* », comme ce fut le cas avec la Table ronde en Pologne, qui permit une transmission du pouvoir vers de nouvelles forces politiques sans conflits. Pourquoi cela ne fut-il pas possible ? A la différence de la Pologne, c'est un gouvernement fédéral qui en Yougoslavie met en œuvre la transition, ce qui rend la situation plus complexe. De plus, même s'il s'agit ici selon D. Sidjanski, « *d'un fédéralisme centralisé, qui n'a de fédéraliste que la forme extérieure* »[96], il n'en reste pas moins que le pouvoir fédéral est partagé entre plusieurs instances[97] et que les rapports entre les républiques et la fédération sont difficiles. C'est un fédéralisme dont les propriétés fragiles demeurent depuis sa création par les communistes pendant la Deuxième Guerre mondiale. En effet, dans la Constitution de 1946,

---

95 Timothy Garton Ash a décrit ainsi le mélange réforme-révolution pour décrire les événements de Varsovie et de Budapest. Il s'agissait de réformes venues d'en haut en réponse aux pressions venues d'en bas en faveur d'une révolution.

96 Sidjanski Dušan, *L'avenir fédéraliste de l'Europe* : la Communauté européenne, des origines au traité de Maastricht, Publications de l'Institut universitaire d'études européennes, Genève, PUF, 1992, p. 262.

97 Le Conseil exécutif fédéral, la Présidence collégiale fédérale, l'Assemblée fédérale (cette instance est désignée dans les publications françaises comme Parlement fédéral), la Chambre des républiques et provinces.

largement inspirée de la Constitution soviétique, le droit à la sécession est inscrit dans l'article premier. Néanmoins, ce droit n'était pas perçu comme un danger et n'avait aucune chance d'être invoqué sous le système communiste.

2.- Trois notions clefs : transitions, désintégrations, reconstructions

La désintégration de la RSFY et le processus de reconnaissance internationale des anciennes républiques comme Etats successeurs, comme les conflits liés à l'émergence de nouveaux Etats, sont indissociables de leur passage du système socialiste à un système capitaliste. Même si l'on peut admettre que la transition de l'ancienne fédération dominée par les communistes réformateurs a avorté en 1990-1991, elle ne correspond pas à un moment figé qui s'arrête avec la prise de pouvoir des nouvelles élites locales et la disparition du système communiste. Bien au contraire, on trouvera dans les programmes économiques et politiques des nouveaux gouvernements, quelles que soient leurs orientations politiques, des similitudes avec le programme économique qui a été appliqué par les communistes réformateurs au début de l'année 1990. Les différents plans de stabilisation macroéconomique mis en œuvre dans tous les pays issus de l'ex-Yougoslavie après 1991 illustrent cette situation. D'autre part, la reconstruction n'est pas indépendante de la transition et il convient d'analyser les liens entre ces deux processus. Ainsi les trois notions clefs : transitions – désintégrations – reconstructions, ne sont pas considérées dans cette thèse comme des notions indépendantes les unes des autres.

Il s'agira donc d'en cerner les interactions. La voie choisie par la Yougoslavie en 1948, puis dans les décennies qui ont suivi, a placé ce pays dans une situation particulière en Europe de l'Est : entre décentralisation[98] et centralisme[99] politique exercé par le parti communiste au pouvoir. Dans les années 1980, dans une situation de non coordination entre les républiques sur les questions institutionnelles, le Conseil exécutif fédéral, c'est-à-dire le principal organe

---

98 «*Décentralisation (dr. adm.) : Système d'administration consistant à permettre à une collectivité humaine (décentralisation territoriale) ou à un service (décentralisation technique) de s'administrer eux-mêmes sous le contrôle de l'Etat, en les dotant de la personnalité juridique, d'autorités propres et de ressources* », *in* Guillien Raymond, Vincent Jean (éd.). *Lexique des termes juridiques, op. cit.*, 2003, p. 185.

99 La notion de centralisme découle ici du « *centralisme démocratique (dr.const.) : Principe directeur de la structure des partis communistes. Ce principe signifie : a) élection de tous les organes dirigeants du parti, de la base au sommet; b) compte rendu périodique de gestion devant les militants; c) discipline rigoureuse (interdiction des fractions) dans le parti et subordination de la minorité à la majorité; d) obligation stricte pour les organismes inférieurs d'appliquer les décisions des organismes supérieurs. Les points a) et b) représentent la partie démocratique du système, les points c) et d) la partie centraliste* », *Ibid.*, p. 93.

du pouvoir fédéral, dominé par les communistes réformateurs entre 1989 et 1991 a eu du mal à obtenir un consensus pour la poursuite des réformes économiques nécessaires à la transition.

a) Transitions

Selon des auteurs comme C. Offe[100] ou encore R. Dahrendorf[101], les pays d'Europe de l'Est connaissent après 1989 une triple transition. Pour ce dernier, il s'agit d'une transition politique, d'une transition économique et d'une transition de la société civile. Dans le cas yougoslave, il est nécessaire d'ajouter une quatrième transition : la transition vers l'Etat-nation[102]. La transition vers l'Etat-nation s'effectue ici dans le cadre de la désintégration du cadre fédéral de la RSFY et d'une incapacité des acteurs extérieurs à définir une politique cohérente. B. Badie et M.C. Smouts expliquent cela de la façon suivante :

> « *Lorsque l'Etat-nation triomphe en Europe, avec notamment les traités de Westphalie (1648), il se forge alors un système international de fait qui ne résulte que de la composition d'ordres politiques émanant de dynamiques internes. Indépendant du système international dans son invention, l'Etat a en revanche, profondément marqué celui-ci, jusqu'à le constituer à son image. A cette antériorité de l'Etat, le système international doit d'être devenu un système d'Etats-nations. Les principaux attributs de la logique étatique se retrouvent, en effet, comme composantes du jeu international contemporain : territorialité, souveraineté, sécurité* »[103].

La plupart des analyses sur les transformations du post-communisme au début des années 1990 supposaient implicitement l'existence d'un point de départ et d'un point d'arrivée définis et opposés l'un à l'autre, un passage du régime communiste à la démocratie

---

100 Voir Offe Claus, « Vers le capitalisme par construction démocratique ? La théorie de la démocratie et la triple transition en Europe de l'Est », in *Revue française de science politique*, 42 (6), décembre 1992, pp. 923-942 [traduction en français de l'article « Capitalism by Democratic Design ? : Democratic Theory Facing the Triple Transition in East Central Europe », publié dans *Social Research*, 58 (4), hiver 1991, pp. 865-902] ; *Les démocraties modernes à l'épreuve*, Paris, L'Harmattan, 1997, 350 p. Voir le chapitre 8, « Le dilemme de la simultanéité. Démocratisation, économie marchande et politique territoriale en Europe de l'Est », pp. 273-295.

101 Concernant la notion de triple transition voir également Dahrendorf, Ralf, *After 1989. Morals, Revolution and Civil Society*, Londres, Macmillan Press Ltd, 1997, 179 p.

102 « *Etat-nation : Forme politique où les frontières territoriales politiques et celles d'une population possédant une certaine homogénéité culturelle, religieuse, linguistique coïncident. L'Etat-nation s'oppose à l'empire*», in Colas Dominique, Dictionnaire de la pensée politique, Paris, Larousse-Bordas, 1997, p. 97.

103 Badie Bertrand, Smouts Marie-Claude, *Le retournement du monde. Sociologie de la scène internationale*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1999, p. 13.

et d'un système économique planifié à une économie de marché[104]. La transition a été ainsi réduite à un transfert institutionnel, un processus sans historicité qui supposerait l'émergence de nouveaux acteurs. Les réalités de l'espace yougoslave montrent tout ce qu'une telle vision peut avoir d'illusoire et incitent à repenser la transition comme un processus de décomposition et de recomposition, enraciné dans l'Histoire et porté par des acteurs. Selon le sociologue Mladen Lazić :

> « *La thèse originelle de la transition impliquait une réintégration plus ou moins directe et inéluctable des sociétés temporairement déviantes dans le cours unique et progressif de l'histoire capitaliste moderne par l'instauration d'une démocratie et d'une économie de marché moderne. Elle a été largement critiquée en raison de sa conception simpliste, linéaire et déterministe de l'histoire* »[105].

Il s'avère donc nécessaire de comprendre les spécificités historiques des sociétés en transformation. Ces spécificités ont été mises en avant par l'approche de la *Path-dependency*[106], qui a été utilisée pour permettre la compréhension des réussites et des échecs dans le processus de transition. Cette approche met également en relief la question du changement organisationnel en intégrant non seulement le rôle du passé mais aussi celui des cultures organisationnelles. Selon M. Lazić, elle « *comportait plusieurs inconvénients majeurs : l'insistance démesurée sur les spécificités des différentes « trajectoires », la sous estimation de l'influence directe des institutions occidentales (nationales et internationales, politiques et, surtout, l'insistance sur le cadre national qui a conduit à négliger la tendance majeure du capitalisme contemporain, à savoir la mondialisation* »[107]. Et d'ajouter : « *Rappelons ici que la conception de l'Histoire à moyen terme défendue par les auteurs adeptes de la thèse de la path-dependence a été complétée, dans une perspective plus longue, par la thèse du « conflit des civilisations de Huntington* » ». Ces deux thèses mettent en effet toutes les deux en avant le passé comme facteur explicatif des crises contemporaines.

---

104 Voir Pridham Geoffrey (éd.), *Transitions to Democracy. Comparative Perspectives from Southern Europe, Latin America and Eastern Europe*, Aldershot, Dartmouth, 1995, 639 p.

105 Lazić Mladen, entretien réalisé à Paris le 10 juin 2005.

106 Les termes de *path-dependency* et de *path-dependence* sont traduits en français par « *l'approche de la dépendance du sentier* ». A ce sujet, voir Dobry Michel, « Les voies incertaines de la transitologie : choix stratégiques, séquences, hstoriques, bifurquations et processus de *path dependence* », in *Revue Française de Science Politique*, vol. 50, n°4-5, août-octobre 2000, pp. 585-614. Voir également Boehle D., « Internationalisation : An issue Neglected in the Path-Dependency Approach to Post-Communist Transformation », in Dobry Michel (dir.), *Democratic and Capitalist Transitions in Eastern Europe*, Dordecht, Kluwer Academic Publishers, pp. 235-261.

107 Lazić Mladen, «Les obstacles au processus de transformation en Serbie », in *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, vol. 35, mars-juin 2004, p. 18.

La problématique des liens entre les dimensions internationales et locales de la transition a été étudiée par de nombreux auteurs[108]. Par contre, l'étude des relations entre les aspects économiques et politiques lors de l'application des réformes est relativement peu traitée au début de la transition[109]. Des auteurs comme les économistes J. Kornaï[110] ou J. Stiglitz [111], prix Nobel d'économie, insistent simplement sur la nécessité pour l'Etat qui met en oeuvre les réformes de bénéficier d'un soutien de la population. Les politologues, quant à eux, n'abordent pratiquement pas cette question. Pourtant, la récupération politique des effets négatifs des programmes de stabilisation économique a été omniprésente dans l'espace yougoslave.

Le débat sur l'importance de la prise en compte simultanée des réalités politiques et économiques a été relancé bien plus tard par le chef économiste de la Banque mondiale en 1999, Joseph Stiglitz. Ce dernier attaque ce qu'il appelle le « *consensus de Washington* »[112] et explique qu'il aurait fallu que les réformes se fassent plus en douceur[113]. Au-delà de cette constatation ouvrant le débat entre « *la thérapie de choc* »[114] et « *le gradualisme* »[115] qui partagea de nombreux économistes au début des années 1990, il importe de comprendre le contexte dans lequel « *le consensus de Washington* » est apparu.

La théorie économique néo-classique met en place l'institution du marché en tant que paradigme qui a le mérite de résoudre l'ensemble des problèmes économiques. Cette théorie est fondée sur la rationalité individuelle, l'équilibre et les relations entre les marchés. Elle ne prend pas en considération la perception du temps par les acteurs. Cette analyse qui développe un ensemble de théorèmes démontrant la supériorité de la libre entreprise et de la concurrence

---

108 Voir Pridham Geoffrey, Vanhanen Tatu (éd.), *Democratization in Eastern Europe. Domestic and international perspectives*, London, New York, Routledge, 1994, 274 p. ; Whitehead Laurence (éd.), *The international dimensions of Democratization*, Oxford, Oxford University Press, 1996, 431 p. ; Pridham Geoffrey, Herring Eric, Sanford George, *Building democracy ? The International Dimension of Democratisation in Eastern Europe*, Londres, Washington, Leicester Univeristy Press, 1994, 202 p.

109 Voir Morlino Leonardo, *Democracy between consolidation and crisis*, Oxford, Oxford University Press, 1998, 390 p.

110 Kornaï János, *Du socialisme au capitalisme, l'exemple de la Hongrie*, Paris, Gallimard, 1990, 225 p.

111 Stiglitz Joseph, *The Economic Role of the State*, Oxford, Blackwell Publishers, 1989, 178 p.

112 Le « *consensus de Washington* » est caractérisé par la nécessité de mettre en œuvre les réformes suivantes afin d'instaurer un cadre économique stabilisé : « *1 / Discipline fiscale, 2/ Réorientation des dépenses publiques, 3/ Réforme fiscale, 4/ Libéralisation financière, 5/ Fixation d'un taux de change unique et compétitif, 6/ Libéralisation du commerce extérieur, 7/ Suppression des obstacles aux investissements directs étrangers, 8/ Privatisation des entreprises publiques, 9/ Déréglementation de la concurrence, 10/ Sécurisation des droits de propriété* », D'après Williamson John, *Latin American Adjustment : How much Happened ?*, Washington D.C., Institute for International Economics, 1999, p. 21.

113 Blanchard Olivier, *Les leçons de la transition à l'Est*, Paris, Editions économiques, juin 1999, p. 39.

114 Thérapie de choc : Application simultanée de la stabilisation macroéconomiques et des réformes de la transition économique.

115 Gradualisme : Application par étapes espacées dans le temps des réformes de la transition économique.

est devenue « la théorie standard ». L'apogée de cette théorie peut être située à la fin des années 1980 et au début des années 1990. Selon Julien Vercueil, ceci s'explique par

> « *l'interconnexion progressive des marchés financiers qui accentue le caractère irréversible des évolutions institutionnelles touchant la sphère monétaire et tend à constituer, pour la première fois de l'Histoire, un marché véritablement mondial dans lequel le politique ne joue plus le rôle dominant. Au sein des Etats-nations, les gouvernements se dessaisissent, dès lors, d'un grand nombre de leviers d'action sur les activités économiques et sociales tout en ouvrant progressivement les frontières à la concurrence internationale. Ce mouvement s'est effectué à l'initiative des pays anglo-saxons, où l'influence de la théorie standard est plus perceptible* »[116].

Ainsi, « *le consensus de Washington* »[117] a donné lieu à un ensemble de préceptes en matière de politique économique, préconisés par le FMI et appliqués dans les pays en transition qui étaient en relation avec cette institution. Il s'agit de réformes qui permettent de donner trois objectifs au processus de transition : augmenter l'efficacité des activités économiques ; assurer la dimension financière des réformes par un équilibre des soldes publics et extérieurs et une inflation faible ; assurer un soutien politique aux réformes par le caractère irréversible de celles-ci dans un contexte de démocratisation. Les mesures qui permettent d'atteindre ces objectifs sont la libéralisation des activités économiques, la stabilisation macroéconomique qui permet d'éviter la croissance de la masse monétaire et la restructuration qui suppose l'instauration de nouveaux comportements des agents économiques par la privatisation.

Dans tous les pays de la région, on observe de nombreux blocages Dans la sphère économique, ils se caractérisent par des difficultés à mener des politiques économiques bénéfiques pour le plus grand nombre, de difficiles processus de privatisations, l'augmentation du chômage ou encore la faiblesse de la croissance. Dans la sphère politique, on assiste à la montée du populisme, au renforcement du nationalisme et au maintien de l'autoritarisme. Dans ce contexte, le terme de démocratisation doit être utilisé avec prudence. Les transformations économiques et politiques ont lieu ici au même moment. Or, selon Diane Ethier :

---

116 Vercueil Julien, *La « grande transition à l'Est, nouvel espace du capitalisme »*, Contribution au laboratoire Walras, CNRS, 2002, p. 9.

117 Consensus de Washington : Ensemble de préceptes économiques promulgués par les institutions financières internationales pour lutter contre l'inflation et engager un processus de croissance.

« *La libéralisation économique hypothèque nécessairement la consolidation des nouvelles démocraties, car elle accroît les inégalités socio-économiques et réduit les capacités redistributives de l'Etat. Les seuls pays ou les nouvelles démocraties peuvent connaître un processus de consolidation sont donc ceux où la libéralisation économique a eu lieu avant la transition démocratique* (...) *et ceux où la libéralisation économique a eu lieu après une phase de consolidation démocratique* »[118].

Observer les séquences et les phases de changements économiques et politiques sous le prisme de leurs articulations s'avère de ce fait nécessaire. Le rapport du « *temps politique* » et du « *temps économique* » sera donc au centre de ce travail. Il s'agit du temps imparti aux acteurs politiques et du temps nécessaire à la réalisation des réformes économiques. Il s'agit aussi du retard accumulé qu'il est difficile de rattraper. En effet, les termes de « *retard de transition* »[119] ou encore « *transition bloquée* »[120] caractérisent aujourd'hui les pays issus de l'ex-Yougoslavie excepté la Slovénie.

Par ailleurs, notre travail permettra d'analyser les similitudes et les différences de trajectoires de transitions. La conversion, à des degrés divers, des anciennes élites communistes est un trait commun à tous ces pays, tout comme l'émergence de partis constitués sur une base ethnique. Quant aux difficultés économiques, elles sont semblables à celles que connaissent tous les pays de la région : une chute spectaculaire de la production et des politiques économiques d'austérité. Néanmoins, des différences sont apparues. En Bosnie-Herzégovine et au Kosovo, une administration internationale[121] a été mise en place, appelée à perdurer pour de nombreuses années encore. En Serbie, ce n'est qu'avec la chute de Slobodan Milosević après le 5 octobre 2000 et la levée des sanctions internationales que le pays a pu entrer dans une phase de réintégration internationale. En Macédoine, les tensions interethniques entre Macédoniens slavophones et Albanais ont été contenues, principalement par l'action des acteurs internationaux. Enfin, en Croatie, les traces des conflits sont encore présentes dans l'après-Tudjman [122].

---

118 Ethier Diane, « La consolidation de la démocratie : nouveaux questionnements », in *Revue Internationale de Politique Comparée*, vol. 8, n°2, 2001, p. 272.

119 Cette notion a été développée par Vladimir Goati.

120 Le terme de « *transition bloquée* » a été développé par le sociologue Mladen Lazić dans sa contribution au colloque « La réintégration de la Serbie», Centre de Géostratégie, Ecole Normale Supérieure, Paris, mars 2002.

121 MINUK

122 Tudjman Franjo, président de la République de Croatie entre 1990 et 1999.

b) Désintégrations

« *Le corps politique, aussi bien que le corps de l'homme, commence à mourir dès sa naissance et porte en lui*-même *les causes de sa destruction* »[123] écrit J. J. Rousseau. Les termes employés pour désigner la disparition de la RSFY sont variés[124] et reflètent l'explication des causes d'un même phénomène par ceux qui les utilisent. Ainsi, le terme de désintégration fait référence à la fragmentation en plusieurs nouvelles unités étatiques d'un Etat fédéral. Le mot dissolution, utilisé par la CEE, implique quant à lui une disparition plus lente de ce même processus. Il suggère aussi la présence continue de ses particules dans la nouvelle formation. Le mot dépérissement correspond quant à lui à un processus de disparition progressive qui fait référence implicite à la théorie marxiste de l'Etat[125]. Un ouvrage intitulé *La Yougoslavie, un Etat qui a dépéri* du politologue D. Jović[126] paru au même moment à Zagreb et à Belgrade, reprend cette conception[127] pour expliquer « la fin de la Yougoslavie»[128]. D'autres auteurs préfèrent utiliser les termes « *mort de la Yougoslavie* »[129]

---

123 Rousseau Jean-Jacques, *Du contrat social*, Paris, Hachette, 1978, p. 292. L'auteur ajoute : « *Mais l'un ou l'autre peut avoir une constitution plus ou moins robuste et propre à le conserver plus ou moins longtemps* ».

124 Ainsi, le même phénomène est décrit avec les mots : désintégration, désagrégation, dissolution, destruction, dislocation, disparition, dépérissement.

125 Voir Lénine Vladimir I., *Œuvres*, Tome 25, juin-septembre 1917, Paris, Editions sociales ; Moscou, Editions du progrès, 1966. L'auteur note : « *Dans toute l'histoire du socialisme et de la lutte politique, Marx a déduit que l'Etat devra disparaître et que la forme transitoire de sa disparition (passage de l'Etat au non-Etat) sera « le prolétariat organisé en classe dominante. Quant aux formes politiques de cet avenir, Marx n'a pas pris sur lui de les découvrir. Il s'est borné à observer exactement l'histoire de la France, à l'analyser, et à tirer la conclusion à laquelle l'a conduit l'année 1871 : les choses s'orientent vers la destruction de la machine d'Etat bourgeoise. Et quand éclata le mouvement révolutionnaire de masse du prolétariat, malgré l'échec de ce mouvement, malgré sa courte durée et sa faiblesse évidente, Marx se mit à étudier les formes qu'il avait révélées. La Commune est la forme « enfin trouvée » par la révolution prolétarienne, qui permet de réaliser l'émancipation économique du Travail. La Commune est la première tentative faite par la révolution prolétarienne pour briser la machine d'Etat bourgeoise ; elle est la forme politique « enfin trouvée » par quoi l'on peut et l'on doit remplacer ce qui a été brisé* », p. 467.

126 Jović Dejan, *Jugoslavija država koja je odumrla*, (La Yougoslavie, un Etat qui a dépéri), Zagreb, Prometej, Beograd, Samizdat, 2003, p. 23. Cet auteur donne huit causes principales de la désintégration de la RSFY: « *1. la crise économique, 2. « la haine ancestrale », 3. le nationalisme, 4. les différences culturelles entre les peuples de l'ex-Yougoslavie, 5. les changements dans les relations internationales, 6. le rôle de certains individus dans la création et la destruction de l'Etat yougoslave, 7. le caractère pré moderne de l'Etat yougoslave que l'on compare souvent aux empires, à la différence de l'Etat national et 8. les causes structurelles et institutionnelles* ».

127 La notion de « *dépérissement de l'Etat* » (odumiranje države) fut fréquemment utilisée par les communistes yougoslaves pour expliquer les raisons de la décentralisation des fonctions étatiques en RSFY. L'analyse de D. Jović révèle ses limites. Le système communiste reposait en effet sur une décentralisation forte, en donnant un rôle privilégié aux communes. Mais il s'agissait d'une forme de pluralisme sans multipartisme. Ce système était donc à la fois décentralisé institutionnellement et centralisé politiquement.

128 Jović Dejan, *Jugoslavija država koja je odumrla. Uspon, kriza i pad Kardeljeve Jugoslavije*, (La Yougoslavie, un Etat qui a dépéri. L'ascension, la crise et la chute de la Yougoslavie de Kardelj), *op. cit.*, p. 23.

129 Voir Garde Paul, *Vie et mort de la Yougoslavie*, Paris, Fayard, 1992, 464 p.

qui suggèrent une fatalité, voire une fin annoncée. Les termes « *agonie yougoslave* »[130] permettent de souligner quant à eux le caractère maladif et lent d'une disparition. Le mot « *sécession* » implique une action plus rapide et violente, qu'elle soit légitime ou non. Il fut utilisé par le gouvernement de S. Milošević pour désigner la sortie des républiques du nord de la Yougoslavie afin d'affirmer le droit de la RFY à être le successeur de la RSFY. La notion d'effondrement de l'Etat a rarement été utilisée pour désigner la désintégration de la Yougoslavie et n'a que récemment fait l'objet d'études à visées théoriques[131].

Quoiqu'il en soit, la désintégration a suivi trois phases : l'émergence de nouveaux partis au niveau régional, l'apparition de nouveaux agendas politiques et de conflits[132]. C'est un processus qui implique une implosion des structures, de leur autorité et du droit sur lequel elles reposent. Cette implosion, tout comme les périodes de guerre, ne doit pas faire oublier que les nouvelles structures étatiques naissantes reprennent des éléments de l'ancien système. Des liens subsistent donc entre les acquis institutionnels du passé et les politiques menées par les nouveaux gouvernements. Malgré « *la rupture* » avec l'ancien Etat, une certaine continuité des acteurs, convertis ou pas, persiste. Ainsi, en Slovénie, Janez Drnovšek ou Milan Kučan sont d'anciens communistes, tout comme Stipe Mesić et Ivica Račan en Croatie. En Serbie, où officiellement il n'y a pas de « *rupture* » avec la RSFY, la continuité des acteurs avec le régime de S. Milošević est encore plus évidente. Les principaux acteurs des nouveaux Etats ne peuvent donc pas ignorer les mécanismes des « *anciennes* » institutions dont ils prennent le contrôle. Il s'agit alors d'intégrer et de transformer d'anciennes règles et modes de fonctionnement.

Max Weber écrit : « *Nous entendons par Etat une « entreprise politique de caractère institutionnel » (politischer Anstaltsbetreib) lorsque et tant que sa direction administrative revendique avec succès, dans l'application des règlements, le monopole de la contrainte* physique *légitime* »[133]. Dans le cas yougoslave, nous avons pu observer une superposition de

---

130 Voir Lukić Renéo, *L'agonie yougoslave (1986-2003). Les Etats-Unis et l'Europe face aux guerres balkaniques*, Québec, Presses de l'université de Laval, 2003, 613 p.

131 Clément Caty, « Un modèle commun d'effondrement de l'Etat ? Une AQQC du Liban, de la Somalie et de l'ex-Yougoslavie », in *Revue Internationale de Politique comparée*, vol. 11, n°1, 2004, p. 37. L'auteur donne la définition suivante : «*Un Etat effondré est un Etat qui ne peut plus assurer ni sa sécurité interne (1), ni sa sécurité externe sur un territoire donné (2). Il a en outre perdu sa capacité à extraire les ressources et n'est donc plus capable de les allouer (3). Ces deux fonctions (la sécurité et la gestion des ressources) doivent être impossibles à remplir sur une période suffisamment longue (4). En terme opérationnels, cette période a été fixée à une durée d'un an* ».

132 Concernant ces trois phases de la désintégration, voir Sapir Jacques, « Regionalization, Transition and Political economy of desintegration in Russia », EHESS, janvier 1994, p. 7.

133 Weber Max, *Economie et société. Les catégories de la sociologie* (Tome 1), Paris, Editions Plon, 1995, p. 97.

« *revendications du monopole de la contrainte physique légitime* », rendue possible par la superposition constitutionnelle. En effet, en 1990 et 1991, sur le même territoire, plusieurs structures étatiques s'arrogent des droits selon des Constitutions propres. Or sur de nombreux points essentiels, comme sur les frontières ou les droits nationaux, ces Constitutions sont en contradiction. Ainsi, selon la Constitution de 1974, on note une différence entre les frontières extérieures de l'Etat yougoslave et les frontières intérieures entre les républiques. En effet, l'armée fédérale yougoslave doit garantir la sécurité des frontières extérieures tandis que les frontières intérieures sont considérées comme des « *frontières administratives* » ouvertes.

Par contre, selon les nouvelles Constitutions des républiques, les frontières intérieures deviennent également des frontières extérieures et leur sécurité relève des nouvelles forces armées locales. « *Un des problèmes majeurs de la transition à la démocratie dans l'espace post-communiste est celui de la territorialisation du politique* », écrit J. Rupnik, et ajoute : « *Quelle que soit la réponse donnée à la question de savoir si l'Etat-nation est le cadre privilégié de la démocratie, il reste que la légitimation du cadre étatique est la précondition de la transition démocratique* »[134].

La désintégration de l'Etat s'est accompagnée ici d'un processus de fragmentation territoriale où les Etats républicains et l'Etat fédéral ont pu légitimer la violence. Dans ce contexte, « *la précondition de la transition démocratique* »[135] n'était pas acquise. Plus largement, pour décrire les processus de désintégration dans l'espace yougoslave, le plus simple est de distinguer plusieurs axes s'emboîtant et s'articulant les uns aux autres. En premier lieu, on constate une crise des figures identitaires de l'Etat commun, c'est-à-dire de la fédération. Ensuite, on assiste à la transformation des républiques en Etats souverains, et donc à l'émergence de nouvelles compétences. Dans ce processus, le rapport entre le centre et la périphérie change brusquement[136]. La désintégration ne s'arrête pas là, elle continue suivant des phases de violences et de négociations, tout au long de la décennie étudiée et se poursuit au-delà. Ce processus implique également une dimension internationale. Cela a des implications d'ordre juridique, tant du point de vue du droit constitutionnel que du droit international. Les causes et les conséquences de la désintégration sont multiples : politique,

---

134 Rupnik Jacques, « Le système politique à l'épreuve de la transition », in *L'Autre Europe*, n° 28-29, L'âge d'Homme, 1994, p. 42.

135 Voir Pridham Geoffrey, Gallagher Tom (éd.), *Experimenting with Democracy. Regime Change in the Balkans*, Londres, New York, Routledge, 2000, 282 p.

136 Ainsi, les régions ou les communes, ayant déjà de fortes attributions en RSFY portent désormais leurs regards vers de nouveaux centres de décisions dès la reconnaissance internationale des nouveaux Etats.

économique, institutionnel et culturel. On ne saurait donc se limiter à une seule grille de lecture.

Les nouveaux Etats se construisent sur le modèle de l'Etat-nation et sont en crise eux-aussi. Certains sont en proie à la désintégration, comme la RFY. La crise de l'Etat ne s'interrompra donc pas avec la disparition de la Yougoslavie. L'épuisement des ressources fiscales et le développement de l'économie parallèle contraignent en outre la plupart des nouveaux Etats à trouver des financements de substitution par la prédation des réserves et dépôts privés en devises. Par ailleurs, certains secteurs de l'appareil d'Etat doivent s'autofinancer pour subsister, ce qui ouvre la voie à la corruption, aux privatisations sauvages et au détournement des stocks. La crise de ses fonctions régaliennes empêche également l'Etat d'assurer ses fonctions régulatrices qui dans le cas yougoslave étaient importantes. Ces fonctions sont pourtant sollicitées dans les premières périodes de la transition, alors que l'ensemble de la société est fragilisé.

La plupart des Etats, excepté la Slovénie, sortent affaiblis du processus de désintégration. Cependant, ce tableau sombre mérite d'être nuancé. En effet, des Etats faibles ont montré leur aptitude à rétablir rapidement certaines fonctions régaliennes dont ils avaient en partie provoqué la crise, comme par exemple la stabilisation du dinar en 1994 après une période d'inflation, et à créer des formes de participation politique et de régulation économique. Les crises de l'Etat dans l'espace ex-yougoslave sont loin d'être univoques. La crise des fonctions régulatrices de l'Etat peut dissimuler des renforcements sectoriels, comme « *l'étatisation* » des entreprises socialisées ou l'élaboration de nouveaux modes de contrôle des populations. En ce sens, la crise de l'Etat à travers le processus de désintégration étudié ici, est indissociable de ses redéploiements, c'est-à-dire du réagencement du champ politique dans ses rapports aux autres champs constitués et de l'apparition de nouvelles formes de domination et de contestations politiques. La crise de l'Etat est également présente dans ses formes particulières pour lesquelles différents concepts ont été développés ces dernières années : Etats virtuels, Etats dans l'ombre, Etats *de facto*[137]. Ils sont actuellement cités dans de nombreuses publications mais leurs définitions et leurs contenus restent encore imprécis.

---

[137] Voir Pegg Scott, *International Society and the De Facto State*, Aldershot , Ashgate, 1998, 308 p.

c) Reconstructions

Le processus de reconstruction auquel participent de nombreuses organisations et institutions internationales fait directement référence à une situation d'après-guerre. La Banque mondiale définit ainsi le processus de reconstruction :

> « *Après la cessation des hostilités, la reconstruction post-conflit facilite la transition d'un pays vers la paix durable et soutient son développement socio-économique. La reconstruction se fonde sur un partenariat entre la Banque, le système des Nations Unies, le FMI, d'autres institutions et des donateurs bilatéraux, pour soutenir la transition de la guerre vers la paix, par des interventions intégrées, telles que : l'établissement de partenariats avec d'autres donateurs ; la relance de l'économie par des investissements ; le renforcement des institutions gouvernementales ; la réparation des infrastructures ; la reconstruction des réseaux sociaux ; le ciblage de l'assistance vers des populations ciblées ; la restauration du capital social (par exemple, la confiance entre les personnes) ; le soutien aux opérations de déminage ; la normalisation des emprunts* »[138].

L'analyse du processus de reconstruction s'inscrit dans la compréhension de l'interaction entre les acteurs internationaux et les crises locales. A cet égard, l'entrée en scène des acteurs internationaux s'est effectuée de façon progressive laissant apparaître des hésitations, puis des précipitations. Incapables de trouver des solutions aux conflits, les politiques internationales et en premier lieu européennes se feront « *au cas par cas* ». Pourtant, chaque action face à une crise dans un pays aura des répercussions sur les autres. L'impossibilité de prendre en compte les effets dominos sera une constante. La difficulté à tirer les leçons des erreurs et des échecs est flagrante. Ainsi, même pendant les accords de Dayton à la fin de l'année 1995, après quatre ans de mise en œuvre d'une politique internationale face à la désintégration de la RSFY, la question du Kosovo ne sera pas abordée. D'autre part, ces accords révèlent une contradiction dans la mesure où ils acceptent la partition qui résulte de la guerre et donc la séparation des territoires en entités, mais conservent néanmoins l'intégrité territoriale de la Bosnie-Herzégovine. Comme le précise J.

---

138 Document de travail de la Banque mondiale : « La reconstruction post-conflit », Unité Prévention des conflits et reconstruction, Département Développement social, Washington D.C., Banque mondiale, 2000.

Sharp : « *La question de la réconciliation et éventuellement de l'intégration n'a pas fait l'objet d'une priorité lors de la signature des accords de Dayton* »[139].

Parmi les acteurs internationaux, il importe de distinguer les institutions où prédominent une politique d'adhésion (UE et OTAN), les organisations davantage impliquées dans la reconnaissance étatique (ONU, OSCE, UE) et les organisations internationales à vocation économique (FMI, BERD, Banque mondiale, UE)[140]. A ce sujet, notons que l'UE se retrouve dans ces trois catégories. Tout au long de la décennie étudiée ici, les politiques internationales menées dans la région seront une sorte de laboratoire. En effet, lorsque le programme de transition économique est mis en place le 1er janvier 1990, personne ne peut vraiment savoir quels en seront les effets. De nombreuses organisations internationales vont développer leurs politiques à travers les crises yougoslaves, tout d'abord l'Union européenne avec la mise en place d'une Politique Etrangère et de Sécurité Commune qui se révélera balbutiante. Ou encore l'OTAN qui élaborera sa stratégie d'avenir avec son élargissement vers l'Europe de l'Est en 1999, année anniversaire des cinquante ans de cette organisation s'inscrivant dans le cadre de la disparition du Pacte de Varsovie. L'UE pour sa part développe également une stratégie d'avenir, en matière de sécurité avec la PESC. Le Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est devient à lui seul un organisme dans lequel se retrouvent la plupart des acteurs internationaux.

L'annonce d'un Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est permet d'envisager un vaste processus de reconstruction et propose une vision globale de la région. Une sorte de plan Marshall pour les Balkans qui ne sera pas à la hauteur des attentes des gouvernements des Etats balkaniques[141]. Si l'on employait le terme de désintégration pour signifier la fin de la Yougoslavie, on parle désormais de reconstruction des Balkans ou plutôt d'Europe du Sud-Est. Le glissement du mot Yougoslavie à Balkans et Europe du Sud-Est permet non seulement d'éviter toute suspicion à l'égard d'un éventuel projet de reconstitution de l'ancienne

---

139 Sharp M.O. Jane, « Dayton Report Card », in *International security*, vol. 2, n°3, Harvard University, hiver 1997/1998, p. 115.

140 Au début des années 1990, les grandes organisations dispensatrices d'aides ont encouragé le développement d'instruments de mesures jugés plus fiables pour les avancées démocratiques. Voir notamment United States Agency for International Development (USAID). USAID, « Asia Democracy Program Strategy », Democracy Pluralism Initiative, 1991, manuscrit; Redfern Paul, « Methodology Employed in the Construction of PFI », manuscrit préparé pour le United Nations Development Program (UNDP), 1990. Sur les débats relatifs aux critères d'évaluation des accomplissements démocratiques, on pourra se reporter à Inkeles Alex (éd.), *On Measuring Democracy : Its Consequences and Concomitants*. New Brunnswick, N.J., Transaction Publisher, 1993, 234 p. ; Bollen Kenneth, « Political Democracy : Conceptual and Measurement Traps », in *Studies in Comparative International Development*, n° 25, printemps 1990, pp.7-24 ; Bollen Kenneth, « Issues in the Comparative Measurement of Political Democracy », in *American Sociological Review*, n° 45, juin 1980, pp. 370-390; Vahanen Tatu, *The Process of Democracy*, New York, Crane Russak, 1990.

141 Pourtant le total des coûts de la guerre et de la reconstruction s'élève à environ cent milliards de dollars.

fédération yougoslave, mais aussi d'englober dans ce vaste projet d'autres pays dont l'avenir paraît incertain, en premier lieu l'Albanie. Le nombre d'organisations internationales qui participent à la reconstruction de l'Europe du Sud-Est est impressionnant. L'UE, en tant que premier contributeur de fonds est fortement engagée dans ce processus de reconstruction. Déjà en 1995 et 1996, elle était le principal bailleur de fonds pour la reconstruction de la Bosnie-Herzégovine. En 1999, le processus de reconstruction entre dans une nouvelle phase. Tout d'abord en raison des opérations militaires de l'OTAN contre la RFY. Durant celles-ci, les relations entre l'ONU, l'OTAN et l'UE prennent en effet une tournure particulière. A la différence de la période de 1991 à 1994 durant laquelle ces trois acteurs ont mis beaucoup de temps à coordonner leurs points de vue, on assiste ici à une action commune malgré la position réservée du Conseil de sécurité de l'ONU. Le processus de reconstruction d'après-guerre s'effectue désormais dans un cadre international dans lequel les acteurs extérieurs ont défini des règles, des normes et des principes de conditionnalité. Ainsi, l'attribution de l'aide internationale est conditionnée par l'acceptation de la part des acteurs locaux d'une coopération avec le TPIY[142], la mise en œuvre de l'Etat de droit[143], la participation à la coopération régionale. Elle est également conditionnée par la mise en œuvre de réformes politiques et économiques. Comme l'explique Diane Ethier :

> « *En pratique, les réformes économiques et politiques constituent les conditions prépondérantes de l'aide. Les premières impliquent l'adoption de programmes d'ajustement incluant des mesures de stabilisation à court terme, destinés à résoudre les déséquilibres macro-économiques (inflation, déficits de la Balance des paiements et du budget de l'Etat, réduction du poids de la dette publique extérieure, etc.) et des mesures de changement structurel à long terme axées sur la mise en place d'une économie de marché plus ouverte, extravertie et compétitive. Les secondes supposent la mise en œuvre de transformations juridiques et*

---

142 TPIY (Tribunal Pénal International pour l'ex-Yougoslavie) : Le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY ou TPY) a été créé le 25 mai 1993 par la résolution 827 du Conseil de Sécurité des Nations unies, afin de « *juger les personnes présumées responsables de violations graves du droit humanitaire international commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis le 1er janvier 1991* ». Son siège est situé à la Haye aux Pays-Bas. Le TPIY a plusieurs compétences dont la compétence matérielle. En effet, le Tribunal est mandaté pour poursuivre et juger quatre catégories de crimes : infractions graves aux Conventions de Genève de 1949, violation des lois ou coutumes de la guerre, crimes contre l'humanité et génocide. Le TPIY n'a pas le monopole de la poursuite et de la punition des violations du droit international humanitaire dans l'ex-Yougoslavie. Voir : http://TPIY.org

143 « *Etat de droit : Etat où devrait être respectée une hiérarchie des normes juridiques et, plus particulièrement, où la validité des droits de l'individu est considérée comme première, ce qui implique une limitation de la souveraineté de l'Etat. La formule traduit l'allemand Rechtsstaat apparu au milieu du XIXème siècle, par distinction d'avec l'Etat de police où l'administration dispose de pouvoirs propres sans contrôle*», in Colas Dominique, Dictionnaire de la pensée politique, *op. cit.*, p. 90.

institutionnelles destinées à assurer la bonne gouvernance des administrations publiques, le respect des droits de la personne et la démocratisation du système politique »[144].

La mise en œuvre de ces réformes peut être interprétée de différentes manières. Ainsi, selon Claude Ake,

« *trois points de vue prédominent à cet égard : celui des agences d'aide des pays donateurs, qui considèrent que les réformes politiques sont indépendantes des réformes économiques ; celui des dirigeants gouvernementaux, notamment américains, qui croient que la démocratisation résultera nécessairement des réformes économiques exigées, l'ouverture et l'extraversion du marché étant jugées incompatibles avec le maintien de l'autoritarisme ; celui des nombreux spécialistes qui sont convaincus que la libéralisation économique est un obstacle majeur aux transformations démocratiques* »[145].

Dans une situation de guerre et d'après-guerre, la mise en oeuvre de ces réformes est reléguée au second plan. En effet, le déploiement de l'aide internationale s'effectue à des périodes distinctes : actions humanitaires pendant les conflits, reconstruction d'après-guerre et enfin, soutien aux transformations politiques et économiques du post-communisme. Analyser les différents programmes d'aide dans ces trois contextes permet de comprendre l'adaptation progressive de l'aide à la réalité du terrain et d'en mesurer l'impact. Elle permet aussi de cerner les crises dans les rapports entre les acteurs internationaux et locaux. Comprendre les enjeux et les motivations de l'aide dans l'espace yougoslave permet donc de soulever de nouvelles questions : quels sont les enjeux et les conséquences de l'apparition de nouveaux « protectorats internationaux »?[146] Comment évolueront ces Etats sous perfusion ? Comment les acteurs extérieurs peuvent-ils favoriser la démocratisation dans de tels Etats ?

---

144 Ethier Diane, « La consolidation de la démocratie : nouveaux questionnements », in *Revue Internationale de Politique Comparée, op.cit.*, p. 274.

145 Ake Claude, « Rethinking African Democracy », in Diamond L. et Plattner M.F. (éds), *The global resurgence of Democracy*, Baltimore, The John Hopkins University Press, 1996, pp. 63-76.

146 « *Protectorat : Dér. de protecteur, lat. protector : défenseur, satellite, garde du corps. 1.- (int.). Régime établi (parfois unilatéralement, le plus souvent par traité), selon lequel un Etat (dit Etat protégé), sans perdre son existence ni sa personnalité juridique, confie l'exercice de certaines compétences internes ou internationales à un autre Etat qui s'engage en retour à la protéger contre toute agression extérieure et à lui apporter aide et conseil dans la mise en oeuvre des réformes qu'implique sa modernisation. 2.- (colonial). Autorité exercée par un Etat sur un territoire ne constituant pas lui-même un Etat, sans pour autant qu'il y ait annexion formelle de ce dernier par l'Etat protecteur; l'institution du protectorat a disparu du droit positif contemporain* ».,Cornu Gérard, *Vocabulaire juridique, op. cit.*, p. 698.

3.- Les hypothèses

Dans la première partie de cette thèse, partant de l'analyse des liens entre la transition politique et la transition économique nous chercherons à cerner le processus de désintégration de la fédération et du système politique. Nous partirons de l'hypothèse selon laquelle l'analyse de l'élaboration et de l'application de la transition économique entre les acteurs internationaux et locaux permet d'identifier des décalages, des blocages et des cercles vicieux ayant des conséquences majeures pour la transformation du système politique.

Dans la deuxième partie de ce travail, nous partirons du constat selon lequel les pays issus de la désintégration de la RSFY connaissent des trajectoires de transitions différentes malgré une matrice commune héritée du système communiste. Notre hypothèse concernant la « *triple transition* » évoquée plus haut est que la construction des Etats successeurs surdétermine l'issue de celle-ci.

Une hypothèse complémentaire concernant l'issue de la transition réside dans l'ancrage extérieur : l'exemple des pays d'Europe centrale établit un lien explicite entre la transition puis la consolidation de la démocratie et la perspective d'intégration européenne. A contrario, l'absence ou la faiblesse de cet ancrage externe peut avoir des effets négatifs sur le processus de transition.

Enfin, la troisième partie prolonge l'argument qui précède et explore l'hypothèse selon laquelle le processus de reconstruction permet aux acteurs internationaux de façonner les institutions et la diffusion de normes par le biais de la conditionnalité. Cependant, la diversité des acteurs internationaux n'assure pas la cohérence des politiques suivies. L'effet structurant escompté s'applique de façon inégale suivant le type d'engagement dans la reconstruction et la recomposition politique ainsi que des enjeux pour les élites politiques locales. Il suffit pour s'en convaincre de comparer les situations et les approches dans les « protectorats internationaux » (Bosnie-Herzégovine, Kosovo) qui diffèrent du cas de la Serbie, lui-même différent de celui de la Macédoine et de la Croatie.

4.- La méthodologie et les outils d'analyse

Le sujet étant délimité et les hypothèses soulevées, la question de la méthodologie s'est posée. Ne pas limiter les champs de recherche et les outils méthodologiques sollicités, tel est le premier principe qui a guidé notre recherche. Tout en situant ce travail dans une étude de science politique, certains questionnements et méthodes d'analyses ont été ainsi formulés à

partir de sciences proches, telles que les sciences économiques, l'histoire, la sociologie, l'anthropologie ou le droit. Ce parti pris transversal et interdisciplinaire est au centre de notre démarche et, nous l'espérons peut représenter un apport significatif. Cette pluridisciplinarité était justifiée par l'interaction des domaines théoriques se rapportant au sujet. Bien que la concomitance des transformations liées à la « *triple transition* » soulève la problématique de leurs interrelations, peu d'auteurs s'y sont intéressés. Comme le souligne Diane Ethier :

> « *La majorité des études traitent soit des transformations économiques, soit de la transition démocratique ou encore de la consolidation démocratique. La perpétuation des cloisonnements disciplinaires et théoriques traditionnels entre l'économie et la science politique n'explique qu'en partie cette situation.* (...) *Elle est également due au fait que les spécialistes de la politique comparée, qui ont pendant plusieurs décennies été les seuls à expliquer les relations entre le développement économique et le changement politique à l'aide d'approches structuralistes et néo-marxistes, telle que la théorie de la modernisation, ont délaissé ces dernières au profit d'approches purement politiques, en vue d'expliquer les récents processus de transition démocratique et de consolidation démocratique* »[147].

Le manque de recherches sur les liens entre les dimensions politique, économique, sociale, anthropologique et culturelle des transformations du post-communisme nous a donc incité à construire un cadre d'analyse permettant de cerner les relations entre ces différents aspects. Trois principales difficultés méthodologiques se sont posées.

La première réside dans la difficulté à cerner les rapports de cause à effet entre les différentes composantes de la « triple transition ». « *La causalité est trop confuse pour qu'on puisse en raisonner sur l'exemple de deux boules de billard qui se heurtent avec une belle simplicité* »[148], écrit Paul Veyne. Ainsi, les rapports entre les transformations politiques et économiques relèvent d'une complexité dont la compréhension dépend autant de certains objets conventionnels de la sociologie politique - le vote, la représentation politique, les partis politiques – que d'une analyse macro et microéconomique. De plus, dans les périodes de

---

147 Ethier Diane, « La consolidation de la démocratie : nouveaux questionnements », in *Revue Internationale de Politique Comparée, op.cit.*, pp. 269-270. Voir également Haggard Stephan et Kaufman Robert, *The Political Economy of Democratic Transitions*, Princeton, Princeton University Press, 1995, pp. 4-5.

148 Veyne Paul, *Comment on écrit l'histoire*, Paris, Editions du Seuil, 1971, p. 199. L'auteur ajoute : « (...) *Nous croyons au rapport causal quand nous les voyons se heurter, parce que la logique de ce processus est presque aussi évidente que lorsque nous voyons un clou en chasser un autre ; en revanche nous ne prenons pas le jour pour cause de la nuit, bien qu'elle lui succède on ne peut plus régulièrement* ».

changement de régime que nous étudions, la plupart des catégories opératoires sont redéfinies et réinvesties. Il revient alors au chercheur d'observer ce travail, afin de l'inscrire dans une réalité locale. Le cadre d'analyse, avec ses boîtes à outils initiales, devient ainsi un espace entier à découvrir. Son exploration suppose que l'on se garde de transposer aux acteurs locaux les contenus en circulation dans notre société d'origine, contenus eux aussi variables et mouvants. La politique comparée, comme le soulignent Bertrand Badie et Guy Hermet, n'est pas « *seulement un secteur de la science politique avec ses méthodes propres, ses objets d'analyse et aussi ses auteurs de référence ; elle est également – et peut-être surtout – un mode de questionnement de l'ensemble des phénomènes politiques, une manière de faire progresser l'analyse empirique et la théorie politique dans la totalité des secteurs de la connaissance* »[149].

La deuxième difficulté réside dans la pluralité des processus de transformations dans l'espace de cinq nouveaux Etats. La comparaison s'inscrit là dans un double rapport. D'une part avec la matrice initiale commune et d'autre part entre les nouveaux Etats eux-mêmes. Cette étude comparative implique une dimension assez élargie et un tel cadre peut paraître trop vaste pour la recherche. D'un point de vue méthodologique, la définition d'un tel objet était néanmoins justifiée, tant par l'histoire commune que par la similitude des systèmes institutionnels hérités.

La troisième difficulté concerne les rapports entre les dimensions internationales et locales. Malgré l'abondante littérature sur les organisations internationales et sur les acteurs locaux auxquels elles s'adressent, l'étude de leurs articulations ont fait l'objet de peu de recherches. Pourtant, dans le cas yougoslave, les acteurs internationaux sont présents dès la fin des années 1980, depuis le début des processus de transformations du post-communisme. Puis, en raison des conflits, on assiste à une synchronisation progressive de leurs politiques. Comprendre l'interaction entre les dimensions internationales et locales suppose ici aussi l'emprunt de concepts relevant de plusieurs disciplines : relations internationales, sociologie des organisations internationales, sciences politiques, sciences économiques, anthropologie. Lors de la rédaction de la thèse, de nouveaux concepts dont la validité est encore discutée, mais pouvant être néanmoins appliqués à l'espace yougoslave, sont apparus : « *Etats affaiblis* », « *Etats voyous* » ou encore « *Etats de facto* ».

Afin de surmonter ces difficultés, nous avons tout d'abord évité de construire *ex ante* des définitions qui auraient été transposées, voire imposées, aux terrains explorés. Imposer

---

149 Badie Bertrand, Hermet Guy, *Politique comparée*, Paris, Presses Universitaires de France, 1990, p. 9.

des définitions préalables n'aurait eu aucun sens au regard de l'objectif fixé : reconstituer des pratiques dans des univers en transformations. Il s'agissait donc d'être attentif à la façon dont les acteurs définissent les situations sans toutefois négliger d'adopter une position critique par rapport à leurs discours.

Etat de la recherche en sciences sociales dans l'espace yougoslave

Nous avons adopté un travail de recherche en nous appuyant sur des publications internationales et locales. Ceci nous a poussé à cerner les dynamiques de la recherche en sciences sociales dans l'espace yougoslave. L'observation des évolutions profondes dans la structuration du champ de la science politique, des sciences économiques et de la sociologie permet ici de dégager trois périodes.

La première période correspond aux premiers processus d'institutionnalisation des disciplines comme l'histoire, la philosophie, le droit ou encore la géographie dans la première moitié de XIX^{ème} siècle. A cette époque, la mission principale des institutions est de contribuer à la consolidation du sentiment national et de l'Etat. L'organisation même des disciplines, à l'Université de Belgrade et dans la future Académie des Sciences, financée par l'Etat, a été l'occasion de renforcer ce sentiment. On aurait pu supposer qu'une fois cet effort accompli, les historiens pourraient engager une réflexion sur leurs sources, leurs méthodes et leur rôle. Pourtant les guerres balkaniques (1912-1913), puis la Première Guerre mondiale (1914-1918) ont donné une fois de plus l'occasion d'affirmer une forme de suprématie nationale. Après 1945, l'enseignement de l'histoire, des sciences politiques, de la sociologie, de la philosophie et plus généralement des sciences humaines est fortement marqué par le marxisme ; et ceci malgré l'ouverture de la Yougoslavie aux courants de pensée et aux écoles de recherches occidentales, tout d'abord entre les deux guerres, puis à partir des années 1950.

Durant la deuxième période, c'est-à-dire entre 1950 et 1989, à la différence des autres pays d'Europe de l'Est, les sciences sociales se sont institutionnalisées avec une certaine forme d'émancipation par rapport au pouvoir politique. Les revues en sciences sociales, comme *Praxis*[150], *Filozofija*[151], *Pregledi*[152] et d'autres encore, permettent depuis les années 1960 la diffusion de textes d'auteurs très critiques face au système socialiste soviétique, tout comme la publication d'auteurs occidentaux. Ces revues connaissent cependant un déclin

150 Voir « Dokumenti » (Documents), in *Praxis,* Zagreb, 1965-1978.
151 Voir *Filozofija,* Belgrade, 1969-1979.
152 Voir *Pregledi,* Belgrade, 1968-1979.

dans les années 1980. Parmi les auteurs de *Praxis*, les philosophes Milan Kangrga[153] et Rudi Supek[154] de Zagreb ainsi que Svetozar Stojanović[155] et Ljubomir Tadić[156] de Belgrade formeront un groupe particulièrement actif. Néanmoins, certains auteurs de *Praxis* ont rejoint les nouveaux pouvoirs politiques nationalistes et populistes, comme ce fut le cas avec Mihajlo Marković qui adhéra au SPS, parti de S. Milosević.

Jusqu'en 1989, les centres de recherches en sciences humaines des différentes républiques étaient reliés dans le cadre d'activités communes, comme les réunions régulières de chercheurs à Opatija, Korcula et Budva. Ils participaient également à des projets avec de nombreux centres de recherches internationaux. Ainsi, la Yougoslavie a connu une intense période de publications entre 1960 et 1989. Les activités d'enseignements et de recherches en sciences politiques se sont développées notamment au sein de la faculté de science politique de Zagreb[157] qui fut créée en 1962 et qui développa une activité d'édition dans la collection « *Biblioteka politička misao* » (Bibliothèque pensée politique). Par ailleurs, la revue « *Politička misao* » (Pensée politique) qui en émane est publiée encore de nos jours. Elle permet la diffusion en Croatie de nombreux auteurs occidentaux. La faculté des sciences politiques de Belgrade, quant à elle, a été fondée en 1968[158]. Parmi les professeurs de cette faculté qui ont marqué la période des années 1970-1989, citons Toma Djordjević[159], professeur spécialisé dans l'étude des opinions publiques et des médias ou encore le sociologue Ratko Božović[160].

La Faculté de sciences politiques de Sarajevo, créée plus tardivement dans les années 1970 s'est pour sa part développée entre 1970 et 1989. Mais en raison des conflits, elle a interrompu ses activités pendant plusieurs années[161]. Quoiqu'il en soit, la mobilité des chercheurs yougoslaves de cette époque et l'ampleur des traductions contraste fort avec la période suivante.

---

153 Voir Kangrga Milan, *Smisao povijesnoga* (La signification de l'historicité), Zagreb, Razlog, 1970, 238 p.

154 Voir Supek Rudi, *Humanistička inteligencija i politika*, (L'intelligence humaniste et la politique), Zagreb, Studentski centar sveučilista, 1971, 160 p.

155 Voir Stojanović Svetozar, *Izmedju ideala i stvarnosti,* (Entre l'idéal et la réalité), Belgrade, Prosveta, 1969, 220 p.

156 Tadić Ljubomir, *Poredak i sloboda*, (Le système et la liberté), Belgrade, Kultura, 1967, 940 p.

157 Fakultet političkih znanosti. La Faculté de sciences politiques de Zagreb comprend en 1962 deux sections : sciences politiques et journalisme.

158 Elle est la prolongation de l'Ecole des Hautes études en sciences politiques qui fut créée en 1960.

159 Djordjević Toma est politologue, professeur à la Faculté des sciences politiques de Belgrade.

160 Božović Ratko est politologue, professeur à la Faculté des sciences politiques de Belgrade.

161 Ce n'est que depuis 1998 qu'elle a rétabli les enseignements et les travaux de recherches. Néanmoins, rares sont les recherches et les enseignements de cette faculté portant sur les transformations que connaît la Bosnie-Herzégovine depuis 1992, c'est-à-dire sur les conflits et l'après-guerre.

Les périodes de guerre et les transformations post-communistes dans l'ensemble de l'espace yougoslave ont entraîné la fermeture des institutions où avaient été conduites les recherches des années 1970-1980. Elles se sont également traduites par des actions menées par les pouvoirs locaux contre les chercheurs « *opposants* » ou considérés comme tels. De plus, une forte diminution des financements étatiques accordés à l'enseignement supérieur et à la recherche a poussé un grand nombre de jeunes chercheurs à partir vers les pays occidentaux. Après 1989, les liens tissés durant des décennies ont été interrompus et les conditions de production du savoir scientifique ont été bouleversées. Il est donc nécessaire de s'arrêter un instant si l'on veut comprendre, non seulement la démarche suivie ici, mais aussi la manière dont les chercheurs, experts et enseignants dans l'espace yougoslave ont abordé dans leurs travaux les changements qu'ils ont vécu.

On assiste à un net recul de la recherche en comparaison avec les décennies précédentes. Ainsi, nous n'avons pas pu disposer des travaux qui auraient été particulièrement précieux pour conduire notre recherche de thèse : des éléments de sociologie politique (l'émergence des partis politiques, le recrutement social des nouvelles élites dirigeantes, les nouveaux modes de gouvernement; des réflexions sur la constitution des élites économiques et les dynamiques de stratification sociale dans les périodes du post-communisme). Néanmoins, plusieurs politologues serbes ont développé une intense activité de recherches dans des conditions de travail difficiles. Parmi ceux-ci, Nebojša Popov[162] a lancé la revue *Republika* qui fut éditée en Allemagne durant le régime de S. Milošević et diffusée de façon restreinte parmi les intellectuels dans l'ensemble de l'espace yougoslave ainsi que parmi les étudiants et chercheurs serbes dans les pays occidentaux. Récemment, Nebojša Popov a entrepris une vaste recherche sur l'évolution des sciences humaines dans l'espace yougoslave[163]. Citons également Djordje Vukadinović[164] qui fut rédacteur en chef de la revue *Nova srpska politička misao* (La nouvelle pensée politique serbe) ainsi que Vladimir Goati[165], dont les travaux récents portent notamment sur l'analyse des partis politiques. En Serbie, les institutions de recherches en sciences économiques ont rapidement pris leurs distances avec le régime de S. Milošević. Dès le début des années 1990, un groupe d'économistes s'est formé autour de Lj.

---

162 Popov Nebojša est journaliste, écrivain et politologue.

163 Popov Nebojša, *Personalizam i kolektivizam u jugoslovesnkoj filozofskoj i socioloskoj misli (1960-1975)* (Le personnalisme et le collectivisme dans la pensée philosophique et sociologique yougoslave), Belgrade : Institut za filozofiju i društvenu teoriju (Institut de philosophie et de théorie sociale), Working paper, 37 p.

164 Vukadinović Djordje est politologue, professeur à la Faculté de sciences politiques de Belgrade.

165 Goati Vladimir est politologue, professeur à la Faculté de philosophie de Belgrade.

Madžar[166] ; il prendra en 1999 le nom de Groupe 17. Ces chercheurs participeront au gouvernement de Z. Djindić en 2000, et certains sont encore au pouvoir[167]. Entre 1989 et 2000, les activités de recherches en Serbie sont ralenties en raison des différents embargos culturels.

En Croatie, les institutions de recherche en sciences humaines connaissent aussi un déclin, principalement entre 1991 et 1996. En effet, pendant les périodes de conflits, d'importantes restrictions budgétaires ont lieu et les publications des revues scientifiques sont épisodiques. De plus, on assiste à une « épuration » des chercheurs et des enseignants qui ne soutiennent pas F. Tudjman et le HDZ. En Bosnie-Herzégovine, les instituts d'enseignement et de recherches ont complètement ou partiellement stoppé leurs activités entre 1992 et 1995.

La Slovénie est le seul pays à ne pas connaître de telles situations. Les instituts d'enseignement et de recherches comme la faculté des sciences humaines (Fakultet za družbene vede), le centre de recherches économiques IMAD[168] et l'Institut Bajt[169] bénéficient sans interruption d'importantes subventions. Entre 1989 et 2000, Ljubljana attire ainsi des chercheurs de l'espace yougoslave, tout comme Budapest principalement au sein de la CEU[170].

L'incapacité du secteur public à proposer des perspectives de carrière et de rémunération satisfaisantes, son impuissance à soutenir la recherche liée à l'université publique ont contraint de nombreux politologues et sociologues à changer de sphère d'activité ou à se tourner depuis les années 2000 vers des financements privés étrangers. On pourrait se réjouir de ces mutations. Cependant, le déplacement de la recherche depuis l'Université vers des *think tanks*, la sollicitation de financements privés sur projets ont eu des effets considérables sur la sélection des thèmes, la formulation des questions de recherche, l'élaboration des résultats et la diffusion du savoir ainsi produit. Aujourd'hui, deux types d'instituts produisent la grande majorité des travaux de science politique.

Il s'agit d'une part des instituts nouvellement créés, et d'autre part des organisations non gouvernementales faisant office de boîtes à idées. Il n'est pas rare que leurs aires de compétences soient vastes, allant des questions ethniques aux problèmes sociaux en passant par la corruption, la réforme de l'Etat ou la gestion du pouvoir local. Milieux journalistiques

---

166 Madžar Ljubomir est économiste. Il est recteur de la Faculté privée « *Frères Karić* » à Belgrade.

167 L'économiste Mladjan Dinkić, atuellement ministre de l'Economie et des Finances fut gouverneur de la Banque centrale. L'économiste Miroslav Labus fut premier ministre.

168 IMAD (*Institut za makroekonomsku analizu*) (Institut d'analyse macroéconomique de Slovénie)

169 Institut Bajt (Institut d'économie de l'Université de Maribor).

170 CEU (Central European University), Budapest.

et lecteurs en sont venus à interpréter les enquêtes proposées par ces instituts plus comme le reflet des ambitions électorales des divers commanditaires que comme des sources d'information fiables. Cette situation pèse sur les crédits accordés aux recherches menées par ces mêmes structures. Les difficultés rencontrées par les nouveaux *think tanks* sont autres : elles concernent les formes de recherches valorisées. Contraints de monter des projets dont la durée excède rarement un ou deux ans et de répondre aux attentes de leurs bailleurs, les politologues disposent d'une marge de manœuvre limitée dans la définition de leurs programmes de recherche. La plupart des instituts de recherches privés changent de sujets au gré des financements. Nous pouvons ainsi observer chronologiquement des périodes d'expertises sur les questions ethniques, la société civile, la « consolidation démocratique », puis la pauvreté, la lutte contre la corruption, ou encore l'européanisation[171]. Ces projets débouchent rarement sur des publications, mais nous avons pu consulter les rapports en tissant un réseau de « *connaissances* ».

Le développement de l'enseignement de la science politique dans les universités des Etats issus de l'ex-Yougoslavie, la mise en place de programmes de doctorat, le retour de diplômés ayant fait leurs études aux Etats-Unis, au Canada ou en Europe de l'Ouest engendrent actuellement une nouvelle génération de politologues, d'économistes et de sociologues sensibilisés aux principaux courants théoriques, aux questions de méthodologie et aux enjeux des démarches empiriques. Il est cependant encore trop tôt pour que cette nouvelle génération produise une diversification des savoirs et contribue à un débat public sur les formes de connaissance engendrées. Même dans les domaines qui ont reçu l'attention des politologues et sociologues, à l'instar des partis politiques, de nombreuses questions sont laissées en suspens. Aucune recherche n'est disponible sur les analyses du recrutement politique, des stratégies de coalition, de la perception des acteurs extérieurs. Quelques-unes ont néanmoins été consacrées aux comportements électoraux, comme « *les gagnants et les perdants de la transition* »[172], ainsi qu'un ouvrage précieux sur les « *récits quotidiens* » des transformations du post-communisme[173]. Nous avons opté pour un équilibre entre la segmentation et le globalisme[174].

---

171 Krastev Ivan, « The Liberal Estate. Reflections on the Politics of Think Tanks in Eastern and Central Europe », in *East Central Europe*, 26(1), 1999, pp. 35-53.

172 Spasić Ivana a consacré plusieurs études aux gagnants et aux perdants de la transition. Elle est sociologue, professeur à la Faculté de philosophie de Belgrade.

173 Voir Golubović Zagorka, Spasić Ivana, Pavićević Djordje, (éd.) *Politika i svakodnevni zivot* (La politique et la vie au quotidien), Belgrade, Institut za filozofiju i društvenu istoriju, 2003, 411 p.

174 Voir Dogan Mattei, Pelassy Dominique, *Sociologie politique comparative*, Paris, Economica, 1982, p. 127.

5.- Les sources

Parallèlement aux entretiens, un contact régulier a été établi avec les instituts de recherches en sciences politiques et en sciences économiques dans l'ex-Yougoslavie et de nombreuses rencontres ont été organisées avec des chercheurs et professeurs d'universités à Belgrade, Zagreb, Sarajevo et Skopje. D'autre part, plusieurs séjours à Bruxelles ont été l'occasion de consulter un grand nombre de documents relatifs au processus de reconstruction de la Bosnie-Herzégovine et d'obtenir des entretiens avec les principaux responsables des programmes en place dans ce pays. Il s'agit là principalement des programmes PHARE et OBNOVA. Des voyages à Vienne pour rencontrer les personnes travaillant sur les Balkans à l'OSCE et à Genève auprès de la Commission économique pour l'Europe de l'ONU ont permis de compléter les données recueillies.

D'autre part, des entretiens avec les responsables des Balkans à la Banque mondiale, à l'OCDE et à la BERD ont permis d'obtenir des informations sur les processus de reconstruction qui ne figurent dans aucun ouvrage. Enfin, une collaboration régulière avec des chercheurs du WIWW à Vienne a été engagée dès 1993. Une correspondance avec Jeffrey Sachs de l'Université Harvard, Michael Bruno de l'Université de Jérusalem et Ljubomir Madžar de l'Université de Belgrade a régulièrement éclairé nos analyses.

Après la bibliothèque de l'IEP Paris, l'exploration des sources secondaires et primaires disponibles en France s'est portée vers la bibliothèque de la Documentation française, la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC) de l'Université de Nanterre et la Bibliothèque nationale de France (BNF). Nous avons aussi utilisé les sources de la bibliothèque de la ville de Belgrade et de la bibliothèque universitaire de Zagreb. Nous avons également pu avoir accès au fonds de la bibliothèque de Sarajevo qui fut déménagée en France. Les langues à notre disposition étaient le serbe-croate-bosniaque, le slovène, le macédonien, l'anglais, l'allemand et le russe.

Les sources utilisées appartiennent à différentes catégories de classement qui se trouvent dans la bibliographie.

La presse

La presse locale et internationale a représenté une source première d'information. Une distinction a été effectuée entre la presse indépendante et officielle lors du dépouillement de la presse locale. La liberté de la presse locale durant la décennie étudiée étant très relative, une

attention particulière a été portée aux médias indépendants. Dans un premier temps, nous avons procédé à une sélection de la presse yougoslave dans l'ensemble des républiques. Celle-ci a été effectuée selon plusieurs critères : la qualité informative des articles, l'appartenance politique, l'ampleur de la diffusion. A ce sujet, un croisement a été effectué entre la presse internationale et locale sur les différents sujets abordés.

Dans un second temps, il a été nécessaire d'effectuer un recoupement des informations et une classification systématique de celles-ci. L'étude de la presse locale, quotidienne, hebdomadaire et mensuelle de Slovénie[175], de Croatie[176], de Serbie[177], du Monténégro[178], de Bosnie-Herzégovine[179] et de Macédoine[180] a fait l'objet d'un dépouillement et d'une classification thématique. Une attention particulière a été portée aux réseaux de journalistes locaux indépendants comme AIM et aux correspondants de IWPR à Londres. En outre, les dépêches des agences de presse locales, comme l'agence Beta et B92 ont également été dépouillées.

Les rapports des organisations internationales

Les rapports des organisations internationales ont été systématiquement lus et regroupés. Les contacts établis avec Patrice Dufour[181] de la Banque mondiale et Daniel Guyader[182] de la Commission de l'Union européenne travaillant sur la préparation des conférences des donateurs, ont permis de regrouper et de consulter les documents liés à la reconstruction de la Bosnie-Herzégovine et du Kosovo. Par ailleurs, de nombreux documents nous ont été remis par les responsables des programmes européens pour la reconstruction dans les Balkans. Les rapports annuels, semestriels et trimestriels de la BERD, de la Banque mondiale, du FMI, de l'Union européenne et d'autres organisations concernant l'espace yougoslave et plus largement les Balkans entre 1989 et 1999 ont également été consultés.

---

175 *Mladina, Delo.*

176 *Večernji list, Vjesnik, Slobodna Dalmacija, Feral Tribune, Novi list.*

177 *Politika, Večernje novosti, Nin, Borba, Republika, Vreme.*

178 *Monitor.*

179 *Oslobodjenje, Dnevni Avaz.*

180 *Nedeljnik*

181 Patrice Dufour est responsable à la Banque mondiale. Il fut notamment résident permanent de la Banque mondiale à Sarajevo en 1997 et 1998.

182 Daniel Guyader a préparé les premières conférences pour la reconstruction de la Bosnie-Herzégovine au sein de la Commission de l'Union européenne. Suite à nos entretiens, il a bien voulu nous donner l'ensemble des documents préparatoires aux conférences des donateurs pour la reconstruction de la Bosnie-Herzégovine dans l'espoir qu'un centre de recherche français puisse les conserver. Une partie de ces documents se trouve à l'EHESS.

Nous avons regroupé ces documents en fonction de la nature des organisations internationales : à vocation politique et économique. Les rapports abordent des thèmes variés (aide à la reconstruction, rapports sur les droits de l'homme, etc.). Ils représentent une source d'information précieuse malgré parfois un manque d'analyse critique de leurs auteurs. De plus, leur lecture a permis de mieux cerner les politiques internationales face aux évolutions locales. Ainsi nous avons pu observer un processus d'apprentissage et d'adaptation des politiques internationales face aux réalités politiques dans l'espace yougoslave.

Les rapports des centres de réflexions

Les rapports des centres de réflexions (*think-tank*) étaient relativement rares au début des crises yougoslaves. Les centres de réflexions se sont développés en fonction des évolutions politiques locales et ont pris de plus en plus de poids dans le processus décisionnel des acteurs internationaux. Parmi les textes émanant de ces centres, nous avons donc consulté régulièrement entre autre les rapports de l'ESI[183], de l'ICG[184] et du CEPS[185]. Nous avons récolté une importante documentation en provenance de ces centres en participant aux conférences qui y sont organisées et en rencontrant leurs responsables. Nous avons également consulté régulièrement les travaux des fondations[186] impliquées dans les Balkans :

> « *Les « fondations » et autres think tank, universitaires ou non. Le lien entre ce type d'organisme et le politique est souvent étroit en plusieurs points : les think tank sont, on le sait, des « sas » vers les postes de la haute fonction publique, notamment aux Etats-Unis (...). Elles contribuent à nourrir d'argumentaires les politiques publiques, mais en sens inverse, elles sont des relais d'expertise de ces mêmes politiques publiques qu'elles aident à promouvoir* »[187].

Par ailleurs, nous avons pu participer à plusieurs groupes de recherche en France, au sein du CNRS[188], de l'EHESS, de l'Association Bosnie-Herzégovine 2005[189]. Nous nous

---

183 European stability Initiative (« *think-tank* » situé à Berlin).

184 International Crisis Group.

185 Center for European Policy Studies (« *think-tank* » situé à Bruxelles).

186 Comme par exemple pour la France la Fondation Schumann.

187 Marret Jean-Luc, *La fabrication de la paix. Nouveaux conflits, nouveaux acteurs, nouvelles méthodes*, Paris, Ellipses, 2001, p.11.

188 Notamment au sein du LASP (Laboratoire d'Analyse des Systèmes politiques), CNRS, Université Paris X.

189 Entre 2001 et 2005, l'Association Bosnie-Herzégovine 2005 a préparé, en mettant en place des groupes de recherches, une importante Conférence internationale à Genève qui s'est tenue en octobre 2005.

sommes rapprochés des principales institutions européennes de recherches travaillant sur la région. Une participation au projet Blue Bird de la Central European University de Budapest nous a permis de nous impliquer dans un groupe d'étude international et d'approfondir nos analyses.

Les témoignages écrits

Les témoignages écrits d'acteurs politiques locaux et internationaux, de journalistes, d'écrivains et plus généralement d'intellectuels représentent une source importante. Parmi ceux-ci, citons les témoignages de Janez Janša[190] qui organisa les opérations militaires slovènes contre l'armée fédérale yougoslave. Ou bien encore, l'ouvrage de Stipe Mesić intitulé *Kako smo rušili Jugoslaviju : politički memoari* (Comment nous avons détruit la Yougoslavie: mémoires politiques) qui fut publié à Zagreb en 1992 et rapidement retiré des ventes pour réapparaître sous un autre titre, *Kako je srušena Jugoslavija : politički memoari* (Comment la Yougoslavie a été détruite : mémoires politiques) en 1994. Parmi les textes publiés, citons également le texte de Veljko Kadijević[191] qui retrace le début du conflit armé et le rôle de l'armée fédérale yougoslave dans celui-ci. Mentionnons aussi les textes de J. Drnovšek[192] ou encore les mémoires de B. Jović[193].

Les textes de lois

Nous avons consulté les Constitutions des pays issus de l'ex-Yougoslavie. A ce sujet, nous avons particulièrement tenu compte des textes originaux car des erreurs de traduction ont pu être observées dans les versions anglaise et française. Nous avons également étudié les Constitutions de l'ancienne fédération, notamment celle de 1974 et dépouillé les textes de lois et les décrets. De même, nous avons consulté les journaux officiels locaux de 1989 à 1999.

---

190 Janša Janez, *Premiki : nastajanje in obramba slovenske države 1988-1992* (Les prémices : l'émergence et la défense de l'Etat slovène, 1988-1992), Ljubljana, Mladinska knjiga, 1992.

191 Kadijević Veljko, *Moja vizija raspada* (Ma vision de la désintégration), Belgrade, Politika, 1993, 166 p.

192 Drnovšek Janez, président de la Slovénie depuis 2002. Il fut président de la Présidence collégiale yougoslave.

193 Jović Borisav, *Poslednji dani SFRJ* (Les derniers jours de la RSFY), Belgrade, Politika, 1995, 487 p.

Les entretiens

Afin d'apporter des réponses aux questions posées, notre approche consiste aussi combiner des recherches de terrain. Une quarantaine d'entretiens a été recueillie à cette occasion afin de rendre compte de la diversité des champs étudiés[194]. Les personnes interrogées peuvent être classées en plusieurs catégories : les acteurs politiques ; les chercheurs et professeurs d'universités (politologues, sociologues, économistes, juristes, historiens) ; les consultants travaillant pour l'UE, la Banque mondiale, les programmes internationaux d'aide; les journalistes.

Les entretiens sont apparus comme une source indispensable à notre étude. Plusieurs séjours en Serbie, entre 1996 et 2000, en Bosnie-Herzégovine, entre 1996 et 1998, en Croatie en 2000 et en Belgique entre 1998 et 2000 ont permis de rencontrer les personnes choisies préalablement. Pour préparer les entretiens, nous avons utilisé l'ouvrage de Madeleine Grawitz[195], *Méthode des sciences sociales*. Nous avons préparé des questionnaires types selon les personnes interrogées, acteurs politiques, journalistes, chercheurs et professeurs d'université, sur la base d'entretiens semi-directifs, à questions ouvertes. Quand l'opportunité s'en présentait, les entretiens étaient suivis de discussions plus informelles.

6.- Présentation du plan

Dans une partie introductive, intitulée : « *Exorde : l'idée yougoslave et les Balkans* », le concept de « yougoslavisme » sera abordé à travers son évolution historique depuis l'illyrisme. La dimension culturelle de ce courant porté par les écrivains du romantisme dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle sera récupérée par les communistes. La nécessité de construire une identité « *yougoslave* » se fera donc par un apprentissage collectif et culturel véhiculé par le système éducatif, mais au service d'une vision politique. Dans les années 1980, l'émergence d'identités culturelles dans les républiques fait apparaître des spécificités nationales propres. Ceci permet donc de mieux comprendre l'isolement des communistes réformateurs et leur seul appui sur l'économie. Incapables de percevoir et de comprendre les changements sociaux et culturels profonds survenus dans les consciences nationales, les communistes vont donc tenter désespérément de survivre à la désintégration de la LCY par le recours au nationalisme pour certains et par des réformes économiques par d'autres. Dans

194 La liste figure dans la bibliographie.

195 Grawitz Madeleine, *Méthode des sciences sociales*. Paris, Dalloz, 1986 (septième édition), 1104 p.

cette partie, le terme « Balkans » sera également analysé afin de comprendre ses arrières plans historiques et culturels.

Dans la première partie, intitulée : « *la transition à l'épreuve de la désintégration 1989-1991* », il s'agira de cerner l'incapacité des communistes réformateurs à transformer le système politique et économique. Leur ancrage à l'économie provoquera des blocages politiques. Ils estimeront qu'il suffit comme en Pologne d'appliquer un programme de stabilisation macroéconomique pour que la fédération yougoslave retrouve un second souffle. La dégradation progressive du modèle yougoslave et la difficulté de le réformer coïncide tout au long de la décennie 1980-1990 avec l'émergence d'une scène politique complexe et les difficultés dans la gestion politique de l'héritage du système titiste. Les communistes réformateurs prennent le pouvoir fédéral en 1987 et essayent de le sauver en pensant sauver la Yougoslavie. Or, ceci a lieu dans un contexte d'exacerbation des faiblesses économiques héritées du passé.

L'urgence de mettre en œuvre une stratégie de développement orientée vers une exportation compétitive et une coopération économique avec les pays occidentaux a souvent été soulignée au cours des années 1980. Mais face aux blocages politiques du système et à l'opposition des républiques aux réformes, un programme économique plus souple a été mis en œuvre à partir de 1986. Dès lors, le pouvoir fédéral qualifié de « *central* » a déjà perdu la plupart de ses prérogatives. Dans ce contexte, les réformes économiques mises en place dans les années 1980 s'attaquaient à l'un des principes fondamentaux de la Yougoslavie, au nom de l'efficacité économique : le principe du consensus dans la prise de décision collective. Or, celui-ci n'existait plus. Les programmes d'austérité mis en place sous l'égide du FMI dans la seconde moitié des années 1980 avaient tendance à concentrer les prises de décisions concernant les réformes économiques nécessaires au niveau de la fédération, à un moment ou le pouvoir fédéral, à travers le Conseil exécutif fédéral perdait son pouvoir politique. Les processus de réformes du système autogestionnaire ont néanmoins débuté à la fin des années 1970, mais aucune mesure de fond n'a remis en cause le système. Les communistes réformateurs, réunis autour du premier ministre fédéral Ante Marković[196] furent les premiers à s'attaquer à la logique du système. De fait, lorsque celui-ci engagea la première grande réforme du système yougoslave afin de résoudre les problèmes économiques et permettre le passage à l'économie de marché, il négligea la transition politique. A la même période, de

196 Ante Marković, communiste réformateur croate est président du Conseil exécutif fédéral jusqu'à la fin de l'année 1991.

nombreux décalages sont apparus entre les organisations internationales, le pouvoir fédéral et les pouvoirs des républiques. Ainsi, les pouvoirs républicains ont refusé d'appliquer les décisions du pouvoir fédéral. Les organisations internationales quant à elles avaient du mal à cerner les relations tendues entre les républiques et le pouvoir fédéral. En outre, la politique d'aide du FMI, de la Banque mondiale et de l'UE jusqu'en 1991, ravivait les tensions internes, les conflits entre fédération et républiques, tout comme ceux entre régions riches et régions pauvres[197].

Cette partie aborde donc les différents aspects séquentiels et les phases des programmes de stabilisation et analyse les raisons qui ont poussé les communistes réformateurs à les appliquer. La question du rythme d'application des différentes mesures dans les programmes de stabilisation a orienté les débats théoriques au début des années 90 autour de la notion de « *séquences* ». L'aspect séquentiel de l'application des réformes permettait de s'interroger sur les effets de chaque mesure macroéconomique et sur les relations temporelles qu'elles pouvaient entretenir entre elles.

Il est donc nécessaire dans cette partie d'examiner les aspects séquentiels du programme de stabilisation économique, afin de comprendre si son échec était prévisible. Par ailleurs, la situation du programme de stabilisation en 1991 sera analysée ici sous le prisme de ses effets pervers. L'ampleur des conséquences de la (dé)stabilisation permet également de constater que seul un gouvernement fort, s'appuyant sur une large majorité et disposant d'un soutien de la population, pouvait mener à terme de tels programmes. W.G. Kolodko souligne à cet effet que « *dans une telle approche la spécificité des problèmes structurels et institutionnels que doit résoudre le monde post-socialiste se ramène à des différences quantitatives, tant pour les déformations des prix, que pour l'inadéquation au marché des institutions, notamment des structures financières. Ceci laisse de côté des différences qualitatives essentielles dont celles liées à la structure de la propriété* »[198]. Dans la première partie, il est donc question de l'étude des tensions sous-jacentes révélées par la mise en place du programme de stabilisation de 1990 ainsi que de l'analyse des blocages. En ce sens, les effets imprévus (augmentation du chômage, baisse de la production, réactions politiques contre le programme) font apparaître des cercles vicieux dont il convient de mesurer la portée à l'heure des calendriers électoraux, de l'apparition de nouvelles Constitutions et de la guerre en Slovénie, puis en Croatie.

---

197 La priorité était par exemple donnée aux industries potentiellement exportatrices, qui recevaient des subventions internationales aux exportations, ainsi que le droit d'importer.

198 Kolodko Grzegorz W., « Stabilisation, récession et croissance dans les économies post-socialistes », in *Economie Prospective Internationale*, n° 51, 3ème trimestre 1992, p. 81.

Dans la deuxième partie, intitulée « *politiques internationales et évolutions locales, (1991-1999)* », il s'agira de mettre en relation les facteurs externes et internes face au processus de désintégration. L'analyse des réactions internationales (des Etats des institutions internationales) face au processus de désintégration de la RSFY permet ainsi de constater un décalage entre la réalité du terrain et les actions internationales, principalement de la CEE (puis l'UE) et de ses Etats membres. Ce décalage peut s'expliquer par la lente adaptation des organisations internationales à la transition en Europe de l'Est. Les principales institutions internationales concernées, comme l'UE, l'OSCE, l'ONU, la Banque mondiale et le FMI se sont trouvées dans l'obligation d'adapter leurs stratégies d'aides. Celles-ci ont historiquement pris les formes suivantes: l'aide comme transfert de ressources, l'aide comme modification des règles du commerce international[199] et l'assistance technique. Dans une situation d'ouverture aux marchés extérieurs et de convertibilité, on pouvait s'attendre à ce que l'aide comme modification des règles du commerce international soit privilégiée par rapport aux autres. En réalité, la préférence fut donnée aux transferts de fonds et à l'assistance technique. Dans le cas yougoslave, ces trois types d'aides ont existé, mais ils ont eu des répercussions variables d'un point de vue régional[200].

Le soutien économique de la CEE au Conseil exécutif fédéral jusqu'au second semestre 1991 semble inapproprié à la situation politique locale. Cela s'explique en partie par l'absence d'instruments politiques communautaires. En ce sens, la médiation européenne mise en place pour résoudre la crise yougoslave s'avère difficile. La reconnaissance internationale de nouveaux Etats (Slovénie, Croatie et Bosnie-Herzégovine) est analysée ici sous un double aspect, politique et économique. Les attitudes internationales face aux Balkans ont révélé depuis 1989 des approches morcelées, telles que les reconnaissances rapides de la Slovénie et de la Croatie en décembre 1991 ou encore la proposition d'un référendum en Bosnie-Herzégovine en avril 1992, sans en mesurer toutes les conséquences internes et régionales. De même en décembre 1995, lors des accords de paix de Dayton pour la Bosnie, la question du Kosovo fut écartée.

L'approche au « *cas par cas* » de l'Union européenne révèle l'absence d'une politique étrangère commune. L'apparition de la violence a suscité plus de réactions qu'une réelle politique de prévention des conflits. Le besoin d'inverser le processus de désintégration en

---

199 Voir Slim Assen, « L'aide de la CEE aux PECO: modalités et contraintes », in *Le Courrier des pays de l'Est,* n° 378, avril 1993, pp. 3-24.

200 Des programmes d'aides spécifiques ont été mis en place en 1990 par la BERD. Par, ailleurs, des programmes de la CEE (dans le cadre de PHARE) ont été mis en place directement au niveau des républiques. La Banque mondiale a quant à elle privilégié les relations avec le gouvernement fédéral. Le FMI également.

recomposition régionale est timidement apparu avec la signature des accords de Dayton à Paris en décembre 1995. Mais les efforts internationaux pour favoriser les éléments intégrateurs entre les entités de la Bosnie-Herzégovine se sont heurtés à la présence de pouvoirs politiques dans chacune des trois parties du pays, hostiles à la coopération avec les ennemis d'hier. Le maintien de l'utilisation du dinar yougoslave dans la partie serbe et de la *kuna* dans la partie croate du pays jusqu'au début de l'année 1999, malgré l'existence d'une Banque centrale de Bosnie-Herzégovine a démontré la difficulté de la mise en oeuvre des projets intégrateurs. En outre, de nombreuses administrations séparées subsistent (compagnies de chemin de fer, énergie). Dans ces conditions, les projets intégrateurs n'ont pas permis l'apparition d'une croissance économique. La difficulté de mettre en place des projets intégrateurs n'est pas seulement le résultat d'une absence de logique économique, mais également le fruit de stratégies élaborées en vue de maintenir des sources de profit liées à la séparation des territoires.

Nous analyserons dans cette partie la disparition des autorités fédérales et de la RSFY ainsi que l'apparition de nouveaux Etats qui mènent des politiques parfois semblables qu'il convient d'étudier. De fait, on assiste partout à une réappropriation politique de la transition. Ceci nous pousse à nous interroger sur le poids de l'héritage commun et les différences dans les trajectoires de transition.

Dans une troisième partie intitulée « *Les processus de reconstructions : d'une politique au cas par cas à la recherche d'un espace régional (1995-1999)* », il s'agira de cerner le passage d'une attitude morcelée et au « *cas par cas* » à une volonté de recomposition régionale souhaitée par l'UE[201]. En Bosnie-Herzégovine, les premières évaluations de l'Union européenne et de la Banque mondiale prévoyaient un processus de reconstruction qui devait durer cinq ans et devait être suivi d'une croissance soutenue. Mais quelques années plus tard, il semblait acquis qu'une économie sous perfusion internationale s'était installée pour une période indéterminée en soulevant plusieurs problématiques. Tout d'abord, force est de constater que l'aide internationale ne permet pas la mise en place en place d'une réforme économique. En effet, les grandes entreprises autrefois « *autogérées* » ont été, dans un premier temps, nationalisées pour ensuite être privatisées. La nationalisation par des pouvoirs nationalistes et clientélistes a donc été un moyen pour repousser ou détourner la privatisation et l'aide à la reconstruction des entreprises, empêchant ainsi toute réforme économique. La

201 Voir Bertelsmann Stiftung, « *The Balkans and New European responsabilities* », document stratégique présenté à la réunion spéciale du groupe « *The Club of Three and the Balkans* », Munich, 29-30 juin 2000.

période étudiée s'arrête à l'année 1999. Selon le rapport de la Banque mondiale de 1999, plusieurs facteurs perturbent toujours l'évolution de l'économie au cours de cette année, comme l'incapacité des responsables locaux à gérer la transition, la difficulté à drainer l'épargne privée vers les circuits financiers en raison de la défiance des épargnants et de l'insuffisance de la rémunération offerte, ou encore le manque de liens entre les différentes parties du territoire. On retrouve ces mêmes éléments dans l'ensemble des « *Balkans occidentaux* »[202]. Cette appellation désigne à partir de 1998 l'espace considéré comme étant le plus problématique par l'Union européenne. Plus largement, dans les pays issus de l'ex-Yougoslavie, la détérioration des problèmes sociaux et l'austérité budgétaire a également favorisé le développement de l'économie informelle. Celle-ci est venue se greffer sur le tissu social en apportant des compléments de revenus à une grande partie de la population. Dans ces conditions, et malgré l'annonce des différentes initiatives internationales pour une approche globale dans l'Europe du Sud-Est depuis la crise du Kosovo en 1999, la reconstruction des Balkans se résume à une coordination institutionnelle d'initiatives internationales sans élaboration d'un projet d'avenir[203].

Le processus de reconstruction des « *Balkans occidentaux* » a été annoncé dans le cadre du Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est en 1999. Ce projet préfigure l'élaboration de liens privilégiés avec l'Union européenne dans l'attente d'une future adhésion. Or celle-ci reste lointaine et hypothétique, ce qui laisse devant soi une période suffisamment longue pendant laquelle les tensions peuvent ressurgir. Si la période de désintégration de l'ex-Yougoslavie a été « *un laboratoire* » pour la PESC de l'Union européenne, il n'en demeure pas moins que les facteurs potentiellement déstabilisants restent toujours présents. L'intégration économique régionale est annoncée depuis 1999, mais l'espace ex-yougoslave demeure encore segmenté et fragile. La libre circulation des hommes et des biens a été entravée pendant la période étudiée. Dans ce contexte, les enjeux du « *décloisonnement de l'espace ex-yougoslave* » restent limités.

La conclusion de ce travail permet de nous interroger sur les problématiques qui ont été soulevées par la rédaction de la thèse et nous permet de donner des clefs de lecture pour la période de 2000 à 2006. Enfin, en annexe, une chronologie parallèle des événements

---

202 Voir à ce sujet Uvalić Milica, « *Regional cooperation in Southeastern* Europe », in *Journal of Southeast European and Black Sea Studies*, vol. I, n°1, 2001, pp. 38-56.

203 *The Road to stability and Prosperity in South East Europe*, Washington D.C., Banque mondiale, mars 2000.

politiques et économiques permet de mettre en relation ces deux dimensions. On y trouvera aussi des cartes et des tableaux qui sont en relation avec les trois parties de la thèse.

EXORDE

L'IDEE YOUGOSLAVE ET LES BALKANS

Le processus de désintégration de la Yougoslavie a fait naître des débats sur l'idée yougoslave elle-même. Les origines du « *yougoslavisme* » sont sources de polémiques entre les historiens de la région. Afin de justifier la création de la Yougoslavie, l'historiographie yougoslave officielle entre les deux guerres situait la genèse de l'idée yougoslave dans un passé lointain. Il était alors nécessaire de démontrer la logique de l'unification des Slaves du Sud dans un Etat commun. Concernant l'Histoire des peuples de la région, nous n'analyserons pas ici la période du Moyen Age[204].

1.- De l'illyrisme au yougoslavisme

Pendant la Deuxième Guerre mondiale et après celle-ci, le régime communiste de J.B. Tito reprend à son compte l'idée yougoslave. Enjeu et instrument politique à la fois, le « *yougoslavisme* » est présenté comme une opposition aux nationalismes de la région. Si ses origines sont contestées, il n'en demeure pas moins que l'idée yougoslave se développe principalement au cours du XIX^{ème} siècle et du XX^{ème} siècle, notamment avec le développement en Croatie du mouvement « illyrien » dont le projet sera le rassemblement d'une partie des Slaves du Sud.

1.1.- L'illyrisme : l'origine du yougoslavisme ?

Il est difficile de donner au mouvement illyrien une date précise. D'après certains auteurs, comme Drago Roksandić[205], ses origines remontent au XVI^{ème} siècle. Néanmoins pour de nombreux historiens, ce sont les guerres napoléoniennes qui furent le point de départ de l'illyrisme. En effet, suite aux Traités de Presbourg (1805) et de Vienne (1809), Napoléon

---

204 Voir pour cette période Castellan Georges. *Histoire des Balkans, XIV^{ème}- XX^{ème} siècle, édition augmentée.* Paris : Fayard, 1999, 643 p. L'auteur précise que les Serbes ont fondé un empire entre 1166 et 1389 (p. 577). Durant cette période, Etienne Dušan (1331-1355) a ouvert « *la route de la prépondérance serbe dans les Balkans* », p. 45.

205 Drago Roksandić, historien, est professeur à l'Université de Zagreb. Conférence de Drago Roksandić à la Sorbonne, le 9 décembre 2003.

1er instaure « *les provinces illyriennes* » qui s'étendent de la Haute Carinthie (Slovénie) à Raguse (Dubrovnik). Celles-ci vont exister jusqu'en 1813. Elles ont pour capitale Ljubljana et sont placées sous l'autorité du maréchal Barmont, puis du général Bertrand. Faisant référence à l'Illyrie antique, ces provinces regroupent des populations italiennes, serbes, croates, slovènes. L'administration française importe les lois et le code Napoléon, l'enseignement se fait dans les langues locales. La présence française va provoquer la résistance des populations, mais cette période permettra de donner un éveil à la conscience nationale. Ainsi, dans les parties slovènes des provinces illyriennes, où la germanisation est forte, on assiste à l'apparition d'une littérature en langue slovène. L'enthousiasme d'une unification possible des Slaves du Sud est exprimé par les poètes slovènes Vodnik et Prešern. En 1814, l'Autriche reprend possession de ces régions ; mais, jusqu'au milieu du siècle, le mot « *illyrisme* » reste présent dans les milieux intellectuels de Croatie. Après Vodnik, toute une génération de poètes dont Ljudevit Gaj[206], de publicistes, de folkloristes et de philosophes travaille à ressusciter « *l'Illyrie* », mais l'empereur Ferdinand interdit en 1843 l'emploi des mots « *illyrisme* » et « Illyriens ». Cette prohibition n'arrête pourtant pas le mouvement.

En 1835, Ljudevit Gaj crée le journal « *Danica* » (L'étoile du matin)[207]. C'est dans différents ouvrages le point de départ du mouvement illyrien. Ljudevit Gaj revendique la formation d'un Etat commun regroupant la Croatie, la Slavonie, Rijeka, la Dalmatie, la Bosnie, la Carniole, la Carinthie et la Styrie considérant qu'il est nécessaire d'unifier des populations parlant la même langue. L'illyrisme s'oppose dès lors ouvertement au nationalisme hongrois, et l'intelligentsia croate y voit le moyen d'une intégration nationale croate. Ainsi, le 8 mars 1848, une Assemblée croate présente un programme qui annonce la nécessité d'unifier toutes les provinces croates de l'Empire austro-hongrois. Or, comme le souligne Natacha Rajakovic ces événements ont lieu alors même que l'on observe les phénomènes suivants :

> *« de nouvelles relations socio-économiques, désintégration du système féodal, affaiblissement des empires ottoman et austro-hongrois, essor d'une bourgeoisie locale aspirant à l'indépendance politique et économique* (...) *Sous l'influence de ces nouvelles tendances, et notamment de l'introduction en Europe centrale du concept de nation politique, deux courants font leur apparition parmi les nations slaves sud. A côté de projets « nationalistes » visant à construire des Etats-nations*

206 Ljudevit Gaj (1809 - 1872), écrivain croate.

207 En 1834, Ljudevit Gaj crée un journal hebdomadaire « *Danicza Horvatska, Slavontza y Dalmatinska* » (L'étoile du matin de Croatie, de Slavonie et de Dalmatie) qui le 2 janvier 1836 devient « Danica Ilirska » (L'étoile du matin Illyrienne).

indépendants (slovène, croate, serbe, bulgare, etc.) en s'appuyant souvent sur les mythes d'un passé glorieux, se développent les premiers projets « transnationaux» : projet d'Illyrie ou de Grande Illyrie, de Slavie ou de Bulgaroslavie »[208].

Depuis la seconde moitié du XIXème siècle, la langue croate est reconnue par les administrations et les écoles. Par ailleurs, la Croatie a son Parlement, le *Sabor* et donc une forme d'autonomie politique, symbolisée par le drapeau et les armoiries. Pourtant, la Croatie est sous domination hongroise. Dans ce contexte, deux projets d'intégration nationale vont se développer. L'un s'articulera autour de l'illyrisme (puis du yougoslavisme), l'autre autour du nationalisme croate. A ce sujet, Mirjana Gross précise :

« Le yougoslavisme se base sur la thèse illyrienne de l'égalité des « tribus » et des noms croate, serbe, slovène et prône leur rapprochement en vue d'une existence culturelle et politique commune, leurs traditions particulières et leurs intérêts présents devant s'harmoniser »[209].

Après 1848, le Croate Ljudevit Gaj et le Serbe Vuk Karadžić tenteront de créer une langue « *yougoslave* », ce qui laisse entrevoir un projet à la fois politique et culturel. En 1867, Ljudevit Gaj fonde l'Académie yougoslave des sciences et des arts. Au niveau politique, le *ban* (vice-roi) Ivan Mažuranić et son Parti indépendant croate préconisent le détachement des Slaves du sud de l'empire austro-hongrois et leur union dans un Etat commun. De 1883 à 1903, le *ban* hongrois Khuen-Hédervary s'efforce de magyariser les administrations et les écoles, ce qui provoque en Croatie une forte volonté d'affirmer l'identité slave. Ainsi, toute la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, la vie politique croate est dominée par « *l'illyrisme* ». Le projet d'unir les Slaves du Sud est soutenu par l'évêque de Zagreb, Josip Strossmayer. Ce dernier souhaite également y inclure tous les Slaves du Sud des Balkans, et donc la Bulgarie. Parallèlement se développe un autre projet d'intégration croate avec Ante Starčević, fondateur du Parti du droit et défenseur d'une Grande Croatie qui comprendrait les provinces de la Dalmatie, de la Slavonie et de la Croatie. Avec le Parti du droit d'Ante Starčević, le nationalisme croate va se nourrir d'une opposition aux Serbes. Pourtant, l'idée d'une union avec la Serbie se fait jour. Frano Supilo et Svetozar Pribičević créent la « *coalition « croato-*

---

208 Rajaković Natacha, « Les ambiguïtés du « yougoslavisme » », in Rupnik Jacques (dir.), *De Sarajevo à Sarajevo*, l'échec yougoslave, Bruxelles, Complexes, 1992, p. 21-22.

209 Gross Mirjana, « Les traits fondamentaux des idéologies croates d'intégration nationale avant la Première guerre mondiale », in *Revue des Etudes slaves*, 1984, pp. 376-377.

serbe » » qui lors des élections de 1906 obtient la majorité au Sabor (Parlement croate). Afin de contrer l'avancée politique de cette coalition, le gouvernement autrichien n'hésite pas à soutenir les mouvements nationalistes croates d'extrême droite organisés autour du mouvement « *Hrvatstvo* » (croacité). Même si le mouvement illyre est globalement apolitique, son objectif principal est l'affirmation d'une culture.

En Serbie, l'illyrisme ne s'est pas développé même si on trouve parmi les écrivains des adeptes de ce mouvement. De fait, les préoccupations en Serbie sont davantage centrées autour de la sortie de l'empire ottoman et la création d'un nouvel Etat. Néanmoins, dès 1844, le ministre Ilija Garašanin[210] propose un texte intitulé *Načertanije*[211] (esquisse). Il s'agit d'un mémorandum proposant l'unification des Slaves du Sud. En arrière plan, ce projet vise le rattachement de la Bosnie-Herzégovine ottomane à la Serbie. Mais comme le même ministre développe un plan d'unité avec les Slaves de l'empire des Habsbourg, le texte en question devient une plate-forme pour l'idéologie yougoslave. Deux formes d'unification des Slaves du sud sont alors considérées comme possibles en Serbie selon l'historien Branko Petranović : « *(...) une forme orientale, unifiant Serbes et Bulgares dans un même Etat, et une forme occidentale exprimée dans Načertanije d'Ilija Garašanin en 1844, sur la création d'un Etat des Slaves du Sud sous l'égide de la Serbie* »[212]. Ce texte est directement inspiré des idées d'Adam Czartorysky, homme politique polonais vivant en Russie et à Paris depuis 1831. Ce dernier estime que la création d'un Etat sud-slave autour de la Serbie permettrait d'éviter le partage de l'Europe du Sud-Est entre l'Autriche et la Russie. Selon J. A. Derens, le texte *Načertanije*

> « *fait en quelque sorte la synthèse des conceptions religieuses et laïques du nationalisme serbe. La principauté serbe était appelée à restaurer l'Empire de Dusan qui, au XIV*^{ème} *siècle, couvrait une grande part du sud de la péninsule balkanique. Kosovo et Macédoine étaient le centre de gravité de cet Empire, mais la principauté avait aussi vocation à unifier tous les Slaves du Sud parlant une langue que l'on commençait à appeler le serbo-croate. La démarche de Garašanin visait à réunir l'approche mystique du souvenir de l'Empire serbe et le nationalisme moderne* »[213].

---

210 Ilija Garašanin (1812 - 1872), homme politique serbe.

211 Voir à ce sujet Mac Kenzie David, *Ilija Garašanin : Balkan Bismarck*, New York, Boulder, East European Monographs, 1985, pp. 180-181.

212 Petranović Branko, *Istorija Jugoslavije 1918-1978*, (Histoire de la Yougoslavie 1918-1978), Belgrade, Nolit, 1980, p. 15-16.

213 Derens Jean-Arnault, *Balkans : la crise*, Paris, Gallimard, 2000, p. 67.

1.2. - Le yougoslavisme

Au début du XX^{ème} siècle, la Serbie est économiquement moins développée que la Croatie et la Slovénie qui avaient connu sous l'impulsion de l'Autriche-Hongrie, un développement industriel et une construction de réseaux de transports, sans pour autant bénéficier d'une autonomie culturelle et politique. En Slovénie qui depuis la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, connait à la fois une forte germanisation parallèlement à une industrialisation accélérée, l'idée « *yougoslave* » a jusqu'en 1908 peu d'influence. Mais le mécontentement de la petite bourgeoisie face à la germanisation de l'enseignement supérieur provoque des tensions entre les Slovènes et les Autrichiens, et accentue le sentiment national. La revue *Preporod* (Renaissance), créée en 1909 propage des projets d'unification des Slaves du Sud. Favorable à la Serbie, elle s'inscrit ouvertement contre l'Autriche. Mais le sentiment national slovène demeure tout de même faible, et la Slovénie reste fortement rattachée à l'Autriche-Hongrie.

L'idée d'une unification des peuples slaves du Sud connaît un regain d'intérêt suite à plusieurs événements. En 1903, on assiste en Serbie à un changement de régime. Les Karadjordjevic reprennent le trône, signant ainsi la fin de la dynastie des Obrenović. Désormais, Pierre 1er de Serbie inaugure une monarchie constitutionnelle et l'aspiration d'une union des peuples slaves du Sud fait de nombreux adeptes au sein de l'intelligentsia (parmi lesquels Jovan Cvijić[214], Jovan Skerlić[215]). En Serbie, le point de vue qui prédomine quant à la question nationale repose sur la libération définitive de la domination ottomane qui ne peut se faire qu'avec l'aide du Monténégro et de la Bulgarie, et de la domination austro-hongroise grâce au soutien de la Russie. Au même moment, la Croatie connaît une vague de contestations contre les autorités hongroises, ce qui favorise la création en 1905 d'une coalition croato-serbe (ou serbo-croate) en Dalmatie[216]. Ainsi, plusieurs partis politiques se

---

214 Jovan Cvijić (1865 - 1927), géographe serbe. Elève de A. Penck et de Suess à Vienne, il devient professeur à l'Université de Belgrade et président de la société de géographie yougoslave. Dans son ouvrage *Das Karstphänomen* (1893), il étudie les problèmes de la morphologie du karst. Ses autres travaux portent sur la péninsule balkanique, dont il envisage les aspects les plus divers incluant l'ethnologie. Il publie en français *La péninsule balkanique* (1918).

215 Jovan Skerlić (1877 - 1914), écrivain et critique littéraire serbe. Après ses études à Lausanne et à Paris où il achève sa formation à l'école de Guyau, il devient historien et critique littéraire. Il publie une *Histoire de la littérature serbe moderne* (1914).

216 La coalition croato-serbe est apparue suite aux résolutions de Rijeka et de Zadar qui se sont déroulées en octobre 1905, où furent revendiqués le rattachement de la Dalmatie à la Croatie-Slavonie, l'indépendance de la Croatie ainsi que l'égalité entre les peuples serbe et croate. A ce sujet, voir l'article d'Yves Tomić, « Le

réunissent, parmi lesquels le Parti du droit et le Parti progressiste croates, le Parti indépendant et le Parti radical serbes avec pour objectif la création d'un Etat yougoslave sous l'égide de Frano Supilo[217]. Les membres de cette coalition politique estiment alors que les Serbes et les Croates ne forment qu'une seule et même nation et que leur union est par conséquent nécessaire. Sortie victorieuse des élections de 1906 pour la Diète croate, cette coalition jouera un rôle crucial en faveur de l'unification des Slaves du Sud sous la monarchie austro-hongroise.

Avant 1914, parallèlement au « *yougoslavisme* », l'idée d'une fédération balkanique se développe au sein des partis socialistes balkaniques : grec, serbe, bulgare, roumain. Le Bulgaro-Roumain Christian Racovski en est l'instigateur reconnu. Pendant les guerres balkaniques de 1912 et 1913, l'idée d'une union des Slaves du Sud continue à faire davantage d'adeptes. Mais c'est avec l'attentat à Sarajevo contre l'archiduc François-Ferdinand le 28 juin 1914, qu'un véritable tournant se dessine. L'Autriche-Hongrie adresse un ultimatum à la Serbie le 23 juillet 1914 et lui déclare la guerre cinq jours plus tard. En septembre 1914, le gouvernement serbe, installé à Nis, annonce que l'unification des Slaves du Sud fait partie des objectifs de guerre. Il s'agit dès lors pour la Serbie de défendre les peuples slaves « *frères* » mais aussi de sortir grandie du conflit par leur libération.

En 1913, la Serbie obtenait une partie de la Macédoine ottomane, partagée avec la Grèce et la Bulgarie, faisant émerger la question macédonienne. Le second problème lié à la question albanaise concerne les révoltes qui éclataient en 1913 au Kosovo et furent fortement réprimées. Ainsi, la Macédoine (nommée Serbie du Sud) et le Kosovo étaient sous contrôle de l'armée serbe. Le troisième problème territorial, qui est à la source du conflit avec l'Autriche, est la question de la Bosnie-Herzégovine. Tous ces points vont forger le nationalisme serbe. A la veille de la Première Guerre mondiale, le nationalisme s'est ainsi déjà fortement développé dans l'espace occupé par les Slaves du Sud, à l'exception de la Slovénie, qui reste encore fortement germanisée. L'idée d'une union des Slaves du Sud va être l'occasion d'une coopération entre plusieurs groupes politiques. Certains se réuniront autour du prince régent Alexandre et de son premier ministre Nikola Pašić, partisan d'une Yougoslavie sous domination de la monarchie serbe. D'autres se regrouperont autour du Comité yougoslave

---

mouvement national croate au XIX^{ème} siècle : entre yougoslavisme (*jugoslavenstvo*) et croatisme (*hrvatsvo*), in *Revue des Etudes Slaves*, 1996, LXVIII/4, pp. 463-475.

217 Frano Supilo (1864 -1917), homme politique dalmate, appartient d'abord au Parti du droit croate avant de prendre ses distances à la fin des années 1890. Il prône l'union des Slaves du Sud contre les visées austro-germaniques dans les Balkans. Ses conceptions prendront également la dénomination de « nouveau cours ».

(*Jugoslavenski odbor*) fondé le 30 avril 1915 à Londres par des hommes politiques émigrés, dirigés par Ante Trumbić[218] et Frano Supilo.

Le Comité yougoslave œuvre en faveur de la création d'un Etat des Slaves du Sud sur la base d'une égalité entre les peuples et sur la préservation de leur identité. Un des objectifs de ce comité sera également de faire front contre les prétentions territoriales de l'Italie sur la Dalmatie et l'Istrie. A l'instigation des puissances de l'Entente, une alliance est organisée entre le « *Comité yougoslave* » et le premier ministre serbe N. Pašić, en exil à Corfou. Néanmoins, des divergences apparaissent entre les deux. En effet, N. Pašić estime que l'unification des Slaves du Sud ne peut se faire que par le biais d'une intégration à la Serbie et s'inquiète d'un éventuel soutien à une Croatie indépendante. Une déclaration commune est tout de même signée le 20 juillet 1917 sur l'île, annonçant la naissance du Royaume des Serbes, des Croates et des Slovènes sous la dynastie des Karadjordjević qui doit garantir un parlement et un système « *démocratique* ». La chute de l'empire austro-hongrois apparaissant de plus en plus au grand jour, des insurrections sont organisées dans plusieurs régions de Croatie. Le 29 octobre 1918, la Diète croate proclame la séparation avec l'Autriche-Hongrie et concède l'autorité du Conseil national qui émet un vœu d'union avec la Serbie et le Monténégro[219]. La création du Royaume des Serbes, des Croates et des Slovènes est alors proclamée. Selon Stevan K. Pavlowitch :

> *« Lorsque l'unification fut proclamée le 1er décembre 1918, elle venait à la fois trop tôt et trop tard. Trop tôt, parce que ce qui n'était encore qu'un idéal lointain en 1914 était devenu une nécessité en l'espace de quelques mois, à la fin 1918, après quatre ans d'incertitude : les chefs de file de différentes communautés n'avaient pas eu le temps de mettre au point un accord précis sur les modalités de l'unification. Trop tard, dans la mesure où le rêve d'intellectuels du XIXème siècle se transforma en réalité à un moment où la formation de trois identités sud-slaves – serbe, croate et slovène- était déjà bien avancée* »[220].

Le nouveau royaume se forme en novembre et en décembre 1918, avec l'appui de l'armée française. Les peuples qui constituent cet Etat ont des similitudes (principalement linguistiques et culturelles pour les peuples slaves) mais aussi beaucoup de différences. On

---

218 Ante Trumbić (1864 -1938), homme politique dalmate Il poursuit un cheminement proche de Frano Supilo. Ainsi, il adhère à ses débuts au Parti du droit pour ensuite se rapprocher du « *nouveau cours* ».

219 Le royaume indépendant du Monténégro se déclarait prêt à s'unir à la Serbie depuis 1914.

220 Pavlowitch K. Stevan, « L'héritage titiste », in Rupnik Jacques (dir.), *De Sarajevo à Sarajevo, l'échec yougoslave, op.cit.*, pp. 52-53.

notera l'absence de passé commun ou plutôt de mémoire commune entre ces peuples. Comme le souligne Anthony Smith, l'importance du passé commun est primordial dans la construction d'une nation :

> *«Bien sûr, le concept de nation ne se résume pas aux seuls mythes et souvenirs. Mais ils constituent une condition sine qua non : il ne peut y avoir d'identité sans mémoire (même sélective), d'objectif collectif sans mythes, et identité et objectif ou destin sont des éléments nécessaires au concept de nation* »[221].

Le gouvernement monarchiste exercera une répression contre les communistes, mais aussi contre les paysans croates et les musulmans du Kosovo et de Macédoine. Par ailleurs, un déséquilibre très net apparaîtra entre la Serbie (qui englobe la Macédoine, le Kosovo, le Monténégro et la Bosnie-Herzégovine), la Croatie et la Slovénie. La Serbie occupe certes des territoires plus grands, mais ils sont beaucoup plus pauvres. Les parties croate et slovène sont plus développées et versent des impôts servant à entretenir le pouvoir monarchique de Belgrade. En Croatie, le parti paysan de Stjepan Radić[222] mène une politique ambiguë en cherchant d'un coté des compromis avec la monarchie, et de l'autre des liens extérieurs indépendants de la monarchie.

L'attentat contre Stjepan Radić en plein Parlement à Belgrade en 1929 par Puniša Rašić[223] marque le début d'une nouvelle époque. Le parti paysan est désormais dirigé par Vlado Maček[224] qui noue des liens secrets avec l'Italie. Cette même année, émerge le mouvement oustachi dirigé par Ante Pavelić et soutenu par la Hongrie hortyste et l'Italie de Mussolini. Le 6 janvier 1929, une dictature est instaurée et le roi Alexandre Karadjordjevic change le nom du pays : le « *Royaume des Serbes, Croates et Slovènes* » devient le « *Royaume de Yougoslavie* ». Une nouvelle Constitution est adoptée en 1931. A partir de ce moment là, une centralisation beaucoup plus forte est mise en place par une réforme administrative. La Yougoslavie est divisée en neuf provinces (*banovine*) alors que l'ancienne répartition administrative de 1920, inspirée du modèle français comprenait trente trois départements. Par ailleurs, une nationalité est reconnue- la nationalité yougoslave - ainsi qu'une langue unique : le serbo-croato-slovène. Les partis nationalitaires, comme les partis catholiques slovène et croate en Slovénie et Croatie, le parti musulman en Bosnie-

---

221 Smith D. Anthony, *The Ethnic Origins of Nations*, Oxford, Blackwell, 1986, p. 2.

222 Stjepan Radić, chef du Parti paysan croate (fondé en 1904).

223 Puniša Račić est un député monténégrin.

224 Vlado Maček (1879 - 1964), homme politique croate. Il fut président du Parti paysan croate.

Herzégovine, excepté les partis favorables à la monarchie en Serbie sont interdits, ce qui accentue les tensions nationalistes. En effet, au lieu de faire apparaître un sentiment national yougoslave, le coup d'Etat de janvier 1929 ne fait qu'exacerber les crises sous-jacentes, ce qui aura des conséquences à long terme. Dès cet instant, un certain nombre d'hommes politiques croates, dont Ante Pavelic et Gustav Percec, du Parti du droit partent en exil où ils organisent le mouvement *Ustaša* qui commanditera l'attentat du roi Alexandre à Marseille le 9 octobre 1934.

La conception centralisatrice et unitaire d'un Etat sous l'hégémonie d'une dynastie serbe ne peut pas permettre au yougoslavisme de prendre corps au sein des différents peuples composant le royaume de Yougoslavie. Bien au contraire, le modèle institutionnel et politique mis en place ne peut pas satisfaire les cultures politiques[225] locales, et ne fait que renforcer les mouvements nationalistes, portant atteinte aux fondements mêmes du système.

En 1941, la Yougoslavie est occupée par l'Allemagne, l'Italie, la Hongrie et la Bulgarie. Le pays est démembré : la Slovénie est envahie par l'Allemagne et l'Italie; la Hongrie et la Roumanie se partagent la Voïvodine ; la Bulgarie occupe la Macédoine ; le Kosovo est annexé à l'Albanie italienne ; la Dalmatie et le Monténégro deviennent partie intégrante du Royaume d'Italie. Pendant ce temps, à Zagreb, le gouvernement pro nazi d'Ante Pavelić organise avec l'aide de l'Allemagne un Etat indépendant croate, le NDH[226]. Comme l'explique Diane Masson dans sa thèse de doctorat :

> « *La transformation progressive des nationalismes défensifs en nationalismes offensifs constitue, pendant la Seconde Guerre mondiale, la preuve de mobilisations fondées sur l'ethnicité. Le paroxysme est atteint au sein de l'Etat indépendant croate (NDH), dans un contexte général de guerre civile fratricide mêlant également tchetniks (nationalistes serbes soutenant la monarchie) et partisans communistes* »[227].

L'Etat indépendant croate effectue des massacres contre les Serbes, les Juifs, les Tsiganes, principalement dans le camp de concentration de Jasenovac. Il y aura aussi des

---

225 Concernant le concept de « *culture politique* », Gabriel A. Almond et Sidney Verba, dans leur ouvrage *The Civic culture* : political atitudes and Democracy in five nations, distinguent trois types de culture politique : paroissiale, passive, participante. Almond A., Gabriel, Verba, Sidney. *The Civic culture. Political attitudes and democracy in five nations.* Newbury Park, Sage, 1989, pp. 12-20.

226 *Nezavisna Država Hrvatska* (Etat Indépendant Croate). Cet Etat, proclamé le 10 avril 1941 à Zagreb comprend de vastes territoires qui s'étendent également en Bosnie-Herzégovine et même jusqu'aux portes de Belgrade.

227 Masson Diane, « La construction des systèmes politiques en Serbie et en Croatie (1989-1995), de l'ethnification de l'espace politique à l'utilisation politique de la guerre », Thèse de doctorat, *op. cit.*, p. 43.

victimes croates. Les occupants, principalement les Allemands et les Italiens, encouragent la guerre civile entre Serbes et Croates, Serbes et Musulmans, Albanais et Serbes, Serbes royalistes et Serbes communistes ou encore Croates oustachi et Croates communistes. La violence des conflits inter ethniques pendant la Deuxième Guerre mondiale marquera profondément et durablement les sociétés dans l'espace ex-yougoslave. Face aux horreurs des combats et aux atrocités des exactions qui en découlent, les communistes de Tito vont se présenter comme la seule force multi ethnique durant la Deuxième Guerre mondiale[228] et vont reprendre à leur compte les idées du « *yougoslavisme* ». Le Parti communiste yougoslave – PCY (*Komunistička partija Jugoslavije*) va se montrer très critique contre le Royaume des Serbes, des Croates et des Slovènes et sa politique centralisatrice. Comme l'explique Marie-Paule Canapa :

> « *Pour le parti communiste, le « yougoslavisme », l'appartenance à l'Etat yougoslave, c'était en fait l'adhésion au système et à ses symboles (la lutte de libération, Tito, le Parti) et en particulier à partir de 1950, l'adhésion à un socialisme original, le socialisme d'autogestion auquel était associé sur le plan extérieur le non alignement* »[229].

L'auteur ajoute :

> « *En absence de développement du yougoslavisme, la politique de fraternité et d'unité (bratsvo i jedinstvo), forgée dans la lutte de libération, était censée assurer la cohésion de l'Etat yougoslave ; elle reposait sur l'idée que les conflits entre nationalités pouvaient être dépassés par l'égalité de celles-ci dans l'Etat, l'unité étant assurée avant tout par le régime (le Parti, Tito). Cette politique de fraternité et d'unité n'a pas été un simple slogan. Elle a eu un impact réel pour toute une génération au sein de chaque nationalité, ce qui était particulièrement important après les conflits de la guerre. Cependant, la politique de fraternité et d'unité a en quelque sorte « gelé » les conflits ; en son nom, le PCY (LCY) a empêché tout débat public les concernant* »[230].

---

228 Les communistes autour de Tito vont eux aussi procéder à des opérations d'exactions. Ainsi, des soldats communistes issus de familles bourgeoises seront envoyés sur le front de Srem pour éviter qu'ils aient un poids politique à l'issue du conflit. D'autre part, des liquidations de forces nationalistes de tous bords seront organisées.

229 Canapa Marie-Paule, « A l'origine de l'éclatement de la Yougoslavie : le communisme et le yougoslavisme », in *L'Autre Europe,* L'Age d'Homme, n° 32-33, 1996, pp. 190-195.

230 *Ibid.*, pp. 190-195.

Entre 1919 et 1941, le PCY abordera la question nationale de différentes façons. Le Parti socialiste ouvrier yougoslave, fondé entre le 20 et le 23 avril 1919 à Belgrade, réunissait les partis et regroupements socialistes de Serbie, Croatie, Bosnie-Herégovine, Dalmatie et Voïvodine. En mars 1919, on assiste à la déclaration d'adhésion à l'internationale communiste et en juin 1920, à Vukovar, le parti prend le nom de KPJ[231].

En Serbie, Svetozar Marković[232], un des premiers théoriciens du socialisme s'oppose ouvertement aux visées territoriales de la Serbie royaliste. De même, Dimitrije Tucović[233] prend position contre les guerres balkaniques et le rôle de l'armée serbe[234] et des grandes puissances qui les ont entretenues. L'attitude des communistes sur la question nationale semble, elle, ambivalente. En 1935, le PCY opte, malgré son opposition à la royauté, en faveur de l'unité yougoslave. Mais les communistes prônent aussi le droit à l'autodétermination des nations croate, slovène et macédonienne[235]. Quoiqu'il en soit, ils vont réussir durant la Seconde Guerre mondiale à regrouper les différents peuples de la région.

Le 4 juillet 1941, suite à l'invasion de l'Allemagne contre l'URSS, le PCY appelle tous les peuples à la lutte armée contre l'occupant. Cette date est considérée comme le début de la révolution. Josip Broz Tito, Secrétaire général du PCY depuis 1937 est alors le principal organisateur du mouvement de libération nationale (*Pokret narodnog otpora*)[236]. Les 29 et 30 novembre 1943, sont mises en place les bases du futur Etat yougoslave lors de l'AVNOJ (Conseil antifasciste de libération nationale yougoslave, créé le 27 novembre 1942). Ce Conseil, présidé par Tito prévoit la création d'une Fédération de six républiques[237] : la Slovénie, la Croatie, la Bosnie-Herzégovine, la Serbie, avec deux régions autonomes, la Voïvodine et le Kosovo, le Monténégro et la Macédoine. Les frontières de la fédération yougoslave, qui serviront de base aux processus de reconnaissances des indépendances dans

---

231 Lazić Branko, *Tito et la révolution yougoslave, 1937-1956*, Paris, Fasquelle, 1957, p. 10.

232 Svetozar Marković (1846 - 1875), écrivain serbe et théoricien du socialisme. Inspiré des auteurs russes Cerniservski, Herzen et Dobroljubov, il a écrit plusieurs ouvrages sur la situation politique en Serbie.

233 Dimitrije Tucović (1881-1932), écrivain, journaliste et homme politique serbe. Il est un des fondateurs du mouvement socialiste en Serbie. Voir Dimitrijević, Sergije, *Socijalistički radnički pokret u Srbiji 1870-1918* (Le mouvement socialiste en Serbie, 1870-1918), Belgrade, Prosveta, 1982, 247 p.

234 Tucović Dimitrije, « Krvava osveta soldateske » (La vengeance sanglante de l'armée) in *Radničke novine*, n° 223, Belgrade, 22 octobre 1913.

235 Shoup Paul, *Communism and the Yugoslav National Question*, New York, Columbia University Press, 1968, pp. 13-59.

236 Au printemps 1944, les partisans comprennent 44% de Serbes, 30% de Croates, 10% de Slovènes, 4% de Monténégrins, 2,5 de Musulmans et 6% d'autres nationalités. Ibid., p. 95.

237 Les 29 et 30 novembre 1943, les bases du futur Etat yougoslave sont posées par l'AVNOJ - *Antifašističko Veće Narodno Oslobodilačke Jugoslavije,* (Conseil antifasciste de libération nationale yougoslave), créé le 27 novembre 1942. Il s'agit de l'organe suprême du pouvoir, présidé par Josip Broz Tito, prévoyant une fédération de six républiques. Voir Canapa, Marie-Paule. *La Yougoslavie, op. cit.*, p. 49.

les années 1990, sont dessinées à ce moment là. Cinq « *nations* » (*narodi*) sont reconnues (serbe, croate, slovène, monténégrine et macédonienne). D'autres « *nationalités* » (*narodnosti*) sont reconnues aussi : Albanais, Hongrois, Slovaques, etc. A la différence des premières, celles-ci ne sont pas considérées comme des parties constituantes des républiques de la Yougoslavie car leurs Etats d'origine se trouvent à l'extérieur des frontières du pays. La nation (et nationalité) musulmane sera instaurée plus tard. En effet, lors du recensement de 1961, on peut se déclarer de nationalité Musulmane[238], et en mai 1968 la nation musulmane sera reconnue par les autorités politiques. Les notions de citoyenneté (*državljanstvo)* et de nationalité (*nacionalnost*) sont bien distinctes. La première correspond à une identification administrative, alors que la seconde fait référence à des critères ethniques.

Malgré la diversité linguistique et les différences entre les peuples de l'espace yougoslave, une culture commune s'est développée. Il suffit de lire les textes des écrivains de Dubrovnik de la Renaissance, comme Marin Držić, pour comprendre que leurs œuvres sont imprégnées d'influences multiples, autant italienne, française que serbe. Même si de nombreux écrivains insistent sur l'utilisation de la langue locale, une des caractéristiques de la littérature dans l'espace yougoslave de cette époque est la volonté des auteurs d'affirmer une ouverture, un rapport à l'altérité et non un repli.

Les territoires ont longtemps été occupés par des puissances étrangères, que ce soit par l'empire Ottoman ou celui des Habsbourg créant ainsi des liens culturels forts. Néanmoins, les courants culturels européens du XVI^{ème} au XX^{ème} siècle influencent considérablement les créations littéraires et artistiques locales, tout comme la vie intellectuelle. Ainsi, Dositej Obradović[239] introduit les idées des « *Lumières* » dans l'espace yougoslave[240]. Par ailleurs, dans une recherche sur la philosophie chez les Serbes, D. Jeremić, souligne l'importance des influences occidentales chez de nombreux auteurs : D. Matić et A. Vasiljević s'inspirent des œuvres de Leibnitz, Kant, Hegel. Selon D. Jeremić, « *la philosophie serbe a toujours été directement liée à la littérature. Ainsi de nombreux écrivains sont aussi considérés comme des philosphes : Dositej, Njegoš, S. Marković, L. Kostić, L. Nedić.* »[241]. A ce sujet, dans un article publié en 1925, J. Kršić écrit : « *notre philosophie vit à travers notre littérature et elle n'est pas devenue une discipline à part entière. Pour cette raison, chez nous la philosophie*

---

238 Musulman (avec un M) désignait la nationalité, et musulman (avec un m) la religion.

239 Dositej Obradović, (1742 - 1811), écrivain serbe. Après s'être fait moine, il quitte son monastère et voyage dans divers pays. Epris des idées rationalistes du « *siècle des Lumières* », il se fait l'apôtre de l'instruction et de l'affranchissement du peuple. Il introduit dans la littérature serbe les idées des Lumières.

240 Voir Pavić Milorad, *Istorija srpske knjizevnosti* (Histoire de la littérature serbe), Beograd, Naučna knjiga, 1991, 181 p.

241 Jeremić Dragan, *O filozofiji kod srba* (La philosophie chez les Serbes), Beograd, Plato, 1997, p. 206.

n'est pas une science, c'est de la littérature avec beaucoup d'idées philosophiques. »[242]. A ce titre, l'œuvre épique du prince-évêque du Monténégro Petar II Petrović Njegoš[243], *Gorski Vijenac* (La couronne des montagnes) est considérée comme une œuvre littéraire et philosophique qui véhicule des valeurs à la fois traditionnelles et universelles.

Les influences occidentales dans les idées, la littérature et l'art ont également été véhiculées par les séjours parisiens. En effet, de nombreux intellectuels yougoslaves ont été formés en Europe entre la Première et la Seconde Guerre mondiale. Concernant les séjours à Paris des intellectuels croates, D. Kiš explique :

> « *Depuis Matoš, en passant par Krleza et Tin Ujević, la tendance antiviennoise des intellectuels croates s'est affirmée toujours plus fortement comme une négation de tout ce qui venait de Vienne ; Vienne était considérée non seulement comme le centre de la réaction politique, ce qu'elle était, mais aussi comme une province. D'où le pèlerinage parisien des écrivains croates* (...). »[244].

Les institutions culturelles, établies avant la création de la fédération yougoslave ont permis la sauvegarde de la culture nationale. La plupart des scientifiques, des chercheurs ou des artistes formés à l'étranger y ont participé. Citons la Matica Hrvatska, l'Académie serbe des sciences et des arts (SANU) ou encore la JAZU - Jugoslovenska Akademija Znanosti i Umjetnosti (Académie yougoslave des sciences et des arts) créée en Croatie.

A l'époque du romantisme, de nombreux auteurs ont porté une attention particulière aux traditions culturelles populaires transmises oralement par la poésie épique. Le linguiste et écrivain Vuk Karadžić[245], principal réformateur de la langue serbo-croate moderne en a collecté un corpus important. Celle-ci attira l'admiration de nombreux écrivains de l'époque, de Pouchkine, Goethe ou encore Lamartine. Les écrivains romantiques voyaient dans la culture populaire une richesse représentant l'identité nationale. Il y avait là aussi une dimension politique puisqu'il s'agissait d'affirmer une culture nationale après une longue

---

242 Kršić Jovan, « Njegosevo mesto u nasoj knjizevnosti i filozofiji » (La place de Njegos dans notre littérature et dans la philosophie), in *Srpski knjizevni glasnik*, n.s.l.XVI, 1er décembre 1925, p. 529.

243 Njegoš, (Petar II Petrović Njegoš) (1813 - 1851) règne sur le Monténégro de 1830 à 1851. Sous son règne, le Monténégro accélère sa transformation en un Etat moderne, amorcée sous le règne de son oncle et prédécesseur Petar Ier. Petar II, simplement connu sous le nom de Njegos, est pourtant avant tout un poète. Son œuvre épique « La couronne des montagnes » (Gorski Vijenac), dont la première édition est publiée à Vienne en 1845, raconte de manière épique les luttes des Monténégrins contre les Turcs et les *Poturice* (Slaves convertis à l'Islam).

244 Kiš Danilo, *Homo poeticus*, Paris, Fayard, 1990, p. 90.

245 Vuk Karadžić (1787 - 1863), linguiste et écrivain. Il est l'auteur d'ouvrages de grammaire serbo-croate.

période d'occupation ottomane et austro-hongroise. Il s'agissait également de promouvoir des valeurs traditionnelles en opposition aux influences qui avaient été subies.

Au courant du XX^{ème} siècle, des liens étroits seront tissés avec les avant-gardes artistiques occidentales. Le mouvement surréaliste prendra corps en Serbie à travers la revue *Nemoguće* (L'impossible). Les surréalistes yougoslaves sont pour la plupart membres du parti communiste. D. Jeremić explique ainsi les raisons de cet engagement :

> « *Les surréalistes ont essayé de construire une vision philosophique qui leur permettrait, non seulement de s'appuyer sur leur production littéraire fondée sur « l'écriture automatique » de Breton, mais aussi sur leur révolte contre la société bourgeoise, la conception de la morale et de la logique* » [246].

Les surréalistes vont s'appuyer parallèlement sur le marxisme et sur Freud. D'après D. Jeremić, « *puisque les racines de la révolte humaine sont dans l'inconscient, les surréalistes pensaient que la psychanalyse est la meilleure méthode pour son étude.* (...) *Mais les surréalistes pensaient qu'avec l'aide du matérialisme historique, ils pourraient dépasser Freud* »[247]. Dans un ouvrage intitulé *Esquisse pour une phénoménologie de l'irrationnel* publié en 1931, Koča Popović et Marko Ristić analysent ainsi le lien entre la psychanalyse et le marxisme :

> « *Tout comme le matérialisme historique, qui a permis de comprendre en tant qu'instrument, les conditions prédéterminées, la psychanalyse comme méthode, pour la compréhension de ces conditions doit être incorporée dans l'essence même du surréalisme* »[248].

Dans leur lutte pour changer la société, les surréalistes ont d'une certaine façon laissé de côté, explique D. Jeremić, « *leurs conceptions philosophiques peu claires et décidé d'adhérer aux thèses du matérialisme dialectique en adhérant au parti communiste.* »[249]. O. Davičo, D. Kostić et D. Matić publient en 1932 *La position du surréalisme dans le processus social* où ils affirment que « *le matérialisme dialectique est une méthode juste qui permet de comprendre la sphère de la réalité dans laquelle se développe la pensée surréaliste* »[250]. C'est

---

246 Jeremić Dragan, *O filozofiji kod srba* (La philosophie chez les Serbes), *op.cit.*, p. 160.

247 *Ibid.*, p. 160

248 Popović Koća, Ristić Marko, *Nacrt za jednu fenomenologiju iracionalnog* (Esquisse pour une phénoménologie de l'irrationnel), Beograd, Nadrealisticka izdanja, 1931, p. 163.

249 Jeremić Dragan, *O filozofiji kod srba* (La philosophie chez les Serbes), Beograd, Plato, 1997, p. 161.

250 Davičo Oskar, Kostić Djordje, Matić Dušan. *Položaj nadrealizma u društvenom procesu* (La position du surréalisme dans le processus social), Beograd, Nadrealistička izdanja, 1932, p. 78.

sur ce postulat que les surréalistes serbes et ceux des autres régions de l'ex-Yougoslavie décideront de prendre part aux activités du parti communiste.

Durant la période de consolidation du Parti communiste yougoslave, après 1937, le philosophe O. Prica[251] développe la *pensée* marxiste et lance plusieurs revues de philosophie. A cette époque, D. Jeremić déclare que « *le néopositivisme du cercle viennois a également une grande influence sur de nombreux intellectuels dans l'espace yougoslave* »[252]. On retrouve en effet l'influence de R. Carnap[253], M. Schlick[254] et d'autres chez les philosophes membres du Parti communiste yougoslave. Face à cette situation, les communistes décident dans un premier temps de lutter contre cette emprise qu'ils considèrent comme néfaste. Ainsi, à travers la revue *Književne sveske* (Les cahiers littéraires), les philosophes marxistes yougoslaves lancent « une bataille idéologique »[255] en s'appuyant sur des travaux en esthétique qui tenteront de définir la position marxiste face à l'art[256]. Or, la participation des surréalistes à ce travail va permettre un passage progressif vers des positions plus souples. Par ailleurs, les surréalistes yougoslaves s'engagent politiquement et participent après la Seconde Guerre mondiale au Conseil de la Fédération[257], organe consultatif qui permet un lien direct entre des écrivains et artistes communistes et la direction du parti au sein des structures étatiques. A la différence des autres pays de l'Europe de l'Est, la création artistique dans la Yougoslavie communiste ne s'adaptera pas aux impératifs du « *réalisme socialiste* ».

La conception esthétique officielle est proche de celle des surréalistes durant les deux premières décennies de l'après Deuxième Guerre mondiale. En effet, la révolution pour les artistes doit être avant tout « *la révolution dans l'art* ». Ainsi, les écrivains surréalistes M. Ristić[258], D. Matić[259], O. Davičo[260] et d'autres écrivent et voyagent librement tout en participant aux activités politiques au sein du Conseil de la Fédération. Entre les années 1950 et 1980, la création artistique et littéraire, au contact des mouvements occidentaux de cette époque connaîtra une effervescence sans précédent dans l'histoire de l'espace yougoslave.

---

251 Ognjen Prica (1899 - 1941), philosophe.

252 Jeremić Dragan, *O filozofiji kod Srba* (La philosophie chez les Serbes), *op.cit.*, p. 165.

253 Rudolf Carnap (1891 -1970), philosophe et logicien allemand.

254 Moritz Schlick (1882-1936), philosophe allemand.

255 Jeremić Dragan, *O filozofiji kod srba* (La philosophie chez les Serbes), Beograd, Plato, 1997, p. 165.

256 Voir Vučković Vojislav, *Umetnost i umetničko delo* (L'art et l'œuvre d'art), Beograd, Nolit, 1962.

257 Organe consultatif, le Conseil de la Fédération regroupe des intellectuels, artistes et écrivains yougoslaves.

258 Marko Ristić (1902 - 1984), fondateur du mouvement surréaliste yougoslave.

259 Dusan Matić (1898 - 1980), poète surréaliste serbe.

260 Oskar Davičo (1909 -1989), poète surréaliste, écrivain, journaliste.

Dans ce contexte d'ouverture, les écrivains I. Andrić[261], prix Nobel de littérature en 1961, M. Krleža[262] ou encore M. Crnjanski[263] se considèreront comme des écrivains yougoslaves. Ces auteurs chercheront à travers l'idée yougoslave à inclure dans leurs œuvres une certaine conception de la diversité, du mélange et de la modernité. Ainsi, dans *Un pont sur la Drina* , I. Andric n'utilise pas le pont seulement comme une métaphore du lien entre deux rives, entre deux conceptions du monde, occidentale et orientale ou encore entre le passé et le présent. L'eau qui coule sous le pont représente aussi le texte littéraire qui défile sous nos yeux. L'acte de lecture participe à la construction de l'œuvre. Selon I. Andrić, pour comprendre la littérature il faut plonger dans les mots et procéder par lectures multiples. Chez cet auteur, les idées philosophiques, politiques, et esthétiques s'entremêlent. De plus, l'histoire individuelle est toujours confrontée à l'histoire collective. On retrouve cette conception de la littérature chez D. Kiš qui invite le lecteur à un réel travail de recherche[264]. Plus on avance dans la compréhension de ses œuvres, plus on y décèle une complexité articulée par l'auteur afin d'inviter à faire acte de connaissance. A l'extrême opposé d'une quelconque glorification nationale ou ethnique, cette approche s'inscrit dans l'universalisme et pose des questions esthétiques contemporaines. Ainsi, selon ces écrivains le yougoslavisme serait une forme d'universalisme.

2.- Les Balkans : histoire et usages d'une notion controversée[265]

« *De la désintégration de la Yougoslavie à la reconstruction des Balkans* »[266], tel fut l'intitulé d'un colloque organisé à l'Assemblée Nationale à Paris, les 27 et 28 novembre 1999. Ce glissement du mot Yougoslavie à Balkans est révélateur. En effet, à la fin de la crise du Kosovo, la reconstruction ne concerne pas simplement ce petit territoire mais l'ensemble des

---

261 Ivo Andrić (1892 - 1975), écrivain yougoslave. Prix nobel de littérature en 1961 pour le roman *Un pont sur la Drina*. Emprisonné par les autorités autrichiennes pendant la Première Guerre mondiale pour son adhésion aux idées yougoslaves, il puise dans sa captivité l'inspiration de son œuvre *Ex ponto* (1919). Diplomate entre les deux guerres, il publie trois recueils de nouvelles inspirées de sa Bosnie natale. Après la Seconde Guerre mondiale, il publie en l'espace d'un an trois romans : *La chronique de Travnik, Un pont sur la Drina et Mademoiselle* (1945).

262 Miroslav Krleža (1893-1981), écrivain croate et yougoslave Il écrit des poésies (*Rhapsodie croate*, 1918), des romans (*Mars, Dieu croate*, 1922 ; *Glembajevi*, 1929 ; *Le retour de Filip Latinović*, 1929), des essais, des critiques littéraires. Il participe aussi à la rédaction de *La grande encyclopédie yougoslave.*

263 Miloš Crnjanski (1893-1977), poète et romancier yougoslave.

264 Voir Bakhtine Mihail, *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard, 1984, 400 p.

265 Voir Heimerl Daniela, Rizopoulos Yorgos, Vukadinović Nebojša. «Contradictions et limites des politiques de reconstruction dans les Balkans», in *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, vol. 30, n° 4, 1999, pp. 201-244.

266 Colloque « De la désintégration de la Yougoslavie à la reconstruction des Balkans », Assemblée Nationale, Paris, 27 et 28 novembre 1999.

Balkans. On parle dès lors de Plan Marshall pour les Balkans. Nous analyserons ce processus de reconstruction dans la troisième partie.

Il s'avère nécessaire ici de clarifier le terme « *Balkans* », afin d'en cerner l'arrière-plan historique. Ceci permettra de mieux analyser par la suite les enjeux et les dynamiques du processus de reconstruction de la région. Définir la région des Balkans, partie intégrante de l'Europe sur le plan géographique, foyer des éléments clés de l'héritage antique, la « *première Europe* »[267] culturellement et politiquement souvent perçue comme un ensemble de caractéristiques négatives opposé à l'image positive de l'Europe et de l'Ouest, est un exercice auquel géographes, ethnologues, historiens, sociologues, linguistes et politologues se livrent sans toutefois parvenir à s'entendre.

Le terme « *Balkans* » recouvre plusieurs sens. Selon J. A. Derens, il « *viendrait de deux mots turcs signifiant sang et miel. Les Balkans, où coulent peut-être bien le sang et le miel, doivent* effectivement *leur nom à un terme turc, mais qui désigne plus prosaïquement une montagne.* »[268]. En effet, c'est à partir du XV^{ème} siècle que le mot turc «*balkan* » (montagne boisée)[269] est employé par certains habitants de la région pour désigner la chaîne montagneuse qui divise la Bulgarie centrale d'est en ouest, s'étendant en arc de cercle sur 500 km, des Portes de fer à la mer Noire. Vers la fin du XVIII^{ème} et début du XIX^{ème} siècle seulement, l'Europe occidentale prend conscience que les possessions européennes de la « *Sublime Porte*» (Empire ottoman) ont des caractéristiques propres. Dans les récits des voyageurs occidentaux visitant cette région, l'ancienne désignation de la montagne, à savoir *Haemus* pour les Romains et *Haimos* pour les Grecs, est progressivement remplacée par « *Balkan* » sans toutefois s'appliquer à la péninsule. Le géographe berlinois Johann August Zeune introduit l'emploi du terme dans ce sens en 1808 (*Balkanhalbeiland*). La notion de «*péninsule balkanique* » est ainsi fondée sur une erreur géographique ayant survécu de l'Antiquité jusqu'au XIX^{ème} siècle et affirmant que la chaîne montagneuse « *Balkan* » lie la mer Adriatique (elle relierait les Alpes à l'Istrie) à la mer Noire, constituant la frontière septentrionale de la péninsule et imprimant ainsi sa marque dans toute la région. Malgré cette confusion, le terme « Balkan » ainsi que toute une terminologie s'y référant, est entré dans le vocabulaire scientifique et populaire en tant qu'appellation de la région[270].

---

267 Stoïanovich Traian, *Balkan Worlds, The first and the last Europe*, New-York-London, Armonk, 1994, 433 p.

268 Derens Jean-Arnault, *Balkans : la crise*, Paris, Gallimard, 2000, p. 12.

269 Il est généralement admis que « *Balkan* » est une appellation qui a fait son apparition dans la péninsule avec l'arrivée des Turcs ottomans.

270 Hatschikian Magarditsch, Troebst, Stefan, *Südosteuropa, Ein Handbuch*, Munich, Beck, 1999, p. 9.

Jusqu'au Congrès de Berlin (1878), elle n'est toutefois pas exclusive, les désignations utilisées se référant souvent à la présence de l'Empire ottoman sur la péninsule (comme Turquie d'Europe, Empire ottoman européen, Turquie européenne). Au sein de la région elle-même, le terme Balkan(s) ne s'était pas non plus imposé. A ce titre, il est important de rappeler que les habitants de la région n'ont jamais développé leur(s) propre(s) nom(s) pour la région[271]- serait-ce une preuve d'un manque d'identité régionale commune?[272]. Au tournant du siècle, les termes « *péninsule balkanique* » et « *Balkans* » se sont définitivement imposés[273], avec un contenu souvent plutôt politique que géographique.

2.1.- Balkans ou Europe du Sud-Est ?

L'histoire des tentatives visant à trouver une appellation congruente de la région est révélatrice : les notions de Balkans et de l'Europe du Sud-Est ne sont ni nouvelles ni clairement subordonnées quant à leur genèse et leur évolution, à un schéma global. Les divergences conceptuelles et les incertitudes ont trait aux différents tracés des lignes de division et de partage, ainsi qu'au fait qu'aucun critère ou ensemble de critères, ni même aucun modèle d'organisation structurelle n'a pu s'imposer en tant que primat concernant la géographie, les langues/ethnies, les communautés religieuses, les structures socio-économiques, les aires culturelles et les exemples d'évolutions politiques et sociales. Autour du débat sur l'erreur géographique commise par J. A. Zeune, le géographe allemand Theobald Fischer proposa en 1893 le terme « *péninsule sud-est-européenne* », terme qui pendant longtemps resta peu employé. Après 1918, l'appellation « péninsule balkanique» fut de plus en plus critiquée en raison de son imperfection géographique et en tant que construction véhiculant des valeurs négatives, cette notion géographique devint alors « *l'une des désignations péjoratives les plus puissantes dans l'histoire, les relations internationales, en science politique* (...)»[274], la région étant perçue comme « *un conservatoire d'archaïsmes* »[275].

---

271 Bebler Anton A., « Slovenia and South-Eastern Europe », in *Südosteuropa*, n°3-4, pp. 135-148.

272 A titre d'exemple, à l'heure actuelle, les Croates se considèrent comme « centre-européens et méditerranéens », les Slovènes se perçoivent eux-mêmes comme « *centre- ou centre-ouest-européens* ». Dans l'ancienne Fédération yougoslave, le terme « *Balkans* » n'était plus utilisé pendant les dernières décennies. Avant les guerres des années 90, la population yougoslave avait rejeté en bloc son appartenance aux « *Balkans* ». Puis avec l'éclatement des hostilités, la notion est réapparue opposant « *Balkans* » à « *Europe* »: « *Ainsi, au lieu d'être partie intégrante de l'Europe, nous sommes en train de redevenir les Balkans, nous y retombons aussi bien à Ljubljana qu'à Zagreb, Belgrade, Stara Pazova et Foča, Velika Kladuša, Pristina et Skopje* » (le journal *Oslobodjenje* en septembre 1990 cité par Todorova, 1997, p. 53).

273 Cvijić Jovan, *La péninsule balkanique : géographie humaine*, Paris, A. Colin, 1918, 532 p.

274 Todorova Maria, *Imagining the Balkans*, New York-Oxford, Oxford University Press, 1997, 183 p.

A cet égard, le début et la fin du XX^{ème} siècle montre des parallèles. Après la Première Guerre mondiale, l'appellation « *Europe du Sud-Est* » a connu une période de gloire dans l'espace germanophone en tant que concept neutre, non politique et non idéologique rendant compte des nouvelles données politiques et étatiques de la région. Après la Deuxième Guerre mondiale, la notion d'« *Europe du Sud-Est* » est compromise. Plus tard, les deux termes « *Balkans* » et « Europe du Sud-Est » seront largement utilisés comme des synonymes, comme le précise M. Foucher[276]. En revanche, dans la littérature allemande, les deux appellations sont fondées sur des critères géographiques différents. L'interprétation la plus vaste de la notion d'« *Europe du Sud-Est* » en fixe les délimitations suivantes : au nord, les montagnes carpatiques ; à l'est, la mer Noire ; au sud, la mer Egée et à l'ouest, la mer Adriatique et Ionienne (comprenant les pays suivants: Slovaquie, Hongrie, Roumanie, ex-Yougoslavie, Albanie, Bulgarie, Grèce, Turquie européenne). L'Europe du Sud-Est est ainsi traitée comme une entité dont les Balkans ne constituent qu'une sub-région[277]. Les deux termes restent toutefois contestés, un des problèmes majeurs étant la fixation des frontières septentrionales de la région. Il apparaît clairement que l'exercice de définition des « Balkans » représente un effort de classification selon un ensemble de critères géographiques, historiques, religieux, culturels, ethniques, politiques et économiques, et le plus souvent une combinaison de critères, mais dépend également du temps et de l'espace dans lesquels se trouve l'auteur.

A titre d'exemple, en 1918, Jovan Cvijić exclut la Roumanie de son étude alors que les Croates et les Slovènes font partie de ce qu'il qualifie de « *civilisation balkanique* »[278]. A l'époque de la guerre froide, George Hoffman définit l'Albanie, la Bulgarie et la Yougoslavie comme « *explicitement balkaniques* »[279]. En 1997, Maria Todorova traite

> «*des Albanais, des Bulgares, des Grecs, des Roumains et de la plupart des ex-Yougoslaves. Les Slovènes* (...) *en sont exclus, alors que les Croates en font partie dans la mesure où les territoires habités par les Croates ont été sous le règne ottoman pendant une période assez longue.* (...) *les Turcs sont également traités dans la mesure où ils se trouvent géographiquement partiellement dans les Balkans*

---

275 Lory Bernard, *L'Europe balkanique de 1945 à nos jours*, Paris, Ellipses, 1996, pp. 101-117.

276 Foucher Michel, (dir.), *Fragments d'Europe*, Paris, Fayard, 1993, p. 25.

277 A titre d'exemple, la Hongrie est incluse dans l'Europe du Sud-Est et exclue des Balkans.

278 Cvijić Jovan, *La péninsule balkanique : géographie humaine*, Paris, A. Colin, 1918, pp. 6-7.

279 Hoffman George W., *The Balkans in Transition*, Princeton, D. Van Nostrand, 1963, 124 p.

et avaient part à l'héritage ottoman d'une manière prépondérante et ont, en fait, dominé l'expérience ottomane »[280].

En revanche, les pays analysés par Jovan Cvijić sont les suivants:

« *Albanie, Bulgarie, Roumanie et les pays succédant à l'ancienne Yougoslavie: Bosnie-Herzégovine, Croatie, Macédoine, Monténégro, Serbie et Slovénie* (...) *Au-delà du fait que des pays se trouvent entièrement ou partiellement dans les Balkans, ils ont tous vécu, jusqu'à récemment, sous des régimes communistes - contrairement aux deux autres Etats balkaniques, à savoir, la Grèce et la Turquie. Ni l'un ni l'autre sont traités dans cette étude, car tous les deux ont un statut ambigu. La Grèce, à mi-chemin entre les Balkans et l'Europe occidentale, est membre de l'OTAN et de l'Union européenne d'une part, et d'autre part, elle est un acteur important dans les politiques balkaniques et dans divers projets intra-balkaniques. De même, la Turquie est membre de l'OTAN (aspirant à devenir membre à part entière de l'UE); de par son histoire et sa position géographique, elle a des intérêts importants à la fois dans les Balkans et au Proche Orient.* »[281].

Dans une perspective européenne, le découpage de la région se fait, à l'heure actuelle, de la façon suivante. D'un côté, se trouvent les pays déjà membres de l'Union européenne depuis le 1er mai 2004 : la Slovénie et la Hongrie. Puis, les pays qui devraient entrer dans l'Union en 2007 : la Roumanie, la Bulgarie et la Croatie. Enfin, les pays pour lesquels aucune date précise n'est avancée pour une adhésion : l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, l'ARY de Macédoine et l'Union Serbie-et-Monténégro. Parmi ces quatre pays, l'Albanie et l'ARY de Macédoine[282] seules ont conclu des accords commerciaux et de coopération avec l'UE alors que les deux autres n'entretiennent pas de relations contractuelles de ce type avec l'UE. Restés à l'écart du processus d'intégration européenne, ces « *pays candidats à l'adhésion* » peuvent être qualifiés de « *vide parmi l'UE* ». Ce vide sera encore plus flagrant après 2007, lorsque cette région sera enclavée au sein de l'Union européenne. Le jargon politique de l'UE a introduit en 1999 le terme « *Balkans occidentaux* » pour qualifier les pays qui n'avaient pas encore signés « *d'Accords de Stabilisation et d'Association* ». Au sein de cet espace, l'UE a

---

280 Todorova Maria, *Imagining the Balkans*, New York-Oxford, Oxford Univfersity Press, 1997, p. 31.

281 Cvijić Jovan, *Remaking the Balkans*, Londres, Pinter, 1995, pp. 1-2.

282 En octobre 1999, l'UE a commencé les négociations sur un accord de coopération et de stabilisation avec la Macédoine.

développé des projets de coopération régionale et favorisé la création d'une zone de libre-échange[283] sans pour autant laisser entrevoir les étapes d'un élargissement à cette région de l'Europe. Comme l'observait John Lampe en 1995,

> « *les Etats indépendants de l'Europe du Sud-Est, sont plus nombreux aujourd'hui qu'auparavant, c'est-à-dire dix pays allant de la Roumanie à la Slovénie, et ils sont individuellement moins importants pour les puissances occidentales que jamais pendant le 20e siècle* » [284].

Ces pays qui ont besoin de se tourner vers l'Union européenne espèrent sortir du marasme économique et trouver une stabilité à long terme. La question de l'avenir européen fait partie des programmes de la plupart des partis politiques locaux, même de certains partis nationalistes comme le SDA en Bosnie-Herzégovine ou le encore SPO en Serbie. L'absence d'une telle perspective est dangereuse car elle est source d'instabilité. En effet, la question nationale est encore loin d'être résolue et les tensions interethniques peuvent déboucher sur des situations de violences et de conflits, comme ce fut le cas au Kosovo en mars 2004.

2.2.- Territoires et desseins autour des frontières

A la fois périphérie et pont entre l'Europe et l'Asie, l'Europe du Sud-Est représente une constellation spatiale changeante. Pour appréhender cet espace polymorphe et exposé en raison de sa position médiane aux conquêtes et aux aspirations expansionnistes des pays voisins et des puissances extra régionales, il ne suffit pas de se limiter à une lecture nationale, mais il faut toujours prendre en compte les facteurs externes, à savoir les logiques internationales et régionales à travers les siècles. Ainsi, les confins de la péninsule balkanique, théâtre de maints conflits territoriaux, souvent manipulés de l'extérieur[285], font-ils l'objet d'une surveillance anxieuse et l'idée de la précarité des frontières est profondément inscrite dans la culture et la mémoire politiques des nations. En fait, les frontières ressemblent parfois à des fictions passagères, des produits de rapports historiques toujours remis en question. Le territoire de chaque Etat remanié à l'occasion des crises géopolitiques majeures, a connu des

---

283 Les premiers accords pour la création d'une zone de libre-échange au sein des « Balkans occidentaux » ont été signés en juin 2002.

284 Stavrou Theofanis G., Lampe, John R., *Redefining Southeastern Europe : Political Challenges and Economic Opportunities,* München, Südosteuropa-Gesellschaft, 1998, p. 1.

285 A titre d'exemple, il est caractéristique que les partis politiques créés en Grèce après la guerre de l'indépendance avaient les dénominations « *anglais* », « *français* », et « *russe* ».

extensions et des amputations. Soumises à l'arbitrage, aux rivalités, aux marchandages et souvent aux interventions militaires des puissances, les peuples balkaniques ont vécu les règlements des crises dans l'anxiété et dans la frustration. Comme l'indique Michel Roux,

> « *dans tous les cas se trouvent des éléments semblables: une discordance spatiale entre le territoire des Etats et celui des nations, une frontière avec des minorités frontalières, un séparatisme ou la peur de ce phénomène, une discrimination des minoritaires ou la peur de ce phénomène* »[286].

L'importance numérique des minorités nationales reste l'un des traits fondamentaux des Balkans où les tracés des frontières ne correspondent pas aux appartenances nationales. Ces communautés se retrouvent, pour des raisons diverses - migrations, guerres territoriales, notamment les deux guerres balkaniques[287], modification de tracés frontaliers, effets des anciennes structures d'empires, déplacements -, en position de sous-ensembles, groupés ou dispersés dans une entité étatique nationale. Elles peuvent entretenir des liens plus ou moins étroits avec un autre Etat, contigu ou plus lointain, où la majorité est co-nationale, co-ethnique ou co-linguistique.

Quant à l'ancienne Fédération yougoslave, les minorités nationales parlant la langue d'un Etat voisin, comme le hongrois et l'albanais, s'élevaient à 5,4%. Concernant les minorités au sein des républiques, on les chiffrait à 31,6% selon le recensement d'avril 1991, avant les guerres successives et les stratégies d'expulsion changeant durablement les répartitions antérieures[288]. Dans l'ex-Yougoslavie, la notion de «*manjina* » (minorité) désignait les 18 communautés dont la majorité disposait d'un Etat à l'extérieur de la Fédération, tandis que le concept de « *narod* » (nation) s'appliquait, depuis 1945, aux six peuples fondateurs, dotés chacun d'une république. Une telle conception a servi de base juridique au refus des groupes placés, avec les indépendances des républiques de nouveau en position minoritaire, d'accepter ce statut. Par ailleurs, Serbes d'un côté et Croates et Slovènes de l'autre, affichaient une conception différente des frontières : pour les Serbes, seules comptaient les frontières internationales, alors que celles des unités fédérales étaient

---

286 Roux Michel, « Frontières, territoires et échanges dans les Balkans dans la perspective de l'intégration européenne », in *Territoires en mutation*, décembre 1997, numéro spécial, pp.50-70.

287 La première guerre balkanique (octobre 1912-mai 1913) oppose l'Empire ottoman à quatre Etats balkaniques (Serbie, Bulgarie, Grèce et Monténégro) qui souhaitent la libération des régions demeurées sous occupation turque. La deuxième guerre balkanique (juin 1912-début 1913) qui éclate après la victoire des alliés balkaniques sur l'Empire ottoman concerne le partage des territoires libérés. La Serbie et la Grèce se trouvent alors confrontées à la Bulgarie. Au cours de ces guerres, la Serbie prend le contrôle du Sandjak, de Novi Pazar, de la région du Kosovo et de la Macédoine du Vardar.

288 Pour ces chiffres, voir Foucher Michel (dir.), *Fragments d'Europe*, *op. cit.*, p. 23.

considérées comme des « *frontières administratives* ». De fait, les Serbes voyaient dans la Yougoslavie l'aboutissement de l'Etat commun des Slaves du Sud. Celui-ci reposait sur une conception pan-slave du XIX^{ème} siècle. En revanche, pour les Croates et les Slovènes, les frontières reconnues par la Constitution yougoslave étaient de vraies frontières, avec une « *valeur historique* »[289]. Leur participation à l'Etat commun des Slaves du Sud n'aurait donc été qu'une étape vers l'indépendance. Les frontières internes qui ont été reconnues comme étant internationales en décembre 1991 ont été dessinées pendant la Seconde Guerre mondiale par les communistes de Tito.

3.- Diversité ethnique et mythes fondateurs

La cohabitation des peuples de l'Europe du Sud-Est a été fortement déterminée par un espace réunissant des éléments géographiques et topographiques très différents. Cette géographie hétéroclite favorisant la formation de structures étatiques de petite taille, le cloisonnement des différentes zones de peuplement dans des cantons montagneux ou des vallées loin des grands axes routiers n'ont pas favorisé une unification politique, même si les « *régions de repli* » ont toujours déterminé l'évolution historique des peuples balkaniques[290]. Alors qu'il était impossible d'intégrer les territoires de manière durable, la frontière septentrionale ouverte vers l'espace pannonien et les larges zones côtières ont toujours attiré les immigrants et les envahisseurs. Située à la charnière entre deux continents, ancienne région d'axes stratégiques de circulation et de villes clefs, de forteresses et de carrefours, la péninsule balkanique peut être qualifiée de « *région de transit* » ou de « *zone de rencontre* » entre peuples et cultures où participent à part égale l'Occident et l'Orient, l'Europe continentale et méditerranéenne.

3.1.- Une superposition de conceptions du territoire

L'accès à la péninsule balkanique s'est toujours fait par les grands axes routiers suivant les données géographiques naturelles de l'Europe du Sud-Est (au sud la Via Egnatia,

---

289 Gervereau Laurent, Tomić, Yves (dir.). *De l'unification à l'éclatement. L'espace yougoslave, un siècle d'histoire*, Musée d'Histoire contemporaine-BDIC, 1998, p. 12.

290 A titre d'exemple, il n'est pas un hasard que le berceau de l'Etat médiéval serbe se soit trouvé dans une région montagneuse avant qu'il n'annexe dans un vaste mouvement les vallées du bassin du Danube, de la Save et de la Morava et que les tribus montagneuses monténégrine et albanaise se soumettent au règne ottoman seulement nominalement.

continuation de la Via Appia vers Constantinople, plus au nord l'axe routier ouest-est, ancienne *via militaris* ou « *carski drum* » dans les sources serbes liant la Styrie et Constantiople, l'axe nord-sud entre le Danube et Niš rapprochant Kostolac et Thessanolique etc.). Le trafic suit toujours ces axes historiques. Les échanges commerciaux et culturels intra-balkaniques utilisent un système bien rôdé de liens transversaux. Depuis l'Antiquité, le Danube est reconnu comme axe fluvial d'une importance primordiale pour la région. Les tracés de ces axes naturels ont toujours déterminé le destin des peuples balkaniques, soit en renforçant les échanges, soit en tant que danger permanent ouvrant la voie aux envahisseurs. Les embargos et les guerres récentes, paralysant l'itinéraire transbalkanique principal ont mis en évidence la fragilité du maillage des principales voies de communication terrestres dans les Balkans et la nécessité de créer ou de moderniser des itinéraires alternatifs et complémentaires.

Dans les Balkans, une superposition de différentes conceptions des territoires des populations qui y vivent s'est développée à travers les siècles. Cette superposition est culturelle mais elle est aussi l'oeuvre des puissances extérieures qui ont dominé la région. L'une des caractéristiques de l'Europe du Sud-Est réside donc dans le fait que pendant des siècles et dans un espace relativement restreint, les peuples, les langues, les cultures et les religions les plus diverses se sont côtoyés dans la vie quotidienne des habitants, formant à partir des antagonismes et de la symbiose des comportements et des formes de vie différents, des milieux culturels uniques. Certains, comme M. Hatschikjan et S. Troebst ont avancé la notion de « *symbiose ou de symbiose flexible* »[291], résultat des processus séculaires d'assimilation d'éléments étrangers et autochtones forgeant une « *communauté mentale et de traditions entre les peuples où un bilinguisme répandu facilitait l'interaction culturelle.* » Pour appréhender cette « *synthèse culturelle balkanique* »[292], il semble approprié d'évoquer les différentes aires culturelles surimposées dans les différentes régions. En effet, les régions et les « *paysages culturels* » ne sont pas des entités fixes et bien délimitées, mais complexes, à replacer dans leur contexte historique sujet à des changements permanents. Les frontières ethniques, nationales et confessionnelles ne coïncident pas nécessairement avec les frontières culturelles. Les dimensions de l'espace politique de l'Europe du Sud-Est formant son devenir historique peuvent ainsi être plus facilement délimitées et définies que les contours de l'espace culturel. En dépit des lignes de division confessionnelles, politiques, économiques et sociales, la culture populaire a suivi d'autres lois, en raison des fluctuations entre démarcation

---

291 Hatschikian Magarditsch, Troebst, Stefan, *Südosteuropa, Ein Handbuch*, op.cit., p. 9.
292 *Ibid.*, p. 37.

et adaptation, mettant en place des structures et des strates balkaniques communes concernant le mode de vie, le folklore et les coutumes.

L'héritage historique a profondément forgé les consciences collectives des peuples balkaniques. A ce sujet, J. A. Derens précise :

> « *Comme tous les peuples ayant accédé tardivement à l'indépendance nationale, les peuples des Balkans cultivent une culture historique d'affirmation. Les mouvements d'émancipations du siècle dernier se sont accompagnés d'un travail de redécouverte et de réécriture du passé historique occulté à l'époque ottomane, qui impliquait en même temps la fabrication idéologique de mythes historiques destinés à illustrer la grandeur de chaque peuple, et à soutenir ses revendications contemporaines* »[293].

Parmi les différents héritages ayant forgé la péninsule de l'Europe du Sud-Est, deux peuvent être qualifiés de déterminants. Comme le souligne M. Todorova, le premier est le règne de Byzance et son impact politique, religieux et culturel[294]. Le deuxième sont les cinq cents ans passés sous l'autorité de l'Empire ottoman, qui ont non seulement donné à la région son appellation « *Balkans* » mais qui ont constitué la plus longue période d'unité politique qu'elle ait connue, malgré la complexité de la région du point de vue ethno-linguistique et confessionnel. Dans les domaines politique, culturel, social et économique dans lesquels cet héritage est visible, une rupture radicale intervient à l'époque de la sécession consommée à la fin de la Première Guerre mondiale. Le processus « *d'occidentalisation*» ou de « *modernisation* » des Balkans aux XIX^{ème} et XXè^{me} siècles, repose sur la sécularisation, la formation de la bourgeoisie et des élites locales, l'intensification des activités commerciales, l'industrialisation et le triomphe de l'Etat national[295]. Devenir européen signifie alors se dépouiller des derniers vestiges d'un héritage impérial considéré à l'époque comme une anomalie, et cela notamment par l'adoption, comme modèle normatif de l'organisation sociale, de l'Etat national européen homogène. A ce titre, l'évolution observée dans la région depuis les années 80, souvent attribuée à un hypothétique vieux fond commun balkanique, ne serait-elle pas l'ultime « *européanisation* » des Balkans?

---

293 Derens Jean-Arnault, *Balkans : la crise*, Paris, Gallimard, 2000, p. 45.

294 Todorova Maria, *Imagining the Balkans*, *op.cit.* p. 12.

295 Quant aux profondes mutations sociales qu'a connues l'Europe du Sud-Est depuis la Seconde Guerre mondiale, Bernard Lory en distingue six, à savoir, la métamorphose du monde rural, une culture citadine nouvelle, le niveau de vie, l'émancipation concernant la santé, l'éducation et la condition féminine, l'oppression, à savoir dictature et résistance, l'expression, à savoir les problèmes linguistiques et la création artistique et littéraire. Voir Lory Bernard, *L'Europe balkanique de 1945 à nos jours*, *op. cit.*, pp. 102-117.

L'identité des Balkans a changé d'une manière radicale dans le courant du XX^{ème} siècle. La fondation de petits Etats plus ou moins homogènes a été précédée par une période de formation d'Empires dont les acteurs majeurs ont été les grandes monarchies russe, ottomane et austro-hongroise. On assiste alors à l'expansion victorieuse des Ottomans pénétrant jusque dans l'espace danubien. Les deux tentatives ottomanes d'arriver jusqu'aux portes de Vienne (1529 et 1683) ayant échoué grâce aux efforts concertés des peuples chrétiens centre-européens, les Habsbourg et le Sultan turc ont par la suite régné, plusieurs générations durant, sur les possessions sud-est européennes selon une ligne de partage changeante. C'est seulement avec l'affaiblissement interne de l'Empire turc que les conditions ont été créées pour une organisation politique entièrement nouvelle en Europe du Sud-Est. Influencés par les idées du Romantisme allemand et de la Révolution française, les peuples ont repris, dans leurs luttes pour la liberté, le modèle de l'Etat national unitaire ouest-européen. Le concept national occidental, étranger à la culture ottomane, s'est développé dans les Balkans, à l'exception de la Croatie et de la Slovénie, en s'articulant avec le système millet (communauté religieuse largement autonome sous l'Empire ottoman),

> « *soit en se coulant dans ses divisions (le Patriarcat conduit à la nation grecque, l'Exarchat à la nation bulgare), soit en les recoupant (les Albanais dont le nationalisme est à base linguistique ont dû d'abord dépasser, par une démarche volontariste, leurs divisions entre trois confessions) (...) l'émergence des divers nationalismes est asynchrome : Grecs et Serbes précèdent les Albanais et les Turcs d'un bon siècle, les Bulgares se situent dans l'intervalle, les Macédoniens sont plus tardifs, les Bosniaques tout à fait récents dans leur affirmation* »[296].

La concrétisation de l'Etat national unitaire dans un espace caractérisé par la diversité des différenciations ethnique, culturelle, religieuse, économique et sociale ne pouvait se faire sans engendrer conflits et guerres. L'effort pour prouver une légitimité historique, souligner des différences par rapport aux voisins proches se fit alors et encore à présent par le biais de la recherche des mythes fondateurs.

Sur toile de fond d'idéologies nationales opposées, le retour à l'Histoire devient un instrument au profit d'objectifs politiques à court terme. La mémoire historique défraîchie d'un Etat, liée au Moyen Age ne peut se transposer en un programme politico-territorial maximal sans provoquer l'opposition des pays voisins. Chaque peuple a en effet développé sa

---

296 Roux Michel, « Frontières, territoires et échanges dans les Balkans dans la perspective de l'intégration européenne », *op.cit.*, p. 51.

tradition historiographique avec sa terminologie appropriée, souvent mythique et toujours sélective, incompatible avec celle du voisin[297]. Les portes paroles des nationalismes se laissent guider par les périodes glorieuses des Etats médiévaux. Ainsi, leur souci est-il de faire remonter la prise de conscience nationale le plus loin possible dans le passé. Selon Ernst Gellner, le nationalisme est un principe politique qui affirme que l'unité politique et l'unité nationale doivent être congruentes[298]. Dans le contexte balkanique, l'unité politique s'effectue par l'attachement à l'histoire nationale. L'appropriation nationale du passé ouvre la voie à celle des territoires, faite au nom de ce même passé. Ainsi, chaque peuple revendique-t-il sur telle ou telle région ce qu'il appelle ses droits «historiques» et cette revendication peut mener à la violence[299]. Les formes étatiques dont l'extension spatiale changeait en permanence, souvent éphémères, se calquaient sur l'idée de l'Empire romain (byzantin) et non pas sur la délimitation de noyaux ethniques.

3.2. - La théorie du « toit commun »

A partir de l'époque romantique au XIX^{ème} siècle, commence « l'intégration nationale », qui pousse chaque individu à se réclamer d'une nation et d'une seule, revendiquant son indépendance et ses frontières. Les populations slaves souhaitent cependant se regrouper au sein d'un Etat commun. Les nations se délimitent selon des critères divers, purement linguistiques (par exemple, Slovènes, Albanais, Hongrois), linguistico-confessionnels (Serbes, Croates, Bosniaques musulmans) ou linguistico-territoriaux (Macédoniens, Monténégrins). Le passage entre les règnes des empereurs byzantins, des Arpadiens, des Asénides et des Némanides, puis la fondation des Etats grec, hongrois, bulgare ou serbe (yougoslave) actuels ne se sont pas déroulés sans embûches. L'Empire ottoman était fortement centralisé, celui des Habsbourg connaissait certaines franchises provinciales. Les sujets des Turcs se sont libérés par des insurrections armées, ceux de l'Autriche ont connu au XIX^{ème} siècle une lutte pour leurs droits à l'aide de compromis dans le cadre du régime. « *Etats-nations tard venus* », les nations de l'Europe du Sud-Est se sont dotées d'un Etat au XIX^{ème} siècle et à l'aube du

---

297 Gervereau Laurent, Tomić Yves (dir.), *De l'unification à l'éclatement. L'espace yougoslave, un siècle d'Histoire*, Musée d'Histoire contemporaine, BDIC, 1998, pp. 10-17.

298 Voir Gellner Ernst, *Nations et nationalismes*, Paris, Payot, 1989, 208 p.

299 Voir Krulić Joseph, « La violence et la régulation de la violence dans l'espace yougoslave : réflexions critiques sur l'archéologie de la balkanisation », Etudes balkaniques : état des savoirs et pistes de recherche, Association française d'études sur les Balkans, Paris : 19-20 décembre 2002, 23 p.

XX^{ème} : la Grèce en 1829-1830, la Serbie en 1829, la Bulgarie en 1878, la Roumanie en 1856-1859, la Hongrie en 1867 et 1919, l'Albanie en 1912-1920.

Depuis un siècle, les Balkans connaissent des tentatives d'intégration, qui sont contrecarrées par des forces centrifuges et de désagrégation. Un des meilleurs exemples a été la mise en place de la Yougoslavie en 1918 dans le cadre du Traité de Versailles. L'idée d'une possible unification des nations slaves du sud au sein d'un Etat commun date du milieu du XIXème siècle, et se développe parallèlement à la déliquescence des Empires austro-hongrois et ottoman, la mise en place de nouveaux liens économiques et la naissance d'une bourgeoisie et d'élites locales aspirant à l'indépendance économique et politique. Outre les projets visant à construire des Etats-nations indépendants (serbe, bulgare, slovène, croate...), d'autres idées furent envisagées tendant à l'unité des Slaves du sud sous des formes variées (Illyrie, Grande Illyrie, Slavie, Bulgaroslavie). Composé de peuples qui n'avaient jamais appartenu à un même Etat auparavant, le royaume des Serbes, Croates et Slovènes (rebaptisé Yougoslavie en 1929) a été proclamé en décembre 1918. Il réunissait la Serbie et le Monténégro, qui s'étaient émancipés de l'Empire ottoman et agrandis à ses dépens ainsi que des régions provenant de la double monarchie austro-hongroise effondrée. Dès sa naissance, la position géopolitique de la Yougoslavie ainsi que sa situation interne instable favorisaient sur son territoire la rencontre conflictuelle des intérêts stratégiques des puissances européennes. La théorie du toit commun qui sous-entend que pour vivre en bonne entente, ces peuples ont besoin d'une puissance plus forte qui les dépasse, hier, les empires ottoman et austro-hongrois et demain l'Union européenne, s'est développée à partir de la perception d'une instabilité interne chronique des pays ex-yougoslaves et plus largement balkaniques[300]. Cette théorie est vécue de façon paradoxale dans les pays balkaniques: entre répulsion et attraction face à la puissance extérieure.

---

[300] Voir Allcock, John B., *Explaining Yugoslavia*, Londres, Hurst & Company, 2000, 499 p.

PREMIERE PARTIE

LA TRANSITION A L'EPREUVE DE LA DESINTEGRATION (1989-1991)

> « *On a pu croire longtemps que la mobilisation de la société yougoslave autour d'objectifs économiques était un succès, notamment au vu des taux de croissances élevés obtenus au cours de la première décennie de l'autogestion (1950-1961). Mais cette croissance était largement illusoire, car très déséquilibrée ; et elle s'est heurtée au cours de la fin des années 1960 à des crises de plus en plus fréquentes* (...). *Instrument privilégié de l'intégration sociale, le développement économique, en se concentrant finalement sur certains pôles régionaux, a contrairement aux espérances du pouvoir, donné un regain de vigueur aux vieux antagonismes politiques* »[301].

Lorsque Françoise Perrot et Georges Sokoloff analysent en 1971 le système yougoslave, ils décèlent les nombreuses failles sur lesquelles il repose. La première réside, selon eux, dans la conception même du développement économique qui est considéré avant tout comme un « *instrument de l'intégration sociale* ». En effet, il a permis entre 1950 et 1971 d'améliorer les conditions de vie d'une population très éprouvée au sortir de la Deuxième Guerre mondiale. Mais le développement économique est dans le cas yougoslave bien plus que cela. Il est devenu le symbole de la réussite d'une forme originale de socialisme face au bloc soviétique. Le « *socialisme réel était à la fois non démocratique et inefficace* »[302] écrit J. Batt. Ainsi l'idée d'un « *socialisme de marché* » selon laquelle « *le marché serait indépendant de la propriété privée* » et qu'il serait « *compatible avec le socialisme* »[303] a fait son chemin et fut appliquée en Yougoslavie. La réussite d'un tel modèle permettait également de faire passer au second plan les questions nationales. L'économie était donc considérée comme un facteur de légitimité du « *yougoslavisme titiste* ». Mais avec la crise économique du début des années 1970, les républiques du nord commencent à remettre en question les fondements sur lesquels repose le développement économique du pays et pointent principalement du doigt le système

---

301 Perrot Françoise, Sokoloff Georges, Groupe d'études prospectives sur les échanges internationaux (CNCE). « La Yougoslavie. Evolution économique et perspectives de l'après-titisme », in *Courrier des Pays de l'Est*, n°143, juillet 1971, pp. 80-101 et « J'ai 40 ans...1964-2004 », in *Le Courrier des pays de l'Est*, La Documentation française, 2004, p. 33.

302 Batt Judy, *Economic Reform and Political Change in Eastern Europe. A Comparison of the Czechoslovak and Hungarian Experiences*, New York, St Martin's Press, 1988, p. 13.

303 *Ibid.*, p. 13.

de répartition des fonds attribués aux régions peu développées du Sud, au risque de faire ressurgir les « *vieux antagonismes politiques* ». La stabilité du système, tout comme les risques de sa déstabilisation, reposent ainsi sur l'imbrication des dimensions politiques et économiques.

Entre les premières crises des années 1970 et celles de 1989, les fissurations du système seront de plus en plus visibles. Cependant, une réforme en profondeur du système économique n'est pas envisageable. Pour éliminer les causes des déséquilibres sous-jacents, il aurait fallu abandonner l'autogestion et la répartition des revenus régionaux entre le nord et le sud. Ceci étant contradictoire avec les principes du « yougoslavisme titiste », le système perdure jusqu'en 1989. Cette année là, il est question de mettre en œuvre un programme de transition économique comme dans les autres pays de l'Europe de l'Est, comportant deux volets : une stabilisation macroéconomique pour lutter contre l'inflation et des réformes structurelles afin de procéder à une transition plus profonde[304]. Influencé directement par les travaux de Jeffrey Sachs[305] et de Michaël Bruno[306], l'originalité du programme de stabilisation d'Ante Marković, premier ministre yougoslave en 1989, réside dans l'amorce des transformations radicales. Jamais depuis la Deuxième Guerre mondiale, il ne fut question d'accepter l'abandon de l'autogestion. Pourtant, les crises économiques et financières des années 1970 et 1980 annonçaient qu'il n'était plus possible de continuer dans la même voie et le programme de transition économique était censé marquer la fin de ces périodes.

Les profondes réformes économiques qui se mettent en place en 1989 ont lieu pratiquement à la même période que les premières élections multipartites dans les Républiques. C'est dire à quel point les effets de la « *récession transformationnelle* »[307] feront partie des discours politiques des nouveaux partis. Les pressions exercées sur le pouvoir fédéral seront ainsi de plus en plus virulentes. A la même époque, la politique nationaliste de Slobodan Milošević en Serbie est déjà bien ancrée. On peut donc s'apercevoir que la

---

304 Voir Kornaï Janos, *Du socialisme au capitalisme* : l'exemple de la Hongrie, Paris, Gallimard, 1990, 225 p.

305 Jeffrey Sachs économiste, était professeur à l'Université Harvard en 1989 et 1990 lors de la mise en œuvre des réformes économiques pour le passage du système socialiste au capitalisme dans les pays d'Europe de l'Est. Il a été conseiller économique pour plusieurs pays de la région. Il enseigne aujourd'hui à la Columbia University à New York.

306 Michaël Bruno est économiste, professeur à l'Université de Jérusalem.

307 Kornaï Janos, *Vision and reality, market and state. Contradictions and dilemmas revisited*, New York, Harvester Wheatsheak, 1990, 260 p.; Kornaï, Janos, *La récession tranformationnelle*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1993. L'auteur précise : « *En théorie, il y a deux façons de sortir de la récession : vers l'avant, ou vers l'arrière. Vers l'arrière signifie restaurer les anciennes structures de l'économie* (...). *La sortie vers l'avant, c'est essayer de surmonter les plus graves difficultés, en d'autres termes, faire disparaître les emplois inefficaces et faire tous les efforts nécessaires pour assurer le développement du secteur privé, la création de nouveaux emplois productifs, la mise en place des ajustements structurels nécessaires, et le développement d'exportations rentables* », p. 63.

transition économique est appliquée dans un contexte politique particulièrement instable et peu propice à sa réussite. Selon, les économistes R. Boyer et J. Mistral « *seul le pouvoir politique peut et doit proposer certains axes stratégiques de recomposition des compromis institutionnalisés entre groupe sociaux et donc de restauration d'une cohérence dynamique entre transformation des conditions de production et des modes de vie* ».[308] Ce constat qui peut s'appliquer aux réformes dans le cadre des transformations politiques et économiques du post-communisme, peut nous servir d'argument afin de montrer les limites du pouvoir fédéral yougoslave. En effet, si celui-ci peut proposer en 1989 les « *axes stratégiques de recomposition* », il n'a pas les moyens de les mettre en œuvre. Selon R. Boyer, « *tout espace économique est socialement construit* »[309] ; dans le cas yougoslave, cet « *espace économique* » va ainsi connaître une dynamique de déconstruction.

Le projet fédéral de réformes connu sous le nom de « *programme Marković* » est similaire au « *programme Balzerowicz* » mis en place en Pologne au début de l'année 1990. Une des raisons rapidement avancée pour comprendre la nécessité d'appliquer de tels programmes en Europe de l'Est était d'insister sur les effets de la dissolution du CAEM[310] et l'éclatement de l'Union soviétique. Mais ce genre d'argument n'était pas valable pour la Roumanie ou pour l'Albanie. Des auteurs comme A. Berg et J. Sachs[311] ont évoqué la thèse selon laquelle les économies post-socialistes étaient sur-industrialisées. D'où la nécessité d'opérer un déplacement des ressources vers les services par une désindustrialisation. D'autres auteurs, comme J. Winiecki[312] estimaient que la chute de la production était un état naturel, dans la mesure ou il s'agissait de l'élimination de ce qui ne devait pas être. W.G. Kolodko[313] a souligné pour sa part que les causes de la récession en économie post-socialiste étaient les suivantes: l'héritage de l'économie du socialisme réel; les chocs extérieurs; les effets de la sortie de l'économie de pénurie dans un contexte de stabilisation macroéconomique; l'élimination des productions à valeur ajoutée négative par la limitation ou le retrait des subventions aux productions déficitaires, ainsi que par la libéralisation du commerce et

---

308 Boyer Robert, Mistral Jacques, *Accumulation, inflation, crises*, Paris, Presses Universitaires de France, 1983, p. 276.

309 Boyer Robert, *Une théorie du capitalisme est-elle possible ?*, Paris, Odile Jacob, 2004, p. 131.

310 CAEM = Conseil d'assistance économique mutuel.

311 Berg Andrew, Sachs Jeffrey, «Structural Adjustment and International Trade in Eastern Europe: The Case of Poland», in *Economic Policy*, avril 1992, pp. 118-173.

312 Winiecki Jan, «Costs of Transition That Are Not Costs: On Non-Welfare-Reducing output», in *Rivista di Politica Economica*, juin 1991, pp. 85-94.

313 Kolodko Grzegorz W., «*Stabilisation, récession et croissance dans les économies post-socialistes*», in *Economie prospective internationale*, n° 51, 3ème trimestre 1992, pp. 71-104.

l'ouverture de l'économie à la concurrence étrangère et enfin, les problèmes liés à la politique économique, ou les erreurs commises en raison d'un mauvais enchaînement temporel des décisions et du blocage de la stabilisation macro-économique. Quoiqu'il en soit, deux bulletins du FMI de l'année 1990 illustrent la similitude entre les programmes de réformes yougoslave et polonais. Ainsi, on peut lire dans le *Bulletin du FMI du 26 février 1990* à propos de la Pologne :

> « *Le rythme soutenu da la libéralisation vient de ce que les autorités (polonaises) sont conscientes que l'économie est dans une situation critique, que les approches partielles et graduelles ne sont pas satisfaisantes, que la période d'ajustement inévitablement difficile et pénible doit être aussi courte que possible et que, surtout, il existe dans le pays un large soutien politique en faveur d'une action rapide et décisive* »[314].

De même, à propos de la Fédération yougoslave, le FMI précise en avril 1990:

> « *Le principal objectif du programme yougoslave, la résorption rapide de l'inflation, est un objectif ambitieux et la stratégie qui a été conçue à cette fin est audacieuse. Cette approche audacieuse découle des expériences peu concluantes que le gouvernement a eues des démarches partielles et progressives, de la nécessité d'abréger la période d'ajustement et du large appui politique dans le pays en faveur d'une action rapide et décisive* »[315].

Ces deux bulletins pourraient servir de démonstration pour souligner à quel point le FMI avait une représentation uniforme de la transition en Europe de l'Est. On pourrait aussi y voir un manque de lisibilité politique car l'appui politique « *en faveur d'une action rapide et décisive* » n'était pas acquis. Néanmoins, « *lorsque le politologue John Gray reprocha à l'économiste de Harvard Jeffrey Sachs* » proche du FMI, « *concernant son approche de « big-bang » des réformes économiques, Sachs lui répondit qu'il avait toujours cru dans l'importance des institutions et dans la diversité culturelle des structures économiques* »[316]. Ceci fut confirmé par J. Sachs dans une lettre qu'il nous adressa. L'objectif de cette première partie n'est donc pas de critiquer l'approche du FMI, ni de prendre parti pour ou contre « *la*

---

314 Bulletin du FMI du 26 février 1990.

315 Bulletin du FMI du 23 avril 1990.

316 Dahrendorf Ralf, *After 1989: Morals, Revolution and Civil Society*, Londres, Macmillan Press Ltd., 1997, p. 92.

thérapie de choc » ou « *le gradualisme* », mais d'analyser les enjeux et les conséquences de la « *triple transition* » yougoslave entre 1989 et la fin de l'année 1991. Il s'agit en effet d'une période cruciale pour la compréhension des dynamiques de désintégrations dans l'espace yougoslave.

Le premier chapitre est consacré à un rappel de l'évolution du système politique yougoslave depuis 1945. Ceci permettra de cerner l'origine des crises du fédéralisme. Par ailleurs, nous analyserons la montée des nationalismes et les désaccords au sein de la LCY (Ligue des communistes de Yougoslavie). Le second chapitre traite de la transition économique et des contradictions sous-jacentes au système économique yougoslave. Nous analyserons ici les relations entre l'autogestion, le chômage et l'inflation ainsi que l'origine de l'hyper-inflation et de la dette extérieure[317]. Ce rappel nous permettra d'aborder dans le troisième chapitre « *l'insoutenable nécessité de la stabilisation économique en 1990 et les effets de fissurations du tissu politique, économique et social* ». Il s'agit donc ici de reconstituer l'évolution des effets du programme de réformes qui fut mis en place. Ce travail n'ayant encore pas été effectué complètement, il s'agira de recomposer mois par mois les mesures qui furent appliquées et leurs portées en nous appuyant sur les rares recherches en la matière[318]. Enfin, dans un quatrième chapitre nous discernerons les liens entre les tensions sous-jacentes antérieures aux mesures de stabilisation et les nouveaux éléments de déstabilisation afin de comprendre l'enchevêtrement des dynamiques politiques et économiques et les blocages qui en découlent.

Dans le chapitre intitulé « *Politique gouvernementale et marché* »[319], de son ouvrage *Droit, législation et liberté*, F. A. Hayek écrit : « *La plus grave menace n'est pas l'égoïsme*

---

317 Voir Aglietta Michel, Orlean André, *La monnaie entre violence et confiance*, Paris, Odile Jacob, 2002, 378 p. ; Boyer Robert, Mistral Jacques, *Accumulation, inflation, crises*, Paris, Presses Universitaires de France, 1978, 344 p.

318 Voir W. Grzegorz Kolodko, Danuta Gotz-Kozierkiewicz, Elzbieta Skreszewska-Paczek, *Hyperinflation and Stabilization in Postsocialist Economies*, Massachussets, Kluwer Academic Publishers, 1992, 186 p. Cette étude apporte des éléments d'analyses sur la stabilisation en Yougoslavie. Par ailleurs, l'article de Daniel Ottolenghi et Alfred Steinherr. « Yugoslavia: Was it a winner's curse? », in *Economics of Transition*, vol. 1 (2), 209-243, 1993 place la stabilisation yougoslave dans une perspective historique. Le livre de Brus Wlodziemierz et Laski Kazimierz, *From Marx to the market, socialism in search of an economic system* ", Oxford, Clarendon Press, 1989, permet d'évaluer la complexité des années 1980 en Yougoslavie et constitue une base de réflexions pour aborder la stabilisation yougoslave. Mais la littérature la plus importante sur le sujet est constituée principalement de textes publiés dans les revues mensuelles (*Ekonomski pregleg* de Zagreb et *Ekonomska politika* de Belgrade) dont les parutions ont été stoppées en 1991. Les auteurs concernés seront cités plus loin. Ainsi, malgré toutes ces analyses, les recherches sur la transition économique de cette période restent peu nombreuses en comparaison avec les autres pays d' Europe de l'Est.

319 Voir Hayek Friedrich A., *Droit, législation et liberté, L'ordre politique d'un peuple libre*, Tome 3, Paris, Presses Universitaires de France, 1983, pp. 77- 115.

individuel mais celui des groupes »[320]. Si l'on applique cette réflexion à la situation yougoslave durant la période étudiée, nous pouvons constater que la constitution de nouveaux groupes sur des bases à la fois politiques et ethniques a été source de blocage des réformes économiques. Dans un tel contexte, il ne s'agissait pas pour ceux-ci de préserver ce que F. A. Hayek nomme *la « justice sociale »*[321], mais de devenir également des moteurs « *des changements des circonstances* ». Ainsi, au cours de l'année 1991, en Yougoslavie, pour reprendre les expressions de H. Stark, « *les réformes ont avorté*» et la sortie du communisme s'est effectuée par « *une transition ratée* »[322].

Sur le terrain militaire, la guerre a déjà débuté en juin 1991 en Slovénie, puis en Croatie. La dernière tentative pour sauver la Yougoslavie par l'économie est donc un échec. Ce sont principalement les questions politiques qui ont fait échouer les réformes économiques, mais celles-ci ont également contribué à envenimer les tensions politiques.

---

320 *Ibid.*, p. 105.

321 *Ibid.*, L'auteur écrit : « *Le seul contenu précis que l'on puisse donner au concept de « justice sociale » consiste à préserver la situation relative des divers groupes ; or c'est exactement cela qui doit être modifié pour s'adapter aux changements des circonstances* », p. 113.

322 Stark Hans. *Les Balkans, le retour de la guerre en Europe*, Paris, Dunod, pp. 30-33.

CHAPITRE 1 - LE SYSTEME POLITIQUE YOUGOSLAVE : UN CAS A PART EN EUROPE DE L'EST

> « *A la ressemblance de celle des Habsbourg, la mosaïque yougoslave est aujourd'hui à la fois imposante et précaire, elle joue un rôle très important dans la politique internationale, et elle se consacre à endiguer et à gommer ses propres poussées destructrices internes ; sa solidité est aussi nécessaire à l'équilibre européen, avec ce qu'aurait de catastrophique son éventuelle désagrégation, que l'était celle de la double monarchie pour le monde d'hier* »[323].

Les transformations du système politique, institutionnel et économique de la Yougoslavie entre 1945 et 1989 font de ce pays un cas à part en Europe de l'Est. Cette différence avec les autres pays socialistes, dans le système politique et économique, intervient après la rupture entre Josip Broz Tito et Staline en 1948, et se développe jusqu'à la mort de ce dernier en 1980. Elle se manifeste par le rejet de l'économie centralisée et la mise en place d'un système autogestionnaire. Afin de comprendre la nature et les faiblesses du système politique yougoslave, nous étudierons dans ce chapitre ses caractéristiques. L'objectif est de comprendre pourquoi l'héritage de J.B. Tito n'a pas pu résister à la montée des nationalismes.

1.1.- Rappel historique des transformations du système politique et institutionnel yougoslave (1945-1989)

Dès les années 1950, les contradictions inhérentes au système institutionnel et politique engendrent des tensions qui seront présentes jusqu'à la désintégration de la RSFY. Nous analyserons ici les différentes étapes de la transformation du système politique.

1.1.1.- L'après Deuxième Guerre mondiale : du centralisme à la décentralisation contrôlée

La période de la Deuxième Guerre mondiale est considérée comme étant à la fois une période de guerre contre plusieurs occupants, une période de guerre civile et une période de « *révolution communiste* ». Si les Alliés mettent du temps à reconnaître Tito et ses partisans, ils finissent par l'accepter en raison du fait accompli de ses victoires sur le terrain. Au

---

[323] Magris Claudio, *Danube,* Paris, Gallimard, 1988, 497 p.

lendemain de la Guerre, dans cette « *deuxième Yougoslavie* », la Constitution du 30 janvier 1946[324] est calquée sur le modèle soviétique[325] du régime stalinien, caractérisé à l'époque par une forte centralisation et une autonomie très limitée des républiques. Le refus du plan Marshall par Tito en 1947 est d'ailleurs félicité par Staline. Mais cette période soviétique est de courte durée. En effet, la rupture avec Staline est annoncée publiquement le 28 juin 1948[326]. A ce sujet, Catherine Samary écrit :

> « *Le pouvoir d'Etat mis en place entre 1945 et 1950 était calqué sur celui de l'URSS. La rupture - et non des conceptions au départ différentes - forcera à s'en éloigner : il faudra consolider la base sociale du système à un moment où l'effort de production exigé est considérable. Il ne s'agira certes pas d'une réforme, d'un infléchissement secondaire. Mais il faut d'emblée souligner le point sur lequel il n'y aura pas rupture avec le stalinisme et ses méthodes : la question du système politique. Certes, là aussi, verrons-nous les effets positifs de la dissociation à l'égard du modèle soviétique. Mais jamais une forme d'auto-organisation spontanée, ou de regroupement politique dans ou hors la LCY ne sera tolérée. La direction de la LCY s'arrogera le droit à des positions changeantes et à exprimer publiquement des critiques qui, formulées par d'autres, seront taxées de « propagande hostile » »* [327].

Dès lors, les communistes yougoslaves doivent choisir entre l'Internationale communiste et la nouvelle voie adoptée par J.B. Tito[328]. Le changement d'orientation provoquera l'arrestation et la disparition de 51.000 personnes soupçonnées de pro stalinisme[329] qui seront envoyées dans des prisons politiques, dont la plus connue est celle de Goli otok (l'île nue)[330] dans la mer adriatique. De même, ceux qui souhaitent une ouverture

---

324 Voir Petranović Branko, Dautović Sava, *Jugoslavija, velike sile i balkanske zemlje 1945-1948 : iskustvo narodne demokratije kao partijske države* (La Yougoslavie, les grandes puissances et les pays balkaniques 1945-1948), Podgorica, Istorijski Institut Crne Gore, 1994, 427 p.

325 Voir Samary Catherine, *La déchirure yougoslave, Questions pour l'Europe, op.cit.*, p. 53.

326 Concernant la rupture avec Moscou, voir Vučinić Wayne S. (éd.), *At the brink of War and Peace : The Tito – Stalin Split in a Historic Perspective*, New York, Brooklyn College, 1982, 275 p.

327 Samary Catherine, *Le marché contre l'autogestion, l'expérience yougoslave*, Paris, Publisud/La Brêche, 1986, 331 p.

328 Voir Bekić Darko, *Jugoslavija u hladnom ratu: Odnosi s velikim silama 1949-1955* (La Yougoslavie pendant la guerre froide 1949-1955), Zagreb, Globus, 1988, 764 p.

329 Woodward Susan L., *Balkan tragedy, chaos and dissolution after the cold war*, Washington D.C., The Brooking Institution, 1995, p. 25.

330 Voir Marković Milivoje, *Preispitivanja : Goli otok u jugoslovenskom romanu* (L'autocritique : l'île de Goli otok dans le roman yougoslave), Belgrade, Narodna knjiga, 1986, 281 p.

encore plus marquée du système économique au monde capitaliste seront désignés comme étant des « libéraux » et connaîtront des répressions similaires.

Les Etats-Unis appellent « *national communisme* »[331] la voie choisie par J. B. Tito, ce qui signifie que le pays est à la fois socialiste et indépendant de Moscou. Ce terme est repris par Edgar Morin en 1992 qui lui donne une toute autre signification[332]. Après la rupture avec Staline en 1948, la Yougoslavie a besoin d'un soutien international qui prend forme à partir d'août 1949, lorsque les échanges commerciaux avec les pays occidentaux sont rétablis.[333] Les dirigeants yougoslaves recherchent de nouvelles orientations qui aboutissent à la mise en place d'un modèle yougoslave, caractérisé par l'autogestion ou « *droits de gestion reconnus aux travailleurs des entreprises* »[334], la transformation du PCY en LCY (Ligue des communistes de Yougoslavie) en 1952 et la politique de non-alignement. Malgré ces orientations spécifiques et originales en Europe de l'Est, le principe du rôle dominant des communistes au sein de l'appareil d'Etat n'est pas remis en cause[335].

D'autre part, le FMI, la Banque mondiale et les banques internationales jouent un rôle important dans la mise en œuvre du système économique yougoslave. Selon S. Woodward, la stabilité du système politique, et donc de la LCY est directement liée au soutien financier international[336]. Dans les années 1970 et 1980, les dettes auprès de ces organismes deviendront si grandes qu'il sera difficile de les chiffrer. Mais il y a aussi dans le soutien des organisations financières internationales une dimension d'ordre géostratégique. En effet, il s'agit pour elles de prévenir l'expansion de la zone d'influence de l'URSS vers la Méditerranée. Durant la période de la guerre froide, la Yougoslavie apparaît en ce sens comme une « *zone tampon* »[337] entre les deux blocs.

Par contre, sur le plan intérieur, les changements économiques, c'est-à-dire l'ouverture aux marchés extérieurs et la décentralisation du système économique ne s'accompagnent pas

---

331 Woodward Susan L., *Balkan tragedy, chaos and dissolution after the cold war*, *op.cit.*, p. 25.

332 En effet, Edgar Morin développe à partir de 1992 le concept de « *national communisme* » pour caractériser le régime de Slobodan Milošević en Serbie. Entretien avec Edgar Morin, réalisé à Paris le 23 juin 1992.

333 Voir le Rapport *Aid to Yugoslavia*, Washington, Department of State, Office of Public affairs, 1950, 10 p.

334 Samary Catherine, « Les spécificités du système socio-économique yougoslave », in Gervereau Laurent, Tomić Yves (éd.), *De l'unification à l'éclatement. L'espace yougoslave, un siècle d'Histoire*, Paris, Musée d'Histoire contemporaine-BDIC, 1998, p. 142.

335 Voir Carević Mico, *Jugoslavija izmedju etatizma i* samoupravljanja (La Yougoslavie entre l'étatisme et l'autogestion), Banja Luka, Glas, 1987, 426 p.

336 Voir Woodward Susan, *The Balkan tragedy. Chaos and dissolution after the Cold War*, *op.cit.*, 536 p.

337 Voir Strugar Vlado, *Yugoslavia on the boundary between East and West*, Belgrade, ministère de l'Information de la République de Serbie, 1992, 144 p.

de changements politiques. La stabilité politique de la LCY est en effet garantie par les emprunts effectués auprès des organisations financières internationales et des Etats-Unis.

1.1.2.- Les contradictions du système titiste

Dès sa rupture avec Staline, Tito et les principaux idéologues du PCY (Edvard Kardelj[338], Boris Kidrić[339], Milovan Djilas[340] qui entrera plus tard en dissidence) cherchent à donner au socialisme un contenu différent du modèle soviétique. Dans un premier temps, ils mettent en avant les imperfections du modèle importé, caractérisé par la centralisation et la planification. Afin de combler ces lacunes, l'idée d'introduire l'autogestion fait son chemin. L'accent est mis sur la participation active des travailleurs à l'ensemble des décisions importantes prises par les entreprises, par l'intermédiaire des Conseils d'ouvriers. L'autogestion est aussi caractérisée par une décentralisation de l'économie au niveau local et une critique de l'Etat[341]. Cette nouvelle approche d'une « *économie socialiste de marché* » a des avantages multiples puisqu'elle permet à la fois de créer une concurrence, de développer la production et d'intégrer l'économie nationale à l'économie mondiale. Par contre, la critique du système économique soviétique n'entraîne pas de changements immédiats dans le système politique. Selon J. Krulić, « *la légitimité du système titiste est donc mixte. Elle repose d'une part sur un héritage historique et politique et d'autre part sur un contrat consumériste* ».

---

338 Edvard Kardelj (1910-1979), homme politique yougoslave, d'origine slovène. Instituteur, il entra au parti communiste clandestin et fut condamné à deux ans de prison (1930-1932) ; il vécut ensuite quelque temps en URSS. Devenu en 1941 l'un des organisateurs du Front de libération en Slovénie, il fut élu premier vice-président du Comité national de libération (1943) et fit partie du gouvernement du maréchal Josip Broz Tito. Il devint en 1945 vice-président du Conseil. Edvard Kardelj est connu comme le principal théoricien du titisme, de l'introduction de l'autogestion jusqu'à la dernière Constitution de 1974 et la Loi sur le travail associé. Voir Kardelj Edvard, *Les contradictions de la propriété sociale dans le système socialiste*, Paris, Anthropos, 1976, 220 p.

339 Boris Kidrić (1912-1953), homme politique slovène. Avec Edvard Kardelj, il participa à la résistance communiste à partir de 1941. Il fut membre du Comité national de libération. A partir de 1946, il sera chargé des questions économiques et aura ainsi une influence sur la mise en œuvre de l'autogestion. Voir Kidrić Boris, *Socijalizam i ekonomija* (Le socialisme et l'économie), Zagreb, Globus, 1979, 240 p.

340 Milovan Djilas (1911-1995), écrivain et traducteur, membre du comité central du Parti communiste yougoslave, l'un des plus proches collaborateurs de Tito durant la Deuxième Guerre mondiale et après 1945, général et ministre. En tant qu'idéologue, il développe des idées qui ont été discutées dans les organes du parti communiste, notamment sur le rôle du parti dans l'après-guerre et sur la démocratisation. Dès le début des années 1950, il estime que les communistes ne doivent pas avoir une main mise sur le pouvoir, mais il refuse le retour au multipartisme. Il développera l'idée d'un engagement individuel qui sera qualifié par d'autres communistes, comme Edvard Kardelj d'« *anarcho-libéral* ». Il sera exclu du Parti et entrera en dissidence. En 1955, il sera condamné à trois ans de prison pour avoir donné un entretien à la presse internationale sur la situation politique en Yougoslavie, puis à plusieurs reprises encore (neuf ans) pour des prises de positions jugées dangereuses par le PCY.

341 Voir Kardelj Edvard, *O sistemu samoupravnog planiranja* (La planification autogestionnaire), Belgrade, Radnička štampa, 1976, 136 p.

La décentralisation des décisions économiques, sans démocratisation politique comporte pourtant des dangers. En effet, malgré l'instauration d'une décentralisation dans la sphère économique, le système politique reste centralisé. Si le système économique est donc caractérisé depuis 1952 par l'autogestion, la planification étatique est toujours en place. Ainsi, comme l'indique Catherine Samary :

> « *Avec l'introduction de l'autogestion, la planification de la période antérieure va certes être démantelée. Mais cela ne signifie pas la suppression de toute planification. La Yougoslavie connaîtra entre 1952 et 1964 des variantes (avec autogestion) du modèle de planification dite « décentralisée »* (...) *Il s'agit d'élargir les marges de responsabilité des entreprises dans la gestion opérationnelle tout en subordonnant leurs choix à de grandes options stratégiques planifiées* »[342].

Deux tendances contradictoires sont donc présentes au niveau politique et économique. L'une vise à renforcer la décentralisation[343] au niveau des entreprises et des communes, l'autre, prédominante, vise à maintenir de façon forte la centralisation[344] du pouvoir par le biais du parti communiste.

Entre 1965 et 1971, de nouvelles réformes économiques seront mises en place[345]. En effet, de nouvelles lois sur le système bancaire sont adoptées en 1965[346]. Par ailleurs, une

---

342 Samary Catherine, *Le marché contre l'autogestion, l'expérience yougoslave*, Paris, Editions Publisud/La Brèche, 1988, p. 115.

343 Cette décentralisation avait davantage les aspects d'une concentration. Voir à ce sujet Laca Ivan, Grujić Momčilo, *Društvena uloga komunista Jugoslavije* (Le rôle social des communistes yougoslaves), Belgrade, Kultura, 1961, 347 p. Voir aussi Gossiaux Jean-François, *Pouvoirs ethniques dans les Balkans*, Paris, PUF, 2002. Selon cet auteur : « *La République fédérative a été une sorte de chantier institutionnel permanent : trois Constitutions, celles de 1946, de 1963 et de 1974, mais aussi, entre-temps, des réformes fondamentales en 1953 (loi constitutionnelle), en 1968 et 1971 (amendements constitutionnels). La tendance générale a été une décentralisation toujours plus grande et une dilution théorique sinon effective du pouvoir – jusqu'à la réaction de la fin des années 1980 et l'ultime réforme constitutionnelle de 1989, concernant spécifiquement la république de Serbie mais affectant par contrecoup tout l'édifice fédéral* ». Voir aussi Kardelj Edvard, « L'autogestion yougoslave, chantier où façade d'un socialisme empirique », in Provisor Henri, *Besoins contradictoires et projets révolutionnaires*, Paris, Anthropos, 1974, 317 p.

344 « Centralisation (dr. adm.) : Système d'administration reposant sur l'attribution des pouvoirs de décision à des autorités soumises, médiatement ou immédiatement, au pouvoir hiérarchique du gouvernement. Du point de vue de l'organisation, la centralisation peut revêtir deux formes : la concentration système irréalisable pratiquement, rassemblant au siège du gouvernement les autorités précitées; la déconcentration système pratiqué en droit positif, consistant à confier les pouvoirs de décision à celles de ces autorités qui sont en fonction dans différentes circonscriptions administratives », in Guillien Raymond, Vincent Jean (éd.), *Lexique des termes juridiques*, Paris, Editions Dalloz, 2003, p. 92.

345 Au sujet de ces réformes qui vont dans le sens d'une décentralisation et d'une ouverture internationale voir Komazec Slobodan V., Kovač Jovo R., Ristić Žarko L., *Lavirinti dužnicke ekonomije* (Les labyrinthes d'une économie d'endettement), Belgrade, Institut za finansije i razvoj, 1993, 411 p.

nouvelle politique des prix est instaurée pour permettre d'ajuster les prix internes avec les prix mondiaux[347]. On assiste par la même occasion à une libéralisation du commerce extérieur et une ouverture aux capitaux étrangers sous certaines conditions[348]. L'objectif de ces réformes est de créer les conditions nécessaires pour un « *développement économique intensif* »[349]. Or, malgré de bons résultats, plusieurs phénomènes négatifs apparaissent, comme l'inflation ou encore l'endettement extérieur. Par ailleurs, toutes ces réformes sont destinées à donner une identité yougoslave au socialisme en Europe de l'Est. Ainsi, comme le souligne Renéo Lukić,

> *« de 1945 à 1966, Josip Broz Tito a cherché avec détermination à créer une « nation yougoslave » au détriment des nations fondatrices de la Yougoslavie. (...). L'identité yougoslave puisait sa vitalité dans le succès de la Yougoslavie, ce dont Tito était fier ; de plus, elle était imbriquée avec l'identité de classe qui se manifestait, sur le plan international, par un internationalisme socialiste respectueux des indépendances nationales et, sur le plan intérieur, par le maintien de l'autogestion yougoslave* »[350] .

L'imbrication des dimensions politiques, économiques et nationales dans le titisme va de pair avec la création d'une identité yougoslave. A ce sujet, ce même auteur précise :

> *« L'entreprise de Tito visant à imposer son échelle identitaire sur le reste de la Yougoslavie a cependant échoué et, à partir des années 1960, la Yougoslavie a imité le modèle suisse dans l'objectif d'élargir graduellement le nombre de citoyens se définissant comme « Yougoslaves ». En appliquant le modèle fédéral suisse à la mosaïque nationale de la Yougoslavie, les communistes ont effectivement réussi à créer une identité yougoslave. Cependant, du point de vue quantitatif, le nombre de citoyens yougoslaves qui ont choisi cette identité dans l'ensemble de la Yougoslavie est resté somme toute assez faible* (...) »[351].

---

346 Selon cette loi, les banques pouvaient être fondées par les entreprises ou en partenariat avec les « *communautés socio-politiques* ».

347 Voir le dossier « Aktuelni problemi privrednih kretanja i ekonomske politike Jugoslavije (Les problèmes actuels dans l'économie et la politique économique de la Yougoslavie), Zagreb, Ekonomski Institut, 1968, 147 p.

348 Il s'agissait de la possibilité de créer des entreprises mixtes dans lesquelles le capital yougoslave devait être de 51%.

349 Voir Bajec Milan, Vujica Slobodan, *Privredna reforma (La réforme économique)*, Belgrade, Sedma sila, 1965, 95 p.

350 Lukić Renéo, *L'agonie yougoslave (1986-2003), Les Etats-Unis et l'Europe face aux guerres balkaniques*, Québec, Les Presses Universitaires de Laval, 2004, p. 62.

351 *Ibid.*, p. 63.

Le rôle de Josip Broz Tito dans la construction des systèmes politique et économique yougoslaves durant les deux premières décennies de l'après Deuxième Guerre mondiale est indéniable[352]. Même si la question de l'après-titisme a été préparée, les contradictions inhérentes au système laissé par Tito sont restées très fortes. Dans un entretien réalisé par Jacques Rupnik en 1982, Milovan Djilas dresse un constat sur l'après- titisme d'une grande justesse dix ans avant la désintégration de la RSFY :

> « (...) *Avec la crise économique des dernières années, on n'est pas revenu aux idées de réforme, mais on assiste au renforcement des rivalités économiques entre les bureaucraties des différentes républiques* (...). *Ces bureaucraties remettent en question le centralisme fédéral (auquel sont surtout attachés les Serbes), sans pour autant que cette revendication s'accompagne d'une démocratisation intérieure. Mais c'est l'explosion du Kosovo qui a le plus fortement ébranlé l'image stable que vous évoquiez. Car tout le monde a compris que les recettes communistes pour la solution de la question nationale (autonomie culturelle et administrative) restent inopérantes.* (...) *En fait, ce n'est pas la Yougoslavie qui montre des signes de désagrégation, mais le système. Le danger, c'est évidemment que l'un puisse entraîner l'autre s'il n'y a pas la possibilité d'une alternative démocratique* »[353].

Jusqu'en 1990, le système politique repose néanmoins sur le modèle fédéral, le rôle dirigeant du parti communiste et un système institutionnel décentralisé au niveau communal. Le PCY et plus tard la LCY permettront de créer les liens nécessaires entre le niveau central (la fédération) et local (les républiques et les communes). Les crises internes à la LCY auront donc des incidences directes sur les liens entre la fédération et les républiques, tout comme entre les républiques entre elles. Par contre, la question centrale de la démocratisation ne sera pas abordée et « *les signes de désagrégation du système* » seront présents jusqu'à la désintégration de la RSFY. Dans un article intitulé « *La seconde mort de Tito* », Milovan Djilas souligne :

> « *Au bout du compte, que reste-t-il de tout cela ?1. L'idéologie.* (...) *En Yougoslavie, le marxisme n'est plus présent en tant qu'idéologie nationale ; 2.*

---

352 Voir Djilas Aleksa, *The contested country: Yugoslav unity and communist revolution, 1919-1953*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1991, 259 p.

353 Entretien réalisé par Jacques Rupnik avec Milovan Djilas, « Un interview de Milovan Djilas », in *L'alternative*, septembre-octobre 1982, p. 55.

L'internationalisme. (...) après la mort de Staline, il a rétabli une collaboration idéologique avec les dirigeants soviétiques et a trouvé dans le mouvement des non-alignés un succédané de l'internationalisme des « temps héroïques » du communisme ; 3. Le parti. Le parti s'est scindé en plusieurs éléments nationaux. Les dirigeants des partis nationaux négocient publiquement ou secrètement avec les groupes de l'opposition ; 4. La propriété collective et l'autogestion. (...) Cette forme de propriété, en raison de son inefficience, de ses exigences croissantes et de ses échecs, est forcée de coexister avec d'autres types de propriétés, y compris la propriété « capitaliste ». (...) Tito a défendu inlassablement la « propriété socialiste ». Il y voyait un facteur de l'absolutisme du Parti, mais il n'était pas contre l'autogestion, en qui il voyait un moyen de renforcer l'influence du Parti. 5. La Yougoslavie. (...) Dépourvu d'imagination, peu créatif et conservateur dans ses idées, Tito a été incapable de concevoir une nouvelle Yougoslavie en tirant le parti des possibilités nouvelles offertes par notre époque. La désorganisation, les conflits, la stagnation ont conduit l'Etat yougoslave à une seule alternative : tout changer ou se disloquer (...) »[354].

Ces propos critiques de Milovan Djilas sur l'après Tito décrivent les impasses liées à l'héritage du système. Ils résument également la période des années 1980 pendant laquelle aucune réforme n'a pu vraiment se dessiner pour constituer une alternance à cet héritage[355]. Pourtant, durant ces années, les nombreux défis, que ce soit dans le domaine économique, politique, social ou international se heurtent à l'inefficacité du système laissé en place. Il est difficile de trouver des solutions aux crises économiques, aux relations tendues entre les républiques et la Fédération, à la démocratisation du système politique, à la montée des nationalismes ou encore à la poursuite de la participation au mouvement des pays non-alignés. Le titisme est un système politique instable qui dans les années 1970 et 1980 a perdu sa force propulsive. Non seulement en raison d'un non renouvellement générationnel des élites communistes, mais aussi en raison de ses propres limites et contradictions. A partir de 1983, on assiste à un effondrement du niveau de vie de la population et une rupture progressive du

354 Djilas Milovan, « La seconde mort de Tito », in *Balkan*, juillet-août-septembre 1990, pp. 48-54.

355 Voir Rusinow Dennison, « Yugoslavia : Balkan breakup », in *Foreign Policy*, n°83, 1991, pp. 146-147. Cet auteur énumère la fin des « *grands mythes du régime* » : victoire des Partisans, rupture avec Staline, l'autogestion, le non-alignement.

contrat politique sur lequel il reposait[356]. Par ailleurs, le système politique laissé en héritage subit plusieurs chocs : chocs économiques et sociaux, chocs liés au multipartisme, chocs culturels, et perd ainsi progressivement sa légitimité.

1.2. - Les crises du fédéralisme yougoslave

La notion de fédéralisme[357] implique toujours un lien entre des entités autonomes au sein d'un ensemble plus vaste. Comme le souligne N. Levrat :

> « *Etymologiquement, le fédéralisme renvoie au concept d'un accord, d'un traité (foedus) entre partenaires souverains* (...). *C'est effectivement une spécificité du fédéralisme que d'aménager sur un même territoire les relations entre plusieurs pouvoirs dont la légitimité est différente, et qui s'articulent sans subordination véritable* »[358].

Le fédéralisme suppose la subsidiarité et la solidarité[359]. Le principe de subsidiarité veut que les communautés de base s'occupent elles-mêmes de leurs affaires et que seules les tâches qu'elles ne sont pas capables de remplir ou qui touchent aux intérêts de la fédération soient confiées à un échelon supérieur.

1.2.1.- La fragilité de la Fédération yougoslave

Selon Stevan K. Pavlowitch, la stabilité et le maintien de la Fédération yougoslave étaient compromis bien avant l'arrivée de S. Milošević au pouvoir en Serbie[360]. A ce sujet,

---

356 Voir Vukmanović Tempo Svetozar, *Zašto se i kako raspala Jugoslavija* (Pourquoi et comment s'est effondrée la Yougoslavie), Belgrade, Sluzbeni list SRJ, 1996, 389 p.

357 « Fédéralisme (dr.const. / dr. int. publ.). Mode de groupement structurel des collectivités politiques qui vise à renforcer leur solidarité tout en respectant leur particularisme. Le fédéralisme implique l'autonomie politique des collectivités membres (qui ont une organisation étatique complète) et leur participation à la constitution d'organes communs dotés de compétences plus ou moins étendues selon le degré d'intégration du groupement », in Guillien Raymon, Vincent Jean (éd.). *Lexique des termes juridiques*, *op. cit.*, p. 271.

358 Levrat Nicolas, « Fédéralisme, Nationalisme, Europe : une difficile équation », in Sidjanski Dusan (dir.), *Nationalismes en Europe centrale et orientale : conflits ou nouvelles cohabitations*, Genève, Institut européen de l'Université de Genève, Georg éditeur, 1997, p. 21.

359 Voir Théret Bruno, « Economie politique du fédéralisme », in *Critique internationale* n°11, 2001 (04), pp. 128-195.

360 Pavlowitch Stevan K., *The improbable survivor: Yugoslavia and its Problem*, Londres, C. Hurst, 1988, 157 p.

Pavle Nikolić souligne que le fédéralisme dans la Yougoslavie socialiste était faussé dès le départ :

> « *Avant tout, les frontières des républiques (unités fédérées) avaient été fixées par les dirigeants d'une façon extrêmement arbitraire* (...) *Au début, certains éléments du centralisme qui étaient introduits par la première Constitution de 1946 s'étaient développés énormément en pratique. C'était la conséquence directe de l'étatisme et de la concentration du pouvoir dans les forums fédéraux du Parti communiste de la Yougoslavie (qui deviendra plus tard Ligue des communistes de Yougoslavie)* »[361].

Après cette première période, on a pu assister au transfert du pouvoir du centre vers les unités fédérées, mais il s'agissait en fait d'un transfert au sein même de la Ligue des communistes[362]. Dans une lettre envoyée à Josip Broz Tito en mars 1967, Milovan Djilas note :

> « *Le transfert de pouvoir aux républiques, ce qui en soit ne devrait pas avoir d'effets néfastes, comporte le risque d'un affaiblissement des liens entre elles-mêmes et le renforcement d'une perception de la Yougoslavie pourrait être considéré comme étant éphémère, voire même comme une construction artificielle* (...) *En conséquence, de nombreuses personnes estiment déjà qu'il faut choisir entre la Yougoslavie et la liberté* »[363].

La fragilité du fédéralisme yougoslave s'explique également par la Constitution de 1974[364] qui ne donnait pas la priorité aux lois fédérales sur les républiques et les provinces autonomes[365]. Celles-ci avaient en effet le droit d'adopter des lois dans les domaines réglementés par les lois fédérales. D'autre part, le principe d'après lequel les Constitutions des républiques et des provinces ne peuvent être en opposition avec la Constitution fédérale n'était pas assuré. D'ailleurs, il n'y avait pas de mécanisme de contrôle sur les constitutions des républiques et des provinces autonomes. En ce qui concerne le Kosovo, la Constitution prévoyait une « situation de compromis » : d'un côté, le Kosovo restait une province de la

---

361 Pavle Nikolić est professeur de droit constitutionnel à l'Université de Belgrade. Voir Nikolić Pavle, « Le fédéralisme et l'expérience yougoslave (les aspects constitutionnels) », in *Diritto storia*, n° 3, mai 2004, pp. 2-3.

362 Voir le dossier « Le fédéralisme yougoslave », Paris, Dalloz, 1966, 244 p.

363 Djilas Milovan, « Razvoj mog političkog mišljenja » (le développement de ma pensée politique), in *Zbornik Milovan Djilas* (1993), pp. 345-347.

364 Voir Constitution de la République socialiste fédérative de Yougoslavie, Belgrade, Borba, 1974, 335 p.

365 Voir Sokol Miljko, « Le fédéralisme yougoslave », in *Revue internationale de politique comparée* n° 38, 1986, p. 120.

Serbie sans droit de séparation donné aux républiques et aux peuples ; de l'autre, elle était dotée dans les instances fédérales, d'une représentation et d'un droit de veto contre les décisions de la Serbie (sans réciprocité)[366]. Une autre caractéristique de la Constitution de 1974 résidait dans le principe de représentation paritaire, c'est-à-dire égale, des républiques et dans certains cas des provinces autonomes, dans les organes de la fédération, à savoir les deux Chambres de l'Assemblée fédérale, la Présidence de la Yougoslavie, le Conseil exécutif fédéral (le gouvernement fédéral), la Cour constitutionnelle de Yougoslavie, la Cour fédérale. Ainsi, les organes de la fédération étaient des organes communs aux républiques et aux provinces autonomes.

En 1989, les divergences entre les républiques dans le processus de transformation politique sont profondes[367]. Comme le souligne B. Delcourt ,

> « *les républiques croate et slovène sont les premières à avoir développé un dispositif argumentatif relativement complet concernant leur droit à l'autodétermination, leur conception de la souveraineté et donc également des relations entre entités constitutives dans une Fédération yougoslave (RSFY) modernisée* »[368].

Le droit à l'autodétermination est inscrit dans toutes les Constitutions yougoslaves depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale. A ce sujet, les communistes yougoslaves s'inspirent directement des thèses de V. I. Lénine :

> « *Dans le projet de programme du parti, nous avons présenté la revendication d'une république dotée d'une constitution démocratique, garantissant, entre autres, la « reconnaissance du droit à l'autodétermination pour toutes les nations dont se compose l'Etat ». Cette revendication du programme a paru à beaucoup insuffisamment claire, et dans le n° 33 de l'Iskra, parlant du Manifeste des social-démocrates arméniens, nous avons expliqué la signification de ce point de la façon suivante. La social-démocratie luttera toujours contre toute tentative d'exercer de l'extérieur, par la violence ou par quelque injustice que ce soit, une influence sur la*

366 Voir Samary Catherine, « L'histoire yougoslave jugée », in *Le monde diplomatique*, avril 2002 ainsi que « Autodétermination : le cas yougoslave », in Actes du colloque « La justice et la guerre », revue *Dialogue* n° 31/32, Paris, vol. 8, automne-hiver 1999.

367 Voir Matvejević Predrag, *Le monde ex : confessions*, Paris, Fayard, 1996, 274 p.

368 Delcourt Barbara, *Droit et souveraineté, Analyse critique du discours européen sur la Yougoslavie*, Bruxelles, PIE., 2003, p. 39. L'auteur explique en note de bas de page : « *La « Charte pour la Slovénie », telle que votée par l'assemblée slovène en juillet 1989, contenait déjà les principes qui devaient guider la réforme de la Constitution, à savoir : la liberté pour les associations politiques, le pluralisme politique, le principe d'élections libres, l'autonomie de la société civile, l'Etat de droit et la souveraineté de la République.* ».

libre expression de la volonté nationale. Mais la reconnaissance inconditionnelle de la lutte pour la liberté d'autodétermination ne nous oblige pas du tout à soutenir n'importe quelle revendication d'autodétermination nationale. La social-démocratie, en tant que parti du prolétariat, se donne pour tâche positive et principale de coopérer à la libre détermination non pas des peuples et des nations, mais du prolétariat de chaque nationalité »[369].

En effet, pour les communistes yougoslaves, le droit à l'autodétermination est un droit accordé non pas aux nations mais au « *prolétariat de chaque nationalité* ». Or, en 1990 et 1991, c'est le droit à l'autodétermination des nations qui est en vigueur. En Slovénie, ce droit est revendiqué par les communistes eux-mêmes. Si le droit à l'autodétermination est revendiqué avant tout dans les républiques du nord, en Serbie, par contre, la montée du nationalisme s'accompagne de la volonté de maintenir le système socialiste et la Fédération yougoslave et d'aller vers une centralisation accrue, incarnée par Slobodan Milošević. Pourtant ce dernier soutient l'autodétermination des Serbes de Croatie.

1.2.2.- Les rivalités entre les républiques et la Fédération

L'observation du système institutionnel yougoslave permet de voir une superposition d'institutions similaires qui ont été mises en place entre les républiques et la Fédération. Ceci a provoqué la multiplication de projets de réformes parfois contradictoires. Au niveau fédéral, le Conseil exécutif fédéral, nommé pour plusieurs années, est le lieu réel du pouvoir. Il s'agit du gouvernement et de l'interlocuteur principal des organisations financières internationales. Après la mort de Tito, la Présidence collégiale a un président nommé pour un an. Ainsi,

---

369 Lénine Vladimir I., *Œuvres*, Tome 6, janvier 1902-août 1903, Paris, Editions sociales ; Moscou, Editions du progrès, 1966, pp. 475. L'auteur ajoute : « *Nous devons toujours et inconditionnellement tendre à l'union la plus étroite du prolétariat de toutes les nationalités, et c'est seulement dans des cas particuliers, exceptionnels, que nous pouvons exposer et soutenir activement des revendications tendant à la création d'un nouvel Etat de classe ou au remplacement de l'unité politique totale de l'Etat par une union fédérale plus lâche, etc.* (...). *C'est précisément aux intérêts de cette lutte que nous devons subordonner la revendication de la libre expression de la volonté nationale. Et c'est précisément dans cette condition que réside la différence entre notre façon de poser la question nationale et la façon d'un démocrate bourgeois. Celui-ci (ainsi que le socialiste opportuniste contemporain qui suit ses traces) s'imagine que la démocratie élimine la lutte de classe, et c'est pourquoi il pose toutes ses revendications politiques dans l'abstrait, en bloc, « inconditionnellement », du point de vue des intérêts de « tout le peuple », ou même du point de vue d'un absolu moral éternel. Le social-démocrate dénonce impitoyablement ces illusions petites-bourgeoises, toujours et partout, qu'elles s'expriment dans une philosophie idéaliste abstraite ou dans la façon de poser inconditionnellement la revendication de l'indépendance nationale* », p. 477. Voir en outre « La question nationale dans notre programme », pp. 475-485.

chaque république est représentée à tour de rôle par un président de la Présidence[370]. Ce mandat très court affaiblit considérablement son action. L'Assemblée fédérale est quant à elle élue pour deux ans.

Par contre, au niveau des républiques, le lieu réel du pouvoir se situe à la Présidence des républiques (les présidents sont élus pour quatre ans), ainsi qu'au Parlement républicain. Les députés de l'Assemblée fédérale sont élus dans leurs républiques. Le président du Conseil exécutif fédéral est quant a lui élu par l'Assemblée fédérale. Il regroupe autour de lui tous les secrétariats fédéraux (ministères). Mais au niveau de chaque république, il existe aussi des ministères similaires. La seule coordination existante entre eux est effectuée par l'intermédiaire de la Ligue des communistes. Or celle-ci est également disloquée en plusieurs Ligues au niveau de chaque république. Les rivalités de pouvoirs entre les institutions républicaines et fédérales se sont ainsi développées à plusieurs niveaux, comme on peut le voir sur le tableau ci-dessous :

Tableau n° 1-1
Organes du pouvoir politique en Yougoslavie

Républiques	Fédération
Conseils exécutifs des Républiques	Conseil exécutif fédéral
Secrétariats des Républiques (Ministères)	Secrétariats fédéraux (Ministères)
Assemblées (Parlements) des Républiques	Assemblée fédérale
Présidences	Présidence collégiale
	Secrétariat fédéral des Affaires étrangères
Défense territoriale	Armée fédérale
Secrétariats des Affaires intérieures (polices)	
Communes	
Ligue des communistes des Républiques	Ligue des communistes de Yougoslavie
Comités centraux de la LC des Républiques	Comité central de la LCY
Réunions locales (communes) des LC	Congrès de la LCY
Ligues socialistes des Républiques	Ligue socialiste de Yougoslavie
Législation	
Constitutions des Républiques de 1974	Constitution fédérale de 1974

Notons tout d'abord ici que l'organisation décrite ci-dessus correspond à celle de la Constitution de 1974[371]. La superposition institutionnelle apparaît à de nombreux niveaux. On peut ainsi constater que la défense territoriale relève de la compétence des républiques, tandis que l'armée est fédérale. La défense territoriale[372] est en réalité organisée au sein même des communes et comprend de multiples compétences, elle organise le départ des nouvelles

370 Voir « La Présidence de la République socialiste fédérative de Yougoslavie », Belgrade, Jugoslovenska Stvarnost, 1982, 44 p.

371 Voir la Constitution de la République socialiste fédérative de Yougoslavie, Belgrade, secrétariat à l'Information de l'Assemblée fédérale, Borba, 1974, 330 p.

372 Défense territoriale (en serbo-croate : *teritorijalna odbrana*).

recrues dans l'armée fédérale ou encore la formation militaire au sein des entreprises et des institutions de toutes sortes. La défense territoriale s'occupe également de l'entretien de certains entrepôts d'armements[373]. Le concept militaire hérité du système titiste correspond ici à la vision d'une Yougoslavie entre les deux blocs, l'Est et de l'Ouest qui doit avoir une grande capacité de mobilisation générale en cas de conflit[374]. Ce système fonctionne dans l'hypothèse d'une relation étroite entre les institutions des républiques et de la Fédération. En cas de rupture des liens, comme cela s'est produit, cela a pu ouvrir la voie à une organisation rapide des forces armées en conflit. C'est en effet ce découplage entre les républiques et la Fédération dans le système militaire, qui a permis la constitution relativement rapide de nouvelles armées en Slovénie et en Croatie.

Dans l'organisation institutionnelle du pouvoir politique, on remarque aussi l'existence de ministères au sein des républiques, comme au sein de la Fédération. Ainsi, le domaine économique est-il également doté d'une superposition de compétences. Dans ce contexte, lorsqu'il devient nécessaire d'appliquer des réformes économiques, la décision est prise par les autorités fédérales compétentes, mais l'application se fait ensuite par des instances dans le même domaine d'activité au niveau des républiques. Là aussi, une coordination étroite est nécessaire pour que le système puisse fonctionner. Celle-ci s'effectue par le biais de la Ligue des communistes. Le tableau ci-dessus décrit l'organisation des institutions économiques entre les républiques et la Fédération. Nous pouvons remarquer ici que l'autogestion est un élément qui ne figure qu'au niveau communal. Concernant la Constitution de 1974 et l'autogestion, J. Krulić écrit :

> *« Suivant la terminologie yougoslave, il fallait éviter que « la propriété sociale » ne devienne une « propriété de groupe ». La principale innovation, à cet égard, fut la division de l'entreprise en « organisations de base de travail associé » (OBTA), au niveau de l'atelier, tandis que l'entreprise, fédération de ces unités de base devenait « l'organisation du travail associé » (OTA). Tout un système était prévu pour séparer les pouvoirs « législatif » et « exécutif », pour éviter la renaissance d'un pouvoir managérial* (...) »[375].

---

373 Voir Marić Momčilo, Džamić Ljubiša, Krasić Velimir, *Ovo je naša armija* (C'est notre armée), Belgrade, Eksportpres, 1985, 134 p.

374 Voir « Total national defense in theory and practices », Belgrade, Narodna Armija 1975, 283 p.

375 Krulić Joseph, Dossier présenté pour l'obtention du diplôme d'habilitation à diriger des recherches, sous la direction de M. le Professeur Dominique Colas, Institut d'Etudes Politiques de Paris, Mai 2003, p. 7.

Par ailleurs, il est nécessaire de souligner que l'autogestion a été généralisée après 1976 au niveau des services (par exemple dans les hôpitaux, le système éducatif, etc.). Les liens entre les services publics et les OBTA s'effectuaient grâce aux SIZ (*Samostalna Interesna Zajednica*) ou CII - Communautés d'intérêts indépendantes (ou encore selon d'autres traductions « Communautés d'intérêts autogestionnaires »)[376]. A ce sujet, C. Samary précise :

> « *Elles peuvent être établies à des échelons territoriaux différents selon le problème posé : autrement dit une forme de démocratie directe et décentralisée doit assurer le dépérissement de l'Etat dans ce domaine des services sociaux – sans pour autant laisser au marché et à la privatisation de ces activités le soin de dépasser l'Etat-Providence. Les «contributions » liées aux revenus personnels alimentent ces fonds* »[377].

Ce système reposait sur l'idée que les services, tels que la santé, l'éducation ou encore la culture devaient être au service des travailleurs au sein des OBTA et que l'Etat ne devait pas intervenir. Pourtant l'Etat était présent par l'intermédiaire des communistes, seuls autorisés à occuper des postes de direction et de délégation. Ainsi, des réunions locales régulières entre les représentants des services concernés permettaient de déterminer les besoins et de mettre en œuvre leurs financements. Une partie des fonds provenait directement des entreprises, mais il était aussi possible, voire indispensable, de prendre des crédits auprès des banques[378]. Il est nécessaire de préciser à cet égard que les banques étaient également autogérées. Ainsi, comme l'écrit J. Krulić : « *Les « actionnaires », c'est-à-dire les entreprises (à propriété sociale) étaient seules représentées au conseil d'administration des banques, à l'exclusion des salariés du système bancaire et même des « communautés socio-politiques » (comme les communes)* »[379].

Dans la mesure où les banques pouvaient être créées par les OBTA, il leur suffisait de demander des crédits pour les obtenir. Elles pouvaient ainsi obtenir les sommes nécessaires pour le financement des services publics. Les fonds obtenus transitaient ensuite par les CII. Lors des réunions entre les différents partenaires, on trouvait les dirigeants ou les délégués des organisations suivantes : OBTA, OTA, CII, banques, hôpitaux, musées, etc. Tous étaient membres de la Ligue des communistes, et c'est donc par leur intermédiaire que les

---

376 La traduction en français est « *Communauté d'intérêt indépendante* », mais des auteurs comme Catherine Samary utilisent le terme « *Communauté d'intérêt autogestionnaire* ».

377 Samary Catherine, *Le marché contre l'autogestion, l'expérience yougoslave*, *op. cit.*, p. 246.

378 Voir Djurdjevac Veselin, *La Yougoslavie : socialisme et non-alignement*, Paris, Le Sycomore, 1983, 261 p.

379 *Ibid.*, p. 7.

informations pouvaient remonter au niveau central des directions politiques des républiques. Ce système a généré des dettes très importantes et fut critiqué dès sa mise en place. Notons ici la particularité qui met en relation étroite l'autogestion et la commune. A ce titre, l'idée de décentralisation est double puisqu'elle touche à la fois l'organisation du territoire et l'organisation du travail. Dans ce contexte, pour tisser des liens entre les différents niveaux, un système de représentation a été mis en place. Comme l'explique J. Krulić :

> «*Chacune des 65 000 OBTA et des 12 000 « communautés locales » élisait des délégués (entre 10 et 30), qui avaient été proposés par l'Alliance socialiste, courroie de transmission de la Ligue des communistes yougoslaves. Il en résultait un électorat de base d'un million de membres. Ces délégués désignaient des représentants aux deux chambres dans chaque commune : une chambre du travail associé représentant le citoyen comme producteur, une chambre communale représentant les habitants des communautés locales. Mais une troisième chambre communale était désignée par des « organisations socio-politiques » (Ligue des communistes, Alliance socialiste, syndicats). Ces chambres communales nommaient des délégués pour des chambres correspondantes au niveau de chaque république. Les députés pour les chambres fédérales (trente pour chaque république, vingt pour chaque république autonome) étaient élus par les assemblées communales sur des listes présentées par l'Alliance socialiste. La seconde chambre fédérale, celle des républiques et provinces, était composée de 12 députés de chaque république et 8 de chaque république autonome, nommés par les assemblées républicaines parmi leurs membres. Une troisième chambre « socio-politique » était désignée par les mêmes organisations* »[380].

Les « *rapports institutionnels économiques entre les républiques, la Fédération et les communes* »[381] pouvaient fonctionner car tous les délégués étaient membres de la Ligue des communistes. Les institutions républicaines et fédérales, comme les secrétariats des républiques et les secrétariats fédéraux, ou encore la défense territoriale et l'armée fédérale, n'ont quant à elles jamais fait l'objet d'un projet d'une réforme incluant l'autogestion.

---

380 *Ibid.*, pp. 7-8.

381 Voir Durovski Lazar, *The Commune and the communal system of Jugoslavia, 1941-1978*, Skopje, Institut za sociološka i političko-pravna istraživanja (Institut de recherche en sociologie, sciences politiques et juridiques) 1981, 658 p.

Tableau n° 1- 2

Institutions économiques

Fédération	Républiques	Communes
Secrétariat fédéral pour l'Economie et les Finances (CEF)	Secrétariats des Républiques pour l'économie et les finances	Banques locales (créées par les OTA et les communes)
Fonds fédéral de solidarité pour les régions peu développées		OTA .et OBTA
Banque nationale de Yougoslavie (Banque centrale)		Associations d'intérêts indépendants (SIZ)
Conseil économique fédéral AII		

Si l'on observe d'une façon schématique les rapports entretenus dans le système institutionnel yougoslave, il apparaît que les rapports contractuels s'établissent en dehors du cadre institutionnel républicain et fédéral, c'est-à-dire au niveau communal. Par contre, les rapports politiques s'établissent à tous les niveaux.

Tableau n° 1- 3

Rapports entretenus entre la Fédération, les républiques et les communes

		Contractuels	Politiques
Fédération	Secrétariat fédéral pour l'Economie		
	BNY		X
Républiques	Secrétariat des Républiques pour l'Economie		
	Syndicats		X
Communes	OBTA	X	X
	OTA	X	X
	Banques locales	X	X
	AII (SIZ)	X	X

On peut par ailleurs dresser une liste « *d'actions économiques* » existant dans le système. Malgré l'aspect simpliste que peut avoir une telle énumération, on s'apercevra qu'entre les républiques et la Fédération, il existe une réelle superposition, voire une multiplication.

Tableau n° 1- 4

Liste simplifiée des « actions écononmiques »

Fédération	**Républiques**	**Communes**
Planification	Planification	Autogestion
Redistribution vers les Républiques défavorisées	Contrôle régional et local	Contrôle local
Politique monétaire	Politique monétaire	Financements des services
Politique fiscale	Politique fiscale	Politique fiscale
Investissements	Investissements	Investissements
Endettement	Endettement	Endettement
Projets de réformes	Projets de réformes	

L'endettement apparaît ici au niveau des républiques et de la Fédération. En réalité, il apparaît aussi au niveau communal, par l'intermédiaire du financement des services publics comme nous venons de le voir, mais aussi des entreprises autogérées, les OBTA et les OTA. L'endettement est donc si important à tous les niveaux qu'aucun organisme ne peut chiffrer son montant exact jusqu'à la fin des années 1980. Par ailleurs, on peut remarquer que certaines « *actions économiques* » relèvent de la Fédération et des républiques, comme la planification, la politique monétaire, les investissements et les projets de réformes. Dans cette situation de pluralité de mécanismes institutionnels, les rivalités entre la Fédération et les républiques et entre les républiques elles-mêmes sont particulièrement fortes. L'introduction de réformes économiques radicales dans les années 1980 et en 1990 se fait dans une situation de superposition institutionnelle.

Les superpositions de compétences entre républiques et entre républiques et Fédération, sont également suivies d'une perte progressive de compétences des présidents de la Présidence collégiale, nommés selon des critères ethniques, « *à la clé* », c'est-à-dire avec une rotation annuelle[382]. Selon le juriste et politologue Dragoljub Popović :

> « *La Présidence de l'Etat étant un organisme collectif, le processus de prise de décisions contribue à l'effondrement du pays. La prise de décisions y étant consensuelle, on peut bien sûr avancer qu'au cours de la période de la montée des élites ethniques, elles ont dû, à plusieurs reprises, se mettre d'accord. Tant que Tito*

382 Pour la période que nous analysons, on trouvera en 1987: Lazar Mojsov (Macédoine), en 1988: Raif Dizdarević (Bosnie), en 1989: Janez Drnovšek (Slovénie), en 1990: Borisav Jović (Serbie) et en 1991: Stepan Mesić (Croatie).

est en vie, les membres des élites ethniques vivent dans son ombre. C'est le tout-puissant dictateur qui peut régler tous et chacun des problèmes. Tito décèdera en 1980 et le système de rotation consensuelle de la présidence parviendra à lui survivre pendant dix ans. Il ne s'effondrera qu'au début des années quatre vingt-dix dans un bain de sang »[383].

Les tentatives de réformes économiques se font donc dans une multiplication de relations contractuelles qui sont analysées ici de façon comparative entre les républiques. On retrouve cette duplicité des « *actions économiques* » une fois les indépendances déclarées entre le pouvoir central dans les capitales et le pouvoir local, dans les provinces. La stabilisation économique se trouve aussi mise à l'épreuve par les changements politiques et institutionnels.

1.2.3.- Nationalité, citoyenneté et fédéralisme

Dans le système fédéral yougoslave, les catégories de « *državljanstvo* » (citoyenneté) et « *nacionalnost* » (nationalité) sont distinctes. Dès 1945, la citoyenneté est accordée selon le lieu de résidence, les enfants héritant de la citoyenneté de leurs pères. Ainsi, s'est constituée une citoyenneté républicaine. Le terme de « *nationalité* »[384] est quant à lui considéré comme ethnique et chacun peut choisir sa « *nationalité* »[385] et se désigner ainsi comme Slovène, Croate, Serbe, Musulman (en référence à la nationalité avec un grand M et non pas la religion), Macédonien, Monténégrin, Albanais, Hongrois, Italien, etc. Il est donc possible d'être citoyen croate de nationalité serbe (comme les Serbes de la Krajina) ou l'inverse, citoyen serbe de nationalité croate (même si le nombre de ceux-ci est moins important). Ou

---

383 Popović Dragoljub, «Le fédéralisme de l'ancienne Yougoslavie revisité. Qu'est-ce qui n'a pas fonctionné ? », *in Revue Internationale de politique comparée*, Vol. 10, n° 1, 2003, p. 47.

384 Voir Gossiaux Jean-François, *Pouvoirs ethniques dans les Balkans*, Paris, PUF, 2002. L'auteur explique : « *La nationalité, telle qu'elle se définit idéologiquement et politiquement et telle qu'elle est définie théoriquement par des auteurs comme Max Weber ou Van Gennep, est la projection politique de l'ethnie, autrement dit une entité collective conçue comme naturelle - ou tout au moins comme immanente à la réalité sociale – et se posant en tant qu'acteur politique* », p. 88.

385 *Ibid.*: « *Tous les dix ans – chaque année se terminant par 1 – un recensement était organisé dans la République socialiste fédérative de Yougoslavie. (...) Les recensements organisés tous les dix ans n'offrent pas seulement la faculté de choisir entre diverses appartenances nationales, ils fournissent aussi l'occasion de récuser ce choix lui-même. En vertu d'une disposition légale sont en effet considérées comme valides, et donc comptabilisées, les réponses « Yougoslave » (...) Pour l'ensemble de la Yougoslavie elle passe de 1,7% en 1961 à 1,3 en 1971. (...) Ce genre d'option va à l'encontre des fondements institutionnels de la fédération. Une supranationalité normalement confondue avec la citoyenneté, avec l'appartenance étatique (državljanstvo), se trouve mise au même niveau que les nationalités de base* », p. 95.

encore, citoyen slovène de nationalité croate ou bien citoyen macédonien de nationalité serbe, etc. La citoyenneté donne davantage de droits que la nationalité, comme par exemple les droits sociaux. La complexité de la question nationale se traduisait aussi par d'autres termes, tels que « *communauté nationale constitutive* » Ainsi, en Bosnie-Herzégovine, il y a trois communautés nationales constitutives (Musulmans, Serbes et Croates) et en Croatie deux (Croates et Serbes). Par ailleurs, dans l'ensemble de l'espace yougoslave, le cas des « *minorités nationales* » est particulier puisque celles-ci ont le droit de déclarer leurs nationalités mais doivent prendre la citoyenneté d'une des républiques car elles n'ont pas le droit d'en constituer une. Ainsi, les Albanais du Kosovo sont de nationalité albanaise mais de citoyenneté serbe[386].

De même, les Hongrois de Voïvodine se déclarent de nationalité hongroise mais sont de citoyenneté serbe. En Serbie, sous le régime de Slobodan Milošević, une loi sur la citoyenneté yougoslave sera adoptée en 1997 (en référence à l'Etat « *RFY-République Fédérale de Yougoslavie* » regroupant uniquement la Serbie et le Monténégro). Selon cette loi, les réfugiés serbes de Croatie ou de Bosnie-Herzégovine en Serbie ne pourront pas avoir le droit à cette citoyenneté et seront considérés comme des citoyens croates ou des citoyens de Bosnie-Herzégovine, c'est-à-dire comme des ressortissants étrangers[387], donc sans droit de vote! A ce sujet, Rada Iveković souligne que « *le lien entre nationalité et citoyenneté est toujours ambigu*»[388]. Aujourd'hui encore, les catégories juridiques de citoyenneté et de nationalité dans l'ensemble de l'espace yougoslave restent complexes et confuses. Elles ont des enjeux politiques puisque tous les Etats de la région ont adopté des législations qui privilégient les majorités ethniques résidant de longue date sur leurs territoires[389].

1.3.- La montée des nationalismes

La montée des nationalismes dans les années 1980 et 1990 a souvent été l'occasion d'un renvoi au passé ou plutôt à la perception du passé par les populations et les élites politiques locales. Pour les uns, il a pu s'agir du rêve d'une Grande Serbie, faisant référence à celle du

---

386 Cette question se pose encore de nos jours malgré la distribution de documents d'identités par l'administration internationale du Kosovo depuis la fin de l'année 1999.

387 La possibilité d'acquérir des doubles citoyennetés des Etats successeurs de la RSFY n'est possible que depuis 2003.

388 Iveković Rada, « From the Nation to partition ; through partition to the nation, readings », in *Divided Countries, Separated cities, The modern legacy of partition*, edited by Guislaine Glasson Deschaumes and Rada Iveković, Oxford : Oxford University Press, 2001, p. 170.

389 Voir Stiks Igor, « Citizens into Aliens, and back into Citizens », working paper EPSnet, 17 juin 2005, 18 p.

règne de Dušan qui renvoie au Moyen âge, tout comme le rêve d'une Grande Croatie, renvoyant au règne de Tomislav, ou encore du rêve d'une Grande Albanie faisant référence aux Illyriens, dont certains Albanais se réclament[390]. L'imaginaire du passé a également été utilisé comme un rappel de périodes historiques ratées comme « *les ultras serbes qui, par exemple, ne cessent de ressasser l'occasion perdue de 1918* » selon J. F. Bayart [391].

1.3.1.- Identité nationale et instrumentalisations politiques

Quoiqu'il en soit, dès que l'on touche à la question nationale, on ne peut faire abstraction du rapport à « *l'autre* », ni des effets dominos qui peuvent apparaître. Dans ce rapport à l'altérité, l'Autre permet non seulement la démarcation mais participe aussi à la construction de l'identité propre. L'identité comprend donc l'interaction d'une dynamique personnelle et collective. Pour être plus précis, il est nécessaire de distinguer les notions d'identité sociale, d'identité collective, d'identité culturelle et d'identité nationale. La notion d'identité sociale comprend une catégorisation personnelle au sein d'un groupe donné. L'identité collective concerne l'identification d'un groupe et peut-être mouvante. Le terme d'identité culturelle est lui officiellement utilisé par les organisations internationales[392]. comme l'UNESCO, selon laquelle cette notion englobe tous les rapports culturels entre les individus et les groupes, mais aussi les libertés fondamentales pour la dignité humaine. En ce sens, l'imaginaire fait partie de l'identité culturelle. Or, comme le remarque Jean-François Bayart, *« la fonction de l'imagination constituante joue un rôle central dans la formation de l'Etat, et plus généralement dans la production du politique »*[393]. L'identité culturelle est également une conscience d'appartenance à un groupe donné qui apparaît historiquement et se développe en fonction des critères qu'il constitue par rapport à d'autres groupes sociaux. Concernant l'identité nationale, Anthony Smith énumère les conditions de son existence :

---

390 Garde Paul, *Vie et mort de la Yougoslavie*, Paris, Fayard, 1992, p. 348.

391 Bayart Jean-François, *L'illusion identitaire*, Paris, Fayard, 1996, p. 144.

392 *Project concerning a declaration of cultural rights*, « Groupe de Fribourg » travaillant en lien avec l'UNESCO, le Conseil de l'Europe et la Commission nationale suisse pour l'UNESCO, 11ème version, 4 septembre 1996.

393 Bayart Jean-François, *L'illusion identitaire, op. cit.*.p. 306.

« Un territoire historique ou la patrie ; les mythes collectifs et les souvenirs collectifs, une culture collective de masse, les obligations et droits collectifs, une économie commune »[394].

C'est sur ces bases que l'auteur explique aussi les conditions nécessaires à la création d'une nation. En s'intitulant « *Etat des Serbes, Croates et Slovène* », le nouvel Etat issu de la Première Guerre mondiale enlevait à la Macédoine et au Monténégro toute aspiration nationale[395]. La Bosnie-Herzégovine était elle aussi oubliée et les populations non Slaves vivant sur le territoire n'avaient aucun droit. De fait, l'Etat créé en 1918 se présentait comme un Etat dominé par la monarchie serbe, une nation dominante sur les autres. Une telle situation créa vite de nombreux clivages politiques et la question nationale fut entre les deux guerres mondiales au centre de la vie politique. Pourtant, le mouvement d'unification des Slaves du Sud avait des origines profondes et son essor fut important durant tout le XIX^{ème} siècle.

Au lieu d'être le résultat d'une volonté commune des peuples qui le constituaient, la formation de l'Etat des Serbes, Croates et Slovènes qui changea d'appellation en Etat « *yougoslave* » fut au contraire une manœuvre pour recentrer le pouvoir politique et la mainmise de la monarchie serbe. Derrière une façade de parlementarisme, apparaissait un pouvoir absolutiste et dictatorial croissant de la dynastie des Karadjordjević. Ainsi, dans cet Etat, composé de régions particulièrement hétéroclites d'un point de vue culturel, religieux et socio-économiques, on assista à la montée des nationalismes. Comme le disait Ernest Renan *« L'oubli et je dirai même l'erreur historique, sont un facteur essentiel de la création d'une nation »*[396]. Or, dans l'Etat commun des Serbes, des Croates et des Slovènes ainsi que dans la première Yougoslavie, il n'y eut ni oubli ni constitution de nation yougoslave. Bien au contraire, cet Etat provoqua des extrémismes, comme l'explique Paul Garde avec le mouvement « *oustachi* » :

« Créé au début des années 1930, en émigration par Ante Pavelic, pour lutter par la violence contre la Yougoslavie monarchiste à dominante serbe. Il se signala d'abord par l'assassinat d'Alexandre Ier à Marseille en 1934. Amenés au pouvoir

---

394 Smith Anthony D., *The ethnic origins of Nations*, Oxford, Basil Blackwell Ltd., 1986, 312 p.

395 La Macédoine s'était trouvée coupée en trois pendant les guerres balkaniques et sa population divisée entre la Bulgarie, la Grèce et le territoire de l'actuelle Macédoine.

396 Renan Ernest, « Qu'est-ce qu'une nation ? », in *Œuvres complètes*, Paris, Calmann-Levy, 1947, p. 891.

en Croatie en 1941 par l'invasion allemande, les oustachis, restés un groupement relativement peu nombreux, furent le parti unique et la milice armée du régime dictatorial de Pavelic, ils devinrent sous ses ordres les organisateurs et les exécutants du génocide des Serbes, des Juifs et des Roms. Ici aussi, durant la période titiste, le mouvement se perpétua en émigration »[397].

Durant la Deuxième Guerre mondiale, parallèlement aux invasions allemande, italienne, hongroise et bulgare, il y eut une guerre civile qui fit un très grand nombre de victimes. En effet, les tchetniks, comme le souligne Paul Garde qui furent des

« *mouvements de résistance serbes, commandés, au moins théoriquement par le général Draža Mihailović, se signalèrent par des actes de résistance très mesurés contre l'occupant, mais par une lutte très active contre les partisans titistes, et par des massacres de populations croates et surtout musulmanes. Après 1945, les associations de tchetniks prospérèrent dans l'émigration serbe, aux Etats-Unis, en Australie et ailleurs* »[398].

Pendant la Deuxième Guerre mondiale, les occupants renforcèrent les conflits nationaux locaux, non seulement en soutenant les Oustachis, puis les Tchetniks mais aussi les musulmans en Bosnie-Herzégovine parmi lesquels fut créée une division SS (division Handjar). A ce titre, Xavier Bougarel précise « *qu'en 1943, le mufti de Jérusalem Hasan El-Huseini a encouragé la formation d'une division SS composée de Musulmans bosniaques en appelant au djihad contre les Alliés* »[399]. De même, au Kosovo, les forces albanaises « balistes » furent soutenues par les fascistes italiens et les forces hongroises en collaboration avec les occupants allemands firent des exactions en Voïvodine. La complexité des conflits internes durant la Deuxième Guerre mondiale est un élément qu'il est nécessaire de prendre en compte pour la compréhension de la décennie 1990. Paul Garde écrit à propos des Oustachis et des Tchetniks :

« *Si ces deux noms ont connu une grande extension au cours des conflits des années 1990, c'est en partie en raison de l'usage qu'en a fait, pendant cinquante ans, la propagande titiste. La diabolisation de l'un et de l'autre a été permanente, et elle*

---

397 Garde Paul, *Le discours balkanique, Des mots et des hommes*, Paris, Fayard, 2004, p. 269.
398 *Ibid.*, p. 268.
399 Bougarel Xavier, *Bosnie, Anatomie d'un conflit*, Paris, La Découverte, 1996, p. 35.

était justifiée. Mais le régime n'a pas hésité à pratiquer l'amalgame : tout opposant serbe pouvait, pour les besoins de la cause, être assimilé aux tchetniks, et tout opposant croate aux oustachis. A partir de là, le pli était pris : dans les années 1990, chacun pouvait se croire l'héritier de la lutte sacrée de 1941-1945, les Serbes continuant le combat contre les oustachis, les Croates contre les tchetniks, et les musulmans contre les deux »[400].

1.3.2.- Les nationalismes des années 1970 et 1980

Pendant la période titiste, les conflits nationaux furent étouffés mais les forces nationalistes et les héritiers des oustachis et des tchetniks furent très actifs à l'étranger. La mort de Tito en 1980 créa une nouvelle situation. La décentralisation des pouvoirs et la transformation de la LCY en courroie de transmission des intérêts des républiques transformèrent les institutions communes de « *l'Etat fédéral (le parlement fédéral et le gouvernement fédéral) en de simples maisons de courtage politiques, au sein desquelles les représentants de chacune des républiques négociaient l'intérêt commun de la Yougoslavie avant tout sur la base des intérêts spécifiques des républiques qu'ils représentaient. (...) En conséquence, la période allant de 1981 à 1986 fut marquée par un leadership collectif faible, incapable de régler le problème du Kosovo et de vivifier la croissance économique en appliquant les mécanismes de l'économie de marché*»[401] explique Renéo Lukić. A cela s'ajoute l'introduction de la « *Présidence collégiale* », un organe de l'Etat et non pas de la LCY qui permettait, comme nous l'avons vu, une rotation annuelle d'un Président de la Présidence selon des critères ethniques. La montée politique de Slobodan Milošević en Serbie marque également un tournant pour l'avenir de la fédération yougoslave. Tout d'abord, comme l'explique Diane Masson :

«Il accélère le processus de réforme de la Constitution serbe : le 7 janvier 1988, le Parlement accepte la proposition de la présidence de la république de Serbie sur les modifications de la Constitution. Aux yeux de la nouvelle équipe dirigeante, la Serbie fonctionne comme trois Etats séparés, et n'est plus, pour reprendre les termes de Borisav Jović, président du parlement, « qu'une appellation formelle ». Le but est par conséquent de faire recouvrir à la Serbie son statut d'avant 1974,

---

400 Garde Paul, *Le discours balkanique, Des mots et des hommes*, *op. cit.*, p. 269.

401 Lukić Renéo, *L'agonie yougoslave (1986-2003), Les Etats-Unis et l'Europe face aux guerres balkaniques*, *op.cit.*, p. 74.

c'est-à-dire des provinces autonomes subordonnées à son pouvoir. Cependant, pour parvenir à l'intégrité politique et territoriale de la Serbie, une mobilisation générale est indispensable. (...) De juillet à octobre 1988, les rassemblements ou « meetings de la vérité » se succèdent en Serbie et au Monténégro, réunissant au total trois millions de personnes »[402].

Progressivement Slobodan Milošević va utiliser le nationalisme à des fins populistes. Le Kosovo est au centre de cette stratégie. Tout d'abord, il se rend le 24 avril 1987 dans la ville de Kosovo Polje. Devant une foule composée de Serbes et d'Albanais, il prononce un discours dans lequel la phrase suivante : « *Personne n'a le droit de frapper ce peuple* »[403] aura un large écho médiatique. Il fait ainsi référence au peuple serbe qui subissait au Kosovo selon les médias officiels les pressions des Albanais et reprend par cette occasion à son compte les thèses du Mémorandum de l'Académie des arts et des sciences de Serbie (SANU *Srpska Akademija Nauke i Umetnosti*) de 1986[404]. « *L'objectif du « Mémorandum » était, entre autre, selon Ivan Stambolić, d'homogénéiser le pays en ravivant l'hégémonie serbe* »[405]. En s'appuyant sur ces thèses, il retira l'autonomie aux provinces du Kosovo[406] et de Voïvodine par la modification de la Constitution. Mais cette « *réunification* » de la Serbie lui permettra aussi d'augmenter son pouvoir et de bénéficier d'un soutien des populations serbes au-delà de la Serbie. La célébration du 600ème anniversaire de la bataille du Kosovo, le 28 juin 1989 sera également l'occasion d'un grand regroupement national au Kosovo et la démonstration du succès politique de Slobodan Milošević. D'autre part, d'importantes manifestations seront orchestrées à Belgrade, comme celle concernant l'arrestation de deux Albanais membres de la Ligue des communistes, Azem Vlasi et Kačuša Jashari[407],

---

402 Masson Diane, *L'utilisation de la guerre dans la construction des systèmes politiques en Serbie et en Croatie*, 1989-1995, Paris, Editions L'Harmattan, p. 37.

403 Voir le film *Suicide d'une nation*, de Brian Lapping (1995-1996), BBC (épisode 1).

404 *Srpska Akademija Nauka i Umetnosti Srpskom narodu* (L'Académie des arts et des sciences de Serbie au peuple serbe), Los Angeles, American Serbian Heritage Fondation, 1986.

405 Lukić Renéo, *L'agonie yougoslave (1986-2003), Les Etats-Unis et l'Europe face aux guerres balkaniques*, *op. cit.*, p. 98.

406 De nombreux Serbes et Monténégrins du Kosovo n'avaient pas pu rentrer au Kosovo après 1945 car les communistes ont organisé une « *colonisation* » de la Voïvodine, c'est-à-dire une redistribution des terres et des biens après la nationalisation de ceux-ci. Slobodan Milošević permit donc aux Serbes et aux Monténégrins qui avaient été déplacés par les communistes en 1945 en Voïvodine de récupérer, sous certaines conditions, leurs biens et leurs terres au Kosovo.

407 Ces deux communistes albanais étaient très présents dans les médias depuis la fin des années 1970. Azem Vlasi fut le dernier à porter le témoin lors du relais de la fraternité à l'occasion de la fête de la jeunesse (le 25 mai) date également de l'anniversaire de Tito.

provoquant à son tour les manifestations d'Albanais au Kosovo entre les 17 et 21 octobre 1988.

C'est durant cette période que le terme de « *purification ethnique* » est utilisé pour la première fois dans la région afin de décrire les pressions subies par les Serbes de la part des populations albanaises pour quitter le Kosovo. De nombreux faits divers font alors la une des journaux[408]. C'est dans ce contexte de tensions que le 600ème anniversaire de la bataille du Kosovo est célébré à Gazimestan le 28 juin 1989. Cette célébration rassemble plus de deux millions de personnes[409]. Les dirigeants des autres républiques participent aussi à cette manifestation. Le parallélisme entre 1389 et 1989 est relayé par la presse locale afin de souligner le « *martyr* » des Serbes.

L'évocation de la bataille du Kosovo permet une mobilisation importante car il s'agit là d'un événement central de l'Histoire serbe, fondé sur la notion de sacrifice[410]. Si l'ennemi d'hier (les Ottomans) n'est plus présent, comme le souligne Diane Masson, la lutte concerne dès à présent « *les Albanais et les républiques yougoslaves qui s'opposent à l'unité de la Serbie* »[411]. Dans les différends avec les autres républiques, principalement avec la Slovénie à la fin de l'année 1989, un sentiment d'incompréhension et de trahison est présent dans la presse serbe. Lorsque le gouvernement slovène refuse d'accueillir un « *meeting de la vérité* » à Ljubljana organisé par Belgrade et que les trains en provenance de Serbie sont bloqués, la réaction sera sans précédents et le boycott des produits slovènes sera décrété officiellement. Cette rupture des relations économiques sera acceptée par la majorité de la population en Serbie et au Monténégro[412]. Entre 1987 et 1990, lorsque Slobodan Milošević rejette toute idée de négociation avec les dirigeants communistes slovènes et croates sur les transformations de la fédération en confédération[413], il peut donc compter sur le soutien de l'opinion publique.

---

408 Comme l'affaire Martinović. Ce paysan serbe du Kosovo aurait été torturé par des Albanais. Ce fait divers qui concerne un individu sera relayé par les médias et se transformera en phénomène collectif.

409 Voir *Politika*, 29 juin 1989.

410 Zirojević Olga, « Kosovo u istorijskom pamćenju (mit, legende, činjenice) » (Le Kosovo dans la mémoire historique (mythes, légendes, faits), in Nebojša Popov (éd.), *Srpska strana rata : trauma i katarza u istorijskom pamćenju*, (La guerre du côté serbe : trauma et chatarsis dans la mémoire historique), *op.cit.*, p. 201.

411 Masson Diane, « La construction des systèmes politiques en Serbie et en Croatie (1989-1995), De l'ethnification de l'espace politique à l'utilisation politique de la guerre » Thèse de doctorat, IEP, p. 80.

412 Jović Borisav, « Poslednji dani SFRJ » (Les derniers jours de la RSFY), in *Politika*, 1995, p. 78.

413 Selon Lenard J. Cohen, les élites politiques slovènes ont souhaité à la fin des années 1980 développer un projet de « *fédéralisme asymétrique* » (un mode d'organisation entre la fédération et la confédération) qui fut rejeté par S. Milošević pour lequel cette idée équivalait à un projet de « confédération », *in* Cohen Lenard J. Broken Bonds. The Disintegration of Yugoslavia, Boulder, San Francisco, Oxford : Westwiew Press, 1993, p. 63. L'auteur s'appui sur un texte d'Olivera Vučić, *Lažna asimetrija federalne konfederacije* (L'asymétrie mensongère de la confédération fédérale), Belgrade, Nin, 11 juin 1989, pp. 24-25.

Dans un ouvrage intitulé *La nation dans tous ses Etats. Les identités nationales en mouvement,* Alain Dieckhoff, souligne :

> « *Lorsqu'une région ayant une forte spécificité culturelle voit son activité économique subordonnée à celle du centre, elle devient une colonie intérieure. Pour rompre cette situation de dépendance, les élites locales peuvent alors instrumentaliser la différence identitaire à l'appui d'une mobilisation nationaliste* »[414].

Au courant des années 1980, on assiste ainsi en Croatie, à une montée du nationalisme autour de questions économiques et des rapports de subordination entre la Fédération et la république. On voit donc là une résurgence des idées issues du X^{ème} plénum de la LC de Croatie de 1970[415]. A ce moment, les communistes croates font part de leur mécontentement sur le système de redistribution des richesses au sein de la fédération yougoslave et le poids que font peser les républiques moins développées sur celles qui génèrent plus de revenus en devises, c'est-à-dire la Croatie et la Slovénie. Ils en concluent que la Croatie est exploitée au sein de la Yougoslavie.

En 1971, éclataient déjà des manifestations d'étudiants. A cette occasion, « *deux responsables du gouvernement et de la Ligue des communistes, madame Savka Dabčević-Kučar et Miko Tripalo sont soucieux de ne pas se couper du «Maspok - mouvement de masse), ce qui les amène à faire des concessions à un mouvement inséparablement démocrate et nationaliste, dont les contours sont flous, mais dont le succès aurait signifié la sécession et la décommunisation de la Croatie* (...) »[416] explique J. Krulić. Suite à ces événements du Maspok[417], J.B. Tito tient un discours aux dirigeants de la LC de Croatie et le mouvement de contestation croate est stoppé par l'arrestation des principaux chefs des étudiants et des dirigeants de la LC de Croatie. Lors de la XXI^{ème} réunion de la Présidence de la Ligue des communistes de Yougoslavie du 2 décembre 1971, dans son discours officiel intitulé « Le nationalisme : point d'appui de l'ennemi de classe », J. Broz Tito déclarait :

---

414 Dieckhoff Alain, *La nation dans tous ses Etats. Les identités nationales en mouvement*, Paris, Flammarion, 2000, p. 114.

415 X^{ème} plénum de la L.C. de Croatie du 15 janvier 1970.

416 Krulić Joseph, *Histoire de la Yougoslavie de 1945 à nos jours*, *op.cit.*, p. 118.

417 Contraction de *Masovni pokret* (Mouvement de masse). Le « *printemps croate* » ou le « *Maspok* » ont eu lieu au printemps 1971. Des communistes croates autour de Mika Tripalo et Savka Dubčević Kučar ont donné leurs soutiens à ce mouvement de revendications qui concernaient principalement les questions liées à la décentralisation, la remise en cause du fonds fédéral de répartition entre les républiques riches et moins développées et le contrôle fédéral des devises.

« (...) *J'ai demandé, à la réunion d'hier, que l'on analyse les causes de la grève de l'Université de Zagreb et, plus généralement, des développements politiques négatifs en Croatie, qui n'ont pas rencontré une résistance suffisamment énergique, même dans la direction de la Ligue des communistes de Croatie. Les causes de la grève ne datent pas d'hier. Elle se préparait depuis longtemps, depuis plusieurs mois. Il semble que l'on a contemplé tout cela passivement. Des mesures n'ont pas été prises en conséquence. On racontait-les journaux eux-mêmes le disaient, qu'une grève était imminente, que ce serait une grande grève, qu'il y aurait la grève générale, qu'elle était prévue pour le mois de janvier* (...). *La grève à l'Université n'est pas l'affaire des seuls étudiants. Il y a là un groupe ; des éléments négatifs plus ou moins connus se tiennent derrière tout cela* »[418].

Après la mort de Tito, les critiques qui avaient été émises lors des événements de contestation en Croatie en 1970 et 1971 refont surface et la question de l'éventuelle suppression du Fonds fédéral de redistribution en faveur des républiques sous-développées est de nouveau à l'ordre du jour. Dans ce contexte, la question nationale et la question du fédéralisme se trouveront directement liés, non seulement en Croatie, mais aussi dans l'ensemble des Républiques de Yougoslavie. Le nationalisme qui se manifestera ainsi à travers les Ligues des communistes des Républiques, deviendra également une source de blocage institutionnel, entravant la poursuite des réformes économiques et l'internationalisation de l'économie. Pour « *caractériser les nationalismes de l'espace yougoslave* », J. Krulić fait « *une distinction entre trois types de logique nationaliste* »:

« *Le nationalisme, à la lumière de l'Histoire du XX*^{ème} *siècle, recouvre des comportements politiques variés. Les corrélations avec l'économie, la démographie, mais aussi la relation avec le droit et la force permettent, dans une première approche, de distinguer l'indépendantisme procédural, les mouvements d'affirmation nationale et les nationalismes de « crispation ».* (...) *Les acteurs des nationalismes indépendantistes ont pour point commun de préférer l'action juridique à la violence, d'enraciner leur action dans des régions ou pays dont le niveau de vie relatif est relativement élevé, ce qui est corrélé à une démographie maîtrisée : la natalité peut même y atteindre des taux parmi les moins élevés du*

---

418 Broz Tito Josip, « Allocution d'ouverture à la XXI^{ème} réunion de la Présidence de la Ligue des communistes de Yougoslavie du 2 décembre 1971 à Karadjordjevo », in *De la résistance à l'indépendance*, Paris, Editions Anthropos, 1977, pp. 157-164.

monde, comme en Slovénie. (...). Les mouvements d'affirmation nationale constituent une seconde famille, où l'on peut classer, notamment, les évolutions des Albanais du Kosovo, Kurdes ou Palestiniens. L'usage combiné de la lutte armée et de la négociation, l'absence de passé étatique bien établi, un niveau de vie souvent plus bas que celui des structures politiques dont ils veulent se détacher caractérisent, dans une première approximation, ces mouvements. (...) Le conflit yougoslave a mis au premier plan un troisième type de nationalisme, fondé sur la crispation et le ressentiment. Ce nationalisme de crispation identitaire est le fait d'Etats-nations, dont certains ont pu se constituer à la suite de luttes de libération nationales, mais qui, une fois établis, refusent qu'une partie de leur population (ou du territoire qu'il contrôle) suive à son tour une évolution, alors que cette population manifeste un tel désir »[419].

Cette typologie a le mérite de différencier des comportements et permet surtout de cerner la dynamique politique du nationalisme. L'auteur ajoute une autre typologie :

« *Cette typologie associerait un clivage entre des modérés et des extrémistes, avec une échelle de la modération la plus sereine à l'extrémisme le plus déchaîné, en théorie ou en pratique. A ce clivage de la modération ou de l'extrémisme, on pourrait associer le clivage entre les nationalistes « authentiques », c'est-à-dire les comportements qui se rattachent à une culture politique nationaliste, d'origine ou issue de l'évolution récente, et les nationalistes de composition, dont la stratégie réelle fut de manipuler les nationalistes, à l'effet de gagner et de conserver le pouvoir* »[420].

Dans la mesure où la question nationale a été au cœur des conflits durant la période de la décennie 1989-1999, la classification proposée ici donne une grille de lecture des nationalismes dans l'espace yougoslave[421]. Malgré leurs différences, les acteurs nationalistes utilisent des arguments similaires. Ainsi, comme le souligne Danilo Kiš[422] :

---

419 Krulić Joseph, *Dossier présenté pour l'obtention du diplôme d'habilitation à diriger des recherches*, Paris, Institut d'Etudes Politiques de Paris, mai 2003, pp. 128-131.

420 *Ibid.*, p. 131.

421 Nous pouvons donc distinguer des différences entre les acteurs locaux au regard de leurs parcours. A ce titre, Slobodan Milošević serait davantage un « *nationaliste de composition* ». En effet, les événements ont démontré qu'il a utilisé les thèses nationalistes à des fins personnelles, comme ce fut le cas avec la question des Serbes au Kosovo, mais qu'il était aussi capable de mener des politiques contre les Serbes, comme ce fut le cas avec la mise en place d'un blocus économique contre la république serbe de Bosnie-Herzégovine ou encore

« Le nationalisme, c'est avant tout une paranoïa, collective et individuelle. Elle résulte de la peur, de l'envie et surtout de la perte de conscience individuelle. Elle est donc une addition de paranoïas individuelles qui ont atteint un stade ultime. Le groupe se donne pour ambition des missions d'une importance énorme comme le maintien du prestige de la nation, la sauvegarde des traditions et du sacro-saint patrimoine, folklorique, éthique, littéraire, etc »[423].

Parallèlement, les débats politiques se développent au sein des républiques, et le système institutionnel fédéral laissé après la mort de Tito, avec une présidence tournante et de faibles pouvoirs fédéraux est la cible d'âpres critiques. Avec la nécessité de mettre en œuvre des réformes économiques et politiques profondes[424], on remarque le développement de deux processus parallèles et contradictoires. D'un côté, dans la sphère économique, il devient de plus en plus urgent de procéder à des réformes allant dans le sens de l'intégration internationale, alors que dans les sphères politique et culturelle, on assiste à un repli sur la dimension locale. Les blocages seront nombreux entre ces deux niveaux. Ceci deviendra une constante de la décennie 1990. Ainsi, comme le souligne Jean-François Bayart:

« de nos jours, les conflits contemporains des Balkans, du Caucase, d'Asie centrale, du sous-continent indien ou d'Afrique, dont la charge identitaire est forte, participent du même moment historique que l'internationalisation de l'économie sous la houlette des idéologues néolibéraux, sans que l'on puisse au demeurant représenter un lien évident entre les deux phénomènes »[425].

Cette constatation sur l'émergence simultanée d'un phénomène d'internationalisation de la sphère économique et l'apparition de conflits locaux, même si aucun lien ne semble apparaître soulève néanmoins directement la question de savoir s'il n'y aurait pas une relation

---

d'abandonner à leur sort les réfugiés serbes de Krajina après l'opération «*Tempête* » d'août 1995. Franjo Tudjman, qui fut général de l'armée fédérale, semble plus difficile à cerner et il pourrait être qualifié en même temps de « *nationaliste de composition* » et de « *nationaliste authentique* ». En revanche, un acteur comme Vojislav Šešelj, Président du Parti radical serbe, peut aisément être qualifié de « *nationaliste authentique* », tout comme Alija Izetbegović, Président du SDA.

422 Danilo Kis (1935-1989) est écrivain.

423 Kiš Danilo, entretien accordé à la revue *Ideje*, n° 4, Belgrade, 1973, p. 9.

424 Voir *Plate-forme politique pour l'action de la Ligue des Communistes de Yougoslavie en vue du développement de l'autogestion socialiste, de la fraternité, de l'unité et des acquis communautaire au Kosovo*, Belgrade, Aktuelna pitanja socijalizma, 1982, 62 p. ; Dragosavac Dušan, *La lutte de la LCY pour le progrès général de la Yougoslavie socialiste, autogestionnaire et non alignée : rapport au XII ème Congrès de la LCY*, Belgrade, Aktuelna pitanja socijalizma, 1982, 89 p.

425 Bayart Jean-François, *L'illusion identitaire*, *op.cit.*, p. 25.

éventuelle entre certains effets sociaux de l'économie et les conflits. En effet, l'auteur cite ici des régions relativement pauvres du globe, et on peut à juste titre se demander si les conflits, dans des régions où «*la charge identitaire est forte* » surgissent plus facilement lorsque le contexte économique est désastreux. L'observation de la situation économique et politique en Yougoslavie à la fin des années 1980 et au début des années 1990, nous permettra d'aborder cette problématique et d'esquisser une réponse.

1.3.3. – Une première phase de la société civile ?

Dominique Colas souligne que la « *« société civile » à partir des années 1970 s'entend, essentiellement, comme ce qui dans la société ne relève pas de l'Etat ou, de façon plus positive, comme ce qui naît de l'auto-organisation des acteurs sociaux, ce qui conduira dans les années 1990 à la formation de « société civile mondiale » pour désigner les mouvements et les acteurs non étatiques qui cherchent à agir à l'échelon international (des ONG notamment)* »[426]. Dans le cas yougoslave, de nombreux auteurs estiment que la société civile est inexistante. Ainsi, selon O. L. Kubli[427], M. Glamočak[428], N. Popov[429], Ž. Puhovksi[430] on ne peut parler de société civile car il n'y a pas « d'auto-organisation » indépendamment de l'Etat. Ainsi O. Kubli, souligne que dans les années 1980, « *aucun groupement d'opposition*

---

426 Colas Dominique (sous la direction de), *L'Europe post-communiste,* Paris, Presses Universitaires de France, 2002, p. 31. Dominique Colas rappelle : *« au préalable, et étant donné les significations variées que « société civile » a reçu dans des systèmes de pensées différentes, il convient de rappeler les plus importantes, en suivant l'ordre chronologique de leur apparition : a) Dans la philosophie politique d'Aristote (et de Saint Thomas d'Aquin), le concept de « société civile » est synonyme d'Etat ou Cité, et s'oppose aussi bien à la « maisonnée » (oikos) qu'à la « peuplade » (ethnos) ; b) Dans la pensée politique chrétienne, spécialement dans la tradition augustinienne, mais aussi chez Luther et Calvin, la « société civile » (= Cité) s'oppose à la Cité de Dieu ou à la l'Eglise ; c) Dans la pensée politique classique du droit naturel est posée la distinction et le passage entre « l'état de nature » et la « société civile » soit comme un progrès – Hobbes-soit comme une dégradation – Rousseau. Celui-ci fait de toutes les institutions, y compris de la famille, des éléments de la « société civile » ; d) Dans la philosophie de l'Etat (moderne) de Hegel, la « société civile » (bürgerliche Gesellschaft) est « un moment » (une instance, pourrait-on dire) placée entre la famille et l'Etat, celui-ci étant la condition de possibilité de la « société civile » qui ne peut fonctionner sans règles de droit et une limitation de la concurrence sous peine d'une régression de « l'état de nature » ; e) Dans la théorie de Marx, construite en opposition à celle de Hegel, la « société civile » est la base du développement historique d'où se différencie progressivement, et de plus en plus nettement, l'Etat, jusqu'à ce qu'il acquiert son autonomie, relative, avec le capitalisme industriel ; cette différenciation peut aboutir à un retournement d'un Etat parasite (celui de Napoléon III) contre la société civile qui lutte pour sa survie (c'est la Commune de Paris en 1871)* » p. 30.

427 Kubli Olivier Ladislav, *Du nationalisme yougoslave aux nationalismes post-yougoslaves*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 173.

428 Glamočak Marina, *La transition guerrière yougoslave*, Paris, L'Harmattan, 287 p.

429 Voir Popov Nebojša, «Disidentska skrivalica », in *Republika* n° 242-243, 2005, 39 p.

430 Entretien avec Žarko Puhovski, réalisé à Berlin le 10 avril 2006.

structuré à l'échelle nationale yougoslave n'existe. Il n'existe par conséquent pas de société civile, car la société ne peut se constituer indépendamment de l'Etat-parti. »[431].

Pourtant, « *Le système politique yougoslave est un pluralisme sans partis. La mise en pratique du pluralisme politique sans partis était impossible car ceux qui en étaient les promoteurs souhaitaient conserver le monopole du parti communiste yougoslave* » [432] écrit Vladimir Goati. Dans ce contexte, selon cet auteur, « le pluralisme s'est exprimé dans les « *l'auto-organisation des intellectuels* »[433]. Cette forme d'autonomie des intellectuels va donner lieu à une production de textes dans des revues, comme le précise Nebojša Popov : «*Dans le domaine de la culture, une pensée critique va se développer. On le verra dans de nombreuses publications, comme les revues Delo, Filozofija, Sociologija, Pogledi, Praxis, Besede, Revija 57, Perspektive, Pregledi, etc. et dans l'école d'été de Korčula* »[434].

Cette pensée critique que l'on retrouve chez les intellectuels yougoslaves, principalement après 1968 et durant les années 1970 démontre un « *libéralisme culturel* »[435]. Le discours critique qui se développe dans ces revues séduit également de nombreux intellectuels de gauche dans les pays occidentaux. En France, la liberté des intellectuels yougoslaves et le modèle autogestionnaire séduisent également[436]. La référence à un socialisme yougoslave, différent de celui des autres pays de l'Europe de l'Est, se retrouve, entre autre, dans les discours du PSU (Parti socialiste unifié) de M. Rocard[437]. La revue « *Autogestion* »[438] est aussi le vecteur de transmission des idées « *d'un modèle yougoslave* » en France. Dans son ouvrage, intitulé *L'âge de l'autogestion*, P. Rosanvallon décrit avec exaltation un système à la fois exotique et attrayant :

> « *L'autogestion exprime le refus de l'Etat, tout Etat étant assimilé à l'oppression, et la suppression de toute autorité. C'est l'affirmation des droits de la spontanéité et*

---

431 Kubli Olivier Ladislav, *Du nationalisme yougoslave aux nationalismes post-yougoslaves*, *op.cit*, p. 173.

432 Goati Vladimir, Jugoslavija na prekretnici. Od monizma do gradjanskog rata (La Yougoslavie au tournant. Du monisme à la guerre civile), Belgrade : Jugoslovenski Institut za novinarstvo, 1991, pp. 14-17.

433 Entretien avec Vladimir Goati, réalisé à Belgrade, le 3 février 2001.

434 Popov Nebojša, « Disidentska skrivalica » (le cache-cache des dissidents), in *Republika*, n° 242-243, 1996, p. 10.

435 *Ibid.*, p. 12.

436 Voir Bourdet Yvon, *Pour l'autogestion*, Paris, Anthropos, 1974, 293 p.

437 Voir Le Carpentier Sabine, Rocard Michel, *A la recherche de l'autogestion*, Paris, Editions Entente, 1980, 154 p.

438 Voir « L'autogestion yougoslave », in *Revue Autogestion* n° 8, 1969, 177 p. La revue Autogestion était proche de plusieurs mouvements libertaires. Voir « *Interrogations sur l'autogestion* », Ensemble des interventions à la Conférence internationale d'études sur l'autogestion organisée à Venise le 28-29-30 septembre par la revue Interrogations et le centre d'études libertaire G. Pinelli de Milan, Lyon : Atelier de création libertaire, 1979, 106 p.

le culte de la démocratie directe contre toutes les formes de représentation et de délégation, c'est l'exaltation des droits de la base contre toute forme de pouvoir centralisé. Dans ce langage l'objet de l'autogestion est davantage l'individu et le groupe que la société dans son exemple. C'est souvent le rêve d'un univers de petites communautés autosuffisantes »[439].

Ce soutien dénote pourtant une perception faussée de la réalité du système politique yougoslave. En effet, selon Vladimir Goati, les intellectuels occidentaux qui soutiennent le modèle yougoslave ne voient pas, que « *le pluralisme et la liberté dans ce modèle ont conduit à une segmentation politique menant à la constitution de six sociétés séparées et indépendantes sur le territoire yougoslave dominées par les communistes*»[440]. Par ailleurs, les intellectuels yougoslaves ont du mal dans les années 1980 à envisager un modèle alternatif au titisme qui s'est essoufflé. A ce sujet, O. Kubli, souligne « *C'est pourquoi, lorsque le régime communiste commence à se liquéfier, la société yougoslave se trouve confrontée à un grand vide idéologique, en panne de projets de sociétés* » [441]. Cette situation est également soulignée par L. Sekelj qui estime que les communistes yougoslaves n'ont pas réussi dans les années 1980 à trouver une autre voie que celle qui avait été tracée par l'héritage de J.B. Tito[442].

1.3.4.- Les nouvelles cultures nationales et les politiques culturelles dans la construction des systèmes politiques des années 1980

Les thèses nationalistes se fondent fréquemment sur l'idée d'une origine commune du groupe ethnique. Or, dans le nationalisme, la notion d'origine est considérée de façon réductrice. En effet, comme l'explique M. Foucault :

« L'origine, c'est beaucoup plus tôt la manière dont l'homme en général, dont tout homme quel qu'il soit, s'articule sur le déjà commencé du travail, de la vie et du langage ; elle est à chercher dans ce pli où l'homme travaille en toute naïveté un monde ouvragé depuis des millénaires, vit dans la fraîcheur de son existence unique, récente et précaire, une vie qui s'enfonce jusqu'aux premières formations

---

439 Rosanvallon Pierre, *L'âge de l'autogestion*, Paris, Seuil, 1976, p. 20.

440 Goati Vladimir, *Jugoslavija na prekretnici. Od monizma do gradjanskog rata* (La Yougoslavie au tournant. Du monisme à la guerre civile), Belgrade, Jugoslovenski Institut za novinarstvo, 1991, p.23.

441 Kubli Olivier Ladislav, *Du nationalisme yougoslave aux nationalismes post-yougoslaves*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 173.

442 Voir Sekelj Laslo, *Komunizam i država : kritika Marksa, socijaldemokratije (Le communisme et l'Etat : la critique de Marx et de la sociale-démocratie)*, Belgrade, Prosveta, 1988, 365 p.

organiques, compose en phrases jamais encore dites (même si des générations les ont répétées) des mots plus vieux que toute mémoire »[443].

Les thèses nationalistes se posent à l'inverse de cette réflexion de M. Foucault et cherchent à situer l'origine dans la séparation entre les hommes de différents groupes ethniques. Considéré ainsi comme mode de différentiation et reposant sur le passé, le dénominateur commun est censé permettre le renouveau. En ce sens, le rôle des élites culturelles est primordial. J. Hutchinson[444] décrit le rôle des élites dans le renouveau moral et la construction du nationalisme culturel. « *Ces élites se sont approprié le rôle d'instigatrices du renouveau moral en construisant la vision d'un âge d'or historique qu'il fallait revivre dans le présent.* »[445]. Pour sa part, Anthony Smith souligne la réciprocité entre les deux phénomènes : le culturel et le politique. Il affirme en effet que l'identité nationale incorpore à la fois une identité culturelle et une identité politique[446] :

« *Le nationalisme culturel présente en effet des caractéristiques propres. Il a parfois été considéré comme une fin en soi, renfermant les valeurs d'un ordre supérieur destinées à nourrir l'action politique. De telles valeurs peuvent être regardées comme constituant des idéologies. Même si elles revêtent des formes assez vagues, si on les compare à des systèmes de pensées plus structurants, de telles idéologies tendent à converger à la fois dans le temps et dans l'espace, d'un pays à l'autre. Parmi leurs traits communs, on trouve par exemple le rôle joué par l'histoire et la langue dans la formation du nationalisme culturel, ainsi que nous continuons à le constater de nos jours dans de nouveaux Etats* »[447].

Michel Bertrand, Patrick Cabanel, Bertrand Lafargue expliquent :

« *Le nationalisme culturel a aussi déclenché des conflits, qui se sont manifestés dans trois domaines : la définition de l'élément ethnique, celle des relations entre la*

---

443 Michel Foucault, *Les mots et les choses*, Paris, Gallimard, 1966, p. 341.

444 Voir Hutchinson John, *The dynamics of cultural nationalism*, Londres, Allen and Unwin, 1987, p. 2.

445 Bertrand Michel, Cabanel Patrick, Lafargue (dir.), Bertrand, *La fabrique des nations. Figures de l'Etat-nation dans l'Europe du XIX^{ème} siècle*, Paris, Les éditions de Paris, 2003, p. 268.

446 Smith Anthony D., *National identity*, Londres, Duchworth, 1991, p. 99.

447 Bertrand Michel, Cabanel Patrick, Lafargue (de), Bertrand, *La fabrique des nations. Figures de l'Etat-nation dans l'Europe du XIXème siècle, op. cit.*, p. 267.

culture nationale et la civilisation européenne, celle enfin des liens entre une idéologie culturelle nationale et d'autres idéologies ou systèmes de pensées »[448].

Dans l'espace yougoslave, on observe des conflits dans ces trois domaines. Par ailleurs, les nouvelles cultures[449] nationales et les politiques culturelles des années 1980 sont marquées par une forme de nationalisme[450]. Ainsi, selon le sociologue D. Žunić, « *bien avant la sphère politique, la référence au passé ne cesse de hanter la création littéraire et artistique dans l'ensemble des républiques yougoslaves* ». Dans son ouvrage *Le nationalisme et la littérature, la littérature serbe 1985-1995* [451] *(Nacionalizam i književnost, Srpska književnost 1985-1995)*, il apporte une lecture sociologique de la littérature et démontre que le nationalisme fut présent dans de nombreuses œuvres durant la décennie qui précéda les conflits. Ainsi, en Serbie, des œuvres dont le contenu mêlant l'histoire individuelle et collective (comme l'ouvrage *Knjiga o Milutinu*[452] (Le livre de Milutin) de Danko Popović ou encore *Balkanski špijun*[453] (L'espion balkanique) de Dušan Kovačević connurent un grand succès. Dragan Žunić remarque ainsi que « *la littérature serbe contemporaine est focalisée sur l'Histoire, principalement celle du XX^{ème} siècle, et qu'il est possible d'un point de vue sociologique d'affirmer que c'est un thème central* »[454].

---

448 *Ibid.*, p. 268.

449 Jean-Loup Amselle nous dit que : « *La culture en tant qu'identité collective, en tant que classification, est continuellement l'objet d'une lutte politique, d'une lutte pour la reconnaissance qui se traduit par un reclassement incessant, de sorte que l'enveloppe de la société est elle-même soumise à une redéfinition constante* ». Il propose de considérer la culture comme « *un ensemble de pratiques internes ou externes à un espace social donné que les acteurs sociaux mobilisent en fonction de telle ou telle conjoncture politique* » *in* Amselle Jean-Loup, Logiques Métisses, Paris, Payot, 1990, p. 65 et p. 13. Cité par Kubli Olivier Ladislav, *Du nationalisme yougoslave aux nationalismes post-yougoslaves*, Paris, L'Harmattan, p. 62

450 Voir Kubli Olivier Ladislav, *Du nationalisme yougoslave aux nationalismes post-yougoslaves*, *op.cit.*. L'auteur souligne : « *L'existence d'œuvres artistiques peut être utilisée comme preuve de l'existence d'une nation, dans la mesure où certaines personnes peuvent parler des abondantes œuvres littéraires qui témoigneraient de l'existence d'une culture nationale. Dans un tel cas de figure, les œuvres sont le plus souvent « nationalisées » à l'insu da leurs auteurs. Mais l'œuvre culturelle peut elle-même servir de relais à l'idéologie nationale, en encensant les mythes et légendes de la nation et en les élevant à un niveau (pseudo artistique). Ici, l'œuvre culturelle doit être considérée comme une courroie de transmission d'une idéologie nationaliste préexistante* ». p. 64.

451 Žunić Dragan, *Nacionalizam i knjizevnost, Srpska književnost 1985-1995* (Le nationalisme et la littérature, la littérature serbe 1985-1995), Niš, Prosveta, 1996, 463 p.

452 Ce livre publié en 1985 connut un grand succès en Serbie. Il s'agit de l'histoire d'un paysan de la Šumadija qui est appelé à participer aux fronts de la Première et de la Deuxième Guerre mondiale.

453 Cet ouvrage publié en 1983 retrace l'histoire d'Ilija Čvorović, stalinien, invalide et paranoïaque.

454 Žunić Dragan, *Nacionalizam i književnost, srpska književnost 1985-1995* (le nationalisme et la littérature, la littérature serbe 1986-1995), *op.cit*, p. 421.

C'est principalement par la référence au passé que cette forme de nationalisme s'est manifestée, explique également l'historienne L. Merenik[455]. La scène littéraire et artistique dans l'espace yougoslave des années 1980 est marquée par la notion de retour[456]. A la même époque, celle-ci est présente également en Europe occidentale[457] dans des courants qualifiés de néo-avant-gardes du post-modernisme[458]. Dans l'espace yougoslave, l'exemple le plus caractéristique de ce phénomène apparaît en Slovénie avec le mouvement DNK (Die Neue Slowenishe Kunst) qui comprend à la fois des musiciens (groupe Laïbach), des auteurs de théâtres (Les pilotes rouges) et des artistes plasticiens (Irwin)[459]. Ces derniers travaillent sur la création d'un art d' « avant-garde slovène ». Comment interpréter une telle volonté ? Lors d'un entretien avec les membres du groupe *Die Neue Slowenische Kunst*, nous leur avons posé deux questions : « *que représente pour vous un art slovène ?* » et « *un art slovène est-il un art yougoslave ?* ». Leur réponse est la suivante :

> « *La Slovénie est un pays qui se trouve au carrefour entre l'Est et l'Ouest, entre la culture occidentale et byzantine, entre le socialisme et le capitalisme. C'est une terre de passage. Dans notre travail nous utilisons des mots et des images liées à cette situation. Nous utilisons l'allemand comme un référent à notre passé. De même nous utilisons des signes, parfois même des croix gammées. Si vous regardez les cadres du groupe Irwin vous verrez qu'il a été réalisé dans un bois massif provenant de Slovénie auquel sont accrochés des cornes de cerfs. Cet animal est présent dans nos forêts. Tout ceci nous permet de créer un art ayant des références liées à la Slovénie, son histoire, sa géographie et sa culture. En ce qui concerne votre deuxième question, l'art slovène s'est développé en Yougoslavie et nous*

---

455 Merenik Lidija, *Umetnost i politika*, (L'art et la politique), Belgrade, BIGZ, 2001, 280 p.

456 Il s'agit d'un retour à la fois aux techniques traditionnelles (peinture, sculpture, dessin) et un retour à des formes de représentations des époques passées ainsi qu'à des représentations du passé.

457 Ce phénomène concerne aussi l'Europe occidentale. Ainsi en France, le travail du peintre Gérard Garouste s'inscrit dans ce courant, tout comme la vague des artistes français regroupés sous l'appellation « *figuration libre* ». On assiste au même phénomène en Allemagne avec le néo-expressionnisme. En Angleterre, le phénomène du retour est aussi présent avec l'émergence de « *la nouvelle sculpture anglaise* ». De même qu'en Italie, où l'on voit émerger autour du critique d'art Bonito Oliva, une génération d'artistes regroupés sous le nom « *trans-avant-garde* ».

458 Domique Colas donne la définition suivante du postmodernisme : « *Postmodernisme. Mouvement esthétique, culturel, intellectuel et politique censé succéder à la modernité*, (...) », in Colas Dominique, Dictionnaire de la pensée politique, Paris, Larousse, p. 207.

459 Voir le catalogue « Art contemporain yougoslave », Catalogue de l'exposition itinérante d'art yougoslave en France, 1989-1990, Ministère de la culture, (Direction des relations internationales) et Ministère des Affaires étrangères. Cette exposition fut organisée par la délégation aux arts plastiques du Ministère de la culture en France en collaboration avec plusieurs conservateurs des différentes républiques yougoslaves et présentée dans des centres d'art contemporain en province, à Grenoble et Albi. La plupart des œuvres s'inscrivaient dans des problématiques esthétiques de l'époque.

intégrons également des signes politiques yougoslaves, comme l'étoile rouge, mais l'art yougoslave est difficile à définir »[460].

On retrouve ce phénomène de replis sur l'Histoire et l'identité nationale dans les productions artistiques et littéraires des autres républiques de l'ex-Yougoslavie. Ces productions artistiques et littéraires nationales s'inscrivent comme la volonté de marquer la fin du yougoslavisme dans la culture.

Ce phénomène alimentera les scènes politiques locales et la plupart des artistes et écrivains s'inscriront de façon active dans des partis politiques. Un travail de recherche approfondie sur les rapports entre « *Art, idéologie et politique dans l'espace yougoslave* » n'a pas encore été réalisé. Pourtant, le phénomène de repli national dans la création artistique et littéraire des années 1980 a eu une influence sur la construction des systèmes politiques, bien avant l'émergence du multipartisme. Le yougoslavisme dans la sphère artistique et littéraire a donc perdu sa substance durant les années 1980. Alain Dieckhoff note :

> « *Qu'elles aient réussi ou échoué, les politiques d'assimilation culturelle menées par les différents Etats-nations prouvent néanmoins une chose : pour souder le peuple en une communauté nationale, l'association politique, tissée par l'allégeance citoyenne, est toujours apparue comme insuffisante. Le lien politique qui, en droit, fonde seul l'appartenance à la nation devait être réitéré, dans les faits, par un lien social établi sur une culture commune dont l'épicentre devait être une langue nationale* »[461].

Au-delà de ce constat, l'exemple yougoslave montre que le lien politique entre les différentes composantes de la fédération ne pouvait subsister en l'absence d'un « *lien social établi sur une culture commune* ».

1.4.- Les désaccords au sein de la LCY et le XIVème Congrès de la LCY du 21-23 janvier 1990

Le XIV[ème] Congrès de la LCY a lieu dans un contexte de crises multiples en Yougoslavie. Crise du fédéralisme, crises économique, politique et culturelle du

---

460 Entretien réalisé avec les artistes du groupe Irwin à Paris en 1995.

461 Dieckhoff Alain, *La nation dans tous ses Etats. Les identités nationales en mouvement*, Paris, Flammarion, 2000, p. 81.

yougoslavisme. L'émergence des revendications nationales au sein des Républiques et la prépondérance des discours revendiquant des droits sur des critères ethniques par rapport aux idéaux communs yougoslaves sont en œuvre depuis plusieurs années. Par ailleurs, dans les Républiques plus riches (Slovénie et Croatie), les Républiques moins développées sont considérées comme des freins face à un éventuel processus d'adhésion à l'Union européenne. Les projets de confédération échouent devant le refus de S. Milošević. La crise au sein de la LCY va mener à sa dislocation et sa disparition.

1.4.1.- La préparation du XIV^{ème} congrès de la LCY

La préparation en 1989 du XIV^{ème} Congrès de la Ligue des Communistes de Yougoslavie pour 1990 a démontré que les questions relatives à l'avenir de cette organisation tout comme de la fédération yougoslave devenaient urgentes et qu'il était peut-être déjà trop tard[462] pour réformer la R.S.F.Y. Ainsi, la LCY publie en novembre 1989 un projet de document en vue de la préparation de ce XIV^{ème} Congrès extraordinaire, rédigé par une Commission chargée d'étudier une éventuelle transformation de la LCY pendant le dix-septième Plénum du Comité Central de la LCY en octobre 1989. Des désaccords apparaissent dès lors entre les membres de la Ligue concernant le multipartisme. Stipe Šuvar qui souligne « *qu'avant la Seconde Guerre mondiale, la Yougoslavie avait 39 partis* »[463] craint que le multipartisme ne produise une société bloquée et divisée en une multitude de partis politiques, et dans laquelle « *la production des conflits remplacera la production des biens* »[464]. Toutefois, lors du Congrès de la LC, les mouvements et les Partis sont présents et se multiplient en Croatie et en Slovénie. La direction serbe est particulièrement hostile à l'adoption de décisions par consensus ainsi qu'à celle du pluralisme en dehors de la LCY Slobodan Milošević critique le document de base en affirmant qu'il n'offre pas de réponses explicites aux réformes du système politique, « *il ne précise pas quel type de Yougoslavie nous voulons* »[465] dit-il. A la suite de l'interruption des relations économiques entre la Serbie et la Slovénie, « *S. Milošević insiste pour que les relations économiques, la politique*

---

462 Voir Lenard J. Cohen, Broken Bonds. *The Disintegration of Yugoslavia*, Boulder, San Francisco, Oxford, Westwiew Press, 1993, pp. 79-113.

463 Remington Robin A., *Eastern Europe and the Soviet Union,* Yearbook 1990, University of Missouri, Columbia, p. 452.

464 *Borba*, 1-2 janvier et 18 janvier 1990.

465 *Ibid.,*, 1-2 janvier 1990.

monétaire et fiscale soient sous contrôle juridique de la Fédération »[466]. Le document préparant le XIV[ème] Congrès de la LCY repose donc sur les points suivants :

> « - *La LCY est à la recherche d'un nouveau socialisme ; elle reconnaît la liberté d'association et admet le pluralisme mais rejette le système des partis ; la gestion ne repose plus sur le seul principe de l'autogestion. La règle est la diversité des formes de gestion* »[467].

Ces fondements, révélateurs du décalage de la LCY par rapport à la réalité de la société yougoslave de l'époque montrent son incapacité à accepter le multipartisme. Par ailleurs, sur les questions économiques, « *la diversité des formes de gestion* »[468] était déjà acquise depuis plusieurs décennies. Mais depuis la fin des années 1980, la RSFY a le choix entre l'économie de marché et l'économie d'endettement. Le programme de stabilisation économique doit permettre l'équilibre du marché interne ainsi qu'une intégration aux marchés extérieurs. Mais le « *potentiel de croissance* »[469] est faiblement constitué, imposant des barrières aux changements structurels profonds qui se mettent en place en janvier 1990. Par ailleurs, la désorganisation de la production et le manque de cohésion des Républiques constituent des entraves au programme de stabilisation macro-économique. Ainsi, le choix d'orientation vers une économie directement inspirée du modèle théorique néoclassique se heurte à « *l'inconsistance du potentiel de croissance* » et révèle des déséquilibres antérieurs. En outre, « *le programme de stabilisation économique yougoslave à l'inverse du programme polonais n'insiste pas sur l'urgence des privatisations* »[470] précise J. Sachs. Cette lenteur résulte d'une situation politique spécifique, caractérisée par le partage des pouvoirs entre les Républiques.

---

466 *Ibid.*, 2 janvier 1990.

467 Bulletin n°11 de l'Ambassade de France à Belgrade.

468 Le concept de « *diversité des formes de gestion* » correspond parallèlement à la propriété sociale, à l'acceptation de la propriété privée des moyens de productions sous certaines conditions (autorisation d'employer au maximum cinq personnes).

469 Le « *potentiel de croissance* » est défini par F. Braudel. A ce sujet, Bernard Chavance explique que « *F. Braudel reprend la distinction que fait S. Kuznets entre croissance traditionnelle et croissance moderne. La première, que Braudel appelle croissance discontinue, est une succession d'élans, de pannes, voire de régressions. (...) Au contraire, la croissance continue, c'est ce qui est lentement acquis par interaction des différents facteurs et acteurs de production (...) Cet acquis de croissance, Braudel l'appelle « potentiel de croissance » ; et c'est sur ce socle, lentement sédimenté, que des cycles d'innovations comparables à ceux que dessinait Schumpeter peuvent se déployer* », in Chavance B., *Régulation, cycles et crises dans les économies socialistes*, Paris, EHESS, p. 73. Un tel socle s'est faiblement constitué en RSFY Par ailleurs, la fragilité interne du système économique relevant de nombreuses contradictions est caractérisée par une hyper-inflation, un taux de chômage élevé, une baisse de la production. « *On parlera donc ici « d'inconsistance du potentiel de croissance » pour reprendre l'expression de Braudel* ».

470 Sachs Jeffrey, « What is to be done ? », in *The Economist*, 13 janvier 1990, p. 22.

Pourtant, « *seul un gouvernement fort* »[471] peut appliquer la politique de stabilisation, souligne J. Kornaï. En ce sens, la désintégration de la LCY peut renforcer la légitimité du Conseil Exécutif Fédéral, ou provoquer l'inverse.

1.4.2.- La « Révolution anti-bureaucratique »

La décision d'organiser un Congrès extraordinaire de la LCY est venue officiellement du Monténégro, mais en réalité l'idée a été soutenue par les organisations de la LC de Serbie, le Comité central de Bosnie-Herzégovine et les dirigeants communistes de Macédoine. C'est principalement la LC de Serbie avec S. Milošević qui a souhaité l'organisation de ce Congrès[472]. Le président de la LCY, Stipe Šuvar, estimait quant à lui que l'organisation de ce Congrès n'avait rien de spécial ou d'extraordinaire, mais que c'était une simple stratégie de campagne de la part des cellules de la Ligue pour condamner le pouvoir du gouvernement fédéral et pour prendre le pouvoir au nom de la soi-disant Révolution Anti Bureaucratique (RAB)[473]. Sous ce sigle, une partie des communistes a essayé d'élaborer une base d'entente pour l'avenir de la LCY, mais de nombreuses divisions internes concernant la réorganisation de la Ligue, son rôle dans la société et l'acceptation du multipartisme ont empêché l'élaboration d'un projet commun. Le vingtième Plénum de la LCY a approuvé l'idée de réunir un Congrès avant la fin de l'année 1989, mais n'a pas résolu le problème de savoir s'il s'agira d'un Congrès spécial, extraordinaire ou d'un avant-Congrès.

En conséquence, le 22 avril 1989, le Plénum de la LCY adopte un compromis : le Congrès sera dénommé à la fois le « q*uatorzième* » et « *extraordinaire* ». Plus important encore, il est décidé que ce Congrès se déroulera d'après les règles d'un Congrès régulier et sera préparé par un Comité de 63 membres (des comités régionaux, de la JNA (Armée fédérale yougoslave), des hauts dirigeants de la LCY) sous la direction du Président de la LCY Le calendrier fait l'objet de vifs débats entre les LC des Républiques. Au cours du Plénum, un membre de la LC de Bosnie-Herzégovine se prononce contre l'organisation du Congrès spécial, estimant que certains dirigeants adoptent une attitude « destructrice » dans le débat sur la division de plus en plus profonde entre les LC des républiques et les Provinces autonomes. La LC du Monténégro, qui est en faveur de l'organisation du Congrès extraordinaire souligne que *« l'opinion publique est fatiguée des querelles internes au sein du*

---

471 Kornaï Janos, *Du socialisme au capitalisme : L'exemple de la Hongrie,* Paris, Gallimard, 1990.

472 Voir Ramet P. Sabrina, *The three Yugoslavias*, Washington D., Indiana University Press, 2006, p. 340.

473 En serbo-croate : *Anti Birokratska Revolucija* (ABR), in *Tanjug*, décembre 1989, et F.B.I.S., 13 avril 1990.

Plénum, et propose que l'énergie dépensée dans les débats sur la dénomination du Congrès, devrait plutôt être employée à résoudre des questions de fonds »[474].

Les délégués du Congrès sont sélectionnés selon une formule de vote complexe, qui prend en compte l'importance des Ligues régionales. Ainsi, selon l'agence de presse Tanjug,

> « *629 délégués devaient venir de Serbie, 278 de Bosnie-Herzégovine, 240 de Croatie, 166 de Macédoine, 157 de Voïvodine, 139 de Slovénie, 123 du Monténégro, 112 du Kosovo, 86 de la LC au sein de l'APY (JNA), et encore 7 de l'organisation de base de la L.C. des organes fédéraux* »[475].

1.4.3.- Les ruptures entre les républiques

Suite aux difficultés à programmer les Conférences des LC des Républiques et Provinces autonomes avec la LC de l'APY (JNA), la date du Congrès est reportée à janvier 1990. La réunion du 14ème Congrès extraordinaire de la Ligue des communistes de Yougoslavie se déroulera donc à Belgrade du 21 au 23 janvier 1990 après l'adoption de mesures économiques par le Conseil exécutif fédéral.

La LCY n'est pas un parti politique homogène, de nombreux différends persistent entre les dirigeants au niveau des républiques. Les communistes slovènes reprochent en effet aux communistes serbes d'avoir initié le « boycott » massif des produits slovènes en Serbie le 1er décembre 1989 et d'avoir poussé les épargnants à retirer leurs devises des banques slovènes. En mars 1989, la filiale belgradoise de la Banque de Ljubljana (*Ljubljanska banka*) en Slovénie a perdu en quelques jours 7 millions de dollars à la suite du retrait de fonds en devises effectué par de nombreux Belgradois, action provoquée par la prise de position des autorités de la République de Slovénie en faveur des Albanais du Kosovo lors des grèves des mineurs pendant l'hiver 1988 et 1989. Les responsables de la banque se sont donc trouvés dans l'obligation d'effectuer un changement de raison sociale. On trouve des cas similaires à d'autres niveaux. Ainsi, de nombreuses entreprises serbes ont rompu leurs contrats avec les entreprises slovènes, n'observant plus leurs intérêts économiques mais obéissant à des prises de positions politiques de leurs dirigeants. Le « boycott » des échanges entre la Serbie et la Slovénie a entraîné plusieurs conséquences pour la Slovénie. Premièrement, au cours des trois premiers mois qui ont suivi cette mesure, la production industrielle a chuté de 2% atteignant rapidement les 5%. Deuxièmement, selon les chiffres mentionnés par l'ambassade de France à

---

474 *Tanjug*, 19 avril 1989 et FBIS, 20 avril 1989.

475 *Tanjug*, 19 avril 1989.

Belgrade « *la part de la Slovénie dans le produit social brut de la RSF de Yougoslavie est passé de 19,4% à 14,3%.*»[476].

Enfin, le fonds d'aide de la Slovénie aux Républiques les moins développées du pays a été réduit. Aussi bien les entreprises slovènes que serbes ont donc été touchées par la prise de position des autorités serbes. En effet, selon le conseiller économique de l'ambassade de France à Belgrade, B. de Largentaye, « *le nombre des entreprises serbes ayant cessé toute transaction avec la Slovénie s'élève à 209 en 1990, contre 207 sociétés slovènes qui ont été amenées à arrêter tout commerce avec les entreprises serbes* »[477].

Les communistes serbes reprochent quant à eux aux communistes slovènes d'avoir soutenu obstinément les grèves des mineurs albanais, principalement en février 1989 et d'avoir apporté ainsi ouvertement leur soutien au projet d'indépendance du Kosovo. De même, lors des manifestations estudiantines à Pristina au courant de l'année 1989, les Slovènes ont été accusés par les dirigeants serbes de soutenir les indépendantistes[478]. Derrière ces querelles, se cachent deux conceptions profondément différentes de la politique et des réformes de la RSF de Yougoslavie. Pourtant, Milan Kučan et Slobodan Milošević tentent dans un premier temps d'accorder leurs points de vues. Le premier préconise la thèse du « *socialisme pour l'homme* » au sein de la Ligue des communistes de Slovénie, l'autre élabore une thèse sur « *le socialisme-société-riche* » en créant la « *Commission Milošević* ». Tous les deux attaquent de front le « *socialisme administratif* », mais c'est dans les moyens d'actions que les divergences sont profondes. Comme le souligne Susan Woodward :

> « *Les chefs des partis serbe et slovène, Milan Kučan et Slobodan Milošević, dans un style tout à fait différent – l'un discret et l'autre se servant directement et personnellement de la foule – connaissent des résultats étonnamment similaires (et de mauvaise augure rétrospectivement). Ils se réclament tous deux des droits nationaux sur le territoire et un droit de protection de la nation et de son territoire : dans le premier cas, revendiquant le droit de la Slovénie à définir les termes de la défense de son territoire et les droits individuels des Slovènes au sein de l'armée, dans le second cas revendiquant le droit des Serbes à une intégrité territoriale et leurs droits individuels à ne pas être « battus sur leurs propres terres* »[479].

---

476 Bulletin n° 2 de l'Ambassade de France en Yougoslavie, Belgrade, février 1990.

477 Entretien avec B. de Largentaye, conseiller économique de l'Ambassade de France à Belgrade en 1989 et 1990. (Entretien réalisé à Bruxelles, le 9 octobre 1998).

478 *Politika*, 7 février 1989.

479 Woodward Susan, *The Balkan tragedy. Chaos and dissolution after the Cold war*, *op.cit.*, p. 91.

Les délégués de la république de Slovénie demandent depuis le 3 Octobre 1989 à l'Assemblée Fédérale de passer une déclaration de la RSF de Yougoslavie sur le processus d'intégration à l'Union européenne. Les délégués slovènes soumettent alors un projet prévoyant une demande d'adhésion de la RSF de Yougoslavie en qualité de membre à part entière au Conseil de l'Europe. Ils expriment également la volonté de s'associer à la Convention européenne des droits de l'homme. Les communistes serbes voient dans ce dernier point une mise en garde adressée à la Serbie contre la politique menée au Kosovo. Selon eux, dans cette région, c'est la population serbe et monténégrine qui subit une forte pression des dirigeants albanais et se trouve ainsi dans l'obligation de partir. La position slovène n'est donc pas comprise en Serbie.

La Slovénie souhaite par ailleurs que la RSF de Yougoslavie devienne membre de l'AELE, ce qui rendrait possible, sur la base des accords du GATT, la mise en place de zones de libre-échange, avec des accords de réciprocité. D'autre part, la Slovénie participe à de nombreuses négociations avec les pays de l'Union Alpes-Adria, ce qui la pousse à demander des changements dans l'accord existant entre la CEE et la RSF de Yougoslavie. Cette position est alimentée par la part que la Slovénie détient dans les exportations vers la CEE La Communauté européenne est en effet le premier marché extérieur de la RSF de Yougoslavie avec 37,8% de ses exportations totales ; la Slovénie occupe la première place sur cette destination avec 36%. D'autre part, cette république a tissé des liens économiques étroits avec l'Italie, l'Autriche et la Hongrie et espère donc s'appuyer sur ces accords pour son développement économique.

Les communistes serbes estiment par contre qu'aucune République ne peut réussir des réformes seules, sans un renforcement du pouvoir fédéral. Selon eux, il faut enlever à l'Etat son pouvoir de régulateur en renforçant son pouvoir de contrôle ; notamment dans les domaines monétaires, fiscaux et des relations extérieures. Ces points de vue ne sont pas opposés à la politique du Conseil exécutif fédéral. Il s'agit là d'une nécessité préalable pour envisager une intégration européenne. Ces prises de position sont apparues les 26 et 27 janvier 1989, lors du Colloque « *La RSF de Yougoslavie et le marché européen intégré* »[480] qui s'est tenu à Zagreb. Selon Ciril Ribičić, dernier président de la Ligue des communistes de Slovénie « *c'est S. Milosevic qui a insisté pour organiser le 14ème Congrès extraordinaire de la Ligue des communistes yougoslave. Après le Kosovo, le Monténégro et la Voïvodine, il*

480 Colloque organisé par l'Institut pour les pays en voie de développement de Zagreb et l'Institut pour le développement du trafic de marchandises de Belgrade. Actes du colloque consultés à la bibliothèque universitaire de Belgrade.

souhaitait soumettre à sa « révolution anti-bureaucratique » la Slovénie, la Croatie et la Macédoine »[481].

1.4.4.- Les écarts de développement économique entre les républiques : source de conflits politiques au sein de la LCY

Les disparités économiques entre les *Républiques* sont aussi à l'origine de divergences profondes entre les participants du XIV[ème] Congrès de la LCY. Les républiques les plus développées et les plus exportatrices sont les deux républiques du Nord. Elles participent donc au financement du « *Fonds de financement particulier* »[482] pour les quatre autres républiques considérées comme étant insuffisamment développées. Cette participation est mal perçue dans la population des républiques de Slovénie et de Croatie qui voit là une source de stagnation et un handicap au développement économique local. Les délégués de ces républiques au XIV[ème] Congrès de la LCY préconisent donc la suppression du « *Fonds de financement particulier* ». Il est à noter également que des écarts importants persistent au niveau des salaires entre les républiques. Ainsi, la Slovénie détient en 1989 la première place avec un indice 150 par rapport à la moyenne nationale, suivie par la Croatie (107), la Voïvodine (96), la Bosnie-Herzégovine et la Serbie restreinte[483] (91). Viennent ensuite le Monténégro (80), la Macédoine (68) et le Kosovo (62).

Par ailleurs, les républiques jugées insuffisamment développées détiennent une part relative plus importante dans la production agricole, les matières premières et l'électricité alors que les républiques du Nord sont orientées vers une production de produits plus sophistiqués ainsi que vers le tourisme. Certains délégués serbes du XIV[ème] Congrès de la LCY estiment que la politique économique du Conseil exécutif fédéral profitera dans ces conditions principalement aux républiques les plus développées avec la mise en place de la convertibilité du dinar et causera de graves dommages à l'économie serbe suite aux retombées sociales de la politique de stabilisation. Ce sont principalement les prévisions de l'augmentation du chômage et les risques accrus de faillites qui sont ressentis comme étant les plus préoccupants. La république de Serbie tente d'ailleurs de récolter des fonds pour remédier à ces estimations en lançant un emprunt pour la reconstruction économique de la Serbie depuis juillet 1989. Cet emprunt a pour objectif officiel d'aider les entreprises de

---

481 Ciril Ribičić, entretien effectué le 5 décembre 2001 et publié dans Reporter, Belgrade le 13 décembre 2001.

482 Ce fonds s'élève à 700 millions de dollars en 1986 et 900 millions de dollars en 1989.

483 La Serbie restreinte (uža Srbija) est un terme qui désigne la Serbie sans la Voïvodine et le Kosovo.

Serbie à s'orienter vers l'économie de marché. Les maigres résultats dans la collecte des fonds jusqu'à la fin de l'année 1989 ne tiennent pas compte des dons en fonds et nature de la population du pays et de la « *diaspora* », ni des entreprises qui ont également participé au projet en récoltant des fonds sur les salaires des employés. Les informations sur les placements des sommes récoltées n'existent pas, et la véritable utilisation de ces montants reste une question ouverte malgré la création en 1990 d'une commission chargée d'établir des listes précises des fonds collectés. Selon plusieurs sources, ces fonds auraient été utilisés à des fins militaires[484]. Par ailleurs, l'orientation d'éventuels investissements à partir de ce fonds se révèle hasardeuse et ne correspond pas aux réels besoins de l'économie serbe dont le défi majeur réside dans la restructuration des grands combinats et la modernisation de l'agriculture. A cet égard, aucun projet n'a été utilisé pour ce secteur alors que 5000 agriculteurs de la République de Serbie et de la région autonome de Voïvodine manifestent le 28 août 1989 devant le Parlement fédéral exigeant des mesures pour redresser la situation dramatique que connaît l'agriculture. Les délégués serbes préfèreront s'en prendre à la politique agricole du Conseil exécutif fédéral qu'ils jugent insuffisante.

Un autre objet de discorde apparaît lors du XIV^{ème} Congrès de la LCY concernant cette fois le budget fédéral. Pour l'année 1989, il s'élève à 20.633 milliards de dinars, soit une augmentation de 165% par rapport à 1988[485]. Il est néanmoins inférieur de 282 milliards de dinars à celui qui avait été proposé par Mikulić en décembre 1988 et qui avait été jugé inflationniste. Cette différence importante représente une coupe significative d'un changement d'orientation politique ; mais en observant la répartition du budget fédéral, on note que 14.689 milliards de dinars sont destinés à la Défense nationale (72%) ; le reste étant consacré aux dépenses de l'administration générale ; aux pensions des anciens combattants et aux fonctionnaires fédéraux. L'essentiel de ces recettes provient des contributions de chacune des six Républiques et des deux provinces autonomes ainsi que des impôts et taxes diverses. Les délégués slovènes et croates du XIV^{ème} Congrès de la LCY jugent que cette répartition accorde une place excessive à la Défense, principalement à la JNA (Armée yougoslave) et représente de ce fait un obstacle au développement économique de leurs Républiques.

Ces données permettent de comprendre la différence de perception de la politique du Conseil exécutif fédéral au moment où surviennent le XIV^{ème} Congrès de la LCY et les antagonismes entre les représentants des républiques. C'est dans ce contexte que la LCY

---

484 Selon Mihail Arandarenko et Branko Milanović (économistes du groupe d'économistes G17). Entretiens accordé à l'Institut G17 de Belgrade, le 21 juin 2001.

485 *Savezni Institut za statistiku*, (Institut fédéral des statistiques), 1989.

accepte le multipartisme en renonçant à son monopole. En décembre 1989, la LC de Serbie avait déjà accepté de ne pas s'opposer au développement des partis d'opposition. Cette attitude avait tout simplement permis au Congrès de se tenir. Néanmoins lors du Congrès, les communistes intervenant sous le signe RAB n'arrivent pas à trouver des solutions d'avenir. Paradoxalement, ce sont les communistes slovènes qui ont cherché le plus activement des solutions de compromis pour l'avenir de la LCY. Selon eux, il était nécessaire de fonder une « *Ligue des Ligues communistes* »[486]. Les communistes croates se prononcent pour l'abolition du centralisme démocratique, ce qui équivaut également à instaurer une « *Ligue des Ligues* ». Sous la pression du risque de dislocation de la LCY, le groupe RAB se fragmente. De cette façon, le document de base du XIV^{ème} Congrès extraordinaire, qui devait servir à une redéfinition de l'unité des communistes, devient l'objet de leurs divisions. Tellement préoccupés par le document de base, qui selon eux devait définir un programme politique à long terme, les communistes n'ont pas défini les bases d'une réforme constitutionnelle. Selon B. Milošević,

> « *les communistes n'ont pas eu le temps de mener à terme quelques-unes de leurs propositions concernant le pluralisme politique. Mais cela ne devrait pas poser de problèmes puisque le gouvernement fédéral se chargera de définir le cadre juridique pour instaurer le multipartisme* »[487].

Pendant les deux premiers jours, le document de base continue d'être l'objet de polémiques ; ainsi de nombreux points sont rajoutés, à tel point qu'un commentateur politique présent au Congrès note : « *Le document de base ressemble plus à un livre d'impressions personnelles qu'à un programme politique* »[488]. Mais la poursuite du Congrès a été remise en question par le risque de défection de la délégation de Slovénie qui a signifié son profond désaccord avec la tournure prise par les travaux. Le groupe RAB, ne trouvant pas de compromis possible pour définir les options de base, provoque le départ des communistes slovènes, ce qui permet au groupe RAB de les considérer comme les destructeurs de la LCY En fait, les difficultés d'adaptation du groupe RAB aux réformes en cours, et l'incapacité de la LCY à se réformer sont les principales causes de l'échec de la LCY Les querelles entre la Serbie et la Slovénie tiennent également une place importante dans cet échec. Les

---

486 *Tanjug*, 29 janvier 1990, en serbo-croate : « *Savez saveza* ».

487 Milošević Branko, « Congres SKJ » (*Ukus istine)* (Le Congrès de la LCY, Le goût de la vérité), in *Ekonomska politika*, Belgrade, 29 janvier 1990.

488 *Tanjug*, 25 janvier 1990.

représentants slovènes ont donc quitté la salle de réunion après avoir chanté l'hymne slovène en écho aux paroles de Slobodan Milošević : « *S'ils veulent partir, qu'ils s'en aillent !* » Cette séparation sera fatale à la LCYet à la RSF de Yougoslavie. Pourtant, le président du Conseil exécutif fédéral, Ante Markovic, dont les réformes économiques et politiques en cours ont supplanté dans l'opinion publique l'autorité de la LCY a traduit son sentiment en déclarant «*la Yougoslavie continuera de fonctionner avec ou sans la Ligue des communistes* »[489].

La dernière proposition du Congrès a été de demander au Parlement Fédéral de rédiger une nouvelle Constitution ne garantissant plus à la LCY le droit de se poser en arbitre suprême dans les affaires du pays, comme cela a été le cas depuis la prise de pouvoir par les communistes en 1945. Ce geste apparaît comme une conséquence des développements dans les pays de l'Europe de l'Est et de la position affaiblie de la LCY à la suite de longues querelles internes, tandis que la situation économique se dégrade et que les tensions entre les diverses républiques de la Fédération s'intensifient.

489 Entretien avec Ante Marković, in *Politika*, Belgrade, 23 janvier 1990.

CHAPITRE 2 - LE SYSTEME ECONOMIQUE YOUGOSLAVE : DES CONTRADICTIONS SOUS-JACENTES

> *« Et mes soucis ont commencé lorsque nous avons évoqué le communisme. A la question : - La Yougoslavie est un pays communiste ? – J'ai répondu : -Non ! - Alors c'est la droite qui est au pouvoir ? – Non, ce sont les communistes ! - Et alors quel genre d'Etat est-ce? – Socialiste ! - Comme en Russie ? -Non ! – Comme en Chine ?- Non ! Comme à Cuba ? – Non ! – Alors, c'est quoi ? –* Comme *nulle part ailleurs sur terre !»*[490].

Les grandes lignes du plan de stabilisation économique du Conseil exécutif fédéral[491] qui marque le début de la transition yougoslave, se mettent en place au moment où a lieu la disparition de la LCY. Dans ce contexte, la monnaie est le seul instrument économique que possède le Conseil exécutif fédéral pour appliquer sa politique au niveau du pays et les évolutions politiques locales échappent à son contrôle. La réforme économique appliquée par le Conseil exécutif fédéral dirigé par Ante Marković depuis le 1er janvier 1990, aurait-elle eu plus de chance de réussir si elle avait été accompagnée d'une réforme politique et institutionnelle? Cette question s'est posée en RSFY bien avant 1990, c'est-à-dire depuis la disparition de J.B. Tito.

L'objectif de ce chapitre est de décrypter les contradictions sous-jacentes au système économique yougoslave. Pour cela, nous effectuerons en premier lieu un rappel historique des réformes économiques depuis 1945[492]. Puis, nous analyserons les difficultés rencontrées pour changer le système économique jusqu'à l'introduction du programme de réformes du Conseil exécutif fédéral de 1989.

---

490 Pekić Borisav, *Nova pisma iz tudjine* (Nouvelles lettres de l'étranger), Belgrade, Mladost, 1987, Extrait de « Kako objasniti englezima ? » (Comment expliquer aux anglais ?), pp. 99-100.

491 « *Le Conseil exécutif fédéral présidé par un Croate Ante Marković est composé de 19 membres (29 membres dans le précédent gouvernement de M. Mikulić), parmi lesquels des personnalités de toutes les républiques de la RSF de Yougoslavie, mais pour la première fois le principe de la représentation égalitaire par Républiques et Provinces autonomes au sein du gouvernement est abandonné. Les deux Vice-premiers ministres sont un Slovène Živko Pregl et un Serbe Aleksandar Mitrović, le ministre des Affaires étrangères est le Croate Budimir Lončar, le ministre de la Défense nationale un Bosniaque (d'origine mixte serbe et croate) Veljko Kadijević. Les deux postes économiques importants sont confiés à un Croate Branko Zekan et à un Slovène Franc Horvat. Les ministères techniques reviennent à un Slovène Jože Slokar et à un Hongrois Stevan Šanto. Le ministre de la Justice et de l'Organisation de l'administration est un Macédonien Vlado Kambovski.* » in *Ekonomska Politika*, Belgrade, mars 1989.

492 Voir Canapa Marie-Paule, « A l'origine de la Yougoslavie : communisme et yougoslavisme », in *Autre Europe* n° 32-33, 1996, pp. 190-195 ; Ramet Sabrina, « The break up of Yugoslavia », in *Global Affairs*, 6 (2), 1991, pp. 93-110 ; Ramet Sabrina, *Nationalism and federalism in Yugoslavia*, Bloomington, Indiana Press University Press 1992, 346 p. ; Woodward Susan, *Socialist unemployment: the political economy of Yugoslavia, 1945-1990*, Princeton, Princeton University Press, 1995, 425 p.

2.1.- Rappel historique des réformes économiques en Yougoslavie depuis 1945

Ce bref rappel historique permettra de dégager les phases caractéristiques dans l'évolution du système économique[493]. Depuis 1945, plusieurs réformes économiques ont été effectuées en Yougoslavie.

2.1.1.- Les phases du développement économique yougoslave (1945-1988)

L'économiste croate Branko Horvat[494], propose un découpage chronologique du développement économique yougoslave par périodes qu'il définit ainsi:

> « *a- L'étatisme ou l'économie dirigée (1945-1951)*
> *b- L'age d'or: la période de l'autogestion (1952-1964)*
> *c- La période transitoire: la libéralisation économique et la démocratisation politique (1965-1971)*
> *d- L'étatisme polycentrique ou l'économie contractuelle (1972-1987)*
> *e- Le nationalisme (1988-...)* »[495].

a- L'étatisme ou l'économie dirigée (1945-1951) : la phase de reconstruction

Cette première période correspond à une phase de nationalisation et de collectivisation de l'agriculture. Le modèle suivi sur tous les plans était celui de l'URSS. La plupart des auteurs yougoslaves appliquent à cette période le nom « *d'étatisme* ». Après la Deuxième Guerre mondiale et principalement lors du premier plan économique (1948-1951), l'orientation vers le développement régional avait pour but d'éliminer les grandes différences du niveau de développement économique des régions yougoslaves, héritées du passé.

La résolution du Kominform de 1948, signée par tous les partis communistes condamnant la Yougoslavie a engendré des dissensions profondes chez les communistes yougoslaves. En effet, ceux qui sont restés fidèles à la doctrine du Kominform ont fait l'objet

---

493 Voir également la périodisation proposée par Susan Woodward, *Socialist unemployment*: the political economy of Yugoslavia, 1949-1990, Princeton, Princeton University Press, 1995, 443 p.

494 Branko Horvat, économiste croate connu au niveau international. Ses positions en faveur du maintien de la Yougoslavie à l'heure de la désintégration de celle-ci, ont eu pour conséquence la marginalisation de ses travaux en Croatie.

495 Horvat Branko, « Lutanja jugoslovenske privrede » (Errances de l'économie yougoslave), in *Ekonomski pregled,* Zagreb, 1993, pp. 550-565.

de purges. Mais au delà de cet effet politique, cela s'est traduit par une rupture des liens avec les pays d'Europe de l'Est. A cela, il faut ajouter que la Yougoslavie était en rupture avec les Etats-Unis et que J.B. Tito avait refusé de bénéficier du plan Marshall. Ce pays s'est ainsi trouvé dans une situation d'isolement international. Dans ce contexte, les premières expérimentations dans la mise en place des Conseils d'ouvriers[496] ont été effectuées en 1949.

b- L'age d'or : la période de l'autogestion (1952-1964)

L'autogestion est définie au début des années 1950 comme la possibilité qu'ont les employés de choisir leurs dirigeants et de gérer indépendamment leurs sociétés. Branko Horvat explique que la « *formation libre des prix se fait à 60% durant cette période* »[497]. Wladimir Andreff souligne à ce sujet :

> « *Il s'agit là d'une formule de prix marxiste, celle des prix de revenu, (...) conçue par des économistes yougoslaves; elle fut également utilisée en Tchécoslovaquie en 1967. Le principe spécifique à cette formule est que, en système d'autogestion, il n'y a pas de distinction entre salaire et profit, les travailleurs ne se « salariant » pas eux-mêmes, mais décidant de l'ensemble de la répartition du revenu de l'entreprise* »[498].

Ceci ne doit pas faire oublier que l'Etat tient encore une place importante. Ainsi lorsque le second plan quinquennal a été mis en place en 1957, celui-ci s'est effectué dans un contexte de libéralisation et de développement du système autogestionnaire tout en maintenant des structures de planification et de contrôle de l'Etat[499]. Selon Branko Horvat, cette période correspond à une phase de développement où la Yougoslavie rattrapait très rapidement son écart face aux pays développés.

---

496 Andreff Wladimir précise: « *Une loi de 1950 définit les principes de l'autogestion. Le collectif de travail réuni en Assemblée générale élit au suffrage universel, à scrutin secret, pour une durée de deux ans, un organe de gestion, le conseil ouvrier, dès que l'organisation de travail compte plus de trente membres (en dessous de ce seuil, l'autogestion est exercée par le collectif lui même). Le conseil ouvrier (quinze à cent vingt membres selon la taille de l'entreprise) se réunit une fois par mois et, jusqu'en 1973, il peut être considéré comme l'organe suprême de gestion de l'organisation de travail* », in *La crise des économies socialistes, La rupture d'un système*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1993, p. 181.

497 Horvat Branko, « Lutanja jugoslovenske privrede » (Errances de l'économie yougoslave), *op.cit.* p. 561.

498 Andreff Wladimir, *La crise des économies socialistes, La rupture d'un système, op. cit.*, pp. 136-137. L'auteur ajoute: « *Le revenu net (recettes totales moins dépenses d'intrants et d'amortissement) est réparti proportionnellement aux fonds productifs engagés dans la production de chaque branche* ».

499 Voir Bandin Tomislav, *Ekonomske jedinice u ekonomiji preduzeća* (Les unités économiques dans l'économie de l'entreprise), Belgrade, Zavod za ekonomske ekspertize, (Institut d'expertise économique), 1965, 63 p.

c- La période transitoire: la libéralisation économique et la démocratisation politique (1965-1971)

Des mesures de libéralisations radicales ont été instaurées en 1961 et 1965, principalement « *dans le sens d'une augmentation de l'autonomie des entreprises* »[500]. En effet, les réformes[501] de l'organisation du système autogestionnaire prévoyaient que les décisions sur les investissements devaient se prendre au niveau des OTA (Organisation de travail associé) pour réduire leur dépendance des banques et éviter par ce biais leur endettement. Mais en 1968, les investissements étaient majoritairement toujours financés par les banques. En outre, les salaires ne cessaient d'augmenter provoquant des pressions inflationnistes. En 1967, les rachats et les fusions d'entreprises sont autorisés dans le secteur autogéré[502]. Ceci aura pour conséquence une tendance à l'apparition de monopoles. Par ailleurs, les investissements directs étrangers (à moins de 50%) sont autorisés à partir de 1968, ainsi que la création de petites entreprises privées, principalement dans le tourisme et le commerce :

> « *L'émission d'obligations dans le public est admise à partir de 1968, y compris de la part des sociétés à capitaux mixtes avec participation d'intérêts étrangers. Un embryon de marché du capital se forme donc, bien que la propriété sociale ne puisse pas être transmise, l'émission de titres de propriété (actions) demeurant interdite* »[503].

Néanmoins, toutes ces réformes ne réduisent pas le chômage et l'inflation, qui deviennent des constantes de l'économie yougoslave. D'autre part, les divergences entre républiques s'accentuent. Catherine Samary remarque à cet égard que

> « *les tensions entre les Républiques les plus développées et les autres s'étaient manifestées au travers des divergences entre économistes dès les années 60 dans*

---

500 Voir Bilandžić Dušan, *Certains aspects du système yougoslave d'autogestion*, Belgrade, Medjunarodna politika, 1968, 63 p.

501 Voir Carić Slavko, Stanojević Obrad, *Privredno i radno pravo. Pravni položaj privrednih organizacija,* (Le droit économique et le droit du travail. Le droit des organisations économiques), Novi Sad, Visoka škola za organizaciju rada, 1968, 201 p.

502 Voir Bakarić Vladimir, *Aktuelni problemi sadašnje etape revolucije,* (Les problèmes actuels de l'étape de la révolution), Zagreb, Stvarnost, 1967, 366 p.

503 Andreff Wladimir, *La crise des économies socialistes, la rupture d'un système*, *op.cit.*, p. 185.

les débats sur la planification ou « marché socialiste », ou encore sur la question du rythme de croissance optimum des régions riches »[504].

Ce dernier point concerne le système de redistribution des richesses en faveur des républiques peu développées. Un Fonds fédéral de solidarité permettait de faire participer les républiques « *riches* » au développement des régions pauvres. Mais de nombreuses critiques étaient émises principalement en Croatie et en Slovénie[505] sur l'inutilité du principe de transfert de fonds. En effet, de nombreux projets d'investissements mal gérés dans les républiques peu développées démontraient la pertinence de cette thèse. Ainsi, un débat opposa d'un côté les partisans d'une croissance optimum des républiques riches par la non participation au Fonds fédéral de solidarité, voyant là à terme une possibilité de développement pour les régions pauvres; de l'autre côté, les partisans d'une redistribution égalitaire insistaient sur la nécessité du Fonds fédéral de solidarité. Cette thèse était défendue principalement en Serbie.

d- L'étatisme polycentrique ou l'économie contractuelle (1972-1987)

Selon les explications officielles du pouvoir fédéral, le système autogestionnaire avait provoqué plusieurs anomalies, dont une était le pouvoir des dirigeants d'entreprises, qui paradoxalement avait été nommés par les employés. Officiellement, la nécessité d'une mise en place d'un système plus décentralisé d'organisation des entreprises correspondait donc à la volonté de briser leur pouvoir. Mais le rôle prédominant de la Ligue des communistes n'était pas remis en cause. Ainsi, chaque personne se présentant à un poste de direction devait obligatoirement être membre de la Ligue. Celle-ci était organisée d'une façon centralisée au niveau des républiques. On remarque donc une contradiction entre la volonté officielle de décentralisation du système d'organisation des entreprises et le maintien du rôle dominant d'une LCY centralisée. D'autres anomalies étaient perceptibles, notamment dans l'agriculture (où il était particulièrement difficile d'appliquer l'autogestion). Par ailleurs, de nombreuses entreprises se trouvaient en situation de faillite et certaines n'appliquaient pas les règles de

504 Samary Catherine, *La déchirure yougoslave, Questions pour l'Europe*, Paris, L'Harmattan, 1994, p. 47.
505 Voir Woodward Susan, *Socialist unemployment : the political economy of Yugoslavia*, *op.cit.*, pp. 345-374.

l'autogestion. Enfin le développement économique reposait, comme le souligne l'économiste Miomir Mrak, de plus en plus sur l'endettement extérieur[506].

Ces anomalies devaient être théoriquement corrigées par la Constitution fédérale de 1974 et une législation sur le travail associé de 1976. Ainsi, on mit en place des OBTA (organisations de base de travail associé). C'était là la plus petite unité d'organisation au sein des entreprises (moins de 30 employés). Chaque OBTA avait son propre conseil ouvrier. Mais le point le plus marquant de la nouvelle législation était la possibilité juridique qu'avaient les OBTA de passer des accords contractuels avec d'autres entreprises que celles dont elles dépendaient, ainsi que de faire sécession de l'entreprise d'origine.

La loi de 1976 sur l'autogestion contient 660 paragraphes, elle est d'une extrême complexité et d'une lourdeur juridique certaine. Elle aura pour principale conséquence la multiplication de rapports contractuels. Les économistes yougoslaves ont d'ailleurs appelé cette époque « *l'économie contractuelle* ». L'apparition de plusieurs cercles de décisions imbriqués les uns dans les autres, en partant de la base que forme une OBTA, jusqu'aux OTA, en passant par les communes (avec les CII (SIZ))[507] et les régions, dans une situation où le rôle des LC des républiques est accru, a incité Branko Horvat à appeler cette période « *l'étatisme polycentrique* ».

e- Le nationalisme économique (1988-...)

Le nationalisme, comme nous l'avons vu, était présent sous différentes formes en Yougoslavie depuis la création du Royaume des Serbes, des Croates et des Slovènes en 1918. Cependant, c'est à partir de 1987, après l'apparition de Slobodan Milosevic sur la scène politique en Serbie, que le nationalisme aura un effet destructeur pour l'ensemble du pays. Selon Radovan Vukadinović, « *la crise a commencé après la mort de Tito : il a fallu payer la dette extérieure, et par ailleurs les tendances nationalistes se renforcèrent. Slobodan Milosevic en fut le principal boute-feu* »[508].

---

506 Voir Mrak Miomir, *Saradnja sa medjunarodnim bankama, (La coopération avec les banques internationales)*, Ljubljana, Center za proučevanje sodelovanja z deželami, (Centre de recherche en relations économiques internationales), 1987, 454 p.

507 Le rôle des Associations d'Intérêts Indépendants (*en serbo-croate : « Samostalna Interesna Zajednica »*) était de régler au niveau communal le financement des services. Cela consistait en l'organisation de réunions entre les OBTA, les OTA et les institutions de services.

508 Vukadinović Radovan, « La fin de la Yougoslavie et l'instabilité balkanique », in *Les Cahiers du CERI*, n° 4, 1992, p. 10.

L'attitude de Slobodan Milosevic face au problème du Kosovo sera certainement un point déterminant pour les poussées nationalistes dans les autres républiques. A partir de 1987, la situation yougoslave est observée plus particulièrement sous cet aspect politique, en négligeant souvent d'aborder l'évolution du système économique. Le terme « *nationalisme* » employé par B. Horvat, fait référence à la fois aux événements politiques et à la situation économique. En observant le faible niveau d'échanges commerciaux entre les républiques, il indique que le « *nationalisme économique* » aurait ainsi provoqué une tendance à importer de l'étranger ce que l'on pouvait trouver dans une autre république du pays[509]. Dans les années 1980, l'inflation, le chômage, les niveaux de développements, la dette extérieure ont été des éléments de divergences profondes entre les républiques et la Fédération yougoslave qui se sont manifestés par une remise en cause du yougoslavisme, de la viabilité de la RSFY et une montée des nationalismes. Pour B. Horvat, la période du nationalisme débute en 1988 et il ne donne pas de date pour préciser la fin de celle-ci.

2.1.2.- L'héritage des dysfonctionnements

Au moment même où l'on assiste à l'émergence du multipartisme, deux problèmes économiques hérités du passé font partie du débat politique : l'inflation et le chômage.

L'inflation : source de fragilisation politique de la Fédération

L'observation des traits caractéristiques de l'économie yougoslave montre que l'inflation était un phénomène majeur connaissant de fortes variations[510]. L'inflation est souvent mentionnée comme étant un facteur limitant la croissance, dont le caractère structurel s'explique par un excès de dépenses et d'investissements publics. L'entretien de l'inflation par l'augmentation du service de la dette a montré l'incapacité de l'économie yougoslave à s'intégrer dans une logique de production internationale et à canaliser les flux économiques selon des critères d'efficience économique. Son accélération dans la seconde moitié des années 1980 (120% en 1987, 250% en 1988, 1250% en 1989) révélait le caractère incontrôlable du phénomène. La lutte contre l'inflation est devenue une priorité politique à partir de l'année 1988. En effet, en juillet 1988, plusieurs milliers de grévistes envahissaient

509 Entretien avec Branko Horvat, réalisé à Belgrade le 8 octobre 1994.

510 Voir Perišin Ivo, *Goropadna inflacija – neukročena goropadnica ili delirijum tremens* (La hausse de l'inflation incontrôlée ou le delirium tremens), Novi Sad, Dnevnik, 1985, 96 p.

le Parlement fédéral de Belgrade pour manifester contre la hausse des prix. Depuis, la lutte contre l'inflation devait permettre aux yeux des autorités fédérales de préserver la paix sociale et le système politique. Selon les communistes réformateurs, c'était la condition première pour sauver l'avenir de la Fédération yougoslave.

Lorsque la politique de stabilisation a été mise en place en janvier 1990, elle a suscité peu d'échos dans la presse des pays de la CEE. Les regards étaient plus orientés sur la transition vers l'économie de marché en Pologne, en Hongrie et en Tchécoslovaquie. Pourtant, les réformes engagées en Yougoslavie étaient profondes et leur intérêt d'autant plus important qu'il s'agissait d'un pays où l'autogestion avait été appliquée et où des projets de privatisation avaient été élaborés dès 1983. Si la politique déflationniste, menée depuis le mois de janvier 1990 par le biais du programme de stabilisation macroéconomique, a eu pour résultat la réduction de l'inflation, elle a aussi créé une grave crise de liquidités.

Le chômage : problème républicain ou fédéral ?

Le problème majeur des décennies 1980 et 1990 a été la montée du chômage. Celui-ci était resté faible jusqu'à la fin des années 1970 grâce à la politique de migration favorisée par le régime titiste[511]. En 1973, le nombre de travailleurs yougoslaves à l'étranger était d'environ 1,2 million contre 8 millions de main d'œuvre locale. Mais on a également assisté à un retour des travailleurs immigrés au début des années 1980. Ainsi, le retour de quelques 40.000 travailleurs par an a fait passer le nombre de chômeurs à 785.000 en 1980. La nature du système autogestionnaire (les employés étaient les propriétaires des entreprises) ne permettait pas de mener une politique de l'emploi sur des critères économiques. Le maintien des emplois dans des entreprises dont la production a considérablement baissé est encore aujourd'hui une des caractéristiques de l'économie de la région. Pour fonctionner, les marchés ont besoin d'institutions. Dans le cas yougoslave, ce sont les institutions fédérales qui ont été le vecteur de l'ensemble des réformes économiques dont l'objectif était la transition vers le système capitaliste. A la différence des autres pays d'Europe de l'Est, le système économique yougoslave fonctionnait avec une économie de marché décentralisée. On pouvait donc estimer que la transition se ferait plus aisément puisque des mécanismes et des comportements de marché étaient déjà présents. Or, c'est bien au niveau institutionnel que sont apparus les premiers blocages.

---

511 A ce sujet, voir Mesić Milan, « External Migration in Post-War Yugoslavia », in *Yugoslavia in Transition*, pp. 171-198 et pp. 186-188.

2.2.- L'essoufflement du système économique yougoslave depuis 1980

Si l'on reprend la chronologie qui vient d'être mentionnée, la période des années 1980 se situe à la jonction de l'étatisme polycentrique ou de l'économie contractuelle et de la période du nationalisme. Malgré cette répartition chronologique, on peut dire que le système économique yougoslave au début des années 80, est toujours caractérisé par deux éléments centraux: présence du système autogestionnaire et disparité entre les républiques.

2.2.1.- Le système autogestionnaire

Selon Wladimir Andreff, le système d'autogestion engendre « *deux dysfonctionnements spécifiques, et non des moins gênants, qui le condamnent à terme sur le plan de l'efficacité économique: il crée systématiquement du chômage et de l'inflation* »[512]. Certains économistes, comme Branko Horvat[513] ou Aleksander Bajt, professeur à l'université de Ljubljana étaient conscients dans les années 1970 de l'interaction entre autogestion, chômage et inflation. Le cercle vicieux qui s'était mis en place peut être décrit de la façon suivante: les revenus des entreprises étant répartis entre ceux qui y travaillent, une nouvelle « *embauche n'est collectivement avantageuse que si sa productivité au travail est nettement supérieure à la productivité moyenne du collectif* »[514]. Comme les entreprises sont en situation de monopole sur leur marché, elles vont agir sur les prix. Cette situation pousse d'une part les entreprises à embaucher peu et d'autre part à augmenter les prix pour accroître leurs recettes et par là même leurs revenus. Selon Wladimir Andreff,

> « *en vue de concilier la distribution de revenus personnels accrus avec la nécessité d'investir, pour ne pas compromettre l'existence de l'entreprise, la hausse des prix apparaîtra encore comme la variable privilégiée par le conseil ouvrier. Si toutes les*

---

512 Andreff Wladimir, *La crise des économies socialistes, la rupture d'un système*, *op. cit.*, p. 183.

513 Horvat Branko, « Lutanja jugoslavenske privrede (Errances de l'économie yougoslave) », *op.cit.*, p. 563.

514 Andreff Wladimir, *La crise des économies socialistes, la rupture d'un système*, *op. cit.*, page 183. L'auteur ajoute: « (...) *On voit que le problème consiste à maximiser la différence entre la recette moyenne de l'entreprise et le coût moyen par tête. Il est clair que l'entreprise ne cherchera pas à accroître sa main d'oeuvre, sauf si une nouvelle embauche accroît la productivité moyenne, c'est-à-dire si la productivité marginale de la nouvelle recrue est supérieure à la productivité moyenne des travailleurs déjà présents dans l'entreprise. C'est la seule stratégie envisageable à court terme, si le prix est donné par un marché concurrentiel. En revanche si, comme c'était le cas en Yougoslavie, les entreprises sont en situation de quasi-monopole sur leur marché, elles sont en mesure de faire jouer la variable prix. La maximisation du revenu par tête est alors particulièrement inflationniste à court terme, le conseil ouvrier étant tenté d'augmenter les prix pour faire croître les recettes de l'entreprise et le revenu moyen par tête* ».

entreprises ont ce comportement, l'autogestion devient une source permanente d'inflation généralisée »[515].

Après 1965, une réforme du système bancaire met en place des banques de second rang et donne, comme nous l'avons précisé, la possibilité aux entreprises d'en fonder. A partir de ce moment, le financement des investissements se fait principalement par l'intermédiaire de crédits alloués par ces banques. Cette tendance va s'accentuer dans les années 1970 et les années 1980. Par ailleurs, le système bancaire va se développer au niveau communal, ce qui rendra d'autant plus difficile la coordination pour la planification des actions fédérales.

Un aperçu chronologique[516] permet de dégager plusieurs phases de l'inflation en Yougoslavie. Une première période se situe entre 1961 et 1970, pendant laquelle le taux moyen de l'inflation a atteint 10,6%. Puis, dans les années 1970, ce taux a augmenté jusqu'à 18,8%, dépassant celui de la majorité des autres pays européens. La décennie des années 1980 a amené une accélération considérable du processus inflationniste. Alors que dans la première partie de la décennie, l'augmentation était relative, dans la seconde partie elle a considérablement augmenté. A la mi-1988, le gouvernement yougoslave a effectué une tentative de stabilisation qui a échoué. L'inflation s'est alors considérablement accrue pour atteindre en 1989 les 2700%. C'est dans ces circonstances que le programme de stabilisation a été initié.

Il est possible de déceler d'autres traits caractéristiques de l'inflation dans le système yougoslave. Ainsi, on assiste à une inflation par la demande. Or, l'inflation peut être aussi d'origine structurelle et prendre racine dans le système économique du pays. En effet, les imperfections du système sont la première cause de l'inflation comme cela a été démontré par le cercle vicieux mettant en relation l'autogestion, le chômage et l'inflation. Selon l'économiste G. Bujas, une autre caractéristique du système économique yougoslave est l'aspect limité des mécanismes de marché :

« *Lorsque les prix des biens et des services et des facteurs de production ne sont pas déterminés par le marché, on voit apparaître des phénomènes autarciques et*

---

515 *Ibid.*

516 Concernant cet aperçu chronologique de l'inflation yougoslave, voir Kolodko Grzegorz W., Gotz-Kozierkiewicz Danuta, Skrzeszewska-Paczek Elzbieta, *Hyperinflation and stabilization in Postsocialist Economies*, Massachusets, Kluwer Academic Publishers, 1992, pp. 40-44.

des déformations structurelles profondes résultant de l'allocation incorrecte des ressources »[517].

Ce phénomène est apparu bien que l'économie du pays ait été traditionnellement caractérisée par un plus grand degré d'ouverture à l'économie de marché que dans les économies centralement planifiées. La non efficience du système économique associée à des erreurs de politique économique a mené à la formation d'un taux « *d'inflation naturel* ».

De 1960 à 1970, ce taux était contrôlable, même s'il variait entre 10% et 30%. Les années 1980 ont amené un changement radical. Après 1982, l'inflation a en effet échappé au contrôle gouvernemental, ceci pouvant être confirmé par l'échec des tentatives successives de stabilisation économique. Pour expliquer l'origine de cette involution, W. G. Kolodko souligne : « *On doit retourner vers le milieu des années 1970 puisque c'est alors qu'ont émergé les facteurs qui ont changé radicalement la situation économique yougoslave et ont contribué à l'accélération du processus inflationniste* »[518].

Selon W. G. Kolodko, un des facteurs de l'inflation résulte de la décision du gouvernement fédéral yougoslave en 1975 d'accélérer le développement économique à travers une augmentation substantielle des investissements, par une politique en faveur des importations. Les objectifs de l'opération étaient d'améliorer aussi bien de façon quantitative que qualitative le marché intérieur. La conséquence de ces changements a été un accroissement de la dette extérieure du pays.

Un autre facteur inflationniste à caractère extérieur est la crise de l'énergie. L'augmentation drastique des prix du pétrole en 1973-1974 et 1979-1980 a influencé les prix intérieurs. Malgré cela entre 1972 et 1980, le volume d'importation a doublé, ce qui a eu des implications évidentes sur la balance des paiements et a entraîné le pays dans l'endettement. Ceci a tracé la voie vers une intensification du processus inflationniste, sans ajustement structurel approprié dans l'économie, provoquant par ailleurs l'augmentation des crédits extérieurs[519].

---

517 Correspondance avec Gordana Bujas, professeur à la faculté d'économie de Zagreb, (lettre datée du 9 décembre 2000).

518 Kolodko W. Grzegorz, Gotz-Kozierkiewicz Danuta, Skrzeszewska-Paczek Elzbieta, *Hyperinflation and stabilization in Postsocialist Economies, op.cit.*, pp. 42-43.

519 *Ibid.*, pp. 43-44.

Le passage de l'inflation à l'hyper inflation : un facteur de déstabilisation politique

Le passage de l'inflation à l'hyperinflation est un autre élément à prendre en considération pour cerner les crises économiques que connaissait la Yougoslavie des années 1980. A ce titre, concernant les sources de hyper-inflation yougoslave, Bruno Schönfelder[520] explique :

> « *L'hyperinflation yougoslave n'est pas une hyperinflation typique déclenchée par un immense déficit budgétaire puisque jusqu'à la fin de l'année 1988, le budget de la Fédération et des Républiques est largement équilibré. Il n'y a pas eu d'expansion d'un surplus monétaire.* (...) *Par contre, la spécificité du système bancaire établissant un réseau de banques communales permet l'attribution de crédits importants aux entreprises locales sans tenir compte de l'efficience de celles-ci* »[521].

Ce n'est qu'une pièce du puzzle permettant d'expliquer l'hyper-inflation yougoslave. Le passage de l'inflation à l'hyperinflation en Yougoslavie s'est effectué en plusieurs étapes. Selon W. G. Kolodko, le processus a commencé en 1982, lorsqu' a été lancé un programme de politique économique dont le principal objectif était d'améliorer la balance des paiements. Les mesures suivantes avaient été prises : tout d'abord, une dévaluation du dinar de 23% en relation avec le dollar ; puis une sévère restriction des importations, un rationnement de l'énergie, c'est-à-dire du pétrole et des autres biens ; l'instauration de taxes spéciales pour les voyages à l'étranger ainsi qu'une restriction sur les comptes en devises dans les banques ; enfin, la mise en œuvre d'une politique salariale restrictive. Suite à ces mesures, des résultats positifs ont été obtenus, et ce grâce à des interventions administratives, plutôt que par l'intermédiaire des prix. Mais la dévaluation a abouti à une augmentation des prix importés :

> « *Après 1984 il a été décidé d'abandonner une politique de type restrictif et par conséquent jusqu'en 1987, le recours à toutes sortes de restrictions et d'interventions administratives a été abandonné. En résultat, l'économie a souffert*

---

520 Bruno Schönfelder est Professeur d'économie à l'Université de Munich.

521 Schönfelder Bruno, « Reflections on Inflationary Dynamics in Yugoslavia », in *Comparative Economic Studies*, Arizona State University, December 1990, vol. XXXII, n° 4, pp. 87-99.

d'une « confusion généralisée »: Les taux d'intérêts ont chuté, les salaires ont augmenté, la demande intérieure a augmenté »[522].

Après les dévaluations de la monnaie, les entreprises ont décidé de récupérer les pertes qui ont eu lieu par l'augmentation des prix. Le gouvernement a donc commencé à mettre en place des politiques économiques incohérentes, avec des réformes (taux d'intérêts, politique salariale, taux d'échange) tous les six mois, ce qui a abouti à une confusion généralisée et un sentiment d'insécurité.

Notons l'existence d'autres facteurs de l'hyperinflation. Suite à de nombreux dysfonctionnements, des réformes successives ont été mises en place allant toujours dans le sens d'une décentralisation des systèmes productifs. Après 1976, ces nouvelles dispositions ont accentué tous les effets négatifs de l'autogestion. Ainsi, la multiplication des cellules de décisions au sein de chaque OBTA a conduit à l'augmentation des crédits bancaires par les entreprises. La multiplication du réseau bancaire au niveau communal a contribué à l'élargissement de cette tendance sur tout le territoire, sans que les institutions républicaines et fédérales puissent évaluer le montant des crédits d'entreprises. D'autre part, après le choc pétrolier, l'endettement a été une tendance généralisée, pratiqué au niveau de chaque république et de la Fédération afin de maintenir un niveau de croissance. Cette tendance n'a été révélée qu'en 1979.

2.2.2.- Disparités économiques entre les républiques

Plusieurs variables peuvent être invoquées pour observer les disparités de développement entre les républiques yougoslaves. Le Monténégro, l'Herzégovine et la Macédoine ont eu un potentiel industriel pratiquement inexistant avant 1945[523]. Cette situation a beaucoup évolué entre 1952 et 1988. Les régions du nord ont quant à elles hérité après 1945 d'un tissu industriel et de voies de communications déjà existantes. D'autre part, les projets d'investissements étaient élaborés par les gouvernements des républiques et des régions autonomes. De plus, la coordination inter républicaine en matière d'investissement était inexistante. Dans ce contexte, les projets d'investissements correspondaient rarement à

---

522 Kolodko W. Grzegorz, Gotz-Kozierkiewicz Danuta, Skrzeszewska-Paczek, *Hyperinflation and Stabilization in Postsocialist Economies*, *op. cit.*, p. 45.

523 Voir Latifić Ibrahim, *Jugoslavija trideset godina posle oslobodjenja i pobede nad fašizmom : 1945-1975* (La Yougoslavie trente ans après la libération et la victoire sur le fascisme : 1945-1975), Belgrade, Savezni zavod za statistiku, 1975, 135 p.

des objectifs de développements bien définis. Aussi, les régions ayant un tissu industriel moins développé ont-elles dû utiliser une grande part de leurs ressources pour se procurer les biens dont elles avaient besoin, principalement dans les républiques plus riches. Aucune politique de stimulation n'a été mise en place pour encourager l'implantation de cellules[524] d'entreprises efficaces dans les régions moins développées, déjà existantes dans les parties plus riches du pays. Enfin, les taux de croissance ont connu une augmentation annuelle soutenue d'un niveau relativement proche entre toutes les républiques. Mais l'évolution démographique montre une très forte disparité entre les républiques. Ainsi, l'augmentation de la population a été principalement importante en Bosnie-Herzégovine, au Kosovo, en Serbie. Ces régions ont donc eu tendance à affirmer qu'elles étaient délaissées. Pour illustrer ces propos, le tableau ci-dessous permet d'avoir un aperçu du développement des républiques yougoslaves de 1952 à 1988.

Tableau n°2-1
Développement des républiques yougoslaves de 1952 à 1988[525]

	Evolution du Produit social par habitant Yougoslavie=100		Population (en millions)		Taux de croissance P.S.	P.S./h.
	1953	**1988**	**1952**	**1988**	**1952**	**1988**
Slovénie	161	200	1,49	1,95	5,7	4,9
Croatie	116	129	3,91	4,68	5,3	4,8
Voïvodine	100	118	1,70	2,05	6,0	5,5
Serbie (restreinte)	97	100	4,40	5,84	5,2	4,4
BosnieHerzégovine	86	65	2,79	4,48	4,9	3,6
Monténégro	75	71	0,42	0,64	5,3	4,1
Macédoine	68	65	1,28	2,11	5,6	4,2
Kosovo	46	24	0,79	1,94	5,7	3,0
Yougoslavie	100	100	16,80	23,69	5,5	4,5

P.S./h.= Produit social par habitant, recouvre la production matérielle et les services liés à la production.

Malgré les mesures mises en oeuvre par le gouvernement fédéral en vue de diminuer les écarts de développement entre les républiques, ceux-ci se sont creusés jusqu'à la veille de la désintégration de la RSFY. Le développement inégal entre les régions yougoslaves est devenu un point de discorde et a largement renforcé les dynamiques de désintégration de la Yougoslavie. L'évolution économique a partagé la société yougoslave en deux blocs : d'un côté les républiques riches et de l'autre les républiques pauvres. La Slovénie était la région la

524 Le terme cellule est ici employé en référence à la plus petite unité de production, l' OBTA.

525 Ce tableau a été utilisé par Branko Horvat dans son article « Lutanja jugoslovenske ekonomije » (Errances de l'économie yougoslave), *op.cit.*, p. 568. Il cite les sources suivantes : SGJ 1981, 1989, Beograd, SZS (*Savezni Zavod za Statistiku*), Institut fédéral des statistiques.

plus riche et le Kosovo la région la plus pauvre. En 1952, le PIB de la Slovénie était quatre fois plus élevé que celui du Kosovo[526].

La Slovénie et la Croatie ont profité de l'ensemble du marché yougoslave pour vendre leurs produits. Ainsi, en maintenant un monopole sur tout le marché du pays, les républiques riches sont devenues de plus en plus riches. Afin d'atténuer les inégalités entre républiques riches et pauvres, le gouvernement fédéral a tenté depuis 1974 d'accentuer le rôle du Fonds fédéral de solidarité pour les républiques peu développées, créé en 1965. Le principe consistait à redistribuer les revenus des républiques riches aux républiques et régions défavorisées. Les gouvernements de Slovénie et de Croatie (où les revenus annuels en devises fortes étaient plus élevés qu'ailleurs) ne cessaient de dénoncer l'inefficacité de cette logique de redistribution, proclamant que les républiques du nord étaient « exploitées ». Mais en réalité ce transfert de fonds leur profitait dans la mesure où leur situation de monopole sur le marché n'était pas remise en cause. « *Le Fonds Fédéral pour le développement accéléré des Républiques insuffisamment développées et de la Province du Kosovo a été alimenté par les entreprises de l'ensemble du pays sous la forme de prêts remboursables* »[527]. Durant son existence (1965-1990), ce Fonds a permis de construire des infrastructures et des entreprises dans les républiques et régions sous-développées. Mais, il n'était pas le seul moyen de réduire les disparités de développement. Un autre fonds avait été créé, le « *Fonds supplémentaire du budget fédéral* », non remboursable, destiné au développement des services publics (éducation, culture, biens publics, etc.) et dont le principal bénéficiaire pour la période 1981-1990 a été le Kosovo. Par ailleurs, les régions pauvres ont bénéficié des crédits accordés par la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD). Malgré ces moyens mis en oeuvre, l'écart entre les républiques, en particulier en ce qui concerne le revenu national par habitant, n'a cessé de croître. L'utilisation des fonds ne dépendait pas des critères d'efficience économique, mais du taux de chômage et du niveau de PIB par habitant sans études de marchés et sans prise en compte du potentiel de développement. Cela a eu des conséquences désastreuses, comme en 1986 la faillite de la société « *Agrokomerc* » en

---

526 Šarenac-Petrović Tanja, *L'économie dans la question yougoslave : Facteur de désintégration ou vecteur de la coopération future ?* Strategic and International Security Studies, Genève, 1996, p. 32. L'auteur cite à ce sujet les travaux de Steinherr Alfred, Ottolenghi Daniel, Regional disparities in GDP per capita, Tableau 4.2. L'auteur montre qu'entre temps, ce ratio a doublé : en 1989, il était de 7,9. En comparaison avec les pays de l'Union européenne, les disparités régionales en Yougoslavie étaient très fortes : tandis que ce ratio était de 7,9 en Yougoslavie, il était de 2,69 au Pays Bas, 2,34 en Italie, 2,15 en France, 2,23 en Espagne, 1,93 en Allemagne, 1,69 en Grèce, 1,66 au Portugal, 1,63 en Grande-Bretagne et 1,61 en Belgique, p. 229.

527 A ce sujet, Alfred Steinherr et Daniel Ottolenghi estiment que « *le Fonds a été alimenté par la levée d'un impôt sur les entreprises des régions développées* », p. 231. Tandis que Marie-Paule Canapa estime que « *le Fonds est alimenté par un emprunt obligatoire auprès des entreprises socialistes, y compris celles des régions sous-développées* », *La Yougoslavie*, Paris, PUF, 1980, pp. 111-113.

Bosnie-Herzégovine. La politique de développement économique a donc engendré une augmentation du chômage surtout dans les régions sous-développées, ce qui a favorisé les départs vers le nord du pays, principalement en Slovénie. Ce phénomène de migration interne entre le sud et le nord était considérable.

Si l'on observe les disparités entre républiques[528], on peut voir qu'en 1990 la Slovénie et la Croatie demeurent des républiques exportatrices, avec des revenus relativement élevés, tandis que les autres républiques connaissent des problèmes de chômage et de pénuries. La Macédoine, le Kosovo et le Monténégro restent des régions peu développées et bénéficient du Fonds fédéral de solidarité pour les régions non développées. Malgré l'évolution des réformes qui viennent d'être citées, les disparités entre les républiques restent importantes. Ces disparités de développements préoccupent en premier lieu les autorités fédérales, c'est à dire le Conseil exécutif fédéral, qui est le lieu réel du pouvoir fédéral.

Afin de cerner les disparités entre les républiques, examinons deux facteurs de développement économique: le facteur historique et la démographie.

Le facteur historique dans les disparités entre les républiques

Selon John B. Allcock, les territoires de l'espace yougoslave sont fortement marqués par l'héritage. Il n'est donc pas possible d'analyser les évolutions politiques récentes sans tenir compte du poids de l'Histoire. Il distingue les notions « *d'arriération* »[529] et de « *modernisation* »[530]. Ces deux tendances seraient ainsi encore présentes. Nous retrouvons une analyse similaire chez André Blanc :

> *« La première voie ferrée, dont la construction commence en 1848, effleure le domaine balkanique, puisque autrichienne de conception et de profit : elle unit Trieste à son hinterland. Laybach n'est relié à Vienne par le Semmering qu'en 1857 ; Rijeka à Budapest, en même temps que Salonique à Skopje, en 1873.* (...) *Ces séquelles du passé ne sauraient être aisément éliminées, puisque c'est une*

528 Voir les statistiques annuelles dans Statistički godišnjak (Annuaire des statitistiques), Belgrade, 1985-1991.

529 Selon cet auteur, l'arriération résulte de l'héritage ottoman. Voir Allcock John B., *Explaining Yugoslavia*, Londres, Hurst & Company, 2000, pp. 27-45.

530 *Ibid.* La modernisation résulte de l'héritage austro-hongrois, pp. 45-54.

affaire de temps. Il suffit alors d'une crise pour que certains caractères hérités des périodes antérieures demeurent ou même s'accentuent »[531].

La séparation très nette entre les régions riches et pauvres correspond à la frontière qui a séparé l'empire d'Autriche-Hongrie de l'empire ottoman. En effet, alors que les Habsbourg avaient engagé dans l'ensemble des territoires qu'ils occupaient, des investissements dans les infrastructures et dans l'industrialisation, l'empire ottoman ne menait aucune politique de développement économique dans les régions qui étaient sous sa domination. Ce constat est d'ordre politique et culturel :

« *Le sous-développement naît ici d'une accumulation de retards historiques qui ont stoppé les progrès que ces pays auraient pu connaître comme l'ensemble de l'Europe occidentale dès le XV*^{ème} *siècle. Ils restent à l'écart sous la longue occupation des Osmanlis pour qui les Balkans sont une région de passage et de frontière, un champ de bataille, en même temps qu'un réservoir de main d'œuvre. Le retard entraîne une conjonction générale de facteurs défavorables : la sous utilisation et la dévalorisation des ressources naturelles ; le repli de la population dans les montagnes refuges ; la paralysie des institutions sociales et la sclérose des attitudes psychologiques ; les obstacles à une amorce de développement et la lenteur des premiers et timides progrès réalisés au XIX*^{ème} *siècle sous l'impact des techniques modernes venues de l'étranger ; le morcellement politique et la dépendance ; la balkanisation qui réveille les nationalités, mais ne crée pas d'économies nationales ou régionales* »[532].

A l'heure de la disparition des empires austro-hongrois et ottoman, la région des Balkans est donc caractérisée par l'émergence de nouveaux Etats globalement moins développés que les autres régions d'Europe. D'autre part, un écart profond s'est creusé entre les régions qui étaient sous domination autrichienne et celles qui étaient sous domination ottomane. En portant ce constat, on peut remarquer une similitude entre la période de la fin de la Première Guerre mondiale et celle de 1991. André Blanc décrit ainsi la période de 1918:

---

531 André Blanc était professeur de sciences humaines à l'Université de Nanterre dans les années 1960. Il est un des rares auteurs à avoir publié des travaux sur l'économie des Balkans en France à cette période. Voir Blanc, André, *L'économie des Balkans*, Que sais-je ?, Paris, Presses Universitaires de France, 1965, p. 34.

532 *Ibid.*, p. 30.

« Les caractères du sous-développement dans des Etats de fraîche indépendance, ébranlés par la Première Guerre mondiale, sont clairement définis dans les années qui précèdent la Seconde Guerre mondiale, et d'autant plus nette que, dans des économies en déséquilibre, les effets de la crise mondiale se font sentir de manière plus aiguë. On relèvera quelques traits, maintes fois analysés : la prépondérance absolue de l'économie agricole ; l'état archaïque de l'agriculture ; la structure de l'industrie qui révèle de fortes distorsions entre les secteurs miniers et l'industrie de transformation très peu représentée ; le déficit de la balance commerce extérieur ; l'absence d'investissements productifs due en grande partie à la dépendance inconditionnelle à l'égard du capital étranger (...). Sans doute, dans ces conditions, l'exploitation de ce capitalisme « sauvage » équivalait-elle à une forme européenne de semi colonialisme ; elle n'était pas seulement subordination, mais appauvrissement »[533].

A la veille de la désintégration de la RSFY, ces traits caractéristiques se manifestent de nouveau. En effet, l'agriculture domine l'économie yougoslave, à une nuance près car si l'agriculture prédominait dans la plupart des républiques, la Slovénie, la Croatie et dans une moindre mesure la Serbie et la Voïvodine ont développé une base commerciale et industrielle, alors que la Bosnie-Herzégovine, la Macédoine et plus encore le Kosovo étaient beaucoup plus arriérés et sont restés avant tout des régions agricoles. Dans la structure de l'industrie, on remarque que le secteur minier domine toujours comme au début du siècle, et ce principalement en Bosnie-Herzégovine, en Serbie et au Kosovo. Les industries de pointe ne connaîtront quant à elles un essor que dans les années 1960 et 1970, et ce principalement en Slovénie et en Croatie. On remarque aussi que l'investissement productif est resté faible en comparaison avec les autres pays d'Europe, notamment ceux qui ont bénéficié du plan Marshall après la Deuxième Guerre mondiale. En outre, les investissements étaient principalement internes et financés par des crédits internationaux. Les investissements étrangers sont restés très faibles jusqu'à la veille de la désintégration de la RSFY.

Par ailleurs, le « Sud »est resté plus pauvre en infrastructures, même si dans la première phase d'industrialisation après la Deuxième Guerre mondiale, l'accent avait été mis sur une industrie intensive en capitaux, alors que le « Nord » développait une industrie intensive en travail. Dans ce contexte, le volume d'investissements provenant de différents fonds

---

533 *Ibid.*, pp. 31-32.

extérieurs n'était pas à la hauteur des problèmes de développement accumulés par l'héritage du passé.

Tableau n° 2- 2

Le taux de productivité du travail en Yougoslavie (1977-1990)

	1977*	1990**
B&H	86,6	80
Croatie	109,2	113
Macédoine	75,2	68
Monténégro	92,5	83
Slovénie	120,1	148
Serbie restreinte	95,4	92
Voïvodine	104,4	109
Kosovo	74,7	67

Source[534] : * Ramet Sabrina P., *op. cit.*, p. 142.
** Milivoje Nikolić, « Economic Development of the First and the Second Yugoslavia (1918-1990) », in *Yugoslav Survey*, n° 2, 1992, p. 161.

La démographie comme facteur de disparités entre les républiques

Autre disparité, le taux de croissance démographique[535] a connu de fortes variations entre le « Nord » et le « Sud »[536]. En effet, il était de 24 pour mille dans les régions pauvres et 2 pour mille dans les régions riches à la fin des années 1970[537]. John B. Allcock regrette que le facteur démographique dans l'espace yougoslave n'ait pas été suffisamment étudié, notamment en sociologie[538]. En retraçant l'Histoire des migrations et de la démographie dans la longue durée, cet auteur analyse par la même occasion les changements démographiques entre les villes et les campagnes. Ainsi en 1981, 17,4% de la population vivait dans les villes

534 Voir Šarenac-Petrović Tanja, *L'économie dans la question yougoslave : Facteur de désintégration ou vecteur de la coopération future ?* , *op.cit.*, p. 34.

535 Le facteur démographique est également cité par John B. Allcock. Voir à ce sujet le chapitre 6 « The Movement of Population : Territory and Power », in Allcock John B., Explaining Yugoslavia, London, Hurst & Company, 2000, pp. 145-165.

536 Voir Gossiaux, Jean-François, *Pouvoirs ethniques dans les Balkans*, *op.cit.*, p. 89.

537 Voir Samary Catherine, *Le marché contre l'autogestion : l'expérience yougoslave*, *op.cit.*, 331p.

538 Allcock John B., *Explaining Yugoslavia*, Londres, Hurst & Company, 2000, p. 145.

de plus de 100.000 habitants[539]. Selon Olivier Ladislav Kubli, ce phénomène permet d'introduire une démarcation entre le centre et la périphérie : « *La répartition centre / périphérie d'un territoire a pour particularité d'être une condition d'émergence de conflits nationalistes, tout en étant également un de ses principaux enjeux* »[540].

L'autre élément démographique à prendre en compte concerne l'écart dans l'augmentation du nombre d'habitants entre le Nord et le Sud et principalement entre les Albanais et les autres populations. A ce sujet, J. F. Gossiaux, constate qu'entre 1971 et 1981 l'augmentation du nombre d'Albanais est importante[541]. Cet auteur souligne ainsi : « *L'effectif des Albanais au sein de la Fédération passe de 1 310 000 à 1 730 000, soit une augmentation de 32 %. Celle-ci est sans doute, dans une certaine mesure, imputable à une natalité traditionnellement élevée et, peut-être, à quelque immigration clandestine depuis l'Albanie* »[542]. Cet écart démographique se creuse parallèlement à l'écart entre les régions riches et pauvres. Ainsi, le Kosovo, où la densité de population est la plus forte est en même temps la partie la plus pauvre de l'espace yougoslave.

D'autre part, l'écart du taux de productivité du travail s'est creusé au fil des décennies entre les régions pauvres et développées. Le fort degré de décentralisation ne permettait pas la mise en place d'une politique de développement cohérente à l'échelle de l'ensemble du territoire yougoslave. La décentralisation a été introduite sur le plan économique et politique par les Constitutions successives[543]. Il s'agit là en premier lieu des amendements constitutionnels de 1971 et de la dernière Constitution yougoslave de 1974 :

> « *Cette dernière a accordé plus d'autonomie aux républiques dans les domaines des allocations de ressources, des prix, des politiques fiscales et monétaires. Ceci a entraîné l'autarcie régionale et la fragmentation du marché yougoslave. Dès lors, le système économique de la Yougoslavie se résume au nationalisme économique*

---

539 *Ibid.*, p. 164.

540 Kubli Olivier Ladislas, *Du nationalisme yougoslave aux nationalismes post-yougoslaves*, Paris, L'Harmattan, 1998, L'auteur cite Stein Rokkan « *qui est à la base du modèle centre/périphérie. Pour ce dernier, on peut identifier un centre essentiellement à l'aide de trois variables : économique ; territoriale et culturelle. Avec la variable économique, Rokkan se réfère à l'intensité des flux commerciaux, avec la variable territoriale, à la force administrative et militaire, avec la variable culturelle, à l'homogénéité ethnique et linguistique des populations (...). Si l'on se réfère à ces critères, la Yougoslavie de cette fin de XX ème siècle : Deux centres importants se sont constitués, principalement au cours du XX ème siècle, dans l'espace yougoslave, et en déterminent aujourd'hui encore l'organisation, malgré l'éclatement. Ces deux centres peuvent schématiquement être ramenés à Zagreb, capitale de la Croatie, et Belgrade, capitale de la Serbie.* », p. 92.

541 Voir Gossiaux, Jean-François, *Pouvoirs ethniques dans les Balkans*, Paris, PUF, 2002, p. 94.

542 *Ibid.*, p. 91.

543 Voir Krulić Joseph, « Régulation juridique, transition politique et nationalisme dans l'espace yougoslave de 1987 à 2000 », Rapport présenté pour l'obtention du diplôme d'habilitation à diriger les recherches, sous la direction du Professeur Dominique Colas, Institut d'Etudes Politiques de Paris, mai 2003, 197 p.

des différentes républiques. La notion de « nationalisme économique » qui se traduisait par des stratégies d'investissements de l'espace économique yougoslave, est entrée dans le vocabulaire quotidien des populations locales. L'autogestion et la « Loi sur le Travail associé » de 1976 ont approfondi davantage, à leur tour, le processus de décentralisation, en morcelant des entreprises existantes en organisation de base de travail associé. Au lieu de viser les économies d'échelle, on a opté pour le développement inverse »[544].

2.2.3.- Les échanges commerciaux entre les républiques

Les dernières données sur le commerce mutuel datent de l'année 1987. Comme nous pouvons le constater dans le tableau ci-dessous, dans toutes les républiques le commerce intérieur en Yougoslavie a été plus important que le commerce extérieur.

Tableau n°2 - 3
Le commerce des produits industriels de haut degré de traitement en 1987
(% du total)

	Livraisons vers le marché local	Livraisons vers le marché d'autres républiques	Livraisons vers l'étranger
B&H	50,7	37,4	11,9
Croatie	50,5	34	15,5
Macédoine	49,6	41,9	8,5
Monténégro	92,5	48,5	9,1
Slovénie	43,5	26,8	19,7
Serbie	47,5	42,4	10,1

Source[545] : Milivoje Nikolić, *op. cit.*, pp. 165-166.

De nombreux produits ne pouvaient pas se vendre sur le marché mondial mais avait leur place sur le marché yougoslave. L'existence du marché intérieur était pour ces produits un facteur important de développement car il permettait de compenser la perte de marchés extérieurs[546]. A titre d'exemple, en 1987 les deux Républiques du Nord les moins

---

544 Šarenac-Petrović Tanja, *L'économie dans la question yougoslave : Facteur de désintégration ou vecteur de la coopération future ? op. cit.*, p. 37.

545 *Ibid.*, p. 44.

546 Voir Büschenfeld Herbert, « Schattenwirtschaft in Rest-Jugoslawien : Erscheinungsformen, Ursachen, Folgen », in *Osteuropa* n°44 (3), mars 1994, pp. 367-274.

dépendantes des marchés yougoslaves, la Slovénie et la Croatie, ont vendu sur leur propre territoire 43,5% et 50,5% de ces produits, sur les territoires des autres républiques 36,8% et 34%, et le reste (19,7% et 15,5% respectivement) était vendu à l'étranger. Les principaux partenaires commerciaux de la Slovénie parmi les autres républiques étaient : la Croatie, puis la Serbie et la Bosnie-Herzégovine.

La Serbie avait des liens commerciaux essentiellement avec la Croatie, la Bosnie-Herzégovine et la Slovénie. En ce qui concerne la Croatie, ses principaux partenaires étaient la Serbie, la Slovénie et la Bosnie-Herzégovine. Dans les échanges entre républiques, seules la Slovénie et la Croatie étaient excédentaires, car elles bénéficiaient du coût très bas des matières premières en provenance du Sud, qu'elles transformaient et réexportaient. En revanche, la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro, la Macédoine et la Serbie étaient constamment déficitaires. En ce qui concerne la Slovénie, il est à noter que « *la part de l'Allemagne de l'Ouest dans les exportations était passée de 15 à plus de 22% entre 1985 et 1990, de 20 à 2 % pour les importations, alors que la part de l'URSS tombait à 13% dans les exportations et 6% dans les importations* »[547]. Cette réorientation très nette des échanges extérieurs de la Slovénie avec un pays de la CEE est venue alimenter les discours politiques sécessionnistes, dans l'espoir d'intégrer rapidement la Communauté européenne.

On observe en outre un manque de coordination dans les échanges entre les républiques, qui a parfois engendré des situations absurdes dans les échanges extérieurs. En effet, il est souvent arrivé qu'une entreprise d'une république achète des produits en devises convertibles à l'extérieur du pays au lieu de se procurer ces mêmes produits moins chers en dinars dans une autre république de la Fédération. Les républiques du nord étaient moins ouvertes au commerce intérieur et par conséquent, moins dépendantes de celui-ci[548]. Une courte observation du bilan énergétique révèle le degré élevé de dépendance entre les républiques dû au fait qu'elles ne possédaient pas les mêmes ressources en énergie électrique. La Croatie était particulièrement tributaire de la Bosnie-Herzégovine, de la Serbie et de la Slovénie[549]. La Constitution de 1974 a accordé plus d'autonomie aux républiques dans le domaine de leur politique économique. De cette façon, elle a renforcé leur autarcie et contribué au morcellement du marché yougoslave. Même si l'on a enregistré une baisse du commerce

---

547 Samary Catherine, *La déchirure yougoslave, Questions pour l'Europe, op.cit.*, p. 51.

548 A titre d'exemple, la part du commerce intérieur dans le PSB était la plus basse en Serbie (40,3%), elle était de 49,4% en Croatie, 56% en Slovénie, 58,2% en Bosnie-Herzégovine, 65,2% en Macédoine et 91,8% au Monténégro. La participation la plus élevée du commerce intérieur dans le PSB de la Serbie restreinte (60,8%), la Voïvodine (62,4%) et le Kosovo (88%) suggère un niveau très élevé de dépendance entre les républiques.

549 Les républiques échangeaient entre elles 10 milliards de kwh/an, dont 7 milliards d'investissements effectués en commun.

interrégional (de 24,6% du commerce total en 1974 à 22,2% en 1980), suite à l'entrée en vigueur des dispositions de la Constitution de 1974 au profit du commerce intra régional (de 63,6% du commerce total en 1974 à 68,6% en 1980), le commerce intérieur était supérieur au commerce extérieur. Cette tendance s'est amplifiée au cours des années 1980. Ainsi, en 1987, la Slovénie « *a vendu sur place 54% des produits finis. Les 46% restants sont allés aux exportations, dont 29% vers le marché yougoslave (ce qui représentait 60-70% de plus que leurs exportations à l'étranger) et 17% vers l'étranger* »[550]. Durant la même période, la Slovénie a tiré du marché yougoslave 42% de ses importations[551]. Les exportations de la Serbie vers les autres républiques ont atteint 62% et ses importations en provenance des autres républiques 69%. La Croatie, quant à elle, exportait vers les autres républiques yougoslaves pour environ 65% et importait autant.

2.3.- L'introduction d'une politique de stabilisation macroéconomique : deux tentatives de réformes économiques du Conseil exécutif fédéral

La Constitution de 1974[552], qui fut rejetée par le Conseil économique fédéral mais adoptée par l'Assemblée fédérale, instaure une décentralisation économique. La multiplication des rapports contractuels entre les OBTA alourdit considérablement la tendance à la technocratisation, contre laquelle elles étaient censées lutter. Par ailleurs, selon W. Andreff, « *l'autarcie des OBTA, venant redoubler celle des régions et des communes, a aggravé l'atomisation extrême de l'économie nationale, et a substitué au plan et au marché une organisation d'une lourde complexité appuyée sur des règles juridiques très détaillées et souvent inapplicables, sans pour autant casser les pressions inflationnistes* »[553]. En dernière instance, ce sont l'appareil bancaire et les institutions monétaires qui supportent tout le poids de la contrainte budgétaire du pays par l'accumulation des déficits ou leur monétisation. Ce phénomène relève d'une contradiction apparente. A ce sujet, B. Horvat constate :

---

550 Entretien avec Dagmar Suster, président de la Chambre de commerce de la Slovénie, publié dans *Buziness Magazine*, n° 5, janvier 1995, pp. 38-41.

551 Sidjanski, Dušan, *Union et désunion de l'Europe ? La communauté européenne à l'épreuve de la crise yougoslave et des mutations en Europe de l'Est*, Paris, Stanké, 1991, p. 29.

552 Concernant les points économiques liés à la Constitution de 1974, Branko Horvat écrit : « *Ces lois furent discutées par les économistes qui les rejetèrent tous. Pourtant le Parlement les adopta sans avoir été informé de l'évaluation des experts et du Conseil.* » in « L'étatisme polycentrique ou l'économie contractuelle », in *Peuples méditerranéens*, octobre-décembre 1992, p. 20.

553 Andreff Wladimir, *La crise des économies socialistes. La rupture d'un système*, *op. cit.*, p. 186.

« La Constitution de 1974 encourage la fragmentation de la « propriété sociale » par l'établissement de la « propriété sociale décentralisée » au niveau des Républiques et des communes, renforçant ainsi le contrôle administratif et bureaucratique de la propriété. C'est le résultat d'un modèle de « dé-étatisation » ayant pour but principal de décentraliser les fonctions de la Fédération dans le domaine de la propriété. En réalité, cela revitalise la propriété d'État au niveau des Républiques et renforce le pouvoir des élites politiques nationales. (...) Cette fragmentation de la « propriété sociale » affaiblit aussi le pouvoir de l'État de contrôler les moyens de production et les produits, et crée un « vide politique ». C'est-à-dire, tandis que l'État est présent dans l'économie, il ne réussit pas à mettre en oeuvre une politique économique »[554].

Cette tendance sera toujours présente en 1989, lorsque se mettront en place des projets de réformes économiques. En effet, au lieu d'abandonner progressivement ses fonctions dans l'économie, l'État fédéral renforcera son pouvoir au niveau des républiques et de la Fédération. Mais en réalité, il deviendra de moins en moins capable de réglementer le développement économique. Plusieurs politiques de stabilisation seront élaborées et mises en place. C'est surtout en 1988, que le Conseil exécutif fédéral prévoira de mettre en place un programme comprenant des mesures plus profondes.

Afin de comprendre quels sont les objectifs de la stabilisation macroéconomique, il est nécessaire de souligner le caractère anti-inflationniste de cette mesure. On serait donc tenté de répondre que l'objectif est de réduire l'inflation. Mais les enjeux sont plus larges puisqu'il s'agit dans le cas yougoslave d'enclencher des transformations institutionnelles et structurelles profondes. Les politiques de stabilisation reposent en fait sur plusieurs éléments. Le premier est la consolidation budgétaire, autrement dit l'élimination du déficit budgétaire. Lorsque la consolidation est acquise, la création monétaire doit être arrêtée. D'autre part, bien que la consolidation budgétaire puisse en principe être obtenue soit par des réductions de dépenses, soit par des augmentations d'impôts, la suppression des subventions constitue une priorité.

Au delà de ces points de consensus, il peut y avoir des divergences, comme par exemple le choix d'une ancre nominale nécessaire pour assurer la stabilité des prix. Mais fixer des prix nominaux s'avère dangereux lorsque des ajustements de prix relatifs sont inévitables. Par ailleurs, aucune de ces deux approches n'est compatible avec « *la philosophie* » de la

---

554 Entretien avec Branko Horvat réalisé à Zagreb, le 3 mars 1997.

stabilisation qui consiste à rétablir l'équilibre monétaire et budgétaire et à laisser les marchés s'ajuster. Une solution consiste à fixer le taux de croissance de la masse monétaire, mais elle peut engendrer des problèmes. En effet, si la stabilisation est réussie et si l'inflation est éliminée, la demande de monnaie va s'accroître. Pour un niveau donné de prix, l'augmentation de la demande de monnaie implique une augmentation une fois pour toutes de la masse monétaire. Mais elle pose des problèmes de crédibilité et est susceptible d'entraîner une résurgence des tensions inflationnistes. D'un autre côté, si l'on n'augmente pas la masse monétaire, les taux de change vont fortement s'accroître, ce qui va déprimer l'activité, notamment *via* l'appréciation du change.

La seconde possibilité est de fixer le taux de change, par arrimage à une devise. Mais là encore, il y a des risques. La défense de la parité peut en effet nécessiter des taux réels élevés. Et si les prix continuent à augmenter pendant un temps, le taux de change réel va se déprécier, ce qui peut aggraver la récession. Il est alors envisageable de dévaluer, mais ceci peut remettre en cause la crédibilité de la stabilisation. Un autre point important concerne la politique des revenus. Celle-ci est nécessaire pour crédibiliser la politique de désinflation. Le programme de stabilisation économique qui sera appliqué en Yougoslavie à partir de janvier 1990 peut être défini comme un programme hétérodoxe[555], assez proche du programme polonais de 1990[556]. Mais avant de développer ce point, un rappel chronologique de la période 1986-1989 en Yougoslavie s'impose.

2.3.1.- L'approche du Conseil exécutif fédéral dirigé par Branko Mikulić face aux réformes (1987-1988)

Dans un contexte paradoxal, le Conseil exécutif fédéral dirigé par Branko Mikulić, procède à des réformes économiques en 1986 et 1987 (réformes concernant les entreprises et les investissements étrangers). En effet, la plupart des réformes n'obtiennent pas l'approbation de la LCY. Ainsi, malgré des succès mitigés, Branko Mikulić se verra contraint d'arrêter son

---

555 Kolodko Grzegorz W., Gotz-Kozierkiewicz Danuta, Skreszewska-Paczek Elzbieta, *Hyperinflation and stabilization in Postsocialist Economies, op. cit.*, p. 17. L'auteur précise: « *Les programmes hétérodoxes sont une variante des programmes orthodoxes et ils utilisent un taux d'échange avec un ancrage nominal. On les considère aussi comme des programmes avec de multiples ancrages nominaux. Dans une première phase, afin de réduire l'inflation, à côté de la politique de taux de change, on procède à une politique des revenus* (...) »

556 Sapir Jacques, dans « Macroeconomic stabilization and opening Russia, A discussion of orthodox and heterodox programs relevance for a transition economy », étude diffusée à l'EHESS, 1994. L'auteur précise : «*Les programmes hétérodoxes combinent une politique fiscale et une politique monétaire avec une politique des revenus (habituellement sous la forme d'un gel temporaire des prix et des salaires), ainsi qu'un taux de change qui, avec des prix et des salaires maintenus sous contrôle permet une baisse de l'inflation* (...) », pp. 5-6.

activité en décembre 1988. Les progrès des exportations des biens et services, le ralentissement des importations, l'accroissement sensible des rentrées nettes des revenus des travailleurs à l'étranger et du tourisme expliquent les résultats positifs des comptes extérieurs en 1988. L'excédent est de 2.193 millions de dollars au lieu de 1.151 millions en 1987 pour les 11 premiers mois[557]. La libéralisation des importations décidée dans le cadre des mesures de mai 1988, et le démarrage du marché des devises s'effectuent de façon satisfaisante. Les réserves de devises passent de 1,6 milliards de dollars en juillet 1988 à 3,3 milliards en décembre 1988. Il apparaît donc que le développement de l'économie yougoslave en 1989 ne devait pas être entravé par le manque de devises mais plutôt par la grande faiblesse financière de la plupart des entreprises.

En ce qui concerne le refinancement et le rééchelonnement de la dette extérieure[558], les négociations engagées depuis 1987 pour remédier au montant de la dette ont abouti à la conclusion d'un moratoire avec les créanciers privés et publics et d'un accord pour un « *stand by* » avec le FMI, le 1er juin 1988. Les créanciers privés ont accepté en avril 1988 de rééchelonner 7 milliards de dollars à 100% sur une période de 18 ans comprenant un différé d'amortissements de 6 ans. Les créanciers publics, quant à eux, sont parvenus à un accord sur les conditions d'un rééchelonnement de la dette yougoslave le 1er juin 1988. Ils ont convenu de rééchelonner 946 millions de dollars de dettes à moyen et long terme sur dix ans. Le rééchelonnement des intérêts constitue un allègement de charges pour la balance des transactions courantes. Pour les onze premiers mois de 1988, les transferts correspondant aux paiements des intérêts et au remboursement du principal de la dette se sont élevés respectivement à 1.682 millions et 3.879 millions de dollars.

Lors de leur conférence annuelle à Opatija, tenue du 15 au 17 décembre 1988, les économistes venus de toutes les républiques critiquent la politique économique du gouvernement de Branko Mikulić à la veille de sa chute[559]. Selon leurs conclusions, il devient de plus en plus évident que la réforme du système économique ne peut pas aboutir sans la

---

557 *Privredni pregled*, Belgrade, décembre 1988.

558 Branko Horvat écrit : « *Les économies nationales des Républiques recoururent, de façon irresponsable, à des emprunts étrangers pour elles-mêmes de 1972 à 1987 sur le compte de la dette fédérale. Les informations sur les emprunts furent proclamées secret d'Etat. On découvrit plus tard que même la Banque Nationale de Yougoslavie ignorait de combien elle était endettée, auprès de qui et par qui. (...) En 1980, lors d'une réunion d'économistes, j'avertis les autorités qu'une crise sévère était imminente. Les journalistes présents considérèrent cet avertissement comme un affreux blasphème; aucun d'eux n'osa le publier (...) En 1982, la crise s'ouvrit dans toute sa vigueur. Le Gouvernement n'avait plus d'argent pour rembourser les annuités de la dette extérieure, (...) le taux de croissance tomba à zéro* (...) », « L'étatisme polycentrique ou l'économie contractuelle », in *Peuples méditerranéens*, octobre-décembre 1992, p. 22.

559 Branko Mikulić démissionne le 30 décembre 1988.

réforme du système politique. Mais la LCY n'est pas prête à abandonner ses positions. Ils constatent par ailleurs que l'élaboration des lois sur l'entreprise et les investissements étrangers a été effectuée dans la hâte et la confusion, et la politique fiscale a été complètement négligée. Dans cette situation d'instabilité économique, on dénombre en 1988 1.720 grèves, concernant 388.000 travailleurs. En 1987, on comptait 1.570 grèves, ce qui montre que la situation empirait et que les différentes manoeuvres économiques du gouvernement fédéral ne permettaient pas de sortir le pays de la crise, ni d'apaiser les mécontentements. Pourtant, la nécessité de donner à la Yougoslavie de nouvelles directions s'impose. La nouvelle loi sur les investissements étrangers, élaborée à la fin de l'année 1988, va dans ce sens. Les réformes que met en place le Conseil exécutif fédéral dirigé par Branko Mikulić, arrivent en fait tardivement et sont incomplètes. La plupart des mesures adoptées sont rapidement arrêtées suite aux pressions de la LCY. On assiste donc à une incapacité à opérer des ajustements institutionnels rendus nécessaires. C'est dans ces conditions que s'effectue le changement des membres du Conseil exécutif fédéral. L'Alliance socialiste (organe lié à la LCY) désigne deux candidats pour succéder à Branko Mikulić. Il s'agit d'Ante Marković et de Borisav Jović. La Présidence fédérale porte son choix sur Ante Marković, membre du Comité central de la LCY et membre de la Présidence de la République de Croatie; l'autre candidat Borisav Jović est Président de la République de Serbie.

2.3.2.- L'approche du Conseil exécutif fédéral dirigé par Ante Marković face aux réformes (1989-1991)

Le nouveau Président du Conseil exécutif fédéral, Ante Marković, apparaît comme le seul capable d'apporter une solution avec un programme de réformes économiques au moment ou la LCY est minée par des querelles internes sur le caractère indispensable des réformes économiques, la préparation du prochain Congrès et le pluralisme politique. Une interaction s'établit dès lors entre les réformes économiques et la nécessité d'un processus de transition politique. Face à la crise, marquée fin janvier 1989 par une inflation de plus de 250%[560], un taux de chômage de 14% et une dette extérieure de 21 milliards de dollars, A. Marković en désigne le responsable: le système yougoslave lui-même :

> « *Tous les modèles de socialisme, y compris le nôtre, sont en crise* (...) *Le processus d'assainissement doit commencer par une profonde restructuration des mécanismes*

560 Voir Komazec Slobodan, Ristić Zarko, Kovač Jovo, *Inflacija i kriza,* (L'inflation et la crise), Belgrade, Institut za finansije i razvoj, 1992, 508 p.

de l'État, de manière à faire jouer les lois du marché et à assurer l'ouverture de la Yougoslavie vers le marché mondial »[561].

Cette déclaration pose plusieurs problèmes qui se conjuguent de façon contradictoire. En effet, la restructuration profonde dont parle Ante Marković, le passage à l'économie de marché, s'inscrit dans un processus de redéfinition du système sans une modification constitutionnelle émanant des instances fédérales. Le programme de stabilisation économique se greffe donc sur un cadre institutionnel de 1974, largement critiqué au niveau des républiques. Par ailleurs, le Conseil exécutif fédéral se voit dans l'obligation d'augmenter ses pouvoirs afin de mener à bien le programme de stabilisation. Or, celui-ci comporte un risque majeur de déstabilisation à court terme, remettant en cause la légitimité fédérale. Face à cette situation, le Conseil exécutif fédéral prend le risque de devenir le lieu de la cristallisation des mécontentements à travers la montée des thèses nationalistes et populistes.

Pour appuyer sa politique, le Parlement fédéral donne son accord à Ante Marković pour réorganiser l'appareil gouvernemental en supprimant d'un tiers le nombre des membres de son gouvernement. Celui-ci passe de vingt-neuf à dix-neuf et ne comprend plus que quatre ministres sans portefeuille. D'autre part, pour la première fois, le principe de la représentation égalitaire par républiques et provinces autonomes au sein du gouvernement est abandonné. Branko Mikulić et Ante Marković envisagent différemment les objectifs macro-économiques. Le premier n'envisage pas la transition vers l'économie de marché d'une façon radicale en préparant par exemple un projet de privatisation, le second a des objectifs plus vastes et entend bien engager des transformations irréversibles. Ce sont donc deux perceptions de la transition qui apparaissent. Branko Mikulić reste dans la ligne définie par la LCY, tandis que la démarche d'Ante Marković apparaît profondément « *réformiste* ». En effet, une des préoccupations majeure de celui-ci sera d'envisager une transformation globale du système économique yougoslave.

2.3.3.- La politique de réformes économiques du Conseil exécutif fédéral en 1989

Ante Marković demande plus de pouvoirs pour son gouvernement et un mandat complet, soit quatre ans au lieu des quinze mois qu'il a devant lui (il termine en principe le mandat du premier ministre démissionnaire), afin de mettre en œuvre dans de meilleures

---

561 Marković Ante, cité par le *Bulletin de l'Ambassade de France en Yougoslavie*, n° 2, Belgrade, Février 1989, p. 2.

conditions le programme de stabilisation macroéconomique. Le 15 mai 1989, la RSF de Yougoslavie se dote d'une nouvelle Présidence collégiale fédérale. Le Président est un économiste slovène, Janez Drnovšek qui succède à Raif Dizdarević. Mais à cette date, sa composition est incomplète. Deux fauteuils, ceux de la Macédoine et de la Bosnie-Herzégovine sont vacants à la suite de l'échec des élections dans ces républiques.

La mise en place de la politique économique du Conseil exécutif fédéral en 1989 a été progressive. En effet, quelques mesures ont été prises dans un premier temps visant à créer un espace propice à l'application de réformes plus profondes à la fin de l'année 1989. La politique économique du gouvernement formé par A. Marković n'a donc été présentée qu'en juin 1989 à l'Assemblée fédérale. Contrairement à la pratique qui était respectée par tous les gouvernements fédéraux précédents, le gouvernement d'A. Marković n'a pas soumis son programme à l'approbation du Parlement fédéral, mais a simplement informé ce dernier des mesures de politique économique qu'il avait déjà prises et qu'il comptait prendre.

Les premières grandes lignes du programme qui doit être appliqué fin décembre 1989 reposent sur: la libéralisation des prix, la libéralisation des exportations, le cours réel du dinar, les taux d'intérêt réels positifs. La politique monétaire et fiscale est restrictive et le gouvernement ne prévoit pas dans un premier temps de gel des revenus ; il ne soutient pas non plus leur indexation. Au sujet de ces réformes, A. Marković déclare le 17 mai 1989 :

> « *Nous sommes obligés de changer tout le système, dans des conditions extrêmement défavorables. Nous voulons modifier la situation de nos entreprises, c'est-à-dire transformer les entreprises en propriété sociale dans des entreprises à capital social. Nous voulons faciliter la concurrence sous toutes les formes de propriété, sans favoriser l'une ou l'autre de ces formes.* (...) *Les causes de l'inflation résident dans l'inefficacité de notre société où la consommation dépasse la production.* (...) *La libéralisation des prix a donné certains résultats positifs en ce qui concerne l'augmentation du niveau de la production et un très haut niveau d'épargne et de recettes en devises qui ont permis l'augmentation des exportations de 24 %. En un mois, les recettes de devises ont augmenté de 300 millions de dollars* »[562].

---

562 Marković Ante, « Discours de Ante Marković à l'ouverture du salon de l'agriculture à Novi Sad, le 17 mai 1989 », cité par le *Bulletin n° 5 de l'Ambassade de France en Yougoslavie*, Belgrade, mai 1989, p. 2.

En mai 1989, la BNY[563] ne contrôle plus le secteur monétaire. Son rôle et celui du Conseil exécutif fédéral vont dès lors être marginalisés. D'autre part, la spirale inflationniste conditionne les manoeuvres gouvernementales. A ce sujet, lors d'une Conférence de presse du Conseil exécutif fédéral le 20 mai 1989, A. Mitrović, membre du CEF, explique le caractère anti-inflationniste des mesures prises ou prévues par le gouvernement. Il estime que plusieurs phases sont nécessaires pour la mise en place de la politique économique du Conseil exécutif fédéral : « *La première phase de la politique anti-inflationniste, avant tout la libéralisation des prix et une plus grande indépendance des sujets économiques, est en place en 1989* »[564]. La seconde phase comprend la procédure de changement de quatre lois: la loi sur les banques, les opérations financières, la comptabilité et les entreprises.

La loi sur les opérations financières suscite le plus de polémiques au sein des entreprises. En ce qui concerne la loi sur la comptabilité, celle-ci devait permettre une diminution de la réglementation, la suppression de la revalorisation légale des créances et des obligations, la garantie des mêmes conditions pour les affaires sur l'ensemble du pays. D'un autre côté, les objectifs des changements de la loi sur les entreprises visent la mise en place d'une conversion des moyens sociaux en capital social[565]. La loi sur les banques propose quant à elle de porter le capital initial des banques de six à vingt milliards de dinars et de constituer parallèlement un fonds de réserves. La BNY est habilitée à délivrer les autorisations pour la constitution de nouvelles banques et à vérifier la structure des fonds, les affaires que la banque pourra traiter et la qualité professionnelle de ses cadres.

La troisième phase comprend l'établissement d'un budget fédéral unique. Le 17 octobre 1989, en raison du rythme de l'inflation, le Conseil exécutif fédéral propose que le budget fédéral passe de 61.280 milliards de dinars à 122.860 milliards de dinars à la fin de l'année 1989. Une partie de cette augmentation, 12.500 milliards de dinars, est assurée par l'émission d'obligations et de titres de la Fédération. Les obligations sont utilisées pour rembourser les dettes de la Fédération provenant des taux d'intérêts sur l'épargne en devises en 1989 (d'un montant de 10.000 milliards de dinars), tandis que l'émission de titres pour un montant de 2.500 milliards de dinars sert à couvrir d'autres dépenses de la caisse fédérale en 1989. Les obligations et les titres sont émis avec un délai de remboursement de cinq ans et ils portent des intérêts annuels suivant le taux d'escompte de la BNY. Ce nouveau réajustement du budget dont l'adoption a été proposée dans un délai raccourci par le gouvernement doit

563 BNY: Banque Nationale de Yougoslavie.

564 Selon Mitrović Andrija, dépêche de *Tanjug*, Belgrade, 20 mai 1989.

565 Cette distinction est liée aux conceptions spécifiques de propriétés en RSF de Yougoslavie.

permettre l'élimination des retards et des perturbations dans l'exécution des obligations de la Fédération envers l'armée fédérale yougoslave, les républiques les moins développées et le Kosovo. En effet, une partie importante du budget fédéral est destinée à l'armée fédérale qui obtient ainsi 61.120 milliards de dinars le 17 octobre 1989, une autre aux régions sous-développées qui obtiennent 7.000 milliards de dinars à la même date. Ces deux parts importantes du budget fédéral ont été un élément constant dans la répartition du budget fédéral depuis 1952 et ont fait l'objet de nombreuses critiques, principalement en Slovénie.

Le nouveau Conseil exécutif fédéral considère que l'inflation ne peut être combattue sans une politique monétaire rigoureuse. A cet effet, il fait appel aux conseils de Michael Bruno[566] en novembre 1989. En ce qui concerne les mesures monétaires, elles comprennent trois larges volets. Il s'agit de la mise sous contrôle des courants monétaires, de l'augmentation de la flexibilité des instruments financiers de la BNY et de l'augmentation de la discipline financière dans l'économie et dans les banques. Il s'avère aussi nécessaire de mettre sous contrôle de la BNY tous les courants monétaires autonomes, notamment l'émission monétaire entre les entreprises. Par ailleurs, un changement de la loi sur les obligations de paiements de la Fédération résultant des garanties est également proposé. Les entreprises qui importent sont dorénavant tenues de régler leurs obligations envers la BNY dans un délai de 10 à 20 jours, au lieu d'un délai de 30, 60 ou même 100 jours, comme cela a été pratiqué jusque-là.

Le Conseil exécutif fédéral tente donc dans un premier temps de se donner les moyens d'agir dans un environnement inflationniste, déstructuré, et difficilement contrôlable. Ces nouveaux moyens d'action se heurtent aux réticences des républiques qui voient là une perte de leur autonomie économique. Néanmoins, c'est sur la base de ces nouvelles dispositions que les grandes lignes de la politique économique seront définies. Le gouvernement fédéral espère pouvoir conclure début 1989 un accord avec le FMI pour plus d'un an.

A cette même période, la Banque mondiale a de plus en plus de mal à coopérer avec les instances fédérales. En raison du manque de coordination et de consensus entre les différentes républiques, les instances mettent parfois plus de deux mois à former une délégation pour négocier. D'autre part, par négligence dans les services comptables, la Banque mondiale n'est dans certains cas pas capable d'obtenir des données précises parce que la documentation est soit inexistante, soit introuvable. La mise en place des moyens d'action pour l'application des

---

566 Michael Bruno a été le gouverneur de la Banque nationale d'Israël, il est professeur d'économie à l'Université hébraïque de Jérusalem, membre de l'Académie des sciences d'Israël. A partir d'octobre 1993, il est conseiller économique de la BERD. Il a été conseiller du Conseil exécutif fédéral de 1989 à 1990. L'expérience israélienne de lutte contre l'inflation a servi de référence aux premières mesures anti-inflationnistes.

réformes du Conseil exécutif fédéral devait permettre de remédier entre autre à cette perception négative. Selon Marc Steven Allis, correspondant de la Banque mondiale à Belgrade en 1989, la Yougoslavie a opéré les changements nécessaires au plan juridique en 1989 pour que l'économie puisse fonctionner selon les lois du marché, mais la crise politique a beaucoup diminué l'attrait du marché yougoslave pour les capitaux. Il estime que les lois sont une condition nécessaire, mais seulement si elles se traduisent dans les faits par la création d'un marché du travail et d'un marché libre qui jusqu'à présent n'existent pas. Il considère par ailleurs que l'inflation n'est pas un obstacle insurmontable et approuve entièrement la politique d'Ante Marković. Les premiers effets des moyens entrepris par le gouvernement pour améliorer la situation économique apparaissent rapidement. Ainsi d'après Živko Pregl, Vice-premier ministre,

> « *les mesures prises par le gouvernement fédéral depuis le début de 1989 ont enregistré des résultats encourageants. Au cours des quatre premiers mois de 1989, la production industrielle a augmenté de 3% par rapport à la période de référence de l'année 1988. En outre, après l'adoption des règlements supprimant les prélèvements limités sur les comptes en devises, les recettes en devises ont augmenté de 35%. Enfin, les exportations vers la zone convertible ont progressé de 2,3%.* »[567].

En se donnant des moyens d'action, le Conseil exécutif fédéral fixe aussi ses objectifs économiques. Il s'agit d'arriver à une croissance du produit national de 1,5%, d'obtenir une augmentation des importations de 15,3%, d'augmenter les exportations de 6,6% (vers la zone convertible 8,6%), d'opérer une très faible augmentation des salaires réels de 0,6%, d'ajuster une diminution des dépenses publiques de 0,1% et d'augmenter les investissements dans les moyens de production de 4%[568]. Selon M. Savin, chercheur associé à l'Institut d'études économiques de Zagreb, cette nouvelle politique du Conseil exécutif fédéral repose sur une stimulation de l'économie et son assainissement. Il estime que des moyens devraient être prévus pour encourager le développement des petites entreprises, de l'agriculture, du tourisme et de la construction; qu'il est nécessaire aussi de pratiquer une politique agressive de stimulation des investissements des travailleurs yougoslaves à l'étranger qui pourraient rapatrier trois milliards de dollars en un an. Des allègements fiscaux s'avèrent également

---

567 Pregl Živko, Entretien à *Politika* le 30 octobre 1989.

568 Les objectifs du programme économique du Conseil Exécutif Fédéral ont été portés à la connaissance des délégués du Parlement fédéral les 13 et 14 juin 1989.

nécessaires. La lutte contre l'inflation doit s'appuyer selon lui sur plusieurs mesures, dont la dénomination du dinar qui devrait être modifiée par la suppression de trois zéros. Le contrôle des prix des produits intermédiaires est également indispensable pendant la première phase de stabilisation. La pratique d'une dévaluation du dinar pourrait ainsi freiner l'inflation.

Tableau n° 2- 4
Hausse des prix de détail en 1989[569]

janvier 1989 :	14,7%	juillet 1989 :	31,3%
février 1989 :	21,7%	août 1989 :	28,3%
mars 1989 :	18,5%	septembre 1989 :	48,0%
avril 1989 :	26,4%	octobre 1989 :	45,6%
mai 1989 :	23,4%	novembre 1989 :	40,3%
juin 1989 :	29,8%	décembre 1989 :	58,8%

Source: *Saopštenje*, Belgrade, janvier 1990.
Inflation en 1989 : 2309,4%
Inflation en 1988 : 250,9%

Le tableau ci-dessus montre l'augmentation des prix de détail en 1989.

Parallèlement, les cours du dinar permettent de juger de l'appréciation de la monnaie. Ainsi, les variations suivantes permettent de d'évaluer la dépréciation de la monnaie. Les changes suivants correspondent aux rapports entre l'offre et la demande sur le marché des devises, et selon une observation des taux de changes annoncés dans le journal *Politika* entre le 25 février 1989 et le 25 novembre 1989 l'on constate la rapidité de la dépréciation de la monnaie locale.

Tableau n° 2- 5
Taux de change du dinar (1989)
(par rapport au dollar)

	Dollars	**Dinars**
25 février 1989	1	13 692, 96
27 juillet 1989	1	20 598, 02
25 août 1989	1	27 900, 26
25 septembre 1989	1	34 134, 0
25 novembre 1989	1	70 530, 00

Ces chiffres indiquent un manque de confiance auquel le Conseil exécutif fédéral doit faire face. Mais selon M. Savin, ce sont les autorités qui pratiquent une politique de

569 Les chiffres présentés ici ont été contestés par l' OCDE en décembre 1989. Il y est précisé que l'inflation en RSF de Yougoslavie est très élevée. D'après elle, ce pourcentage s'élève à 8000% en 1989. Dans son évaluation, l'OCDE s'est basée sur le fait que « *la corbeille de l'inflation* » contient 300 produits, mais les statistiques officielles y mettent les produits dont les prix augmentent le moins, c'est-à-dire elles éliminent de la corbeille les produits dont les prix augmentent de 100% et plus. Ainsi, la RSF de Yougoslavie parviendrait à « *limiter l'inflation* ». Ces arguments de l'OCDE ont été rejetés par la presse de Belgrade.

dépréciation de la monnaie dans le but de compenser les effets de la hausse des prix. Ainsi, les prix de détail augmentent de 45,6% en octobre 1989, soit un taux de 1462% par rapport à octobre 1988[570]. La nécessité d'une dénomination se fait donc jour. Dans ce contexte, la BNY émet plusieurs nouveaux billets. Ainsi le 11 août 1989, un billet de 2 millions de dinars est mis en circulation. Contrairement aux coupures éditées jusque-là, les dimensions de ce nouveau billet sont modestes : 145 mm sur 75 mm, afin de faciliter le travail des services de paiement, des banques commerciales, des bureaux de postes, des agents. La BNY refuse dans un premier temps la dénomination, estimant que celle-ci ne devrait pas être envisagée tant que le niveau d'inflation évolue. A l'inverse de cette conception, M. Savin pense « *qu'un nouveau dinar permettrait d'économiser les coûts d'impression et aurait un effet psychologique, redonnant un peu de confiance dans la monnaie, confiance qui a complètement disparu* »[571]. Un autre économiste, M. Božović, chercheur à l'Institut d'économie de Belgrade, insiste sur l'importance du climat de confiance qui doit précéder la mise en place des nouvelles mesures de stabilisation, sur l'accroissement de la production et l'esprit d'entreprise. Il souligne que « *la diminution de l'inflation nécessite la baisse des dépenses publiques, la libéralisation des importations et le recours à divers instruments comme la fiscalité, les taux d'intérêt et le cours du dinar* »[572].

Les premiers objectifs sont conditionnés par les limites constitutionnelles et la situation politique. La politique du Conseil exécutif fédéral obtient néanmoins l'appui du FMI qui est prêt à conclure un accord de confirmation pour 18 mois à partir de juin 1989 et à accorder un crédit de 500 millions de dollars dont 100 millions sont disponibles dès 1989. Toutefois, les informations sur les négociations entre le FMI et le gouvernement fédéral en 1989 sont peu nombreuses. Le FMI semble soutenir le programme de A. Marković en faveur de la libéralisation des prix et des exportations, la limitation des dépenses publiques, la politique monétaire et de crédit restrictive, la dérégulation dans tous les domaines et aussi l'orientation décidée contre le gel des salaires. Le FMI insiste par ailleurs sur le renforcement du rôle de la BNY et sur la discipline financière. La RSF de Yougoslavie ne s'intéresse pas tant à l'aide qu'elle obtiendra du FMI, qu'à ce qui doit advenir avec ses autres créanciers, le Club de Paris et les banques commerciales, qui tiennent toujours compte du niveau des relations entre le

---

570 *Saopštenje*, Belgrade, décembre 1988.

571 Savin Miloš, « Pogledi » (Les regards), in *Ekonomska politika*, Belgarde, avril 1989, p. 9.

572 Božović Miodrag, « Stabilizacija i novac » (Stabilisation et monnaie), in *Ekonomska politika*, Belgrade, avril 1989, p. 12.

FMI et la RSF de Yougoslavie. Lors de la visite officielle d'Ante Marković aux Etats-Unis[573], du 9 au 14 octobre 1989, les responsables du FMI reprochent au Conseil exécutif fédéral un manque d'efficacité dans son programme de lutte contre l'inflation. Celle-ci a en effet pris une ampleur considérable depuis le mois de mai 1989.

Le Conseil exécutif fédéral fait alors appel à Jeffrey Sachs[574] qui devient son conseiller. Ce dernier considère qu'il est essentiel pour les autorités d'appliquer une discipline financière très stricte :

> « *La Banque centrale devrait mettre fin à l'émission de monnaie sans valeur. Cette politique sera efficace si tous les déficits publics cachés sont transformés en dette publique et si les créances non récupérables des banques commerciales sont éliminées des actifs des bilans* »[575].

Jeffrey Sachs considère par ailleurs que la libéralisation de l'économie peut dispenser de pratiquer le gel des prix. Le blocage des prix est donc écarté en 1989, mais la question sur le bien fondé de cette mesure se posera dans les milieux politiques. Dans une correspondance que Jeffrey Sachs a bien voulu nous accorder, il précise : « *Je n'ai à aucun moment participé à la préparation du programme de réformes en Yougoslavie qui a été lancé au début de l'année 1990* »[576]. Pourtant, plusieurs personnalités[577] proches d'Ante Marković ont bien confirmé que Jeffrey Sachs a participé comme expert à la préparation du programme de

---

573 Au cours de son séjour, Ante Marković a eu des entretiens avec le président américain, des Secrétaires d'Etat (Département d'Etat, Finances et Défense), des membres du Congrès, des responsables du FMI et de la Banque mondiale, des chefs d'entreprises et des directeurs des banques en relation d'affaires avec la RSF de Yougoslavie et des membres du Conseil pour les Relations internationales de New York.

574 Jeffrey Sachs, professeur d'économie internationale, est co-directeur de la MFU (Macroeconomic and Financial Unit). Il a conseillé les gouvernements latino-américains, puis a été l'initiateur du programme de stabilisation économique polonais en janvier 1990. C'est par l'intermédiaire de Janez Drvnošek, économiste slovène et président de la Présidence collégiale fédérale, que Jeffrey Sachs devient conseiller du Conseil exécutif fédéral. Il est intéressant de noter que Jeffrey Sachs a publié de nombreux ouvrages concernant les politiques de stabilisation dans les pays de l'Europe de l'Est, principalement sur la Pologne; mais sur la RSF de Yougoslavie seuls quelques rares articles permettent de tirer des conclusions sur sa vision des résultats du programme de stabilisation, comme l'article du 13 janvier 1990, paru dans *The Economist,* ainsi que des entretiens qui ont été publiés dans la presse yougoslave (*Ekonomski pregled*, Belgrade, 28 mars 1991).

575 Sachs Jeffrey, « L'inflation conserve toute son intensité en cette fin d'année », cité par le *Bulletin n° 11 de l'Ambassade de France*, Belgrade, novembre 1989.

576 Lettre de Jeffrey Sachs adressée à Nebojša Vukadinović, 18 novembre 1993.

577 Selon Petar Živadinović, qui a contribué à la création de Yutel avec Ante Marković, Jeffrey Sachs a participé à la conception du programme de réformes (Entretien avec Petar Živadinović à Belgrade le 20 avril 1994). Ljubomir Madjar, économiste de Belgrade a également confirmé la participation de Jeffrey Sachs à la conception du programme de réformes d'Ante Marković.

réformes. Les notes du conseiller économique de l'Ambassade de France à Belgrade de juin 1989 à septembre 1990 confirment aussi sa participation à la conception du programme[578].

Ante Marković présente le 19 décembre 1989 à l'Assemblée fédérale le nouveau programme de stabilisation économique du gouvernement pour 1990 dont l'objectif principal est de ramener le taux de l'inflation de 2500%[579] en 1989 à 13% en 1990. Les mesures radicales envisagées par le Conseil exécutif fédéral sont considérées comme la dernière chance de sauver l'économie yougoslave. Elles s'inscrivent au terme d'une période de réformes législatives intenses depuis l'arrivée d'A. Marković à la tête du Conseil exécutif fédéral. Pendant cette période, le pouvoir fédéral n'a pas pris de mesures efficaces à court terme contre l'inflation. Le Conseil exécutif fédéral reconnaît lui-même que sa politique était rendue inopérante par la hausse incontrôlée des prix. Il lui faut aussi rendre sa politique crédible aux yeux du FMI qui est sollicité depuis juin 1989 pour l'accord d'un nouveau « *stand-by* ». Les véritables négociations avec le FMI ne commencent en fait qu'en décembre 1989 après l'annonce des nouvelles mesures économiques. Celles-ci sont basées sur plusieurs points:

Tout d'abord, la convertibilité du dinar et son rattachement au mark allemand. Le nouveau dinar a une valeur de 10.000 dinars anciens. Sa parité avec la monnaie allemande est fixée à 7 dinars pour un mark allemand jusqu'au 30 juin 1990, à partir du 1er janvier 1990. La convertibilité du dinar s'applique à toutes les transactions en Yougoslavie et à l'étranger. Le nouveau dinar, « *dinar lourd et convertible* »[580] rentre en vigueur officiellement le 1er janvier 1990. Cette « nouvelle monnaie » est amputée de quatre zéros par rapport à la précédente. Les chiffres suivants permettent de juger des variations infimes entre la décision du 19 décembre 1989 et l'application du 1er janvier 1990.

Tableau n°2- 6
Taux de change du dinar (1989-1990)
(par rapport au dollars)

	Dollars	**Dinars**
19 décembre 1989	1	120.580
4 janvier 1990	1	12, 0727

578 Les notes du conseiller économique de l'Ambassade de France à Belgrade ont été consultées au centre de documentation du CEPII à Paris.

579 Taux d'inflation de décembre 1989 publiés par *Delo*, Ljubljana, décembre 1989.

580 « Dinar lourd et convertible » : cette appellation apparaît dans la presse de Belgrade (*Politika*, *Nin*) et de Zagreb (*Vjesnik*) du 1er janvier 1990.

Concernant le système bancaire, la Banque centrale devient indépendante et obtient des pouvoirs très étendus. Les salaires, quant à eux, restent jusqu'à la fin du mois de juin 1990 au niveau de novembre 1989[581] et sont majorés de 20%. C'est là une concession accordée par le gouvernement pour faire adopter la loi. Une formation libre des prix est instaurée, sauf dans le secteur de l'infrastructure (énergie, combustibles, télécommunications, transports, matières premières, médicaments) jusqu'au 30 juin 1990. Sur le plan macroéconomique, ces mesures sont accompagnées de quatre orientations clés. Premièrement, une politique monétaire restrictive avec un objectif de croissance des actifs intérieurs nets fixé à +7%. Le taux d'intérêt et le taux d'escompte sont fixés suivant les critères du marché. Le gouvernement exige des entreprises une discipline financière stricte. Deuxièmement, le budget fédéral devient un instrument de la politique économique. Le gouvernement fédéral prend en charge toutes les dettes des opérateurs économiques et des banques. Une Agence spéciale est créée dotée d'un fonds de 250 millions de dollars pour l'assainissement du secteur bancaire. Troisièmement, une politique de change nominal stable est mise en place, y compris en cas de surévaluation réelle du dinar. Enfin est instaurée une politique de libéralisation des importations suffisante pour introduire une véritable compétition sur le marché intérieur, comprimer l'inflation et permettre aux producteurs yougoslaves de se procurer tous les produits nécessaires à l'amélioration de la qualité de leur production et compenser à l'exportation la contraction des débouchés intérieurs.

Ces mesures s'inscrivent dans le prolongement de la politique de libéralisation de l'économie annoncée par A. Marković à son arrivée au pouvoir le 16 mars 1989. Le Conseil exécutif fédéral estime que cette politique entraînera une baisse des revenus au premier semestre 1990 et un accroissement du chômage. Une enveloppe de 150 millions de dinars est donc prévue pour financer la protection des catégories les plus démunies de la population. Selon Miroljub Labus, chercheur associé à l'Institut d'études économiques de Zagreb, les nouvelles mesures vont renforcer la confiance nécessaire à la stabilisation, mais l'économie yougoslave risque néanmoins de rester longtemps touchée par un double déséquilibre. Interne, en ce qui concerne le chômage et externe pour les échanges extérieurs. Mais selon cet économiste, « *le déséquilibre extérieur est plus grave* »[582]. Le seul moyen d'assainir ce problème est d'avoir une augmentation stable et régulière des exportations. Or, pour établir quels facteurs influencent l'exportation, il faut définir les conditions d'équilibre sur le marché.

---

581 Avec une garantie de leur stabilité en deutschemark.

582 Labus Miroljub, « Iskušenja antiinflacionog programa » (Les défis du programme de lutte contre l'inflation), in *Ekonomski pregled*, Zagreb, mars 1990, pp. 63-69.

En conséquence, sans un changement des structures de production, la dévaluation du dinar comme instrument pour favoriser les exportations a un effet limité. Ce dernier point mérite d'être souligné, non seulement parce qu'il concerne la globalité de la politique de stabilisation en tant que condition nécessaire au changement structurel, mais aussi parce qu'il permet de dégager les dangers d'une mise en place partielle des nouvelles mesures.

2.4. Les réactions extérieures et intérieures à la politique de réformes économiques du Conseil exécutif fédéral en 1989

Les réactions extérieures et intérieures à la politique de réformes économiques du Conseil exécutif fédéral auront des impacts sur le contenu et la durée des réformes appliquées. Elles constitueront des soutiens ou à l'inverse des blocages pour la suite des réformes.

2.4.1.- Les réactions extérieures : le FMI, la Banque mondiale et l'UE

« *Les gouvernements occidentaux prennent tardivement conscience de la nécessité d'un soutien massif aux changements à l'Est* »[583] constate Jeffrey Sachs. Concernant la RSF de Yougoslavie, le FMI a accordé le 1er juin 1988 des droits de tirages spéciaux équivalents à 420 millions de dollars pour soutenir le programme de redressement et de restructuration économique engagé par le gouvernement Mikulić. Le FMI a posé comme conditions la libéralisation de 40% des importations, la libéralisation de 60% des prix, la création d'un véritable marché des changes, une dévaluation de 23,9% du dinar, une politique stricte des revenus et le plafonnement des dépenses publiques. D'après M. Trbojević, gouverneur de la BNY, le FMI se déclare prêt à accorder six cents millions de dollars de crédits supplémentaires en 1990. L'accord avec le FMI est fondé sur trois conditions : l'indexation du dinar sur le mark allemand, la limitation de la hausse des salaires et un gel partiel des prix.

Au même moment, la Banque mondiale se déclare elle aussi prête à soutenir ce programme économique et accorde un crédit de 800 millions de dollars pour les cinq années à venir. La moitié de ces crédits est destinée à des projets régionaux, l'autre moitié à la consolidation financière de la Fédération. Le vice-président de la Banque mondiale et le secrétaire fédéral aux Finances, B. Zekan s'entretiennent le 23 octobre 1989 à Belgrade. La RSF de Yougoslavie a reçu de la Banque mondiale un premier prêt pour l'amélioration des

583 Sachs Jeffrey, «What is to be done? », in *The Economist*, 13 janvier 1990, p. 24.

structures d'un montant de 275 millions de dollars en 1983, tandis que la deuxième partie de 300 millions de dollars, destinée à la libéralisation des importations et au commerce extérieur est débloquée à la fin 1989[584]. Par ailleurs, les préparatifs pour un troisième accord sont en cours pour 1990. Il s'agit de destiner 250 à 300 millions de dollars au financement du secteur bancaire; les entretiens portent donc sur ce point.

Le désir d'associer la BNY et les principales banques du pays à un réseau international large se manifeste par leur participation aux opérations financières avec l'étranger par l'intermédiaire du système d'information bancaire international, la *SWIFT-Society for Worldwide Interbank Financial Telecommunication*[585]. Ce système devrait permettre à la BNY d'économiser 16 millions de dollars et lui apporter une ouverture nécessaire. A. Marković compte aussi sur l'appui des pays de la CEE et de l'AELE, notamment en ce qui concerne les investissements dans les programmes d'exportations yougoslaves. Il précise à cet égard que la RSF de Yougoslavie « *se trouve dans une meilleure situation que les autres pays surendettés. En trois ans, elle a remboursé une part importante en intérêts de sa dette extérieure et elle n'a pas l'intention de demander un rééchelonnement des intérêts à ses créanciers* »[586]. C'est ainsi que lors d'une réunion entre la CEE et l'AELE tenue à Bruxelles le 20 mars 1989, l'Autriche, la Suisse, la Norvège, l'Italie et la RFA[587] proposent d'apporter une aide financière considérable pour la restructuration de l'économie et la relance de la croissance. A cette occasion, un communiqué de l'agence de presse *Tanjug* énonce la position du ministre autrichien des Affaires étrangères ; celui-ci insiste sur « *la responsabilité des pays européens pour l'application des réformes vers une économie de marché* »[588]. Dans cette même optique, le président de la Confédération suisse propose une aide; celle-ci devrait provenir de l'ensemble des pays de l'AELE, et devrait être similaire à celle mise en place en 1977 pour le Portugal. L'intérêt international pour la politique de réforme du Conseil exécutif fédéral se reflète également dans le jugement favorable porté par l'OCDE. Au cours de l'année 1989, le directeur de la BNY, D. Dragomanović et le chef de la délégation yougoslave à

---

584 Voir (SAL 1, SAL 2 et SAL3), Banque mondiale, Washington DC.

585 « *Ce procédé de communication permet une transmission beaucoup plus rapide des messages, une économie de frais ainsi qu'une sécurité absolue dans la réalisation des opérations financières. Les préparatifs de l'adhésion du système bancaire yougoslave à la SWIFT ont commencé en 1985* », in *Tanjug*, Belgrade, 6 juin 1989.

586 Marković Ante, « *La dette extérieure envers les pays à monnaie convertible s'élève à 17,77 milliards de dollars au 31/12/1988 au lieu de 19,1 milliards de dollars à la fin de 1987* », cité par le *Bulletin n° 6 de l'Ambassade de France en Yougoslavie*, Belgrade, juin 1989, p. 5.

587 Dépêche AFP du 21 mars 1989.

588 Dépêches de l'agence de presse *Tanjug*, Belgrade, 21-22 mars 1989.

l'OCDE, T. Janković, mettent principalement l'accent dans leurs rapports[589] sur la perception positive des experts financiers de cette organisation concernant la politique fédérale. Malgré cette constatation, un écart apparaît dans certaines appréciations de l'OCDE. Ainsi Oskar Kovač précise dans *Privredni pregled* du 13 décembre 1989 que « *selon l'OCDE et le FMI,* le *Conseil exécutif fédéral devrait procéder non seulement à un programme plus cohérent de lutte contre l'inflation, mais fournir aussi des données exactes sur l'inflation dans le pays* »[590]. Cette exactitude est selon lui une condition du soutien.

Le Conseil exécutif fédéral s'engage par ailleurs dans une politique visant une diminution lente de la dette extérieure et un remboursement limité à 25% des revenus en devises. Selon le conseiller commercial de l'Ambassade de France à Belgrade: « *La RSF de Yougoslavie a obtenu en juin 1989 le rééchelonnement de sa dette envers les 16 créanciers publics réunis au Club de Paris. Le refinancement a été effectué jusqu'au 30 juin 1989 pour un montant de 946 millions de dollars de dette à moyen et long terme.* »[591]. Au cours de l'année 1989, la dette[592] a diminué non seulement en raison des remboursements en capital, mais aussi des rachats de créances de banques commerciales pour environ 400 millions de dollars.

2.4.2.- Les réactions des élites républicaines

Afin de *pouvoir* mettre en place la nouvelle politique économique, le Conseil exécutif fédéral a besoin de pouvoirs étendus. Ceux-ci lui sont accordés par des amendements votés au Parlement, ce qui donne donc lieu à des modifications de la Constitution. Mais le projet d'une nouvelle Constitution se heurte à de nombreuses réticences. A. Marković se voit alors obligé de défendre sa politique devant les dirigeants de l'APY (JNA) dès le 13 décembre 1989. A cette occasion il souligne :

> « *Les difficultés et parfois les événements tragiques dans les pays socialistes montrent ce à quoi ils s'exposent en s'opposant aux changements inévitables dans*

---

589 Dragomanović Dragoslav, Janković Tanja, « Rapports sur la perception de la politique économique du Conseil exécutif fédéral en 1989 », Rapports de décembre 1989, consultés à l'Institut d'études économiques de Belgrade.

590 Kovač Oskar, « Entretien », in *Privredni pregled*, Belgrade, 13 décembre 1989, p. 39.

591 Note du conseiller économique de l'Ambassade de France à Belgrade, *Bulletin n° 6*, juin 1989.

592 « *La structure de la dette à moyen et long terme se présente comme suit : 1) Dette envers les Institutions financières internationales : 4258 millions de dollars dont FMI: 1513 millions de dollars, BIRD: 1844 millions de dollars, autres : 901 millions de dollars ; 2) Dette envers les créanciers publics : 5880 millions de dollars ; 3) Dette envers les créanciers privés (banques commerciales : 7164 millions de dollars* », Source : *Indeks , Savezni Zavod za statistiku*, (Institut fédéral des statistiques), Belgrade, juin 1989.

le modèle existant du socialisme. (...) L'unité est nécessaire pour réussir les réformes. Le gouvernement cherche à obtenir l'amélioration du fonctionnement du système fédéral »[593].

Le gouvernement fédéral bénéficie d'un soutien international alors même que l'Assemblée fédérale yougoslave reste réservée sur le programme de réformes du Conseil exécutif fédéral. Les délégués accueillent en effet avec réserve l'optimisme d'Ante Marković et des autres membres de son gouvernement. Ils ne souscrivent pas entièrement à l'affirmation selon laquelle les résultats obtenus sont spectaculaires et expriment leurs doutes quant à la baisse de l'inflation à l'automne 1989 et au début de 1990. En outre, le Conseil exécutif fédéral ne trouve pas toujours l'approbation de l'Assemblée fédérale dont il a besoin pour mettre en oeuvre sa politique. En effet, elle n'approuve pas immédiatement le projet de contrôle des sources autonomes de création monétaire par la BNY. Le communiqué de presse du Conseil exécutif fédéral du 20 juillet 1989 précise à ce sujet: « *Cela rend impossible l'exécution d'un plan contre l'inflation* »[594]. Pourtant cette Assemblée exige du Conseil exécutif fédéral un programme efficace de lutte contre l'inflation avant l'adoption de la politique économique pour 1990. Le bien fondé de la politique du gouvernement est principalement critiqué le 14 juin 1989.

Malgré les pressions exercées sur eux, les membres du Conseil exécutif fédéral refusent catégoriquement de démissionner. Ainsi, Ž. Pregl déclare dans un entretien accordé à *Ekonomska Politika* :

« *Le gouvernement fédéral n'envisage pas de démissionner. Ce ne serait pas une attitude responsable de céder dans les premiers conflits au sujet de la politique anti-inflationniste. L'objectif du gouvernement est de créer un espace économique favorable à l'initiative et à la croissance de la production. Il a déjà enregistré des résultats positifs : stabilité dans la progression de la production industrielle, amélioration de l'offre, accroissement de l'offre, accroissement des salaires réels et position favorable des finances extérieures* »[595].

Ž. Pregl reconnaît que les forces politiques qui peuvent profiter des tensions sociales constituent la principale menace à laquelle le programme gouvernemental est exposé.

---

593 « Entretien avec Ante Marković », in *Politika* , Belgrade, 14 décembre 1989, p. 3.

594 Savezno Izvršno Veće, (Conseil exécutif fédéral), Communiqué de presse, Belgrade, 20 juillet 1989.

595 Pregl Živko, « Entretien avec S. Pejović », in *Ekonomska politika*, Belgrade, septembre 1989, p. 28.

Néanmoins, il ne s'oppose pas à « *l'adoption d'un pluralisme politique si la majorité des Yougoslaves le souhaitent* »[596]. La récupération politique des effets négatifs du programme de réforme économique dépassait pourtant la critique d'une politique économique. En effet, s'attaquer au programme de réforme revenait aussi à s'attaquer au gouvernement fédéral qui avait lancé ce programme. Bien avant la mise en œuvre de celui-ci, l'hebdomadaire *Danas* souligne dans son numéro de la première semaine de juillet 1989 le défi auquel doit faire face le Conseil exécutif fédéral. « *Depuis quelques semaines les critiques de la politique économique du gouvernement fédéral se font de plus en plus vives* »[597], tel est le titre principal de cette publication. L'hebdomadaire Danas constate :

> « *Le pouvoir fédéral avance dans une zone pleine d'écueils. D'une part, il ne peut pas faire état d'un recul de l'inflation, d'autre part l'importance des réformes adoptées commence à menacer le système actuel. Personne ne veut payer le prix de la réduction de l'inflation dans un climat d'absence complète de solidarité. D'un autre côté, la nouvelle politique fiscale risque de déclencher l'opposition de la Slovénie et de la Croatie qui normalement la soutiennent* »[598].

Un autre obstacle auquel se heurte le Conseil exécutif fédéral est le refus de la Serbie de voter les réajustements du budget fédéral. Cette république reproche également aux instances fédérales de ne pas prendre des mesures à long terme. Des économistes venus de toutes les républiques participent à une Commission en mai 1988 sous la présidence de S. Milošević ; ils élaborent alors une conception du redressement de l'économie fondée sur la production, le marché, la concurrence sur les marchés intérieur et extérieur. Cette politique économique coïncide avec celle de A. Marković.

Néanmoins, le programme de la « *Commission Milosevic* » enlève à l'Etat le pouvoir de régulateur de l'économie mais renforce son pouvoir de contrôle. Ce point de vue est celui de la Serbie, d'autant plus que ses dirigeants politiques défendent l'idée qu'aucune république ne peut réussir les réformes seule sans un renforcement du pouvoir fédéral particulièrement dans le domaine monétaire, fiscal et celui des relations extérieures. Sur ce point, la « *Commission Milošević* »[599] estime en 1989 qu'il doit y avoir un renforcement du pouvoir fédéral pour qu'un

---

596 *Ibid.*

597 Le titre du texte signé par la rédaction est: « Već nekoliko nedelja, sve jače kritike protiv ekonomske politike savezne vlade » (Depuis quelques semaines les critiques contre la politique économique du gouvernement fédéral se font de plus en plus vives), in *Danas*, Zagreb, 7 juillet 1989.

598 *Ibid.*

599 Le groupe de travail a pris l'appellation « *Commission Milosevic* », Slobodan Milošević en est le président.

programme de stabilisation soit appliqué. Dans ce contexte, le gouvernement de Serbie décide de lancer un emprunt le 19 mai 1989 pour le développement de son économie, atteignant 1 milliard de dinars en monnaie convertible et 180 millions de dollars en dinars[600]. L'idée de cet emprunt de soutien à l'économie est émise par la « *Commission Milošević* ». L'emprunt est considéré comme un emprunt commercial.

L'opération se déroule du 25 juin 1989 au 20 décembre 1989. La période de remboursement est de dix ans. Toutes les républiques et l'Assemblée fédérale finissent par approuver les mesures gouvernementales. Un projet de modification de la Constitution est également approuvé, mais dans l'attente d'une nouvelle Constitution, les députés approuvent des amendements permettant de donner des pouvoirs plus étendus au gouvernement fédéral. Après la décision de rendre le dinar convertible, des économistes yougoslaves font connaître leur appréciation sur les chances de réussite de la politique gouvernementale. Ainsi Oskar Kovač, économiste de Belgrade souligne :

> « *Le risque pris par le Conseil exécutif fédéral est grand. Toute sa politique s'articule autour de la convertibilité du dinar. Le comportement du dinar sera un indicateur impitoyable. Si le dinar ne résiste pas, tout le programme du gouvernement fédéral s'écroulera. La défense du dinar repose sur le contrôle de la masse monétaire. Ce chercheur pense que le fardeau des mesures est mal réparti. Les Républiques les plus développées profiteront le plus de cette politique. L'indexation au mark allemand va conduire à une surévaluation du dinar et à la diminution de la compétitivité des exportations yougoslaves* »[601].

L'avis des économistes reste cependant partagé. Ainsi Dragomir Vojnić, chercheur à l'Institut d'études économiques de Zagreb, considère que

> « *le programme devrait permettre une intégration aux marchés mondiaux et à l'Europe communautaire. Les nouvelles mesures sont les seules permettant de résoudre les conflits internes, mais le « vide constitutionnel » est un danger pour la suite du programme. (...) Le débat sur l'avenir fédéral ou confédéral est un faux*

---

600 L'emprunt pour la Serbie fait l'objet d'une grande vague de publicité dans les médias serbes au second semestre 1989. Selon l'économiste, Ljubomir Madjar, « *l'erreur est d'avoir décidé de collecter l'argent dans un premier temps sans avoir défini précisément les projets auxquels il serait affecté* », in *Ekonomska politika*, octobre 1990, p. 23.

601 Kovač Oskar, « Konvertibilnost dinara » (La convertibilité du dinar), in *Ekonomska politika*, Belgrade, décembre 1989, p. 20.

problème, mais il risque de prendre de l'importance suite au maintien de l'ancienne Constitution. Il est donc urgent de mettre en place une nouvelle Constitution »[602].

Marjan Svetličić, chercheur de Ljubljana n'est pas de cet avis, il estime que « *la RSF de Yougoslavie est un pays faisant partie des pays sous-développés à hauts risques* »[603]. Ce chercheur s'appuie sur les conclusions d'une étude de *Frost and Sullivan (Political Risk Service)* sur 85 pays, où la RSF de Yougoslavie est très mal perçue. « *Dans ces conditions, la convertibilité monétaire ne pourra rien changer* » affirme t-il. En conclusion il précise : « *La Slovénie a donc tout intérêt de sortir d'un tel pays* »[604]. D'autres chercheurs slovènes portent un regard critique différent. Franjo Stiblar, professeur d'économie à l'Université de Ljubljana remarque :

> « *Parmi les régions les plus endettées de la RSF de Yougoslavie, le Kosovo figure en première place, puis le Monténégro, la Macédoine, la Serbie, la Bosnie-Herzégovine, la Voïvodine, la Croatie et enfin la Slovénie est la moins endettée.* (...) *Les bénéfices de la convertibilité risquent de profiter aux Républiques et Provinces dans un ordre inversé, donc principalement à la Slovénie, à la Croatie, à la Serbie, à la Bosnie-Herzégovine, au Monténégro et enfin au Kosovo.* (...) *Par ailleurs, un ancrage nominal sur le dollar aurait été une meilleure solution* »[605].

Au delà des polémiques, les instances fédérales sont confrontées à de nombreuses grèves[606]. Ainsi, dans le secteur des chemins de fer, de nombreux arrêts de travail ont lieu tout au long de l'année 1989. Suite à l'inflation, les cheminots exigent un calcul de leurs salaires en dinars à partir d'une base en mark allemand, afin de pouvoir maintenir leur pouvoir d'achat. De nombreuses entreprises en Slovénie et en Croatie ont adopté ce mode de calcul

---

602 Vojnić Dragomir, « Opća kriza socializma-krah boljševičke opcije i razvoj modela tržišne demokracije » (La crise générale du socialisme-la fin de l'option bolchevique et l'évolution du modèle de démocratie de marché, in *Ekonomski pregled*, Zagreb, mai 1990, pp. 18-19.

603 Svetličić Marjan, « Determinante tujih nalozb v Sloveniji » (Les raisons des vues extérieures sur la Slovénie), in *Teorija i Praksa*, Ljubljana, mars-avril 1990, pp. 243-245.

604 *Ibid.*, pp. 243-245.

605 Stiblar Franjo, « Zunanja zadolženost Jugoslavije in njenih federalnih enot » (L'endettement extérieur de la Yougoslavie et de ses composantes fédérales), in *Teorija i Praksa*, Ljubljana, août 1990, pp. 746-757.

606 Selon l'étude de l'Institut fédéral des statistiques concernant les grèves : « *En 1989 il y a eu en RSF de Yougoslavie, 1866 grèves avec plus de 470.000 participants (sans compter les grèves du Kosovo et du Monténégro en novembre et décembre 1989). Ainsi, en Bosnie-Hérzégovine il y a eu 241 grèves avec 77.000 participants. En Serbie, 631 grèves avec 171.500 participants. En Croatie, 536 grèves avec 112.5OO participants. En Slovénie, 232 grèves avec 50.000 participants. En Macédoine, 222 grèves avec 47.500 participants. Au Monténégro, 68 grèves avec 24.000 participants. Au Kosovo, 96 grèves avec 7.000 participants et en Voïvodine 53 grèves avec 13.800 participants.* », in *Ekonomska politika*, Belgrade, 15 janvier 1990, p. 25.

depuis le premier trimestre 1989, et quelques entreprises en Serbie et en Bosnie-Herzégovine au dernier trimestre 1989. D'autre part, les agriculteurs de Serbie et de Voïvodine organisent plusieurs manifestations, dont une importante le 28 août 1989. Ils jugent les mesures du Conseil exécutif fédéral du 17 août 1989 insuffisantes. Celles-ci prévoyaient d'accorder des facilités au secteur agricole en fixant des prix de « *protection* » des principaux produits de ce secteur d'activité. Les agriculteurs exigent une redéfinition plus profonde de la politique agricole. Les grèves dans les autres régions ont des connotations politiques. Les mineurs serbes du complexe Trepča au Kosovo se mettent en grève le 20 février 1989, réclamant la démission de trois dirigeants politiques.

Tableau n° 2- 7
Classement par républiques de la moyenne des salaires pour la fin de l'année 1988

Slovénie	Croatie	Voïvodine	Serbie	Bosnie-Herzégovine	Monténégro	Macédoine	Kosovo
1337.081	933.373	902.513	818.237	737.278	639.390	621.633	569.537

Source: *Saopštenje*, Belgrade, janvier 1989

Le classement par république de la moyenne des salaires pour la fin de l'année 1988 présenté ci-dessus restera proportionnellement identique dans le rapport des différences régionales en 1989. On constate dans le tableau ci-dessus une différence significative entre la Slovénie et le Kosovo. Cet écart révèle les profondes différences régionales. Celles-ci peuvent se répercuter sur les réformes économiques en cours. D'autre part, selon un rapport du Conseil exécutif fédéral d'avril 1989, à la fin du premier trimestre 1989, le nombre de chômeurs atteint 1.192.000, soit plus de 5,4% qu'à la même date en 1988. Plus de 60% d'entre eux sont des diplômés et qualifiés. Ces résultats permettent de juger du cadre de fragilité économique dans lequel le programme de stabilisation intervient et de révéler les déséquilibres antérieurs.

CHAPITRE 3 - L'INSOUTENABLE NECESSITE DE LA STABILISATION ECONOMIQUE EN 1990 ET LES EFFETS DE FISSURATIONS DU TISSU POLITIQUE, ECONOMIQUE ET SOCIAL

> « *Les transitions chaotiques se caractérisent précisément par le fait qu'elles sont engendrées par le mélange dynamique d'ordres antagonistes ou par l'entrecroisement de logiques incompatibles* »[607]

« *Les transitions politiques chaotiques ne s'opèrent pas sur un processus linéaire* »[608] . La transition politique et économique yougoslave en 1990 a connu différentes phases qui démontrent la validité de cette remarque de Pierre-André Taguieff. L'objectif de ce chapitre est de les analyser. Nous débuterons donc par la mise en place du programme de stabilisation économique. Celui-ci correspond au désir de sortir d'une politique d'endettement et de lutter contre l'hyper-inflation. Il s'agit en outre pour le Conseil exécutif fédéral d'engager un processus de réformes plus profondes incluant à terme la privatisation et la réforme fiscale. Le programme devrait donc permettre dans un premier temps la mise en place de l'équilibre du marché interne et une intégration aux marchés extérieurs. Malgré le désir du Conseil exécutif fédéral d'engager des réformes profondes, « *le programme de stabilisation économique yougoslave à l'inverse du programme polonais n'insiste pas sur l'urgence des privatisations* »[609] précise Jeffrey Sachs. Cette lenteur résulte d'une situation politique spécifique, caractérisée par le partage des pouvoirs entre les Républiques et donc la multiplication de projets de privatisations. La difficulté d'obtention d'un consensus est donc un trait caractéristique majeur du système. Cette absence de consensus fragilise considérablement le pouvoir fédéral. Pourtant, « *seul un gouvernement fort* »[610] peut appliquer la politique de stabilisation économique, précise Jànos Kornaï.

Le Conseil exécutif fédéral devra donc chercher à renforcer sa légitimité afin de mener à terme le programme de stabilisation[611]. Cette constatation met en relation directe la dimension politique et économique. Ainsi, un programme économique de réformes profondes aurait de faibles chances d'aboutir aux objectifs fixés en l'absence d'un soutien massif et prolongé de la population et de l'ensemble des partis politiques en faveur du gouvernement. A ce titre, on

---

607 Taguieff Pierre-André, *L'effacement de l'avenir*, Paris, Galilée, 2000, p. 224.
608 *Ibid.*, p. 224.
609 Sachs Jeffrey, « What is to be done? », in *The Economist*, p. 22.
610 Kornaï Janos, *Du socialisme au capitalisme: L'exemple de la Hongrie*, Paris, Gallimard, 1990, p. 202.
611 Voir Komazec Slobodan, Kovač Jovo, Ristić Žarko, *Lavirinti dužnicke ekonomije* (Les labyrinthes d'une économie d'endettement), Belgrade, SN, 1993, 411 p.

peut constater que le programme de réformes en Pologne en 1990 et 1991 a été davantage soutenu par l'ensemble de la population alors que ce ne fut pas le cas en Yougoslavie. Cette légitimité politique s'avérait d'autant plus nécessaire que l'on assistait à la désintégration de la LCY, comme ce fut manifeste lors de son dernier Congrès début janvier 1990.

3.1.- Une mise au point : les effets de la politique de stabilisation économique en 1990

L'analyse des rapports entre les dimensions économiques et politiques dans le processus de transformations du post-communisme ne peut se faire sans une observation des aspects institutionnels. Ainsi, selon Paul Marer, économiste à l'OCDE :

> « *la stabilisation économique doit aller de pair avec certains changements d'ordre institutionnel. Ainsi, la privatisation, du moins dans la mesure où elle peut être mise en oeuvre rapidement, devrait faire partie intégrante de tout programme de stabilisation.* (...) *Par ailleurs, il est essentiel que les autorités s'emploient sans perdre de temps à libérer la plupart des prix, à introduire la convertibilité et à prendre des mesures visant à accroître des politiques monétaires et budgétaires. Il s'agit, en tout premier lieu, de mesures visant à accroître la concurrence, notamment par le biais de la déconcentration de la production et la libéralisation des importations. La restructuration doit également intervenir sans tarder* »[612].

Le débat sur cet aspect séquentiel des réformes était présent en 1990 lorsque le programme de stabilisation yougoslave a été mis en place (même si ce débat semble être dépassé). Ainsi, selon les économistes Stanley Fisher et Alan Gelb, « *une suite logique de changements de politiques isolées dans la succession des réformes n'est pas la bonne solution. Il faut envisager un ensemble de réformes* (...) »[613]. Dès lors, on peut se poser la

---

612 Marer Paul, *Les pièges de la transformation des expériences d'économie de marché dans les économies européennes en transition*, Centre pour la Coopération avec les économies européennes en transition, Paris, Editions de l' OCDE, 1990, p. 9.

613 Fischer Stanley et Gelb Alan, « La programmation dans le temps des réformes et des grandes mesures de politique économique pour la transition vers un système et une croissance économique durable », Conférence « *La transition vers une économie de marché en Europe Centrale et orientale* » co-parrainée par la Banque Mondiale, Diffusion restreinte, CCEET, 28-30 novembre 1990, p. 15. Les auteurs ajoutent : « (...) *Même s'il est possible en quelques mois de maîtriser une inflation galopante, la stabilisation ne peut être garantie que si elle est suivie d'une politique appropriée s'échelonnant sur plusieurs années. Pendant cette période, des mesures doivent être prises pour permettre un contrôle macro-économique indirect* (...) *La question des prix des marchandises doit être traitée aux premiers stades de la réforme. Cette réforme constitue une condition*

question suivante: quels sont les moyens dont dispose le Conseil exécutif fédéral pour appliquer un ensemble des réformes économiques? Il apparaît que la monnaie est l'instrument économique principal que possède le Conseil exécutif fédéral pour appliquer sa politique au niveau du pays. Mais la convertibilité du dinar pose rapidement la question de sa parité. En Slovénie et en Croatie, on estime qu'il y a une surévaluation. Le Conseil exécutif fédéral doit donc faire face dès janvier 1990 à des pressions concernant une éventuelle dévaluation de la monnaie. D'autre part, les réformes risquent d'être freinées par le manque chronique de fonds de roulement et la grande fragilité financière de nombreuses entreprises. Si l'on observe les effets du programme de stabilisation en 1990, il est possible de dégager trois périodes que nous allons analyser. La première période est celle des premières mesures et leurs effets au premier semestre 1990. La deuxième correspond à l'évolution de la situation macro-économique au second semestre 1990. La troisième, enfin révèle les contraintes de réajustements du plan de stabilisation à la fin de l'année 1990.

3.1.1.- Période 1: l'évolution macroéconomique au premier semestre 1990

A propos du programme du Conseil exécutif fédéral, la revue *Ekonomska politika* titre en première page, le 8 janvier 1990 : « *Même si l'orientation générale est bonne, cela ne veut pas dire que toutes les mesures sont acceptables. Mais dans les conditions actuelles, elles sont toutes nécessaires* »[614]. Pendant les premiers jours de l'application du programme, selon la presse yougoslave, il semble que toutes les républiques soutiennent les mesures annoncées.

Les premiers effets positifs se font rapidement sentir. Ainsi, d'après la Conférence de presse de M. Trbojević, Vice gouverneur de la BNY, le 12 janvier 1990, les premiers résultats enregistrés en janvier 1990 après la décision de rendre convertible le dinar sont encourageants. Durant les onze premiers jours, les réserves en devises fortes augmentent de 330 millions de dollars. La dette extérieure à court terme diminue de 83 millions de dollars. La convertibilité du dinar accélère les opérations de change et améliore la liquidité. Il est prévu que le taux de change reste inchangé jusqu'au 30 juin 1990, voire jusqu'à la fin de l'année 1990.

La convertibilité du dinar et son indexation au mark allemand peuvent apparaître comme des mesures prématurées, d'autant plus que le dinar est considéré comme surévalué.

---

préalable à la décentralisation et au resserrement des contraintes budgétaires, la réforme des marchés jouant à cet égard un rôle important (...) » pp. 15-16.

614 Le titre est suivi d'un sous-titre : « Konvertibilnost ili socijalizam » (La convertibilité ou le socialisme), in *Ekonomska politika*, Belgrade, 8 janvier 1990, p. 5.

A. Marković estime néanmoins que l'excédent des comptes extérieurs offre la possibilité de mener cette politique audacieuse. La convertibilité de la monnaie doit exercer une très forte pression sur les opérateurs économiques et les contraindre à exécuter les programmes d'assainissement. Mais en Slovénie et Croatie, on estime que la surévaluation du dinar et son ancrage au mark allemand comporte des risques pour les résultats du commerce extérieur. Ainsi les exportations risquent-elles d'être pénalisées par cette mesure. Une dévaluation à terme de la monnaie risque d'être perçue comme un échec de la politique du Conseil exécutif fédéral, et ainsi porter un coup fatal à la politique de stabilisation dans son ensemble. Selon T. Dumezić :

> « *Deux autres dangers persistent: il s'agit d'une part de la position de monopole de certaines entreprises et d'autre part de la possibilité pour elles d'obtenir des revenus (plus importants) ne correspondant pas aux réelles capacités financières des entreprises. Il risque donc d'y avoir une augmentation de la demande (au début), qui peut influencer les prix. (...)Dans la plupart des pays où une politique anti-inflationniste rigoureuse est mise en place, les dépenses publiques baissent, tandis que chez nous elles augmentent malgré la baisse de la production* »[615].

Dans ces conditions, quelle est la priorité du Conseil exécutif fédéral? Dans un premier temps, il s'agit de dégager un solde positif de la balance des transactions courantes avec les pays à monnaie convertible. Le taux de couverture des échanges commerciaux, qui s'était amélioré au cours des années précédentes, rechute depuis 1989. Conséquence des nouvelles mesures pour le commerce extérieur, les importations yougoslaves augmentent au cours des deux premiers mois de 1990[616]. D'autre part, pour les deux premiers mois de l'année 1990, la part des pays développés et des PVD dans les échanges commerciaux yougoslaves augmente par rapport à 1989, au détriment de la part des pays socialistes. On observe par ailleurs une forte augmentation des échanges de biens de consommation, en particulier des importations. Il s'agit d'une conséquence de la libéralisation des conditions d'importation. Le gonflement des importations se traduit par le doublement du déficit commercial.

La structure du commerce extérieur par république montre un déséquilibre important. En effet, la Slovénie, la Croatie et la Serbie restreinte représentent à elles seules plus de 65% du commerce extérieur yougoslave. La Slovénie, qui ne rassemble que 9,6% de la population

---

[615] Dumezić Tomislav, « Reforma, Ka otvorenom društvu » (La réforme, Vers une société ouverte), in *Ekonomska politika*, Belgrade, 8 janvier 1990, p. 11.

[616] + 45,9% par rapport à la même période de 1989.

active[617], contribue avec 3.408 millions de dollars à la plus grande part des exportations (soit 25,5% du total) du pays, alors que la Croatie et la Serbie restreinte qui réalisent respectivement 21 et 21,5% des exportations regroupent 21,3 et 30% de la population active. Cette distorsion dans les degrés d'ouverture dénote des différences dans les capacités d'adaptation à l'environnement extérieur. Les structures de productions internes différentes entre les Républiques risquent d'être à la base d'une répercussion variable suite aux nouvelles mesures. D'autre part, la disparité dans les volumes d'exportations se traduit également par des différences dans la participation au recouvrement de la dette extérieure. Sur le tableau suivant, il apparaît que les exportations yougoslaves représentant 14.308 millions de dollars ont progressé de 7,1% par rapport à 1989, ce qui reflète une baisse en volume compte tenu de la chute du dollar au cours de l'année. En revanche, elles ont progressé de 19,6% vers les pays industrialisés. On remarque par ailleurs un écart entre le volume des importations par rapport aux exportations. D. Zmijarević explique : « *En quelques mois, la tendance a été inversée* » et poursuit :

> « *La politique du gouvernement face aux importations et le cours du dinar sont les deux éléments explicatifs. L'augmentation des importations est un réel "boom" pour la consommation,* (...) *mais tandis que dans les autres pays l'augmentation des importations de biens de consommations courantes correspond à une augmentation du pouvoir d'achat, en Yougoslavie il semble que ce soit l'inverse; les importations augmentent à cause de la baisse du pouvoir d'achat de la population* »[618].

C'est là un constat paradoxal. En effet, l'écart entre le volume des exportations et des importations est lié à plusieurs facteurs dont le cours du dinar. A ce sujet, M. Labus estime, dans une étude portant sur l'influence de la convertibilité du dinar sur l'élasticité des exportations, que « *chaque augmentation du cours réel du dinar de 1% influence une baisse des exportations de 0,27% à 0,32%. Et inversement, chaque baisse du cours réel du dinar de 1% augmente les exportations de biens de consommation de 0,27% à 0,32%.* »[619]. Ces chiffres viennent alimenter les débats sur la surévaluation et la dévaluation de la monnaie.

---

617 Résultats du recensement de 1981.

618 Zmijarević Darko, « Spoljna trgovina, Neizvestan učinak uvoza » (Le commerce extérieur. Les conséquences incertaines des importations), in *Ekonomska politika*, Belgrade, 12 mars 1990, p. 13.

619 Labus Miroljub, « Iskušenja antiinflacionog programa » (Les défis du programme de lutte contre l'inflation), in *Ekonomski pregled*, Belgrade, 21 mars 1990, p. 69.

Tableau n° 3-1
Le commerce extérieur de la Yougoslavie[620]
(en millions de $)

	1986	1987	1988	1989	1990	90/89
Exportations	10852	11506	12597	13363	14308	7,1%
Importations	12914	12723	13154	14802	18871	27,5%
Solde	-2062	-1217	-557	-1439	-4563	
TX couverture	84,0%	90,4%	95,8%	90,3%	75,8%	

Selon les experts du FMI, le programme de stabilisation macro-économique est fondé sur la relation entre le cours du dinar et le niveau des salaires. Autrement dit, le critère d'application de l'accord de confirmation est le maintien du cours actuel du dinar envers le mark allemand et la croissance des salaires, planifiée conformément à la loi sur le contrôle des salaires. Les experts du FMI ne font pas d'objections contre la politique monétaire et la politique de crédit actuelles mais par contre, ils recommandent la limitation de la consommation publique.

Les experts font valoir que la RSF de Yougoslavie possède des réserves en devises importantes, qu'elle ne devrait pas utiliser son droit de tirage pour la première tranche du crédit accordé par le FMI, et qu'elle devrait renoncer au refinancement de sa dette extérieure. Suite aux réticences de la délégation yougoslave, les délégués du FMI renoncent finalement à leur proposition. L'accroissement des réserves en devises passe de 5,7 milliards à 6,7 milliards de dollars en janvier pour atteindre 8,5 milliards de dollars en avril. Ce chiffre atteint 10,1 milliards de dollars en août 1990. On assiste à un rapatriement élevé en devises fortes gagnées en 1989 par les exportateurs et à l'accroissement des avoirs des particuliers. Les résultats du tourisme, les crédits étrangers ainsi que le rééchelonnement du remboursement de la dette extérieure participent à cette augmentation. Dans un entretien accordé à *Ekonomska Politika* le 5 Mars 1990, Ante Marković précise :

> « *Malgré toutes les critiques, les réserves en devises augmentent. Il n'y a donc aucune raison de penser que le Conseil Exécutif Fédéral changera ses options. Nous prévoyons que la période critique de la première phase de réformes aura lieu les deux prochains mois. La deuxième période critique sera après six mois, et la*

620 Institut fédéral des statistiques, décembre 1990.

troisième probablement en automne ou à la fin de l'année. Le Conseil exécutif fédéral prépare les mesures nécessaires pour anticiper ces évolutions »[621].

D'autre part, le Conseil exécutif fédéral attache une importance particulière à la réussite de la restructuration du secteur bancaire. Selon Stanley Fischer et Alan Gelb :

« *Les réformes du système bancaire nécessitent l'établissement de normes adéquates pour la comptabilité et l'évaluation de l'actif, la réforme des lois concernant les activités bancaires, les contrats, les entreprises et la faillite, l'élaboration de réglementations prudentielles. Ensuite interviennent le contrôle de la gestion financière des entreprises et des banques et l'évaluation de l'actif, suivis de la restructuration des portefeuilles, de la répartition des pertes et de la reconstitution du capital* »[622].

La BNY est conseillée par des experts en matière de finances internationales comme l'économiste Anitopolo Da Juan[623]. Le taux d'escompte de la BNY est fixé à 24%. Le Gouvernement réserve une enveloppe de 250 millions de dollars à la restructuration du secteur bancaire[624]. Néanmoins, le secteur bancaire est toujours imprégné de l'ancien système qui permet d'accorder aux banques des crédits aux entreprises sans observer les critères économiques. Ceci pousse M. Trbojević à affirmer qu'elles continuent de financer les stocks et salaires des entreprises qui subissent des pertes mais que la situation vient du fait qu'elles n'arrivent pas à recouvrer leurs créances. Il dit à ce sujet: « *qu'elles commencent à respecter les lois du marché en veillant bien à qui elles doivent ou non accorder ces crédits*! »[625]. Les banques se trouvent donc dans l'obligation de procéder à des arbitrages délicats. Puisqu'elles ont tendance à utiliser leurs quotas de crédits pour maintenir l'existence des entreprises du secteur social en perdition, il en résulte que les banques disposent de très peu de ressources pour la partie saine de l'économie.

---

621 Marković Ante, « Ante Marković: Vlada neće popustiti » (Ante Marković : Le gouvernement ne fléchira pas), entretien accordé à *Ekonomska politika,* Belgrade, 5 mars 1990, p. 17.

622 Fisher Stanley et Gelb Alan, « La programmation dans le temps des réformes et des grandes mesures de politique économique pour la transition vers un système et une croissance économique durable », *op.cit.*, p. 17. Les auteurs ajoutent : « *Un système bancaire obéissant aux lois du marché ne pourra se mettre en place que lorsque ces mesures auront été prises. Ce qui ne veut pas dire que les banques ne peuvent participer activement à la restructuration. Des centres d'expertise peuvent au contraire être créés dans les banques, mais la responsabilité de la restructuration et son financement ne doivent pas dépendre du système bancaire* ».

623 Da Juan Anitopolo, économiste, a conseillé la Banque d'Espagne, d'Argentine, de Bolivie et de Turquie.

624 *Tanjug*, janvier 1990.

625 *Tanjug*, Belgrade, avril 1990.

Dans ces conditions, le secteur privé est contraint de s'autofinancer partiellement. La nécessité d'un assainissement du secteur bancaire correspond également à un désir de restructuration plus général des entreprises. Le Conseil exécutif fédéral décide donc de créer une Agence liée à la BNY pour l'assainissement du secteur bancaire. Son rôle s'élargit à l'assurance des dépôts. L'assainissement ne peut se faire que pour les banques qui acceptent les lois du marché. Ainsi, M. Kostić souligne que l'Agence doit éviter de devenir « *un Centre d'État pour les banques déficitaires et une sécurité pour celles qui fonctionnent mal* »[626]. Selon le programme du Conseil exécutif fédéral, il est prévu que l'Agence prenne en charge les « *actifs contaminés* »[627] des banques en les échangeant contre des bons de souscriptions avec une garantie de la Fédération. La somme est imposante: 2,5 milliards de dollars[628]. Nombreux sont ceux qui pensent que les banques résoudront ainsi leurs problèmes de liquidités, les entreprises s'inscrivent dans la même attente. Mais pour utiliser cette méthode, plusieurs facteurs limitatifs subsistent.

Tout d'abord, le problème du revenu, car les banques laissent à l'Agence des actifs à court terme avec un taux variable en les échangeant contre des actifs avec un taux d'intérêt fixe de 7% sur une période de 15 ans. « *Le problème qui se pose est celui de la transformation de sources à court terme avec des taux variables en placements à long terme avec un taux fixe* »[629] explique Stojan Dabić[630], Directeur de l'*Invest-Banka*. Concernant les entreprises socialisées, il ajoute :

> « *Nous avons décidé au niveau de notre Banque d'effectuer une transformation des crédits en investissement d'actions pour les entreprises qui présentent un programme de restructuration et dont il nous semble qu'elles pourront rester sur le marché. Ceci nous donne la possibilité d'agir avec la force de la propriété pour effectuer tous les changements nécessaires. Ensuite, nous revendons les actions pour ceux qui sont intéressés par ce programme.* (...) *Nous sommes conscients que des faillites sont nécessaires et qu'elles provoqueront des problèmes sociaux et des*

---

626 Kostić Marko, « Bankarski sistem, Uslovjena sanacija » (Le système bancaire, une réforme conditionnée), in *Ekonomska politika*, Belgrade, 5 février 1990, p. 15.

627 *Tanjug*, janvier 1990.

628 *Tanjug*, février 1990.

629 Dabić Stojan, « Šta preneti na Agenciju ? » (Quels pouvoirs transférer à l'Agence ?), in *Ekonomska politika*, Belgrade, 5 février 1990, p. 17.

630 Dabić Stojan est Directeur de l'*Invest-Banka*, principale filiale de *Beogradska Banka D.D.*, première banque yougoslave selon le classement d' *Ekonomska politika* en avril 1990, p. 34.

résistances politiques. (...) Le chemin sera difficile, mais nous n'avons pas d'autre choix »[631].

On assiste là à une situation paradoxale. Les entreprises ayant fondé les banques au niveau communal lors de la conception du système bancaire se trouvent maintenant rachetées par celles-ci. Aussi est-il possible pour certaines banques et entreprises de court-circuiter les décisions fédérales. A. Mitrović, Vice-président du Conseil exécutif fédéral évalue positivement le retrait des « *crédits contaminés* »[632] vers l'Agence pour la somme de 2,5 milliards de dollars, mais il estime qu'il ne s'agit là que d'une partie des pertes évaluées entre 5 et 8 milliards de dollars. « *Les banques défendent des intérêts à court terme et ne montrent pas toujours leurs situations réelles* »[633] précise-t-il. Inversement, la politique monétaire restrictive du Conseil exécutif fédéral entraîne le manque de liquidité des banques. Selon Petar Vasiljević, Directeur de la Beobanka,

> « *les mesures fédérales imposent un niveau élevé des dépôts obligatoires (23,7% des dépôts à vue), sans presque aucun taux d'intérêt. Par ailleurs, le dépôt d'une partie de l'épargne en devises à l'étranger (90% de cette épargne) et les mesures de crédits sélectifs, influencent le manque de liquidité* »[634].

Face au manque de liquidité, les banques ont recours aux « *sources secondaires* »[635] et aux réserves obligatoires qu'elles détiennent à la BNY. Néanmoins, A. Marković précisait au début du programme :

> « *Les mécanismes de marché existent, et principalement le marché du capital, mais on ne l'utilise pas. Les banques devraient trouver d'autres solutions plutôt que de se*

---

631 *Op.cit.*, n° 36, p. 17.

632 Mitrović Aleksandar, Entretien accordé à *Politika* 1990, 20 avril, p. 5.

633 *Ibid.*

634 Vasiljević Petar, « Od optimizma do opreza » (De l'optimisme à la méfiance), in *Ekonomska politika*, mars 1990, p. 17.

635 *Ekonomska politika* dans l'introduction au numéro de mars 1990 précise: « *La liquidité des banques a chuté drastiquement après la mise en place des mesures monétaires restrictives. Les montants dont disposent les banques s'élèvent à 1 milliard de dinars fin février 1990, alors que ce montant était de 8 milliards de dinars à la fin de l'année 1989. La situation a commencé à s'améliorer en mars 1990. Le 7 mars, le montant était de 3 milliards de dinars. Ceci pourrait être la cause de l'orientation à demander des remboursements rapides des agents. Mais, malgré cela l'illiquidité reste toujours importante et ne correspond pas à une situation saine de marché. La plupart a un solde négatif. Ceci veut dire que la liquidité, au delà des trois milliards de dinars mentionnés, est obtenue par les « sources secondaires », ainsi que par les fonds de réserves, dans les réserves obligatoires que les banques tiennent auprès de la BNY, et par les crédits. La conclusion est que les banques ne pourraient plus fonctionner si elles n'avaient pas recours aux « sources d'urgences anti-feu ». Tout ceci montre que les banques n'ont pas d'argent libre sur les comptes qui pourraient être mis en vente sur le marché* ». « Bankarski sistem. Promenama do likvidnosti » (Le système bancaire. Des changements pour la liquidité), p. 2.

tourner vers la BNY ». Il ajoutait par ailleurs que « *tout ce qui concerne l'assainissement du système bancaire a été prévu, nous avons prévu les moyens nécessaires au niveau du budget et non pas par émission d'argent. Nous avons eu beaucoup de problèmes pour faire passer le projet de l'Agence à l'Assemblée Fédérale. Beaucoup de réticences ont été émises concernant la somme de 2,5 milliards de dollars que nous prévoyons pour l'assainissement du système bancaire. En fait, il n'y aura pas d'assainissement sans changements profonds, sans conséquences, et sans remplacements des équipes dirigeantes dans les banques* »[636].

La crise financière a aussi des répercussions sur le commerce extérieur. Les distributeurs yougoslaves de produits étrangers ont du mal à financer les opérations d'importations, les stocks, les ventes. C'est pourquoi le gouvernement compte aussi sur l'implantation des banques étrangères sur le marché local. Elles peuvent s'associer avec les banques yougoslaves qui sont transformées en sociétés anonymes par actions[637], et peuvent effectuer des transactions en devises et des investissements directs à l'étranger. Mais la transformation des banques en sociétés anonymes par actions est fictive, leurs principaux actionnaires ne sont en fait que leurs fondateurs initiaux, c'est-à-dire les entreprises locales. « *Ce point devrait pousser les instances fédérales à mettre en place une législation empêchant les banques d'être liées à leurs fondateurs* »[638] explique Lidija Jurković.

Dans ces conditions, peu de banques étrangères sont intéressées par le marché yougoslave. Néanmoins un protocole d'accord est signé le 11 avril 1990 entre la Société Générale et la Beogradska Banka pour la création d'une Banque mixte à Belgrade[639]. La banque allemande LHB de Francfort décide quant à elle, le 27 avril 1990, d'ouvrir une filiale à

---

636 Marković Ante, entretien accordé à *Ekonomska politika*, janvier 1990, p. 17.

637 Loi de février 1989: Les banques sont transformées en sociétés par actions. La BNY a vu son contrôle s'élargir avec le nouveau programme de stabilisation : imposition de coefficients de solvabilité, de plafonds sur les crédits étrangers et crédits à long terme, attribution de licences bancaires, possibilité d'engager des procédures de redressement et de faillite.

638 Jurković Lidija est économiste, chercheur à l'Institut d'études économiques de Zagreb, « Razvitak Financijskog tržista u Jugoslaviji » (Le développement du marché financier en Yougoslavie), in *Ekonomski pregled*, Zagreb, Avril 1990, p. 189.

639 Dépêche AFP, 12 avril 1990.

Belgrade[640] sans la participation des banques yougoslaves. D'autres initiatives, principalement autrichiennes et italiennes, se présentent tout en restant très limitées[641].

Les premiers résultats de la stabilisation macroéconomique renforcent la légitimité du pouvoir fédéral

La spirale inflationniste semble être cassée. Le programme de lutte contre l'inflation, dans cette première période, comprend un certain nombre de mesures destinées à contraindre les entreprises à fonctionner suivant les lois du marché. Les premiers effets de la convertibilité du dinar sont positifs pour l'inflation. Ainsi, selon l'Institut fédéral pour les prix, des baisses de prix de nombreux produits de consommation courante sont enregistrées dans le courant du mois de janvier 1990, les diminutions de prix variant de 10 à 50%[642] La spirale inflationniste semble donc être cassée. Celle-ci ne permettait pas au Conseil exécutif fédéral de mettre en oeuvre une politique économique cohérente. Ante Marković écrit en mars 1990:

> « *Dans la première étape, l'inflation doit être réduite à un taux supportable.* (...) *Les points-clés de notre programme résident dans la convertibilité du dinar, dans une politique monétaire restrictive, une politique fiscale active et une politique des revenus spécifiques.* (...) *La différence entre notre programme par rapport aux autres programmes anti-inflationnistes que d'autres pays avec une hyper-inflation ont appliqués réside en trois points. Premièrement, nous avons établi la convertibilité monétaire, ce qu'aucun autre pays n'a effectué dans des conditions similaires d'inflation. Deuxièmement, à la différence des autres pays, nous n'avons pas réussi à obtenir un consensus national lors de l'élaboration et la mise en place de ce plan. Le consensus a été obtenu seulement une fois que les premiers résultats positifs ont été constatés. Et troisièmement, en même temps que nous nous efforçons de réduire l'inflation, nous effectuons un passage vers l'économie de marché* »[643].

---

640 *Tanjug*, avril 1990.

641 Kostić Milica, « Iz depresije u kolaps » (De la dépression à l'effondrement), L'auteur ajoute: « *13 banques étrangères sont intéressées par cette mesure en 1990* », in *Ekonomska politika*, Belgrade, décembre 1990, p. 12.

642 Institut fédéral des statistiques, janvier 1990.

643 Marković Ante, « Jugoslavenski razvoj i svjetska privreda » (Le développement yougoslave et l'économie mondiale), in *Razvoj*, Zagreb, VII/2-3, 1990, p. 163.

Les premiers résultats de cette politique sont rapides et encourageants, puisque l'inflation mensuelle tombe à +17% en janvier 1990 au lieu de +64% en décembre 1989[644]. Les experts de l'Office fédéral des statistiques enregistrent pour le mois d'avril 1990 une inflation proche de zéro, voire négative. Ces résultats poussent le FMI à soutenir encore plus le programme de réformes économiques. Ante Marković précise que « *les ambitions du Conseil Exécutif Fédéral sont d'arriver à un taux d'inflation de 0,2% en avril 1990 et à un taux annuel de 13% annuel à la fin de l'année 1990* »[645]. Mais s'il est possible de maîtriser en quelques mois une inflation galopante, la politique de stabilisation dans son ensemble ne peut être garantie que si elle est suivie d'une politique appropriée s'échelonnant à plus long terme. Pour maîtriser l'inflation, il est nécessaire dans un premier temps de connaître ses sources. Celles-ci sont multiples, on peut en dénombrer une dizaine; néanmoins il est possible de les regrouper en trois catégories : l'inflation par la demande, l'inflation par les coûts et l'inflation structurelle. L'inflation par la demande est un facteur important de l'inflation yougoslave. Miodrag Banić, économiste de Belgrade, explique à ce sujet que « *pour maîtriser l'inflation yougoslave il est donc nécessaire d'agir principalement sur la demande* ». Par contre, il précise aussi,

> « *qu'on ne peut pas stopper l'inflation par des mesures administratives. Les prix doivent s'arrêter seuls, les conditions nécessaires pour que cela se produise relèvent de mesures fiscales et de politiques monétaires. (...) Dans le cas yougoslave, il est cependant nécessaire de limiter la demande administrativement. En ce sens, le Conseil exécutif fédéral a décidé de geler les salaires. Cette orientation est nécessaire malgré deux fissures qui apparaissent déjà. L'élasticité de la demande de produits agro-alimentaires n'est pas sensible à la limitation du pouvoir d'achat, ce qui risque d'entraîner une reprise de l'inflation pour ces produits. Et d'autre part, l'autre fissure réside dans les crédits à la consommation octroyés par les entreprises* »[646].

On dénote dans cette constatation une contradiction sur l'attitude à adopter pour le gel des salaires; ce serait une mesure limitée mais nécessaire. Cette question fait l'objet de nombreuses polémiques au premier semestre 1990. Ainsi I. Kunst, économiste de Zagreb,

---

644 Institut fédéral des statistiques, janvier 1990.

645 Marković Ante, « Jugoslavenski razvoj i svjetska privreda » (Le développement yougoslave et l'économie mondiale), *op.cit.*, p. 164.

646 Banić Miodrag, « *Može li se zaustaviti inflacija ?* » (Peut-on stopper l'inflation ?), in *Ekonomska politika*, Belgrade, mars 1990, p. 29.

construit un modèle d'inspiration néoclassique pour étudier les rapports entre l'augmentation des salaires et l'inflation. La conclusion de cette recherche est :

> « *Il ne faut pas chercher dans les salaires les impulsions inflationnistes, mais ailleurs, principalement dans la consommation qui s'effectue grâce à l'épargne déjà existante; ceci suppose que la limitation de l'augmentation des salaires ne peut pas agir efficacement sur l'arrêt de la tendance inflationniste. Cette mesure ne devrait donc pas être appliquée dans le cadre du programme anti-inflationniste. Par ailleurs, si l'on désire stimuler la production, il ne faudrait pas limiter les salaires administrativement* »[647].

Cette divergence d'opinion entre les économistes est présente dans les entreprises. Ainsi le Conseil exécutif fédéral se heurte-t-il à la non application du programme de stabilisation. Les salaires qui sont versés en janvier 1990 ne correspondent pas aux normes de celui-ci. Seule la Croatie adopte les mesures fédérales, et voit les salaires augmenter de 14,2% en moyenne pour décembre 1989[648] par rapport à novembre 1989. Dans les autres républiques, les salaires continuent à augmenter. Ainsi, en Serbie on observe une augmentation de 55,8% en moyenne (jusqu'à+60%)[649] pour la même période. Les rapports des niveaux de salaires entre les Républiques au niveau fédéral changent donc complètement. La Serbie qui était à -5% en dessous de la moyenne des montants des salaires du pays en octobre 1989[650], se trouve à +8% en janvier 1990[651]. Selon les statistiques fédérales, si l'augmentation des salaires avait été de 14,2% (c'est-à-dire au niveau de la Croatie) pour toutes les Républiques, la masse des salaires attribués aurait été inférieure de 2 milliards de dinars, soit 300 millions de marks

---

647 Kunst Ivo, « Rast nominalnih osobnih dohodaka i inflacija » (L'augmentation des salaires nominaux et l'inflation), in *Ekonomski pregled*, Zagreb, mars 1990, pp. 85-93. Dans l'introduction de son analyse, l'auteur indique : « *La question de savoir si le gel des salaires est une mesure anti-inflationniste est une question ouverte. Pour répondre à cette question, il est nécessaire de savoir si l'augmentation des salaires est une des principales causes de l'inflation dans notre pays. Si l'on peut démontrer que l'augmentation des salaires n'est pas une des causes principales de l'inflation, le Conseil Exécutif Fédéral ne devrait pas adopter le gel des salaires, inversement il le faudrait. Le modèle qui est présenté dans cette analyse est inspiré d'un modèle macro-économique connu de l'école néo-classique, avec un essai d'adaptation aux conditions de notre pays. Mais il est nécessaire de souligner l'aspect purement théorique de cette présentation et donc de ses résultats. Par ailleurs, le modèle est construit dans l'hypothèse de concurrence pure et parfaite, celle-ci n'est présente dans aucun pays. Mais puisque les réformes en cours ont pour objet de ce rapprocher d'une conception néo-classique, il semble acceptable de prendre en considération cette hypothèse* », p. 85.

648 Ces salaires sont versés en réalité fin janvier 1990.

649 Institut fédéral des statistiques, Belgrade, avril 1990.

650 *Tanjug*, 20 novembre 1989.

651 *Tanjug*, 5 janvier 1990.

allemands[652]. Dans le cadre de la politique monétaire restrictive, cela pose un premier clivage. Par ailleurs, les Républiques qui ont le plus augmenté les salaires sont celles qui ont le moins de capacités financières pour une telle attitude. A. Marković explique :

> « *Le niveau des salaires est encore élevé, nous avons prévu une limitation à un niveau acceptable. Ainsi, le non respect des mesures fédérales est une attaque directe à la politique de stabilisation dans son ensemble. Car dans le cadre de la politique monétaire qui doit assurer une augmentation de la production de -2,5% et une baisse de l'inflation à 1% par mois, l'augmentation des salaires de +45% (jusqu'à+50%) remet en cause la liquidité des banques qui ont accepté de verser ces salaires* »[653].

Ceci explique la décision du Conseil exécutif fédéral de demander le remboursement de la partie des salaires qui dépasse la limite légale. Les membres de l'Union des syndicats serbes contestent vivement cette décision et menacent de provoquer des grèves générales.

Les divergences entre les républiques concernant la transition économique

La politique du Conseil exécutif fédéral provoque des divergences d'attitudes au sein des élites politiques dans les Républiques. Malgré cela, la chute rapide de l'inflation continue: en 1989, elle avoisinait un taux record de 2500% pour atteindre +1% début avril 1990 et -0,2% fin avril et début mai 1990[654]. Pour une partie de la presse yougoslave, cet indicateur montre le succès du plan de stabilisation; pour une autre, les conclusions sont plus mitigées. Selon l'économiste P. Petrović[655], « *c'est là le résultat des mesures prises par le Conseil exécutif fédéral en terme de politique monétaire restrictive* ». Cette politique exige un contrôle très rigoureux de la masse monétaire. Le taux d'intérêt et le taux d'escompte sont fixés suivant les critères du marché. Mais les « *taux d'intérêts que pratiquent les banques restent élevés, en moyenne de l'ordre de 25%. Il aurait été logique que les taux d'intérêts baissent, mais cela n'a pas lieu.* (...) *Globalement, depuis le début de l'année, pour le premier*

---

652 Institut fédéral des statistiques, janvier 1990.

653 *Op.cit.* (n° 100), p. 165.

654 Institut fédéral des statistiques, mai 1990.

655 Pavle Petrović est professeur d'économie à la faculté de sciences économiques de Belgrade. Entretien avec Pavle Petrović réalisé à Belgrade, le 3 mai 1993.

semestre de l'année, sur le marché de l'argent et des valeurs, la demande est plus grande que l'offre »[656] précise Vladimir Grličkov.

Les divergences de perceptions portent également sur la dette extérieure, point important du programme. L'endettement extérieur s'était fortement accru depuis le début des années 80 en raison d'une politique désordonnée des investissements des Républiques et provinces qui jouissaient d'un pouvoir de décision économique très étendu. La proportion des recettes en devises du pays consacrée au service de la dette s'élevait à 45% au début de 1988[657]. Avec le rééchelonnement au 2ème semestre 1988, ce taux est retombé à 25% environ. Confrontée à l'impossibilité d'honorer ses obligations financières, la RSF de Yougoslavie avait dû opter pour un rééchelonnement de la dette dès 1983; cinq rééchelonnements sont intervenus depuis, le service de la dette ayant atteint un poids insupportable pour l'économie. La dette brute vis-à-vis de la zone convertible s'élevait à 17,77 milliards de dollars pour le moyen et le court terme au début de 1989, elle est passée à 16,6 au début de l'année 1990[658]. Ce résultat est encourageant pour le Conseil exécutif fédéral. Mais des débats contradictoires apparaissent, certains préconisant une politique fiscale plus cohérente et la privatisation des entreprises publiques afin de rembourser la dette.

En outre, des divergences apparaissent sur la question de la propriété. La question qui est posée par l'économiste T. Dumezić est la suivante : « *le problème de la privatisation peut-il être un frein au programme de stabilisation?*»[659]. Ce dernier remarque : « *Le programme de réformes économiques n'insiste pas assez sur le processus de privatisation, même si des mesures sont annoncées* »[660]. Sur ce dernier point, le Conseil exécutif fédéral propose malgré tout des amendements à la Constitution pour que le processus de privatisation puisse se mettre en oeuvre rapidement. Les divergences de conceptions sur cette question entre les Républiques viennent freiner le processus. Ainsi, « *tandis que la Slovénie soutient sans réserve et dans son intégralité le projet fédéral, la Serbie émet de nombreuses réserves en souhaitant éviter les ventes incontrôlées de la propriété sociale* »[661]. Mais cette différence de

---

656 Grličkov Vladimir est économiste macédonien, « Uticaj smanjene likvidnosti » (Les implications d'une baisse des liquidités), in *Ekonomska politika*, Belgrade, 20 mars 1990, p. 16.

657 Institut fédéral des statistiques, décembre 1988.

658 Institut fédéral des statistiques, janvier 1990.

659 Dumezić Tomislav, « Ka otvorenom društvu » (Vers une société ouverte), in *Ekonomska politika*, 8 février 1990, p. 10.

660 *Ibid.*, p. 10.

661 Dans les conclusions du gouvernement de Serbie de janvier 1990, publiées dans *Ekonomska politika*, l'accent est mis sur la nécessité de protéger constitutionnellement la propriété sociale de ventes sauvages et incontrôlées, *Ekonomska poltika*, Belgrade, 29 janvier 1990, p. 23.

point de vue est plus complexe, puisqu'en Serbie plusieurs thèses s'opposent. L'économiste Z. Pjanić[662], dans un entretien à *Borba,* précise qu'il est en accord avec le Conseil exécutif fédéral pour exclure complètement de la Constitution le concept de propriété sociale. Par contre, S. Radmilović[663], économiste proche de Slobodan Milošević, estime « *qu'il faut établir une pluralité de propriétés, tout en gardant une place prédominante à la propriété sociale.* »[664] Le Conseil exécutif fédéral doit donc faire face à ces différences d'opinion. V. Vukotić, chargé des questions de privatisations au niveau fédéral, explique que « *toutes les réformes ont échoué à cause du problème de la propriété sociale* ». Il précise par ailleurs :

> « *Il existe plusieurs modèles de transformation, mais qu'il est indispensable d'établir en premier lieu un cadre juridique. Nous avons pensé transmettre une partie de la propriété à des Agences d'État, une autre aux travailleurs, et une aux acquéreurs extérieurs. Dès lors, le Conseil exécutif fédéral envisage plusieurs variantes: distribuer gratuitement des actions aux travailleurs, mais avec une contribution fiscale; ou distribuer des actions en contrepartie de crédits à long terme; ou simplement transférer la propriété à tous les employés des entreprises. Il existe également une possibilité de distribuer la propriété non pas aux employés des entreprises, mais à toute la population. Dans une première phase, il faudrait garder un certain contrôle de l'État* »[665].

Ivan Ribnikar[666] pense par contre qu'il est nécessaire de suivre l'exemple britannique ou français, en tirant des conclusions sur la proportion et l'évaluation des entreprises à privatiser. Sur ce dernier point, Dražen Kalodžera[667] estime qu'il faut prendre pour base les valeurs comptables sans confrontation d'estimations. Cet avis n'est pas partagé par l'économiste

---

662 Pjanić Zoran a été membre du gouvernement de Serbie et candidat contre S. Milošević aux élections.

663 Radmilović Stanko est membre du gouvernement de Serbie. Sa carrière politique est liée à S. Milosevic.

664 Radmilović Stanko, « Svojina, Temelji asimetrije » (La propriété, les fondements de l'asymétrie), in *Ekonomska politika,* Belgrade, 29 janvier 1990, pp. 22-24.

665 Vukotić Veselin est ministre sans portefeuille du Conseil exécutif fédéral, chargé des questions sur la privatisation. Ces remarques ont été émises lors d'une table ronde organisée par Slovenijales (une des plus importantes entreprises slovène) intitulée : « Transformacija i privatizacija drustvene svojine » (La transformation et la privatisation de la propriété sociale). L'objectif de cette table ronde était de confronter les points de vue des économistes, dirigeants politiques et dirigeants d'entreprises. Les principaux participants étaient Matija Skof (directeur de Slovenijales), Blagoje Kondža (directeur de MIO à Osijek), les économistes Ivan Ribnikar, Dražen Kalodžera, Bogomir Kovac et Vladimir Gligorov. Le représentant de l'Etat était Veselin Vukotić. Un représentant de l'opposition slovène Franc Hudej, sociologue, était aussi invité. La table ronde a eu lieu le 9 avril 1990 à Belgrade.

666 Ivan Ribnikar est économiste, professeur d'économie à l'Université de Ljubljana.

667 Dražen Kalodžera est économiste, chercheur à l'Institut d'économie de Zagreb.

Bogomir Kovač[668]. Suite à ces débats, le Conseil exécutif fédéral adopte une loi sur l'emploi et la vente du capital dans les entreprises socialisées le 10 avril 1990[669]. Le produit de la vente de l'entreprise devrait être versé à un Fonds spécial de la république ou de la province autonome. Par ailleurs, des conseils d'administration composés des représentants des actionnaires sont instaurés. La décision de privatiser doit être prise au niveau de l'entreprise, elle se fait par vente d'actions.

Le développement de nouvelles entreprises privées est aussi engagé. Ainsi, une Agence pour les petites et moyennes entreprises est créée, et des centres d'informations sont instaurés dans quinze villes. Fin juin 1990, on compte 24.085 entreprises privées[670] dont la moitié sont des sociétés de commerce, le reste se répartissant principalement entre sociétés financières et autres prestataires de services. Le programme de stabilisation économique montre ainsi ses premiers résultats positifs.

Les premiers effets négatifs

a- La baisse de la production

Mais plusieurs répercussions négatives apparaissent rapidement. En effet, la chute des prix domestiques touche dans un premier temps un grand nombre d'entreprises yougoslaves, se soldant par une baisse de la production industrielle (qui, pour le premier trimestre de 1990 est inférieure de 7,1% par rapport au premier trimestre 1989); au mois de mai 1990, la production industrielle chute de 3,3% par rapport au mois précédent, ce qui tend à montrer que le niveau de la production est inférieur de -15,6% à celui de mai 1989.

Sur le graphique ci-dessous, on s'aperçoit que la baisse de la production industrielle a commencé dès 1989, donc avant la mise en place des mesures de stabilisations économiques du 19 décembre 1989. Ce point mérite d'être souligné, car il révèle les déséquilibres antérieurs au programme de stabilisation. Cette tendance s'est accentuée en 1990, suite au manque de capacité structurelle d'adaptation des entreprises aux nouvelles mesures. Ainsi la production

---

668 Bogomir Kovač est économiste à Belgrade, il écrit pour *Ekonomska politika.*

669 Cette loi vient compléter la loi du 7 juillet 1989.

670 Institut fédéral des statistiques, Belgrade, avril 1990. En ce qui concerne les sociétés privées de production, le secteur de l'industrie et des mines domine (avec 3.042 entreprises) suivi par le génie civil (1.026 entreprises), la restauration et le tourisme (936 entreprises), l'artisanat (885) et les transports (451). C'est en Serbie que l'on trouve le plus d'entreprises privées (8.881). Viennent ensuite la Slovénie (5.360), la Croatie (5.057), la Macédoine (2.760), la Bosnie-Hérzégovine (1.453) et le Monténégro (274). A partir de 1991, l'AELE décide d'octroyer à l'Agence un crédit de 20 millions de dollars par an, alors que les négociations sont en cours avec la Banque Mondiale pour un crédit de 200 millions de dollars.

industrielle chute-t-elle de 10,9% en 1990, le produit social brut tombe à son niveau de 1979. On enregistre de nombreuses faillites. Paradoxalement, selon les statistiques officielles slovènes, la vague de faillites touche tout d'abord la Slovénie.

Graphique n° 3- 2

Evolution annuelle de l'indice de la production industrielle (moyenne année sur moyenne année précédente) de 1980 à 1990.

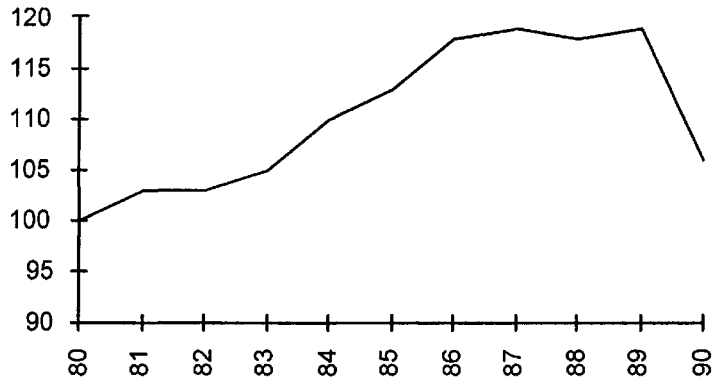

Source: Institut Fédéral de Statistiques, Belgrade, Décembre 1990.

Cette situation surprend, d'autant plus que la Slovénie est la République la plus développée. Les entreprises les plus concernées sont celles qui jusqu'à hier étaient considérées comme les « *piliers du progrès* »[671]. Cette information apparaît avant les élections, ce qui pousse Aleksander Bajt, un des principaux économistes slovènes, à déclarer que « *les indications statistiques sont utilisées d'une façon aléatoire et à des fins politiques.* »[672]. Au moment des élections, les partis politiques engagent le débat sur la souveraineté et les relations avec la Fédération, en faussant les données économiques. « *Mladina* »[673] est le seul

671 Le terme « piliers du progrès » est utilisé par la presse slovène (*Delo* du 5 avril 1990) pour désigner les entreprises « Iskra-Delta », « Marles », « TAM », « Tomos », « Emona », « Metalna », « Elan », « TVT Boris Kidrič», etc. L'information concernant les faillites de ces entreprises a fait place à un scepticisme prononcé dans la presse serbe (cf. *Politika* et *Borba* du 17 avril) qui se demande pourquoi ces entreprises étaient si longtemps sur-estimées, ou pourquoi elles sont sous-estimées avant les élections. L'Assemblée Fédérale a organisé une séance pour élucider la question de la validité des statistiques slovènes, mais les résultats aux élections dans cette République ont relégué la question au second plan.

672 Bajt Aleksander est économiste, académicien et professeur d'économie à l'Université de Ljubljana. L'opinion de Bajt Aleksander mentionnée dans le texte est parue dans un entretien accordé à *Ekonomska politika*, « Slovenija Privreda u demokratskoj obnovi » (La Slovénie, L'industrie dans les transformations démocratiques), in *Ekonomska politika*, Belgrade 16 avril 1990, p. 12.

673 *Mladina*, Ljubljana, mars-avril 1990.

journal à dénoncer cette attitude en publiant une série d'articles sur l'affaire *« Iskra-Commerce »*[674]. Les résultats économiques catastrophiques[675] sont utilisés comme prétexte pour refuser la participation au budget fédéral.

La baisse de production touche aussi les autres républiques. Les résultats en Serbie sont alarmants puisque fin avril 1990, 103 procédures de faillites sont engagées; et 1050 entreprises[676] sont en position de manque de liquidités, touchant ainsi 500.000 emplois[677]. Les dirigeants des entreprises voient dans le Conseil exécutif fédéral le principal responsable de cette situation.

Graphique n° 3- 3

Evolution mensuelle de l'indice de la production industrielle de 1990.

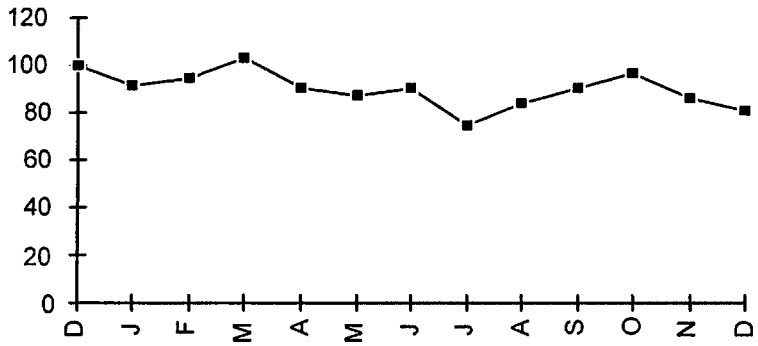

Source: Indeks, Belgrade, décembre 1990.

Certains membres du gouvernement serbe utilisent également cet argument pour orienter l'opinion publique contre les instances fédérales. Ainsi, Stanko Radmilović, lors d'une visite aux entreprises de Kragujevac et de Svetozarevo en difficulté dénonce la politique fédérale[678]. Malgré les chiffres annoncés, peu d'entreprises seront réellement mises en faillite

---

674 L'affaire *« Iskra-Commerce »* a mis en relief les activités illégales de ses directeurs. Selon *Mladina*, la faillite d'Iskra-Commerce aurait été provoquée par ses dirigeants, des comparaisons sont établies avec « l'affaire *Agro-Commerce* » qui a eu lieu dans un contexte différent en 1987 en Bosnie-Hérzégovine. Mladina, Ljubljana , 21 avril, p. 11.

675 Fin janvier 1990, 227 entreprises sont en position de faillite, et le nombre de chômeurs atteint 33.000 personnes, *Delo*, Ljubljana, janvier 1990.

676 *Ekonomska politika*, Belgrade, 30 avril 1990.

677 Les entreprises les plus touchées sont « Kluz » , « Prva Iskra », « Ivo Lola Ribar », « IMT-Zmaj », « Minel », « Zastava », « ZTO », « Krusik », « MKS », « Kristal », « IHP ». Dans toutes ces entreprises, les employés sont mis en chômage technique partiel pour plusieurs mois, avec des retards de paiements des salaires de trois mois.

678 Le 9 Mars 1990, Stanko Radmilović effectue une visite des entreprises de Serbie. Il s'entretient à Kragujevac avec Ilija Rosić, professeur d'économie à l'Université de Kragujevac. Ils s'accordent tous les deux pour affirmer

en 1990, les procédures engagées vont s'étendre dans le temps. Il en va de même en Bosnie-Herzégovine, car sur 406 entreprises[679] menacées, 44 procédures de mises en faillites sont engagées. Néanmoins la mesure finale de la fermeture est difficile à appliquer. Par ailleurs, toutes les instances locales s'efforcent de prolonger au maximum le paiement des factures.

Sur le graphique ci-dessus, on s'aperçoit qu'une légère reprise de la production a lieu de janvier à mars 1990. Ces résultats, ainsi que ceux liés au montant des réserves en devises fortes et à la baisse de l'inflation permettent au Conseil exécutif fédéral d'envisager avec optimisme la poursuite des réformes. Par ailleurs, la baisse de la production à partir du mois de mars correspondait à l'effet secondaire de la politique de stabilisation économique. Ces effets étaient prévisibles; en ce sens le Conseil exécutif fédéral a prévu une somme de 150 millions de dinars dans le budget fédéral pour l'aide sociale. Même si cette somme n'est pas importante, A. Marković explique qu'elle n'est qu'un complément[680] aux mesures sociales qui doivent être prises au niveau des organisations locales. La hausse de la production industrielle au premier trimestre 1990 est également liée à la hausse des exportations et à la convertibilité du dinar. « *Mais suite à la faible discipline financière caractérisant le marché yougoslave, les exportations sont pénalisées. D'autre part, le montant important des réserves obligatoires, ne permet pas aux banques de prendre part au soutien des entreprises tournées prioritairement vers l'exportation* », estime l'économiste slovène Lojze Sočan, ajoutant que « *la Slovénie et la Croatie, les deux Républiques participant le plus aux exportations et au gain des devises, sont les plus touchées par les mesures fédérales* »[681].

Pour favoriser les exportations, le Conseil exécutif fédéral met en place des mesures de stimulations[682], or celles-ci n'ont qu'un effet limité.

b- Les répercussions sur l'emploi

Les premiers effets négatifs concernent aussi le secteur de l'emploi. Dans les trois premiers mois qui suivent la mise en place de la politique de stabilisation, le sur-effectif dans

---

que la stagnation des entreprises serbes dure depuis dix ans, mais que les récentes mesures fédérales sont la cause principale de l'illiquidité.

679 Selon *Oslobodjenje*, Sarajevo, 20 avril 1990, p. 8. Selon ces chiffres, 225.000 emplois seraient menacés.

680 Marković Ante, « Vlada neće popustiti » (Le gouvernement ne fléchira pas), *Ekonomska politika*, Belgrade, 5 mars 1990, p. 19.

681 Sočan Lojze, « Spoljna Trgovina, Prinudni uspeh » (Le commerce extérieur, Un succès imposé), in *Ekonomska politika*, Belgrade, 30 avril 1990, p. 25.

682 Il s'agit là principalement de la libération des frais de douanes pour l'importation de produits nécessaires à la production des biens d'exportations.

les entreprises est évalué de 6 à 7% de la population active. Les revenus personnels en terme réel baissent de 14%, le nombre de demandeurs d'emplois atteint 1,4 millions (+11%) sur une population salariée de 6,55 millions de personnes (dont 200.000 dans le secteur privé)[683]. Mladjan Dinkić, estime « *qu'une partie de ces personnes pourrait être employée dans le secteur privé* »[684]. Mais le nombre d'emplois créés dans ce secteur se révèle être relativement faible.

Pour ce qui concerne la question du budget, le Conseil exécutif fédéral reprend la plupart des aspects de l'ancien système fiscal. Celui-ci était appliqué par le gouvernement fédéral et par les Républiques sans centralisation[685]. Les taxes restent élevées, aussi le risque d'influencer les prix des produits finis est–il présent. Le seul élément anti-inflationniste dans les budgets gouvernementaux repose sur l'arrêt de l'émission primaire. La plupart des revenus budgétaires s'appuient sur les frais de douanes, différentes taxes aux importations (ces deux éléments constituent 43,5% du budget fédéral), la taxe spéciale pour le financement de l'APY (47,6% du budget fédéral) et d'autres taxes. La participation des Républiques et des Provinces autonomes est de 7,9%[686]; cette participation est variable selon la force économique des Républiques.

Dans le budget global de la Fédération, la part des républiques est faible, ceci s'explique par le fait qu'il est plus facile de prendre une décision pour augmenter les frais de douanes, ou les taxes à l'exportation, que d'obtenir les accords des républiques concernées.

« *Dans cette situation, le système fiscal semble être mauvais non seulement dans son aspect économique, mais aussi social* »[687] explique T. Dumezić. Par ailleurs, l'augmentation des frais de douanes pèse sur les prix et risque d'influencer les tendances inflationnistes. Ceci risque d'abaisser le pouvoir d'achat de la population et peut devenir une source de pression pour l'augmentation des salaires. Ainsi le programme de stabilisation peut-il être remis en cause par l'augmentation du poids fiscal, si celui-ci est accompagné d'une augmentation des salaires.

---

683 *Indeks*, Belgrade, septembre 1990.

684 Dinkić Mladjan, (Ministre des finances de Serbie depuis 2003 et ancien gouverneur de la Banque centrale de Serbie (2001-2003) fut chargé de conférence d'économie à l'Université de Belgrade en 1990 et 1991, « Ekonomski aspekt zapošljavanja u Jugoslaviji » (L'aspect économique de l'emploi en Yougoslavie), in *Ekonomski pregled*, Zagreb, mai 1990, p. 478.

685 A ce sujet, Rasto Ovin écrit : « *La politique fiscale a été décentralisée, donc appliquée par les gouvernements des Républiques et le gouvernement fédéral a ainsi joué un rôle important pour le développement des industries locales* », in « Transition and the record », in *Communist Economies and Economic Transformation,* 1990, p. 346.

686 *Tanjug*, février 1990.

687 Dumezić Tomislav, « Javna Potrosnja, Inflatorni budžeti » (La dépense publique, les budgets inflationnistes), in *Ekonomska politika*, Belgrade, 15 janvier 1990, pp. 23-24.

D'un autre côté, les prix sont plus élevés en RSF de Yougoslavie que dans les pays à économie de marché où la taxe sur la valeur ajoutée est moins importante. D'autre part, le degré important de protection des produits finis[688] fait que c'est un pays relativement fermé sur l'extérieur. Lorsque le Conseil exécutif fédéral désire orienter la production vers les exportations, on s'aperçoit que ce degré de fermeture constitue un handicap considérable et devient une contradiction interne au programme de stabilisation économique. Le budget de la Fédération au début de l'année 1990 est de 75.317 millions de dinars. Le financement de l'APY représente 46,2% du budget total tandis que les interventions dans l'économie s'élèvent à 26,3% du budget total. Cette disparité fait l'objet de vives critiques, principalement en Slovénie[689]. Les budgets des communes et des républiques constituent également un point sensible. Ceux-ci sont composés principalement des impôts sur le revenu[690], ce qui constitue un poids pour les entreprises. On assiste ici à l'apparition d'un danger; en effet, les demandes d'interventions et de subventions pour les entreprises sont importantes au niveau local pendant l'application du programme de stabilisation, alors que les émissions primaires des banques nationales des républiques sont stoppées. Les organisations communales et républicaines augmentent quant à elles la part des impôts sur le revenu, ce qui conduit à une plus grande difficulté de distribuer les salaires dans les entreprises et à une baisse des investissements productifs. « *L'établissement d'une politique anti-inflationniste et d'une politique d'ouverture vers l'économie de marché nécessite donc des changements considérables dans le système fiscal* »[691] remarque M. Zlatić. Pendant la mise en place de la politique économique de stabilisation, le système fiscal constitue le point d'achoppement des réformes économiques entreprises, mais sa réforme est reportée. Un prélèvement sur l'ensemble des revenus personnels devait être instauré, puis la taxe sur les ventes devait être remplacée par un système de taxes sur la valeur ajoutée. Mais cette phase du programme ne devait être envisagée qu'à partir de 1995. Pourtant selon S. Fisher :

> « *outre les mesures destinées à discipliner les entreprises et à faire face au chômage, une réforme fiscale doit être entreprise en priorité. Les revenus fiscaux dépendant fortement des versements que les entreprises doivent effectuer sur leurs bénéfices, des mesures ayant pour objectif d'accroître l'autonomie financière de*

---

688 Les frais de douanes et taxes aux importations représentent 20% de la valeur d'achat du produit.

689 Le journal *Mladina* de Ljubljana dénonce à de nombreuses reprises, durant le premier semestre 1990, la distribution du Budget Fédéral (*Mladina*, janvier-avril 1990) ainsi que *Danas* à Zagreb et *Ekonomska politika* à Belgrade.

690 Les impôts sur le revenu sont prélevés ex-ante.

691 *Tanjug*, avril 1990.

celles-ci et d'absorber simultanément les pertes résultant de la restructuration, auront probablement une forte incidence sur le budget. (...) Dans l'environnement agité de la réforme, l'assiette fiscale des différents agents ne sera pas définie avec certitude et il est conseillé de lever des impôts sur une base aussi large que possible »[692].

Par ailleurs, le fédéralisme fiscal[693] de la RSF de Yougoslavie pose le problème du rapport entre les républiques. Certaines sont en conflit économique depuis décembre 1989 et n'hésitent pas à renoncer à verser une partie de leur part au budget fédéral. On note un lien fort entre un minimum de stabilité politique et une stabilité macro-économique. Cette menace se confirme en période pré électorale. A la veille des élections au niveau des républiques (la Slovénie et la Croatie ayant déjà élu leur parlement au premier semestre), la situation économique est à la une des campagnes électorales. Selon les uns, le programme économique est un succès; selon les autres, c'est un échec.

Les élections libres ont lieu en Slovénie du 8 au 22 avril 1990 et en Croatie du 22 avril au 7 mai 1990[694]. Les différences de dates des élections font de la Fédération yougoslave une fédération asymétrique[695]. Il est intéressant de noter que la Banque mondiale accorde le crédit SAL 2 de 400 millions de dollars pour une période de quinze ans le 7 mai 1990, le jour de la victoire du HDZ aux élections croates. Cette décision confirme le soutien international au programme de stabilisation économique et l'attachement à l'intégrité de la Fédération. Pourtant, suite aux résultats des élections, portant au pouvoir des partis politiques non fédéraux, une partie de la presse yougoslave annonce déjà que la RSF de Yougoslavie n'existe

---

692 Fischer Stanley, Gelb Alan, « La programmation dans le temps des réformes et des grandes mesures de politique économique pour la transition vers un système et une croissance économique durable », *op.cit.*, pp. 7-8. L'auteur ajoute : « *Etant donné que les gouvernements devront, à plus longue échéance, exercer un contrôle macro-économique par l'intermédiaire des leviers indirects utilisés dans les économies modernes de marché, il convient d'entreprendre des réformes fiscales et financières dans une perspective plus large que celle du rétablissement immédiat de l'équilibre macro-économique. Ces réformes seront le complément indispensable de l'action de restructuration des entreprises qui permettra à celles-ci de répondre aux signaux du marché et aux variations des taux d'intérêts* », pp.7-8.

693 Ce terme est emprunté à Jeffrey Sachs dans une analyse concernant la stabilisation en Russie qui m'a été adressée par son département à Harvard University, juin 1993. Il écrit: « *Fiscal Federalism-The central government can reduce some of the fiscal burdens arising from social spending by giving increased responsability to regional and local levels to establish independent tax regimes. Currently, the Federal government sets all tax rates, and share revenues with the region. The federal Government should instead reserve particular taxes to itself (personal and corporate income tax; trade taxes;VAT tax, and national excise taxes,e.g. on energy), and then permit the regions to establish independent taxes on income, sales, property, and royalties.* », p. 5.

694 22 avril 1990: victoire de la coalition DEMOS en Slovénie ; 7 mai 1990: victoire du HDZ en Croatie.

695 Le terme « Fédération asymétrique » est largement utilisé dans le presse de RSF de Yougoslavie (*Borba, Ekonomska Politika, Danas* du 5 Mars 1990).

plus ou que sa fin est proche[696]. Le Conseil exécutif fédéral se prononce dans ces conditions pour un compromis: l'établissement rapide d'une nouvelle Assemblée fédérale qui serait le reflet du nouvel échiquier politique. Il adopte donc une attitude visant à intégrer la nouvelle situation politique à son programme économique. Selon Darko Zmijarević, « *la première phase psychologique du programme fédéral est terminée le jour où l'on a annoncé que l'inflation est tombée à 0,2% en avril 1990. A partir de ce moment a commencé une attitude d'analyse rétrospective du programme de stabilisation économique* »[697].

Ainsi l'Institut Bajt d'études économiques de Ljubljana[698] dans une étude sur le programme de stabilisation en avril 1990 mentionne les résultats positifs, c'est-à-dire l'augmentation des réserves en devises, la baisse de l'inflation, la libéralisation des importations, mais attire également l'attention sur certains éléments négatifs. Entre autre, se pose la question de la réelle signification de la baisse de la production et de l'augmentation du manque de liquidité dans le cadre de la poursuite d'une politique anti-inflationniste. Selon l'Institut Bajt, certains importateurs achètent avec des paiements différés (pour un milliard de dollars depuis le début de l'année 1990), ce qui leur permet de faire face au manque de liquidité, mais aussi de masquer le montant réel de la dette extérieure. En outre, le Conseil exécutif fédéral doit faire face à une augmentation de liquidités que réclame l'industrie, sans engager des sources inflationnistes. En ce sens, l'Institut Bajt préconise une « *dévaluation fiscale* »[699] le poids des dépenses publiques est en effet supérieur à 25% pour les quatre premiers mois de l'année 1990 par rapport à l'année précédente, tandis que la rémunération du travail a baissé en moyenne de 10%[700]. Une autre manoeuvre que peut effectuer le Conseil exécutif fédéral est une stimulation des exportations. A ce sujet, tandis que les exportateurs insistent sur la nécessité d'une dévaluation du dinar, le Conseil exécutif fédéral écarte cette possibilité[701] et préfère adopter des mesures de stimulations régulières sans remettre en cause la crédibilité globale du programme de stabilisation.

---

696 Banić Miodrag, « Lakoća gubljenja vlasti » (La perte facile du pouvoir), in *Ekonomska politika*, Belgrade, 21 mai 1990. pp. 12-13. Une grande partie de la presse serbe, croate, slovène préconise la fin de la Fédération, d'autant plus que le débat sur la création d'une Confédération (projet slovène et croate) est largement entamé.

697 Zmijarević Darko, « Reforma, Preispitivanje kritične tačke » (La réforme, Rétrospective du point critique), in *Ekonomska politika*, Belgrade, 21 mai 1990, p. 10.

698 L'Institut Bajt d'études économiques est intégré à la Faculté de droit de l'Université de Ljubljana.

699 Le terme « dévaluation fiscale » (fiskalna devalvacija) est utilisé par l'Institut Bajt pour désigner une réduction fiscale in « Efekti programa ekonomske stabilizacije » (Les effets du programme de stabilisation), Institut Bajt d'études économiques, Faculté de droit de l'Université de Ljubljana, avril 1990, p. 27.

700 Institut fédéral des statistiques, avril 1990.

701 L'analyse de l'Institut Bajt d'études économiques écarte également cette possibilité.

La restructuration de l'économie yougoslave implique un assainissement des entreprises, nécessitant 11,6 milliards de dinars (soit 967 millions de dollars) en mai 1990[702]. Or, à cette époque, les républiques et les provinces autonomes ne peuvent débloquer que 5,3 milliards de dinars. La Fédération quant à elle, ne peut débloquer que 1,2 milliards de dinars[703]. Le Conseil exécutif fédéral doit donc trouver des solutions rapides, mais le temps devient un facteur décisif. D'autre part, le choc que subit la RSF de Yougoslavie à la suite de l'embargo contre l'Irak a des répercussions assez larges ; des chiffres contradictoires sur le coût de l'embargo sont avancés. Mais c'est principalement le prix du pétrole qui pose un problème. Le surcoût ainsi provoqué tombe mal pour le plan anti-inflationniste. En outre, l'indice des prix en mai 1990 progresse de +0,4% pour passer en juillet 1990 à 4,9%[704] alors que la tendance était négative pendant quelques mois. Cette interruption de la tendance déflationniste enregistrée depuis le mois de janvier ne semble pas préoccuper le Conseil exécutif fédéral. Pourtant cette reprise est un signal alarmant.

3.1.2- Période 2: L'évolution macroéconomique au second semestre 1990

A la fin du moi de mai 1990, la légère reprise de l'inflation est interprétée par M. Gaspari, Gouverneur-adjoint de la BNY, comme la conséquence de l'augmentation des salaires et des dépenses publiques. Dès lors, le Conseil exécutif fédéral se trouve confronté à l'éventualité d'une hausse annuelle de plus de 100%[705], tandis qu'il annonce que le taux d'inflation annuelle sera maîtrisé à 20%[706]. En juin 1990, les salaires augmentent en moyenne de 11,9% par rapport au mois précédent[707] ; cette tendance s'accentue en juillet et confirme que la source des sommes versées provient des crédits. Par ailleurs, les coûts de production augmentent dans une situation où la production baisse. L'analyse du ministère du commerce extérieur précise:

> « *On pensait que la contrainte de crédit pour les entreprises les empêcherait de céder aux revendications salariales. Il est indéniable que les salaires proprement dits ont accusé le coup de la désindexation. La hausse nominale aurait été ainsi de*

---

702 *Tanjug*, Belgrade, 20 mai 1990.

703 Institut fédéral des statistiques, mai 1990.

704 Institut fédéral des statistiques, juillet 1990.

705 Selon les estimations de Ranković Marko, « Može li se zaustaviti inflacija? » (Peut-on stopper l'inflation?), in *Ekonomska politika,* mai 1990, p. 28.

706 *Tanjug*, mai 1990.

707 Selon la BNY, 23 milliards de dinars ont été versés pour les salaires au lieu de 20 milliards de dinars prévus initialement.

70,4% depuis le mois de décembre 1989. Si l'on tient compte du retard pris sur l'inflation mois par mois, le pouvoir d'achat du salaire moyen aurait diminué de 23,9% au cours des huit premiers mois de l'année. De tels chiffres alimentent la pression sociale pour rattraper le retard et rendent assez populaires les critiques contre le Conseil exécutif fédéral »[708].

Ce phénomène, lié au manque de discipline des républiques, à l'incapacité de restructurer, à l'augmentation des dépenses publiques, à la révélation des déséquilibres antérieurs menace la reprise inflationniste. L'euphorie première de la victoire sur l'hyper-inflation laisse donc place au scepticisme. A partir du mois de juillet 1990, on assiste à des prises de décisions au niveau des républiques sans concertation et approbation des autorités fédérales. Ainsi, le nouveau gouvernement de Croatie décide le 19 juillet 1990 d'augmenter les prix des carburants et des produits pétroliers tout comme l'avait fait le nouveau gouvernement de la République de Slovénie vingt jours auparavant. Le quotidien de Zagreb « *Vjesnik* »[709] note que ces décisions, prises par les deux républiques les plus développées de la Fédération, pourraient constituer le début d'une séparation entre les politiques des Républiques et la politique fédérale. Ces actions poussent par ailleurs les autres républiques à des prises de décisions similaires pour d'autres produits. Le Conseil exécutif fédéral contre-attaque en prenant des mesures visant à limiter les effets de ces décisions unilatérales. Il met sur le marché des quantités importantes de produits provenant des réserves afin de bloquer la reprise inflationniste, ou insiste sur la libéralisation des importations pour obtenir un équilibre des prix. Selon Božo Jovanović[710] du Conseil exécutif fédéral, l'augmentation des prix du pétrole, suite à la crise du Golfe ne peut pas être une cause de la reprise inflationniste, ni menacer le programme de stabilisation. Par contre, l'insistance des exportateurs et des nouveaux partis politiques au pouvoir sur une dévaluation du dinar par rapport au mark allemand est perçue comme un réel danger. Une reprise de l'inflation est un argument pour les

---

708 L'analyse précise par ailleurs: « *Enfin le paradoxe de la relative indexation salariale combinée à un taux de change réel qui s'apprécie est d'avoir augmenté très fortement les salaires yougoslaves exprimés en marks ou en francs. Ils étaient ainsi de 400 DM début janvier (1500 FF); fin juillet le salaire moyen était monté à 615 DM ou un peu plus de 2000 FF. Dans la mesure où les entreprises yougoslaves ont dû supporter cette hausse du salaire « réel », on comprend que leur compétitivité-prix se soit détériorée avec le risque évident d'un bien moindre attrait du pays pour les investissements étrangers comparé à d'autres pays de l'est où le salaire mensuel tourne autour de 150 DM comme en Tchécoslovaquie ou en Pologne.* », in *La situation économique des pays d'Europe Centrale et orientale à l'automne 1990*, Ministère de l'économie des finances et du budget, Ministère du commerce extérieur, novembre 1990.

709 *Vjesnik*, Zagreb, 20 juillet 1990, p. 9.

710 Jovanović Božo est chargé d'étudier les conséquences de l'évolution de la crise du Golfe auprès du Conseil Exécutif Fédéral.

partis politiques développant des campagnes anti-fédérales. L'économie est donc utilisée à des fins politiques. Selon M. Kostić,

> « *l'inflation pourrait profiter à ceux qui ne veulent pas porter les conséquences des réformes en cours: la restructuration, les faillites. Ces conséquences nécessaires d'un point de vue économique pour la politique de stabilisation risqueraient de porter un coup politique fatal à leurs pouvoirs locaux. Il devient donc primordial pour les nouveaux partis de légitimer des prises de positions politiques par l'économie en retournant contre le Conseil exécutif fédéral sa propre arme: l'inflation* »[711].

Sa victoire sur l'inflation avait permis à M. Marković d'acquérir une certaine popularité auprès de la population, ce qui représentait un atout considérable pour son parti[712] dans le cadre des futures élections. Mais la reprise de l'inflation se poursuit au second semestre 1990, en révélant la faiblesse des moyens d'intervention du pouvoir fédéral sur les Institutions des Républiques. L'hyper-inflation est certes bloquée, mais l'inflation mensuelle augmente progressivement de façon importante (+10,9% en septembre, soit 93,8% depuis le début de l'année)[713], ce qui est très élevé par rapport aux principaux partenaires économiques de la RSF de Yougoslavie, d'autant plus que la parité reste fixe par rapport au mark allemand et donc, dans l'ensemble, aux autres monnaies. Ce dérapage est imputable également au non respect permanent des mesures concernant les blocages des salaires. Il apparaît en outre que les mesures d'importations massives visant à faire baisser les prix locaux n'ont pas toujours l'effet escompté.

L'évolution mensuelle de l'indice des prix de détail sur le graphique ci-dessus correspond au 21 du mois par rapport au 21 du mois précédent[714]. En raison de la reprise de l'inflation, les industriels exercent des pressions de plus en plus fortes pour que le dinar soit

---

711 Kostić Marko, « Inflacija, Koliki je novi talas? » (L'inflation, quelle est l'ampleur de la nouvelle vague?), in *Ekonomska politika*, Belgrade, 27 août 1990, p. 12. L'auteur ajoute : « *La chute d'un programme de stabilisation et par ce biais d'un gouvernement serait en ce sens légitimé de façon machiavélique.* »

712 Le parti des réformes démocratiques a été créé après la mise en place du programme de stabilisation. C'était là une attitude tardive.

713 *Tanjug*, septembre 1990.

714 L'indice des prix de détail (calculé au 21 du mois sur le 21 du mois précédent en pourcentage) a progressé de 2,3% en décembre et celui du coût de la vie de 3,3%, ce qui donne une augmentation pour l'ensemble de l'année de 121,7% pour l'indice des prix de détail et de 120,4% pour l'indice du coût de la vie. La hausse des prix de détail en décembre est principalement due à l'augmentation des prix des produits agricoles (+4,9%), des services (+4,6%) et des produits industriels alimentaires (+3,1%). Au cours de l'année 1990, les prix des produits agricoles ont augmenté de 244,3%, ceux des services de 179,6%, ceux des boissons de 158,3%, ceux des produits industriels alimentaires de 91,1% et ceux des autres produits industriels de 179,6%.

dévalué car si un dinar surévalué permet des importations attractives, il rend les exportations peu compétitives. La plupart des experts s'accordent à penser que le dinar pourrait être dévalué après les élections de novembre et décembre, ce qui engendre une forte spéculation sur le mark allemand, entraînant une baisse des réserves en devises de 500 millions de dollars de fin août au 17 octobre 1990 (le montant des réserves passe de 10,1 à 9,6 milliards de dollars)[715]. Certains opérateurs, en particulier en Slovénie et en Croatie achètent des marks allemands avec des dinars qu'ils revendent avec profit en Autriche ou en Allemagne contre des dinars (vendu par des banques) et reviennent en Yougoslavie recommencer l'opération[716]. Ceci conduit les banques locales et étrangères à limiter leurs ventes de devises et de dinars.

Les réserves en devises baissent donc, en partie suite à la spéculation sur l'éventuelle dévaluation du dinar. Mais on assiste aussi au ralentissement des rapatriements de devises de la part des travailleurs émigrés. En conséquence, à la mi-novembre le montant des réserves en devises tombe à 9,2 milliards de dollars pour atteindre 8,1 milliards de dollars en décembre 1990. Ces chiffres restant encourageants, la RSF de Yougoslavie continue à payer les intérêts de sa dette extérieure (883 millions de dollars au premier semestre)[717]. Elle anticipe même un remboursement de 359 millions de dollars[718].

Graphique n° 3- 4

Evolution mensuelle de l'indice des prix de détail en 1990.

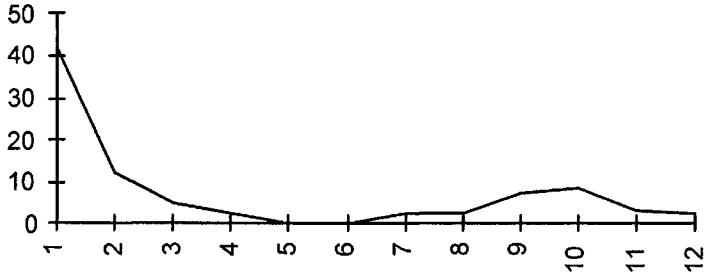

Source: Saopstenje, Belgrade, Décembre 1990.

715 Institut fédéral des statistiques, octobre 1990.

716 Note du conseiller commercial de l'ambassade de France à Belgrade, Bulletin n° 11, novembre 1990.

717 Institut fédéral des statistiques, juillet 1990.

718 *Tanjug*, août 1990.

Un autre fait notable est la diminution à 420 millions de dollars[719] de la dette à court terme. La Yougoslavie profite donc d'une grande aisance en liquidités pour réduire son endettement. Ce désendettement n'entraîne nullement une baisse des réserves comme on a pu le constater en Hongrie par exemple, puisque le montant des réserves a augmenté jusqu'au mois d'août 1990.

Tableau n° 3- 5
Etat des réserves monétaires en devises[720]

1983	1984	1985	1986	1987	1988	XII.89	III.90	IV.90	VIII.90	IX.90	X.90	XII.90
1,62	2,16	2,36	2,83	1,76	3,30	5,8	7,5	8,3	10,1	10,0	9,5	8,1

L'augmentation des réserves en devises pour les huit premiers mois de l'année 1990 est principalement le résultat des dépôts de la population et des règlements financiers des partenaires extérieurs. Pour interpréter les chiffres ci-dessus, il est nécessaire de partir du constat de confiance des partenaires étrangers, qui permet le versement d'une somme de 600 millions de dollars[721] en avance sur des exportations futures de produits et services yougoslaves. Par ailleurs, 200 millions de dollars correspondent à des projets d'investissements. Si l'on ajoute à ces chiffres le montant de 3.8 milliards de dollars[722] correspondant aux avances différées que devront régler les importateurs yougoslaves aux partenaires extérieurs, on s'aperçoit alors de l'extrême fragilité du montant des réserves[723]. Puisque les chiffres avancés par les autorités mentionnent ces éléments, on remarque que seulement 19% de l'augmentation des réserves en devises correspondent au résultat du solde positif des transactions courantes[724]. Les sources principales de l'augmentation des réserves en

719 *Tanjug*, août 1990.

720 Institut fédéral des statistiques, Belgrade, décembre 1990.

721 *Tanjug*, novembre 1990.

722 Ce montant représentait déjà 2.8 milliards de dollars pour 1989 (Source : Institut fédéral des statistiques, Belgrade, décembre 1989). Le chiffre de 3,8 milliards de dollars de novembre 1990 est annoncé officiellement (Source: *Tanjug*, 30 novembre 1990).

723 L'analyse précise : « *la contraction des crédits bancaires aurait incité beaucoup d'entreprises exportatrices et importatrices à se faire prépayer leurs ventes ou à retarder le règlement des importations. On estime ainsi que le niveau réel des réserves serait inférieur de 2 à 3 milliards de dollars en raison de ce phénomène de « termaillage »* ». « La situation économique des pays d'Europe centrale et orientale à l'automne 1990 », Ministère de l'économie des finances et du budget, Ministère du commerce extérieur, novembre 1990.

724 Les chiffres annoncés ici sont le résultat de plusieurs études d'économistes de Zagreb et de Belgrade (cf. Željko Rohatinski, économiste de Zagreb), « Varljivi sjaj deviznih rezervi » (L'éclat trompeur des réserves en devises), in *Ekonomska politika,* 5 novembre 1990, p. 13.

devises sont caractérisées par leurs sensibilités de variations à court terme. Les éléments qui les composent peuvent devenir ainsi rapidement la cause d'effets inverses, voire pervers.

Les risques d'un effet panique « d'aveuglement face au désastre »[725]

Pour éviter cet effet de panique généralisée et pour maintenir la crédibilité du programme, le Conseil exécutif fédéral décide de maintenir une politique stricte. L'objectif est également pour A. Marković, d'obtenir de bons résultats électoraux. Le 29 novembre 1990, peu de temps avant les élections en Bosnie-Herzégovine, en Serbie et au Monténégro, le Conseil exécutif fédéral tient donc toujours à la parité de 1 à 7 du dinar avec le mark allemand. Mais de nouvelles mesures concernant l'achat de devises étrangères sont prises depuis le 23 novembre 1990, ainsi les ressortissants yougoslaves ne peuvent acheter des marks allemands que dans la limite de 1000 deutschemarks par mois. Les sommes achetées sont inscrites sur les passeports afin d'éviter tout abus et la revente aux touristes étrangers. Le Conseil exécutif fédéral ne fléchit pas et maintien le cap. Dans une conférence de presse du 10 novembre 1990, A. Marković déclare:

> « *Les persistances des inerties de l'ancien système ont leur prix économique et social, nous étions conscients que ces prix devront être payés. Mais le problème est apparu lorsque personne ne voulait plus payer, d'autant plus que ceux qui refusent ont suffisamment de moyens politiques pour ne pas le faire. Nous avons actuellement des effets secondaires à cause de cette situation. Mais le Conseil Exécutif Fédéral ne changera pas ses objectifs et ne remettra en cause aucun point du programme de stabilisation pour l'année 1991* »[726].

Ante Marković est donc conscient de l'ampleur des problèmes politiques. En ce sens, la création de son « *Parti des réformes démocratiques* » correspond à un désir d'obtenir des moyens politiques pour la poursuite des réformes économiques. Par ailleurs, les instances fédérales tentent d'élaborer une nouvelle Constitution et de la faire adopter par l'Assemblée fédérale afin de créer un espace de légitimité politique. Malgré la prise de conscience tardive

---

725 Le phénomène « d'aveuglement au désastre » correspond à un comportement économique de « panique » face une situation d'incertitude dans l'avenir en période de crise politique et économique. Il peut se manifester par un retrait massif de l'épargne. Ce phénomène a particulièrement été étudié en France par Artus Patrick. Conférence de Patrick Artus, MSH, 17 novembre 1997. Voir Artus Patrick, *Macroéconomie appliquée : principes et politiques économiques*, Paris, PUF, 1991, 253 p.

726 *Tanjug*, 10 novembre 1990.

de cette nécessité, le Conseil exécutif fédéral a en main des instruments limités. « *La préférence des tactiques économiques a déjà démontré que les résultats sont incertains, dans une situation où le moment politique est primordial, et où toute la sphère économique est sujette à manipulation* »[727], constate D. Zmijarević.

La polémique sur la privatisation accentue les rivalités entre républiques et Fédération. En effet, la privatisation qui devait être la deuxième étape de la réforme, se heurte au second semestre 1990 à des conceptions divergentes entre les républiques. Le point de départ de la mise en place du processus de privatisation était caractérisé par une transformation graduelle de la propriété sociale en propriété privée. La décision de vente devait être prise par l'organe dirigeant de l'entreprise et les fonds versés au « *Fonds pour le développement* » de la république ou de la province autonome. Ces dispositions ont été rectifiées par la « *Loi sur le capital social* » d'août 1990, prévoyant des mesures de privatisations. Ainsi l'argent de la vente des actions devait rester au sein des entreprises. Mais en Slovénie, en Croatie et en Serbie, la législation fédérale n'est pas appliquée[728]. Dans ces républiques, les dirigeants estiment qu'il est nécessaire de se baser sur une estimation de la valeur du capital avant la privatisation et de verser les sommes à l'État par l'intermédiaire de Fonds d'investissements. Le processus de privatisation se trouve ainsi bloqué entre plusieurs législations contradictoires. Malgré cela, Branislav Lukić, chargé du problème des privatisations au Conseil exécutif fédéral, estime que le processus de privatisation est entamé. Il concernerait 600 entreprises qui ont de bons résultats. En fait, seule une partie de ces entreprises seront privatisées.

Le Conseil exécutif fédéral est confronté également au problème de l'assainissement du système bancaire au second semestre 1990. Selon une étude de la société britannique « *Coopers Lybrand Deloitte* »[729], les déficits du système bancaire s'élèveraient à 144 milliards de dinars, soit 12 milliards de dollars. Le débat sur le rôle de la Banque centrale devient dans ces conditions primordial. L'objectif du Conseil exécutif fédéral était de séparer la fonction fiscale et monétaire de la Banque centrale. Dans la réforme du système bancaire, l'augmentation des pouvoirs de la Banque centrale est le point qui devait permettre d'influer sur les déficits des banques commerciales. La Banque centrale est elle-même directement

---

727 Zmijarević Darko, « Pod pritiskom politike » (Sous la pression de la politique), in *Ekonomska politika*, Belgrade, 19 novembre 1990, p. 13.

728 La Slovénie a suspendu la loi fédérale par l'article 5 de la Constitution, la Croatie a fait de même en votant un décret sur la défense de la République de Croatie dans le processus de transformation de la propriété sociale. La Serbie s'est engagée dans la même voie.

729 « Copers Lybrand Deloitte », in *Ekonomski pregled* et *Ekonomska politika* du 19 novembre 1990.

intéressée pour renforcer son pouvoir, d'autant plus qu'elle est l'incitateur à l'assurance des dépôts afin de garantir leur valeur, et qu'elle doit agir contre les sources inflationnistes monétaires dans des situations où les banques ne peuvent plus assurer leurs obligations suite au manque de liquidité. Le projet de loi sur la BNY et l'unité des Banques centrales des républiques et provinces autonomes n'obtient pas le soutien de l'Assemblée fédérale. D'autre part, le projet concernant le pouvoir de la Banque centrale lui permettant de prendre des mesures préventives en ordonnant la cessation des activités des banques pour lesquelles elle juge que cela est nécessaire, n'est pas adopté non plus. « *Ainsi, les banques peuvent continuer à fonctionner contre elles-mêmes, contre leurs fondateurs et contre les déposants. Mais elles prendront conscience de cela lorsque l'État arrêtera de garantir leurs activités* », explique Ivan Ribnikar en ajoutant : « *Il est primordial de débarrasser les banques du soutien de l'État et de les mettre en positions de risques.* »[730]. Par ailleurs, M. Božović explique:

> « *La situation des banques était caractérisée de phénomènes que l'on ne retrouve pas ailleurs. Certaines banques pouvaient avoir des soldes négatifs dans les réserves (c'est à dire leurs réserves en liquidité étaient négatives). Ceci implique qu'il n'y avait pas de limitation sur le minimum de liquidité (réserves et réserves obligatoires), la Banque Centrale n'avait donc aucun moyen de contrôle. Les banques allaient au-delà du cadre que définit habituellement la Banque Centrale en tant qu'Institution. Ainsi elles devenaient « créatrices » de monnaie, et agissaient sur l'inflation. Elles se comportaient comme des Institutions autonomes et prenaient la "souveraineté monétaire" dans leurs mains. L'inexistence d'un système financier développé qui aurait pu accélérer la circulation des surplus et éviter les déficits bancaires est la cause principale pour laquelle les banques utilisaient leurs réserves* »[731].

Il était question à un moment de transférer les pouvoirs des 160 banques du pays aux républiques et provinces autonomes. L'idée d'une « *souveraineté monétaire* » des républiques

---

730 Ribnikar Ivan, Entretien accordé à *Ekonomska politika,* septembre 1990, pp. 24-25.

731 Miodrag Božović est économiste, chercheur à l'Institut d'économie de Belgrade. Entretien réalisé le 25 août 1993 à Belgrade.
Le journal officiel fédéral N°64/89, Belgrade, de décembre 1989 concernant la Loi sur le marché de l'argent et le marché des capitaux permet la formation de ces deux marchés en tant qu'institutions financières séparées. Ainsi a pu être créée la Bourse de Belgrade le 8 décembre 1989 (pour le marché de l'argent et des obligations pour toute la RSF de Yougoslavie). Des bourses pour le marché des capitaux ont été ouvertes à Ljubjana, Zagreb et Belgrade en 1990.

constituait un pas en avant selon le gouvernement fédéral. Or, il s'agissait là d'une souveraineté monétaire limitée. Par ailleurs, la question de la Banque centrale dans un cadre fédéral ou confédéral était devenu un sujet crucial. Il était question tout au plus de garder une monnaie et une politique monétaire commune, mais en instaurant un consensus entre les républiques (incluant néanmoins un droit de veto)[732]. Au courant de l'année 1990, il s'agissait simplement de débarrasser la Banque centrale des fonctions qui ne lui incombaient pas, telles que l'attribution de crédits sélectifs, fonctions relevant de banques commerciales. La création de nouvelles monnaies n'a que progressivement fait son chemin au sein des nouveaux partis politiques qui ont émergé en 1990. Ainsi le dinar et la Banque centrale fédérale vont devenir des cibles de choix pour les partis politiques qui combattent le gouvernement fédéral. Ceci sera manifeste principalement en Serbie, en Slovénie et en Croatie. C'est dans ce contexte particulièrement instable que le gouvernement fédéral tentera de réformer la Banque centrale. Néanmoins, « *le Conseil exécutif fédéral essaye de délimiter des sources pour la monnaie primaire. La première est celle du marché des titres; la deuxième est celle des transactions en devises, c'est-à-dire l'intervention de la Banque centrale sur le marché des devises en menant une politique du cours du dinar* »[733], souligne I. Ribnikar. On peut ajouter à cela une troisième liée au rôle de PDR[734] de la Banque centrale. Mais les pressions politiques ne permettent pas de mener à terme cette politique; les républiques préférant ainsi garder l'ancien système bancaire.

Les risques politiques d'une dévaluation de la monnaie

La politique monétaire dérape en partie et le gouvernement fédéral parvient seulement à contrôler l'émission du crédit interne alors que l'émission de monnaie primaire et la demande de liquidités en contrepartie de devises augmente largement l'offre de monnaie (M1). La politique monétaire ne peut donc pas remplir ses objectifs. Certes, du côté de l'objectif de limitation de la croissance des actifs monétaires nets, on s'approche des 7% visés[735]. Avec une croissance nominale de 8,8%[736], il s'agit en fait d'une contraction en réel de moitié des crédits

732 La question de la souveraineté économique des républiques est un des éléments principaux des programmes politiques des nouveaux partis politiques qui émergent en 1990 dans l'ensemble des républiques de l'ex-Yougoslavie.

733 Ribnikar Ivan, « Entretien » accordé à *Ekonomska politika*, septembre 1990, pp. 24-25.

734 Prêteur en dernier ressort.

735 Institut fédéral des statistiques, novembre 1990.

736 Institut fédéral des statistiques, novembre 1990.

domestiques. D'un autre côté pourtant, les liquidités augmentent fortement. Trois facteurs sont à l'origine de cet écart entre le contrôle des crédits et la multiplication de la liquidité. Premièrement, l'accroissement important des réserves en devises de la BNY qui ont été converties en dinars. Deuxièmement, l'augmentation des ressources monétaires de la population et des institutions budgétaires au détriment d'une contraction de la liquidité des entreprises. Troisièmement, l'épargne monétaire est tombée à un niveau très bas.

Si cet accroissement des liquidités n'a pas été si inflationniste, il faut en chercher les raisons dans l'offre d'importation qui corrige ainsi le déséquilibre entre les revenus monétaires et l'offre domestique de biens. Le redémarrage de l'inflation en août 1990 conduit les autorités à reprendre leur politique restrictive. L'objectif cette fois est de respecter les 8% de hausse nominale du crédit intérieur. A quoi s'ajoute désormais un contrôle strict de la monnaie de réserve dont dépend l'émission de liquidité et surtout l'objectif de stériliser toute entrée de devises par le jeu des réserves obligatoires. Mais ces objectifs deviendront des cibles politiques. Tout autant que le débat sur la dévaluation du dinar qui se fait de plus en plus vif au second semestre 1990.

La dévaluation de la monnaie permettrait aux entreprises de relancer leurs exportations. Ces dernières représentent 10,290 milliards de dollars[737] au cours des neuf premiers mois de l'année 1990, soit 10,6% de mieux qu'au cours de la même période de l'année précédente. Il est toutefois important de remarquer que les exportations avec les pays développés progressent de 23,7% au cours de la période pour atteindre 6,255 milliards de dollars, alors que les achats des pays non développés et des pays socialistes baissent respectivement de 6,4% et de 4,4%. Ceci semble encourageant, mais cette amorce de compétitivité est artificielle car certaines entreprises vendent à perte pour pouvoir obtenir des liquidités. Parallèlement, les importations connaissent une forte progression, ce qui est dans la logique du programme de libéralisation du commerce extérieur. Elles progressent de 26% pour atteindre 12,627 milliards de dollars au cours des neuf premiers mois, dont 37,9% d'augmentation en provenance des pays développés, 23,6% avec les pays non développés et 3,1% seulement avec les pays socialistes. En conséquence, la balance commerciale est déficitaire de 2,338 milliards de dollars pour cette période, contre 724 millions en 1989[738]. Selon Franc Horvat[739]

---

737 Institut fédéral des statistiques, septembre 1990.

738 Institut fédéral des statistiques, Belgrade, septembre 1990. Les chiffres mentionnés concernent les neufs premiers mois de l'année.

739 Franc Horvat a été membre du Conseil exécutif fédéral.

« *le changement de la structure du commerce extérieur est dû principalement à la nouvelle orientation économique du Conseil exécutif fédéral* », mais il estime aussi que « *la concentration des échanges se fait avec un nombre restreint de pays, notamment l'Allemagne, l'Italie avec des efforts d'orientation vers Taiwan et la Corée du Sud, en délaissant progressivement l'URSS et les pays de l'Est; ainsi certains pays comme la Grande Bretagne, la France, l'Espagne, le Benelux ou le Portugal restent à l'écart des échanges commerciaux* ». Il précise par ailleurs que « *le niveau important des importations incite le Conseil Exécutif fédéral à examiner les modalités de la nouvelle politique fiscale. Dans le cadre du GATT, il est nécessaire de procéder à une harmonisation et une consolidation des tarifs douaniers, ce qui permet une libéralisation des échanges dans un premier temps; mais il faut aussi envisager de nouvelles mesures de protection que le Conseil exécutif fédéral n'a pas encore adoptées. En fait les tarifs douaniers ont eu jusqu'à présent plus un rôle fiscal qu'un rôle de protection* »[740].

Sur le graphique ci-dessous[741], on remarque qu'après la chute brutale des échanges commerciaux de la RSF de Yougoslavie, qui avait caractérisé la fin de l'année 1989, les échanges progressent et se stabilisent au début de l'année 1990.

Graphique n° 3- 6

Variation mensuelle des importations et des exportations yougoslaves en 1990.

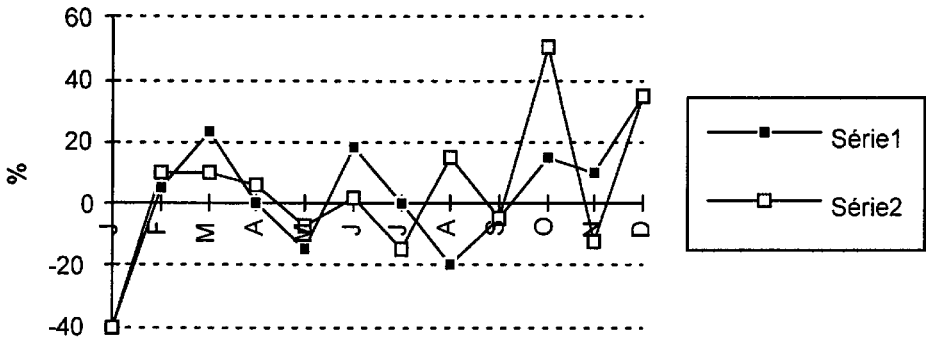

Source: Saopstenje, Belgrade, Décembre 1990.

740 Horvat Franc, entretien accordé à Maja Kostić et Darko Zmijarević, « Ekonomski odnosi sa inostranstvom, novo lice krize » (Les échanges extérieurs, le nouveau visage de la crise), in *Ekonomska politika*, Belgrade, 24 septembre 1990, pp. 20-23.

741 La série 1 représente les exportations et la série 2 les importations.

Les exportations et les importations connaissent une forte croissance. Les importations concernent principalement des biens de consommations (+183,0% pour les six premiers mois de 1990 par rapport à l'année précédente); ceci est dû à l'apparition de nombreuses entreprises privées (plus de 65.000)[742] qui ont tout de suite perçu les créneaux non exploités par les sociétés de commerce international qui, en raison de leur position de monopole s'étaient très peu intéressées aux besoins des consommateurs. La libéralisation des importations dans une situation de convertibilité a en outre permis la disparition du « *marché noir des devises* ». Selon certains producteurs yougoslaves, l'ampleur des importations serait à la source des baisses de production, mais comme le précise M. Kostić, « *les importations représentent ici un catalyseur des processus déjà existants* »[743].

Lors d'une réunion entre les exportateurs yougoslaves et Ante Marković[744], ce dernier précise que « *dans le cadre de la politique monétaire restrictive et de la convertibilité, les exportations représentent une source de liquidité, mais le rôle des exportations n'est pas de fournir des devises, elles doivent être un facteur de développement plus large* »[745]. Les exportations sont orientées vers des produits qui ne sont pas de haute technologie, il s'agit d'une gamme variée de produits, allant du mobilier à l'électroménager en passant par l'agro-alimentaire et le textile. L'industrie navale, quant à elle, enregistre une forte progression des commandes en 1990 et des tentatives sont faites pour percer le marché automobile des petites voitures aux Etats-Unis. La Yougoslavie avait avant 1990 des rapports commerciaux principalement avec des pays non-alignés. La qualité des produits exportés était donc telle qu'ils auraient eu beaucoup de mal à être compétitifs sur d'autres marchés. Par ailleurs, les paiements se faisaient souvent en matière première et rarement en devises fortes. La mauvaise qualité des produits yougoslaves explique que ceux-ci sont plus bas de -40% à l'exportation par rapport aux mêmes produits importés. Les exportateurs s'adaptent difficilement à la nouvelle structure des échanges et préfèrent vendre à n'importe quel prix, parfois en dessous des coûts de production pour ne pas se trouver en situation de faillite. Le ralentissement des exportations au second semestre 1990 et la forte croissance des importations au cours de la même période, entraînent une très forte dégradation de la balance commerciale qui était

---

742 Institut fédéral des statistiques, novembre 1990.

743 Kostić Marko « Izvoz, cena zadovoljstva » (Les exportations, le prix de la satisfaction), in *Ekonomska politika*, Belgrade, 11 juin 1990, p. 10.

744 Réunion du 20 avril 1990 à Zagreb.

745 *Tanjug*, 21 avril 1990.

encore de -1.509 millions de dollars fin juin 1990 pour terminer l'année à -4.563 millions de dollars[746]. Ceci tend à fragiliser le programme de stabilisation économique.

Par ailleurs, l'insuffisance d'une politique fiscale cohérente vient aggraver cette situation. Pourtant, une Commission fédérale pour la réforme du système fiscal est créée le 20 septembre 1990. Elle est composée de quelques membres du Conseil exécutif fédéral, de spécialistes de la fiscalité, de chercheurs et conseillers étrangers ainsi que des ministres des finances de Croatie (Marijan Hanzeković) et de Slovénie (Marko Kranjec). Ce dernier point démontre l'intérêt encore présent pour un avenir con/fédéral pour ces deux Républiques. Néanmoins, la disparité des législations fiscales entre les républiques accentue le retard des instances fédérales dans ce domaine.

Ainsi, la Slovénie et la Serbie sont en avance puisqu'elles ont abandonné certains points liés à la Constitution de 1974. La conception des dirigeants serbes est basée sur la nécessité d'imposer la population en soulageant l'industrie. En ce sens, le rapport entre les impôts directs et indirects devrait être respectivement de 30 à 70%. L'opinion des dirigeants croates et slovènes va dans le sens inverse.

Le point central pour le Conseil exécutif fédéral est le financement de la Fédération. T. Dumezić note à ce sujet « *que les impôts directs ne doivent pas participer à ce financement. Le gouvernement fédéral doit se baser sur les droits de douanes et la TVA, les sommes ainsi perçues proviennent de façon équitable de toutes les Républiques en évitant que les régions les plus riches supportent le poids fiscal* »[747]. La question qui se pose entre le pouvoir fédéral et les Républiques est donc de définir le lieu de la légitimité fiscale. Pour la Croatie et la Slovénie, attachées au concept confédéral, la république doit être au centre de la fiscalité, tant pour la fiscalité directe qu'indirecte. Le financement du budget fédéral doit donc se faire entièrement à partir des républiques, mais ce n'est pas là l'unique caractéristique d'une confédération. Pour le reste, la Croatie et la Slovénie insistent sur le système d'obtention de revenus fiscaux, sans préciser la destination des dépenses. Pourtant pour Vladimir Gligorov, « *la fiscalité directe correspond aux choix politiques de la population pour un Parti, c'est sur cette base que doit s'effectuer le développement régional* »[748]. Il est donc important pour le Conseil exécutif fédéral de trouver une solution d'équilibre correspondant à la réalité de

---

746 Institut fédéral des statistiques, Belgrade, décembre 1990.

747 Dumezić Tomislav, « Ekonomisti o reformi » (Les économistes à propos de la réforme), in *Ekonomska politika*, Belgrade, 19 novembre 1990, p. 12.

748 Gligorov Vladimir, « Mehanizam prikupljanja poreza » (Les mécanismes de collectes de impôts), in *Ekonomska politika*, Belgrade, 4 juin 1990, p. 10.

l'évolution politique des républiques et au renforcement des moyens de la Fédération[749]. Ce désir contradictoire montre l'enchevêtrement des objectifs économiques et des réalités politiques.

Le 19 novembre 1990, le Conseil exécutif fédéral présente devant l'Assemblée fédérale son nouveau budget (de 157,4 milliards de dinars) pour l'année 1991. Il n'est pas adopté, ce qui conduit la Présidence collégiale à fixer un budget provisoire de 76 milliards de dinars à la fin de l'année 1990. Les ressources, d'un montant de 157,4 milliards de dinars devaient provenir du système fiscal fédéral (125,3 milliards de dinars), des contributions des Républiques et des Provinces autonomes (12,4 milliards de dinars) et des émissions d'obligations de l'État (17 milliards de dinars). Le budget de l'APY (JNA) s'élève ainsi à 64,8 milliards de dinars, le Fonds d'aide aux républiques en difficulté et au Kosovo à 7 milliards de dinars (ce qui représente une progression de 48% par rapport à 1990). 41 milliards de dinars auraient été affectés aux secteurs économiques (en particulier pour les aides à l'agriculture et au commerce extérieur)[750].

Le Conseil exécutif fédéral subit des pressions de plus en plus fortes, les objectifs politiques des Républiques prenant ainsi les instances fédérales pour cible. Pour certains, il est nécessaire de pousser le Conseil exécutif fédéral à l'échec par l'intermédiaire du programme de stabilisation et de trouver une solution de séparation[751]. C'est dans ce contexte que le 28 décembre 1990, A. Marković accepte de dévaluer le dinar à partir du 1er janvier 1991, la future parité est de 1 deutschemark = 9 dinars, soit une dévaluation de 28,5% Une convergence de facteurs politiques et économiques vient expliquer cette décision : l'érosion des réserves fédérales (qui étaient de 10,1 milliards de dollars en septembre et moins de 8 milliards de dollars en décembre 1990) ; l'inflation qui est de 120% pour l'année 1990 ; les détournements de fonds (destinés aux caisses de l'État fédéral) par les républiques (estimés depuis septembre 1990 à 1,1 milliards de dollars) ; la réduction unilatérale des cotisations des Républiques au budget de la Fédération ; les résultats médiocres enregistrés par le parti de A. Marković dans les quatre républiques qui ont voté en fin d'année ; l'augmentation sauvage des

---

749 Trois étapes caractérisent la réforme fiscale fédérale. La première est l'adoption de la Loi sur les bases du système fiscal et l'équilibrage entre le système fiscal et la politique fiscale, puis des innovations concernant les impôts sur les échanges et le fonctionnement de l'administration fiscale. La deuxième étape devait instaurer un système fiscal unique sur les revenus de la population pour toutes les Républiques. La troisième phase mettait en place le changement de l'impôt sur les échanges par la taxe sur la valeur ajoutée. Cette dernière étape devait se terminer en 1995.

750 Institut fédéral des statistiques, Belgrade, décembre 1990.

751 En serbo-croate: *razlaz*, la presse de toutes les Républiques utilise souvent ce mot en décembre 1990.

dépenses publiques des républiques et enfin, le chantage à la sécession des républiques du nord si le dinar n'est pas dévalué[752].

La dévaluation du dinar est un point majeur de la politique de stabilisation économique du Conseil exécutif fédéral. Mais elle comporte de nombreux risques. Elle peut en effet engendrer une spéculation sur une deuxième dévaluation dans le courant de l'année et donc relancer le pays dans une spirale inflationniste anticipatrice. Elle peut aussi décourager les entreprises non performantes qui avaient timidement commencé à se restructurer. Afin de pouvoir pallier la spirale inflationniste, A. Marković espère toujours obtenir la possibilité de renforcer le rôle de la Banque centrale pour qu'elle puisse être en mesure de décider d'une collaboration avec les banques saines uniquement; et un élargissement des compétences du SDK (service comptable de l'État) qui pourra exercer son contrôle dans la politique du crédit et des salaires. Parallèlement à la dévaluation, il est décidé que:

> *« a- Les dépenses publiques seront considérablement réduites et ne devraient pas dépasser 34% du produit social brut. Le gouvernement est prêt, en cas de dépassement, à faire adopter des lois coercitives dans ce domaine. b- Les salaires seront bloqués (en fait diminués) à leur niveau de septembre 1990 dans les administrations. Les entreprises qui font des profits seront libres de déterminer leurs salaires. c- Des mesures, en particulier douanières seront prises pour stimuler les exportations, avec des règles spécifiques pour le secteur agricole* »[753].

Ante Marković essaye donc de maintenir le programme de stabilisation économique malgré la dévaluation du dinar; mais pour cela il doit également compter sur l'aide internationale. La dévaluation du dinar permet de ralentir le rythme des importations et de rendre plus compétitives les exportations vers les pays à monnaie convertible. Malgré ces effets, le programme de stabilisation économique s'est éteint selon l'avis de l'ensemble des économistes yougoslaves présents au Congrès annuel d'Opatija, le 31 décembre 1990.

Selon Egon Zizmond et les économistes du Centre d'études prospectives de Maribor[754], d'un point de vue économique l'échec du programme d'Ante Marković réside dans le décalage entre les réformes systémiques et les mesures anti-inflationnistes. En effet, le processus de privatisation ne s'est pas développé, les tentatives de définition de la politique

---

752 Le montant de cette dévaluation devait être selon ces républiques de 40 à 60%.

753 *Tanjug*, 29 decembre 1990.

754 *Institut za ekonomsku dijagnozu i prognozu Mariborskog Ekonomsko-poslovnog fakulteta* (Institut pour le diagnostic économique de l'Université de droit et d'économie de Maribor), Maribor, rapports consultés dans cet institut le 21 octobre 1995.

fiscale et de la politique monétaire ont fluctué selon les aléas politiques, en dernière instance le manque de réformes profondes a engendré l'impasse des réformes à court terme. Le système en place ne permet pas l'élasticité d'adaptation aux réformes économiques, les motifs de production ne changent pas. En conséquence, il aurait été nécessaire d'engager rapidement l'ensemble des réformes profondes et de leur donner un cadre juridique stable.

D'autre part, l'analyse du Centre de recherches de la Banque nationale de Slovénie[755] constate, suite à l'augmentation incontrôlée des salaires, que le poids du programme de stabilisation s'est déplacé du contrôle de la consommation à la parité fixe de la monnaie. Il semble donc clair que dans une situation où la propriété du capital n'est pas définie, il est difficile de limiter l'augmentation des salaires même avec l'instauration du gel, ou avec une politique monétaire restrictive. Par ailleurs, la Banque centrale est sous l'influence de la politique économique du gouvernement, des intérêts divergents des républiques; et au sein même des instances fédérales, elle subit le partage du pouvoir entre le Conseil exécutif fédéral et l'Assemblée fédérale.

Le manque de consensus politique est également à la base de l'échec. Ainsi Branko Kovač[756] explique que le Conseil exécutif fédéral a sous-estimé les rapports entre la légitimité politique et la réforme économique. En effet, les mesures économiques se sont trouvées dans les limites de leurs applicabilités politiques. Penser que l'unité politique de l'Etat pouvait se faire par des mesures économiques était une erreur fondamentale. Inversement les réformes économiques étaient néanmoins nécessaires pour créer un espace ouvert d'économie de marché, et contribuer ainsi à la démocratisation.

On assiste donc à l'effondrement du château de cartes: la parité fixe de la monnaie, l'augmentation des dépenses publiques, l'augmentation des salaires, les retards dans l'application des mesures, la reprise de l'inflation, la chute de la production, l'instabilité politique, etc. Dans cette situation, Egon Zizmond pose la question : « *La fin du programme anti-inflationniste? La réponse est: le programme de stabilisation bis!* »[757].

---

755 « Centar za analizu i istraživanja Narodne Banke Slovenije », (Centre de recherche et d'analyse de la Banque centrale de Slovénie), (rapports pour 1990 consultés à l'Institut d'études économiques de Belgrade).

756 Kovač Bogomir, « Ekonomisti o reformi, Opatijski memento » (Les économistes à propos de la réforme, Le moment d'Opatija), in *Ekonomska politika*, Belgrade, 31 décembre 1990, p. 11.

757 Zizmond Egon, Rapport du Congrès d'Opatija, 31 décembre 1990.

3.1.3.- Période 3: Les contraintes de réajustements du programme de stabilisation économique à la fin de l'année 1990

Le 23 décembre 1990, le Référendum sur la souveraineté en Slovénie montre la détermination du peuple slovène pour la proclamation d'indépendance. En Croatie, la nouvelle Constitution est adoptée le 22 décembre 1990[758]. A cette occasion, Franjo Tudjman déclare : « *Notre malheur est que notre passé vit encore autour de nous* »[759]. La Serbie a anticipé l'éventualité d'une désintégration en préparant une Constitution qui pourrait servir dans le cas où elle devrait former un État dans un nouveau contexte. Dans les autres Républiques, la situation n'est pas aussi tranchée, mais reste complexe. Ainsi, suite au deuxième tour des élections libres en Bosnie-Herzégovine, le Parlement de la république est représenté par trois partis politiques ultra-nationaux et contradictoires. Le Monténégro est le lieu de grèves et manifestations violentes. Le « *Parti des réformes démocratiques* » de A. Marković n'obtient de bons résultats qu'en Macédoine.

Dans cette situation politique préfigurant l'éclatement de la Fédération, le Conseil exécutif fédéral prend des mesures pour éviter la « *fonte* » des réserves en devises. La panique bancaire s'amplifie cependant. La course aux guichets se développe par contagion pour conduire à une panique généralisée et à une remise en cause de la confiance. On assiste à l'évolution journalière suivante pour la demande en devises dans les banques:

Tableau n° 3- 7

Demande en devises dans les banques
(en millions de dollars) [760].

17 décembre 1990	347, 7
18 décembre 1990	350
19 décembre 1990	456,3
20 décembre 1990	417,5
21 décembre 1990	351
22 décembre 1990	339,8

Pour contrer cet effet, la BNY va prendre des mesures. Elle procède à une distribution sélective des devises. Ces limitations posent le problème de leurs assises légales au niveau de chaque république et deviennent de nouveau l'objet de critiques politiques. Elle poursuit

---

758 Voir Constitution croate et Discours de Franjo Tudjman à la séance du Parlement de la république croate, le 22 décembre 1990, à l'occasion de la proclamation de la Constitution de la République croate, publié dans le « Rapport du Parlement croate » (Hrvatski Sabor) n°1 5 du 22 décembre 1990.

759 *Ibid.*, Franjo Tudjman fait ici référence à la réticence des Serbes de Croatie à sa politique.

760 *Tanjug*, du 17 au 22 décembre 1990.

également une politique monétaire restrictive. La Banque centrale devient l'instrument à travers lequel les manoeuvres sont encore possibles. Le contrôle des dépôts obligatoires lui permet d'assurer un plus grand contrôle du système bancaire. Par l'intermédiaire de la politique monétaire restrictive, le Conseil exécutif fédéral a pour objectif d'écarter de nouveau l'inflation, de créer les conditions pour la restructuration bancaire, afin d'enclencher un cycle de production et d'investissement. Suite à ces mesures, on pouvait s'attendre à une baisse des importations en raison de l'anticipation à la dévaluation du dinar. En ce qui concerne l'analyse des importations par République, il apparaît que c'est la Serbie qui représente le premier marché d'importation avec 33,2% du total des importations en 1990, puis la Slovénie avec 25,4%, la Croatie avec 23,8%, la Bosnie-Herzégovine avec 9,7 %, la Macédoine avec 5,6% et enfin le Monténégro avec 1,1%[761]. Ainsi, ces républiques seront proportionnellement touchées par cette diminution. Mais de nombreux points restent insolubles: la politique agricole, l'impossibilité des dirigeants des républiques de mettre en oeuvre le processus de faillites des entreprises qui devraient cesser leurs activités. Les problèmes de fond, liés à la nécessité de la restructuration industrielle, à l'évolution politique impliquant des pressions contradictoires et aux difficultés d'application globale des réformes aboutissent à un blocage des réformes. Dans ce contexte, la presse annonce le 7 janvier 1991 que le Parlement de Serbie a donné par décret confidentiel du 28 décembre 1990, autorisation à la Banque nationale de Serbie d'octroyer trois crédits de l'émission primaire d'une valeur totale supérieure à 18 milliards de dinars en paiement des retraites, de certaines dettes étrangères et au financement de la production agricole. Cette action illégale relance le débat sur le rôle que devrait jouer la BNY.

3.2.- Un échec prévisible du programme de transition économique en 1991 et l'émergence de vives tensions politiques

Plusieurs événements politiques importants marquent l'année 1991. Parmi ceux-ci, le blocage de l'élection de M. Stipe Mesić au poste de président de la Présidence collégiale, les proclamations d'indépendances de la république de Slovénie et de Croatie, l'intervention de l'APY en Slovénie, la guerre en Croatie, la médiation européenne. Tous ces événements se répercutent sur la situation économique et les manoeuvres du Conseil exécutif fédéral. De nouveau, une analyse par périodes permet de dégager plusieurs phases:

---

761 Institut fédéral des statistiques, décembre 1990.

3.2.1.- Période 4 : La situation macroéconomique au premier semestre 1991

Après l'acte illégal des dirigeants serbes de procéder à l'émission primaire de monnaie, le programme de stabilisation économique doit être observé sous un angle différent. Certes, les attaques directes et indirectes contre le programme fédéral étaient déjà présentes dans l'augmentation abusive des salaires, dans la défense des entreprises en faillite, dans la spéculation contre le dinar ou dans l'expansion des dépenses publiques, mais cette fois il est clair que le minimum d'entente politique pour adapter les structures de productions aux critères de l'économie de marché ne pourra plus être obtenu. Les autres républiques adoptent la même attitude vis à vis de la Banque centrale et des instances fédérales en général, et procèdent à des émissions illégales. Ce qui semblait jusqu'en 1990 être un problème économique avec des dimensions politiques devient désormais un problème politique sans raisonnement économique[762]. Par ailleurs, tandis que l'année 1990 est caractérisée par des désaccords entre le Conseil exécutif fédéral et l'Assemblée fédérale, en 1991 la Présidence collégiale fédérale conteste le nouveau programme du Conseil exécutif fédéral. Ainsi, même les structures et les éléments du pouvoir fédéral se disloquent. Le Conseil exécutif fédéral tente malgré tout d'obtenir les moyens pour mener à bien une politique économique, alors que la plupart des Républiques ne versent pratiquement plus leur quote part au Budget fédéral.

Afin d'arrêter l'hémorragie des devises, la BNY avait décidé, fin 1990, de limiter son intervention sur le marché des changes et donc de forcer les banques à mieux gérer l'attribution de leurs propres réserves en devises. Alors qu'en juin 1990 les banques étaient confrontées à un problème de liquidités en dinars qui les empêchait d'acheter des devises, elles se trouvent en 1991 encore approvisionnées en dinars mais incapables de se procurer suffisamment de devises pour leurs clients. Comme la majorité des lettres de crédits avaient été ouvertes avant que la BNY ne prenne ces mesures, on assiste en 1991 à une situation inhabituelle et difficilement compréhensible et acceptable pour les exportateurs étrangers.

Il est surprenant que la BNY n'ait pas été, semble-t-il, à même de réaliser que les banques étaient tellement engagées qu'elles ne pourraient faire face seules à leurs obligations commerciales courantes et d'intérêt national. Cette situation a très fortement éprouvé la confiance financière internationale à un moment où cette confiance était devenue primordiale

---

762 Le raisonnement ayant poussé les dirigeants serbes à procéder à l'émission primaire illégale est avant tout d'ordre politique, puisqu'il s'agissait d'éviter à court terme une crise sociale. Les autres Républiques ont suite à cette action procédé à la même opération dans des proportions encore plus grandes.

pour le redressement économique et financier de la Fédération dont la balance des paiements courants était déficitaire.

L'expansion monétaire qui a caractérisé la fin de l'année 1990 se poursuit au premier semestre 1991 et enregistre un taux moyen d'augmentation mensuel de 5,5% de la masse monétaire (M1) de février à avril et de 7,2% d'avril à juin. Selon une étude de l'Institut d'études économiques de Zagreb, ce taux est de 14,3% pour le mois de février uniquement[763]. La masse (M2) est passée de +5,9% à +7,1% dans la même période. La décision de la BNY pour résoudre le problème bancaire se trouve confronté à un désaccord politique entre les Républiques. Néanmoins, les banques espèrent une intervention de l'ordre de 600 millions de dollars qui tarde à venir. De nombreuses sociétés étrangères se trouvent donc dans de graves difficultés. Les banques deviennent plus attentives dans leurs opérations d'ouverture de lettres de crédit et elles essayent d'opérer en trésorerie équilibrée, en particulier en incitant leurs clients importateurs à exporter. Selon B. Ostojić,

> « *il n'est normalement pas concevable que le pays revienne à un système de licences d'importation car ce serait contraire à l'esprit du FMI Toutefois, les banques sont dans l'obligation d'accepter cette nouvelle situation de pénurie qui concerne plus particulièrement les importations de biens de consommations* »[764].

Un minimum de pouvoirs fédéraux est demandé pour que la politique économique du gouvernement fédéral, qui est considérée comme efficace dans ses grandes lignes par les instances internationales, puisse être véritablement appliquée. Le minimum de pouvoir fédéral[765] est discuté entre les républiques et le Conseil exécutif fédéral. Ce dernier dresse une liste de onze points nécessaires pour le fonctionnement minimum de la Fédération. Huit points sont finalement adoptés par tous le 15 février 1991. Il s'agit de:

> « *La convertibilité d'une monnaie unique, le système monétaire et la politique qui est sa base, un seuil de réserves en devises pour assurer la liquidité du pays et la convertibilité, le paiement sans entraves des échanges commerciaux, le fonctionnement du marché intégral et ouvert, la mise à niveau des dépenses publiques et personnelles suivant un cadre défini préalablement, la poursuite de la*

---

763 « Privredna kretanja i ekonomska politika » (Les tendances économiques et la politique économique), Rédaction Mateš Nenad, Rohatinski Zivko,Vojnić Darko, consulté à l'Institut d'études économiques (Ekonomski Institut) de Zagreb, cahier n° 1, décembre 1991.

764 Ostojić Bojan, « Strah od bogaćenja » (La peur de l'enrichissement), in *Ekonomska politika*, Belgrade, 18 février 1991, p. 18.

765 Le minimum de pouvoir fédéral est caractérisé dans les textes par les abréviations 11-3 et 11+3.

restructuration et du processus de privatisation, l'accomplissement des obligations de la Fédération dans le domaine de la défense et des relations internationales »[766].

Le minimum de pouvoir est perçu de façon différente selon les républiques. L'attitude de la Slovénie est caractérisée par un rejet de la centralisation de la BNY; cette république a déjà commencé son propre assainissement du système bancaire. Elle considère que les participations au financement de la Fédération doivent se faire de façon contractuelle. Le minimum est donc considéré comme un maximum. C'est également l'attitude de la Macédoine. La Bosnie-Herzégovine et le Monténégro sont préoccupés par l'avenir du Fonds fédéral pour les régions peu développées. La Serbie considère qu'en adoptant un minimum, on accepte la suspension de la Constitution fédérale. Dans un communiqué du président de la Présidence, il est souligné que « *la situation est caractérisée par l'anarchie du fonctionnement économique, la réforme n'a pas amené les changements qu'elle devait, et que la Présidence Collégiale a averti à plusieurs reprises le Conseil exécutif fédéral des dangers de la situation* »[767].

Le 4 février 1991, la République de Serbie menace de suspendre ses versements au budget fédéral à l'exception de ceux concernant le financement de l'APY (JNA) si le gouvernement fédéral ne répond pas à ses demandes sous quinze jours.

La Serbie réclame entre autre que le gouvernement fédéral prenne toutes les mesures nécessaires à la collecte des sommes dues par les pays en voie de développement. La dette de ces pays envers la seule République de Serbie est estimée à 205 millions de dollars[768]. La Serbie réclame également que des fonds en dinars soient mis à la disposition des exportateurs serbes qui attendent toujours le paiement estimé à environ 200 millions de dollars de leurs exportations vers l'Union soviétique. Elle demande que le gouvernement fédéral fasse son possible pour que ces exportateurs, qui n'ont pas été payés pour leurs exportations basées sur des accords entre les Etats, puissent utiliser de façon provisoire une partie des réserves en devises sous forme de crédits. Ces demandes sous forme de chantage montrent la primauté de l'intérêt économique national. Cette attitude est généralisée à toutes les républiques. Pourtant, les instances fédérales estiment que

---

766 *Tanjug*, 17 février 1991.

767 Communiqué du président de la Présidence, adréssé à Dragan Suster, Président de la Chambre de commerce de la RSF de Yougoslavie, 28 janvier 1990. (Tanjug 28 janvier 1990).

768 *Tanjug*, 5 février 1991.

« le dénouement de la crise économique et politique dépend directement de l'application des lois fédérales uniques sur les prélèvements de l'économie appauvrie ainsi que de la sauvegarde du minimum des liens communautaires jusqu'à l'obtention d'un accord définitif sur l'organisation future de l'État »[769].

Au début de l'année 1991, la situation économique est alarmante. En effet, la production industrielle au cours des trois premiers mois a baissé de 21,1% par rapport aux trois derniers mois de 1990. La Balance commerciale accuse à la fin du premier trimestre 1991 un déficit de 607 millions de dollars, contre 248 en mars 1990, en raison d'une stabilisation des importations et d'une baisse de 8,3% des exportations par rapport au premier trimestre de 1990. Les exportations vers la CEE ont progressé seulement de 18,6%. Le déficit de la balance des paiements en 1990 et le déficit probable de 1991 conduit les autorités locales à demander au Club de Paris un rééchelonnement de la dette due en 1991. Enfin, l'indice des prix au détail qui, après la dévaluation du 1er janvier 1991, a progressé de 18,6% de décembre à mars 1991[770]. Pour tenter de remédier à cette situation, en particulier pour relancer les exportations et donc la production industrielle et rétablir la confiance interne et externe, A. Marković annonce le 19 avril 1991, un plan de redressement de l'économie dont les principales caractéristiques s'articule autour de six points. Le premier concerne une dévaluation de 44,4% par rapport au mark allemand (1deutschemarks=13dinars)[771] après celle de 28,5% (1deutschemarks=9dinars) au 1er janvier, soit une dévaluation cumulée de 85,7% depuis le début de l'année. Dans le cadre de la deuxième mesure, le budget fédéral est réduit à 138 milliards de dinars, soit 26% de moins par rapport à 1990. La troisième voit une limitation des salaires au niveau de septembre/novembre 1990. La quatrième mesure concerne la mise en place d'un programme d'assainissement bancaire. La cinquième, permet l'obtention de devises pour les Yougoslaves possédant un compte en monnaies convertibles. Enfin, dans le cadre de la sixième mesure, l'Assemblée fédérale donne pouvoir au conseil des gouverneurs de la BNY de décider de manière autonome de l'émission primaire, ceci devant permettre entre autre à la BNY de gérer elle-même le service de la dette publique et la distribution de cette émission vers les banques les moins solvables. Cette décision devait rester en vigueur jusqu'à ce que toutes les Républiques aient trouvé un point d'accord et adopté des lois sur la politique monétaire.

---

769 *Tanjug*, 29 mars 1991.

770 Institut fédéral des statistiques, 18 avril 1991.

771 *Tanjug*, 20 avril 1991.

Au cours des six premiers mois de l'année 1991, les républiques n'ont pu s'accorder sur le budget fédéral, ainsi que sur les politiques monétaires. En conséquence, et pour le seul mois de mai l'État fédéral s'est endetté auprès de la BNY de 21,5 milliards de dinars (environ 1 milliard de dollars) et la liquidité des banques s'est détériorée de l'ordre de 12 milliards de dinars. Les prix de détail augmentent de 5,9% en janvier, de 9,2% en février, de 3,2% en mars et de 4,9% en avril, ce qui correspond à un accroissement du taux d'inflation de l'ordre de 59% par rapport à la même période l'an passé. La baisse de l'inflation restant un des objectifs principaux du programme du Conseil exécutif fédéral, le gouvernement fédéral ne veut pas renoncer à ce but en dépit des résistances auxquelles il se heurte. Il annonce donc l'instauration de mesures encore plus rigoureuses, notamment dans le domaine de la limitation de la consommation publique et des salaires. Un tel niveau d'inflation compromet les chances de l'économie yougoslave d'obtenir de nouveaux crédits à l'étranger et ne peut que diminuer l'intérêt d'éventuels investisseurs étrangers.

Le Conseil exécutif fédéral prévoit en 1991 de limiter les dépenses publiques à 34% de la valeur du produit social yougoslave, ce qui veut dire que les dépenses publiques et sociales ne doivent pas être supérieures à 395,4 milliards de dinars. Il s'agit là d'une des conditions posées par le FMI pour le versement des Fonds de secours. La limitation des dépenses publiques devrait aider l'économie yougoslave dans son adaptation à l'économie de marché selon le FMI, bien que de nombreuses branches soient menacées d'effondrement. Ce dernier point démontre le décalage entre la poursuite de la logique économique des instances financières internationales et la situation réelle du pays. Alors qu'a lieu le blocage pour l'élection de la Présidence Collégiale de la fédération, le gouvernement fédéral dirigé par Ante Marković demeure la seule instance représentant la cohésion yougoslave.

En mai 1991, les six présidents des républiques s'engagent tout de même à[772] lever toutes les barrières empêchant la libre circulation des marchandises (à l'intérieur du pays) et à annuler toutes les législations et réglementations anticonstitutionnelles prises par les autorités républicaines. De plus, ils s'accordent à verser au gouvernement fédéral l'intégralité des droits de douane qui constituent une part importante de son budget. L'application de ces mesures devant entrer en vigueur le 4 juin 1991, cette étape est considérée comme un dernier test pour la Fédération. Mais les premières élections multipartites organisées en Slovénie et en Croatie

---

772 Le communiqué de Tanjug du 31 mai 1991 précise : « *Les gouvernements des républiques se sont engagés à supprimer les lois anti-fédérales et à stopper la limitation de la circulation de biens et services en Yougoslavie. Ces mesures étaient en vigueur depuis plus d'un an. La Slovénie a été la première à introduire ce genre de mesures en proclamant la suspension de 27 lois fédérales, mais les autres Républiques avaient suivi son exemple* ».

au premier semestre, puis celles dans les quatre autres Républiques à la fin de l'année, sont suivies de l'abandon de la politique monétaire et salariale restrictive, ce qui relance l'inflation avec une augmentation de 121,7%.

3.2.2.- Période 5 : Les manoeuvres du Conseil exécutif fédéral après les proclamations d'indépendances

Le mois de juillet 1991 est marqué par des événements politiques et aussi militaires: intervention de l'armée fédérale en Slovénie pour tenter de reprendre le contrôle des frontières, affrontements en Croatie dans les zones de population à forte majorité serbe, missions de conciliation des Douze et envoi d'observateurs. Les accords de Brioni du 7 juillet 1991 permettent de débloquer la situation à court terme et de gagner du temps. La Slovénie et la Croatie remettent à trois mois la mise en oeuvre de leur nouvelle souveraineté, ceci leur permet d'engager la poursuite des négociations entre les Républiques.

Pour le Conseil exécutif fédéral, l'urgence des dernières manoeuvres est rendue encore possible. Ces événements ont des répercussions sur une situation économique et financière déjà fortement compromise, sinon menacée d'effondrement. En réalité, le gouvernement fédéral éprouve de plus en plus de difficultés à limiter les effets catastrophiques de la situation présente. M. Marendić, ministre fédéral du développement, dresse fin juillet 1991 le bilan suivant: « *Si des mesures ne peuvent être mises en application, on risque d'aboutir en fin d'année à une chute de 20% du produit social brut, à une baisse de 30% de la production et à une augmentation de 300.000 du nombre de chômeurs qui se monte déjà à 1,5 millions de personnes* »[773]. La situation financière est particulièrement alarmante, le pays risque de se trouver incessamment dans l'incapacité d'honorer ses engagements en matière de dette extérieure, et une nouvelle demande de rééchelonnement a été déposée auprès du Club de Paris. Si la Fédération continue à rembourser les intérêts (elle verse 65 millions de dollars à ce titre aux banques commerciales créditrices en juillet 1991), elle ne peut plus faire face aux échéances en capital. Toutes les institutions internationales ont gelé l'octroi de leurs prêts et les grandes compagnies d'assurance-crédit n'accordent pratiquement plus leur garantie à moyen et long terme au pays.

---

[773] Marendić Mirko, dans un article de Zmijarević Davorka « Cena izgubljenog vremena » (Le prix du temps perdu), in *Ekonomska politika*, Belgrade, juillet 1991, p. 13.

Une dégradation multiple de la situation économique : vers une perte de légitimité du Conseil exécutif fédéral

La dégradation de la situation économique est multiple. En effet, on assiste à déficit de la balance des paiements qui se fait de plus en plus importante. De plus, l'effondrement des recettes touristiques pour l'année 1991 affecte principalement la Slovénie et la Croatie. Les travailleurs émigrés cessent de déposer des devises dans les banques locales. En conséquence, selon, M. Marendić, le montant des réserves en devises tombe à 2,4 milliards de dollars en juillet 1991[774]. Alors que depuis le début de l'année les particuliers avaient des difficultés croissantes à retirer des banques leurs dépôts en devises, l'Association des Banques en Yougoslavie recommande en juillet 1991 à ses membres d'arrêter tout paiement en devises. Dans ce contexte, le budget fédéral n'est plus en mesure d'assurer son rôle économique, toutes les dépenses d'intervention au bénéfice des agriculteurs, des exportateurs, des zones défavorisées sont supprimées. L'unité économique et financière du pays n'est plus qu'un mythe et le chaos s'installe. Les marchandises circulent de moins en moins et les règlements financiers entre les républiques sont en chute libre. A titre d'exemple, alors que les règlements par la Serbie aux autres républiques atteignaient en mai 1991 une moyenne journalière de 320 millions de dinars, ce chiffre est tombé à 22 millions début juillet 1991[775]. Cette situation est très dommageable pour les grandes entreprises travaillant à l'échelle nationale et utilisant de nombreux sous-traitants répartis dans le pays, mais aussi pour les petites entreprises privées, créées à l'époque de la réussite du plan de stabilisation économique, et dont beaucoup sont acculées à la faillite. Les Banques centrales républicaines n'appliquent plus les décisions de la BNY et les gouvernements de Slovénie et de Croatie étudient la possibilité de créer leur propre monnaie. Les communications terrestres et ferroviaires deviennent incertaines et dangereuses ; la Serbie développe ses activités avec les ports de Bar au Monténégro et de Thessalonique, le transport de marchandises par Rijeka et Koper étant devenu impossible. Dans cette situation, Ante Marković se rend le 8 août 1991 en URSS et obtient l'accord pour une livraison de 5,5 millions de tonnes[776] de pétrole avant la fin de l'année. La plus grande partie de ces livraisons est compensée par l'excédent commercial yougoslave et par de nouvelles livraisons de marchandises. D'autre part, l'émission primaire qui a permis le

774 *Ibid.*, p. 14.

775 Institut fédéral des statistiques. Comparaison des résultats de mai et juillet 1991.

776 *Tanjug*, 9 août 1991.

financement du budget fédéral (10 milliards de dinars en juillet, août et septembre 1991)[777] crée moins d'inflation qu'on ne le prévoyait, de sorte que l'inflation mensuelle au dernier trimestre 1991 est de l'ordre de 10% (ce qui donne une inflation annuelle de 213%)[778].

Le gouvernement fédéral cherche tout de même à gagner du temps. Mais le processus de fragmentation du marché s'accélère. Ainsi la guerre est suivie d'une guerre économique entre la Serbie et la Croatie. Le gouvernement croate décide de geler les relations économiques avec la Serbie le 7 août 1991, puis on assiste à la saisie des biens serbes en Croatie et réciproquement. L'économie des républiques est néanmoins très interdépendante, la pratique est donc moins rigoureuse que ne le laissent entendre les déclarations. Les autorités croates acceptent par exemple de poursuivre leurs fournitures de pièces détachées à l'usine serbe de fabrication d'automobiles *Zastava* alors que le conflit a déjà éclaté, et les dirigeants slovènes proposent de poursuivre leurs liens commerciaux avec la Serbie jusqu'à la fin de l'année 1991. Il n'en reste pas moins que les banques locales n'assurent plus les paiements lorsqu'il plaît aux autorités de leur en donner l'ordre pour des raisons politiques. Les grands groupes présents sur l'ensemble du territoire sont principalement touchés, mais aussi les entreprises de sous-traitance et les petites entreprises. Par ailleurs, le marché monétaire, l'un des derniers remparts encore tenu par le gouvernement fédéral, s'est lui désagrégé après la proclamation des indépendances slovène et croate. Suite à ces événements, l'attitude de la BNY a été de limiter au strict minimum ses allocations de devises à ces deux républiques: remboursement des prêts extérieurs garantis par le gouvernement fédéral et importation de matières premières pour les industries pharmaceutiques. Elle a également arrêté tout versement en dinars à l'occasion des nouvelles émissions monétaires, créant ainsi une grave crise de liquidités.

Pour pallier la pénurie de devises, les gouvernements slovène et croate permettent début août à leurs banques commerciales d'acheter des devises détenues par les particuliers en fixant librement leur taux de change en fonction de l'offre et de la demande. L'équivalent en dinars est obtenu par la revente de ces devises aux entreprises en ayant besoin pour leurs transactions internationales. Cette pratique, rapidement suivie par la Serbie, s'étend aux autres républiques à des taux pouvant aller jusqu'à 22 dinars pour 1 mark allemand (contre 13 dinars au cours officiel). Cette dévaluation provoque de fait un éclatement du marché des changes contre lequel la Banque centrale ne réagit pas. Son Gouverneur déclare à cette occasion : « *Pour*

777 *Tanjug*, juillet, août et septembre 1991.
778 *Tanjug*, novembre 1991.

rétablir le fonctionnement normal du marché des changes, il faudrait un afflux régulier et plus important de monnaies convertibles. Il serait irréaliste d'y compter dans les circonstances actuelles. La normalisation du marché devra donc attendre »[779]. Mais au second semestre 1991, on parle déjà « *d'économie de guerre* ».

779 *Tanjug*, 9 septembre 1991.

CHAPITRE 4 - LES « CERCLES VICIEUX » : DE LA REFORME ECONOMIQUE AUX BLOCAGES POLITIQUES

> « *Il n'est pas douteux que le temps ne se confonde d'abord pour nous avec la continuité de notre vie intérieure. Qu'est-ce que cette continuité ? Celle d'un écoulement ou d'un passage, mais d'un écoulement et d'un passage qui se suffisent à eux-mêmes, l'écoulement n'impliquant pas une chose qui coule sur le passage ne présupposant pas des états par lesquels on passe : la chose et l'état ne sont que des instantanés artificiellement pris sur la transition ; et cette transition, seule naturellement expérimentée, est la durée même* »[780].

La transition économique a fait remonter à la surface, comme nous l'avons vu dans les deux chapitres précédents, des déséquilibres antérieurs venus freiner le processus de réformes. Bernard Chavance remarquait en 1990 que des effets imprévus pouvaient apparaître dans la transition économique : « *la forte indétermination propre à un processus par essence complexe ; l'incertitude portant sur la nature même de l'état final – il peut y avoir transition à un état imprévu, le cas échéant indésirable- ; la possibilité de blocage* »[781]. Au cours des années 1990, d'autres auteurs comme J. Kornaï[782], P. Murrell[783], J. Kovacs[784], ont dans une perspective « *évolutionnaire* », mis l'accent « *sur les propriétés dynamiques des systèmes économiques, composés d'agents hétérogènes, qui tendent à évoluer de façon non linéaire et se caractérisent par une multiplicités de trajectoires, dépendant des événements de leur propre histoire* »[785].

---

780 Bergson Henri, *Durée et simultanéité*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 41.

781 Chavance Bernard, « Quelle transition vers quelle économie de marché pour les pays de l'est ? », *Revue française d'économie*, vol. 5, n°4 ; pp. 83-103.

782 Voir Kornaï Janos, *Du socialisme au capitalisme. L'exemple de la Hongrie*, *op.cit.*, 225 p. ; Kornaï, János, *Le système socialiste. L'économie politique du communisme*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1993, 767 p.

783 Voir Murrell Peter, « Evolution in Economics and in the Economic Reform of Centrally Planned Economies », in Clague Christopher., Rausser Gordon C. (eds.), *The Emergence of Market Economies in Eastern Europe*, Oxford, Blackwell, pp. 35-53 ; Clague Christopher, Institutions and economic development : growth and governance in less-developed and post-socialist countries, Baltimore, Londres, John Hopkins University press, 390 p.

784 Voir Kovacs Matyas Janos, « Wich Institutionnalism ? », *in* Wagener Hans Jürgen (ed.), *The political economy of transformation*, Heidelberg, Physica-Verlag, 1994, pp. 85-120.

785 Voir Koleva Petia, « Changement institutionnel et dialectique entre héritage et création : le cas de la transformation de la structure de propriété dans l'agriculture bulgare », CEMI-EHESS, ROSES-Paris 1, Communication au colloque « Institutionnalismes et évolutionnismes : confrontation autour de perspectives empiriques », Lyon, 2-3 décembre 2002.

L'objectif de ce chapitre est de décrire les modes de diffusions de la transition économique et d'en cerner les blocages politiques. Il s'agit également de décrypter les « cercles vicieux » qui s'établissent entre ces deux dimensions. Ceci suppose une prise en compte des institutions et des acteurs[786].

Concernant les institutions, J. Kornaï estime que ce concept inclut « *l'ordre légal existant dans le système concerné, ses normes morales et ses droits de propriété, la répartition des postes de pouvoir, les incitations agissant sur les acteurs de la société, la structure d'information* »[787]. En ce sens, J. Kornaï rejoint D. C. North[788] qui fait une distinction entre « *institutions formelles* » *(ordre légal, droits de propriété) et* « *institutions informelles* » *(normes morales).* Comme le souligne l'économiste P. Koleva : « *L'insertion de la problématique des institutions au sein de la perspective évolutionnaire contemporaine ouvre la voie à une prise en compte plus explicite, de la part de cette dernière, du rôle de la stratégie des acteurs et des conflits liés à des asymétries de pouvoir, dans la compréhension des sources du changement* »[789].

Notre présentation plus schématique ici permettra de cerner les modifications[790] des comportements et des actions[791] des acteurs internationaux et locaux dans le contexte de la transition économique. Le cas yougoslave révèle en effet la complexité de leurs relations.

---

786 Concernant les acteurs, nous suivrons ici la distinction de Claus Offe entre « *l'ancien paradigme* » et « *le nouveau paradigme* » : « *La « nouvelle politique » des nouveaux mouvements sociaux peut être analysée (comme toute politique) en fonction de sa base sociale, de ses thèmes, de ses préoccupations, de ses valeurs et de ses modes d'action. Pour y parvenir, je proposerai d'utiliser le terme de « paradigme politique »* in Offe Claus, *Les démocraties modernes à l'épreuve*, Paris, L'Harmattan, 1997, pp. 100-110.

787 Voir Kornaï, Janos, *La transformation économique post-socialiste. Dilemmes et décisions*, (Textes réunis et traduits sous le direction de Bernard Chavance et Merhad Vahabi), Paris, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2001, p. 79.

788 Voir North Douglas Cecil, *L'essor du monde occidental,* Paris, Flammarion, 1980, 228 p. ; *Le processus du développement économique*, Paris, Editions de l'Organisation, 219 p., 2005.

789 Voir Koleva Petia, « Changement institutionnel et dialectique entre héritage et création : le cas de la transformation de la structure de propriété dans l'agriculture bulgare », *op.cit*, p. 17.

790 Voir Luhmann Niklas, *Social systems*, Stanford, Stanford University Press, 1995, 627 p. Voir le chapitre 8 « Structure et temps » pp. 278-356.

791 Selon Jürgen Habermas : « *Pour autant que nous expliquions l'agir social par référence à des ordres légitimes (conventions et normes de droit), nous partons de l'idée : - que la « dynamique des intérêts » est ce qui meut l'agir ;-que toutefois cette dynamique des intérêts se déclenche la plupart du temps dans les limites de règles normatives valant factuellement ; - que la validité des règles normatives repose sur la conviction des idées qui peuvent être mobilisées pour fonder ces règles, - et que la force de conviction factuelle des idées est également dépendante du potentiel de fondation et de justification que ces idées représentent dans un contexte donné (...)* », *in* Habermas Jürgen, *Théorie de l'agir communicationnel*, Paris, Fayard, 1987, p. 207.

4.1.- L'approfondissement des rivalités entre les républiques et la Fédération yougoslave

Dans les deux précédents chapitres, nous avons pu démontrer que la transition économique a provoqué des effets qui ont accentué les tensions politiques. Inversement, nous avons pu décrire comment les blocages politiques ont fait échouer la transition économique. Il est donc nécessaire d'aborder la question de la nature de la déstabilisation dans son ensemble et analyser sa propagation au sein du système institutionnel yougoslave. Il s'agit aussi de cerner l'interaction entre la crise économique et la crise politique puisqu'elles sont parallèles et se renforcent mutuellement. Pour comprendre l'approfondissement de cette double crise qui aboutira à des conflits, nous allons mettre en relation la transition économique et politique et observer les modalités selon lesquelles la transition économique a été mise en œuvre dans le système institutionnel yougoslave.

4.1.1.- La transition économique face au système politique yougoslave

D'une façon schématique, nous pouvons considérer qu'il existe deux niveaux dans la mise en place des politiques de transition économique : l'élaboration et l'application.

a- Le niveau de l'élaboration : les décalages temporels

L'élaboration du programme de transition économique s'effectue au niveau de la Fédération dans ses liens avec les Institutions financières internationales[792]. A ce stade, le pouvoir fédéral doit aussi compter sur le soutien de l'Assemblée fédérale. Celle-ci reflète la situation politique des républiques. On supposera donc que les républiques, la Fédération et les Institutions financières internationales se situent au niveau de l'élaboration de la transition économique. Les objectifs de l'élaboration sont d'assainir le système économique par la réduction de l'hyper-inflation, la réduction de la dette extérieure, l'augmentation du climat de confiance, la création de conditions permettant le maintien d'entreprises efficientes sur le marché. Mais plusieurs points de faiblesse peuvent être décelés déjà à ce niveau. Ainsi, le gouvernement que l'on peut situer dans « l'ancien paradigme » est limité dans le temps alors

[792] Le rôle des Institutions financières internationales est ici capital puisqu'elles apportent une légitimité à un régime politique.

que les reformes s'inscrivent dans le long terme[793]. Il est limité également dans ses actions du fait même de la fragilité de la majorité sur laquelle il s'appuie. « *Considéré d'un point de vue sociologique, le temps a une fonction de coordination et d'intégration* »[794], écrit Norbert Elias.

Nous assistons ici à une contradiction entre les exigences de rigueur formulées par les Organisations financières internationales, en contrepartie des aides financières, et les attentes de la population, parfois relayées par les partis politiques et les députés du « nouveau paradigme », pour un niveau de vie meilleur et une protection sociale forte. S'agissant de très grandes entreprises (morcelées en OBTA), des collusions, des pressions et des marchandages peuvent apparaître jusqu'au niveau gouvernemental, donc au sein de « l'ancien paradigme »[795].

Norbert Elias considère que « *mettre en relation différents processus sous la forme du « temps » implique donc la connexion d'au moins trois ensembles continus : à savoir les sujets humains, auteurs de la mise en relation, et deux processus (ou plus) dont l'un, pour tel groupe, joue un rôle d'ensemble standard et de cadre de référence* »[796]. Le cadre de référence au début de la transition se situe au niveau des organisations financières internationales et des gouvernements qui appliquent les réformes.

Cependant, après le lancement des politiques de la transition économique, et à la faveur du calendrier électoral ou du jeu des alliances politiques, l'exigence de rationalité économique imposée par les Institutions financières internationales sera de plus en plus difficile à satisfaire pour le gouvernement[797]. En d'autres termes, ce dernier sera obligé de prendre en compte de plus en plus fortement des considérations dérogeant au respect strict de la logique économique de la transition. La contradiction vient ici de ce que les exigences sociales sont à la fois contradictoires avec la bonne marche des réformes et de moins en moins contournables.

---

793 Concernant les décalages temporels entre les acteurs étatiques et les réformes économiques, voir Zawadski Paul (dir.), *Malaise dans la temporalité*, Paris, Publications de la Sorbonne, 197 p.

794 Elias, Norbert, *Du temps*, Paris, Fayard, 1984, p. 60.

795 Notons ici que les syndicats dans le système yougoslave ne sont pas indépendants.

796 Elias, Norbert, *Du temps*, op.cit., p. 53.

797 Voir Santiso Javier, « Lenteur politique et vitesse économique », in Zawadski Paul (dir.), *Malaise dans la temporalité, op.cit.*, L'auteur note : « *Ces réformes sont intéressantes à plus d'un titre car elles opèrent un transfert du public au privé de l'assurance en l'avenir. Autrement dit l'Etat transfert vers le Marché sa capacité à assurer l'avenir de ses citoyens* », p. 124.

b- Le niveau de l'application : les « frictions de temporalités »

Une fois élaboré et accepté, le programme de stabilisation sera mis en place par voie administrative. On assiste dès lors à une « accélération du temps » par la mise en œuvre des réformes selon un « calendrier négocié »[798] entre les acteurs internationaux et les acteurs étatiques locaux. Dans ce contexte, l'interaction des temporalités politiques et économiques peut devenir source de crises[799]. En effet, le gouvernement qui applique les réformes va se trouver confronté à un appareil administratif qui n'a pas été formé pour traiter ce genre de problèmes, et dont les intérêts peuvent être divergents, notamment dans le cadre fédéral, au niveau des républiques[800]. Plus particulièrement, l'expérience a montré des collusions possibles entre les entreprises, les milieux d'affaires et l'administration. D'une façon générale, les résistances des entreprises qui opèrent sur des secteurs en déclin seront plus fortes. Le cas sera d'autant plus délicat à traiter que la répartition de ce type d'industrie sera concentrée géographiquement. On assiste en effet à la création de zones sinistrées ; les députés de ces circonscriptions seront moins favorables au maintien des réformes, et plaideront pour un maintien des subventions aux entreprises ou encore à des modifications de la politique économique, comme nous avons pu le démontrer avec le cas de la dévaluation monétaire.

Le schéma simplifié ci-dessous montre les différentes strates de l'élaboration et de l'application de la transition économique dans le système yougoslave. Nous partons du postulat que la transition économique correspond à une « *dynamique de réformes institutionnelles* »[801]. La position des Institutions financières internationales est à l'extérieur du schéma. Pour ceux-ci, selon R. Boyer et J. Mistral,

> *« l'erreur fondamentale tient sans doute à l'illusion qui consiste à croire que des variations amples, rapides et parfois extrêmes, des taux de change, offriraient un substitut à la recherche d'un nouveau système international, codifié et négocié par les*

---

798 Le rythme des réformes fait l'objet de négociations entre les organisations financières internationales et les gouvernements locaux.

799 Voir Santiso Javier, « Lenteur politique et vitesse économique », *op.cit.*, L'auteur note : « *Plus fondamentalement cette crise souligne combien temporalités politiques et temporalités économiques interagissent* », p. 135.

800 La complexité institutionnelle du fédéralisme multiplie les niveaux d'applications des réformes économiques.

801 Voir Newman Geoffrey, « An institutional perspective on information », in Hodgson Geoffrey, *The Economics of Institutions*, Aldershot, Edward Elgar Publishing, 1993, pp. 287-314

Etats et tenant compte des formes contemporaines de l'internationalisation des flux financiers, commerciaux, et de la production elle-même »[802]

Les « liens entretenus »[803] entre les acteurs internationaux et les acteurs locaux de « l'ancien paradigme » reposent ici sur une demande d'aide s'inscrivant dans la longue durée et venant du pouvoir fédéral, ce qui se traduit en contrepartie par une demande de réformes radicales[804]. Nous considérons que ces réformes auront des effets à long terme (T3)[805], des effets intermédiaires (T2)[806] et des effets à court terme (T1)[807].

Le pouvoir fédéral ainsi que celui des républiques se situe dans le cadre des effets à long terme puisqu'il propose des programmes de réformes [808] en espérant obtenir une légitimité politique durable. On appellera ce temps T3. La commune étant la courroie de transmission avec le pouvoir républicain, elle est le lieu d'une concentration bureaucratique[809]. Les personnes travaillant dans ces instances se situent entre une logique de temps T2, c'est-à-dire de soutien aux programmes de réformes économiques (T3) et d'un comportement à court terme (T1). Les personnes travaillant dans les OBTA (ou OTA) ont un comportement à court terme. Il auront tendance à réagir en préservant par exemple leurs salaires dans une situation d'incertitude[810]. Ce comportement sera caractérisé par un temps court (T1). On peut donc déceler des décalages temporels suite à l'application du programme de transition économique selon les différents acteurs en jeux.

---

802 Boyer Robert, Mistral Jacques, *Accumulation, inflation, crises*, Paris, Presses Universitaires de France, 1978, p. 243.

803 Nous entendons par « les liens entretenus », les rapports entre les acteurs étatiques locaux et les organisations financières internationales. Ces « liens » ont des conséquences sur les « trajectoires collectives » pour reprendre l'expression de Pierre Bourdieu. Voir Bourdieu Pierre, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, éditions de Minuit, 1979. L'auteur écrit : « *Par opposition à l'effet de la trajectoire individuelle qui, en tant que déviation par rapport à la trajectoire collective (qui peut être de pente nulle), est immédiatement visible, l'effet de la trajectoire collective risque de ne pas être aperçu en tant que tel (...)* ». p. 125.

804 Réformes dans le cadre de la transition économique.

805 T3 : Effets s'inscrivant dans une temporalité à long terme.

806 T2 : Effets s'inscrivant dans une temporalité à moyen terme.

807 T1 : Effets s'inscrivant dans une temporalité à court terme.

808 Par exemple des projets de privatisations.

809 La concentration bureaucratique a pris une ampleur avec les AII.

810 Les revenus ne sont pas un critère de différenciation sociale dans une OTA (ou OBTA). Les écarts entre un ouvrier qualifié et un cadre supérieur sont en moyenne de 1 : 2. Notons ici que les remarques suivantes de Pierre Kende et Zdenek Strmiska sur les inégalités en Europe de l'Est peuvent s'appliquer également au système yougoslave jusqu'en 1991 : « *Les jugements portés sur la différenciation sociale et les inégalités qu'elle recèle découlent incontestablement de l'expérience et de la réflexion de situations réelles, mais ils sont également soutenus par le système de valeurs et les principes normatifs institutionnalisés dans la société.* » in Kende Pierre, Strmiska Zdenek, *Egalité et inégalités en Europe de l'Est*, Paris : Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1984, p. 278.

Schéma 4- 1
Schéma simplifié de l'élaboration et de l'application du programme de transition économique.

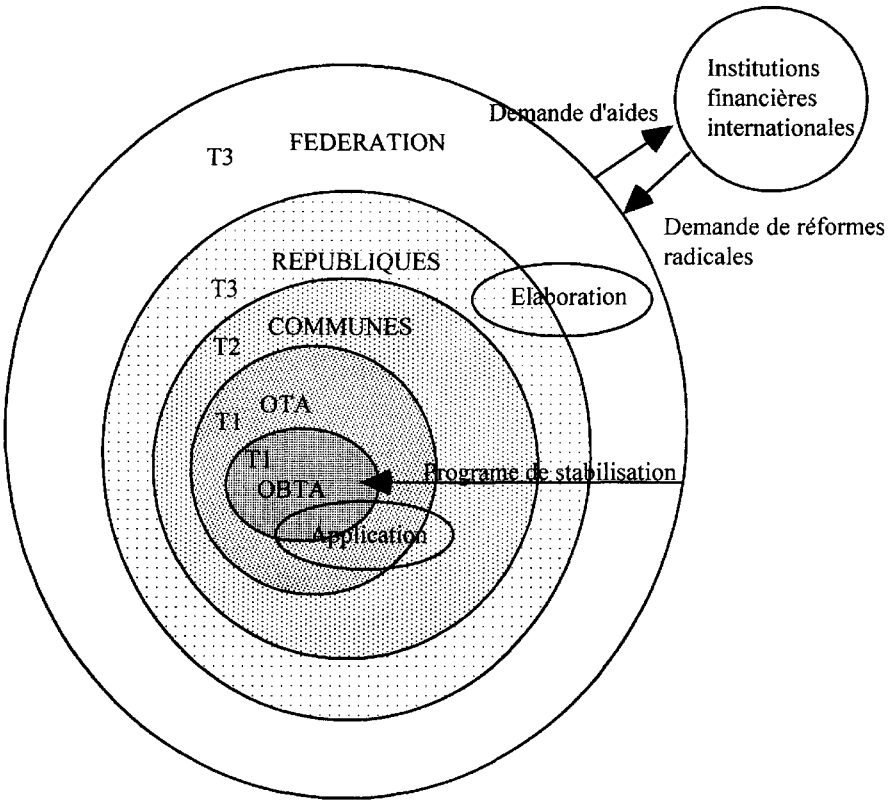

Par ailleurs, la stabilisation économique aura tendance à faire préférer à ceux qui travaillent dans les OBTA (OTA) des comportements à court terme à des comportements à long terme. Ceci d'autant plus que la gestion socialiste en avait la coutume[811]. Le niveau de l'application sera donc caractérisé par une acceptation et une adaptation aux changements sociaux induits par la transition économique. Il paraît nécessaire d'affiner la distinction entre ces deux notions. L' « adaptation » suppose une anticipation supérieure à celle du simple souci de vie au jour le jour qui peut caractériser la notion « d'acceptation». Nous pouvons poser ici le problème autrement : une adaptation aux changements suppose une acceptation des réformes imposées par l'Etat de la part des individus. Soulignons ici la remarque de J. Leca : « *Il semble en général entendu que l'individualisme est fortement corrélé à la citoyenneté au point que l'individu moderne et le citoyen moderne ne semblent former qu'une*

811 Voir Ansart Pierre, « Idéologies politiques et constructions du temps », *in* Zawadski Paul (dir.), *Malaise dans la temporalité*, *op.cit.*, L'auteur note : « *Plus fondamentalement cette crise souligne combien temporalités politiques et temporalités économiques interagissent* », pp. 67-81.

seule et même unité juridique et sociologique. On soutient, par ailleurs, que l'individualisme conduit à (ou est un symptôme de) la « crise de la citoyenneté », notamment dans sa dimension de légitimation du gouvernement »[812]. Dans le cas yougoslave, nous n'assistons pas immédiatement à une action collective contre les réformes. Ainsi, pour ce qui est du schéma présenté précédemment, il n'apparaît finalement valide que dans le cas d'une attitude passive de la quasi-totalité de la population ; le cercle vicieux se traduit en effet par un lent compte à rebours du capital d'acceptation sociale dont jouit le gouvernement. A. Giddens estime que les « relations de confiances »[813] dans un environnement à risque peuvent avoir des impacts politiques. Soulignons ici que le risque le plus important est celui de l'émergence « *des phénomènes de déligitimations qui interviennent au courant des crises* »[814] comme le précise M. Dobry.

Ce type de vision très pessimiste, mais aussi les visions optimistes seront infirmées par un balancement perpétuel entre les franges de populations passives et celles cherchant à tirer profit de la nouvelle situation. Si dans le cadre des programmes de transition économique, les mesures d'austérité se prolongent, elles tendent à accroître le sentiment de précarité.

Structurellement, des intérêts divergents apparaissent à différents niveaux. Ils sont latents au départ et exacerbés par la suite. La société peut ainsi se structurer dans une temporalité décalée des différents acteurs. Touts ces points se sont présentés d'une façon prononcée dans le cadre du programme de transition économique fédéral.

4.1.2.- La transition économique et l'autogestion

Nous avons vu dans le deuxième chapitre que le système autogestionnaire est un des éléments explicatifs de l'inflation et du chômage dans le système économique yougoslave. Il peut donc apparaître paradoxal de s'attaquer à l'hyper-inflation par un programme de stabilisation économique sans résoudre préalablement le problème du système autogestionnaire. C'est pourtant bien ce qui a été fait par le Conseil exécutif fédéral. D'autre part, les mesures du programme de stabilisation ont une dimension macroéconomique, mais

---

812 Leca Jean, « Individualisme et citoyenneté », in Birnbaum Pierre, Leca Jean (dir.), *Sur l'individualisme*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1991, 379 p. L'auteur ajoute : « *Les idées directrices en seraient les suivantes : l'individualisme en tant que manifestation de la valeur en soi de l'individu, quelles que soient ses racines et ses affiliations, porte à l'extension de la citoyenneté tous ceux qui vivent sur un territoire donné ; en tant que revendication de l'individu à la maîtrise de l'ensemble de son comportement* », p. 181.

813 Giddens, Anthony, *Les conséquences de la modernité*, Paris, L'Harmattan, 1994, 191 p.

814 Dobry, Michel, *Sociologie des crises politiques*, *op.cit.*, p. 269.

elles entraînent des comportements microéconomiques. Ceux-ci se manifestent au niveau des OBTA ou des OTA.

I. Grosfeld souligne que « *la stabilisation macro-économique est une considération incontournable de la privatisation* »[815]. Dans le cas yougoslave, nous pouvons reformuler inversement cette remarque et poser la question : « *La privatisation pouvait-elle être une considération incontournable de la stabilisation macroéconomique ?*». Autrement dit, pouvait-on sortir de l'autogestion avant d'appliquer le programme de stabilisation macroéconomique et plus généralement de transition ? Selon Susan Woodward, « *le système autogestionnaire pouvait difficilement être réformé* »[816]. Pourtant, plusieurs projets de transformation du système autogestionnaire yougoslave ont eu lieu dans les années 1980, avec un assouplissement de la législation sur la propriété privée[817] et la mise en place d'un processus de privatisation[818]. Le blocage pour aller plus en avant encore était d'ordre politique car abandonner l'autogestion aurait signifier l'abandon de la doctrine d'E. Kardelj et de J. B. Tito. Nous pouvons ainsi conclure que jusqu'en 1990, on assiste à la poursuite du modèle hérité du « titisme » malgré les tentatives de réformes du système autogestionnaire.

Les incitations et les contraintes

« *Les mobiles économiques ne sont évidemment pas les seuls qui existent ; les individus sont souvent motivés par une soif de prestige, de respect, des amitiés et autres objectifs psychologiques.* »[819] Cette réflexion de Mancur Olson permet de souligner qu'il existe toute une série d'incitations pouvant permettre de comprendre les mobiles d'un groupe. En ce qui nous concerne, il est possible d'observer d'une façon très schématique, d'un côté les « incitations » et les « contraintes » autour du manager d'une société privée et de l'autre les incitations et les contraintes autour d'une OBTA. L'élément central autour duquel s'articule

---

815 Grosfeld Irena, «Privatization of state entreprises in Eastern Europe: The search for a market environment», in *Eastern European Politics and Societies*, DELTA, document n°90-17.

816 Voir Woodward Susan, *Socialist Unemployment. The political economy of Yugoslavia, 1945-1990*, *op.cit.*, 443 p.

817 Le nombre de personnes employées dans une petite entreprise a été augmenté de cinq à dix.

818 Les premiers projets de privatisation datent de 1983.

819 Mancur Olson, *Logique de l'action collective*, Paris, Presses Universitaire de France, 1978. L'auteur note : « *Tout ce que l'on doit tenir pour vrai, si l'on accepte la thèse principale de cette étude, est que les grands groupes ou les groupes latents ne s'organiseront pas pour mener une action coordonnée pour la simple raison qu'en tant que groupe ils auraient intérêt à le faire, alors que le fait peut se vérifier pour les petits groupes* », p. 88. Voir la lecture de cet ouvrage par François Chazel, « Individualisme, mobilisation et action collective », in Birnbaum Pierre, Leca Jean, (dir.), *Sur l'individualisme*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, pp. 246-268.

l'ensemble est le « manager » de l'entreprise. En effet, il est un des creusets des « *informations* »[820] et des « *incitations* »[821] venues aussi bien du marché que des actionnaires. Les actionnaires attendent de lui une rémunération du capital qu'ils ont placé dans l'entreprise, et le marché l'oblige, sous peine de décevoir les actionnaires, à faire au moins aussi bien que la concurrence et à s'adapter à l'évolution de la demande.

Privatiser signifie donc bien plus qu'opérer un simple transfert de propriété: il s'agit de mettre en place le système décrit ci-dessous. Mais pour y arriver, la présence de tous les contrepoids et balances est nécessaire. Les solutions envisagées pour la privatisation dans le cas yougoslave n'ont pas tenu compte de la nécessité de constituer des groupes d'actionnaires identifiables dans le capital de l'entreprise, capables d'exercer un contrôle effectif. Encore moins, de la présence d'un marché concurrentiel, propre à contraindre le manager à améliorer sans cesse la productivité et la rentabilité.

Schéma 4- 2
Incitations et contraintes autour du manager d'une société privée.

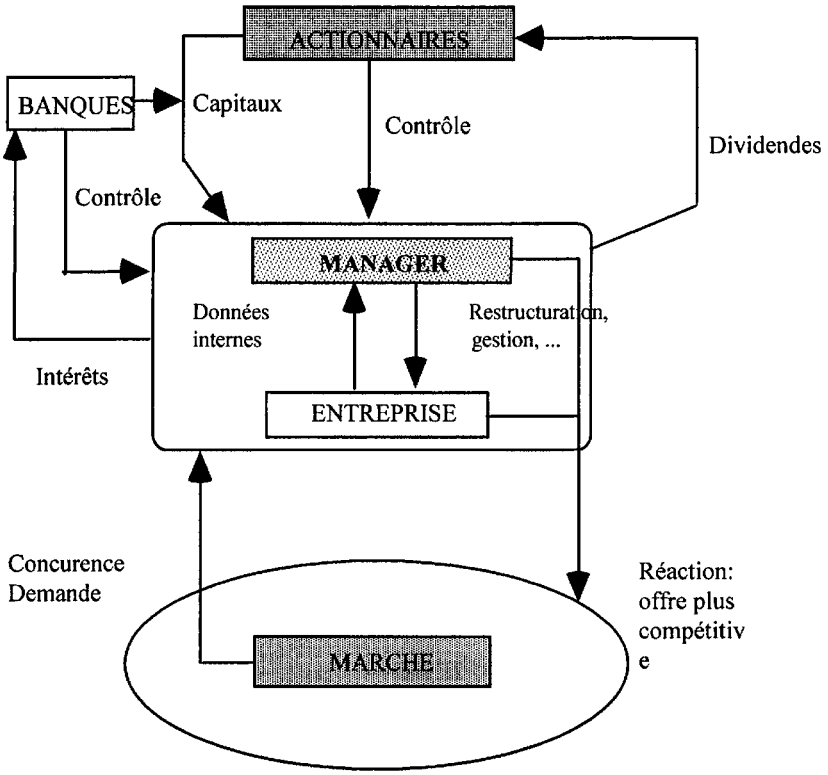

820 Concernant la problématique des informations dans les institutions économiques voir Hodgson Geoffrey, *Economics and institutions : a manifesto for a modern institutionnal economics*, Cambridge, Polity Press, 1996, 365 p.

821 Voir la théorie des incitations développée par Jean-Jacques Laffont dans Laffont Jean-Jacques, *Effets externes et théories économiques*, Paris, Centre national de la recherche scientifique, 1977, 200 p.

Dessiné à partir des « *fonctions de productions d'une entreprise* » selon John Hicks [822], le schéma ci-dessus présente une vue des incitations et contraintes dans le cadre d'une entreprise privée dans un système capitaliste développé. Comparons ce schéma avec un schéma présentant les incitations et les contraintes dans un système autogestionnaire. Dans ce cas, l'élément central est l'OBTA. Le manager est remplacé par un système de représentation. En effet, ceux qui participent à la direction sont élus pour une durée déterminée. Ils sont sous contrôle effectif de la LC. Les informations se traduisent à plusieurs niveaux entre les OBTA et les OTA par la multiplication de rapports contractuels. Les avantages que retire le personnel d'une OBTA résident dans les revenus.

Les banques quant à elles sont liées aux OBTA par des objectifs similaires. En outre, même s'il existe un marché concurrentiel, les réactions se traduisent par des tendances à l'augmentation des « *relations monopolistiques contractuelles* »[823]. Dans le cas yougoslave, les relations contractuelles entre les OTA et OBTA étaient extrêmement développées et ne tenaient pas compte des frontières entre les Républiques. Dans une situation de crise économique, ces relations se sont tellement amplifiées que l'on pouvait parler « *d'économie de réseaux* » [824]. Etant donné ce contexte, observons maintenant les comportements des « groupes économiques – OBTA ».

Il est à noter d'après le schéma ci-dessous qu'à partir de janvier 1990, après la disparition de la LCY, le contrôle de la sphère économique s'est effectué par l'intermédiaire du pouvoir communal. Une rupture intervient dans les « *structures d'informations* » [825] puisque les entreprises suivent un processus « d'incitations » et de « contraintes » décalées par rapport à celles du pouvoir communal. Nous assistons donc à des « décalages temporels ». Ceci la conduit à préférer des actions temporelles à court terme[826] en situation de risque. Par ailleurs, les rapports contractuels qui se sont développés pour créer souvent des situations de monopoles ont été initiés par un cadre juridique de l'Etat. Or, celui-ci se trouve complètement à l'extérieur du système. Sa seule présence dans le système s'effectue par l'intermédiaire de la LCY. Cette imperfection contractuelle entre Etat et groupes économiques (entreprises) se

---

822 Voir Hicks John, *Capital and time*, Oxford, Clarendon Press, 1987, pp. 177-184.

823 Nous entendons par « les relations monopolistiques contractuelles », l'ensemble des réseaux créés par contrats entre les OTA et OBTA à des fins de production.

824 Entretien avec Vladimir Gligorov réalisé à Vienne, le 20 décembre 1998.

825 Laffont Jean-Jacques, *Economie de l'incertain et de l'information*, Volume 2 du Cours de théorie microéconomique, Paris, Editions Economica, 1991, chapitre 4, p. 53.

826 Pour faire jouer la relation prix-revenus.

révèle d'autant plus négative que l'Etat est chargé de mettre en place un programme de transition économique.

Schéma 4 - 3
Incitations et contraintes autour d'une OBTA

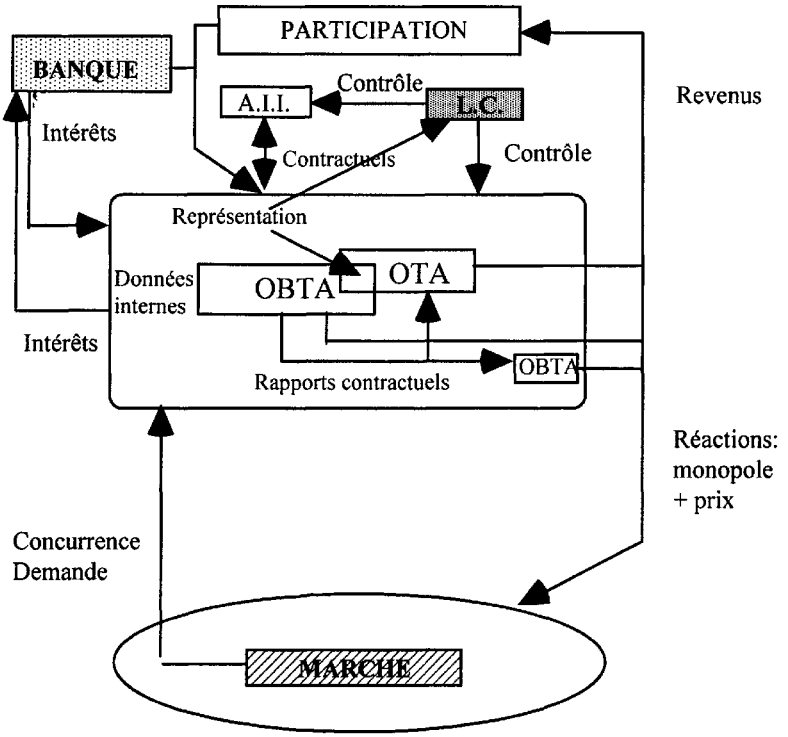

A ce stade, nous pouvons constater que dès le début du lancement du programme de réformes au début de l'année 1990, les systèmes économique et politique étaient décalés. Le gouvernement aurait pu créer un nouveau cadre « d'incitations » et de « contraintes » en mettant rapidement en œuvre un processus de privatisation. Mais une des conditions nécessaires aux privatisations est d'ordre cadre juridique afin de définir les droits de propriétés. Dans le cas du système autogestionnaire yougoslave, le débat sur la privatisation s'est paradoxalement orienté non pas du gouvernement vers les entreprises, mais du gouvernement vers les Républiques ainsi que vers une « renationalisation » avant la privatisation[827].

827 La propriété sociale appartient à tous et à personne.

La « vérité des prix »

D'un point de vue macroéconomique, la privatisation doit pouvoir s'appuyer sur un système de « prix réalistes », qui permette une meilleure lisibilité économique. Cela à deux niveaux: tout d'abord, afin de procéder à l'évaluation des actifs, et ensuite pour évaluer les perspectives de rentabilité et de retour sur investissement. Pour David Lipton et Jeffrey Sachs[828], il s'agit d'un préliminaire à toute réforme. Il est en effet douteux que des investisseurs privés engagent leur argent dans des investissements dont ils ne pourraient évaluer ni le risque, ni la rentabilité. La « vérité des prix » passe notamment par leur libéralisation et l'arrêt des subventions. Dans le cas du système yougoslave décrit sur le schéma ci-dessus, les prix passent par l'intermédiaire de la « *tendance monopolistique de l'économie en réseaux* » en s'engageant dans des spirales inflationnistes. Dans cette situation, envisager un processus de privatisation paraissait difficile.

En mettant en place l'ouverture des marchés extérieurs, la politique de stabilisation a permis de sur les prix mondiaux et d'avoir une offre concurrente face aux nombreux monopoles. Cette ouverture devait permettre également de trouver des débouchés extérieurs afin de résister à la contraction de la demande intérieure. Même si la libéralisation des prix a eu des effets positifs au cours de l'année 1990, les tendances monopolistiques se sont accrues.

4.1.3.- Un processus de privatisation interrompu par les pouvoirs locaux

Les éléments essentiels qui ont contribué au succès des privatisations dans les pays occidentaux, sont pour la plupart absents en RSF de Yougoslavie. Examinons maintenant les blocages économiques de la privatisation ainsi que la réappropriation du processus de privatisation par les républiques.

Les blocages économiques de la privatisation

Tout d'abord, l'environnement économique est défavorable au lancement d'un processus de privatisation. La forte inflation caractérisant l'année 1989 a laminé les encaisses réelles des ménages. De plus, le programme de stabilisation macroéconomique visant à

---

828 Lipton David, Sachs Jeffrey, « Creating a Market Economy in Eastern Europe: The case of Poland », in *Brooking Papers on Economic Activity,* n° 1, Washington DC, 1990. Même s'il s'agit là d'une étude sur la Pologne, on peut appliquer ces conclusions à la Yougoslavie.

maintenir un taux d'intérêt réel strictement positif échoue partiellement. Par ailleurs, les résultats financiers des entreprises yougoslaves sont fortement négatifs. Elles sont peu compétitives sur les marchés extérieurs. La question de la valorisation des actifs se pose aussi.

L'absence d'un marché financier est également une caractéristique du système économique yougoslave. D'après E. F. Fama[829], un marché est efficient lorsque les prix reflètent instantanément et sans biais l'information disponible. A ce titre, les imperfections du marché font que les prix ne sont pas un bon informateur. Pour qu'un prix reflète la valeur d'un actif, il est nécessaire que le marché soit intégré : un seul prix pour un même produit. La non intégration totale des marchés maintient les possibilités de diversification, d'arbitrage et d'investissement. Pour cette raison, deux grandes catégories de valorisations s'opposent, la valeur d'origine et la valeur de marché[830].

La Yougoslavie est dotée d'un marché financier embryonnaire, voire quasi inexistant. Ainsi, plusieurs techniques sont nécessaires afin de définir une valeur de référence, la plus juste possible pour une privatisation. Il s'agit de la méthode des comparaisons nationales et internationales, mais cette méthode ne peut être qu'indicative. En ce qui concerne les méthodes basées sur l'actif, il apparaît en Yougoslavie que la valeur de marché est d'un niveau d'efficience très faible[831]. Les problèmes d'asymétries informationnelles rendent inopérante cette approche. On constate donc que l'évaluation est difficile[832], parfois considérée comme impossible par les dirigeants politiques des républiques. A cela s'ajoute un système de prix et de marchés incomplet, des risques de tensions inflationnistes limitant la visibilité, une qualité des créances difficilement appréciable, des stocks parfois sans valeur.

Dans ce contexte, on assiste à des ralentissements et l'émergence de blocages dans la mise en place du processus de privatisation. Ce n'est qu'en décembre 1989 que l'Assemblée fédérale adopte la loi fédérale sur les « *ventes du capital social* »[833]. Pour les membres les plus conservateurs de la LCY, cette loi fédérale mène directement au capitalisme et représente

---

829 Fama Eugène F., « Efficient capital markets: a review of theory and empirical work », voir « Des marchés de capitaux efficients : une revue des travaux théoriques et empiriques », in *Journal of Finance*, vol. 25, 1970.

830 *La market value* (la valeur de marché) s'applique lorsque la valorisation des biens se fait au cours du marché. *La book value* (la valeur d'origine) valorise les actifs à leur valeur d'origine.

831 «Efficience faible: quand les prix reflètent à la fois l'information contenue dans les prix et les transactions passées. Efficience semi-forte: dans laquelle les prix reflètent à la fois l'information passée et l'information publique. Efficience forte: les prix reproduisent toute l'information citée précédemment ainsi que l'information « privée » résultant d'une analyse soigneuse de la société et de l'économie », voir Brealey, Myers, *Principes of corporate finance*, New York, Mc Graw-Hill, 1981, 794 p.

832 Les autres méthodes basées sur l'actif par la valeur nette comptable ou actif net réévalué, la valeur de liquidation; la méthode par les cash flows actualisés sont également difficilement applicables.

833 Voir « Zakon o prodaji društvenog vlašnistva » (Loi sur la vente de la propriété socialement détenue), Službeni list, Belgrade, 18 décembre 1989.

un danger pour le système yougoslave[834]. Pour les réformateurs, elle est incomplète et inapplicable.

Il faut donc attendre août 1990 pour que la Loi change d'appellation et devienne ainsi la loi fédérale sur le « *capital social* »; il ne s'agit pas là que de terminologie. Pour la première fois sont mises en place des actions internes comme moyen de vente d'une partie ou de la totalité de l'entreprise. Les modalités et les conditions de ventes sont définies, et laissent place à de nombreuses critiques; certains insistent sur la nécessité d'instaurer d'autres moyens, comme la distribution gratuite par exemple, ou bien même de procéder à un renforcement du rôle de l'État dans le processus de privatisation. Mais en août 1990, les premiers effets négatifs du programme de stabilisation se font sentir (baisse de la production, chômage, tensions sociales), et la question de la privatisation devient un enjeu politique.

Les blocages politiques du processus de privatisation par les républiques

Des divergences entre les républiques sur la question de la privatisation apparaissent. Ainsi, la Loi fédérale sur les privatisations n'est pas appliquée par la Slovénie, la Croatie et la Serbie. Ces républiques reprochent à la Loi fédérale de se baser sur la valeur nette comptable pour l'émission des actions internes et de procéder ainsi à une sous-évaluation; en conséquence elles demandent une évaluation différente. Or, la valeur nette comptable tend plutôt à une surévaluation dans la plupart des entreprises yougoslaves, cela est dû à l'attitude des dirigeants d'entreprises qui désirent montrer des bilans positifs afin de soutenir l'augmentation des salaires.

Cette attitude apparaît particulièrement dans les grandes entreprises peu rentables, où les déficits sont cachés par les valeurs comptables. D'autre part, les entreprises sont endettées à court et à long terme et fonctionnent souvent à perte, ce qui tend à compliquer l'évaluation et rend pratiquement impossible la privatisation. Aleksander Bajt[835] préconise la méthode par les « *cash flows* » actualisés[836]. Mais les perspectives à court terme ne peuvent pas refléter la

---

834 *Politika*, 9 décembre 1989.

835 Bajt Aleksander, « Tržisna privatizacija » (La privatisation), in *Ekonomski pregled*, Zagreb, septembre 1990, pp. 343-353.

836 La méthode par les *cash flows* a pour objectif de valoriser les perspectives de développement de l'entreprise évaluée. Pour ce faire, elle utilise le principe financier selon lequel la valeur d'un actif est égale à la valeur actuelle des flux de liquidités nets *(cash flow)* qu'il est susceptible de dégager dans l'avenir. Pour prendre en compte le risque et l'exigence de rentabilité de l'investisseur, ces flux nets sont actualisés, afin d'obtenir leur valeur actuelle nette. L'application de la méthode s'effectue en quatre étapes successives: - Le calcul des flux nets de liquidité passés, - la projection de ces flux dans le futur, - la détermination de la valeur résiduelle, - la détermination du taux d'actualisation.

valeur réelle car la structure des prix est déformée et les facteurs extérieurs tendent à engendrer une sous-évaluation, voire un blocage des privatisations. En ce sens, le degré de risque et d'incertitude d'instabilité politique et économique entrave le processus de privatisation. En 1990, l'avenir du marché yougoslave est déjà voué à un échec et même si quelques pronostics optimistes subsistent encore, l'adaptation aux marchés extérieurs est compromise.

La Croatie, la Slovénie et la Serbie s'orientent donc vers un processus de privatisation sans tenir compte de la législation fédérale[837]. Elles privilégient le rôle de l'État en évitant un processus de privatisations « spontanées » ou « sauvages », et se prononcent contre les privatisations de masses. Ainsi, la Croatie instaure le « *Fonds pour le développement* »[838] et l'Agence pour la restructuration. La Slovénie crée « *l'Inspection pour les privatisations pour contrôler l'Agence de la privatisation et le Fonds pour le développement* »[839]. La Serbie met aussi en place un « *Fonds pour le développement et la restructuration* »[840]. Aucune de ces approches du processus de privatisation ne prévoit de distributions gratuites. A l'inverse du projet fédéral, l'optique croate du processus privilégie les actions externes. L'entreprise peut ainsi être vendue de quatre façons: « *par l'investissement de capitaux extérieurs, la vente d'actions, le transfert des actifs au Fonds, la vente d'une partie ou de la totalité de l'entreprise* »[841].

Les entreprises ont jusqu'au 30 juin 1992 pour effectuer le processus, date après laquelle l'Agence pour la restructuration interviendra pour entamer le processus de privatisation. Ces mesures provoquent les mécontentements du Syndicat indépendant de Croatie qui réclame une distribution de 20% de la valeur estimée de l'entreprise aux employés. Cette éventualité est écartée par le *Sabor* (Parlement croate), puis par la Slovénie qui instaure cependant des « *prix de vente en fonction de la somme investie* »[842]. Ivan Ribnikar et Jeffrey Sachs critiquent les mesures slovènes. Lors d'un entretien avec ce dernier

---

837 Alain Touraine note : « *La transformation de l'économie de marché en développement suppose un Etat capable d'analyse et de décision, des entrepreneurs et des forces de redistribution. (...) Pas de démocratie, pas de développement non plus, sans citoyennetés* », *in* Touraine Alain, *Qu'est-ce que la démocratie*, Paris, Fayard, 1994, p. 221.

838 En serbo-croate : « *Fond za razvoj* ».

839 En slovène: « *Inspekcija za privatizacije, Agencija za privatizacije i Fond za razvoj i restruktiranje* ».

840 « *Fond za razvoj i retsrukturaciju* ».

841 « Dosje, Država je najbrža » (Dossier, L'Etat est le plus rapide), recherche collective, in *Ekonomska politika*, Belgrade 29 avril 1991, pp. 19-27.

842 « Dosje Privatizacije » (Dossier : les privatisations), numéro spécial consacré à la privatisation, in *Ekonomska politika*, recherche collective, décembre 1990.

lors de sa visite à Ljubljana en mars 1991, il déclare que «*10% à 20% des actions devraient être distribuées aux employés* »[843].

En Serbie, par ailleurs, le « *Fonds* » contrôle tout le processus de vente, mais la Loi insiste sur la non nécessité du processus de transformation de la « *propriété sociale* ». Le Conseil exécutif fédéral est donc confronté à des résistances profondes. D'un côté, on assiste à la nécessité du désengagement partiel de l'État, de l'autre les pouvoirs des Républiques tendent à se renforcer. On peut se demander s'il s'agit là de tendances vers une « *privatisation* » ou plutôt d'une « *étatisation* ».

4.2.- Les effets imprévus de la transition économique

Le programme de transition économique a provoqué plusieurs effets économiques imprévus. On a pu assister ainsi à des crises du système bancaire, des controverses autour de l'allocation du budget fédéral, une désintégration du marché intérieur. Par ailleurs, le « moment constitutionnaliste » a constitué un blocage supplémentaire pour la poursuite de la transition économique car il implique une « rupture de légitimité » pour le gouvernement fédéral.

4.2.1.- Les crises du système bancaire

Avant l'application des mesures de stabilisation, les banques étaient contraintes de continuer à accorder des prêts aux entreprises, afin qu'elles puissent continuer à rembourser, ce qui faisait grimper les taux d'intérêt pour les entreprises saines et le secteur privé, comme pour les entreprises surendettées. Après la mise en place du programme de stabilisation, un des réflexes de défense des OBTA a été de se souder (en créant des liens plus forts) avec les banques pour continuer à être financées.

La privatisation du système bancaire n'aboutit pas. Comme les entreprises, les banques sont surendettées et leurs créances non recouvrables sont peu attirantes pour les investisseurs. Or un secteur bancaire privé aurait l'avantage d'accroître la contrainte budgétaire sur l'ensemble des entreprises, et favoriser ainsi l'émergence de comportements de marché. Par ailleurs, la constitution des banques en tant que sociétés par actions est en cours en 1990, mais

---

[843] Entretien avec Jeffrey Sachs du 21 mars 1991.

cette transformation n'est que d'ordre formel. Les banques gardent en fait la fonction de « *fournisseurs* » de leurs fondateurs.

Le rôle du système bancaire dans la privatisation est pourtant primordial. Dans le cadre de la privatisation, deux types d'attitudes sont envisageables pour les banques. Elles peuvent intervenir comme simples intermédiaires financiers: leur rôle serait alors d'accorder des crédits sur des critères commerciaux, principalement sur l'étude de la situation financière présente et future du client et les perspectives de rentabilité de l'investissement concerné par la demande de financement. Ces analyses requièrent une information complète sur la situation de l'entreprise qui doit être en mesure d'apporter toutes les informations sur son projet et enfin une formation du personnel de la banque à cette fin. Ces conditions sont difficiles à remplir. Une autre attitude consiste à faire jouer aux banques un rôle direct dans la restructuration des entreprises. Plus généralement, c'est la relation des banques avec les entreprises fortement débitrices qui mériterait d'être préalablement clarifiée, afin que de véritables relations commerciales puissent s'instaurer.

Dans le cas yougoslave, lorsque le processus de privatisation a été enclenché, une des attitudes des banques a été de racheter les entreprises qui les avaient fondées. Cette situation paradoxale ne leur a finalement pas permis de s'engager vers de réelles transformations. Ainsi, la relation des banques avec les entreprises débitrices n'a pu être clarifiée. Le problème des banques est en quelque sorte l'autre côté de la médaille de la privatisation. Il semble en effet difficile d'engager le processus de privatisation sans résoudre la question du système bancaire. Cette question s'est révélée être cruciale en Yougoslavie.

Dans ce contexte, les entreprises en situations de faillite ont pu se maintenir grâce aux liens créés entre les OBTA et le système bancaire. Par ailleurs, après la baisse de la production et lorsque les statistiques officielles ont publié les chiffres sur les entreprises en faillites, on a pu assister à la poursuite des versements de subventions par l'intermédiaire des pouvoirs républicains. En effet, au niveau des républiques, les élites politiques au pouvoir ont préféré adopter des stratégies à court terme, à des fins électorales (l'émission de monnaie illégale en Serbie a été effectuée par exemple pour éviter les tensions sociales). Des crédits entre les entreprises ont également été mis en place comme réaction aux effets négatifs du programme de stabilisation.

4.2.2.- Controverses autour de l'allocation du budget fédéral

L'impossibilité d'assurer l'équilibre budgétaire fédéral a été un signal de désintégration politique. Selon J. Kornaï, dans le cadre de « *l'opération de stabilisation, il est nécessaire de restaurer l'équilibre budgétaire par des mesures draconiennes* »[844]. La particularité de l'organisation budgétaire est ici double : multiplicité des centres budgétaires autonomes; « *capacité de ces centres de se financer ad hoc de sorte que le problème est moins celui du déficit budgétaire que de l'élasticité infinie des dépenses et recettes de ces organismes* »[845]. Le refus de participation au budget fédéral et l'augmentation des dépenses publiques au niveau des Républiques révèlent donc les profondes divergences entre les centres de décisions.

Ainsi, la polémique sur la future politique fiscale n'aboutit pas. Le Conseil exécutif fédéral prévoyait une réforme du système fiscal pour 1995. On peut donc s'étonner que cette question n'ait été traitée en plus grande urgence. Selon W. G. Kolodko, le « *dilemme de la dévaluation est qu'elle peut d'une part faire avancer les échanges extérieurs et d'autre part intensifier l'inflation. Tous les gouvernements ont eu à faire face à ce dilemme* »[846].

Le Conseil exécutif fédéral s'est également trouvé face à ce dilemme, il a tenté néanmoins de maintenir la parité fixe le plus longtemps possible. La première dévaluation a fragilisé considérablement l'ensemble du programme de stabilisation[847]. Au delà de cet aspect purement monétaire, on peut se demander si une convertibilité est réellement susceptible d'avoir un impact à terme si les ajustements structurels internes n'ont pas été effectués, notamment s'il n'y a pas eu de restructurations ou si les entreprises en situations de faillites perdurent. L'aspect régional de ces questions est d'autant plus important que la parité fixe, selon telle ou telle modalité, touche de façon variable les différentes républiques.

Ainsi, on a bien vu que les critiques les plus virulentes concernant la convertibilité venaient principalement de Slovénie. Une dévaluation de la monnaie aurait donc théoriquement dû profiter aux entreprises exportatrices (du nord du pays). Pour les régions importatrices, la tendance ne sera pas la même. Ce point mérite d'être souligné, car dans un système fédéral avec des degrés de développements régionaux variables et des structures de productions ayant des places différentes dans le commerce extérieur (république plutôt

---

844 Kornaï Janos, *Du socialisme au capitalisme: L'exemple de la Hongrie, op.cit.*, p. 112.

845 Voir *La situation économique des pays d'Europe centrale et orientale à l'automne 1990,* Etude du ministère du Commerce extérieur, novembre 1990.

846 Kolodko Grzegorz W., Gotz Kozierkiewicz Danuta, Skrzeszewska-Paczek Elzbieta, *Hyperinflation and stabilization in Postsocialist Economies, op. cit.*, p. 19.

847 L'ancrage nominal au mark allemand est de 1DM=7Din.

exportatrice ou importatrice), la convertibilité de la monnaie dans le cadre d'un programme de stabilisation peut devenir un élément sur lequel s'exerceront des pressions fortes, parfois contradictoires.

4.2.3.- Les prémisses de la désintégration de l'espace économique yougoslave

Depuis la montée au pouvoir de S. Milošević en 1987, les « *affrontements économiques* »[848] entre les républiques deviennent de plus en plus violents et font apparaître des marchés régionaux fermés; on observe dès lors un éclatement de l'espace économique yougoslave. « *Les premières mobilisations sociales furent orientées contre les Républiques avec des moyens économiques* »[849] explique Vladimir Gligorov. A ce sujet, le boycott des produits slovènes en Serbie fait suite à une interruption des versements de la Slovénie au Fonds pour les régions peu développées. En 1990 et 1991, malgré les différentes rencontres entre D. Sinigoj et S. Radmilović[850], les rapports restent très tendus entre la Slovénie et la Serbie. Le Conseil exécutif fédéral condamne les deux parties et essaye en vain de rétablir le dialogue. « *Le risque de l'affrontement conflictuel est l'engagement selon le schéma du rapport des forces. Dès lors il entre dans le champ de l'escalade ou de l'ascension aux extrêmes, avec recours à la violence, dont la limite extrême peut être l'anéantissement physique de l'autre* »[851] écrit Julien Freud. La transition économique dans ce contexte révèle les caractéristiques d'un marché éclaté où s'établissent des « affrontements conflictuels. »

4.2.4.- Le moment constitutionnaliste: la transition économique à l'épreuve des changements constitutionnels

La Constitution croate est adoptée le 22 décembre 1990. La Présidence slovène quant à elle vote en juin 1990 des amendements à la Constitution lui permettant de devenir « *un Etat souverain* »; 27 lois fédérales sont ainsi suspendues, ce qui permet de considérer la supériorité législative de la République par rapport à la Fédération. D'autre part, suite au référendum du 23 décembre 1990, l'indépendance de la Slovénie est proclamée le 25 juin 1991. La

---

848 Voir Goati Vladimir, *Jugoslavija na prekretnici. Od monizma do gradjanskog rata (La Yougoslavie au tournant. Du monisme à la guerre civile)*, Belgrade, Jugoslovenski Institut za novinarstvo, 1991, 164 p.

849 Entretien avec Vladimir Gligorov réalisé à Belgrade le 3 novembre 2001.

850 Dušan Sinogoj est le Président du Conseil exécutif de Slovénie; Stanko Radmilović est président du Conseil éxécutif de Serbie.

851 Freund Julien, *Sociologie du conflit*, *op.cit.*, 377 p.

promulgation de la nouvelle Constitution interviendra après cette date. En Serbie et au Monténégro, la nouvelle Constitution est adoptée en septembre 1990, avant les élections libres. Par ailleurs, la Macédoine adopte une nouvelle Constitution suite aux résultats du référendum sur l'indépendance du 8 septembre 1991. La Bosnie-Herzégovine prépare elle aussi sa nouvelle Constitution en 1991.

Dans cette pluralité constitutionnelle, le Conseil exécutif fédéral prépare la rédaction d'une Constitution depuis 1989 sans succès. On assiste donc à des vitesses variables selon les Républiques dans la mise en place du « *moment constitutionnaliste* ». La lenteur fédérale révèle ici son inertie face aux changements rapides au niveau des républiques. Les nouvelles Constitutions sont adoptées sans concertation entre les républiques. Ainsi une étude parallèle permet de constater que la Constitution croate définit un pouvoir présidentiel fort[852], tandis que la Constitution slovène accorde plus de poids à l'Assemblée nationale[853]. Ces deux Constitutions, ainsi que la Constitution macédonienne qui est adoptée à la fin de l'année 1990, sont en contradiction sur de nombreux points avec la Constitution fédérale de 1974. Par contre, la future Constitution de Serbie et du Monténégro[854] reprend de nombreux éléments de cette dernière. Dans cette situation de non coordination entre les républiques sur les questions institutionnelles, le Conseil exécutif fédéral aura du mal à obtenir des consensus pour la poursuite des réformes. On rentre ainsi dans une phase de préparatifs aux conflits. A ce sujet Julien Freund souligne : « *Personne ne met en doute l'importance de la situation chaque fois donnée lors du déclenchement d'un conflit, mais celui-ci ne devient vraiment intelligible que si on le considère comme une activité sociale, donc comme mettant en jeu des intentions et des motifs, bref la volonté subjective de l'acteur ou des acteurs* »[855].

4.3.- L'enchevêtrement des dynamiques économiques et politiques

Selon T. Parsons, « *la fonction la plus générale d'une communauté sociétale est peut-être d'articuler un système de normes avec une organisation collective qui possède unité et*

---

852 (Voir art. 94 à 106), « *Ustav Republike Hrvatske* » (Constitution de la République de Croatie), publié par *Hrvatski Sabor* le « rapport du parlement croate » n° 15, Zagreb, 22 décembre 1990.

853 (Voir art. 80 à 95), « *Ustav Republike Slovenije* » (Constitution de la République de Slovénie), publié par Casopisni Zavod Uradni list Republike Slovenije , Lubljana, 1992.

854 Voir la *Constitution de la République Fédérale Yougoslave* du 27.04.1992, consultée à l'Institut d'Histoire du XX^{ème} siècle de Belgrade.

855 Freund Julien, *Sociologie du conflit*, *op.cit.*, p. 127.

cohésion »[856]. Cet auteur ajoute : « *Les bases de la légitimation culturelle transcendent les aléas directs de l'influence, des intérêts et de la solidarité car elles sont enracinées au niveau sociétal dans les engagements de valeurs* »[857]. Dans le contexte yougoslave, la crise économique et les changements politiques des années 1990 et 1991 ont provoqué un effondrement des bases de cette légitimation et une perte de cohésion dans l'articulation du système de normes dont parle T. Parsons. En effet, le Conseil exécutif fédéral a placé dans la transition économique toute sa légitimité. Nous allons donc décrire maintenant les processus des blocages politiques de la transition économique qui ont amené à un « retrait de la légitimité » du pouvoir fédéral. A propos de la notion de « retrait de légitimité », M. Dobry considère qu'elle correspond à « *une lente érosion des sentiments ou des croyances en la légitimité du régime et des autorités* »[858].

Examinons maintenant deux cercles vicieux entre les dimensions économiques et politiques[859]. Le premier a pour effet l'accentuation des tensions sociales. Le deuxième aboutit à des mobilisations contre la transition économique favorisant un processus de « retrait de légitimité ».

4.3.1.- Premier cercle vicieux : l'accentuation des tensions sociales

Le schéma 4.4.- va servir ici de point de repère pour décrire les cercles vicieux entre l'élaboration de la transition économique et son application dans le cas yougoslave. Ce schéma peut-être observé à partir de plusieurs points et non pas simplement du sommet du schéma.

Observons donc le niveau de l'application de la transition économique. On assiste ici à une montée des tensions sociales car les politiques de réformes ont pour conséquence à court terme une baisse de la production se traduisant par un accroissement du chômage, ou du moins la crainte d'une telle situation. C'est la période de « *récession transformationnelle* »[860]

---

856 Parsons Talcott, *Le système des sociétés modernes*, Paris, Dunod, 1973, p. 12. L'auteur écrit : « *Parce que nous considérons que le système social sert à l'intégration des systèmes d'action en général, nous devons accorder une attention particulière à la façon dont il réalise, ou ne réalise pas différents types et niveaux d'intégration interne. Nous appellerons communauté sociétale le système d'intégration d'une société* », p. 12.

857 *Ibid.*, p. 13.

858 Dobry Michel, *Sociologie des crises politiques*, *op.cit.*, p. 265.

859 Conférence de Michel Dobry au LASP, le 7 mars 1998.

860 Conférence de Janos Kornaï au CEMI, le 4 mai 1996. Voir Kornaï, *La récession transformationnelle*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1993, 149 p.

décrite par J. Kornaï, caractérisée par une baisse générale du niveau de vie, liée principalement au blocage des salaires alors que les prix sont libérés, et surtout une découverte de l'incertitude inhérente au nouveau système choisi. Ce dernier point peut se révéler tout à fait primordial, car dans leur vision de l'économie de marché, les populations d'Europe centrale et orientale ont bien souvent négligé le fait que le gain de liberté individuelle se fait au détriment du sentiment de sécurité. Nous assistons là à l'émergence d'une « *phase de désynchronisation* » telle qu'elle est décrite par Michel Dobry dans la description des phases des « *trajectoires de crises politiques* »[861]. Si, comme cela a été le cas en Pologne, des élections importantes, législatives en particulier, ont lieu alors que les effets les plus durs des politiques de stabilisation se font sentir, les électeurs tendront à exprimer au travers de leur vote leur mécontentement, leurs craintes et leurs désillusions quant aux reformes. Ainsi, nous rentrons dans une « *phase de rupture* »[862]. En effet, les élections de l'année 1990 sont intervenues dans les Républiques yougoslaves dans un contexte de flou politique: le monopole du pouvoir de la LCY venait de tomber, et l'échiquier politique était en pleine recomposition avec des partis politiques nouveaux[863], dont les contours, les positions et les objectifs étaient peu définis.

Pour ce qui est du climat général des campagnes électorales, on a d'une part des discours démagogiques trouvant un terrain propice à un succès à court terme. D'autre part, le

---

861 Voir Dobry Michel, *Sociologie des crises politiques*, *op.cit.* , p. 265. L'auteur reprend les travaux de Almond Gabriel A., Flanagan Scott C., Mundt Robert J,(ed.), Crisis, Choice and Change : Historical Studies of Political Development, Boston, Little Brown, 1973. A partir de leurs recherches il décrit quatre phases « des crises et les approches correspondantes ». Ainsi l'auteur note : « *La phase I et la phase IV représentent le système politique avant la crise et à son issue. En principe, la description de ces deux « phases », le système politique antécédent et le système politique résultant de la crise, devait permettre d'évaluer l'ampleur de changement apparu au cours des épisodes historiques sélectionnés. Aussi ces deux phases se voient appliquer, principalement, la perspective du structuro-fonctionnalisme. Au moins dans les conceptions initiales des auteurs, ces deux phases doivent manifester certaines propriétés permettant de les identifier. La plus importante de ces propriétés est la synchronisation entre la structure de la demande politique provenant de l'environnement du système politique, et la structure de l'allocation des biens, statuts et récompenses provenant de la « structure politique ». (...) La deuxième phase est celle qui aboutit à la désynchronisation entre la demande et l'allocation des biens politiques. Cette désynchronisation provient des changements exogènes, c'est-à-dire extérieurs à la structure politique. Ces changements peuvent être aussi biens internationaux qu'internes. Enfin, elle peut éventuellement résulter de modifications amples dans la performance de la structure politique. L'approche jugée appropriée aux caractéristiques de cette phase – qui touchent notamment aux rapports entre changements dans l'environnement et la structure de la demande politique – est celle de la « mobilisation sociale ». (...) Enfin la phase III correspond à la crise politique proprement dite, aux changements qui interviennent dans la structure politique elle-même. L'analyse porte ici sur les stratégies des acteurs, les choix auxquels ils sont confrontés aux différents moments de cette phase, les alliances qu'ils forment et les bénéfices qu'ils peuvent en attendre.* », pp. 82-89.

862 Ibid., Il s'agit ici de la phase III. A ce sujet Michel Dobry écrit : « *Ce n'est en effet pas pur hasard si la phase III (qui constitue, en fait, comme le reconnaissent explicitement les auteurs, le point focal de leurs recherches) est d'emblée conçue comme le lien naturel du choix, du calcul, de la décision des acteurs, par opposition aux autres phases dans lesquelles de diverses manières, ce sont des perspectives « déterministes » qui sont censées expliquer « ce qui se passe »*, p. 85.

863 Pour une analyse des premières élections libres de l'année 1990, voir Goati Vladimir, *Jugoslavija na prekretnici*, (La Yougoslavie au tournant), Belgrade, Jugoslovenski Institut za novinarstvo, 1991, 164 p.

parti « *du gouvernement fédéral* » (l'ancien paradigme) doit faire comprendre aux électeurs que leurs souffrances présentes se font au nom d'un bien collectif à venir, ce qui ne manque pas de rappeler les discours des régimes précédents. Ceci alors que la phase première du programme de la stabilisation économique impose un blocage des salaires rendant difficile l'acquisition des biens désormais disponibles. A ce sujet, Jon Elster note que « *le contexte d'incertitudes face à l'avenir peut être propice à des manipulations politiques* »[864] et être l'occasion d'un « *passage vers des actions collectives* »[865].

Il apparaît donc que des élections organisées après la mise en place d'une politique de transition économique peuvent déboucher sur un parlement n'étant plus totalement acquis aux reformes. En effet, dès lors que la population devient moins favorable aux réformes[866], dans un contexte politique de recomposition, il est probable que les parlementaires préfèrent suivre leurs électeurs, c'est-à-dire leur intérêt à court terme, plutôt que d'ignorer ou atténuer le signal transmis par les urnes. Pour être plus précis, il faut souligner que les oppositions portent moins sur la nécessité que sur les modalités des réformes. Ainsi, un discours démagogique ne niera pas la nécessité de la transition, mais promettra qu'elle peut se faire sans douleur. Ce débat constituera un des axes majeurs de la recomposition du paysage politique, les stratégies des partis ou des leaders concurrents s'articulant notamment autour de cette question[867].

Nous pouvons parler ici de l'installation d'un véritable cercle vicieux, mis en évidence dans le schéma 4.-4. Le mécontentement social va en effet s'exprimer via les élections libres au niveau du parlement[868]. Ce dernier va exiger du gouvernement une modération de sa politique économique, alors même que les bailleurs internationaux d'aides financières attendent une conduite économique exemplaire. Ce qui va déterminer la mise en place du cercle vicieux mis en évidence ici va être le rapport entre la part de la population qui subira passivement les réformes et arrivera rapidement à saturation et la part de la population qui s'insèrera plus ou moins activement dans les nouvelles structures qui se mettent en place. Schématiquement, il semble que le fonds électoral des partis les plus démagogiques se

---

[864] Elster Jon, *The cement of society*, Cambridge, Cambridge University Press, 1989, p.17.
[865] *Ibid.*, p. 83.
[866] La perception négative des réformes peut être accentuée par le sentiment qu'elles creusent les inégalités.
[867] Pour une analyse des premières élections libres de l'année 1990, voir Goati Vladimir, *Jugoslavija na prekretnici*, (La Yougoslavie au tournant), *op.cit.*, 164 p.
[868] Voir Hermet Guy, *Sociologie de la construction démocratique*, Paris, Economica, 1996, 172 p. L'auteur souligne : « *La démocratisation est une course d'obstacles, où les dirigeants habiles parviennent non seulement à négocier un parcours au jour le jour, mais à orienter la dynamique démocratique sur une trajectoire durable. Faute de quoi, les illusions et maladresses d'une classe politique risquent de faire capoter le projet* », p. 165.

trouvera dans la première catégorie de population dont le sentiment de frustration est le plus élevé.

Le mécontentement de la population face aux effets de la stabilisation est général, il se manifestera globalement dans la plupart des entreprises[869]. En effet, que l'on travaille dans une OBTA, dans une entreprise privée ou bien le secteur agricole, on ressent les effets des politiques de stabilisations, tels que les blocages de salaires et la libéralisation des prix. Néanmoins, il semble nécessaire d'établir une nuance pour ce qui est du sentiment de précarité, principalement à l'égard du chômage: celui-ci se manifestera dans des degrés variables selon l'entreprise, le secteur d'activité, sa forme privée ou autogérée.

Si nous admettons qu'une fois l'euphorie des premières heures éteinte, le mécontentement des conséquences des politiques de stabilisation naît, il apparaît que plus ces politiques dureront dans le temps, il sera plus difficile de passer aux étapes suivantes de la transition, et plus particulièrement à la privatisation des très grandes entreprises. Du fait des institutions démocratiques, les parlementaires doivent quant à eux répondre devant leurs électeurs de leurs choix et de leurs prises de positions.

L'absence de tradition démocratique, le manque de professionnalisme et de paysage politique clairement structuré isolent les députés et tendent à leur faire choisir le court terme plutôt que le long terme. Ils privilégient en effet l'expression des sujets de mécontentements populaires présents, au détriment d'un soutien durable et conséquent aux réformes, malgré les coûts sociaux de celles-ci. Le Parlement jouant plus le rôle de courroie de transmission que de filtre, l'électeur paraît donc jouer un rôle central. La conscience de ce que la transition économique occasionnera un pic de souffrance sociale renforce ce phénomène: le parlementaire aura tendance à n'y apporter son soutien qu'à la condition que l'électeur y soit lui-même favorable. C'est donc du soutien de celui-ci dont dépend la poursuite des réformes.

---

869 Voir Dobry Michel, *Sociologie des crises politiques, op.cit.* p. 265. « *On peut admettre que l'incertitude structurelle a nécessairement quelque incidence sur l'état psychologique des acteurs individuels. (...) L'incertitude provient ici d'une transformation conjoncturelle des rapports entre les secteurs et des logiques internes aux secteurs, elle correspond à un état particulier des « structures » et des rapports sociaux.* », p. 153.

Schéma 4- 4
Les blocages politiques des programmes de transition économique

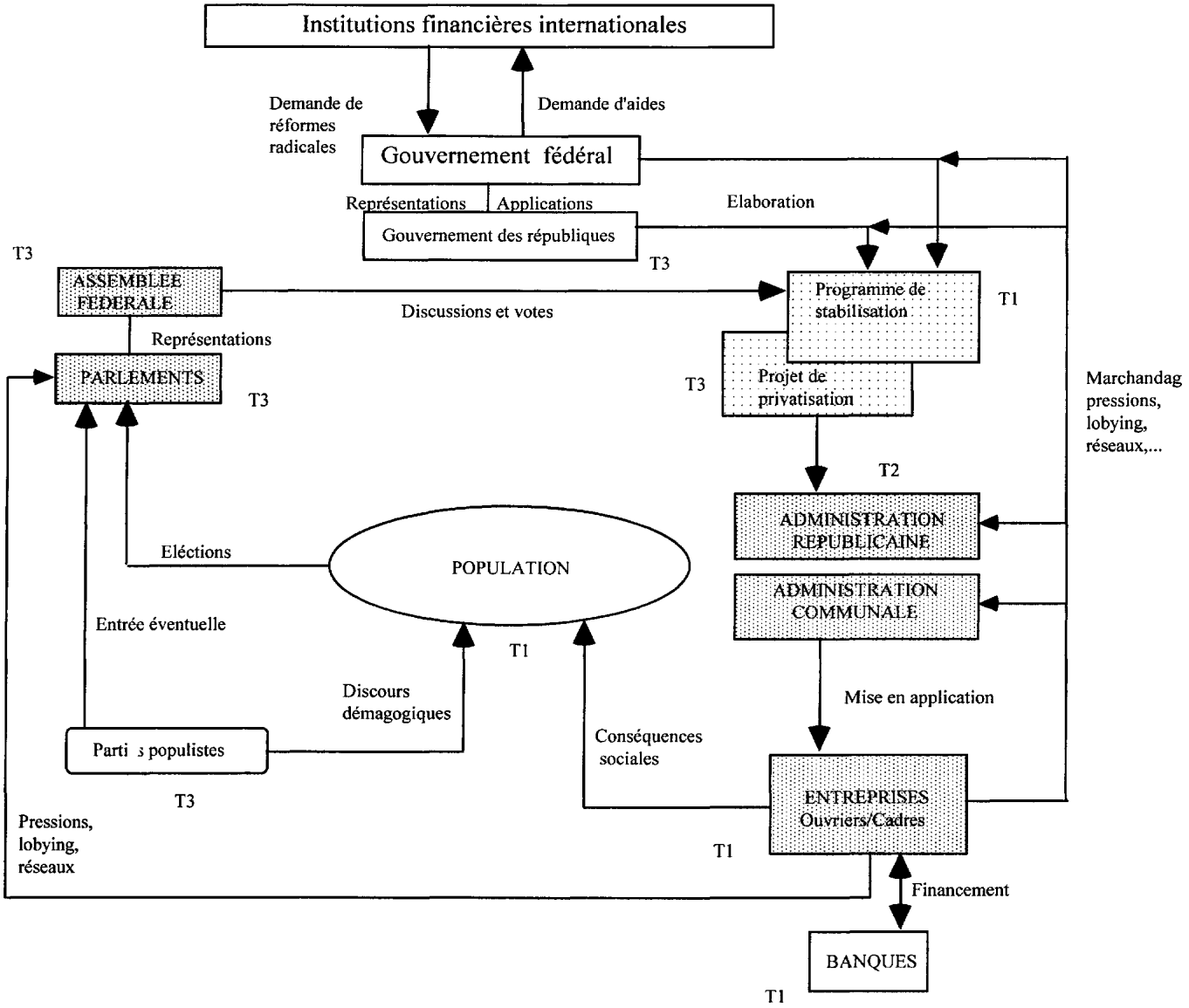

Sur le schéma proposé ci-dessus, le Parlement se situe dans une optique de temps 3 (T3) puisque l'objectif politique est le gain de pouvoir, mais il se trouve directement lié à un temps 1 (T1), c'est-à-dire le temps de la population. Le Parlement se situe ainsi entre deux temporalités distinctes. Si nous admettons que dans la séquence des réformes, la stabilisation

macroéconomique se doit d'être une réussite avant le lancement d'un programme de privatisation à grande échelle, il apparaît que le capital d'acceptation sociale est à gérer avec attention : la première phase des réformes, se traduisant notamment par une baisse du niveau de vie et une augmentation du chômage, aura pour effet d'entamer ce capital. Nous pouvons dans ces conditions avancer que plus la stabilisation macroéconomique s'étalera dans le temps, plus difficile sera la mise en oeuvre d'un programme de privatisation[870].

« *La société n'est pas seulement le facteur de caractérisation et d'uniformisation, elle est aussi le facteur d'individualisation* »[871] estime Norbert Elias. Dans le schéma que nous décrivons, la transformation du système accentue les durées courtes, notamment pour les individus. L'urgence vitale du quotidien se retrouve en première place, alors même que les organisations qui appliquent la transition ne perçoivent que la longue durée des changements. En Yougoslavie, l'accentuation de la perception du risque a ainsi poussé à l'apparition d'un phénomène de retrait massif de l'épargne en 1991 dans un temps record. Il s'agit donc du phénomène « d'aveuglement au désastre »[872] décrit par l'économiste P. Artus. Dans ce contexte de fragilisation, la capacité d'adaptation rapide aux nouvelles situations va progressivement déterminer les « *gagnants et les perdants de la transition*»[873]. Un événement est incertain lorsqu'il n'existe pas d'événement semblable observé précédemment qui permettrait de définir une probabilité objective à partir d'une fréquence d'apparition passée. Et le passage du communisme au capitalisme n'avait pas été observé auparavant. La transition provoque donc une incertitude qui peut se manifester par la perte de confiance dans les institutions. Il s'agit de ce que des économistes comme M. Aglietta, A. Brender et V. Coudert nomment « *l'hypothèse d'aveuglement au désastre* ».[874] Dans ce contexte, comme le précise M. Dobry,

> « *les rencontres entre habitus et situations, le jeu des habitus n'est pas nécessairement homogène. Certes, les dispositions intériorisées tendent à « opérer » quel que soit le contexte auquel est confronté l'individu – et, aussi,*

---

870 Il s'agit ici de privatisation de masse.

871 Elias, Norbert, *La société des individus, op.cit.*, p.103.

872 Artus Patrick, *Macroéconomie appliquée : principes et politiques économiques, op.cit.*, 253 p.

873 Milanović Branko, « Siromaštvo i neravnopravnost u tranzicionim ekonomijama : sta se zapravo dogodilo » (La pauvreté et l'inégalité dans les économies en transition : que s'est-il vraiment passé), in *Ekonomska cena rata* (Le coût économique de la guerre), Paris, Fondacija za mir i rešavanje kriza (Fondation pour la paix et la résolution des crises), 1996, p. 137.

874 Aglietta Michel, Brender A., Coudert V., *Globalisation financière : l'aventure obligée,* Paris, Economica, 1990, p.45. L'hypothèse d'aveuglement au désastre énonce une procédure de décision telle qu'en présence d'événements rares, les individus ont un seuil psychologique de sensibilité en terme de probabilité subjective à partir duquel ils considèrent que l'événement est possible.

quelle que soit « l'adéquation » (ou l' « inadéquation ») de ces dispositions aux « exigences » de la situation ». [875]

Cet aveuglement enlève toute crédibilité à l'Etat et à ses institutions. Il correspond à une phase de retrait de la légitimité alors même que la crise économique est diffuse et que l'action du gouvernement est nécessaire. Or, pour la réussite d'une transition, la confiance dans l'Etat est un élément central. La contradiction réside ici dans le fait que l'Etat qui provoque la transition fragilise directement son pouvoir et son socle politique, alors même qu'il aurait besoin de le renforcer.

4.3.2.- Deuxième cercle vicieux : les mobilisations contre la transition économique

Revenons à la partie haute du schéma 4.-4. Nous voyons que ce qui précède l'application des programmes de stabilisation est le niveau où s'effectue l'élaboration. Les institutions financières internationales jouent là un rôle primordial. Ceci mérite d'être nuancé. En effet, les institutions financières internationales constituent un groupe hétérogène, aux intérêts variables. Malgré cette hétérogénéité, elles ont privilégié la transition économique en mettant en avant la nécessité du recours à des politiques de stabilisation macro-économique. A ce sujet, W. G. Kolodko note que l'attitude de la Banque mondiale et du FMI a été influencée par l'analogie effectuée entre pays post-socialistes et pays en voie de développement. Dans une telle approche :

« La spécificité des problèmes structurels et institutionnels que doit résoudre le monde post-socialiste se ramène à des différences quantitatives, tant pour les déformations des prix, que pour l'inadéquation au marché des institutions, notamment des structures financières. Ceci laisse de côté des différences qualitatives essentielles dont celles liées à la structure de la propriété »[876].

Ainsi les aspects qualitatifs deviennent des éléments de déstabilisation. N'ayant pas obtenu les effets escomptés des programmes proposés à la fin des années 1980 (en l'occurrence un passage rapide à l'économie de marché), les institutions financières

---

875 Dobry Michel, *Sociologie des crises politiques*, *op.cit.*, p. 244.

876 Kolodko Grzegorz, « Stabilisation, récession et croissance dans les économies post-socialistes », in *Economie Prospective Internationale*, n° 51, 3ème trimestre 1992, p. 81.

internationales se trouvent dans l'obligation d'adapter leurs stratégies d'aides.[877]. Dans une situation d'ouverture aux marchés extérieurs et de convertibilité, qui étaient deux éléments apparaissant dans le cadre des programmes de stabilisation, on pouvait s'attendre à ce que l'aide comme modification des règles du commerce international ait été privilégiée par rapport aux autres. En réalité, les deux autres ont jusqu'ici été préférés. L'assistance technique est fréquemment privilégiée[878]. Dans le cas yougoslave, on peut par ailleurs souligner que ces trois types d'aides ont existé, mais ont eu des répercussions variables d'un point de vue régional[879].

Le gouvernement fédéral se trouve donc dans une situation délicate puisqu'il doit satisfaire d'un côté aux exigences des organisations financières internationales, qui conditionnent l'aide financière (mise en place de programmes de stabilisations). En outre, certains aspects de l'aide peuvent lui échapper s'ils sont organisés au niveau des républiques. D'un autre côté, il doit composer avec le Parlement qui, selon les spécificités constitutionnelles et les différentes dispositions légales, accorde sa confiance et/ou contrôle plus ou moins l'élaboration et la mise en oeuvre des réformes économiques. On voit donc apparaître un ajustement d'intérêts antagonistes pouvant provoquer des blocages.

L'OBTA est l'organisation centrale du système, il traduit un comportement T1 (voire T0). A ce niveau, les réflexes « *des agents* » peuvent être conditionnés par des asymétries informationnelles. L'OBTA est représenté sur le schéma 4.-4. vers le bas. A l'inverse, le gouvernement fédéral se situe vers le haut. Selon J. Stiglitz, « *l'Etat en tant qu'institution économique peut être observé selon des avantages et contraintes différents que ceux des organisations privées* »[880]. Dans le cas yougoslave, nous avons pu noter que les contraintes et les avantages des structures de l'Etat sont différents de celles des organisations autogérées. Ainsi, lorsque l'Etat fédéral se voit obligé de mener une politique monétaire restrictive, on peut se demander si les conditions institutionnelles pour le succès d'une telle politique étaient remplies. Les chocs de ces politiques engendrent des problèmes de manque de liquidité qui peuvent se transformer en « « *boucles auto-aggravantes* » qui ont été décrites par

---

877 Celles-ci prennent différentes formes: « *a - l'aide comme transfert de ressources ; b - l'aide comme modification des règles du commerce international ; c - l'assistance technique.* » Cette classification a servi à Slim Assen pour son étude, « L'aide de la CEE aux PECO: modalités et contraintes », in *Le Courrier des pays de l'Est,* n° 378, avril 1993.

878 Blommestein Hans, « *The role of financial institution in the transition to a market economy* », IMF, Working paper, diffusion restreinte, octobre 1993, p. 3.

879 Des programmes d'aides spécifiques ont été mis en place en 1990 par la BERD. Par ailleurs, des programmes de la CEE (dans le cadre de PHARE) ont été mis en place directement au niveau des républiques. La Banque mondiale a quant à elle privilégié les relations avec le gouvernement fédéral. Le FMI également.

880 Stiglitz, Joseph E., *The economic role of the state,* Edited by Arnold Heertje, Oxford, 1989, pp. 52-81.

l'économiste Patrick Artus : *« Crise de liquidité ; contexte macroéconomique offrant plusieurs scénarios contradictoires ; modification brutale des anticipations collectives ; retrait des capitaux étrangers et extension contagieuse ; crise de solvabilité ; chute de l'activité »*[881]. Nous avons pu observer ces phénomènes dans le cas yougoslave.

Lorsque ces crises se renforcent, l'écart d'intérêt entre l'Etat fédéral et l'OBTA se creuse également par deux conceptions de l'équilibre. Le gouvernement fédéral tente d'instaurer un équilibre macroéconomique pour enclencher un processus de croissance. Au contraire, l'OBTA traduit un équilibre isolé. Selon Olivier Favereau, *« plus il y a d'organisation, plus les règles sont intimement liées à une dynamique d'apprentissage collectif*[882]. Dans le cas yougoslave, cette dynamique d'apprentissage était particulièrement présente avec le système autogestionnaire. Comme le remarque J.P. Delilez : *« Les écarts d'intérêts et d'objectifs entre OBTA et Etats (républicains et fédéral) ont provoqué une « violence d'en haut et une violence d'en bas »»*[883].

Le programme de transition économique du Conseil exécutif fédéral aurait-il pu réussir avec la présence endogène de ces « violences » ? Pour cela, il aurait fallu qu'il soit durable. Or, selon W.G. Kolodko, afin d'être durable, un programme de transition avec une stabilisation macroéconomique devrait être caractérisée des cinq traits suivants:

> *a- il n'est pas possible d'atteindre et de maintenir la stabilisation économique dans un environnement de stagnation, voire de récession; b- le taux de chômage doit être aussi faible que possible; c- le taux d'inflation doit être ramené de manière durable à un niveau qui ne provoque pas une redistribution des patrimoines et des revenus inacceptable pour la société et ne contrarie pas la croissance; ceci doit s'accompagner de la maîtrise des anticipations inflationnistes et des causes structurelles de l'inflation; d- le budget de l'Etat doit être équilibré; e- le solde du compte courant doit permettre de servir la dette extérieure et même offrir la possibilité de la réduire, voire de l'éliminer à un horizon déterminé »*[884].

---

881 Conférence d'Artus Patrick, MSH, le 23 mai 1999.

882 Favereau Olivier, « Règle et apprentissage collectif: un paradigme non standard pour trois théories hétérodoxes », in *Analyse économique des conventions* (sous la direction d'André Orléan), Paris, PUF, 1994, p. 132.

883 Le terme de violence d'en haut et violence d'en bas a été utilisé lors d'une discussion avec Jean-Pierre Delilez à l'EHESS en mai 1994. Selon Jean-Pierre Delilez, *« le politique comme ensemble de pratique de direction et de domination médiatisées ne peut être séparé ou isolé des catégories sociales ou classes qui en sont le support, il transmet donc des violences d'en haut et des violences d'en bas »*.

884 Kolodko Grzegorz, « Stabilisation, récession et croissance dans les économies post-socialistes », in *Economie Prospective Internationale*, op.cit., p. 87.

Nous avons pu observer ici que tous ces critères n'étaient pas remplis même si les effets de la transition économique étaient positifs au premier semestre 1990. Comme le souligne M. Dobry : « *On comprend dans ces conditions, que ce soit l'observation de l' « adéquation » et de l' « inadéquation » des habitus par rapport aux contextes sociaux de leur fonctionnement qui ait constitué le terrain privilégié de l'interrogation sur les rapports entre habitus et conjonctures* »[885]. Les décalages entre les différents acteurs en jeu dans le double processus de transformation, politique et économique se sont ainsi creusés, ouvrant la voix à une profonde « crise de légitimité » ou « crise de légitimation ». A propos de celle-ci, Pierre-André Taguieff souligne : « *Supposons qu'elle désigne une forme de chaos politique, susceptible d'entrer en syncrétisme avec diverses situations de chaos économique (hyperinflation), juridique (surréglementation) ou culturel (plurinomie). Dans ce qu'on baptise ordinairement « crise de l'Etat-nation », ou « crise des démocraties », l'on rencontre toujours une crise de légitimité ou de légitimation* »[886]. La perte de légitimité du Conseil exécutif fédéral intervient alors même que son rôle de *« régulateur dans l'incertitude* »[887] se renforce. Dans ce contexte, les « *constructions nationales et les crispations nationalistes* »[888] ont pu être renforcées. Cependant, les crises politique et économique ne s'arrêtent pas avec la fin du gouvernement fédéral yougoslave. Elles sont diffuses et se prolongent dans une autre configuration, dans les nouveaux Etats indépendants. Même si « *les fins s'imposent, il s'agit de « fins » qui n'en finissent pas de finir : des fins-processus, et non des fins-termes* »[889].

885 Dobry Michel, *Sociologie des crises politiques*, *op.cit.*, p. 243.

886 Taguieff Pierre-André, *L'effacement de l'avenir*, *op.cit.* p. 223.

887 Voir Bourdieu Pierre, *Les structures sociales de l'économie*, Paris, Seuil, 2000, 293 p.

888 Voir Birnbaum Pierre, *Sociologie des nationalismes*, Paris, Presses Universitaires de France, 1997, p. 225.

889 Taguieff Pierre-André, *L'effacement de l'avenir*, *op.cit.*, p. 47.

CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE

« *Les régimes de transition démocratique eux, sont caractérisés par une incertitude accrue, voire une certaine insécurité, inconvénients compensés par le rétablissement des libertés perdues durant la période autoritaire* »[890]. Le processus de « triple transition » yougoslave que nous venons d'étudier illustre ce constat de L. Whitehead. Cependant, « *le mot liberté est équivoque et comporte de multiples sens* »[891] écrit R. Aron et ajoute : « *Un individu qui a le sentiment, dès son jeune âge, d'être enfermé, dans sa condition, sans espoir d'en sortir et de s'élever, peut se juger non libre. A notre époque la liberté implique un minimum de mobilité sociale. Enfin, l'individu dans son travail doit avoir le sentiment d'être traité équitablement, de ne pas subir une autorité arbitraire, de recevoir une rétribution proportionnelle à ses efforts* »[892]. Les transformations que nous venons d'analyser ont révélé que cette conception sociale de la liberté a eu des conséquences politiques. C'est une jonction entre l'Histoire et l'histoire personnelle.

Entre 1989 et 1992, la période de transition en Yougoslavie a fragilisé l'Etat qui était l'instigateur des réformes. Il convient d'en tirer quelques conclusions. La première était certainement prévisible : un Etat fédéral risque de mettre en péril sa légitimité lorsqu'il institutionnalise les réformes pour le passage d'un système économique socialiste au capitalisme ainsi que celui du parti unique au pluralisme. Dans le cas yougoslave, il en découle que le maintien de l'Etat fédéral dépendait du système à parti unique et autogestionnaire. J. Batt avait déjà en 1988 abouti à un constat similaire : « *En Yougoslavie, le modèle autogestionnaire a été compatible avec le maintien d'un système à parti unique* »[893]. Ceci a d'ailleurs été considéré comme « *une condition pour la viabilité du modèle en pratique, car une plus grande démocratie au niveau de l'Etat, dans un pays comme la Yougoslavie, avec de profondes inégalités socioéconomiques au niveau régional,*

---

[890] Whitehead Laurence, « Entreprises de démocratisation : le rôle des acteurs externes », *Critique internationale* n°24, juillet 2004, p. 121.

[891] Aron Raymond, *Démocratie et totalitarisme,* Paris, Gallimard, 1965, p. 350.

[892] *Ibid.*, , p. 350. L'auteur écrit : « *La liberté signifie d'abord, dans le vocabulaire de Montesquieu, la sécurité, la garantie que les citoyens ne peuvent pas être inquiétés lorsqu'ils ont respecté les lois. La liberté signifie ensuite le droit pour les citoyens d'avoir sur tous, ou la plupart des sujets, les opinions qui leur conviennent sans que l'Etat leur dicte ce qu'ils doivent penser. Au sens de Jean-Jacques Rousseau, la liberté signifie la participation aux affaires publiques, à la désignation des gouvernants, de telle sorte que l'individu, obéissant à l'Etat, ait le sentiment de n'obéir qu'à lui-même. Ces trois notions de liberté sont classiques dans la philosophie politique ; j'en ajouterai deux autres* ».

[893] Batt Judy, *Economic Reform and Political Change in Eastern Europe. A Comparison of the Czechoslovak and Hungarian Experiences*, New York : St Martin's Press, 1988, p. 32.

aurait créé une pression importante sur l'Etat »[894]. Le discours officiel yougoslave l'admettait également. En 1967, J. B. Tito déclarait : « *En tant que guide idéologique et politique, la Ligue des communistes doit demeurer au centre du déroulement de l'autogestion comme facteur de l'existence et du fonctionnement internes des rapports d'autogestion et des institutions démocratiques* »[895].

La fin du système à parti unique et le passage à l'économie de marché pose en outre d'autres questions concernant les liens entre la transition économique et ses impacts politiques. Dans cette première partie, nous avons analysé les blocages politiques et économiques qui se sont révélés pendant l'application du programme de stabilisation.[896] L'économiste Milford Bateman souligne à propos de la période que nous avons étudiée :

> « *Les conséquences des politiques macroéconomiques comportent aussi des effets négatifs :* (...) *les conditions de vie et les niveaux de salaires ont baissé et une nouvelle classe de « travailleurs pauvres » est apparue, la situation sociale est devenue désastreuse et l'insécurité financière s'est répandue, ce qui a eu des conséquences désastreuses.* (...) *L'inégalité a augmenté de façon dramatique* »[897].

Il serait tentant de conclure que la désintégration yougoslave est directement liée à l'instrumentalisation politique des effets négatifs de la transition économique opérée par les nouvelles élites issues des premières élections libres, qui pouvaient compter sur un électorat de « nouveaux pauvres ». Pourtant, notre étude nous démontre que l'économie ne peut à elle seule expliquer l'origine des conflits qui surgissent. La transition économique yougoslave menée par les communistes réformateurs à partir du début de l'année 1990 a échoué, malgré de bons résultats au premier semestre 1990 : baisse de l'inflation et augmentation des réserves en devises. Mais ces « bons points » méritent d'être nuancés. En effet, les causes structurelles de l'inflation n'ont pas été résolues avant la mise en place du programme de transition économique d'Ante Marković.

---

[894] *Ibid.*, p. 32.

[895] Broz Josip dit Tito, « Pour que le pouvoir demeure dans les mains de la classe ouvrière », Belgrade, Komunist, 1967, p. 54.

[896] Il s'agit ici de blocages économiques provenant des républiques. Celles-ci ont autorisé l'augmentation des salaires et fragilisé ainsi le programme de réformes. Par ailleurs, indépendamment de la dérive des dépenses publiques, le budget fédéral est devenu le lieu de confrontation des républiques. Le Conseil exécutif fédéral a subi de cette façon une attaque directe de son programme. En ce sens, l'abandon de la parité fixe de la monnaie a constitué un premier aveu d'échec.

[897] Bateman Milford, « The Policy Framework for Reconstruction and Development, in Reconstructing the Balkans : Alternative Policy Approaches », *Most*, Vol. 10, n°2, 2000, p. 143.

Par ailleurs, le Conseil exécutif fédéral n'a pas adopté une nouvelle Constitution fédérale, ni défini les orientations pour la transformation de la Fédération. Cette absence de socle politique constitue une limite aux mesures économiques. Dans ces conditions, les fissurations progressives du programme de stabilisation n'ont pas pu se refermer et donner une nouvelle chance aux mesures fédérales de 1991[898]. En outre, la simultanéité entre la transition politique et la transition économique n'a fait que renforcer les fissures de départ. Ainsi les cartes ont été perdues une à une. La Yougoslavie n'a donc pas pu être sauvée par des mesures économiques : il lui manquait une perspective politique acceptable pour toutes les républiques et tous les peuples.

Cette absence de vision d'avenir s'est aussi manifestée dans les stratégies d'identification identitaire. Nous avons pu observer que le modèle communiste des identités n'avait pas évolué depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Il s'appuyait simplement sur des « valeurs » pouvant paraître révolues, tandis que le modèle national des identités s'affirmait. A cet égard, les nouvelles élites politiques ont mis en œuvre des politiques de gestions identitaires nationales, parallèlement à une « *déconstruction du récit commun* ». La politologue N. Dobrković constate ainsi :

> « *Il n'y a pas un nationalisme, mais des luttes pour la définition et l'usage politique de l'identité nationale. En Serbie, comme ailleurs, des usages variés ont été faits des référents nationaux. Il serait ainsi peut-être judicieux de sonder ces appropriations conflictuelles de symboles et repères collectifs à la fois fragiles et susceptibles d'évoluer* »[899].

En ce sens, les politiques culturelles ont fait partie des stratégies identitaires. Selon A. Dieckoff, « *la culture apparaît donc comme une ressource politique à laquelle tous les mouvements d'affirmation nationale, qu'ils aient contesté ou légitimé l'ordre étatique, ont eu recours* »[900]. Il explique également : « *Configuration complexe, incluant des formes*

---

[898] Autrement dit : dans une économie décentralisée, diverses formes de coordination sont possibles, comme par exemple la construction consciente de décisions collectives dans des espaces institutionnalisés. Les modes de coordination vont dépendre, d'un point de vue théorique, à la fois de la conception que l'on a de l'incertitude et de celle de l'information. En ce qui concerne notre recherche, nous avons pu observer que la déconstruction des formes de coordination dans l'espace fédéral institutionnalisé a accentué la conception négative de l'incertitude.

[899] Dobrković Nina, « FR Yugoslavia in Search for Identity : Turning from the Past to the Future », *Medjunarodni problemi*, vol. 50, n°1, 1998, p. 21.

[900] Dieckhoff, Alain, *La nation dans tous ses Etats. Les identités nationales en mouvement.* Paris : Flammarion, 2000, p. 99.

excessives mais aussi des variantes libérales, le nationalisme est foncièrement polysémique ce qui rend à mon sens très délicate la construction d'une théorie générale du nationalisme »[901]. Néanmoins, selon cet auteur, le nationalisme qui apparaît dans l'espace yougoslave peut être considéré comme un « *nationalisme périphérique de rupture* »[902] ou encore un « *nationalisme de dissociation* ».[903] Il définit ainsi ces notions : « *On invoque tout à la fois l'autodétermination nationale pour justifier la séparation d'avec l'Etat commun et l'autodétermination territoriale pour fixer les frontières de l'Etat sécessioniste* »[904].

Regardons de plus près : la construction des discours « nationalistes de dissociation » dans l'espace yougoslave s'est effectuée dans une période de crises, de crispations identitaires, de déconstruction des liens. En ce sens, l'économie a alimenté les arguments en faveur de la rupture. Nous avons pu observer ce phénomène à travers les actions des principaux acteurs, qui peuvent être caractérisées de « *populistes* »[905]. Selon Gustave Peiser :

> « *Le populisme, c'est le charisme du chef, l'embrasement des foules, le lien direct sans intermédiaire entre le peuple et ceux qui dirigent. Les institutions, dans la conception populiste, sont tout au plus des modalités d'organisation purement techniques, sans valeur politique dans l'organisation de la Cité. Elles ne sont que des instruments, elles n'ont pas de signification politique par elles-mêmes* »[906].

---

[901] *Ibid.*, p. 17.

[902] *Ibid.* L'auteur précise : « (...) *Les nationalismes de disjonction s'emploient à créer de nouveaux espaces politiques, et en cela ils contribuent à donner une nouvelle impulsion à la dissémination du nationalisme* », p. 17.

[903] *Ibid.*, p. 17.

[904] *Ibid.* L'auteur écrit : « *Il n'y a là aucune inconséquence que l'Etat résiduel ne manque pas en général de souligner en exigeant un remodelage des frontières de façon à inclure le maximum de ses nationaux sur son territoire. A défaut de l'obtenir par agrément mutuel, il n'hésite pas à recourir à la guerre pour parvenir à ses fins* », pp. 263-264.

[905] Mastropaolo Alfio, « Populismes du peuple ou populisme des élites », Paris, *Critique internationale* n°13, octobre 2001, L'auteur écrit : « *Populisme : le terme a été inventé dans la Russie tsariste de la seconde moitié du XIXème siècle par une poignée d'intellectuels. Ceux-ci avaient fondé et animé un mouvement révolutionnaire se disant « populiste » (telle fut du moins la traduction qu'en donna en Occident le mot « narodnik », qui idéalisait les paysans et l'antique âme russe. Ils aspiraient à un socialisme rural romantique et communautaire, en opposition à la modernité venant d'Occident. A ce premier populisme s'en est ajouté un second, né au-delà de l'Atlantique, qui s'est lui aussi défini comme tel avec la fondation aux Etats-Unis, en 1892, du People's Party. Ce parti prenait également la défense des paysans - en particulier des farmers du Midwest - mais, à la différence du populisme russe, les intellectuels n'y jouaient pratiquement aucun rôle. Il se distinguaient par une violente rhétorique contre l'establishment et disposaient d'un important soutien populaire auprès des fermiers menacés par la modernisation et la* paupérisation », p. 62.

[906] Peiser Gustave, « Un face-à-face avec les institutions » *in* Ihl Olivier, Chêne Janine, Vial Eric, Waterlot Ghislain (dir.), *La tentation populiste au cœur de l'Europe*, Paris, La Découverte, 2003, p. 40.

Les actions de S. Milošević s'inscrivent dans cette attitude populiste[907]. Ainsi, ce qu'Edgar Morin qualifiait de national communisme s'est aussi avéré être une forme de national populisme[908]. Notre recherche a démontré que les périodes de crises politiques et économiques ont été propices à la montée en puissance du national populisme[909] dans l'ensemble des républiques yougoslaves.

---

[907] Dorna Alexandre, « Le néopopulisme et le charisme », *in* Ihl Olivier, Chêne Janine, Vial Eric, Waterlot Ghislain, *La tentation populiste*, Paris, La Découverte, 2003, p. 89. L'auteur ajoute : « *Le populisme n'émerge pas ex nihilo, mais au sein d'une société en voie de fragmentation quand l'état de malaise social exprime une demande diffuse et contradictoire, à la fois d'ordre et de changement. Les expériences populistes, bien que diverses et hétérogènes, permettent de décrire un cycle, lequel peut se résumer ainsi : Ordre ancien-crise-leader charismatique + esquisse de projet – rupture – nouvel ordre – routinisation.* »

[908] Hermet Guy, *Les populismes dans le monde. Une histoire sociologique XIXè-XXè siècle*, Paris, Fayard, 2001, p. 419. L'auteur écrit : « *Suggérer qu'une analogie existerait à cet égard entre les communistes et les populistes impose de prendre des précautions. Le rapprochement ne peut qu'être pris comme une calomnie par les deux parties en cause* ».

[909] Voir Wieworka Michel, *La démocratie à l'épreuve, nationalisme, populisme*, ethnicité, Paris, La Découverte, 1993, 174 p.

DEUXIEME PARTIE

POLITIQUES INTERNATIONALES ET EVOLUTIONS LOCALES (1991-1999)

> « *Comme au jeu d'échecs, toute action accomplie dans une relative indépendance représente un coup sur l'échiquier social, qui déclenche infailliblement un contre-coup d'un autre individu (sur l'échiquier social, il s'agit en réalité de beaucoup de contrecoups exécutés par beaucoup d'individus) limitant la liberté d'action du premier joueur* »[910].

« *Même lorsque les conditions locales sont favorables, le consensus international solide et les ressources nécessaires mobilisées, il n'est pas sûr qu'une initiative internationale puisse créer un régime démocratique : tout au plus peut-elle faciliter sa création par des acteurs et des intérêts locaux constitués indépendamment d'elle* »[911]. Ce constat de Laurence Whitehead relativise le poids des acteurs extérieurs dans le processus de démocratisation. Cependant, la construction des nouveaux Etats dans l'espace yougoslave, après les premières élections libres, est un processus qui a nécessité un fort soutien extérieur en raison du besoin de reconnaissance internationale. N'étant pas préparés à reconnaître le changement des frontières intérieures en frontières extérieures, les acteurs internationaux ont dans un premier temps hésité, puis se sont précipités. La politique de reconnaissance a été ainsi source de division entre les Etats qui y étaient opposés et ceux qui y étaient favorables. « *La conduite extérieure des Etats n'est pas commandée par le seul rapport de forces : idées et sentiments influent sur les décisions des acteurs* » explique R. Aron, et ajoute :

> « *Encore reste-t-il à saisir les déterminants de la conduite des principaux acteurs, autrement dit la nature des Etats et les objectifs que se donnent les détenteurs du pouvoir. Ainsi la distinction entre systèmes homogènes et systèmes hétérogènes me paraît-elle fondamentale*[912]*. J'appelle systèmes homogènes ceux dans lesquels les Etats appartiennent au même type, obéissent à la même conception de la politique. J'appelle hétérogènes, au contraire, les systèmes dans lesquels les Etats sont*

---

910 Elias Norbert, *La société de cour*, Paris, Flammarion, 1991, pp.152-153.

911 Whitehead Laurence, « Entreprises de démocratisation : le rôle des acteurs externes », *op.cit.*, p. 117.

912 « *J'emprunte cette distinction à un ouvrage remarquable de M. Panoyis Papaligouras : Théorie de la société internationale, thèse de l'université de Genève 1941. Ce livre m'a été signalé par Mlle J. Hersch* ».

organisés selon des principes autres et se réclament de valeurs contradictoires »[913].

A partir de cette distinction, nous analyserons dans cette partie, tout d'abord, les premières politiques menées par les acteurs externes face aux crises yougoslaves. Nous étudierons ainsi les processus d'homogénéité et d'hétérogénéité des acteurs externes. Selon R. Aron : « *L'homogénéité du système favorise la limitation de la violence.* (...) *Un système homogène apparaît stable aussi parce que prévisible.* (...) *L'hétérogénéité du système développe des conséquences contraires* »[914]. Depuis les reconnaissances des nouveaux Etats, les acteurs extérieurs ont également élaboré des règles[915], des principes de conditionnalités, des normes[916] communes destinées aux pays de la région. Ceci suppose un degré d'homogénéisation aboutissant à l'émergence d'un espace normatif[917] :

> « *Une puissance normative est une puissance dont l'identité et la stratégie reposent sur une préférence pour la généralisation de règles comportementales applicables - largement mais non exclusivement – aux Etats et présentant trois caractéristiques essentielles : d'être négociées – et non imposées ; d'être également légitimées par des instances internationales représentatives, enfin d'être opposables à tous les acteurs du système international indépendamment de leur position hiérarchique au sein de celui-ci* »[918].

---

913 Aron Raymond, *Paix et guerre entre les nations*, Paris, Calmann-Lévy, 1984, p. 108.

914 *Ibid.*, pp. 108-109.

915 « Règle de droit ou règle juridique (dr. gén.) : Règle de conduite dans les rapports sociaux, générale, abstraite et obligatoire, dont la sanction est assurée par la puissance publique. », in Guillien Raymond, Vincent Jean, (ed.) *Lexique des termes juridiques*, Paris, Editions Dalloz, 2003, p. 495.

916 Norme : «Lat. *norma*: equerre, mesure, règle. 1. Terme scientifique employé parfois dans une acception générale, comme équivalent de règle de droit (proposition abstraite et générale), qui évoque non pas l'idée de normalité (comme par exemple en biologie), ni celle de rationalité, ou de type convenu (standardisation), mais spécifiquement la valeur obligatoire attachée à une règle de conduite, et qui offre l'avantage de viser d'une manière générale toutes les règles présentant ce caractère, quels qu'en soient la source (loi, traité, voire règle de Droit naturel) ou l'objet (règle de conflit, Droit substantiel, etc.). V. *Hiérarchie, suprématie, ordre, système, canon, modèle.* –s primaires. Nom donné aux règles qui énoncent des principes généraux ou même à toutes celles qui prescrivent directement une conduite à tenir. –s secondaires. Nom donné à des règles accessoires, plus spécialement à celles qui, édictant des sanctions, tendent à la réalisation effective des premières », in Cornu, Gérard, *Vocabulaire juridique*, Paris, Presses Universitaires de France, 1987, p. 578.

917 Normatif : «Adj. – Dér. de norme – Qui énonce une règle, qui est porteur d'une norme. V. Source, juridique, directif, obligatoire. Comp. indicatif, interprétatif, supplétif, régulateur. », in Cornu, Gérard, *Vocabulaire juridique*, *op. cit.*, pp. 578-579.

918 Laïdi Zaki, *La norme sans la force. L'énigme de la puissance européenne*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 2005, p. 55. L'auteur ajoute : « *La puissance normative recherche ainsi la construction d'un ordre mondial fondé sur la légitimité des règles, la prévisibilité des comportements et surtout l'opposabilité des principes acceptés. Naturellement, la puissance européenne n'est pas dans les faits une puissance qui parvient à atteindre ces trois objectifs, mais c'est en référence à cet idéal-type qu'elle se situe en tant que puissance* ».

Selon cette définition, l'Union européenne[919] peut-être considérée comme une « *puissance normative* ». Etant de différentes natures : juridique, économique, politique, les normes touchent à des domaines variés. Elles englobent donc de nombreuses mesures qui peuvent concerner la capacité des Etats à signer des accords bilatéraux avec l'UE, la mise en place de l'acquis communautaire pour l'intégration ou encore l'application de principes de conditionnalités préalables à la poursuite de négociations pour l'obtention de l'aide[920]. L'acceptation des normes par leurs destinataires est devenue une question sensible. Parfois, certains Etats les refusent, notamment lorsqu'il est question d'appliquer des dispositions en faveur de « *l'Etat de droit* » ou encore de coopérer avec le TPIY. Le processus d'établissement de normes concerne autant les acteurs externes qu'internes. En effet, comme l'expliquent Bertrand Badie et Marie-Claude Smouts :

> « *Le processus d'institutionnalisation qui accompagne la construction étatique suppose quant à lui, la mise en place d'une formule de légitimité de type rationnel-légal, la production d'un système normatif capable de réglementer les rapports sociaux et la construction d'un certain nombre de procédures et d'organisations spécialisées à même d'accomplir l'ensemble des fonctions politiques* »[921].

Vu sous cet angle, la construction de nouveaux Etats est un processus confronté à une double dynamique : externe et interne. Comme le souligne Laurence Whitehead : « *Il convient de prendre en compte les filtres, adaptations et réinterprétations internes au travers desquels cette volonté extérieure peut prendre corps localement* »[922].

Par ailleurs, en fonction des rapports établis avec les acteurs extérieurs, l'espace yougoslave s'est progressivement segmenté entre Etats coopérants, c'est-à-dire acceptant les

---

919 Concernant les normes, principalement juridiques, pour l'intégration à l'Union européenne des Etats post-communistes, voir entre autres, Elster John, Offe Claus, Preuss Ulrich, *Institutional Design in Post-communist Societies. Rebuilding the Ship at Sea*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998; Zielonka Jan. « New Institutions in the Old Eastern Bloc », in *Journal of Democracy*, 5(2), 1994, 350 p., pp. 87-104; Whitefield Stephen (ed.), *The New Institutional Architecture of Eastern Europe*, Londres, Saint Martin's Press, 1993, 204 p.; Linden Ronald (ed.), *Norms and Nannies. The Impact of International Organizations on the Central and East European States*, Lanham, Rowman & Littlefield publishers, 2002, 404 p.. Un aperçu de cette vaste production universitaire peut être trouvé dans la bibliographie thématique de l'ouvrage : Colas Dominique (dir.), *L'Europe post-communiste*, Paris, PUF, 2002, pp. 651-682. Pour une mise en perspective des approches dominantes du post-communisme dans les sciences sociales occidentales, voir Forest Maxime, Mink Georges (dir.), *Post-communisme : les sciences sociales à l'épreuve*, Paris, L'Harmattan, 2003, 201p. Enfin, concernant les recherches est-européennes (sciences politiques, sociologie et économie), on se reportera à Kaase Max, Sparschuh Vera, Wenninger Agnieszka (eds.), *Three Social Science Disciplines in Central and Eastern Europe. Handbook on Economics, Political Science and Sociology (1989-2001)*, Berlin & Budapest, Social Science Information Centre (IZ)/Collegium Budapest, 2002.

920 Voir Laïdi Zaki, *La norme sans la force. L'énigme de la puissance européenne*, *op.cit.*, p. 159.

921 Badie Bertrand, Smouts Marie-Claude, *Le retournement du monde ; Sociologie de la scène internationale*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1999, p. 33.

922 Whitehead Laurence, « Entreprises de démocratisation : le rôle des acteurs externes », *op.cit.*, p. 119.

normes et les principes de conditionnalités, et parties non coopérantes qui les refusent. Les premiers pouvant bénéficier à terme d'une perspective d'intégration à l'Union européenne et les secondes étant exclues de ce processus. A partir de cette première distinction, nous avons pu observer des phénomènes d'inclusion, d'exclusion et d'auto-exclusion des Etats de la région. Dans la mesure où l'exemple des pays d'Europe centrale établit le lien explicite entre la transition puis la consolidation de la démocratie et la perspective d'intégration européenne, il s'agira donc ici de comprendre dans quelle mesure cet ancrage peut avoir des incidences sur la transition.

Les recherches sur les acteurs externes impliqués dans les crises yougoslaves se sont développées ces dernières années. Ainsi, les études de B. Delcourt[923] ont apporté une grille de lecture à la fois juridique et politique des discours des acteurs européens. On retrouve cette préoccupation chez T. Tardy[924] concernant l'ONU ou encore chez C. Gicherd[925] à propos des processus de reconnaissance internationale de nouveaux Etats. Les publications de R. Lukić[926] constituent également un apport à la compréhension des relations entre les acteurs externes et internes dans les crises yougoslaves. Tous ces travaux arrivent à la même conclusion : l'articulation entre les dimensions internationales et locales suppose l'interdépendance. Or, la question de l'interdépendance est un phénomène complexe. M. Dobry évoque à ce sujet des « *éléments d'imperfection* »[927] :

> « *Il ne s'agit pas d'une sorte d'interaction de face-à-face généralisée, dans laquelle chaque acteur individuel deviendrait interdépendant, dans son « destin », avec chacun des autres acteurs individuels (ce type de contexte d'interaction, à l'échelle des sociétés auxquelles nous nous intéressons, paraît difficilement pensable, sauf à titre de pure fiction méthodologique)*[928] »[929].

---

923 Delcourt Barbara, *Droit et souveraineté, Analyse critique du discours européen sur la Yougoslavie*, Bruxelles, Presses Interuniversitaires Européennes, 2003, 487 p.

924 Tardy Thierry, *La France et la gestion des conflits yougoslaves (1991-1995) : enjeux et leçons d'une opération de maintien de la paix de l'ONU*, Bruxelles, Bruylant, 540 p.

925 Gicherd C., « International Law and War in Kosovo », in *Survival,* vol. 41 n° 2, 1999, pp. 19-34.

926 Lukić Reneo, Lynch Allen, *Europe from the Balkans to the Urals: the disintegration of Yugoslavia and the Soviet Union*, Oxford, Oxford University Press, 1996, 436 p.

927 Dobry Michel, *Sociologie des crises politiques*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1986, p. 178.

928 « *Ce qui n'empêche nullement, comme on le verra plus loin que dans des contextes de fluidité, des rapports où tout se joue dans le « face à face » s'introduisent des rapports sociaux dont ils étaient en conjoncture routinière institutionnellement écartés, phénomène qui ne doit pas être confondu avec la configuration d'interaction non observable que l'on vient de mentionner* ».

929 Dobry Michel, *Sociologie des crises politiques, op.cit.*, p. 178.

L'imperfection des interdépendances entre les acteurs a soulevé de nombreuses questions comme celle de la prévisibilité des actions. En période de crises, l'interdépendance implique en outre pour les décideurs qu'ils définissent une position en faveur soit de la conservation, soit de la transformation du système donné, dans la perspective de son retour à l'équilibre. Selon une classification de la crise en périodes de pré-crise, de rupture et de crise, J. L. Dufour explique :

> « *La pré-crise correspond à la période de l'année 1990, et principalement la fin de la LCY La rupture est la période de proclamations d'indépendances de la Slovénie et de la Croatie. Enfin, la crise éclate avec la guerre en Slovénie et en Croatie, puis à partir du 7 avril 1992 en Bosnie-Herzégovine* »[930].

Le chapitre cinq abordera donc les premières politiques internationales, principalement européennes face aux pré-crises et crises yougoslaves. Nous analyserons ici plus particulièrement l'adaptation progressive des politiques des acteurs extérieurs face aux processus d'indépendance et aux conflits même si, comme le note Laurence Whitehead, celles-ci peuvent être considérées comme des soutiens aux nouvelles élites politiques issues des premières élections libres : « *En théorie, il paraît raisonnable de penser que la démocratie est à construire de l'intérieur. En l'absence d'organisations locales adéquates et de soutien de la population à un processus de démocratisation, les organisations internationales risquent fort de ne faire que plaquer sur le régime une apparence éphémère de démocratie au lieu d'implanter celle-ci de manière authentique et durable.* »[931]. Dans l'espace yougoslave, la démocratisation et la quête de reconnaissance internationale se sont développées simultanément. Les acteurs internationaux ont donc été confrontés à deux défis: soutenir de nouvelles élites et définir un cadre juridique pour la reconnaissance.

Le sixième chapitre sera consacré aux acteurs locaux et aux transformations survenues dans l'espace yougoslave suite au processus de désintégration de la RSFY . Il ne s'agira pas d'effectuer une évaluation exhaustive des conséquences des guerres, mais davantage de saisir leurs impacts politiques et économiques tout comme les enjeux de la segmentation des territoires. Ce processus de rupture et de découpage géographique comporte différents aspects : dislocation de l'espace économique, disparition des liens institutionnels et politiques entre les territoires, établissement de nouvelles frontières.

---

930 Dufour Jean-Louis, *Les crises internationales. De Pekin (1900) au Kosovo (1999)*, Bruxelles, Editions Complexes, 2001, pp. 256-257.

931 Whitehead Laurence, « Entreprises de démocratisation : le rôle des acteurs externes », *op.cit.*, p. 115.

Afin de comprendre dans quelle mesure la construction de l'Etat surdétermine l'issue de la transition, nous procéderons à une analyse comparative des systèmes et institutions politiques[932] et économiques des nouveaux Etats issus de la désintégration de la Yougoslavie. Nous nous interrogerons aussi sur l'influence de la matrice commune héritée de la Fédération yougoslave. En nous appuyant sur des « *études de cas* » des pays issus de l'ex-Yougoslavie, nous étudierons dans le chapitre sept leurs évolutions politiques et économiques respectives. Il s'agira ici de cerner les dynamiques internes en cours. Quelques années après les indépendances, les nouveaux Etats connaissent des trajectoires de transitions différentes et se distinguent considérablement les uns des autres, malgré un héritage commun. Dans le processus de reconfiguration de l'Etat, certains se renforcent et d'autres s'affaiblissent. L'objectif étant de comprendre les mécanismes de la construction étatique, il s'agira également d'analyser les pratiques d'appropriations politiques du processus de transition économique. Les recherches sur les processus de construction étatique (*state-building*) dans l'espace yougoslave se sont focalisées principalement sur la Bosnie-Herzégovine et le Kosovo. Or, tous les pays issus de l'éclatement de la Fédération yougoslave sont confrontés à la construction de l'Etat.

---

932 Selon Margaret Levi, on entend par « *institutions politiques* » : « *des arrangements formels pour agréger les individus et réguler leur comportement à travers l'utilisation de règles explicites et de mécanismes de décision mis en œuvre par un acteur ou un groupe d'acteurs formellement reconnus comme détenant ce pouvoir* ». Voir Levi Margaret, « A Logic of Institutional Change », in Cook, Karen Schweers and Margaret Levi (eds.), *The Limits of Rationality*, Chicago, Chicago University Press, 1990, p. 405. Bo Rothstein propose d'organiser la variété des arrangements institutionnels dans les démocraties occidentales selon les polarités suivantes (*système de parti* : bipartisan ou multipartisan ; *système électoral* : proportionnel ou majoritaire ; *assemblée législative* : proportionnelle ou majoritaire ; *structure du gouvernement* : unitaire ou fédérale ; *autorité centrale* : parlementarisme ou présidentialisme ; *système de cour* : examen de constitutionnalité *a priori* ou *a posteriori* ; *gouvernement local* : faible ou forte autonomie ; *service public* : recrutement selon le système des dépouilles ou au mérite ; *forces armées* : professionnelles ou par conscription ; *relation Etat-économie* : libérale ou corporatiste). Voir Rothstein Bo, « Political Institutions : An Overview », in Goodin Robert, Hans-Dieter Klingemann (eds.), *A New Handbook of Political Sciences*, Oxford, Oxford University Press, p. 135; voir aussi, dans la même perspective, Schmitter Philippe, Lynn K. Terry. « What Democracy Is... and Is Not », in *Journal of Democracy*, 2(3), 1991, pp. 75-88.

CHAPITRE 5- LES ACTEURS INTERNATIONAUX FACE A LA DESINTEGRATION DE LA RSFY

> « *Autrefois, c'est dans le cadre de l'Etat-nation qu'a été articulée et, d'une certaine manière, institutionnalisée l'idée républicaine d'une action consciente de la société sur elle-même* »[933].

Alors même que la Yougoslavie était entrée dans un processus de désintégration politique et économique, les acteurs internationaux n'ont pas su dans un premier temps en 1991 répondre aux demandes d'indépendances de la Slovénie et de la Croatie. En effet, jusqu'au mois de décembre 1991, la politique européenne face à la désintégration de la RSFY est hésitante. A ce propos, au cours d'un entretien entre Danièle Gervais et le directeur de l'Institut autrichien pour les Affaires internationales, Hans Peter Neuholz, en juillet 1991, s'est posée la question suivante: « *Le développement des aspirations nationales n'est-il pas contradictoire avec l'effort d'intégration européenne?* ». La réponse de Hans Peter Neuholz fut la suivante :

> « *Pourquoi ne pas laisser ces peuples créer d'abord leur propre Etat avant de participer au mouvement d'intégration? L'un n'est pas exclusif de l'autre* »[934].

5.1.- Les premières réactions de la CEE face au processus de désintégration de la Yougoslavie

La réflexion de Hans Peter Neuholz sur le passage par la désintégration pour une future intégration européenne sous entend que la création de nouveaux Etats n'empêche pas l'adhésion de ceux-ci à des ensembles étatiques plus vastes, à savoir l'Union européenne. L'idée soutenue part en effet du principe que la transition vers l'Etat-nation peut permettre également le passage futur vers une intégration à un cadre étatique plus large ou en d'autres termes que la désintégration n'est pas en opposition avec un processus d'intégration. A l'opposé, l'historien N. Moll se demande : « *La désintégration de la Yougoslavie était-elle un*

---

933 Habermas Jürgen, *L'intégration républicaine*, Paris, Fayard, 1998, p. 112.

934 Entretien paru dans *La Tribune de l'expansion* du 4 juillet 1991, Hans Peter Neuholz, directeur de l'Institut autrichien pour les Affaires internationales, est professeur de droit international à l'Université de Vienne. Hans Peter Neuholz ajoute « (...) *Ce serait une grave erreur que de vouloir imposer l'intégration aux pays d'Europe centrale et orientale. Après des décennies pendant lesquelles leur sentiment national a été réprimé, il peut être sain de laisser se développer une certaine affirmation d'identité nationale, qui ne soit pas violente et qui ne dure pas indéfiniment. Ce nationalisme-là est sain* (...) ».

processus nécessaire, voire inévitable pour la future intégration de ses composantes à l'Union européenne et une intégration sans désintégration était-elle vraiment possible ? »[935]. L'Union européenne n'était pas prête pour choisir face à ces deux possibilités. En effet, comme le souligne J. Rupnik :

> « *La Communauté européenne a été la première organisation internationale à s'impliquer dans le conflit yougoslave. Elle n'avait ni pouvoir (force armée) ni mandat légal. C'est à la fois son autorité auprès des protagonistes du conflit et surtout un sens plus large de ses responsabilités pour l'avenir du continent européen qui motivent son intervention* »[936].

De plus, les différences historiques et politiques des pays composant la CEE, ont déterminé des attitudes divergentes, voire contradictoires, face à la désintégration de la Yougoslavie.

5.1.1.- La CEE et la Yougoslavie : l'histoire d'une relation privilégiée

Un rappel des liens entre la CEE et la RSFY paraît nécessaire. Dès 1970, la Communauté européenne et la Yougoslavie signent un « *accord général de commerce* »[937] à caractère non préférentiel, qui est renouvelé en 1973. En 1980, un accord sur la coopération économique et financière est conclu auquel est annexé un protocole financier. A une période où les pays de l'Europe de l'Est étaient à l'écart des préoccupations communautaires, la RSFY entretenait donc des relations privilégiées avec la CEE. Les accords d'Ossimo[938] signés en 1976 et 1980 illustrent également cette position particulière et privilégiée de la Yougoslavie face à la CEE. Ces accords instauraient des « *zones de libres échanges* »[939] et des avantages aux produits yougoslaves pour l'exportation vers la CEE. En 1987, un deuxième protocole financier est signé[940]. Les rapports étroits entre la CEE et la RSFY qui ont

---

935 Intervention de Nicolas Moll au colloque : « L'avenir des Balkans occidentaux », OFAJ, Berlin, 5 avril 2005.

936 Rupnik Jacques, « Entre Maastricht et Sarajevo : la Communauté face à l'éclatement de la Yougoslavie », in De La Serre Françoise, Lequesne Christian, Rupnik Jacques, *L'Union européenne : ouverture à l'Est*, Paris, Presses Universitaires de France, 1994, p. 83.

937 Voir *Europolitique, CEE/Yougoslavie : accord général de commerce*, 1973.

938 Voir « Les accords d'Ossimo » (président du comité de rédaction des accords d'Ossimo : Sinan Hasani), Belgrade, Bibliothèque nationale, 1977.

939 Plusieurs « *zones de libre échange* » entre la CEE et la Yougoslavie avaient été créées dont la plus importante se trouvait à la périphérie de Trieste.

940 Voir *Europolitique, CEE/Yougoslavie*, 1987.

été établis durant les années 1970 et 1980 ont été consolidés par des accords régionaux entre des pays membres de la Communauté européenne et certaines républiques yougoslaves. Ainsi, la constitution de la zone de communautés d'intérêts collectifs « *Alpes-Adria* »[941] en 1986 répondait à un désir de regroupement économique régional engageant des pays de la CEE et d'autres qui prétendaient à une adhésion future. On a pu alors observer de nombreux accords entre la Slovénie, la Croatie, l'Italie, l'Autriche, la RFA, la Hongrie auxquels la CEE a été attentive ; elle prévoyait d'ailleurs de participer au financement de nombreux projets d'investissements en infrastructures[942].

En 1990, la Communauté européenne accorde à la Yougoslavie le bénéfice du programme PHARE et décide d'élargir certaines restrictions quantitatives. Dès lors, la transition qui a débuté en Yougoslavie place ce pays dans l'optique d'un rapprochement encore plus fort. Ainsi, la plupart des exportations yougoslaves vers la CEE bénéficient d'une libération entière. De plus, des crédits importants sont accordés par l'intermédiaire de la BEI, notamment pour la construction d'infrastructures routières. L'objectif de l'attention croissante de la CEE était donc double : d'une part participer au rapprochement de l'Europe centrale dont les mutations profondes se dessinaient et d'autre part rapprocher la Grèce de la CEE par le développement des voies de communications terrestres passant par la Yougoslavie. Il importe en effet à ce moment là pour la CEE de relier la Grèce à la Communauté européenne[943], et la Yougoslavie est un lieu de passage obligé. Une exposition des projets de développement des axes ferroviaires en 1989 organisée à Paris en collaboration avec le Conseil de l'Europe montre le projet de la création de voies pour les trains à grande vitesse entre les capitales européennes vers l'axe Ljubljana, Zagreb, Belgrade, Skopje, Thessalonique. Des autoroutes devaient également être construites sur cet axe. Ces projets importants qui avaient obtenu l'aval de la CEE pour leurs financements n'ont pu être réalisés en raison de la désintégration de la RSFY.

---

941 Luben Ivan, *Alpes/Adria*, Paris, Editions de la Fondation de la Défense nationale, 1985. Voir également Romanio Sergio, « L'Italie et l'Europe du Danube et des Balkans », in *Politique étrangère* 2/1992, p. 354. L'auteur précise : « *Constitution à Venise le 20 novembre 1978, d'une Communauté Alpes-Adria, à laquelle ont adhéré certaines régions d'Europe centrale : le Frioul Vénétie Julienne, la Vénétie, la Croatie, la Slovénie, la Carinthie, l'Autriche septentrionale, la Styrie et en qualité d'observateur actif le Land salzbourgeois et la Bavière. Des commissions techniques : Territoire-environnement, Transport-circulation, Culture, Economie, furent créées et des réunions périodiques prévues. Au fil des années, la Communauté s'est étendue à d'autres régions : le Trentin-Haut Adige en 1981, la Lombardie en tant qu'observateur actif en 1985, les régions hongroises de Györ-Sopron et de Vas en tant qu'observateur actif en 1986, le Burgenland en 1987, la Lombardie et la Bavière en tant que membres effectifs en 1988* ».

942 Autoroutes, voies de communications, projets industriels, etc.

943 Voir *Protocoles à l'Accord de coopération CEE-Yougoslavie et autres textes de base*, Bruxelles, Luxembourg, Conseil des Communautés européennes, 1991, 290 p.

5.1.2.- La CEE confrontée à la perte de légitimité des institutions fédérales

Un bref aperçu de quelques points liés au système juridique de la RSF de Yougoslavie s'avère à présent nécessaire. La Constitution de la RSF de Yougoslavie de 1974 prévoyait que les membres de la Présidence collégiale seraient élus tous les cinq ans[944] et que l'un d'entre eux prendrait la présidence de la Présidence[945]. Ils se succédaient ainsi à la Présidence collégiale selon un ordre préétabli, correspondant à un mandat d'un an par république. Le Président de la Présidence collégiale était donc élu par rotation sur critère ethnique tous les 5 mai. Ce système qui avait été élaboré durant la vie de J. B. Tito, fonctionnait depuis le décès du maréchal Tito, et permettait une équité ethnique dans la nomination des présidents de la Présidence. Mais cette Présidence collégiale illustre également un système institutionnel conçu pour éviter toute hégémonie d'une République sur une autre. D'autre part, certains membres de la Présidence collégiale étaient élus dans leurs Républiques au suffrage universel, comme le Slovène Janez Drvnošek, d'autres par contre comme le Serbe Borisav Jović étaient désignés par leur parlement. Les premières élections libres dans les Républiques ont eu lieu au printemps de l'année 1990 et ont été l'occasion d'une victoire de partis non communistes. A partir de ce moment, J. Rupnik précise :

> « *Il était clair pour la plupart des observateurs que la Yougoslavie ancienne mouture avait vécu et que l'irruption de la démocratie centrifuge dans un Etat fédéral hérité du communisme était en train d'écarteler le pays entre des options incompatibles* »[946].

La CEE de son côté n'a pas vu ces transformations politiques. Elle est restée attachée à la légitimité internationale de la Fédération yougoslave. Entre-temps, des personnalités politiques opposées au maintien de la Fédération dans son état sont arrivées[947] au sein même des instances fédérales, jusqu'à la Présidence collégiale. En effet, l'élection au suffrage universel a permis l'avènement, au sein des structures du pouvoir des républiques de Slovénie et de Croatie d'une nouvelle classe politique, dont les nouvelles aspirations étaient

---

944 Avec un mandat renouvelable une seule fois

945 Le « *système à la clef* » (en serbo-croate : po kljucu) correspond à une prise de fonction selon des critères ethniques. Ainsi, à titre d'exemple, après la présidence d'un Serbe, venait obligatoirement la présidence d'un Croate, puis d'un Albanais, d'un Slovène, etc.

946 Rupnik Jacques, « Entre Maastricht et Sarajevo : la Communauté face à l'éclatement de la Yougoslavie », in De La Serre Françoise, Lequesne Christian, Rupnik Jacques, *L'Union européenne : ouverture à l'Est*, *op. cit,*, p. 83.

947 Comme ce fut le cas du Croate Stipe Mesić.

profondément anticommunistes et souhaitaient dans un premier temps une transformation de la Fédération. C'est donc par ce biais que de nouvelles figures politiques, comme le Croate Stipe Mesić sont arrivées à la Présidence collégiale.

L'élection pour la Présidence collégiale en Serbie s'effectuait selon des modalités différentes puisque les candidats n'étaient pas élus au suffrage universel. Cela a donc permis le maintien d'anciens communistes au sein de cette institution, tel que le Serbe Borisav Jović. Ce dernier démissionna de son poste de président de la Présidence avant la fin de son mandat, début mars 1991. Le Croate Stipe Mesić devait lui succéder le 15 mai 1991. Il essaya d'anticiper son entrée en fonction, mais se trouva bloqué par les autres membres. Pour être légitime la Présidence collégiale devait être composée d'au moins cinq de ses huit membres. Les représentants serbes et monténégrins étant démissionnaires, ils réussirent à obtenir l'invalidation du représentant du Kosovo. Le problème du blocage de la présidence de Stipe Mesić fut un signe révélateur de l'incapacité des structures fédérales à intégrer les représentants des nouveaux partis politiques anticommunistes élus au niveau des républiques.

Ces points politiques et institutionnels ont été occultés par la CEE. Celle-ci se trouvant dans l'incapacité de mesurer les évolutions politiques locales et dans la difficulté de choisir le bon interlocuteur. Pourtant le conseiller économique de l'ambassade de France en RSF de Yougoslavie soulignait la complexité de la situation dès le mois de mai 1991 dans une note adressée au ministère des Affaires étrangères français, et laissait sous-entendre que l'avenir de la Fédération yougoslave était incertain :

> « *Le blocage se poursuit pour l'élection du Président de la Présidence collégiale de la Fédération. Pendant ce temps, le gouvernement fédéral dirigé par le Premier ministre, M. Ante Marković, demeure la seule institution qui, malgré des difficultés, tente non sans courage et parfois non sans succès, de maintenir un minimum de cohésion au sein de la Fédération, en attendant un accord éventuel sur une autre forme constitutionnelle* »[948].

A cette période, le Conseil européen de Luxembourg du 28 juin 1991 envisage de suspendre les aides multilatérales de la CEE et bilatérales des pays membres à la RSFY, mais ce projet est rapidement abandonné en raison des objections formulées par plusieurs

---

948 Ambassade de France en Yougoslavie, le conseiller économique et commercial, M. Christian Bourgeois, Bulletin n°5, n°060602, p. 2, Belgrade, mai 1991. Archives du ministère des Affaires étrangères.

délégations, dont la France[949]. Ainsi, le troisième protocole financier signé le 24 juin 1991 dans le cadre de l'Accord de coopération n'a pas été remis en cause[950]. Entre temps, les blocages se poursuivent en RSFY, et les crises s'accentuent, notamment au niveau du pouvoir législatif, autre exemple du blocage institutionnel yougoslave. Il était constitué par deux chambres: celle des républiques et des provinces dont les membres étaient désignés par chacune des républiques, et celle du Parlement fédéral proprement dit. Ses membres auraient dû être réélus en mai 1990. Mais les républiques n'ont pas pu se mettre d'accord sur les modalités du scrutin. Le mandat du Parlement fédéral en 1991, composé de communistes élus cinq ans auparavant et en total décalage avec les réalités du pays, fut prolongé deux fois de six mois. Le gouvernement qu'il représentait, celui du Croate Ante Marković, Président du Conseil exécutif fédéral, incarnait le dernier ciment du fédéralisme yougoslave. C'est donc vers lui que s'est tournée la CEE.

Le choix de défendre le Conseil exécutif fédéral correspondait également au désir de soutenir le programme de transition qui avait été mis en place depuis 1989, c'est-à-dire à un moment où la CEE soutenait la transition dans d'autres Etats d'Europe de l'Est. Mais le Conseil exécutif fédéral se trouvait dans une situation de blocage par rapport aux autres institutions yougoslaves, d'une part avec la Présidence collégiale, elle-même bloquée par des communistes serbes et d'autre part avec les gouvernements des républiques de Slovénie et de Croatie. L'armée fédérale yougoslave était quant à elle théoriquement sous contrôle de la Présidence collégiale dont le président était le commandant en chef. Dans ce contexte, la légitimité interne des autorités fédérales était fragilisée.

Le Parti des changements démocratiques d'Ante Marković qui dirigeait le gouvernement fédéral prit conscience tardivement qu'il était nécessaire de renforcer son poids politique pour sauver la légitimité de l'Etat fédéral. Le soutien international, en effet, n'était pas suffisant car le Parti des changements démocratiques n'était soutenu que par un électorat minime, incapable de contrer les poussées nationalistes des Républiques. Sarajevo fut donc choisie comme la capitale des communistes réformateurs, seule ville réellement « *yougoslave* » par la diversité de la population qui la composait. La chaîne de télévision *Yutel*[951], créée au second semestre 1990 devait représenter la tendance réformatrice d'Ante

---

949 L'opposition très nette de la France de mettre en œuvre des sanctions contre la RSFY est directement liée à la politique de François Mitterand qui fut attaché aux bonnes relations avec la Serbie et la Yougoslavie jusqu'au dernier trimestre de l'année 1991.

950 Voir *Europolitique, CEE/Yougoslavie*, 1991.

951 La chaîne de télévision *Yutel* avait une capacité d'émission sur l'ensemble du territoire de la Yougoslavie, ce qui n'était pas le cas des chaînes locales des Républiques.

Marković. Malgré cette présence médiatique importante, les partis nationalistes serbe, croate et musulman remportèrent une victoire écrasante au premier tour des élections libres qui se déroulèrent le 18 novembre 1990 en Bosnie-Herzégovine. Sur les 130 sièges à la Chambre des citoyens du futur parlement bicaméral, 41 furent remportés par le Parti d'action démocratique (SDA), représentant les Musulmans. Le Parti démocratique serbe (SDS) et l'Union démocratique croate (HDZ) remportèrent respectivement 34 et 20 sièges. Aucun candidat du Parti des changements démocratiques (réformateurs, d'Ante Marković) ne fut élu. Par ailleurs, la Commission électorale annula les élections dans 103 bureaux de vote où des irrégularités avaient été constatées. Le Parlement de Bosnie-Herzégovine devint donc le lieu de conflits politiques internes exacerbés. Ainsi, le dernier territoire à partir duquel les communistes réformateurs espéraient lancer leur politique, leur échappait.

5.1.3.- La CEE et le blocage des institutions fédérales

Les crises politiques en Yougoslavie sont devenues une source de préoccupation pour la CEE. Lorsque le Haut commandement de l'armée yougoslave se réunit le 16 mars 1991 sous la direction du général Veljko Kadijević, pour étudier les mesures à prendre concernant un éventuel état d'urgence[952], la CEE s'interroge sur la démarche à adopter face à cette éventualité. Elle hésite à prendre une décision.

L'armée fédérale décide pour sa part de définir un programme en cinq points qu'elle s'engage à appliquer et qu'elle présente comme la condition pour un « *dénouement démocratique* »[953] de la crise yougoslave. Par ailleurs, elle ne demande pas le consentement du chef suprême des armées, en l'occurrence la Présidence fédérale. Parmi ces cinq points, il est nécessaire de noter les suivants :

> « *L'Armée populaire yougoslave (JNA) protégera les frontières de la Fédération contre toute forme de menaces et n'acceptera aucune modification des frontières. L'Armée populaire yougoslave exige une participation régulière des Républiques à son financement, l'incorporation normale des appelés, le retour de la défense*

---

952 La mise en application de l'Etat d'urgence était demandée par des officiers hauts gradés depuis 1990 suite aux élections qui avaient eu lieu en Slovénie et en Croatie.

953 *Tanjug*, 17 mars 1991. Le terme « *dénouement démocratique* » est apparu dans la presse de Zagreb (voir Vjesnik et Vječernji List), et de Belgrade (voir *Politika* et *Borba*) du 17 mars 1991.

territoriale des Républiques sous son contrôle, comme cela est défini par la Constitution fédérale »[954].

Mais la Croatie a déjà adopté une loi constitutionnelle qui permet au gouvernement de Zagreb d'abroger la législation fédérale lorsqu'elle n'est pas en accord avec la Constitution de la république et lorsqu'elle va à l'encontre des intérêts de la souveraineté de la Croatie. Dans une Résolution concernant « *la protection de l'ordre constitutionnel de la République de Croatie* »[955], le président croate demande à la Présidence collégiale d'annuler la décision selon laquelle toutes les formations paramilitaires doivent être démantelées. Le « *Sabor* » (parlement croate) déclare par ailleurs qu'il est résolu à retirer tous ses représentants au niveau des organes fédéraux si la Présidence ne revient pas sur sa décision. Dans ce contexte a lieu l'arrestation du ministre croate de la Défense Martin Špegelj par l'armée fédérale.

La Présidence de Slovénie, quant à elle, reproche au Haut commandement de l'armée fédérale son insubordination vis-à-vis de la Présidence collégiale et l'accuse d'agir en dehors des normes constitutionnelles. La Slovénie se sent particulièrement menacée par les déclarations de l'Etat-major et annonce qu'elle prendra toutes les mesures nécessaires « *pour défendre sa souveraineté* »[956]. La Slovénie et la Croatie, ayant déjà élaboré de nouvelles Constitutions en contradiction complète avec la Constitution fédérale, se trouvent donc dans une situation conflictuelle avec les autorités fédérales, notamment sur le problème des frontières, de l'armée, de la défense territoriale, de l'avenir de la Fédération.

5.2. – Les hésitations de la CEE (décembre 1990-septembre 1991)

C'est dans ce contexte conflictuel que la Slovénie et la Croatie décident de sortir de la Fédération. L'attitude première de la CEE est de ne pas reconnaître une sécession unilatérale. Or, comme le précise Jacques Rupnik :

> « *Si le message « Yougoslavie une et indivisible » était clair et cohérent avec la démarche antérieure il ne suffisait pas pour conjurer le danger de conflit : cela n'avait aucune chance d'empêcher la proclamation par les Slovènes et les Croates*

954 *Privredni pregled*, Belgrade, mai 1991.
955 *Tanjug*, 19 mai 1991.
956 *Delo*, 21 mai 1991.

de leur indépendance décidée par des Parlements librement élus et confirmée par référendum »[957].

5.2.1. – Les dispositifs mis en place par la CEE face aux déclarations d'indépendances de la Slovénie et de la Croatie

Le 23 juin 1991 à Luxembourg, les Douze s'accordent déjà pour ne pas reconnaître l'indépendance de la Slovénie et de la Croatie si ces deux républiques décident unilatéralement de quitter la Fédération yougoslave. Les ministres des Affaires étrangères des Douze estiment dans un premier temps qu'il est nécessaire de refuser tout contact avec ces Républiques en cas de sécession, étant donné que le processus de négociation interne n'est pas encore épuisé. Le ministre luxembourgeois des Affaires étrangères, Jacques Poos, déclare à ce sujet :

> « *Cela n'a rien à voir avec le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. La CEE sera prête à reconnaître l'indépendance des Républiques yougoslaves si cela constitue le résultat de négociations internes. La CEE doit en principe signer officiellement, lundi 24 juin, avec la Yougoslavie, un nouveau et « troisième protocole financier prévoyant plus de 700 millions d'écus de prêts d'ici 1995 » »*[958].

Ce discours unanime est également repris par le chef de la diplomatie néerlandaise, Van den Broek, au moment où les Pays-Bas assurent la Présidence de la Communauté européenne :

> « *La Yougoslavie devra rester fédérale, (...) cette triste période de l'Histoire yougoslave doit aboutir à un dialogue entre le gouvernement central et les Républiques pour un nouvel avenir constitutionnel, (...) l'indépendance de la Slovénie et de la Croatie ne peut pas être envisagée pour l'instant par les Douze. Ce serait un débat prématuré alors que nous venons d'obtenir la suspension des déclarations d'indépendance* »[959].

---

957 Rupnik Jacques, « Entre Maastricht et Sarajevo : la Communauté face à l'éclatement de la Yougoslavie », in De La Serre Françoise, Lequesne Christian, Rupnik Jacques, *L'Union européenne : ouverture à l'Est*, *op. cit.*, p. 87.

958 AFP/ Reuter, « Les pays de la CEE ne reconnaîtront pas l'indépendance de la Slovénie et de la Croatie », in *Le Monde*, 25 juin 1991.

959 Correspondant du Journal Le Monde, « La Yougoslavie doit rester fédérale estime le chef de la diplomatie néerlandaise », in *Le Monde*, 26 juin 1991.

Cette mesure repoussée de trois mois suite aux efforts de la CEE est doublée du déblocage concernant l'investiture de Stipe Mesić au poste de Président de la Présidence collégiale. Mais cette institution fédérale se trouve désormais dans une impasse. En effet, elle est dirigée par une personnalité « anti-fédéraliste », alors qu'elle représente le sommet de l'organisation fédérale yougoslave. Dans cette situation, l'armée fédérale yougoslave prendra une distance par rapport à la Présidence collégiale, sous les ordres de laquelle elle se trouve théoriquement.

La suspension de la Déclaration d'indépendance pour trois mois permet donc d'éviter une rapide intervention massive de l'armée fédérale suite au conflit ouvert qui l'oppose à la défense territoriale slovène, pour le contrôle des postes frontières; et d'écarter pour quelque temps un danger d'escalade du conflit. Ces trois mois permettent par ailleurs au gouvernement fédéral de restructurer ses efforts pour sortir le pays de la crise économique.

Mais cette période donne aussi le temps nécessaire aux républiques sécessionnistes d'organiser leur séparation avec l'Etat fédéral. Ainsi de nombreuses lois contradictoires à la Constitution fédérale de 1974 sont adoptées pendant ce temps.

Pourtant cette trêve n'écarte pas les dangers ; c'est pourquoi James Baker en visite à Belgrade avertit : « *On ne traitera jamais avec aucun des dirigeants auto proclamés* »[960]. Par ailleurs, le porte-parole de la Maison Blanche, Martin Fitzwater se déclare être préoccupé par « *le danger d'un affrontement d'envergure qui s'est accru de façon importante, la Yougoslavie est un baril de poudre* »[961]. Jacques Delors, quant à lui déclare que Bruxelles n'accordera aucune aide financière supplémentaire à une Yougoslavie éclatée. A la même période, les trente-cinq membres de la CSCE entament à Berlin la rédaction de leur première déclaration conjointe visant à soutenir l'intégrité territoriale de la Yougoslavie.

L'armée fédérale qui interprète la position de la CEE comme un soutien à sa légitimité intervient en Slovénie le 27 juin 1991 à la suite d'incidents fréquents qui opposent la défense territoriale slovène aux forces fédérales, et ce à la demande du gouvernement fédéral présidé par Ante Marković[962]. A ce moment, le conflit oppose deux institutions fédérales : le Conseil exécutif fédéral et l'armée fédérale, à deux institutions d'une république : le gouvernement slovène et la défense territoriale slovène. Pour la CEE, ce conflit est perçu comme pouvant être de courte durée et sans conséquences pour les autres régions de la Yougoslavie.

---

960 *Politika*, Belgrade, 27 juin 1991.

961 AFP/Reuter, « Les Douze vont discuter de la crise », in *Le Monde*, 28 juin 1991.

962 Selon le journal *Politika*, 29 juin 1991.

5.2.2.- Les accords de Brioni (8 juillet 1991)

Premier succès de la médiation de la CEE dans le conflit yougoslave, les « *accords de Brioni* »[963] du 8 juillet 1991[964] obtenus grâce à une « *troïka ministérielle* »[965], permettront l'instauration d'une force de supervision composée de trente à cinquante personnes. Les principes acceptés par les différentes parties sont les suivants :

> « *-Seuls les peuples de la Yougoslavie peuvent décider de leur avenirs ; -Des négociations sur tous les aspects de l'avenir de la Yougoslavie doivent commencer au plus tard le 1er août, sans condition et sur la base des principes de l'Acte final d'Helsinki et de la Charte de Paris pour une nouvelle Europe (en particulier pour ce qui concerne le respect des droits de l'homme et le droit à l'autodétermination, conformément à la Charte des Nations Unies et aux règles pertinentes du droit international comme celle du respect de l'intégrité territoriale des Etats) ; -La présidence yougoslave doit avoir une pleine autorité sur les forces armées ; -Toutes les parties doivent s'abstenir d'actes unilatéraux et, en particulier, d'actes de violence* »[966].

La première force de supervision ne sera en fait composée que de ressortissants des Etats membres de la CEE. Ceci à la demande des parties en conflit. Mais Hans Dietrich Gensher propose déjà que cette mission soit élargie à d'autres pays de la CSCE. A cet égard Philippe Lemaitre note :

> « *Les Polonais se sont déjà portés candidats. Le mandat sera de trois mois à compter du jour de la signature des accords de Brioni, mais pourra être renouvelé. Les observateurs de la Communauté seront déployés en Slovénie et en Croatie, aux frontières, aux portes des casernes. Les Douze entendent apparemment interpréter*

---

963 Agence Europe, n°1725 du 16 juillet 1991, Voir « La crise yougoslave : texte de l'accord de Brioni ».

964 Voir Rupnik Jacques, « Entre Maastricht et Sarajevo : la Communauté face à l'éclatement de la Yougoslavie », in De La Serre Françoise, Lequesne Christian, Rupnik Jacques, *L'Union européenne : ouverture à l'Est*, *op. cit.*, p. 88. L'auteur écrit : « *Le troisième et le plus remarquable succès de la médiation européenne fut la signature de l'accord de Brioni du 8 juillet 1991. La « troïka » (remaniée puisque De Michelis céda sa place au Portugais Joao de Deus Pinheiro) obtint, outre la confirmation de la cessation des hostilités, les engagements suivants : toutes les parties renonceraient aux actions unilatérales et surtout à recourir à la force ; l'armée devait être placée sous le contrôle de la Présidence yougoslave ; les négociations sur l'avenir de la Yougoslavie commenceront avant le 1er août. L'annexe de l'accord prévoyait aussi l'envoi d'une commission d'observateurs européens chargée de surveiller son application (en Slovénie, mais pas en Croatie). L'accord affirmait enfin que la solution (pourvu qu'elle soit négociée) appartenait aux Yougoslaves eux-mêmes.* ».

965 La « *troïka ministérielle* » est composée des ministres des Affaires étrangères néerlandais, luxembourgeois et portugais. Le terme « *troïka ministérielle* » apparaît dans la presse française et allemande en juin 1991.

966 *Agence Europe*, n° 1118 du 8 juillet 1991.

largement leur tâche de médiation, de manière que l'ensemble des acteurs, y compris l'armée fédérale, se sentent liés par les accords de Brioni »[967].

A cette date, la CEE croit encore au rétablissement du dialogue entre les parties en conflit, et ne pense pas augmenter les effectifs de la force de supervision. En effet, la crise n'est perçue que dans un cadre européen. Les Douze proposent de créer une « *task force* »[968], rassemblant juristes, économistes, experts des questions de sécurité, qui seraient mis à la disposition des parties en conflits. Il n'est donc pas étonnant que Helmut Kohl et François Mitterand lancent le 23 juillet 1991 un appel pour la poursuite du dialogue entre les républiques yougoslaves. D'autre part, Helmut Kohl annonce à ce moment qu'une reconnaissance de la Slovénie et de la Croatie n'est pas d'actualité. L'envoyé spécial du Monde à Bad-Wiesse, Henri de Bresson note :

> « *Kohl a réaffirmé clairement que, en attendant la poursuite des négociations, une reconnaissance de la Slovénie et de la Croatie n'était pas d'actualité, alors que François Mitterand laisse entendre qu'il accepterait de tenir compte d'un éclatement de la Fédération en précisant « qu'on ne peut sauver une Fédération par la force* »[969].

C'est là un élément qui vient contredire la thèse selon laquelle l'Allemagne a eu une position unilatérale[970] et brusque dans le processus de reconnaissance internationale de la Slovénie et de la Croatie. Par contre, l'Autriche, qui prétend devenir le treizième membre de la CEE prend rapidement le contre-pied de l'apparente unité communautaire. A ce sujet, Pierre Haski écrit : « *L'Autriche, historiquement liée aux Croates et aux Slovènes, n'hésite plus à critiquer la CEE, dont elle espère devenir le treizième membre* »[971]. Pour sa part, le chancelier Frantz Vranitzky estime :

---

967 Lemaitre Philippe, « Pour les Douze, les accords de Brioni ne sont qu'une première étape », in *Le Monde*, 12 juillet 1991.

968 *Agence Europe*, n° 1118 du 12 juillet 1991. La CEE propose la création d'une « *task force* » (commission d'experts).

969 De Bresson Henri, « M. François Mitterrand souligne qu'on ne peut sauver une Fédération par la force », in *Le Monde* du 25 juillet 1991.

970 Voir à ce sujet Rupnik Jacques, « Entre Maastricht et Sarajevo : la Communauté face à l'éclatement de la Yougoslavie », in De La Serre Françoise, Lequesne Christian, Rupnik Jacques, *L'Union européenne : ouverture à l'Est*, *op. cit.*, pp. 106-107. Cette thèse du « *complot germano-papiste* » développée par les opposants à l'indépendance de la Slovénie et de la Croatie rend responsable l'Allemagne de la désintégration de la RSFY.

971 Haski Pierre, « La CEE veut prendre pied en Yougoslavie », in *Libération* 2 juillet 1991.

« *Dans certaines capitales européennes, on n'est pas très au courant de la situation. Quiconque parle encore de préserver l'intégrité territoriale de la Yougoslavie ne voit pas que la situation est maintenant différente. L'Autriche frontalière de la Yougoslavie, est accusée par certains membres de la CEE de pousser les Slovènes et les Croates à la sécession* »[972].

Les différences se font de plus en plus nettes à l'intérieur même de la CEE. On assiste donc à une fissuration de l'apparente convergence communautaire. Marcel Scotto, correspondant du Monde à Strasbourg note que « *les multiples interventions ont montré combien la position communautaire ne fait pas l'unanimité au sein de l'hémicycle, voire entre les Etats membres* »[973].

On s'aperçoit en fait, que suite à l'envoi de plusieurs délégations européennes, la CEE n'arrive pas à adopter une position commune, certains pays changeant de point de vue selon l'évolution des événements. C'est ainsi qu'après avoir soutenu uniquement les institutions fédérales, les Pays-Bas proposent la création de patrouilles mixtes composées de l'armée fédérale et de la Garde nationale croate. Cette proposition reflète le degré d'incompréhension du conflit en cours à ce moment. Imaginer la création de ces patrouilles était en effet un non-sens, puisque les autorités croates et fédérales étaient engagées dans un conflit armé ouvert, et avaient par ailleurs des interprétations fort différentes des Constitutions respectives. Le refus fut donc catégorique.

Le 24 juillet 1991, la France propose un Plan de Paix en dix points comprenant notamment un élargissement en nombre de la force de supervision passant ainsi à trois cents ou quatre cents et pouvant inclure des militaires en civil. En août 1991, la « *troïka ministérielle* » se rend en Yougoslavie pour étudier en vain la question de l'élargissement de la force de supervision à la Croatie et la Bosnie-Herzégovine. Cette proposition est rejetée par la Serbie. A ce sujet, J. Rupnik précise :

« *La proposition d'étendre à la Croatie les opérations de surveillance du cessez-le-feu fut rejetée par la Serbie. L'échec, dont la Serbie était « entièrement*

---

972 *Ibid.*

973 Scotto Marcel, « Le parlement européen en rangs dispersés », in *Le Monde* du 11 juillet 1991, l'auteur ajoute : « *A telle enseigne que les groupes socialistes et démocrates-chrétiens soucieux, en règle générale, de trouver des compromis, ont eu toutes les peines du monde à élaborer un projet de résolution commune qui devait être soumis au vote de l'Assemblée, mercredi 10 juillet. (...) Outre la position extrême de Otto de Habsbourg (PPE), qui demande la reconnaissance immédiate de la Croatie et de la Slovénie, les chrétiens-démocrates allemands et belges, relayant les déclarations de certains milieux gouvernementaux de leur pays, ont tenu des propos tranchant nettement avec la politique affichée par la troïka européenne* ».

responsable », selon Gensher, provoqua un nouveau débat sur les mesures à prendre. La France mettait l'accent sur la saisine du Conseil de sécurité de l'ONU et de la CSCE tandis que l'Allemagne parlait de reconnaissance et de sanctions économiques contre la Serbie »[974].

L'échec de la médiation européenne amène Jacques Poos, ministre luxembourgeois des Affaires étrangères à se rapprocher de la position allemande et à suggérer que la CSCE et l'ONU examinent le conflit serbo-croate. Il propose également l'envoi d'une force d'interposition dans le cadre de l'UEO. Mais ceci restera une proposition, les Soviétiques s'y opposant, car ils y voient les signes d'une hégémonie européenne et la main mise de l'OTAN. Malgré de vaines tentatives pour trouver une dernière solution, les accords de Brioni sont un échec et la CEE se trouve désemparée. Pourtant, la presse ne se fait pas l'écho des risques d'extensions du conflit. A ce moment, le journal *Le Monde* évoque simplement une « *guerre entre villages* »[975]. Mais une perception plus claire du conflit apparaît parmi certains intellectuels français, comme E. Morin qui aperçoit déjà « *les risques d'une guerre sur l'ensemble du territoire* »[976].

Les Douze se réunissent d'urgence le 6 août 1991. Le ministre français des Affaires étrangères Roland Dumas demande à son homologue H. D. Gensher d'organiser une réunion du Conseil permanent de l'UEO, présidée à l'époque par l'Allemagne. La position de l'Allemagne devient alors plus précise.[977]Les désaccords entre les membres de la CEE sur le processus de désintégration de la Yougoslavie interviennent à une période où la CEE cherche à définir les lignes d'une défense communautaire :

« Les divergences portent sur le rôle futur de l'Union de l'Europe occidentale, appelée à devenir l'émanation des Douze pour les questions de défense. Les uns veulent en faire un bras armé de la Communauté dépendant exclusivement d'elle; c'est la position française, officiellement partagée par les Allemands. Les autres la voient plutôt comme le pilier européen de l'OTAN, ce qui revient à donner aux Etats-Unis un droit de regard sur elle; c'est la position des Britanniques, qui ont

---

974 Voir à ce sujet Rupnik Jacques, « Entre Maastricht et Sarajevo : la Communauté face à l'éclatement de la Yougoslavie », *op. cit.*, p. 89.

975 *Le Monde*, 10 août 1991.

976 Entretien avec Edgar Morin, réalisé à Paris le 29 août 1991.

977Dans un entretien accordé à la radio allemande NDR, le chef de la diplomatie allemande revient sur la position de l'Allemagne face à l'indépendance des Républiques du nord de la Yougoslavie. Entretien radiophonique du 30 juin 1999 de Hans Dietrich Gensher à la Radio allemande NDR (1), Radio MV : http://www.1.ndr.de

attiré vers eux les Italiens la semaine dernière. La question est de savoir où s'arrêtera la pendule entre ces deux pôles, dans le futur traité sur l'Union politique. (...) Les choses seraient plus simples si les positions des intervenants étaient moins ambiguës. Gensher, qui s'affichera vendredi avec Dumas, faisait de même la semaine dernière à Washington avec Baker pour jouer un mauvais tour à la France »[978].

Cette analyse du journaliste français dénote les divergences profondes entre les Etats membres de la CEE alors même qu'elle doit prendre des décisions communes face à la crise yougoslave.

5.2.3.- La Commission d'arbitrage Badinter : la définition d'un cadre juridique pour les indépendances

Le processus de négociation est conduit au nom des Douze par Lord Peter Carrington, ancien responsable de la diplomatie britannique et ex-Secrétaire général de l'OTAN. Parallèlement aux négociations, un double processus est mis en œuvre : la « *Commission d'arbitrage* »[979] et la Conférence de La Haye. La coordination entre les deux est assurée par Lord Peter Carrington. Pour cette Commission ont été choisis le Français Robert Badinter, l'Italien Aldo Corosaniti et l'Allemand Roman Herzog, qui ont dû choisir les deux autres (un Espagnol et un Belge) car les parties en conflit ne pouvaient pas se mettre d'accord sur le choix des personnes. L'idée de la Commission d'arbitrage est d'en faire une sorte de « *guichet ouvert* » à tous les groupes ayant des intérêts à défendre ou souhaitant soulever des questions

---

978 Chartier Christian, « Le moteur franco-allemand », in *Le Monde* du 10 octobre 1991.

979 « *La Conférence pour la Paix en Yougoslavie a pour mission de « rétablir la paix pour tous en Yougoslavie et de parvenir à des solutions durables qui respectent les préoccupations et aspirations légitimes de chacun (déclaration du 7 septembre 1991 à l'occasion de la cérémonie d'ouverture de la Conférence). Dès lors, en s'efforçant d'éclairer la Conférence sur les aspects juridiques des problèmes qu'elle rencontre pour s'acquitter de cette mission, la Commission d'Arbitrage reste pleinement dans le rôle que lui ont imparti la Communauté européenne et ses Etats membres d'une part et les six Républiques d'autre part.* », Avis de la Commission d'Arbitrage, Coopération politique européenne, Conférence pour la Paix en Yougoslavie, Ed. Démocrates sans frontières, p. 28 ; voir Terett Steve, *The dissolution of Yugoslavia and the Badinter Arbitration Commission : a contextual study for peace-making efforts in the post-Cold War world*, Aldershot, Ashgate/ Dartmouth, 2000, 395 p.

d'ordre juridique[980]. La première posée était la suivante : « *Comment des frontières intérieures d'un Etat peuvent-elles être reconnues comme des frontières extérieures ?* »[981]

Face à la Commission d'arbitrage, Borisav Jovic, membre serbe de la Présidence collégiale en profite pour accuser la CEE de manipulation dans le choix des personnalités sélectionnées, alors que le Président serbe Slobodan Milosevic et le président monténégrin Momir Bulatovic contestent la compétence de la Commission dans le processus de reconnaissance internationale des républiques. Malgré cette opposition, les décisions de la Commission seront effectives :

> « *La Commission d'arbitrage considère qu'il lui appartient de s'assurer de sa compétence indépendamment de toute contestation sur ce point. Il est donc inutile qu'elle se prononce sur la recevabilité des exceptions préliminaires soulevées en l'espèce. Le caractère juridique des questions posées, loin de constituer un obstacle à l'exercice de sa compétence par la Commission d'arbitrage en est, au contraire, la justification* »[982].

Alors même que la Commission d'arbitrage poursuit ses travaux, l'Allemagne, l'Italie, la Belgique, le Danemark, le Portugal et le Luxembourg se font les tenants de la reconnaissance. La France tarde à prendre une position dans ce sens, mais devient moins intransigeante sur la question du maintien de la Fédération yougoslave. Par contre, Douglas Hurd, secrétaire du *Foreign Office* est catégorique en insistant que « *seule la Conférence de paix et non la reconnaissance offre des chances de trouver une solution à la crise* »[983]. On s'aperçoit donc que les parties en conflit ne sont pas les seules à être divisées sur des questions majeures ; les pays de la CEE le sont tout autant.

Malgré les divergences de point de vues entre les membres de la CEE, Henry Wijnaendts, le médiateur européen poursuit, parallèlement à la Conférence, des efforts de médiation entre les parties en conflit sur le terrain. Yves Heller note à son sujet:

---

980 Au-delà des questions de reconnaissance internationale des Etats, les questions liées à la situation des minorités et les litiges frontaliers sont également du ressort de la Commission d'Arbitrage.

981 Voir Terrett, Steve, *The dissolution of Yugoslavie and the Badinter Arbitration Commission : a contextual study of peace making efforts in the post-Cold War* world,op.cit., 395 p. ; Pellet Alain, « L'activité de la Commission d'arbitrage de la Conférence internationale pour l'ancienne Yougoslavie », *Annuaire français de droit international*, 1993 (3), pp. 286-303. Voir aussi l'entretien avec Robert Badinter accordé à l'OSCE. (Voir http : //www.osce.org, consulté le 12 décembre 2005) ainsi que l'entretien avec Robert Badinter accordé à Anne Rapin : http://www.diplomatie.gouv.fr, consulté le 3 novembre 2005).

982 *Ibid.* pp. 27-28.

983 *The Guardian*, 10 septembre 1991.

« Le négociateur de la CEE se sent encouragé dans sa nouvelle tactique: découper le « champ de bataille » en différentes zones et négocier un accord sur le terrain; il s'agit d'un « progrès » d'une démarche « pragmatique » estime Wijnaendts, ces accords locaux prévoyant notamment la présence dans chaque camp d'officiers de liaison de l'autre camp. (...) Ces « progrès » n'aveuglent pourtant pas le diplomate. S'il juge que son découpage zone par zone représente « un pas important », c'est pour ajouter aussitôt: « Mais la route sera longue » »[984].

Cet aspect dénote d'une part le déploiement des efforts communautaires mais également leurs limites face à l'évolution du conflit sur le terrain. C'est dans ce contexte que se déroule la séance inaugurale de la Commission d'arbitrage (surnommée dans la presse « Commission Badinter ») le 11 septembre 1991, au Palais-Royal à Paris, dans les locaux du Conseil constitutionnel français. Les trois membres de la Commission choisissent Irène Petry, pour la Belgique et Francisco Tomas Valiente pour l'Espagne. La Commission d'arbitrage fonctionne parallèlement à la Conférence de paix de La Haye. Elle a pour objectif d'examiner les différends qui lui sont soumis par les parties en conflit et de rendre ses décisions dans les deux mois qui suivent. Pour Robert Badinter, il s'agit d'une démarche originale; il annonce que si une telle juridiction avait existé dès le début de la crise yougoslave, les Croates par exemple auraient pu la saisir d'emblée; il la compare à la Cour de justice européenne de Luxembourg qui a été utile pour la construction européenne.

Les documents envoyés par la Commission d'arbitrage aux parties en conflit se résument à des questionnaires[985]. Les gouvernements sont priés également d'envoyer un exemplaire de la Constitution afin qu'elle soit étudiée par la Commission d'arbitrage[986]. L'observation des Constitutions dans leur version anglaise et originale permet de constater des erreurs de traduction. Ainsi, la Constitution macédonienne précise que le Parlement macédonien peut statuer sur les changements de frontières, alors que cette phrase ne figure pas dans le texte envoyé à la Commission d'arbitrage. D'autres questions n'ont pas retenu l'attention de la Commission d'arbitrage. Ainsi la Constitution slovène ne mentionne que l'existence de deux minorités (italienne et hongroise) et elle ne dit rien sur les populations des autres pays de l'ex-Yougoslavie qui vivent pourtant en Slovénie depuis des décennies.

---

984 Heller Yves, « La route sera longue vers la paix », in *Le Monde* du 11 septembre 1991.

985 Formulaires envoyés par la Commission Badinter aux républiques candidates à l'indépendance. Consultés au archives du ministère des Affaires étrangères français le 9 octobre 1998. Dans les formulaires, parmi les questions nous pouvons lire : « *Avez-vous adopté des lois pour les droits des minorités ?* »

986 Les Constitutions ont été envoyées dans une version en anglais.

Finalement, la Commission d'arbitrage décidera que seules la Slovénie et la Macédoine peuvent prétendre à l'indépendance et être reconnues internationalement.

5.2.4.- La Conférence de La Haye (7 septembre 1991)

Le 3 septembre 1991, quelques jours avant la Conférence de La Haye, une déclaration de la réunion ministérielle extraordinaire de la Coopération politique européenne précisait que « *La Communauté et ses Etats membres expriment l'espoir qu'une normalisation de la situation leur permettra de mettre en œuvre rapidement les protocoles financiers de façon à contribuer à l'indispensable redressement économique du pays* »[987]. Ce discours économique, dû à une incapacité à trouver une solution politique et militaire, se démarquait par rapport à la situation sur le terrain. Entre le désir d'accorder de nouveaux crédits aux institutions fédérales dont les pouvoirs étaient devenus insignifiants et utiliser l'arme économique dans le cadre d'éventuelles sanctions envers toutes les Républiques, la CEE a longtemps hésité avant de prendre de réelles décisions.

Dès le début de la Conférence de La Haye, le 7 septembre 1991, la Présidence néerlandaise de la CEE préconise l'envoi d'une force d'interposition européenne ; il s'agirait là de la première opération terrestre de l'UEO. Mais ce projet échouera en raison des réticences britanniques. Pour Douglas Hurd, l'exemple des troupes britanniques engagées en Irlande du Nord n'incite guère son pays à envoyer des hommes en Yougoslavie, même dans le cadre d'une force de paix. Peu à peu, les Danois, les Portugais et les Néerlandais se rangent de son côté. Face à ce refus, les Allemands et les Français envisagent en dernier ressort que les Européens s'effacent et laissent la place à l'ONU pour un éventuel envoi des casques bleus. Cette proposition du 20 septembre 1991 marque une étape décisive, car elle enclenchera un processus de coordination CEE-ONU. Faute de trouver une solution commune, le conflit devient de plus en plus un enjeu diplomatique plus large. La presse européenne décrit le début de la Conférence de La Haye comme un processus de tâtonnement et une tentative pour faire intervenir le Conseil de sécurité. Le correspondant de La Croix à La Haye n'hésite pas à s'interroger:

---

987 Déclaration du 3 septembre 1991 de la réunion ministérielle extraordinaire de la coopération politique européenne sur la RSFY, Communiqué à la Presse, CPE, Bruxelles.

« *La Communauté européenne s'est-elle fixée une mission impossible en s'engageant pour trouver une solution pacifique aux troubles qui déchirent la Yougoslavie*? »[988].

Cette question révèle la différence entre la situation sur le terrain et les espérances placées dans la Conférence de Paix. La guerre semble donc inévitable, indépendamment de toute décision communautaire. Trois groupes de travail sont créés au sein de la Conférence. Le premier groupe s'occupe des questions des minorités ; le deuxième, du cadre institutionnel devant remplacer ou non la Fédération ; et le troisième, des rapports économiques. Ce troisième groupe est révélateur d'une incompréhension du conflit, car certaines questions qui se font jour ne correspondent pas aux décisions qui ont déjà été prises au niveau des républiques. Ainsi, Lord Carrington se demande : « *Les républiques veulent-elles créer une union monétaire ?, une Banque centrale?* »[989]. Des Banques centrales indépendantes au niveau de chaque République existaient déjà dans la RSF de Yougoslavie, ce qui posait le problème d'une politique monétaire cohérente pour la Banque centrale fédérale dont les pouvoirs étaient presque inexistants. Il était donc inconcevable d'envisager une Banque centrale entre les républiques sécessionnistes et le reste de la Fédération.

A la veille de la cinquième réunion plénière de la Conférence de la Haye, le 14 octobre 1991, le ministre néerlandais des Affaires étrangères, Hans Van Den Broek propose au ministre yougoslave de la défense, le général Veljko Kadijević, de négocier un « *schéma équilibré de retrait de l'armée fédérale de Croatie pendant une période de transition d'environ un mois* »[990]. Le 16 octobre 1991, on croit encore à une solution pacifique entre les parties en conflit. Le correspondant du Monde à La Haye souligne: « *Réitérant la volonté des Européens « de ne rien imposer à la Yougoslavie, à commencer par une structure politique qui n'aurait demain plus rien à voir avec la réalité* » [991].

---

988 Franco Alain, « Conférence de paix: le test des Douze », in *La Croix* du 10 septembre 1991.

989 Conférence de presse avec Lord Carrington du 12 septembre 1991.

990 Heller Yves, « Nouvelle réunion de la Conférence à La Haye », in *Le Monde*, 15 octobre 1991. L'armée fédérale se retire partiellement de Croatie pour se replier en Bosnie-Herzégovine. Cette concentration des troupes de l'armée fédérale en Bosnie-Herzégovine deviendra un élément important du conflit bosniaque.

991 Chartier Christian, « Les Européens vont soumettre des propositions concrètes aux participants », in *Le Monde*, 18 octobre 1991. L'auteur ajoute : *Van Den Broek a précisé que les propositions des minorités telle la minorité serbe de Croatie, de même que la protection des droits de l'homme dans toutes les Républiques; la situation des Albanais du Kosovo a également retenu notre attention. Ensuite, la coopération future entre les Républiques" non seulement sur le plan constitutionnel mais également dans les domaines économiques et financiers* »

La septième session plénière de la Conférence sur la Yougoslavie se réunit le 25 octobre 1991, sous la présidence de Lord Carrington, et s'achève le 28 octobre 1991 par une déclaration :

> *« Cinq républiques ont réitéré leur disponibilité à coopérer sur la base du projet d'arrangements, soumis par Lord Carrington et par la Présidence. Ils ont également noté qu'une République continuait de réserver sa position. (...) La Communauté européenne et ses Etats membres sont consternés par les violations répétées des principes de la Conférence. Dans ce contexte, ils se réfèrent à la violation de la position serbe à la Conférence, au coup d'Etat perpétré par quatre des membres de la Présidence fédérale et à leur annonce d'un plan visant à établir une grande Serbie. Les déclarations et les actions de l'armée fédérale, qui ont été condamnées dans la Déclaration sur Dubrovnik du 28 octobre 1991, doivent également être vues dans ce contexte »*[992].

Dès lors, le président du Conseil de la Communauté européenne, Hans Van Den Broek annonce à la presse la convocation d'une conférence plénière sur la Yougoslavie, le 5 novembre 1991 à La Haye, à l'occasion de laquelle Lord Carrington devra identifier quelles Républiques sont prêtes à accepter un règlement pacifique de la crise. La veille, le 4 novembre, le Conseil de la CEE réuni à Bruxelles, aura examiné un « *paquet* » de mesures proposées par la Commission européenne. Les Douze entendent poursuivre les pourparlers seulement avec les républiques prêtes à accepter une issue pacifique (cinq sont disposées à le faire), en vue d'un règlement global sur l'avenir de la Yougoslavie, et « *adopter des mesures restrictives vis-à-vis de celle qui refusent de coopérer* »[993]. La différentiation entre mesures restrictives et positives devient donc une règle de négociation. Mais il est nécessaire de faire intervenir également l'URSS et les USA. Ceux-ci lanceront un appel à la fin des hostilités, assorti d'une déclaration en faveur des droits de toutes les minorités.

---

992 Déclaration sur la situation en Yougoslavie publiée le 28 octobre 1991, le document a été transmis aux Nations Unies (Assemblée générale) et a fait l'objet d'un examen de l'application de la déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale lors de la quarante-sixième session, point 68 de l'ordre du jour, Annexe A/C.1/46/13, p. 2.

993 *Agence Europe* n° 5598 (n.s.), 28 et 29/10/1991, (E.U.)/Yougoslavie : « *Les Douze convoquent une conférence de la dernière chance le 5 novembre et se préparent ensuite à isoler la Serbie, si nécessaire* ». Il est précisé également dans ce communiqué : « *Cette liste de sanctions possibles étant prête dès le 4 novembre, les Douze pourront, sans perdre de temps, décider de les appliquer à l'occasion d'une nouvelle réunion de coopération politique qu'ils auront le 7 ou le 8 novembre, en marge du sommet de l'OTAN à Rome, a ajouté Van Den Broek.* ».

5.3.- Les reconnaissances internationales : trop tôt ou trop tard ? (septembre 1991-juillet 1992)

Le processus de reconnaissance internationale des républiques de la RSFY est entré à partir du mois de septembre 1991 dans une phase d'accélération. La question s'est posée de savoir si les reconnaissances avaient eu lieu trop tôt, ou trop tard.

5.3.1.- Vers la reconnaissance internationale de la Slovénie et de la Croatie

Le 17 décembre 1991, paraît dans la presse de Zagreb le titre « *Notre cadeau de Noël* »[994], référence explicite à la décision de l'Allemagne de reconnaître rapidement les souverainetés de la Croatie et de la Slovénie. En outre, la télévision et les stations de radio croates diffusent inlassablement une nouvelle chanson intitulée « Danke Deutschland! »[995]. Mais le ton est plus pessimiste dans les médias des pays de la CEE. En effet, le journaliste M. Paolini écrit : « *La crise yougoslave a confirmé le 16 décembre à Bruxelles, le chemin qui reste encore à parcourir avant que la future union puisse mener une diplomatie commune* »[996]. L'attitude de la France quant à une éventuelle reconnaissance est encore réservée, et le restera jusqu'au début de l'année 1992 :

> « *La France est toujours réticente à l'idée de reconnaître la République de Croatie, d'autres dont l'Italie, ont la ferme intention au contraire d'engager sans plus attendre cette reconnaissance, en même temps que celle de la Slovénie. L'Allemagne pour sa part, se désolidarisant de fait, a déjà pris à la veille de Noël la décision de reconnaître ces deux Républiques. Dans l'entourage de François Mitterrand on faisait valoir, vendredi, le souci de la France de sauver au moins la « cohésion à onze » »*[997].

---

994 *Večernji list*, 17 décembre 1991, Zagreb.

995 *Večernji list*, 20 décembre 1991, Zagreb (traduction : « Merci à l'Allemagne ! »)

996 Paolini Marc, « La CEE craint un cavalier seul de l'Allemagne », in *La Tribune* du 17 décembre 1991. L'auteur écrit : « *Ainsi, au moment où le ministre allemand Hans Dietrich Gensher indiquait qu'il reprenait à son compte ce « code de conduite », un communiqué publié à Dresde annonçait que la reconnaissance de ces deux républiques par la RFA interviendrait le jeudi 19 décembre. Les discussions, qui devaient se prolonger tard dans la soirée, ne semblaient, de fait, viser qu'un objectif: empêcher Bonn de faire cavalier seul en prenant une décision jugée totalement inopportune, non seulement par Paris et Londres, mais aussi par le négociateur de la CEE, Lord Carrington, et le chargé de mission des Nations Unies, Cyrus Vance* ».

997 « Contrairement à d'autres pays de la Communauté. La France reste réservée à l'idée de reconnaître la Croatie », in *Le Monde*, 12, 13 janvier 1992.

Les divergences franco-allemandes sur la reconnaissance de la Slovénie et de la Croatie font apparaître des désaccords profonds. Tandis que l'Allemagne souhaite une reconnaissance internationale de ces deux Etats à l'automne 1991, la France s'y oppose. Les différences dans la perception des crises yougoslaves portent sur des points de vue divergents concernant les questions de frontières et de minorités nationales. Pour l'Allemagne, la reconnaissance doit être rapide et inconditionnelle, pour la France il est d'abord nécessaire de définir certaines conditions. Ainsi, François Mitterrand propose un « *corps de bonne conduite* »[998] définissant les conditions nécessaires à la reconnaissance des nouveaux Etats, que ce soit en Yougoslavie ou ailleurs. D'autre part, il est important pour François Mitterrand d'étudier le problème des frontières. Robert Badinter quant à lui est saisi par cette question de poids, formulée par Lord Carrington :

> « *Une frontière intérieure peut-elle être reconnue par la Communauté internationale comme frontière extérieure dès lors qu'elle est contestée ?* (...) *la Commission est consciente que la question qui lui a été posée doit trouver sa réponse dans le contexte d'une situation fluide et mouvante, et considère qu'elle doit se fonder sur les principes et règles du droit international public* »[999].

Finalement, un document français décrivant une Charte de critères nécessaires à la reconnaissance est approuvé par l'Allemagne. Selon ce document, « *les nouvelles Républiques devront observer l'Etat de droit et la démocratie, conformément aux principes des Nations Unies et de l'Acte final d'Helsinki* »[1000]. Elles devront garantir les droits des minorités et des groupes ethniques. Elles devront également s'engager à respecter les frontières qui ne pourront être modifiées que par la négociation et par accord mutuel. Pour la Commission

---

998 « Coopération politique européenne », in *Déclaration sur les « lignes directrices sur la reconnaissance de nouveaux Etats en Europe orientale et en Union soviétique »*. Voir dans le texte de la Réunion ministérielle extraordinaire de CPE : « *La Communauté et ses Etats membres confirment leur attachement aux principes de l'Acte final d'Helsinki et de la Charte de Paris, notamment au principe d'autodétermination* » du 16 décembre 1991. La déclaration précise par ailleurs : « *La Communauté et ses Etats membres ont convenu de reconnaître l'indépendance de toutes les Républiques yougoslaves qui remplissent toutes les conditions définies ci-après. La mise en oeuvre de cette décision aura lieu le 15 janvier 1992. Ils invitent par conséquent toutes les Républiques yougoslaves à déclarer avant le 23 décembre si : elles souhaitent être reconnues en tant qu'Etats indépendants* (...) *Les demandes de celles des Républiques qui répondront de manière positive seront soumises par la Présidence de la Conférence à la Commission d'Arbitrage pour que celle-ci donne un avis avant la date de la mise en oeuvre.* », pp. 129-191.

999 Communautés européennes, *Conférence sur l'ex-Yougoslavie, Avis de la Commission d'arbitrage*, Avis n° 3 11 janvier 1992, Paris, Editions Démocrates sans frontières, Assemblée nationale, p. 8.

1000 Charte des critères à l'indépendance. Document consulté aux archives du Ministère des affaires étrangères français, le 9 octobre 1997.

d'Arbitrage, la RSF de Yougoslavie est donc engagée dans un « *processus de dissolution* »[1001] selon une conclusion du 7 décembre 1991, établie à la veille de l'ouverture du Sommet européen de Maastricht[1002].

La période du 23 décembre 1991 au 15 janvier 1992 est une période de préparation à la reconnaissance, mais aussi une période de compromis entre d'un côté l'Allemagne qui exige une reconnaissance immédiate de la Slovénie et de la Croatie; et de l'autre, la France, l'Espagne et le Royaume-Uni, plus réservés. Pour la France, la priorité demeure finalement l'entente avec l'Allemagne. C'est tout l'avenir de la CEE qui est en jeu, et principalement l'avenir d'une Europe dans laquelle une prépondérance économique allemande fait peur, comme nous pouvons le lire dans plusieurs titres d'articles de presse en France : « *L'Allemagne conduit le bal* »[1003], « *le cadeau de Noël de Kohl* »[1004]. Au delà de ces titres provocateurs, la crainte de voire l'Allemagne faire « *cavalier seul* »[1005] suscite des inquiétudes dans la presse, mais aussi dans la classe politique[1006]. La presse française accuse par ailleurs l'Allemagne de céder à des exigences de politique intérieure, les sociaux-démocrates (SPD) dans l'opposition et les chrétiens-démocrates (CDU) ayant exigé du ministre allemand des Affaires étrangères Hans Dietrich Gensher qu'il prenne une position plus musclée dans le conflit[1007].

1001 Communautés européennes, Conférence sur l'ex-Yougoslavie, Avis de la Commission d'Arbitrage, Avis n° 1 du 29 novembre 1991 et Avis n° 8 du 4 juillet 1992.: 3. « *La Commission d'arbitrage constate que, depuis son Avis N°1, (...) - les résolutions 752 et 757 (1992) du Conseil de Sécurité des Nations Unies mentionnent à plusieurs reprises l'ancienne RSFY - au surplus, la résolution 757 (1992) constate que l'affirmation de la R.F.Y. (Serbie et Monténégro) selon elle assure automatiquement que la continuité de l'ancienne RSFY n'a pas été généralement acceptée. La Déclaration adoptée le 27 juin 1992 à Lisbonne par le Conseil européen porte expressément sur l'ex-Yougoslavie. 4. En conséquence, la Commission d'Arbitrage est d'avis: - que le processus de dissolution de la RSFY mentionné dans l'Avis N°1 du 29 novembre 1991 est arrivé à son terme et qu'il faut constater que la RSFY n'existe plus. A Paris, le 4 juillet 1992.* », Paris, Éditions Démocrates sans frontières, Assemblée nationale, p. 32.

1002 Concernant les accords de Maastricht à l'heure yougoslave, voir Van Ginderachter Joseph, « Les accords de Maastricht : une évaluation d'un point de vue régional », *Revue Politique*, novembre-décembre 1991, pp. 43-49.

1003 Libération du 28 novembre 1991.

1004 Le titre intégral est: « *Cadeau de Noël de Kohl aux républiques sécessionnistes. Bonn franchit le Rubicon : il reconnaîtra la Croatie* », in *L'écho* du 28 novembre 1991.

1005 *Le Monde* du 28 novembre 1991.

1006 Selon le député René André. Entretien avec René André réalisé à Paris, le 9 mai 1997.

1007 A ce sujet Renata Fritsch Bournazel dit : «*Hans Dietrich Genscher doit faire face à des pressions constantes non seulement de l'opposition social-démocrate mais surtout de ses alliés de la coalition gouvernementale, les chrétiens-démocrates (CDU) et les chrétiens sociaux (CSU), qui réclament une politique plus dure contre la Serbie. Celle-ci est accusée de refuser systématiquement les discussions et de vouloir imposer par la force, avec ce qui lui reste de l'appareil communiste et de l'armée fédérale, un modèle périmé d'Etat centralisé communiste. D'autre part, après la réunification, une partie des Allemands pensent que le droit d'autodétermination dont ils ont bénéficié pour l'unification doit aussi être valable pour d'autres, à commencer les Baltes, et pourquoi pas les Croates.* » Entretien avec Renata Fritsch Bournazel, réalisé à Paris le 18 novembre 1996.

Le 15 janvier 1992 sera donc la date de la reconnaissance des républiques qui en ont fait la demande. Ainsi, un communiqué de la CEE précise:

> « *Au terme d'un exercice ardu de politique étrangère commune, les Douze pays de la Communauté européenne ont décidé, le 15 janvier de reconnaître la Slovénie et la Croatie, sans suivre à la lettre les conclusions de la Commission d'Arbitrage présidée par Robert Badinter. La France et le Royaume-Uni peu enclins à reconnaître la Croatie ont donc suivi la volonté de leur partenaire allemand qui plaidait depuis des mois pour l'indépendance. Quant aux deux autres Républiques, la Bosnie-Herzégovine et la Macédoine, qui ont également sollicité la reconnaissance, la déclaration des Douze indique que des questions importantes devront être réglées avant qu'une décision similaire puisse être prise* »[1008].

Au même moment, on trouve dans la presse des informations contradictoires. Renaud de Chazournes écrit ainsi dans le Quotidien de Paris :

> « *La CEE et ses Etats membres « ont décidé d'engager le processus de reconnaissance de la Slovénie et de la Croatie », a annoncé à Bruxelles la Présidence portugaise de la Communauté. Les Douze n'ont cependant pas franchi ce pas pour la Bosnie-Hérzégovine et la Macédoine, les deux autres Républiques yougoslaves qui avaient déposé une demande de reconnaissance auprès de la Communauté. « Il y a encore d'importantes questions auxquelles il faut répondre » pour pouvoir reconnaître ces deux autres Républiques, se contente de préciser le communiqué de la Présidence portugaise. Plus étonnant, ce communiqué précise que la reconnaissance de la Slovénie et de la Croatie a été décidée « en conformité » avec les critères établis par les Douze pour la reconnaissance de tout nouvel Etat en Europe et à la lumière de l'avis de la Commission d'Arbitrage. Or, dans son rapport remis aux Douze, la veille au soir, Robert Badinter estimait que si la Slovénie et la Macédoine remplissaient les conditions pour une reconnaissance immédiate, la Croatie devait encore modifier sa Constitution pour mieux garantir les droits de sa minorité serbe avant d'envisager une reconnaissance par les Douze* »[1009].

1008 *Europolitique, CEE./ Yougoslavie: les Douze reconnaissent l'indépendance de la Slovénie et de la Croatie*, n° 1735, 18 janvier 1992.

1009 De Chazournes Renaud, « Les Douze reconnaissent la Croatie et la Slovénie », in *Quotidien de Paris*, 16 janvier 1992.

Il apparaît donc que les Douze ont cédé sous la pression allemande pour la reconnaissance de la Croatie, et sous la pression grecque pour éviter la reconnaissance de la Macédoine, à l'inverse de l'avis de la Commission d'arbitrage. La Croatie a accepté néanmoins de modifier sa Constitution sur la question des minorités; en fait, elle ne le fera de façon incomplète qu'après sa reconnaissance.

La position de l'Allemagne se radicalise ouvertement après le 24 août 1991. En effet, le gouvernement allemand prend les devants, et Hans Dietrich Gensher annonce que l'Allemagne reconnaîtra la Slovénie et la Croatie dans les frontières existantes. Rapidement, d'autres Etats suivent l'exemple allemand et le lendemain, le 25 août 1991, le vice-chancelier autrichien, Erhard Busek déclare : « *L'effondrement du communisme en URSS modifie la situation en Yougoslavie. Il n'y a plus de raisons de ne pas reconnaître l'indépendance de la Slovénie et de la Croatie* »[1010]. T. Garton Ash explique : « *La diplomatie allemande déploya alors tous ses talents, et sa force nouvelle, pour veiller à ce que cette reconnaissance fût une initiative « européenne » (autrement dit, des Communautés européennes). Tâche complexe* »[1011]. Ce même auteur ajoute :

> « *On peut dire sans crainte de se tromper que la plupart des Allemands qui soutinrent cette initiative le firent dans les meilleures intentions, sans lien aucun avec l'alliance passée par Hitler avec la Croatie pendant la dernière guerre. Au contraire. La Serbie de Milosevic leur avait été présentée comme la nouvelle Allemagne nazie et ils entendaient cette fois-ci être du bon côté. (Du coup, Milosevic présenta aux Serbes la nouvelle Allemagne comme une nouvelle Allemagne nazie). Ce que l'on ne saurait dire, toutefois, c'est que ce tournant soudain de la politique allemande fut le fruit d'un calcul mûrement réfléchi, dicté par l'intérêt national* »[1012].

Au lendemain de la reconnaissance de la Slovénie et de la Croatie, on remarque une attitude spécifique de la France. En effet, le gouvernement français décide de ne pas établir dans l'immédiat des relations diplomatiques avec Zagreb, alors que l'Allemagne, elle, y dépêche rapidement une ambassade. Par ailleurs, comme le soulignent J. A. Dérens et C. Samary :

1010 Cité par Nestorović Čedomir, «La médiation de la Communauté en Yougoslavie, chronologie d'un échec », in *Nouvelle Europe*, n° 6, octobre 1991, p. 42.

1011 Garton Ash, Timothy, *Au nom de l'Europe*, Paris, Gallimard, 1993, p. 454.

1012 *Ibid.*, p. 455.

« *La déclaration d'indépendance de la Slovénie et de la Croatie plaça les dirigeants de la Macédoine et de la Bosnie devant un terrible dilemme : rester en tête à tête avec le nationalisme serbe montant dans une Yougoslavie abandonnée par les deux républiques riches ; soit choisir l'indépendance et donc la fragilisation interne doublée du risque de dépeçage par les voisins. Jusqu'au départ de la Slovénie et de la Croatie, les représentants de la Macédoine et de la Bosnie optèrent pour le maintien dans le cadre fédéral* »[1013].

5.3.2.- L'indépendance de la Bosnie-Herzégovine

La Bosnie-Herzégovine, jusqu'alors épargnée par la guerre devient le lieu d'une extension possible du conflit, d'autant plus que la structure politique du Parlement de cette République montre bien les dissensions existantes entre les trois principaux partis politiques qui le composent, le SDA, le HDZ et le SDS. En outre, ces partis reposent sur des bases ethniques, et leurs dirigeants sont souvent d'anciens prisonniers politiques (pour nationalisme) de l'ancienne RSFY

Perez Cuellar, l'émissaire de l'ONU, a écrit une lettre adressée au ministre allemand des Affaires étrangères[1014], en insistant sur les risques d'une reconnaissance qui pourrait entraver ses propres efforts et ceux de son émissaire Cyrus Vance. Pour ce qui reste de la Présidence Collégiale Fédérale, la décision de reconnaissance est une violation de la Charte de l'ONU et d'autres dispositions du droit international.

La Commission d'arbitrage a jugé que l'expression de la volonté des populations de Bosnie-Herzégovine de constituer la RSBH en Etat souverain et indépendant ne peut être considérée comme pleinement établie en raison des risques politiques liés à la présence au Parlement de partis prêts à entrer en conflit. Selon la Commission, « *cette appréciation pourrait être modifiée si des garanties étaient apportées par la Bosnie-Herzégovine* »[1015]. La Commission propose donc à la Bosnie-Herzégovine « *un référendum sur l'indépendance* », alors même que les membres de la Commission d'arbitrage sont conscients des dangers d'une telle proposition. Cette proposition sera en effet appliquée et un référendum sur l'indépendance aura lieu.

1013 Dérens Jean-Arnault, Samary Catherine, *Les conflits yougoslaves de A à Z,* Paris, Les éditions de l'Atelier, 2000, p. 83.

1014 Lettre de Perez Cuellar adressée au Ministre allemand des Affaires étrangères, Archives du ministère des affaires étrangères français.

1015 *Europolitique,CEE/Yougoslavie,* n° 1735 du 18 janvier 1992.

Entre le 29 février et le 1er mars 1992 a lieu le référendum sur l'autodétermination en Bosnie-Herzégovine. A la demande du SDS, il est boycotté par les Serbes. Cependant le taux de participation est de 64% de votants qui se déclarent à 99% en faveur de l'indépendance. L'indépendance est donc proclamée par le Parlement de Bosnie-Herzégovine, sans les Serbes, le 3 mars 1992. Dans ce contexte, les affrontements qui opposent les Serbes aux Musulmans et aux Croates s'intensifient et les combats commencent à Sarajevo le 5 avril 1992. Le lendemain, le 6 avril, la CEE reconnaît l'indépendance de la Bosnie-Herzégovine qui plonge dans la guerre.

5.3.3.- Après les reconnaissances internationales : quelle politique européenne dans l'espace yougoslave ?

Les Douze proposent un Plan de Paix prévoyant le droit à l'indépendance des républiques qui le désirent dans les frontières actuelles, sauf changements convenus, la création d'une libre association de républiques, et l'attribution d'un statut spécial à certains groupes ethniques et zones de population. Ce projet est rejeté par Slobodan Milosevic, car pour lui il est impossible d'entériner l'éclatement définitif de la Yougoslavie. Au contraire, pour M. Slobodan Milošević, la Serbie ne peut-être que le continuateur de la Yougoslavie. Ceci lui permet en définitive de rejeter le document européen sur le règlement de la crise yougoslave. La question de la revendication de « *l'héritage* » de la RSF de Yougoslavie est un problème qui apparaît très rarement dans la presse internationale au courant de l'année 1991. Pourtant la Commission d'arbitrage débute par cette question le 29 novembre 1991, formulée ainsi par Lord Carrington :

> « *Nous sommes confrontés à une importante question de droit. La Serbie considère que le fait que des républiques se soient déclarées ou voudraient se déclarer indépendantes ou souveraines, aient fait ou feraient sécession de la RSF de Yougoslavie n'affecte pas l'existence de celle-ci qui continuerait par ailleurs à exister. D'autres républiques considèrent au contraire qu'il n'est pas question de sécession mais qu'on assiste à la désintégration ou à l'éclatement de la RSFY, sous l'effet de la volonté convergente d'un certain nombre de républiques. Elles considèrent que les six républiques doivent être tenues comme succédant sur un*

pied d'égalité à la RSFY, sans qu'aucune d'entre elles ou groupe quelconque d'entre elles puissent prétendre en être le continuateur »[1016].

Cette question de base, formulée le jour anniversaire de la création de la RSF de Yougoslavie[1017], a mis plus de huit mois à être étudiée. Finalement, la Commission d'arbitrage conclut le 4 juillet 1992 que « *de nouveaux Etats ont été créés sur le territoire de l'ancienne RSFY et se sont substitués à elle* »[1018]. Ils sont tous des Etats successeurs de l'ancienne RSFY Lors de la réunion du 5 novembre 1991, on précisait déjà qu'une distinction serait faite entre les « *Républiques coopératives* » et celles qui ne voudraient pas coopérer. Avec les premières, des solutions politiques seraient engagées, les autres subiraient des mesures restrictives. C'est donc une accusation unilatérale qui apparaît à la Conférence de la Haye à l'encontre de la Serbie et du Monténégro. La politique européenne qui se dessine ainsi dans l'espace yougoslave s'élabore à partir de la distinction très nette entre les « *parties coopérantes* » et « *non coopérantes* ». L'ARY de Macédoine est le seul cas qui échappe à cette règle. En effet, cet Etat est considéré comme une « *partie coopérante* » mais ne pourra pas en tirer les bénéfices suite au blocage de la Grèce pour sa reconnaissance internationale.

5.4. Les acteurs internationaux face à la désintégration de la Yougoslavie : de l'hétérogénéité à l'homogénéité

Le rappel des attitudes et des politiques de la CEE face à la désintégration de la Yougoslavie nous a permis de souligner les divergences entre les acteurs européens et l'absence d'une politique européenne cohérente face à l'espace yougoslave. Même si elle est caractérisée par une hétérogénéité, la CEE restera néanmoins fortement impliquée dans l'espace yougoslave. Parmi les autres acteurs internationaux, les Etats-Unis joueront un rôle décisif dans les politiques internationales face à la région.

1016 Communautés européennes, *Conférence sur l'ex-Yougoslavie, Avis de la Commission d'Arbitrage*, Avis n° 1, 29 novembre 1991, Paris, Démocrates sans frontières, Assemblée nationale, p. 3.

1017 Le 29 novembre, jour de la république de la RSFY est célébré tous les ans en Yougoslavie jusqu'en 1991 et même jusqu'en 2005 en RFY (Serbie-et-Monténégro).

1018 Conclusion de la Commission d'arbitrage Badinter sur l'ex-Yougoslavie du 4 juillet 1992. Consultée au ministère des Affaires étrangères.

5.4.1.- Les Etats-Unis, la Russie, les Etats voisins et les autres acteurs internationaux face à la désintégration de la Yougoslavie

Les attitudes respectives de l'Allemagne, de la France, de la Grande Bretagne et des autres pays membres de la CEE face à la crise yougoslave doivent être observées également sous le spectre d'une configuration plus large des relations transatlantiques.

a) La position des Etats-Unis : facteur d'homogénéisation des acteurs internationaux

La perception des Etats-Unis sur les crises yougoslaves et sur les attitudes de la CEE (puis de l'UE) permet de dégager plusieurs axes de réflexion. Tout d'abord, l'objectif des Etats-Unis était de maintenir l'intégralité territoriale de la RSFY. Washington craignait que les reconnaissances n'aient des effets néfastes sur les autres pays de la région, également en butte à des problèmes ethniques. Il semble que cette thèse exprimée par Michael Brenner[1019] doive être complétée par quelques faits. Le premier est que les Etats-Unis forment aussi une Fédération, quoique de conception différente. En outre, plusieurs communautés de l'ex-Yougoslavie vivent aux Etats-Unis : Croates, Serbes, Albanais. Les Etats-Unis restent donc en retrait par rapport aux conflits dans l'espace yougoslave.

Dans un premier temps, Washington a porté un jugement critique sur les manques de coordination de la CEE. Ainsi, selon Michael Brenner:

> « *Tant que la CEE n'aura pas acquis l'attribut d'un Etat et mis en place une autorité capable de trancher sur des questions de guerre et de paix, il lui sera difficile de mettre en œuvre une politique de sécurité commune* »[1020].

Le gouvernement américain porte en effet un regard attentif sur le rôle de l'Allemagne en Europe et juge son action inopportune en faveur des reconnaissances, mais s'accorde à admettre la nécessité de son « *leardership* »[1021]. Suite aux erreurs de la CEE, les Etats-Unis préfèrent se tourner vers l'ONU, qui est jugée plus apte à régler les conflits. Par ailleurs, l'attitude adoptée vis-à-vis de la CSCE est intéressante, puisqu'un renforcement de ses compétences est souhaité. L'arrivée de Bill Clinton laissait présager une implication plus

---

1019 Michael Brenner est professeur de Relations internationales à l'Université de Pittsburgh. Voir Brenner Michael « Les Etats-Unis et la crise yougoslave », in *Politique étrangère*, 2/1992, p. 332.
1020 *Ibid.*, p. 335.
1021 *Ibid.*, p. 338.

directe des Etats-Unis dans les conflits yougoslaves, mais la ligne de prudence qui caractérisait l'attitude de l'administration Bush est restée la règle jusqu'en 1994. En effet, on retrouvera cette prudence lors du conflit en Bosnie-Herzégovine dans lequel les Etats-Unis ont tardé à s'impliquer. A ce sujet, D. Lacorne explique :

> « *Les trois ans de tergiversations américaines à l'égard de la Bosnie, avant les frappes aériennes d'août 1995 et la signature des accords de Dayton (décembre 1995), montrent bien la difficulté qu'il y a à définir clairement l'intérêt national.* (...) *Avant 1992, la position républicaine, aussi discutable soit-elle, avait l'avantage de la clarté : il n'y aurait pas d'intervention militaire américaine, faute d'intérêt national* »[1022].

Si la difficulté à définir l'intérêt national américain restera une constante jusqu'en 1994, l'implication des Etats-Unis s'explique notamment par les pressions exercées sur le gouvernement américain. Ainsi, D. Lacorne souligne :

> « *L'indécision dura trois ans et la volonté originellement proclamée par Clinton d'utiliser tous les moyens y compris la force, pour établir une « démocratie multiethnique » en Bosnie, ne fut réactivée qu'au mois d'août 1995, après la chute des zones dites « protégées » de Srebrenica et de Zepa. Trois éléments incitèrent Clinton et ses conseillers à lancer l'opération Deliberate force (frappes de l'OTAN) contre les infrastructures serbes en Bosnie) : la pression des alliés européens, favorables à une intervention aérienne, celle du Congrès des Etats-Unis, prêt à lever unilatéralement l'embargo américain contre les ventes d'armes destinées à la Bosnie, et surtout le succès de l'offensive croate contre les Serbes de Bosnie et de Croatie* »[1023].

Néanmoins, il est nécessaire de souligner ici que la peur d'un enlisement dans le conflit et la crainte d'un nouveau Vietnam ont également contribué à la prudence américaine. Dans ce cas de figure, les éventuels mécontentements de l'opinion publique pouvaient constituer un

---

1022 Lacorne Denis, « Où est l'intérêt national des Etats-Unis ? Approche réaliste et conflits périphériques », in *Critique internationale* n° 8, juillet 2000, p. 104.

1023 *Ibid.* p. 106. L'auteur explique en note de bas de page à ce sujet : « *Cette offensive fut facilitée par d'évidentes violations de l'embargo (Zagreb importait des armes lourdes de Russie, d'Ukraine, de Slovaquie, d'Israël, de Singapour, pour plus d'un milliard de dollars) et par le rôle, encore mal documenté, d'une entreprise dirigée par d'anciens officiers américains chargés par le Département d'Etat de former les cadres de l'armée croate* ». Sur le rôle de cette entreprise « *privée* », la MPRI (Military Professional Ressources Incorporated), voir Henriksen Thomas H., « Covert operations », in *Orbis*, hiver 2000, p. 152.

risque avec des retombées politiques néfastes pour le gouvernement. Cependant, à partir de l'année 1994, l'entrée des Etats-Unis dans la gestion des crises yougoslaves permettra d'aboutir aux accords de Dayton de décembre 1995. Cette participation active des Etats-Unis au règlement des conflits favorisera en outre l'homogénéisation des autres acteurs internationaux.

b) La position de l'Union soviétique et de la Russie

L'Union soviétique souhaite dans un premier temps se positionner comme un « *Etat médiateur* » dans la crise yougoslave. Dans ce contexte, Mihail Gorbatchev reçoit Slobodan Milošević et Franjo Tudjmann au premier semestre 1991 en espérant trouver une solution à leurs conflits. Le fédéralisme yougoslave est une source de préoccupation pour l'Union soviétique gorbatchévienne, confrontée à des différends ethniques ; depuis les désirs avoués d'indépendance des Pays baltes, c'est donc le « *virus de la fragmentation* » qui pousse l'URSS à se tourner vers la RSFY Par ailleurs, on trouve à la tête du pouvoir à Moscou des communistes réformateurs, tout comme dans le gouvernement fédéral yougoslave.

Les préoccupations de Boris Eltsine seront différentes de celles de Mihail Gorbatchev. Il sera tenté en effet de faire des concessions d'une part aux conservateurs du Parlement russe qui se déclarent ouvertement pour les Serbes, d'autre part aux Occidentaux qui appliquent des mesures restrictives contre les Serbes, désapprouvées par la population russe. Dans ce jeu, il découvre une opportunité de rétablir le poids diplomatique de la Russie.

c) La position des pays voisins

Le 2 juillet 1991, l'Autriche se démarque par rapport aux autres Etats. Elle reproche aux Européens de ne pas connaître suffisamment les réalités yougoslaves et de « *vouloir gérer la crise avec des mentalités de juristes de droit économique fixant des normes à respecter pour la culture de concombre* »[1024]. Cette position s'explique par le fait que l'Autriche était liée par des accords régionaux de l'Union « *Alpes-Adria* » avec la Slovénie et la Croatie, elle se sentait donc investie d'un rôle de porte-parole. Dès le début du mois de juillet 1991, une dépêche AFP note que *« Helmut Zilk, le maire de Vienne et les gouvernements de Styrie et de Carinthie, provinces limitrophes de la Slovénie, en association avec l'opposition (FPO et les*

1024 *Le Monde*, 3 juillet 1991.

Verts) demandent la reconnaissance de la Croatie et de la Slovénie »[1025]. Ces prises de positions autrichiennes sont également liées à des différends historiques qui ont opposé Vienne à Belgrade. Néanmoins, ce sera un alignement sur la position allemande qui l'emportera, ceci permettant à l'Autriche de ne pas se trouver en décalage par rapport aux décisions de la CEE. Mais au delà de cette considération qui peut être contestable, il faut néanmoins retenir que les voisins de la RSF de Yougoslavie sont concernés en première ligne par les conséquences de sa désintégration. La CEE ne s'y trompe pas en les invitant tous à participer aux négociations de Paix.

La Hongrie est elle aussi directement touchée par les conflits en ex-Yougoslavie. Plus de 600.000 Hongrois vivent en Voïvodine et sont donc appelés à servir dans l'APY (se retrouvant ainsi sur les fronts).

> « *Dans le contexte avec ses pays voisins, la Hongrie va jusqu'à décider de sa politique étrangère par rapport au comportement de chaque Etat à l'égard de la minorité nationale hongroise qui s'y trouve* »[1026], explique Laszlo Poti.

La Roumanie adopte quant à elle une politique prudente. Son économie est liée à la Serbie, principalement en raison du Danube et des voies de communications serbes indispensables à la Roumanie. L'embargo décrété par la CEE et l'ONU sera régulièrement bafoué par les autorités de Bucarest.

En ce qui concerne l'Albanie, c'est un pays profondément concerné par les événements du Kosovo. La CEE n'ignore pas ce fait, et s'empresse de promouvoir une politique d'ouverture vers ce pays pour le sortir de son isolement. Certes, l'armée albanaise est l'une des plus pauvres, sans armement sophistiqué, et l'on voit mal dans ces conditions comment elle pourrait s'engager dans un conflit ouvert avec la Serbie et le Monténégro. Néanmoins, l'Italie a déployé des troupes en Albanie depuis 1991. Ce signe révèle le degré d'inquiétude qui règne dans cette région.

Deux voisins de la RSFY sont membres de la CEE : la Grèce et l'Italie. La Grèce a des antécédents historiques non résolus avec la Turquie et sa politique face à la désintégration de la Yougoslavie mérite d'être observée dans ce contexte. En effet, la reconnaissance de la Macédoine par la Turquie est perçue à Athènes comme une « *provocation* ». L'Italie, pour sa

---

1025 Dépêche AFP du 4 juillet 1991.

1026 Lazlo Poti est directeur de l'Institut hongrois des Affaires étrangères (Budapest). Voir de cet auteur « Les aspirations et dilemmes de la politique extérieure hongroise face à la crise yougoslave », in *Politique étrangère*, 2/1992, p. 324.

part est très engagée au sein de la CEE pour la recherche d'une solution au conflit. Par ailleurs, la reconnaissance internationale de la Croatie suscite un regain d'intérêt concernant la presqu'île d'Istrie où vit une minorité nationale italienne et qui fut un objet de fortes tensions lors de la crise de Trieste dans les années 1950.

d) L'attitude des autres Etats : la Turquie, les Etats membres de l'OCI, les autres Etats de l'Europe de l'Est, la Chine

Dans un premier temps, le gouvernement turc a décidé de ne pas reconnaître l'indépendance de la Slovénie et de la Croatie, allant jusqu'à condamner l'attitude allemande. Mais depuis l'évolution de la situation en Bosnie-Herzégovine, et principalement depuis l'acceptation majoritaire des pays occidentaux de procéder aux reconnaissances, la Turquie a changé sa position. Son attitude a donc été de reconnaître l'indépendance des quatre Républiques ayant formulé cette demande auprès de la Commission d'arbitrage. En Turquie, où les tensions ethniques internes sont également fortes, les craintes d'une extension des crises yougoslaves sont fréquemment présentées dans la presse. Ainsi, selon le politologue Sabri Sayari, « *du point de vue turc, l'exacerbation des animosités ethniques et des combats en ex-Yougoslavie présente le danger d'extension aux pays voisins, ce qui déstabiliserait grandement tous les pays balkaniques* »[1027].

D'autre part, depuis la disparition de l'URSS et la re-définition du rôle de l'OTAN, la Turquie se trouve confrontée à un vide stratégique dans lequel elle cherche à définir sa position. Elle se tourne d'une part vers les Etats-Unis, mais aussi vers les régions musulmanes de l'ex-URSS, vers l'Albanie et la Bulgarie (malgré les différends entre Ankara et Sofia au sujet des populations turques de Bulgarie).

En ce qui concerne les Etats membres de l'OCI, on peut observer une prise de parti délibéré en faveur de la population musulmane de Bosnie-Herzégovine et un soutien au gouvernement d'Alija Izetbegović. Celui-ci n'hésite d'ailleurs pas à se rendre en 1991, à la Conférence des pays islamiques, à la veille de l'ouverture de la Conférence de Genève. Il existe une cohésion des pays arabes face aux conflits et une demande unanime pour la levée de l'embargo sur les armes en faveur des Musulmans de Bosnie-Herzégovine.

1027 Sayari Sabri est membre du National Research Council à Washington et maître de conférences en relations internationales à l'Université George Washington. Voir Sabri Sayari, « La Turquie et la crise yougoslave », in *Politique étrangère*, 2/1992, p. 309.

Dans les autres Etats de l'Europe de l'Est, le soutien de Vaclav Havel aux Républiques sécessionnistes, puis son attitude plus réservée montre l'existence d'une crainte réelle d'extension de la crise. Pour sa part, la Pologne désire se rapprocher de l'Allemagne pour envisager par son intermédiaire une adhésion future à la CEE dès la chute du mur de Berlin. Elle se range donc derrière les décisions communautaires.

En outre, le rôle primordial de T. Mazowiecki[1028] dans la dénonciation des pratiques de viols et autres atrocités pendant les conflits aura une répercussion sur les médias polonais.

On pourrait s'interroger aussi sur le rôle des anciens pays non-alignés face aux conflits dans l'espace ex-Yougoslave. Ceux-ci semblent également admettre les positions des pays occidentaux et la nécessité de procéder à des mesures restrictives. Leur attachement idéologique à la Fédération yougoslave est supplanté par les visions horrifiantes de la guerre.

L'attitude de la Chine est révélatrice d'un soutien constant et sans faille à la République Fédérale Yougoslave (RFY). Il s'agit là d'un profond démarquage avec l'ensemble des pays occidentaux.

5.4.2. – Les facteurs d'homogénéisation des acteurs internationaux

La CEE s'est retrouvée dans une situation nouvelle avec le processus de désintégration de la Yougoslavie puisqu'il lui a fallu à la fois déterminer le cadre juridique des indépendances et intervenir pour résoudre les crises. Face à cette double tâche, radicalement nouvelle pour la CEE, les Etats membres ont mis beaucoup de temps à déterminer des politiques communes. « *La fin des temps hobbesiens marque le début du multilatéralisme. Fort logiquement, l'auteur du Léviathan récusait toute idée de pouvoir international commun : celui-ci mettait en danger le principe de souveraineté, mais aussi la sécurité même des Etats. Le lien est donc intime entre puissance et bilatéralisme : il se brouille à mesure que les relations interétatiques s'installent dans un ordre collectif* »[1029]. Ainsi la lenteur de la CEE peut s'expliquer par la complexité des relations entre les Etats membres. Pour Sophia Clément, elle s'explique également par la mise en œuvre d'une politique de gestion des conflits qui nécessite un ajustement entre les différentes dimensions sécuritaires[1030], juridiques et économiques pour lesquelles la CEE n'était pas préparée.

1028 Voir les rapports de T. Mazowiecki dont la liste figure dans la bibliographie.

1029 Badie Bertrand, *L'impuissance de la puissance*, Paris, Fayard, 2004, 293 p.

1030 Clément Sophia, *La prévention des conflits dans les Balkans : le Kosovo et l'ARY de Macédoine*, Cahiers de Chaillot, Institut d'Etudes de Sécurité, Paris, Décembre 1997, p. 12-13.

Un lent processus d'homogénéité des acteurs internationaux

Selon Stephen Krasner[1031], un régime international recouvre l'ensemble des règles, des normes et des procédures qui orientent et assurent la cohésion des décisions des acteurs internationaux. Dès lors, analyser le processus d'homogénéisation des acteurs internationaux face à une crise internationale, suppose la compréhension des principes qui règlent les comportement des acteurs[1032]. Pour T. L. Knutsen, ceux-ci ont évolué après 1989 et il est désormais nécessaire d'observer « *les politiques internationales dans la reconfiguration des rôles des acteurs internationaux dans le cadre de l'après-guerre froide* »[1033]. La recherche récente de R. Lukić sur *Les Etats-Unis et l'Europe face aux guerres balkaniques*[1034] met en avant cette dimension. D'autre part, R. W. Cox et T. J. Sinclair soulignent également qu'« *il est nécessaire d'observer le jeu des relations internationales dans le contexte économique international* »[1035]. Les travaux de G. L. Goodwin et S. Strange[1036] s'inscrivent dans cette deuxième dimension. Dans ce contexte, le processus d'homogénéisation des acteurs internationaux apparaît comme une dynamique complexe, faisant intervenir une multitude d'acteurs dans un environnement économique et politique mouvant. Le processus est donc pluraliste et il fait intervenir une interaction permanente.

Mais après tout, pourquoi les acteurs internationaux ont-ils besoins de trouver des solutions communes face à des crises locales ? Selon P. Sutch, il s'agirait « *d'une responsabilité morale face à la guerre* »[1037]. Un autre auteur, S. Burchill partage cet avis et estime que les relations internationales sont marquées de nos jours par « *la recherche du*

1031 Krasner Stephen, « Regimes and the Limits of Realism : Regimes as Autonomous Variables », in Krasner Stephen , (ed), *International Regimes*, New York, Ithaca, Cornell University Press, 1983, 256 p.

1032 Voir à ce sujet Kahler Miles, *International Institutions and the Political Economy of Integration*, Brookings Institution, Washington, 1995, p. ? L'auteur fait une distinction entre d'un côté, les règles substantives définissent les normes de comportement qu'impose la participation au jeu international ; de l'autre les règles procédurales spécifient des principes directeurs.

1033 Knutsen Torbjörn L., *A history of International Relations theory*, Manchester, New York, Manchester University Press, 1992, 298 p.

1034 Voir Lukić Renéo, *L'agonie yougoslavie (1986-2003). Les Etats-Unis et l'Europe face aux guerres balkaniques*, Montreal, *op.cit.* 613 p.

1035 Cox Robert W., Sinclair Timothy J., *Approaches to world order*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996, 552 p.

1036 Concernant le rôle des organisations internationales voir Goodwin G.L., Strange Susan, *Research on International Organization*, Londres, Heinemann, 1968. Ces deux auteurs établissent une classification selon leurs domaines de compétences : sécurité, économie, social, juridique.

1037 Sutch Peter, *Ethics, Justice and International Relations*, Londres New York, Routlege, 2001, pp. 162–172.

maintien des intérêts nationaux et les obligations d'humanisme »[1038]. Dans le cas yougoslave nous avons pu vérifier ce double aspect[1039]. Pour analyser le processus le processus d'homogénéisation des acteurs internationaux face aux crises dans l'espace yougoslave, nous distinguerons les facteurs internes et les facteurs externes.

Les facteurs internes jouent un rôle dans le processus d'homogénéisation des acteurs internationaux. Ainsi, lorsque les républiques de l'ex-Yougoslavie demandent à être reconnues internationalement, elles placent les acteurs extérieurs face à une responsabilité. Inversement, lorsque ceux-ci effectuent une distinction entre les parties coopérantes et non coopérantes, ils estiment ainsi pouvoir façonner progressivement les politiques locales. Cette interaction permanente agit donc dans les deux sens, c'est-à-dire à partir des dynamiques locales vers les acteurs extérieurs, mais aussi à partir de ceux-ci vers les acteurs locaux.

Parmi les facteurs externes, la nécessité d'adopter des stratégies communes face à des situations de crises a été bien perceptible, principalement au sein des Etats de l'Union européenne. Selon Cornelia Navari[1040], cette nécessité s'inscrit dans la multiplication des agences internationales et le rôle respectif de chacune d'elles dans la mise en œuvre de la « *justice redistributive* »[1041] qui s'est développé dans les années 1970 et 1980. Il y aurait donc une dimension morale de l'interventionnisme. Plusieurs autres auteurs adhèrent également à cette thèse, parmi lesquels S. Ryan[1042] ou encore Peter Sutch. Selon ce dernier, « *les relations internationales de l'après-guerre froide sont marquées par une recherche d'internationalisation des droits de l'homme* »[1043]. Cet auteur souligne que « *cette quête rejoint la théorie du « regroupement par consensus ».* Cette théorie, développée par John Rawls[1044] dans un autre contexte peut s'appliquer au processus d'homogénéisation des acteurs internationaux. Ce processus suit ainsi une dynamique dans laquelle émerge un « *référentiel global* » pour reprendre l'expression de P. Muller. « *Le référentiel global* » est caractérisé par une vision du monde économique, politique et social fondée sur le marché et la subsidiarité.

1038 Burchill Scott, *The National Interest in International Relations Theory*, New York, Palgrave, 2005, pp. 173-182.

1039 Voir Lindberg Léon, *The political dynamics od European economic integration*, Londres, Oxford University Press, 1963, 367 p.

1040 Navari Cornelia, *Internationalism and the State in the Twentieth Century*, Londres, New York, Routlege, 2000, 373 p.

1041 *Ibid.*, p. 303. L'auteur utilise la notion de « *redistributive justice* ».

1042 Voir Ryan Stephen, *Ethnic Conflict and International Relations*, Aldershot, Dartmouth, 1995, 286 p.

1043 Sutch Peter, *Ethics, Justice and International Relations*, *op.cit.*, 224 p.

1044 Voir Rawls John, *Justice et démocratie*, Paris, Seuil, 1993, 377 p.

Tableau n°5- 1

Les facteurs d'homogénéisation des acteurs internationaux face aux crises dans l'espace yougoslave

Facteurs externes	Facteurs internes
Nécessité d'adopter des stratégies communes face à des situations de crises	Demande de reconnaissance internationale de nouveaux Etats
Réactions face aux violences et aux conflits	Situations de violences et de conflits
Positions de l'opinion publique et des médias	Vagues de réfugiés
Pressions et lobbying	Distinction entre parties coopérantes et non coopérantes
Participation des Etats-Unis aux règlements des conflits	Acceptation des règles et normes internationales

Le politologue A. Blin estime quant à lui que les relations internationales s'inscrivent désormais dans un « *espace géostratégique de la démocratie, qu'on appellera espace géodémocratique* »[1045]. Pour cet auteur, on assiste à une exportation d'un modèle démocratique et il est nécessaire d'analyser les politiques internationales qui peuvent mener à son développement.

Mais d'autres facteurs influent aussi sur l'homogénéisation des acteurs internationaux. Ainsi, les positions de l'opinion publique et des médias comptent de plus en plus et exercent une influence certaine sur les politiques menées par les gouvernements. Face à des situations de violences largement dénoncées par les médias, des pressions peuvent s'exercer sur les pouvoirs politiques et finir par avoir un impact, comme ce fut le cas à de nombreuses reprises lors des conflits dans l'espace yougoslave. A ce sujet, J. Rupnik souligne :

> « *Il y a des images qui peuvent changer la perception d'une guerre. Celles du massacre de civils sur le marché de Sarajevo provoquèrent un tournant dans l'attitude occidentale et plus généralement dans la recherche d'une issue au conflit. Ce massacre n'était pas pire que des centaines d'autres commis depuis bientôt trois ans. Il provoqua pourtant dans l'opinion internationale comme dans les élites politiques une réaction en rupture avec la barbarie qui caractérisa la phase précédente* »[1046].

Dans ce contexte de mobilisation de l'opinion publique, les organisations non gouvernementales prennent le relais face à des Etats incapables de résoudre la crise.

1045 Blin Arnaud, *Géopolitique de la paix démocratique*, Paris, Charles Léopold Mayer, 2001, p. 180.

1046 Rupnik Jacques, « Entre Maastricht et Sarajevo : la Communauté face à l'éclatement de la Yougoslavie », *op. cit.*, p. 102.

L'exemple des « *couloirs humanitaires* » en Bosnie-Herzégovine en 1992 et l'émergence de la notion de « *droit d'ingérence humanitaire* » défendue par B. Kouchner s'inscrit dans ce contexte. Ce dernier nous a dit néanmoins que « *ces actions ont été coordonnées avec les responsables politiques de l'époque* »[1047]. Nous observons là une interaction entre des acteurs étatiques et non étatiques dans le processus d'homogénéisation des acteurs internationaux.

Une homogénéité fragile des acteurs internationaux

Incontestablement, l'entrée des Etats-Unis dans la gestion de la crise en Bosnie-Herzégovine a permis de favoriser une homogénéisation des acteurs extérieurs. James N. Rosenau souligne l'hégémonie des Etats-Unis dans le jeu des rôles des relations internationales depuis la chute du mur de Berlin. [1048]. Dans le conflit yougoslave, les européens avaient pourtant réussi à faire plusieurs plans de paix[1049] qui aurait pu être acceptable par les parties en conflit. Cependant, les accords de Dayton n'ont pu être signé qu'après l'entrée des Etats-Unis (et de l'OTAN) dans la « gestion » des crises yougoslaves. La « *transformation des objectifs des Etats-Unis en Yougoslavie se déroula en étapes* »[1050] souligne Renéo Lukić. Malgré l'homogénéité apparente des acteurs internationaux en décembre 1995, lors de la signature des accords de Dayton, celle-ci reste fragile. Pour reprendre l'expression de H. J. Morgenthau et K. W. Thompson, les Etats restent malgré tout « *maîtres du jeu* » [1051]. Si l'importance des Etats-Unis dans les crises yougoslaves a pu renforcer l'homogénéité des acteurs internationaux, elle l'a aussi fragilisé.

L'homogénéité dépend aussi des « *modes opératoires de la décision publique* »[1052]. La complexité des modes de décisions au sein de l'Union européenne illustre cette situation. En effet, les périodes d'indécisions de la CEE dans les crises yougoslaves traduisent des rapports

---

1047 Entretien avec Bernard Kouchner, réalisé à Paris le 9 juin 2002.

1048 Voir Rosenau James N., *Global voices. Dialogues in International Relations*, Boulder, Westwiew Press, 1993, 152 p.

1049 Les différents plans de paix sont : Le plan Carrington-Cutileiro (Septembre 1991), le plan Vance-Owen (janvier 1993), le plan Owen-Stoltenberg (juillet –août 1993) et le plan du groupe de contact (octobre 1994).

1050 Lukić Renéo, *L'agonie yougoslave (1986-2003). Les Etats-Unis et l'Europe face aux guerres balkaniques*, Montréal, Les Presses de l'Université de Laval, op.cit., voir pp. 275-289.

1051 Voir Morgenthau Hans J., Thompson Kenneth W., *Politics among Nations*, New York, Mc Graw-Hill Publishing Company, 1985, 659 p.

1052 Voir P. Muller « *Pour l'Union européenne le mode opératoire de la décision publique est caractérisé par trois dimensions : l'incertitude résultant des formes non stabilisées des rapports de pouvoir ; l'ouverture du jeu : l'accès au cercle de décision est souvent plus facile à Bruxelles qu'au niveau national et l'opacité : sentiment que le jeu est d'autant moins lisible qu'il y a beaucoup d'acteurs* ».

difficiles entre les Etats membres mais aussi une lenteur bureaucratique dans le mode de décision des différentes organisations de la CEE.

5.4.3.- L'émergence d'un discours normatif international : les politiques de sanctions internationales

Peu après avoir prôné le redressement économique du pays comme issue éventuelle au conflit, la CEE menace la RSF de Yougoslavie d'un embargo commercial le 7 septembre 1991. Pourtant à cette date, la Conférence de La Haye vient d'être engagée. La Slovénie a décidé depuis le référendum du 23 décembre 1990 d'entamer un processus d'indépendance et la Croatie a proclamé sa nouvelle Constitution. Les Serbes de Croatie se sont rendus aux urnes entre le 19 août et le 2 septembre 1990 pour créer une province autonome serbe en République de Croatie avec l'aval de Slobodan Milosevic, alors que la guerre fait rage en Slavonie et en Krajina. Dans ces conditions, les menaces de sanctions commerciales représentent-elles un aveu tacite d'une incapacité à résoudre la crise ? On parle certes de sanctions multiples. Il s'agit dans un premier temps de l'abrogation du Traité de commerce et de coopération qui liait la CEE à la RSF de Yougoslavie. D'autre part, il est question de fermer l'oléoduc qui achemine le pétrole de la Grèce et de décréter un embargo commercial total. Pourtant, les délégations des pays membres ne se font guère d'illusions sur l'efficacité réelle à court terme de ces sanctions. Elles représentent de fait l'incapacité de la CSCE et de l'UEO à gérer les nouveaux conflits en Europe. D'autre part, l'annonce d'éventuelles sanctions économiques a entériné les dernières possibilités de manœuvre des institutions fédérales, notamment la politique de stabilisation économique déjà compromise.

Le recours aux sanctions économiques marque un virage de la politique de la CEE, pour plusieurs raisons. Tout d'abord, il s'agit d'un changement de logique face au soutien d'une politique de transition vers l'économie de marché dans un pays pluri ethnique. Au même moment, la CEE soutient activement le même type de politique économique de transition en Pologne, en Tchécoslovaquie, en Hongrie et dans d'autres pays d'Europe de l'Est. D'autre part, il s'agit là d'un abandon définitif du soutien au concept fédéral yougoslave, malgré un désir toujours persistant de sauvegarder une certaine forme d'unité des républiques. Enfin, en soutenant les institutions fédérales, la CEE soutenait par la même occasion l'armée fédérale yougoslave.

L'annonce des sanctions économiques permet par ailleurs d'établir une distinction entre les républiques qui participent au processus de paix et celles qui le refuse. Cette politique de

la « *discrimination positive* »[1053] entre les républiques yougoslaves, difficile à mettre en œuvre dans un premier temps est à la base des sanctions économiques.

La décision de leur mise en place, annoncée à Haarzuilens (Pays-Bas) les 5 et 6 octobre 1991 par les ministres des Affaires étrangères de la CEE La déclaration des ministres européens des Affaires étrangères précise que « *la violence et la violation des cessez-le-feu sont imputables à toutes les parties en conflit* (...) » alors que les sanctions seront dirigées « *contre celles des parties continuant à nier le désir des autres* »[1054]. Le 25 novembre 1991, le Conseil adopte la décision 91/602CEE qui porte sur l'abrogation de l'accord de coopération entre la CEE et la Yougoslavie, ainsi que sur la cessation de tous les protocoles et les actes respectifs[1055]. La CEE montre là son incapacité à trouver une solution politique globale. Pour Philippe Moreau Defarges, « *la crise yougoslave devait être l'heure de l'Europe. Or, à la demande de ces Européens, l'ONU s'impose, à partir de septembre 1991, comme un acteur institutionnel incontournable* »[1056].

Tout au long du conflit, le discours économique qu'adoptent les Douze révèle des insuffisances qui ne parviennent pas à masquer des désaccords profonds. La Grèce d'un côté est pour l'adoption de sanctions à l'encontre de toutes les républiques, l'Allemagne de l'autre prône une attitude sévère uniquement contre la Serbie et le Monténégro. La France, l'Angleterre et l'Italie, après avoir longuement soutenu la Fédération yougoslave, se rangent du côté de l'Allemagne. Les autres pays de la CEE ont également du mal à masquer les désaccords internes qui posent un défi à l'avenir communautaire, suite à Maastricht. Comme le précisent E. Kalpyris, R. Vork et A. Napolitano :

> « *Les résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies imposant un embargo sur les armes à l'égard de l'ensemble du territoire de l'ancienne Yougoslavie et les sanctions commerciales économiques et financières, culturelles et diplomatiques contre la RFY trouvent leur justification juridique dans le chapitre VII de la Charte des Nations Unies.* (...) *On peut également observer que le fait que le conflit se soit limité, au début de la crise, à l'intérieur de la RSFY, avant que cette république*

1053 *Agence Europe*, n° 5603, 6 novembre 1991, pp. 7-8.

1054 Les ministres des Affaires étrangères de la Communauté et des Etats membres, réunis au Château de Haar à Haarzuilebs déclarent le 6 octobre 1991 : « (...) *La violence et les violations de cessez le feu sont le fait de* toutes *les parties en conflit. Les Douze estiment que les parties doivent régler leurs différends par des moyens pacifiques* (...) ». Communication à la presse, CPE, *Déclaration sur la Yougoslavie. Réunion informelle des ministres des Affaires étrangères*, Haarzuilens, 5 et 6 octobre 1991.

1055 *Agence Europe*, n° 5620, 26 novembre 1991, (article 1).

1056 Moreau Defarges Philippe, « Les organisations internationales et la crise yougoslave », in *Politique étrangère* 2/1992, Paris, p. 365.

n'éclate ultérieurement en plusieurs démocraties indépendantes, n'a guère empêché le Conseil de sécurité de juger la situation comme compromettante pour la paix et la sécurité internationales aux termes du Chapitre VII de la Charte »[1057].

Malgré ces désaccords, la politique de sanctions internationales permet une homogénéisation progressive des acteurs internationaux. A ce titre, il est nécessaire d'observer comment la politique de l'ONU s'est adaptée aux évolutions locales :

« *L'étude des résolutions des Nations Unies imposant des sanctions contre la RFY permet d'établir la liaison étroite entre l'adoption de ces mesures et l'ingérence de la RFY en Bosnie-Herzégovine. En effet, le paragraphe 3 de la résolution 757/92 dispose que le « (le Conseil de sécurité) décide que tous les Etats adopteront les mesures énoncées ci-après, qui s'appliqueront jusqu'à ce que le Conseil de sécurité décide que les autorités de Serbie et Monténégro, y compris l'Armée populaire yougoslave (APY), aient pris des mesures efficaces en vue de satisfaire aux exigences de la résolution 752/92* » ».

Les principales sanctions ont donc été apportées en raison de la guerre en Bosnie-Herzégovine. Les évolutions locales sont ainsi devenues à partir de ce moment des facteurs qui ont influé sur l'adoption de règles internationales partagées par les principaux acteurs internationaux dans la région :

« *La résolution 820/93 a étendu le champ d'application du blocus commercial sur l'exportation et l'importation respectivement à destination et en provenance des zones protégées par les Nations Unies dans la République de Croatie et des zones de la République de Bosnie-Herzégovine qui se trouvent sous le contrôle des forces serbes de Bosnie (par. 12 de la résolution 820/93)* »[1058].

Par ailleurs, la RFY tout en étant exclue de la Communauté internationale réclame le droit à la continuité de la RSFY. Elle reçoit à ce sujet un avis négatif des Nations Unies :

« *Le 30 mai 1992, le Conseil de sécurité a inauguré avec sa résolution 757/92 une série de résolutions (760/92, 787/92, 820/93) déclenchant des sanctions par*

1057 Kalpyris Eugenios, Vork Richardt, Napolitano Antonio, *Les sanctions des Nations Unies dans le conflit de l'ex-Yougoslavie*, Bruxelles, Bruylant, 1995, p. 14.

1058 *Ibid.*, p. 22. « *Les fournitures médicales et les fournitures humanitaires essentielles ont été exclues sous certaines conditions des sanctions. Or, le manque d'argent et la corruption au sein de l'Etat a ruiné les services de santé.* ».

gradation à l'égard de la RFY. Sur ce point, il est utile de mettre l'accent sur une particularité inhérente aux mesures prises en matière de sanctions à l'égard de la RFY. En particulier, dans un premier temps, les Nations Unies ont contesté l'affirmation de la RFY selon laquelle cette dernière assure automatiquement la continuité de l'ancienne RSFY (préambule de la résolution 757/92). Dans un second temps, le Conseil de sécurité s'est prononcé contre la continuité automatique de la RFY au sein des Nations Unies en qualité de membre, statut dont l'ancienne Yougoslavie jouissait (par. 1 de la résolution 777/92) »[1059].

La distinction entre « *parties coopérantes et non coopérantes* » permet aux acteurs internationaux de développer des politiques d'exclusions, auxquelles participent les sanctions internationales, mais aussi d'inclusions par le biais de l'émission de normes. Les rapports entre l'émission et la réception des normes permettent non seulement d'engager un processus de « *normalisation* »[1060] mais procèdent également d'un jeu d'interactions permanentes entre les acteurs internationaux et locaux.

1059 *Ibid.*, pp. 17-22. Les auteurs précisent : « *Les premières mesures arrêtées par le Conseil de sécurité le 30 mai 1992 (par.4 de la résolution 757/92) prévoyaient l'obligation générale pour tous les Etats d'empêcher l'importation sur leur territoire de tout produit de base et de toute marchandise en provenance de la Serbie et du Monténégro qui seraient exportés de ces Républiques après la date d'adoption de la résolution. Cette interdiction comprenait en parallèle l'obligation des Etats de supprimer toute activité menée par leurs ressortissants, ou sur leur territoire, qui aurait pour effet de favoriser ou serait conçue pour favoriser le trafic interdit. En même temps, les Etats étaient obligés d'empêcher toute transaction faisant intervenir leurs nationaux ou des navires ou aéronefs battant leur propre pavillon ou menés sur leur territoire aux fins de telles transactions. Cette interdiction de base a été affirmée et complétée par les résolutions 787/92 et 820/93, qui ont renforcé le système des sanctions (voir le préambule des résolutions 787/92, 820/93 et par.22 de la résolution 820/93)* ».

1060 « *Normalisation : Plus spécialement, en droit : planification des comportements individuels selon un type moyen défini réglementairement.. Etymologie : Terme régulièrement issu de « normal », par nominalisation de « normaliser »*, in Guillien Raymond, Vincent Jean, Lexique des termes juridiques, Paris, Dalloz 2003, p. 390. Concernant la notion de normalisation voir Foucault, Michel, *La volonté de savoir*, Gallimard, Paris, 1976, 224 p. la notion de « normalisation » permet de désigner de « *nouveaux procédés de pouvoir qui fonctionnent non pas au droit, mais à la technique, non pas à la loi, mais à la normalisation, non pas au châtiment mais au contrôle, et qui exercent à des niveaux et dans des formes qui débordent l'Etat et ses appareils* ».

CHAPITRE 6 - LES CONSEQUENCES DE LA DESINTEGRATION DE LA YOUGOSLAVIE

> « *Dans la volonté de guerre, ce sont donc le jour et la vie qui règnent par le moyen de la mort* »[1038].

La synchronie de la guerre et de la désintégration dans l'espace yougoslave ne fait pas de doute. Pourtant la fin des périodes de guerres ne marque pas la fin du processus de désintégration. Selon la sociologue Vesna Pešić, il faut « *analyser de façon séparée la guerre et la désintégration. En effet la guerre n'est pas le résultat automatique de la désintégration de la Yougoslavie car celle-ci aurait pu se transformer en confédération, ou bien se désintégrer de façon pacifique, dans le cadre des républiques existantes et de leurs frontières*»[1039]. Nous suivrons cette séparation dans ce sixième chapitre. Nous commencerons donc par analyser les conséquences de la guerre, puis dans un second temps celles de la désintégration.

Les conséquences de la guerre sont multiples : politiques, économiques, sociales, humaines. L'évaluation complète de toutes ces dimensions dans l'espace yougoslave reste encore un vaste chantier. Selon les différentes sources, les guerres dans l'espace yougoslave auraient fait entre 150 000 et 250 000 morts[1040]. Le nombre de réfugiés et personnes déplacées serait d'environ de 2 millions de personnes. L'objet de ce chapitre n'est pas de procéder à un inventaire des conséquences de la guerre, mais plus précisément de comprendre son impact sur les transformations du post-communisme. Nous analyserons plus particulièrement les conséquences économiques de la désintégration politique et inversement.

1038 Patočka Jan, *Essais hérétiques sur la philosophie de l'histoire*, Lagrasse, Editions Verdier, 1999, p. 165.

1039 Pešić Vesna, « Rat za nacionalne države » (La guerre pour des Etats-nations), in Popov, Nebojša (éd.), *Srpska strana rata, trauma i katarza u istorijskom pamčenju* (Le côté serbe de la guerre : traumatisme et catharsis dans la mémoire historique), Beograd-Zrenjanin, Republika/Vikom grafik/Gradjanska čitaonica, 1996, pp. 3-4.

1040 A titre de comparaison, selon les statistiques locales, le nombre de morts de la Seconde Guerre mondiale serait de 597 323 morts. Voir Bogosavljević, Srdjan, « Nerasvetljeni genocid » (Le génocide non éclairé), in Popov, Nebojša (éd.), *Srpska strana rata, trauma i katarza u istorijskom pamčenju* (Le côté serbe de la guerre : traumatisme et catharsis dans la mémoire historique), *op. cit.*, p. 167.

6.1. La logique de guerre

Dans le texte intitulé « *Les guerres du XX^{ème} siècle et le XX^{ème} siècle en tant que guerre* »[1041], Jan Patočka écrit : « *Pourquoi la transformation énergétique du monde ne peut-elle se faire que par voie de guerre ? Parce que la guerre, l'opposition aiguë, est le moyen le plus efficace de libérer les forces accumulées* »[1042]. Cette réflexion de l'un des plus grands penseurs d'Europe de l'Est a été menée à partir des liens entre « *guerre et révolution* ». Elle s'inscrit dans une pensée phénoménologique portant sur le vécu de la guerre, et tout particulièrement de la guerre totale, industrielle, où l'individu se perd. « *Le choc du front qui n'est pas un traumatisme momentané, mais un changement fondamental dans l'existence humaine : la guerre en tant que front marque pour toujours* »[1043] ajoute Jan Patočka. On retrouve aussi cette problématique du front chez E. Junger[1044] ou encore chez A. Soljenitsyne[1045].

La simultanéité entre la guerre et les transformations du système politique n'est pas un phénomène nouveau dans l'espace yougoslave. J. B. Tito aimait rappeler que durant la Seconde Guerre mondiale a eu lieu en même temps la « *guerre et la révolution* ».

Observons maintenant la synchronie inverse entre « guerres et transitions ». Au regard de ce va-et-vient, comment ne pas penser à ce que nous dit J. Patočka en écrivant que « *la guerre en tant que moyen de la Force pour se libérer ne peut pas avoir de fin* »[1046]. Doit-on alors laisser supposer que la guerre est un élément incontournable des changements politiques dans l'espace yougoslave ? Si tel est le cas, la guerre doit être observée comme un instrument de consolidation et de destruction de la légitimité politique. Mais au-delà de ce constat, posons nous aussi la question de savoir comment la guerre modifie les transformations du post-communisme. Selon la sociologue M. Glamočak, ces changements sont tels, que la guerre pourrait être, non pas une modification mais une sorte d'arrêt de la transition :

> « *La guerre se surajoutant à une transition politique et économique, peut-on encore parler de transition proprement dite ? Quelle direction la guerre fait-elle prendre au changement structurel dû aux transformations du système politique et économique communiste ? S'agit-il, sur le plan théorique, d'un troisième type de*

1041 Voir Patočka Jan, *Essais hérétiques sur la philosophie de l'histoire*, *op. cit.*, pp. 153 - 174.
1042 *Ibid.*, p. 160.
1043 *Ibid.*, p. 161.
1044 Voir Junger Ernst, *La guerre comme expérience intérieure*, Paris, Bourgois, 1997, 163 p.
1045 Voir Soljenitsyne Alexandre Isaevitch, *Le premier cercle*, Paris, Fayard, 1982, 680 p.
1046 Voir Patočka Jan, *Essais hérétiques sur la philosophie de l'histoire*, *op. cit,*, p. 169.

transition, à savoir une transition guerrière qui aurait été négligée jusque là et qui serait un échec du modèle de transition économique et politique dit pacifiste ? »[1047].

La thèse de l'arrêt de la transition ne nous semble pas être satisfaisante car elle ne correspond pas aux réalités politiques et économiques des Etats de l'espace yougoslave. En effet, ceux-ci ont poursuivi les réformes du post-communisme qui avaient débuté, comme nous l'avons vu en 1989. M. Glamočak énonce néanmoins l'hypothèse de l'apparition d'une « *transition guerrière* », dont elle donne une définition :

> « *Nous appelons transition guerrière le processus de développement des conflits nationaux, aussi bien la préparation de la nation à la guerre, que la guerre elle-même et la période post-guerrière qui vont de pair avec une transformation politique, sociale, économique et militaire* »[1048].

Le terme « *transition guerrière* » pourrait avoir le mérite de souligner la particularité du processus de transformation du post-communisme dans l'espace yougoslave durant les conflits. Néanmoins, il a un inconvénient principal tel qu'il est présenté par M. Glamočak : il ne permet pas de comprendre les dynamiques politiques, sociales et économiques en œuvre durant la période étudiée. L'auteur ajoute tout au plus :

> « *Ce concept de transition guerrière doit tout d'abord nous permettre de décrire le pouvoir et son rôle pendant la transition. Autrement dit, nous entendons par transition guerrière un processus de transition politique et économique issu de la production d'une guerre, de l'usage d'une violence « légitime », allant jusqu'à certaines pratiques fascisantes* »[1049].

La « logique de guerre » englobe les différentes formes d'actions guerrières[1050], mais aussi le processus d'adaptation des individus, des groupes, des acteurs politiques et des Etats face à des situations de conflits armés. Pour en comprendre les mécanismes, posons-nous la question suivante : « *La « logique de guerre » implique t-elle une sortie du calcul rationnel ?* ».

1047 Glamočak Marina, *La transition guerrière*, Paris, L'Harmattan, 2002, pp. 201-202.

1048 *Ibid.*, p. 202.

1049 *Ibid.*, p.202.

1050 Pour Carl von Clausewitz, le but de l'action guerrière est d'imposer une volonté quelconque à un adversaire. Voir Clausewitz Carl (von), *De la guerre*, Paris, Editions de Minuit, 1955, pp. 70-71. Voir aussi Aron Raymond, *Penser la guerre, Clausewitz*, tome I, Paris, Gallimard, 1976, p. 92.

6.1.1. Sortie du calcul rationnel ?

En science politique, la notion de rationalité a fait l'objet de nombreuses études. Dans le cadre des travaux sur l'analyse du choix rationnel[1051] « *le concept de choix rationnel, c'est l'idée d'un choix cohérent, motivé par de bonnes raisons, et qui est la source d'une action juste, correcte et appropriée. Mais ce concept n'enveloppe pas de notion précise de ce qu'il convient de faire dans tel cas pour choisir rationnellement* »[1052] rappelle le politologue Emmanuel Picavet. De même, selon D. King et K. Dowding, la notion de préférence[1053] reste imprécise.

« *La conception de la rationalité retenue par les économistes est souvent critiquée parce qu'elle est liée à une vision de l'homme qui semble arbitrairement réductrice à divers égards et, en particulier, parce qu'elle interdirait que les actions puissent être choisies pour des raisons de type moral* »[1054]. Cette réflexion d'Alain Wolfelsperger relativise la conception de la rationalité en sciences économiques. Notons cependant que celle-ci est au cœur de nombreuses recherches. Elle signifie tout d'abord une cohérence de choix de la part des agents[1055], ce qui implique une préférence motivée par un gain. La rationalité prend donc un sens si le bénéfice est supérieur aux coûts[1056]. C'est à partir de ce simple constat qu'a été élaborée la « *théorie du comportement rationnel individuel* »[1057].

Pour tenter d'expliquer quelles sont les variables qui influent sur les choix politiques, Anthony Downs a mis en relation « *la rationalité politique et la rationalité économique* », en partant du postulat que les motivations économiques peuvent avoir une influence sur « *la rationalité de l'électeur* »[1058]. Ainsi, un électeur serait plus enclin à voter pour un candidat qui lui permettrait de tirer un profit de son vote. Mais comment interpréter la rationalité de

---

1051 Voir Huber John, Kerrouche Eric, Brouard Sylvain, « L'analyse du choix rationnel en science politique », in *Revue internationale de politique comparée*, 1997, vol. 4, n° 1, pp. 113-141; Picavet Emmanuel, *Choix rationnel et vie publique,* Paris, Presses Universitaires de France, 1996, 521 p.

1052 Picavet Emmanuel, *Choix rationnel et vie publique,* Paris, Presses Universitaires de France, 1996, p. 15.

1053 Voir King Desmond, Dowding Keith, *Preferences, institutions and rational choice*, Oxford, Clarendon Press, 1995, 289 p.

1054 Wolfelsperger Alain, « La modélisation économique de la rationalité axiologique. Des sentiments moraux aux mécanismes sociaux de la moralité » in Boudon Raymond, Demeulenaere Pierre, Viale Riccardo (dir.), *L'explication des normes sociales*, Paris, Presses Universitaires de France, 2001, p. 63.

1055 La cohérence de choix suppose que l'agent désire satisfaire ses intérêts.

1056 Le calcul coûts-bénéfices repose sur le postulat du calcul rationnel des agents.

1057 La théorie du comportement rationnel individuel fait partie de la théorie de l'utilité en économie (théorie de Von Neumann-Morgenstern. Cette théorie définit les normes logiques et rationnelles que tous les preneurs de décisions sont censés suivre pour maximiser un choix).

1058 Voir Downs Anthony, *An economic Theory of Democracy*, New York, Harper and brothers, 1957, 310 p.

l'électeur dans le contexte d'Etats en crises, de guerre et de la montée des nationalismes ? Ashutosh Varshney apporte la réponse suivante :

> *« Du point de vue de l'individu en effet, qui est celui qui fonde les explications par le choix rationnel, le bénéfice instrumental de la participation à une mobilisation nationaliste n'existe qu'à deux conditions très strictes. Il faut ou bien que les nationalistes soient déjà tout près de s'emparer du pouvoir et qu'il y ait beaucoup à gagner (ou ne pas à perdre) à sauter dans le train en marche ; ou bien que l'ordre public ait sombré et que la haine ait atteint un tel degré que l'on ne puisse plus avoir confiance même en son voisin de toujours, dès lors qu'il appartient à un autre groupe ethnique : c'est l'apparition du « dilemme de sécurité » individuel ; c'est-à-dire que la violence préventive contre ce voisin devient nécessaire à sa propre sécurité* »[1059].

Dans l'espace yougoslave, les nouveaux Etats se sont constitués sur la base d'une prise de pouvoir des partis politiques représentant les majorités ethniques et défendant des thèses nationalistes. Dès lors, « *l'intérêt national* » coïncide avec l'intérêt de la majorité ethnique et l'on assiste à une instrumentalisation du « *dilemme de sécurité* » individuel. Les leaders politiques locaux jouent habilement de ces rapprochements et leurs comportements ne démontrent aucunement une sortie du calcul rationnel. Comme le souligne B. Hibou :

> *« L'analyse des situations concrètes nous enseigne que, pour appréhender et comprendre l'Etat, il est impossible de séparer Etat et pouvoir, Etat et élite dirigeante : autrement dit, pour comprendre l'Etat, il faut comprendre les gens au pouvoir et, tout aussi important, leurs jeux, leurs stratégies et leurs pratiques historiques* »[1060].

En situation de guerre, les élites politiques locales fixent des buts, des moyens et évaluent les risques[1061]. La guerre leur sert en ce sens pour légitimer les actions, les politiques qu'ils mènent et consolider leurs pouvoirs. Ainsi, en Croatie, la « *guerre pour la patrie* » (*domovinski rat*) a permis une forte mobilisation de la population en faveur de « *l'intérêt*

1059 Ashutosh Varshney, « « Choix rationnels », conflit ethnique et culture », in *Critique internationale* n° 5, octobre 1999, p. 63.

1060 Hibou Béatrice, « De la privatisation des économies à la privatisation des Etats. Une analyse de la formation continue de l'Etat » in Hibou, Béatrice (dir.), *La privatisation des Etats*, Paris, Karthala, 1999, p. 36.

1061 Voir Stojanović Bozo, « Uspostavljanje konvencija – primena teorije igrača na Jugoslovenske krize » (La mise en œuvre des conventions – l'application de la théorie des jeux aux crises yougoslaves), in *Socioloski pregled*, vol. XXXVIII, juillet-septembre 2004, pp. 373–395.

national » et du HDZ (Communauté démocratique croate) à partir du « *dilemme de sécurité* ». Elle a aussi servi de justification pour repousser les réformes liées aux transformations du post-communisme et a également été utilisée contre les ennemis politiques. Il en va de même en Serbie, où les périodes de guerres en Slovénie, en Croatie et en Bosnie-Herzégovine ont permis le renforcement politique du SPS et du pouvoir de S. Milošević et contribué à l'enrichissement des nouvelles élites proches de ce dernier.

La logique de guerre n'implique donc pas une sortie du calcul rationnel. Bien au contraire, elle peut permettre l'organisation de processus de mobilisation par des élites politiques[1062]. Cependant, la logique de guerre peut, sans être une sortie du calcul rationnel mener à une « *crise de la rationalité* »[1063].

6.1.2. Les impacts de la guerre sur « la triple transition »

Dans un article intitulé « *Guerre et globalité* », M. Shaw explicite la relation entre la guerre et la transition. Selon cet auteur :

> « *Les années 1990 furent loin d'être la décennie de paix que la fin de la Guerre froide semblait annoncer. Au contraire, elles virent une expansion et une transformation de la guerre si rapide que le terme de « nouvelles guerres » a été utilisé. La question-clef pour l'analyse de la situation actuelle est celle de savoir dans quelle mesure ces guerres sont les effets à court terme de la transition de 1989-1991 et dans quelle mesure ces guerres sont le reflet de caractéristiques structurelles plus profondes des relations étatiques à l'ère globale* »[1064].

En posant cette question, M. Shaw soulève en quelque sorte la question de l'origine de la guerre. Où situer donc le commencement des guerres dans l'espace yougoslave ? Pour cet auteur :

> « *Il est clair que l'effondrement des Etats multinationaux soviétique et yougoslave, en 1991, a engendré une série de guerres dans le Caucase, en Asie centrale et dans les Balkans, qui continuent après la fin de cette décennie. Ces guerres ont été présentées comme des guerres civiles, et plus particulièrement inter-ethniques,*

1062 Voir Hardin Russel, *One for all : The logic of Group Conflict,* Princeton, Princeton University Press, 1997, 270 p.

1063 Habermas Jürgen, *Raison et légitimité. Problèmes de légitimation dans le capitalisme avancé*, Paris, Payot, 1978, p. 98. Selon Jürgen Habermas : « le concept de crise rationalité est imité de celui de crise économique ».

1064 Shaw Martin, « Guerre et globalité. Le rôle et le caractère de la guerre à l'intérieur de la transition globale » in Hassner Pierre, Marchal Roland, *Guerres et sociétés. Etat et violence après la Guerre froide*, Paris, Editions Karthala, 2003, p. 63.

mais elles sont surtout faites de conflits dont l'enjeu est de savoir quelles élites contrôleront quels nouveaux Etats et quels territoires. Elles impliquent des formes extrêmes des problèmes généraux de la transition de l'économie de marché, qui a eu lieu dans toutes les régions ex-communistes »[1065].

Selon D. Jović[1066] ou V. Gligorov[1067] qui privilégient l'étude des dimensions structurelles et institutionnelles, la guerre serait le résultat de la transition. Nous considérerons, pour notre part, que les guerres dans l'espace yougoslave ne résultent pas des processus de transitions qui ont débuté durant la période 1989-1990, comme nous l'avons démontré dans la première partie de ce travail. Par contre, nous pouvons observer une série d'impacts de la guerre sur « *la triple transition* ». Le tableau ci-dessous, sans être exhaustif, en présente un aperçu :

Tableau n° 6- 1

Impacts de la guerre sur la « triple transition » dans les Etats issus de l'ex-Yougoslavie[1068]

Impacts	Slovenie	Croatie	B-H	RFY	ARY Macédoine
1. Blocages des réformes	C	A	A	A	B
2.Récession transformationnelle prolongée	D	A	A	A	A
3.Appauvrissement de la majorité de la population	D	B	A	A	B
4.Perte des marchés	A	B	A	A	A
5.Partage de la dette	A	A	A	A	A
6. Développement de l'économie de survie	D	B	A	A	B
7.Politiques de mobilisations identitaires	A	A	A	A	A
8.Renforcement des partis nationalistes et populistes	C	A	A	A	B
9. Développement de la société civile	C	B	B	A	B

A : Impact fort B : Impact moyen C : Impact faible D : Pas d'impact

1065 *Ibid.*, p. 63.

1066 Jović Dejan, *Jugoslavija, drzava koja je odumrla. Uspon, kriza i pad Kardeljeve Jugoslavije* (La Yougoslavie, un Etat qui a déperri. Grandeur, déclin et chute de la Yougoslavie de Kardelj), Zagreb, *op.cit.*, 529 p.

1067 Entretien avec Vladimir Gligorov, réalisé à Vienne le 18 mai 2000.

1068 Pour établir les degrés d'impacts A, B, C, D par pays nous avons utilisé les sources statistiques locales et internationales. Nous avons croisés ces informations. Nous avons également utilisé les études comparatives par pays de différents organismes internationaux. Pour les points économiques (BERD, Banque mondiale, FMI, EU, WIWW). Pour les points politiques nous avons consulté les rapports de l'ICG, ESI, CEPS, *Freedom House.*

a)- Les impacts de la guerre sur la transition économique

Les cinq premiers points du tableau concernent les impacts de la guerre sur la transition économique. Plusieurs phénomènes y sont liés : le blocage des réformes, la prolongation de la récession transformationnelle, l'appauvrissement de la majorité de la population, la perte des marchés, le partage de la dette, le développement de l'économie de survie.

L'observation des politiques économiques menées dans les Etats issus de l'ex-Yougoslavie montre des blocages face aux réformes. Les cas de la Slovénie et de l'ARY de Macédoine sont particuliers à ce sujet puisque les réformes ont été poursuivies malgré les périodes de conflits.

Le deuxième point concerne la prolongation de la « *récession transformationnelle* ». Ici, la Slovénie fait figure d'exception puisque ce pays est le seul à en sortir dès 1993. La situation de guerre allonge donc dans les pays les plus touchés par les conflits la durée de cette « récession» et accentue son intensité. Plusieurs facteurs entrent ici en jeu : la nécessité pour l'Etat de financer ses dépenses militaires, l'émission primaire de monnaie, le besoin pour les entreprises de comprimer les dépenses face à la disparition de débouchés, l'augmentation du chômage. Ces facteurs conjugués ont pour conséquence une aggravation de la crise économique. Pour les pouvoirs politiques, la réorientation de la production et de la consommation vers les biens de première nécessité devient une règle à laquelle ils sont particulièrement attentifs. Ceci permet de maintenir un faux semblant de normalité. Il n'est pas étonnant de lire dans le journal serbe *Politika* de juin 1993 : « *A la différence des pays voisins en guerre, ici c'est la paix et il y a de quoi manger !* »[1069].

L'état de guerre et d'isolement a conduit les gouvernements à prendre des mesures légales contraignantes : contrôle des prix sur un grand nombre de produits et système de quota sur le commerce extérieur. En Serbie, même pendant la période de levée partielle des sanctions, les entreprises ont été soumises à des régulations nationales. On assiste donc au passage vers une économie contrôlée dans un système censé être en dérégulation et en transformation vers davantage de liberté. Ce contrôle de l'économie par les nouvelles élites locales contrôlant tous les postes clefs représente selon M. Lazić une forme de « *déviation du processus de transition* »[1070]. Officiellement, le contrôle a pour objectif d'assurer la stabilité du régime en garantissant l'approvisionnement en produits indispensables, nourriture et

1069 *Politika*, le 20 juin 1993.

1070 Entretien avec Mladen Lazić, réalisé à Belgrade, le 3 septembre 2002.

énergie. Cela permet également d'assurer la pérennité du système économique avec un maintien des banques et des entreprises alors en état de cessation de paiement.

Le contrôle des prix, pour sa part, permet de mener une politique «sociale » présentée comme étant destinée à préserver la population des effets des transformations du post-communisme, en assurant un certain équilibre des comptes intérieurs et extérieurs de l'Etat. En pratique, la corruption et le népotisme sont généralisés, l'impulsion étant donnée au plus haut niveau, les règles légales édictées par le pouvoir utilisées par les proches du pouvoir, seuls bénéficiaires des quotas d'importation ou d'exportation, ou qui peuvent acheter des devises au taux officiel plus bas, puis au taux de stimulation, le taux au marché noir changeant alors tous les jours. Ces phénomènes ont particulièrement pu être observés en Serbie et en Bosnie et Herzégovine. Selon Hamza Bakšić, *« la corruption est désormais tolérée, le criminel est protégé par l'Etat. Le crime organisé est devenu un élément essentiel de la culture de cette partie des Balkans* »[1071].

Autre phénomène, le partage de la dette fédérale est devenu un objet de discordes profondes entre les Etats successeurs de la RSFY Les discussions à ce sujet vont durer durant toute la décennie 1990[1072]. En juin 1995, la Slovénie signe un accord sur sa part de la dette (18%) dans le cadre de l'ancienne dette fédérale avec le Comité international pour la coordination des créanciers privés. Mais il faut attendre que les porteurs des deux tiers de la dette commune confirment ce pourcentage. Le principal objet de la polémique porte sur « la clause de solidarité »[1073]. Pour plusieurs parties concernées, dont la Slovénie en premier lieu, celle-ci aurait cessé de prévaloir avec la fin de la Yougoslavie.

Le gouvernement slovène s'est mis d'accord avec ses créanciers étrangers au sujet du partage de la dette contractée par la Fédération. Selon ces accords, la Slovénie devait rembourser 18% de la dette fédérale (4,3 milliards de dollars), reprogrammée en 1988 par le nouvel arrangement au Club de Londres. Ce pourcentage a été principalement contesté par la Serbie. La part de la RFY et de la Croatie dans la dette fédérale, calculée selon le modèle du FMI, est respectivement de 36,5% et de 28, 49%. Selon ce calcul, la part de la Bosnie-

---

1071 Bakšić Hamza, « La corruption, une vieille tradition en Bosnie », Association Sarajevo, publié le 9 mai 2003.

1072 Voir Mrak Miomir, « Partage et succession des dettes extérieures : le cas de la République Socialiste Fédérative de Yougoslavie (RSFY) », *op.cit.*, pp. 153-177.

1073 Selon cette clause, le remboursement de la dette commune de la RSFY incombe à ceux qui sont en mesure de rembourser.

Herzégovine ne dépasse pas 17,01% (5,57 milliards de dollars)[1074] de la dette totale contractée par la Yougoslavie.

L'effondrement du niveau de vie de la majorité de la population est également un phénomène qui est apparu dans tous les pays concernés, excepté la Slovénie. Dans le contexte de la guerre et de la crise économique, une « *économie de survie* » est apparue. Celle-ci est caractérisée par une économie dite « *familiale* ». Nous entendons par les termes « *économie familiale* » une économie avec des composantes de faible production et de solidarité générationnelle. Elle se traduit indéniablement par un degré de retrait par rapport aux institutions. Cette économie s'accompagne également d'autres phénomènes : le stockage familial de l'épargne, l'auto investissement, la multiplication rapide des petites entreprises familiales. Le repli d'une grande partie des ménages sur la « *débrouille* » familiale illustre le développement de l'individualisme et la marginalisation de l'intérêt public.

Très répandue en milieu rural, « *l'économie familiale* » offre une forte résistance aux tentatives de prédation. Elle tire son origine dans l'organisation familiale de la « *Zadruga* » [1075]. La campagne a ainsi servi dans certains cas de refuge aux familles dont l'épargne s'est trouvée spoliée. D'autre part, la majorité de la population officiellement au chômage privilégie souvent l'économie informelle au retour à l'emploi. Nombreux sont également ceux qui ont un emploi dans des entreprises qui fonctionnent au ralenti. Ces derniers préfèrent poursuivre leurs activités informelles tout en conservant leur statut da salarié pour un salaire dérisoire, qui leur assure néanmoins l'assurance sociale et les droits de retraites. Ainsi, le nécessaire recours à une économie informelle dans l'économie de survie à conduit à la fragmentation de la population et à la dissolution des liens sociaux et institutionnels, notamment avec les institutions gouvernementales. Dans ce contexte, le poids des pouvoirs publics sur l'économie familiale est faible. Comme le précise F. Debié, « *dans l'espace yougoslave, la déstabilisation du système économique est profonde. Conjuguée à des politiques de sanctions internationales et une forte économie informelle, elle va imposer sa marque sur la vie politique* »[1076].

1074 Ce chiffre, qui inclut la dette principale et l'intérêt a été publié par le *Financial Times* du 13 mars 1996.

1075 Notons ici l'importance de l'héritage du modèle d'organisation familial « *la Zadruga* » qui existe encore de nos jours au Monténégro et en Albanie et qui était le modèle familial le plus répandu jusqu'à 1941. Voir, Sicard Emile, *La zadruga sud slave dans l'évolution du groupe domestique*, Paris, Orphys, 1943, 688 p. ; Byrnes Robert F., *Communal families in the Balkans : the zadruga*, Notre Dame, University of Notre Dame Press, 1976, 287 p.

1076 Sur la profonde transformation des réseaux d'échange et la dynamique des flux entre la RFY et ses voisins, voir Debié, Franck (dir.), *Les Flux Economiques dans les Balkans Occidentaux*, Paris, ENS, 2000, 570 p.

b)- Les impacts de la guerre sur la transition politique

Selon une enquête sur l'avenir de la Yougoslavie réalisée au mois de juin 1990 par l'Institut d'études sociales de Belgrade, nous pouvons constater que 24% des personnes interrogées dans toutes les Républiques estimaient que la RSFY resterait fédérale sans aucun changement, 20% qu'elle deviendrait une confédération, 12% que la Yougoslavie continuerait à exister sans la Slovénie et 7% qu'il y aurait une désintégration avec la création de nouveaux Etats[1077] Nous pouvons donc observer une dispersion des avis quant à l'avenir de la Yougoslavie, mais que l'option fédérale et confédérale prédominait.

Les résultats de cette enquête montrent cependant que parmi les 20% des personnes en faveur de la confédération, 63% étaient Slovènes, 57% Albanais et 51% Croates. Par contre, parmi celles qui optaient pour un maintien de la fédération, la majorité était Serbes, Monténégrins, Macédoniens et Bosniaques.

Six mois plus tard lors des référendums pour l'indépendance des Républiques, la majorité de la population en Slovénie (23 décembre 1990) et en Croatie (mai 1991) s'est prononcée en faveur de l'indépendance, et l'option confédérale n'était plus d'actualité. Ce changement d'une grande partie de la population peut s'expliquer par le début des conflits. En effet, lors des affrontements du 17 août 1990, entre les forces de police croate et serbe de Benkovac, les médias annoncent : « *La guerre civile a débuté en Yougoslavie* »[1078] En Croatie, le HDZ ne se prononce plus en faveur du modèle confédéral, et les affrontements dans la région de Krajina permettent à ce parti d'organiser des mobilisations identitaires. La guerre contre les Serbes pour reprendre le contrôle de la Krajina et de la Slavonie orientale devient donc un élément majeur dans la politique en Croatie.

Dans l'espace yougoslave, les nouvelles élites politiques issues des premières élections libres s'appuient sur la dénonciation des « *ennemis intérieurs et extérieurs* ». En Croatie, les ennemis sont Serbes. En Serbie, ce sont les Croates, les Slovènes, les Albanais et la Communauté internationale. En Bosnie-Herzégovine, les Serbes, les Croates et les Musulmans sont ennemis les uns face aux autres en fonction des périodes de guerre. Ainsi, les Musulmans sont considérés à la fois comme ennemis et alliés par les Croates et inversement selon l'évolution des stratégies militaires et politiques. En ce sens, la guerre permet

---

1077 Source : Institut d'études sociales de Belgrade, juin 1990.

1078 Annonce des informations au journal télévisé de la Radio Télévision Croate et de la Radio Télévision de Serbie du 17 Août 1990. Le même jour, les journaux de Zagreb (*Vjesnik* et *Večernji List*) et de Belgrade (*Politika* et *Borba*) annoncent aussi le début de la « *guerre civile* ».

d'organiser des politiques de mobilisations identitaires face à des ennemis. C'est dans ce contexte particulier que s'est construit la légitimation politique des partis et des Etats touchés par la guerre. Bertrand Badie souligne :

> « *Plutôt que d'exalter un être collectif premier, il convient de prendre en compte les processus de mobilisation qui conduisent un individu, selon les séquences, les conjonctures ou les enjeux, à s'identifier à des groupes dont la taille et les contours sont appelés à changer* »[1079].

Dans le cas des guerres dans l'espace yougoslave, nous pouvons observer l'évolution des processus de mobilisations identitaires en fonction des séquences et des conjonctures de la guerre. Ainsi, l'impact de la guerre sur la transition politique en Slovénie sera de plus courte durée. Dans cet Etat, à partir du 26 juin 1991 la coalition DEMOS organise de nombreuses manifestations suite à la guerre qui oppose l'armée fédérale aux forces slovènes, mais il n'y aura pratiquement pas de manifestations contre les autres guerres dans l'espace yougoslave. En Bosnie-Herzégovine, le SDA, le HDZ et le SDS restent très prudents face aux conflits en Croatie et en Slovénie. Ce n'est qu'à partir du début de l'année 1992 que la guerre fait partie des discours politiques. Cependant, après le déclenchement des conflits, la guerre occupe une place centrale dans la construction des systèmes politiques. Cette situation perdure encore de nos jours. En Serbie, la guerre occupe également une place centrale. Ainsi, le SPS, instrument de domination politique du régime de S. Milosevic se sert de la guerre en Croatie, puis en Bosnie-Herzégovine pour conforter ses positions. Il en va de même pour le JUL de Mira Marković, le Parti Radical de V. Šešelj, le SPO de Vuk Drašković.

Dans toutes les Républiques, la guerre renforce la légitimité des partis politiques ethniques issus des premières élections libres. En outre, les autres thèmes sont rarement abordés en période de conflit. La guerre permet donc « un consensus » et favorise la légitimité du gouvernement.

1079 Badie Bertrand, *La fin des territoires*, Paris, Fayard, 1995, p. 105.

c)- Les impacts de la guerre sur la société civile ou la deuxième phase de la société civile

« *La solidarité des ébranlés peut se permettre de dire « non » aux mesures de mobilisation qui éternisent l'état de guerre,* »[1080] écrit Jan Patočka. Les premières actions contre la guerre en Slovénie et en Croatie se sont organisées dès le 15 juillet 1991 au sein du Centre d'action contre la guerre (*Centar za antiratnu akciju- CAA*) à Belgrade. Plusieurs organisations, dont le comité Helsinki pour la Yougoslavie de Zagreb, le forum pour les relations ethniques et plusieurs mouvements féministes ainsi que des personnalités indépendantes sont à l'origine de ce centre. Son objectif est d'organiser des actions, des concerts, des réunions pour dénoncer la guerre. Il travaille également à la récolte d'une documentation sur les médias qui favorisent la haine entre les peuples et poussent à la guerre[1081]. La première action du Centre d'action contre la guerre fut une marche pour la paix devant le Parlement fédéral à Belgrade, le 25 juillet 1991. A cette occasion a été lancé l'appel « *La Paix tout de suite* »[1082] qui a reçu le soutien de nombreux intellectuels. Puis, le 15 septembre 1991, un second appel a permis de dénoncer plus clairement la politique de S. Milošević : « *Finissons en avec la politique de mensonge et d'isolation. Finissons en avec les faux patriotes et ceux qui font la guerre* »[1083]. En outre, lors des actions militaires dans la région de Dubrovnik, le Centre d'action contre la guerre organisa une manifestation et une pétition intitulées « *Sauvons Dubrovnik* ». Depuis le début des conflits, il a été très présent à Sarajevo et à Belgrade et reste encore aujourd'hui très actif.

Une autre organisation contre la guerre a vu le jour dès juillet 1991. Il s'agit de « *l'Action citoyenne pour la paix* » (*Gradjanska akcija za mir – GAMA)* de Belgrade qui a décidé de créer une tribune permanente à laquelle toute personne contre la guerre pourrait venir et s'exprimer librement. Ce fut le « *marathon pour la paix* ». Des débats thématiques furent organisés dans des universités, des entreprises et dans le théâtre « *Duško Radović* ». C'est à partir de cette organisation que fut créé le Cercle de Belgrade[1084] (Beogradski

---

1080 Patočka Jan, *Essais hérétiques sur la philosophie de l'histoire*, Lagrasse, Editions Verdier, 1999, p. 172. L'auteur ajoute : « *La solidarité des ébranlés s'édifie dans la persécution et les incertitudes* ».

1081 Centar za antiratnu akciju, « *Saopštenje* » (Déclaration) du 01. 08. 1992, Belgrade.

1082 « *Mir Odmah* » (La Paix tout de suite). Cet Appel du Centre d'action contre la guerre a été signé par 127 intellectuels de l'espace yougoslave.

1083 Appel du Centre d'action contre la guerre du 15 septembre 1991.

1084 Le Cercle de Belgrade a été fondé le 25 janvier 1992 pour dénoncer la politique de S. Milošević et lutter. Il s'agit d'une association de 400 intellectuels appartenant à toutes les régions de l'ancienne Yougoslavie ayant pour objectif de fonder une alternative politique face au régime. Se réunissant une fois par semaine, ils engagent

Krug)[1085] qui regroupa plus d'une centaine d'intellectuels, de professeurs d'universités, d'écrivains et d'artistes. La thématique de la guerre fut constante dans les réunions de ce cercle, comme en témoignent les publications et les débats qui furent transcrits. Mais au-delà des débats, le Cercle de Belgrade organisa également en collaboration avec d'autres associations anti-guerre une veillée aux bougies tous les soirs en face du bâtiment de la Présidence de Serbie. Chaque jour, les participants lisaient à haute voix les noms des personnes mortes, victimes des conflits. C'est à cette occasion que fut préparé un livre de condoléances au nom de Miroslav Milenković[1086], soldat qui avait préféré le suicide à la guerre. De plus, entre 1992 et 1995, plusieurs concerts ont été organisés sous le slogan « *Ne comptez pas sur nous* »[1087]. Ce fut l'occasion de dénoncer le siège de Sarajevo et les bombardements sur cette ville. Plusieurs dizaines de milliers de personnes se sont ainsi régulièrement regroupés à Belgrade.

A partir du mois de juin 1992, la presse indépendante s'est également organisée et a régulièrement informé la population sur les manifestations contre la guerre. Ainsi, une action d'envergure contre la haine et l'intolérance a été organisée avec « *un ruban jaune* ». Ce signe distinctif symbolisait le rejet de l'injustice dont étaient victimes les autres peuples dans l'espace yougoslave.

Les organisations étudiantes se sont mobilisées régulièrement en Serbie à partir du mois de mars 1992 et ont organisé une série d'actions. Ainsi, en juin 1992 fut organisée une grande manifestation devant la Faculté de droit à Belgrade. Une des revendications des étudiants étaient de créer « *un gouvernement de salut national* ». La période du mois de mars à juin 1992 a permis d'établir une liste de priorités parmi lesquelles figurait « *la dissolution du Parlement et du gouvernement de Serbie* »[1088]. Le Centre d'action contre la guerre, l'Action citoyenne pour la paix et le Cercle de Belgrade ont rejoint les étudiants dans ces revendications. C'est à partir de ce moment précis que les actions contre la guerre et contre le

---

des réflexions de fonds sur « *Une autre Serbie* » et « *le rôle des intellectuels dans la guerre* ». Voir à ce sujet le livre « *Intelektualci i rat* » (Les intellectuels et la guerre), Beogradski krug, Centar za antiratnu akciju, 1993, 152 p. Cet ouvrage ainsi que d'autres textes recueillis au sein du Cercle de Belgrade ont été traduit par Nebojša Vukadinović et Charlotte Souibes et ont fait l'objet d'une publication en France. Voir « Les intellectuels et la guerre, les opposants de Belgrade », in *Revue les Temps modernes*, août 1994, 354 p.

1085 Le Cercle de Belgrade s'est associé à des actions contre la guerre organisées par des associations en Croatie, mais n'a pas réussi à avoir un impact en Bosnie-Herzégovine.

1086 Miroslav Milenković est devenu un des symboles des actions contre la guerre. Voir *Grobnica za Miroslava Milenkovića* (Un tombeau pour Miroslav Milenković).

1087 Ce slogan fait directement référence à une chanson de Djordje Balašević « *Računajte na nas* » (Vous pouvez comptez sur nous). Cette chanson de 1986 fait allusion aux changements générationnels dans la Yougoslavie de l'après Tito et répond au slogan « *Après Tito, ce sera toujours Tito. Camarade Tito, nous jurons de ne pas nous écarter de ton chemin* » par « *vous pouvez comptez sur nous* ».

1088 *Ibid.* p. 553, Voir à ce sujet la « *Déclaration de l'Association des étudiants de Serbie* » du 8 juin 1992.

régime de S. Milošević ont permis de formuler une stratégie politique visant à renverser le pouvoir en place. A partir de l'année 1994, les organisations contre la guerre et les partis politiques contre le pouvoir de S. Milosevic vont s'associer de plus en plus dans des actions communes. Ainsi vont se nouer les premières relations entre la société civile et les futurs acteurs politiques de l'Etat.

En Serbie, les manifestations organisées par la coalition « *Ensemble* » pendant l'hiver 1996 ont été l'occasion d'une forte mobilisation de la population. Les guerres dans l'espace yougoslave ont alors été dénoncées par de nombreux partis, dont le DS (Parti démocrate)[1089] ou l'Union citoyenne.

A Zagreb, les actions contre la guerre ont été plus discrètes. Le Comité Helsinki y a joué un rôle important tout comme l'Association de lutte contre la guerre (*Anti ratna kampanja – ARK*). Plusieurs actions furent réalisées en commun entre Ljubljana, Zagreb, Sarajevo, Belgrade et Skopje. Comme le précise Srdjan Dvornik, président du Comité Helsinki de Zagreb : « *Nous étions quelques uns à avoir compris dès le début que nous sommes plus proches avec nos semblables à Belgrade et dans les autres villes de l'ex-Yougoslavie que de nos compatriotes croates nationalistes. Nous devions donc mener un combat ensemble, à l'échelle de l'espace yougoslave, contre la guerre* »[1090]. Une des premières actions fut également de dénoncer la politique de l'Union européenne. Ainsi, le 7 juillet 1992 fut organisée à Zagreb et à Belgrade une double conférence intitulée « *Désintégration de la Yougoslavie – intégration de l'Europe* ». C'est à l'occasion de celle-ci que fut lancée, comme le précise la sociologue Bojana Sušak, « *l'idée de favoriser les dynamiques d'intégrations dans les Balkans et de considérer celles-ci comme un facteur de la paix* »[1091].

6.1.3. – La guerre et les transformations du post-communisme : entre ruptures, continuités et discontinuités

Les impacts de la guerre sur la « *triple transition* » que nous venons d'étudier montrent une différenciation très nette entre les Etats qui ont été le plus confrontés à la guerre et ceux où elle fut de moindre intensité. En ce sens, la Bosnie-Herzégovine et le Kosovo sont les pays

---

1089 Parti de Zoran Djindjić.

1090 Entretien avec Srdjan Dvornik, Président du Comité Helsinki à Zagreb. Entretien réalisé à Berlin, le 23 avril 2006.

1091 Sušak Bojana, « Alternativa u ratu » (L'alternative dans la guerre), in Popov Nebojša (éd.), *Srpska strana rata, trauma i katarza u istorijskom pamćenju* (Le côté serbe de la guerre : traumatisme et catharsis dans la mémoire historique), *op. cit.*, p. 549.

où les impacts sont les plus marquants et les effets les plus durables. Nous reviendrons dans la troisième partie sur ces deux cas et sur les spécificités des protectorats internationaux. La Croatie et la RFY ont également été fortement touchés par la guerre. Par contre, la Slovénie et l'ARY de Macédoine beaucoup moins.

Ces différentiations permettent de nous pencher maintenant de plus près sur les rapports entre « *la triple transition* », l'intensité et la durée de la guerre. A ce sujet, trois constats s'imposent. Premièrement, les pays qui ont été le plus confrontés à la guerre sont ceux où les ralentissements de la transition économique sont les plus forts. Deuxièmement, nous pouvons constater que la guerre a partout été accompagnée d'une forte mobilisation identitaire organisée principalement par les partis politiques nationalistes. Troisièmement, la société civile s'est développée sur la base d'un rejet de la guerre. Ainsi, la Slovénie et l'ARY de Macédoine, pays qui ont été le moins touchés par les conflits, sont également ceux où la société civile s'est le moins développée sur une base contestataire.

Les rapports entre la guerre et les transformations du post-communisme méritent encore quelques clarifications. Posons-nous la question des ruptures, des continuités et des discontinuités par rapport aux réformes.

La première remarque qui s'impose à ce sujet permet de souligner que les périodes de guerres ne correspondent pas à un arrêt de la transition. Néanmoins, nous assistons à des ruptures momentanées dans l'application des réformes. Ainsi, dans le cas de la Croatie, entre 1991 et 1992, les transformations économiques sont officiellement reportées en raison de la guerre. Puis, en 1993 on assiste à une reprise, principalement avec les réformes du Plan Valentić. En Slovénie, nous pouvons observer une continuité des réformes. Cependant celles-ci sont freinées car les nouvelles élites politiques souhaitent conserver les acquis sociaux hérités de la Yougoslavie et répondre ainsi à l'attente de leurs électeurs. En RFY, nous pouvons observer des discontinuités dans la mise en œuvre des réformes selon les périodes de sanctions internationales.

Les ruptures momentanées, les ralentissements et les discontinuités dans les réformes donnent la possibilité aux acteurs politiques locaux de conforter leurs positions. Bien plus, ces changements sont instrumentalisés, ce qui pousse le sociologue M. Lazić à parler de « *transition bloquée* »[1092]. Selon cet auteur, la relation étroite qui s'établit entre la sphère

---

1092 Lazić Mladen, « Les obstacles sociaux et institutionnels au processus de transformation en Serbie », in *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, vo. 35, n° 1-2, mars-juin 2004, pp. 17-35. Selon cet auteur : les rapports étroits qui s'établissent entre les gouvernements, les « *seigneurs de la guerre* » et les réseaux de « l'économie informelle » montrent bien que les avantages et les intérêts directs liés à la guerre priment sur les logiques des processus de transformations du post-communisme.

publique et privée dans la transition permet à la fois des enrichissements personnels, des consolidations de positions politiques et participe à la construction de l'Etat.

Ce dernier point rejoint la thèse du passage à la modernité par la guerre qui est ancrée dans plusieurs écoles de pensée de différentes disciplines. A ce sujet, J. Rupnik explique :

> *« La thèse des guerres de dissolution yougoslaves comme stade suprême de la construction tardive d'Etats-nations homogènes, comme période de recomposition dont émergera un nouveau système d'Etats dans la région, est une façon de donner une cohérence, une certaine rationalité à une explosion de violence sans précédent en Europe depuis un demi-siècle ».* (...) *« Ce processus de recomposition guerrière serait pour certains un passage obligé vers la modernité (sinon la démocratie) et vers la stabilité (sinon la paix). On peut distinguer quatre variantes principales de cette thèse, fort diverses au demeurant quant à leurs implications politiques »*[1093].

Si la thèse du passage à la modernité par la guerre dans l'espace yougoslave peut permettre de donner une grille de lecture à la violence, elle permet aussi d'inscrire les transformations que nous observons dans la longue durée. Cependant, comme le précise J. Rupnik, *« le dénominateur commun des guerres yougoslaves est la crise de l'Etat : effondrement de l'Etat commun doublé, dans un second temps, de la crise des Etats successeurs »*[1094]. Cette permanence de la crise a connu des variations en fonction d'une série de chocs.

6.2.- Les conséquences économiques de la désintégration politique : des chocs successifs

Chocs dus aux conflits, chocs en raison de la segmentation des territoires et des ruptures des liens entre les anciennes républiques, chocs liés aux effets de la « *triple transition* », Tous ces chocs ont eu des conséquences directes sur la déstructuration des sociétés et ont participé à l'émergence de nouvelles formes de dominations politiques et économiques.

1093 Rupnik Jacques, « Recomposition guerrière dans les Balkans et construction d'Etats-nations homogènes », in Hassner Pierre, Marchal Roland, *Guerres et sociétés. Etat et violence après la Guerre froide*, Paris, Editions Karthala, 2003, p. 415. L'auteur mentionne les quatre variantes suivantes : « *Les historiens adeptes de la longue durée, la géopolitique, l'école « réaliste » de relations internationales (de H. Kissinger à J. Mearsheimer), les sociologues et politologues libéraux* ». Voir pp. 416 - 423.

1094 Rupnik Jacques, « Recomposition guerrière dans les Balkans et construction d'Etats-nations homogènes », in Hassner Pierre, Marchal Roland, *Guerres et sociétés. Etat et violence après la Guerre froide, op. cit.*, p. 411. L'auteur ajoute en note de bas de page : « *C'était déjà la thèse de Milovan Djilas. Voir son entretien avec J. Rupnik in L'alternative, septembre-octobre 1982, p. 55* ».

Les conséquences économiques de la désintégration politique se sont fait sentir de façon très forte entre 1991 et 1994. Puis, de nouveau en 1999, la guerre a eu en effet des conséquences directes sur l'économie des pays de la région. Concernant la désintégration de la RSFY en 1996, V. Gligorov précise :

> « *Il y a eu trois types de destructions : a) les destructions liées à la guerre qui sont très importantes en Croatie et en Bosnie-Herzégovine (...) ; b) les destructions liées aux politiques économiques qui ont provoqué des inflations et qui ont permis de financer la guerre. Ces politiques ont également permis de financer les effets économiques des conflits, comme la rupture des liens commerciaux entre les pays de l'ex-Yougoslavie. Il n'y a pas eu d'évaluations pour ce type de destruction ; c) enfin il existe une « destruction créatrice » qui est liée au processus de transformation et qui continue de se développer dans certains domaines en ex-Yougoslavie. Ici aussi il est difficile d'évaluer ce type de destruction, tout comme il est difficile de dire ce qui relève ou pas de la « destruction créatrice »* »[1095].

Vladimir Gligorov utilise ici la notion de « *destruction créatrice* » qui fut employée par Joseph Schumpter[1096] et qui désignait l'innovation portée par les entrepreneurs, force motrice de la croissance. Ici, la notion de « *destruction créatrice* » est utilisée différemment puisqu'il s'agit de décrire les transformations du post-communisme.

6.2.1.- Les impacts économiques de la dislocation et de la segmentation des territoires

Malgré les disparités régionales, les Républiques de la RSFY étaient orientées les unes vers les autres. En effet, les liens commerciaux mutuels au cours des années 1980 étaient plus

---

1095 Gligorov Vladimir, « Strahovi i strasti : izgledi za bivšu Jugoslaviju » (Les craintes et les passions : les voies possibles pour l'ex-Yougoslavie), in *Ekonomska cena rata* (Le prix économique de la guerre), Fondacija za mir i rešavanje kriza, Paris, Belgrade, 1996, p. 83. L'auteur ajoute : « *Certains affirment par ailleurs que la rupture des relations entre les nouveaux Etats aura des effets bénéfiques pour leurs développements. Or, les pertes liées à la désintégration du marché yougoslave sont beaucoup plus importantes que ces gains.* (...) *Ces transformations économiques ont été orchestrées par la politique.* »

1096 L'expression « *destruction créatrice* » fut introduite par Joseph-Alloïs Schumpeter dans son ouvrage « *capitalisme, socialisme et démocratie* » publié en 1942. Voir Schumpeter Joseph Alloïs, *Capitalisme, socialisme et démocratie*, Paris, Payot, 1961. J. Schumpeter écrit : « *une destruction créatrice qui révolutionne incessamment de l'intérieur la structure économique, en détruisant continuellement ses éléments vieillis et non en créant continuellement des éléments neufs* », p. 122. Ainsi, ce n'est pas avec du vieux que le capitalisme fait du neuf, mais en éliminant le vieux, ce qui implique qu'il s'agisse d'un système à la fois progressiste et mal considéré (en terme d'efficacité sociale par exemple).

intenses qu'avec l'étranger. La plupart des entreprises avaient non seulement leurs filiales, mais aussi leurs sites de production sur l'ensemble du territoire yougoslave. Suite à la désintégration de la RSFY, et d'abord du fait de la guerre, le marché intérieur a disparu. Concrètement, il est devenu impossible aux entreprises de vendre à leurs clients habituels dans les autres républiques et de s'approvisionner auprès de leurs fournisseurs habituels.

La résolution 757 interdisait le commerce de tous produits avec la Serbie et le Monténégro, ainsi que toute transaction financière. Les sanctions ont été intensifiées par la résolution 820 d'avril 1993, gelant les comptes yougoslaves à l'étranger. Il s'agissait d'un gel des avoirs, puisque les banques yougoslaves ont pu, ensuite, ouvrir d'autres comptes non gelés. Mais selon leur interprétation des contraintes toujours en vigueur, certaines banques ont continué à bloquer les comptes antérieurs à ces dates. Quant au gel des transactions financières, elles concernaient l'ensemble des acteurs de l'économie, puisque même les salaires n'étaient plus transférés. Pour les entreprises, cela a signifié la fin brutale du commerce avec l'étranger.

Cette situation a été en partie compensée par un commerce transfrontalier illicite avec les deux voisins, bulgare et roumain et, par leur biais avec d'autres pays, amis avec la Serbie, ayant poursuivi un certain nombre de transactions commerciales avec cette dernière sous embargo[1097]. En outre, le gouvernement serbe, ainsi que les entreprises ont pu construire des réseaux pour contourner l'embargo. Les sanctions internationales qui ont duré plus de huit ans ont profondément changé les structures économiques de la Serbie, mais aussi celles des pays limitrophes. Pour l'analyste spécialiste de l'ex-Yougoslavie, Christophe Benett, *« Milošević était le principal obstacle à la levée des sanctions »*[1098].

Le passage à une économie autarcique apparaît à la fois dans l'évolution du système de production et dans celle des partenaires commerciaux. Sans surprise, ce sont les secteurs peu dépendants de l'approvisionnement ou des débouchés étrangers qui se sont maintenus. Les exportations de l'industrie mécanique, chimique et électrique ont considérablement diminué, au profit des vêtements, de l'agroalimentaire et des métaux non ferreux. En revanche, la Serbie est devenue particulièrement dépendante pour ses approvisionnements en pétrole, en électricité, pour l'industrie chimique et pour l'industrie des transports. C'est tout le système moderne de la production serbe qui a été touché, en particulier par les restrictions sur l'énergie[1099].

1097 Pétrole, notamment.

1098 Bennett Christopher, « Serbie : le coût économique de Milosevic », in *IWPR*, Londres, 16 juin 1999.

1099 Pétrole, électricité.

Les relations commerciales avec l'Union Européenne, qui appliquait assez strictement les sanctions ont donc considérablement baissé, et simultanément, les flux se sont redirigés vers les pays d'Europe de l'Est, principalement la Russie et l'Ukraine, et vers les pays en voie de développement. Les pays en transition à la même époque prenaient un autre chemin en réorientant leurs relations commerciales principalement vers l'Union européenne.

6.2.2. – La disparition d'une société de consommation porteuse de l'idéologie yougoslave

Au sein du marché yougoslave s'est développée une culture économique[1100] avec des produits de consommation bien particuliers qui auraient eu du mal à se placer sur des marchés extérieurs et qui étaient appréciés dans le pays.

Le monde de la consommation est un monde d'images véhiculées non seulement par la publicité mais aussi par les habitudes et les goûts. Symboles économiques d'une société, les produits manufacturés ont aussi une charge identitaire. Ils sont reconnaissables non seulement pour leurs attributs, mais aussi par le lieu de production. Avec leurs sigles, leurs logos et leurs fonctions, les marques habitent le quotidien et forment une géographie de la proximité. Celle-ci renvoie pourtant à un ailleurs reconnaissable. Ainsi dans l'espace yougoslave, par exemple, le mot « *Kraš* » fait référence à des confiseries de Zagreb, le mot « *Gorenje* » à des produits électroménagers de Slovénie, ou encore « *Simpo* » à du mobilier venant de Serbie. Par ailleurs, les marques sont aussi des marqueurs d'histoires. Ces mots ont été pour la plupart forgés après la Seconde Guerre mondiale. Les entreprises avec leurs dénominations sont donc le fruit d'une idéologie et elles sont au centre du système autogestionnaire. Avec leurs productions, elles sont devenues aussi le lieu où s'établissent les rapports entre l'esthétique économique, pour ne pas dire l'esthétique industrielle, et la politique. Comme le souligne Sophie Wahnich, « *les démocraties populaires associaient effectivement un nom et un produit et désormais, ces noms de produits sont les seuls mémoriaux d'une mémoire oublieuse* »[1101].

On retrouve aujourd'hui encore des noms de produits, hérités de la période communiste « *Iskra* »[1102], « *Pionir* »[1103], « *Prvi maj* (Premier mai) »[1104], « *Zastava* »[1105], etc. La liste

---

1100 Voir « Leksikon Yu mitologije » (Le lexique de la Yu-mythologie), Samizdat, Belgrade, 2005, 490 p.

1101 Wahnich Sophie, « La Yougoslavie hante l'Europe. A propos de quelques manifestations artistiques du spectre », in Varro Gabrielle (dir.), *Regards croisés sur l'ex-Yougoslavie. Des chercheurs face à leurs objets de recherche et aux événements sociaux et politiques*, Paris, L'Harmattan, 2005, p. 73.

1102 « *Iskra* » est une industrie d'électroménager en Slovénie à Kranj.

1103 « *Pionir* » est une industrie de confiserie située en Voïvodine à Subotica.

d'entreprises et de produits dont les noms se réfèrent au communisme est longue. Ainsi, les produits de consommation sont aussi des produits de l'idéologie. Les rapports commerciaux, en tant que rapports d'échange ont certes un poids économique, mais ils ont aussi une dimension symbolique. Poussons cette réflexion sur la consommation dans le système autogestionnaire. A la différence des autres pays d'Europe de l'Est, la société yougoslave est une société de consommation avec une économie de marché. Or, dans ce système, le profit n'est pas retenu par un propriétaire, privé ou étatique, il est redistribué. Ainsi, la plus-value[1106] appartient à celui qui participe à la production. En analysant les rapports entre J. Lacan et K. Marx sur la question de la plus-value, D. Colas explique :

> « *Aussi Lacan peut dire : « Ce que Marx dénonce dans la plus value, c'est la spoliation de jouissance » (L'envers de la psychanalyse, p. 92). Insistons : le capital est productif non parce qu'il déverse des flots de marchandises, mais parce qu'il extrait de la plus-value dans le procès de travail et constitue ainsi le profit du capitaliste. Et, pour Lacan, Marx a approché la théorie du plus-de-jouir, Mehrlust. Il faut donc comprendre la plus-value, Mehrwert, non comme un modèle mais comme un cas de plus-de-jouir, Mehrlust, et de la même façon que dans la société capitalise de Marx tout est marchandise, on a une équivalence généralisée dans la société de consommation de masse entre les plus-de-jouir* (...) »[1107].

Le contrat consumériste de la société yougoslave est ainsi également un contrat de jouissance. Dans celle-ci, les produits de consommation du pays tiennent une place particulière. Ils s'insèrent dans le quotidien et dans l'intimité. Ils ont aussi une signification politique qui participe au maintien du système sur l'ensemble du territoire. En effet, les rapports commerciaux permettent de tisser des liens entre les entités autogérées sur l'ensemble du territoire, entre républiques, régions et communes. Ils sont producteurs d'une

---

1104 « *Prvi maj* » est une industrie de produits destinés aux automobiles, située en Serbie à Pirot.

1105 « *Zastava* » est une industrie automobile située en Serbie à Kragujevac.

1106 Dominique Colas précise : «*De la plus-value on a quelque idée du destin : son appropriation privée constitue le profit qui permet la reproduction élargie du capital, car les capitalistes doivent investir une partie de la plus value extorquée dans de nouvelles machines, de nouvelles techniques pour affronter la concurrence. Pour Marx, la plus-value n'est pas un vol : sans elle le capitalisme ne pourrait se développer, ni la technique progresser. Ce qu'il met en cause, c'est l'appropriation privée de la plus-value, alors que les forces productives sont de plus en plus socialisées* (...). *En tout cas, pour Marx, ce qui caractérise le mode de production capitaliste est que la richesse s'y annonce comme « une immense accumulation de marchandises » (Le Capital, L. I. chap.I). Et parmi ces marchandises, l'une est originale, différente des autres, la force de travail qui produit la plus-value.* » in Colas Dominique, *Races et racismes de Platon à Derrida. Anthologie critique*, Paris, Plon, 2004, p. 547.

1107 *Ibid.*, p. 547.

Histoire des échanges. Une Histoire qui va bien au-delà des rapports commerciaux puisqu'il s'agit aussi d'échanges d'histoires communes, de petits liens. Ces échanges participent, eux aussi, à la formation de l'identité culturelle. Il serait réducteur de réduire celle-ci à la production économique, mais il serait tout aussi illusoire d'en sous-estimer le poids. Décentralisé, le système des échanges est néanmoins coordonné, voire planifié à travers ces rapports. L'importance du commerce intérieur yougoslave ne doit donc pas être négligé car il comporte des dimensions qui dépassent largement la simple sphère économique.

6.2.3. – Les individus, les groupes et les organisations face à la transition et à la désintégration

Dans un article intitulé *La vie au quotidien dans le tourbillon d'une société en désintégration*, la sociologue Andjelka Milić écrit : « *A partir des transformations dans la société, comment décrypter ces changements du quotidien si ce n'est en portant une attention au mosaïque des particules du vécu, des séquences, des situations, des événements et des fragments institutionnalisés* »[1108]. Dans cette observation de la vie au jour le jour, cet auteur distingue « *les gagnants, les perdants et les victimes* »[1109]. Cette classification est effectuée à partir de données statistiques sur la démographie, les flux de migration des populations, les gains et les pertes de biens immobiliers, les conséquences de la guerre sur les personnes, les niveaux d'éducation, le chômage, l'endettement, les retraites et les divorces. D'autres indicateurs psychosociologiques ont également été pris en compte, telle que la perte des liens sociaux.

L'auteur démontre que les gagnants représentent une minorité de la population et que même parmi eux, certains aspects peuvent être considérés comme des pertes. Les gagnants sont ceux qui ont pu profiter de la transition, de la désintégration et n'ont pas subi de conséquences particulières dues aux guerres. Andjelka Milić a poursuivi ses recherches jusqu'en 2002, et à partir des données, elle en est arrivée à la conclusion que parmi les gagnants il y aurait 55,4% d'hommes, 44,6% de femmes et qu'il s'agit d'une population entre 21 et 30 ans.

1108 Milić Andjelka, « Svakodnevni zivot u vrtlogu drustvenog rasula » (La vie au quotidien dans le tourbillon d'une société en désintégration) in Bolčić Silvano (ed.), *Društvene promene i svakodnevni zivot* (Les changements sociaux et la vie au quotidien), Belgrade, Institut de recherche en sociologie de la Faculté de philosophie, 1995, pp. 135-254.

1109 *Ibid.*. Cette étude a été effectuée à partir de données statistiques à l'échelle de la Serbie. L'auteur a croisé les données de l'Institut des statistiques de Serbie avec des enquêtes personnelles.

Inversement, parmi les perdants qui seraient de plus de 90%, on trouve 54% de femmes et des personnes nettement plus âgées. Plus l'âge avance et plus les indicateurs permettant une classification parmi les perdants augmente. Par ailleurs, dans cette catégorie, 75 % de personnes ont un faible niveau d'éducation et 81,8 % vivent à la campagne[1110]. En outre, l'auteur place dans la catégorie des victimes, ceux qui ont directement subi les conséquences de la guerre, en particulier les réfugiés et les personnes déplacées.

Aucune étude comparative n'a été effectuée à partir de cette classification pour les autres Etats issus de l'ex-Yougoslavie. En reprenant les indicateurs utilisé par A. Milić et en appliquant le même principe de classification dans le cas des autres pays, nous avons néanmoins pu observer que le fossé existant entre les gagnants et les perdants est nettement moins important en Slovénie et en Croatie[1111]. De plus, dans ces deux pays, le nombre de personnes vivant à la campagne est nettement moins élevé parmi les perdants.

La thèse du sociologue Mladen Lazić se situe à l'inverse de celle d'A. Milić. Pour lui, en effet, il n'est pas possible d'observer l'écart significatif entre les gagnants et les perdants et d'en conclure que l'on assiste durant la décennie 1990 à la disparition de la classe moyenne dans l'espace yougoslave. Il estime ainsi que les indicateurs utilisés pour définir une appartenance à une catégorie sociale ne permettent pas d'établir d'autres paramètres, notamment culturels. Selon M. Lazić, il existe « *un sentiment d'appartenance à une couche de la population* » et une conscience d'appartenance à « *la classe moyenne* ». En analysant les caractéristiques culturelles, il en arrive à la conclusion que les personnes appartenant à la classe moyenne ont davantage de capacités d'adaptation dans un contexte de crises. Il n'en reste pas moins que la chute brutale du niveau de vie de la majorité de la population est indéniable.

Regardons de plus près maintenant les groupes. La sociologue Marija Babović, dans une étude sur les blocages de la transition, distingue trois groupes : « *le groupe de ceux qui sont pour les réformes, ceux qui sont contre et les indécis* »[1112]. Dans les catégories

---

1110 Voir, Milić Andjelka, « Dobitnici i gubitnici u procesu tranzicije iz ugla porodicne svakodnevnice (1991-2001) » (Les gagnants et les perdants sous l'angle du quotidien (1991-2001), in Bolčić Silvano, Milić Andjelka ed., *Srbija krajem milijenuma : Razaranje drustva, promene i svakodnevni zivot* (La Serbie à la fin du millénium : La destruction de la société, les changements et le quotidien), Belgrade, Institut de recherche en sociologie de la Faculté de philosophie, 2002, pp. 251-275.

1111 A partir des données statistiques sur la démographie, l'emploi, l'éducation et les revenus. Voir Institut de statistiques, Zagreb, Ljubljana.

1112 Babović Marija, « *Akteri blokade drustvenih promena i akteri transformacije* » (Les acteurs du blocage des changements et les acteurs de la transformation), in Bolčić Silvano, Milić Andjelka ed., *Srbija krajem milijenuma : Razaranje društva, promene i svakodnevni zivot* (La Serbie à la fin du millénium : La destruction de la société, les changements et le quotidien), Belgrade, Institut de recherche en sociologie de la Faculté de philosophie, 2002, pp. 67-93.

socioprofessionnelles, on trouve parmi ceux qui sont pour les réformes une majorité d'étudiants (29%) et de cadres (21,3%). Parmi ceux qui sont contre les réformes, on trouve une majorité de retraités (46,8%) et d'agriculteurs (82%). Les indécis sont principalement représentés par les employés et techniciens (21,4%), ainsi que les ouvriers (16,8%). Si nous comparons l'étude d'A. Milić avec celle de M. Babović, nous pouvons voir que parmi ceux qui sont pour les réformes, on trouve les gagnants et parmi ceux qui sont contre les réformes, les perdants.

Distinguons maintenant les « *organisations socioprofessionnelles* ». Il serait possible d'en citer un grand nombre, mais pour davantage de clarté, nous nous limiterons aux entreprises et aux associations. Les entreprises sont des organisations qui supposent une adaptation au jour le jour face aux impératifs de production. C'est au sein de celles-ci que l'on trouve le plus grand nombre de personnes favorables aux réformes et le plus d'indécis. Face aux crises spécifiques des guerres, de la désintégration de la RSFY et de la transition, les entreprises ont développé des stratégies d'adaptation. Ainsi, pour diminuer la masse salariale, elles ont eu recours à la mise au chômage technique[1113], total ou partiel, d'une partie de la main-d'œuvre. C'est un phénomène massif, relativement favorable aux salariés puisque, si elle s'accompagne d'une baisse ou d'une perte de salaire, elle garantit le maintien des droits sociaux. Privées de nombreux débouchés extérieurs, les entreprises ont, pratiquement simultanément, été massivement touchées par l'inflation et la contraction du marché intérieur.

6.2.4.- L'économie de la destruction : prédation économique et pouvoirs politiques

Le terme « *économie de la destruction* » est utilisé par M. Dinkić pour décrire le fonctionnement des réseaux politiques et mafieux en Serbie de la décennie 1990. Avant de décrire plus en détail ce phénomène, caractéristique de l'ensemble des Etats dans l'espace yougoslave, regardons le tableau ci-dessous. Il montre à quel point l'économie informelle était présente en Yougoslavie avant le processus de désintégration[1114]. Il vient contredire la

---

1113 A partir de 1992, un gel pratiquement total des licenciements a été mis en place dans de nombreuses entreprises dans l'ensemble des Etats de l'ex-Yougoslavie. Voir Arandarenko Mihail, *Restructuring the Labor Market in Yugoslavia/Serbia, Basic Facts and Policy Dilemmas*, Colloque « La réintégration de la Serbie », Centre de Géostratégie de l'ENS, 14-15 mars 2002.

1114 Voir à ce sujet Šarenac-Petrović Tanja, *L'économie dans la question yougoslave : Facteur de désintégration ou vecteur de la coopération future ?*, Genève, Program for Strategic and International Security Studies, 1996, p. 36. L'auteur écrit : « *La part de l'économie grise dans le PSB était plus forte dans les régions moins développées. Le taux moyen de la part de l'économie grise dans le PSB du pays entier, était de 25%. Parmi les régions dont la part de l'économie grise dans leur PSB respectifs a dépassé ce taux moyen figuraient le Kosovo, le Monténégro, la Bosnie-Herzégovine et la Macédoine. La part de l'économie grise dans le PSB*

thèse que les conflits dans l'espace ex-yougoslave ont eut pour conséquence l'apparition de l'économie informelle. Bien au contraire, celle-ci était présente depuis plusieurs décennies comme le note A. Blanc[1115]. Parfois, étant donné les liens entre les acteurs politiques et économiques, les réseaux de l'économie informelle ont su prévoir les évènements et même les renforcer.

Tableau n°6 - 2
Le volume de l'économie informelle en Yougoslavie (1990)

	PS per capita (US$)	Part de l'économie informelle dans le PS, %	PS per capita (US$)* avec l'économie informelle estimé
B&H	1.609	34	2.158
Croatie	3.182	20	3.818
Macédoine	1.581	29	2.039
Monténégro	1.730	47	2.543
Slovénie	5.675	12	6.356
Serbie	2.178	22	2.655
- Serbie restreinte	2.400	22	2.928
- Voïvodine	3.065	17	3.586
- Kosovo	599	53	916
RSFY	2.514	25	3.143

* au taux d'échange officiel

Si l'on considère que les effets combinés de la transition et des guerres ont eu pour conséquence des retards dans la transition elle-même, force est également de constater que la criminalisation de l'économie dans l'espace yougoslave est également un facteur à prendre compte pour analyser les processus de transformation du post-communisme. A ce sujet, le chercheur en criminologie Xavier Raufer prétend que « *75% à 90% de l'argent dans les*

était au dessous du taux moyen en Serbie restreinte, en Croatie, en Voïvodine et en Slovénie. La participation de l'économie grise dans le PSB rendait l'image des disparités régionales moins visibles. A titre d'exemple, en 1990, le PSB per capita de la Slovénie était de 9,4 fois plus élevé que celui du Kosovo. Si l'on prend en considération le PSB per capita augmenté par l'économie grise, une autre conclusion s'impose : ce ratio était de 6,9 au lieu de 9,4 ».

1115 Blanc André, *L'économie des Balkans*, Que sais-je ?, Paris, Presses Universitaires de France, 1965, *op. cit.*, pp. 38-39. L'auteur note : « *L'économie collectiviste a sans doute accompli une révolution brutale, fait table rase du passé, extirpé toute trace des régimes antérieurs, opéré des réformes agraires radicales, supprimé au moins en apparence les plaies traditionnelles, l'endettement, le sous-emploi, la corruption et la mendicité, créé une société nouvelle.* »

Balkans est d'origine criminelle »[1116]. Cette vision négative permet de s'interroger sur l'économie criminelle. Ainsi, selon Xavier Raufer :

> « *Trois critères permettent de préciser ce que sont des économies criminelles. Ce sont : des économiques opaques, pour lesquelles il est impossible de s'appuyer sur des données sérieuses ; des économies de prédation où le marché a disparu au profit d'une criminalisation de l'économie et des économies où l'Etat a fait faillite et où on assiste à l'effondrement des systèmes de protection sociale, éducatifs ainsi qu'à l'explosion des inégalités* »[1117].

En ce sens, les pays issus de l'ex-Yougoslavie ne peuvent pas être considérés comme des « *économies criminelles* », même si la criminalité y a connu un développement important depuis 1991. En effet, ces économies ne sont pas opaques et même si les données sont parfois peu fiables, il est possible de les comparer à celles des organisations internationales (FMI, PNUD, Banque Mondiale). Les données locales n'ont, en outre, pratiquement jamais cessé d'être publiées, excepté pour la Bosnie-Herzégovine entre 1992 et 1994. D'autre part, de nombreux instituts, comme l'Institut économique de Vienne et des agences internationales, tel *l'Economist Intelligence Unit* ont publié des données pendant les années de conflits, qui permettent de comprendre que l'Etat n'a pas cessé de fonctionner et que ses fonctions économiques, notamment en matière de politique monétaire, ont fait l'objet d'un intérêt particulier de la part des nouvelles élites locales. Il n'en résulte pas moins, dans l'ensemble des pays issus de l'ex-Yougoslavie, l'apparition de plusieurs traits caractéristiques propres à « *l'économie criminelle* ».

Sur l'ensemble du territoire de l'ex-Yougoslavie, l'économie qui s'est développée durant les conflits a directement mis en relation les pouvoirs politiques et militaires locaux avec les réseaux mafieux. Comme le souligne X. Bougarel, « *le nettoyage ethnique s'accompagne le plus souvent d'un pillage des territoires conquis (confiscation des équipements industriels et agricoles, des véhicules, des biens mobiliers) et d'un racket des populations expulsées* »[1118].

Durant les périodes de conflits armés en Bosnie-Herzégovine, de nombreuses enclaves ont été créées. Ainsi, « *l'imbrication des différents territoires suscite d'autres formes de*

1116 Entretien avec Xavier Raufer réalisé à l'ENS (Centre de Géostratégie) le 20 janvier 2000.

1117 Raufer Xavier, *Les économies des Balkans sont-elles des économies criminelles,* Conférence de Xavier Raufer à l'ENS en janvier 2000.

1118 Bougarel Xavier, *Bosnie. Anatomie d'un conflit, op.cit.*, p. 125.

prédation plus indirectes et plus insidieuses. Le contrôle des axes routiers conduisant aux territoires enclavés procure en particulier d'importantes ressources matérielles et monétaires, grâce au prélèvement d'une partie de l'aide humanitaire acheminée (entre 1992 et 1994, 30% à 50% de l'aide humanitaire aurait ainsi été détournée par les différentes forces armées) ou à l'instauration de taxes et de droits de péage »[1119].

Par ailleurs, les trafics se sont développés en fonction de l'émergence de la rareté de certains produits. Effectivement, « *les situations d'enclavement provoquent une hausse vertigineuse du prix des biens de consommation courante et un effondrement de celui des biens d'équipement, dont la population doit se séparer pour survivre. Sur cette base s'établissent de multiples et très profitables trafics (acheminement et vente sur place des biens de consommation courante, achat et revente à l'extérieur des biens d'équipement), bénéficiant aux formations militaires ou aux autorités politiques locales situées sur certains points de passage à proximité de ces enclaves* »[1120].

La prédation économique a également pris d'autres formes. Ainsi, dès le début du processus de désintégration, c'est-à-dire dès le premier trimestre 1991, l'ensemble des gouvernements dans l'espace yougoslave a décidé de geler les comptes en devises des épargnants. En fait, déjà depuis décembre 1990, les retraits en devises étaient limités, et ce en vertu d'une décision de la Banque de Yougoslavie. La disparition de l'épargne et le faible pouvoir d'achat de la population ont été un handicap majeur au retour rapide de la richesse nationale à son niveau de 1990. Les banques appartenant aux différentes républiques doivent en 1989 à leurs épargnants la somme de 10 milliards de dollars. A la fin de cette année, les comptes en devises uniquement pour la Serbie et le Monténégro représentaient 8,7 milliards de dollars. En incluant les autres républiques, cette somme dépassait largement 20 milliards de dollars. Même si la population a effectué des retraits importants à la fin de l'année 1990, elle a tout de même continué à conserver ces dépôts, ce qui démontre qu'un capital de confiance envers les institutions de l'Etat existait encore. Si en Slovénie, ces comptes ont été remboursés en 1995, tout comme en Croatie en 1997, dans les autres pays issus de l'ex-Yougoslavie la spoliation des comptes en devises n'a donné lieu à des solutions qu'après l'année 2000. Il n'y a pas de données sur l'utilisation de ces fonds. Néanmoins, selon Mihail Arandarenko, chercheur de l'Institut G17, ils ont été utilisés afin de financer les conflits[1121].

1119 *Ibid.*, p. 126.

1120 *Ibid.*, p. 127.

1121 Entretien avec Mihail Arandarenko réalisé à l'Institut G17, Belgrade, le 30 juin 2000.

Dès les premiers mois de l'année 1991, on assiste à l'apparition de nouvelles banques privées qui offrent des taux d'intérêts attractifs pour les dépôts en devises à long terme. La population, ayant perdu confiance dans le système bancaire officiel se tourne très vite vers ces établissements. L'exemple de la banque Karić en Serbie, en 1991 est à lui seul révélateur. Cette nouvelle banque, qui pour son fonctionnement reçoit une autorisation de des autorités politiques, c'est-à-dire du pouvoir de Slobodan Milosevic, propose des taux d'intérêts de 45% par an (c'est-à-dire 3,14% par mois). Après seulement trois mois d'existence, la banque Karić a enregistré 150 millions de deutschemarks de dépôts en devises.

Afin d'attirer de nouveaux épargnants, la *Banque Karić* augmentait régulièrement ses taux d'intérêts. Ainsi, au second semestre 1991, les taux d'intérêts pour les dépôts en devise étaient de 91% par an. Mais à la fin de l'année 1991, et principalement au cours de l'année 1992, de nouvelles banques privées sont apparues avec des taux d'intérêt encore plus attractifs, dont la « *Dafiment banka* » (banque Dafiment) avec sa propriétaire Dafina Milanović qui était également en étroite relation avec le pouvoir politique. Elle avait été condamnée à plusieurs reprises par les tribunaux de Belgrade entre 1979 et 1990[1122]. Ce passé criminel n'empêcha pas l'enregistrement de la « *Dafiment banka dd* » auprès des autorités compétentes le 9 octobre 1991. A cette date, le conseiller principal de cette banque était Slobodan Stanojević, ex-gouverneur de la Banque centrale. Une des premières spécialités de cet établissement fut l'octroi de crédits en dinar à des taux relativement bas contre l'ouverture de comptes en devises bloqués à court terme de trois ou six mois.

Dès 1992, les autorités de Belgrade utilisent la « *Dafiment banka dd.* » afin d'effectuer des opérations monétaires dans l'intérêt du pouvoir politique[1123]. En effet, les médias officiels en font une large publicité. L'objectif était d'attirer le plus possible les réserves en devises de la population et d'utiliser ces montants dans les entreprises liées à l'Etat. Ainsi, le ministre de l'énergie en 1992, Nikola Šainović, était en relation étroite avec Dafina Milanović et lui permettait d'effectuer des profits sur le marché des produits pétroliers. Une des caractéristiques des activités de la « *Dafiment banka dd.* » résidait dans le maintien de hauts niveaux de dépôts en devises, ce qui supposait des remboursements également en devises. Or, ceux-ci se faisaient au détriment des détenteurs de comptes en dinars.

A partir de la fin de l'année 1992, la « *Dafiment banka dd.* » recrute des dealers en devises qui opèrent dans la rue. Ceux-ci tiennent rapidement le monopole du marché noir en

---

1122 Entretien avec Dafina Milanović, publié dans *Večernje Novosti*, le 16.04.1992.

1123 Dinkić Mladjan, « Ekonomija destrukcije, velika pljačka naroda » (Economie de la destruction, le grand vol du peuple), *op.cit.*, pp. 196-230.

devises, en accord avec les autorités politiques et sous la protection de la police[1124]. Avec l'instauration des sanctions internationales contre la Serbie, c'est-à-dire à partir d'avril 1992, il devenait primordial pour le gouvernement de Slobodan Milošević d'attirer des masses monétaires en devises. Le système d'octroi de crédits en dinars contre des dépôts gelés à court terme en devises fut donc largement favorisé grâce à des taux d'intérêts extrêmement forts. Afin que les sommes puissent être remboursées en monnaie locale, selon Mladjan Dinkić « *les autorités politiques autorisèrent l'émission primaire de monnaie, ce qui eut pour conséquence une réapparition de l'hyper-inflation* »[1125]. Subitement, le pouvoir politique décida de ne plus soutenir cette banque et le 20 mars 1993, la «*Dafiment banka dd.* » cessa ses activités, laissant les épargnants sans possibilité de retirer leurs dépôts. A ce sujet, ce même auteur précise :

> « *Les activités de cette banque se sont en fait étendues, depuis son existence jusqu'à sa disparition à des activités de blanchiment d'argent pour lesquels les autorités politiques étaient au courant* »[1126].

Les opérations de blanchiment d'argent sont liées à une série de trafics : drogue, voitures volées, prostitutions etc. Les études qui ont été menées sur ces trafics permettent de constater que les montants en jeu sont importants. Ainsi, le revenu annuel de la drogue sur la Route des Balkans s'élèverait à 28 milliards de dollars[1127]. Il est difficile d'évaluer les revenus de la drogue dans l'espace yougoslave évolue car la rémunération pour ces activités de trafic varie perpétuellement en fonction des exigences des producteurs initiaux, des transitaires non balkaniques (Turcs, Kurdes, Grecs, Russes), des commanditaires finaux et des canaux empruntés pour arriver sur le marché européen. Les liens existants entre les pouvoirs politiques et les trafiquants se sont resserrés. « *L'économie de guerre qui s'est imposée dans les anciennes républiques yougoslaves au cours de la décennie passée a servi de terreau aux activités économiques illégales et à l'éclosion de réseaux criminels internationaux, qui en plus de la criminalité traditionnelle ont étendu leurs activités au trafic illicite de produits de base vitaux et de pétrole entre autres, en s'infiltrant de manière significative dans ces*

1124 *Ibid.*,p. 232.

1125 *Ibid.*, p. 233.

1126 *Ibid.*, p. 233.

1127 Source: Interpol. Ce montant pour l'année 2003 comprend la valeur à la distribution finale en Europe occidentale. A titre de comparaison le revenu annuel du trafic mondial de la drogue était de 400 milliards de dollars en 2003.

économies et en provoquant une corruption importante »[1128]. Selon Vladimir Gligorov « *Les transactions ont lieu aujourd'hui sur le marché noir* »[1129].

Le processus de désintégration de la Yougoslavie comporte une première phase, relativement courte, d'indépendances des républiques du Nord entre 1990 et 1991. Avec la guerre en Croatie et en Bosnie-Herzégovine, la désintégration se poursuit dans une deuxième phase à l'intérieur des nouveaux Etats. Durant cette phase plus longue, les revendications d'indépendances ne font plus référence aux frontières de 1943, à partir desquelles la Commission d'arbitrage a statué pour la reconnaissance internationale des républiques yougoslaves[1130]. Cette dynamique est encore à l'œuvre de nos jours. Enfin, parallèlement à la poursuite de la désintégration, les nouveaux Etats se construisent. Ainsi, deux dynamiques évoluent simultanément : désintégration et construction étatiques.

1128 Simić Predrag, « Les Balkans existent-ils ? », in *Le sud des Balkans : vues de la région*, (sous la direction de Dimitrios Triantaphyllou), Les cahiers de Chaillot, Numéro 46, Institut de sécurité de l'UEO, Paris, avril 2001, pp. 20-36.

1129 Gligorov Vladimir, « Trade in the Balkans », document présenté à la Conférence intitulée « Le Sud-Est de l'Europe après les élargissements de l'OTAN et de l'UE : vers des structures de sécurité intégrés ? », Paris, Institut de Sécurité de l'UEO, décembre 1997, p. 2.

1130 Il s'agit donc d'un déplacement en dehors du « cadre » des bases juridiques pour les reconnaissances selon les critères de la Commission d'arbitrage Badinter.

CHAPITRE 7 - CONSTRUCTIONS ETATIQUES ET DIVERSIFICATION DES TRAJECTOIRES DE TRANSITIONS : SIMILITUDES ET DIFFERENCES (1992-1999)

> « *Dans notre monde, situé au-dessous de la lune, règne le devenir et tout y est événement* »[1131].

Carl Schmitt relativise la signification des termes « *grandeur et décadence de l'Etat* » en écrivant : « *Grandeur de l'Etat* » *et* « *décadence de l'Etat* » *sont des événements historiques, qui appartiennent uniquement à des phénomènes du monde, tant qu'ils sont nantis d'une appréciation, comme celle qui réside dans les expressions « grandeur » et « décadence », évaluées selon des impressions et des termes de comparaison, qui n'ont pas encore été précisément étudiés à ce jour* »[1132].

Dans ce chapitre, il ne s'agira pas de mesurer la « *grandeur* » ou la « *décadence* » de l'Etat dans l'espace yougoslave. L'objectif sera davantage de poursuivre la réflexion sur les dynamiques de « *destructions* » et de « *constructions étatiques* », puisque ces deux processus sont parallèles. Par les termes « *constructions étatiques* », nous entendons les processus de reconnaissances[1133] des souverainetés des Etats[1134], puis leurs consolidations[1135] par la

---

1131 Veyne Paul, *Comment on écrit l'histoire*, Paris, Editions du Seuil, 1971, p. 314.

1132 Schmitt Carl, *La valeur de l'Etat et la signification de l'individu*, Genève, Librairie Droz, 2003, p. 129.

1133 Reconnaissance d'Etat : « *La reconnaissance est l'acte par lequel un Etat reconnaît l'opposabilité à son égard d'une situation ou d'un acte juridique. La reconnaissance d'Etat est un acte discrétionnaire, et essentiellement politique : même si les éléments constitutifs de la formation de l'Etat sont réunis, les autres Etats sont libres de le reconnaître ou non. (...)* », Roche Catherine, *L'essentiel du droit international public et du droit des relations internationales*, Paris, Gualino Editeur, 2003, p. 58.

1134 Souveraineté : « *La souveraineté de l'Etat est le principe selon lequel l'Etat n'est soumis à aucune autorité supérieure. Elle présente deux facettes : souveraineté interne et souveraineté externe (...). Les caractères de la souveraineté : - La plénitude de compétences : l'Etat à la compétence de sa compétence, il décide de l'étendue de ses prérogatives sur son territoire et des limites qu'il va y accepter. - L'autonomie de la compétence : les autorités de l'Etat ne peuvent pas être soumises à des directives ou ordres provenant d'autorités extérieures. Cette autonomie est liée au principe d'égalité des Etats, rappelé dans la Charte des Nations Unies à l'article 2, 1 (égalité juridique à défaut d'égalité réelle). – L'exclusivité de la compétence : seules les autorités nationales peuvent engager l'Etat pour exercer au plan international les compétences qui lui sont reconnues. L'Etat a sur son territoire le monopole de la législation, de la contrainte, et de juridiction* », Roche Catherine, *L'essentiel du droit international public et du droit des relations internationales*, *op. cit.*, pp. 54-55.

1135 Par le terme « *consolidation* », nous entendons le renforcement d'un pouvoir étatique.

légitimité[1136]. Nous suivrons ici la définition de Jürgen Habermas : « *Par légitimité, j'entends la reconnaissance dont bénéficie un ordre politique* »[1137].

Nous partirons du postulat énoncé par Joost Pauwelyn : « *Le degré et la forme de la consolidation de l'Etat sont fonction de la légitimité par l'origine (input legitimacy) et de la légitimité par les résultats (output legitimacy)* »[1138]. La consolidation de l'Etat est donc plus forte lorsque les légitimités par l'origine et par les résultats sont renforcées et inversement. Ceci suppose un processus de « légitimation »[1139]. Selon J. Habermas, « *nous ne pouvons expliquer la prétention à la validité des normes tant que nous ne nous référons pas à un accord motivé par des raisons rationnelles, où du moins à la conviction que des raisons pourraient faire naître un consensus pour l'adoption de la norme conseillée*».[1140]

7.1.- La construction de nouveaux Etats : études de cas

Les études de cas qui suivent permettent de retracer les évolutions politiques et économiques de chaque pays issu de la désintégration de la Yougoslavie, en les replaçant dans leurs contextes historiques et sociaux respectifs. Elles nous permettront ensuite d'engager une analyse comparative sur les caractéristiques propres à chaque Etat face aux processus de transformations du post-communisme.

1136 Max Weber écrit : « *L'ordre que l'on respecte uniquement pour des motifs rationnels en finalité est en général beaucoup plus instable que si l'orientation se fait purement et simplement en vertu de la coutume, en raison du caractère routinier d'un comportement ; c'est même là, de toutes les espèces d'attitudes intimes, la plus courante. Néanmoins, cet ordre est encore incomparablement moins stable que celui qui s'affirme grâce au prestige de l'exemplarité et de l'obligation, je veux dire de la légitimité* », in Weber Max, *Economies et sociétés.* Les catégories de la sociologie, Tome 1, Paris, Plon, 1971, p. 65.

1137 Habermas Jürgen, *Après Marx*, Paris, Fayard, 1985, p. 257.

1138 L'économiste Joost Pauwelyn distingue les formes suivantes de légitimité : « *input legitimacy* » (légitimité par l'origine) *et* « *output legitimacy* » (légitimité par les résultats). La légitimité par l'origine est déterminée par plusieurs facteurs : la reconnaissance internationale, la souveraineté, les élections. Par contre, la légitimité par les résultats dépend des points obtenus sur la scène politique locale et/ou internationale.Voir Pauwelyn Joost, « The Standard of Review in WTO Law : An analysis of Law, Legitimacy and the Distribution of Lega land Political Authority », in *European Integration online Papers*, vol. 6, n°17, 2002, http://eiop.or.at/eiop/texte/2002-017a.htm; Pauwelyn Joost, *The transformation of World Trade*, Research Paper Series Duke Law School Legal Studies, 2005.

1139 Voir Habermas Jünger, *Raison et légitimité. Problèmes de légitimation dans le capitalisme avancé*, Paris, Payot, 1978. Voir le chapitre 3 (Sur la logique des problèmes de légitimation), pp. 121-192.

1140 *Ibid.*, p. 132.

7.1.1.- La Slovénie : un modèle de réussite de sortie du système communiste ?

La Slovénie est un petit pays d'une superficie[1141] de 20.255 km^2. La population était estimée à 2 millions d'habitants[1142] en 1998[1143]. Historiquement, la Slovénie bénéficie depuis longtemps de sa position géographique entre l'Europe centrale, occidentale et orientale, ce qui explique son développement précoce et sa situation économique actuelle relativement privilégiée. La Slovénie a en effet toujours été tournée vers l'Europe occidentale. Une influence naturelle de par sa géographie, frontalière de l'Autriche au nord et de l'Italie à l'ouest, et en raison de son histoire qui l'a rattachée à l'Empire austro-hongrois. Intégrée au royaume de Yougoslavie en 1918, puis à la Fédération yougoslave en 1945, la Slovénie en est la partie la plus prospère. En comparaison avec les pays voisins, le développement culturel[1144] y est tardif[1145]. Ce n'est qu'au sein de la Yougoslavie et principalement après la Deuxième Guerre mondiale que la Slovénie connaîtra un réel développement culturel. Celui-ci renforcera le sentiment national slovène et le désir d'indépendance.

1141 Le territoire de la Slovénie est divisé en trois régions naturelles: Gorenjsko, appellation locale pour la montagne alpine, Notranjsko, qui signifie l' «intérieur» pour le Karst, et Dolenjsko pour les plaines et les collines. Les Alpes slovènes, ou Juliennes, avec des altitudes assez modestes (mont Triglav, 2 863 m) et des formes généralement massives, présentent des paysages très humanisés, d'aspect bocager (bois coupé de prairies, villages allongés sur les terrasses des rivières) qui reflètent l'ancienneté de la vie rurale fondée sur l'élevage. Vers l'est, la région des plaines et des collines regroupe la plus grande partie des activités industrielles et les villes. Cette région correspond aux bassins et collines du piémont alpin. La capitale, Ljubljana, est située au sud de la Save, au contact de la montagne et de la plaine.

1142 Selon les sources de l'année 2001, 1,96 million selon le recensement de 1991, Institut des Statistiques de Slovénie, Ljubljana. Ce recensement pose problème car il ne prend pas en considération les personnes venant des autres républiques de l'ex-Yougoslavie plus pauvres, principalement de Bosnie-Herzégovine, de Serbie et de Macédoine et qui vivent en Slovénie depuis plusieurs décennies. Par ailleurs, en 1992, 18.365 personnes venant des autres pays issus de l'ex-Yougoslavie ont été « effacées » des registres. (voir Mirovni Institut, Institut za sobodne družbene in politične studije, Ljubljana, 2004, www.mirovni-institut.sl).

1143 En 1998, la composition de la population était la suivante : 87,8% de Slovènes ; 2,8% de Croates ; 2,4% de Serbes ; 1,4% de Bosniaques, de Hongrois, d'Albanais, d'Italiens et de Macédoniens. Estimations de 1998, Institut des Statistiques de Slovénie, Ljubljana, 1998. Ces estimations officielles étaient faussées puisqu'elles ne prenaient pas en considération le phénomène de migration interne.

1144 Les premiers textes en langue slovène, rédigés à des fins d'évangélisation entre 972 et 1039, ont été exhumés au XIX^{ème} siècle. Les plus importants d'entre eux, les « feuillets de Freising », contiennent une confession et un sermon. On trouve au Moyen-Âge d'autres manuscrits qui attestent de l'existence et du développement d'une langue écrite. On situe généralement les débuts d'une littérature slovène au XVI^{ème} siècle, époque à laquelle les idées de la Réforme se répandent en Slovénie. L'auteur le plus marquant de cette période est Primož Trubar (1508-1586), dont l'oeuvre sera prolongée par de nombreux disciples. La période du Romantisme coïncide avec l'européanisation de cette littérature et l'émergence d'une poésie slovène.

1145 C'est en 1847 que France Prešern fait paraître *Poezije* (Poésies) considéré comme l'un des ouvrages les plus importants de la littérature slovène. Son influence sur les réalistes sera considérable. Le premier roman slovène est écrit par Josip Stritar et publié en 1864. Dans *le Dixième Frère*, il se veut le défenseur de l'art face à toute idéologie. A partir de cette période, la Slovénie connaîtra une vie culturelle plus riche malgré une forte germanisation.

a) L'évolution politique : le maintien au pouvoir des ex-communistes

Depuis le début des années 1980, la Slovénie est selon R. M. Rizman, la république yougoslave dans laquelle « *les intellectuels inventent la société civile* »[1146]. R. M. Rizman fait là référence au développement culturel d'une époque dans laquelle les revues *Mladina*[1147] et *Nova revija*[1148] jouent un rôle important et dans laquelle apparaît un projet politique slovène en opposition au communisme et au yougoslavisme. Ces idées sont reprises en 1990, lors des premières élections libres, au sein de la coalition DEMOS (Opposition démocratique de Slovénie)[1149]. Celle-ci arrive en tête et Lojze Peterle assure la première Présidence anti-communiste. Cette coalition hétérogène est composée de partis libéraux, centre-droit et conservateurs. Parmi les leaders se trouvent également d'anciens communistes. Avec l'arrestation de Janez Janša[1150], le responsable de la défense territoriale slovène, par l'armée fédérale et après l'échec du XIV^{ème} Congrès de la Ligue des communistes, la scène politique slovène est en 1990 et 1991 marquée par des liens étroits entre les différents partis[1151]. La question de la sortie de la Slovénie de la Yougoslavie fait l'unanimité parmi les élites politiques. Selon Milan Kučan :

> « *Nous n'avons pas vu la Yougoslavie comme un Etat où tout le monde devait seulement vivre ensemble, mais comme un Etat où tout le monde devait réaliser la paix, le développement et le progrès* (...) *la Slovénie s'est séparée parce que la crise des valeurs en Yougoslavie empêchait le progrès et la démocratie et parce que personne ne voulait considérer la proposition slovène d'évoluer vers une confédération* »[1152].

1146 Rizman Rudolf Martin, *Uncertain Path. Democratic transition and consolidation in Slovenia*, Texas A&M University Press / College Station, p. 92.

1147 Entre 1984 et 1990, la revue *Mladina* publie des textes sur des sujets considérés comme « *tabous* » à cette époque. De nombreux intellectuels s'expriment librement avec des idées politiques en opposition avec le système communiste.

1148 La revue *Nova revija* débute ses publications dès 1982. C'est principalement dans cette revue que l'idée d'une culture nationale slovène (DNK) et d'un projet politique slovène en opposition à la Yougoslavie fait son apparition en 1983, donc bien avant l'arrivée au pouvoir de la coalition d'opposition DEMOS en 1990.

1149 La coalition DEMOS regroupe l'Union des fermiers slovènes, l'Union démocratique slovène, l'Union social-démocrate de Slovénie, les Verts, les démocrates-chrétiens et le Parti libéral.

1150 Voir Janša Janez, *Premiki : nastajanje in obramba slovenske države, 1988-1992* (La constitution du système de défense slovène), Ljubljana, Mladinska knjiga, 1992, 363 p.

1151 Voir Rupel Dimitrij, *Slovenska pot do samostojnosti in priznanja* (Le chemin de la Slovénie vers l'indépendance et la reconnaissance), Ljubljana, Kres, 1992, 161 p.

1152 Kocijan Jasminka, Milan Kučan face à Milošević : « Nous n'avons jamais haï les Serbes », in *Danas*, Belgrade, 22 mai 2003.

L'indépendance permet d'unir les partis politiques slovènes autour d'un projet commun. Une fois celle-ci acquise, l'échiquier politique reste marqué par une faible différentiation :

> « *La politique intérieure depuis l'indépendance reste très consensuelle, la différenciation entre les partis n'étant pas toujours très rigoureusement marquée. Le principal moteur de la transition politique, la coalition DEMOS cesse d'exister à la fin de 1991. Le gouvernement de centre-droit de Lojze Peterle est remplacé par une coalition analogue menée par Janez Drnovšek (avril 1992). Les élections du 6 décembre 1992 renouvellent le mandat présidentiel de Milan Kučan, mais ne voient pas de partis majoritaires s'affirmer. Un deuxième gouvernement Drnovšek prend fonction le 20 janvier 1993. A signaler l'émergence d'un courant d'extrême droite (9,9% des voix)* »[1153].

Plusieurs facteurs permettent ainsi de souligner que l'Etat slovène s'est affirmé avec une légitimité par l'origine forte depuis son indépendance : homogénéité ethnique, absence de contestation sur des questions de territoire, scène politique « *consensuelle* ». Le retour au pouvoir des ex-communistes dès 1991 n'a pas donné lieu à des affrontements politiques, « *ni à l'émergence d'une opposition structurée* » remarque le politologue Ivan Svetlik[1154]. Suite aux élections législatives de novembre 1996, la Slovénie met cependant plusieurs mois pour se doter d'un gouvernement. En février 1997, le premier ministre sortant, J. Drnovšek retrouve son poste de premier ministre dans un gouvernement associant le Parti libéral-démocrate au Parti slovène du peuple. En raison d'une période assez longue de vacance de pouvoir, des retards ont été enregistrés dans le processus législatif. Comme le souligne D. Heimerl : « *Le Parlement n'a procédé à la ratification de l'accord d'association avec l'UE, signé en juin 1996, que le 15 juillet 1997, à la suite de bien des tractations politiques et de la démission du ministre des Affaires étrangères Zoran Thaler, connu pour ses positions pro-européennes. Elle est intervenue une semaine après l'annonce, le 8 juillet du rejet de la candidature du pays déposée auprès de l'OTAN* »[1155].

Depuis le début de la transition, il n'y a pas eu d'alternance politique à l'exception d'une courte période de trois mois qui a fait l'objet d'une tentative avortée. Le président

---

1153 *Ibid.*, p. 167.

1154 Svetlik Ivan, *Social policy in Slovenia : between tradition and innovation*, Aldershot Brookfield, Avebury, 1992, 138 p.

1155 Heimerl Daniela, « Slovénie 1997. Stabilisation monétaire sans réformes structurelles », in *Le courrier des pays de l'Est*, Paris, La Documentation française, n° 428-429, mars - avril - mai 1998, p. 150.

actuel Janez Drnovšek est l'ancien premier ministre qui a gouverné le pays pendant pratiquement toute la transition, sous la Présidence de Milan Kučan. L'un et l'autre sont des dirigeants issus de l'ex-parti communiste de Slovénie. Par ailleurs, Janez Drnovšek a été président de la Fédération de Yougoslavie à la fin des années 1980. Ce sont ces dirigeants qui ont su capter et conserver la confiance de la population. Ainsi, comme le souligne Meelis Kitsing,

> « *la plupart des anciens apparatchiks communistes qui dirigeaient la Slovénie avant l'indépendance sont toujours impliqués dans la vie politique de ce pays et l'ont dirigé tout au long de la dernière décennie. Mais il faut aussi remarquer que, à la différence des ex-communistes qui sont revenus au pouvoir par le jeu des élections dans les autres pays de l'Europe centrale et orientale et dont nombre d'entre eux ont complètement changé leur vision du monde pour mettre en œuvre des politiques néo-libérales, les dirigeants slovènes ont fait preuve d'une remarquable continuité dans leur action et imprimé leur marque à la transition slovène, notamment en donnant une importance qu'elle n'a nulle part ailleurs à la redistribution et à l'intervention de l'Etat* »[1156].

b) Une économie marquée par la lenteur et l'opacité

En ex-Yougoslavie, l'économie slovène était la plus prospère et la plus développée, comme en témoigne le niveau de vie de ses habitants mesuré par le PIB par tête qui, au moment de l'indépendance, était déjà comparable à ceux de la Grèce et du Portugal. Partant de cette base élevée, la Slovénie n'a pas connu les difficultés de la première partie de la transition que l'on observe dans les autres pays de l'Europe centrale et orientale. En outre, c'était déjà avant l'indépendance, un pays très ouvert au commerce international, comme en témoigne le rapport élevé de son commerce au PIB, de l'ordre de 120%, où les relations économiques avec la Communauté européenne, vers laquelle elle exportait déjà en 1989 52% des biens et services, jouaient un rôle important dans son développement économique.

Si la Slovénie critique la répartition de la dette fédérale, le bureaucratisme du système yougoslave et l'inefficacité des gestions de fonds d'aide aux régions pauvres, elle profite des bas prix des produits achetés aux autres républiques, qu'elle transforme grâce à son industrialisation poussée et à ses débouchés, puisqu'elle revend 60% de ses exportations sur le

---

1156 Entretien avec Kitsing Meelis, réalisé à Budapest le 9 novembre 2003.

marché yougoslave. Cette situation très différente de celle des autres pays de l'Europe centrale et orientale la prédisposait à une approche progressive de la restructuration et selon Meelis Kitsing, chercheur à la CEU lui évitait « *d'avoir à faire face en même temps à la stabilisation macro-économique, la libéralisation, la réorientation complète de son commerce international et autres réformes* »[1157].

Au contraire, en étant amenée à adopter un processus de privatisation inévitablement très lent et en se protégeant, pendant plusieurs années, des investissements et des capitaux en provenance de l'étranger, la Slovénie a conservé la plus grande partie de ses structures économiques et sociales et sauvegardé l'essentiel du système social yougoslave. Au terme de ce processus qui l'a conduite dans l'Union européenne, non seulement elle n'a pas régressé, mais elle figure, avec la Pologne, parmi les deux pays qui ont vu leur niveau de vie progresser significativement depuis le début de la transition. Elle est considérée aujourd'hui par les organismes internationaux, et en particulier par la Commission européenne et le FMI, comme un pays exemplaire en Europe de l'Est.

Après son indépendance, le 15 janvier 1992, la Slovénie s'est trouvée largement coupée de ses marchés traditionnels qui représentaient 40% de ses exportations. Dans le même temps, une forte inflation s'est développée avec des hausses de prix de l'ordre de 550%, 115% et 210% par an de 1990 à 1992. Mais, dès 1993, deux ans après l'indépendance, la Slovénie a réussi à surmonter ces difficultés et s'est engagée dans une politique de transformation prudente. Une équipe d'économistes slovènes réunie autour de Jože Mencinger a défini un programme de réformes incluant des privatisations dont la lenteur résulte du caractère très particulier du système productif slovène, hérité de l'ère yougoslave et fondé, comme nous l'avons vu, sur la « *propriété sociale* » des entreprises. Pour privatiser ces entreprises, il a d'abord fallu leur redonner un propriétaire clairement identifié avant de chercher à les revendre à des acquéreurs privés.

La première phase du processus qui a démarré sous le contrôle de l'Agence pour la Privatisation à la fin de 1992 a donc consisté à résoudre la question de la propriété des entreprises « *socialement détenues* ». Il s'est agi en quelque sorte, dans la plupart des cas, de véritables « *nationalisations* ». C'est ainsi que les grandes entreprises industrielles slovènes sont devenues des entreprises nationales. La privatisation elle-même, qui a commencé en 1994 avec la distribution de « *certificats* », a mêlé la distribution gratuite de l'ancien capital social et la vente d'actions des entreprises nationalisées aux employés de ces entreprises et au

---

1157 Kitsing Meelis est chercheur à la Central European University de Budapest, Kitsing Meelis, « *The political economy of gradual trade liberalization in Slovenia* », CEU, Budapest, mars 2003.

public. Mais ce n'est qu'à partir de 1995 que l'Agence pour la Privatisation a donné des orientations pour la répartition du capital des entreprises[1158]. Et il a fallu attendre 1998 pour pouvoir considérer que la plus grande partie des entreprises « *socialement détenues* » avaient été, ainsi, privatisées. Ce processus a conduit à une forte dispersion de la propriété des entreprises entre des institutions publiques, des fonds d'investissements et des petits porteurs slovènes, à savoir : les salariés et les dirigeants des entreprises. Les équipes dirigeantes sont restées largement en place et ont évité les licenciements lors des restructurations qui ont été effectuées. Selon les économistes Janez Prasnikar et Veljko Bole de l'Institut économique de la Faculté de droit de Ljubljana, l'économie slovène est très vulnérable. Ainsi, dans un entretien accordé au journal Delo, Janez Prasnikar précise :

> « *En ce moment selon les calculs de mon collègue Bole, 4,6% des 490 000 emplois reliés à l'exportation sont menacés et 3,6% des 104 000 reliés au marché intérieur. Si la situation reste la même et ne dégénère pas, 23 000 emplois seront menacés au total. Si le taux de croissance des principaux marchés européens chute et si le gouvernement adopte encore des mesures nuisibles, comme par le passé, le nombre de postes menacés pourrait doubler* »[1159].

Le taux de chômage slovène est donc resté relativement faible[1160]. En ce qui concerne le chômage évalué selon la méthode du BIT, la Slovénie présente un taux de chômage de l'ordre de 6,5% en 2002, très proche de celui de la Hongrie (5,8%), inférieur à celui de la République Tchèque (7,3%), et surtout à ceux de la Pologne et de la Slovaquie qui approchent les 20%[1161]. Or, les données qui ont servi à cette conclusion ne prennent pas en compte l'économie informelle, ni celle des personnes vivant en Slovénie sans aucun statut. A ce sujet, le journaliste Milan Gorjanac, explique :

> « *C'est un fait connu qu'à l'époque socialiste beaucoup de citoyens des régions pauvres de l'ancienne Yougoslavie venaient en Slovénie, la plus développée des républiques, en quête d'une vie meilleure. Une grande partie des travailleurs était*

1158 60% devant revenir aux employés et aux dirigeants des entreprises ainsi qu'à des investisseurs slovènes ; 20% à des fonds d'investissement ; 10% à des fonds de pension et 10% à un Fonds de compensation pour les anciens dirigeants.

1159 Repovez Mija, « UE : la vulnérabilité de l'économie slovène », in *Delo*, Ljubljana, 7 juin 2003.

1160 Selon les données dont dispose la revue « Elargissement » de la DREE au ministère de l'Economie et des Finances, la Slovénie semble avoir été épargnée par la pauvreté et n'avoir connu qu'une progression modérée des inégalités, au demeurant circonscrite au début de la période, contrairement à ce qui s'est produit pour plusieurs autres pays, Revue Elargissement. DREE N° Spécial « Social », Dossier n° 28. Décembre 2002.

1161 Voir WIIW Research Reports. n° 293. Février 2003, *Special issues on transition.*

issue de Bosnie-Herzégovine, une autre plus réduite de Croatie, de Serbie et de Macédoine. Les Monténégrins représentaient une portion négligeable de la force de travail « importée ». A cause de la désintégration de l'ancienne Yougoslavie, un nombre important d'Albanais du Kosovo s'est également installé en Slovénie. On estime à plus de 200 000 le nombre de personnes qui, originaires des nouveaux Etats qui formaient autrefois la Yougoslavie, vivent actuellement en Slovénie. Cent mille citoyens en âge de voter, descendants directs des travailleurs immigrés, devraient être ajoutés au chiffre mentionné ci-dessus »[1162].

Les rapports de l'Union européenne concernant l'économie slovène montrent que celle-ci n'est pas si saine qu'elle pourrait le sembler au premier abord. Ils soulignent la lenteur des réformes et notamment les retards pris dans les restructurations. Il est à noter par ailleurs que la privatisation a eu lieu essentiellement au profit des acquéreurs slovènes[1163]. Les sociétés nationales et les entreprises non privatisées représentaient encore 40% des actifs à la veille de l'intégration dans l'Union européenne. De plus, l'Etat détient encore la majeure partie des secteurs stratégiques tels que l'énergie, les télécommunications et les banques. De même, les grandes entreprises sidérurgiques de la région de Maribor, mais aussi des entreprises dans des secteurs aussi variés que l'électroménager et l'industrie alimentaire, sont restées sous son contrôle. Nous pouvons donc constater que le système de production hérité de la période yougoslave a été, dans l'ensemble, sauvegardé et peu pénétré par les intérêts étrangers. De fait, les pouvoirs publics ont refusé de vendre à des acquéreurs étrangers les meilleures entreprises de l'économie slovène.

La lenteur de l'économie apparaît également dans l'attitude des pouvoirs publics qui ont préféré repousser les privatisations par crainte des répercussions sociales. Le cas est manifeste en ce qui concerne les entreprises de la région de Maribor où le chômage est déjà très élevé. Les autorités slovènes ont donc laissé survivre ces entreprises, privées de leurs débouchés sous l'effet de l'implosion de la Fédération yougoslave et des conflits qui en ont résulté. Paradoxalement, la fin des conflits dans l'espace yougoslave et la reprise des relations économiques ont permis à ces entreprises de reconquérir leurs marchés traditionnels. A ce sujet, Peter Potočnik écrit:

1162 Gorjanac Milan, « Slovénie : les fantômes du passé », in *AIM*, 17 octobre 2000.

1163 L'Etat a gardé le contrôle de plusieurs grandes entreprises industrielles.

« Quand les Slovènes, après 2000, sont revenus sur le marché yougoslave, ils promettaient de ne pas vendre seulement, mais aussi d'acheter et d'investir. Plusieurs étaient nostalgiques du bon vieux temps où le commerce était florissant et où n'importe quelle entreprise slovène pouvait destiner une bonne partie de sa production aux marchés serbe ou kosovar, voire un cinquième uniquement à Belgrade et ses environs »[1164].

Ainsi, les privatisations ont de nouveau pu être repoussées. Bien entendu, le système productif slovène, contrairement à d'autres systèmes productifs qui, dans d'autres pays, ont été livrés sans précautions au jeu du marché, a pu survivre uniquement grâce au soutien public, que celui-ci ait pris les formes de subventions de l'Etat, de fonds extrabudgétaires, ou encore, de concours assurés par les collectivités locales :

« Ces soutiens ont été justifiés [par les autorités] par la nécessité de compenser l'effet des chocs dus à l'ajustement que connaissaient les entreprises et les collectivités locales dans lesquelles elles évoluaient... Pour les différents gouvernements slovènes, la restructuration a signifié davantage une ouverture commerciale permanente aux marchés internationaux et une bonne diffusion de la technologie et de l'information qu'une opération chirurgicale touchant les entreprises. Accepter les restructurations au sens classique aurait signifié un suicide politique pour les gouvernements concernés »[1165].

A ceci s'est ajouté le fait que les liens qu'entretenaient les entreprises avec les banques, les premières ayant souvent fondé les secondes et inversement dans le cadre du système autogestionnaire comme nous l'avons vu dans la première partie, se sont maintenus et que les banques ont continué à apporter des crédits aux entreprises sans toujours tenir compte de l'état financier de celles-ci. Tous ces éléments ont contribué à sauvegarder la paix sociale et à limiter la poussée du chômage.

L'opacité de l'économie slovène est également visible dans la politique de protection des pouvoirs publics face aux influences extérieures. Ceci s'est traduit par le maintien de contrôles des mouvements de capitaux limitant la convertibilité de la monnaie slovène aux échanges courants jusqu'à la fin des années 90. De façon cohérente, les autorités slovènes ont sciemment cherché à décourager les investisseurs étrangers et à limiter les prises de contrôle

1164 Potočnik Peter, Le retour de « l'impérialisme économique slovène », in *Delo*, Ljubljana, 4 mars 2003.
1165 *Ibid.*

de pans de l'économie slovène par des éléments étrangers. Ceci explique la relative modestie des investissements étrangers jusqu'en 2000. Ce n'est qu'à partir de 1999 que, sous la pression de la Commission européenne, la législation slovène concernant les mouvements de capitaux et les investissements étrangers a été libéralisée avec l'adoption d'une loi déréglementant la plupart des transactions relatives aux investissements directs de l'étranger et assouplissant les restrictions sur les mouvements de capitaux à court terme. En même temps, les possibilités pour les banques étrangères d'opérer sur le marché slovène ont été élargies. Ceci a valu à la Slovénie de se voir inviter par l'OCDE, en décembre 2001, à adhérer à la Déclaration sur l'investissement international et les entreprises multinationales, ce qui valait reconnaissance pour le fait que le pays était capable d'assurer « *un environnement stable et non discriminatoire pour les entreprises* »[1166]. Aujourd'hui, la situation en Slovénie tend à se normaliser : « *La Banque centrale a levé, au début de 2002, toutes les restrictions demeurant sur les transactions en capitaux* »[1167]. Suite à cette décision, les investissements directs de l'étranger ont connu une nette accélération en 2001 et, surtout en 2002, année au cours de laquelle leur montant a été trois fois supérieur à la moyenne des années 1993-2000.

Autre élément de la politique économique de sauvegarde des intérêts slovènes : la Banque de Slovénie a pratiqué une politique de change qui cherchait, par son intervention, à maintenir stable le taux de change réel du tolar afin de sauvegarder la compétitivité des produits slovènes. Cette politique a eu l'inconvénient de ne pas contribuer à la lutte contre l'inflation et a valu à la Slovénie, de ce point de vue, les critiques du FMI jusqu'à son accession à l'Union européenne. Par ailleurs, les mécanismes d'indexation des revenus sur l'inflation constituent une autre caractéristique de l'économie slovène et une autre pomme de discorde avec les organisations financières internationales[1168].

L'opacité de l'économie slovène est tout aussi présente dans la politique des finances publiques. Bien que demeurant dans l'ensemble rigoureuse, comme en témoignent ses résultats tout au long de la transition, cette dernière n'a jamais sacrifié les objectifs sociaux ni les intérêts des employés du secteur public :

> « *Le gouvernement a été conduit à augmenter les dépenses publiques notamment pour financer le système de protection sociale, amortir les effets des quelques*

1166 « Slovénie », rapport de l'OCDE, décembre 2001.

1167 Liliane Petrović est économiste, chercheur associé au CEMI (EHESS), « Slovénie 2001-2002 : Interrogations politiques, ouvertures économiques », in *Courrier des Pays de l'Est*, Paris, La Documentation française, juin - juillet 2002, pp. 220-237.

1168 Voir Vukadinović Nebojša, « Slovénie », in *Tableau de bord des pays d'Europe centrale et orientale*, CERI, 1998, 1999, 2000, 2001, 2002, 2003.

restructurations mises en œuvre, faire face au coût de la reprise de l'acquis communautaire et à la hausse des traitements dans la fonction publique »[1169].

Malgré sa lenteur et son opacité, le parcours économique de la Slovénie paraît donc exceptionnel : la croissance annuelle du PIB, enclenchée dès 1993, s'est poursuivie jusqu'à aujourd'hui sans jamais descendre en dessous de 3%[1170]. Entre 1993 et 1999, la moyenne a été de 4%. La Slovénie n'a jamais connu de crise conjoncturelle conduisant à l'arrêt de la croissance. Celle-ci a donc été régulière et ne s'est ralentie que récemment sans descendre en dessous de 3%, sous l'influence de deux phénomènes concomitants : l'affaiblissement de la conjoncture dans l'Union européenne, en particulier en Allemagne et la diminution des investissements qui ont constitué jusqu'en 1999 un élément important de la croissance[1171].

Par ailleurs, les changements dans la structure du système productif ont un impact sur l'équilibre régional du pays : les activités de services sont concentrées dans la région de Ljubljana, au centre du pays et c'est là que l'activité économique est la plus dynamique et le chômage le plus faible ; la métallurgie et la fabrication d'équipements électriques et optiques sont concentrées principalement dans la région de Maribor, au nord du pays, où le chômage est le plus élevé et susceptible d'augmenter si les restructurations, jusqu'ici repoussées, ont lieu. Dans ce contexte, J. P. Pagé et J. Vercueil remarquent :

« *Mais ce qui est encore plus remarquable est que la Slovénie a réussi la gageure de rendre cette croissance continue compatible avec le respect des grands équilibres, ceci la plaçant parmi les pays en transition les plus vertueux. C'est ainsi que, selon le critère de l'équilibre des finances publiques, la Slovénie se singularise par les meilleures performances des pays de l'Europe Centrale, bien avant la République Tchèque* »[1172].

La volonté des différents gouvernements slovènes de maîtriser les indicateurs macroéconomiques est constante. En effet, les finances publiques sont restées très proches de l'équilibre avec un déficit représentant, en moyenne, 1% du PIB au cours de la période 1994-

---

1169 Entretien avec Liliane Petrović, réalisé à Paris, le 9 octobre 2002.

1170 Dépassant cinq fois 4% (et deux fois 5%) entre 1993 et 1999.

1171 La croissance s'est réalisée essentiellement grâce au développement de l'activité dans le secteur tertiaire dont la part dans le PIB est passée d'un peu moins de 56% en 1994 à près de 58,5% en 2000, alors que la part de l'industrie a reculé, au cours de la même période, de 39,5% à 38,3%. De fait, la performance de la production industrielle est peu spectaculaire et le niveau de celle-ci en 2001 ne représentait que 82,6% de celui de 1989.

1172 Conférence de Jean-Pierre Pagé et Julien Vercueil sur les transitions économiques en Europe de l'Est, Université Paris 1, Panthéon-Sorbonne, le 7 février 2002.

2001 et ce, malgré une politique relativement dynamique des pouvoirs publics. De plus, grâce à sa politique de change visant à préserver sa compétitivité, la Slovénie a pu maîtriser l'évolution de sa balance commerciale. Ceci lui a permis de multiplier par plus de cinq ses réserves de devises entre 1993 et 1999. La réduction de l'inflation est restée relativement maîtrisée. Mais ce phénomène est caractéristique des pays qui ont opté pour des réformes graduelles, comme la Hongrie. En outre, la perspective de l'entrée dans la zone euro oblige les autorités slovènes à réévaluer leur politique en matière de lutte contre l'inflation et à rechercher une réduction beaucoup plus rapide de celle-ci.

7.1.2.- La Croatie à la recherche de son territoire et de son modèle de transition

La Croatie est un pays d'une superficie de 56.530 km2. La population est estimée à 4.500.000 habitants. Les historiens G. Castellan et G. Vidan[1173] soulignent l'importance de la position géopolitique de la Croatie et de ses liens étroits avec la Hongrie. L'historien D. Pavličević insiste également sur cet héritage, ainsi que sur la position géostratégique qu'occupe la Croatie en Europe centrale à travers l'Histoire[1174]. Parmi les historiens croates de la période titiste, O. Keršovani insiste davantage sur les liens historiques qui unissent les Croates avec les autres peuples slaves du sud-est de l'Europe.[1175] Deux autres historiens, H.

1173 Castellan Georges, Vidan Gabrijela, *La Croatie*, Que sais-je ?, Paris, Presses Universitaires de France. Les auteurs notent : « *Parmi les peuples slaves indo-européens qui, aux VI^ème^ et VII^ème^ siècle, descendirent du nord des Carpates vers la Méditerranée, se trouvaient les Croates* », p. 16. Parmi les épisodes de l'histoire des Croates et de la Croatie, mentionnons la séparation des Eglises d'Orient et d'Occident qui « *fut suivie en 1060 par la réunion d'un concile à Split qui interdit la liturgie en slavon* » et « *déclencha un conflit vif entre « Latins » et « Orientaux ». Le parti latin l'emporta grâce à l'appui du roi de Hongrie Ladislas Ier qui fonda en 1094 l'évêché de Zagreb, tandis que les Vénitiens débarquaient sur la côte* ». A partir de cette date, les liens entre la Croatie et la Hongrie devinrent de plus en plus forts et ce principalement au cours de l'année 1088, après la mort du roi croate Zvonimir. En 1102, la signature des « *Pacta conventa, par lesquels le monarque magyar de la dynastie des Arpad était reconnu souverain légitime de la Croatie et de la Dalmatie* » marque le début d'une période pendant laquelle l'histoire de la Croatie est liée à celle de la Hongrie. La période d'expansion de l'Empire ottoman au XV^ème^ siècle et XVI^ème^ siècle correspond à un rétrécissement du territoire de la Croatie. Néanmoins, le pays se retrouve dans une position stratégique pour l'empire austro-hongrois. A ce sujet, G. Castellan et G. Vidan précisent : « *Depuis 1527, Ferdinand de Habsbourg était roi de Hongrie, et la Diète de Croatie avait, à cette occasion, affirmé que le nouveau souverain avait été élu librement comme successeur du dernier roi Zvonimir. La même affirmation fut reprise par la Diète, en 1578, 1712 et 1848. Soucieux de barrer à l'Infidèle sa progression vers l'ouest, Ferdinand II organisa, le long de la frontière avec la Bosnie-Herzégovine, les « Confins militaires » qu'il peupla de Serbes et de Valaques* », p. 20. Entre 1830 et 1848, la Croatie connaît une période qualifiée de « *Renaissance nationale croate* », qui correspond à une réaction contre la domination des Hongrois. Dans la seconde moitié du XIX^ème^ siècle, l'affirmation culturelle et politique coïncident. A la veille de la Première Guerre mondiale, on distingue trois orientations politiques sur l'avenir de l'Etat émergent. Le premier souhaite le maintien de « *l'association avec la Hongrie* » Le second souhaite la « *création d'un Etat des Slaves du Sud à l'intérieur de l'Autriche-Hongrie* » et le troisième la constitution d'un « *Etat yougoslave* », p. 28.

1174 Pavličević Dragutin, *Povijest Hrvatske*, (Histoire de la Croatie), Zagreb, Naklada Pavičić, 1994, 422 p.

1175 Keršovani Otokar, *Povijest Hrvata*, (Histoire des Croates), Rijeka, Otokar K., 1971, 220 p.

Matković[1176] et I.Goldstein[1177] apportent une contribution à l'analyse de cette position particulière de la Croatie, entre l'Europe centrale et les Balkans.

a) Une vie politique façonnée par la guerre

Concernant la Croatie, Yves Lacoste souligne : « *La longue ligne côtière de la Croatie qui est souvent réduite au simple littoral est un phénomène particulier. Les relations avec l'arrière pays sont capitales pour les régions maritimes. Quand on parle de la Croatie, il faut donc d'abord regarder sa forme et penser ensuite aux liens entre la partie côtière et l'arrière-pays* »[1178]. Le gouvernement croate, issu des premières élections libres en 1990 s'est très vite trouvé face au problème de la reconnaissance de sa légitimité sur l'ensemble du territoire, c'est-à-dire dans le cadre des frontières de l'ex-république socialiste de Croatie. En effet, les populations serbes[1179] de la Krajina ont coupé les « *routes entre la partie côtière et l'arrière pays lors de la « révolution des rondins »* »[1180].

Le 10 juin 1990, le Conseil municipal de Knin, dirigé par M. Babić, propose la réunion de six communes de la Lika et de la Dalmatie du Nord en une communauté régionale[1181]. Les tensions se font de plus en plus fortes entre les nouvelles autorités croates et les Serbes de la Krajina dirigés par M. Babić. Soutenu par le régime de Slobodan Milošević à Belgrade, ce dernier refuse d'accepter la légitimité du pouvoir du HDZ de Franjo Tudjman arrivé au pouvoir en 1990. Entre juin et octobre 1991, les forces serbes de la Krajina avec l'Armée populaire yougoslave (JNA) prennent le contrôle de territoires importants (de 25% à 30% du territoire de la Croatie), coupant ainsi plusieurs voies de transports, notamment entre la Croatie centrale et la partie méridionale (entre Zagreb et Split), tout comme en Slavonie orientale (région de Vukovar). S'ensuivra la proclamation de l'autonomie de ces régions, qui

---

1176 Matković Hrvoje, *Povijest Jugoslavije, 1918-1991 : hrvatski pogled*, (Histoire de la Yougoslavie, 1918-1991 : vu de Croatie), Zagreb, Naklada Pavičić, 1998, 443 p.

1177 Goldstein Ivo, *Hrvatska povijest*, (L'Histoire de la Croatie), Zagreb, Novi Liber, 2003, 519 p.

1178 Yves Lacoste est géographe. Il dirige la Revue Hérodote. Entretien avec Yves Lacoste dans le cadre de la Conférence : Géographie et politique des Balkans, ENA, Paris, 12 juin 1995.

1179 Dans la Constitution croate de 1990, le statut des Serbes est transformé de « *peuple constitutif de la Croatie* » en « *minorité* ».

1180 Le 20 mai 1990, Miroslav Mlinar, président local du SDS (Parti démocrate serbe) est attaqué au couteau. Cet événement marque le début de la révolte des Serbes de Krajina et de ce que la presse croate appelle « *la révolution des rondins* ».

1181 Voir Masson Diane, « La construction des systèmes politiques en Serbie et en Croatie (1989-1995). De l'ethnification de l'espace politique à l'utilisation politique de la guerre », *op.cit.*, p. 163.

se terminera en août 1995 avec la reprise des territoires par l'armée croate lors de l'opération militaire « *Tempête* »[1182].

La Croatie s'est également trouvée confrontée à la guerre en Bosnie-Herzégovine. En effet, les forces croates de « *l'Herceg-Bosna* »[1183] ont eu des relations étroites avec les autorités de Zagreb. Il y aurait même eu un projet de partage de la Bosnie-Herzégovine entre F. Tuđman et S. Milošević. A ce sujet, Stipe Mesić, dans un entretien accordé au journal Feral Tribune précise :

> *« Tudjman nous a dit que Milošević offrait les frontières des provinces plus Cazin, Kladuša et Bihać en disant : « Franjo, prends Cazin, Kladuša et Bihać. C'est la Croatie turque, moi je n'en ai pas besoin ! » Tudjman nous a alors dit qu'il n'y avait pas de danger en provenance de l'Armée yougoslave (JNA) car on avait les garanties de S. Milošević et V. Kadijević. Il y avait encore un message, dont, il est vrai, on ne parle pas beaucoup aujourd'hui. Il était convenu de renverser le gouvernement d'A. Marković, mais ce moment devait être précisé ultérieurement avec S. Milošević »*[1184].

Au sujet de cette question, lors du témoignage au jugement contre S. Milošević au TPIY, le Président croate Stipe Mesić[1185] précisait :

> *« Lors d'une réunion des dirigeants croates, Tuđman annonça qu'il se rendait à une rencontre avec Milošević à Karađorđevo. Cette dernière s'est tenue à la fin mars 1991. A son retour, Tuđman a déclaré qu'en cas de désintégration de la Bosnie-Herzégovine, l'ancienne banovine croate (entité territoriale fondée en 1939 dans la première Yougoslavie, incluant l'essentiel de la Bosnie ainsi que la poche de Bihac, appartiendrait à la Croatie. Jusqu'à cette rencontre, Tudjman s'était prononcé pour l'intégrité de la Bosnie-Herzégovine, mais Milošević l'avait convaincu de changer de position »*[1186].

1182 L'opération militaire « *tempête* » (Oluja) a été préparée avec le soutien des Etats-Unis.

1183 Le terme « *Herceg-Bosna* » est apparu en 1992 et désigne les territoires croates de Bosnie-Herzégovine situés principalement en Herzégovine.

1184 Jergović Miljenko, « Entretien avec Stipe Mesić », in *Feral Tribune*, Split, 15 novembre 1999.

1185 Stipe Mesić fut le dernier Président de la Fédération yougoslave. Il est actuellement Président de la Croatie.

1186 Šantic Neven, « TPIY : le face-à-face Mesić-Milošević », in *Novi list*, Rijeka, 2 octobre 2002.

Un des traits caractéristiques de la politique du gouvernement croate entre 1991 et 1995 a été principalement la recherche de la mise en œuvre de la souveraineté totale sur l'ensemble du territoire. Ainsi, à la différence de la Slovénie, la légitimité par l'origine est faible durant cette période, malgré une re-légitimation lors des élections de 1992 remportées par le HDZ et des épisodes qui ont permis de renforcer la légitimité par les résultats, comme les premiers succès militaires de l'automne 1992 et les succès militaires de septembre 1993[1187] ou encore les accords de Washington de 1994[1188]. Lors des élections régionales et présidentielles d'avril et de juin 1997, le Président F. Tuđman et son parti, la Communauté démocratique croate (HDZ) renforcent leurs positions. Mais « l'ère Tuđman » prend fin avec sa mort, en décembre 1999, et la défaite de son parti aux élections législatives un mois plus tard. Lorsque Ivica Račan[1189] arrive au pouvoir en 2000 après avoir remporté les élections contre le HDZ, le pays est dans une situation économique catastrophique avec plus de 400 000 chômeurs et une dette extérieure d'environ 12 milliards de dollars.

a) Une économie marquée par la guerre

Entre 1991 et 1995, l'économie croate a été fortement marquée par les conflits. A ce sujet, B. Lory précise :

> « *L'économie croate est profondément perturbée par la guerre, qui disloque son territoire. En décembre 1992, 618 000 réfugiés étaient accueillis, dont le plus grand nombre originaires de Bosnie-Herzégovine. L'effort de guerre pèse très lourdement sur le niveau de vie. En février 1993, le taux annuel d'inflation était de 1350%. Le dinar croate est remplacé par la kuna le 31 mai 1994 (au taux de 1000 :1)* »[1190].

La période de guerre a laissé des traces profondes. Ainsi, la Slavonie orientale, région prospère avant la guerre, a été ébranlée : la production agricole y a baissé considérablement, les industries d'Osijek et de la région (textiles, pharmaceutiques, agro-alimentaires) ont connu des baisses de production considérables. Les entreprises de Vukovar, qui avant 1991 était une ville commerciale importante, ont également été touchées par les destructions et les

---

1187 Succès militaires de la poche de Medak.

1188 Les accords de Washington de 1994 sur la Bosnie-Herzégovine permettent de créer une confédération entre la Croatie et la « *fédération de Bosnie-Herzégovine* » (partie croate et musulmane de la Bosnie-Herzégovine).

1189 Ivica Račan est Président du SDP (Parti social-démocrate).

1190 Lory Bernard, *L'Europe balkanique de 1945 à nos jours*, Paris, Editions Ellipses, 1996, p. 170.

mouvements de population. Majoritairement, les Croates se sont réfugiés dans les villes de Vinkovci et Osijek, tandis que la région de Vukovar a attiré les réfugiés serbes. Tout comme la Bosnie-Herzégovine, la Slavonie orientale a été concernée par les programmes de reconstruction internationaux depuis 1995. La Krajina, quant à elle, après sa reprise éclair par les forces croates en août 1995, qui a provoqué un dépeuplement massif de Serbes, reste toujours déserte et attire peu les habitants des autres régions de la Croatie. Même si un accord de normalisation a été signé avec la RFY à Belgrade le 23 août 1996, de nombreux points restent en suspens entre les deux pays : droits de propriétés, retraites impayées depuis plus de dix ans, etc.

Après la reprise des territoires qui étaient sous le contrôle des Serbes, et ce à partir des années 1996 et 1997, l'économie croate enregistre des signes positifs : le PIB augmente de 3,5% à 5%[1191], la demande intérieure progresse de 7,3%[1192], les réserves en devises fortes augmentent grâce aux revenus du tourisme (1,3 milliards de dollars en 1996) et à l'envoi de fonds des Croates de l'étranger (500 millions de dollars en 1996), la production progresse dans certains secteurs (construction navale, matériaux de construction). Malgré ces signes de redressement économique, le niveau de production n'a pas encore atteint celui de l'avant-guerre. Ceci résulte non seulement des facteurs économiques, mais aussi de nombreux ralentissements dans la mise en œuvre de réformes. Ainsi, comme le souligne Daniel Thomas :

> « *Le développement économique, et en particulier les investissements directs en Croatie, même s'ils s'avèrent importants par rapport aux autres pays de la région, restent freinés par un certain nombre de problèmes qui n'ont toujours pas été résolus. Aussi, bien des incertitudes subsistent en ce qui concerne la propriété foncière dans la mesure où les données contenues dans le cadastre sont souvent peu fiables. De même, le système judiciaire, inefficace et engorgé, se révèle peu rassurant pour des investisseurs étrangers soucieux de pouvoir défendre leurs intérêts en cas de litige. La lenteur et la lourdeur des procédures administratives sont également des facteurs dissuasifs non négligeables* »[1193].

1191 De 3,5% à 4% selon le WIWW (*Wiener Institut für Internationale Wirtschafts-Vergleiche*) et 5% à 6% selon la *Deutsche Bank*. Voir l'article de Daniela Heimerl, « La Croatie en 1996-1997 : une économie en convalescence », in *le Courrier des Pays de l'Est*, Paris, La documentation française, mai - juin 1997, pp. 20-28.

1192 *Ibid.*, p. 21.

1193 Daniel Thomas est chercheur en Relations internationales, Thomas Daniel, « Croatie 2003-2004, Un nouveau candidat à l'Union », in *Le courrier des pays de l'Est*, Paris, la Documentation française, n° 1044, juillet - août 2004, p. 61.

Un autre trait préoccupant concerne la baisse de la production dans des secteurs traditionnellement performants, comme les industries textiles, du cuir et de la chaussure ou de la métallurgie. Globalement, la production de biens de consommation continue de baisser entre 20% et 30% selon les secteurs d'activité. Les entreprises touchées sont des sociétés de grande taille, difficiles à restructurer, largement exportatrices avant 1991. Ce phénomène s'explique par les contrecoups négatifs des politiques de stabilisation. En effet, une baisse de la production apparaît rapidement dans les secteurs non adaptés au nouvel environnement économique, dès la mise en place des politiques monétaires restrictives et de la convertibilité monétaire.

Du point de vue économique, le « *Plan Valentić* »[1194], a permis de créer un cadre macroéconomique relativement favorable, même si le gouvernement croate n'avait pas le contrôle de l'ensemble du territoire. En effet, au regard des indicateurs économiques, l'inflation a été maîtrisée et la stabilité monétaire maintenue. Pour obtenir de nouvelles avances, le gouvernement croate a donc adopté d'autres réformes entraînant des fermetures d'entreprises supplémentaires et une diminution brutale des salaires. Si bien que le taux officiel du chômage est passé de 15,5% en 1991 à 19,1% en 1994.

En outre, le régime de Zagreb a voté une loi beaucoup plus stricte sur les faillites ainsi que des procédures rigoureuses pour le démembrement des grandes entreprises d'utilité publique nationalisées. Les difficultés structurelles sont aussi liées à la disparition du marché yougoslave et à la difficile réorientation vers de nouveaux marchés extérieurs. Le désir de la Croatie d'être considéré comme un pays d'Europe centrale, voire d'Europe occidentale et non pas des Balkans, se traduit par des relations étroites avec les pays du groupe de Višegrad et ceux d'Alpe-Adria. Mais dans l'ensemble, le niveau des exportations vers l'Union européenne ne cesse d'augmenter. Ceci est donc valable pour l'Allemagne, l'Italie et l'Autriche, c'est-à-dire des pays avec lesquels la Croatie entretenait des rapports commerciaux étroits depuis les accords d'Ossimo des années 1970. Ces pays occupent toujours une place importante dans la liste des principaux partenaires commerciaux du pays. A ce sujet, Daniel Thomas précise :

> « *L'économie croate est de plus en plus tournée vers l'extérieur, comme en témoigne l'augmentation de la part des échanges dans le PIB (désormais environ*

1194 Le plan de stabilisation « Valentić » du nom du Premier ministre de Croatie, constitue une approche macroéconomique classique du problème de l'hyperinflation (approche standard hétérodoxe) par une thérapie de choc. Le plan comportait trois phases : 1/ octobre - décembre 1993 : élimination de l'inflation ; 2/ janvier - mars 1994 : réformes structurelles ; 3/ avril - juin 1994 : introduction d'une nouvelle monnaie, la kuna. Depuis le second semestre 1994 et dans les années 1995 et 1996, des problèmes structurels profonds sont apparus. Le programme « *Valentić* » s'appuyait sur quatre points : taux de change, monnaie primaire, taux d'escompte de la Banque Nationale de Croatie, masse salariale.

70%). L'Union européenne, avec laquelle ils ne cessent d'augmenter (+10% pour les exportations et +14% pour les importations en 2003), est devenue son principal partenaire, l'Italie suivie par l'Allemagne étant ses premiers fournisseurs. Avec l'élargissement de l'UE à 25, cette zone absorbera 67% des exportations croates et lui procurera 72% de ses importations. A noter également la reprise des échanges commerciaux avec ses voisins de l'ex-Yougoslavie, favorisés par la proximité des langues et la bonne connaissance mutuelle des marchés nationaux, ainsi que par l'existence de marques et de produits datant parfois de l'époque yougoslave : la Slovénie, la Bosnie-Herzégovine et la Serbie-et-Monténégro se classent toutes les trois parmi les huit premiers clients de la Croatie »[1195].

Cette ouverture vers les pays issus de l'ex-Yougoslave était visible depuis plusieurs années. Mais les exportations croates étaient principalement orientées vers la Bosnie-Herzégovine où elles ont fortement progressé en 1996 et 1997. Depuis ces années, la situation macroéconomique de la Croatie est plutôt stable avec une inflation maîtrisée, une croissance soutenue et une augmentation régulière du PIB. Malgré ces bons résultats, les déficits publics et la dette extérieure restent importants[1196]. Par ailleurs, les échanges extérieurs sont déséquilibrés et les revenus du tourisme ne compensent qu'une partie du déséquilibre de la balance commerciale. Dans ce contexte, la privatisation des grandes entreprises (principalement les aciéries et chantiers navals) n'est toujours pas terminée malgré une participation du FMI qui a accordé, en mars 1996, 486 millions de dollars pour la restructuration des entreprises.

La dette extérieure de la Croatie atteint en août 2003, 19 milliards de dollars. Certains économistes, comme Dražen Kalođera, estiment que les banques sont les principales responsables de l'accroissement de la dette extérieure. La plupart des grandes banques croates appartiennent à des groupes étrangers, et ces institutions auraient emprunté d'importants capitaux à l'étranger pour offrir des crédits à la consommation à la population croate. Les banques ont ainsi réalisé d'importants profits, étant donné les taux d'intérêts élevés par rapport au faible taux d'inflation. D'autres économistes estiment, par contre, que la principale

---

1195 *Ibid.*, p. 60.

1196 Voir Krulić Joseph, « Croatie 2001-2002, Contraintes internationales et malaise social », in *Le courrier des pays de l'Est*, Paris, La documentation française, n° 1026, juin - juillet 2002, p. 57. L'auteur précise : « *Pays au faible niveau de vie par rapport à la moyenne européenne mais à la croissance plus rapide que la majorité de ses voisins, la Croatie connaît, comme la plupart des économies en transition, un déficit commercial important, de même que de substantiels besoins en capitaux étrangers* ». pp. 52-66.

raison de l'endettement réside dans les importations, qui échappent à tout contrôle[1197]. Le cours élevé de la kuna pénaliserait les exportations et favoriserait les importations. Des pressions pour la dévaluation de la kuna se font donc régulièrement sentir[1198]. Dans ce contexte, comme le souligne le rapport de l'EIU, de nombreuses manifestations et grèves ont lieu et « *la politique libérale suscite un mécontentement certain dans la population* »[1199]. A ce sujet, l'écrivain Predrag Matvejević explique :

> «*En 2000, le nouveau gouvernement dirigé par Ivica Račan, ce « communiste reconverti », ose entreprendre une « détudjmanisation » de la vie publique et politique. Nous avions espéré qu'il punirait ceux qui ont commis des crimes contre les citoyens innocents de la minorité serbe de Croatie, qu'il traduirait devant la justice croate les coupables des crimes en Bosnie-Herzégovine et qu'il établirait une véritable coopération, tellement nécessaire, avec le TPIY de La Haye. Durant son mandat, ce gouvernement n'a pas réalisé ces attentes. De plus, il a augmenté la dette de l'Etat de dix milliards de dollars à vingt milliards, ce qui égale la dette de toute l'ancienne Yougoslavie* »[1200].

La recherche d'une légitimité par les résultats est une constante de la politique croate depuis son indépendance. En ce sens, l'adhésion de la Croatie à l'UE et à l'OTAN représente deux objectifs affichés par tous les gouvernements croates depuis 1990. Ce n'est qu'en 2001 qu'un accord de stabilisation et d'association (ASA) a été signé avec l'UE[1201] mais il n'est entré en vigueur qu'en 2005. La Croatie a fait acte de candidature en 2003 pour intégrer l'Union européenne en même temps que la Roumanie et la Bulgarie en 2007. A cette occasion, l'argument économique a été mis en avant. En effet, la Croatie, malgré de nombreuses difficultés, est dans une meilleure situation que ces deux pays. « *Le rapport du 1er avril 2004 du Parlement européen sur la Croatie précise que ce pays a fait des progrès*

1197 Hedl Drago, « Croatie : la dette extérieure atteint 19 milliards de dollars », in *Osservatorio sui Balcani*, Rome, août 2003, pp. 54-67.

1198 Economist Intelligence Unit, *Country Report*, Croatia, janvier 2003, p. 22.

1199 *Ibid.*

1200 Predrag Matvejević est écrivain. Voir Matvejević Predrag, « Croatie, illusions perdues », in *Novi list*, Rijeka, 8 décembre 2003.

1201 Le document n'a pas été signé par toutes les parties en raison de l'affaire du général Gotovina inculpé par le TPIY. Les autorités croates prétendent ne pas savoir où ce cache ce général. Ainsi, un document intérimaire a été signé.

pour répondre aux critères exigés. Il recommande aussi à la Grande-Bretagne et aux Pays-Bas de faire marche arrière et de donner un avis positif »[1202].

Le Conseil européen de juin 2004 a accordé à la Croatie le statut de pays candidat à l'adhésion à l'UE et celui de décembre 2004 a fixé au 17 mars 2005 l'ouverture des négociations d'adhésion. Néanmoins, suite à « *l'affaire Gotovina* », la Croatie a retardé son adhésion à l'UE faute de coopération avec le TPIY. Cependant, ce général croate, poursuivi par le Tribunal pénal international de La Haye a été finalement livré en 2005. L'autre priorité de la Croatie est le rapprochement avec l'OTAN. Membre du Partenariat pour la Paix depuis mai 2000 et du Plan d'Action pour l'adhésion depuis le printemps 2002, la Croatie s'est également associée à l'Albanie et à la Macédoine dans le cadre de la « Charte adriatique »[1203].

La Conférence de Zagreb des pays de l'Europe du Sud-Est, en novembre 2001 marque à la fois le retour de la Croatie dans les Balkans et la réintégration internationale de la Serbie après la chute de S. Milošević, le 5 octobre 2000. La Croatie accepte alors de renforcer la coopération régionale avec ses pays voisins et en premier lieu avec la Serbie. La normalisation et le rapprochement avec la Serbie-et-Monténégro, souhaité par l'Union européenne sont donc perçus comme des garanties pour la stabilité régionale. De plus, la Croatie renonce aux « *relations spéciales* » avec la Bosnie-Herzégovine prévues par les accords de Dayton, ce qui permet de garantir également la stabilité de ce pays fragile. Néanmoins, les rapports demeurent difficiles avec la Slovénie pour différentes raisons. Tout d'abord, les relations entre la Slovénie et la Croatie sont tendues, et ce de longue date. Les Slovènes étaient en effet fortement germanisés et avaient peu de liberté dans l'empire austro-hongrois, alors que les Croates avaient acquis davantage d'indépendance. Mais les crises slovéno-croates se focalisent principalement sur la question des eaux territoriales dans l'Adriatique, ainsi que sur la centrale nucléaire de Krško à la frontière entre les deux pays. Josip Manolić, conseiller des Présidents successifs S. Mesić et I. Sanader souligne dans un entretien:

> « *Nous n'avons réussi à résoudre aucun des problèmes des relations slovéno-croates avec succès. Ainsi, ce dossier empoisonne les relations entre nos deux pays et cela pue. Qu'il s'agisse du contentieux de la Ljubljanska Banka, de la centrale nucléaire de Krško ou des problèmes de frontières, il serait normal de résoudre les*

1202 Mac Taggart Anna , « Intégration européenne de la Croatie : l'offensive diplomatique d'Ivo Sanader a payé », in *IWPR*, Londres, 22 avril 2004.

1203 La Charte adriatique a pour objectif de favoriser la coopération régionale des Etats autour de la mer Adriatique.

problèmes l'un après l'autre. Sûrement, nous souhaitons tous entrer le plus tôt possible dans l'Europe car cela implique un règlement des problèmes non résolus. Nous le désirons sans aucun doute et, pour cela, les spéculations sur l'opposition de la Slovénie à l'entrée de la Croatie à l'UE sont infondées, elles ne respectent pas la situation réelle des relations ni des processus politiques en Europe»[1204].

7.1.3.- La Bosnie-Herzégovine : de la guerre au « protectorat international »

La Bosnie-Herzégovine est un pays d'une superficie de 51.100 km^2. La population est estimée à 4.300.000 d'habitants[1205]. Parmi les historiens de la période titiste, F. Ekmečić[1206] explique qu'il est nécessaire de comprendre la genèse de « l'Etat bosniaque » à travers la compréhension de la l'Histoire de la Serbie et de la Croatie. Dans cette optique, la Bosnie-Herzégovine avec les différents peuples qui la composent est présentée comme une «Yougoslavie en miniature ». D'autres, comme M. Hadzijahić[1207] ou encore I. Pepić[1208], ont effectué des recherches pour comprendre l'origine des Musulmans de Bosnie-Herzégovine, posant ainsi une question qui est à la source de nombreuses polémiques, notamment entre les historiens croates et serbes. En France, la revue Europe[1209] a consacré en octobre 1979 un numéro spécial à la Bosnie-Herzégovine[1210]. On peut y lire :

1204 Sever Jani, Vidali Antonio, «Les relations entre la Slovénie et la Croatie sont aujourd'hui dans le pire état possible, entretien avec Josip Manolić », Mladina, Ljubljana, 18 octobre 2004.

1205 Selon les sources de l'année 2003.

1206 Voir Ekmečic Fadil, *Bosna : kratka popularna povijest*, (La Bosnie : une brève histoire populaire), Paris, EF, 1994, 164 p.

1207 Voir Hadzijahić Muhamed, *Porijeklo bosanskih Muslimana*, (L'origine des Musulmans bosniaques), Sarajevo, Bosna, 1990, 186 p.

1208 Voir Tepić Ibrahim, *Bosna i Hercegovina od najstarijih vremena do kraja drugog svjetskog rata*, (La Bosnie-Herzégovine depuis les temps anciens jusqu'à la fin de la Deuxième Guerre mondiale), Sarajevo, Bosanski kulturni centar, 1998, 433 p.

1209 « Bosnie-Herzégovine. Littérature et arts », in *Revue Europe*, Paris, octobre 1979.

1210 Voir la chronologie publiée dans le numéro « Bosnie-Herzégovine. Littérature et arts », in *Revue Europe*, Paris, octobre 1979. La Bosnie a été mentionnée pour la première fois, à simple titre géographique au X^{ème} siècle. Entre le XI^{ème} et le XIII^{ème} siècle, on retrouve la Bosnie et la Rama dans les régions vassales, en tant que titres des rois hongrois, ce qui prouve qu'elles étaient déjà constituées comme Etats féodaux. En 1166, la Bosnie tombe sous domination byzantine. Gouvernée par le Ban Kulin en tant que vassal hongrois, une lutte contre Byzance est engagée. En 1203, le Ban Kulin, accompagné de trente mille de ses sujets, au Champ de Bilin, déclare renier l'hérésie bogomile et rejoindre l'église Catholique. A partir de cette période, de nombreux monastères dominicains, puis franciscains seront construits en Bosnie, parallèlement aux monastères orthodoxes. En 1377, Tvrtko I est couronné roi de Bosnie et des provinces occidentales ; le royaume bosniaque ne reconnaît alors plus de suzerain. En 1388, l'armée bosniaque remporte une victoire sur les armées de l'Empire ottoman à Bileća. Jusqu'au milieu de XV^{ème} siècle, la Bosnie connaît différents souverains qui ont laissé des traces de leurs règnes à travers de nombreux édifices ainsi que des trésors d'art religieux. En 1463, l'Empire ottoman envahit la Bosnie et le dernier roi bosniaque Stjepan Tomašević est tué par le sultan Mehmet le Conquérent. Le XVI^{ème} siècle est une période d'islamisation intense de la population et de nombreuses mosquées sont construites en Bosnie. Au XVII^{ème} siècle, une culture slave islamique se développe à travers des écrits poétiques marqués par le mysticisme. Malgré la domination ottomane, les églises catholique et orthodoxe ont réussi à se maintenir et des

« La multiplicité des composantes nationales de la population de Bosnie-Herzégovine dans le passé jusqu'à la révolution rendait, à commencer par son repérage, la question du phénomène littéraire assez complexe. (...) Il va de soi que les Serbes et les Croates de Bosnie-Herzégovine ont naturellement lié leurs productions littéraires à celles, centrales, de Serbie et de Croatie. Dans le courant du XIX^{ème} siècle et jusqu'à la Première Guerre mondiale trois littératures coexistaient : la serbe, la croate et la musulmane, avec une contribution particulière des auteurs juifs »[1211].

Entre les deux Guerres mondiales, la Bosnie-Herzégovine ne figurait pas dans le Royaume des Serbes, Croates et Slovènes comme une entité indépendante, elle n'acquerra son autonomie qu'en 1943 lors de la Première session Antifasciste de Libération Nationale de Bosnie-Herzégovine organisée par les partisans communistes de J. B. Tito. Juste avant la guerre en 1992, la Bosnie-Herzégovine était la république la plus hétérogène au niveau des nationalités : sur 4,3 millions d'habitants elle comptait 43,7% de Musulmans (au sens ethnico-national, aujourd'hui appelés Bochniaques), 32% de Serbes, et 18,3% de Croates.

a) Une vie politique dominée par le HDZ, le SDA et le SDS

La coexistence de différents peuples qui à la base ont des origines communes est donc une des caractéristiques de la Bosnie-Herzégovine. Les premières élections libres de 1990 voient le succès de partis aux discours nationalistes et populistes de plus en plus virulents: le Parti d'action démocratique (SDA), musulman de M. Alija Izetbegović, la communauté démocratique croate (HDZ) de M. Stjepan Kljujić et le Parti démocratique serbe (SDS) de M. Radovan Karadžić. La reconnaissance internationale de la Bosnie-Herzégovine a lieu le 6

écoles chrétiennes sont fondées au cours du XVIII^{ème} siècle. Les paysans chrétiens de la Krajina (serbes et croates) organisent des soulèvements contre les Turcs au XIX^{ème} siècle, avec l'aval de l'Empire austro-hongrois. En 1878, deux cent mille soldats austro-hongrois occupent la Bosnie-Herzégovine en vertu du Congrès de Berlin, ce qui provoque une opposition de la population principalement musulmane. En 1908, a lieu l'annexion de la Bosnie-Herzégovine à l'Empire et en 1914, l'attentat de Gavrilo Princip, membre de l'association révolutionnaire « Jeune Bosnie », contre l'archiduc autrichien François-Ferdinand. L'Histoire de la Bosnie-Herzégovine montre que ce pays fait partie depuis longtemps de constructions étatiques plurinationales, de l'Empire ottoman (1483-1878) à l'Autriche-Hongrie (1878-1918), et lors de la première et de la deuxième Yougoslavie. Ce rappel historique permet de mesurer la complexité de ce pays. L'islamisation des Slaves (Serbes et Croates) depuis le XVI ^{ème} siècle a créé une différentiation des populations selon trois religions, catholique, orthodoxe et musulmane. Pourtant, tous parlent la même langue et ont souvent des liens de parenté puisque les mariages mixtes sont fréquents. Il faut également ajouter la présence d'une importante population juive sépharade originaire d'Espagne, notamment à Sarajevo. Celle-ci marquera la vie culturelle de la ville jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale. pp. 132-136

1211 Begić Midhat, « Un aspect de la prose en Bosnie-Herzégovine », « Bosnie-Herzégovine. Littérature et arts », in *Revue Europe*, Paris, octobre 1979, p. 2.

mars 1992 après les résultats du référendum boycotté par la majorité des Serbes. Pendant plus de trois ans de guerres, on assiste au découpage ethnique du pays.

La « gestion internationale du conflit » entre 1992 et 1994 concerne principalement l'Union européenne. En 1994, les Etats-Unis entrent dans le jeu international afin de trouver une solution à la guerre. Les massacres de Srebrenica en juillet 1995 et de Goražde, c'est-à-dire dans des « *zones protégées* » par l'ONU marqueront un tournant. Cet échec permettra aux Etats-Unis de redéfinir la position de l'OTAN face à l'ONU[1212]. En février 1994, la guerre entre Croates et Musulmans cesse, sous la pression des Etats-Unis, qui, par les accords de Washington, mettent en place une Fédération croato-bochniaque au sein de la Bosnie-Herzégovine. Depuis les accords de Dayton[1213], malgré la mise en place d'institutions communes, le pays est resté cloisonné entre les deux entités de la Bosnie-Herzégovine: la Fédération de Bosnie-Herzégovine (composée d'une partie croate et d'une partie bochniaque) et la République serbe de Bosnie.

Le manque de coopération politique et économique entre les deux parties du pays n'est pas seulement dû à l'absence de volonté de part et d'autre, mais aussi aux profits engendrés par le cloisonnement. Ainsi, les réseaux de l'économie informelle se sont formés autour de la recomposition des flux régionaux depuis presque dix ans. L'idée, présente depuis 1995, de développer des projets intégrateurs entre les entités pour renforcer l'Etat unitaire a donc été difficile à mettre en oeuvre. Tous les efforts pour procéder à la mise en place de projets sectoriels afin de relier les trois parties du territoire se sont heurtés au développement de trois administrations concurrentes dans tous les secteurs d'activité. Les transports, les industries d'énergie électrique ou encore le secteur des télécommunications illustrent tout à fait cette situation. Les entités croate et serbe préfèrent, en effet, coopérer avec la Croatie et la Serbie

---

1212 Voir *Le Monde*, « L'OTAN, bras armé de l'ONU », 3 septembre 1995.

1213 En décembre 1995, les accords de Dayton (Ohio, Etats-unis) assurent un cessez-le-feu et partagent la Bosnie en deux entités, figeant les résultats des nettoyages ethniques réalisés pendant plus de trois ans de guerre : la Fédération croato-musulmane (51 % du territoire) et la Republika Srpska (République serbe). Les accords sont signés pour des raisons contradictoires : M. Slobodan Milošević, signant au nom de tous les Serbes, y consolide son pouvoir au détriment de ses ex-alliés ultranationalistes. Et s'il renonce au projet de Grande Serbie, c'est en contrepartie d'un silence tacite sur la situation du Kosovo. Franjo Tuđman a vu son armée renforcée et capable de lancer en toute impunité l'expulsion des Serbes de Krajina, dans la foulée des accords au cours de l'été 1995. En dépit d'accords formels, il a continué à soutenir les aspirations séparatistes des Croates de Bosnie. Quant à M. Izetbegović, il espérait par les accords de Dayton stabiliser les frontières de la Bosnie. Mais chaque ethnie est de plus en plus regroupée dans un territoire homogène et dans les faits la Fédération croato-musulmane est également divisée en deux (une partie croate et une partie musulmane). L'unité est supposée garantie par une présidence collégiale, un parlement, un gouvernement, une cour constitutionnelle et une banque centrale commune. Les accords recouvrent une contradiction fondamentale : un objectif théorique de restauration de la multiethnicité (et de retour des réfugiés et personnes déplacées) dans le cadre d'entités fondées sur des bases ethniques. Les partis nationalistes croate et serbe au pouvoir dans leurs entités respectives se sont efforcés d'utiliser au maximum leurs possibilités d'autonomie et leurs « *relations spéciales* » avec Zagreb et Belgrade prévues par l'accord. La signature des accords de Dayton a eu lieu en France, à Royaumont en décembre 1995.

plutôt qu'entres elles. Ainsi ces deux pays représentent toujours de forts pôles d'attraction et renforcent les dynamiques de fragmentation de la Bosnie-Herzégovine. Tel est le cas sur le plan économique mais aussi politique, puisque le HDZ (Communauté démocratique de Croatie) reste très influente en Herzégovine et il en est de même pour le Parti radical de Vojislav Šešelj en République serbe de Bosnie. Dès la fin des hostilités, des élections ont rapidement été organisées en 1996 dans lesquelles l'OSCE a joué un rôle important de supervision. Elles ont vu le renforcement des trois partis ethniques, HDZ, SDA et SDS qui ont organisé la guerre. Les 12 et 13 septembre 1998, les deuxièmes élections générales en Bosnie-Herzégovine[1214] devaient permettre aux citoyens de choisir leurs candidats parmi 53 partis politiques. Les partis multiethniques étaient inexistants et les rares tentatives de former des forces politiques multiethniques vouées à l'échec. Les résultats de ces deuxièmes élections ont de nouveau confirmé le soutien de la population aux partis qui remettaient en cause les accords de Dayton. Malgré un nombre croissant d'opposants dans ses propres rangs, le président sortant bochniaque a été réélu, tandis qu'en République serbe de Bosnie, le choix s'est porté sur Nikola Poplašen, sanctionnant ainsi la politique d'ouverture de Biljana Plavšić qui avait été ouvertement soutenue par la communauté internationale. Le HDZ a pour sa part obtenu de très bons résultats dans la région de Mostar en Herzégovine. La communauté internationale estimait à l'automne 2000 que les changements démocratiques à Zagreb et Belgrade pouvaient avoir une influence positive sur la Bosnie-Herzégovine. Au contraire, ces victoires n'ont pas fait disparaître les politiques nationalistes dans les entités. Elles les ont même parfois renforcées, ce qu'ont permis de constater les élections législatives de novembre 2000. Le taux de participation à ces élections a été de 65%. En République serbe de Bosnie, Milorad Dodik, candidat du Parti des sociaux-démocrates indépendants (SNSD), soutenu par la communauté internationale a perdu dans la course à la présidence contre le candidat du Parti démocrate serbe, Mirko Sarović. Dix jours avant les élections, Richard Holbrooke était venu en Bosnie en annonçant que le SDS devrait être interdit. Cela a provoqué l'effet inverse en renforçant ce parti[1215]. Les attitudes maladroites de la communauté internationale ont donc

---

1214 Ces élections, les deuxièmes après les Accords de Dayton, étaient destinées à désigner les trois membres de la Présidence de la république de Bosnie-Herzégovine, la Chambre des représentants du Parlement de celle-ci, la Chambre des représentants du Parlement de la Fédération de Bosnie-Herzégovine, le Parlement de la République serbe (monocaméral), le président et le vice-président de la République serbe et les assemblées des dix cantons de la Fédération. S'y sont ajoutées des élections municipales dans 12 communes nouvellement créées.

1215 Voir The Institute for War and Peace Reporting, *Rapport sur la crise des Balkans*, n° 198, 24 novembre 2000.

favorisé des effets « *d'inat* »[1216] et influencé l'évolution politique locale dans le sens inverse de celui qui était recherché. La victoire de Vojislav Koštunica en RFY en octobre 2000 semble également avoir eu une influence sur ce score. Le SDS (fondé par Radovan Karadžić) est donc arrivé en tête avec 36,1% des voix (il en avait obtenu 21,7% en 1998). Au lendemain des résultats, l'ambassadeur américain à Sarajevo, Thomas Miller a explicitement menacé la RS d'une suspension de l'aide économique si Mladen Ivanić (PDP, Parti du Progrès Démocratique) désignait des ministres du SDS, parti de sa coalition. Si pour Washington le SDS reste le parti extrémiste fondé par Radovan Karadžić, les Européens se montrent plus circonspects[1217]. En effet, le Haut représentant civil en Bosnie, et l'OSCE avaient refusé d'interdire au SDS de participer au scrutin général du 11 novembre 2000 comme le souhaitaient les Américains. Les principaux portefeuilles - Finances, Intérieur, Justice, échappent cependant au SDS, pourtant vainqueur des élections de novembre 2000. Ces élections lui ont donné la présidence de la RS et 31 des 83 sièges au Parlement. Mladen Ivanić a annoncé que le nouveau gouvernement allait lancer un vaste programme de réformes avec le soutien de la communauté internationale[1218], mais l'entrée au gouvernement de membres du SDS provoque toujours des inquiétudes chez les Occidentaux.

Dans la Fédération de Bosnie-Herzégovine, les Cantons croates ont largement voté pour les nationalistes du HDZ qui recueillent jusqu'à 70,7% des voix dans le Canton de l'Ouest-Herzégovine. La radicalisation des Croates extrémistes s'est accentuée en mars 2001. Réunis à Mostar, ils ont décidé de se doter d'institutions propres avec à terme leur propre Parlement et leur propre gouvernement. Cette démarche, condamnée par le pouvoir de Zagreb a été qualifiée par M. W. Petritsch de « *fiction illégale* »[1219]. Les Cantons bochniaques (musulmans) montrent un paysage plus contrasté: alors que les nationalistes du SDA (parti fondé par Izetbegovic) arrivent en tête à Bihac avec 42%, à Tuzla et Sarajevo ils sont nettement devancés par le parti modéré SDP (43,6% contre 33% à Tuzla, 36,4% contre 22,6% dans la capitale). Le SDA a donc été mis à l'épreuve par le parti Social Démocrate SDP de Zlatko Lagumdžija, tandis que le parti pour la Bosnie-Herzégovine de Haris Silajdžić obtenait également de très bons résultats. Cet homme politique était dans le SDA avant de fonder son propre parti. Pendant les élections municipales d'avril 2000, il avait pris ses distances avec

---

1216 Mot turc, fréquemment employé en Bosnie-Herzégovine et les autres pays issus de l'ex-Yougoslavie, qui exprime un comportement d'entêtement et de défi face à une pression extérieure.

1217 Dépêche AFP, 15 janvier 2001.

1218 Pečanin Senad, « Razgovor sa Mladenom Ivanićem : nema stabilne vlade bez SDS-a », (Entretien avec Mladen Ivanić: pas de gouvernement stable sans le SDS), in *Dani*, Sarajevo, 22 Décembre 2000.

1219 Voir, *Le Monde*, 19 mars 2001.

Alija Izetbegović et le SDA, apparaissant comme un centriste entre le SDA et le SDP. A la suite des élections de novembre 2000, Haris Silajdžić souhaitait donner l'image d'un homme modéré attaché au maintien de l'Etat commun. Il déclarait qu'il serait nécessaire de déterminer des dates limites pour la réelle application des accords de Dayton[1220], et plus particulièrement pour le retour des réfugiés et le fonctionnement des institutions communes. Les bons résultats de Zlatko Lagumdžija et de son parti, le SDP, à Sarajevo ont été perçus comme une embellie politique. Cette ville comptait 650 000 habitants avant le conflit, elle en compte aujourd'hui 450 000 dont une grande partie est composée de réfugiés venus de la campagne. La question du logement y est devenue un problème quotidien. Les réfugiés occupent des appartements de personnes qui ont dû partir ailleurs. Ainsi, rares sont ceux qui habitent chez eux[1221]. Les relogements sur base ethnique, instrumentalisés jusque là à des fins politiques n'ont pas profité au SDA lors des élections de novembre 2000. En effet, le Haut représentant a réussi à imposer au SDA une série de lois pour la récupération des logements. Ceux qui reviennent de l'étranger pour les récupérer sont hostiles au SDA et ceux qui doivent partir marquent leur mécontentement pour le parti qui leur avait pourtant permis de s'installer. De plus, la corruption au sein même du SDA est venue renforcer l'image négative d'un parti qui s'était maintenu au pouvoir depuis la fin de la guerre. Face au SDA, Zlatko Lagumdžija apparaît comme le nouvel homme fort de Sarajevo qui a reçu le soutien de la nouvelle administration G. W. Bush. La victoire de Zlatko Lagumdžija a Sarajevo a soulevé dans la capitale la question suivante: « *Pourquoi nous sommes-nous démocratisés au moment où tous les autres se radicalisent ?* »[1222].

Cependant, en dépit du niveau de vie déplorable dû à la politique économique des partis nationalistes, la majeure partie de la population n'a pas été convaincue par la nécessité d'un changement. Malgré les années de guerre et un processus de reconstruction laborieux, l'électorat reste donc insensible aux considérations concernant leur intérêt économique personnel. La Bosnie-Herzégovine demeure ainsi un pays où la fragmentation peut se poursuivre. De fait, le SDA, le HDZ et le SDS ont encore un électorat suffisamment large pour bloquer les institutions communes et l'application des accords de Dayton. Si l'Alliance pour le Changement, composée du Parti social-démocrate (SDP) de Zlatko Lagumdžija, du Parti pour la Bosnie-Herzégovine (SBiH) d'Haris Silajdžić et de huit autres mouvements

---

1220 ICG-International Crisis Group Report, « Bosnia's november elections: Dayton stumbles », n° 104, 18 December 2000.

1221 Aubenas Florence, « Sarajevo lasse du nationalisme musulman », in *Libération*, 11 et 12 novembre 2000.

1222 *Ibid.*

réformistes est parvenue à prendre le contrôle de l'Etat de Bosnie-Herzégovine et de l'une de ses entités, la Fédération croato-musulmane, les forces nationalistes ont donc encore des marges de manoeuvres. D'autant plus que les systèmes de rotations politiques sur base ethnique profitent également aux forces nationalistes. Ainsi, la Bosnie-Herzégovine est gouvernée par Božidar Matić (SDP) et un cabinet multiethnique. Mais le poste de Premier ministre devant revenir à un Croate, le social-démocrate Zlatko Lagumdžija, Musulman, n'a pu prendre les rênes du gouvernement et s'est réservé le poste de Ministre des affaires étrangères[1223].

Dans l'autre entité, en République serbe, les nationalistes ont aussi de l'avenir. Cette entité est gouvernée à Banja Luka par une coalition hétéroclite. Elle a pour Président le nationaliste Mirko Sarović et pour Premier ministre, Mladen Ivanić, allié curieusement aux nationalistes dans l'entité serbe et à l'Alliance pour le changement au niveau national. En République serbe de Bosnie, la crise politique est doublée d'une profonde crise économique. La communauté internationale y a mis l'accent sur des projets de reconstructions d'infrastructures plutôt que sur un développement industriel créateur d'emplois et d'exportations. Ainsi, la précarité de larges couches de la population favorise l'acceptation des discours populistes des partis nationalistes. Longtemps réticents à vouloir coopérer avec le TPI, les différents gouvernements de cette entité tentent depuis 1997, par intervalles, de se rapprocher de la communauté internationale. Néanmoins, même si Biljana Plavšić s'est rendue le 10 janvier 2001 au Tribunal Pénal International de la Haye en choisissant de plaider non coupable, la coopération entre la République serbe et cette institution reste difficile[1224]. « *La dame de fer des Balkans* » a décidé de se rendre à La Haye après un mois de négociations avec les procureurs des Nations Unies. Par ailleurs, l'arrivée de Slobodan Milošević à la Haye en juillet 2001 a de nouveau relancé la question de la coopération entre le TPI et la République serbe de Bosnie. Même si la communauté internationale conditionne l'attribution des fonds pour la reconstruction à cette coopération, force est de constater que ce principe de conditionnalité a provoqué jusque là un durcissement des forces nationalistes. Prise au piège de toutes ces contradictions, la communauté internationale devra assurer pour de nombreuses années encore sa présence en Bosnie-Herzégovine. Les dirigeants des deux entités ont empêché, par ailleurs, comme l'explique M. Roux, « *l'application de la loi de mars 1998 instituant un tarif douanier unique et continué d'accorder un traitement préférentiel aux*

1223 AFP/Reuters, le 6 mars 2001.

1224 Après avoir rompu avec les extrémistes nationalistes serbes en 1997, Biljana Plavšic s'était attirée le soutien des pays occidentaux. Elle avait perdu son poste de Présidente en 1998 au profit du nationaliste Nikola Poplašen.

importations en provenance respectivement de la Croatie et de la RFY, occasionnant un manque à gagner pour les finances publiques »[1225]. Cette pratique a pris fin au second semestre 1999, lorsque le FMI a menacé de suspendre un prêt. Par ailleurs, le maintien du cloisonnement entre les entités est rendue possible par l'ambiguïté des accords de Dayton qui constitueraient selon Michel Roux « *l'une des sources des maux dont souffre la Bosnie* »[1226].

Les accords de Dayton comme source de légitimité par l'origine et par les résultats pour les partis nationalistes

L'acceptation, par les accords de Dayton, de la division de la Bosnie-Herzégovine en « *quasi-Etats selon des critères ethniques* »[1227] est à la source de nombreux problèmes. En effet, les institutions communes n'ont pas été en mesure de fonctionner. C'est pourquoi, la volonté d'amender ou de modifier les accords de Dayton revient régulièrement dans le jeu politique. Ainsi, au courant de l'année 2000, Haris Silajdžić, l'un des Vice-présidents du Conseil des ministres de Bosnie-Herzégovine a évoqué cette nécessité, provoquant une polémique. En 1999, *l'International Crisis Group* avait indiqué plusieurs scénarios pour l'avenir du pays: « *le fiasco de l'accord et le retrait de la communauté internationale, l'introduction du protectorat ou la poursuite de la mise en oeuvre des accords de Dayton* »[1228]. Cette analyse, qui est venue renforcer les critiques sur les accords de Dayton, en mettant en relief les nombreuses contradictions qui en découlent, a conduit au débat sur la nécessaire révision du document de 1995. Par ailleurs, James Lion, le directeur de l'ICG souligne « *qu'aucune des dispositions de l'accord sur le retour des réfugiés, la reconstruction économique et les privatisations, la séparation de la justice et du pouvoir, le fonctionnement des institutions communes n'avait été appliquée* »[1229] et ajoute que « *les stratégies de séparation entre les entités sont en œuvre à tous les niveaux* »[1230].

1225 Roux Michel, « Bosnie-Herzégovine 1999-2000, De minces espoirs face à une situation bloquée », in *Le courrier des pays de l'Est,* Paris, La documentation française, juin - juillet 2000, p. 20.

1226 Roux Michel, géographe est professeur à l'Université de Toulouse, « Bosnie-Herzégovine 1999-2000, De minces espoirs face à une situation bloquée », in *Le courrier des pays de l'est*, juin - juillet 2000, p. 25.

1227 *Ibid.*, p. 25.

1228 Voir International Crisis Group, *Is Dayton Failing? Bosnia Four Years After the Peace Agreement*, New York, 1999.

1229 Habul Emil, « L'avenir des accords de Paix en Bosnie-Herzégovine, se prépare-t-on à amender ou à améliorer les accords de Dayton ? », AIM (*Alternativna Informativna Mreza*, Réseau alternatif d'information), 26 janvier 2000.

1230 *Ibid.*, « Le système éducatif aurait pu également être un élément intégrateur entre les entités, mais là aussi la séparation est nette. Au niveau des études primaires et secondaires, aucun effort n'a réellement été effectué pour fusionner les programmes et leurs contenus. Ainsi, une interprétation différente de l'Histoire et de la

L'éventuelle renégociation des accords de Dayton fait également partie d'un débat au sein de la classe politique en Croatie avec des répercussions sur les communautés croates d'Herzégovine. Ainsi, l'idée d'une « autodétermination » de la partie croate de la Fédération de Bosnie-Herzégovine a été présente tout au long de l'année 2001. Selon Dražen Budiša, leader du Parti social-libéral de Croatie, le cadre actuel de la Bosnie-Herzégovine (deux entités et trois parties ethniques) devrait être aboli au profit d'un Etat fédéral composé de 12 à 14 cantons, qui ne seraient pas autorisés, contrairement aux entités actuelles, à établir des relations diplomatiques avec des Etats étrangers. Cette proposition émise lors d'une réunion entre les dirigeants de Croatie et la partie croate de la Bosnie-Herzégovine, au début du mois de mars 2001 est intervenue « *alors même que la Republika Srpska et la République Fédérale de Yougoslavie signaient un accord spécial, le 5 mars 2001, visant à accroître les liens entre les deux Etats.* »[1231]. Face à cette situation contradictoire, Wolfgang Petritsch, le Haut représentant de la communauté internationale a souligné qu'il était nécessaire, non pas de s'écarter mais plutôt de renforcer l'application des accords de Dayton[1232].

Cependant, depuis la crise du Kosovo en 1999, les accords de Dayton font désormais partie des enjeux régionaux qui dépassent largement les frontières de la Bosnie-Herzégovine. Ainsi, selon l'ICG[1233], toute modification de frontières pourrait engendrer de nouveaux conflits, ce qui suppose le besoin de maintenir la présence de la SFOR sans réduire ses effectifs[1234]. La volonté américaine de réduire de 80% la présence de ses forces militaires en Bosnie-Herzégovine était pourtant actuelle lors de la campagne présidentielle de George W. Bush. Cependant, le 29 mai 2001, lors de la réunion des Ministres des affaires étrangères de l'OTAN, le Secrétaire d'Etat américain, Colin Powell précisait qu'il « *n'était pas souhaitable pour le moment d'envisager de restructuration ou de réduction majeures de la SFOR.* »[1235].

---

littérature nationale a lieu dans chaque entité ; ceci est lourd de conséquences pour l'avenir de l'ensemble du pays et peut avoir des répercussions non seulement culturelles mais également économiques. Au niveau universitaire, malgré la baisse considérable du nombre d'étudiants, de nouvelles universités ont été créées pour des raisons politiques. La difficulté de mettre en place des projets intégrateurs n'est pas seulement le résultat d'une absence de logique économique, mais également le fruit de stratégies élaborées en vue de maintenir des sources de profit liées à la séparation du pays en deux entités, ou plutôt en trois zones économiques ».

1231 Hedl Dragutin, AIM, « Croatie: Zagreb et la cantonisation de la Bosnie (IWPR) », in *Alternativna Informativna Mreža*, Réseau Alternatif d'information, 14 mars 2001.

1232 Gajić Igor, Vasković Slobodan, « Bosnie: entrevue avec Wolfgang Petritsch, Haut représentant de la communauté internationale », in *AIM* (*Alternativna Informativna Mreža*, Réseau Alternatif d'information), 12 avril 2001.

1233 International Crisis Group.

1234 ICG, « No early Exit: NATO's Continuing Challenge in Bosnia », 22 mai 2001.

1235 Zecchini Laurent, « A Budapest, les relations euro-américaines au sein de l'OTAN semblent s'être décrispées », in *Le Monde*, 30 mai 2001.

Quoiqu'il en soit, le renouveau du débat sur la pertinence et la nécessité de renégocier ou mieux appliquer les accords de Dayton revient en permanence à l'ordre du jour.

b) Une évolution économique marquée par la guerre

Une des premières conséquences du conflit est d'ordre démographique. En effet, la population à la fin du conflit, en 1996, est de 3,4 millions d'habitants (4,39 millions d'habitants en 1991), dont deux tiers vivent dans la Fédération croato-bochniaque et un tiers dans la République serbe de Bosnie. Un million de personnes auraient quitté le pays, dont 200 000 à 300 000 seraient revenues. Le nombre de réfugiés et de déplacés a été selon le HCR, en tenant compte des mouvements de population à l'intérieur du pays, de 1,5 à 2 millions de personnes[1236]. Avec le départ d'une population jeune et bien formée (de nombreux cadres, médecins, ingénieurs, techniciens, enseignants sont partis), la Bosnie-Herzégovine se trouve amputée d'une part vitale de sa population nécessaire à la reconstruction. A ce sujet, Xavier Bougarel précise : « *La reprise de l'activité industrielle semble, cependant, relativement modeste. Le succès limité de la mobilisation économique s'explique d'abord par les effets directs de la guerre, du délabrement des équipements industriels au poids de populations* »[1237].

Globalement, le dépeuplement des zones agraires affecte l'ensemble du territoire. Cette tendance était déjà présente avant la guerre par une migration massive vers la Slovénie. Une urbanisation accélérée a eu lieu ces dernières années, avec une concentration de la population agraire dans les centres industriels (Tuzla et Zenica). Entre 64% et 75% de la population était toujours au chômage à la fin de l'année 1996. La situation monétaire est longtemps restée embrouillée[1238], puisque trois monnaies non convertibles entre elles sont restées en circulation dans les différentes entités jusqu'en 1999: le dinar bochniaque, la kuna et le dinar yougoslave. Par contre, le deutschemark était accepté sur l'ensemble du territoire. Mais la mise en place d'une monnaie commune s'est heurtée au design[1239] de celle-ci et aux difficultés rencontrées en 1996 et 1997 dans la création des institutions communes, telle que la Banque Centrale.

1236 Voir UNHCR, Refugees by country of Origin and Current Place of Asylum, 2000.

1237 Bougarel Xavier, *Bosnie. Anatomie d'un conflit*, *op. cit.*, p. 133.

1238 Voir Vukadinović Nebojša, « Bosnie-Herzégovine 1998-1999. Une transition sous perfusion », in *Le Courrier des pays de l'Est*, Paris, La Documentation française, n° 442, août - septembre 1999, p. 29.

1239 La question du design de la monnaie posait des problèmes. Les Croates souhaitaient voir figurer des écrivains croates sur leurs billets, les Serbes des écrivains serbes et les Bochniaques (Musulmans) des écrivains bochniaques (musulmans). Un accord a abouti à l'introduction du mark convertible bosniaque en 1998. Cette monnaie est alignée dans le cadre d'un ancrage nominal sur le deutschemark, avec le taux de change de 1:1.

La guerre a profondément transformé le paysage économique du pays. Les zones développées du centre se sont trouvées marginalisées au profit des zones peu développées du sud. Ainsi, la partie croate est aujourd'hui mieux placée que les autres; les parties bochniaque et serbe subissent le contrecoup de leur isolement, la première par sa position économique défavorisée au sein de la Fédération, l'autre par l'effet des sanctions et de la difficulté de définir une stratégie de participation active aux efforts internationaux de la reconstruction[1240]. La production industrielle n'atteignait plus, au début de l'année 1996, que 5% à 19% de la production de 1990 et la production alimentaire nationale ne couvrait qu'une infime partie des besoins. La logique de production des grandes entreprises a été détruite puisque celles ci avaient eu des filiales dans différentes régions du pays[1241]. L'économie bosniaque autrefois décentralisée est donc devenue une économie segmentée incapable de reconstituer le tissu des relations interentreprises sur l'ensemble de son territoire. En outre, un grand nombre d'entreprises ont hérité de l'ancien système une certaine vétusté. Par ailleurs, l'État a accumulé des arriérés de paiement au titre des dettes de l'ex-Yougoslavie. Au total, à la fin 1995, la dette atteignait 3 229 millions de dollars[1242]. La dette auprès du Club de Londres[1243] a été réduite à plusieurs reprises en 1997[1244]. Ainsi, la Bosnie-Herzégovine.

Les caractéristiques de l'économie bosniaque

Selon A. Blanc, « *l'essor économique de la Bosnie-Herzégovine date de la fin de la Seconde Guerre mondiale*»[1245]. L'économie du pays a, en effet, connu une longue période de reconstruction durant cette période. Le premier plan quinquennal a marqué durablement le paysage économique[1246]. Le problème majeur de l'économie bosniaque est toujours aujourd'hui la prédominance des industries de type cimenterie ou sidérurgie (une seule gamme

---

1240 Vukadinović Nebojša, « Bosnie-Herzégovine : vers la reconstruction d'une économie fragmentée », *op.cit.*, p. 19.

1241 *Ibid.*,p.20

1242 703 millions de dollars au titre de prêts multilatéraux, 521 millions de dollars auprès du Club de Paris et 1 112 millions de dollars auprès du Club de Londres.

1243 Cette dette est passée en effet de 1040 millions de dollars à la mi-1997 à 404 millions de dollars au début du mois de juillet 1997. Voir « Les accords avec le Club de Londres », *Oslobodjenje*, Sarajevo, 2 juillet 1997, p. 1-2.

1244 AFP, 23 juillet 1997.

1245 Blanc André, *L'économie des Balkans*, *op.cit.*, p. 43.

1246 L'industrialisation s'est effectuée sur deux axes: développement de l'industrie lourde et utilisation des richesses du sous-sol: charbon (Zenica, Breza, Banovići), bauxite (Jajce, Srebrenica, Bosanska Krupa, Mostar). La construction des centrales hydroélectriques (Zvornik et Bajina Bašta sur la Drina, ainsi que Rama et Jablanica sur la Neretva) a permis de créer les conditions d'une autosuffisance énergétique.

de produits), voire d'entreprises à intégration verticale et orientées vers les marchés extérieurs, mais peu diversifiées (chimie à Tuzla, Lukavac et Sarajevo; bois à Doboj et Banja Luka ou agro-alimentaire à Doboj, Banja Luka et Bihać). Par contre, les entreprises technologiquement développées, diversifiées, plus souples et capables de créer différents partenariats avec les entreprises étrangères (Energoinvest, Unis, Borac, Travnik, etc.) sont peu nombreuses. La reconstruction actuelle est de fait marquée par les traces de la première reconstruction. En effet, celle-ci correspondait à la nécessité de créer un espace économique yougoslave. Celui-ci s'étant désagrégé, les entreprises de Bosnie-Herzégovine vont devoir s'imposer sur les marchés extérieurs, et elles n'y sont pas prêtes. Le fait que l'économie soit politiquement contrôlée par les partis nationalistes au pouvoir n'est pas de nature à les y aider.

Depuis 1992, le visage économique du pays a changé. La partie bochniaque (musulmane) hérite des potentiels industriels sur son territoire, comme les complexes sidérurgiques de Zenica, les entreprises de constructions de Sarajevo, les industries chimiques de la région de Tuzla, grosses industries qui devront se restructurer et se privatiser. La partie croate du territoire tire profit de sa position stratégique, avec le port maritime de Ploče et la ligne ferroviaire Ploče-Mostar-Sarajevo, principal axe du développement économique de la Fédération. La République serbe a moins de villes sur son territoire et donc moins de centres industriels. Mais il existe dans cette partie du pays des industries textiles, d'électroménager et de bois. Malgré leurs caractéristiques propres, les trois parties du territoire ont hérité d'une structure économique commune, caractérisée par une décentralisation des systèmes financiers, fiscaux et des entreprises.

Le niveau de la production avait déjà baissé de 24% entre 1990 et 1991, suite à la guerre en Slovénie et en Croatie, des contradictions et des faiblesses du système productif et, plus classiquement, du programme fédéral de stabilisation macro-économique de janvier 1990. Cette baisse aux conséquences multiples (augmentation du chômage, baisse des exportations) était un des symptômes du mauvais état des industries concernées. La production a poursuivi sa chute en 1992 et 1993, cette fois par les effets du conflit. Pourtant, les autorités des différentes entités avaient pris des mesures afin de maintenir un certain niveau de production, ne serait-ce que pour les besoins de celle-ci[1247], mais aussi pour les besoins minimums de la population. C'est dans cette optique qu'a été adopté vers la fin de l'année 1994 le « *programme de production de nature humanitaire* »[1248] par les autorités de Sarajevo. Les secteurs prioritaires étaient l'industrie alimentaire, le vêtement, la santé, la construction et l'énergie. En

[1247] Ce fut notamment le cas du complexe industriel de Zenica.

[1248] Voir *Dnevni Avaz*, 9 décembre 1994.

faisant appel non seulement aux grandes entreprises d'État mais aussi aux petites entreprises privées, le gouvernement espérait rapidement retrouver un niveau de production correspondant à 30% du niveau de 1990, mais ce ne fut pas le cas. La production n'a connu de reprise qu'à partir de janvier 1995; celle-ci s'est accentuée à partir de décembre 1995. Selon les sources locales, la production était en août 1996 en augmentation de 70% par rapport à la même période de l'année précédente. Un an plus tard, en août 1997, cette croissance était maintenue au même rythme. Toutefois, elle ne devrait retrouver son niveau de 1990 que qu'après en 2016[1249].

Le programme de relance de la production depuis 1996 est lié aux orientations générales des programmes de reconstructions. Les secteurs industriels à forte intensité de main d'oeuvre devaient être privilégiés afin de lutter par la même occasion contre le problème de l'emploi. Sur trois ans, à partir de 1996-1997, les mines, les industries chimiques, textiles et agro-alimentaires devaient être particulièrement soutenues. Cette stratégie rappelle celles qui avaient été appliquées dans les décennies précédant la guerre. Or, celles-ci correspondaient aux besoins du marché yougoslave dans son ensemble et à une logique de développement socialiste[1250]. Ces choix impliquent, pour réussir, la réorientation vers les marchés extérieurs ou la reconquête des marchés ex-yougoslaves, lesquelles sont bien problématiques étant donné le caractère très concurrentiel de ces secteurs et la situation politique régionale. Les nécessaires restructurations, qui devaient à terme aboutir à la disparition ou à la transformation de certaines entreprises ont été freinées au profit de politiques privilégiant l'emploi. A la fin de l'année 1994, une loi concernant la propriété des entreprises a été adoptée par les autorités de Sarajevo. Celle-ci prévoyait la renationalisation du secteur socialisé. Ainsi, les entreprises ont été classées en trois groupes: celles relevant de la République, des autorités cantonales et enfin des municipalités. Selon les sources gouvernementales bochniaques, l'objectif consistait à préparer le futur processus de privatisation en le situant au niveau régional, cantonal ou local, par la mise en place d'Agences de Privatisation Régionales (RPA). Malgré ces aspects juridiques, les grandes et les moyennes entreprises, les secteurs de la santé, l'éducation, la plupart des banques, les transports et les télécommunications sont passés par l'intermédiaire de la renationalisation sous le contrôle direct du SDA.

Les personnes démobilisées ayant reçu à partir d'avril 1996 des comptes constitués d'épargnes à la place des arriérés de paiements, calculés à partir d'un montant de 400

1249 Selon l'économiste Michel Drouet. Conférence de Michel Drouet au Conseil de l'Europe, le 17 juin 2004.

1250 Vukadinović Nebojša, « Bosnie-Herzégovine : vers la reconstruction d'une économie fragmentée », *op. cit.*, p. 22.

deutschemarks[1251] par mois passé dans l'armée de la République de Bosnie-Herzégovine, ont pu utiliser ces montants pour des droits d'acquisition[1252]. Par cette manoeuvre, le pouvoir s'était engagé pour quelque 4 à 5 milliards de deutschemarks allemands[1253], ce qui dépassait largement les revenus fiscaux annuels. Ainsi, la privatisation a permis au gouvernement de se débarrasser d'une dette financière fictive qui a servi à contenir le mécontentement social. Dans la partie croate, la loi sur la renationalisation n'a pas été adoptée[1254], suite à un débat politique au sein du gouvernement sur la centralisation et la stratégie à adopter pour mettre en oeuvre la privatisation. Mais en réalité, les autorités ont placé ici aussi à la tête des entreprises et des grandes banques des personnes proches du pouvoir. Dans la partie serbe, la privatisation s'est également heurtée à la politique du parti au pouvoir qui contrôlait pratiquement tous les secteurs de l'économie. En outre, le problème des crédits interentreprises n'a pas été résolu. Si la privatisation des entreprises a tardé à se mettre en place, celle des appartements a avancé rapidement[1255]. Trois ans plus tard, le prix au mètre carré avait triplé et des gains importants ont pu être réalisés. Etant donné la situation de non-retour des réfugiés, la privatisation des appartements a pu favoriser une « *économie du nettoyage ethnique* ».

Depuis les accords de Dayton, les échanges économiques entre la Fédération et la République Serbe sont très faibles. Pourtant, la guerre n'avait pas complètement empêché des relations commerciales non officielles de perdurer entre les camps adverses, et d'anciens réflexes interrégionaux sont toujours présents. Concurremment, de nouveaux réflexes se sont constitués depuis 1992, mettant en relation étroite la République serbe et la Serbie, ainsi que la partie croate de la Fédération et la Croatie: les exportations de cette dernière vers la Bosnie-Herzégovine sont plus importantes que vers l'Autriche ou la France, et les exportations de la RFY vers la République serbe au premier semestre 1996 étaient presque aussi importantes que vers l'ensemble des pays d'Europe centrale et orientale[1256]. Cette tendance a changé au courant de l'année 1997, puisque les flux de la RFY vers la RS ont baissé. Les partis

---

1251 Les invalides de guerre devaient recevoir 500DM et les familles des soldats décédés 600DM.

1252 Vukadinović Nebojša, « Bosnie-Herzégovine : vers la reconstruction d'une économie fragmentée », *op. cit.*, p. 28.

1253 IMF, *Bosnia and Herzegovina-Recent Economic Developments*, IMF Staff Country Report n°96/104, Washington D.C., octobre 1996, p. 29.

1254 Ainsi, le futur processus de privatisation, s'il est appliqué en même temps au sein de la Fédération concernera deux types de propriétés de nature légale différente.

1255 Voir *Oslobođenje*, Sarajevo, 1er juillet 1996. « *Le prix au mètre carré a été fixé à 400 DM en 1996. Selon les sources officielles, avant la guerre, il y avait en Bosnie-Herzégovine 260 000 appartements relevant de la propriété sociale (maintenant propriété d'État). Les autorités de Sarajevo ont fixé la valeur au mètre carré à 400 deutschemarks en 1996, ce qui représentait 1,7 milliards de deutschemarks pour les appartements vendus* », p. 8.

1256 Selon *Ekonomski Institut* (Institut d'économie), Belgrade, statistiques de juillet 1996.

nationalistes ont cherché à favoriser les liens économiques sur des bases ethniques, les rapports économiques interethniques étant soupçonnés de conduire à une reconstitution de la Yougoslavie[1257]. Néanmoins, en 1996 et 1997, diverses réunions ont eu lieu entre les Chambres de commerce des villes (par exemple Banja Luka et Bihać) sous les auspices du Haut Représentant. Des délégations de RFY se sont rendues officiellement à Sarajevo, à plusieurs reprises depuis août 1996. Malgré ces efforts, les flux d'échanges régionaux ont eu peu d'impact sur l'activité industrielle. Le processus de reconstruction a pour conséquence directe le maintien d'un déséquilibre entre exportations et importations. Le mouvement des flux en provenance des zones politiquement proches pourrait donc s'inscrire dans cette tendance. En outre, les partenaires économiques extérieurs s'inscrivent aussi dans une logique politique. Ainsi, des sociétés grecques ont noué des liens avec des entreprises de la République serbe. De même, des sociétés de pays islamiques coopèrent étroitement avec la partie bochniaque de la Fédération[1258].

Tableau n°7- 1

Évolution du commerce extérieur de la B.-H. 1991-2005
(en millions de dollars)

	1991	1994	1995	1996	1996-2000	2001-2005
Exports	2120	164	295	608	1230	2447
Imports	1673	889	759	1722	2384	2779

Source: Banque Mondiale, FMI.

Malgré une économie constituée principalement de grandes entreprises dans le domaine de la métallurgie et la sidérurgie, difficiles à restructurer[1259] et à rendre performantes, l'économie bosniaque possède néanmoins des atouts. Même s'il s'agit d'un marché relativement petit, il sera à terme possible à partir de la Bosnie-Herzégovine de toucher les marchés de la RFY et de la Croatie, c'est-à-dire le plus grand marché de l'Europe du Sud-Est.

1257 L'Union européenne a posé en juin 1996, comme conditions préalables à des relations plus étroites entre les Balkans et la Communauté européenne, le rétablissement et l'intensification des relations interrégionales. La France y était particulièrement attachée. L'UE se défend de vouloir recomposer la Yougoslavie en rappelant que, dans ces rapports régionaux, l'Albanie doit être prise en compte et pas la Slovénie. La Croatie est hostile à ce projet.

1258 C'est ainsi que des entreprises communes ont été créées. C'est le cas entre les grandes entreprises bochniaques *Unis, BNT* et *Famos* (50%) et la société iranienne *Idro* (50%). Ou encore entre *Energoinvest* et la société turque *Etibank*, et bien d'autres.

1259 Vukadinović Nebojša, « Bosnie-Herzégovine : vers la reconstruction d'une économie fragmentée », *op. cit.*, p. 29.

Le développement de l'économie bosniaque s'est appuyé dans un premier temps sur les entreprises performantes avant le conflit, comme *Energoinvest* comme l'explique C. Solioz :

> « *Cette entreprise publique dans la construction était présente dans plusieurs pays du Moyen Orient et remportait souvent des contrats en concurrence avec des entreprises de l'Europe occidentale. En 1996, cette entreprise de 3604 employés a réalisé un chiffre d'affaire de 229,9 millions de DM, la valeur de ses exportations s'élève à 46,6 millions de DM, ce qui représente 70% des exportations de la Fédération* »[1260].

Elle a réussi à retrouver son marché à l'étranger et a opéré des investissements en se diversifiant[1261]. Ce mouvement devrait s'élargir si la situation politique régionale évolue dans le sens de la normalisation. Ainsi, des sociétés comme *Polihem*[1262] de Tuzla pourront retrouver leurs marchés traditionnels et se développer[1263].

Un pays: trois évolutions économiques

La Bosnie-Herzégovine est un pays composé de trois espaces économiques bien distincts, dont l'évolution dépend des deux pays voisins, la République Fédérale de Yougoslavie et la Croatie. En effet, l'évolution macro-économique de la République serbe est restée liée à la RFY (Serbie-et-Monténégro). Ainsi, les politiques monétaires restrictives menées depuis le plan de stabilisation Avramović en mars 1994 ont accentué le manque de liquidité en République Serbe.

La partie croate de la Fédération a connu quant à elle une évolution économique étroitement liée à la situation en Croatie. Ainsi, le « *plan de stabilisation Valentić* » a permis depuis 1993 une stabilité de la Kuna et une maîtrise de l'inflation. Ceci a donc eu pour conséquence le maintien d'un environnement économique stable. Par ailleurs, même si aucune Banque centrale séparée n'a été instaurée, un afflux de devises fortes a eu lieu au sein des neuf nouvelles banques commerciales liées au système croate. La présence des postes de douanes au sein de la Fédération, le contrôle des flux commerciaux depuis le port de Ploče et les

---

1260 Conférence de Christophe Solioz à l'Assemblée nationale, Paris, le 7 avril 2004.

1261 En outre, elle profite de sa filiale *Energopetrol* et des relations qu'elle tisse avec des entreprises étrangères en joint-ventures, ce qui lui permet de se présenter à nouveau sur les marchés extérieurs et d'adapter de nouvelles stratégies.

1262 Le complexe chimique *Polihem* de Tuzla exportait 60% de sa production vers la Serbie avant le conflit.

1263 Vukadinović Nebojša, « Bosnie-Herzégovine : vers la reconstruction d'une économie fragmentée », in *Le Courrier des pays de l'Est* n° 425, *op. cit.*, p. 25.

importations de Croatie sans taxes ont permis à cette région de connaître un développement économique sans précédent. Néanmoins, les problèmes de chômage et des mouvements de migrations de population vers la Croatie demeurent. Par ailleurs, la ville de Mostar divisée en deux parties (croate et musulmane) reste une source d'instabilité régionale.

Les autorités de la partie musulmane de la Fédération, confrontées à l'effondrement du système fiscal, s'étaient engagées dans une politique monétaire aux conséquences inflationnistes jusqu'en juin 1994. En effet, à peu près 80% des dépenses gouvernementales ont été financés par un crédit de la Banque centrale. Le programme de stabilisation macro-économique[1264] mis en place à l'été 1994 a été accompagné de plusieurs réformes qui ont permis une recentralisation de la collecte des taxes.

La Banque centrale[1265] de Bosnie-Herzégovine ne remplit pas toutes ses fonctions, notamment en matière de politique macro-économique. L'activité des banques commerciales[1266] s'opère par ailleurs dans un territoire divisé. Les dépôts, les crédits et les projets d'investissements des banques commerciales ne s'effectuent donc pas librement entre les entités. Par contre, les banques de Croatie[1267] sont présentes et très actives dans la partie croate de la Fédération. Le renforcement de l'activité des banques privées sur l'ensemble du territoire pourrait pourtant permettre de tisser des liens économiques. Des résultats intégrateurs ont néanmoins été obtenus au sein de la Fédération en matière de politique fiscale. En effet, suite à l'accord de Sarajevo du 30 mars 1996, un service des douanes unifié de la Fédération a été créé. Les postes de contrôle intérieur ont donc été officiellement supprimés et une Mission internationale douanière a été déployée. Le projet de créer des zones d'échanges commerciaux pour tous les ressortissants du pays et des pays voisins permet de renouer les liens économiques. Ainsi, une zone de libre échange appelée « *Arizona* » a été installée au centre Est du pays. Ce lieu attire quotidiennement un grand nombre de personnes de toutes les régions de la Bosnie-Herzégovine.

1264 La convertibilité officielle instaurée dans le cadre de ce programme se stabilisation est de 100 DBH= 1DM. Sur le marché noir, en juin 1997 le taux était de 150 DBH=1DM.

1265 Serge Robert, gouverneur de la Banque centrale de Bosnie-Herzégovine en 1997, déclarait en juin 1997 que « *l'économie de la République serbe est intégrée à l'économie de la RFY et que tout est effectué pour que cela reste comme cela* ». « A la veille du débat sur la Banque centrale », in *Dnevni Avaz*, Sarajevo, 6 juin 1997, p. 3.

1266 Le classement des dix banques commerciales les plus importantes selon la valeur de leurs actifs sont: BH Banka Sarejevo, Universal Banka Sarajevo, Komercijalna Banka Tuzla, Depozitna Banka Sarajevo, UPI Banka Sarajevo, Kreditna Banka Tuzla, SAB Banka Sarajevo, Market Banka Sarajevo, Promdei Banka Sarajevo, Glumina Banka Mostar.

1267 Les fondateurs de la Banque croate de Mostar sont la Privredna Banka de Zagreb avec 30,72% du capital, la Splitska Banka avec 18,68% du capital et la Zagrebačka Banka avec 20% du capital. Par ailleurs, la Glumina Banka de Mostar a été fondée par la Glumina Banka de Zagreb.

Les politiques économiques des partis nationalistes : source de légitimité par les résultats

Les systèmes de taxations anarchiques qui ont régné jusqu'en 1993 ont contribué également à alimenter les pouvoirs politiques, militaires et économiques. Les blocus et les sièges ont été pour certains des sources de profits. Vue sous cet angle, la guerre a aussi été une période de redistribution des richesses, où la territorialisation avait des enjeux économiques. Selon le Rapport de la Commission internationale sur les Balkans, la situation en Bosnie-Herzégovine est susceptible d'évoluer vers « *la restauration d'un Etat multi ethnique, la coexistence de trois communautés dans deux entités sous un « toit » commun ou encore la partition en deux, puis en trois parties* »[1268]. Mais derrière chacun de ces scénarios se cachent des intérêts économiques qui poussent les acteurs locaux à agir en conséquence.

Les trafics de cigarettes, d'alcool, de voitures et de drogues profitent de la division du territoire de la Bosnie-Herzégovine. Le commerce illégal concerne également les pays voisins. En effet, les cigarettes arrivent du Monténégro et leur prix étant deux fois moins cher, elles concurrencent directement la production nationale. Le trafic de voitures entre les entités permet d'approvisionner les marchés des pays voisins et au-delà, d'autres pays d'Europe de l'Est. Souvent des faux papiers de ces véhicules sont octroyés par les autorités locales. Par ailleurs, certaines entreprises ont l'exclusivité des activités commerciales entre les entités et sont liées aux élites locales. Enfin, les trafics de drogue ont lieu à partir de la Herzégovine et alimentent les pays de la région[1269]. Ainsi, la Bosnie-Herzégovine est devenue une plaque tournante de la contrebande régionale grâce à la division du pays en entités.

Les réformes structurelles inadaptées aux réalités économiques et politiques du pays représentent un autre blocage à une véritable politique de relance. Les retards dans les réformes s'expliquent par la nature nationaliste des partis au pouvoir depuis 1992 et leur manque de bonne volonté pour mettre en oeuvre une coopération entre les entités. Mais les retards s'expliquent aussi par l'héritage socio-économique du pays. La première phase de privatisation a en fait été un processus de nationalisation puisque la forme juridique de la propriété du système autogestionnaire était la suivante: la « *propriété sociale* » appartient à

1268 Report of the international Commission on the Balkans, *Unfinished peace,* Aspen Institute, Berlin, Carnegie Endowment for international peace, Washington D.C., 1996, pp. 84-85.

1269 « Les chemins de la contrebande entre la République serbe et la Herzégovine », in *Dnevni Avaz*, Sarajevo, 8 août 1997, p. 9.

tous et à personne. Pour déterminer le propriétaire avant de privatiser, il a donc paradoxalement été nécessaire de commencer par nationaliser. Les partis nationalistes locaux ont profité de cette situation pour prendre le contrôle de l'économie. En réalité, il n'y a pas eu de véritable privatisation comme dans d'autres pays en transition.

Les industries lourdes, marquées par la rapide industrialisation de l'après Seconde Guerre mondiale à proximité des centres miniers (Vareš, Ljubija, Zenica, Breza, Mostar, Jajce, Srebrenica et Bosanska Krupa) concentrent aujourd'hui de très grandes entreprises difficiles à privatiser. Tel est le cas du complexe de Zenica mais aussi des centrales hydroélectriques de Bajina Bašta sur la Drina, de Jablanica et de Rama sur la Neretva. Le maintien de leur activité ne correspond à aucun critère économique mais répond à une volonté politique de préserver la paix sociale. La difficulté d'une restructuration rapide réside aussi dans l'absence de drainage de l'épargne privée vers des circuits financiers officiels, ceci en raison de la défiance des épargnants et de la situation incertaine du système bancaire. A titre d'exemple, la Banque centrale, institution commune entre les entités n'a commencé son activité que le 11 août 1997[1270], avec pour objectif de maintenir la stabilité monétaire[1271]. Il devient donc impossible de créer la confiance pour la reconstitution d'une épargne pourtant nécessaire au développement de l'économie et à la relance d'une politique d'investissements.

Les attitudes clientélistes des partis nationalistes ont favorisé l'emploi sur base ethnique. Les politiques économiques des partis nationalistes ont eu tendance également à empêcher les retours des réfugiés. Ainsi, lors de la vague de privatisations dans la partie musulmane de la Fédération de Bosnie-Herzégovine, les années passées dans les rangs de l'armée ont été comptabilisées pour permettre l'accession à la propriété d'appartements qui avaient été désertés. Ce cumul des droits de propriété sur les mêmes appartements a été source de nombreuses tensions. Les points attribués pour participation à la guerre ont aussi permis d'acquérir des bons de privatisations des entreprises

---

1270 Les ressortissants de Bosnie-Herzégovine ne peuvent pas être élus gouverneurs de la Banque centrale.

1271 Cette surévaluation de la monnaie nationale n'est pas de nature à favoriser les exportations. Dans ce contexte, la balance commerciale demeure largement déséquilibrée. Ceci touche plus particulièrement la Fédération de Bosnie-Herzégovine puisque cette entité est plus importatrice que la *Republika Srpska*. D'autre part, l'émission de monnaie par la Banque centrale est rendue impossible afin d'éviter un retour de l'inflation. Mais dans ces conditions, la Bosnie-Herzégovine demeure toujours un pays en manque de liquidités, où la Banque centrale assure la stabilité monétaire par le maintien de ce manque. Cette situation renforce le degré de dépendance face à l'aide extérieure.

7.1.4.- La République fédérale de Yougoslavie[1272] (Serbie-et-Monténégro) : une involution autarcique

La RFY (Serbie-et-Monténégro) est un pays d'une superficie 102 173 km2 (dont 88 361 km2 pour la Serbie et 13 812 km2 pour le Monténégro). En 1991, la population était estimée 10 400 000[1273]. Selon, l'historien M. Ekmečić, la Serbie est un carrefour entre l'Europe centrale, occidentale et orientale[1274]. Pour D. Stojanović[1275], elle tient également une place centrale dans l'espace yougoslave et dans la formation de la Yougoslavie[1276].

a) Une décennie dominée par le pouvoir de S. Milošević

Suite à la désintégration de la RSFY, la République Fédérale de Yougoslavie a été créée le 27 avril 1992. La RFY est présidée par Slobodan Milošević à partir de 1997 qui était Président de la Serbie de 1990 à 1997. Face aux indépendances des autres Républiques de l'ex-Yougoslavie, la Serbie et le Monténégro se caractérisent par le fait que ces deux entités restent ensemble et gardent l'appellation « *Yougoslavie* ». Pourtant, dès 1991, M. Bulatović, Président du Monténégro, avait essayé de prendre ses distances avec Slobodan Milošević mais il fut rapidement rappelé à l'ordre.

En resituant l'évolution politique de la Serbie au moment de la désintégration de la RSFY, Diane Masson précise :

> « *En Serbie, où la relève pacifique du pouvoir, « seuil le plus critique de la démocratie »*[1277], *n'a pas lieu, les premières élections ont davantage marqué la consécration d'une politique amorcée dès 1987 que l'annonce d'une ère nouvelle.*

1272 Ce pays a pris le nom de Communauté des Etats de Serbie-et-Monténégro en 2003. Nous retiendrons ici également l'appellation de Serbie-et-Monténégro pour ce pays qui a succédé à la RFY (République Fédérale de Yougoslavie, 1992-2003). La Serbie-et-Monténégro a cessé d'exister le 22 mai 2006 après le référendum sur l'indépendance au Monténégro.

1273 Recensement de l'année 1991. Ce chiffre comprend la Serbie restreinte, la Voïvodine, le Monténégro et le Kosovo. Concernant le Kosovo, voir le chapitre 9.

1274 Ekmečić Milorad, *Srbija izmedju Srednje Evrope i Evrope*, (La Serbie entre l'Europe centrale et l'Europe), Belgrade, Politika, 1992, 129 p.

1275 Stojanović Dubravka, *Srbija i demokratija 1903-1914 : Istorijska studija o « zlatnom dobu srpske demokratije »*, (La Serbie et la démocratie 1903-1914 : Une étude historique sur la « période de gloire de la démocratie serbe), Belgrade, Udruženje za društvenu istoriju, (Association d'études historiques), 2003, 450 p.

1276 Voir à ce sujet Antić, Čedomir, *Kratka istorija Srbije, 1804-2004*, (Une courte histoire de la Serbie, 1804-2004), Belgrade, Stubovi kulture, 2004, 219 p.

1277 Schmitter Philippe, « An introduction to Southern European Transition from Authoritarian Rule: Italy, Greece, Portugal and Turkey », in Philippe Schmitter, Guillermo O'Donnel & Laurence Whitehead, *Transitions from Authoritarian Rule, Southern Europe*, Baltimore/Londres, John Hopkins University Press, 1991.

Le parti socialiste de Serbie (SPS) de S. Milošević a réussi, tout en se présentant comme le garant de la continuité, à être également perçu comme un nouveau pouvoir »[1278].

Jusqu'en 1995, le régime de S. Milošević maintient les opposants dans une situation particulière. Ainsi,

« *dans les débats parlementaires, les partis d'opposition sont volontairement tenus à l'écart par une action conjuguée de S. Milošević et des députés socialistes.* (...) *Le gouvernement, censé être contrôlé par le Parlement, sert de relais entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif.* (...) *Le semblant de démocratisation engendré par la légalisation du pluralisme politique et la tenue d'élections libres a été freinée par les nouvelles institutions, et la fusion entre le parti et l'appareil d'Etat* »[1279].

Durant les conflits en Slovénie, en Croatie et en Bosnie-Herzégovine, on assiste à un renforcement du pouvoir de S. Milošević et à « *une affirmation du parti nationaliste (Parti radical serbe, SRS) de Vojislav Šešelj*[1280] *qui s'impose brusquement sur le devant de la scène politique.* »[1281]. Dans une situation extérieure instable en raison des conflits, le SPS se positionne en Serbie comme un parti garant de la stabilité. Par ailleurs, les sanctions internationales donnent également au pouvoir de S. Milošević la possibilité de dénoncer les « opposants locaux collaborateurs. »[1282]. Dans ce contexte, selon la sociologue Latinka Perović : « *le réveil national est accompagné d'un processus de « retraditionnalisation » de la société et d'un renouveau des tendances autoritaires.* »[1283]. Ainsi, comme le souligne D. Masson, dans « *cette atmosphère de fin d'une époque, le collectif prime sur l'individu, la peur du changement et des lendemains incertains domine, ce qui renforce encore les possibilités de manipulation.* »[1284].

1278 Masson Diane, « Les freins au processus de démocratisation en Serbie », in *Revue d'Etudes Comparatives Est -Ouest*, vol. 35, mars - juin 2004, n° 1-2, p. 38.

1279 *Ibid.*, p. 39.

1280 Président du Parti radical serbe (SRS). Docteur en sociologie, ancien communiste expulsé du parti et emprisonné en 1984 pour « *propagande hostile à l'ordre constitutionnel* ». Il est actuellement détenu au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie.

1281 *Ibid.*, p. 42.

1282 Voir *Politika*, 21 juin 1994, p. 9.

1283 Perović Latinka, *Beg od modernizacije* (La fuite devant la modernisation), in Popov Nebojša (dir)., *Srpska strana rata, trauma i katarza u istorijskom pamćenju* (Le côté serbe de la guerre : traumatisme et catharsis dans la mémoire historique), Beograd - Zrenjanin, Republika/Vikom grafik/Gradjanska čitaonica, 1996, pp. 119-131.

1284 Masson Diane, « Les freins au processus de démocratisation en Serbie », *op. cit.* , p. 43.

De nombreux intellectuels sont proches du SPS (et de la « Gauche unie » JUL de M. Marković, (épouse de S. Milošević). Par ailleurs, l'élection de D. Ćosić[1285], écrivain et personnalité respectée, à la fonction de Président de la nouvelle fédération yougoslave (RFY) sape considérablement les actions de l'opposition. De plus, la nomination de M. Panic[1286] au poste de Premier ministre donne une dimension de respectabilité internationale. Cependant, cette période sera marquée à l'intérieur par des conflits de pouvoir opposant Slobodan Milošević (Président serbe) à ces deux nouveaux responsables politiques. D. Ćosić sera président de la RFY entre le 15 juin 1992 et le 13 mai 1993 et Milan Panić, Premier ministre entre le 2 juillet 1992 et le 29 décembre 1992. Ce sont donc des périodes courtes pendant lesquelles aucun autre « *homme fort* » n'a émergé sur la scène politique. Ces épreuves de force ont débouché, par ailleurs, sur un renforcement du pouvoir de S. Milošević.

D'autre part, la communauté internationale est ambiguë face à S. Milošević En effet, celui-ci a signé les accords de Dayton au nom des Serbes de Bosnie. Il est accueilli ainsi par les chancelleries occidentales en 1996 et 1997 comme un interlocuteur privilégié et est considéré comme un garant de la paix et de la stabilité.

Ce n'est donc qu'après les élections municipales en Serbie de novembre et décembre 1996 que l'opposition s'organise et obtient un soutien de la population. Lors de ces élections, S. Milosevic refuse de reconnaître la victoire des partis d'opposition dans plusieurs grandes villes. Les pays occidentaux ont décidé timidement de soutenir la coalition d'opposition « *Zajedno* » (Ensemble), avec à sa tête Zoran Đinđić, Vuk Drašković et Vesna Pešić. Au cours de l'hiver 1996-1997, plus de 300 000 personnes descendent pourtant tous les soirs dans les rues. Le 13 janvier 1997, la population sort dans de nombreuses villes pour fêter « *ensemble* » le nouvel An orthodoxe. Face à ces manifestations et aux pressions extérieures, S. Milošević cède finalement et demande au gouvernement de soumettre au Parlement un « *projet de loi proclamant définitifs les résultats des élections, laquelle loi sera adoptée sept jours plus tard.* »[1287]. A partir de l'année 1997 et principalement 1998, l'opposition se mobilise et continue d'organiser des manifestations contre le régime. Par ailleurs, les

---

1285 Dobrica Ćosić est écrivain. Il est candidat unique au poste de Président de la nouvelle fédération yougoslave (RFY). Il est élu à la majorité par les deux chambres de l'Assemblée fédérale le 15 juin 1992.

1286 Milan Panić est américain d'origine serbe ayant fait carrière dans l'industrie pharmaceutique aux Etats-Unis. Il acquiert en 1990, 75% de la société *Galenika* et se présente davantage comme un expert. Il compose en outre un gouvernement qu'il qualifie de « *gouvernement technique et non pas politique* ». Voir entretien avec Milan Panic, *Politika*, 29 août 1992.

1287 Masson Diane, « Les freins au processus de démocratisation en Serbie », *op.cit.* p. 49. Voir aussi *Le Monde*, 13 février 1997.

nouveaux maires des villes conquises par l'opposition appellent à la « *désobéissance civique* » de la population en leur demandant de ne pas régler les taxes réclamées par l'Etat.

Les opérations militaires de l'OTAN contre la RFY au premier semestre 1999, vont renforcer le pouvoir de Slobodan Milošević, et mettre en difficulté ses opposants. Ainsi, durant cette période, Z. Đinđić se réfugie au Monténégro. Les habitants sortent de nouveau dans les rues et se regroupent sur les ponts. S. Milošević récupère à son compte cette situation. Massivement la population porte l'insigne représentant « *une cible* ». A la fin de ceux-ci, S. Milošević en sort renforcé. Il faudra attendre quelque mois encore pour que l'opposition s'organise à nouveau. Ainsi, le 15 janvier 2000, une coalition de dix-huit partis politiques[1288] va se former et recevra un soutien international plus conséquent. Il s'agit de l'Opposition démocratique de Serbie (DOS). Comme l'explique Paul Garde :

> « *Le DOS (Opposition démocratique de Serbie) est une coalition de dix-huit partis formant une masse hétéroclite. Il englobe les mouvements anti-nationalistes, anti-guerre, ceux des médias libres précédemment persécutés, appuyés avant tout par la jeunesse et par le mouvement jusque-là clandestin « Otpor » (Résistance). Mais il comprend également, ce qu'on peut appeler « l'establishment nationaliste »* »[1289].

Les mots « *establishment nationaliste* » utilisés par Paul Garde font référence à la présence de Vojislav Koštunica, considéré comme « *nationaliste modéré* »[1290] dans la coalition DOS[1291]. La victoire de cette coalition en octobre 2000 a donné un espoir de changements à la population. Cependant, cet espoir a été de courte durée été suivie et l'on assiste depuis à un désintérêt massif, voire un désengagement à l'égard de la politique. En dépit de cette très faible mobilisation, le pays a toutefois connu des grèves d'une ampleur significative en 2001 et 2002. Le malaise social est pourtant plus que jamais présent face à la récession. Les partis nationalistes sont les premiers à profiter de cette situation, comme en témoigne leur retour sur la scène politique en 2004.

1288 Le SPO de Vuk Drašković, qui faisait partie de la coalition « Ensemble » ne fait plus partie de la coalition d'opposition DOS.

1289 Garde Paul, « Serbie : questions sur une rédemption », in *Politique internationale*, n° 90 - hiver 2000-2001, p. 283. Paul Garde ne prend pas compte la non-participation du SPO, ni d'autres partis proches lorsqu'il avance cette description de la coalition DOS.

1290 Voir *Le Monde,* 6 octobre 2000.

1291 La coalition DOS qui a pris le pouvoir est composée de 18 partis politiques couvrant une large palette d'options de droite et de gauche. On y trouve ainsi des partis néo-libéraux, des nationalistes ou encore des sociaux-démocrates. Notons que le SPO de Vuk Drašković et des partis proches ne font pas partie de la coalition DOS.

b) Une économie dévastée par les sanctions internationales et la politique de S. Milošević

La RFY a été confronté à des sanctions internationales. Il a donc été nécessaire de réorganiser la production interne en raison du manque d'approvisionnements extérieurs et de débouchés. Ainsi, une économie en autarcie s'est progressivement mise en place. Concernant les sanctions internationales, Robert Cooper précise :

> « *L'application de sanctions n'est qu'une invite faite à un pays pour qu'il change de comportement et leur levée peut représenter une bonne carte quand vient le moment de négocier. Mais ces sanctions font le plus souvent plus de mal à la population qu'à ses maîtres qui sauront toujours s'épargner la moindre privation* »[1292].

Dès la désintégration de la RSFY, la RFY a connu une brutale contraction de son produit intérieur. Ainsi, selon M. Drouet,

> « *l'ampleur de la chute de la production au cours des années 1990 ne saurait donc conduire à l'idée, largement répandue lors du changement de régime, que « le fond » ayant été atteint, la mise en œuvre rapide des réformes propres à la transition, avec la réintégration dans l'économie mondiale après la levée des sanctions, allait nécessairement et rapidement déboucher sur une reprise durable et élevée de la croissance* »[1293].

Cette période est marquée par un très fort déficit fiscal, financé par l'émission primaire de monnaie, et par une inflation record en janvier 1994[1294]. Dans un premier temps, cette émission record a permis à l'Etat Yougoslave de survivre sur le dos de la population ; dans un deuxième temps, l'Etat lui-même s'est retrouvé perdant. Les réserves en devises ont fondu, l'Etat et les principales entreprises se sont retrouvés en défaut de paiement, et le gouvernement a dû prendre des mesures radicales - réduisant à 15 deutschemark par mois le salaire des officiers de l'armée en 1993. Plusieurs éléments ont concouru à l'appauvrissement

---

1292 Cooper Robert, *La Fracture des nations, Ordre et chaos au XXI*ème *siècle*, Paris, Editions Denoël, 2003, p. 145.

1293 Drouet Michel, « Serbie : Quelle transition économique ? », in *Revue d'Etudes Comparatives Est – Ouest*, vol. 35, n° 1-2, mars - juin 2004, p. 93.

1294 Hyperinflation de 2000%. Pour des données complètes sur une longue période, se référer notamment aux rapports du FMI, Yugoslavia Staff Report.

brutal de la population : l'inflation, le gel des avoirs en devises dans les banques, et enfin une crise financière suite à l'écroulement d'un système de type pyramidal.

En réponse à cette crise, un nouveau dinar (le « super dinar ») a été introduit le 24 janvier 1994, accompagné d'un programme d'austérité monétaire, connu sous le nom de « *programme Avramović* »[1295], du nom du nouveau directeur de la Banque nationale de Yougoslavie. La nouvelle monnaie créée était convertible et indexée au deutschemark. Cette mesure était destinée à encourager les Serbes à échanger leurs devises étrangères contre les nouveaux dinars. A en croire les statistiques officielles, l'effet souhaité a été partiellement atteint, puisque les réserves en devises du pays sont passées de 148 millions de marks en janvier 1994 à 380 millions de marks en août. L'utilisation de la nouvelle monnaie a été stimulée par la résolution 757 du conseil de sécurité de l'ONU, gelant les transferts de fonds vers la Serbie-Monténégro. Cette politique a connu un certain succès, avec une croissance du produit social de 7% et une inflation limitée à 8% en 1994. Cependant, selon l'économiste B. Milanović : « *D. Avramović n'a été capable que de stabiliser à un niveau bas une économie détruite* »[1296].

Suite aux accords de Dayton en décembre 1995, les sanctions ont été partiellement levées, et l'économie yougoslave a connu une croissance modérée, grâce à la stabilisation relative de la région. La gestion de l'économie est cependant reprise en main par les proches de Milošević, après le départ d'Avramović en mai 1996. Celui-ci voulait mettre en œuvre une libéralisation de l'économie ainsi qu'un programme rapide de privatisation dans son second programme de relance, qui fut adopté en novembre 1995. Ses divergences de vues avec le parti socialiste ont conduit à son départ.

Par ailleurs, la décennie 1990-2000 est marquée par des réformes économiques menées par le gouvernement de Slobodan Milošević. Ainsi, une vague de privatisations a lieu en

---

1295 Le plan de stabilisation « Avramović », du nom du gouverneur de la Banque centrale de RFY Dragoslav Avramović, constitue une approche macro-économique standard hétérodoxe. Mais la particularité de ce programme est sa mise en place dans une situation d'embargo international. L'ancrage nominal choisi a été celui d'une convertibilité interne de 1 dinar pour 1 DM. Depuis, la monnaie a subi plusieurs dévaluations. En novembre 1997, la convertibilité officielle est de 3,3 din=1DM, mais sur le marché noir ce montant est de 4,5din=1DM. Des réformes structurelles devaient également être mises en place dans le cadre de ce programme.

1296 Selon l'économiste Branko Milanović : « *Le programme de stabilisation « Avramović » initiait une libéralisation partielle de l'économie, autorisant notamment les banques à fixer librement leurs taux d'intérêts. Ces taux ont immédiatement atteint les 2000% par an, reflétant la volonté des banques de recouvrir à tout prix un capital détruit par l'inflation. Cependant, les réformes économiques de fond ont échoué du fait de l'opposition du Parti Socialiste aux privatisations. En 1995, l'inflation est revenue, la production industrielle a baissé de 10%, et les faiblesses structurelles de l'économie sont apparues de façon criante : illiquidité du secteur bancaire, absence d'investissements, épargne réduite à néant, et toujours, le problème du déficit budgétaire qui a atteint 14% du PIB en 1994.* ».

1997[1297] sans participation d'investisseurs extérieurs, excepté des Grecs et des Italiens pour les télécoms. Il s'agissait là d'une privatisation contrôlée par le pouvoir en place en manque de liquidité.

Concernant les investissements dans les télécoms, ils furent directement négociés par l'intermédiaire des réseaux politiques. Les investissements américains furent ceux de Milan Panic, que Slobodan Milošević laissait entrer dans le jeu politique tout en le contrôlant. A ce sujet, Mlađan Dinkić[1298] estime qu'un des objectifs était en réalité de prendre le contrôle de ces investissements face au manque de liquidité[1299]. D'autre part, une politique populiste était menée pour garantir le minimum vital. Ainsi, les prix très bas du pain, des produits laitiers et de la viande étaient dictés par le pouvoir politique[1300].

Le maintien d'un certain niveau d'emploi sans tenir compte des réalités économiques a également permis le maintien au pouvoir du régime de Slobodan Milošević. Ainsi, selon les données locales[1301] pour l'année 1994, 760 000 personnes ont été enregistrées auprès du Bureau de l'emploi, mais environ 700 000 personnes ont été employées d'une manière fictive, c'est-à-dire qu'elles obtenaient un salaire minimum sans devoir aller travailler puisque les entreprises étaient en arrêt de production. D'autre part, environ 400 000 personnes n'ont pas été enregistrées et 200 000 personnes, lors du dernier recensement, travaillaient à

1297 La vague de privatisations depuis 1997 s'est réalisée au profit de proches du pouvoir de S. Milošević. La loi de 1997 ordonnait la privatisation de 75 des plus grandes entreprises serbes, sous la forme d'un programme de privatisations spéciales, ce qui a causé une forte émulation au sein de la coalition au pouvoir pour obtenir les meilleures positions. L'institution clef de la privatisation des entreprises publiques est alors sans doute l'Agence pour l'évaluation des biens destinés à la privatisation. Les postes de direction au sein des entreprises sont alors particulièrement prisés, ainsi que dans les comités de gestion, instance consultative composée de personnes extérieures à l'entreprise. Certains responsables du Parti Socialiste de Serbie (SPS) occupent jusqu'à 10 postes au sein de ces comités, ce qui leur permet de toucher plusieurs rémunérations. Les conflits d'intérêts entre personnalités ont conduit à des mouvements à la tête des entreprises, et même à l'arrestation de personnalités influentes. La loi de 1997 écarte de la propriété deux catégories de la population, représentant environ 1 million de personnes qui se sont senties flouées : d'abord, les employés de succursales d'entreprises dont les sièges étaient situés dans un autre pays de l'ex-Yougoslavie, et qui donc n'étaient pas concernées par la loi ; ensuite, les héritiers d'anciens employés des entreprises privatisées, le droit aux actions distribuées gratuitement n'étant pas transmissible.

1298 Mlađan Dinkić est économiste, membre fondateur du groupe d'économistes opposants à S. Milošević, le G17.

1299 Dinkić Mlađan, *Ekonomija destrukcije, Velika pljačka naroda* , (L'Economie de la destruction, le grand vol du peuple), *op.cit.*, 2000, p. 89.

1300 Sous le régime de S. Milošević, les syndicats confédérés au sein du SSS (*Savez Sindikata Srbije*) n'avaient pas un rôle de représentation des travailleurs et de contestation sociale

1301 Voir « Statistički godišnjak » *(Annuaire des statistiques)*, Institut za statistiku *(Institut des statistiques)*, Belgrade, 1994.

l'étranger[1302]. Depuis cette période, on peut constater que les données sur l'emploi en Serbie ne reflètent pas la réalité de la situation sur le marché du travail[1303].

L'héritage économique et social du pouvoir de Slobodan Milošević

L'héritage économique et social du pouvoir de S. Milošević est lourd : le PIB de l'année 2000 n'atteint que 40% du niveau de 1989, le chômage officiel est de 30% de la population active, 50% si l'on inclut les employés qui n'ont pas été licenciés mais en réalité ne travaillent pas[1304]; la RFY abrite 700 000 réfugiés des conflits antérieurs; le salaire moyen en Serbie est d'environ 100 deutschemarks mois. Parallèlement à la dette extérieure, une dette intérieure de plus de 5 milliards de dollars s'est accumulée depuis la spoliation des comptes bancaires des particuliers en 1991 et la chute du système bancaire pyramidal en 1992 et 1993. Cette situation a créé une disparition de l'épargne interne et une perte totale de confiance dans le système bancaire. Le pays survit grâce à une économie informelle qui représente 50% du PIB. Enfin, les inégalités se sont accrues, la classe moyenne yougoslave a pratiquement disparu, et une catégorie favorisée a profité des largesses du régime, ou a exploité à profit l'embargo contre la Serbie. Au contraire, les retraités sont dans une situation sociale extrêmement précaire.

En l'an 2000, 33 % des résidents de la République fédérale de Yougoslavie étaient concernés par la grande pauvreté[1305]. Dans le cas d'une famille disposant mensuellement d'un salaire unique (ou retraite), un revenu supplémentaire substantiel s'avérait donc indispensable pour satisfaire aux seuls besoins alimentaires de la famille. Après une embellie entre 1994 et 1997, le pouvoir d'achat des salaires et retraites moyens a connu une nouvelle régression significative en 1999 et 2000.

1302 Voir *Ekonomska Politika* , n° 2245 du 17 avril 1995 et n° 2250 du 22 mai 1995.

1303 Aradarenko Mihail, annexe, séminaire « La réintégration de la Serbie », mars 2002, ENS.

1304 La population active de l'Union Serbie-et-Monténégro est de 3 millions de personnes (sur 10,6 millions d'habitants), dont 50% est au chômage officiel ou technique. Les personnes actives au chômage technique, s'ils ne touchent pas nécessairement un salaire, bénéficient tout de même de la protection sociale. Pratiqué par la plupart des entreprises déficitaires et notamment les conglomérats industriels (Zastava, MIN), le sous-emploi garantit aux employés l'accès aux assurances sociales et de santé, à une retraite ainsi qu'un salaire minimal très bas. En 2000, 700 000 actifs se trouvaient concernés par cette pratique encourageant l'insertion dans l'économie informelle.

1305 World Bank, *Breaking With the Past: the Path to Stability and Growth*, June 12, 2001, chapter 16, p. 341. La Banque mondiale reprend les données du Bureau Fédéral des Statistiques : plus de deux salaires moyens nets (2,36) ou plus de 3 retraites moyennes nettes (3,11) étaient nécessaires en l'an 2000 pour acheter un panier moyen nécessaire à l'alimentation d'une famille de 4 personnes.

Les chutes de 80% du salaire réel moyen, de 82% de la retraite moyenne et de 40% de l'assistance sociale entre 1990 et 1999[1306] ont incontestablement contribué en tout premier lieu à la paupérisation du pays et illustrent l'ampleur du phénomène de pauvreté généralisée[1307]. Face à l'effondrement des revenus officiels, les ménages yougoslaves ont en effet recours à deux types d'activités parallèles afin d'assurer le maintien de leurs conditions de vie, le salaire officiel ne représentant alors plus qu'une part assez faible des revenus des ménages : selon la Banque Mondiale, plus de la moitié des ménages serbes et du quart des ménages monténégrins pratiquent ainsi l'agriculture de subsistance. Par ailleurs, 15 à 20% des adultes sont impliqués dans des activités économiques informelles[1308], 40 % des ménages bénéficiant des revenus de ces activités. On observe en particulier le repli des ménages sur l'économie familiale, notamment dans les zones rurales.

L'accentuation des écarts de salaires conduit également au creusement des inégalités : deux tiers des personnes actives perçoivent aujourd'hui un salaire inférieur au salaire moyen[1309], qui s'élève à environ 240 deutschemarks en décembre 2001. L'observation des salaires moyens dans les différentes industries en 1998 illustre les inégalités profondes tant inter - qu' intra branches[1310]: le salaire moyen le plus élevé (relevé dans les industries de pétrole et de gaz) était douze fois supérieur au salaire moyen le plus faible (dans l'industrie textile). En induisant de grandes disparités de salaire pour des postes identiques dans des entreprises différentes, l'autogestion a conduit à une multiplication des statuts, faisant ainsi obstacle à l'émergence d'une conscience de classe parmi les ouvriers.

Le phénomène de précarité économique structurelle affecte massivement la RFY. Deux catégories de population sont cependant particulièrement touchées. Le risque élevé de pauvreté parmi les retraités est un phénomène récent et résulte de la chute de la valeur réelle de la retraite minimale (environ 80% en l'espace de 1%). Les retards de paiement et les dysfonctionnements des circuits d'épargne constituent des facteurs de précarisation supplémentaires. Selon une étude menée par le « *Programme Alimentaire Mondial* », le risque de pauvreté chez les retraités représente aujourd'hui le double de celui de la population dans son ensemble. Par ailleurs, les jeunes figurent parmi les premières victimes du chômage :

1306 G17 Institute, Economic Report, Janvier 2001, p. 1.

1307 La Banque mondiale a effectué une étude sur la pauvreté en Serbie en 2003. Voir http : //seerecon.org

1308 Contrebande, vente de produits variés aux marchés aux puces.

1309 Arandarenko Mihail, «Restructuring the Labor Market in Serbia», in *Basic Facts and Policy Dilemmas*, avril 2002.

1310 Arandarenko Mihail, «Waiting for the Workers: Explaining Labor Quiescence in Serbia», G17 Institute, 2000.

le taux de chômage des 17-24 ans s'élève en effet à plus de 50%. La pénurie d'emplois qualifiés incite les plus qualifiés d'entre eux à émigrer. Quant à la grande pauvreté, elle affecte avant tout les ménages déjà marginalisés du temps de la Yougoslavie : les ménages dont les parents n'ont pas franchi le stade de l'enseignement secondaire et qui étaient employés dans les postes subalternes des entreprises d'état. Ces personnes sont les premières victimes du sous-emploi dans l'industrie.

Après le 5 octobre 2000, un groupe d'experts, opposants au régime de Milošević, a préparé en amont les réformes à entreprendre après la chute de ce dernier. Dès l'année 1999, il a établi un programme économique présenté comme un programme crédible incluant toutes les exigences des institutions internationales, et a participé M. Labus[1311] à son application. D'autre part, a proposé des solutions pour remédier aux conséquences sociales graves qu'ont entraîné les plans de rigueur budgétaire et de restructuration économique.

L'insolvabilité des banques est un autre problème qui ne peut être complètement résolu par leur fermeture pure et simple. La mise en faillite des quatre principales banques a entraîné le licenciement de milliers de salariés[1312]; mais d'autres fermetures devraient avoir lieu, les banques locales ayant, à de rares exceptions près, les mêmes problèmes d'insolvabilité. Les créanciers internationaux devraient consentir à une remise d'une partie de la dette des banques et à son rééchelonnement, dans le cadre des négociations à venir du Club de Londres. Mais si un accord avec le Club de Paris a été trouvé pour une réduction de la dette[1313], les discussions avec le Club de Londres n'ont pas abouti en 2000. Enfin, pour restaurer la confiance dans le système bancaire, un plan prévoyant le remboursement des sommes spoliées a été mis en place[1314]. Le coût financier de la restructuration des banques sera extrêmement élevé, de l'ordre de plusieurs milliards de dollars. Elle est cependant indispensable pour sauvegarder le secteur bancaire de la banqueroute, et par conséquent prévenir une crise économique grave semblable à celle qui a traversé le pays à la suite de la faillite des sociétés pyramidales en 1994. En outre, la crédibilité du secteur bancaire, et, bien sûr sa solvabilité, sont indispensables à la croissance et au bon fonctionnement de l'économie.

1311 Miroljub Labus, président du G17 PLUS, il occupe les fonctions de Premier ministre délégué du gouvernement fédéral yougoslave jusqu'au mois de mars 2006; Mlađan Dinkić est directeur exécutif du G17 PLUS, il est devenu gouverneur de la banque nationale de Yougoslavie dans le gouvernement de Zoran Đindić après la chute de Slobodan Milošević, le 5 octobre 2000. Il est Ministre des finances de Serbie depuis 2004.

1312 Ces quatre banques employaient environ 8 500 personnes.

1313 Une réduction de 66% de la dette a été accordée dans le cadre du Club de Paris en 2000.

1314 Cependant, les personnes concernées doivent attendre plus de 15 ans pour être partiellement remboursées. La moyenne d'âge des titulaires de ces comptes est de 70 ans.

c) Le Monténégro

Selon l'historien M. Komatina, le Monténégro et la Serbie entretiennent depuis longtemps des relations « *entre l'intégration et la désintégration* »[1315]. Cette vision est partagée par M. Đilas[1316]. Elle s'inscrit cependant selon l'historien officiel de la période titiste D. Živojinović dans « *un combat du peuple monténégrin* »[1317] pour conserver la liberté.

L'opposition de M. Đukanović à S. Milošević : source de légitimité par les résultats

Le Président du Monténégro, M. Đukanović qui montre dès 1996 son opposition à S. Milošević est devenu le principal interlocuteur aux yeux des gouvernements occidentaux à partir de l'année 1997. Soutenir le Monténégro et son Président signifie en effet soutenir un « *processus démocratique* » face à un régime condamné par les Occidentaux. Ce soutien international à M. Đukanović s'est intensifié en 1998 et 1999 en raison de la crise du Kosovo. Le rapport de force entre M. Đukanović et S. Milošević est donc devenu un élément incontournable du jeu politique international face aux Balkans avec des répercussions régionales. Aider le Monténégro au même moment où l'on imposait des sanctions internationales à la RFY, permettait en effet d'accroître le fossé entre les deux Républiques et fragiliser par la même occasion S. Milošević. Les annonces successives d'un référendum sur l'indépendance du Monténégro étaient aussi l'occasion de signifier que le processus de désintégration dans l'espace ex-Yougoslave, qui avait débuté en 1991, n'était pas achevé. A la question « *A quelles conditions une fédération serbo-monténégrine est-elle encore viable ?* », Paul Garde répond :

> « *Je crois qu'il faut d'abord souligner le paradoxe multiforme de cette fédération bancale dont les deux composantes comptent, pour l'une 10 millions d'habitants (la Serbie) et, pour l'autre, 600 000 (le Monténégro). En juin 2000, Milosevic a imposé unilatéralement une réforme constitutionnelle qui diminuait le poids de la république la plus petite. Depuis, lors, les institutions fédérales ne sont plus*

1315 Voir Komatina Milija, Crna Gora u srpsko pitanje : prilog izučavanju integrativnih i dezintegrativnih tokova, (Le Monténégro et la question serbe : une contribution à l'étude des processus d'intégration et de désintégration), Berane : Informativni Centar, Berane, 1996, 209 p.

1316 Voir Đilas Milovan, *Crna Gora*, (Le Monténégro), Beograd, Književne Novine, 1989, 337 p.

1317 Voir Živojinović Dragoljub, Crna Gora u borbi za opstanak, (Le Monténégro dans le combat pour la liberté) 1914-1922, Beograd, Vojska, 1996, 510 p.

reconnues comme légitimes par le Monténégro qui se comporte en tout point comme un Etat indépendant. Certes, il tolère, contraint et forcé, la présence de l'armée fédérale. Mais, outre qu'il conduit sa propre politique monétaire, il a introduit son propre régime de visas et de commerce extérieur, ainsi que sa propre monnaie (le deutschemark). Une frontière douanière, installée par les Serbes eux-mêmes, sépare le Monténégro de la Serbie. Aucune autorité fédérale ne s'y exerce »[1318].

Cependant, après l'arrivée au pouvoir de la coalition DOS à Belgrade, le 5 octobre 2000, M. Đukanović n'est plus perçu comme « le leader des démocrates » dans la région et l'UE change sa stratégie en mettant en avant la nécessité de promouvoir la coopération régionale. En ce sens, une éventuelle indépendance du Monténégro est à partir de ce moment interprétée comme déstabilisante pour l'ensemble de la région. C'est pourquoi l'UE a insisté sur le rétablissement des bonnes relations entre la Serbie et le Monténégro et s'est refusé à envisager une reconnaissance internationale du Monténégro jusqu'à la veille du référendum du 21 mai 2006. Enfin, la volonté de renforcer la coopération régionale dans les Balkans depuis 1999, et principalement après le 5 octobre 2000 a poussé l'Union européenne à freiner les volontés d'indépendance du Monténégro[1319]. Les relations entre la Serbie et le Monténégro sont restées durant cette période, fragiles et complexes.

Une économie dépendante de la Serbie

Par sa position géographique[1320] et sa morphologie[1321], le Monténégro est resté dépendant des Etats voisins et principalement de la Serbie, principalement pour les denrées agro-alimentaires. Possédant une économie faiblement diversifiée, le Monténégro tire principalement profit des recettes touristiques. Or, depuis 1991, la majorité des touristes viennent de Serbie. Par ailleurs, la voie ferrée entre le port de Bar au Monténégro et Belgrade est capitale pour les échanges commerciaux de cet Etat. Dans ce contexte, l'économie monténégrine apparaît fortement dépendante des relations avec la Serbie. Toutefois, en raison

---

1318 Garde Paul, « Serbie : questions sur une rédemption », *op.cit.*, p. 294.

1319 Voir à ce sujet Cattaruzza Amaël, « Identités en mouvement. La redéfinition du nationalisme monténégrin dans les crises yougoslaves », in *Revue d'Etudes Comparatives Est - Ouest*, vol. 35, n° 1-2, mars - juin 2004, pp. 351-374.

1320 Entre l'Albanie, la Serbie, la Croatie et la Bosnie-Herzégovine.

1321 95% du Monténégro est constitué de montagnes.

de l'opposition de M. Đukanović à S. Milošević, les réformes liées à la transition ont débuté plus tôt au Monténégro. Ainsi, les principales privatisations[1322] ont eu lieu en 1995 et 1996, par le transfert de la propriété des entreprises publiques vers des fonds d'Etat. En 1995, ces fonds étaient actionnaires majoritaires dans environ 350 compagnies. En 1998, un nouveau plan de privatisation est décidé, qui établit un Conseil des privatisations. Ce plan a abouti à la privatisation d'environ 300 entreprises[1323].

7.1.5.- L'Ancienne République Yougoslave de Macédoine (ARYM) : les défis du désenclavement

L'ancienne République Yougoslave de Macédoine (ARYM) est un pays d'une superficie 25 710 m². La population était estimée à 2 millions d'habitants[1324], la population de la Macédoine est majoritairement composée de Macédoniens (66,3%), mais aussi d'Albanais (22,7%), de Turcs (4%) [1995] et de Roms (de 140 000 à 200 000 personnes)[1325]. Skopje, la capitale, concentre plus de 23% de la population totale du pays. Les Albanais estiment être plus nombreux et seraient plus de 30%. Selon Bernard Lory, « *le nom même de Macédoine est associé à une idée de grande complexité, de contradictions insolubles, ou pire encore, de confusion. D'où une attitude de démission intellectuelle : à quoi bon se pencher sur l'inextricable ?* »[1326]. Cet auteur relève pourtant le défi et explique que :

> « *Les Macédoniens ont pris conscience de leur identité en établissant leur différence avec les Grecs (à partir du milieu du XIX^{ème} siècle), puis d'avec les Bulgares et les Serbes (durant la première moitié du XX^{ème} siècle). La formulation définitive de l'identité macédonienne n'intervient qu'entre 1943 et 1945 dans le cadre de la lutte de résistance communiste menée par Tito en Yougoslavie. L'acte fondateur est la résolution du deuxième Congrès de l'AVNOJ (Conseil Antifasciste de libération nationale de la Yougoslavie) qui se tint à Jajce en Bosnie les 28-29*

1322 Parmi les rares industries du Monténégro, notons le complexe industriel d'aluminium de Podgorica et les entreprises d'électroménager de Cetinje.

1323 La principale privatisation réalisée est celle du des brasseries de Nikšić en 1998, au profit du Belge de l'entreprise belge Interbrew.

1324 Selon le recensement de 1998.

1325 Voir Statistični godisnik na Republika Makedonija, (Statistiques de la République de Macédoine), Skopje : Zavod, 2000.

1326 Chiclet Christophe, Lory Bernard (dir.), *La république de Macédoine*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 13.

novembre 1943. Le paradoxe historique veut que les délégués macédoniens aient été absents de ce forum fondateur »[1327].

Les frontières de la Macédoine ont donc été dessinées, comme celles des autres républiques de l'ex-Yougoslavie, par les communistes de Tito. La date récente de la création de cet Etat frappe la plupart des observateurs qui se penchent sur ce pays[1328].

La Macédoine a longtemps été une pomme de discorde dans les Balkans[1329]. Au sein du Royaume des Serbes, des Croates et des Slovènes, puis de la Yougoslavie, elle a été selon l'historien Bernard Lory « *énergiquement serbisée de 1918 à 1941, puis bulgarisée non moins énergiquement durant l'occupation de 1941 à 1944* »[1330] avant d'être utilisée comme un enjeu dans les projets avortés de fédération balkanique entre 1944 et 1947.

a) L'évolution politique : une recherche permanente de consensus

Durant la période yougoslave, l'identité culturelle et politique macédonienne s'est affirmée. Les premières élections libres de novembre et décembre 1990 et la modération du président Gligorov ont permis aux Albanais de rentrer dans le premier gouvernement : ils disposent alors d'élus. La Macédoine quitte son statut de République au sein de la RSFY en proclamant son indépendance le 17 septembre 1991, mais conserve une source d'instabilité en

---

1327 *Ibid.* p. 14.

1328 La création toute récente des normes linguistiques est encore plus frappante La littérature macédonienne est donc une littérature contemporaine. Les différents gouvernements communistes macédoniens après 1945 insisteront sur la création littéraire et les éditions seront souvent subventionnées. Les soirées poétiques de Struga seront aussi l'occasion d'inviter en Macédoine de nombreux écrivains du monde entier et de faire ainsi participer la Macédoine à la création littéraire mondiale. L'écrivain macédonien Jordan Plevnes nuance néanmoins cette situation. Il explique que l'identité culturelle macédonienne était déjà ancrée dans les différentes capitales européennes bien avant. Il souligne que des revues macédoniennes existaient depuis longtemps : « *la La fondation des journaux Effort à Genève en 1901, le Mouvement macédonien à Paris en 1902, Vardar à Odessa en 1905, la Voix Macédonienne à Saint Pétersbourg en 1912, Makedonsko Delo à Vienne en 1925* ». Voir Plevneš Jordan, « Postface », in Chiclet Christophe, Lory Bernard, *La république de Macédoine*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 143. A ce sujet,Bernard Lory note également : « *Pour le macédonien, la fixation de la norme littéraire ne date que des années 1945-55* », Chiclet Christophe, Lory Bernard (dir.), *La république de Macédoine*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 21. L'historien macédonien L. Lape n'est pas de cet avis et considère que l'Etat macédonien dans sa configuration actuelle tire son origine depuis plusieurs siècles. Voir Lape Ljuben, *Makedonija vo XVII, XIX i XX vek : odbrani trudovi*, (La Macéoine du XVII, XIX et XX ème siècle), Skopje : Kultura, 1992, 834 p.

1329 Partie intégrante de l'Empire ottoman, après la guerre russo-turque de 1877-1878, le Traité de San-Stéfano l'attribua à la Bulgarie, mais les grandes puissances en décidèrent autrement au Congrès de Berlin en 1878 et la Macédoine resta un territoire ottoman jusqu'aux guerres balkaniques, avant d'être partagée en 1913 entre la Grèce (Macédoine de l'Egée, 51%), la Serbie (Macédoine du Vardar, 39%) et la Bulgarie (Macédoine du Pirin, 10%).

1330 Lory Bernard, *L'Europe balkanique de 1945 à nos jours, op.cit.*, p. 36.

raison de sa composition démographique et des relations difficiles entre les populations slave et albanaise.

L'indépendance de la République en 1991 se heurte aux réactions de la Grèce qui s'oppose à la reconnaissance de l'Etat sous l'appellation « *Macédoine* ». Le nouvel Etat devient membre de l'ONU en avril 1993. En juillet 1993, la Macédoine se dote de sa monnaie : le dénar. Le 13 septembre 1995, la Grèce et l'ARYM signent, au siège des Nations Unies à New York, un accord sur la levée de l'embargo économique imposé par la Grèce, mais le nom d'ARYM reste encore quelque temps un sujet de désaccord. Le 9 novembre 1995, elle devient membre du Conseil de l'Europe. La nature de ses rapports avec l'UE restera durant de nombreuses années liée à ses rapports avec la Grèce. La normalisation entre les deux pays a lieu principalement depuis 1999, la Grèce devient alors le principal investisseur étranger en Macédoine. Les accords de stabilisation et d'association (ASA) entre l'Union européenne et la Macédoine sont mis en place en avril 2001, puis ratifiés en février 2004. Ainsi, la Macédoine est le premier pays des « *Balkans occidentaux* » à signer ces accords avec l'UE, le 10 avril 2004. En suivant l'exemple de la Croatie, l'ARYM dépose sa candidature à l'adhésion à l'Union européenne le 22 mars 2004. Cette signature est venue récompenser les autorités de Skopje pour leur ouverture au dialogue dans la recherche d'une solution aux tensions inter ethniques.

La classe politique macédonienne est marquée à la fois par la présence des ex-communistes et des nationalistes. L'évolution politique est dominée par le VMRO- DPMNE. Suite au décès du Président Boris Trajkovski[1331], la Macédoine connaît une nouvelle période électorale en mars 2004. L'Union démocratique pour l'intégration (BDI) apporte son soutien à Branko Crvenkovski aux élections d'avril 2004.

La question albanaise

Contrairement à celle qui a été pratiquée au Kosovo, la stratégie politique albanaise est de participer activement à la vie politique de la Macédoine et de gagner ainsi des positions au sein des ministères clés et du Parlement. La coalition entre l'Alliance sociale-démocrate (SDSM) de Branko Crvenkovski et de l'Union démocratique pour l'intégration (BDI) de

[1331] Boris Trajkovksi, Président de la Macédoine est décédé dans un accident d'avion au-dessus de Mostar en Bosnie-Herzégovine en 2003.

l'ancien leader de la guérilla, Ali Ahmeti, décide alors de jouer la carte de la coopération intercommunautaire[1332] avec le soutien de la communauté internationale.

Les Albanais n'acceptent pas le statut de minorité nationale qui leur est conféré par la Constitution macédonienne de novembre 1991[1333]. Le peuple macédonien y est mentionné comme peuple constitutif de l'Etat, tandis que les Albanais le sont au titre de minorité nationale. Cependant, d'après Muhamedin Kullashi,

> « *le 8 septembre 1991, un référendum sur l'indépendance fut organisé en Macédoine, à la suite de ceux de Slovénie et de Croatie. La majorité des Albanais s'abstint de voter à cette occasion. Le boycott reflétait le mécontentement des Albanais face à leur statut social et politique et au manque de garanties de la part des hommes politiques macédoniens* »[1334].

Selon la politologue N. Andonovski, la construction nationale en République de Macédoine a été suivie par « *la création de deux groupes de citoyens : ceux de la nation principale - les Macédoniens de nationalité - et les minorités* ». Cet auteur ajoute :

> « *Ainsi le Préambule de la Constitution de Macédoine de 1991 définit la République de Macédoine comme l'Etat national du peuple macédonien dans lequel est assurée l'égalité devant la loi de toutes les nationalités de la République et dans lequel est proclamé son attachement à une cohabitation permanente entre le peuple macédonien, les Albanais, les Turcs, les Roms, et autres nationalités qui la composent. L'Etat se fonde donc sur la nation principale, qui aurait une légitimité supérieure à celle des minorités selon ce principe distinctif* »[1335].

Cette distinction entre le peuple constitutif et les autres a suscité le mécontentement des Albanais qui revendiquent également ce statut. Les relations entre la population à majorité slavo-macédonnienne, chrétienne orthodoxe, et la population albanaise minoritaire, musulmane pour la plupart, ont toujours été conflictuelles. Les Albanais représentaient en

---

1332 En plus du Premier ministre, sept ministres viennent des rangs de l'Alliance social-démocrate de Macédoine (SDSM), quatre du Mouvement pour l'intégration démocratique (BDI) et trois du Parti libéral démocrate (LDP).

1333 Le 21 novembre 1991, l'Assemblée de Macédoine adopte une nouvelle Constitution instituant une démocratie parlementaire monocamérale.

1334 Kullashi Muhameddin, « La crise de la Macédoine », in Lepage Dominique, Kullashi Muhameddin (dir.), *Ex-Yougoslavie : Une Europe du Sud-Est en construction,* Paris, L'Harmattan, 2002, p. 32.

1335 Andonovski Natasa, « Les Albanais de Macédoine : perspectives et limites d'une double identité », in Chiclet Christophe, Lory Bernard (dir.), *La république de Macédoine*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 66.

1999 un tiers de la population macédonienne selon les estimations (ils représentaient 23% de la population selon le recensement de 1994, auquel il faut ajouter les réfugiés du Kosovo depuis). Sous Tito, la Macédoine avait acquis le statut de République à part entière en 1974. La minorité albanaise, comme les minorités turque et tzigane, y jouissait de droits constitutionnels mais non du statut de « *peuple constituant* ». Depuis la fin des années 1970, les Albanais de Macédoine soutiennent les Albanais du Kosovo quand ces derniers demandent le statut de septième république de la Fédération yougoslave. Au printemps 1981, les émeutes du Kosovo s'étendent à la Macédoine.

Les Albanais de Macédoine refusent de participer au recensement des populations de 1991[1336], organisent un référendum en janvier 1992 sur leur autonomie et fondent l'université libre albanaise de Tetovo en 1994. Aux élections municipales de 1996, les extrémistes albanais du Parti pour la prospérité démocratique des Albanais de Macédoine (PPDAM) remportent les municipalités de Tetovo et Gostivar et mettent en place une autonomie, facilitée par le soutien financier de la diaspora qui assure un réel développement économique. En 1997, le PPDAM refondé en Parti démocratique des Albanais (PDA) demande une révision constitutionnelle pour la création d'un « *Etat des peuples macédonien et albanais* » qui aboutirait de facto à une confédération. La répression gouvernementale est alors brutale, l'armée est placée en état d'alerte.

Les rapports entre les populations slave et albanaise ont connu des périodes difficiles qui auraient pu déboucher sur un conflit de plus grande ampleur. Les accords d'Ohrid sont signés le 13 août 2001. Ils mettent fin aux affrontements entre la guérilla albanaise et les forces de l'ordre. Ces accords prévoient un ensemble de réformes destinées à assurer une représentation équitable des Albanais dans l'appareil d'Etat, à réglementer l'usage des langues minoritaires et à promouvoir une politique de démocratisation. En contrepartie, l'intégrité territoriale du pays est garantie. Les combattants albanais, quant à eux, s'engagent à rendre les armes.[1337]. Au sujet des conflits entre les Albanais de Macédoine et les populations slaves, l'analyste politique albanais Veton Latifi explique :

> « *De violentes altercations opposant des combattants albanais aux forces de l'ordre se sont répandues au Nord-ouest de la Macédoine au cours des dernières semaines. Les rebelles de l'Armée de libération albanaise - Macédoine (UCK-M)*

1336 Les élites albanaises de Macédoine radicalisent alors leur position. L'enjeu démographique est politique : les partis albanais critiquent notamment un article constitutionnel qui écarte de la citoyenneté macédonienne les réfugiés kosovars qui ont moins de quinze ans de résidence, donc ceux arrivés en 1981.

1337 Voir le texte des accords d'Ohrid disponible sur : http//www.coe.int.

ont appelé les Albanophones du petit Etat macédonien à joindre ses rangs, tandis que le ministre de l'Intérieur déclarait que l'UCK-M disposait de caches d'armes à travers le pays et qu'il s'attendait à voir le conflit s'étendre à l'ensemble du pays. Ce conflit divisant Macédoniens slaves et Albanophones est également en train de provoquer des scissions à l'intérieur même de la communauté albanaise. La majorité des Albanais macédoniens estimaient jusqu'à tout récemment que leurs revendications pour un plus grand respect de leurs droits passaient par la voie politique »[1338].

Cet appel à la recherche d'une solution politique à la crise entre les communautés ethniques a révélé également des divergences au sein de chaque camp. Ainsi, comme le souligne l'analyste politique Iso Rusi :

« *Alors que les partis macédoniens montrent des signes de fragmentation de plus en plus grand, les partis représentant la minorité albanaise, montrent une volonté de fusionner en un seul bloc politique, ayant pour objectif la satisfaction de leurs propres revendications et aussi la démocratie pour le pays tout entier. La nouvelle coalition qui devrait s'appeler l'Alliance démocratique - mouvement pour l'Intégration devrait tenir sa première séance de travail à la fin du mois* »[1339].

La création de cette coalition comprenant des Albanais et des représentants des Macédoniens slaves est considérée comme une victoire politique et un moyen de désamorcer les tensions, même par Ali Ahmeti[1340]. L'action des acteurs internationaux a également largement contribué à désamorcer cette crise qui aurait pu évoluer vers un conflit armé plus important. La présence internationale en Macédoine fut en réalité précoce puisque dès 1993, l'ONU a déployé une force militaire aux frontières avec l'Albanie et la Serbie. Le mandat des forces internationales est prolongé en 1996, puis en 1998. La présence de soldats américains montre également la volonté de Washington de prévenir l'extension du conflit yougoslave. Ceci s'explique par le fait qu'au début des affrontements au Kosovo en 1998, la Macédoine est utilisée par Washington comme base arrière de ses opérations militaires et la ville de Kumanovo comme base aux vérificateurs de l'OSCE. L'ambassadeur américain en

---

1338 Latifi Veton, « Macédoine : l'appui de l'UCK-M est à la hausse », in *IWPR*, Londres, 16 mars 2001, p 12.

1339 Rusi Iso, « Macédoine : front uni des partis albanais », in *IWPR*, Londres, 24 janvier 2002, p. 9.

1340 Ali Ahmeti est un des organisateurs de la guérilla albanaise en Macédoine de 2001. Il a pris la direction de l'Union démocratique pour l'intégration.

Macédoine, M. Christopher Hill devient un des personnages clefs des négociations serbo-albanaises. Son plan de paix inspirera largement les négociateurs de Rambouillet.

L'Albanie signe avec Skopje en 1998, huit accords bilatéraux et un accord de défense. En 1998, la Macédoine devient la base arrière des manœuvres de l'OTAN. Mais cela n'empêche pas l'UCK de disposer de bases au Kosovo et en Macédoine et de revendiquer des actions terroristes dès 1997 dans les deux territoires.

Selon Nadège Ragaru, « *le retour à la paix en Macédoine reste la principale success story dans les Balkans.* »[1341]. Ce retour résulte principalement des accords d'Ohrid, supervisés par le Représentant spécial de l'Union européenne. Ils ont en effet permis d'instaurer un climat plus serein entre les communautés slave et albanaise.

b) Une économie dépendante des Etats voisins

L'économie macédonienne a souffert des conflits dans l'espace yougoslave en raison de la perte des liens avec les autres Etats successeurs. Elle a été particulièrement touchée par l'embargo de la communauté internationale contre la Serbie et le Monténégro qui la privait du marché serbe où elle écoulait la moitié de ses exportations. Elle a également subi un embargo grec[1342]. La nouvelle coalition gouvernementale, arrivée au pouvoir en 1998, avait fait de la réforme économique son principal chantier. La guerre du Kosovo l'a privée de nouveau de son partenariat privilégié avec la RFY, lui a coupé les voies d'accès routières vers ses autres partenaires, l'Allemagne et la Slovénie. L'incertitude de la région a par ailleurs découragé les investisseurs étrangers. Le pays a également dû faire face à l'afflux des réfugiés kosovars (230 000 durant la guerre). Face à tous ces maux, le jeune Etat compte sur l'aide internationale, notamment européenne. En 1995, l'Union européenne est devenue le premier partenaire de la Macédoine (30% des exportations, 15% des importations).

En décembre 1993, le gouvernement de Macédoine accepte de réduire les salaires et de geler les crédits, afin d'obtenir un prêt du FMI. Pourtant, l'argent n'est pas destiné à financer

---

1341 Ragaru Nadège, « Macédoine : le bilan en demi-teinte de la politique européenne », in *Critique internationale,* n° 24, juillet 2004, p. 9.

1342 Les guerres yougoslaves, le blocus grec et l'effondrement de l'État albanais au printemps 1997, ont favorisé l'apparition d'une véritable économie parallèle (trafic d'hydrocarbures, de produits manufacturés, d'armes et de drogues). Des fortunes se sont bâties rapidement, qui sont venues renforcer le système spéculatif. Des membres du gouvernement et du Parlement ont été impliqués dans la faillite de la société financière pyramidale BAT à Bitola qui a provoqué en mars 1997, la ruine de 30 000 épargnants. Des scandales en chaîne, tels que celui de la Dubrovacka Banka (5e banque du pays), ont éclaboussé la classe politique dans son ensemble, jusqu'à la famille du Président.

la « *reconstruction* » mais à permettre à Skopje de rembourser les arriérés de ses dettes à la Banque mondiale. Comme son homologue croate, le Premier ministre Branko Crvenkovski doit, en échange d'un rééchelonnement de la dette, accepter la liquidation des entreprises dites « *en faillite* » ainsi que le licenciement des salariés « *en surnombre* » - soit les salariés de la moitié des entreprises industrielles du pays. Le FMI, pour sa part, félicite le gouvernement macédonien, complimentant tout particulièrement sa « *politique salariale efficace* »[1343]. La Macédoine a toujours été la République la plus pauvre de l'ex-Yougoslavie. L'aide financière du Fonds fédéral ne suffisait pas et le niveau de vie y était très bas. Après la désintégration de la RSFY, la République socialiste de Macédoine est reconnue sous le nom d'Ancienne République yougoslave de Macédoine (ARYM) sous la pression de la Grèce qui refuse qu'un pays voisin porte le nom de Macédoine, c'est-à-dire l'appellation du nord de la Grèce. L'économie de la Macédoine est affectée par les embargos successifs contre la RFY et celui imposé par la Grèce. Ainsi, les sanctions contre la Serbie, son principal partenaire commercial, dont dépend 70% de son économie, ont coûté à la Macédoine, entre 1993 et 1994, plus de 3 milliards de dollars. D'autre part, le blocus imposé par la Grèce, à partir de février 1994, a représenté une perte de 40 millions de dollars par mois. La Grèce a réagi lorsque ses partenaires de l'UE ont reconnu l'indépendance de cet Etat sous le nom de « *Macédoine* », qu'elle revendique historiquement. Elle a décidé alors de lui couper l'accès à la mer Egée, de lui imposer un embargo commercial et de ne plus lui vendre de pétrole brut. L'accès à la mer Egée se faisait par le port de Théssalonique, où arrivaient les importations de matières premières et de pétrole brut destinées à Skopje et d'où partaient 60% des exportations macédoniennes.

Comme les autres pays issus de l'ex-Yougoslavie, l'ARY de Macédoine a dès son indépendance mis en place un programme de stabilisation macro-économique en vue de lutter contre l'inflation. Il a donc été possible de réduire l'inflation qui est tombée de 2 200% en 1992 à 57% en décembre 1994. La monnaie macédonienne, le « *dénar* », introduite en avril 1992 est restée relativement stable face au deutschemark[1344]. La monnaie a conservé sa stabilité depuis 1997 grâce à l'ancrage au deutschemark, puis en 2000 à l'euro. Son taux, de 61 dénars pour un euro, n'a pas varié depuis, ce qui a permis de contrôler l'inflation, avec un taux de 2,6%. Ainsi, les rapports de *l'Economic Intelligence Unit*[1345] sur l'ARY de Macédoine soulignent que la Banque centrale a réussi à maintenir une inflation à zéro en

1343 Macedonian Information and Liaison Service, MILS News, 11 avril 1995.

1344 (Environ 30 denars : 1DM) entre 1994 et 1997.

1345 Economist Intelligence Unit, Country Report, *Macedonia*, Londres, rapports de juin 1996 à juin 2006

conservant un ancrage du dénar avec l'euro. Une politique d'austérité budgétaire a permis d'assainir progressivement les finances publiques et de réduire sensiblement le déficit budgétaire de l'Etat. L'économie de l'ARYM est néanmoins caractérisée par sa faible compétitivité, des déficits externes importants. Les exportations sont peu diversifiées. Mais de nombreuses autres faiblesses sont apparues, comme la chute de la production et l'augmentation du chômage[1346]. Les réformes structurelles ne progressent que lentement et le taux de chômage officiel est de 37% en 2005. L'économie macédonienne reste caractérisée par un niveau d'investissements directs étrangers parmi les plus faibles des pays de l'Europe de l'est.

L'organisation du territoire macédonien est caractérisée par une forte polarisation autour de Skopje. Cette ancienne République yougoslave a joué un rôle très modeste dans l'ancienne Fédération. Elle se distingue par des productions agricoles de type tropical[1347] mais déficitaires. Ses productions industrielles -mines[1348], industries de base, industries de transformation à technologie classique - rencontrent des problèmes de débouchés à l'exportation. La Macédoine n'a pas réussi jusqu'à présent à mettre à profit sa situation géographique, au carrefour des Balkans. Même si des possibilités existent[1349], elle a pâti des effets négatifs de sa position géopolitique. Le pays a subi de plein fouet les effets de l'embargo grec, qui l'a privée durant quinze mois de sa principale voie de ravitaillement vers le port de Thessalonique, et du blocus économique international à l'encontre de la Serbie et du Monténégro. Son PIB a chuté de 50% dans la première moitié des années 1990.

Depuis 1994, un programme de redressement économique, approuvé par le FMI, a été mis au point et a porté quelques fruits : l'inflation a chuté à 0,8% en 1998. En 1996, les investissements s'étaient élevés à 34 millions de dollars alors que la croissance avoisinait 2%. En 1998, la privatisation a concerné 1 500 entreprises, mais sa a été problématique du fait notamment de l'état d'obsolescence des entreprises et de l'insuffisance des moyens mis en oeuvre pour entreprendre les restructurations nécessaires[1350].

En 2002, il y a eu néanmoins une reprise de la croissance qui s'est confirmée en 2003. Cependant, comme l'expliquent les chercheurs Nadège Ragaru et Assen Slim :

1346 Le taux de chômage reste particulièrement élevé avec des taux constants de 30,4% en 1996, 32,2% en 1997, 32% en 1998, 33% en 1998. En 1999 il atteint 42% et revient à 37 % en 2005.

1347 Riz, coton, tabac, sésame, pavot, arboriculture.

1348 Fer et chrome à l'ouest, plomb et zinc à l'est.

1349 Notamment des projets de liaisons routières et ferroviaires.

1350 Cette privatisation est en outre l'objet d'énormes détournements de fonds publics

« *Chaque année depuis l'indépendance, le déficit commercial de la Macédoine bat un nouveau record. L'année 2003 n'a pas dérogé à la règle. Ces contre-performances commerciales apparaissent comme structurelles et révèlent la mauvaise spécialisation du pays. L'habillement (30% des exportations totales en 2003, le fer et l'acier (18,4%), ainsi que le tabac (6%) constituaient les premiers postes d'exportations de la Macédoine. Or, la demande mondiale pour ces produits est faible et fluctuante. Côté importations, c'est le pétrole et ses dérivés qui occupaient le premier rang en 2003 (11,2% des importations totales), suivis des véhicules routiers (4,4%), des appareils et équipements électriques (3,3%), et des machines et équipements électriques (3,3%). Ce profil s'avère très sensible à la conjoncture internationale* »[1351].

La fragilité économique de la Macédoine et le besoin de l'aide internationale ainsi que des capitaux étrangers est un facteur qui a certainement eu une influence sur le comportement des autorités macédoniennes face aux tensions inter ethniques et les a incité à coopérer avec les acteurs extérieurs. L'économiste Ilija Maksimovski décrit ainsi la situation économique difficile de ce pays :

« *Le taux actuel d'épargne en Macédoine est dérisoire : 5 à 7% du PNB, au quart du niveau minimum qui pourrait permettre de démarrer le cycle d'investissements. Comment en est-on arrivé là ? C'est parce qu'il n'y a pas eu de capital excédentaire au niveau des entreprises, qu'il existe un manque de confiance envers les banques dans la population, motivé par leur impossibilité d'honorer les épargnes anciennes et la faillite de quelques caisses d'épargne, comme TAT, Lavci, Alpha S..., à la suite de leur fonctionnement pyramidal. Ainsi, les oreillers et les chaussettes ont repris le rôle de comptes en banque. Selon les estimations, environ 1,5 milliards de deutschemarks y seraient déposés. Ces capitaux auraient été les bienvenus s'ils avaient circulé dans le réseau bancaire* »[1352].

1351 Ragaru Nadège, Slim Assen, « Retour précaire vers la normalité ? », in *Le courrier des pays de l'Est*, Paris, La documentation française, n° 1044, juillet - août 2004, p. 139.

1352 Maksimovski Ilija, « Macédoine : les investissements étrangers, ou Mahomet et la colline », in *Makedonija Denes*, Skopje, 14 octobre 1998.

Etant donné les problèmes économiques de la Macédoine qui sont selon Nadège Ragaru une « *convergence entre crise de transformation et crise de mal-développement* »[1353], les risques de retombées politiques restent présents. Ceci pousse cet auteur à souligner que : « *C'est précisément dans la négligence des soubassements socio-économiques de la paix que se situe la principale faiblesse du dispositif européen actuel. Or, la crise sociale constitue une bombe ethnique à retardement. Faute de s'en souvenir, les Européens pourraient bien voir la success story macédonienne se transformer en échec* »[1354].

7.2.- La consolidation de l'Etat et les caractéristiques des trajectoires de transitions

Les études de cas nous ont permis de retracer les évolutions politiques et économiques des pays issus de l'ex-Yougoslavie, notamment depuis le début des premières indépendances en 1991 jusqu'à la fin de l'année 1999. Nous sommes à présent à même de dresser le tableau ci-dessous qui nous permet de resituer ces évolutions en les observant sous l'angle du processus de consolidation de l'Etat selon la légitimité par l'origine et par les résultats.

Tableau n° 7 - 2

La consolidation de l'Etat selon la légitimité par l'origine et/ou par les résultats

(1991 – 1999)

Années	Slovénie	Croatie	B.-H.	R.F.Y.(Serbie-et-Monténégro)	A.R.Y.M.
1991	O + C	O + C	O + C	O + C	O + C
1992	O	O + C	C	O + C	C
1993	O	O + C	C	O + C	C
1994	O + R	O + R + C	C	O + C	R + C
1995	O + R	O + R	C + R	O + R + C	R + C
1996	O + R	O + R	C + R	O + R + C	R + C
1997	O + R	O	C	C + R	R + C
1998	O + R	O	C	C	R + C
1999	O + R	O	C	C	R + C

O : légitimité par l'origine
R : légitimité par les résultats
C : légitimité contestée

1353 *Ibid.*, p. 20.
1354 *Ibid.*, p. 20.

Nous avons ajouté ici une troisième catégorie, celle de « *la légitimité contestée* ». Nous entendons par ces termes la contestation de la légitimité par l'origine d'un Etat par des individus, des groupes et d'autres Etats.

Dans le tableau ci-dessus, pour l'année 1991, nous n'avons pas présenté la R.S.F.Y. car les élections avaient déjà eu lieu dans les républiques en 1990 renforçant ainsi la légitimité par l'origine des pouvoirs républicains. De plus, A. Marković n'a pas réussi à obtenir une légitimité par l'origine malgré le soutien international dont il disposait et les bons résultats économiques de l'année 1990 et les premiers mois de l'année 1991. En outre, nous pouvons considérer qu'en 1991, toutes les Républiques jouissent d'une légitimité par l'origine, mais que celle-ci est contestée par des opposants dans chacune d'elle et par la Fédération.

Le cas de la Slovénie montre sur le tableau que la consolidation de l'Etat procède dans un premier temps d'une légitimité par l'origine, contestée seulement jusqu'à la fin de l'année 1991. A partir de l'année 1994, le redressement économique renforce la légitimité par les résultats. Ainsi, entre 1994 et 1999, la consolidation de l'Etat se fait de façon constante à la fois par la légitimité par l'origine et la légitimité par les résultats. La Slovénie est, vue sous cet angle, l'Etat le plus consolidé de l'espace yougoslave. Pourtant, vu sous l'angle de la longue durée, il s'agit d'un Etat jeune dont la tradition étatique réside principalement dans l'héritage yougoslave et austro-hongrois. Par ailleurs, la Slovénie, présentée comme relativement ethniquement homogène en 1991, n'a pas été confrontée à de fortes contestations de légitimité après son indépendance.

La Croatie présente des fluctuations dans la consolidation de l'Etat par la légitimité par l'origine. En effet, malgré de bons résultats obtenus par F. Tuđman et le H.D.Z. aux premières élections libres, la souveraineté de l'Etat n'est pas acquise avant le début de l'année 1992. De plus, malgré le soutien international en faveur de l'indépendance, tout au long de l'année 1992, les nouvelles autorités croates n'ont pas le contrôle sur plus d'un tiers du territoire détenu par les Serbes. Ceux-ci contestent la légitimité du nouveau pouvoir. Néanmoins, en 1993, suite à de premiers succès militaires, le nouvel Etat croate renforce sa légitimité par les résultats dans un contexte de légitimité par l'origine toujours contestée. Ce n'est qu'après « *l'opération tempête* » d'août 1995 et le départ des Serbes de la Krajina que la légitimité par l'origine et par les résultats est acquise et que la contestation de la légitimité disparaît. Cependant, la légitimité par les résultats restera de nouveau faible jusqu'à la fin de l'année 1999.

La Bosnie-Herzégovine est un cas particulier, puisque la légitimité de l'Etat est contestée durant toute la période étudiée et au-delà. Les accords de Dayton ont permis

d'obtenir une légitimité par les résultats sans pour autant qu'une légitimité par l'origine soit acquise. Mais à l'échelle des entités, nous pouvons voir que la légitimité par l'origine est présente au sein de chacune d'elle et que la légitimité par les résultats demeure faible partout.

La RFY présente des similitudes avec la Croatie, puisqu'en 1991 la légitimité par l'origine est acquise mais elle contestée par les Albanais du Kosovo. Cependant, à la différence de la Croatie, qui a renforcé sa légitimité par l'origine et par les résultats à partir de l'année 1995, la RFY est restée dans une légitimité contestée qui s'est renforcée et intensifiée au fil des années. La participation de S. Milošević aux accords de Dayton marque néanmoins un tournant puisque la légitimité par les résultats est renforcée à ce moment précis. Mais après les manifestations des partis d'opposition au sein de la coalition « *Ensemble* », suite aux élections municipales de l'hiver 1996, la contestation de l'intérieur augmente. De plus, de nombreuses grandes villes sont désormais dirigées par l'opposition. Puis, à l'automne 1998 et au début de l'année 1999, la légitimité par l'origine de l'Etat est de nouveau contestée, notamment de l'extérieur en raison de la crise du Kosovo et de la guerre. Néanmoins, durant la période de conflit, au premier semestre 1999, la contestation à l'intérieur même de la Serbie faiblit. Enfin, avec l'instauration d'une administration internationale au Kosovo à partir du mois de juin 1999, la légitimité de l'Etat est perdue sur une partie du territoire. En outre, le Monténégro conteste également de plus en plus la légitimité de l'Etat depuis 1995.

L'ARYM se trouve dans un cas de figure particulier puisque la reconnaissance internationale de l'Etat est bloquée en raison du refus grec. De plus, la population albanaise souhaite une révision de la Constitution pour obtenir le statut de « *peuple constitutif* ». La reconnaissance n'intervient qu'en décembre 1993 et l'on ne peut donc parler d'une consolidation de l'Etat par les résultats qu'après cette date. La légitimité par les résultats sera constante jusqu'à la fin de l'année 1999 et au-delà. Malgré tout, la population albanaise continue d'exercer des pressions mettant constamment en cause la légitimité par l'origine. La fragilité de l'Etat s'est révélée lors de la guerre du Kosovo en 1999. Les conflits entre les forces macédoniennes et albanaises qui ont trouvé une résolution dans les accords d'Ohrid restent latents.

7.2.1.- La consolidation de l'Etat et le poids de l'héritage commun

Les études de cas permettent de constater que la consolidation des nouveaux Etats par la légitimité par l'origine et par les résultats est un processus en mouvement. Dès lors, se pose la question de la capacité à la consolidation de l'Etat. Dans son ouvrage *Raison et Légitimité*, J.

Habermas écrit : « *Le niveau de développement d'une société se définit par la capacité d'apprentissage qu'admettent les institutions* »[1355]. Il s'agit là autant des institutions politiques (Etat)[1356] que des institutions économiques. Nous avons pu voir jusqu'ici à quel point celles-ci sont traversées par des crises depuis plusieurs décennies. Avec un tel héritage, comment les Etats peuvent-ils se consolider ?

L'héritage institutionnel des Etats post-yougoslaves a été décrit par S. Woodward ainsi que par J. Allcock[1357]. Ces auteurs soulignent particulièrement le rôle de cet héritage dans le processus de désintégration de la Yougoslavie. La disparition de la RSFY a directement provoqué une disparition des organes du pouvoir fédéral. Les traces de ce pouvoir sont néanmoins encore présentes au sein des nouvelles structures étatiques. Comme le précise Philippe Braud, « *Etat composé, l'Etat fédéral comprend des entités qui ont théoriquement une capacité d'auto-organisation* ». Dans le contexte de la désintégration de la fédération yougoslave, cette remarque soulève plusieurs problèmes :

Premièrement, il s'avère nécessaire d'analyser les conséquences de la disparition des structures étatiques fédérées (Conseil exécutif fédéral, Présidence collégiale, Ministère de l'économie, Ministère des Affaires étrangères, Ministère de la défense, etc.).

Deuxièmement, la remarque de P. Braud sur les « *capacités d'auto-organisation* » des républiques permet de nous interroger sur le poids de l'héritage institutionnel dans le processus de transformation du post-communisme. Afin de l'évaluer, nous étudierons les points suivants : a) l'héritage de « l'appareil étatique », b) la recentralisation de l'Etat, c) les rapports entre les nouveaux centres et les périphéries, d) les liens entre l'Etat, les banques et les entreprises.

a) L'héritage de « l'appareil étatique »

Les structures étatiques héritées de l'ancienne fédération portent en elles des formes spécifiques d'interdépendance entre individus. La notion « *d'interdépendance* »[1358] est par ailleurs, selon N. Elias, reliée à celle de pouvoir. Dans cette logique, l'État laisse ainsi son empreinte sur les individus qu'il « *administre* ».

1355 Voir Habermas Jürgen, *Raison et légitimité. Problèmes de la légitimation dans le capitalisme avancé, op.cit.*, p. 21.

1356 *Ibid.*, p. 19.

1357 Allcock John, *Explaining Yugoslavia, op.cit.* 499 p.

1358 Elias Norbert, *La dynamique de l'occident,* op.cit. pp.30-35.

Selon M. Lazić, le poids du socle institutionnel commun, ou la matrice commune, héritée du système yougoslave est un des éléments qui a participé au « blocage de la transition »[1359]. En effet, si nous comparons les structures institutionnelles des nouveaux Etats à celles de l'ancienne fédération, nous pouvons voir que les restes de l'ancien appareil étatique sont omniprésents. Ceci se manifeste non seulement dans la relation entre l'individu et l'Etat, mais aussi dans la structure de l'organisation institutionnelle. On retrouve en effet, bien des années après la disparition de l'ancienne fédération les mêmes institutions. Ainsi, le ministère pour l'auto gouvernance locale (*ministarstvo za lokalnu samoupravu*)[1360] continue à exister dans tous les Etats issus de l'ex-Yougoslavie. De même, dans les municipalités on trouve également des organisations de quartiers (*mesne zajednice*) qui formaient le « *noyau* » du système communiste, l'organisation de base de la gestion locale communale. Les nouveaux Etats issus de la désintégration de la fédération yougoslave se sont donc bâtis sur ces anciennes structures laissées en héritage; sur lesquelles se sont greffées[1361] de nouvelles.

b) La recentralisation de l'Etat

L'ensemble des pays issus de la désintégration de la RSFY ont connu une phase de recentralisation des structures étatiques en raison de la disparition des anciennes structures fédérales. Ces déplacements des pouvoirs politiques et administratifs ont eu pour première conséquence une refonte des rapports entre les autorités centrales et les municipalités. « *Le mouvement centralisateur des années 1990 est commun à toutes les ex-Républiques yougoslaves* »[1362], constate T. Meekel, auteur d'une étude sur la décentralisation en Serbie. Plusieurs remarques s'imposent à ce sujet.

1359 Entretien avec Mladen Lazić, réalisé à Belgrade le 5 mai 2002.

1360 Ce terme peut aussi être traduit par « ministère pour l'autogestion locale ».

1361 Concernant le concept de greffe, voir Bayart Jean-François, *La greffe de l'Etat*, Paris, Karthala, 1996, 404p.

1362 Meekel Thomas, « Serbie : comment rebâtir la relation entre l'Etat et les collectivités locales ? », in *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, vol. 34, n° 4, 2004, pp. 298-299. L'auteur ajoute : « *Il a cependant pris en Serbie une ampleur extrême. L'analyse du cadre juridique, institutionnel et financier mis en place sous le régime précédent est à ce titre d'autant plus nécessaire qu'il subsiste pour l'essentiel aujourd'hui. Le gouvernement de Djindjić, dont l'arrivée au pouvoir devait beaucoup à la mobilisation des collectivités locales, a souhaité rompre avec les pratiques passées mais a éprouvé de grandes difficultés à y parvenir.* »

Premièrement, la centralisation du pouvoir coïncide avec une augmentation du nombre des communes. A titre d'exemple, en 1994, 147 communes ont été créées en Slovénie[1363]. Leur nombre est passé à 193 en 1999[1364].

Deuxièmement, on a pu assister à une diminution des ressources des municipalités[1365]. Ce constat s'explique entre autre par le fait que la recentralisation de l'Etat a coïncidé avec un affaiblissement de ses capacités à assurer ses fonctions. Ceci peut paraître paradoxal. Or, il en découle une constatation simple au premier abord : les acteurs politiques engagés dans la création de nouveaux Etats ne changent pas les moyens dont disposent les Etats. Le terme de « *pouvoir périphérique* » a été introduit par le politologue Pierre Grémion[1366] pour analyser les rapports entre le centre du pouvoir politique et les périphéries régionales. L'exemple de la désintégration de la Yougoslavie montre que le « *pouvoir périphérique* » est limité et qu'il a connu une période de renforcement du centre et d'affaiblissement des périphéries durant les années 1990. Dans ce contexte, T. Meekel explique : « *A l'évidence, cette centralisation brutale a également ébranlé la relation privilégiée qu'entretiennent les autorités locales avec leurs citoyens.* »[1367]. Dans le cas de la Serbie, ce même auteur souligne :

> « *La nouvelle Constitution de la République de Serbie de 1990 est l'acte juridique fondateur du projet centralisateur du gouvernement. En premier lieu, cette Constitution ne consacre plus l'existence des municipalités comme elle le fait pourtant pour les provinces autonomes. Aucune référence n'est faite à un principe d'autonomie locale ni d'autogestion, qui légitimait auparavant la commune* »[1368].

1363 La loi sur l'autonomie locale prévoit que les communes doivent avoir au moins 5000 habitants, à moins qu'elles ne résultent d'une fusion ou que des raisons d'ordre géographique, historique ou autres justifient une petite taille.

1364 Le seuil obligatoire de 5000 habitants a donné lieu à de nombreuses dérogations entérinées par le Conseil constitutionnel. Ainsi, sur les 193 communes, 95 ont moins de 5000 habitants.

1365 Voir le rapport « Les municipalités dans l'espace yougoslave » mené par le département de recherche de la banque Dexia.

1366 Grémion Pierre, *Le pouvoir périphérique*, Paris, Seuil, 1976, p. 54

1367 Meekel Thomas, « Serbie : comment rebâtir la relation entre l'Etat et les collectivités locales ? », *op.cit.* p. 309. L'auteur ajoute : « *Les communes, quelle que soit leur couleur politique, ont souvent perdu de leur légitimité aux yeux de leurs citoyens et administrés, victimes de procédures arbitraires et non motivées, et témoins de décisions partiales et iniques, spécialement en matière d'urbanisme* ».

1368 *Ibid.*, p. 303. L'auteur ajoute : « Les dispositions de la loi sur l'organisation territoriale du 24 juillet 1991 (SGRS, n°s47/1991 ; 79/1992 ; 47/1994) et de la loi sur les collectivités locales de 1999 (ibid., n°49/1999) sont à ce titre révélatrices. Tout en affirmant la nécessité pour les ministères d'informer, d'assister et de consulter les collectivités locales lors de travaux législatifs les concernant, la loi de 1991 donne à la République des pouvoirs de contrôle très larges sur les autorités locales, y compris lorsque la matière relève des compétences propres de la commune (telles que définies dans la Constitution) et non uniquement lorsqu'il s'agit de compétences déléguées par l'Etat pour lesquelles les ministères compétents ont une autorité directe sur les collectivités locales. »

L'absence de pouvoirs régionaux, situés entre les autorités centrales et les municipalités est manifeste dans l'ensemble des Etats de l'espace yougoslave. Ce troisième constat est directement lié aux implications politiques des projets de régionalisations. A titre d'exemple une régionalisation de l'Istrie en Croatie signifierait une plus grande autonomie de cette presqu'île peuplée non seulement de Croates, mais aussi d'Italiens et de Slovènes. Il en va de même pour la Voïvodine en Serbie où les projets de régionalisation sont vécus comme une avancée vers une éventuelle indépendance. Les processus de régionalisations sont mentionnés néanmoins dans la plupart des projets de décentralisations. Ainsi, l'organisation institutionnelle décentralisée de la Slovénie[1369] a été mise en place à partir de 1993, avec l'adoption d'une série de lois relatives aux communes. Le débat a pourtant rapidement porté sur l'instauration d'un véritable second niveau de décentralisation doté d'organes élus, le niveau régional. Les domaines de compétences des régions devant être larges[1370], les processus de régionalisations supposent une diminution du rôle de l'Etat central. Mais les différents gouvernements slovènes s'y sont opposés, et la régionalisation a été repoussée.

Dans le cas de la Serbie, « *en 1992, le gouvernement introduit par décret (SGRS, n°s 3/1992 ; 39/1992 ; 5/1995) un nouvel échelon déconcentré de l'Etat en créant 29 districts (okruzi) sur tout le territoire de la République (25 en omettant le Kosovo).* »[1371]. Or ces « *districts* » ne sont que le relais du pouvoir central et permettent d'assurer un meilleur contrôle de l'ensemble du territoire. Parallèlement, « *la commune n'exerce plus de fonction étatique et dispose d'un nombre de compétences limitées, soumises au contrôle de la République.* »[1372]. T. Meekel analyse cette situation et remarque que « *la loi de 1995 sur les actifs de la République de Serbie (SGRS n°53/1995) participe également de ce mouvement centralisateur. Cette loi a permis au gouvernement central de nationaliser l'ensemble des propriétés municipales ainsi que les entreprises publiques locales sans aucune contrepartie.* »[1373]. L'implication politique d'un tel processus de centralisation et de contrôle régional se révèlera au courant de l'hiver 1996 car les villes d'opposition n'auront pas les moyens de mener des politiques locales. T. Meekel va encore plus loin dans son analyse et souligne qu'« *avec la fin de l'Etat fédéral yougoslave et la mise en place en 2003 de la*

1369 Voir Rapport Dexia, *Les finances locales dans les dix pays adhérant à l'Union européenne en 2004*, octobre 2003, pp. 309-325.

1370 Aménagement du territoire, développement urbain et économique, transports, santé, culture, etc.

1371 Meekel Thomas, « Serbie : comment rebâtir la relation entre l'Etat et les collectivités locales ? », *op.cit.* p. 305.

1372 *Ibid.*, p. 303.

1373 *Ibid.*, p. 304.

Communauté d'Etats de Serbie-et-Monténégro, les collectivités locales serbes se retrouvent en effet seules face à un Etat unitaire, fort des prérogatives acquises au cours d'une décennie de centralisation. »[1374]. Entre-temps, les districts ont perdu le rôle de relais politiques au niveau local et n'ont pratiquement pas de fonctions.

c) Les rapports entre les nouveaux centres et les périphéries

Dès la déclaration des indépendances, les rapports entre le centre et la périphérie se sont modifiés. Désormais, le centre n'est plus à Belgrade où se trouvaient les instances fédérales, mais dans les capitales des nouveaux Etats, à Zagreb pour la Croatie, à Ljubljana pour la Slovénie, à Skopje pour la Macédoine. Le cas de la Bosnie-Herzégovine est plus complexe car chaque entité à son propre centre. Ainsi, Banja Luka est le centre de la Republika Srpska ; Mostar, de la partie croate de la fédération de Bosnie-Herzégovine et Sarajevo ne peut plus s'affirmer comme le centre de l'ensemble du pays.

Ces changements dans les rapports entre les centres et les périphéries ne relèvent pas d'un simple constat géographique. En effet, la disparition des instances fédérales a eu pour conséquence la création de nouveaux ministères et le déplacement de nouvelles compétences vers de nouveaux centres. Tous les pays ont donc organisé ou réorganisé leurs ministères. Ainsi, dans le domaine du système de défense, de nouvelles armées ont été créées; dans le domaine des affaires étrangères, de nouveaux ministères sont apparus; concernant l'intégration européenne, de nouvelles institutions ont été créées.

d) Les liens entre l'Etat, les banques et les entreprises

Dans la mesure où dans l'ex-Yougoslavie, les banques ont été créées par les entreprises et vice-versa et que cela a généré des rapports étroits et ambigus entre elles, ces liens se sont maintenus après les déclarations d'indépendance des nouveaux Etats. Ce phénomène particulier a été source de nombreux blocages économiques. En effet, grâce à ces liens de nombreuses entreprises qui devaient être restructurées ont pu se maintenir et obtenir des crédits malgré leur manque de solvabilité. La transformation de « *la propriété sociale* » en propriété privée a été à l'origine de détournements pendant le processus de privatisation. Ainsi que nous l'avons vu auparavant, avant de privatiser, il a paradoxalement d'abord fallu

---

1374 *Ibid.*, p. 298.

nationaliser afin de déterminer le propriétaire. Etant donné la nature de la propriété sociale, c'est-à-dire n'appartenant à personne et à tous à la fois, la nationalisation a permis de déterminer le propriétaire, c'est-à-dire l'Etat. Ainsi, on a pu assister à un transfert de droits sur les sociétés qui n'existaient pas dans l'ex-Yougoslavie. La procédure de nationalisation a donc été une occasion pour les nouvelles élites locales au pouvoir ou les acteurs non étatiques mais liés à l'Etat de prendre le contrôle de l'économie. Ce phénomène a pu être observé, comme nous l'avons vu, aussi bien en Slovénie qu'en Serbie-et-Monténégro ou encore en Bosnie-Herzégovine. Néanmoins, plusieurs différences sont apparues dans ce processus. Tout d'abord les nouvelles élites ne sont pas les mêmes selon les pays. Elles peuvent avoir des orientations politiques différentes. Ainsi, en Slovénie, ce sont les anciens communistes qui ont pris le contrôle de l'économie en tirant profit de la nationalisation et en devenant acquéreurs lors du processus de privatisation. En Croatie, par contre se sont les proches du HDZ qui ont pu devenir propriétaires des grandes entreprises, alors qu'en Bosnie-Herzégovine, ce sont les personnes enrichies par les guerres et proches des pouvoirs locaux qui ont pris le contrôle et la propriété des grandes entreprises. Au Kosovo, les acteurs internationaux ont déclenché le processus de privatisation en s'appropriant le rôle de l'Etat. Là aussi, les élites locales issues de la guerre ont pu s'approprier les entreprises, mais le vide juridique a laissé place à des malversations en tout genre.

La méthode de privatisation a également été utilisée par les élites locales pour prendre le contrôle de l'économie. Il s'agissait là de deux types de privatisation : privatisation de masse et privatisation par vente à des investisseurs stratégiques. La privatisation de masse a été l'occasion de distribuer des coupons qui ont pu facilement être rachetés par les directeurs des entreprises étant donné l'absence de valeur réelle des parts distribuées et l'inexistence de marchés financiers. En ce qui concerne les ventes à des investisseurs stratégiques, le manque d'intérêt pour les investisseurs directs étrangers de s'engager dans des pays à grands risques a permis aux nouvelles élites locales enrichies d'acquérir pour des sommes dérisoires les anciennes entreprises socialement détenues.

7.2.2. - Restructuration des Etats : forts, fragiles, défaillants

Les nouveaux Etats connaissent une période de « *restructuration* » plus ou moins longue pendant laquelle certains sont classés comme « *forts* », d'autres « *fragiles* » ou encore

« *défaillants* »[1375]. Une typologie selon cette classification peut-elle nous apprendre à mieux comprendre la nature des Etats de l'espace yougoslave ? Pour cela, nous mettrons cette classification en relation avec les modèles de transitions suivis[1376].

Les notions d'Etats défaillants[1377] (*failed states* ou *failing states*)[1378] et d'Etats effondrés (*collapsed states*)[1379] relativement récentes sont utilisées principalement dans la littérature anglo-saxonne. Les notions « d'Etat voyou » (« *Rogue state* ») ou encore « d'Etats créant des soucis » (*States of concern*)[1380] sont également apparues. Selon Robert S. Litwak, « *un Etat voyou est celui que les Etats-Unis définissent comme tel* »[1381] et reste néanmoins un argument politique[1382]. Selon les auteurs de l'étude réalisée en France par l'IHEDN :

> « *Cette difficulté de terminologie et la multiplication de concepts corrélatifs nécessitent ainsi une redéfinition constante de ce que l'on nomme les « Failings States ». D'un défaut de définition claire de ce concept résulte une méconnaissance de l'objet d'étude qui, en raison de sa complexité, pourrait être segmenté selon les sous concepts qui s'y appliquent. En fait, le problème de la définition vient de ce qu'il est impossible de cerner complètement cette notion sinon par la négative, c'est-à-dire par ce qu'elle n'est pas. C'est pourquoi d'ailleurs bon nombre*

1375 Le concept d'« Etats défaillants » n'a jamais été réellement défini. Il existe plusieurs hypothèses quant à la genèse de ce concept : il aurait été employé la première fois par un journaliste américain il y a une vingtaine d'années, puis repris lors de prises de positions politiques.

1376 Nous pourrons ainsi dresser un tableau de la différenciation des trajectoires de transformations du post-communisme.

1377 Dans la mesure où la notion d'«Etat défaillant» est anglo-saxonne, elle pose un problème de traduction. Traduit en anglais, l'« Etat défaillant » (*Failing State*) concerne bien le problème de l'Etat en cours de faillite, c'est-à-dire effectivement « défaillant », le concept de « *Failed State* » introduit déjà l'idée « d'Etat failli », c'est-à-dire dont la faillite des institutions est déjà réalisée.

1378 Susan Woodward préfère utiliser le terme « failing states ». Entretien avec Susan Woodward réalisé à Paris le 19 décembre 2004.

1379 La corrélation avec le concept de « *collapsed State* » est évidente, mais impose une nuance. Les « *collapsed States* » sont des « Etats effondrés », cette notion impose un caractère particulièrement rapide dans la chute de l'Etat et la disparition totale de toute fonction institutionnelle, ce qui n'est pas le cas chez les « Failed States » qui gardent malgré tout un caractère étatique même très faible. Dans une typologie, on pourrait parfaitement affirmer que les Etats perdent d'abord leur caractère souverain (failing states), puis les structures sociopolitiques disparaissent (failed states), ce qui entraîne l'effondrement de l'Etat (collapse states).

1380 Voir l'étude de l'IHEDN. Ministère de la Défense : « *Etat créant des soucis* (Madeleine Albright), *Etats préoccupants ou Etats dont nous devons sérieusement nous préoccuper, et nous occuper, pour bien traiter leur cas* ».

1381 *Ibid.*, Les auteurs de l'étude précisent : « Un effort de définition de *l'Etat voyou* a été fait : Ils « *maltraitent leur propre population et dilapident les ressources nationales pour le plus grand profit de leurs dirigeants ; - ne manifestent aucun respect à l'égard des lois internationales, menacent leurs voisins et violent avec cynisme les traités qu'ils ont signés ; - sont déterminés à acquérir des armes de destruction massive, de même que d'autres technologies militaires de pointe, et à s'en servir pour intimider leurs voisins ou pour réaliser par la force leurs visées politiques d'agression : - commanditent le terrorisme à travers le monde ; - font bon marché des valeurs humaines fondamentales, haïssent les Etats-Unis et toutes les causes que ces derniers défendent* », p. 20.

1382 En l'occurrence, un argument de la politique étrangère des Etats.

d'organisations internationales, ou d'Etats ne classent pas systématiquement les même Etats dans la catégorie des « Failings States »[1383].

Proches de la notion d' « *Etats défaillants* », les « *Etats faibles* » « *Weak States* » ou « *Soft States* », décrits dans les années 1960 ont permis de désigner nombre d'États décolonisés dont les structures étatiques étaient fragiles, les sociétés profondément divisées et les services publics inefficaces ou pratiquement inexistants. A cette époque, c'est dans cette catégorie que sont classés les pays de l'*ex-URSS, la Yougoslavie et les Balkans (Albanie et Macédoine, Kosovo)*[1384].

Le terme de « Quasi-Etats » (*Quasi-States*) est plus tardif et a été utilisé pour décrire les Etats issus de l'éclatement de la Yougoslavie, notamment les républiques du Nord, *Slovénie, Croatie et Serbie*, et celles du Sud, *Bosnie-Herzégovine, Macédoine et Monténégro,* ainsi que le Kosovo[1385]. Comme l'explique M. Peterson, « *les grandes puissances ont toujours porté une attention particulière aux nouveaux Etats devenant membres de la communauté internationale et aux nouveaux régimes en tant que nouveaux partenaires.* »[1386]. En ce sens, la désignation d'un Etat dans telle ou telle catégorie selon son degré de défaillance est directement liée à la politique étrangère menée à un moment donné face à l'Etat concerné. Ainsi, la RFY a été à la fois un « *Etat voyou* »[1387] et un « *Etat défaillant* ».

En soulignant la possibilité d'une remise en cause de la souveraineté d'un Etat « *voyou* », « *effondré* » ou « *en faillite* », Laurence Whitehead décrit par la même occasion les liens entre le déficit démocratique et la défaillance de l'Etat :

1383 *Ibid.*, Les auteurs de l'étude précisent : « Le concept de « *Failings States* », stratégique à l'origine, permettait de définir des Etats, qui sans être une priorité particulièrement importante soit pour la sécurité américaine ou la sécurité internationale, devaient malgré tout être inscrits dans l'ordre des objectifs stratégiques auxquels il fallait répondre dans les années à venir. Ce concept incarnait une forte valeur justificatrice dans la politique étrangère et dans les études stratégiques. Cette valeur justificatrice permettait en particulier d'affirmer la mission démocratique et presque transcendante de la puissance américaine dans le monde, tout en assurant celle-ci du déploiement de ses intérêts. (...) Une telle notion permettait à la fois de satisfaire la communauté internationale, qui n'aurait jamais accepté une intervention au nom d'intérêts particuliers d'une puissance, tout en assurant la continuation, au nom des valeurs occidentales et démocratiques, d'une politique de puissance partout dans le monde. Ce concept de « *Failing State* », comme l'ensemble du corpus de concepts post guerre froide, est devenu rapidement, à la suite du moment unipolaire américain, un concept « fourre-tout » qui pouvait peser dans les décisions nationales et les orientations des politiques étrangères. »

1384 Ibid.

1385 Selon Paul Garde, Professeur émérite à l'Université de Provence.

1386 Peterson M.J., *Recognition of Governments. Legal Doctrine and State Practice. 1815-1995*, Londres, Macmillan, 1997, p. 6.

1387 La reconnaissance de Slobodan Milosevic comme interlocuteur lors des accords de Dayton a permis à un moment donné, entre 1995 et 1997 de ne plus considérer ce pays comme tel. Puis, à partir de 1988, en raison des opérations militaires menées au Kosovo, ce pays a de nouveau été considéré comme « Etat voyou » en premier lieu par les Etats-Unis, puis par l'Union européenne.

« *Les dispositifs internationaux - politiques ou économiques - visant à inciter les Etats à acquérir le label démocratique connaissent une véritable explosion ; ils sont censés « accrocher » solidement le processus de démocratisation dans tout pays convenablement gouverné, ou peu s'en faut. L'Etat qui déçoit cette attente se voit qualifié par les grands de la planète « d'Etat voyou », « effondré » ou « en faillite », ce qui peut légitimer la mise en cause de sa souveraineté* »[1388].

Parmi les 20 *Etats défaillants* listés par la Banque Mondiale en 2002, on ne trouve aucune nation du Continent américain. Ce qui parait établi, c'est qu'un « *Etat défaillant* » n'est pas un « *Etat voyou* ». Les autres catégories paraissent davantage constituer, à des degrés divers, des états de faiblesses, de carences, d'incapacités susceptibles à terme de les précipiter dans la *défaillance totale*[1389].

« *Les succès des Etats-nations peuvent être mesurés selon leurs capacités à délivrer des services. La hiérarchisation de ceux-ci est la suivante : - La sécurité, - L'Etat de droit, - Les services de santé, - Les services d'éducation, - Les infrastructures, - La monnaie et le système bancaire, - Un environnement économique adapté à l'économie de marché, -Des forums pour la société civile, - Des méthodes pour l'application des normes concernant l'environnement. En fonction de ces critères les Etats sont divisés en forts, fragiles, défaillants et effondrés (en collapsus)* »[1390].

Les « *Etats forts* » ont le contrôle complet de leur territoire et sont capables de fournir des services de qualité aux citoyens[1391]. Les « *Etats fragiles* » sont des Etats qui connaissent des tensions ethniques, religieuses ou linguistiques et ne sont pas capables de délivrer des services de qualité. Le PNB par habitant décline. La privatisation de l'éducation et des services de santé est un signe de fragilité de l'Etat. La corruption est présente et la loi est faiblement appliquée. Les « *Etats défaillants* » délivrent peu de services. La sécurité est inexistante dans la majorité des villes. L'économie ne fonctionne presque plus. Le système de santé fonctionne mal et le système éducatif est en délabrement. Le PNB par habitant est en

---

1388 Whitehead Laurence, « Entreprises de démocratisation : le rôle des acteurs externes », *op.cit.*, p. 110.

1389 Cette typologie ne réserve pas de place aux Etats impliqués dans la criminalité organisée, les grands trafics et les systèmes mafieux.

1390 Le terme en anglais est « *collapsed states* ».

1391 Il est possible de trouver la liste de ces Etats sur le site du PNUD, en regardant le HDI (Human Development Index), le site de Transparency international (Corruption Perception Index) et Freedom's House (Freedom of the World Report).

chute. L'inflation est présente et la corruption est omniprésente. Dans les « *Etats défaillants* », les minorités de riches profitent souvent de la situation. Les « Etats effondrés » sont des Etats défaillants avec une absence totale d'autorité. « *Comment les Etats s'effondrent ? Parce qu'il ne peuvent plus assurer les fonctions d'Etats* »[1392], écrit I. W. Zartman. Les « *Etats en effondrement* » (*collapsus*) peuvent devenir des Etats nécessitant des interventions internationales.

Comment prévenir la défaillance des Etats forts. Il est moins cher de stopper la fragilisation de l'Etat que de reconstruire un Etat effondré. Ainsi, selon H. Pernet[1393], « *la stratégie de prévention devrait être orientée vers l'observation des défaillances dans les domaines suivants : a) démocratisation (la répression est souvent un signe de fragilisation. b) les difficultés économiques (les chocs liés à l'inflation sont des signes de fragilisation. c) la sécurité (la perte de contrôle des postes frontières est un signe important de fragilisation)* »[1394].

La première liste[1395] des « Etats défaillants » a été établie par l'organisation « *The Fund for Peace* » à partir de douze critères en mars 2005. Douze critères ont été utilisés pour définir les degrés de défaillance. Il s'agit des critères suivants : 1) - Données démographiques, 2) - Mouvements de réfugiés et de personnes déplacées, 3) - Légitimité de la vengeance, 4) - Fuite des cerveaux, 5) - Développement économique inégal, 6) - Déclin économique important, 7) - Criminalisation de l'Etat, 8) - Détérioration des services publics, 9) - Non respect du droit répandu, 10) - La sécurité de l'Etat, 11) - Renforcement de la fragmentation politique, 12) - Intervention d'acteurs extérieurs.

7.2.3.- Défaillance ou consolidation de l'Etat ?

Au regard des critères utilisés pour la classification des « Etats défaillants », nous pouvons remarquer que l'Etat est observé selon des critères politiques, économiques et sécuritaires. Cependant, la mesure de la défaillance s'effectue selon la capacité de l'Etat à distribuer des services. Ces douze critères ont permis d'effectuer une classification des Etats issus de la désintégration de la Yougoslavie.

1392 Zartman, William I., *Collapsed states. The Disintegration and Restoration of Legitimate Authority*, Boulder, Lynne Rienner Publishers, 1995, p. 5.

1393 Hugues Pernet est directeur de la Délégation aux Affaires Stratégiques, Ministère de la Défense.

1394 Entretien avec Hugues Pernet réalisé à Paris le 29 janvier 2000.

1395 Index des Etats défaillants (*Failed States Index*). Cette liste a été établie par l'organisation « *The Fund for Peace* » à partir de douze critères. Voir http://www.fundforpeace.org./programs/fsi/fsindex.php.

Tableau n° 7- 3

Classification des Etats issus de l'ex-Yougoslavie selon le degré de défaillance

(selon l'Index des Etats défaillants)

Slovénie	**Fort**
Croatie	**Fragile**
Bosnie-Herzégovine	**Défaillant**
Serbie-et-Monténégro	**Défaillant**
Macédoine	**Fragile**

Nota bene : Caractéristiques établies selon les données de l'Index des Etats défaillants.
Source : « *The Fund for Peace* », 2005.

D'après cette classification, la Bosnie-Herzégovine et la Serbie-et-Monténégro sont considérés comme des « *Etats défaillants* », tandis que la Croatie et la Macédoine sont considérés comme étant « *fragiles* ». Seule la Slovénie apparaît comme un « *Etat fort* ». Deux remarques s'imposent dès lors. Premièrement, nous pouvons constater que les Etats les plus confrontés aux conséquences de la guerre sont les plus défaillants. Deuxièmement, nous pouvons noter un rapport entre la défaillance et la légitimité. En effet, la comparaison des tableaux 7.2. et 7.3. nous permet de voir que les « *Etats défaillants* » apparaissent également comme ceux où la légitimité par l'origine est fortement contestée, comme en Bosnie-Herzégovine et en Serbie-et-Monténégro. A partir de ce constat, soulevons la question suivante : la légitimité par les résultats peut-elle être renforcée dans les « *Etats défaillants* » et permettre ainsi de réduire le degré de défaillance ? Au regard des agences internationales d'aide, selon F. Fukuyama, la réponse à cette question est clairement positive :

> « *Dans leur recherche de sécurité, les Etats-Unis en arrivent ainsi à se poser le genre de questions posées aux agences internationales : comment stimuler de l'extérieur la « fabrique de l'Etat » (State-building) dans les pays frappés par de graves dysfonctionnements intérieurs ?* (...) *Les gouvernances faibles minent le principe de souveraineté sur lequel l'ordre international post-westphalien a été construit.* (...) *Le mot « faibles » renvoie ici à la puissance (strength) de l'Etat, non à son extension (scope), pour reprendre la terminologie employée plus haut : il dénote un manque de capacité institutionnelle à concrétiser et imposer une*

politique, souvent induite par le manque sous-jacent de légitimité du système politique dans son ensemble »[1396].

Cette mise en relation du degré de défaillance avec la légitimité par les résultats soulève plusieurs remarques. Tout d'abord, l'hypothèse énoncée ici suppose que le passage de la défaillance au renforcement de l'Etat peut être obtenu par le soutien extérieur, notamment économique. Or, le cas de la Bosnie-Herzégovine démontre que le soutien économique extérieur ne suffit pas pour renforcer la légitimité de l'Etat par les résultats et pallier ainsi le manque de légitimité par l'origine.

La deuxième remarque réside dans le constat qu'il peut y avoir à la fois faiblesse et force de l'Etat. En effet, si nous observons les politiques publiques[1397] entre 1992 et 1999 qui ont été menées en Serbie-et-Monténégro, nous pouvons conclure à un processus qui tend à l'effondrement de l'Etat. Or, si nous regardons parallèlement le nombre de policiers durant cette période, nous pouvons voir qu'il y a eu une augmentation considérable entre 1992 et 1999. Nous pouvons ainsi conclure à un renforcement de l'Etat. Ainsi, une réflexion sur les modes et les actions des politiques publiques s'avère nécessaire si nous souhaitons affiner notre analyse sur la consolidation de l'Etat.

La troisième remarque concerne les rapports entre la consolidation de l'Etat et celle du pouvoir politique. En ce sens, nous pouvons assister à un renforcement d'un parti politique au pouvoir avec une légitimité par les résultats sans pour autant que l'Etat soit consolidé. C'est le cas de l'ARYM de Macédoine.

7.2.4.- Consolidation ou défaillance de la démocratie ?

Dans leur typologie des régimes politiques, Juan Linz et Alfred Stepan distinguent : «*la démocratie, l'autoritarisme, le totalitarisme, le post-totalitarisme et le sultanisme* »[1398], ils placent les pays de l'Europe de l'Est dans la catégorie « *post-totalitarisme* »[1399]. Cette

---

1396 Fukuyama Francis, *State building. Gouvernance et ordre du monde au XXI*ème *siècle*, Paris, La Table ronde, 2005, p. 148.

1397 A partir d'une analyse des dépenses publiques des Etats issus de l'ex-Yougoslavie pour la période de 1992 à 1999, nous avons pu constater une baisse régulière des dépenses pour la santé, l'éducation, la culture et un maintien, voire une augmentation des dépenses pour la sécurité. Voir *Statisticki godisnjak* (Annuaire statistique), Belgrade, 1992-1999.

1398 Voir Linz Juan, Stepan Alfred, *Problems of democratic transition and consolidation : Southern Europe, South America and post-communist Europe*. Baltimore, John Hopkins University Press, 1996, pp. 38-54.

1399 Voir également, Linz,ì Juan, *Totalitarian and Authoritarian regimes*, Boulder/Londres, Lynne Rienner, 2000, pp. 5-6.

classification sous-entend que l'héritage du « *totalitarisme* » peut être considéré comme un blocage durant la période de transition dans les pays d'Europe de l'Est.

Selon Juan Linz et Alfred Stepan, les termes « *transition démocratique* » recouvrent en fait trois opérations distinctes : la mise en place d'institutions démocratiques ; l'instauration réelle d'un jeu démocratique fondé sur le respect du droit, un système de partis viable, des comportements électoraux ; le traitement des obstacles économiques pouvant faire échouer la démocratisation en suscitant la désillusion de la population[1400]. Juan Linz et Alfred Stepan soulignent par ailleurs que la « *démocratie est une forme de gouvernance de l'Etat.* »[1401]. Ils indiquent également que cinq conditions sont nécessaires pour la consolidation d'une démocratie dans « *un Etat qui fonctionne* » : « *a) une société civile libre et active, b) une société politique autonome, c) un Etat de droit garantissant la liberté des citoyens, d) une bureaucratie pouvant être au service d'un gouvernement démocratique, e) une « société économique » institutionnalisée* »[1402]. Ces deux auteurs définissent les critères d'une « *transition démocratique complète* » :

> « *Une transition démocratique est complète lorsqu'un accord suffisant a été atteint à propos de procédures destinées à produire un gouvernement élu, lorsqu'un gouvernement qui arrive au pouvoir est le résultat direct d'un vote libre et populaire, lorsque ce gouvernement a de facto l'autorité d'élaborer une nouvelle politique, et lorsque les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire n'ont pas à partager le pouvoir avec d'autres corps de jure* »[1403].

La démocratie consolidée est ainsi selon eux, le résultat d'une série de conditions faisant référence à des domaines et des institutions particulières, fonctionnant selon des règles propres. Il s'agit donc d'un système en interaction dans lequel les différents aspects ne peuvent être fonctionnels s'ils sont isolés les uns par rapport aux autres. Cette interdépendance est une condition à part entière.

1400 Linz Juan, Stepan Alfred, *Problems of democratic transition and consolidation : Southern Europe, South America and post-communist Europe, op.cit.*, p. 286. Cité par Masson Diane, La construction des systèmes politiques en Serbie et en Croatie (1989-1995), *op.cit.*, p. 193.

1401 Linz Juan, Stepan Alfred, *Problems of democratic transition and consolidation : Southern Europe, South America and post-communist Europe, op. cit.*, p. 7.

1402 *Ibid.*, pp. 7-15.

1403 *Ibid.*, p. 4.

Diamond Larry indique que la phase de « *consolidation ou* stabilisation *de la démocratie* » représente une période de légitimation du système politique[1404]. Dans des Etats plurinationaux, avec des différences linguistiques et religieuses, selon Juan Linz et Alfred Stepan, la complexité est encore plus grande et la démocratie est encore plus difficile à mettre en oeuvre. Cela ne signifie pas pour autant pour ces auteurs que la démocratie ne puisse pas être consolidée dans un Etat multinational ou multiculturel mais cela suppose la mise en oeuvre de normes, de pratiques et d'institutions démocratiques[1405].

Au début des années 1990, T. L. Karl et P. Schmitter indiquent quatre types de transitions possibles :

> « *la transition opérée par un pacte à la suite d'un compromis multilatéral des élites ; la transition imposée, lorsque les élites de l'opposition, ne tenant pas en compte des représentants du pouvoir en place, imposent un changement de régime de manière unilatérale en ayant parfois recours à la force ; la transition, fruit de réformes imposées par une mobilisation pacifique des masses ; la transition comme résultat d'un soulèvement armé des masses couronnant une victoire sur l'ancien régime autoritaire* »[1406].

Ces deux auteurs estiment que les « *transitions par pacte* » ont davantage de chances de déboucher sur la démocratie. Ils placent en seconde place les « *transitions imposées* » et indiquent toutefois que ces deux types de transitions peuvent donner simplement des « *formes limitées de démocratie* »[1407].

Deux autres auteurs offrent une grille de lecture plus précise quant à son application à l'espace yougoslave. A la séparation des trois pouvoirs, exécutif, judiciaire et législatif, que mentionnent J. Linz et A. Stepan, il est nécessaire selon M. Kaldor et I. Vejvoda d'ajouter la séparation de deux autres pouvoirs, à savoir l'indépendance des médias et des services de sécurité. En outre, ces auteurs distinguent : la « *démocratie formelle* » et la « *démocratie substantive* » :

> « *Nous distinguons la démocratie formelle (de procédure) de ce que nous nommons la démocratie substantive. La démocratie formelle consiste en une série de droits,*

1404 Voir Diamond Larry, «Towards Democratic Consolidation », Journal of Democracy, (5) 3; 1994, pp. 4-18.

1405 Voir Linz Juan, Stepan Alfred, *Problems of democratic transition and consolidation : Southern Europe, South America and post-communist Europe, op. cit.*, p. 29.

1406 Voir Karl Terry Lynn, Schmitter Philippe, « Les modes de transition démocratique en Amérique Latine, en Europe du Sud et de l'Est », in *Revue internationale des sciences sociales*, mai 1991, n° 120, pp. 289-191.

1407 *Ibid.*, p. 291.

de procédures et d'institutions. La démocratie substantive est un processus permanent, une manière de réguler les relations de pouvoirs afin de permettre aux individus les meilleures conditions possibles de vie, de participation dans les débats et les décisions importantes de la société »[1408].

Les principaux critères de la « *démocratie formelle* » résident dans le droit de citoyenneté, le rôle de la loi, la séparation des pouvoirs, les élections libres, la liberté d'expression, le droit d'association, le contrôle civil sur les forces militaires. On retrouve ces critères chez Robert Dahl qui distingue quant à lui, cinq conditions nécessaires à un processus démocratique : « *une participation effective des membres, un vote égalitaire, une bonne compréhension des informations , le contrôle des calendriers, des droits de citoyens attribués à tous les adultes résidents permanents.* »[1409]. L'apport principal de M. Kaldor et I. Vejvoda réside donc dans la prise en considération, non seulement de la « *démocratie formelle* », mais aussi de la « *démocratie substantive* ». Cette notion ajoute une dimension plus qualitative puisqu'elle suppose aussi le respect des droits de l'homme et des minorités, la liberté des médias, un processus de décentralisation, une liberté de contestation du pouvoir, une société civile. Le tableau ci-dessous présente le processus de consolidation de la démocratie dans les Etats issus de l'ex-Yougoslavie selon la distinction entre « *démocratie formelle* » et « *démocratie substantive* ». L'observation de ce tableau permet de constater qu'aucun des Etats issus de l'ex-Yougoslavie ne remplit entièrement les conditions pour entrer dans la catégorie d'une « *démocratie consolidée* ». Toutefois, la Slovénie et l'ARY de Macédoine s'en rapprochent le plus. Même si la Slovénie se détache nettement dans le processus de consolidation de la démocratie, les droits de citoyenneté n'ont pas été accordés aux populations issues de l'ex-Yougoslavie résidant dans ce pays[1410].

1408 Kaldor Mary, Vejvoda Ivan, (ed.) *Democratization in Central and Eastern Europe*, Londres, New York, Pinter, 1999, pp. 3-4.

1409 Dahl Robert, *On democracy*, New Haven / New York, Yale University Press, 1998, p. 38.

1410 La constitution slovène ne mentionne que deux minorités, les Hongrois et les Italiens. Entre 150 et 250 000 Bosniaques, Serbes, Macédoniens et Albanais résident en Slovénie depuis les années 1970 et sont devenus étrangers dès l'indépendance. De plus, plusieurs dizaines de milliers de personnes originaires des autres Etats de l'ex-Yougoslavie ont été effacés des listes du recensement de 1991. Le tableau présenté par M. Kaldor et I. Vejvoda ne mentionne pas cette situation.

Tableau n° 7- 4

La consolidation de la démocratie dans les Etats issus de l'ex-Yougoslavie[1411]

(Selon la démocratie formelle et substantive)

	Slovénie	Croatie	B.-H.	R.F.Y. (Serbie-et-Monténégro)	ARYM
Démocratie formelle	+		-	-	+
Droit de citoyenneté	B	B	B	B	B
Pouvoir législatif	A	A	B	B	B
Séparation des trois pouvoirs : exécutif législatif, judiciaire	A/B	A/B	B	B	B
Elections libres	A	A	B	A	A
Liberté d'expression	A	A	B	A	A
Droit d'association	A	A	B	A	A
Contrôle politique sur les militaires	B	C	C	C	B
Démocratie substantive	+	–	–	–	+
Constitution	B	B	C	C	B
Droits de l'homme Respect du droit des minorités	B	C	C	C	B
Partis politiques	A	A	A	A	A
Médias	A	B	B	B	B
Administration	B	B	C	C	B
Décentralisation	B	D	B	D	B
Société civile	B	B	B	B	B

A : Les procédures formelles sont en place et fonctionnent
B : Les procédures formelles sont en place mais ne fonctionnent pas bien
C : Les procédures formelles sont en place mais ne fonctionnent pas du tout
D : Les procédures formelles ne sont pas en place

L'ARY de Macédoine ne remplit pas les conditions énoncées mais nous pouvons observer une volonté très nette dans les différents gouvernements macédoniens d'effectuer toutes les réformes exigées par les acteurs internationaux depuis 1992. Dans les autres Etats, les critères énoncés par M. Kaldor et I. Vejvoda sont loin d'être remplis. En Croatie, des efforts en faveur du droit des minorités n'ont été effectués par le gouvernement que depuis 2003 et le contrôle politique des forces militaires n'est pas réalisé. La Serbie-et-Monténégro ne remplit pas non plus les critères indiqués.

1411 Ce tableau complète la classification effectuée par Kaldor Mary, Vejvoda Ivan et Kaldor (ed.), *Democratization in Central and Eastern Europe, op.cit.*, pp. 1-24. (Nous reprenons les appréciations A, B, C, D que ces deux auteurs présentent à la page 6.

Enfin, le cas de la Bosnie-Herzégovine est particulièrement délicat puisque pratiquement aucun critère n'est rempli, excepté l'existence de partis politiques. Les tentatives des acteurs extérieurs d'introduire la démocratie dans ce pays ont pourtant bien lieu. Au regard d'une telle situation, comme l'indique Guy Hermet, nous pouvons nous demander : « *la démocratie est-elle exportable* ? »[1412]. Ajoutons aussi le mot « *imposable ?* ». L'exemple de la Bosnie-Herzégovine confirme que pour l'OSCE la réponse à cette question est positive. En atteste la routinisation des élections[1413] organisées par l'OSCE depuis la signature des accords de Dayton. Le rôle des acteurs extérieurs est certes crucial, notamment en période d'après-guerre quand il s'agit de renforcer les facteurs internes de démocratisation (politiques de soutien aux mouvements d'opposition, aide aux ONG...)[1414], mais il n'est pas suffisant. Un tel tableau peut nous permettre de souligner que lorsque les critères de la démocratie formelle et substantive sont loin d'être remplis, nous pouvons parler de « *défaillance de la démocratie* ».

A partir de ces distinctions, nous pouvons distinguer quatre cas de figures dans les rapports entre l'Etat et la démocratie dans l'espace yougoslave: a) la défaillance de l'Etat et la consolidation de la démocratie ; b) la défaillance de l'Etat et la défaillance de la démocratie ; c) la consolidation de l'Etat et la consolidation de la démocratie ; d) la consolidation de l'Etat et la défaillance de la démocratie.

Le premier cas de figure, la défaillance de l'Etat et la consolidation de la démocratie, n'existe pas dans l'espace yougoslave. Pourtant, la logique des acteurs internationaux est de tenter une consolidation de la démocratie dans des Etats considérés comme défaillants, c'est-à-dire en Bosnie-Herzégovine et au Kosovo. Dans ce cas, nous assistons au contraire à la consolidation de partis nationalistes et populistes et non pas à la consolidation de la démocratie, nous sommes donc dans le deuxième cas de figure de la défaillance de l'Etat et la défaillance de la démocratie. La consolidation de l'Etat et la consolidation de la démocratie concerne uniquement la Slovénie qui se détache du lot et apparaît comme étant un Etat se rapprochant de la consolidation de l'Etat et de la démocratie. Enfin, la Croatie et la Serbie,

---

1412 Hermet Guy, *Le passage à la démocratie*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 87.

1413 Voir Schmitter Philippe., « The Influence of the International Context upon the Choices and Policies in Neo-Democracies », in Whitehead Laurence (ed.), *The International Dimension of Democratization, op. cit.*, pp. 26-54.

1414 Laurence Whitehead aborde la contribution des acteurs extérieurs aux changements de régime à travers trois cadres analytiques qu'il juge distincts, la contagion (par proximité), le contrôle (effets d'imposition) et le consentement (convergence par la conditionnalité, soutien aux acteurs locaux et effets de démonstration). Voir Whitehead, Laurence, « Three International Dimensions of Democratization », *op. cit.*, pp. 3-25.

sans le Kosovo, ainsi que l'ARY de Macédoine se rapprochent d'un processus de la consolidation de l'Etat avec une défaillance de la démocratie.

L'apport de M. Kaldor et I. Vejvoda réside également dans la mise en relation des notions d'Etat et de liberté dans le processus de consolidation de la démocratie. Cette démarche est proche de celle de C. Lefort qui souligne: « *L'Etat démocratique excède les limites traditionnellement assignées à l'Etat de droit. Il fait l'épreuve de droits qui ne lui sont pas déjà incorporés, il est le théâtre d'une contestation, dont l'objet ne se réduit pas à la conservation d'un pacte tacitement établi, mais qui se forme depuis des foyers que le pouvoir ne peut entièrement maîtriser.* »[1415]. Le caractère mouvant de l'Etat démocratique figure également dans une réflexion sur la loi de Carl Schmitt : « *La loi, dans une démocratie, c'est l'expression passagère de la volonté du peuple tel qu'il se présente à un moment déterminé, autrement dit, c'est la volonté d'une majorité momentanée.* »[1416]. Comme le précise Alain Ménil : « *S'il n'y a pas de transition démocratique qui puisse être imputable à un pouvoir qui l'imposerait arbitrairement et despotiquement, c'est que la liberté, qui est son enjeu réel, est d'abord à prendre.* »[1417].

Dans un article publié dans la revue *Foreign affairs*, Fareed Zakaria évoque le spectre la démocratie illibérale (*illiberal democracy*) : « *La démocratie sans libéralisme constitutionnel est non seulement inadéquate mais dangereuse* »[1418]. Dans cette même revue, Marc Plattner répond ainsi à Fareed Zakaria : « *Selon Fareed Zakaria, la promotion des élections est la cause de « l'illibérale démocratie. Selon lui, il y a une distinction historique et théorique entre le constitutionalisme libéral et la démocratie* »[1419]. Cette polémique est particulièrement pertinente pour la Bosnie-Herzégovine où de nombreuses élections ont eu lieu sans pour autant avoir d'impact sur la démocratisation.

7.2.5.- L'appropriation politique du processus de transition économique

Selon S. M. Lipset, « *la stabilité d'une démocratie ne dépend pas seulement d'un certain niveau de développement économique mais encore de l'efficience et de la légitimité de*

1415 Lefort Claude, *L'invention démocratique*, Paris, Fayard, 1981, p. 67.

1416 Schmitt Carl, *Du politique, «légalité et légitimité » et autres essais*, Puiseaux, Editions Pardès, 1990, p. 57.

1417 Ménil Alain, « Transition démocratique : un concept problématique », in Hurbon, Laënnec (dir.), *Les transitions démocratiques*, Paris, Syros, 1996, p. 370.

1418 Zakaria Farred, « The Rise of Illiberal Democracy », in *Foreign Affairs*, Novembre-Décembre 1977, pp. 22-44.

1419 Plattner Marc F., « Liberalism and Democracy. Can't Have One Without the Other », in *Foreign Affairs*, mars-avril 1998, pp. 171-180.

son régime politique. »[1420]. Cet auteur suggère dans sa définition de la démocratie[1421] l'importance de la légitimité politique. En restant dans cette logique, nous pouvons en déduire que la légitimité par les résultats économiques peut être considérée comme un critère de consolidation de la démocratie[1422]. W. Bartlett dans sa lecture de la théorie de S. M. Lipset, fait le même constat et en trace les limites : « *La théorie de Lipset suggère que la consolidation démocratique est plus forte lorsque le développement économique est continu. Or, excepté en Slovénie, le développement économique dans les pays balkaniques ne permet pas de soutenir les nouveaux régimes.* »[1423] . Même si ces deux auteurs ne font pas explicitement référence à la notion de « *légitimité par les résultats* »[1424] et sa corrélation avec la « *consolidation de la démocratie* », ils mettent en avant l'importance des facteurs économiques dans la « *transition démocratique* ». Guy Hermet évoque également cette corrélation : « *La consolidation démocratique dépend avant tout de deux éléments contradictoires : d'une part, de la rapidité avec laquelle les réformes économiques engendrent des bénéfices palpables, d'autre part, de la démonstration que le nouveau régime peut apporter de ce qu'il défend les intérêts acquis mieux que tout autre régime.* »[1425].

Ces remarques préliminaires permettent d'aborder de plus près les relations entre la consolidation démocratique, la consolidation de l'Etat et la transition économique dans l'espace yougoslave.

a) Les modèles de transitions économiques au service de la politique

« *Nous portons le drapeau des changements* »[1426] « *nous sommes les vrais démocrates et nous allons vous sortir de la crise* »[1427], « *nous menons les réformes pour de meilleurs*

1420 Lipset Seymour Martin, *L'homme et la politique*, Paris, Seuil, 1962, p. 89.

1421 Pour S. M. Lipset, « *la démocratie peut se définir comme un système politique qui, à l'intérieur d'un complexe social, permet le renouvellement légal du personnel dirigeant, et comme un mécanisme social qui permet à une très grande partie de la population d'exercer une influence sur les décisions importantes en choisissant les responsables.* », in Lipset Seymour Martin, *L'homme et la politique*, Paris, Seuil, 1962, p. 57.

1422 Voir à ce sujet Higley John, Pakulski Jan, « Jeux de pouvoir des élites et consolidation de la démocratie en Europe centrale et orientale », in *Revue française de science politique*, vol. 50, n° 4-5 (2000-08/10), pp. 657-678.

1423 Bartlett Will, « Economic transformation and democratization in the Balkans », in Pridham Geoffroy, Gallagher Tom, *Experimenting with Democracy. Regime Change in the Balkans*, London / New York, Routledge, p. 149.

1424 Nous considérons, pour notre part, que la notion de « *légitimité par les résultats* » dépasse largement les seuls résultats économiques.

1425 Hermet Guy, *Le passage à la démocratie*, Paris, Presses de Sciences Po, 1996, p. 120.

1426 Slogan du HDZ utilisé en Croatie lors des élections de 1990.

1427 Slogan de la coalition DOS utilisé en Serbie lors des élections de 2000.

lendemains »[1428], « *avec nous vers une vie meilleure* »[1429]. Ces slogans de différentes formations politiques montrent à quel point la transition économique comporte des enjeux politiques. Dans tous les Etats issus de l'éclatement de la Yougoslavie, nous assistons à un processus d'appropriation politique de la transition économique. En effet, lors de la première phase de transition entre 1990 et la fin de l'année 1991, ce sont, comme nous l'avons vu dans la première partie, les communistes réformateurs qui mettent en œuvre la transition économique sur l'ensemble du territoire yougoslave. Après 1992, du fait de leur arrivée au pouvoir, les nouveaux partis appliquent à leur tour les réformes économiques. En Croatie, il s'agit du HDZ (Communauté Démocratique Croate), en Serbie, du SPS (Parti Socialiste de Serbie) et en ARY de Macédoine, la SDSM (Alliance Sociale-Démocrate). Ces formations politiques sont très différentes les unes des autres mais ont toutes en commun le désir de renforcer leur légitimité par les résultats économiques. Les partis politiques qui mettent en œuvre la stabilisation macroéconomique revendiquent, en outre, leur succès et en premier lieu la disparition de l'inflation. Ils deviennent ainsi, les garants de la stabilité économique, ce qui leur assure une meilleure assise politique. De plus, comme le précise Carl-Ulrik Schierup, les partis politiques proposent « *une vision utopique du capitalisme qui repose sur l'idée que l'introduction d'un marché auto régulateur permettra à lui seul d'attirer suffisamment de ressources pour assurer le bien être et enfin la réaffirmation de la nation.* »[1430].

Après leurs déclarations d'indépendance, au regard des réformes qui ont été appliquées, nous pouvons constater que tous les pays de la région ont mené des politiques économiques proches de celle d'Ante Marković. Comme par un effet de cascade, dans le contenu des nouveaux programmes, on retrouve les mêmes réformes qui avaient été mises en œuvre par les communistes réformateurs naguère. Ainsi, l'observation des nouveaux programmes économiques après 1992 permet de déceler des similitudes entre les programmes croate (plan Valentić), serbe (plan Avramović) et macédonien (plan Crvenkovski) qui eux-mêmes sont similaires au programme d'A. Marković.

1428 Slogan du SPS utilisé en Serbie lors des élections de 2000.

1429 Slogan du SDSM utilisé en ARY de Macédoine lors des élections de 1992.

1430 Schierup Carl-Ulrik, *Scramble for the Balkans. Nationalism, Globalism and the Political Economy of Reconstruction*, London, Macmillan Press Ltd, p. 16.

Tableau n° 7- 5

Similitudes entre les politiques économiques

(RSFY, Croatie, RFY, ARY de Macédoine)

RSFY	Croatie	RFY	ARY Macédoine
Plan Marković Introduction : janvier 1990	**Plan Valentić** Introduction : octobre 1993	**Plan Avramović** Introduction : janvier 1994	**Plan Crvenkovski** Introduction : décembre 1993
Stabilisation macroéconomique Politique du taux de change Politique budgétaire Libéralisation des échanges **Réformes structurelles** Privatisation Réforme fiscale Introduction de lois concernant l'économie	**Stabilisation macroéconomique** Politique du taux de change Politique budgétaire Libéralisation des échanges **Réformes structurelles** Privatisation Réforme fiscale Introduction de lois concernant l'économie	**Stabilisation macroéconomique** Politique du taux de change Politique budgétaire **Réformes structurelles** Privatisation Réforme fiscale Introduction de lois concernant l'économie	**Stabilisation macroéconomique** Politique du taux de change Politique budgétaire Libéralisation des échanges **Réformes structurelles** Privatisation Réforme fiscale Introduction de lois concernant l'économie
Résultats Réduction de l'inflation Présence du déficit budgétaire Privatisation bloquée Réforme fiscale repoussée Nouvelles lois non introduites	**Résultats** Réduction de l'inflation Présence du déficit budgétaire Réorientation des échanges Privatisation avancée Réforme fiscale repoussée Introduction partielle de nouvelles lois	**Résultats** Réduction de l'inflation Présence du déficit budgétaire Privatisation partielle Réforme fiscale repoussée	**Résultats** Réduction de l'inflation Présence du déficit budgétaire Réorientation des échanges Privatisation partielle Réforme fiscale repoussée Introduction partielle de nouvelles lois

En Croatie, le « *plan Valentić* » introduit en octobre 1993, permet de mener une politique contre l'inflation et de mettre en œuvre des réformes structurelles. Or, le contexte de guerre empêche la poursuite du processus dans de bonnes conditions. En effet, les dépenses militaires entre 1993 et 1995 vont considérablement peser sur le budget de l'Etat et réduire ainsi les objectifs d'austérité de la stabilisation macroéconomique et les capacités de l'Etat à mener des politiques publiques[1431]. D'autre part, la privatisation et les réformes structurelles ne pourront pas être menées à bien en raison de l'absence d'un marché financier et de la faible attractivité de la Croatie pour des investisseurs extérieurs. On peut dès lors parler d'un gradualisme croate. Le plan Valentić reçoit néanmoins le soutien du FMI, de la Banque mondiale et de l'Union européenne, ce qui permet une légitimation par les résultats du gouvernement croate.

1431 Voir Bujas Gordana, *Stabilizacijom do gospodarskog rasta*, Zagreb, Mikrorad, 1996, 151 p.

De même, en Serbie, le « *plan Avramović* »[1432] introduit en janvier 1994, permet une lutte efficace contre l'inflation, mais les réformes structurelles seront source de nombreuses déviations. En effet, les privatisations qui ont lieu à ce moment permettent aux proches de S. Milošević de prendre le contrôle des très grandes entreprises. Par ailleurs, les sanctions internationales empêchent de mener une politique de libéralisation des échanges et ceux-ci s'effectuent dans un cadre illégal. Même si le plan D. Avramović ne reçoit pas le soutien des organisations financières internationales, son efficacité permet une consolidation de l'Etat et du gouvernement par un renforcement de la légitimité par les résultats. S. Milošević appuie donc ses positions avec le soutien du gouverneur de la banque centrale D. Avramović. Mais à partir de l'année 1996, celui-ci décide de rejoindre la coalition d'opposition « *Zajedno* » (Ensemble) et se rapproche de Z. Djindjić.

En Macédoine, le « *plan Crvenkovski* » introduit en décembre 1993, permet également de réduire l'inflation. Il reçoit le soutien du FMI et de la Banque mondiale, tandis que l'UE reste dans un premier temps prudente dans ses déclarations en raison de la position de la Grèce. Pourtant, en ARY de Macédoine comme dans les autres pays, la mise en œuvre des réformes structurelles est lente. Ce pays attire peu les investisseurs étrangers. D'autre part, l'embargo imposé par la Grèce a des conséquences économiques importantes. En effet, la Macédoine ne peut pas effectuer des échanges avec la Serbie en raison des sanctions internationales, et la rupture des relations avec la Grèce lui coupe les voies de communications traditionnelles vers Thessalonique. Dans ce contexte, parmi ses voisins, il ne reste plus que la Bulgarie et l'Albanie. Or, les relations économiques avec ces deux pays sont restées faibles durant plusieurs décennies. Dans ce contexte, la Macédoine devient une plaque tournante de l'économie informelle. Néanmoins, les Grecs deviendront les premiers investisseurs étrangers en ARY de Macédoine à partir de 1998 avec le dégel des relations entre Athènes et Skopje.

En Slovénie, le plan de réformes de Joze Mencinger introduit à la fin de l'année 1992, est très différent dans son contenu des programmes Marković, Valentić, Avramović et Crvenkovksi. En effet, s'il permet également une lutte contre l'inflation, il n'insiste pas sur les réformes structurelles. Ce programme ne reçoit pas le soutien du FMI ni de l'UE. En

---

1432 Le plan D. Avramović est appliqué sans soutien international. Le FMI ne le mentionne pas et aucun document émanant d'organisations financières internationales n'est rédigé pour suivre son évolution. Pourtant, dans son contenu, ce programme est identique à ceux qui sont préconisés par les organisations financières internationales. La figure de D. Avramović est ici importante. Il s'agit d'un économiste qui a travaillé durant de nombreuses années pour la Banque mondiale et qui a publié plusieurs ouvrages de macroéconomie.

Slovénie, c'est la coalition de centre-droit autour de Jože Peterle qui mène le nouveau programme de réformes. Malgré les différences avec les autres processus de transitions, l'appropriation politique s'effectue de la même manière qu'ailleurs, à la différence près que la transition économique slovène permet la sauvegarde des acquis sociaux. Ainsi, le pouvoir politique devient le garant non seulement de la stabilité économique, mais aussi de l'héritage social.

Enfin, en Bosnie-Herzégovine, en raison des conflits entre 1992 et 1995, il n'est pas possible de parler de politique économique. Pour les périodes suivantes, ce sont les acteurs internationaux qui impulseront les réformes.

Au regard des politiques économiques qui ont été menées dans tous ces pays, nous pouvons constater que cinq modèles de transitions économiques différents ont été introduits. Nous retrouvons tout d'abord la séparation classique entre le modèle gradualiste et la thérapie de choc qui ont fait l'objet de nombreux articles et études[1433]. Nous y ajoutons trois autres expériences caractéristiques de l'espace yougoslave : le gradualisme en économie en autarcie, la thérapie de choc en économie en autarcie et les transformations du post-communisme en économie assistée.

Tableau n°7- 6
Modèles de transitions économiques
dans les pays et régions issus de la désintégration de la RSFY
(1989-1999)

Slovénie	**Modèle gradualiste**
Croatie	**Modèle gradualiste**
Bosnie-Herzégovine	**Economie assistée**
Serbie	**Gradualisme en économie en autarcie**
Monténégro	**Thérapie de choc en économie en autarcie**
Kosovo	**Economie assistée**
ARY de Macédoine	**Thérapie de choc**

La Slovénie et la Croatie ont mené des politiques économiques gradualistes. Le caractère graduel de la transition en Slovénie trouve ses manifestations principales comme nous l'avons vu dans les études de cas, dans la lenteur des privatisations, le maintien jusque vers la fin des années 90 de mécanismes de protection contre les mouvements de capitaux émanant de l'extérieur et les prises de contrôle de l'économie slovène par les investisseurs étrangers, le maintien de mécanismes d'indexation des revenus de la population slovène la

1433 Voir Chavance Bernard, Magnin Eric, « National Trajectories of Post-socialist Transformation : Is there a Convergence Towards Western Capitalism ? », working-paper, EHESS, 1999.

protégeant contre les effets de l'inflation, et de façon plus générale, l'attachement de ce pays à son mode de vie et au consensus social qui y fonde largement le processus de décision. A ce sujet, l'économiste Matej Lahovnik précise : « *La Slovénie est accusée du rôle exagéré de l'Etat dans son économie et de liens étroits entre ses politiciens et ses économistes.* »[1434]. La « *gradualité* » se manifeste aussi dans l'approche slovène des réformes sociales. Les autorités slovènes ont donc « *procédé par étapes en cherchant à concilier la reprise de l'acquis communautaire et l'acquis social du passé* », comme le souligne le Tableau de Bord des Pays d'Europe centrale et orientale[1435]. Le gradualisme croate s'inscrit dans une logique différente, puisque c'est durant la période de guerre que la transition économique a eu lieu. Néanmoins comme en Slovénie, le parti au pouvoir a cherché à retarder les réformes afin d'éviter les restructurations des grandes entreprises qui auraient pu provoquer une augmentation du chômage. Ainsi, le HDZ avait pour objectif de consolider ses positions politiques et d'obtenir ainsi une légitimité par les résultats en menant une politique présentée comme étant « *sociale* ».

L'ARY de Macédoine et le Monténégro ont mis en œuvre des réformes économiques qu'il est possible de classer dans les thérapies de choc. Toutefois, les contextes sont fort différents. L'ARY de Macédoine a cherché une reconnaissance internationale de l'Etat dans une période où elle subissait des sanctions économiques de la Grèce. Ce pays était également fortement touché par les ruptures des relations économiques avec la Serbie frappée par les sanctions internationales. Mener une politique économique en conformité avec les exigences des organisations financières internationales devenait donc une priorité politique. C'était une façon de consolider la légitimité par les résultats. Le Monténégro pour sa part, fait partie de la RFY et suit dans un premier temps, jusqu'en 1996 les mêmes politiques économiques. Or, depuis 1997, M. Đukanović entend mener les réformes de façon indépendante. Cependant, en raison de l'embargo international contre la RFY, le Monténégro entre dans une phase de thérapie de choc dans une économie en autarcie.

La Serbie, comme l'indique l'étude de cas, connaît sous S. Milošević une période de réformes graduelles qui s'inscrivent également dans un espace isolé du monde, excepté pour l'économie informelle. Enfin, la Bosnie-Herzégovine et le Kosovo connaissent une économie assistée.

1434 Lahovnik Matej, « Economie slovène : relativiser les accusations de protectionnisme », in *Delo,* 19 mai 2003.

1435 Voir Vukadinović Nebojša, « Slovénie », in *Tableau de Bord de l'Europe Centrale et Orientale*, Etudes du CERI, 1998, 1999, 2000, 2001, 2002, 2003, 2004 et 2005.

b) Les limites des acteurs politiques face à la poursuite de la crise économique

Selon Gérard Wild, « *la désorganisation, la libéralisation et la stabilisation constituent donc les bases d'une catastrophe économique sans précédent par sa durée et par son intensité.* »[1436]. Depuis 1991, tous les gouvernements des Etats dans l'espace yougoslave sont confrontés à une crise économique. Au regard des principaux indicateurs économiques pour l'année 1999, nous pouvons cependant constater que les taux de croissance du PIB sont d'environ 3%[1437] en moyenne, ce qui est considéré par les organisations financières internationales et les gouvernements locaux comme un bon résultat. Par ailleurs, les taux d'inflation paraissent être maîtrisés, même si la RFY connaît en 1999 une reprise de 19,3%. Le maintien de taux d'inflation bas semble démontrer que la stabilité macroéconomique est assurée. Toutefois, les pressions inflationnistes demeurent présentes et les gouvernements locaux sont conscients de cette situation. En effet, les analyses des instituts d'études macroéconomiques en Slovénie[1438] mettent en avant les risques inflationnistes. Il en va de même en Croatie et en Serbie. Sans tenir compte de ces dangers, la reprise de la croissance et la réduction de l'inflation est saluée par la BERD. Les indicateurs de croissance du PIB et de l'inflation contrastent fortement avec les indicateurs liés aux réformes structurelles. En effet, l'augmentation de la production montre des chiffres faibles, voire négatifs (en Croatie et en ARY de Macédoine). Le niveau de la production de l'année 1989 est loin d'être atteint. Les recherches sur cette question montrent qu'il faudra atteindre encore une ou deux décennies pour retrouver le niveau de la fin des années 1980. « *Il s'ensuit que la construction des modèles nationaux d'économie de marché sera le résultat d'une démarche par tâtonnements où les poussées et les reculs, les essais et les erreurs auront un rôle décisif et permanent à jouer* »[1439]. Cette réflexion de Gérard Wild souligne que l'apprentissage est au centre des processus de transition.

1436 Wild Gérard, in *L'Europe post-communiste*, (sous la direction de Dominique Colas), Paris, Presses Universitaires de France, 2002, p. 307.

1437 En Croatie, l'année 1999 a enregistré un chiffre négatif de -0,9%. Néanmoins, dès l'année 2000, le taux de croissance sera de 3,7%.

1438 IMAD : Institut d'économie de Slovénie.

1439 Wild Gérard, « Economie de la transition : le dossier », in Colas Dominique (dir.), *L'Europe post-communiste*, Paris, Presses Universitaires de France, 2002, p. 327.

Tableau n°7- 7 A

(Principaux indicateurs économiques pour l'année 1999)

	PIB(variations en%)	Indice des prix à la consommation.(Moyenne annuelle en %)	Production industrielle.(Variation en %).	Solde budgétaire (en % du PIB)
Slovénie	2, 7	7, 6	2,3	-2,8
Croatie	-0,9	3,5	-1,4	-7,4
Bosnie-Herzégovine	3, 0	1, 8	9, 2	- 5, 5
RFY	3, 0	19, 3	1, 7	- 5, 9
ARY Macédoine	2, 0	5	- 5, 2	- 4, 5

Sources : Commission économique pour l'Europe, Economic Survey of Europe, WIIW, Berd

La chute de la production dans l'ensemble des Etats de l'espace yougoslave a été spectaculaire entre 1991 et 1999. Elle s'explique en partie par les périodes de guerres mais aussi par la perte des débouchés traditionnels sur le marché yougoslave. De plus, la réorientation des échanges ne permet pas de créer un effet de substitution. L'observation des taux de chômage est encore plus alarmante. Ils varient de 11% en Slovénie à 42% en ARY de Macédoine. Ces chiffres sont à prendre avec précaution et méritent une attention particulière pour plusieurs raisons. Tout d'abord, les statistiques ne prennent pas en considération les données liées à l'économie informelle. Or, celle-ci contribue au marché du travail, même s'il s'agit d'un phénomène illégal. D'un autre côté, tous les gouvernements de la région ont maintenu à leurs emplois les travailleurs des très grandes entreprises dont les restructurations ont été repoussées. Ainsi, en Slovénie, les licenciements qui avaient été préconisés durant les audits de nombreuses entreprises ont été ajournés par les directions. Il en va de même en Croatie. Mais le cas de la Serbie est le plus caractéristique. En effet, les travailleurs de nombreuses entreprises qui ont stoppé complètement leur production ont été maintenus à leurs postes sans obligation pour eux de se rendre au travail. Pendant plusieurs années, ces emplois ont permis d'assurer la paix sociale. Les salaires mensuels extrêmement bas[1440] ont été versés et les employés ont pu maintenir leurs droits sociaux.

En ARY de Macédoine, où l'on trouve un nombre plus restreint de très grandes entreprises, il n'a pas été possible d'organiser un phénomène d'une telle ampleur. C'est pourquoi le taux de chômage officiel atteint 42% en 1999. En Bosnie-Herzégovine aussi, le taux de chômage demeure élevé avec 39,9% en 1999, malgré la fin de la guerre et une période d'après-guerre de plusieurs années. Les exemples de la fin des deux Guerres mondiales montraient pourtant que l'après-guerre est une période pendant laquelle le taux de chômage

[1440] Entre 10 et 50 DM en moyenne mensuelle de 1992 à 2000.

baisse considérablement en raison des besoins liés à la reconstruction. La Bosnie-Herzégovine ne connaît pas une telle situation et le fort taux de chômage révèle le malaise économique du pays. Par ailleurs, la question de l'emploi des jeunes est dramatique. En effet, les analyses concernant les taux de chômage dans les pays de l'ex-Yougoslavie par tranches d'ages[1441] montrent que les jeunes sont les plus touchés. Ceux-ci aspirent à partir à l'étranger et ne voient pas de perspectives d'avenir dans leurs pays. Les données sur les migrations[1442] montrent qu'en Serbie plus de 300.000 jeunes sont partis vers les pays occidentaux au cours des années 1990, et 500 000 jeunes auraient quitté la Bosnie-Herzégovine. Même si des organisations non gouvernementales ont œuvré en faveur de leur retour, les mesures d'incitation ont été extrêmement faibles.

Tableau n°7- 7 B

(Principaux indicateurs économiques pour l'année 1999)

	Taux de chômage	Balance commerciale (en millions de dollars)	Dette extérieure brute (en % du PIB)	I D E (en millions de dollars)
Slovénie	11	- 335	38	553
Croatie	20,8	- 3 298	49	1445
Bosnie-Herzégovine	39,9	- 1 599	49	200
RFY	28, 0	- 3 317	85	300
ARY Macédoine	42, 0	- 487	41	70

Sources : Commission économique pour l'Europe, Economic Survey of Europe, WIIW, Berd

Tous les pays connaissent également un déficit de leur balance commerciale. Ici aussi, la Slovénie figure dans une meilleure position, puisqu'elle a réussi à réorienter ses exportations vers l'Union européenne et les pays d'Europe centrale. Les autres pays sont dans une situation plus délicate. Ainsi, la Croatie et la RFY connaissent un fort déficit. Les données concernant la RFY reflètent ici la période de guerre du Kosovo. Par ailleurs, les Investissements directs étrangers sont faibles dans l'ensemble des Etats de la région. En effet, les pays issus de l'ex-Yougoslavie, y compris la Slovénie paraissent donc peu attractifs pour les capitaux étrangers. Ceci résulte des risques liés aux conflits et aux instabilités politiques.

D'autre part, les gouvernements locaux en 1999 ne paraissent pas prêts à inciter l'arrivée des capitaux étrangers. Ainsi, en Croatie et en Slovénie, où se trouvent les entreprises les plus attractives pour les investisseurs extérieurs, on assiste à un manque de

1441 Analyses effectuées en 2000 par M. Arandarenko (professeur à la faculté d'économie de Belgrade) et B. Milanović (chercheur à la Banque mondiale) et présentées à la réunion du groupe de recherche « Social inclusion group » dans le cadre du projet Blue bird, Institut G17, Belgrade, 21 juin 2001.

1442 Contribution de Mirjana Morokvašić, au colloque « La transition en Serbie », Faculté des sciences politiques de Belgrade, 3 février 2004.

volonté des autorités pour permettre les ventes. L'observation des données concernant le PNB par habitant entre 1990 et 1998 pour les pays issus de la désintégration permet de constater qu'après deux années difficiles, la Slovénie et la Croatie parviennent à enregistrer une reprise à partir de l'année 1993, tandis que les autres pays restent à un niveau très faible jusqu'en 1995 et renouent timidement avec une croissance à partir de 1996.

En 1999, les écarts des niveaux de salaires entre la Slovénie et la Serbie sont de l'ordre de 1 : 12 alors qu'ils étaient de moins 1 : 2 en 1988[1443]. S'il y a comme l'estime Guy Hermet, « *un seuil du revenu démocratique* »[1444], il existe uniquement en Slovénie.

La décennie 1989-1999 a donc été une période pendant laquelle les écarts déjà existants entre les républiques se sont considérablement creusés. A ce titre, la Slovénie est le seul pays qui arrive rapidement à retrouver un développement économique. La Croatie pour sa part, reste économiquement fragile. Par contre, les autres pays sombrent dans l'absence de développement, ce qui pousse des économistes comme G. Ilić, à parler ouvertement de « *tiers mondialisation de l'économie yougoslave* »[1445].

Par ailleurs, dans l'espace yougoslave, les acteurs étatiques locaux devront, tout en participant à la construction d'Etats-nations apprendre à les dépasser. Car, comme le précise Jürgen Habermas, « *quelque soit le fondement qu'on lui donne, la souveraineté extérieure des Etats est aujourd'hui un anachronisme* »[1446].

1443 En 1988, le salaire moyen en Slovénie était de 1.337.081 dinars et en Serbie de 818.237 dinars (en Macédoine il était de 639.390 dinars et au Kosovo de 569.537 dinars).

1444 Hermet, Guy, *Le peuple contre la démocratie*, Paris, Fayard, 1989, p. 283.

1445 Entretien réalisé avec Gordana Ilić (chercheur à l'Institut d'études européennes de Belgrade), le 29 novembre 2004.

1446 Habermas Jürgen, *L'intégration républicaine*, Paris, Fayard, p. 146.

CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE

> « *La légitimité c'est la capacité d'un régime politique à être reconnu. Cette définition souligne l'idée que la légitimité est une exigence contestable de validité dont la reconnaissance effective (condition nécessaire parmi d'autres facteurs) détermine la stabilité d'un système de domination politique* »[1447].

Cette réflexion de J. Habermas permet de nous interroger sur les conditions nécessaires à la construction de la légitimité. Appliquée à l'espace yougoslave, nous avons pu démontrer que les acteurs extérieurs sont un élément crucial du processus de reconnaissance et de fabrication de la légitimité des pouvoirs locaux. Mais au-delà de ce simple constat, une première conclusion de cette deuxième partie s'impose : les Etats ayant un ancrage extérieur plus fort ont eu plus de possibilités pour affirmer leur légitimité intérieure.

Nous avons pu observer que cet ancrage s'est inscrit selon des phases précises de ralentissements et d'accélérations. Ces phénomènes ont coïncidé avec la recherche par les pouvoirs locaux d'un équilibre entre les exigences internationales et les stratégies locales. Le cas de la Serbie illustre bien cette situation. En effet, S. Milošević a accepté à plusieurs reprises certaines exigences extérieures: mise en place d'un embargo contre les Serbes de Bosnie, signature des accords de Dayton, ce qui a ouvert la voie d'une « normalisation »[1448] entre 1996 et 1998, jusqu'au conflit du Kosovo. Ceci ne l'a pas empêché de poursuivre une politique populiste au niveau local et de procéder à des fraudes électorales, comme ce fut le cas lors des élections municipales de l'hiver 1996. Il en va de même pour la Croatie qui fut exclue du programme PHARE durant plusieurs années et qui connut des périodes de rapprochements accélérés dans ses relations avec l'Union européenne. Ici, la guerre pour la patrie (*domovinski rat*) a offert un prétexte à F. Tudjman et au HDZ pour ne pas mener des réformes économiques et institutionnelles en profondeur, exigées par les acteurs extérieurs et maintenir ainsi un discours populiste. Certaines exigences internationales sont pourtant plus facilement acceptées en période électorale et l'on assiste à des changements de comportements chez les acteurs politiques qui acceptent les réformes.

La Slovénie est certainement l'Etat qui a su le mieux négocier le maintien de la stabilité politique et identitaire en compatibilité avec les exigences internationales. C'est pourquoi

---

[1447] Habermas Jürgen, *Après Marx*, Paris, Fayard, 1985, p. 250.

[1448] La réintégration dans les institutions internationales est considérée comme un « *processus de normalisation* » par les acteurs extérieurs.

selon V. Gligorov[1449], le modèle slovène de « réussite de la transition » peut-être exportable. Ceci appelle trois remarques :

La première concerne les fondements du gradualisme slovène. Nous avons pu voir, à travers notre étude de cas, que la scène politique de ce pays est dominée de façon constante depuis l'indépendance par les ex-communistes. Formés dans les écoles de la Ligue des communistes de Yougoslavie, les différents gouvernements slovènes ont cherché à conserver l'héritage de l'ancien système. La figure de M. Kučan ou encore de J. Drnovšek illustre parfaitement cet état d'esprit. Pourtant, l'histoire du communisme slovène est récente. En effet, jusqu'en 1945, ce mouvement y était faible en comparaison avec son développement en Croatie, en Bosnie et en Serbie. L'enracinement dans le communisme ne suffit donc pas pour donner une explication du gradualisme slovène.

La deuxième remarque est donc d'ordre culturel. En effet, il est nécessaire de resituer le cas slovène dans la durée. L'histoire économique de ce pays s'est construite durant une période de forte germanisation. Le nationalisme slovène repose en grande partie sur cet héritage. Selon l'économiste Franc Žigon, « *en Slovénie, le développement économique est souvent vécu comme une forme de fierté collective héritée de la période autrichienne* »[1450]. Le gradualisme slovène résulte donc à la fois de la présence sur la scène politique d'ex-communistes et d'une certaine forme de nationalisme reposant sur l'économie. La troisième remarque concerne l'espace : la Slovénie est un pays de faible superficie et ethniquement relativement homogène. Le gradualisme slovène peut s'expliquer aussi par l'analyse de l'appropriation politique du processus de transition économique que nous avons effectuée. En reprenant la distinction entre les différentes catégories d'Etats selon leurs forces ou leurs faiblesses, nous avons observé que les Etats plus forts tels que la Slovénie ont pu appliquer des politiques de réformes économiques plus lentes. Dans ces conditions, l'ancrage extérieur, malgré toute son importance, n'a pas été perçu ici comme une contrainte.

La troisième remarque concerne les Etats fragiles et défaillants. Ceux-ci ont dû appliquer des réformes plus radicales. Laurence Whitehead constate : « *On peut considérer presque l'intervention d'acteurs extérieurs comme la voie la plus normale, la plus représentative, de la démocratisation, les évolutions mues par les forces locales étant l'exception* »[1451]. Ce constat s'applique davantage aux Etats dont les dysfonctionnements sont

---

1449 Entretien avec Vladimir Gligorov, réalisé à Belgrade, le 25 juin 2001.

1450 Zigon Franc, *Slovenija i njen uspeh*, (La Slovénie et sa réussite), *Ekonomska politika*, Belgrade, décembre, 2000.

1451 Whitehead Laurence, « Entreprises de démocratisation : le rôle des acteurs externes », *op.cit.*, p. 110.

manifestes et qui sont alors confrontés à un cadre de règles « *plus contraignant.* (...) *Le champ laissé à l'expérimentation intérieure s'en trouve réduit d'autant* »[1452].

Les processus de transformations étatiques que nous venons d'étudier ont révélé que les instruments dont disposent les acteurs locaux prenant possession du pouvoir ne permettent pas de réformer l'Etat. Ainsi, les constructions étatiques dans l'espace yougoslave restent conditionnées par l'héritage politique, institutionnel et économique.

1452 *Ibid.*, p. 120.

TROISIEME PARTIE

LES PROCESSUS DE RECONSTRUCTIONS : D'UNE POLITIQUE AU CAS PAR CAS A LA RECHERCHE D'UN ESPACE REGIONAL (1995-1999)

> « *Le jeu international se démultiplie en tout un ensemble de pratiques d'autant plus difficiles à coordonner, fait en même temps de violences déviantes comme de solutions inattendues, de valeurs nouvelles et de modèles inédits* »[1453].

Cette observation de Bertrand Badie et de Marie-Claude Smouts dans un ouvrage intitulé *Le retournement du monde,* permet de souligner le caractère dynamique du jeu international et s'applique parfaitement au cas yougoslave. En effet, dès le début de la désintégration de la Yougoslavie, les acteurs extérieurs ont recherché de façon constante des solutions pour mettre fin aux conflits, permettre la démocratisation et le développement économique des pays qui en sont issus ; parfois, avec des « *solutions inattendues* » en établissant des « *valeurs nouvelles* » et des « *modèles inédits* ».

En décembre 1995, dès la signature des accords de Dayton, les acteurs internationaux annonçaient la fin de la guerre et prédisaient une reconstruction rapide en Bosnie-Herzégovine et plus largement dans les Balkans. Malgré l'arrivée massive d'organismes internationaux de toutes sortes: organisations multilatérales, ONG, agences de coopérations et de développements, fondations privées, la question de leur efficacité s'est rapidement posée. La Bosnie-Herzégovine et le Kosovo sont désignés comme des « *protectorats internationaux* »[1454]. L'objectif de cette partie est d'étudier leurs enjeux et leurs limites.

La littérature sur les organisations internationales est abondante. Les travaux de Susan Strange[1455] retracent l'évolution des organisations internationales et permettent de cerner leurs impacts sur les acteurs locaux. Cet avis est partagé par Laurence Whithehead :

> « *Chacune de ces très diverses organisations doit bien sûr être étudiée à l'intérieur d'un cadre analytique beaucoup plus large que celui de sa propre structure institutionnelle. L'impact de leur action dépendra d'un ensemble plus vaste de*

1453 Badie Bertrand, Smouts Marie-Claude, *Le retournement du monde, op. cit.*, p. 31.

1454 Protectorat : « Protectorat (dr. int. publ.). rapport juridique conventionnel entre deux Etats, dans lequel l'Etat protégé abandonne à l'Etat protecteur, en échange de l'engagement pris par ce dernier de le défendre, le droit de gérer ses affaires extérieures et d'intervenir dans son administration. Institution liée à l'expansion coloniale, le protectorat a disparu avec l'accession des Etats protégés à l'indépendance » in Guillien Raymond, Vincent Jean, (ed.) *Lexique des termes juridiques*, Paris : éditions Dalloz, 2003, p. 466.

normes et de valeurs ayant trait au bien-fondé de la promotion de la démocratie dans tel ou tel contexte. Ce cadre normatif englobant (qui peut inclure, en plus des déclarations de caractère symbolique et moral, des obligations liées à des traités, des instruments juridiques, des incitations économiques et un dialogue politique) est aujourd'hui, tout au plus, en voie d'élaboration. Il est récent, ambigu, contesté et, à bien des égards, n'a pas encore été vraiment mis à l'épreuve des faits »[1456].

En France, quelques recherches universitaires récentes se sont penchées sur la question des programmes d'aides de l'Union européenne et de leurs applications aux pays de l'Europe de l'Est. A ce sujet, F. Deloche-Gaudez a analysé dans sa thèse de doctorat[1457] la complexité et les mécanismes du programme PHARE qui fut le premier programme mis en place pour la reconstruction dans l'espace yougoslave. Pour sa part, O. Caillat a démontré dans plusieurs articles[1458] l'impact désastreux de la non-application des normes européennes, tout particulièrement dans le domaine de l'environnement. Parmi les travaux de recherches récents, citons également ceux de E. Tulmets[1459] qui soulignent les lacunes de la coordination ou encore l'inadaptation des programmes de l'Union européenne aux réalités locales. Ces études universitaires ont pour mérite de dresser un tableau précis des mécanismes complexes de l'aide internationale. D'autre part, elles mettent l'accent sur la problématique de son émission et de sa réception. Les recherches qui ont abordé les spécificités de l'aide à la reconstruction dans les Balkans sont plus rares. Citons celles de M. Kaldor et I. Vejvoda[1460], de D. Heimerl, Y. Rizopoulos et N. Vukadinović[1461] ou encore celles de V. Gligorov[1462].

1455 Voir Strange Susan, *Mad money*, Manchester, Manchester university Press, 1998, 212 p.

1456 Whitehead Laurence, « Entreprises de démocratisation : le rôle des acteurs externes », *op. cit.*, p. 112.

1457 Voir Deloche-Gaudez Florence, *La politique de la Communauté européenne à l'égard des pays d'Europe centrale et orientale de juin 1988 à juin 1993. Une réflexion sur le caractère pluraliste de la construction européenne.* Thèse de doctorat en Sciences Politiques de Paris, sous la direction du Professeur Jacques Rupnik, Institut d'Etudes Politiques de Paris, octobre 1998.

1458 Voir Caillat Odile, « Norme et environnement : le législateur et le normalisateur », dossier « L'environnement en Europe centrale », in *La Nouvelle Alternative*, vol. 16, n°55, janvier 2002, pp.12-29.

1459 Tulmets Elsa, «Les programmes d'aide de l'Union européenne à l'Est : analyser l'impact des réformes », in « Les réformes de la coopération à l'Est de l'Union européenne », *Revue d'Etudes Comparatives Est-Ouest*, vol. 34, n° 3, septembre 2003, pp. 5-36.

1460 Kaldor Mary, Vejvoda Ivan, « Reconstruction in the Balkans : A challenge for Europe ? », in *European Foreign Affairs Review*, 2(3), Automne 1997, pp. 329-350.

1461 Heimerl Daniela, Rizopoulos Yorgos, Vukadinović Nebojša, « Contradictions et limites des programmes de reconstruction dans les Balkans », in *Revue d'Etudes comparatives Est-Ouest*, vol. 30, n°4, décembre 1999, pp. 201-247.

1462 Voir Gligorov Vladimir, *Balkan reconstruction : Economic Aspects*, Londres, Vienna, LSE & WIIW, 2000.

A la différence des autres expériences en Europe de l'Est, les processus de transformations politiques et économiques du post-communisme se conjuguent ici à des situations d'après-guerre. Il s'agit là en fait de processus imbriqués qui révèlent des décalages et des contradictions - tout d'abord, des décalages de rythmes entre les réformes et les aides. Les premières s'appliquent rapidement alors que l'attribution de l'aide est plus lente. D'autre part, les écarts entre les évaluations des destructions de la guerre et des besoins pour les réformes institutionnelles, politiques et économiques ne supposent pas le même type de calcul. Rappelons que les montants dépensés pour les opérations militaires, thème que nous n'aborderons pas ici, dépassent largement ceux qui ont été octroyés pour la reconstruction.

Les acteurs de l'aide, comme les agences de développement ont leurs propres logiques et leurs propres héritages. La plupart d'entre eux sont liés ou en relation avec des Etats ou des organisations multilatérales qui développent par leur intermédiaire une politique étrangère ou de prévention des conflits. A ce titre, l'Union européenne met actuellement en avant la nécessité de renforcer la coopération régionale dans les Balkans. Dans ce contexte de contradiction, Ivan Krastev s'interroge : « *Comment la stratégie économique conçue par la communauté internationale peut-elle être mise en œuvre dans le cadre d'une « insécurité contrôlée » ?* »[1463].

Cette question reste d'actualité ; l'étude des processus de reconstructions dans les pays issus de l'ex-Yougoslavie permet de l'aborder et d'y répondre. Nous distinguerons dans cette partie trois dimensions principales des processus de reconstructions : le maintien de la paix, la reconstruction économique et l'appui institutionnel.

Le chapitre huit consacré à la reconstruction de la Bosnie-Herzégovine permet d'analyser l'imbrication des ces trois aspects de la reconstruction. Il s'agira d'en comprendre les logiques, les mécanismes et les enjeux. Pour R. Caplan et B. Pouligny, « *le développement progressif d'une ingénierie politique du state building a abouti à la mise en place de véritables « administrations de transition ». A maints égards, cette évolution a davantage été le fruit du hasard que le produit d'une volonté délibérée* »[1464].

Le neuvième chapitre retrace les événements liés à la guerre du Kosovo. L'objectif est ici de comprendre le *basculement* de la politique internationale face à la région en 1999, c'est-à-dire le passage d'une politique « *au cas par cas* » à la définition d'un espace régional des « Balkans occidentaux ». En juin 1999, avec la fin des opérations militaires de l'OTAN contre la RFY, l'UE adopte une stratégie très nette qui vise à enclencher un processus inverse de

---

1463 Krastev, Ivan, « De-Balkanising the Balkans : What Priorities ? », in *The international Spectator*, Vol. XXXV, n°3, juillet-septembre 2001, pp. 7-17.

1464 Caplan Richard, Pouligny Béatrice, « Histoire et contradictions du state building », in *Critique internationale* n°28, 2005, p. 131.

recomposition dans l'espace ex-yougoslave et au-delà, dans l'ensemble de l'Europe du Sud-Est. Comme le précisent R. Caplan et B. Pouligny, « *face aux risques de déstabilisation que la crise en ex-Yougoslavie représentait pour leurs propres territoires, les Etats membres de l'Union européenne ont opté, après la fin de la guerre menée par l'OTAN en 1999 pour une présence internationale et durable dans la région* »[1465].

Comment les institutions internationales s'approprient-elles ces nouvelles orientations politiques ? Cette question est au centre du dixième chapitre consacré à l'étude du Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est. Avec son annonce en juin 1999, le processus de recomposition connaît un élan particulier. Pourtant, la question se pose de savoir comment il est possible de renforcer une dynamique d'intégration tout en maintenant les dynamiques de désintégration. Ces deux forces contradictoires vont continuer à se développer dans l'espace yougoslave jusqu'à nos jours.

1465 *Ibid.*, p. 124.

CHAPITRE 8 - L'EMERGENCE DE TRANSITIONS SOUS PERFUSIONS

« *Le temps est venu pour que la Bosnie-Herzégovine se prenne en main* »[1466].

« *Dans la décennie quatre-vingt-dix, la « communauté internationale » a eu pour objectif premier dans les Balkans de contenir, puis de clore la guerre de dissolution de la Yougoslavie : intervention et maintien de la paix étaient la préoccupation centrale. Celle de la décennie actuelle sera la prolifération des protectorats (ou semi-protectorats) internationaux dans la région, avec pour enjeu affiché la redéfinition du triptyque sécurité-stabilité-démocratie* »[1467]. Ce constat de Jacques Rupnik a le mérite de soulever d'emblée la question des enjeux de l'administration internationale dans les Etats et territoires où la paix reste fragile, comme en Bosnie-Herzégovine ou au Kosovo.

Dans ce chapitre, nous examinerons en premier lieu les principaux acteurs de l'aide internationale à la reconstruction en Bosnie-Herzégovine et les enjeux de l'aide internationale depuis la signature des accords de Dayton. Puis, nous nous interrogerons sur les spécificités des instruments mis en œuvre par les acteurs internationaux. Ceci nous permettra ensuite d'analyser l'adaptation de l'aide internationale à l'après-guerre, au post-communisme et à la réalité du terrain.

8.1.- La reconstruction en Bosnie-Herzégovine : les enjeux de l'aide internationale

Depuis décembre 1995, selon M. Pugh et C. Neil, la Bosnie-Herzégovine est caractérisée par une « *économie de guerre* »[1468] dont elle n'est pas encore sortie. Or, il existe aussi « *une économie d'après-guerre* » réglementée par un protectorat international. Afin d'en décrire les mécanismes, nous commencerons par analyser les principaux acteurs de la reconstruction, à savoir les donateurs et leurs instruments.

1466 *Conclusion de la Conférence internationale sur la Bosnie-Herzégovine*, 20-21 octobre 2005, Genève, Conference report, Association Bosnia and Herzegovina, 2005.

1467 Rupnik Jacques, *L'avenir des protectorats internationaux sur les Balkans*, Présentation du Rapport de suivi de la Commission internationale indépendante sur le Kosovo.

1468 Voir Pugh Michael, Neil Cooper, *War Economies in a Regional Context : Challenges of Transformation*, London, Lynne Rienner Publishers, 2003, 273 p.

8.1.1.- Les principaux acteurs de la reconstruction : les donateurs

Parmi les acteurs de la reconstruction se trouvent différents types de donateurs : Etats, organisations internationales, fondations privées, associations et organisations non gouvernementales. Dès le début de l'année 1996, plus de trois cents donateurs étaient sur le terrain.

Les donateurs se sont réunis à plusieurs reprises afin de délimiter leur champ d'action, d'estimer les moyens à mettre en œuvre et d'annoncer la participation de chacun. En décembre 1995, suite à la première réunion des donateurs pour la reconstruction de la Bosnie-Herzégovine, une période de cinq ans paraissait être suffisante pour relancer l'économie de ce pays. Deux ans plus tard, la Commission européenne et la Banque mondiale[1469] estimaient que les délais seraient beaucoup plus longs et avançaient l'idée d'une présence internationale pendant une période indéterminée.

L'enthousiasme des donateurs au début du processus de reconstruction se fondait sur l'espoir que l'aide internationale favoriserait des impulsions internes favorables à la croissance. Mais les années 1996 et 1997 ont révélé un décalage manifeste entre les espoirs de voir un pays se redresser et la réalité politique de la Bosnie-Herzégovine, marquée par des partis politiques peu enclins à favoriser le développement économique[1470].

Les principaux donateurs pour la reconstruction sont l'Union européenne[1471] et les Etats-Unis. Selon D. Guyader :

> « *Les membres de la Commission européenne, du Conseil de l'Europe et du Parlement souhaitaient une participation importante et efficace de l'Union européenne. L'objectif était d'être plus rapide et plus visible que les Etats-Unis qui avaient réussi à faire signer les accords de Dayton. Au sein de l'UE, on aurait préféré l'application du plan Owen-Stoltenberg. L'entrée des Etats-Unis sur la scène du conflit bosniaque a modifié les plans antérieurs.* »[1472].

Les autorités américaines se sont senties dans l'obligation de participer à la reconstruction car elles avaient largement contribué au règlement du conflit. Remarquons

---

1469 *Ibid.*, p. 3.

1470 *Bosnia and Herzegovina, from recovery to sustainable growth, a World Bank country study*, Washington D.C., 1998, p. 14.

1471 Voir *Bosnia-Herzegovina, Towards economic recovery*, discussion paper n° 1, World Bank, European Commission and European Bank for Reconstruction and Development, April 1996.

1472 Entretien réalisé à Bruxelles le 9 octobre 1996 avec Daniel Guyader, chargé de la préparation des Conférences des donateurs, Commission de l'Union européenne.

aussi la participation importante du Japon[1473], que l'on peut attribuer à son désir d'entrer au Conseil de sécurité de l'ONU. Parmi les autres pays donateurs, les Pays-Bas[1474] figurent en première position au sein des membres de l'Union européenne. Dans ce pays, l'opinion publique a été sensible à l'impuissance des forces internationales lors de la chute des « *zones de sécurité* »[1475].

L'aide italienne à la reconstruction est également importante[1476] et s'explique par sa proximité géographique et sa volonté de jouer un rôle stratégique dans la région. Celle de la Grande-Bretagne[1477] indique la volonté de ce pays à être présent dans les Balkans. L'Allemagne[1478] s'est quant à elle concentrée sur l'aide aux réfugiés. Mais cette dernière intervient également dans le cadre du budget communautaire ainsi que par l'intermédiaire de son agence pour l'aide bilatérale, le GTZ[1479]. Il est à noter que la France intervient avec une part très faible en tant que pays donateur. Néanmoins, son aide est importante dans les fonds affectés par la Commission européenne[1480].

La faible participation des pays islamiques dans le cadre des Conférences des donateurs a été une surprise pour les organisateurs des premières conférences[1481]. Cependant, la participation de ces Etats dans le cadre de l'aide bilatérale apportée sur le terrain est importante. Enfin, la Russie participe indirectement au processus de reconstruction en acceptant un report de la dette de la Bosnie-Herzégovine. La modestie de cette contribution marque sa désapprobation face à un règlement du conflit dont les Etats-Unis l'ont écartée.

Parmi les engagements multilatéraux, la faible participation de la BERD reflète la politique générale de cet organisme, qui doit avant tout répondre aux besoins de la transition vers l'économie de marché en participant à des aides à des projets privés décentralisés. Parmi les autres organisations internationales, la Banque mondiale et l'Union européenne figurent en première place, non seulement par les montants attribués, mais aussi par leur travail

---

1473 Pour l'année 1996, le Japon a versé 130 millions de dollars pour la reconstruction de la Bosnie-Herzégovine.

1474 Pour l'année 1996, les Pays-Bas ont versé 101,72 millions de dollars pour la reconstruction de la Bosnie-Herzégovine.

1475 La prise de Srebrenica (zone protégée par l'ONU) par les forces serbes dirigées par le Général Mladic.

1476 Pour l'année 1996, l'Italie a versé 62,86 millions de dollars pour la reconstruction de la Bosnie-Herzégovine.

1477 Pour l'année 1996, la Grande Bretagne a versé 33,6 millions de dollars pour la reconstruction de la Bosnie-Herzégovine.

1478 Pour l'année 1996, l'Allemagne a versé 39,25 millions de dollars pour la reconstruction de la Bosnie-Herzégovine.

1479 GTZ (Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit)

1480 La France participe à l'aide européenne à hauteur de 17% des sommes distribuées par l'UE pour les projets de reconstruction.

1481 Selon Thérèse Sobietsky, responsable des programmes d'aides de l'Union européenne pour la reconstruction de la Bosnie-Herzégovine. Entretien avec Thérèse Sobietsky réalisé à Bruxelles le 19 octobre 1996.

d'organisation et d'information. Enfin, l'UNESCO s'est engagée dans la reconstruction à partir de la fin de l'année 1996, tout d'abord en participant à la reconstitution du fonds de la Bibliothèque nationale et universitaire de Sarajevo, puis en menant des études sur les destructions du patrimoine culturel.

8.1.2.- De l'évaluation à la reconstruction : les décalages entre les acteurs

Dans un premier temps, les acteurs de la reconstruction ont été dans l'obligation d'évaluer les dommages de la guerre. Si cette opération semble difficile[1482], il en va de même pour l'évaluation des sommes nécessaires à la mise en place du processus de reconstruction : les autorités de Sarajevo estimaient les besoins à 47 milliards de dollars pour la reconstruction de l'ensemble de la Bosnie-Herzégovine, tandis que le montant accordé par les donateurs est était de 5,1 milliards de dollars pour la période 1996-1999. Sur cette somme, 3,7 milliards de dollars ont été affectés aux zones contrôlées par la Fédération croato-musulmane et 1,4 milliard de dollars à celles de la République serbe de Bosnie.

En mai 1994, l'ONU estimait à 530 millions de dollars le coût de la reconstruction de la ville de Sarajevo[1483]. Ce chiffre avait été arrêté par l'ICBO (*Interim Coordination Board*)[1484]. En effet, le premier rapport de l'ICBO évaluait les sommes nécessaires à 270 millions de dollars pour le second semestre 1994 et 260 millions de dollars pour les années 1995 et 1996. Depuis, les besoins pour la reconstruction de la ville se sont avérés plus importants. Mais, cette étape a surtout permis de réunir les différents acteurs de la reconstruction à Vienne les 24 et 25 mai 1994 lors de la « *Conférence de coordination sur le plan d'action pour Sarajevo* ». Des « *groupes d'actions* »[1485] ont été chargés d'étudier différents secteurs: électricité, eau, gaz, transport, aéroport, routes et ponts, chemins de fer, télécommunications, santé publique, éducation, urbanisme, production essentielle, puis de rendre compte à un comité coordinateur formé de représentants des organisations internationales et des autorités locales. Cette étape a été suivie de la Conférence de New York, en juin 1994, où la majorité des fonds collectés provenaient des États Unis, de Grande Bretagne et du Japon.

1482 15 milliards de dollars selon la Banque mondiale, 150 à 200 milliards selon les différentes autorités bosniaques. Ces chiffres ont été rapportés par Patrice Dufour, responsable des projets de reconstruction pour la Bosnie-Herzégovine à la Banque mondiale. Entretien avec Patrice Dufour réalisé à Paris le 10 novembre 1996.

1483 Les premières études sur les évaluations de la reconstruction ont été menées parallèlement aux négociations pour un accord de paix. Les sommes annoncées ici ont été communiquées aux différentes parties en conflit.

1484 Organisme créé par la résolution 908 (31 mars 1994) du Conseil de sécurité de l'ONU avec pour mission de déterminer les besoins de la capitale, de collecter des fonds auprès des Etats et institutions et d'attribuer des contrats de reconstruction aux entreprises internationales.

1485 Les « *groupes d'actions* » étaient principalement composés de militaires et d'experts au service des différents contingents.

Cette première expérience a permis de dégager les lignes directrices pour la poursuite du processus de reconstruction dans l'ensemble du pays. On retrouvera ainsi une approche sectorielle en 1995, 1996 et 1997. Dans tous les secteurs, des évaluations ont été effectuées par la Banque Mondiale, l'IMG[1486], l'Union européenne, les autorités locales. Ainsi, il a été possible de chiffrer les besoins au niveau de chaque domaine d'activité et de les ajuster avec des stratégies appropriées. Celles-ci ont tenu compte de la nécessité de mettre en oeuvre d'une part des programmes d'urgence à court terme et d'autre part d'évaluer les besoins sur une période de trois à quatre ans. Les estimations des autorités bosniaques[1487] étaient largement supérieures à celles des organisations internationales[1488]. Les écarts entre les chiffres annoncés démontrent que les autorités locales souhaitaient une implication financière internationale plus importante.

La définition des priorités : les difficultés d'une hiérarchisation

Entre le 22 octobre et le 1er novembre 1995, une mission conjointe en Bosnie-Herzégovine de la Banque mondiale, du FMI, de l'UE, de la BERD et de l'USAID a étudié plus en détail les besoins de reconstruction des infrastructures et des secteurs clés. Les différentes agences de l'ONU sur le terrain, le HCR, le Coordinateur des Nations Unies pour Sarajevo, l'administration européenne de Mostar ont participé à la collecte des informations. La reconstruction a été perçue durant les années 1995 et 1996, par les acteurs de l'aide, comme un processus de « *séquences* » pouvant avoir des répercussions multiples sur l'ensemble de l'économie.

1486 *International Management Group*. L'IMG a été mis en place en 1993 par le HCR afin de créer une structure qui puisse être un soutien logistique aux opérations humanitaires du programme ECHO de l'Union européenne. D'abord à Zagreb puis à Sarajevo, l'IMG a pris de l'importance et a été financé à 95% par l'UE. Lorsque la paix a été annoncée, l'IMG est devenu un acteur incontournable de l'après-guerre et a procédé à des évaluations pour la reconstruction.

1487 Il ne s'agit que des autorités de la fédération de Bosnie-Herzégovine (entités musulmane et croate). Les autorités serbes de Bosnie n'ont pas fait d'estimation.

1488 Selon elles, 63% des habitations étaient plus ou moins endommagées et 18% détruites, ce qui plaçait à 4 milliards de dollars les dépenses à prévoir pour leur reconstruction ou réparation ; alors que selon l'IMG, 19% étaient endommagées et 6% détruites. Ces chiffres concernent principalement la Fédération croato-musulmane, ceux de la République serbe n'étant pas connus à cette époque. En outre, le ministère de l'Industrie et de l'énergie de la fédération de Bosnie-Herzégovine a constitué une liste des besoins en capital pour les entreprises : 614 entreprises ont demandé ainsi au total 700 millions de dollars pour couvrir les premiers frais de production. De plus, pour retrouver le niveau de l'année 1991 en matière de canalisations, eau et sanitaire, 950 millions de dollars étaient nécessaires selon les autorités locales. Enfin, les besoins dans le domaine de la reconstruction du patrimoine culturel ont été évalués à 960 millions de dollars.

Ainsi, parmi les objectifs définis dans chaque projet, l'idée d'impacts multiples[1489] était présente. D'autre part, il était prévu qu'à la fin d'un projet de quatre ans, les bénéficiaires n'auraient plus besoin d'aide extérieure[1490].

Parmi les organisations internationales, la Banque Mondiale intervient dans la programmation des projets sectoriels ainsi que dans l'attribution de crédits préférentiels. Dans une première phase au début de l'année 1996, elle a lancé le « *Projet de redressement d'urgence* » afin de couvrir les besoins dans quatre domaines: financement des importations nécessaires à l'agriculture, l'électricité et les transports; mise en place de crédits pour les petites et moyennes entreprises; aide au fonctionnement des principales institutions gouvernementales; et instauration d'un fonds social d'urgence.

Depuis, plusieurs projets sectoriels ont permis non seulement de reconstruire les infrastructures mais également de trouver des solutions pour résoudre des problèmes tels que l'emploi suite aux démobilisations. La Banque mondiale souhaitait également favoriser l'émergence d'un secteur privé ou encore permettre des projets intégrateurs (entre les entités)[1491]. L'approche sectorielle est également privilégiée dans la distribution des fonds ; elle s'effectue par la mise en place de programmes spécifiques. Des structures locales ont été mises en place « *les PIU-Project Implementation Unit* » (Structure pour la mise en place du projet), afin de recueillir des informations par secteurs d'activité et faire connaître les appels d'offres aux entreprises locales.

L'action des autres organisations internationales dépend de la situation politique, ainsi les actions du FMI ont été freinées par la difficulté de mettre en place une banque centrale et une monnaie commune[1492]. Les premières actions multilatérales qui ont été mises en place pour la reconstruction de la Bosnie-herzégovine ont été conduites dans le cadre « *d'opérations civilo-militaires* »[1493] par des officiers ou des réservistes techniciens, ingénieurs, experts. Dans

---

1489 La notion « *d'impacts multiples* » est utilisée dans les évaluations ex-ante des projets de reconstruction. Il s'agit des « *impacts en chaîne* » attendus sur chaque secteur d'activité.

1490 Les projets sectoriels étaient rédigés en anglais et comportaient des études sur la capacité à « *l'auto suffisance* » (*sustainable capacity*).

1491 Les « *projets intégrateurs* » (terme utilisé par la Banque mondiale et l'Union européenne pour désigner des projets mettant en collaboration les différentes entités de la Bosnie-Herzégovine) ont été bloqués par les autorités locales.

1492 Trois monnaies ont été en circulation en Bosnie-Herzégovine jusqu'en 1998 : la kuna croate, le dinar yougoslave et le deutschemark. Jusqu'en 1999, les autorités locales n'ont pas souhaité avoir une monnaie commune.

1493 Le terme « *opérations civilo-militaires* » a été employé à partir du début de l'année 1994 pour désigner les actions d'aide à la reconstruction menées par des officiers et des experts au service des différents contingents. Dans cette étape, certaines opérations avaient un caractère humanitaire, comme par exemple la réfection des systèmes de sanitaires.

cette étape, appelée « *continuum* »[1494], la frontière entre l'humanitaire et la reconstruction semblait floue. En outre, des opérations spécifiques, comme l'administration européenne de Mostar, ont été le prélude à des projets de reconstruction.

Tableau n° 8- 1
Priorités de financements extérieurs pour la reconstruction de la Bosnie-Herzégovine
1996-1999
(*en millions de dollars*)

Secteurs	Priorités 1996-1999	Engagements 1996	Besoins 1997
Agriculture	304	73	90
Education	273	104	70
Emploi	88	54	30
Energie	871	284	310
Bal. des paiements./fiscalité/soc.	514	276	120
Santé	413	111	90
Bâtiments	693	302	150
Industrie	612	192	180
Déminage	203	51	60
Télécommunications	173	37	60
Transports	583	192	175
Eau + sanit.	363	96	100
Total	**5,090**	**1,772**	**1,435**

Source: Banque mondiale, mars 1997.

Plus de trois cents ONG interviennent également en Bosnie-Herzégovine. Il s'avère donc difficile de mettre en place une coordination d'ensemble pour tous ces acteurs et la cinquantaine de pays donateurs.

1494 La première phase de la reconstruction est apparue rapidement après le début du conflit. Il s'agissait principalement d'actions bilatérales d'urgences, sans coordination, visant à contenir les premiers effets de la guerre. Ainsi, l'Allemagne a débloqué, en décembre 1993, une aide spéciale de 10 millions de DM: il s'agissait de construire des logements, de réparer des routes et d'acheminer des vivres et des médicaments. La seconde phase, appelée « *continuum* », par la Commission européenne, correspondait à une situation dans laquelle la frontière entre l'humanitaire et la reconstruction restait floue; elle était conduite dans le cadre d'opérations « *civilo-militaires* » par des officiers ou bien des techniciens, ingénieurs, experts, fréquemment en uniforme d'officiers de réserves de leurs pays respectifs. La résolution 900 du 4 mars 1994 du Conseil de sécurité illustre cette situation. Elle a permis au Secrétaire général de nommer un administrateur chargé de remettre en route les services publics essentiels à Sarajevo, en liaison avec les autorités locales. Son action a été rendue possible par la présence des différents contingents présents sur place. Dans une troisième phase, il était important de soutenir les efforts de paix: c'est ainsi qu'à été mis en place un projet de redressement d'urgence de 160 millions de dollars, le 29 février 1996. En participant activement au processus de reconstruction, les donateurs adressaient un signe à la population et aux dirigeants de la Bosnie-Herzégovine, et en particulier montraient le désir d'instaurer la stabilité, une priorité depuis les accords de Dayton. Or si la reconstruction permet le développement économique, la stabilité n'en découle pas automatiquement.

8.1.3. Les conférences des donateurs : de l'espoir au pessimisme et vice-versa

Dans l'enthousiasme général, les principaux donateurs et acteurs de la reconstruction estimaient au début de l'année 1996 que cinq années seraient nécessaires pour reconstruire le pays et effectuer une transition économique. A ce sujet, Daniel Guyader, chargé de la préparation de la première conférence des donateurs précise : « *La première conférence des donateurs a débuté dans une atmosphère d'euphorie. On évoquait à ce moment là « les trente glorieuses »* »[1495].

Si les accords de Dayton marquent l'entrée des États-Unis sur la scène du conflit bosniaque, il n'en demeure pas moins que les principales réunions des donateurs pour la mise en place d'un cadre de coopération internationale du processus de reconstruction ont eu lieu à Bruxelles. Depuis le début de la crise yougoslave, l'Union européenne a adopté une attitude ambivalente entre soutien à l'ancienne Fédération et soutien à la séparation des ex-Républiques, entre intervention et non intervention, entre approche locale et approche régionale. Ce n'est qu'à partir de l'année 1995 que la nécessité de favoriser les relations entre les États issus de l'ex-RSFY a été soulignée. C'est en cette même année[1496] qu'ont été précisées les conditions de toute relation contractuelle avec l'UE: respect des droits de l'homme, réformes politiques et économiques, volonté d'établir avec les autres pays des relations de coopération, respect des accords de paix. Ces conditions ont été reprises lors de la première Conférence des donateurs, à Bruxelles, les 20 et 21 décembre 1995. Mais, dès la signature officielle des accords de Dayton, le 14 décembre 1995, le Parlement européen avait apporté son soutien à la reconstruction en approuvant un financement de 98 millions d'euros pour des actions en ex-Yougoslavie dans le cadre du budget 1996[1497] de l'Union européenne.

La Conférence de Bruxelles avait deux objectifs: obtenir des engagements de la part des donateurs et des organisations financières internationales pour répondre aux besoins urgents de financements pour le 1er trimestre de 1996 et coordonner les procédures d'aide. Elle devait aussi préparer le terrain pour la Conférence ministérielle des pays donateurs prévue en mars 1996, celle-ci devant planifier la mobilisation des fonds pour quatre ans, de 1996 à1999. Les États-Unis se sont déclarés prêts à attribuer 600 millions de dollars pour la reconstruction pour cette même période. La France a tout d'abord refusé de s'engager en l'absence de

---

1495 Entretien réalisé à Bruxelles le 9 octobre 1996 avec Daniel Guyader, chargé de la préparation des Conférences des donateurs, Commission de l'Union européenne.

1496 Conseil du 30/10/95.

1497 Cette somme se répartit comme suit: Protocoles financiers, 6 millions d'euros; Action de reconstruction, 27 millions d'euros; Aide particulière aux réfugiés, 30 millions d'euros; « L'Europe pour Sarajevo », 35 millions d'euros.

garanties sur la participation européenne, redoutant une charge disproportionnée. Elle réclamait une division par tiers de l'aide: un tiers pour les États-Unis, un tiers pour l'Europe, un tiers pour le Japon et les autres donateurs. Elle a fini par s'engager pour 4 millions de dollars, soit moins que la Fondation Soros. L'Union européenne s'est engagée pour 114 millions de dollars sur le budget communautaire, somme à laquelle devaient s'ajouter les contributions bilatérales des États membres. A l'issue de la Conférence, les promesses se montaient à 500 millions de dollars destinés à couvrir, dans les premières semaines de 1996, les besoins les plus urgents de la reconstruction. L'UE a immédiatement débloqué 87 millions d'euros. Cette première Conférence[1498] a été suivie par une réunion des donateurs à Paris, les 25 et 26 janvier 1996, qui a permis d'accroître les promesses d'aide. Mais, le 26 février 1996, Carl Bildt[1499] reprochait aux donateurs de n'avoir transmis que 250 millions de dollars. Par ailleurs, lors des réunions de Rome en février et de Genève en mars 1996, il s'est avéré nécessaire de réaffirmer les engagements de Dayton et de poursuivre les efforts et les promesses de participation.

Une réunion du Groupe de contact élargi à l'OCI[1500] a eu lieu à Sarajevo le 10 avril 1996 afin de préparer une position commune pour la seconde Conférence de Bruxelles. Celle-ci, parrainée par la Commission européenne et la Banque, outre d'obtenir le versement des 250 millions de dollars promis lors de la Conférence précédente, d'augmenter la participation des donateurs et d'atteindre encore 1,3 milliard de dollars pour l'année 1996, soit au total 1,8 milliard dollars. Pour atteindre cet objectif, une augmentation de la contribution américaine s'imposait. Or, les Etats-Unis avaient fixé leur quote-part maximale à 600 millions de dollars pour la période 1996-1998, il leur paraissait donc difficile de faire des offres supplémentaires. Cette deuxième Conférence s'est soldée par une nette augmentation de la part de l'Europe dans la reconstruction, contrastant avec le poids des Etats-Unis sur les terrains militaires et politiques. Le tableau ci-dessous présente les parts respectives de chaque donateur engagé dans la reconstruction.

1498 Les Serbes de Bosnie, qui s'étaient plaint de ne pas avoir été conviés à la première Conférence des donateurs, ont décidé de ne pas participer à la suivante.

1499 Déclaration du 26 février 1996 de Carl Bilt à la suite de la réunion des donateurs de Paris. Transcription de la déclaration lors de la conférence de presse de Carl Bildt à Bruxelles, le 26 février 1996.

1500 Les membres de l'OCI interviennent dans la reconstruction dans le cadre d'une aide économique et militaire à la Fédération croato-musulmane. Mais il paraît difficile de préciser les montants exacts de cette participation. En effet, les pays islamiques passent plutôt directement des accords commerciaux entre des entreprises. Ainsi, des sociétés mixtes ont été mises en place. Ce choix de participation à la reconstruction a été réaffirmé en juin 1996, lors de la quatrième réunion de l'OCI pour la mobilisation des fonds. Un grand nombre d'actions de pays islamiques passent aussi par l'intermédiaire de Fondations privées, dont les projets sont souvent d'ordre culturel ou religieux.

Tableau n°8- 2

Deuxième Conférence des donateurs pour la reconstruction de la Bosnie-Herzégovine[1501]
(Nouvelles contributions annoncées pour 1996)
(en millions de dollars)

U.E.	260.0
Etats membres de l'UE	157.3
Etats-Unis	219.0
Japon	130.0
Canada	18.4
Pays musulmans	167.1
Autres pays donateurs	43.0
BERD	70.3
Fonds islamique pour le Développement	25.0
Banque mondiale	180.0
Autres organisations internationales/ONG	13.0
Total	1282.8

Source: UE

Une certaine imprécision demeurait dans les chiffres annoncés, la distinction n'était pas encore nette entre aide à la reconstruction et aide humanitaire, dons et prêts, aide bilatérale et aide totale (comprenant l'aide bilatérale et la part de chaque pays dans la contribution de l'Union européenne) - mais l'objectif de 1,3 milliard était pratiquement atteint.

Le 12 juin 1996, la Commission européenne a annoncé l'attribution d'une nouvelle tranche de 81 millions de dollars destinée à un « *programme d'aide essentielle* »[1502]. Depuis, d'autres réunions ont eu lieu, qui ont abouti à la préparation de la Conférence de Londres en décembre 1996. Mais depuis la fin 1996 et le premier semestre 1997, le report de la troisième Conférence des donateurs a été significatif de l'instabilité des nouvelles institutions communes de la Bosnie-Herzégovine et de la difficulté à coordonner les objectifs économiques internes (monnaie commune, politique macro-économique, Banque centrale) et l'aide économique extérieure. La troisième Conférence des donateurs a finalement eu lieu les 23 et 24 juillet 1997. A cette occasion, le Commissaire européen Van Den Broek rappelle le principe de conditionnalité suivant :

> « *L'assistance ne peut-être accordée qu'à ceux qui coopèrent entièrement (car) le redémarrage économique et la reconstruction de la Bosnie-Herzégovine, y compris le retour et la réintégration des réfugiés et des personnes déplacées, ne pourra se faire que dans un climat politique stable et sûr* »[1503].

1501 La deuxième conférence des donateurs pour la reconstruction de la Bosnie-Herzégovine s'est tenue à Bruxelles le 13 avril 1996.

1502 Le « *programme d'aide essentielle* » couvrait principalement les besoins humanitaires.

1503 Discours du Commissaire européen Van Den Broek cité par Giansily Jean-Antoine, *L'Union européenne et la crise yougoslave. Illusions et réalités*, Paris, Denoël, 1999, p. 82.

Le découragement des acteurs extérieurs est venu également des difficultés internes à résoudre les problèmes de chômage, de privatisations, l'absence de cadre législatif pour une économie de marché ou encore les difficultés à favoriser le retour des réfugiés. Lors de cette troisième Conférence, les donateurs ont décidé de verser 1,8 milliard de dollars, alors qu'on s'attendait à 1,4 milliard pour 1997. A l'issue de la troisième Conférence des donateurs, le total des sommes réunies depuis la signature des accords de Dayton était de 3,1 milliards de dollars, on était encore loin des 5,1 milliards de dollars annoncés lors de la première Conférence.

Par ailleurs, à partir de l'année 1997, la concurrence entre les Etats donateurs apparaît de plus en plus lors des réunions. En effet, certains pays comme la France, la Belgique et l'Espagne estiment que les sociétés des Etats impliqués dans la reconstruction ne bénéficient pas suffisamment des fonds alloués dans le cadre des appels d'offres. Pourtant, les appels d'offres internationaux sont des opportunités pour les entreprises des pays donateurs. Entre 1996 et 1999, les Etats-Unis, la Grande Bretagne et l'Allemagne sont les pays qui ont su tirer le plus grand avantage de la reconstruction[1504] avec leurs agences USAID, DFID et GTZ. Mais la France, pourtant engagée militairement, n'a pas su tirer profit dans la course aux appels d'offres[1505], en partie car elle ne possède pas de telles agences[1506].

Les donateurs se sont réunis à nouveau les 7 et 8 mai 1998, avec l'objectif de récolter encore 1,1 milliard de dollars. Finalement, cette quatrième Conférence des donateurs a permis de regrouper 1,25 milliard de dollars supplémentaires. L'année 1998 marque un tournant pour deux raisons principales. En premier lieu parce que les donateurs qui avaient initialement prévu que la reconstruction de la Bosnie-Herzégovine prendrait fin en 1999, prennent conscience que ce processus s'inscrit dans une durée imprévisible. Deuxièmement parce que les blocages pour la reconstruction paraissent insurmontables. Dans ce contexte, la poursuite de la reconstruction de la Bosnie-Herzégovine s'inscrit dans la volonté affichée des donateurs de privilégier une « *approche régionale* » qui permet non seulement de favoriser les « *projets intégrateurs* » au sein de la Bosnie-Herzégovine, mais aussi d'intégrer ce pays dans un espace

---

1504 Ceci s'explique en partie par le fait que ces Etats disposent d'agences de coopération bilatérales pour le développement (USAID, DFID, GTZ) qui travaillent en étroite collaboration avec des sociétés de consultants et des entreprises. Parfois, la distinction entre la sphère publique et privée devient floue, comme dans le cas de GTZ (composé d'une structure chargée de l'aide bilatérale allemande et d'une structure internationale qui remporte des appels d'offres habituellement destinés à des sociétés privées).

1505 La France ne dispose pas d'une agence de coopération bilatérale pour le développement. L'AFD (l' Agence Française de développement n'est pas comparable aux autres agences de coopération internationale car elle ne s'occupe que de l'aide bilatérale et ne participe pas aux appels d'offres internationaux).

1506 Selon Pascal Vagogne, coordinateur régional du département « *Balkans* » à la DGCID (Direction générale pour la coopération internationale et le développement) : « *les Balkans ne font pas partie des priorités dans la politique française d'aide au développement. Celle-ci est davantage centrée sur les pays d'Afrique* », Entretien avec Pascal Vagogne, réalisé à Paris le 3 mai 2000.

plus large, balkanique. En ce cens, un programme européen OBNOVA[1507] est créé en 1998. Il est destiné à la reconstruction non seulement de la Bosnie-Herzégovine mais également des Etats voisins.

8.2.- Les instruments de la reconstruction : révélateurs de l'hétérogénéité des acteurs internationaux

Parmi les instruments[1508] mis en œuvre par les acteurs internationaux de la reconstruction, nous distinguerons les moyens multilatéraux et bilatéraux. Le nombre de projets mis en place est impressionnant, mais aucune liste de l'ensemble des actions menées pour la reconstruction n'a été établie par les donateurs et les bénéficiaires de l'aide. Les mécanismes de l'aide sont en outre caractérisés par la lenteur et la lourdeur administrative. La liste des actions menées présentée ici n'est pas exhaustive mais elle permet de cerner la variété des projets et leur logique.

8.2.1.- Les dispositifs de l'aide internationale

Le premier rapport officiel sur les besoins en matière de reconstruction préparé par la Banque Mondiale, la BERD et l'IMG daté du 6 septembre 1995[1509], insiste sur la nécessité de coordonner les actions de la BEI, la BERD, la Banque Mondiale, les États membres de l'Union européenne, le FMI et les autres organisations internationales. Mais la convergence des efforts internationaux reflète aussi la concurrence entre les organisations internationales.

Les actions de l'Union européenne : à la recherche d'une stratégie commune

Parmi les moyens multilatéraux mis en oeuvre, ceux de l'Union européenne révèlent l'impact de l'organisation interne des structures communautaires sur les modalités de l'aide à

1507 Le programme OBNOVA (reconstruction en serbo-croate) a été remplacé par le programme CARDS (Community Assistance for Reconstruction, Development and Stabilisation) en décembre 2000. Le programme CARDS fait donc suite aux programmes PHARE et OBNOVA et couvre tous les aspects de la reconstruction dans les pays de l'espace yougoslave. Il a été créé en décembre 2000 (Règlement du Conseil de l'Europe du 05.12.2000) pour les « *Balkans occidentaux* ». Doté de 4,6 milliards de d'euros pour la période 2000-2006, il est à l'heure actuelle le principal instrument de l'aide de l'UE à cette région.

1508 Nous entendons par « instruments » les différents projets de reconstructions et les mécanismes de leurs attributions et affectations.

1509 *Bosnia and Herzegovina, The priority reconstruction program : from emergency to sustainability,* vol. 2, World Bank and European Commission, Washington D.C., 6 septembre 1995.

la reconstruction. Il est important de distinguer ici le programme ECHO, le programme PHARE, les lignes spécifiques et « *l'opération Mostar* »[1510].

- *ECHO : de l'aide humanitaire à la reconstruction*

Ayant prévu dès fin 1994 l'approche des opérations de reconstruction, l'UE a inscrit à son budget 1995, une somme symbolique de 4,5 millions d'euros. Par ailleurs, la Commission a adopté le 18 décembre 1995 un document énonçant des propositions de financement sur le budget général quant aux opérations de reconstruction dans l'ex-Yougoslavie pour la période 1996-1999. Il s'agissait de s'appuyer principalement sur les budgets du programme PHARE pour constituer une enveloppe de l'ordre d'un milliard d'euros[1511]. D'autres lignes budgétaires ont encore servi à la reconstruction, mais de manière moins claire. On retrouve ainsi le flou entre l'humanitaire et la reconstruction dans le programme ECHO.

Durant le conflit, de 1992 à 1995, 1 181 millions d'euros[1512] ont été versés pour tout l'espace yougoslave dans le cadre de l'aide humanitaire d'urgence par l'intermédiaire du programme ECHO[1513]. Le 13 juin 1996, à l'initiative d' E. Bonino[1514], Commissaire européen chargé d'ECHO, des fonds supplémentaires[1515] ont été affectés à la Bosnie-Herzégovine. Une telle attitude après la signature des accords de Dayton montre que les besoins humanitaires sont toujours présents et que la phase de « *continuum* » se prolonge malgré la consolidation de la paix. Par ailleurs, le programme ECHO est venu soutenir le HCR[1516] pour les aides aux réfugiés[1517].

1510 *Ibid.*, p. 9.

1511 Dont 400 millions de la ligne B7-500 « PHARE » pour des mesures de reconstruction, 200 millions de la même ligne pour des programme nationaux de réformes, et 400 millions de la ligne B7-54 « *Coopération avec les Républiques de l'ex-Yougoslavie* ».

1512 A cette période les sommes sont annoncées en écus.

1513 Sur cette somme, 54% à 70% selon les périodes, ont été destinés à la Bosnie-Hezégovine.

1514 Emma Bonino est chargée du programme ECHO pour l'espace yougoslave entre 1994 et 1996.

1515 Il s'agit d'une somme supplémentaire de 102 millions d'euros (écus) pour l'espace yougoslave dont 77,45 millions pour la Bosnie-Herzégovine.

1516 Le HCR s'est engagé à affecter 353 millions de dollars pour le retour des réfugiés entre 1996 et 1998.

1517 Ainsi, des opérations conjointes entre le programme ECHO et le HCR ont été menées. Cependant, les approches de ces deux organismes en matière d'aide aux réfugiés sont différentes car le programme ECHO s'inscrit dans la courte durée (l'idée de relais entre les programmes est présente dans les projets européens), tandis que le HCR met en œuvre des projets à plus long terme.

- *Le programme PHARE : de la transition à la reconstruction*

Les crédits du programme PHARE réservés à l'ex-Yougoslavie s'élèvent environ à 8-10% de la dotation annuelle totale du programme PHARE. Suite à la première Conférence de Bruxelles, PHARE a pu mettre en place une première tranche de 62,5 millions d'euros appelée « *Programme d'aide essentielle* »[1518] d'un projet de 125 millions d'euros[1519], la deuxième tranche devant suivre à partir d'avril-mai 1996. Avec ce programme, PHARE s'est trouvé sur un secteur pour lequel il n'avait pas une vocation première. Il s'agissait donc, en accord avec les autorités de Sarajevo, de fournir du matériel de première nécessité pour relancer rapidement l'activité économique mais aussi d'assurer une assistance technique dans un second temps. En réalité, PHARE était mieux placé au sein de l'Union européenne que n'importe quelle autre direction pour s'occuper de reconstruction.

Pourtant, ce programme n'a pas été conçu comme un instrument de reconstruction d'un pays dévasté par la guerre. Il tire sa légitimité de la nécessité pour l'Europe centrale et orientale d'effectuer sa transition vers l'économie de marché et de son éventuelle adhésion à l'Union européenne. Cette vocation du programme PHARE n'a pas été utilisée pour la reconstruction et révèle ainsi la prise en considération tardive des réalités politiques et socio-économiques internes à la Bosnie-Herzégovine par les acteurs extérieurs.

La base juridique du programme PHARE a été considérée[1520] comme étant rigide et inadaptée[1521] à la mission qui lui a été confiée. La subdivision « *aide essentielle* » devait permettre de séparer les actions en faveur de la reconstruction des autres attributions du programme. On attendait aussi de lui qu'il facilite la coopération transfrontalière. Ainsi, selon B. de Largentaye, « *avec l'aide apportée dans le cadre du programme PHARE, il paraissait intéressant d'associer les autres pays d'Europe de l'Est à la reconstruction de la Bosnie-Herzégovine et plus largement de l'espace yougoslave.* »[1522].

1518 Dont: équipement et soutien aux institutions: 2,5; santé: 4,0; éducation: 1,0; bâtiments: 12,0; agriculture:10,0; énergie: 9,0; transport: 10,0; eau et sanitaire: 8,0; gestion: 5,0; réserves: 1,0.

1519 Dont: aide au gouvernement : 4, 5; santé : 10,0; éducation : 3,0; logement : 23,0; agriculture : 11,0; énergie : 20,5; eau et sanitaire : 12,0; transports : 22,0; télécommunications : 8,0; réserves pour les marchés : 1,6; préparation des investissements : 2,0; gestion : 7,0; réserve : 0,3; audit : 0,1.

1520 Selon Daniel Guyader. Entretien réalisé à Bruxelles le 20 avril 1997 avec Daniel Guyader, chargé de la préparation des Conférences des donateurs, Commission de l'Union européenne.

1521 Voir le rapport du Parlement européen, sur la communication de la Commission relative aux contributions financières de l'Union européenne à la reconstruction en ex-Yougoslavie (COM (95)0581-C4-0608/95) du 17 juin 1996, p. 7.

1522 Entretien réalisé à Bruxelles le 3 septembre 1996 avec Bertrand de Largentaye à la Commission de l'Union européenne.

- *Les lignes spécifiques : des objectifs variés*

D'autres procédures d'intervention européenne ont été mises en place, dont trois lignes budgétaires spécifiques pour l'année 1996: une ligne « *Europe pour Sarajevo* »[1523], une ligne « *Opérations de reconstruction* »[1524] et une ligne « *Aide au retour des réfugiés* »[1525]. L'attribution efficace de cette dernière ligne budgétaire s'est heurtée à la faiblesse des structures d'accueils des réfugiés et des personnes déplacées.

Par ailleurs, la Commission européenne a participé à la préparation des élections de septembre 1996 par l'entremise d'organisations non gouvernementales[1526]. L'objectif était de permettre l'accès des électeurs aux lieux où elles étaient organisées. D'autre part, dans le cadre de ce projet, une ligne budgétaire intitulée « *accès aux informations* » était prévue. Il s'agissait de permettre aux futurs électeurs d'accéder gratuitement aux informations de la presse et plus généralement des médias. Or, la majeure partie de la presse sert de propagande aux partis nationalistes qui dominent la scène politique. Cette opération, critiquée par le journal Oslobodjenje[1527] a été contre-productive et a servi les intérêts de ces partis.

L'UE a aussi participé à l'achat de matériels d'équipement pour préparer les élections[1528], conformément au programme établi par l'OSCE[1529]. D'autres actions ont également pu être menées, comme le déminage. Ainsi, au total, entre 1996 et 1999, il a été prévu d'attribuer 400 millions d'euros dans le cadre de lignes spécifiques.

- *L'opération Mostar : la reconstruction par l'exemple*

Selon D. Guyader : « *L'Union européenne estimait en 1996 que la ville de Mostar, avec son vieux pont, qui fut détruit durant la guerre pouvait servir d'exemple pour toute la Bosnie-Herzégovine.* »[1530]. Divisée en une partie croate et une partie musulmane, profondément antagonistes suite au conflit qui a opposé ces deux communautés, la reconstruction de Mostar devait permettre de montrer que l'UE était capable de rétablir le dialogue.

1523 35 millions d'euros (écus).

1524 27 millions, dont 20 pour la Bosnie, les autres 7 millions concernant la Slavonie orientale.

1525 30 millions d'euros, en collaboration avec le HCR.

1526 Cette action a été menée dans le cadre de quatre projets à hauteur de 2,5 millions d'euros (écus).

1527 Voir Oslobodjenje, Sarajevo, 2 septembre 1996.

1528 Les sommes accordées pour préparer les élections s'élevaient à 2 millions d'euros (écus).

1529 Concernant la supervision des élections, une somme de 3 millions d'écus a été prévue sur le budget affecté à la PESC pour les années 1996-1998.

1530 Entretien réalisé à Bruxelles le 17 décembre 1997 avec Daniel Guyader, chargé de la préparation des Conférences des donateurs, Commission de l'Union européenne.

Les opérations de reconstruction ont débuté à Mostar bien avant les accords de Dayton. En septembre 1993, au cours des négociations de paix, il a été accepté que la ville soit placée sous l'administration provisoire de l'UE. La question est restée en suspens jusqu'au 16 mai suivant, date à laquelle le Conseil a officiellement décidé de réaliser une action commune dans le cadre de la PESC pour apporter un soutien à l'administration de la ville. Il est donc possible de constater que le processus de reconstruction a également pu servir à maintenir la paix et devenir par ce biais un instrument de politique étrangère et de sécurité commune. Ce lien entre l'aspect sécuritaire et politique et l'aide internationale est souvent revenu en Bosnie-Herzégovine, tout comme au Kosovo.

Une première enveloppe de 32 millions d'euros a été adoptée. En fait, l « *opération Mostar* » allait être très coûteuse: 144 millions d'euros sur 2 ans (mais 3 années budgétaires) s'achevant en juillet 1996. La ville ayant subi d'importants dégâts, une différence demeure néanmoins entre les zones croate et musulmane, la première ayant été beaucoup moins détruite que la seconde. Au début, les tâches les plus importantes de reconstruction consistaient à rétablir l'alimentation de la ville en eau et en électricité. Ce dernier point a été une source de discorde; en effet, la partie Ouest a tenté à plusieurs reprises d'obtenir le contrôle d'une unité hydroélectrique dépendant de la partie Est.

Au cours de l'année 1995, l'administration européenne a lancé son « *Programme de soutien à l'investissement* » (PSI) en faveur des grandes sociétés dans les secteurs du textile, du béton, de la construction métallique, des équipements et des jus de fruits; ceci a permis de créer trois mille emplois dans la région de Mostar. Elle a également soutenu 470 petites et moyennes entreprises par le biais de son « *Programme petites entreprises* » (PPE), créant ainsi deux mille emplois. Mais à la fin de septembre 1995, seulement 28% des entreprises concernées par ce programme avaient utilisé moins de 10% des aides prévues. Les fonds inutilisés ont été déposés dans les banques locales de Mostar[1531] et ont servi les intérêts des acteurs de l'économie informelle[1532].

Selon le journaliste Loïc Berrou, « *durant les conflits, les prélèvements réguliers par les mafias locales de plus de 20% de l'aide humanitaire destinée à la Bosnie-Herzégovine a été l'occasion d'une concentration de flux financiers conséquents. Les propriétaires des premières banques qui furent ouvertes à Mostar étaient les principaux organisateurs de ces*

1531 *Journal officiel des Communautés européennes*, 30/9/96, p. 4.

1532 Le détournement des fonds européens par les acteurs de l'économie informelle à Mostar s'élève à plus de 10% des fonds déposés.

trafics. »[1533]. Cette information a été confirmée par plusieurs membres de la Commission européenne[1534].

D'autres actions ont été menées, mais le vieux pont du centre de la vieille ville est resté en ruine jusqu'en 2005[1535], tout comme les bâtiments de ce quartier. Malgré l'objectif premier de reconstruire la ville en deux ans, ce processus a duré plus d'une décennie. En outre, le problème de l'emploi reste encore insoluble. La ville n'est pas réellement réunifiée et le cas de Mostar demeure encore aujourd'hui un test pour la survie de la Fédération croato-musulmane. Les tensions dans cette ville, depuis les accords de Dayton démontrent la fragilité de la paix.

La reconstruction de la Bosnie-Herzégovine rentre dans le cadre des priorités de la politique étrangère de l'UE ; or ni le programme PHARE, ni ECHO, ni les lignes spécifiques n'ont procuré au début du processus de reconstruction une base cohérente sur laquelle pouvait s'appuyer un dispositif mettant en perspective les impératifs politiques et économiques dans une vision plus large de la mise en place d'une politique étrangère commune. L'opération Mostar incarne aussi l'incertitude sur la durée de la présence des acteurs internationaux dans la région.

Les actions de la Banque mondiale : vers un soutien à la transition

La demande d'adhésion de la Bosnie-Herzégovine à la Banque mondiale remonte au 25 février 1993, jour où prenait fin celle de la RSFY. Mais l'adhésion n'a été possible qu'à partir d'avril 1996, au moment où les conditions fixées par la Banque mondiale en 1993 pour les ex-Républiques yougoslaves[1536] étaient remplies. Pour que les premiers programmes puissent être mis en place, le problème des arriérés de dettes auprès de la Banque mondiale a été réglé dans un premier temps par une remise et l'aide de certains pays donateurs. L'action de la Banque mondiale a comporté deux volets. D'une part, afin de démarrer des projets d'urgence pour la reconstruction, un « *Fonds spécial - (Trust Fund)* »[1537] d'un montant de 150 millions

---

1533 Entretien réalisé à Paris le 20 mars 1997 avec Loïc Berrou, grand reporter envoyé spécial de TFI en Bosnie-Herzégovine entre 1992 et 1996.

1534 Ceux-ci ont demandé à ce que leurs noms restent anonymes.

1535 La reconstruction du vieux pont de Mostar s'est terminée en avril 2005.

1536 Pour adhérer à la Banque mondiale cinq conditions préalables étaient nécessaires :
* Adhérer au Fonds Monétaire International (la Bosnie-Herzégovine a rejoint le FMI le 20 décembre 1995).
* Notifier officiellement la BIRD du fait qu'elle accepte la succession.
* Effectuer des souscriptions en monnaie locale au lieu des paiements faits dans la monnaie de l'ancienne RSFY.
* Affirmer sa responsabilité vis-à-vis de la portion de dette envers la BM dont elle a directement profité.
* Régler ses arriérés vis-à-vis de la BM, ou convenir avec elle d'un projet de règlement.

1537 *Bosnia and Herzegovina, The priority reconstruction program : from emergency to sustainability,* Reconstruction sector reports, vol. 3, World Bank and European Commission, Washington DC, novembre 1997, p. 12.

de dollars[1538], constitué des revenus nets de la BIRD[1539] a été approuvé par le Conseil des gouverneurs le 23 février 1996.

Les donateurs ont participé aux projets de la Banque mondiale en décidant d'accorder des sommes dans le cadre du « *Fonds spécial - (Trust Fund)* » et en précisant leurs préférences de destination par secteurs d'activités. Par ailleurs, dans la première phase de la reconstruction, entre 1996 et 1997, a été adopté « *le projet de redressement d'urgence* »[1540] qui concernait d'autres donateurs[1541]. Les fonds, disponibles à partir du 15 mars 1996 ont permis d'importer des biens indispensables à des secteurs clés de la reconstruction, tels que le secteur de l'agriculture, celui de l'énergie ainsi que celui des transports. Par ailleurs, le Projet de redressement d'urgence a permis d'ouvrir des crédits pour les PME qui ont subi des dommages limités et avaient besoin d'investissements réduits pour reprendre leurs activités. Certaines d'entre elles faisant appel à une main d'oeuvre abondante, c'était là également un moyen pour favoriser la réintégration des personnes démobilisées.

En outre, les projets de la Banque mondiale avaient pour objectif de permettre le fonctionnement des institutions du gouvernement et renforcer les moyens institutionnels pour la gestion macro-économique : administrations, politique douanière et fiscale, gestion budgétaire et supervision du système bancaire.

De plus, ces projets avaient pour ambition de financer la hausse des salaires, afin que les administrations puissent convaincre durablement les personnes qualifiées de travailler pour elles. Une partie des fonds concernait également l'assistance technique aux organes gouvernementaux. Enfin, ce projet prévoyait la création d'un Fonds social, en collaboration avec le Ministère des réfugiés et des affaires sociales, afin d'aider les ménages les plus pauvres pendant un an[1542].

La dimension sociale des actions de la Banque mondiale en Bosnie-Herzégovine est présentée de façon positive par la presse. La journaliste N. Jelasic note ainsi : « *A l'initiative*

1538 Dont 25 millions de dons.

1539 *Ibid.*, p. 13.

1540 Ce projet comportait 4 volets: le financement des importations essentielles pour l'agriculture, l'électricité et les transports; la mise en place de crédits pour les petites et moyennes entreprises; l'aide au fonctionnement des principales institutions gouvernementales et enfin l'instauration d'un fonds social d'urgence qui devait fournir en 1996 une aide financière minimale aux foyers les plus démunis

1541 Les montants alloués au « *projet de redressement d'urgence* » s'élevaient à 160 millions de dollars. La Banque mondiale y a participé à hauteur de 45 millions de dollars (30 millions de dollars de crédits et 15 millions de dollars de dons).

1542 Près de 80% de la population étant lors de la préparation du projet, dépendante de l'aide alimentaire d'urgence, ce Fonds social devait avoir un rôle de transition entre l'élimination progressive de l'aide alimentaire et la création d'un dispositif de sécurité sociale jusqu'au moment où les ressources fiscales de la Bosnie-Herzégovine seraient suffisantes pour le financer. Le Fonds social a également apporté une aide aux quelques 38 000 enfants ayant perdu un de leurs parents ou les deux. Les blessés ont pu en outre bénéficier d'une assistance directe et de programmes de recyclage professionnel.

de la Banque Mondiale, la Bosnie s'est mise à travailler sur un Programme Stratégique de Réduction de la Pauvreté (PRSP). »[1543]. Ces programmes de réduction de la pauvreté ont aussi été mis en place dans les pays d'Afrique et d'Asie par la Banque mondiale.

Trois autres projets sectoriels d'urgence pour les transports, l'agriculture et l'eau, d'un montant de 160 millions de dollars ont été approuvés en avril 1996[1544]. Ceux-ci, correspondant aux deux facettes de la stratégie de la Banque mondiale ont été décidés à une période où le Programme d'aide essentielle de l'UE, mis en place aussitôt après la réunion de décembre 1995 était presque terminé. Enfin, encore un programme spécifique a adopté à la fin de l'année 1996 pour favoriser la transition vers l'économie de marché[1545]. Ainsi, au total treize projets spécifiques ont été mis en oeuvre au cours de l'année 1996, bénéficiant des conditions de prêts préférentiels IDA, c'est-à-dire remboursables sur quarante-cinq ans à des taux fixes très bas. En République serbe, suite à l'absence des dirigeants politiques aux premières réunions et à l'application du principe de conditionnalité, le processus de reconstruction a été mis en place plus lentement[1546] que dans la Fédération croato-musulmane.

Le FMI et la Banque centrale : la mise sous tutelle internationale par la monnaie

Devenue membre du FMI le 20 décembre 1995, la Bosnie-Herzégovine a vu s'ouvrir les portes de la Banque mondiale et des autres organisations financières internationales. La première part de participation du FMI a été fixée à 179,4 millions de dollars, et des DTS (Droits de Tirages Spéciaux) de 121,2 millions de dollars ont été destinés principalement au fonds de réserves en devises[1547]. Dans la mesure où la Banque centrale commune des entités était inexistante, les fonds ont été attribués à la Banque centrale de Sarajevo. Le FMI ayant des bureaux à Sarajevo depuis octobre 1995, des études ont été réalisées pour préparer les futures politiques économiques en place.

En décembre 1995, le Département des affaires fiscales du FMI a évalué quatre priorités dans le domaine fiscal pour la période de 1996 à 1999 : l'introduction de la TVA, l'évaluation

---

1543 Jelasic Nema, Ahmetašević Nidžara, « La Bosnie ne voit pas le bout de la crise économique », in *IWPR*, Londres, 2 octobre 2002.

1544 *Bosnia and Herzegovina - Recent Economic developments*, International Monetary Fund, Washington D.C., octobre 1996, p. 7.

1545 110 millions de dollars.

1546 Au total, 60 millions de dollars auraient été affectés jusqu'en octobre 1996 à la reconstruction en RS. Sur cette somme, une tranche de 20 millions de dollars devrait être débloquée d'ici la fin de l'année 1996, une fois les projets de reconstruction définis. Les autres 40 millions de dollars ont été versés ultérieurement. Il s'agit là de crédits à taux préférentiel de 40 ans. En outre, 9 millions de dollars supplémentaires auraient déjà été déboursés suite à des accords avec la Banque mondiale et le FMI (voir *Vesti*, Belgrade, 9 octobre 1996, p. 3.)

1547 *Bosnia and Herzegovina,The priority reconstruction program : from emergency to sustainability*, vol. 2, World Bank and European Commission, Washington D.C., novembre 1996, p. 9.

de la situation fiscale en République serbe de Bosnie-Herzégovine, l'esquisse d'un système d'impôt sur le revenu pour la Fédération croato-musulmane ; ainsi que la préparation d'une loi budgétaire[1548]. Par ailleurs, le Département des affaires monétaires et des échanges du FMI s'est occupé de façon intensive depuis fin juin 1996, en collaboration avec le département Europe de la Banque mondiale, de la mise en place de la Banque centrale qui est devenue un point sensible, dont dépendait l'harmonisation économique entre les entités.

Si la Banque Mondiale joue donc un rôle majeur pour la partie structurelle et sectorielle de la reconstruction (en collaboration avec l'UE, les agences et autorités spécialisées), le FMI intervient en collaboration avec les autorités compétentes des entités, dans un cadre plus large, dans la préparation des futures politiques macro-économiques et a mené de nombreuses actions au niveau de l'élaboration des système de taxations.

8.2.2.- La superposition de l'aide bilatérale et multilatérale

Même si comme le note S. Lateef, « *la Banque mondiale a également un rôle de coordination des acteurs au niveau multilatéral* »[1549] on a pu assister à l'ouverture de nombreuses autres structures de coordinations. En effet, les États-Unis possèdent des structures de coordination de l'aide internationale au sein de l'USAID[1550] dont la politique en Bosnie-Herzégovine a été d'accorder principalement une aide à la Fédération croato-musulmane. La plupart des pays participant à la reconstruction ne bénéficient pas d'une structure de coordination de l'aide qui pourrait leur permettre de s'adapter à un processus auquel participent de nombreux acteurs internationaux. Afin d'éviter une superposition de projets similaires, un tableau de bord récapitulatif des secteurs clés de la reconstruction a été mis en place conjointement par l'UE et la Banque mondiale. Il permet de définir les montants et les cibles de chacun. Ainsi, entre les stratégies des pays donateurs et les besoins de reconstruction s'établit une distribution des priorités et les entreprises de chaque pays participant peuvent ainsi en être informées[1551].

1548 Ce projet comprend aussi l'établissement d'une entité macro-fiscale au sein du Ministère des finances.

1549 Sarwar Lateef K. (ed.) *The evolving role of the World Bank, Helping meet the challenge of development*, World Bank, Washington D.C., 1995, p. 34.

1550 Malgré la forte baisse de son budget de 25% en 1995 et une baisse de 30 millions de dollars en 1996, l'USAID s'est engagé à fournir des crédits en trois tranches aux entreprises bosniaques dont la première, de 65 millions de dollars, a été mise à disposition à partir de juin 1996. Prioritairement, l'USAID aide les entreprises privées de Sarajevo ou des lieux étaient les forces américaines. Mais dans le courant de l'année 1997, l'USAID a étendu son action à l'ensemble du territoire.

1551 D'autre part, un grand nombre d'accords commerciaux s'effectuent directement entre les entreprises locales et celles des pays donateurs dans le cadre de la création de *joint ventures*, ou encore dans le cadre d'accords entre les sociétés locales et internationales pour décrocher les contrats des appels d'offres pour la reconstruction. Mais la

Entre les besoins, les moyens mis en oeuvre et la réalisation des projets, la multiplication des structures de coordination a révélé l'hétérogénéité des acteurs de l'aide internationale. Sur un plan général, la faiblesse de la coordination n'a pas permis une hiérarchisation des priorités qui pourtant figuraient dans les évaluations de l'IMG ou des « *commissions mixtes* »[1552] composées des représentants des organisations internationales et des membres des Ministères bosniaques concernés. La Commission européenne, le Haut Représentant, la Banque mondiale et d'autres organisations internationales ont nommé des délégations à Sarajevo dès la fin de l'année 1995. Les représentants de celles-ci participent également aux « *commissions mixtes*» établissant ainsi une coordination dans la mise en oeuvre des aspects civils des accords de Dayton.

D'autre part, une « *coordination opérationnelle* »[1553] a été mise en place sur le terrain. Une « *Commission mixte intérimaire* », composée des Premiers ministres de la Bosnie-Herzégovine et présidée par la Haut Représentant s'occupe des aspects politiques et constitutionnels. La « *Commission civile mixte* » (*Joint Civilian Commission*) qui se réunit plusieurs fois par mois au bureau du Haut Représentant à Sarajevo, s'occupe de la reconstruction économique et du retour des réfugiés. Quatre Commissions civiles mixtes régionales ont été établies pour le Nord, l'Ouest, le Sud du pays et enfin pour la région de Sarajevo. Leur rôle est de favoriser les liens entre les entités. Toutes ces commissions ont été mises en place fin mars 1996 et ont fonctionné entre 1996 et 1999. Le Haut Représentant n'est pas censé intervenir dans les conditions de financement, mais doit régler les problèmes politiques lorsque les entités refusent certains projets. Pour coordonner les projets de la Banque mondiale, des « *unités de coordination des projets* » (*Coordination Project Unit*)[1554] ont été mises en place. Lorsque les programmes sont définis, les acteurs économiques intéressés doivent se faire connaître aux « *unités de mise en oeuvre des projets* » (*Project Implementation Unit*). Celles-ci ont un rôle de supervision et de contrôle et sont parfois la cible des conflits politiques internes.

Les modes de coordination ont évolué entre 1996 et 1999. Au début du processus, il y a eu surtout une coordination « *de fait* » pour le « *Programme d'aide essentielle* » de PHARE (UE), celui-ci s'intégrant en effet parfaitement dans les plans de la Banque mondiale. Mais ces

---

multiplication des efforts pour la reconstruction a aussi mené à une certaine confusion due au manque de coordination entre les moyens multilatéraux et bilatéraux.

1552 Les « *commissions mixtes* » permettent de mettre en relation les donateurs et les bénéficiaires de l'aide. C'est à ce niveau que s'établissent les listes de priorités entre l'émission et la réception de l'aide.

1553 La « *coordination opérationnelle* » comprend le travail de la « *Commission mixte intérimaire* » et de la « *Commission civile mixte* ».

1554 *Bosnia and Herzegovina, The priority reconstruction program*, European Commission, EBRD and The central Europe departement of the World Bank, Washington D.C., novembre 1996, p. 32.

deux organisations ont eu des banques de données distinctes jusqu'en juin 1996 et la coordination souffrait du manque d'ajustement des informations. Depuis, lorsque des divergences apparaissent au niveau des informations, et des chiffres, les commissions de suivi permettent de les réduire. Ces réunions intermédiaires ont permis par ailleurs d'adapter les programmes à la réalité économique et politique du pays. La marge d'erreur entre les chiffres annoncés et l'affectation réelle qui était de 50% au début de 1996 est tombée à 5% en 1997. Reste que, en dépit des différentes coordinations, les acteurs de la reconstruction revendiquent leur autonomie; c'est le cas par exemple de certains programmes de l'Union européenne. Le FMI coordonne également ses actions avec les organisations internationales et les autorités locales. Par ailleurs, la BERD participe à la Commission des entreprises publiques qui dirige les opérations de secteurs clés comme l'énergie, les chemins de fer, les routes ou les postes. Par ce biais, la BERD devrait participer aux futures restructurations et privatisations.

8.3.- L'adaptation de l'aide internationale à l'après-guerre, au post-communisme et à la réalité du terrain

L'objectif affiché des acteurs de l'aide internationale en Bosnie-Herzégovine entre 1996 et 1998 est centré sur le maintien de la paix, de la relance économique et de la démocratisation[1555]. Il s'agit donc d'établir le triptyque « *sécurité - développement économique - démocratie* ». Ainsi, les acteurs engagés dans la reconstruction ont des rôles bien distincts[1556], selon leurs vocations initiales : sécuritaire, économique et politique. Les dispositifs de l'aide internationale intègrent ces trois dimensions. Or, les acteurs de l'aide internationale se sont trouvés confrontés à de nombreux blocages dans la mise en œuvre de ce triptyque.

8.3.1- La reconstruction face aux ambiguïtés des accords de Dayton

En juillet 1996, M. C. Bildt déclarait dans une lettre adressée au Secrétaire Général des Nations Unies: « *Durant les trois derniers mois, c'est la perspective du retrait de l'aide économique qui a conduit dans plusieurs cas les parties à respecter d'avantage*

1555 Voir World Bank, *Bosnia and Herzegovina, Towards Economic Recovery*, A World bank country study, Washington DC. 1996, 68 p.

1556 Concernant le rôle des organisations internationales voir Goodwin G.L., Strange Susan, *Research on International Organization*, London, Heinemann, 1968. Ces deux auteurs établissent une classification selon leurs domaines de compétences : sécurité, économie, social, juridique.

l'Accord. »[1557]. Ainsi, malgré les divergences internationales, les donateurs ont souligné l'importance du respect du cadre des accords de Dayton qui ont permis de maintenir la période de paix, même si ce socle est fragile. Dans le même état d'esprit, les conclusions de la Conférence de Paris du 14 novembre 1996 qui a réuni les acteurs de l'aide en Bosnie-Herzégovine[1558] ont démontré qu'une nouvelle phase de la reconstruction avait débuté. Dans cette nouvelle phase qui s'annonce plus longue, les acteurs internationaux ont décidé de privilégier deux aspects : « *l'efficacité des institutions communes* » et « *la transition économique* ». Le premier concerne une série de projets qui devaient permettre de renforcer « *l'efficacité des institutions communes* »[1559]. A cet effet, des projets ont été élaborés entre les organisations internationales et les acteurs locaux. Or, ces derniers ont bloqués la mis en œuvre de ces projets.

Le deuxième aspect du processus de transition économique est considéré comme un nouvel enjeu de la stabilité simplement à partir de l'année 1997. La transition des autres pays de la région a démontré que la durée d'un tel processus était difficile à prévoir. Une des spécificités de la transition bosniaque sera d'être non seulement assistée mais également placée sous tutelle. A ce titre, R. Caplan et B. Pouligny soulignent la mission initiale du Haut Représentant de la Communauté internationale : «*Telle que conçue à l'origine, la fonction du Haut Représentant de Bosnie-Herzégovine s'apparentait davantage à la mission d'un coordinateur qu'à celle d'un constructeur d'Etat, cette responsabilité étant dévolue aux parties en conflit elles-mêmes.* »[1560]. Or, le Haut Représentant participe au processus de construction étatique.

8.3.2.- L'aide internationale et les effets pervers de l'après-guerre

Selon Christophe Solioz, pour cerner la complexité des processus de reconstruction en Bosnie-Herzégovine, il est nécessaire de « *combiner l'avant-guerre, la guerre et l'après-guerre* »[1561]. L'avant-guerre est caractérisé par la période yougoslave et prend fin en 1992. La

---

1557 Bildt Carl, Lettre datée du 9 juillet et adressée le 14 juillet 1996 au Secrétaire général des Nations Unis, note S/ 1996/ 542 du Conseil de Sécurité, p. 7.

1558 Voir « Les conclusions de la Conférence de Paris », Conférence sur la Bosnie-Herzégovine du 14 novembre 1996.

1559 Voir World Bank, *Bosnia and Herzegovina, Towards Economic Recovery, op. cit.*

1560 Caplan Richard, Pouligny Béatrice, « Histoire et contradictions du state building », in *Critique internationale* n° 28, 2005, p. 132.

1561 Solioz Christophe, « La société civile dans les Balkans, éléments d'un bilan critique », in *Communication, World Movement for Democracy*, Fourth Assembly, Instanbul, 5 avril 2005.

guerre a duré de 1992 à la fin de l'année 1995[1562]. L'après-guerre correspond à une période indéterminée. En 1995, elle devait être transitoire selon les acteurs de la reconstruction[1563] et de nos jours elle dure encore. Elle est caractérisée par plusieurs types de phénomènes directement liés à la guerre que nous pouvons classer dans trois catégories : les dimensions socio-économiques de l'après-guerre, les blocages politiques de l'après-guerre et les conséquences économiques des blocages politiques.

a) Les dimensions socio-économiques de l'après-guerre

Parmi les dimensions socio-économiques, la démobilisation est le premier signe visible de l'après-guerre. En 1995, 430 000 personnes étaient engagées dans les différentes forces armées en Bosnie-Herzégovine[1564]. Même si les statistiques à ce sujet n'ont pas été établies, ce chiffre s'est considérablement réduit. En 1999, le nombre de personnes engagées dans les forces armées était tombé à 19 800[1565]. En Fédération de Bosnie-Herzégovine, chaque personne démobilisée a reçu une somme de 5 000 euros et en République serbe de Bosnie une somme de 4 000 euros[1566]. Afin de permettre une intégration à la vie civile des personnes démobilisée, le PNUD a mis en place un programme d'aide à l'emploi, le « *Programme de retour rapide à l'emploi* »[1567]. Dans le cadre de ce programme, des travaux saisonniers de mois ont été offerts aux démobilisés. Au-delà de cette période, des droits au chômage ont été attribués. Ainsi, entre 1996 et 1999, le nombre de chômeurs a considérablement augmenté parmi les 409 400 personnes démobilisées. Sur ce chiffre, à peine 10% ont pu se réinsérer dans la vie active[1568]. Dans ce contexte, l'économie informelle est restée le seul secteur d'activité où ces personnes ont pu se réinsérer. Les personnes démobilisées ont cependant pu bénéficier du soutien des partis politiques nationalistes qui leur ont attribué des appartements ainsi qu'à leurs familles.

1562 Concernant les dimensions militaires de la guerre en Bosnie-Herzégovine voir Bougarel Xavier, Anatomie d'un conflit, *op. cit.*, p.39.

1563 La période d'après-guerre telle qu'elle était conçue lors de la première Conférence des donateurs en 1996 devait prendre fin en 1999.

1564 Ces chiffres sont cités par le Conseil des ministres de Bosnie-Herzégovine.

1565 Le nombre de personnes engagées dans les forces militaires de la Fédération de Bosnie-Herzégovine est de 13 200 et dans la République serbe de Bosnie de 6 600.

1566 Voir le rapport sur la démobilisation en Bosnie-Herzégovine de la direction à l'intégration européenne de Bosnie-Herzégovine (www.dei.gov.ba/izvjestaj, consulté le 9 octobre 2005). Ces sommes ont été attribuées par les gouvernements des entités. Cela a été perçu comme un soutien des partis nationalistes au pouvoir en faveur des personnes démobilisées et de leurs familles.

1567 « *Le programme de retour rapide à l'emploi* » - REP (Rapid Employment Program).

1568 Voir les statistiques concernant l'emploi de l'agence pour les statistiques de Bosnie-Herzégovine, 1999-2003.

Autre phénomène, lié à la guerre et à l'après-guerre, la question des réfugiés est centrale en Bosnie-Herzégovine. D'après les statistiques du HCR, deux millions de personnes ont été déplacées durant la guerre. Jusqu'en 2003, les retours sont faibles, mais l'année 2004 marque un tournant avec des retours significatifs[1569] dont les jeunes font peu partie. En effet, 120 000 jeunes possédant un niveau d'études supérieures hautement qualifiés ont quitté la Bosnie-Herzégovine[1570] entre 1992 et 1996 vers les pays occidentaux. Malgré des programmes internationaux mis en place pour favoriser leurs retours, à peine 5% se sont décidés à rentrer[1571].

b) Les blocages politiques de l'après-guerre

En Bosnie-Herzégovine, les blocages politiques viennent principalement des trois partis au pouvoir dans les différentes entités, le SDA, le HDZ et le SDS. Ceux-ci refusent toute collaboration entre les deux entités, la République serbe de Bosnie-Herzégovine et la Fédération de Bosnie-Herzégovine jusqu'en 1999. Pourtant, ces partis ont remporté régulièrement toutes les élections qui ont été organisées par l'OSCE depuis 1996.

Tableau n° 8- 3

Elections en Bosnie-Herzégovine

organisées par l'OSCE depuis 1996

Elections	Année
Générales	1996
Municipales	1997
Extraordinaires / République serbe de Bosnie	1997
Générales	1998
Municipales	2000
Générales	2000
Générales	2000

Le pacte international de l'ONU relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, ratifié par les autorités communes de Bosnie-Herzégovine précise : « *La Bosnie-Herzégovine*

1569 Voir le site du HCR (www.unhcr.org, consulté le 17 juin 2005). Jusqu'en 2003, le retour des réfugiés est relativement faible. Cependant, le rapport du HCR précise : « L'année 2004 marque un tournant car selon le HCR 1 000 473 personnes - soit tout juste plus de la moitié des deux millions de personnes déplacées de force par la guerre - étaient rentrées chez elles à la fin du mois de juillet 2004. Parmi elles, 444 147 étaient des réfugiés qui avaient quitté le pays et 560 326 étaient des personnes déplacées à l'intérieur du territoire. Près de trois-quarts des retours se sont opérés vers la Fédération de Bosnie-Herzégovine, tandis que le dernier quart concernait la République serbe de Bosnie. »

1570 Voir les statistiques du HCR, 2000.

1571 Voir le rapport de la direction à l'intégration européenne de la Bosnie-Herzégovine, 2004.

garantit le droit à l'emploi à tous les citoyens, à savoir le droit de choisir son emploi, travail et poste sur un pied d'égalité. Dans le même temps, toute discrimination est interdite, et ce droit est judiciairement protégé »[1572]. Dans la réalité, il n'en est rien ; le syndrome de la « *seconde zone* »[1573] et la suspicion des autorités locales à l'égard des « *ennemis de l'intérieur* » sont toujours présents.

Le maintien au pouvoir des partis nationalistes se traduit par la séparation très nette entre les entités et la multiplication des administrations à tous les niveaux. Ainsi, entre 1995 et 2004[1574], trois administrations judiciaires se sont développées. De même, il existe trois ministères des transports et de l'énergie qui appliquent chacun des législations différentes. Par ailleurs, il aura fallu attendre l'année 2001 pour qu'un accord sur les plaques d'immatriculations puisse être trouvé. Concernant le système éducatif, la situation est encore plus complexe car il existe treize ministères qui ont en charge l'éducation.

c) Les conséquences économiques des blocages politiques

La liste des conséquences économiques des blocages économiques est longue. A titre d'exemple, nous citerons ici le cas du système fiscal. Les accords de Dayton ayant laissé des vides dans le domaine de la politique fiscale, les entités revendiquent chacune l'autorité fiscale, et la mise en place d'une réelle centralisation au niveau de la Fédération et des instances de l'Etat central est restée problématique jusqu'à nos jours. Cette situation fragilise pourtant financièrement les structures de l'Etat commun. On retrouve là un des problèmes déjà présents dans l'ancienne Fédération, qui connaissait une structure fiscale décentralisée. Un processus de centralisation fiscale avait été lancé à la fin des années quatre-vingt dans la plupart des Républiques yougoslaves, dont la Bosnie-Herzégovine, par le biais de « *l'Office de prélèvement social* ». Cette structure combine plusieurs fonctions : de paiement, de perception de l'impôt et de douane, d'audit financier, et détient une réserve de liquidités pour le système bancaire. Sous la pression politique, elle a parfois alloué des crédits à certaines entreprises à travers des comptes bancaires spéciaux, contournant le contrôle de la Banque centrale. Cet organisme a disparu avec la guerre. A sa place, trois bureaux de paiement ont été créés, un par entité, et les systèmes et les politiques fiscales ont évolué indépendamment malgré cet héritage commun.

1572 ONU, Application du pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, Conseil économique et social, E/1990/5, 2004, p. 24.

1573 Le sentiment de discrimination éprouvé par les minorités au sein de chaque entité.

1574 Les tentatives de réformes du système judiciaire pour permettre une harmonisation entre les entités ne datent que de 2004.

Au moment de l'éclatement du conflit, le système fiscal s'est effondré dans la partie restée sous le contrôle des autorités de Sarajevo (SDA). Le gouvernement s'est donc engagé dans une politique monétaire aux conséquences inflationnistes. Jusqu'en juin 1994, environ 80% des dépenses gouvernementales ont été financées par un crédit de la Banque centrale, ce qui a alimenté l'hyperinflation. Pour augmenter ses ressources financières, le gouvernement de Sarajevo a tenté d'introduire un système d'imposition des réfugiés en Allemagne, provoquant ainsi une crise diplomatique avec ce pays. Le programme économique mis en place en 1994 a été accompagné de plusieurs réformes qui ont centralisé la collecte des taxes et ont restauré un système de prélèvement obligatoire. Ces réformes ont permis d'augmenter de façon significative les revenus de l'Etat[1575]. Un Office fiscal a été créé sur la base de l'ancien « *Office de prélèvement social* » et sous le contrôle de la Banque nationale. Dans le budget préparé vers la fin de l'année 1995, presque la moitié des dépenses étaient consacrées aux besoins de l'armée, l'autre moitié était en grande partie destinée aux dépenses de fonctionnement des institutions gouvernementales et aux retraites[1576]. Les autorités connaissent entre 1995 et 1999 une pénurie monétaire qui provient de la nécessité de maintenir la politique restrictive du programme de stabilisation, et de l'impossibilité d'exercer un contrôle fiscal sur l'ensemble du territoire.

Les ressources fiscales sont pourtant variées. Elles sont constituées de taxes sur les ventes, des douanes, des impôts sur les sociétés. Mais les revenus des douanes souffrent de l'existence d'autorités multiples. Ainsi, au sein de la Fédération de Bosnie-Herzégovine de fortes tensions sont apparues en 1996 et 1997 entre Sarajevo et Mostar. Les autorités de Mostar (HDZ), capitale de la partie croate de la Fédération de Bosnie-Herzégovine, ne souhaitaient pas mettre en place un système fiscal commun avec la partie musulmane. En 1995, le budget de la partie croate de la Bosnie-Herzégovine était de 150 millions de deutschemark, auxquels il faut ajouter trois fonds extrabudgétaires, soit 120 millions de deutschemarks ainsi que le fonds qui gère les ressources provenant de l'étranger, principalement de la diaspora, dont le montant est resté inconnu. A titre de comparaison, le budget de la partie croate de la Fédération de Bosnie-Herzégovine est resté deux fois supérieur à celui de la partie musulmane du territoire. A l'issue de l'accord de Sarajevo du 30 mars 1996, un service des douanes de la Fédération, premier pas vers une administration douanière unifiée, a été créé ; il a fallu cependant attendre plus de trois ans pour qu'il soit appliqué.

1575 Ces réformes ont également permis d'augmenter les revenus du SDA

1576 Les retraites n'ont pas été payées régulièrement.

Les institutions fiscales en République serbe de Bosnie-Herzégovine sont comparables à celles des deux autres entités. Un budget en dinars yougoslaves a été préparé au niveau central à Banja Luka en 1994 sur une base trimestrielle et a couvert les frais du gouvernement, les dépenses militaires, les fonds sociaux et les redistributions aux municipalités. Celles-ci sont dans l'ensemble sous le contrôle du SDS. Le Bureau des prélèvements, créé sur le modèle de l'Office de prélèvement social, transfère les recettes des taxes directement aux comptes municipaux selon des modalités de partage. La collecte et l'administration des impôts sont à la charge du ministère des Finances.

8.3.3. – Les décalages entre l'aide internationale et la transition

En dépit d'une forte mobilisation des donateurs, l'aide internationale s'est longuement fait attendre. Ainsi, malgré l'appel lancé par le G7 dès le début du processus de reconstruction en 1996, pour accélérer le versement de l'aide à la reconstruction, la plupart des donateurs ne se sont engagés à verser les fonds de 1996 (1,8 milliard de dollars) qu'en 1997. En juin 1996, seulement 200 à 250 millions de dollars avaient été réellement déboursés et, au début de décembre 1996, 700 millions de dollars.

Si l'on examine l'aide internationale qui a été attribuée, on constate qu'elle a suivi l'ordre de priorité suivant: humanitaire, reconstruction d'infrastructures, aide au renforcement institutionnel de l'Etat, transition économique. L'espace dans le temps entre ces différentes dimensions est très net. Ainsi, entre les premières aides humanitaires et la reconstruction des infrastructures, un à deux ans se sont écoulés. Puis, entre les premières aides à la reconstruction des infrastructures et l'aide à la transition économique, il y a eu trois ans d'écart. Par contre, l'aide au renforcement institutionnel de l'Etat s'est étalée de façon permanente dans le temps. Malgré la lenteur de la distribution des fonds, les réunions des donateurs ont permis d'engager un processus irréversible. Ainsi, en 1996 et 1997 les premiers signes économiques des effets de la reconstruction se sont fait sentir : reprise de la production, augmentation des salaires dans les parties musulmanes et croates[1577]. Le ton est également optimiste pour Peter Nicoll, un Néo-Zélandais nommé Gouverneur de la Banque centrale de Bosnie-Herzégovine par le FMI : « *Je suis optimiste de nature. Je crois que la situation restera stable sur le plan macro-économique et que, en même temps, les réformes vont s'accélérer. Dans ces conditions, je prédis une croissance économique de l'ordre de 6 à 7%*

[1577] Entretien avec Christophe Solioz, réalisé à Paris, le 4 avril 2004.

par an, le maintien de l'inflation autour d'un niveau modéré actuel de 1% et une résorption progressive du déséquilibre courant »[1578].

Selon Thimothy Donais : « *La communauté internationale n'a pas réussi à prendre au sérieux la question de la possibilité de fonctionnement autonome de la Bosnie-Herzégovine. Etant donné la privatisation rapide des entreprises impulsée par la communauté internationale, ce processus a été l'occasion de manipulations et de prise du pouvoir économique par les nationalistes. En réalité, la transition économique en Bosnie-Herzégovine peut être considérée comme une stratégie anti-retour.* »[1579]. Cependant, l'engagement international en Bosnie-Herzégovine qui repose sur le cadre fragile des accords de Dayton a réussi à instaurer la paix à long terme. La phase à venir de l'intégration européenne de la Bosnie-Herzégovine pourrait être l'occasion de corriger les politiques du passé. Ainsi, « *dix ans après, la Bosnie a reçu plusieurs milliards de dollars de l'aide internationale. Cet engagement massif, s'appuyant en partie sur les pouvoirs jugés contestables par certains, a permis de surmonter l'héritage du passé et de poser les fondations du rapprochement tellement attendu de la Bosnie avec l'Union européenne* »[1580].

1578 Clift Jeremy, « La création d'un pôle de stabilité en Bosnie. Entretien avec Peter Nicoll. », in *Bulletin du F.M.I.*, 16 mai 2005.

1579 Donais Thimothy, « A tale of two towns : human security and the limits of post-war normalisation in Bosnia-Herzegovina », in *Journal of Southern Europe and the Balkans*, vol. 7, n° 1, avril 2005, p. 29.

1580 Petrisch Wolfgang, « L'avenir de la Bosnie ne peut être qu'européen », in *Le Temps*, 14 octobre 2005.

CHAPITRE 9 - VERS UNE VISION GLOBALE DES BALKANS

> « *L'Europe ne trouve nulle part table rase, mais partout un terrain déjà labouré, un monde déjà formé, à la fois activement et passivement. Monde qui, il est vrai, ne se saisit pas réflexivement dans une figure conceptuelle, mais qui ne se réduit pas pour autant à la petite monnaie des expériences objectives* »[1581].

« *Si une déstabilisation est difficile à prévoir, il est par contre plus aisé d'en cerner les symptômes en tant qu'ensemble de signes distinctifs et préliminaires, tels que des mesures de répression, la radicalisation du débat politique ou la tendance au réarmement* »[1582]. Cette réflexion de Michael S. Lund souligne le caractère prévisible de crises pouvant mener à des conflits. Les « *symptômes* » étaient si prévisibles au Kosovo que lorsque la guerre débute dans l'espace yougoslave en 1991, de nombreux analystes s'étonnent que ce ne soit pas justement là.

Nous entamons ce chapitre avec la guerre au Kosovo pour permettre de comprendre le tournant qu'elle représente. Tournant en premier lieu pour les acteurs internationaux qui s'engagent à partir du mois de juin 1999 dans un processus de recomposition régionale et de reconstruction des Balkans dont nous analyserons les enjeux, et qui marque pour eux la fin du processus de désintégration dans l'espace yougoslave. Mais aussi tournant pour les différents gouvernements de l'espace yougoslave qui voient dans cette nouvelle politique internationale une opportunité qui leur permettra à la fois de (re)construire leurs Etats et d'intégrer l'Union européenne.

9.1.- La crise du Kosovo : un tournant dans les politiques internationales face aux Balkans (mars 1998 – juin 1999)

La crise du Kosovo survient dans un contexte doublement sensible. D'abord parce qu'en matière de politique intérieure, la RFY reste dominée par une coalition rassemblant le Parti socialiste (SPS) de Slobodan Milošević, le Parti du Renouveau serbe (SPO) de Vuk Drašković, et le Parti radical (SRS) de Vojislav Šešelj, alors que la coalition Ensemble, malgré sa présence majoritaire dans plusieurs grandes municipalités comme Novi Sad ou Niš,

---

1581 Patočka Jan, *Liberté et sacrifice*, Grenoble, Editions Jérôme Million, 1990, p. 212.

1582 Lund S. Michael, « Underrating Preventing diplomacy », in *Foreign affairs*, juillet/août 1995, pp. 160-163.

se disloque. Les querelles internes pour le pouvoir local ne lui ont en effet pas permis d'engager des actions cohérentes, à quoi s'ajoute l'absence, entre 1997 et 1999, de toute action de la communauté internationale visant à soutenir les partis d'opposition et les municipalités sous leur contrôle. L'embargo et la mise à l'écart de la RFY de l'ensemble des dispositifs d'aides de l'Union européenne ont ainsi abouti à saper le processus de démocratisation entamé en décembre 1996.

Par ailleurs, S. Milošević, renforcé sur la scène politique intérieure estime depuis sa participation aux accords de Dayton avoir une forte légitimité internationale. Au début de l'année 1998, il entreprend donc une action militaire pour reprendre le contrôle du Kosovo[1583].

9.1.1.- Les limites de la société parallèle albanaise au Kosovo : de la « résistance civile » à la guerre

Sous l'impulsion d'Ibrahim Rugova qui prônait une lutte non-violente[1584] contre l'Etat serbe, une société parallèle s'est développée depuis 1989 au Kosovo. En effet, les Albanais kosovars se sont retirés des institutions serbes et ont organisé des institutions[1585] en marge de l'Etat. Selon C. Mellon et J. Semelin, cette forme de combat pacifique relève de la « résistance civile » :

> « *La notion de «résistance civile» tend à se répandre dans les analyses portant sur des événements historiques où furent mis en oeuvre des moyens d'action non-violents. L'expression ne désigne donc pas des méthodes de lutte, mais des processus sociopolitiques de résistance collective, au cours desquels le recours – délibéré ou non, selon les cas – à l'arsenal des moyens non-violents induit des formes spécifiques de conflictualité, susceptibles d'études transversales et de*

1583 Notons ici que S. Milosevic avait décidé de peupler le Kosovo de réfugiés serbes de la Krajina (Croatie) après l'opération « *tempête* » de fin août 1995.

1584 Concernant la notion de lutte non-violente, voir Mellon Christian, Semelin Jacques, *La non-violence*, Paris, Que sais-je ?, Presses Universitaires de France, 1994, p. 21. Les auteurs soulignent : « Notre recherche de définition peut donc se conclure par la double proposition suivante: réserver l'emploi du substantif non-violence à des doctrines (ou systèmes de pensée) qui visent à fonder sur une critique radicale de la violence la volonté de chercher et de mettre en oeuvre des moyens de lutte politique et sociale qui soient compatibles avec cette critique; admettre, pour l'adjectif «non-violent», un usage plus large et plus souple: il qualifiera tantôt de convictions, tantôt de comportements, attitudes, méthodes, tactiques ou stratégies, même en l'absence de tout lien entre ces deux registres. » ; voir également Scott James, *Domination and the Arts of Resistance : Hidden Transcripts*, New Haven, Yale University Press, 1990, 251p.; Scott James, *Weapons of the Weak : Everyday Forms of Peasent Resistance*, New Haven, Yale Univeristy Press, 1985, 389p.

1585 La société parallèle albanaise au Kosovo depuis la fin des années 1980 a permis la création d'institutions albanaises dans le domaine de l'éducation, de la santé ou du travail.

comparaisons. (...). Ces analogies semblent assez fortes pour justifier l'emploi du terme «résistance civile» pour désigner les réalités historiques allant de la résistance des Hongrois contre l'empire d'Autriche (1859-1867) à celle des Albanais du Kosovo contre les Serbes depuis le début des années 90 »[1586].

L'efficacité d'une lutte non-violente par le retrait des institutions de l'Etat peut être efficace selon M. Mellon et J. Semelin sous la condition de la formation d'une force collective :

« *Il arrive qu'un groupe social, à un moment donné de son histoire, prend conscience de la force qu'il représente en lui-même et par lui-même, de la place qu'il tient dans la société et, par voie de conséquence, de la pression qu'il peut exercer par le seul fait de menacer de retirer sa participation. L'efficacité d'une action non-violente est en général proportionnelle au nombre d'individus qu'elle rassemble en une force collective* »[1587].

Dans le cas albanais au Kosovo, l'adhésion de l'ensemble de la population albanaise à la société parallèle était acquise. Ibrahim Rugova, influencé par les idées de Gandhi pensait ainsi pouvoir mener un combat contre l'Etat serbe afin d'aboutir à un statut d'indépendance pour le Kosovo. La société parallèle est une société de résistance :

« *La construction de cette force collective suppose une organisation. C'est le système nerveux de la résistance, notamment à travers des réseaux de communication internes. L'organisation joue aussi un rôle technique essentiel pour endiguer la violence: soit celle qui risque de jaillir du mouvement résistant lui-même, soit celle que l'adversaire peut susciter par des réactions maladroites ou délibérément provocatrices* »[1588].

La société parallèle comme forme de lutte a néanmoins révélé ses faiblesses. En effet, en l'absence de soutiens financiers institutionnalisés, elle n'a pu s'organiser de façon efficace.

1586 Mellon Christian, Semelin Jacques, *La non-violence*, Paris, Que sais-je ?, Presses Universitaires de France, 1994, p. 24.
1587 *Ibid.*, pp. 70-73.
1588 *Ibid.*, p. 75.

Ses seules aides provenaient de la diaspora, et parfois de réseaux mafieux albanais[1589] des Etats-Unis. Les faiblesses et les fragilités de la société parallèle albanaise au Kosovo permettent ainsi de mieux comprendre le renforcement progressif de l'influence politique d'une option plus dure au sein de la population et l'abandon de la ligne non-violente d'Ibrahim Rugova : « *L'opinion publique albanaise s'est nettement radicalisée depuis la fin de 1996, en même temps les tensions entre les deux communautés se sont exacerbées* »[1590]. S. Milosevic a laissé se développer la société parallèle albanaise au Kosovo tant que celle-ci ne représentait pas un danger pour l'intégrité territoriale de l'Etat :

> « *Les revendications politiques des Kosovars albanais ont évolué: attachés à obtenir une septième république tant que l'ancienne Yougoslavie existait, ils ont opté pour l'indépendance dès lors qu'elle disparaissait. Leur non-violence, hautement revendiquée, déçoit sans doute les Croates et les Bosniaques, qui souhaitent voir s'ouvrir un « front sud » dans le dos des Serbes, mais épargne au Kosovo les horreurs de la guerre. Milosevic, en effet, a toléré l'auto-organisation des Albanais et leurs revendications d'indépendance tant qu'ils ne cherchaient pas à prendre le contrôle de la région et de ses ressources pour les détacher de la Yougoslavie* »[1591].

Les revendications politiques des Albanais du Kosovo pour la création d'un Etat indépendant se sont précisées au cours de l'année 1997. A partir de cette année, l'UÇK qui souhaite engager une lutte armée contre l'Etat serbe rassemble de plus en plus d'adeptes au sein de la diaspora albanaise qui interrompt le financement de la société parallèle et n'accorde plus son soutien à la ligne pacifiste d'Ibrahim Rugova.

L'affaiblissement politique de ce dernier se creuse au début de l'année 1998 lorsque l'UÇK annonce qu'elle contrôle 40 % du territoire du Kosovo[1592]. Dès lors, une compétition s'engage entre Ibrahim Rugova et Adem Demaci, le chef de file de l'UÇK. Si tous deux ont toujours été d'accord sur le principe d'une « indépendance du Kosovo », leurs conceptions politiques et stratégiques vont rapidement diverger. Ibrahim Rugova a toujours été partisan

---

1589 Ainsi des écoles, des hôpitaux, etc. destinés uniquement à la population albanaise ont été créés avec le soutien financier de la diaspora, dont celui de réseaux impliqués dans des activités illégales. A ce sujet, voir La Grange (de) Arnaud, Balencie Jean-Marc (dir.), *Mondes rebelles*, Paris, Michalon, 1999, 579 p.

1590 Lutard Catherine, *Géopolitique de la Serbie-Monténégro*, Bruxelles, Editions Complexes, 1998, p. 81.

1591 Roux Michel, *La guerre Kosovo. Dix clés pour comprendre*, Paris, La découverte, 1999, p. 35.

1592 *Le Monde*, 18 mars 1998. « L'UÇK annonce avoir pris le contrôle du plateau de la Drenica, au centre du Kosovo ».

d'une revendication d'indépendance par étapes successives, afin d'éviter un conflit frontal avec l'armée yougoslave, tandis qu'Adem Demaci souhaite une indépendance sans étapes.

Cette option plus radicale a fini par l'emporter en 1998. C'est dans ces conditions que Slobodan Milosevic lance dès le mois de février 1998 une vaste opération militaire au Kosovo qui s'intensifie à partir de juillet 1998. Au cours de l'été, l'armée yougoslave et les forces spéciales de police reprennent le contrôle des routes nationales du plateau de la Drenica et de plusieurs régions autour de Priština, repoussant les forces de l'UÇK dans le nord de l'Albanie[1593]. Cependant les combats continuent jusqu'à l'automne 1998. A l'approche de l'hiver, la résolution 1199 du Conseil de sécurité des Nations Unies[1594] en appelle aux parties en conflit afin qu'elles renouent le dialogue et exige le retrait des forces spéciales serbes du Kosovo. Cet avertissement est repris par l'OTAN qui annonce d'éventuelles « *frappes aériennes* » en cas de non retrait des forces serbes.

9.1.2.- La Conférence de Rambouillet et la réunion de Paris (février 1999) : vers une homogénéisation des acteurs internationaux

L'idée d'une Conférence internationale pour trouver une solution au conflit du Kosovo a été avancée au mois de novembre 1998. Dans la mesure où les Etats-Unis avaient été les « *artisans* » des accords de Dayton, plusieurs Etats de l'Union européenne, et en premier lieu la France, souhaitaient une Conférence en Europe[1595]. La Conférence de Rambouillet débute donc le 6 février 1999. Elle est placée sous la présidence des ministres français et britanniques des Affaires étrangères, Hubert Vedrine[1596] et Robin Cook.

La délégation de la RFY à la Conférence de Rambouillet est conduite par Milan Milutinović, président de la Serbie ; la délégation albanaise rassemble quant à elle le leader modéré Ibrahim Rugova et le représentant de l'UÇK, Hacim Tači. Ces deux représentations ne se sont jamais directement rencontrées[1597]. La signature rapide d'un accord s'est vite avérée difficile, les négociations aboutissant sur plusieurs points à des impasses. La question du futur statut du Kosovo en constitue l'élément le plus critique. Alors que la délégation

---

1593 Prenant acte de la défaite de l'UÇK, la mission diplomatique de Richard Holbrooke, au nom du Groupe de contact tente alors d'organiser la reprise des négociations entre Slobodan Milosevic et Ibrahim Rugova.

1594 Voir la résolution 1199 du Conseil de sécurité des Nations Unies.

1595 La Grande Bretagne et la France ont proposé d'organiser une Conférence de Paix pour le Kosovo au mois de décembre 1998. A la même période, 1 400 observateurs de l'OSCE étaient envoyés au Kosovo, pour vérifier si le cessez-le-feu était appliqué.

1596 Mais l'Elysée y joue aussi un rôle important.

1597 Les réunions ont eu lieu dans des salles et des étages différents du château de Rambouillet.

albanaise exige un référendum sur l'indépendance après une période transitoire de trois ans, la délégation yougoslave rejette toute solution susceptible à ses yeux de mettre en cause l'intégrité territoriale de la RFY. L'autre point sensible concerne le déploiement d'une force internationale. Pour la partie yougoslave, le retrait de son armée et une présence de l'OTAN au Kosovo semblent exclus ; elle envisage tout au plus la présence d'une force non armée, sous l'égide de l'ONU. Le représentant yougoslave, Milan Milutinović esquisse un compromis qui prévoit un déploiement des forces de différents pays, dont la Russie, la Grèce et certains pays d'Europe occidentale, mais refuse toute présence de troupes dépendant directement de l'OTAN. Pour la diplomatie américaine, une telle solution n'est pas envisageable. Malgré les pressions de Madeleine Albright sur les parties en présence, aucun accord ne peut aboutir et la Conférence de Rambouillet est prolongée d'une semaine le 14 février 1999, puis suspendue le 22 février suivant.

Des négociations directes s'engagent alors entre l'UÇK et les autorités américaines, par l'intermédiaire du sénateur Robert Dole. Du coté albanais, Hacim Tači, représentant de la ligne radicale de l'UÇK, reprend partiellement les fonctions d'Adem Demaci, écarté lors des négociations. A l'issue de ces pourparlers, les États-Unis acceptent certaines revendications de l'UÇK : que le désarmement des milices ne concerne pas les armes légères, que des élections soient organisées pour assurer la mise en place d'un gouvernement de la province, qu'un référendum soit envisagé dans trois ans et que des forces militaires de l'OTAN soient envoyées sur place afin d'éviter toute remise en cause du statut d'autonomie.

C'est donc sur cette base que les négociations reprendront à Paris, au Centre de conférence de la rue Kléber. Aux termes du document proposé, le Kosovo devient un « *territoire* » contrôlé par les troupes de l'OTAN, dans lequel les dispositions constitutionnelles de la RFY ne s'appliquent plus. Sous la pression de Madeleine Albright, le document présenté aux parties en conflit est au dernier moment paraphé par l'UÇK, mais il est rejeté le 18 mars 1999 par la partie yougoslave. Cet échec ouvre la voie à l'exécution des menaces de bombardements de l'OTAN dont le dispositif militaire est prêt depuis plusieurs mois.

9.1.3.- Les opérations militaires de l'OTAN contre la RFY (mars-juin 1999)

Entre le 18 mars et le 23 mars 1999, plusieurs tentatives de négociations seront menées avec les autorités serbes. Finalement, après l'échec de la visite de Richard Holbrooke à

Belgrade le 23 mars 1999, le président américain B. Clinton annonce le début des bombardements de l'OTAN contre la RFY. Selon D. Lacorne :

> « *Après l'échec de la Conférence de Rambouillet, fallait-il intervenir militairement au Kosovo, dans le cadre de l'OTAN ? Cette question soulevait à nouveau celle de l'intérêt national des Etats-Unis. Pour les adversaires de l'interventionnisme clintonien, comme Michael Mandelbaum, il n'y avait là aucun intérêt national clairement indentifiable. Il s'agissait d'une « petite et ancienne possession ottomane, dénuée d'intérêt stratégique ou de valeur économique, avec laquelle les Etats-Unis n'avaient jamais établi de liens historiques, géographiques ou sentimentaux. Pour les conseillers du Président, l'intervention se justifiait pour trois raisons : humanitaires, sécurité et crédibilité* »[1598].

La question du Kosovo était présente au Congrès depuis 1987 et la situation y était débattue régulièrement[1599]. Avec l'annonce des opérations militaires contre la RFY, il devenait important pour les autorités américaines de ménager la Russie, dont le premier ministre, Evgueni Primakov, était attendu à Washington ce même jour, le 23 mars 1999. Averti par le vice-président Al-Gore[1600] de l'imminence des bombardements, E. Primakov annule sa visite et décide en plein vol vers Washington de faire demi-tour.

Les opérations militaires de l'OTAN à l'encontre de la RFY sont l'occasion pour cette organisation d'annoncer sa nouvelle vision stratégique. Le recours à la notion de « *valeurs morales* »[1601], d'ailleurs présentée de façon floue, constitue l'élément essentiel de ce virage

---

[1598] Lacorne Denis, « Où est l'intérêt national des Etats-Unis ? Approche réaliste et conflits périfériques », in *Critique internationale* n° 8, juillet 2000, p. 106. L'auteur cite en note de bas de page Michael Mandelbaum, « A perfect failure. NATO's war against Yugoslavia », in *Foreign affairs*, septembre 1999, p. 8. Dans un article plus ancien et outrancier, Mandelbaum avait ridiculisé la politique des droits de l'homme de Bill Clinton comme une politique de « *travailleur social* », ou encore comme une « *politique étrangère de la Mère Teresa* » (M. Mandelbaum, Foreign policy as social work », in *Foreign affairs*, janvier 1996, pp. 16-32.

[1599] Il est nécessaire de resituer le contexte dans lequel ont eu lieu les débats sur le Kosovo au Congrès entre les mois de janvier et mars 1999. A ce sujet, le massacre de 45 civils albanais kosovars à Racak, le 15 janvier 1999, marqua l'opinion publique internationale et eut des répercussions sur les décisions qui allaient être prises. Il fut le prélude à une action internationale coordonnée par les gouvernements des pays du Groupe de contact (États-Unis, Royaume-Uni, Allemagne, France, Italie et Russie). Parmi les dix principes non négociables énoncés pour résoudre la crise, la question du « statut d'indépendance » fut momentanément écartée. Dans leur première version, les principes du Groupe de contact furent acceptés par la partie yougoslave mais rejetés par les représentants albanais. On retrouve les éléments de ces principes dans le texte de la Conférence de Rambouillet.

[1600] Communiqué envoyé par Al Gore à Evgueni Primakov annonce la justification des opérations militaires pour des raisons de crédibilité.

[1601] Voir Cragg Anthony, « Un nouveau concept stratégique pour une ère nouvelle », in *Revue de l'OTAN*, n° 2, vol. 47, 1999 ; « *Le concept stratégique de l'Alliance. Approuvé par les chefs d'Etat et de gouvernement participant à la réunion du Conseil de l'Atlantique Nord, tenue à Washington les 23 et 24 avril 1999* » (voir http://www.nato.int/docu/pr/1999, consulté le 2 juin 2000).

stratégique de l'Alliance, entamé avec la disparition du pacte de Varsovie. Sur cette question D. Lacorne apporte des précisions en soulignant :

> « *Il ne s'agissait pas pour l'OTAN (...) de créer une nouvelle doctrine d'intervention militaire fondée sur le seul devoir d'ingérence humanitaire. L'intérêt national des Etats-Unis n'était pas un objet simple mais « un mélange » de principes éthiques, d'intérêts géostratégiques et de considérations d'image et de crédibilité* »[1602].

Le débat sur l'intervention américaine au Kosovo a également été mis en parallèle avec les opérations militaires de l'OTAN en Bosnie trois ans auparavant. L'article de R. Paris « *Kosovo and the Metaphor War* »[1603] apporte des précisions sur la position américaine dans cette crise. Selon cet auteur, il s'agissait non seulement de trouver une solution à la crise du Kosovo mais également de déstabiliser le pouvoir de S. Milosevic et de contraindre les autorités de Belgrade à accepter les modalités retenues lors de la Conférence de Rambouillet et de la réunion de Paris de mars 1999. Il annonce également deux autres raisons pour expliquer la rapidité avec laquelle ont été déclenchées les « *frappes aériennes* » :

> « *La Serbie de S. Milošević, perçue comme l'un des derniers bastions du communisme, ne pouvait rester pour l'OTAN à l'écart de sa zone d'influence. En second lieu, la lenteur du règlement du conflit bosniaque et les réticences américaines à s'y impliquer, avaient été perçues comme une erreur stratégique* »[1604].

Une action rapide devait donc cette fois-ci permettre d'éviter un enlisement du conflit[1605]. Les résolutions 1199 du 23 septembre 1998 et 1203 du 24 octobre 1998 de l'ONU ont été présentées par les ministres des Affaires étrangères des pays membres de l'OTAN comme un cadre juridique suffisant pour légitimer les opérations militaires. C'est donc en s'appuyant sur le chapitre VII de la Charte des Nations unies que l'action a officiellement été menée. Le rôle du Conseil de sécurité de l'ONU a cependant été marginalisé, malgré son approbation *a posteriori* des opérations militaires de l'OTAN.

1602 Lacorne Denis, « Où est l'intérêt national des Etats-Unis ? Approche réaliste et conflits périphériques », in *Critique internationale* n°8, juillet 2000, p. 107.

1603 Paris Roland « Kosovo and the Metaphor War », in *Political Science Quarterly*, II, 2002, pp. 423-450.

1604 *Ibid.*, p. 432.

1605 L'opération militaire de l'OTAN fut appelée « Force alliée » et fut déployée selon plusieurs phases.

Au niveau diplomatique, la nécessité d'affirmer le rôle du Conseil de sécurité de l'ONU et la place de la Russie[1606] dans la résolution de la crise a été soulignée dès la fin du mois de mars 1999, principalement par la France. Le point le plus sensible des négociations avec la Russie en marge des opérations militaires[1607] porte sur le déploiement d'une force militaire internationale au Kosovo sous l'égide de l'OTAN [1608]. La présence militaire internationale et le statut du Kosovo ont finalement été abordés lors de la réunion ministérielle du G-8, à Petersberg en Allemagne, le 6 mai 1999. Les principes généraux d'un règlement politique de la crise on été énoncés en 7 points[1609]. Le 14 mai 1999, la résolution 1239 est par ailleurs adoptée par le Conseil de sécurité de l'ONU. Elle précise notamment que les principes définis par le G-8 peuvent constituer la base d'une solution à la crise[1610]. Des principes approuvés

---

[1606] Après sa mise à l'écart de la décision de déclencher les opérations aériennes, la Russie a rapidement exprimé son souhait de jouer un rôle diplomatique. Son gouvernement étant seul capable de servir d'intermédiaire entre l'OTAN et Milošević - dont le frère est d'ailleurs ambassadeur de la RFY à Moscou -, Evgueni Primakov a tenté, dès les premières frappes de se poser en médiateur. Le 14 avril 1999, Boris Eltsine nomme l'ancien premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, à la fonction de représentant spécial pour les Balkans. Ce choix n'est pas anodin et ne laisse d'ailleurs pas indifférent le premier ministre de l'époque, Evgueni Primakov, qui entend bien tirer les bénéfices politiques de son rôle de médiateur. C'est avant tout par crainte de se voir définitivement isolée que la Russie a souhaité développer son action diplomatique lors de la guerre du Kosovo. Mais l'option était double. Accepter de marquer ses distances avec la Serbie revenait, pour Boris Eltsine, à valider la montée en puissance des nationalistes et des communistes à la Douma. A l'inverse, un soutien trop affirmé aux autorités de Belgrade risquait notamment d'engendrer une suspension de l'aide financière du FMI, nécessaire à la transition. Une telle ambivalence explique que l'action diplomatique russe soit restée vaine au cours des premières semaines du conflit. Slobodan Milošević a longtemps campé sur ses positions, rejetant les exigences de l'OTAN relatives au retour des réfugiés, au retrait des troupes yougoslaves du Kosovo, au déploiement d'une force composée des pays de l'Alliance et au futur statut d'autonomie. Et ce, même lorsque ces exigences furent reprises par l'ONU.

[1607] Dès le 24 mars 1999, l'OTAN mobilise près de 400 avions – dont 120 étaient stationnés en territoire italien – tandis que des porte-avions croisent en mer Adriatique. L'approche choisie est progressive. Après une première série de bombardements, l'OTAN décide le 3 avril 1999 de frapper en plein coeur de Belgrade. Les 21 et le 23 avril, des lieux au contenu symbolique et politique, comme la résidence de Slobodan Milošević (ancienne résidence de Tito), le siège du Parti socialiste serbe (SPS) et des stations de radio et de télévision, sont touchés. Voir Vukadinović Nebojša, « Le retour de la guerre », L'année stratégique, IRIS, pp. 101-131.

[1608] L'ancien opposant Vuk Drašković est limogé le 28 avril 1999 pour s'être prononcé en faveur d'un tel déploiement Ce dernier avait en effet accepté, à l'automne 1998, et à la surprise générale le poste de vice-premier ministre que lui proposait Milosevic au sein de la coalition au pouvoir formée par le SPS et le Parti radical nationaliste de Vojislav Šešelj.

[1609] Cessation immédiate et vérifiable de la violence et de la répression ; retrait du Kosovo des forces militaires et paramilitaires ; déploiement d'une force internationale civile et d'une force de sécurité, endossée par les Nations unies pour assurer la réalisation des objectifs communs ; mise en place d'une administration provisoire pour le Kosovo sur décision du Conseil de sécurité de l'ONU afin de garantir la paix ; libre retour des réfugiés et des personnes déplacées et ouverture de la province aux organisations d'aide humanitaire ; mise en oeuvre d'un processus politique menant à un accord-cadre intérimaire comportant une autonomie substantielle pour le Kosovo et qui devra prendre pleinement en compte les accords de Rambouillet, les principes de souveraineté et d'intégrité territoriale de la RFY et des autres pays de la région et la démilitarisation de l'UÇK ; une approche globale du développement économique et de la stabilisation de la région

[1610] Il est à noter que le 12 mai 1999, le HCR annonce que quelque 750.000 réfugiés sont arrivés en Albanie, en Macédoine et au Monténégro. Le nombre des personnes déplacées à l'intérieur même du Kosovo est resté quant à lui difficile à évaluer, mais le chiffre de 600.000 est néanmoins avancé. Un plan d'urgence international pour

par l'opposante Vesna Pešić qui dirige le Parti de l'Alliance civique, et le président monténégrin, Milo Djukanović, tous deux en visite à Paris au mois de mai 1999. C'est sur cette même base que les entretiens entre Strobe Talbott, Viktor Tchernomyrdine et l'émissaire Martii Athisaari[1611], président finlandais, reprennent le 26 mai 1999 à Moscou.

Le 27 mai 1999, Slobodan Milošević, Milan Milutinović, président de la Serbie, Nikola Šainović, vice-premier ministre de la RFY, Dragoljub Ojdanić, chef de l'état-major de l'armée yougoslave et Vlajko Stoiljković, ministre de l'Intérieur de la Serbie sont inculpés de crimes contre l'humanité et de « *violation des lois et coutumes de la guerre*»[1612]. Cette annonce faite par le procureur du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY), Louise Arbour, laisse alors présager une complication du processus diplomatique.

Le même jour, la volonté d'un règlement global de la question des Balkans est annoncée à Bonn où les hauts fonctionnaires de l'Union européenne, de neuf pays de l'Europe du Sud-Est (Albanie, Bosnie, Bulgarie, Croatie, Macédoine, Hongrie, Roumanie, Slovénie, Turquie), de la Russie, des États-Unis, du Canada et du Japon, ainsi que les représentants des organisations internationales concernées (ONU, OSCE, Banque mondiale notamment), se mettent d'accord sur un projet de reconstruction des Balkans. Ce projet, qui vise à créer les conditions d'une paix durable dans les Balkans, repose sur trois piliers : la démocratisation, la reconstruction économique et la sécurité. L'après-guerre est donc déjà en préparation. Dans son rapport, le député René André note : « *Le conflit du Kosovo a incité de manière décisive les Etats membres à donner de la substance à la Politique européenne de sécurité et de défense* »[1613].

Le dénouement de la crise devient imminent le 3 juin 1999, date à laquelle Slobodan Milosevic accepte le plan de paix que lui soumettent les pays occidentaux et les Russes[1614]. Les militaires de la RFY et de l'OTAN se rencontrent à Blace puis à Kumanovo (Macédoine), le plan du G-8 servant désormais de base aux pourparlers qui seront suspendus le 7 juin. Le

---

soulager les pays voisins est mis en place afin d'organiser l'évacuation de 250.000 réfugiés des Balkans vers plusieurs pays (Allemagne, France, États-Unis, Turquie, etc.).

1611 Malgré les efforts diplomatiques russes, encouragés par la France et l'Allemagne, la sortie de crise a longtemps paru hypothétique. Les points non négociables énoncés par l'OTAN lors du sommet de Washington, repris par l'ONU le 22 avril 1999 lors de la rencontre entre Hubert Védrine et Kofi Annan, posés comme préalable inconditionnel à l'interruption des bombardements, ont continué de bloquer la situation. Il faudra attendre le projet de résolution du G-8, rendu public le 6 mai 1999, pour envisager une issue. La mission de médiation de Viktor Tchernomyrdine, véritable espoir pour les Occidentaux, n'aura pas abouti, débouchant sur la nomination de l'émissaire finlandais Martii Ahtisaari qui jouera un rôle important dans la recherche d'une solution à la crise.

1612 *Le Monde*, 27 mai 1999.

1613 André René, Rapport d'information déposé par la délégation de l'Assemblée nationale pour l'Union européenne sur le Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est, 2003, p. 36.

1614 *Le Monde*, 3 juin 1999.

désarroi gagne alors l'ensemble des responsables. En effet, certains points de désaccords majeurs persistent. Belgrade maintient ses positions, tandis qu'au sein des pays de l'Alliance, les débats se focalisent sur la composition, le commandement et le positionnement des unités de la KFOR. Les bombardements reprennent avec l'interruption des négociations. A ce sujet T. Todorov écrit :

> « *Après presque trois mois de bombardements, le cessez-le-feu aboutit à ce résultat : le Kosovo dispose d'une autonomie substantielle, mais les forces de l'OTAN n'ont toujours pas le droit d'intervenir sur le territoire yougoslave. Autrement dit, la guerre n'a pas donné un gain supplémentaire* »[1615].

Le G-8 réuni à Cologne le 8 juin, acquiert peu à peu une position dominante en proposant un nouveau projet de résolution pour le règlement du conflit au Kosovo. Les Russes font d'ailleurs rapidement part de leur préférence pour ce projet, validé par un vote du Conseil de sécurité le 10 juin[1616]. L'organisation d'un référendum ou d'élections, perçus comme des sources potentielles de troubles, n'a cette fois pas été abordée.

La division du Kosovo en cinq zones militaires placées sous la responsabilité de la KFOR correspond de fait à un partage des responsabilités entre cinq pays (Royaume-Uni, France, États-Unis, Italie et Allemagne). La Grande-Bretagne se voit attribuer Pristina, le chef-lieu du Kosovo ; la France reçoit le secteur nord-ouest, proche de la frontière avec la Serbie et le Monténégro ; les États-Unis obtiennent le sud-est. Le secteur ouest est quant à lui confié à l'Italie qui installe son poste de commandement à Peć tandis que l'Allemagne déploie ses troupes autour de la ville de Prizren, dans une région proche de la l'ARY de Macédoine et de l'Albanie. La Russie ne participe pas à ce partage car les alliés craignent que la création d'un secteur russe ne débouche sur la division en deux zones du Kosovo, avec la constitution de deux entités comme en Bosnie-Herzégovine. L'accord enfin conclu entre l'OTAN et l'état-major yougoslave, le 9 juin 1999 à Kumanovo[1617], laisse onze jours aux forces de la RFY pour quitter le Kosovo. Les opérations de guerre cessent le lendemain.

Cette période transitoire de sortie de crise s'est accompagnée d'un certain nombre d'interrogations relatives à la démilitarisation et au rôle que pourrait désormais jouer l'UÇK en revenant au Kosovo, à un possible exode des Serbes, au retour des déportés albanais. Les

---

1615 Todorov Tzvetan, *Mémoire du mal, tentation du bien. Enquête sur le siècle*, Paris : Robert Laffont, 2000, p. 281.

1616 14 voix pour et 1 voix abstention, celle de la Chine.

1617 Voir accords de Kumanovo dans « L'année strégique », IRIS, 2000, p. 133.

effets politiques à plus long terme ont été sous-évalués. Dans ce contexte, le spectaculaire coup de force de la Russie, le 11 juin 1999, n'a été qu'une demi-surprise. Les Russes sont en effet parvenus à déplacer une colonne de parachutistes de la Bosnie vers le Kosovo et à être ainsi la première force internationale à y pénétrer. Cet épisode permet à Moscou de se prévaloir d'un succès diplomatique et militaire, son premier depuis le début de la crise. Mais cette action traduit surtout la volonté du pouvoir russe de ménager la Douma. A la suite de ce coup de force, le numéro deux de la diplomatie américaine, Strobe Talbott, qui venait de quitter Moscou après l'échec des négociations américano-russes sur la structure de la force internationale, décidera aussitôt d'y revenir pour reprendre les pourparlers. La Russie aura été successivement écartée du conflit, puis courtisée pour jouer un rôle de médiation, et enfin ignorée[1618] quant à sa présence militaire au Kosovo.

9.2.- La reconstruction du Kosovo : un Etat *de facto* ?

La période pendant laquelle s'est développée la société parallèle au Kosovo correspond selon Raphaël Pouyé à la formation d'un « *Etat dans l'ombre (shadow States)* »[1619]. Cette situation particulière se prolongerait avec la non résolution du statut du Kosovo. En effet, le Kosovo resterait selon cet auteur, un Etat dans l'ombre jusqu'à la définition de son statut final. Dans la même optique, Scott Pegg, pose la question suivante : « *Le Kosovo serait-il un « Etat de facto » ?* »[1620].

« *Un Etat de facto est un Etat qui existe dans les faits mais qui n'est pas reconnu internationalement* »[1621]. Depuis la fin de la guerre du Kosovo et le retrait des forces serbes, « l'organisation étatique » de la société parallèle a pris les formes d'un « *Etat dans les faits* ». Cependant, celui-ci est aussi le Kosovo est un « territoire » qui est dans une situation de dépendance de longue date. Selon Alain Touraine, « *les propres d'une société dépendante résident dans la désarticulation des relations économiques et des rapports sociaux (...) La dépendance est une forme de développement, une forme de changement historique* »[1622]. On comprend mieux pourquoi un rapport de l'UNMIK de l'année 2002 précise : « *Comme ses*

1618 Cependant, suite aux protestations de Moscou d'être une nouvelle fois mise à l'écart, quelques troupes russes ont été intégrées dans le contingent occidental.

1619 Pouyé, Raphaël, *Shadow States ? State-building and national invention under external constraint in Kosovo and East Timor*, Questions de recherches, Centre d'études et de recherches internationales, n°13, février 2005, 39 p.

1620 Pegg Scott, *International society and the De Facto State*, Aldershot, Ashgate, 1998, 308 p.

1621 *Ibid.*, p.189.

1622 *Ibid.*, p. 66.

prédécesseurs ottomans, l'UNMIK est affaibli par un manque d'informations sur la réalité du terrain, par une diminution de ses ressources administratives et par la difficulté de fonctionner dans le cadre du statu quo »[1623]. Cette comparaison entre l'administration internationale des Nations Unies du Kosovo et les « *prédécesseurs ottomans* » montre à quel point les administrateurs du « protectorat international » considèrent le Kosovo comme un territoire où les rapports entre les acteurs extérieurs et la population locale sont fondés sur un décalage.

9.2.1. L'émergence du protectorat international : les leçons de la Bosnie-Herzégovine

En juin 1999, à la fin des bombardements de l'OTAN contre la RFY, les donateurs internationaux ont promis qu'ils donneraient 2,3 milliards d'euros pour la reconstruction du Kosovo. L'annonce de la reconstruction du Kosovo coïncidait ici avec celle des Balkans. C'est pourquoi une confusion chez les acteurs internationaux est très vite apparue entre ces deux processus. Le texte de la Commission européenne du 28 juin 1999 intitulé « *Balkans : les programmes de la Communauté internationale* »[1624] en est un exemple. Ce document présente simplement le rôle de la MINUK (Mission de l'Administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo)[1625] et l'assistance de l'Union européenne à la « *reconstruction du Kosovo et de la région* ». L'Union européenne insiste sur l'assistance humanitaire dans le cadre des actions du programme humanitaire européen ECHO[1626], tout comme sur la mise à disposition des fonds du programme OBNOVA[1627] au Kosovo. Ce sont quelque 476 millions d'euros qui ont été débloqués en 1999 par ces deux programmes pour venir dans un premier temps en aide aux réfugiés, principalement albanais qui se trouvaient à proximité des frontières du Kosovo, en ARY de Macédoine et en Albanie. Contrairement aux réfugiés des guerres de Croatie et de Bosnie-Herzégovine, ceux-ci sont rapidement rentrés chez eux.

1623 UNMIK, The Ottoman Dilemma, *Power and Property Relations under the United Nations in Kosovo*, Lessons Learned and Analysis. Unit of the EU Pillar of UNMIK in Kosovo, Pristina, août 2002, p. 24.

1624 Rapport de la Commission européenne, DGIA, « Balkans : Les programmes d'aide de la Communauté internationale », 28 juin 1999.

1625 Voir le rapport du Secrétaire général sur la Mission de l'Administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo, Conseil de sécurité des Nations Unies, S/2003/421, 14 avril 2003.

1626 Nous retrouvons donc ici les mêmes instruments d'aide qui ont été mis en place en Bosnie-Herzégovine.

1627 Une ligne budgétaire destinée à la reconstruction du Kosovo a été ajoutée au programme OBNOVA.

a) De l'évaluation à la reconstruction : la Bosnie-Herzégovine comme contre-exemple

D'après la première estimation effectuée par la Commission européenne, qui tient compte de l'expérience acquise en Bosnie-Herzégovine, les besoins pour la reconstruction du Kosovo atteignent 1 à 1,5 milliards d'euros par an pendant une période de quatre ans, soit environ 6 milliards d'euros au total. Dès 1999, la désorganisation qui suit le départ des forces serbes et la disparition du cadre institutionnel du Kosovo constituent un problème majeur. Des questions d'ordre juridique se posent très vite : n'étant pas un Etat, le Kosovo n'a ni capacités d'emprunts, ni système financier, ni monnaie, ni régime douanier propre. De surcroît, comme selon la résolution 1244 de l'ONU il fait partie de la Serbie, sa dette internationale est calculée dans le cadre de la dette serbe.

Pourtant, le Kosovo adopte assez rapidement une monnaie étrangère, le deutschemark, puis l'euro, évitant ainsi l'utilisation du dinar sur son sol et la création d'une nouvelle monnaie. Par ailleurs, un système juridique et un système financier sont progressivement instaurés. La MINUK devient donc une structure à travers laquelle émanent des quasi-compétences étatiques. Elle prend en charge les forces de police du Kosovo, la perception des impôts et taxes, différents services publics, le complexe industriel de Trepča, la reconstruction des infrastructures, les projets de l'OSCE, etc. Par un arrêté, elle endosse également la responsabilité de la gestion des biens et ressources du Kosovo, y compris les comptes bancaires et tous les biens qui appartenaient à l'Etat de la RFY. C'est dans ce contexte que le versement des impôts et des droits de douanes au budget de la république de Serbie et au budget fédéral est interrompu. Par ailleurs, le processus de privatisation[1628] se heurte à des obstacles d'ordre juridique car la question de la propriété est liée à la résolution 1244. Bien que des concessions soient proposées par la MINUK, il est clair en tout cas que la question de l'appropriation des compétences étatiques se trouve au centre de la problématique de la reconstruction du Kosovo.

b) Les Conférences des donateurs : les mêmes enjeux qu'en Bosnie-Herzégovine ?

La préparation de la première Conférence des donateurs pour le Kosovo met l'accent sur quatre points. Tout d'abord, elle tient compte des besoins immédiats liés au retour des réfugiés et des personnes déplacées. Elle prend ensuite en considération la reconstruction du

1628 Sur 193 grandes entreprises du Kosovo, 105 ont leurs propriétaires en Serbie.

capital physique du Kosovo sur la base d'une évaluation effectuée par l'IMG[1629]. Puis sont examinés l'établissement d'une administration publique et la remise en fonction des services publics, notamment par l'intermédiaire du *Trust Fund* (Fonds spécial) des Nations Unies, et enfin la relance du développement économique du Kosovo.

Deux Conférences des donateurs ont été organisées pour la reconstruction de la Province. Lors de la première, le 28 juillet 1999[1630], les donateurs s'engagent à verser une aide de 2,1 milliards de dollars, dont 1,6 milliards de dollars pour l'aide humanitaire et 500 millions de dollars pour la reconstruction et le soutien budgétaire. Lors de la seconde Conférence, en décembre 1999, les promesses portent sur 1 milliard de dollars exclusivement réservés à la reconstruction et au redressement économique. S'agissant de l'aide économique, plus de 1,5 milliards de dollars sont ainsi promis : 735 millions de dollars d'aide multilatérale (dont 668 millions de dollars de l'UE et 60 millions de dollars de la Banque mondiale) et 808 millions de dollars d'aide bilatérale. Les deux Conférences totalisent par conséquent quelque 3 milliards de dollars d'engagement de la part des bailleurs de fonds pour les années 1999 et 2000, dont une moitié est destinée à l'aide humanitaire, l'autre moitié à la reconstruction, au budget et à l'administration civile au Kosovo.

Malgré les efforts des acteurs internationaux et l'expérience acquise en Bosnie-Herzégovine, l'Union européenne met toujours autant de temps à décaisser les fonds. Fin 2001, 1,6 milliards d'euros sont dépensés[1631].

Comme en Bosnie-Herzégovine, le premier donateur est l'Union européenne avec 1,3 milliard d'euros ; les Etats-Unis arrivent en deuxième position avec 300 millions d'euros. Parmi les donateurs, figure une fois de plus le Japon, qui participe activement à la reconstruction du Kosovo. L'aide de la Suisse, présente sur le terrain depuis longtemps, a deux objectifs principaux : contribuer au développement des régions montagneuses et mener une politique en faveur des réfugiés. Ce pays a en outre marqué sa différence[1632] par sa présence sur le terrain de la RFY pendant les bombardements de l'OTAN. Les Pays-Bas quant à eux sont moins présents au Kosovo qu'en Bosnie-Herzégovine. La France intervient pour sa part avec une aide financière faible. Néanmoins, l'assistance financière française

---

1629 International Management Group.

1630 World Bank, « Economic reconstruction and development in South East Europe », First Donor's Conference for Kosovo, 28 juillet 1999.

1631 Sur ce montant, 28% sont alloués aux dépenses publiques, 222 millions d'euros sont utilisés pour la création d'institutions et 209 millions d'euros sont destinés à la construction des bâtiments devant abriter ces institutions.

1632 Selon Pierre Mauer, Service de coopération de la Suisse en Serbie-et-Monténégro, entretien réalisé à l'ambassade de Suisse à Belgrade, le 14 juin 2002.

bilatérale apportée durant la crise du Kosovo est importante dans un premier temps pour répondre aux premiers besoins humanitaires, notamment en 1999 (environ 150,9 millions d'euros d'aides bilatérale et multilatérale). L'aide française bilatérale[1633] diminue après 2000, l'assistance financière passant alors par des contributions européennes ou multilatérales (Commission Européenne essentiellement, MINUK, OSCE...). L'Allemagne apporte elle aussi une contribution relativement faible lors des Conférences des donateurs mais développe cependant ses projets d'aide par l'intermédiaire de son agence de coopération bilatérale, le GTZ. Les Etats-Unis fournissent eux une aide importante, à laquelle il faut ajouter l'aide bilatérale qui est distribuée par le biais de l'agence de coopération USAID.

Tableau n° 9- 1

Montants engagés et dépensés par les donateurs pour la reconstruction du Kosovo[1634] pour la première année de la reconstruction 1999-2000

(en millions de deutchemarks)

Donateurs	Montants dépensés	Montants engagés
Grande Bretagne	175,24	179,21
Japon	163,84	163,84
Etats-Unis	134,17	292,03
UE	99,16	404,56
Suisse	73,79	77,86
Suède	51,44	50,44
Danemark	46,29	63,62
Allemagne	38,18	38,18
Pays-Bas	27,99	50,62
Canada	24,25	66,03
France	15,04	21,83
Norvège	12,24	12,24
Espagne	9,17	10,29
Italie	8,39	8,39
Finlande	5,91	7,39
PNUD	4,32	4,32
Autriche	3,21	3,42
Banque mondiale	1,86	1,86
CE, Fonds développement social	1,84	3,91
Slovénie	1,10	1,10
TOTAL	**897,14**	**1461,14**

Source[1635] : MINUK

1633 La mobilisation institutionnelle qui coordonne la présence française dans la reconstruction du Kosovo est alors inédite et s'articule autour de la Mission Interministérielle pour l'Europe du Sud-Est (MIESE). Ce dispositif répond aux initiatives prises par le monde civilo-militaire (réservistes de l'armée française, MEDEF International) et part d'un double constat : durant les grands conflits précédents (Guerre du Golfe et Guerre de Bosnie), la France s'est investie fortement du point de vue humain et financier sans bénéficier des possibles retombées économiques. Il fallait de plus répondre rapidement à des besoins de reconstruction importants. Complémentaire aux initiatives civilo-militaires, la MIESE s'est révélée être un médiateur unique et privilégié pour les acteurs concernés par la reconstruction (MINUK, entreprises et militaires français, administrations, etc.). Pourtant sa durée d'existence fut courte (entre 1999 et 2001).

1634 Ces montants correspondent aux promesses des donateurs suite à la première Conférence des donateurs du 28 juillet 1999.

Selon la Banque mondiale, le besoin d'investissement au Kosovo pour la période 2003-2005 est de 810 millions d'euros, mais il manque des donateurs pour la moitié de cette somme. De même, l'insécurité et les perceptions de risques empêchent une arrivée des IDE au Kosovo. Certaines actions économiques de la MINUK sont par ailleurs mal perçues. Ainsi, les sociétés italienne STET et grecque OTE qui avaient acheté 49 % des actions des Télécoms de Serbie ont mal accueilli la décision de la MINUK de confier l'introduction de la téléphonie mobile à « Alcatel ». De surcroît, tout comme l'ensemble du processus de privatisation, celui du complexe industriel de Trepča s'est heurté à des obstacles juridiques. Du côté serbe, on insiste sur la résolution 1244[1636] et ses implications concernant le droit de la propriété. Du côté albanais, la privatisation est perçue comme une étape vers l'indépendance. La MINUK s'est donc retrouvée prise entre ces deux conceptions antagonistes.

9.2.2.- Un processus de reconstruction pour le maintien de la paix ?

La MINUK a évolué vers un système de protectorat depuis son établissement en juin 1999. Elle s'est inspirée de l'administration internationale en Bosnie-Herzégovine et de son processus de reconstruction. Néanmoins, à la différence de la Bosnie-Herzégovine où avec les accords de Dayton, les frontières extérieures ont été sauvegardées tout en acceptant le découpage intérieur, la question des frontières au Kosovo continue à provoquer des tensions.

Bernard Kouchner, premier représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU a dû superviser quatre secteurs d'activités pour la reconstruction du Kosovo : l'administration civile sous l'égide de l'ONU, l'assistance humanitaire sous la direction du HCR, la démocratisation et la création d'institutions sous la responsabilité de l'OSCE, la reconstruction économique sous la responsabilité de l'Union européenne. Par ailleurs, le territoire du Kosovo a été divisé en quatorze départements administratifs qui ont été mis en place le 31 janvier 2000, chacun étant co-dirigé par un représentant de l'ONU et un habitant du Kosovo, les cinq régions correspondent pour leur part, au déploiement des contingents des

---

1635 Ces montants ne comprennent pas les dépenses militaires.

1636 La résolution 1244 insiste sur la souveraineté de la RFY et sur l'autonomie substantielle du Kosovo. L'annexe précise la nécessité d'un « Processus politique menant à la mise en place d'un accord-cadre politique intérimaire prévoyant pour le Kosovo une autonomie substantielle, qui tienne pleinement compte des Accords de Rambouillet et des principes de souveraineté et d'intégrité territoriale de la République fédérale de Yougoslavie et des autres pays de la région, et la démilitarisation de l'ALK ». Résolution 1244 du Conseil de sécurité de l'ONU, 10 juin 1999.

cinq pays qui ont la charge des opérations de maintien de la paix. En cas de conflit, le dernier mot revient au Haut-représentant.

Comme en Bosnie-Herzégovine, le poids de l'administration internationale se fait sentir mais au Kosovo, il est encore plus lourd en raison des compétences étatiques de la MINUK. Pour ce qui est de la sécurité et du maintien de la paix, l'accord de Kumanovo du 9 juin 1999 prévoyait une « *participation substantielle* » de l'OTAN à la « *force internationale de sécurité* » - la KFOR regroupait 50 000 soldats. Même si le conflit autour de Mitrovica, ville divisée en parties albanaise et serbe a pu être désamorcé à plusieurs reprises par le déploiement supplémentaire de troupes françaises, britanniques, allemandes et américaines de la KFOR, les facteurs d'instabilité sous-jacents qui rendent la situation potentiellement explosive n'ont pas disparu. Il en va de même autour des enclaves serbes et des sites culturels et religieux orthodoxes, comme en témoignent les tensions de mars 2004.

Par ailleurs, les questions de financements de la reconstruction et du maintien des forces militaires se posent régulièrement. Ainsi, le général Klaus Reinhardt souligne en janvier 2000 que le budget total des Nations unies pour le Kosovo en 1999 (125 millions de DM) équivalait au quart de la somme quotidiennement dépensée par l'OTAN pour bombarder la RFY[1637].

Le tableau ci-dessous montre l'évolution des dépenses publiques du Kosovo pour les années 2000-2003. Il permet de constater une diminution graduelle des sommes allouées par les donateurs et une augmentation progressive des revenus locaux (taxes, impôts). Ce basculement révèle le renforcement progressif des institutions locales, principalement les municipalités, malgré la présence internationale. Par ailleurs, nous constatons une diminution du budget de la MINUK ainsi que des sommes allouées à la KFOR. En outre, les chiffres de ce tableau montrent une baisse importante des sommes allouées aux ONG.

Au regard du total des dépenses publiques du Kosovo, nous pouvons observer une nette diminution, puisqu'en l'espace de trois ans, elles ont été réduites de moitié. Cette baisse après l'année 2000 révèle la fragilité de la situation économique sur laquelle repose « *le protectorat international* ». D'autre part, les revenus locaux sont source de polémiques avec la Serbie qui réclame que les taxes et impôts soient reversés au ministère des Finances à Belgrade.

1637 Telle est la substance des propos tenus par le général Klaus Reinhardt, commandant de la KFOR en 1999, lors d'un entretien avec le journal *Die Woche*, 21 janvier 2000.

Tableau n°9- 2

Evolution des dépenses publiques du Kosovo (2000-2003)
(en millions d'euros)

	2000	2001	2002	2003
Budget – revenus locaux	43	167	337	413
Budget – transfert de fonds des donateurs	161	84	39	25
Budget de la MINUK	413	449	388	368
ONG	635	541	292	270
KFOR	5000	4000	3000	2000
Entreprises publiques	10	10	10	10
TOTAL	**6.262**	**5.251**	**4.066**	**3.086**

Source : MINUK, 2004.

Enfin, selon l'étude de l'ESI, « *le développement du Kosovo dépend non seulement de l'aide internationale, mais aussi des transferts de fonds de la diaspora* »[1638]. En ce sens, les mécanismes de financement de la « *société parallèle* » n'ont pas disparu.

9.2.3.- L'avenir économique du Kosovo et le difficile désengagement international

L'instauration d'une économie viable au Kosovo demeure problématique. Ceci pour différentes raisons. Tout d'abord, historiquement, le Kosovo n'a jamais eu une économie viable. Au temps de la RSFY, il était considéré comme une région pauvre et largement subventionnée à ce titre par le Fonds fédéral pour les régions sous-développées. Comme nous l'avons vu dans le deuxième et le troisième chapitre, les investissements provenaient de Slovénie, de Croatie et de Serbie. L'économie de cette province était en conséquence dépendante de financements extérieurs. Cette dépendance subsiste et tout indique qu'elle persistera dans les années à venir. Par ailleurs, l'économie du Kosovo, où les mines et l'agriculture dominent, est peu diversifiée. C'était une économie régionale intégrée dans le cadre plus large de l'économie yougoslave et serbe, et dont la faible diversité était compensée par les échanges extérieurs et les importations en provenance des pays voisins. Cette double

1638 ESI – European Stability Initiative, *Towards a Kosovo Development Plan and the state of the Kosovo economy. Policy paper,* Berlin, août 2004, p. 8.

dépendance, des finances et des échanges extérieurs était donc présente bien avant l'arrivée de l'aide internationale. Une autre particularité réside dans le poids de l'économie informelle. Celle-ci s'est considérablement développée avec l'introduction de la « *société parallèle* » comme moyen de lutte et le boycott des institutions serbes par les populations albanaises. Depuis juin 1999, le vide institutionnel causé par le retrait des Serbes a laissé la place à l'émergence de vastes réseaux de trafics[1639]. L'économie informelle déjà présente, a donc pu se développer. La MINUK se trouve ainsi confrontée à la nécessité de contrôler les acteurs de l'économie informelle sans toutefois pouvoir intervenir. En effet, les liens entre les élites politiques locales albanaises et les acteurs de l'économie informelle sont étroits. De plus, ceux-ci participent au processus de privatisation promu par l'administration internationale. La question des relations économiques du Kosovo avec les pays voisins représente un autre point de blocage pour la viabilité économique du Kosovo. En effet, comme en Bosnie-Herzégovine, les priorités politiques sont plus importantes que les logiques économiques. En ce sens, les relations économiques entre la Serbie et le Kosovo, pourtant nécessaires à son développement, sont ignorées et les projets d'indépendance sont mis en avant. Dans ce contexte, l'intégration du Kosovo dans la « *zone de libre-échange* » que l'Union européenne souhaite favoriser dans les Balkans demeure un point sur lequel la MINUK devra se pencher. Les textes qui ont été présentés lors de la Conférence de Rambouillet précisent que « *l'économie du Kosovo* fonctionnera en accord avec les principes du marché. »[1640] Ainsi, la MINUK est devenue l'instrument de la mise en œuvre de la transition économique. En s'attribuant ce rôle, elle s'est attribuée des fonctions étatiques. La mission internationale a donc le pouvoir d'administrer et d'utiliser les équipements et les infrastructures du Trésor public pour encaisser ou distribuer des fonds publics. Une direction locale des banques et des paiements pour le système bancaire a été mise en place et le deutschemark (puis l'euro) a été introduit comme monnaie officielle. L'euro est donc devenue la monnaie officielle du Kosovo. Le rôle de l'administration internationale dans l'introduction des réformes liées à la transition est ici complexe. En effet, la MINUK n'est pas un Etat même si elle s'est attribuée des fonctions étatiques. Par ailleurs, elle mène une politique économique, ce qui a des conséquences politiques. Ainsi, la stabilisation macroéconomique ou encore le processus de privatisation ont des incidences sur les ménages et la population en général. A la différence d'un gouvernement qui peut être sanctionné pour sa politique et son programme lors des

---

1639 Debié Franck, contribution au colloque « La réintégration de la Serbie », Ecole Normale Supérieure, 2002.
1640 Chapitre 4a de l'article premier du texte de Rambouillet.

élections, la MINUK échappe à la logique politique à laquelle sont confrontés les gouvernements. Le rapport du Conseil de l'Europe sur la situation au Kosovo précise :

> *« La Résolution 1244 du Conseil de Sécurité des Nations Unies adoptée le 10 juin 1999, offre un cadre pour la passage à l'auto-administration. Quel que doive être le futur statut du Kosovo, l'application pleine et entière des « Normes pour le Kosovo », approuvées le 12 décembre 2003 par le Conseil de Sécurité, s'impose absolument pour stabiliser le Kosovo et le rapprocher de l'Europe.* »[1641].

Ce texte, rédigé après les violences de mars 2004[1642], place la question des normes en premier plan :

> *« Les « Normes pour le Kosovo », adoptées après les violences de mars 2004, décrivent un Kosovo dans lequel les institutions publiques sont représentatives et démocratiques, l'Etat de droit effectif, où les personnes déplacées qui souhaitent rentrer chez elles peuvent le faire sans crainte et où les habitants peuvent vivre en sécurité, indépendamment de leur origine ethnique. Elles demeurent l'objectif visé pour le Kosovo. Les progrès réalisés en direction de cet objectif seront la base pour entamer l'examen du statut définitif du Kosovo.* »[1643].

9.3.- L'aide internationale dans les autres Etats de l'espace yougoslave : Serbie, Monténégro, ARYM, Croatie

Examinons maintenant les processus de reconstruction dans les autres Etats successeurs de l'ex-Yougoslavie. En Serbie, l'aide internationale s'est orientée depuis l'hiver 1996 vers un soutien à l'opposition à Slobodan Milosevic. Au Monténégro, l'aide internationale prend de l'ampleur à partir de l'année 1997. En Macédoine, elle s'est amplifiée avec la crise interethnique qui sera résolue par les accords d'Ohrid en août 2001. Enfin, en Croatie, l'aide

---

1641 Conseil de l'Europe, *Rapport sur la situation au Kosovo*, Assemblée Parlementaire, Commission des Affaires politiques, Starsbourg, Doc. 101157, 27 avril 2004, p. 2. Le rapport précise : « *L'Assemblée demande à la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo de : faire de l'application des « Normes pour le Kosovo »* un objectif prioritaire et d'assurer la participation pleine et entière des Institutions intérimaires d'auto-administration dans le cadre de ce processus. », p. 3.

1642 Vaulerin Arnaud, « Quelle est l'ampleur des destructions du patrimoine serbe au Kosovo ? », in *Le Monde*, 19 juin 2004. L'auteur précise : « *Après les émeutes des 17-19 mars 2004 (19 morts et 600 blessés), 35 monuments orthodoxes ont été totalement détruits ou endommagés. (...) 150 lieux de cultes ont été détruits depuis 1999.* ».

1643 Conseil de l'Europe, Rapport sur la situation actuelle au Kosovo, Assemblée parlementaire, Strasbourg, Doc. 10572, 3 juin 2005, p. 7.

internationale a été à plusieurs reprises interrompue entre 1995 et 2000 en raison des réticences du gouvernement croate à coopérer avec ses voisins balkaniques.

9.3.1.- La Serbie et le Monténégro

a) La reconstruction de la Serbie

Les premières aides internationales à la Serbie sont arrivées bien avant la chute de S. Milosevic. En effet, étant donné la situation politique après les élections municipales de l'automne 1996 et l'arrivée au pouvoir des partis d'opposition dans la majorité des grandes municipalités, des programmes d'aide internationale décentralisés ont été mis en en place pour aider les opposants à S. Milošević, alors même que le pays subissait les sanctions internationales. C'est dans ce cadre que fut mis en place en 1997 le programme « *Energie pour la démocratie* »[1644]. L'impact de ce premier programme d'aide internationale à la Serbie fut contre-productif car il fut utilisé par le régime de S. Milošević contre les opposants pour les désigner de « *traîtres au service des pays occidentaux* »[1645].

En 1999, un groupe d'économistes de l'opposition, le Groupe 17[1646] publie un ouvrage sur les moyens financiers requis pour la reconstruction de la Serbie et parvient à une somme de 29,6 milliards de dollars. D'autres évaluations[1647] évoquent un montant encore plus élevé, soit 59,8 milliards de dollars, tandis que le gouvernement de S. Milošević estime que 100 milliards de dollars sont nécessaires. Indépendamment de ces divergences, il faut encore définir le contenu de la reconstruction de la RFY. Ainsi, l'opposition DOS prépare un programme de réformes. Il s'agit en premier lieu de rétablir de bonnes relations entre la Serbie et le Monténégro et de déterminer la structure de l'Etat commun. En effet, la Serbie et le Monténégro, tout en conservant des institutions communes (armée, ministère des Affaires étrangères) ont pris de la voie nettement divergente. Le programme de réformes économiques du DOS pour la Serbie concerne le système monétaire, le système fiscal, l'établissement de l'équilibre budgétaire, la mise en œuvre d'un processus de privatisation, l'adoption d'une loi

---

1644 Il s'agissait de livrer du pétrole aux municipalités d'opposition. Celles-ci avaient appelé la population à la « *désobéissance civique* » et demandé à ce que les factures d'électricité ne soient plus réglées. De son côté, le pouvoir central coupait les livraisons pour affaiblir l'opposition.

1645 Voir Politika, 21 mars 1997.

1646 Final account. The economic consequences of NATO bombing : Estimates of damage and of required ressources for reconstruction in Yugoslavia, Belgarde, 1999, G 17

1647 Voir Economic Intelligence Unit, Serbie-et-Monténégro, 1999.

sur la pauvreté et une autre sur le commerce extérieur (avec une diminution des droits de douanes). Un autre aspect concerne l'augmentation des recettes de l'Etat.

A ce titre, il est question de mener une lutte contre la fraude fiscale, de légaliser certains segments de l'économie informelle. Par ailleurs, la diminution des dépenses de l'Etat doit être obtenue par une diminution des dépenses militaires, une réforme du système fiscal, une introduction de la TVA, la création du Trésor et l'informatisation des réseaux dans les services de l'administration fiscale. D'autre part, une réforme du système bancaire doit avoir lieu afin de rétablir la confiance et permettre la reconstitution d'une épargne locale. Il s'agit aussi d'apporter une aide financière à la stabilité macroéconomique par la création d'un Fonds pour la stabilité macroéconomique financé par l'aide internationale et les IDE. Une libéralisation des prix comprenant une levée des prix administrés des denrées de première nécessité doit aussi avoir lieu. Ce dernier point comporte des risques politiques car durant toute la période du régime de Slobodan Milošević, les prix administrés des denrées de première nécessité ont permis de lutter contre la pauvreté et de maintenir le pouvoir en place. D'autres éléments de réformes sont également prévus, comme une diminution de la dette, une libéralisation du commerce extérieur, un programme de privatisation, une nouvelle politique agricole, l'établissement d'une politique sociale, l'adoption d'une loi anti-corruption (contre l'extra-profit)[1648] et le lancement de grands investissements dans les infrastructures. Ces réformes doivent être appliquées rapidement, le modèle choisi étant celui de la « *thérapie de choc* ».

La première phase de la reconstruction : du « continuum humanitaire » à la réintégration

La première réunion de coordination entre les donateurs et le gouvernement de Serbie se tient le 12 décembre 2000. C'est alors l'occasion de récolter 400 millions d'euros d'aide humanitaire. En prenant le pouvoir, l'opposition se trouve à nouveau confrontée pendant l'hiver 2000 au problème de l'énergie, comme ce fut le cas en 1996 et 1997. Cette fois, le problème vient du fait que les centrales ont été détruites durant les opérations militaires de l'OTAN. Le gouvernement serbe en appelle alors au civisme de la population en l'incitant à

[1648] L'objectif est de s'attaquer directement aux réseaux économiques qui ont profité du régime de Slobodan Milošević. Malgré la loi sur « *l'extra-profit* », les réseaux économiques en place durant la décennie 1990, ont pu continuer leurs affaires et conserver une place importante dans l'économie du pays après l'année 2000.

réduire sa consommation d'énergie[1649]. C'est pourquoi une partie de l'aide humanitaire attribuée en décembre 2000 est consacrée à l'énergie (200 millions d'Euros)[1650]. En outre, la BERD annonce à cette même période un prêt de 100 millions d'euros à EPS[1651], la compagnie nationale d'électricité, pour des investissements à long terme[1652].

Sortir de la période qualifiée de *continuum humanitaire* signifie passer de l'aide humanitaire à l'aide pour la reconstruction et le développement économique. Les processus de reconstructions d'après-guerre ont démontré que cette phase de *continuum* pouvait néanmoins durer assez longtemps et même s'étaler sur plusieurs années. Le programme ECHO joue pendant cette période de transition un rôle important pour la prise en charge des questions humanitaires par l'Union européenne. Selon la coalition d'opposition, la phase de *continuum humanitaire* en Serbie doit être courte car le développement économique du pays grâce à un programme de réformes doit permettre un rapide désengagement humanitaire.

La réintégration internationale de la Serbie doit permettre la mise œuvre avec succès de toutes ces réformes. Le terme de réintégration couvre en fait différents aspects. Il s'agit tout d'abord de la réintégration dans le cadre du FMI et de la Banque mondiale, préalable nécessaire au lancement de l'aide internationale. Ces relations se sont rétablies après le 5 octobre 2000 et ont connu des développements. Il est à noter que les relations avec le FMI sont sensibles. Ainsi, le conseil du FMI a approuvé un prêt de 151 millions d'USD suite au conflit de 1999 pour soutenir un programme destiné à stabiliser l'économie de la RFY. De cette somme, les autorités de Belgrade ont pu obtenir 130 millions d'USD pour rembourser les prêts temporaires qu'elles ont reçus (de la Suisse et de la Norvège) de façon à éliminer des arriérés avec le FMI. Un accord avec le FMI a donc été signé pour la mise en place d'un programme économique et d'un arrangement « *stand-by* » ainsi que pour l'adhésion de la RFY à la Banque mondiale.

D'autres points font partie de la réintégration, comme la participation du pays à des projets internationaux : le Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est, la signature des

---

1649 La population serbe a connu un hiver 2000-2001 particulièrement difficile, l'aide internationale d'urgence n'ayant pas empêché de longues coupures d'électricité.

1650 Les aides de l'Union européenne sont présentées dès l'arrivée du nouveau pouvoir à Belgrade après le 5 octobre 2000. Lors du Conseil européen de Biarritz, les 13-14 octobre 2000, une aide humanitaire de 200 millions d'euros est octroyée. Ce montant se situe dans le prolongement des soutiens apportés aux municipalités d'opposition depuis 1997. Le 24 novembre 2000 est créée une « *task force* consultative Union européenne / RFY) afin de préparer l'Etude de faisabilité dans la perspective des directives de négociation d'un accord entre l'Union européenne et la RFY.

1651 *Elektro Privreda Srbije* (Compagnie d'électricité de Serbie).

1652 EPS a également emprunté à la banque allemande *Krediteanstalt für Wiederaufbau* 51,2 millions d'euros pour la reconstruction et la rénovation de mines de charbon.

Accords de stabilisation et d'association (ASA) avec l'Union européenne, la participation à une zone de libre-échange régionale, l'adoption des lois aux normes mondiales (OMC) ou encore la recherche d'une issue à la question de la succession entre les Etats issus de l'ex-Yougoslavie. En d'autres termes, la réintégration internationale fait partie de la « *normalisation* » des relations avec les acteurs extérieurs.

Les Conférences des donateurs

Dans le cadre de la préparation de la Conférence des donateurs, le gouvernement de la République de Serbie élabore un document intitulé « *Le programme de réforme de la Serbie* » qui reprend dans ses grandes lignes le programme politique de la coalition DOS. Un deuxième document préliminaire, élaboré par la Banque mondiale et le gouvernement fédéral[1653], est rendu public sous le titre : « *La RFY rompt avec le passé : la voie vers la stabilité et la croissance* ». Ce document auquel ont participé 17 ministères de la République de Serbie en collaboration avec le ministère des Relations économiques extérieures présente les besoins financiers de la Serbie qu'il évalue à 12 milliards de dollars[1654]. Les donateurs estiment eux que 4,1 milliards de dollars seraient suffisants pour la période 2001-2004. Malgré cet énorme écart, les deux sommes semblent justifiées. Pourtant, seulement 1,25 milliards d'USD sont réclamés à la première Conférence des donateurs. Une telle différence entre l'évaluation des besoins et les demandes effectuées s'explique par le fait que les acteurs locaux (gouvernement fédéral de la RFY et gouvernements de la Serbie et du Monténégro) étaient persuadés que les Conférences des donateurs à venir permettraient de réunir davantage de fonds. Ils oubliaient que la scène politique internationale pouvait évoluer et que d'autres régions du monde en crise pouvaient attirer l'attention des acteurs internationaux. L'élargissement de l'Union européenne à l'Est était en effet un autre élément à prendre en compte car les priorités européennes étaient davantage centrées sur les adhésions proches que sur les Balkans. Enfin, l'expérience positive de la reconstruction de la Bosnie-Herzégovine - 5,1 milliards de dollars avaient été promis dès la première Conférence des donateurs et versés pour la période 1996-1999 - n'avait apparemment pas servi de leçon. En définitive, ce n'est par sur la base d'un programme pluriannuel élaboré avec les acteurs internationaux que les fonds ont été accordés à la RFY. Quoiqu'il en soit, la première Conférence des donateurs pour

1653 Voir World Bank, *Serbia and Montenegro*, Country Report, 2001.
1654 Voir MEVI, 2004

la RFY, qui s'est tenue le 29 juin 2001[1655] a permis de rassembler 1 279,99 millions de dollars.

Tableau 9- 3
Première Conférence des donateurs pour la RFY
(Bruxelles - 29 juin 2001)

Pays donateurs	(En millions de dollars)
BERD	206,25
Union européenne	196,83
Etats Unis	181,60
Banque mondiale	150,00
BEI	128,37
Italie	98,59
Allemagne	66,95
Japon	50,00
Grèce	45,67
Autriche	28,33
Suisse	22,44
Norvège	18,82
Grande Bretagne	14,21
France	11,68
Canada	11,31
Suède	10,98
Espagne	7,49
Pays-Bas	5,83
Luxembourg	5,56
UNICEF	5,50
Fondation SOROS	4,92
Hongrie	3,04
Finlande	2,88
PNUD	1,70
Corée	1,0
Estonie	0,05
TOTAL	**1,279.99**

Source : Ministère des relations économiques extérieures de Serbie, avril 2004

Les Conférences des donateurs mettent en évidence les différences des motivations chez les acteurs de l'aide internationale. Les pays voisins sont parfois plus concernés par la situation de la RFY, l'Italie ou la Grèce participent abondamment à sa reconstruction. D'autres, comme la France, proposent de faibles sommes lors des Conférences des donateurs, comme nous avons pu le voir dans les processus de reconstruction de la Bosnie-Herzégovine et du Kosovo. Cependant, ici aussi, la France participe davantage aux projets de reconstruction dans un cadre multilatéral. D'autres encore ont des motivations éloignées des réalités économiques et politiques du pays auquel l'aide est destinée. Ainsi, le Japon, désireux

1655 Dans les documents officiels, cette Conférence est considérée comme la deuxième, la première étant la réunion du 12 décembre 2000. Celle-ci ayant eu un caractère humanitaire, on considérera ici que la première Conférence des donateurs est celle du 29 juin 2001.

de devenir membre du Conseil de sécurité de l'ONU, participe activement au processus de reconstruction pour acquérir du poids au niveau international.

N'étant pas préparée pour gérer des situations d'après-guerre, comme nous l'avons vu dans le chapitre 8, l'Union européenne a tout d'abord utilisé le programme PHARE[1656] afin d'en faire un instrument de la reconstruction. Puis, elle a mis en place les programmes OBNOVA[1657] et CARDS[1658]. Malgré ces instruments, le manque de structure de coordination entre le niveau fédéral et les Républiques constitutives de la RFY a engendré de nombreux retards et un temps précieux a été perdu pendant la période 2000-2003. En effet, les rapports avec l'Union européenne sont directement liés à l'Etat commun, c'est-à-dire la RFY (puis la Serbie-et-Monténégro), l'Union européenne ne pouvant négocier qu'avec un Etat dont les territoires et les compétences sont clairement définis et dont le régime douanier, les lois anti-monopoles, les normes, etc. sont identiques. Dans le cas de la RFY, il a fallu opérer à plusieurs niveaux de négociations : tout d'abord entre l'Union européenne et le pouvoir fédéral, puis entre le pouvoir fédéral et le gouvernement de chacune des deux Républiques. La difficulté à trouver un consensus a considérablement retardé l'évolution des relations avec l'UE et donc la signature des accords de stabilisation et d'association ainsi que l'élaboration d'une étude de faisabilité[1659]. Quoiqu'il en soit, le programme CARDS 4,65 milliards d'euros d'aide pour la période 2002-2006 destinés à l'ensemble des Balkans occidentaux attribue 1 milliards d'euros à la Serbie dont 255 millions pour l'année 2001[1660]. L'aide européenne transite par l'Agence européenne pour la reconstruction[1661].

Si l'on additionne les aides bilatérales et multilatérales des pays membres de l'Union européenne, on constate que la contribution des Etats-Unis est nettement moindre. Pourtant, les gouvernements des Balkans occidentaux restent très sensibles aux pressions

---

1656 Le programme PHARE a été utilisé notamment dans le cadre de la reconstruction de la Bosnie-Herzégovine à partir de la fin de l'année 1995.

1657 Le programme OBNOVA « reconstruction » fait suite au programme PHARE et a été mis en place depuis 1997 pour la reconstruction des pays issus de l'ex-Yougoslavie. Il introduit la notion « *d'approche régionale* ».

1658 Le programme CARDS (Community Assistance for Reconstruction, Development and Stabilisation) devait s'appeler initialement CARA. Il fait suite au programme PHARE et OBNOVA et couvre tous les aspects de la reconstruction dans les pays issus de l'ex-Yougoslavie. Il a été créé en décembre 2000 (Règlement du Conseil de l'Europe du 5-12-2000) pour les « Balkans occidentaux ». Doté de 4,6 milliards d'euros pour la période 2000-2006, il est à l'heure actuelle le principal instrument de l'aide de l'Union européenne pour cette région.

1659 LABUS (2002)

1660 Dont 240 millions pour la Serbie et 15 millions d'euros pour le Monténégro.

1661 Le Conseil européen, réuni à Cologne le 4 juin 1999, avait invité la Commission à créer une Agence pour la reconstruction du Kosovo. Celle-ci a progressivement élargi son domaine de compétences aux autres pays de la région et notamment à la Serbie. C'est ainsi que des agences ont été ouvertes en Serbie (Belgrade) et en Grèce (Thessalonique).

américaines[1662]. La stratégie américaine de l'aide internationale diffère de celle apportée par l'Union européenne dans sa nature même. L'agence américaine USAID, comme ailleurs, joue ici un rôle de premier plan sur le terrain et prépare en amont les projets. Les Etats-Unis préfèrent apporter une aide directe à de petites structures décentralisées sans passer par les institutions de l'Etat (ministères, municipalités). Ce fut le cas dans le cadre du SLGRP (*Serbia Local Government Reform Programme*)[1663] et du CRDA (*Community Revitalization through Democratic Action*)[1664] dont les communautés de quartiers[1665] (*local communities*) furent les principales bénéficiaires. Il n'y eut cependant pratiquement pas de coordination entre les différents bénéficiaires pour rationaliser les choix budgétaires. L'approche américaine semble en conséquence être plus géo-politique, les Etats-Unis déployant une stratégie de présence dans la région. Ils appliquent également, mais avec plus d'insistance, la conditionnalité politique. Ainsi, à la veille de la première Conférence des donateurs, les Etats-Unis demandent que Slobodan Milošević soit livré au Tribunal Pénal International de La Haye. Cette exigence provoqua une profonde scission au sein de la DOS et révéla le désaccord entre Vojislav Koštunica et Zoran Djindić. En 2000, les promesses d'aide américaines ne s'élevaient qu'à 299,8 millions d'euros, montant lui aussi soumis à des conditions et à la bonne volonté du gouvernement serbe. Etant donné le manque de liquidité dû à la politique monétaire restrictive, le risque d'un éventuel retrait de l'aide pouvait mettre en danger la poursuite des réformes[1666].

Concernant l'aide de la Banque mondiale, elle fut dans un premier temps d'un montant de 30 millions d'USD en 2001, répartis entre cinq secteurs : l'assistance technique au secteur privé, l'assistance au secteur financier, la protection sociale, la reconstruction des installations électriques et le financement d'infrastructures destinées à la protection de l'environnement. En 2002, quatre nouveaux projets totalisant 171,76 millions de dollars sont approuvés. Pour l'année 2003, la priorité de la Banque mondiale a été d'apporter son soutien

---

1662 Ceci s'explique par le double processus d'intégration. D'un côté, les pays de la région souhaitent intégrer l'UE. De l'autre, ils espèrent entrer dans l'OTAN et avancer dans le cadre du PpP (Partenariat pour la Paix).

1663 Ce programme était doté en 2002 de 28 millions d'euros.

1664 Ce programme était doté en 2002 de 225 millions d'euros

1665 Les communautés de quartier (*mesne zajednice*) sont implantées dans toutes les villes. Elles ont joué un rôle important pendant la période communiste.

1666 Ce risque est récurrent puisqu'on le retrouve au cours de l'année 2004, une situation similaire s'étant produite le 31 mars. A cette date, les Etats-Unis gelèrent leur aide financière à la Serbie en raison de son insuffisante coopération avec le TPIY. Ce sont donc 57 millions de dollars qui ont été bloqués sur 100 millions pour l'année 2004. (Les sommes destinées à l'aide humanitaire, l'aide à la démocratisation et l'aide pour le Kosovo et le Monténégro n'ont pas été bloquées).

aux réformes. Ainsi, des prêts d'ajustements et d'investissements ont été accordés[1667]. Mais, comme en Bosnie-Herzégovine et au Kosovo, ces fonds sont largement en dessous des besoins et arrivent trois ans après le lancement du programme de réformes.

Au cours de l'année 2003, le gouvernement de la République de Serbie a demandé la tenue d'une nouvelle Conférence des donateurs[1668]. Prévue pour septembre ou octobre 2003, elle fut reportée à plusieurs reprises avant de finalement se réunir le 18 novembre 2003 à Bruxelles, mais sans avoir l'ampleur de la première. Le gouvernement serbe prépara à cette occasion un document intitulé « La Serbie en mouvement – trois années plus tard » où figure la première évaluation de l'aide internationale. Le texte insiste sur la nécessité de mieux coordonner les efforts internationaux et de renforcer l'aide institutionnelle (en faveur de la réforme du système judiciaire, de la décentralisation, de la démocratisation et de l'intégration européenne)[1669]. Selon ce document, entre l'an 2000 fin 2003, sur 3,8 milliards de dollars de dons et de prêts annoncés, seuls 1,8 milliard de dollars avaient été versés et utilisés, les 2 autres milliards de dollars escomptés devant l'être au cours des deux années suivantes. Mais, là aussi ces délais ne furent pas respectés.

Les priorités de l'aide internationale à la RFY

La structure de l'aide internationale permet en outre de constater une baisse progressive des dons par rapports aux prêts[1670]. Cette évolution, qui se poursuit encore de nos jours risque d'aggraver l'endettement du pays dans les années à venir et donc de réduire sa capacité de remboursement[1671]. C'est pourquoi le gouvernement de Serbie a préparé à l'intention des donateurs une analyse sur le taux d'endettement et sur ses conséquences[1672]. Le tableau ci-dessous montre la structure de l'aide internationale pour la RFY.

1667 Voir www.worldbank.org.yu.

1668 Cette demande a eu lieu lors de la réunion du groupe de travail réunissant la Commission européenne, la Banque mondiale et le Comité de coordination de l'aide à la Serbie et au Monténégro qui s'est tenue à Bruxelles le 19 juin 2003.

1669 Voir www.mier.sr.gov.yu.

1670 Il s'agit là de crédits à taux préférentiels.

1671 Les projections sur l'endettement de la Serbie-Monténégro à l'horizon 2010 ont été effectuées par le FMI en tenant compte des capacités de remboursement. Ces capacités ont été calculées selon des données optimistes, en estimant un taux de croissance annuel de 8%, une arrivée annuelle d'IDE à hauteur de 1 milliard d'USD et en tenant compte des ressources des privatisations.

1672 Voir (MREERS, 2004, p. 9).

Tableau 9- 4

Structure de l'aide internationale pour la RFY (2000-2004)
(dons et prêts en millions d'euros)

	Dons	%	Prêts	%	TOTAL
2000	210,06	100%	-	0%	210,06
2001	607,25	71%	249,80	29%	857,05
2002	559,13	67%	274,55	33%	833,68
2003	359,91	57%	269,16	43%	629,07
2004	164,78	24%	522,78	76%	687,56
TOTAL	**1901,13**	**59%**	**1316,29**	**41%**	**3217,42**

Source : Ministère des relations économiques extérieures de Serbie, avril 2004

Ce phénomène est également perceptible en Bosnie-Herzégovine et au Kosovo. Cette situation montre la volonté des acteurs internationaux à renforcer la capacité de remboursement des Etats bénéficiaires de l'aide, mais traduit aussi la faiblesse des fonds financiers dont disposent les donateurs.

Le recours à l'endettement extérieur peut donc devenir une constante alors même que paradoxalement, les Clubs de Paris et de Londres ont réduit les montants de la dette. La diminution de la dette de 66% au sein du Club de Paris[1673] a eu lieu en 2001 et a été rapide, alors que les discussions avec le Club de Londres ont abouti seulement le 2 juillet 2004 à une diminution de la dette de 62%[1674]. En mars 2003, le déficit budgétaire s'élevait à 400 millions d'USD. Lors de la cérémonie d'enterrement de Zoran Djindjić, assassiné le 12 mars 2003, Romano Prodi promit une participation de l'Union européenne à la consolidation du budget de l'Etat[1675]. Car parallèlement au déficit du budget de l'Etat, on assiste à une diminution des dépenses publiques. Ceci a pour conséquence un désengagement de l'Etat dans des domaines qui sont pourtant cruciaux, comme la santé ou l'emploi.

L'examen de la structure sectorielle de l'aide internationale présentée dans le tableau ci-dessous en dévoile clairement les priorités : elles portent sur l'énergie, les transports, le soutien au budget de l'Etat et les aides au renforcement du secteur privé. Ces deux derniers points peuvent être considérés comme un soutien direct au programme de réforme et un appui politique au gouvernement en place. En comparaison avec les autres pays en transition et tous

---

1673 3 milliards d'USD sur 4,5 milliards d'USD.

1674 1,8 milliards d'USD sur 2,7 milliards d'USD.

1675 En 2004, les prévisions concernant le déficit budgétaire correspondent à environ 3,6% du PIB selon les sources officielles locales. Les retraites pèsent considérablement sur le budget. Ainsi, sur 280 milliards de dinars de budget, 120 vont pour les retraites. En 2004, l'Etat doit trouver 625 millions d'euros en dehors des revenus fiscaux et douaniers. Le ministère des Finances compte sur 289 millions de revenus grâce aux privatisations, 121 millions d'euros de prêts par les institutions financières internationales et 102 millions d'euros de dons. Pourtant, les privatisations les plus intéressantes ont déjà eu lieu, tandis que les dons et les prêts internationaux ont tendance à baisser.

ceux qui ont bénéficié d'une aide internationale, la particularité réside ici dans l'importance accordée au soutien budgétaire. Cela a créé une dépendance financière qui est devenue persistante.

Tableau 9- 5

Structure sectorielle de l'aide internationale à la RFY (2000-2003)
(en millions d'euros)

Secteurs	2000	2001	2002	2003	TOTAL
Energie	45,15	143,51	172,68	162,30	**523,65**
Social	52,62	148,26	47,04	91,39	**339,31**
Décentralisation	8,35	26,92	87,96	11,37	**134,60**
Agriculture	4,33	69,05	18,49	20,44	**112,30**
Santé	12,64	35,01	38,65	37,53	**123,83**
Société civile	12,94	41,81	17,97	9,15	**81,88**
Secteur privé	0,65	28,46	53,94	137,55	**220,60**
Education	9,75	4,50	12,53	22,08	**48,86**
Banque	0,13	4,05	13,42	19,14	**36,73**
Gouvernance	0,25	3,31	10,82	23,65	**38,04**
Eaux	0,36	0,80	13,58	31,00	**45,74**
Transport	3,02	7,31	72,40	185,52	**268,25**
Construction	0,42	2,48	7,93	26,00	**36,83**
Environnement	1,28	4,68	4,86	4,41	**15,23**
Justice	-	2,41	6,83	2,77	**12,01**
Budget	-	17,24	162,90	66,48	**246,63**
Culture	-	0,19	1,21	1,31	**2,71**
Intérieur	-	0,26	0,47	0,44	**1,17**
Emploi	-	0,23	0,23	-	**0,46**
Science	-	-	0,27	-	**0,27**
Télécommunications	-	0,14	-	-	**0,14**
Autres	0,90	15,65	41,76	68,34	**126,64**
TOTAL	**152,79**	**556,30**	**785,93**	**920,87**	**2,415,89**

Source : Ministère des relations économiques extérieures de Serbie, avril 2004

L'autre spécificité de l'aide internationale à la Serbie réside dans la faiblesse des ressources consacrées à l'emploi. A ce titre, quelques projets ont tout de même été lancés par le PNUD. Par ailleurs, à l'initiative de la Banque mondiale et du FMI une « *Stratégie pour la lutte contre la pauvreté* »[1676] a été lancée en octobre 2003. La suppression progressive de l'aide humanitaire s'est effectuée sans tenir compte du nombre de réfugiés et de personnes déplacées en Serbie ni des besoins dans ce domaine. La Serbie est pourtant, selon la sociologue Mirjana Morokvasić le pays accueillant le plus grand nombre de réfugiés et de personnes déplacées en Europe[1677]. L'adaptation de l'aide à ces deux réalités – la pauvreté et la présence massive de réfugiés et de personnes déplacées – est loin d'être à la hauteur des

1676 Voir « Poverty Reduction Strategy Papers », http://www.world.bank.org.

1677 Voir Morokvasić Mirjana, « Migrations de, vers et au sein de la Yougoslavie. Facteur de déstabilisation ou facteur d'intégration ? », communication au colloque « La réintégration de la Serbie-Monténégro », Ecole Normale Supérieure, Centre d'Etudes Stratégiques, Paris 14-15 mars 2002.

besoins, mêmes si certains donateurs (comme le SDC, l'agence de coopération suisse, et le DFID britannique) les incluent dans leur liste de priorités.

En 2001 et 2002, l'aide fut réservée aux villes grandes et moyennes, les petites localités et les zones rurales n'étant concernées que par quelques rares programmes. C'est pourquoi l'Agence européenne pour la reconstruction (AER) décida d'inaugurer un programme pilote d'aide aux municipalités, y compris celles de petites taille. Cette initiative facilita également la préparation du processus de décentralisation. Mais selon un des auteurs du projet de décentralisation[1678] en Serbie, Snežana Djordjević[1679], les besoins dépassaient largement les fonds disponibles.

b) Les contradictions de l'aide internationale au Monténégro

Pendant la période où Slobodan Milosevic était au pouvoir et surtout après les élections municipales de novembre 1996 en Serbie, les pays occidentaux ont décidé de soutenir ses opposants. Le président du Monténégro, Milo Djukanović qui s'opposait ouvertement à Slobodan Milošević est devenu ainsi un interlocuteur et un acteur privilégié aux yeux des chancelleries occidentales. L'aide internationale au Monténégro débute dans ce contexte dès 1998. L'examen de celle de l'UE montre que le Monténégro reçoit les sommes les plus importantes en 1999 (23 millions d'euros) alors même que la RFY est exclue des programmes d'aide suite aux sanctions internationales. De surcroît, l'UE souhaite prouver son soutien au Monténégro qui avait accueilli des réfugiés albanais lors des opérations militaires de l'OTAN contre la RFY (et donc contre le Monténégro) en 1999. A ce titre, elle verse directement 13 millions d'euros au budget de la République. Durant la même période, dans le cadre du programme « *Energie pour la démocratie* », le Monténégro bénéficie de livraisons de pétrole.

Cependant, après l'arrivée au pouvoir de la coalition DOS à Belgrade, le 5 octobre 2000, Milo Djukanović n'est plus perçu comme « le leader des démocrates »[1680] dans la région et l'UE change sa stratégie en mettant en avant la nécessité de promouvoir la coopération régionale. En ce sens, une éventuelle indépendance du Monténégro est

---

1678 Le projet de décentralisation fut préparé au sein du Centre PALGO (Public Administration and Local Government Center), dirigé par le politologue Mijat Damjanović, voir http://www.palgo.org.

1679 Entretien avec Snežana Djordjević, réalisé à Belgrade, le 2 août 2002.

1680 Voir Cataruzza Amael, « Identités en mouvements. La redéfinition du nationalisme monténégrin dans les crises yougoslaves », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, mars-juin 2004, vol. 35, n°1-2, pp. 351-377.

dorénavant interprétée comme déstabilisante pour l'ensemble de la région[1681]. Ce changement de perspective s'accompagne également de l'octroi de fonds au Monténégro dans le cadre des Conférences des donateurs. Ainsi, pour la première Conférence des donateurs, le 29 juin 2001, le ministère des Finances du Monténégro prépare des projets pour un montant de 600 millions d'euros. Il s'agit là de programmes étalés sur cinq ans pour une aide budgétaire, le développement économique et les infrastructures. Ne pas passer par Belgrade pour obtenir l'aide internationale est un des arguments avancés à ce moment là par les partisans de l'indépendance du Monténégro.

Tableau n° 9- 6

Montants accordés par l'UE au Monténégro entre 1998-2003 (en millions d'euros)

Secteurs	1998	1999	2000	2001	2002	2003	TOTAL
Services publics	1.0	2.0	2.9	1.2	2.0		9.1
Municipalités						3.0	3.0
Energie		2.5			2.6	2.0	7.1
Transport	1.0		10.8	9.0	2.2		23.0
Ecologie					1.7	4.0	5.7
PME		4.2			3.0		7.2
Agriculture	1.0		2.3			1.5	4.8
Services sociaux							
Education	0.5		3.0	1.0			4.5
Médias		0.8				1.0	1.8
Réfugiés		13.0					13.0
Autres	0.5	0.5		0.6		0.5	2.1
TOTAL	4.0	23.0	19.0	11.8	11.5	12.0	81.3

Sources : www.euroinfo.ba

Lors de la première Conférence des donateurs pour la RFY[1682], le Monténégro devait obtenir environ dix pour cent du montant global. Une polémique est apparue autour de ces 10% car le Monténégro n'aurait dû recevoir, selon la délégation serbe présente à cette conférence que 5% en raison de son nombre d'habitants.

Lors des réunions avec les donateurs pour la reconstruction de la RFY, les intérêts du Monténégro ont été défendus par ses propres représentants. Selon les acteurs internationaux, cette République bénéficiait d'avantages comparatifs du fait de l'introduction du deutschemark (euro) et de l'adoption de lois et règlements conformes aux normes européennes dans plusieurs domaines[1683]. Toutefois, les donateurs présents depuis plusieurs années au Monténégro ont eu quelques expériences malheureuses avec les autorités du pays. Par exemple, l'argent destiné à des projets de redressement économique a été dépensé à

1681 Cette conception sera présente jusqu'en mai 2006, c'est-à-dire jusqu'à la veille du référendum sur l'indépendance.

1682 Trois délégations de RFY ont assisté à la Conférence des donateurs pour la RFY à Bruxelles : celle du gouvernement fédéral, du gouvernement serbe et du gouvernement monténégrin.

1683 Notamment dans les réformes économiques et la législation pour la protection de l'environnement.

d'autres fins[1684]. De même, le Monténégro a été critiqué pour ses dépenses budgétaires excessives, sa politique fiscale inefficace et le manque de transparence dans son processus de privatisation. Les donateurs ont donc insisté sur la nécessité de réformer le système fiscal et de réduire les dépenses budgétaires. Par ailleurs, certains pays et institutions ont choisi de dissocier les soutiens respectivement accordés à la Serbie et au Monténégro, tandis que d'autres ont envoyé leurs fonds à la RFY. Finalement, ce sont les acteurs internationaux qui ont assuré le contrôle de la distribution des ressources financières entre les deux Républiques.

9.3.2.- L'aide internationale dans les autres Etats : la Macédoine et la Croatie

a) La Macédoine : l'aide comme facteur de stabilisation politique

La Macédoine n'a bénéficié d'aucune aide internationale avant sa reconnaissance officielle par l'ONU en 1993. Elle a eu des difficultés pour établir des relations avec l'Union européenne en raison du blocage grec. Par contre, au lendemain de son indépendance, elle a établi assez rapidement de bons rapports avec le FMI et la Banque mondiale. Elle a aussi obtenu des fonds de la BERD. Le Parlement européen a accepté l'ARYM en tant que membre du Programme PHARE, le 16 février 1996. Dans le cadre de ce programme, la Macédoine a reçu des fonds pour la réhabilitation des infrastructures, l'éducation, la santé, la culture. Les efforts de l'Union européenne vis-à-vis de la Macédoine sont également visibles au regard des sommes destinées à ce pays. Ainsi, l'Union européenne a débloqué 677 millions d'euros à destination de la Macédoine, principalement à travers le programme CARDS. D'autre part, l'Agence européenne pour la reconstruction intervient dans de nombreux, programmes d'aide aux ministères et aux municipalités. Malgré ces efforts, « *l'Union européenne incite à l'augmentation des dépenses pour accompagner la mise en œuvre des accords d'Ohrid ; de l'autre, elle appelle à leur réduction.* »[1685].

Ce pays a bénéficié de bien *d'autres* programmes, parmi lesquels OBNOVA et CARDS. Par ailleurs, conformément aux conclusions du sommet entre l'Union européenne et les « Balkans occidentaux » qui s'est tenu à Thessalonique le 21 juin 2003, la Macédoine a eu le droit de bénéficier, en tant que membre du Processus de stabilisation et d'association (PSA),

---

1684 Tadić Aleksandar, Mijovic Zoran, *Minitor,* novembre 2001.

1685 Ragaru Nadège, « Macédoine : le bilan en demi-teinte de la politique européenne, in *Critique internationale,* n° 24, juillet 2004, p.17.

de nouveaux programmes communautaires et de mécanismes de coopération renforcés[1686]. Destinés à rapprocher l'ARYM de l'UE, ces accords visent à accélérer le rythme des réformes prévues par les accords d'Ohrid. A ce titre, l'UE a octroyé en 2004 une aide dans le cadre du programme CARDS de 47,5 millions d'euros.

L'ARYM a présenté sa demande d'adhésion à l'Union européenne le 22 mars 2004.[1687] Le Conseil européen a décidé de lui accorder le statut officiel de candidat, le 18 décembre 2005, même si aucun calendrier pour l'adhésion n'a été précisé.

b) La Croatie : de la reconstruction d'après-guerre à l'adhésion à l'UE

La Croatie a signé un accord avec le FMI en 1994, lui permettant d'envisager l'obtention de fonds de la BERD pour la reconstruction de son système bancaire. Les autres programmes de reconstruction liés à l'après-guerre[1688] n'ont pas fait l'objet d'une mobilisation des donateurs, comme ce fut le cas pour la Bosnie-Herzégovine, le Kosovo et la RFY. Toutefois, une aide humanitaire a été mise en place par l'Union européenne entre 1992 et 1994 dans le cadre du programme ECHO. A partir de l'année 1996, la Croatie, tout comme la Bosnie-Herzégovine, bénéficie du programme PHARE pour la reconstruction des infrastructures.

La Croatie a déposé sa candidature à l'adhésion à l'UE en février 2003 et est ainsi devenue le premier pays candidat des « Balkans occidentaux ». Après l'avis favorable de la Commission européenne, le Conseil européen a proposé d'ouvrir les négociations d'adhésion en mars 2005. L'ouverture des négociations a cependant été reportée dans l'attente d'une entière coopération des autorités croates avec le TPIY. Se fondant sur un rapport du procureur général du TPIY d'après lequel la Croatie coopérait pleinement, les 25 ont ouvert les négociations d'adhésion le 3 octobre 2005. Bénéficiaire de la stratégie de pré-adhésion des pays candidats, la Croatie est éligible aux programmes PHARE, Ispa et Sapard ISPA et SAPARD[1689].

1686 Il s'agit principalement des Partenariats européens, des jumelages institutionnels, etc.

1687 Voir « Avis de la Commission concernant la demande d'adhésion à l'Union européenne présenté par l'ancienne République yougoslave de Macédoine », Commission des Communautés européennes, Bruxelles, 9 novembre 2005.

1688 Voir Astolfi Astrid, *Reconstruction après la guerre. L'exemple de Pakrac*, Paris, L'Harmattan, 1999, 288 p.

1689 Pour un montant de 105 millions d'euros en 2005 (140 millions d'euros en 2006).

9.3.3.- Les évaluations et les bilans de la reconstruction

Nous distinguerons ici les notions d'évaluations et de bilans. Les évaluations correspondent à une procédure interne et régulière aux organisations multilatérales lors de la mise en œuvre d'un programme d'aide. Par contre, les bilans sont publiés annuellement par les acteurs de l'aide. Nous plaçons aussi dans cette catégorie les bilans des centres de réflexions (*think-tank*).

a) Les évaluations

Evaluer l'efficacité de l'aide à travers les résultats obtenus pose des problèmes d'ordre méthodologique. En effet, certaines données ne sont pas disponibles car la majorité des programmes d'aide est en cours de réalisation. Une évaluation des impacts de l'aide internationale dans son ensemble, comme le pratique la Banque mondiale[1690], ne pourra être effectuée pour les Etats de l'espace yougoslave_ qu'après de nombreuses années d'observations statistiques.

Nous pouvons cependant utiliser certaines conclusions des évaluations existantes afin d'anticiper les résultats des programmes d'aide. Il ressort du *Département de l'évaluation des actions* de la Banque mondiale que, dans une large mesure, la viabilité à long terme de l'aide dépend de la nature et des compétences des institutions dans le pays. Ainsi, la notion de « *capacité d'absorption* »[1691] a été mise en avant. D'autres évaluations existent pour des programmes spécifiques, comme celles du Bureau d'échange d'informations sur l'assistance technique[1692]. Si l'on prend en considération le programme CARDS, principal instrument de l'aide de l'Union européenne dans les Balkans, on peut s'apercevoir qu'il s'agit d'un programme complexe de par la diversité des champs d'application.

Un des problèmes de l'évaluation réside également dans le nombre des acteurs engagés dans le processus. La coopération multilatérale pour le développement fait intervenir tout

---

1690 Le Département de l'évaluation rétrospective des opérations (OED) est chargé du programme des travaux d'évaluations, qui comprend l'examen des rapports d'achèvements établis par le personnel opérationnel, l'établissement de rapports d'évaluations rétrospectives et de rapports d'impacts sur certaines opérations spécifiques de l'OED, et l'exécution d'études, notamment d'études par pays et d'études de prêts sectoriels ainsi que d'examens des politiques et procédures de la Banque.

1691 La notion de «capacité d'absorption » correspond à la capacité des institutions à utiliser l'aide et en tirer un bénéfice.

1692 Tulmets Elsa, « Les programmes d'aide de l'Union européenne à l'Est : analyser l'impact des réformes », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, vol. 34, n°3, septembre, 2003, pp. 5-37.

d'abord des organisations à vocation générale, notamment le groupe de la Banque mondiale, le PNUD, la BIRD, et les organisations à vocation du système des Nations Unies. L'approche du développement est ainsi cumulative. En ce sens, la responsabilité des institutions internationales est un élément qui n'est pas suffisamment abordé. Au-delà des observations sur les liens entre institutionnalisation des mesures macroéconomiques et impacts institutionnels de la libéralisation, il serait nécessaire d'observer plus clairement les rapports entre les dimensions économiques et politiques dans lesquelles sont engagés les acteurs de l'aide internationale. En ce sens, le risque est que la déception engendrée par l'aide internationale mène à une perte de crédibilité des acteurs internationaux et ouvre la voie à sa récupération politique locale.

La concurrence entre les intervenants rend l'évaluation encore plus complexe car plusieurs Etats développent au niveau bilatéral des projets similaires par le biais des agences nationales de développement[1693]. Quant au niveau multilatéral, on retrouve également une superposition des actions menées par la Banque mondiale et la BERD. En effet, la Banque mondiale a, par l'intermédiaire de la SFI[1694] entre autre, pour objectif de promouvoir l'entreprise privée en mobilisant des fonds sur les marchés financiers internationaux pour des des prêts ou de prise de participation. La BERD mène des actions similaires. La coordination entre l'ONU et les institutions spécialisées dans l'aide s'effectue dans le cadre du CAC[1695]. Elle a pour objectif d'élargir les liens entre le PNUD, l'OCDE, l'Union européenne et les autres intervenants.

Au sein des Etats bénéficiaires, des départements pour l'évaluation de l'aide ont récemment été créés dans le cadre des structures de coordination. Mais des évaluations sectorielles précises restent encore à faire. Par l'intermédiaire de l'AER, l'UE procède également à des évaluations des programmes qu'elle gère. Cependant, il n'existe actuellement aucune une approche globale de l'évaluation de l'aide internationale.

1693 Pour la Grande Bretagne, le DFID ; pour l'Allemagne, le GTZ ; pour la Suisse, le SDC ; pour les Etats-Unis, l'USAID ; pour la Suède, le SIDA, etc.

1694 Société Financière Internationale.

1695 Le Comité Administratif de Coordination dépend de l'ONU

b) Les bilans

Les bilans de la reconstruction divergent dans leurs analyses selon leur provenance. Regardons de plus près les bilans des organismes multilatéraux (Banque mondiale, FMI, EU, etc.), et les bilans des centres de réflexions (*think-tanks*).

Les bilans des organismes multilatéraux

Les bilans de la reconstruction émanent en grande partie des organisations qui la mettent en œuvre[1696], comme en attestent les « *évaluations* »[1697] régulières des différents programmes d'aide. Ces textes sont établis afin de vérifier l'adéquation entre les objectifs initiaux et les résultats des programmes[1698].

Le point commun des bilans émanant des organismes multilatéraux réside dans la supposition de l'existence d'un lien implicite entre les processus de construction de l'Etat, la consolidation de la démocratie et le développement économique[1699]. A la lecture des bilans de la reconstruction, nous pouvons voir que les organisations multilatérales impliquées dans l'espace yougoslave sont largement inspirées du modèle de croissance de W. W. Rostow[1700]. Cet auteur dresse un tableau des conditions pour « *la transition vers la modernité* »[1701] et en déduit qu'un cadre étatique stable permet de favoriser la croissance économique. L'action de la Banque mondiale s'inscrit dans une approche similaire et œuvre au renforcement de l'Etat[1702], tout en considérant cependant la nécessité de mettre en place les réformes de la transition. Elle applique ainsi deux visions différentes du développement économique. Les

---

1696 Voir le site conjoint de la Banque mondiale et de l'Union européenne : www.seerecon.org (nous avons consulté régulièrement ce site depuis sa création en 1999). Voir en particulier la rubrique : « Policy reserch papers ».

1697 Voir le site : www.ec.europa.eu/comm/europaid/evaluation/reports (nous avons consulté régulièrement ce site entre 2000 et 2006). Voir en particulier le Rapport final de la Commission européenne : « Evaluation des actions de réhabilitation et de reconstruction financées par la Communauté européenne », Novembre 2003, 105 p.

1698 Voir le site : www.ifrc.org/docs/appeals/annual06/Logframes/Europe/BiH/DM.pdf (nous avons régulièrement consulté les évaluations effectuées pour les années 1998-2006). Le cadre des évaluations est établi selon les principes des « *cadres logiques* » (logical framework).

1699 Les textes publiés entre 1996 et 1999 par la Banque mondiale, l'Union européenne et les autres organisations internationales impliquées dans la reconstruction présentent cette triple tâche.

1700 Voir Rostow W.W., *Politics and the Stages of Growth*, Cambridge, Cambridge University Press, 1971, 410 p.

1701 *Ibid.*, p. 56.

1702 Elle apporte directement un soutien financier au budget de l'Etat.

bilans de la Banque mondiale de la reconstruction de la Bosnie-Herzégovine[1703] révèlent cette dichotomie.

Les bilans de l'ONU donnent une vision plus critique de la reconstruction. Ainsi, un rapport de l'ONU précise : « *Du point de vue territorial, les principales régions où sévit le chômage sont celles où réfugiés et personnes déplacées sont rentrées en grand nombre.* »[1704]. Par l'intermédiaire du PNUD, l'ONU mène des actions de lutte contre le chômage[1705]. A la lecture des bilans de cet organisme, nous pouvons déceler une sensibilisation à la question des inégalités. Pourtant, ici aussi, les analyses restent assez « neutres ». Ainsi la question de savoir comment les inégalités peuvent affecter les processus politiques[1706] n'est pas abordée au sein de ces organisations.

Les bilans des groupes de réflexions

Les bilans des groupes de réflexions[1707], tels que l'ESI[1708], l'ICG[1709] et autres, dressent un bilan plus critique. Ainsi dans ses rapports, l'ESI souligne avant tout les limites du cadre des accords de Dayton qui ont renforcé le poids des partis nationalistes. Dans ce contexte, l'ESI a proposé un changement de la Constitution en Bosnie-Herzégovine[1710] afin de permettre un meilleur fonctionnement des autorités communes et supprimer les nombreux blocages résultant de la séparation du pays en trois entités. Malgré l'intérêt d'un tel projet, il n'a suscité un soutien de l'UE qu'à partir de l'année 2004[1711].

L'ESI met aussi l'accent sur les dangers de la lenteur des acteurs extérieurs et de leur coordination inefficace. L'entrée en première ligne de la Banque mondiale, du FMI et de

---

1703 Voir World Bank, *Bosnia and Herzegovina, Towards Economic Recovery*, A World bank country study, Washington DC. 1998, 68 p.

1704 ONU, Application du pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, Conseil économique et social, E/1990/5, 2004, p. 24.

1705 Ibid.

1706 A ce sujet, voir Tilly Charles, *Durable inequality*, Berkeley, Los Angeles, Londres, Univerisity of California Press, 1998, p. 224-225.

1707 Nous entendons ici par « groupes de recherches » le terme anglais « think-tank ».

1708 Voir le site : www.esiweb.org (nous avons consulté régulièrement ce site depuis sa création en 2000).

1709 Voir le site : www.crisisgroup.org (nous avons consulté régulièrement ce site entre 1999 et 2006).

1710 L'ESI propose d'abolir la Fédération de Bosnie-Herzégovine, composée de deux entités et de la transformer en une fédération simplifiée composée de douze cantons. Selon l'ESI, la réforme constitutionnelle devrait prendre en considération les blocages politiques et institutionnels afin de permettre une meilleure « viabilité des autorités communes ». Voir www.esiweb.org (consulté le 29 mars 2004).

1711 Des avancées ont été faites cependant pour une réforme constitutionnelle en 2005 et 2006.

l'Union européenne contraste avec le recul de l'ONU. Par ailleurs, les acteurs agissant dans un cadre bilatéral obéissent à des logiques propres, dictées souvent par leurs situations internes.

9.3.4.- Les impacts des processus de reconstructions sur la « triple transition »

Malgré leurs lacunes, les évaluations et les bilans de la reconstruction représentent une source non négligeable d'informations. Pour notre part, les informations que nous avons recueilli nous permettent d'examiner maintenant les impacts des processus de reconstructions sur la « *triple transition* ». La difficulté de penser en même temps les processus de reconstructions et de « *triple transition* » vient principalement de l'origine et de la nature différente des deux processus[1712] dont l'espace yougoslave fournit un exemple unique de rencontre. Le tableau ci-dessous présente les impacts des processus de reconstructions sur la « *triple transition* » dans les Etats post-yougoslaves.

Pour établir le tableau ci-dessous nous avons tenu compte des montants attribués par les acteurs extérieurs à chaque pays[1713]. Nous avons analysé les attributions des lignes budgétaires des différents programmes internationaux et leurs affectations. Nous avons également eu des entretiens avec les responsables des programmes et les bénéficiaires. Ceux-ci nous ont remis les rapports d'évaluations annuels de 1995 à 2000.

A partir de ces informations, nous avons établi une distinction entre trois types d'aides : aide à la reconstruction économique, aide au renforcement de l'Etat et à la démocratisation et aide à la société civile. Ces trois catégories comprennent toute une palette de projets[1714] et ne doivent pas être observées séparément car il existe des impacts entre les différentes dimensions qu'elles représentent. Ainsi, parmi les aides au renforcement de l'Etat, des montants sont alloués directement à certains ministères, ce qui permet de contrer le manque de liquidité et donc d'avoir un impact économique. Soulignons par ailleurs que l'aide dans son ensemble a eu tendance à créer des situations de dépendance[1715] économique[1716]

1712 La reconstruction est directement liée à la période d'après-guerre et a pour objectif, entre autre, le renforcement des institutions et de la « régulation » alors que la transition, qui a débuté dans l'espace yougoslave avant la guerre suppose « une dérégulation régulée ».

1713 Bosnie-Herzégovine : 5,1 milliards de dollars, Kosovo : 2 milliards de dollars, ARY de Macédoine : 600 millions de dollars, Croatie : 700 millions de dollars, Monténégro : 300 millions de dollars.

1714 Voir le site de l'EAR : http : www.ear.org

1715 Le concept de « dépendance » économique a été utilisé dans les années 1960 et 1970 par des auteurs « néo-marxistes » et portait principalement sur l'Amérique Latine. Il s'agissait pour eux de décrire l'interaction extérieur/intérieur ainsi que les rapports entre le centre et les périphéries dépendantes.

1716 Peixoto Antonio Carlos, « La théorie de la dépendance : bilan critique, in *Revue française de science politique*, 1977, Vol. 27, Num. 4-7, pp. 601-629. L'auteur précise : « *La dépendance réside dans le fait que les*

Tableau n° 9- 7
Impacts des processus de reconstructions sur la « triple transition »
dans les Etats issus de l'ex-Yougoslavie
(1995-2000)

Impacts	Bosnie-Herzégovine	Croatie	Serbie	Monténégro	Kosovo	ARYM
1. Retour de la Stabilité macro-économique	A	A	A	A	A	A
2. Retour et accélération des réformes	B	B	A	A	A	A
3. Consolidation des budgets de l'Etat	A	B	A	A	A	A
4. Dépendance économique	A	D	A	A	A	A
5. Démocratisation	C	C	B	B	B	B
6. Elections	A	C	B	B	A	A
7. Appui institutionnel	A	B	B	B	A	A
8. Renforcement des partis nationalistes et populistes	A	C	B	C	A	B
9. Intégration UE	B	B	B	B	B	B
10. Intégration OTAN	C	C	C	C	C	C
11. Amélioration des médias	B	C	B	B	B	B
12. Développement des ONG	A	B	A	B	B	B

A : Impact fort
B : Impact moyen
C : Impact faible
D : Pas d'impact

Nota bene : Entre 1995 et 1999, le montant total[1717] des sommes attribuées à la reconstruction[1718] dans l'espace yougoslave s'élevait à 8,7 milliards de dollars dont la plus grande partie a été allouée à la Bosnie-Herzégovine, puis respectivement au Kosovo, à l'ARY de Macédoine, à la Croatie et au Monténégro.

Nous avons donc tenu compte des liens entre ces différents aspects afin d'établir une typologie d'impacts et vérifier leur intensité dans chaque pays. Le degré des impacts, fort, moyen, faible représente ici une première tentative d'analyse comparative qui mérite d'être approfondie de façon qualitative.

---

modèles de développement sont adoptés en fonction d'intérêts étrangers et locaux. Mais l'adoption de tel ou tel modèle est un choix qui dépend du rapport de forces à l'intérieur de la structure dépendante. La dépendance économique est un fait qui dépend du politique, pour être maintenue ou rejetée. La théorie de la dépendance a réintroduit le rôle du politique dans le cadre explicatif du sous-développement. », p. 628. Cet auteur note les insuffisances de la théorie de la dépendance. Selon lui, elle ne définit pas les facteurs de la dépendance et les rôles respectifs des acteurs. Nous utilisons ici les termes « *dépendance économique* » afin de décrire une relation entre un organisme financier de l'aide internationale et des acteurs locaux bénéficiaires, sans pour autant nous inscrire dans cette théorie.

1717 Sans les montants pour les dépenses militaires.

1718 Reconstruction économique et institutionnelle.

a) Les impacts des processus de reconstructions sur la transition économique

Nous avons établi une liste de plusieurs impacts principaux liés à la transition économique parmi lesquels figurent : le retour de la stabilité macro-économique et le retour et l'accélération des réformes. Ces impacts sont de natures différentes et ont chacun des implications spécifiques.

Le retour de la stabilité macro-économique est le premier signe positif de la réintégration dans les organisations financières internationales. Même s'il a eu lieu à différentes périodes, ce retour est bien visible dans l'ensemble des Etats étudiés. Cette stabilité est aussi la première étape nécessaire pour la poursuite de la transition économique.

Les processus de reconstruction ont permis en second lieu un retour et une accélération des réformes économiques en Serbie, au Monténégro, au Kosovo et en ARY de Macédoine. Le cas de la Croatie est ici particulier puisque cet Etat a reçu, comparativement aux autres, peu de fonds destinés à la mise en œuvre des réformes économiques. Il n'y a donc pas de lien direct dans ce cas précis entre l'aide à la reconstruction et les réformes. Ailleurs, chaque arrivée de l'aide internationale correspond à une reprise des réformes.

Ce constat d'ensemble mérite d'être nuancé pour deux raisons. Premièrement, la relation entre les réformes économiques et l'aide internationale est fonction de plusieurs critères internes plus ou moins reliés entre eux tels que : la rigidité du système institutionnel, la capacité d'absorption, l'interaction entre les réformes et la politique. Deuxièmement, pour que l'aide internationale puisse vraiment soutenir les réformes en cours, il serait souhaitable d'avoir une simultanéité entre les deux. Or, le rythme de l'aide diffère de celui des réformes. L'arrivée de l'aide peut en effet prendre deux à trois ans, alors que les réformes économiques s'inscrivent dans un rythme plus rapide. La procédure de la Commission pour la distribution des fonds est longue et complexe. D'abord, elle met au point « *un programme indicatif, ensuite elle engage des cabinets de consultants pour s'occuper de chaque projet, en passant des appels d'offre*[1719]. *En général, les consultants commencent à travailler 12 à 18 mois après le début du processus* »[1720]. Ces consultants ne sont souvent engagés que pour des courtes durées alors qu'une période d'adaptation aux réalités du terrain est nécessaire. Enfin, la multiplication des programmes provoque des problèmes de coordination.

[1719] Les montants qui vont ainsi directement aux cabinets de consultants représentent en moyenne 10 à 15% des montants des programmes concernés.

[1720] Selon un rapport interne à l'EAR.

En outre, un réel soutien aux réformes suppose la nécessité d'une lecture rapide de l'évolution des besoins en fonction de l'impact des éléments séquentiels. A titre d'exemple, lors de la mise en œuvre de la privatisation, il serait nécessaire pour les gouvernements engagés dans ce processus de bénéficier d'une aide avant et au début du démarrage de la privatisation. Ceci n'est pas le cas puisque nous avons pu constater dans les évaluations des donateurs que l'aide à la privatisation arrivait en moyenne trois ans après son début. D'autre part, entre le moment où les budgets d'aide internationale ont été octroyés à Bruxelles et le moment où les destinataires ont pu en disposer, les besoins sur le terrain ont évolué.

b) Les impacts des processus de reconstructions sur la transition politique

Au regard de l'aide internationale qui a été mise en place dans l'espace yougoslave, nous pouvons distinguer les projets de reconstructions qui participent à la consolidation de l'Etat de ceux qui sont destinés à la démocratisation.

Dans l'attribution des fonds, les organisations internationales séparent en effet les montants alloués à la « *bonne gouvernance et au renforcement des institutions* »[1721] de ceux destinés à la « *démocratisation* ». Les projets dans ces deux domaines représentent la deuxième charge financière pour les donateurs après la reconstruction économique. En ce qui concerne la consolidation de l'Etat, les programmes ont pour objectif d'améliorer plusieurs secteurs d'activité de l'Etat : « *finances publiques, réformes de l'administration publique, intégration européenne, douanes et fiscalité, justice et affaires intérieures, aides variées aux ministères* »[1722]. Ces aides destinées en premier lieu aux structures étatiques permettent donc aux pouvoirs publics de s'adapter à la transition et de se préparer à l'intégration à l'Union européenne.

Dans la mesure où les destinataires sont également des acteurs politiques, ces aides méritent d'être observées sous l'angle du soutien politique. Ainsi les aides « *à la bonne gouvernance et au renforcement des institutions* », destinées aux Etats post-yougoslaves de

---

1721 Voir les lignes budgétaires du programme CARDS destinées aux projets pour la « Bonne gouvernance et le renforcement des institutions » des Etats des « Balkans occidentaux » sur le site www.europa-eu-un.org/articles. (consulté le 8 juin 2004).

1722 *Ibid.* Il est précisé dans la ligne budgétaire : « Promouvoir l'efficacité des finances publiques ainsi que la transparence et la responsabilité en matière d'utilisation de fonds publics, appuyer le processus de réforme de l'Etat, aider l'Etat à remplir ses obligations dans le cadre du processus de stabilisation et d'association par l'adoption de mesures visant à aligner les « normes locales » sur celles de l'UE, moderniser et développer les services des douanes et assurer la coordination entre les autorités douanières et fiscales, donner aux organismes chargés de faire appliquer la loi et aux tribunaux les moyens de combattre le crime organisé transfrontalier et intérieur, assurer une administration publique plus efficace et plus effective ».

1995 à 2000 ont permis à la fois de renforcer l'Etat et les partis politiques détenteurs du pouvoir en Bosnie-Herzégovine, en Serbie, au Monténégro, au Kosovo et en ARY de Macédoine. La Croatie fait ici figure d'exception car ce pays a reçu des montants faibles pour ce domaine en comparaison avec les autres.

Il est plus délicat d'évaluer quels sont les projets destinés à la « *démocratisation* ». Les projets internationaux intègrent également la notion de « *promotion de la démocratie* »[1723] Selon Laurence Whitehead :

> « *Pour que la promotion de la démocratie devienne une composante systématique des activités des grandes organisations internationales, il faudrait déterminer selon quels critères l'échec ou le succès dans ce domaine peuvent être évalués et par qui.* (...) *Si on laisse le soin aux organisations internationales d'évaluer leurs propres réalisations, il est à craindre qu'elles ne s'accordent, pour le moins, le bénéfice du doute et ne qualifient de succès des résultats qui, interprétés de façon neutre, n'emporteraient pas forcément l'approbation. Autrement dit, elles risquent de placer le seuil de la démocratie un peu bas.* (...) *En outre, une fois qu'une organisation internationale est intervenue pour promouvoir la démocratie, elle doit se soucier de repartir la tête haute. Il peut donc y avoir incompatibilité entre la fixation de normes ambitieuses et le désir de se retirer le plus rapidement possible* »[1724].

Nous pouvons cependant retenir ici les projets qui concernent les élections. Dans sa thèse de doctorat consacrée à la « *prévention multilatérale des conflits armés dans les Balkans* », E. Rogier dresse un « *bilan critique de l'ensemble des initiatives lancées par les institutions internationales et de coopération* »[1725], en particulier l'OSCE. Les activités de cette organisation en matière de démocratisation concernent « *les élections, la promotion de l'Etat de droit, les droits de l'homme et la tolérance et la non discrimination* »[1726]. Dans une étude comparative, E. Rogier souligne que les relations de la RFY avec la CSCE (puis avec

---

1723 On retrouve cette notion notamment dans les projets de l'OSCE.

1724 Whitehead Laurence, « Entreprises de démocratisation : le rôle des acteurs externes », in *Critique internationale*, n° 24, juillet 2004, p. 113.

1725 Rogier Emeric, « La prévention multilatérale des conflits armés dans les Balkans (Kosovo, Sandjak, Voïvodine, Macédoine), 1991-2001 », sous la direction du professeur Victor-Yves Ghebali, à l'Institut universitaire de hautes études internationales de Genève, soutenue publiquement le 10 octobre 2001.

1726 Adopté le 1er août 1975 par 35 chefs d'Etat ou de gouvernement, l'Acte final d'Helsinki donnait naissance à la CSCE. Cette organisation s'est transformée en OSCE en 1994, lors du sommet de Budapest et s'est dotée d'institutions permanentes et de capacités opérationnelles. Le BIDDH est chargé de la démocratisation.

l'OSCE) en période de sanctions internationales ont permis à S. Milošević d'asseoir son pouvoir. Par contre, il précise que dans le cas de la Bosnie-Herzégovine et du Kosovo, l'OSCE a pris part à l'organisation des élections et a en ce sens participé à un processus de « *routinisation des élections*». Dans les deux cas, les résultats escomptés de la politique de l'OSCE, c'est-à-dire « *la promotion de la démocratie* » s'est soldée par un échec.

Comment expliquer le maintien des partis nationalistes et populistes au pouvoir malgré les aides internationales à la démocratisation. Dans une recherche sur « *l'explication du vote dans les systèmes politiques en transition* », Z. Dimitrijević propose une réponse à cette question à partir d'une lecture de la théorie des choix rationnels appliquée à l'espace yougoslave. Il pose ainsi la question suivante à des électeurs : « *Pourquoi votez-vous ?* » et en conclut que la « *marchandisation du choix politique* »[1727] a une influence plus importante sur l'acte de voter et sur le choix du candidat que « *le vote identitaire patriotique* »[1728]. Il a ainsi établi un questionnaire sur les motivations en matière de choix électoral et a effectué une enquête. Parmi les points qui influencent le choix électoral, la possibilité d'obtenir un travail et un logement viennent en première place. Dans cette analyse, il présente également les disparités générationnelles entre les électeurs. Ainsi dans l'ensemble de l'espace yougoslave, il remarque comme de nombreux autres analystes, qu'il existe une forte différentiation dans les choix politiques entre les électeurs selon l'âge et le lieu de résidence, ou le milieu citadin et rural. Ce chercheur s'est inspiré des travaux d'A. Pizzorno sur « *la rationalité du choix démocratique* »[1729]. Il explique le maintien au pouvoir des forces nationalistes par leur capacité à répondre à des problèmes sociaux sur la base d'une préférence nationale. Le politologue serbe Dušan Pavlović se rapproche de cette analyse en précisant : « *Les partis nationalistes représentent un refuge pour un électorat qui a n'a connu que des périodes d'appauvrissements. Leurs électeurs attendent d'eux qu'ils défendent leurs intérêts* »[1730].

1727 Dimitrijević Zoran, « Glasanje danas » (Le vote aujourd'hui), *ekonomska politika*, Belgrade, 5 juin 2003.

1728 L'auteur utilise le terme « *vote identitaire patriotique* » pour désigner les votes en faveur des partis nationalistes.

1729 Voir Pizzorno (A.), « Sur la rationalité du choix démocratique », in Birnbaum P., Leca J. (dir.), *Sur l'individualisme*, PFNSP, 1991, pp. 343-354.

1730 Pavlovic Dusan, « Ima li demokratije nakon sultanizma ? » (Y a-t-il une démocratie après le sultanisme ? », in *Rec* n° 1, Belgrade, juin 1999.

c) Les impacts des processus de reconstructions sur la société civile ou la troisième phase de la société civile

Comme nous l'avons vu dans le chapitre 6, les premières ONG dans l'espace yougoslave sont issues des associations et mouvements contre la guerre. Leur nombre augmente de façon significative dans la période de l'après-guerre. C'est le premier signe visible des rapports entre les processus de reconstruction et la société civile. Ainsi, en Croatie, plus de trois cents ONG locales ont été créées entre 1995 et 1997. A la fin de l'année 1997, 548 ONG locales y étaient officiellement enregistrées[1731]. A ce sujet, Srdjan Dvornik souligne :

> « *Ces chiffres pourraient laisser supposer qu'une société civile s'est considérablement développée et qu'elle constitue un contre-pouvoir face à des Etats dominés par les partis nationalistes. Or, il n'en est rien car si nous regardons les résultats des élections dans les Etats post-yougoslaves de ces dernières années, nous pouvons constater que l'impact de la dite « société civile » sur la société est faible et que les partis nationalistes sont loin d'être inquiétés par elle.* »[1732].

En Bosnie-Herzégovine, 365 ONG locales ont été créées entre 1996 et 1997. Leur nombre a considérablement augmenté entre 1996 et 1999, puisque plus de six cents ONG locales ont été vu le jour durant cette période. Selon les recherches effectuées par la Fondation Soros en Bosnie-Herzégovine, il y aurait eu en 1999 plus de 1 500 ONG locales[1733] et leur nombre a continué à s'accroître. Cet accroissement coïncide avec l'augmentation des montants alloués par l'aide internationale[1734]. Selon Jan Kulenovic : « *Nous sommes en concurrence avec les ONG internationales pour l'obtention des fonds. Celles-ci ont plus d'expériences et savent mieux répondre aux appels d'offre* »[1735]. Dans une étude sur les organisations non gouvernementales en Europe du Sud-Est, Paola Bortini souligne cette question de la concurrence entre les acteurs locaux et internationaux pour l'obtention des

---

1731 Voir Indeks civilnog društva u Hrvatskoj (Index de la société civile en Croatie), Centar za razvoj neprofitnih organizacija (Centre pour le développement des ONG), 2005.

1732 Entretien avec Srdjan Dvornik, Président de la Fondation Soros à Zagreb, réalisé à Berlin le 18 juin 2005.

1733 Voir « Civilno drustvo » (La société civile), Fond za otvoreno drustvo Bosna i Hercegovina, (Open society, Bosnia-and-Herzegovina – Fondation Soros) (www.soros.org.ba, consulté le 3 décembre 2005).

1734 Voir les lignes budgétaires du programme CARDS destinées aux projets pour « le développement de la société civile » des Etats des « Balkans occidentaux » sur le site www.europa-eu-un.org/articles.(consulté le 8 juin 2004).

1735 Entretien avec Jan Skender Kulenović, Président d'une ONG de Sarajevo. Entretien réalisé à Berlin le 18 mars 2004.

fonds[1736]. En comparant ses expériences en Bosnie-Herzégovine et au Kosovo, elle précise également que les relations entre les organisations non gouvernementales des pays de la région montent rarement des projets communs. Qui plus est, au sein même de la Bosnie, les ONG des différentes entités ne coopèrent pratiquement pas. Pourtant, depuis l'année 2000, un programme franco-allemand a été mis en place pour aider les organisations non gouvernementales locales à œuvrer en commun pour la réconciliation[1737].

Les principales ONG en Serbie ont été créées à partir de l'hiver 1996 dans le cadre des mouvements d'opposition à S. Milosevic. Les villes d'opposition ont reçu à cette époque de la part des pays occidentaux des fonds destinés à financer des actions politiques contre le pouvoir de S. Milosevic et elles ont ainsi été à l'initiative de la création des premières ONG. A partir de cette année là, de nombreuses ONG sont proches de la première coalition d'opposition « Ensemble ». Ces liens étroits avec les partis politiques seront toujours présents jusqu'à la chute de S. Milosevic. Le mouvement Otpor[1738] qui a organisé un grand nombre de manifestations contre ce dernier, illustre cette situation. Selon l'ancien ministre yougoslave des Affaires étrangères, G. Svilanović, le rôle des ONG a été primordial pour le changement de pouvoir en octobre 2000. Il souligne ainsi : « *C'est la société civile qui a fait chuter S. Milosevic et son parti, le SPS* »[1739]. Ce ministre, comme la plupart de ses collègues dans le nouveau gouvernement ont travaillé au sein d'ONG. Plusieurs ONG ont d'ailleurs été transformées en partis politiques, comme ce fut le cas pour « *l'Union citoyenne* »[1740] (*Gradjanski savez*). Cette vocation politique des ONG s'est poursuivie et reste encore un trait caractéristique da la société civile en Serbie. A ce sujet, la politologue B. Petrovic souligne : « *En Serbie la société civile se construit et elle construit l'Etat* »[1741]. Ce rapport place les ONG dans une situation particulière puisqu'elles sont investit d'un rôle qui n'est pas leur vocation première. A ce sujet, lors d'un colloque organisé à Belgrade la politologue J. Djordjević explique :

> « *Les liens entre les partis politiques de la coalition DOS au pouvoir actuellement en Serbie et la société civile sont tels qu'il n'y a pas de débat d'opposition à l'Etat*

1736 Voir Bortini Paola, *The impact of Youth Net in Southeast Europe*, Wien, Interkulturelles Zentrum, 2005, 34 p. (voir http://doku.cac.at/bortiniyouthnetevaluation, consulté le 3 septembre 2005).

1737 Voir le rapport « La coopération régionale dans les Balkans » OFAJ (Office franco-allemand pour la jeunesse), 2006.

1738 Voir le site www.otpor.com

1739 Entretien avec l'ancien ministre des Affaires étrangères de la RFY, Goran Svilanovic. Entretien réalisé à Paris, le 25 mai 2005.

1740 Voir http://www.gradjanskisavez.org, consulté le 10 octobre 2005.

1741 Petrovic Branka, *Civilno Društvo i nevladin sektor* (La société civile et le secteur des organisations non gouvernementales), Belgrade, Magna Agenda, 2001, 214 p.

au sein des ONG. Nous assistons dans le processus de construction de l'Etat à une fusion entre les acteurs étatiques, ceux de la société civile et de la culture »[1742].

Pourtant, comme le soulignent B. Badie et M.C. Smouts, « *la construction d'un Etat suppose une différentiation minimale avec la société civile* »[1743].

En ARY de Macédoine, les ONG sont investies d'une fonction particulière puisque les acteurs internationaux de l'aide leurs demandent explicitement de renforcer le dialogue entre les populations albanaises et macédonienne. Cependant, lorsque les ONG s'adressent aux pouvoirs publics, le renforcement du dialogue n'est plus une priorité. A ce sujet, Robert Alagiozovski, un des fondateurs de Kontrapunkt[1744], une ONG de Skopje, explique :

> « *En réalité nous avons mis en place des projets avec des Albanais, des Serbes, des Croates et d'autres durant toute la période des conflits. Nous nous sommes ainsi retrouvés à contre-courant face à ceux qui étaient pour la séparation des peuples de la région. Nous nous sommes ainsi fait des ennemis et ils sont au pouvoir.* »[1745].

Ainsi, à la différence de la Serbie où les liens entre les organisations non gouvernementales et les autorités locales sont forts, en Macédoine les rapports sont plus froids, voire tendus. Robert Alagiozovki ajoute :

> « *Si vous demandez à des personnes dans la rue ce qu'ils pensent des organisations non gouvernementales, ils vous diront seulement du mal. Il y a en Macédoine, mais c'est visible aussi ailleurs une image stéréotypée à notre sujet : nous sommes considérés comme des profiteurs. En effet nous sommes simplement considérés comme des personnes qui ne cherchent que l'argent et puisqu'il vient de l'étranger pour « ne pas faire grand-chose », on nous méprise.* »[1746].

Malgré cette image négative des organisations non gouvernementales, leur implication dans le processus de réconciliation est cruciale. Comme le dit Ismaïl Kadaré : « *Dans les*

1742 Contribution de Jelena Djordjević, rédactrice en chef de la Revue Kultura, au colloque « La société civile et la culture – les ONG comme acteurs dans la culture », Belgrade 22 novembre 2001.

1743 Badie Bertrand, Smouts Marie-Claude, *Le retournement du monde. Sociologie de la scène internationale*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1999, p.14.

1744 Voir http://www.kontrapunkt-mk.org.

1745 Entretien avec Robert Alagiozovski, fondateur de Kontrapunkt, réalisé à Berlin le 23 avril 2005.

1746 *Ibid.*

Balkans, le pardon est très important, il fait partie des fondements de la psychologie balkanique. »[1747] Pour que le pardon prenne tout son sens, le rôle des Etats est primordial mais pas suffisant. En attendant la participation des acteurs étatiques à ce processus, les organisations internationales ont mis en place des projets allant dans le sens de la réconciliation[1748].

Pour le président du Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est, Erhard Busek, cette tâche incombe aux églises[1749]. A ce sujet, des projets mettant en relation les organisations non gouvernementales et les églises ont pu voir le jour pour conjuguer les efforts en matière de réconciliation. Mais, pour reprendre les termes de N. Elias, il s'agit de participer au « processus de civilisation » :

> « *Le problème du processus de civilisation », n'est qu'un aspect du problème beaucoup plus général de l'évolution historique. Cette évolution dans son ensemble n'est pas l'aboutissement d'une planification « rationnelle » ; elle n'est pas non plus une suite d'apparitions et de disparitions de structures désordonnées* »[1750].

Les dispositifs des processus de reconstructions que nous venons de décrire permettent de constater que l'aide internationale s'inscrit dans une optique politique[1751], qu'elle suit le processus de désintégration et qu'elle prend un ancrage dans le long terme. Ces trois éléments sont une constante et suivent le processus des constructions étatiques. Cependant, l'aide internationale reste limitée par les budgets internationaux. Les acteurs internationaux devront dans ces conditions adapter au mieux leur stratégie de soutien aux gouvernements des Etats des « Balkans occidentaux ».

Par ailleurs, le contexte régional en 1999 révèle que ceux-ci cherchent à se positionner dans une Europe depuis l'annonce de son élargissement à l'Est. Ils cherchent également à intégrer les structures de l'OTAN. Entre-temps, ils restent dans une situation d'incertitude et

---

1747 Kadaré Ismaïl, « Il y a une sorte de paralysie, de blocage de la vie », propos receuillis par Laurent Abadie, in *Le Monde*, 7 avril 2004.

1748 Voir le compte rendu du colloque « Post-Kosovo Balkans : Perspectives on Reconciliation », University College London, School of Slavonic and East European Studies, 18 mars 2000.

1749 Voir entretien avec Erhard Busek, « La réconciliation dans les Balkans », Commission des Episcopats de la Communauté européenne, Europe infos n° 42, octobre 2002.

1750 Elias Norbert, *La dynamique de l'occident*, Paris, Calman-Lévy, 1991, p. 189.

1751 Nous partons ici de l'hypothèse que l'aide destinée à des Etats permet de soutenir les gouvernements, donc des options politiques.

d'instabilité. Dans ce contexte, les stratégies de nouveaux regroupements régionaux, qui se réfèrent à la proximité géographique, culturelle et historique devront s'affirmer davantage dans leurs contenus afin de mettre en place de véritables coopérations.

CHAPITRE 10 - LA RECONSTRUCTION ET LA RECOMPOSITION DE L'EUROPE DU SUD-EST

> « *La malédiction de la politique tient justement en ceci qu'elle doit traduire des valeurs dans l'ordre des faits* »[1752].

« *La paix passe dans l'opinion pour la situation antinomique de celle de la guerre, au point que souvent on définit tout simplement l'une par opposition à l'autre : la paix dit-on, est l'absence de la guerre* », écrit Julien Freund et ajoute : « *Toute l'expérience historique de l'humanité manifeste qu'aux guerres succède la paix et à la paix la guerre. On peut imaginer en théorie que les choses devraient se passer autrement, mais alors on se situe hors du temps et de l'histoire* ».[1753] En juin 1999, le retour de la paix dans l'espace yougoslave était annoncé par les acteurs extérieurs. La création d'un Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est devait ainsi permettre d'engager un vaste processus de reconstruction et de recomposition de l'Europe du Sud-Est. Par son contenu et le nombre d'acteurs qui y participent, ce Pacte est un projet extrêmement ambitieux. L'objectif de ce chapitre est d'en cerner les enjeux et les limites. Nous présenterons donc dans un premier temps l'origine du Pacte de stabilité ainsi que son fonctionnement, afin d'en cerner les forces et les faiblesses. Nous analyserons également les autres projets destinés à la région, parmi lesquels figurent en première place ceux de l'Union européenne. Ceci nous permettra par la suite d'examiner les « effets structurants » des politiques internationales sur les acteurs locaux.

10.1.- Les enjeux et les limites du Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est

A la fin de la guerre du Kosovo en juin 1999, l'annonce d'un Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est était perçue comme la fin d'une période de conflits et le début de la paix dans l'ensemble de la région. Tel qu'il fut présenté, ce projet devait permettre de tourner définitivement la page d'une décennie de guerres, de violences et de désastres en entamant la « reconstruction des Balkans ». Pour cerner les enjeux et les limites de ce projet ambitieux, nous remonterons à son origine, puis nous analyserons son fonctionnement.

1752 Merleau-Ponty Maurice, *Humanisme et terreur*, Paris, Gallimard, 1947, p. 27.

1753 Freund Julien, *Sociologie du conflit*, Paris : Presses Universitaires de France, 1983, p. 343.

10.1.1.- Les origines du Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est

L'idée d'un Pacte de stabilité balkanique[1754] fut énoncée par Edouard Balladur[1755] en 1993. Initialement, les objectifs du Pacte étaient alors de garantir la stabilité et le respect des frontières, de mettre un terme au processus de fragmentation en Europe du Sud-Est au profit d'un processus d'intégration, de tenir compte du rôle stratégique de la Russie[1756] ainsi que des rapports entre la Grèce et la Turquie et d'orienter la crise au Kosovo vers une résolution. Il devait également permettre la mise en place d'un cadre approprié afin de garantir la paix dans les Balkans par des mesures politiques, économiques et militaires, tout en tenant compte des initiatives déjà existantes. Ce projet devait fournir à la fois un cadre de prévention et de gestion des conflits, une assistance technique aux gouvernements de la région, des aides aux ONG et engager un vaste processus de reconstruction. Ce dernier aspect a fait naître l'idée qu'il s'agissait d'un « *Plan Marshall pour les Balkans* »[1757].

Le projet de Pacte de stabilité correspondait également à la volonté d'engager une vision globale des Balkans qui jusque là paraissait floue. En effet, la notion « *d'approche régionale* », employée par l'UE dès 1995 dans le cadre du programme PHARE était fréquemment utilisée lors des négociations avec les Etats de l'espace yougoslave. A cette époque, « *l'approche régionale* » correspondait simplement à l'application d'un « *principe de conditionnalité* »[1758]. Il avait été imposé à la Croatie ainsi qu'à d'autres pays de la région afin qu'ils puissent bénéficier de l'aide de l'Union européenne. La volonté de renforcer la coopération régionale par une « *approche régionale* » ayant davantage de contenu s'est

---

1754 Le terme d'Europe du Sud-Est ne fut employé qu'en 1998 lors de la préparation de ce projet. Le contenu du Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est fut préparé en France au Centre d'Analyse et de Prévision du ministère des Affaires étrangères.

1755 Entretien avec Edouard Balladur, réalisé à Paris, le 5 juin 2002.

1756 Pour désamorcer une hostilité frontale, l'OTAN a conclu le 27 mai 1997, avec la Russie l'Acte fondateur sur les relations, la coopération et la sécurité mutuelles, créant notamment, à travers le Conseil Permanent Conjoint (CPC), un mécanisme de consultations régulières et de coopération. Cet accord complète les liens de partenariat établis précédemment entre la Russie et l'OTAN à travers le Partenariat pour la Paix (PpP) et le CPEA.

1757 Plan Marshall pour les Balkans.

1758 Heimerl Daniela, « Construire la paix, Le Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est », in Les Balkans : paysage après la bataille, *Le Courrier des pays de l'Est*, n° 1008, La documentation française, septembre 2000, pp. 4-5. A ce sujet l'auteur cite en note de bas de page n° 6, les deux rapports de la Commission européenne du 15 avril 1998 et du 26 mai 1999, p.12.

accentuée avec l'apparition de deux projets internationaux[1759] destinés aux Balkans : le processus de Royaumont[1760] et la SECI[1761], l'un européen, l'autre américain.

a) - Le processus de Royaumont : un engagement européen dans les Balkans à l'heure des accords de Dayton

Les accords de Dayton furent signés aux alentours de Paris[1762] en décembre 1995, plus précisément à Royaumont. Les participants à la cérémonie de signature décidèrent à cette occasion de créer un « *processus de Royaumont* »[1763]. L'objectif était d'accompagner la mise en oeuvre des accords de Dayton d'une politique de stabilité en rassemblant plusieurs acteurs, dont l'ensemble des Etats de la région, les Etats-Unis, la Russie, le Conseil de l'Europe et l'OSCE. Le processus de Royaumont s'inscrivait dans un double objectif : permettre d'une part le respect des accords de Dayton, d'autre part la mise en place d'une politique de stabilité régionale plus vaste dans les Balkans[1764]. Ce processus a été lancé les 26 et 27 février 1996 avec les déclarations du Conseil des ministres des principaux pays participant à ce programme[1765]. Plusieurs réunions importantes ont ensuite été organisées à Vienne en avril 1996, à Bucarest en juin 1996, à Skopje en mars 1997, à Istanbul en octobre 1997, à Athènes en mars 1998 et à Bruxelles en septembre 1998.

De plus, deux objectifs prioritaires ont été rapidement dégagés: renforcer « *les accords de bons voisinages* »[1766] et « *les tables rondes* » en vue d'inciter et renforcer le dialogue après la guerre. Afin de soutenir le processus, il a été nécessaire dans un premier temps, c'est-à-dire

---

1759 Ces deux projets se sont ajoutés aux autres projets existants dont nous donnons la liste en c).

1760 L'idée du processus de Royaumont est apparue avec la mise en oeuvre des accords de paix de Dayton à Paris en décembre 1995. Les réunions à ce sujet ont eu lieu à Royaumont, ce qui explique l'appellation « processus de Royaumont ».

1761 SECI: *South East European Cooperative Initiative*. Il s'agit d'une initiative américaine pour le développement économique de l'Europe du Sud-Est.

1762 Signature des accords de Dayton à Paris (Royaumont), le 13 décembre 1995.

1763 La première réunion du « processus de Royaumont » a donné lieu le 13 décembre 1995 à une séance plénière des ministres des Affaires étrangères de l'UE, des Républiques de l'ex-Yougoslavie, des Etats-Unis, de Russie et des pays voisins de l'ex-Yougoslavie. Il s'agissait de donner un cadre aux accords de paix en Bosnie-Herzégovine, signés à Paris, mais dans une perspective plus large afin de couvrir l'ensemble de la région.

1764 Voir le texte de la Conférence de presse du ministre des Affaires étrangères Hervé de Charette, à l'issue de la réunion du groupe de contact international et du groupe de contact de l'OCI - Conférence de Paris sur la Bosnie-Herzégovine (Royaumont, 13 décembre 1995), DPIC, 1995, p. 5.

1765 Une « *plateforme de lancement* » a constitué la première base du processus et des mesures d'accompagnements pouvant financer des projets de bons voisinages ont été adoptées. Cette réunion rassembla l'UE, les Etats de l'espace yougoslave, les Etats-Unis, la Russie, les Etats de l'Europe du Sud-Est (Hongrie, Roumanie, Bulgarie, Albanie, Turquie et Moladavie).

1766 Entre 1997 et 2000, « les accords de bons voisinages » qui correspondaient simplement à une orientation politique de principe ne se sont pas traduits par des projets concrets.

au début de l'année 1996, de définir des mesures financières d'accompagnements. Or, ces mesures existaient déjà au sein du programme PHARE dont certaines lignes budgétaires correspondaient à des projets similaires. C'est pourquoi il était nécessaire de coordonner le processus de Royaumont avec les projets de l'UE.

La question des délais pour la réalisation des projets s'est également posée. Ainsi, des « *réunions régionales et interprofessionnelles* »[1767] ont été organisées. Mais en réalité, une certaine confusion est apparue dans le choix des projets et il a été difficile de définir exactement le profil et le contenu du processus de Royaumont. C'est pourquoi il s'est avéré nécessaire de choisir un coordinateur ayant un mandat et un plan d'action. La nomination de Panagiotis Roumeliotis[1768], comme coordinateur du processus de Royaumont a donc eu lieu en novembre 1997. Un de ses rôles était de trouver des financements pour le processus, ceux-ci pouvant provenir d'Etats, de l'UE ou encore de Fondations privées[1769].

Les ministres de l'UE ont adopté à la même période, un « *Plan d'action* »[1770] afin de concrétiser davantage les projets. Le processus de Royaumont a été soutenu par l'ensemble des pays de l'Europe du Sud-Est lors de la Déclaration de Thessalonique en 1997 et de la Conférence de Crète, fin 1997. Mais ce n'est qu'en janvier 1998 que le « *Plan d'action* » a clairement été exposé[1771]. Une soixantaine de projets ont dès lors été définis[1772]. Entre 1997 et 1998, leur financement était estimé à 8 millions d'euros. Certains projets étaient considérés comme étant « *vagues* »[1773], mais ils permettaient de renouer les liens entre les populations après presque une décennie de conflits.

La « coopération régionale » dans les Balkans qui rejoignait les objectifs de l'Union européenne était aussi une priorité du processus de Royaumont. Un rapport fut rédigé pour

---

1767 Voir Processus de Royaumont, http://www.processusderoyaumont.org

1768 Panagiotis Roumeliotis était coordinateur du processus de Royaumont entre novembre 1997 et décembre 2000. Sa fonction était de faciliter la mise en place des projets et de favoriser les relations entre les participants au processus.

1769 La question du financement des projets est restée présente lors de l'ensemble des réunions du processus de Royaumont et il s'est avéré qu'il était difficile d'obtenir des fonds.

1770 Voir « Plan d'action du processus de Royaumont ». Document consulté à Bruxelles dans les archives de la Commission européenne, le 12 octobre 1998.

1771 Les principaux organisateurs du Processus de Royaumont ont été informés dès le début de l'année 1998 de la préparation du projet de Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est, mais celui-ci était à l'état d'esquisse. Les organisateurs du processus de Royaumont ont perçu à cette période le projet de Pacte de stabilité comme un moyen pour financer leurs projets.

1772 Selon Bertrand de Largentaye : « *Le projet SECI était plus pragmatique que le processus de Royaumont. Des titres de projets, des analyses de coûts et une liste de partenaires potentiels avaient été préparés en amont* ». Entretien avec Bertrand de Largentaye, réalisé à Paris le 17 octobre 1998.

1773 Par exemple, l'organisation de croisières sur le Danube pour des religieux afin d'y discuter des problèmes d'environnement.

préciser les modalités de sa mise en œuvre[1774]. Ce rapport examine non seulement les initiatives de coopération(s) régionale(s) en cours, mais expose aussi les conditions nécessaires au soutien des projets. A cet effet, la notion de « *crédibilité opérationnelle* »[1775] suffisante a été avancée. De plus, l'UE a confirmé l'impossibilité de soutenir la coopération régionale en dehors des programmes communautaires existants. Dans le cadre du processus de Royaumont, il a été question d'établir une Charte de rapports de bons voisinages en Europe du Sud-Est et d'y associer les ONG[1776].

Malgré ces projets, la réalité sur le terrain dans les pays concernés semblait échapper à ces initiatives. Ainsi, le processus de Royaumont n'a joué aucun rôle lors de la crise du Kosovo pendant l'hiver 1998. Il a été perçu comme un projet qui se cherchait et dont les financements à moyen terme n'étaient pas garantis.

b) La SECI[1777] : une vision américaine de la reconstruction de l'Europe du Sud-Est

La SECI (*South East European Cooperative Initiative*) est apparue neuf mois après la première étape du processus de Royaumont[1778]. Selon les observateurs, il s'agissait d'une réaction américaine aux projets européens destinés aux Balkans, ce qui laissait supposer le risque du développement parallèle de deux initiatives concurrentes. A l'inverse du processus de Royaumont, la SECI a donné lieu très vite à l'élaboration de nombreux projets et programmes concrets avec un fonctionnement original sur le terrain puisqu'il s'agissait d'impliquer les Etats bénéficiaires. Une de ses originalités a donc été de mettre en place des projets sectoriels placés sous la responsabilité d'un pays de la région par domaines d'activités. Mais la SECI, pourtant soutenue par la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies, est restée au stade de l'élaboration des projets jusqu'en 1999. Cette initiative s'apparentait de toute évidence à une stratégie de présence des Etats-Unis dans les Balkans. Contrairement au processus de Royaumont, le projet américain a rapidement su se doter d'un coordinateur et d'une structure pour promouvoir ses travaux auprès de la Banque mondiale et de l'Union européenne.

1774 Voir le rapport de la Commission de l'Union européenne du 10 décembre 1997.

1775 Entretien avec Panagiotis Roumeliotis, Bruxelles, 9 octobre 1998.

1776 Ainsi, lors de la réunion qui a eu lieu à Athènes, le 31 mars et le 1er avril 1998, G.A. Papandreou précisait que les ONG avaient un grand rôle à jouer dans le développement de la coopération régionale.

1777 South East European Cooperative Initiative.

1778 A l'origine, la SECI a été une initiative américaine en faveur de la coopération économique régionale en Europe du Sud-Est. L'initiative a donné lieu à une première réunion les 5-6 décembre 1996.

Ainsi le 19 décembre 1996, l'ancien Vice-chancelier autrichien, Erhard Busek a été nommé coordinateur de la SECI[1779]. Son rôle a été de suivre l'élaboration des projets, d'engager des relations avec l'UE, de proposer le financement des projets à la Banque mondiale ainsi qu'à d'autres organisations financières internationales[1780] et surtout de favoriser le secteur privé. La SECI était soutenue à cette époque par la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies à Genève, où elle disposait de quelques bureaux. Depuis février 1998, les Etats-Unis, la Suisse, l'Italie, l'Autriche et l'Allemagne soutenaient financièrement l'organisation du projet[1781]. Mais les organisateurs de la SECI comptaient sur le financement d'autres pays de l'UE[1782].

Tableau 10- 1

Principaux projets élaborés dans le cadre de la SECI

(1998-1999)

Projets	Pays d'acceuil
Flux transfontaliers de personnes et de marchandises	Grèce
Réseaux de distribution d'énergie	Hongrie
Soutiens financiers aux PME	Roumanie
Réseaux de transports	Bulgarie
Extension de réseaux de gaz naturel	Bosnie-Herzégovine
Réhabilitation du Danube	Autriche
Coopération en matière boursière	Turquie
Développement des systèmes d'énergie électrique	ARY de Macédoine

Douze projets ont été mis en place en janvier 1997[1783]. Le premier projet, concernant la coopération transfrontalière a été présenté à un moment où l'UE y avait déjà consacré 40

1779 Ses bureaux étaient situés à Vienne dans les locaux de l'OSCE.

1780 La Banque mondiale, la BERD et la BEI avaient exprimé leur volonté de coopérer avec les pays participants de la SECI dès sa création mais aucun projet n'avait vraiment suscité un intérêt précis en ce qui concerne le financement éventuel par ces organisations.

1781 Ce soutien s'est manifesté principalement par des aides à la préparation des réunions.

1782 Selon Bertrand de Largentaye, les organisateurs de la SECI ont fait le tour des Etats membres de l'UE pour demander une participation financière à ce projet, ce qui revenait à demander le financement d'un projet américain par des Etats européens. Entretien avec Bertrand de Largentaye, réalisé à Paris le 17 mai 1998.

1783 Comme nous pouvons le remarquer dans le tableau ci-dessus, huit projets sont cités comme étant prioritaires. Il s'agit du Projet pour la facilité de passage des frontières (pays d'accueil: la Grèce); le Projet pour les réseaux de distribution d'énergie (pays d'accueil: la Hongrie); le Programme de soutien aux petites et moyennes entreprises par l'intermédiaire de micro-crédits (pays d'accueil : la Roumanie); le Programme pour les réseaux de transports internationaux problématiques (pays d'accueil : la Bulgarie); le Programme pour l'interconnexion et l'extension des réseaux de gaz naturel (pays d'accueil : la Bosnie-Herzégovine); le Programme pour le Danube (pays d'accueil : l'Autriche); le Projet de développement et l'interconnexion des systèmes d'énergie électrique des pays de la SECI pour une meilleure intégration au système européen (pays d'accueil : l'ancienne république yougoslave de Macédoine) et le Projet de coopération en matière boursière (pays d'accueil : la Turquie).

millions d'écus[1784]. C'est pourquoi l'initiative de la SECI a été perçue à la fois comme un prolongement de l'initiative européenne et comme une superposition aux projets existants. Les autres projets n'ont guère avancé. Ainsi, un Conseil d'experts (*business advisory council)* dans le cadre de la SECI a été créé pour les promouvoir.

La Slovénie et la Croatie ont dans un premier temps été réticentes à la SECI, car cette initiative a été perçue ces Etats comme un moyen de renforcer leurs présences au sein des Balkans alors que ces Etats estimaient ne pas en faire partie. D'autre part, les projets pour le développement économique et la coopération régionale étaient pour la Slovénie et la Croatie une façon de laisser de côté la question qui les intéressait le plus: le processus d'adhésion à l'UE. Néanmoins, lors de la visite d'Erhard Busek à Zagreb[1785] en avril 1997, les autorités croates ont affirmé leur volonté de coopérer à l'initiative et de participer à la coopération régionale. Cette attitude a été interprétée comme le signe d'un tournant dans la position de cet Etat face à l'espace balkanique, puisque jusque-là tous les projets visant à faire participer la Croatie à la coopération régionale dans les Balkans étaient rejetés par le gouvernement croate. En outre, ce fut là un signe de l'acceptation du « *principe de* conditionnalité » qui figurait dans le programme PHARE. Par ailleurs, la RFY a été invitée à participer aux différents programmes de la SECI, puis désinvitée. Ceci a créé au sein de ce pays une réticence face à l'initiative, malgré la volonté officielle des dirigeants politiques à y participer.

Selon les organisateurs des Conférences des donateurs pour la Bosnie-Herzégovine, il paraissait illusoire d'envisager que cette initiative pouvait avoir des répercussions sur la situation économique d'ensemble et permettre un redressement. Ainsi un scepticisme sur les réels impacts du projet est apparu même au sein des organisations qui étaient censées financer la SECI.

c) Les autres initiatives : une série de projets internationaux destinés aux Balkans

Parallèlement au processus de Royaumont et à la SECI, d'autres projets avaient vocation à participer à la stabilité dans les Balkans :

1784 Pourtant, les problèmes de formation des douaniers et d'harmonisation des législations n'ont pas été résolus.

1785 Erhrad Busek est venu en visite officielle à Zagreb le 18 avril 1997. Voir *Večernji list*, Zagreb du 18 avril 1997.

- *Les Conférences balkaniques et les Conférences des ministres de la Défense du sud-est européen : une initiative locale sans soutien international*

Les Conférences balkaniques représentaient une initiative locale dans laquelle la Bulgarie jouait une place centrale. Ceci est à mettre en relation avec la position spécifique qu'occupe la Bulgarie en Europe du Sud-Est. En effet, ce pays souhaitait souligner ainsi sa volonté de participer au « *bon voisinage* »[1786], dans un environnement particulièrement instable. Néanmoins, les Conférences balkaniques ne pouvaient pas avoir d'effets sur le terrain sans une assise plus large et une cohérence d'ensemble avec les organisations internationales[1787].

La coopération balkanique a ainsi enclenché un processus de rencontres entre les ministres de la région. Mais au delà des discussions, aucun projet n'a été adopté et mis en place, seules des déclarations ont été approuvées. Ainsi, lors de la réunion des ministres des Affaires étrangères des pays de la région qui s'est tenue à Istanbul en juin 1998, le thème du Kosovo est apparu comme une préoccupation centrale et une déclaration sur le Kosovo a été adoptée[1788].

- *Le plan d'action pour les Balkans et les discussions au sein de l'OTAN : une préparation à l'élargissement de l'OTAN en Europe du Sud-Est*

Un « *plan d'action pour les Balkans* »[1789] a été adopté par les Etats-Unis suite à la signature des accords de Dayton. Ce plan définissait principalement les modalités concernant l'élargissement de l'OTAN en Europe du Sud-Est. Certains pays de la région, comme la Roumanie et la Croatie y ont vu une possibilité pour une entrée plus rapide dans l'OTAN[1790].

1786 La notion de « bon voisinage » était utilisée par l'Union européenne parallèlement à celle « d'approche régionale » depuis 1995. Le bon voisinage signifiait simplement ne pas susciter ou accentuer les tensions existantes entre les Etats. On retrouve aussi la notion de « bon voisinage » en 1995 dans les déclarations et les rapports de l'ONU.

1787 Cette nécessité a été précisée à la Conférence balkanique qui s'est tenue en Crète à l'automne 1997. Lors de cette Conférence, l'accent a été mis sur l'importance des accords bilatéraux entre les Etats balkaniques pour la stabilité régionale.

1788 Voir la déclaration des ministres des Affaires étrangères des Etats de l'Europe du Sud-Est, Istanbul, 14 juin 1998. Archives du ministère des Affaires étrangères français.

1789 Voir « *Plan d'action pour les Balkans* ». Archives du ministère des Affaires étrangères français.

1790 Il est à noter que dans le cadre du Conseil de partenariat euro-atlantique sur la situation politico-militaire dans les Balkans, des discussions ont été ouvertes.

- *L'initiative centre-européenne (CEI)*[1791] *: un lieu de discussions*

Il s'agit ici d'un forum de coopération économique réunissant 18 membres dont 3 de l'Union européenne (Allemagne, Autriche, Italie). L'exclusion de la République fédérale de Yougoslavie de cette initiative et l'accent mis sur les questions économiques ne permettait pas une mise en place d'un projet global destiné aux Balkans.

- L'annexe 1 B (Accord sur la stabilisation de la région) article V (Accord sur le contrôle des armements au niveau régional) des accords de Dayton :

L'ouverture de négociations pour les mesures de stabilisation régionale et la maîtrise des armements, « *afin d'établir un équilibre régional dans l'ex-Yougoslavie et autour de celle-ci* »[1792], était considéré comme une étape importante pour la réintégration de la RFY dans les organisations internationales. A ce titre, il était prévu entre mars et septembre 1998 d'engager ce processus en tenant compte de l'évolution de la situation au Kosovo et de l'élaboration du Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est[1793].

- *La Coopération économique de la mer Noire (BSEC)*[1794] *: vers un contenu à « l'approche régionale »*

La Coopération économique de la mer Noire (BSEC) concernait principalement la coopération régionale à partir du Danube. Entre le début de l'année 1997 et l'automne 1998, les pays membres de l'Union européenne ont vu en ce projet un moyen pour renforcer la coopération régionale. Ce projet avait également pour objectif de contribuer au développement économique, malgré l'interruption de la navigation sur le Danube pendant les périodes de sanctions contre la RFY.

1791 Central European Initiative.

1792 Voir, *Les accords de paix concernant l'ex-Yougoslavie*, Documents d'actualité internationale, Numéro hors série, La Documentation française, Février 1996, Annexe 1 B, Article V, p. 37.

1793 A ce stade, les négociations étaient encore en cours avec les autorités de Belgrade.

1794 BSEC (*Black Sea Economic Cooperation*).

10.1.2.- Le fonctionnement du Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est : les trois tables

L'observation des différentes composantes du Pacte de stabilité permet d'y déceler une multitude d'acteurs comme le montre le tableau ci-dessous.

Tableau 10- 2

Les principaux acteurs du Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est

Table politique	Table économique	Table sécuritaire
Processus de Royaumont ONG OSCE	Union européenne F.M.I. Banque mondiale S.E.C.I. Programme OBNOVA BERD BEI Pays donateurs Coopération économique de la mer Noire Initiative centre-européenne	OTAN (Partenariat pour la paix) EUO PESC

La table politique: la continuité avec le processus de Royaumont

La table politique du Pacte de stabilité, dans laquelle on retrouve le processus de Royaumont, tout comme de nombreuses ONG, l'OSCE et les Conférences balkaniques[1795], est caractérisée par la mise en place difficile d'une coordination entre ces différentes composantes.

La prédominance de la table économique

La table économique du Pacte est également caractérisée par une superposition d'acteurs. Au regard des sommes allouées dans les trois tables, l'économiste Vladimir Gligorov remarque que la table économique est celle qui regroupe le plus de moyens

[1795] Ces Conférences tenaient, depuis les années 1970, une place importante pour les pays de la région.

financiers[1796]. On y retrouve la SECI et le programme OBNOVA. Comme le précise une étude sur « *les contradictions et limites des politiques de reconstruction dans les Balkans* » réalisée en 1999:

> « *On décèle dans OBNOVA les prémisses d'une vision plus large des Balkans puisque ce programme s'étend à plusieurs pays et intègre la notion de coopération régionale. Il constitue le premier instrument d'application sur le terrain du concept flou « d'approche régionale » prôné par l'Union européenne depuis 1996. Toutefois, ce programme paraît moins clair que la SECI quant à la définition des projets éligibles et ne prend pas en compte l'ensemble des pays balkaniques* »[1797].

Lorsque le pacte de stabilité est officiellement présenté à l'occasion du sommet de Sarajevo, les 20 et 30 juillet 1999, en présence de nombreux chefs d'Etats, dont le Président américain Bill Clinton, la plupart des gouvernements des pays concernés y voient une source de financement. Or, dans les trois tables, les acteurs conservent la maîtrise des modalités de distributions des aides et le Pacte possède peu de fonds propres. A ce titre, soulignons que le programme OBNOVA (puis CARDS) de l'Union européenne ne délègue aucune possibilité dans l'administration des fonds au Pacte. Il en va de même pour la Banque mondiale, le FMI, la BEI et les autres acteurs. Ainsi, la table économique deviendra davantage un lien de confrontation d'idées et une structure de coordination parmi d'autres. Les pays de la région par contre seront rapidement déçus par le Pacte car celui-ci ne répond pas à leurs attentes et ne permet pas de résoudre les problèmes économiques.

L'opacité de la table sécuritaire

La table sécuritaire du Pacte est plus opaque et touche de près aux questions stratégiques en matière de défense. Là encore, une concurrence apparaît entre la vision des Etats-Unis concernant l'avenir de l'OTAN et son élargissement en Europe de l'Est, et le projet franco-allemand d'une défense européenne. Par ailleurs, bien que le Kosovo relève des compétences du Pacte, son administration et sa reconstruction sont du domaine d'autres acteurs, parmi

---

1796 Entretien avec Vladimir Gligorov réalisé à Belgrade le 3 octobre 2001.

1797 Heimerl Daniela, Rizopoulos Yorgos et Vukadinovic Nebojsa, « Contradictions et limites des politiques de reconstruction dans les Balkans », in *Revue d'Etudes Comparatives Est-Ouest*, n° 4, 1999, p. 231.

lesquels l'ONU pour l'administration internationale ; l'OSCE, pour la démocratisation ; l'UE, pour la reconstruction économique et la KFOR pour la partie militaire.

a) La difficulté de mettre en oeuvre une vision régionale globale de l'Europe du Sud-Est

Le gouvernement allemand la candidature de Bodo Hombach aux fonctions de coordinateur spécial du Pacte[1798]. Lors de la Conférence interparlementaire sur « *la stabilisation et la reconstruction des Balkans* » à l'Assemblée nationale, le 24 novembre 1999, Bodo Hombach a déclaré que son rôle était proche de celui d'un « *chef d'orchestre* »[1799]. Or, le nombre important d'acteurs et leur concurrence au sein des trois tables composantes du Pacte ne lui permettait pas vraiment de réaliser ce rôle. Par ailleurs, si les initiatives précédentes en faveur de l'Europe du Sud-Est ont révélé des points de faiblesse[1800] qui ont dû être rectifiés, on peut à juste titre se demander si le Pacte, tel qu'il était annoncé était en mesure d'y remédier. L'absence de vision globale de ces initiatives contrastait avec la volonté d'élaborer une « approche régionale » voulue par l'Union européenne depuis la signature des accords de Dayton. Pourtant, comme le soulignent W. Barlett et V. Samardzija, « *Plus de sept milliards de dollars ont été alloués entre 1991 et 1999 pour le développement économique et la reconstruction en Bosnie-Herzégovine et en Croatie, mais la croissance économique n'a pas eu lieu. Il devenait donc apparent que l'approche régionale n'était pas un succès pour la reconstruction et le développement économique* »[1801]. Il devenait donc nécessaire de mettre davantage en relation « *l'approche régionale* » et le développement économique et de définir un contenu en ce sens.

Un programme de « *démarrage rapide* » (*quick start projects*)[1802].fut mis en place. Dans ce cadre, on dénombrait 208 projets en mars 2000, dont 120 pour la première table, 53 pour la

---

1798 Il est assisté d'une vingtaine d'experts et de conseillers, réunis au sein d'une nouvelle administration qui se trouve à Bruxelles. Cette localisation était mal perçue par la Commission européenne qui craignait que le Pacte ne piétine sur ses domaines de compétences face aux pays concernés. Bodo Hombach a été remplacé par Erhard Busek rn 2002 , voir www.stabilitypact.org.

1799 Allocution de Bodo Hombach à l'Assemblée nationale à Paris dans le cadre de la Conférence sur la stabilisation et la reconstruction des Balkans, le 24 novembre 1999.

1800 Les initiatives créées avant le Pacte ne permettaient pas d'établir une vision globale pour l'Europe du Sud-Est. En effet, 1. Elles ne représentaient pas un cadre de concertation. 2. Elles ne donnaient pas une mise en perspective des différents projets existants. 3. Elles ne posaient pas non plus la problématique de l'intégration européenne. 4. Elles n'apportaient aucune réponse à la crise du Kosovo.

1801 Barlett Will, Samardžija Višnja, « The reconstruction of South East Europe, The stability Pact and the role of the EU: an overview », in *Most, Economic policy in transitional economies,* Kluwer Academic Publishers, 2000, pp. 253-254.

1802 Voir à ce sujet « Report of the Special Coordinator for the Regional Funding Conference for South East Europe », Bruxelles, 29 et 30 mars 2000, p. 21-22.

deuxième et 35 pour la troisième. Les fonds alloués à ces projets s'élèvaient à 384 millions d'euros, dont 250 millions étaient destinés au retour des réfugiés. Les 134 millions restants ont en grande partie été attribués aux projets de la table économique[1803].

Quoiqu'il en soit, à la différence des projets antérieurs, l'approche régionale et la vision globale de l'Europe du Sud-Est étaient désormais affichées comme des priorités. Il s'agissait là d'une orientation de principe car en réalité l'espace de l'Europe du Sud-Est est resté profondément segmenté par les nouvelles frontières, les politiques de sanctions et l'absence d'avenir concernant l'adhésion à l'UE. Pourtant, la nécessité d'une vision globale, devenait de plus en plus nécessaire en raison des initiatives concurrentes qui affichaient cette priorité.

Très rapidement, la vision globale s'est étendue aux aspects politiques et sécuritaires. Il était aussi souhaitable de mettre en place des patrouilles de polices mixtes dans l'ensemble des territoires où vivaient des populations ethniquement composées. Ce projet ne débuta à une échelle restreinte en Bosnie-Herzégovine qu'à partir de l'année 2003. Cette expérience, appliquée dans les villes de Mostar ou encore de Brčko devait servir d'exemple de réconciliation. Cependant, les autorités locales restent encore réticentes à son application.

Une vision globale n'était pas possible sans la libre circulation des personnes. Or, le Pacte n'avait pas les moyens d'infléchir les politiques des Etats concernant la levée des visas au sein de l'espace yougoslave. Ce n'est que sous la pression de l'Union européenne que cela a été rendu possible en 2003. Par ailleurs, le retour des réfugiés et la restitution des droits de propriété devaient être encouragés. Or, le Pacte n'a pas les moyens suffisants pour influencer les législations locales. Les pays signataires, qui ont dû s'adapter aux principes généraux du Pacte ont donc pu poursuivre leurs politiques discriminatoires. En ce qui concerne l'éducation, les dérives nationalistes dans l'interprétation de l'Histoire dans les systèmes éducatifs ne figuraient pas comme une priorité du Pacte. Il faudra attendre une étude du Conseil de l'Europe de 2002[1804] sur les systèmes éducatifs en Bosnie-Herzégovine pour que ce problème fasse l'objet d'une attention particulière.

1803 Voir à ce sujet « Progress report on the implementation of the Quick start Package », Stability Pact, Bruxelles, juillet 2000.

1804 Voir, « Rapport sur les systèmes éducatifs en Bosnie-Herzégovine », Conseil de l'Europe, 2002.

b) La difficile mise en place d'un cadre de concertation et de mise en cohérence des projets de reconstruction

Au delà des principes généraux, il était nécessaire de tenir compte des recommandations générales du rapport de la Commission internationale pour les Balkans de 1996. Celle ci précisait qu'il serait utile de garantir: « *a)- Le maintien du groupe de contact. b)- Le maintien de la présence militaire américaine. c)- Le développement de l'unité transatlantique et de l'identité européenne de défense. d)- Les membres de l'OTAN devraient accepter de montrer leurs forces militaires lorsque cela s'avèrerait nécessaire* »[1805]. Ces recommandations concernent le cadre de concertation entre les divers intervenants. Elles ont été établies en reprenant principalement l'expérience des différents conflits en ex-Yougoslavie depuis 1991 et ont le mérite de correspondre à la réalité du terrain.

Néanmoins, ces recommandations sont restées incomplètes, car elles n'ont pas tenu compte des relations entre le politique et l'économique. Ainsi, la rationalisation du cadre de concertation devait prendre en considération cette double nécessité, d'autant plus que les actions du processus de Royaumont et de la SECI opéraient sur les deux domaines sans cohérence. Il s'avérait en effet illusoire de privilégier l'aspect politique et militaire, sans tenir compte de l'aspect économique, et inversement. Au niveau militaire, le Conseil de Partenariat euro-atlantique (CPEA) pouvait devenir un instrument de sécurité insuffisant et inadapté s'il ne tenait pas compte de l'évolution économique interne des pays de l'Europe du Sud-Est[1806]. Or, il n'y avait pas de liens entre les dimensions économiques et sécuritaires dans le Pacte.

c) Les accords de stabilisation et d'association (ASA) : Une première étape vers l'adhésion à l'Union européenne ?

Pour les gouvernements d'Europe de l'Est, un élargissement vers l'Union Européenne représente une condition essentielle au succès de leur développement économique. Ainsi, dès avril 1990, le Forum démocratique de Hongrie, principal parti de coalition ayant remporté les élections, indiquait que l'adhésion à l'Union Européenne devenait un objectif prioritaire de la politique étrangère du nouveau gouvernement. Cet exemple fut rapidement suivi par la

---

1805 « Unfinished peace », Report of the International Commission on the Balkans, The Aspen Institute, Carnegie endowment for international peace, 1996, pp. 169-171.

1806 Par ailleurs, ni le Partenariat pour la Paix (PpP), pour la dimension militaire, ni le Conseil de Partenariat euro-atlantique (CPEA), pour la dimension politique n'incluaient la RFY en 1999. Or ce pays restait incontournable pour la recherche d'une stabilité durable dans les Balkans.

Pologne et l'ex-Tchécoslovaquie[1807]. Dans cette optique, l'Union Européenne a élaboré de nouveaux modèles d'accords. En 1991, des accords intérimaires d'associations ont été signés avec la Pologne, l'ex- Tchécoslovaquie et la Hongrie.

Ces accords ont servi de base de concertation avec d'autres pays de l'Europe du Sud-Est. Les accords d'associations étaient caractérisés par l'asymétrie des mesures. En effet, il était prévu que l'ouverture des marchés européens s'effectuerait plus rapidement afin de laisser un temps d'adaptation aux restructurations des industries pouvant subir la concurrence. Depuis, les effets des programmes de stabilisation et les mesures de transition (privatisation, transformations institutionnelles) ont permis d'envisager une prochaine adhésion de plusieurs pays d'Europe de l'est : Pologne, Hongrie, République Tchèque, Slovénie, Estonie. L'Allemagne a, plus que les autres pays membres de l'Union européenne, milité en faveur de ces élargissements à l'Est, principalement pour ses voisins proches. Le document CDU-CSU de septembre 1994[1808] sur l'avenir de l'Union européenne exposait les raisons qui amenaient l'Allemagne à souhaiter l'intégration de ces pays à l'Europe. Par contre, dans les autres pays de l'Europe du Sud-Est, en Bulgarie, en Roumanie, dans les pays issus de l'ex-Yougoslavie et en Albanie, la situation économique est souvent dépeinte de façon extrêmement sombre, les transformations sont plus lentes et on assiste à de nombreux blocages en matière de réformes structurelles. Si l'Union européenne représente ici une force d'attraction importante, les adhésions futures des pays des Balkans occidentaux ne sont pas encore à l'ordre du jour en 1999.

De plus, l'UE disposait d'une série d'instruments politiques et économiques[1809] qui pouvaient être développés de façon adéquate au sein du Pacte de stabilité afin de répondre aux spécificités propres des pays de l'Europe du Sud-Est. Or, comme le souligne D. Heimerl :

> « *Pour ce qui est des propositions concrètes de rapprochement entre l'UE et les Balkans occidentaux, ni la Commission, ni le Conseil européen n'ont fait preuve d'innovation. Ainsi, la Commission a proposé de poser les jalons intermédiaires d'une éventuelle adhésion. La « position commune » qu'elle a avancée le 17 mai*

1807 Officiellement, les demandes d'adhésion à l'Union européenne ont eu lieu plus tard pour l'ensemble des pays d'Europe centrale et orientale : Hongrie (31 mars 1994) ; Pologne (5 avril 1994) ; Roumanie (22 juin 1995) ; Slovaquie (27 juin 1995) ; Lettonie (27 octobre 1995) ; Estonie (28 novembre 1995) ; Lituanie (8 décembre 1995) ; Bulgarie (16 décembre 1995) ; République Tchèque (23 janvier 1996).

1808 CDU-CSU- Fraktion des Deutschen Bundestages, *Réflexions sur la politique européenne*, Bonn, 1er septembre 1994. Il est à noter, par ailleurs, qu'initialement l'Allemagne était l'un des partisans les plus convaincus de l'ouverture de l'OTAN aux pays d'Europe centrale et orientale, mais progressivement elle s'est montrée plus discrète sur cette question.

1809 Mécanismes de la PESC, programme PHARE, union douanière, mise à disposition de l'UEO pour des opérations de maintien de la paix.

1999 faisait état d'un « nouveau type d'accord » avec la zone, proposition que l'on retrouve dans le Pacte de stabilité. Celle-ci suivait le modèle que l'UE avait adopté en 1989-1990 en créant les accords européens pour les pays d'Europe centrale et orientale et, en 1991, en inventant le concept des accords de partenariat et de coopération pour les pays de la Communauté des Etats indépendants (CEI). C'est sur cette base que le 26 mai 1999, la Commission a proposé de lancer « un processus de stabilisation et d'association », initiative qui a été approuvée par le Conseil le 21 juin 1999 »[1810].

Les accords de stabilisation et d'association sont devenus un instrument privilégié de l'Union européenne face aux Balkans occidentaux. Si l'UE avec ses Etats membres participe au Pacte, celui-ci n'est pas un instrument de la politique communautaire, en raison de la participation au projet de nombreux autres pays, comme les Etats-Unis ou la Russie. A l'occasion du sommet de Vienne, le Conseil européen avait pour sa part décidé de mettre en oeuvre « *une stratégie commune* ». Celle-ci était aussi présentée dans le Traité d'Amsterdam pour renforcer la Politique Etrangère et de Sécurité Commune (PESC). Mais le concept de « stratégie commune » ne s'est pas développé en 1999 en raison de l'annonce du Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est.

Dans ce contexte, l'idée de donner un contenu plus large à la « stratégie commune » et de la différencier par rapport au Pacte a été amorcée. Il s'agissait ici par la même occasion de pallier à la lenteur des différents programmes de l'Union européenne destinés aux Balkans et de corriger le contenu des accords de stabilisation et d'association. Il convenait aussi d'établir une réflexion sur les rapports bilatéraux avec les pays membres de l'UE. Certains pays membres de l'Union, tels que l'Italie et la Grèce, plus concernés par l'espace balkanique et les retombées négatives d'éventuels conflits, ont pu dès lors jouer un rôle spécifique. La création de zones économiques entre l'Europe du Nord-Est et du Sud-Est, soutenue par l'ensemble des pays de l'UE a pu aussi permettre d'atténuer la perception d'un fossé dans une Europe élargie. En outre, l'Union européenne a pu ainsi clarifier sa position dans le cadre des relations euro-américaines et montrer que les contours de la PESC sur la question des Balkans vont dans le sens du soutien aux accords régionaux.

1810 Heimerl Daniela, « Construire la paix. Le Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est », *op.cit.*, p. 6.

d) Le Pacte: simplement un lieu de réunions ?

Les pays qui participent aux réunions du Pacte souscrivent à des principes généraux : « *la démocratisation de la vie politique, le respect des minorités nationales, la création d'une zone de libre échange, une garantie de non agression mutuelle, etc* »[1811]. En contrepartie, les représentants des pays de l'Union européenne peuvent envisager l'attribution d'aides bilatérales et multilatérales aux pays participants, en tenant compte des problématiques dégagées lors des réunions. Néanmoins, cela suppose une adaptation dans le système d'attribution et de gestion des aides, et ceci nécessite beaucoup de temps.

e) Des incitations à la participation des acteurs locaux

La situation dans les Balkans occidentaux en 1999, depuis la dégradation de la crise du Kosovo a montré qu'il était nécessaire de combiner une politique de gestion avec une politique de prévention des conflits, tout en engageant une réflexion sur le processus de reconstruction. La réintégration de la RFY dans les instances internationales et la perspective d'une association à une dynamique d'intégration à l'Union européenne par l'intermédiaire du Pacte de stabilité étaient des éléments suffisamment forts pour permettre de procéder à la mise en place de leviers dans la résolution de la situation conflictuelle au Kosovo. Pourtant, la perspective du Pacte ne fut pas utilisée comme un outil de négociation lors de la Conférence de Rambouillet.

L'aide multilatérale et bilatérale à la reconstruction économique était également une incitation importante. Le discours économique pouvait trouver un terrain favorable pour inciter les acteurs locaux à s'engager dans le sens de la recomposition régionale. Cependant, la Croatie fut réticente à la participation à un Pacte qui la placerait dans l'espace balkanique, dont elle souhaitait se dégager.

Présenté comme une priorité politique internationale, le Pacte pouvait prétendre à devenir l'acteur principal de la reconstruction. Pourtant, les lignes budgétaires de l'UE pour la reconstruction des Balkans occidentaux sont indépendantes du Pacte. L'absence de coordination entre l'UE et le Pacte fut particulièrement visible au Conseil européen, réuni à Cologne et qui donna lieu à la création d'une Agence pour la reconstruction du Kosovo[1812].

1811 Voir http://www.stability pact.org.

1812 Agence pour la reconstruction du Kosovo.

Celle-ci a progressivement élargi son domaine de compétence aux autres pays de la région[1813]. Il ne restait donc plus au Pacte que la possibilité de chercher des financements pour le fonctionnement administratif du dispositif mis en place et de permettre l'allocation de certains fonds. Par ailleurs, le Pacte n'a pas les attributions ni les compétences d'une Conférence des donateurs qui réunissait des acteurs internationaux et locaux, comme ce fut le cas lors des Conférences pour la reconstruction pour la Bosnie-Herzégovine en décembre 1995, avril 1996, juillet 1997 et mai 1998; ou pour la reconstruction du Kosovo en juin 1999 et de la RFY en juin 2001. Le Pacte aurait pu permettre une meilleure organisation de ces conférences car il permettait d'intégrer une vision plus large de la région, mais ce ne fut pas le cas. Concernant le financement, le premier rapport sur le Pacte de stabilité des 29 et 30 mars 2000[1814] ne dit rien sur l'origine des fonds alloués aux différents projets qui composent les trois tables, ni sur les modalités de ses propres ressources.

10.2.- Les perspectives et les limites des projets de reconstruction et de recomposition des Balkans

Plusieurs projets de développement de l'Europe du Sud-Est ont été créés parallèlement au Pacte de stabilité en 1999. A ce titre, une certaine confusion est apparue concernant le périmètre des pays concernés par ces projets. En effet, certains portaient sur « *les Balkans occidentaux* », d'autres sur l'ensemble beaucoup plus vaste de l'Europe du Sud-Est. La plupart de ces projets ont été élaborés au sein de groupes de recherches[1815], puis repris et appliqués par les acteurs internationaux et locaux.

1813 C'est ainsi que des agences ont été ouvertes en Serbie (à Belgrade) après le 5 octobre 2000 et en Grèce à Thessalonique.

1814 Voir le Rapport de René André, (Assemblée nationale).

1815 Plusieurs « *think-tanks*» ont joué un rôle crucial dans la préparation des projets destinés aux Balkans, dont le CEPS, l'ESI, l'ICG.

10.2.1. – Le modèle de développement économique à partir de la « table rase » et ses limites

a) Le projet de la « table rase »

« *A l'heure de la guerre du Kosovo, il est devenu urgent de mettre en place un projet de reconstruction des Balkans qui puisse permettre de faire « table rase » du passé* »[1816]. Ces propos de Daniel Gros et de Michael Emerson, experts au sein du CEPS (*Center for European Policy Studies*), ont mis en avant l'idée de « table rase ». Ces termes ne faisaient pas seulement allusion à la nécessité d'effacer une période de guerre ; ils contenaient un programme. Ainsi, un document présenté sous la forme d'un « *document de travail* » (*working document*)[1817] énonçait les objectifs du projet de développement des Balkans. Il fut présenté dans plusieurs colloques, lors de réunions internes dans les ministères des Affaires étrangères des Etats membres et au sein de la Commission de l'UE. Il s'agissait pour ce « *think-tank* » bruxellois de défendre l'idée de la mise en œuvre de deux mesures distinctes : « *l'euroïsation des Balkans* »[1818] et un programme de « *rattrapage* ».

L'euroïsation des Balkans

Le tableau ci-dessous indique les similitudes et les différences des politiques monétaires dans les Etats de l'espace yougoslave.

Tableau 10 - 3

Les politiques monétaires dans l'espace yougoslave : euroïsation et currency board

Slovénie	Croatie	Bosnie-Herzégovine	Serbie	Monténégro	Kosovo	ARY Macédoine
Currency board	Currency board	Euroïsation	Currency board	Euroïsation	Euroïsation	Currency board

1816 Conférence de Daniel Gros au CEPS (Center for European Policy Studies), Bruxelles, 3 avril 1999.

1817 Voir Emerson Michael, Perspectives on the Stabilization of the Balkans and the Wider Europe, Bruxelles, CEPS, Novembre 1999. (Le document n°136 figurant sur le site du CEPS, www.ceps.be est une version remaniée du document initial du mois d'avril 1999).

1818 Le document du mois d'avril mentionne le mot « Balkans ». Il s'agit en réalité d'un projet destiné à la RFY (Serbie-et-Monténégro), Bosnie-Herzégovine et l'ARY de Macédoine.

Au regard du tableau, nous pouvons voir que deux modèles de politiques monétaires sont appliqués dans l'espace yougoslave : Le « *currency board* »[1819] (Caisse d'émission) et « *l'euroïsation* ». .L'objectif est de conduire à la mise en place d'un processus d'auto régulation de l'inflation. Selon S. Chauvin et P. Villa,

> « *les « currency board » sont avantageux dans trois cas : lorsque l'économie est concurrencée, lorsque la perte de crédibilité des autorités monétaires est telle que la renonciation à la souveraineté monétaire apparaît comme le seul moyen de rétablir la confiance, enfin lorsque la priorité est de stabiliser l'inflation quel qu'en soit le prix* »[1820].

L'idée d'aller plus loin que le « *currency board* » dans la perte de souveraineté monétaire par l'introduction d'une monnaie extérieure, une devise forte, est revenue régulièrement au sein du CEPS au cours des années 1998 et 1999[1821]. « *L'euroïsation des Balkans* »[1822] était initialement un projet destiné à l'ensemble des Etats de la région, mais il ne fut que partiellement soutenu par les principaux acteurs européens et les gouvernements des pays concernés. Cette idée a été appliquée à petite échelle au Monténégro avec l'introduction du deutschemark comme monnaie locale dès 1999, puis de l'euro. Il en va de même en Bosnie-Herzégovine avec l'introduction du mark bosniaque et au Kosovo avec le deutschemark en 1999, puis l'euro. Selon l'économiste G. Duchêne, « *le processus d'euroïsation au Monténégro est un facteur de renforcement du commerce et de la croissance* »[1823]. Par contre, pour l'économiste Y. Rizopoulos, ce choix ne peut qu'affaiblir les possibilités de développement du commerce car cela produit une impossibilité d'ajustement monétaire pour faire face aux évolutions macroéconomiques La question de « l'euroïsation des Etats de l'espace yougoslave » divise ainsi les économistes. Pratiquement, l'introduction de l'euro dans les Balkans est liée à la masse monétaire d'euros en circulation

---

1819 Currency board : Les politiques de « *currency board* » correspondent à la nécessité pour les gouvernements de lutter contre l'inflation. Dans un tel système, la monnaie en circulation est strictement liée aux réserves en monnaie de référence. La convertibilité entre ces monnaies est totale. La création monétaire est liée à l'entrée en devises et ne peut être le fait des organismes nationaux. La politique monétaire est ainsi dictée par la monnaie de référence.

1820 Voir Chauvin Sophie, Villa Pierre, « Le currency board à travers l'expérience de l'Argentine », CEPII, juillet 2003.

1821 Voir Gligorov Vladimir, Kaldor Mary, Tsoukalis Loukas, *Balkan reconstruction and European Integration*, London, London School of Economics, octobre 1999, 67 p.

1822 Voir Levasseur Sandrine, « Why not euroisation », in *Revue de l'OFCE*, avril 2004.

1823 Entretien avec l'économiste Gérard Duchêne. Réalisé à Paris le 7 septembre 2000.

dont décide la BCE. Ainsi, le Monténégro a été le premier Etat à rentrer dans la zone euro sans remplir les critères de convergences[1824].

La politique de « rattrapage »

Daniel Gros et Michael Emerson proposent aux gouvernements des Etats de l'espace yougoslave considérés comme étant les plus problématiques la mise en œuvre de politiques économiques de « *rattrapage* ». Il s'agit de procéder à l'accélération des réformes de la transition économique, entamées dans les années 1990. Selon ces deux auteurs, les acteurs extérieurs en collaboration avec les gouvernements locaux devraient prendre en charge les réformes et respecter strictement le calendrier, l'objectif étant de redonner un élan à la « *transition bloquée* ».

Les limites du modèle de développement économique à partir de la « table rase »

En 1999, les élites politiques d'opposition de l'espace yougoslave ont repris dans leurs programmes les idées de la « *table rase* » du CEPS. Ainsi, l'année suivante, avec le départ de S. Milošević de la scène politique, « *l'euroïsation* » était devenue un projet destiné également à la Serbie. Il était prévu de l'élargir aussi à la Macédoine. Par contre, la Slovénie et la Croatie étaient plus réticentes à perdre entièrement leur souveraineté monétaire.

Les critiques les plus virulentes formulées à l'égard du modèle de « *la table rase* » ont été exprimées en France par les économistes C. Samary[1825] et M. Drouet[1826]. Ils considèrent en effet que les projets de la « table rase » permettent simplement de contourner les questions de fond liées aux dysfonctionnements structurels: chômage, faiblesse de l'épargne, blocages de réformes. Cet avis est partagé par V. Gligorov[1827]. Ces trois auteurs proposent une autre solution pour sortir les Etats des « *Balkans occidentaux* » de la crise économique. Ils estiment

---

1824 Ainsi, l'hypothèse d'une réintroduction du dinar au Monténégro en 2001 a été évoquée et a fait l'objet de débats au sein des partis politiques.

1825 Voir Samary Catherine, « Réinsérer la Serbie dans l'analyse de la transition », *Revue d'études comparatives est-ouest*, vol. 35, n°1-2, mars-juin 2004, pp. 117-157.

1826 Voir Drouet Michel, « Serbie : quelle transition économique ? », *Revue d'études comparatives est-ouest*, vol. 35, n°1-2, mars-juin 2004, pp. 85-117.

1827 Voir Gligorov Vladimir, « Enhancing relations between the EU and Western Balkans », Belgrade Centre for European Integration, Avril 2003 (http://www.becei.org/ consulté le 3 octobre 2004).

en effet que le succès de la transition slovène devrait les inciter à appliquer un « modèle gradualiste » de transition.

10.2.2. – Le modèle de développement économique à partir de la création d'une zone de libre-échange et ses limites

Le projet de la création d'une zone de libre-échange dans les Balkans est venu de l'Union européenne.

La zone de libre-échange

Pour sortir les Etats de l'espace yougoslave de la crise économique, un des projets de l'Union européenne a été à partir de 1999, d'encourager la coopération régionale en partant du principe que celle-ci permettra d'enclencher un processus de croissance. Plusieurs années plus tard, le Commissaire européen à l'élargissement souligne : « *A l'heure actuelle il existe une trentaine d'accords sur le libre échange des biens entre les pays des Balkans mais qui doivent être remplacés par la création d'une zone unifiée de libre-échange* »[1828]. Entre 1999 et 2006, les accords de libre-échange ont été signés sur une base bilatérale ou trilatérale. La Commission de l'Union européenne précise ainsi :

> « *Le développement de l'intégration commerciale régionale est un élément essentiel de la politique de l'UE à l'égard de la région. Le commerce intra-régional a relativement augmenté avec la conclusion d'accords bilatéraux de libre-échange, conclus sous les auspices du pacte de stabilité. Ce réseau d'accords bilatéraux évoluera pour former une zone unique régionale de libre-échange* »[1829].

1828 Palokaj A., Simic S, « Balkans : l'UE exige la création d'une zone de libre-échange unifiée », in *Newropeans Magazine*, 14 février 2006.

1829 Voir « Renforcer la stabilité et la prospérité dans les Balkans occidentaux », Synthèse de législation (http://europa.eu/scadplus/leg.fr, consulté le 2 mars 2006). La même idée figure dans le document rédigé par la Commission européenne qui fait office de proposition annexée à l'Agenda de Thessalonique (Voir les Conclusions de la Présidence du Conseil européen du 18 juin 2005, http://www.diplomatie.gouv.fr consulté le 3 mars 2006).

Lors de nos entretiens auprès du Conseil de l'Europe, de la Commission européenne et de l'AER[1830], nous avons demandé si des études d'évaluations sur les impacts d'une zone de libre-échange dans les « *Balkans occidentaux* » avaient été effectuées. La réponse a été négative. Il s'avère donc nécessaire de poser la question : « *une zone de libre-échange peut-elle être un facteur de croissance dans les « Balkans occidentaux* ? ». La réponse[1831] à cette question figure entre autre dans les travaux de Jacob Viner[1832] qui souligne que les zones de libre-échange peuvent avoir des effets positifs et négatifs. Parmi les travaux plus récents, citons également ceux de Jagdish Bhagwati, qui développe une théorie de la politique commerciale dans l'après-guerre. Cet auteur met en avant les points suivants :

> « *1) – En cas de dysfonctionnement des marchés (c'est-à-dire de distorsions), le libre-échange n'est pas nécessairement la meilleure politique ; 2) – Lorsque la distorsion est domestique, une politique (taxe et subvention) nationale ciblée sera appropriée, et le libre-échange pourra être rétabli comme la politique commerciale la meilleure possible. Lorsque la distorsion est étrangère, l'abandon du libre-échange est constitutif de la politique commerciale la meilleure possible pour compenser cette distorsion* »[1833].

Plus optimiste dans ses analyses, Henri Bourguinat considère qu'« *en élargissant les débouchés, les ensembles régionaux devraient entraîner toute une série d'incidences positives, notamment au niveau de la longueur des séries produites, de l'échelle des*

1830 Entretien avec Richard Zink, directeur de l'Agence européenne pour la reconstruction. Entretien réalisé à Belgrade, le 4 juillet 2002.

1831 Notons que les effets d'une union douanière relèvent d'abord de l'argument de l'extension des marchés qui est au cœur de l'analyse d'Adam Smith. Voir Smith Adam, *Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations*, Paris, Flammarion, 1991, (2 vol. 531 p. ; 637 p.). Voir également le modèle Heckscher Eli - Ohlin Bertil - Samuelson Paul connu sous le nom de « Théorème HOS ». Selon ce théorème, dans le cadre du libre échange les nations ont tendance à se spécialiser dans le secteur qui requiert les facteurs de production les plus abondants sur leur territoire. Le modèle HOS est une extension du modèle ricardien (selon lequel le commerce est expliqué grâce aux avantages comparatifs fondés sur les différences des dotations de facteurs de production (capital, travail qualifié, non qualifié) et sur les différences de technologies).

1832 Voir Viner Jacob, *Studies in the Theory of International trade*, New York, Harper and Brothers, 1937, p. 59. Jacob Viner considère qu'il y a « détournement des courants d'échanges » en cas de transfert d'une production d'une source d'approvisionnement à faible coût située hors du groupe de pays couvert par l'accord commercial régional vers une source d'approvisionnement à coût élevé au bénéfice d'un pays membre du groupe. Au contraire, il y a « *création de courants d'échanges* » lorsque l'union douanière a pour conséquence le transfert de production d'une source interne à coût élevé à une source à coût moins élevé appartenant au même groupe régional. Seul ce dernier cas est favorable à l'amélioration des niveaux de vie et à la croissance.

1833 Voir Bhagwati Jagdish, *Eloge du libre-échange*, Paris, Editions d'Organisation, 2005, 128 p.

capacités, des économies d'envergure »[1834]. Cet auteur s'appuie sur les résultats positifs des relations économiques au sein de la CEE. Par contre, selon Jean-Louis Muchielli,

> « *l'union douanière modifie les courants d'échanges internationaux en créant des liens privilégiés entre certains partenaires. Ces modifications sont analysées en distinguant des effets de création d'échanges, des effets de détournement d'échanges et, enfin, des effets globaux. Les effets de création représentent une amélioration des ressources et les effets de détournement représentent, au contraire, une détérioration de cette allocation* »[1835].

Dans le cas de la zone de libre-échange au sein des « *Balkans occidentaux* », l'approche pour l'Union européenne consiste simplement à prendre en considération ses « *effets positifs* » en admettant que la zone de libre-échange permettra de créer un « *pôle d'attraction* » pour les investissements directs étrangers. Cette vision a suscité des critiques parmi les économistes.

Les limites de la zone de libre-échange dans les « Balkans occidentaux »

Les auteurs qui critiquent les zones de libre-échange comme facteur de développement s'appuient essentiellement sur les travaux de J. Viner[1836] qui a étudié les effets de la désintégration politique sur les échanges entre des Etats successeurs qui se placent dans une optique de réintégration par la mise en place d'unions douanières. Ainsi J. Viner dresse une liste d'effets positifs et négatifs d'une telle politique.

Pour mesurer les effets positifs d'une union douanière, il est nécessaire de prendre en compte les spécialisations des pays concernés et le niveau de développement de leurs « *facteurs de productions* ». Si nous appliquons les résultats de J. Viner au projet de la zone de libre-échange dans les « *Balkans occidentaux* », nous pouvons en arriver à deux conclusions.

Premièrement, les pays de la région ont des degrés de spécialisations similaires et une diversification de la production assez proche. Ainsi, les effets positifs escomptés de la zone de libre-échange se trouvent diminués par ces réalités économiques.

1834 Bourguinat Henri, « L'émergence contemporaine des zones et blocs régionaux », Mondialisation et régionalisation. Un défi pour l'Europe. Communication au Colloque du GDR-CNRS, Paris, Economica, 1993, 12 p.

1835 Voir Muchielli Jean-Louis, *Relations économiques internationales*, Paris, Hachette, 1993, pp. 118-121.

1836 Viner Jacob, *The Customs Union Issue*, New York, Carnegie Endowment for International Peace, 1950, 221 p.

Deuxièmement, la participation d'un Etat à la zone de libre-échange suppose à terme une levée des tarifs douaniers, ce qui provoque un manque à gagner pour les finances publiques. Dans la mesure où les Etats de la région souffrent d'un manque de liquidité en raison des politiques monétaires restrictives qu'ils mettent en place, cela signifie que la zone de libre-échange ne représente pas un avantage pour l'Etat qui y participe. Dans ses travaux sur le projet d'une zone de libre-échange dans les Balkans, A. Slim[1837] en arrive à cette même conclusion. Dans la même optique, O. Lamotte et V. Gligorov démontrent que les Etats de l'espace yougoslave d'ont pas d'intérêts particuliers à participer à une zone de libre-échange.

On comprend dans ce contexte que la signature d'un accord douanier régional entre sept pays de l'Europe du Sud-Est[1838], le 27 juin 2001, préfigurant une zone de libre-échange régionale n'ait pas toujours pas donné lieu à la création d'une zone de libre-échange unifiée. Le manque d'intérêt pour participer à une zone de libre-échange est d'ordre économique comme nous venons de le voir. Nous soulignons qu'il est également d'ordre politique. Ainsi, la Bosnie-Herzégovine fournit un bon exemple de la complexité de la problématique des zones de libre-échange dans les « *Balkans occidentaux* ». En effet, les autorités communes de ce pays ont signé la participation à la zone de libre-échange de l'Europe du Sud-Est. Pourtant, au sein même du pays, la séparation économique entre les entités est très nette.

Selon Wim Van Meurs[1839], les recherches concernant le développement économique à partir d'une zone de libre-échange dans les Balkans ont nettement séparé deux camps: « *les intégrationnistes* » et « *les régionalistes* ».

« *Les intégrationnistes* » estiment que les Etats des « *Balkans occidentaux* » ont des économies similaires et que les échanges commerciaux ne permettent pas d'avoir un impact sur la production et la croissance. Selon eux, seule une intégration à l'Union européenne permettrait de favoriser le développement économique. Cette approche est ainsi défendue par V. Gligorov[1840] et A. Wittkowsky[1841]. Ces auteurs s'appuient sur les sources statistiques de la

---

1837 Voir Slim Assen, « Une zone de libre-échange dans les Balkans a-t-elle un sens ? », in *Balkanologie*, vol. 2, n° 1, juin 2003, pp. 171-189.

1838 La signature d'un accord, le 27 juin 2001 à Bruxelles, visant à favoriser les échanges entre la Croatie, la Bosnie-Herzégovine, la RFY, l'Albanie, la Macédoine, la Bulgarie et la Roumanie préfigure ce qui pourrait être une « zone de libre-échange » dans les Balkans. La nécessité de renforcer la coopération régionale entre les pays de l'Europe du Sud-Est est présente depuis 1996 dans les lignes directrices de la politique de l'Union européenne face à la région. Depuis, de nombreux rapports ont été rédigés sur cette question. Voir le rapport « Nécessité d'intensifier la coopération entre les pays de l'Europe du Sud-Est », Doc. 8358 du 24 mars 1999, Conseil de l'Europe.

1839 Voir Meurs Van Wim, « The stability Pact and economic strategies for the Balkans », (http://www.ceeol.com, consulté le 3 décembre 2004).

1840 Voir Gligorov Vladimir (ed.), *Balkan Reconstruction. Economic Aspects*, Vienna Institute for International Economic Studies, 2000, p. 39.

BERD pour défendre la thèse selon laquelle une orientation des flux vers l'Union européenne accompagnée d'une intégration à celle-ci est préférable à la création de zones de libre-échange.

« *Les régionalistes* » constatent que les statistiques de la BERD ne prennent pas en considération les informations sur l'économie informelle et que les données sur les périodes de guerres entre 1991 et 1999 ne traduisent pas le poids réel des échanges régionaux. Wim van Meurs classe dans cette catégorie les auteurs suivants : M. Uvalić[1842], D. Heimerl, Y. Rizopoulos et N. Vukadinović[1843]. Selon ces auteurs, les zones de libre-échange peuvent avoir une influence bénéfique sur la reprise de la production. Elles peuvent aussi attirer les investissements directs étrangers. Cependant, ils estiment que les zones de libre-échange ne sont pas à elles seules suffisantes et qu'il est nécessaire de mettre en place également des politiques de réformes structurelles. En outre, selon ces auteurs, « *l'intégration* » n'est pas incompatible avec le renforcement de la « *coopération régionale économique* » et proposent de combiner ces deux approches.

10.2.3. – Les projets de développement économique : une lecture à partir des modèles gravitationnels

Les projets de développement économique destinés aux Balkans ont tous un point commun : favoriser l'intégration. Celle-ci peut prendre la forme d'une intégration à l'Union européenne ou bien d'une intégration régionale entre les pays de l'espace yougoslave[1844]. Ils reposent donc sur l'hypothèse que le processus d'intégration serait un facteur de développement économique.

A ce sujet, soulignons que de nombreux travaux ont été effectués en sciences économiques sur les impacts de l'intégration. Ainsi, W. Andreff propose en 1993[1845] un cadre théorique pour évaluer les effets de la désintégration et de l'intégration économique.

1841 Voir Wittkowsky A., *Stability through Integration ? South-Eastern Europe as a Challenge for the European Union*, Bonn, Friedrich-Ebert-Stiftung, 2000, p. 47.

1842 Voir Uvalic Milica, « Regional Co-operation in South-Eastern Europa », in *Journal of South-Eastern and Black Sea Studies*, 2000, pp. 38-56.

1843 Voir Heimerl Daniela, Rizopoulos Yorgos, Vukadinović Nebojsa, « Contradictions et limites des politiques de reconstruction dans les Balkans », in *Revue d'Etudes Comparatives Est-Ouest*, 30 (4), 1999, pp. 201-247.

1844 Notons que plusieurs projets de zones de libre-échange se sont développés et qu'ils vont au-delà de l'espace yougoslave puisque certains concernent les Balkans occidentaux, d'autres l'Europe du Sud-Est.

1845 Andreff, Wladmir, « La désintégration économique internationale de l'Europe de l'Est », in Mucchielli J.-L. et F. Célimène, *Mondialisation et régionalisation. Un défi pour l'Europe*, Paris, Economica, pp. 385-412.

L'approche de cet auteur tend à considérer que les effets de la désintégration sont « *exactement inverses* » à ceux de l'intégration.

Plus proches de nos préoccupations, les études de D. Ménil[1846] et de M. Maurel[1847] portant sur le rôle de l'Histoire dans les échanges économiques ont été réalisées à partir d'un modèle gravitationnel. Ces auteurs comparent deux expériences de désintégration: l'Autriche-Hongrie et le COMECON, et observent les phénomènes de réorientation des échanges extérieurs. Ils en concluent que les relations d'échanges du passé ont un impact après les processus de désintégration. Dans la même lignée, M. Obstfeld[1848] propose une analyse théorique des effets de frontières. Cet auteur en arrive à la même conclusion et démontre que les flux des échanges sont déterminés par l'Histoire commune des Etats.

Ainsi, les réseaux économiques qui ont été interrompus pour des raisons de guerre ont tendance à se reconnecter lorsque les barrières sont levées. Le rôle de l'Histoire dans les échanges régionaux a également été étudié par J. A. Frankel[1849] à travers l'analyse de plusieurs Etats ayant eu des relations politiques privilégiées et dont il souligne l'importance des relations commerciales. Dans le même esprit, B. Eichengreen et D. A. Irwin[1850] démontrent que les facteurs historiques ont une influence sur les échanges économiques.

E. D. Mansfield considère pour sa part que « *les facteurs politiques ainsi que les relations internationales ont une influence encore plus grande sur les échanges économiques* »[1851]. Il démontre notamment que les échanges sont plus intenses entre des alliés politiques. Les accords d'échanges ont selon lui des effets variables en fonction de la nature des relations politiques. En appliquant les travaux de ces auteurs au cas yougoslave, nous avons effectué des analyses en utilisant un modèle gravitationnel et nous avons pu observer que les relations du passé ont une influence sur la reprise des échanges dans la situation d'après-guerre. Nous avons comparé nos recherches avec celles de A.C. Disdier et J.L. Mucchielli[1852] qui ont également utilisé un modèle gravitationnel pour mesurer les échanges

---

1846 De Ménil Georges, Maurel Mathilde, «Breaking up a customs union: the case of the Austro-Hungarian Empire in 1919», in *Welwirtschaftliches Archiv*, 130, pp. 557-75. »

1847 Maurel Mathilde, *Régionalisme et désintégration en Europe centrale et orientale*, CNRS Editions, (1998).

1848 Obstfeld Maurice, « *The six major puzzle in international macroeconomics: is there a common cause?* », NBER Working Paper, 7777, 2000.

1849 Frankel Jeffey Alexander, *Regional trading blocs in the world economic system*, Washington, Institute for International Economics, 1997.

1850 Eichengreen Barry, Irwin Douglas A., «The role of history in bilateral trade flows», in J. Frankel (ed.), in *The regionalization of the world economy*, University of Chicago Press, 1998.

1851 .Mansfield Edward, D. *Power, trade and war*, Princeton, Princeton University Press, 1995

1852 Disdier Anne Celia, Mucchielli Jean-Louis, «Biais domestique et concurrence des processus d'intégration dans les échanges de l'Europe du Sud-Est», in *Economie Internationale*, pp. 89-90, 209-225, 2002.

entre les anciennes fédérations en centrant leurs travaux plus particulièrement sur l'Europe du Sud-Est. Ces auteurs démontrent un phénomène de compétition entre l'intégration régionale et le processus d'intégration à l'Union européenne. Ils soulèvent ainsi la problématique de la compétition qui s'établit dans la réorientation des flux entre les Etats qui souhaitent entrer dans l'Union européenne. Les études de L. Madžar[1853] portant sur la même question soulignent aussi ce point. Pour notre part, nous avons pu observer le même phénomène. Cependant, nous estimons qu'il est prématuré de conclure à une compétition entre les Etats de l'espace yougoslave pour une réorientation de leurs flux vers l'Union européenne pour trois raisons. Premièrement, les chiffres utilisés par ces auteurs ne nous semblent pas fiables dans la mesure où ils s'appuient sur les statistiques nationales, deuxièmement les périodes de sanctions internationales ont modifié les flux d'échanges et nous disposons de peu d'études d'impacts sur ces périodes et troisièmement, ces auteurs ne prennent pas en considération les flux de l'économie informelle. A ce sujet, voir l'étude sur « *les limites des processus de reconstruction dans les Balkans* »[1854].

10.3. - Les dimensions du bon voisinage selon l'Union européenne

Depuis l'apparition du processus de Royaumont, en décembre 1995, l'Union européenne souhaite développer des relations de « *bon voisinage* » dans les Balkans. Malgré les moyens dont elle dispose pour favoriser le développement de la région, elle a du mal à définir une politique cohérente. Selon l'Union européenne, le « *bon voisinage* » comporte des dimensions politiques et économiques.

10.3.1. – Les dimensions politiques du bon voisinage

Lors de la 1903ème session des ministres des Affaires étrangères de l'UE (Conseil-Affaires générales), tenue les 26 et 27 février 1996, les conclusions du Conseil ainsi qu'une « *Déclaration sur l'ex-Yougoslavie* » ont vu le jour. Ces documents ont été élaborés sur la base d'un rapport sur les perspectives de développement de la coopération entre les Etats issus de l'ex-Yougoslavie dans le contexte d'une approche globale sur le devenir de la région,

---

1853 Voir Madzar, L. (ed.), *Ekonomska integracija na teritoriji bivše Jugoslavije*, (Economic integration in the territories of Former Yugoslavia), Beograd, Ekonomski Institut, 2000.

1854 Voir Heimerl D., Rizopoulos, Y., Vukadinović, N., « Contradictions et limites des politiques de reconstruction dans les Balkans », *op.cit.*,, pp. 201-244.

préparé par la Commission européenne. D'après ces documents, l'UE a pris la décision de renforcer sensiblement le rythme du développement économique par la coopération régionale dans l'ensemble de l'Europe du Sud-Est. Les nouveaux Etats post-yougoslaves sont appelés dans un premier temps à se reconnaître mutuellement. Leur tâche première est de rétablir de bonnes relations entre Etats voisins, de développer la confiance mutuelle et de sauvegarder la paix dans la région.

Le Conseil exige que les « *Etats concernés s'engagent à prendre des mesures réciproques notamment en matière de circulation des biens et des personnes et de prestation de services ainsi que de développer des projets d'intérêt commun* »[1855]. D'après les conclusions du Conseil, dans le cadre de cette approche régionale, l'aide financière apportée par l'UE pourrait être dirigée vers des projets définis en commun et des projets transfrontaliers. La reconstruction dans les pays issus de l'ex-Yougoslavie se place désormais dans le cadre d'une approche résolument globale.

La coopération économique inter-régionale est donc considérée comme l'élément principal pour sortir les pays issus de l'ex-Yougoslavie du marasme économique et des conséquences des conflits. Le ministre des Affaires étrangères bulgare, Georgi Pirinski, est le premier à avoir invité ses homologues des pays balkaniques à assister à un forum sur la coopération régionale en 1996. Cette même année, le ministre grec du développement, Vaso Papandreou, proposait la création d'un Conseil balkanique afin d'améliorer la coopération entre les Etats de la région.

Ce n'est qu'à partir de 1999 que les projets de coopération régionale ont pris de l'ampleur avec le Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est. Comme l'explique Marie-Janine Calić[1856] :

> « *L'idée de pacifier les Balkans en mettant au point un concept régional global d'intégration et de développement est en discussion dans différentes chancelleries européennes. On s'est rendu compte que les problèmes de cette région requièrent une politique de stabilité à long terme et que la prévention des conflits est moins coûteuse que la réparation des dommages causés par la guerre* »[1857].

1855 Conseil européen de Madrid, tenu les 15 et 16 décembre 1995, Conclusions de la Présidence, Annexe 7.

1856 Marie-Janine Calić est chargée de recherches à la Fondation pour la politique et la science à Ebenhausen en Allemagne. Elle fut responsable de la Table 1 du Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est entre juillet 1999 et septembre 2002.

1857 Calić Marie-Janine, « Européaniser l'autre Europe », in *Le Monde diplomatique*, Paris, juillet 1999, p. 11.

Malgré cette volonté, les politiques pour promouvoir le voisinage sont restées imprécises. En effet, l'UE développe depuis de nombreuses années une politique européenne de voisinage (PEV)[1858]. Ainsi, lorsqu'il est question de politique de voisinage dans les Balkans, il n'est pas précisé de quel voisinage il s'agit réellement : voisinage entre les Etats balkaniques ayant vocation à entrer dans l'UE ou bien voisinage entre les Etats de la région. Lors d'un discours prononcé dans une conférence, Romano Prodi apporte une réponse :

> « *L'intégration des Balkans dans l'Union européenne achèvera l'unification du continent, et nous leur avons présenté cette perspective. Bien qu'il reste encore un long chemin à parcourir, les Balkans appartiennent à l'Europe. Le processus consistant à les intégrer créera une sorte de pont entre l'élargissement et la politique de voisinage* »[1859].

Pour l'UE, il s'agit donc d'appliquer aux Balkans une politique qui permettrait de créer un « *pont entre l'élargissement et la politique de voisinage* ». A ce sujet, en mars 2003, la Commission de l'UE a présenté un communiqué intitulé « *Voisinage : Un nouveau cadre pour les relations avec nos voisins de l'Est et du Sud* »[1860]. On peut lire dans ce document :

> « *Le concept qui se trouve ancré dans la politique européenne de voisinage est celui d'un cercle de pays, partageant les valeurs et objectifs fondamentaux de l'UE et s'engageant dans une relation de plus en plus étroite allant au-delà de la coopération, c'est-à-dire impliquant un niveau d'intégration économique et politique important* »[1861].

Le texte relatif à la définition de la « *politique de voisinage* » de l'Union européenne précise :

> « *La relation privilégiée avec les voisins s'appuiera sur un engagement réciproque en faveur de valeurs communes se situant principalement dans les domaines de l'Etat de droit, de la bonne gouvernance, du respect des droits de l'homme,*

1858 Les Etats concernés par la politique de voisinage de l'UE sont l'Algérie, l'Arménie, la Biélorussie, l'Egypte, la Georgie, Israël, la Jordanie, le Liban, la Lybie, la Moldavie, le Maroc, la Syrie, la Tunisie, l'Ukraine et les autorités palestiniennes.

1859 Prodi Romano, « Paix, sécurité et stabilité. Dialogue international et rôle de l'UE » - Sixième conférence du réseau ECSA. Projet Jean Monnet, Bruxelles, 5 et 6 décembre 2002.

1860 Commission des communautés européennes. L'Europe élargie – Voisinage : un nouveau cadre pour nos relations avec nos voisins de l'Est et du Sud. COM (2003), 104, 11 mars 2003.

1861 Commission des communautés européennes. L'Europe élargie – Voisinage : un nouveau cadre pour nos relations avec nos voisins de l'Est et du Sud. COM (2003), 104, 11 mars 2003.

notamment droit des minorités, de la promotion des relations de bon voisinage et des principes de l'économie de marché et du développement durable »[1862].

Au regard des politiques élaborées par l'UE, il est donc nécessaire de distinguer les « *politiques de voisinage* » et les « *politiques de bon voisinage* ». Les premières, comme nous venons de le voir concernent l'avenir des relations entre l'UE et les pays balkaniques, tandis que les deuxièmes ont pour objectif la promotion de la coopération régionale entre les Etats de la région.

Les « *politiques de bon voisinage* »_trouvent leurs origines dans le Processus de Royaumont. Cependant, alors qu'elles avaient pour vocation première de promouvoir le dialogue après la guerre, elles s'articulent selon A. Leroy depuis peu autour de trois dimensions : « *la démocratisation, la participation à la politique de sécurité commune (PESC) et le renforcement de la coopération régionale au niveau politique et économique* »[1863]. Ainsi, les pays concernés par cette politique ont été sollicités pour signer des « *accords de bon voisinage* ». Or, comme le précise Judy Batt, « *jusqu'ici, la réflexion sur le voisinage de l'Union n'a pas porté sur la question cruciale des fonds alloués par l'Union aux différentes régions de ce voisinage* »[1864].

En outre, il reste encore à définir pour l'Union européenne, quel sera le lien entre la « *politique de voisinage* » et la « *politique de bon voisinage* » qu'elle souhaite développer. Elle devra également définir à quoi ressemblera « *le pont* » entre l'élargissement et le « *voisinage* ».

10.3.2. – Les dimensions économiques du bon voisinage

Dans la sphère économique, les relations de « *bon voisinage* » concernent principalement les échanges commerciaux. Ainsi, la première initiative de « *bon voisinage* » fut la création d'une zone commerciale en Bosnie-Herzégovine en 1995 sous le nom « *Arizona* »[1865]. Cette initiative partait du principe que les échanges commerciaux

---

1862 Voir le communiqué de la Commission « Politique européenne de voisinage », Document d'orientation, Bruxelles, 12 mai 2004, 38 p.

1863 Entretien avec Alain Leroy, coordinateur du Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est au ministère des Affaires étrangères. Entretien réalisé à Paris, le 19 octobre 2003.

1864 Batt Judy, « Les frontières extérieures de l'Union élargie – la dimension régionale », in *Partenaires et voisins : une PESC pour une Europe élargie, Cahiers de Chaillot.* n° 64, septembre 2003, p. 130.

1865 La zone commerciale « Arizona » en Bosnie centrale qui fut créée en 1994 devait permettre de rapprocher les populations locales par les échanges économiques.

permettraient de rétablir les liens entre les différentes populations et participeraient ainsi au rétablissement de la paix.

A l'échelle des Etats successeurs de la Yougoslavie, nous avons pu vérifier, à partir des statistiques locales et internationales que malgré la désintégration de la Yougoslavie, les liens économiques, certes beaucoup plus faibles, se sont maintenus et que ce type de « bon voisinage » n'a jamais cessé, notamment parmi les acteurs de l'économie informelle.

Examinons les données officielles sur les échanges commerciaux entre les Etats successeurs en période de guerre[1866]. L'analyse du commerce extérieur des nouveaux Etats, pour la période 1991-1994, met en évidence qu'ils n'ont pas réussi à substituer des nouveaux marchés à l'ancien marché yougoslave. L'intercompréhension linguistique a aussi facilité la poursuite des échanges commerciaux dont les exemples sont nombreux. Jusqu'en 1996, les principales données sur ces liens commerciaux portaient sur les échanges entre la Slovénie[1867], la Croatie, l'ARY de Macédoine et la Bosnie-Herzégovine.

Malgré la baisse du volume du commerce, la Croatie est le troisième partenaire commercial de la Slovénie parmi les pays de l'Europe du Sud-Est et le premier parmi les Républiques de l'ex-Yougoslavie. A cours de l'année 1994, la Slovénie a exporté à destination de la Croatie environ 73% (752,2 millions de dollars) de ses exportations totales destinées à l'ex-marché yougoslave. En même temps, elle a importé du marché croate environ 85% (492 millions de dollars) des importations totales réalisées sur le marché yougoslave.

Concernant les exportations slovènes vers la Macédoine, elles s'élevaient à 200 millions de dollars et dépassaient en 1994, les exportations destinées à la Slovaquie et à la Pologne. La Slovénie a d'abord en 1994 mis en place avec la Macédoine une zone de libre-échange. Mais ce commerce bilatéral n'a fait qu'aggraver le déficit budgétaire de la Macédoine, ce qui a amené cette dernière à geler l'accord sur le libre-échange[1868]. La Slovénie était, à la même époque, le quatrième partenaire commercial de la Macédoine parmi l'ensemble des pays de l'Europe du Sud-Est et le premier parmi les pays de l'ex-Yougoslavie[1869].

1866 Voir Rupnik Jacques, *Les Balkans. Paysage après la bataille*, Paris, Complexes, 1996, 169 p. Voir les tableaux en annexe, pp. 156-163.

1867 Si la Slovénie est résolument tournée vers l'adhésion à l'Union européenne, ses exportations vers la Croatie, la Bosnie-Herzégovine et la Macédoine atteignaient en 1994 1 milliard de dollars, c'est-à-dire encore 1/6èmedu total de ses exportations, alors que les importations de ce même marché s'élevaient à 577 millions de dollars. Même réduites à 1/9ème par rapport à celles de 1990, ces exportations ont largement dépassé celles qui étaient destinées aux pays du groupe de Višegrad à la même époque.

1868 *Slovenia Weekly*, Vol. 1, n° 25, 26 Juin-Juillet 1994, p. 8.

1869 *Statistical Yearbook of the Republic of Macedonia*, 1995, Skopje, November 1995.

Malgré la guerre, la Slovénie a réussi à exporter vers la Bosnie-Herzégovine. Ainsi, en 1994, des biens d'une valeur de 65 millions de dollars ont été exportés vers ce pays, donc plus que vers la Slovaquie, la Tchéquie et la Pologne.

Les échanges commerciaux slovènes avec la RFY, interrompus en 1992 par l'imposition de l'embargo, se sont rétablis graduellement. Ainsi, au cours de l'année 1994, les ventes des produits slovènes sur les marchés de la Serbie et du Monténégro s'élevaient à 15,1 millions de dollars, deux fois plus qu'en 1993. En même temps, les importations en provenance de ces marchés s'élevaient à 184.000 dollars, deux fois plus aussi qu'en 1993.

Après une interruption des échanges commerciaux intervenue en 1992 et 1993, la reprise a été significative en 1994 et 1995. Cette coopération économique a influencé certaines décisions politiques. Ainsi, la Slovénie a été le premier des Etats successeurs de l'ex-Yougoslavie à avoir reconnu la RFY le 30 novembre 1995.

La signature des accords de Dayton, le 14 décembre 1995 (article X) a eu pour effet la reconnaissance mutuelle de la Bosnie-Herzégovine et de la RFY. Le 8 avril 1996, ce sont la RFY et la Macédoine qui se reconnaissaient mutuellement. C'est par le biais des reconnaissances mutuelles, que les relations économiques sont relancées et que les relations de « bon voisinage » s'établissent officiellement. Nous pouvons en déduire que les reconnaissances mutuelles favorisent les échanges.

La Slovénie a aussi été la première à prendre la décision de lever les sanctions contre la RFY, le 5 décembre 1995. A Belgrade, la reconnaissance slovène s'explique par des raisons purement économiques. Il suffit d'observer les exportations slovènes vers le marché de la Serbie et du Monténégro, qui avant la guerre, étaient de 3 milliards de dollars, alors qu'elles étaient de 7 millions de dollars en 1995, pour comprendre une telle décision.

Les entreprises montrent davantage d'intérêts pour la coopération que les élites politiques. L'attention du public a été attirée en décembre 1995 par la nouvelle d'une réunion secrète des représentants de deux grandes entreprises pétrolières serbe et croate au sujet de leur coopération future. Le sujet des discussions porta sur la réouverture de l'oléoduc Adria qui alimente la Serbie en pétrole via la Croatie. Par ailleurs, une visite du ministre des Affaires étrangères de la Croatie à Belgrade a abouti le 7 mai 1996 à l'accord sur le rétablissement du trafic routier[1870]. Cet accord concernait la réouverture de l'autoroute Zagreb-Belgrade, le trafic ferroviaire et aérien, les télécommunications et l'aléoduc. Les

---

1870 *OMRI Daily Digest*, n° 238, Part II, 8 décembre 1995, publié dans le journal *Slobodna Dalmacija* sous le titre « Les pétroliers plus rapides que les Etats ».

représentants des deux Etats se sont aussi mis d'accord sur l'ouverture de consulats dans les deux capitales.[1871].

Entre les impératifs économiques et les choix politiques, ce sont souvent les deuxièmes qui ont prévalu durant la décennie 1989-1999 créant aussi des relations de « *mauvais voisinage* »[1872]. Le cas de la Bosnie-Herzégovine illustre cette situation[1873]. A titre d'exemple, le port de Ploče en Croatie, construit pour subvenir aux besoins de l'économie bosniaque, n'a que peu d'importance pour la Croatie en comparaison des autres ports (Split, Rijeka). Toutefois, la question d'ouverture à la mer par le port de Ploče est d'une importance cruciale pour l'ensemble de la Bosnie-Herzégovine et pour le processus de reconstruction de ce pays[1874]. Lors d'une rencontre entre les délégations croate et bosniaque tenue à Split le 26 févier 1996, le sort du port de Ploče était à l'ordre du jour. Le gouvernement bosniaque était très intéressé pour régler la question du statut de ce port car son utilisation devait définir la stratégie de reconstruction de la Bosnie-Herzégovine. Le Conseil municipal de Ploče a rejeté une proposition selon laquelle une partie du port de Ploče serait donnée à l'usage de la Fédération croato-musulmane pour une période de 99 ans. Les longues négociations sur l'usage du port de Ploče ont finalement abouti, le 11 mai 1996, par la signature d'un accord entre la Croatie et la Bosnie-Herzégovine. D'après cet accord, la Bosnie-Herzégovine ne pourrait utiliser le port de Ploče que pour une période de douze mois.

10.3.3. - Les facteurs d'homogénéisation des acteurs locaux

Dans l'espace yougoslave, pratiquement tous les nouveaux Etats selon des périodes, des modalités et des degrés différents, sont considérés comme nous l'avons vu dans nos précédents chapitres selon la distinction « partie coopérante » et « non coopérante ». En ce sens, les acteurs locaux sont soumis à des politiques d'exclusions et d'inclusions par les acteurs extérieurs. Nous partirons du principe que l'inclusion est un facteur d'homogénéisation pour les acteurs locaux. En effet, tous les acteurs locaux acceptent les mêmes politiques, règles ou normes destinées à la région. Il s'agit donc d'un genre

---

1871 La reconnaissance mutuelle a pourtant pris davantage de temps en raison des désaccords de frontières sur la presqu'île de Prevlaka (frontière croato-monténégrine).

1872 Nous pouvons citer beaucoup d'exemples de « mauvais voisinage ». Voir le dossier de la revue Balkanologie sur les contentieux micro-territoriaux dans les Balkans au XIXème et XXIème siècle. Balkanologie, vol. VI, n° 1 & 2, décembre 2002, pp. 9 – 77.

1873 Les relations difficiles entre les trois entités sont un exemple de « *mauvais voisinage* ».

1874 Avant les conflits, le transit total de ce port était d'environ 5 millions de tonnes par an. Entre 1992 et 1995, il atteignait à peine 300 000 tonnes par an.

d'uniformisation. Nous avons dressé dans le chapitre 5 une liste de facteurs pouvant influer sur l'homogénéisation des acteurs internationaux. Posons maintenant la question de l'homogénéisation des acteurs locaux. Observons le processus d'acceptation des politiques internationales, principalement européennes et voyons si celles-ci peuvent avoir un « *effet structurant* » sur eux.

L'UE : du « magnétisme destructeur» au « magnétisme structurant » ?

Si dans un premier temps, l'attraction de l'Union européenne a pu être interprétée comme « *un magnétisme destructeur* »[1875] dans l'espace yougoslave, les processus d'élargissements influent désormais sur le comportement des acteurs locaux[1876] et poussent ceux-ci à accepter des règles et des normes qui leurs sont imposées. On assiste en ce sens à une uniformisation des politiques des acteurs locaux, principalement face à l'Union européenne et aux Etats-Unis.

Tableau 10- 4

Les facteurs d'homogénéisation des acteurs locaux
(dans l'espace yougoslave)

Facteurs externes	**Facteurs internes**
Politiques d'inclusions et d'exclusions	Politiques d'inclusions
Elargissements de l'UE et de l'OTAN	Demandes d'adhésion à l'UE et à l'OTAN
Aide internationale	Réception de l'aide internationale
Pressions des réseaux diplomatiques	Capacité à reformuler les orientations politiques
Emission de « valeurs communes »	Développement de la société civile
Emission de normes	Réception de normes

Le tableau ci-dessus montre que l'étendue des dispositifs internationaux destinés aux acteurs locaux de l'espace yougoslave est vaste. Il s'agit autant des processus d'élargissement de l'UE et de l'OTAN que de l'aide internationale ou encore de l'émission de « valeurs communes » ou de normes. Regardons de plus près ces dernières. Selon Hans Kelsen, « *pour être valide une norme doit être posée* ».[1877] Quelles sont donc les normes qui ont été posées par les acteurs extérieurs dans l'espace yougoslave durant la décennie étudiée ? Nous pouvons classer les normes qui ont été émises par les acteurs extérieurs dans l'espace yougoslave en

---

1875 Voir De Largentaye Bertrand, *Le pardon et la promesse. Pour une approche plus régionale de la question des Balkans par l'Union européenne*, Notre Europe, juin 2006, 57 p.

1876 Acteurs étatiques et non étatiques.

1877 Kelsen Hans, *Théorie générale des normes*, Paris, PUF, 1996, p. 320.

trois catégories : les normes juridiques (acquis communautaire), les normes économiques (stabilisation macroéconomiques, réformes structurelles, OMC) et les normes politiques (application de différents types de conditionnalités, dont la collaboration avec le TPIY).

Face à celles-ci, les acteurs locaux ont le choix de les accepter ou de les refuser. L'acceptation de nouvelles normes suppose, comme le souligne Alain Touraine, un processus de socialisation dans lequel on assiste à la disparition des anciennes normes (désocialisation)[1878]. Cependant, le prix politique à payer du refus des normes est trop fort puisqu'il peut aller jusqu'aux sanctions internationales, comme nous avons pu le voir dans le cas de la RFY. Par contre, l'acceptation des politiques émises par les acteurs extérieurs peut permettre de renforcer la légitimité par les résultats pour les élites politiques au pouvoir. En suivant la définition de J. Elster, nous pouvons ainsi considérer que l'ensemble des normes émises par les acteurs extérieurs correspondent à des « *normes sociales* »[1879]. Leur acceptation implique également, pour reprendre les termes de Jürgen Habermas, une « *transformation des structures normatives* ».[1880] En effet, dans les rapports « émission – réception de normes », il importe d'observer les transformations que cela implique. A ce titre, selon F. W. Scharpf[1881], ces rapports peuvent être qualifiés de « *démocratie sous contrainte de consensus* ».[1882] Il s'agirait donc là de « *dépendances transnationales* »[1883]. Ce terme permet de mieux cerner les interactions entre les acteurs internationaux et locaux dans le cadre « des processus d'intégrations ». Par ailleurs, cet auteur explique : « *Les orientations d'action « intégratives » ou « coopératives » que cela appelle peuvent toutefois dans un premier temps seulement se former entre les dirigeants des négociations* ».[1884] Et d'ajouter : « *Dans de nombreux cas, les dirigeants ou le gouvernement peuvent bien entendu réussir à imposer dans le discours politique interne le primat de la politique négociée* ».[1885] Dans le cas des « Balkans occidentaux », nous sommes justement face à une situation de « primat de la

---

1878 Touraine Alain, *Qu'est-ce que la démocratie*, Paris, Fayard, 1994, 297 p.

1879 Elster John, « Social norms and Economic Theory », in *Journal of Economic Perspectives*, Vol. 3, n° 4, 1989, pp. 99-117. Voir Boudon Raymond, Demeulenaerve Pierre, Viale Riccardo, (dir.) *L'explication des normes sociales*, Paris : Presses Universitaires de France, 2001, 278 p.

1880 Voir Habermas, Jürgen, *Raison et légitimité. Problèmes de la légitimation dans le capitalisme avancé*, Paris, Payot, 1978, pp. 15-32.

1881 Voir Scharpf Fritz W., « Essai sur la démocratie dans les systèmes de négociation », in Telo Mario, *Démocratie et construction européenne*, Bruxelles, Institut d'Etudes européennes, 1995, pp. 145-169.

1882 *Ibid.*, p.147

1883 *Ibid.*, p. 149.

1884 *Ibid.*, p. 161.

1885 *Ibid.*, p. 162. L'auteur explique : « *Tel qu'il se présente à l'intérieur, le jeu coopératif se voit donc transformé en un conflit à somme nulle, dans lequel on aura atteint le meilleur résultat possible au vu des relations de pouvoir données* ».

politique négociée ». A une exception près, puisque la marge de négociation laissée aux acteurs locaux est très faible. La question qui se pose donc dans les rapports entre les acteurs externes et internes réside dans la légitimité de la « politique imposée ». A ce sujet, les travaux de F. W. Scharpf permettent de nuancer ces propos. En effet, comme le souligne cet auteur :

> « *Même le gouvernement (ou la direction d'un groupe, etc.) ne se trouve plus soumis à une entière responsabilité quant aux résultats. « La politique démocratique » se révèle alors bien plus dans la capacité commune des gouvernements et des gouvernés à développer et à modifier des interprétations de situations et de critères de jugement réalistes. Plutôt que la compensation « compétitive » d'avantages et de désavantages relatifs, il convient ici de privilégier la discussion « intégrative » sur le fait de savoir si le meilleur résultat possible a pu dans l'ensemble – c'est-à-dire pour tous les partenaires impliqués – être atteint au cours de négociations* ».[1886]

Ainsi, le processus de « la politique imposée » est également celui d'une « politique négociée », puisqu'elle sous-entend une acceptation non seulement des acteurs étatiques mais aussi non étatiques. En ce sens, une politique extérieure qui est négociée localement entre les élites politiques dirigeantes et les autres acteurs permet de renforcer une légitimation par les résultats des acteurs locaux. Le processus de légitimation par les résultats n'est donc pas déterministe et statique, il apparaît au contraire comme ouvert et dynamique[1887]. L'analyse de F. W. Scharpf rejoint en ce sens celle de J. Pauwelynn sur « *l'input et l'output legitimacy* »[1888].

1886 *Ibid.*, p. 164.

1887 *Ibid.*, L'auteur ajoute : « *Le déficit démocratique que suscite la démocratie négociée s'atténue dès lors que la logique de la « overlapping membership » et des « potential groups », déjà développée par les classiques de la théorie pluraliste, se voit également respectée dans les discussions internes aux groupements, aux syndicats ou aux partis (...). C'est là la logique de « l'action concertée » de Schiller de 1967-1969 du « Social Contract » britannique de 1975-1977 ou du « partenariat social » autrichien durant la majeure partie de l'après-guerre ; c'est également la logique de la démocratie de concordance suisse. Certes, elle reste difficile à réaliser et à maintenir. Mais cela n'hypothèque pas sa légitimité démocratique* », p. 164.

1888 Ibid., Notons ici l'analyse de F. W. Scharpf : « *Dans la tradition des théories de la démocratie, cela correspond au dualisme des perspectives orientées soit sur l'output, soit sur l'input. La perspective de l'input insiste sur la participation des citoyens et sur la responsabilité des gouvernants par rapports aux gouvernés ; la perspective de l'output insiste en revanche sur la qualité matérielle de la politique et sur l'effectivité de l'orientation vers le bien commun, qui seulement alors peut justifier les sacrifices que l'agir commun exige en particulier* », p. 147.

L'européanisation comme modèle gravitationnel ?

Dans une étude du CEPS, intitulée *L'européanisation en tant que modèle gravitationnel*[1889], M. Emerson et G. Noutcheva analysent comment la promesse de l'inclusion dans l'Union européenne peut fonctionner comme un levier externe favorisant la démocratisation. La conclusion principale de cette étude rejoint donc nos hypothèses formulées dans l'introduction. En effet, selon ces auteurs, le processus d'intégration à l'Union européenne permet un ancrage externe de la démocratie. Ils estiment ainsi que « *l'européanisation concerne une synergie entre les éléments suivants : les obligations légales (politiques et économiques), les changements objectifs dans la structure économique et les changements subjectifs –société civile* ».[1890]

Les recherches récentes du politologue Fritz W. Scharpf[1891] permettent[1892] ici d'approfondir la réflexion[1893] sur le concept « *d'européanisation* »[1894]. Selon cet auteur, il est nécessaire d'observer la structuration progressive des politiques publiques dans l'espace européen pour comprendre la signification de « l'européanisation ». Ainsi conçue, « l'européanisation » apparaît comme un « *espace institutionnel* » en constante dynamique[1895] inévitablement liée aux réalités politiques et sociales des Etats membres.

Dans ce contexte, nous avons pu vérifier que « *les valeurs naissent avec les problèmes* »[1896] pour reprendre les mots de Karl Popper. Les politiques qui sont élaborées pour les Balkans reposent sur des valeurs qui ont été forgées par les acteurs extérieurs. Ainsi, l'Union européenne qui souhaite favoriser la coopération régionale dans l'espoir d'enclencher

---

1889 Emerson Ml, Noutcheva Gergana, Europeanisation as a gravity model, CEPS, Bruxelles, working document n° 214, novembre 2004,

1890 *Ibid.*, p. 24

1891 *Scharpf* Fritz W., *The European Social Model : Coping with the Challenges of Diversity*, Max Panck Institute for the Study of Societies, Working paper 02/8, Juillet 2002.

1892 Scharpf Fritz W., *Gouverner l'Europe*, Paris, Presses de Sciences Po, 2000, 190 p.

1893 *Ibid.*

1894 Scharpf, Fritz W, « Legitimate Diversity: The New Challenge of European Integration » *Cahiers Européens de Sciences Po*, 2002 http://www.portedeurope.org consulté le 3 janvier 2005. L'auteur introduit le concept de « *fédéralisme dual* » : le partage des compétences est explicité dans des listes claires de compétences respectives des différents niveaux institutionnels, régionaux et nationaux dans le contexte européen.

1895 Scharpf Fritz W, « Essai sur la démocratie dans les systèmes de négociation », in Telo Mario, *Démocratie et construction européenne*, Bruxelles, Institut d'études européennes, 1995, pp. 146-169, L'auteur écrit : « *La norme d'une politique responsable démocratiquement ne peut s'accomplir pour le modèle idéalisé de Westminster que dans le cadre d'un Etat-nation souverain* ».

1896 Popper Karl, *La quête inachevée*, Paris, Calmann-Levy, 1981, p. 276. L'auteur ajoute : « *Ni les valeurs ni les problèmes ne dérivent ou ne s'obtiennent à partir des faits, bien que souvent ils se rapportent aux faits et leur soient liés* ».

un processus inverse de recomposition dans les Balkans, s'inspire de sa propre expérience. Or, une remarque s'impose à ce sujet : l'heure n'est pas encore à l'intégration européenne dans l'espace yougoslave puisqu'il n'y a pas encore de calendrier d'adhésion. Il est donc nécessaire d'observer les impacts de « l'hésitation européenne » sur les scènes politiques locales. A ce titre, nous avons pu vérifier lors des élections récentes dans les Etats de l'espace yougoslave que l'absence de perspective européenne a affaibli les partis et les coalitions démocratiques.

CONCLUSION DE LA TROISIEME PARTIE

S'il est relativement aisé d'envisager la reconstruction de routes ou de bâtiments, la tâche est nettement plus difficile lorsqu'il s'agit des institutions ou de la société civile. Ceci nécessite le rétablissement des liens entre les communautés ainsi qu'une mobilisation des énergies en faveur de la réconciliation. Dans un ouvrage intitulé *Reconstruire pour promouvoir la paix ? Le cas du « Vieux Pont » de Mostar,* la politologue Sylvie Ramel souligne : « *La nécessaire construction d'une Histoire non excluante passe par la construction d'un espace public commun permettant le débat et la re-négociation identitaire, sur la base d'appartenances communes. Une construction qui ne devrait pas être un objectif en soi, mais plutôt un processus à mettre en œuvre* »[1897]. Comment envisager cette renégociation identitaire sur la base d'appartenances communes, alors même que les accords de Dayton résultent d'un compromis bâti sur l'acceptation d'une division ethnique après la guerre? Pour John Crowley, « *la réconciliation, en tout cas, serait donc un dépassement du conflit qui n'en implique pas la négation* »[1898]. Pour que cela puisse devenir possible, il serait nécessaire avant tout de reconstruire le respect envers l'Autre, de rétablir l'altérité. Or comme le souligne l'anthropologue François Laplantine : « *La découverte de l'altérité est celle d'un rapport qui nous permet de ne plus identifier notre petite province d'humanité avec l'humanité, et corrélativement de ne plus rejeter le présumé « sauvage » hors de nous-même* »[1899] Sans une forte volonté politique, cet impératif ne peut être atteint après une guerre[1900].

Les acteurs internationaux des processus de reconstructions en Bosnie-Herzégovine et au Kosovo ne pourront se désengager avant plusieurs décennies. Ils devront donc élaborer de nouveaux contenus pour leurs programmes d'aides afin de légitimer leurs présences à long terme. Pour éviter que celles-ci ne deviennent une simple action de maintien de la paix et un gâchis à long terme, ils devront également réfléchir aux modalités de leurs désengagements. Or, sans réelle réconciliation interethnique et sans construction d'un Etat de droit, le retrait international ne pourra avoir lieu. Le principe de conditionnalité imposé par les acteurs

---

1897 Ramel Sylvie, *Reconstruire pour promouvoir la paix ? Le cas du « Vieux Pont » de Mostar*, Euryopa, Institut européen de l'Université de Genève, juin 2005, p. 96.

1898 Crowley John, « Pacifications et réconciliations. Quelques réflexions sur les transitions immorales », in *Culture et conflits*, n° 40, 2001, p. 85.

1899 Laplantine François, *L'anthropologie*, Paris, Payot, 1995, p. 23.

1900 Voir Rupnik Jacques, Contribution au colloque « Chemins de la paix dans les Balkans » organisé par l'Association Réalités et Relations internationales (ARRI), 22 juin 1999 sur Internet à l'adresse: http://www.arri.fr/1999/colloque2.html (consulté le 10 septembre 2004).

extérieurs peut certainement permettre d'enraciner de nouvelles valeurs nécessaires à ces deux impératifs. Cependant, comme le précise P. Braud :

> « *Pour la rendre moins douloureuse narcissiquement, l'assujetti a besoin dans l'un des deux scénarios suivants : -croire que la norme externe qui s'impose à lui est justifiée par un principe supérieur indiscutable, qui s'impose aussi aux autres citoyens ; -intérioriser la norme externe, c'est-à-dire la faire sienne au point qu'obéissant en fait à la règle sociale il pense simplement suivre les exigences de sa conscience morale* »[1901].

Ce processus serait donc autant politique que psychologique. Malgré les importants transferts de fonds pour la reconstruction, la stabilité n'a pas pu être rétablie au Kosovo. Afin de contenir les tensions interethniques, voire les violences[1902], les acteurs internationaux disposent pourtant de plusieurs possibilités grâce aux projets et initiatives que nous venons d'étudier : les aides en faveur des institutions locales, les programmes destinés au développement économique, etc. Ils disposent en outre de moyens militaires conséquents pour maintenir la sécurité. Les acteurs internationaux ont également la possibilité de mettre en œuvre des politiques d'incitations par le biais de la conditionnalité. Malgré tous ces dispositifs, le cas du Kosovo démontre que le transfert de compétences normalement attribuées à l'Etat ne suffit pas pour établir les conditions de la démocratisation. « *La création d'Etat ne se décrète pas, mais il s'avère que presque tous les Etats sont nés d'une construction arbitraire et que, finalement, la « greffe » a pris* »[1903]. Ce constat de R. Caplan et B. Pouligny peut s'appliquer aux nouveaux Etats post-yougoslaves, excepté dans les « *protectorats internationaux* », où cette « *greffe* » n'a pas pris corps.

L'étude des processus de reconstructions dans l'espace yougoslave a soulevé également la question du décloisonnement entre les acteurs extérieurs et intérieurs. Cela nécessite deux exigences : sur le court terme, plus de flexibilité ; sur le long terme : une simplification des échelons de décision. Enfin, les organisations internationales se heurtent en permanence à l'articulation nécessaire entre les temporalités : temps long des actions internationales, temps court des populations locales. Ces écarts de temporalité comportent des risques, car les imperfections de l'aide internationale font l'objet de critiques fréquentes dans la presse

---

1901 Braud Philippe, *Le jardin des délices démocratiques*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1991, p. 139.

1902 Les violences au Kosovo du 17-19 mars 2004 ont démontré que les risques de déstabilisation étaient toujours présents malgré l'engagement international dans la région.

1903 Caplan Richard, Pouligny Béatrice, « Histoire et contradictions du state building », in *Critique internationale* n° 28, 2005, p. 133.

locale[1904] et sont source de récupérations politiques de la part de certains partis politiques locaux[1905].

L'adaptation de l'aide internationale aux réalités politiques, économiques et culturelles locales est lente et les effets de celle-ci restent imperceptibles pour la plus grande partie de la population. L'aide internationale n'a pas permis non plus de sortir de la crise économique et d'apporter des solutions au phénomène de précarité qui affecte l'ensemble des Etats issus de l'ex-Yougoslavie. En 1999, les salaires moyens sont vingt fois plus faibles qu'en 1989[1906].

L'adhésion à l'Union européenne est une échéance inévitable et désormais officiellement souhaitable depuis la Conférence de Thessalonique en juin 2003 lors de laquelle une méthodologie de l'élargissement pour les pays des Balkans occidentaux a été annoncée. Les partenariats européens y ont joué un rôle central, mais les phases de l'intégration n'ont pas été précisées. A défaut de proposer des échéances pour une adhésion, l'Union européenne insiste sur la nécessité de former une zone de libre-échange dans les « *Balkans occidentaux* »[1907]. Les arguments pour justifier un tel projet sont nombreux. Il s'agit avant tout de rétablir le commerce régional depuis la désintégration du marché yougoslave en 1991. Il est question aussi de créer des débouchés pour les entreprises locales et de dynamiser ainsi la production. La création de la zone de libre-échange s'inscrit par ailleurs dans le cadre politique de l'Union européenne qui vise à abandonner la stratégie « *au cas par cas* » et de la remplacer par une politique de « *bon voisinage* ». Mais cette nouvelle orientation ne saurait se substituer à un devenir européen, qui reste incertain.

1904 Koprić Siniša, « *Ćemu sluzi medjunarodna pomoć ?* » (A quoi sert l'aide internationale), in *Dnevni Avaz*, Sarajevo, 10 juin 2000.

1905 Hodžić Ermin, « *Obnova i mi* », (La reconstruction et nous), in *Dnevni Avaz*, Sarajevo, 4 septembre 2001.

1906 Excepté en Slovénie.

1907 En juin 2001, le projet de la création d'une zone de libre-échange a fait déjà l'objet de la signature d'accords commerciaux bilatéraux entre l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Bulgarie, la Croatie, l'ARY de Macédoine, la Roumanie et la RFY.

CONCLUSION

1. - Bilan de l'éclatement de la Yougoslavie, 1989-1999

Peut-on « *tirer la leçon des catastrophes ?* »[1908]. Cette question, posée par Jürgen Habermas, n'a cessé de résonner dans notre esprit tout au long de la rédaction de cette thèse. La décennie 1989-1999 que nous venons d'étudier a laissé des traces profondes dans l'espace yougoslave. Avant de tirer véritablement nos conclusions, deux remarques préliminaires liées aux guerres s'imposent. Premièrement, le coût humain des conflits est lourd. Selon une évaluation récente, du Centre d'Investigation et de Documentation de Sarajevo, il y aurait eu environ cent mille morts[1909] en Bosnie-Herzégovine ; le nombre de réfugiés et de personnes déplacées a varié suivant les périodes et concerne plus de deux millions de personnes[1910]. La deuxième remarque concerne le coût social : appauvrissement généralisé des populations, augmentation du chômage, départs massifs des jeunes hautement qualifiés vers l'étranger.

1.1.- Une autre transition : diversités des processus de transitions dans les Etats de l'ex-Yougoslavie

Dans un premier temps, nous présenterons les différences entre les processus de transition dans l'espace yougoslave et les expériences des autres Etats d'Europe de l'Est, puis les différences entre les Etats de l'ex-Yougoslavie.

Les différences avec les autres Etats d'Europe de l'Est

En 1989, les différences entre la Yougoslavie et les autres Etats d'Europe de l'Est étaient attribuables à la nature du système économique et institutionnel. Au cours de la décennie 1989-1999, trois différences principales avec les autres expériences de transitions en Europe de l'Est sont apparues : la synchronie de la guerre et de la transition, le parallélisme

---

1908 Habermas Jürgen, *Après l'Etat-nation, op.cit.*, p. 11.

1909 Selon une enquête minutieuse du Centre d'Investigation et de Documentation de Sarajevo dirigé par Mirsad Tokača, le nombre de victimes de la guerre en Bosnie (1992-1995) approcherait les 100 000 (et non 200 000, chiffre habituellement cité), dont 70% sont Bochniaques (musulmans) 25% Serbes et 5% Croates. Voir Dervišbegović N., «Research halves Bosnia war death toll to 100 000», Reuters, 23.11.2005.

1910 Des retours significatifs de réfugiés ont eu lieu en Bosnie-Herzégovine à partir de l'année 2003.

entre la construction étatique et la transition et enfin l'implication des acteurs extérieurs dans la transition.

La synchronie de la guerre et de la transition[1911] a entraîné des ruptures et des discontinuités dans les transformations du post-communisme dans l'espace yougoslave. Il en découle selon le politologue Vladimir Goati des « *retards de transition* »[1912]. Cette notion recouvre des réalités distinctes. Il s'agit de retards multiples et consolidés. Les retards dans le processus de démocratisation sont dus à la montée des partis nationalistes et populistes et à la fragmentation de l'échiquier politique. Par ailleurs, la fragilité des coalitions est visible durant toute la décennie 1989-1999 et perdure jusqu'à nos jours. Les retards sont aussi d'ordre économique. Ils sont visibles dans la difficulté[1913] à enclencher un processus de croissance avec des répercussions positives sur le niveau de vie des populations.

La deuxième différence se situe dans le parallélisme entre la construction étatique et la transition. Dans l'espace yougoslave, en effet, la redéfinition du cadre territorial des Etats a été une priorité pour les élites politiques. Dans ce contexte, les processus de transition n'ont pu se poursuivre qu'après leur définition. Ce parallélisme entre la construction de l'Etat et la transition a également révélé un décalage entre les priorités des élites politiques, qui portaient sur la création d'Etat-nations et celles des populations, plus centrées sur des problèmes sociaux tels que l'emploi ou la corruption.

Notre étude a révélé une troisième différence avec les autres expériences est-européennes. Nous assistons ici à une forte implication des acteurs extérieurs. Nous avons montré que dans l'espace yougoslave les transformations du post-communisme ont donné lieu non seulement à une négociation des conditions de la transition politique et économique, mais aussi à un engagement politique des acteurs extérieurs depuis le déclenchement de la guerre.

Les différences des trajectoires de transition entre les Etats post-yougoslaves

Suite à la redéfinition du cadre territorial et des rapports ethniques, nous assistons dans l'espace yougoslave à une multiplication des processus de transformations du post-communisme par les Etats nouvellement formés. Durant la décennie étudiée, cinq nouveaux

---

1911 Voir chapitre 6.

1912 Goati Vladimir, « Usporavanje tranzicije » (Le ralentissement de la transition), in *Sociološki pregled*, n° 23, 1999, pp. 37-54.

1913 Voir Batt Judy, « Introduction : the stabilisation / integration dilemma », in Batt Judy (ed.), *The Western Balkans : moving on*, Paris, Cahier de Chaillot n° 70, octobre 2004, p. 17.

Etats[1914] souverains ont été constitués. Au début de notre recherche, nous avons émis l'hypothèse selon laquelle ces Etats ont connu des trajectoires de transitions différentes malgré une matrice commune héritée du système communiste.

Nous avons démontré que ces différences se sont creusées. Ainsi en Slovénie, les élites politiques ont cherché, tout au long de la décennie étudiée, un consensus entre la volonté de sauvegarder les acquis du passé et la mise en oeuvre de réformes. Il en découle une forme de « *gradualisme* » dans le processus de transition qui a favorisé l'apparition d'un « *modèle de transition slovène* » marqué par la lenteur et l'opacité[1915]. En outre, lors des différentes élections dans ce pays depuis 1990, les questions liées à la nature de la transition ont toujours fait partie des enjeux électoraux, ce qui n'était pas le cas dans les autres pays issus de l'ex-Yougoslavie.

En effet, nous assistons dans les autres Etats à un effondrement des acquis de la période yougoslave. Les systèmes politiques se sont construits avec les guerres et les questions liées à la transition ne sont apparues que plus tardivement dans les priorités des élites politiques. Selon le sociologue M. Lazić, nous assistons dans ces conditions à une « *transition bloquée* »[1916].

En Bosnie-Herzégovine et au Kosovo, la transition s'inscrit dans le cadre de la constitution de protectorats internationaux. La souveraineté s'établit dans un contexte différent. On parle de Bosnie virtuelle, de Bosnie légale, de Bosnie réelle ou encore d'indépendance ou de souveraineté virtuelle au Kosovo (*De facto state*)[1917].

La construction des nouveaux Etats nous a invité à repenser les rapports entre l'Etat et l'aide internationale. Comme le remarque Susan Woodward, « *le jeu politique est avant tout déterminé par les relations entre les exigences formulées par les instances internationales et les réactions des autorités locales, et non celles entre les dites autorités, les forces politiques internes et l'électorat dans son ensemble* »[1918]. Ainsi, le poids croissant du « *déficit démocratique* » des protectorats ou « *semi-protectorats* » internationaux que sont la Bosnie-Herzégovine et le Kosovo pousse Laurence Whitehead à souligner que « *jusqu'ici, la*

1914 Le référendum pour l'indépendance au Monténégro a eu lieu le 21 mai 2006.

1915 Voir chapitre 7.

1916 Voir Mladen Lazić, « Blokirana tranzicija » (La transition bloquée), in « Serbie-Monténégro : sortir de la transition bloquée », *op.cit.*, pp. 27-57.

1917 Pegg Scott, *International Society and the Facto State, op.cit.*, 308 p.

1918 Woodward Susan, « Construire l'Etat : légitimité internationale contre légitimité nationale ? » *op.cit.*, p. 29.

démocratisation est presque toujours advenue au niveau d'un seul Etat, en dépit de toutes évolutions qui sont supposées avoir réduit la primauté de l'organisation étatique »[1919].

La trame initiale de la triple transition à l'épreuve de la guerre et de l'après-guerre

Nous avons débuté notre recherche par la prise en compte de la notion de « *triple transition* » qui s'est avérée utile d'un point de vue méthodologique pour une approche comparative des processus de transformations du post-communisme dans l'espace yougoslave. Cependant nous avons pu en révéler les limites. En 1997, R. Paris insistait sur le caractère réducteur de la « *triple transition* »[1920]. Par ailleurs, J. Rupnik soulignait la nécessité d'appréhender la « *quadruple transition* », incluant la transition vers l'Etat-nation. Notre étude a pu démontrer qu'il était nécessaire également d'approfondir la recherche sur les rapports, l'interaction entre les différentes dimensions de la « *triple transition* ». La plupart des auteurs du début des années 1990 mettaient en relation la transition politique et la transition économique en énonçant simplement les conditions préalables pour la réussite du processus de transformation du post-communisme. Il s'agissait là d'une vision linéaire. Nous avons observé à partir du cas yougoslave que la simultanéité des différentes dimensions de la transition créait des décalages temporels entre les acteurs, sources de blocages[1921]. On retrouve ainsi une problématique (déjà abordée par Guillermo O' Donnel) des liens entre les acteurs et les structures[1922]. En ce sens, notre recherche a mis en relief la nécessité de prolonger la réflexion sur les « *interdépendances* », notion élaborée par N. Elias : « *Pour bien saisir la nature profonde de ce réseau d'interdépendances, il faut tenir compte d'un caractère propre à toutes les relations humaines* »[1923]. Dans l'espace yougoslave, les transformations du post-communisme sont marquées par la guerre et l'on assiste à une reconfiguration des interdépendances. La période de guerre est faites de ruptures et de discontinuités.

L'arrivée de l'aide internationale crée une situation particulière dont nous avons mesuré les impacts sur la « *triple transition* »[1924]. Selon Richard Caplan et Béatrice Pouligny, « *les intérêts des Etats qui interviennent en situation de crise peuvent s'accorder à ceux des*

1919 Whitehead Laurence, « Entreprises de démocratisation : le rôle des acteurs externes », *op.cit.*, p. 41.

1920 Roland Paris, « Peace building and the Limits of Liberal Imperialism », in *International Security*, 22 (2), automne 1997, pp. 54-89.

1921 Voir chapitre 4.

1922 Voir O'Donnel Guillermo, « Delegative Democracy », in *Journal of Democracy*, Vol. 5, n°1, janvier 1994, pp. 55-69.

1923 Elias Norbert, *La dynamique de l'occident*, *op.cit.*, p. 111.

1924 Voir chapitres 8 et 9.

élites locales - « consolider » le statu quo ou redistribuer les cartes sans impulser de changement majeur »[1925]. D'autre part, nous nous sommes posé la question de savoir en quoi la reconstruction après-guerre a modifié les conditions d'une transition retardée. Comme nous avons pu l'analyser, le processus de reconstruction qui a débuté en 1995 en Bosnie-Herzégovine n'a pas permis de sortir du marasme économique. Les blocages viennent ici du maintien au pouvoir des forces nationalistes malgré l'importante présence internationale. En effet, l'aide à la reconstruction n'a pas suffi à créer les conditions favorables aux processus de transformations du post-communisme. Ce n'est que plus récemment que l'on assiste à une tentative de sortir de Dayton par une politique volontariste d'intégration. Celle-ci prend forme par des projets liés à la monnaie, la police, l'armée et la quête d'une nouvelle Constitution.

1.2.- Les gagnants et les perdants

Au cours de notre recherche, nous avons analysé à partir d'études sociologiques les notions de « *gagnants et de perdants de la transition* »[1926] en terme d'individus et de groupes. Mais qu'en est-il des Etats ?

Les gagnants

Une réflexion sur les gagnants et les perdants en terme d'Etats suppose de prendre en considération les priorités et les objectifs fixés par les élites politiques au pouvoir, qui ont été centrés principalement sur la construction d'Etat-nations, puis sur l'intégration à l'Union européenne[1927]. A partir d'une telle approche, il apparaît clairement que la Slovénie est l'Etat qui est le plus en adéquation avec les objectifs fixés par ses élites politiques en 1991 et les résultats obtenus. En effet, les objectifs étaient ici de constituer un Etat indépendant et d'entrer dans l'Union européenne tout en sauvegardant les acquis de la période passée. Ces objectifs ont été atteints et la Slovénie est le seul gagnant de l'éclatement de la Yougoslavie.

1925 Caplan Richard, Pouligny Béatrice, « Histoire et contradictions du state building », in *Critique internationale*, n°28, juillet-septembre 2005, p. 8.

1926 Milić Andjelka, « Dobitnici i gubitnici u procesu tranzicije iz ugla porodične svakodnevnice » (Les gagnants et les perdants dans le processus de transition sous l'angle du quoditien des familles), in Bolić Silvano, Milić Andjelka, (éd.), *Srbija krajem milenijuma : razaranje društva, promene i svakodnevni život* (La Serbie à la fin du millenium : destruction de la société, changement et vie au quotidien), Belgrade, Institut za sociološka istraživanja Filozofskog fakulteta u Beogradu, 2002, pp. 251-281.

1927 Notons ici le décalage entre les priorités des élites politiques et celles des populations.

Cet Etat de deux millions d'habitants est donc gagnant à la fois dans le processus de construction étatique, dans la transition et dans son intégration réussie dans l'Union européenne.

Les perdants

Au premier abord, tous les autres Etats de l'espace yougoslave sont perdants. Cependant, des différences apparaissent dans cet ensemble de vingt trois millions d'habitants. En effet, la Bosnie-Herzégovine, qui est sous administration internationale est le plus grand perdant. Ici, les administrations communes, mises en place suite aux accords de Dayton sont loin de fonctionner de façon satisfaisante.

Mais que dire de la RFY (Serbie-et-Monténégro) qui n'existe plus ? Au sein de cet espace, la Serbie a perdu la souveraineté sur une partie de son territoire, le Kosovo, qui est sous administration internationale ; et le Monténégro est devenu indépendant en mai 2006. Au regard de la situation actuelle, les trois sont perdants car aucune perspective plausible d'adhésion à l'UE ne se dessine à l'horizon pour eux. Selon les études qui ont été menées à partir des statistiques locales et internationales, le niveau économique de 1989 dans ces Etats ne pourrait, selon les prévisions les plus optimistes, être atteint que d'ici une décennie, c'est-à-dire à l'horizon 2015-2020.

La Croatie et la Macédoine sont également des Etats perdants, mais à un degré moindre. Nous pouvons en effet les considérer comme « *semi perdants* » ou « *perdants temporaires* » (coût économique, destructions liées à la guerre de 1992-1995). La Croatie est l'Etat qui a le plus de chances d'intégrer l'Union européenne dans les années à venir et ses élites politiques se plient davantage qu'ailleurs aux exigences extérieures.

Enfin, la Macédoine est le premier Etat de la région à avoir signé les accords de stabilisation et d'association, et son rapprochement avec l'Union européenne est plus avancé. Malgré les difficultés entre les populations albanaise et macédonienne, des compromis ont été acceptés et les accords d'Ohrid ont permis de désamorcer une situation potentiellement explosive.

1.3.- Le maintien au pouvoir des forces nationalistes et populistes

La décennie que nous avons étudiée est celle d'une « *démultiplication des espaces politiques* »[1928]. Il s'agit là autant des espaces politiques des nouveaux Etats que de l'émergence de nouvelles dynamiques politiques liées aux transformations du post-communisme. Les élections successives dans les pays issus de l'ex-Yougoslavie, ont démontré que les « *rhétoriques nationalistes et populistes* »[1929] étaient fortement présentes.

Un apprentissage difficile de la démocratie

Les campagnes électorales ont été fréquentes dans tous les pays de la région sans que cela ne reflète nécessairement la qualité de la démocratie. L'apprentissage de la démocratie ne résulte pas seulement des comportements électoraux. Il peut être sous le prisme de ces « *petits récits* »[1930]. Comment entendre ces mêmes « *histoires individuelles* » dans un contexte où certaines élites politiques ont cherché à inscrire leur stratégie du pouvoir dans un « *grand récit* », avec la violence comme « *accoucheuse de l'Histoire* »? Notre recherche a souligné l'ampleur et les risques d'un tel décalage. En effet, les guerres et leurs traumatismes y ont formé un terreau propice aux forces nationalistes et populistes, pour qui la liberté a été érigée en acte de bravoure. Pourtant, comme le souligne E. Lévinas, « *la liberté humaine est essentiellement non héroïque* »[1931].

Les risques de la déception et l'anémie politique

« *Le blues post-totalitaire hante les pays de l'Autre Europe. A l'euphorie de la chute du communisme s'est substituée la déception, l'anomie sociale, parfois la montée de nouveaux périls* »[1932] écrit J. Rupnik. Ce qui pour Jacques Rupnik s'appliquait à l'Europe de l'Est post-communiste vaut à fortiori dans les Balkans post-yougoslaves où le sentiment de déception

---

1928 Voir Badie Bertrand, Smouts Marie-Claude, *Le retournement du monde ; Sociologie de la scène internationale, op.cit.*, p. 31.

1929 Wieviorka M., *La démocratie à l'épreuve. Nationalisme, populisme, ethnicité*, Paris, Editions La découverte, 1993, p. 54.

1930 Voir Perron Catherine, *Les pionniers de la démocratie : élites politiques locales tchèques et est-allemandes, 1989-1998*, Paris, Presses Universitaires de France, 2004, 320 p.

1931 Lévinas, Emmanuel, *Liberté et commandement*, Cognac, Fata Morgana, 1994, p. 33.

1932 Rupnik Jacques, « Le système politique à l'épreuve de la transition », in *L'autre Europe*, n° 28-29, Paris, L'Age d'Homme, 1994, p. 37.

est particulièrement fort. Les risques de la déception sont pourtant dangereux, comme le souligne François Laplantine :

> « *Le décept nous fait accéder à la compréhension d'une expérience qui n'est pas celle du rien, mais du peu, du peut-être, du virtuel. S'il est en effet le contraire de la satisfaction, il ne conduit pas nécessairement pour autant au désespoir. Il crée une fracture dans ce que l'on aurait tant aimé croire, voir, dire, mais c'est dans cette fracture que se profile une ouverture* »[1933].

Les forces nationalistes et populistes dans l'espace yougoslave savent très bien instrumentaliser les déceptions et les frustrations et elles ne s'en gardent pas. Plus de dix ans après les accords de Dayton, leur maintien au pouvoir démontre à quel point la démocratisation est un long processus.

Et même lorsque des partis politiques d'opposition démocratique accèdent au pouvoir, après l'euphorie des élections, la déception est au rendez-vous. Les attentes des électeurs de ces formations politiques restent sans réponse. On comprend dès lors pourquoi les taux d'abstention sont désormais si forts[1934]. Nous assistons donc à une « *anémie politique* » qui ne profite qu'aux forces nationalistes.

1.4.- La disparition des protagonistes de l'éclatement : 2000-2006

L'année 2000 représente un tournant dans l'espace yougoslave. Elle a été marquée par le départ simultané de la scène politique de F. Tudjman[1935] et S. Milošević[1936]. Il semblait alors que la page d'une décennie de « *catastrophes* » était tournée et qu'une période de démocratisation s'annonçait. En Croatie, I. Račan s'inscrivait à ce moment-là dans une optique anti-HDZ, alors qu'en Serbie, la coalition d'opposition DOS était contre le SPS. Pourtant, ce tournant n'était pas aussi radical qu'il le semblait. En effet, le retour du HDZ au pouvoir montre bien que les partis politiques qui se sont construits pendant les guerres ont encore de l'avenir et peuvent s'appuyer sur un électorat fidélisé. Toutefois, en Croatie, ce retour du HDZ révèle un « *atterrissage en douceur* » des forces nationalistes et marque ainsi une rupture avec le passé.

1933 Laplantine François, *De tout petits liens*, Paris, Fayard, 2003, pp. 171-172.

1934 En Serbie, les taux d'abstention ont été de plus de 60% entre 2002 et 2004 lors des élections. Les taux d'abstention sont également particulièrement fort en Bosnie-Herzégovine.

1935 F. Tudjman est décédé le 10 décembre 1999.

1936 Départ de la scène politique de S. Milošević après le 5 octobre 2000.

En Serbie, la chute de S. Milošević le 5 octobre 2000, puis son départ au Tribunal pénal international de La Haye en juin 2001 laissait penser que les changements avaient créé une « *situation irréversible* », comme le souligne I. Vejvoda. Cependant, l'assassinat en 2003 de Zoran Djindjić, premier ministre de Serbie a mis un coup d'arrêt aux réformes. Le retour des forces nationalistes au pouvoir dans ce pays en 2004 et la politique de continuité de V. Koštunica ne laisse plus de marge de manœuvre à Boris Tadić pour mener des réformes radicales.

En Bosnie-Herzégovine, la création d'un parti multi-ethnique, le SDP et ses bons scores obtenus lors des élections de 2002 laissait penser qu'après une longue période de pouvoir des partis nationalistes, la page était aussi tournée. Il n'en est rien puisque l'on assiste depuis au retour des forces nationalistes.

Ainsi, les processus de désintégration s'inscrivent dans la durée puisque ses dynamiques se poursuivent après la disparition des principales figures de la décennie 1989-1999. Les évolutions politiques des années 2000 ont montré que les situations politiques restaient précaires et que les partis nationalistes avaient encore de l'avenir dans l'espace yougoslave.

1.5.- Trajectoires comparées des fédérations éclatées

L'étude des transformations du post-communisme dans l'espace yougoslave a révélé une portée au-delà de celui-ci. En effet, sa comparaison avec d'autres fédérations décomposées d'Europe de l'Est permet d'esquisser différents types de similitudes.

Ainsi, la comparaison entre l'URSS et la RSFY (SFRJ) s'impose. En effet, il y a dans ces deux pays une nation dominante investie affectivement dans l'Etat commun, respectivement les Russes et les Serbes. Dans le cas yougoslave, nous avons pu observer l'échec de la relation serbo-croate, centrale pour la survie de la fédération tandis que dans le cas soviétique, les Russes et les Ukrainiens entretiennent des rapports privilégiés. Par ailleurs, les poussées indépendantistes et les crispations identitaires ont renforcé dans les deux cas un divorce qui n'était pas inévitable.

L'éclatement de l'URSS trouve son prolongement dans celui de la Russie. De même, la désintégration de la Yougoslavie se poursuit avec celle de la RFY. Malgré ces analogies dans les processus d'éclatements d'Etats, les retombées ne sont pas les mêmes. Certes les dislocations sont relativement rapides tandis que les recompositions s'inscrivent dans la durée. Mais dans le cas yougoslave, il s'agit d'un éclatement violent alors que dans le cas soviétique, il est relativement amiable. Pourtant, il aurait été possible en 1989 de parier sur le

scénario inverse. Néanmoins, dans la comparaison entre l'éclatement de l'URSS et de la RSFY (SFRJ), la grande différence concerne la démarche inverse des leaders serbe et russe. En effet, le leader national russe, B. Eltsine a choisi après le coup d'Etat d'août 1991 de briser l'héritage de l'Union soviétique. En Serbie, c'est l'inverse : S. Milošević mise son avenir politique sur la défense de la Yougoslavie. On assiste ainsi à un conflit entre B. Eltsine et M. Gorbatchev au nom de la Russie et contre le communisme soviétique, alors que S. Milošević est l'héritier serbe du parti communiste. De même, après l'éclatement, on peut dans les deux cas observer d'autres comparaisons. Ainsi en terme de population, vingt cinq millions de Russes vivent désormais hors de Russie, alors les Serbes se sont repliés vers la Serbie.

Autre similitude, la Slovénie et les Pays Baltes. Dans les deux cas, il s'agit de petits pays prospères tournés vers l'Occident. Ici, les processus d'indépendances se sont effectués sans violences[1937] ou presque. Le développement économique a été la préoccupation commune des élites politiques et des populations. En outre, les processus de démocratisation sont plus avancés. Enfin, la comparaison entre la Tchétchénie et le Kosovo révèle l'acuité d'un conflit ethnique à la périphérie sud.

L'observation des rapports avec l'UE permet de tracer d'autres comparaisons avec des pays d'Europe de l'Est. Dans une étude comparative entre la Slovaquie et la Croatie[1938], S. Fischer énonce la thèse de J. Rupnik des nationalismes rendus « *euro-compatibles* »[1939]. Selon cet auteur, le processus d'adhésion européenne a des conséquences directes sur les partis nationalistes au pouvoir puisque ceux-ci acceptent les conditions qui leur sont posées de l'extérieur. En effet, l'intégration représente un coût moins excessif que l'exclusion. Le coût de l'échec de la perspective de l'adhésion est trop fort pour les acteurs politiques locaux, ce qui se traduit par davantage de respect des droits des minorités. Cela est particulièrement visible en Croatie, où un parti à la base nationaliste, le HDZ change ses orientations politiques pour les rendre « *euro-compatibles* » et en ce sens s'inscrit dans un processus de démocratisation.

Ainsi, l'existence de nationalismes « *euro-compatibles* » démontre que l'ancrage extérieur permet de favoriser la démocratisation. L'intérêt de ce constat est de confirmer l'hypothèse concernant l'issue de la transition dans l'ancrage extérieur : l'exemple des pays

---

1937 Le conflit qui a opposé l'armée fédérale yougoslave à la défense territoriale slovène a fait des morts principalement dans les rangs de l'armée fédérale.

1938 Fisher Sharon, *Political Change in Post-Communist Slovakia and Croatia : From Nationalist to Europeanist*, Londres, Palgrave, 312 p. (à paraître fin 2006). Thèse de doctorat présentée à l'Université de Londres.

1939 Voir Rupnik Jacques, « The demise of Balkan nationalisms ? A sceptical view », in Batt Judy, *The Western Balkans: moving on*, Paris, Cahier de Chaillot, octobre 2004, p. 100.

d'Europe centrale établit un lien explicite entre la transition puis la consolidation de la démocratie et la perspective d'intégration européenne. Notre étude démontre, pour sa part, que l'absence ou la faiblesse de cet ancrage externe peut avoir des effets négatifs sur le processus de transition, comme c'est le cas dans les autres pays des « Balkans occidentaux », en particulier en Serbie et en Bosnie-Herzégovine. Ainsi, l'espace qui se trouvera enclavé au sein de l'Union européenne après l'adhésion de la Roumanie et de la Bulgarie en 2007 et un peu plus tard, de la Croatie[1940] est composé de pays où les forces nationalistes montrent peu d'intérêt pour le processus d'adhésion à l'UE. L'absence de perspective d'adhésion accentue le degré de fragilisation.

La Yougoslavie aurait pu suivre la voie du divorce à l'amiable comme en Tchécoslovaquie. Mais trop de différends séparaient les élites politiques de l'espace yougoslave pour qu'une entente puisse être possible. Pourtant la séparation entre la Serbie et le Monténégro en 2006 qui s'est effectuée dans une situation comparable à la séparation entre la République Tchèque et la Slovaquie montre bien qu'il aurait été possible d'éviter les conflits.

La question qui reste posée est : dans quelle mesure l'échec du fédéralisme yougoslave peut aujourd'hui être compensé par la perspective d'un « *fédéralisme européen* » ? Selon P. Moreau Desfarges : « *L'Union européenne doit savoir ce qu'elle veut être : une simple association d'Etats ou quelque chose comme une fédération ? : Elle est déjà beaucoup plus qu'une confédération. Le squelette est fédéral* »[1941]. Même s'il est hasardeux de comparer les deux contextes[1942], c'est justement dans les différences entre ces deux cas que nous pouvons formuler des hypothèses : l'UE peut-elle donner un toit commun aux nations de l'ex-Yougoslavie qui ne chercheraient pas à recréer la Yougoslavie dans une autre forme, mais fournirait un cadre à la solution des contentieux légués par l'éclatement de la fédération yougoslave ?

1940 La Croatie a formulé sa demande d'adhésion à l'Union européenne en 2003 et les négociations à ce sujet ont débuté en 2005. Les autorités croates ont proposé l'année 2009 tandis que du côté de l'Union européenne, ce processus pourrait avoir lieu un peu plus tard. Le calendrier de l'adhésion de la Croatie a été évoqué lors d'un entretien que nous avons eu avec avec le député M. Girard, membre du groupe d'amitié « France-Croatie » au Sénat ainsi qu'avec des députés au Sabor.

1941 Moreau Défarges Philippe, « L'Europe un objet politique non identifié », in Houziaux Alian, *L'Europe jusqu'où ?*, Paris, Editions de l'Atelier, 2005, p. 78.

1942 Ivo Bičanić, professeur d'économie à la faculté de Zagreb compare « *le fédéralisme yougoslave et le fédéralisme européen* ». Entretien réalisé à Zagreb, le 29 novembre 2000.

2.- Entre désintégration inachevée et intégration européenne

L'Union européenne a senti le besoin d'inverser les dynamiques de désintégrations régionales en recomposition. Elles sont à l'ordre du jour depuis juin 1999 et se sont renforcées depuis la chute du régime de Slobodan Milošević. En effet, l'arrivée de la coalition d'opposition démocratique (DOS) au pouvoir à Belgrade après le 5 octobre 2000 a permis de donner un sens nouveau au terme de « *recomposition* ». Par ailleurs, la fin de la politique de sanctions internationales a permis de rendre la coopération régionale possible car elle était directement liée à ce tournant politique.

2.1.- La permanence des dynamiques intégrations / désintégrations

Vu de Bruxelles, les vertus politiques et économiques de la coopération régionale sont nombreuses. Etant donné la paupérisation que connaissent les Balkans depuis dix ans, la coopération régionale est censée redynamiser les économies de la région. L'objectif actuel est d'avancer vers des rapports de « *bon voisinage* » à défaut d'un calendrier d'adhésion.

Les dynamiques contradictoires de fragmentation et de recomposition

Les dynamiques contradictoires de fragmentation et de recomposition dans les « *Balkans occidentaux* » sont à l'œuvre aujourd'hui encore. La question du statut final du Kosovo est encore à l'ordre du jour. La Bosnie-Herzégovine, elle-même divisée en trois parties, reste fragile et les dynamiques de fragmentation y sont également présentes malgré les avancées récentes.

L'intégration à l'Union européenne des pays de cette zone reste une question en suspens. Cette question implicite depuis la fin de la crise du Kosovo en juin 1999 et l'annonce du Pacte de Stabilité pour l'Europe du Sud-Est[1943] est devenue plus explicite avec l'adhésion de la Roumanie et de la Bulgarie en 2007. Cette situation deviendra de plus en plus sensible après 2007, avec l'adhésion de la Roumanie et de la Bulgarie puisque les « Balkans occidentaux » vont se retrouver enclavés dans l'espace de l'Union européenne.

[1943] Voir chapitre 10.

Si les guerres dans l'espace ex-Yougoslave et les sanctions contre la RFY n'ont pas permis pendant les années 1990 la mise en oeuvre de projets de stabilisation et de reconstruction globale[1944] pour l'ensemble des Balkans, la chute de Slobodan Milosevic et l'arrivée de Vojislav Koštunica à la présidence de la RFY ont enlevé l'obstacle majeur pour la mise en œuvre d'un vaste projet régional de recomposition.

La Conférence de Zagreb qui s'est tenue le 24 novembre 2000, a réuni après dix ans de conflits les chefs d'Etat des pays issus de l'ex-Yougoslavie et a marqué en ce sens, un tournant décisif puisque la période de l'après-guerre était officiellement annoncée à cet instant. Cette conférence, tenue en Croatie était programmée depuis 1998, elle devait être l'occasion de marquer la volonté de ce pays de se plier aux exigences européennes en faveur de la coopération régionale dans les Balkans. La conférence devait marquer pour la Croatie son « *retour en Europe*». Avec la chute du régime de Slobodan Milošević le 5 octobre 2000, elle a donc été l'occasion de marquer la réintégration de la Serbie dans les organisations internationales et le retour de la Croatie dans les Balkans.

Dans ce nouveau contexte, la formule « *européaniser les Balkans* » utilisée fréquemment par l'Union européenne pouvait désormais acquérir une dimension nouvelle. Si l'adhésion de la Slovénie et de la Hongrie en 2004 a rapproché les frontières de l'UE des Balkans, l'adhésion prendra au moins dix à quinze ans pour les autres pays de la région: la Bosnie-Herzégovine, la Serbie-et-Monténégro, la Macédoine et l'Albanie. Ayant déjà entamé les négociations, la Croatie, pour sa part, peut espérer une échéance plus brève.

Du voisin à l'ennemi - de l'ennemi au bon voisin

Les conflits dans l'espace yougoslave ont pu être interprétés comme des guerres de voisinage. Selon cette interprétation, nous avons pu assister à l'émergence de la violence entre des groupes d'individus qui jusque là partageaient des « *activités communes de voisinage* »[1945] et dont les rapports étaient fondés sur le respect mutuel. La lacune principale de cette interprétation réside dans le manque de considération du rôle des élites politiques dans

---

1944 Voir chapitre 9.

1945 Parmi les auteurs qui défendent cette thèse, Xavier Bougarel estime que les guerres en Bosnie-Herzégovine prendraient leurs sources dans la destruction des liens de « *komšiluk* ». Selon cet auteur, « *la notion de komšiluk recouvre une variété de pratiques entre voisins ou quasi-voisins (vivant dans des villages proches) appartenant à des communautés différentes. Cela va de l'entraide quotidienne (travaux agricoles, construction de maisons, prêts d'argent, etc.) à l'association aux fêtes religieuses et aux cérémonies familiales*», in « *Lien social, passage au crime de masse et reconstruction* », « Groupe de recherche « *Faire la paix* » : du crime de masse au peacebuilding. Une approche trans-disciplinaire », compte-rendu de la réunion du 20 juin 2001, p. 5.

l'émergence de la violence. Selon Julien Freund, « *il est fort probable que la violence durera aussi longtemps que l'homme ; elle est de tous les temps ; encore qu'elle se montre plus virulente à certaines époques qu'à d'autres, quand l'idéologie lui prépare le terrain* »[1946]. C'est à travers l'idéologie nationaliste portée par les élites politiques que la violence est apparue. Le mécanisme de formation des conflits est clairement expliqué par cet auteur : « *Toute divergence d'intérêts, qu'ils soient de nature religieuse, économique ou autre, peut à tout moment tourner à la rivalité et au conflit, et ce conflit, dès qu'il prend l'aspect d'une épreuve de forces entre les groupements qui représentent ses intérêts, c'est-à-dire dès qu'il s'affirme comme une lutte de puissance, devient politique* »[1947]. Le passage du voisin à l'ennemi ainsi conçu est un processus politique dans lequel « *l'inimitié guerrière n'est que la forme la plus concrètement sensible, la plus typique et la plus spectaculaire de la violence et d'une mise à mort directe* »[1948].

Les acteurs internationaux engagés dans la résolution des conflits considèrent qu'il peut y avoir un passage inverse de l'ennemi au « *bon voisin* ». Les politiques de « *bon voisinage* » développées par l'Union européenne s'inscrivent dans cette optique. Au regard des moyens mis en œuvre, nous avons pu voir que ces politiques reposent principalement sur le postulat du rétablissement des relations « *d'échanges économiques* ». Ainsi, elles supposent implicitement que les rapports commerciaux entre voisins participent au rétablissement de la paix et au développement économique. Cette politique s'est traduite par la signature « *d'accords de bon voisinage* » et de « *protocoles d'accords sur la facilitation et la libéralisation du commerce* »[1949] qui préconisent la mise en place de vingt et un accords de libre-échange entre ces pays depuis l'année 2002. Le mode opératoire choisi pour la libéralisation des échanges présente certains avantages. Notre étude a pu souligner que ce processus en cours ne semble pas apporter que des bénéfices et comporte certains risques.

Pour la poursuite d'une politique de « *bon voisinage* », deux éléments sont à prendre en considération. Premièrement, le rôle de l'Union européenne est ici primordial car les Etats post-yougoslaves ne changent leurs politiques que sous la pression extérieure. Ainsi, la levée des politiques de visas entre les Etats de la région n'a pu se faire qu'à la demande explicite de l'UE. Les ressortissants des différents Etats n'ont pu voyager librement que depuis l'année 2003, c'est-à-dire après douze ans d'isolement. Sans une liberté de circulation des hommes,

---

1946 Freund Julien, *L'essence du politique*, Paris, Dalloz, 2004, p. 515.

1947 *Ibid.*, p. 479.

1948 *Ibid.*, p. 507.

1949 Protocole d'accord signé entre les ministres des Affaires étrangères de sept pays de l'Europe du Sud-Est, le 27 juin 2001 à Bruxelles.

une politique de « *bon voisinage* » n'a pas de sens. Il en va de même de la restitution des biens spoliés et du retour des réfugiés. Deuxièmement, si l'UE souhaite développer une politique de « *bon voisinage* », elle devra veiller à ne pas mettre en œuvre des politiques contradictoires. Ainsi, jusqu'à présent une politique visant à favoriser la coopération régionale au sein des « *Balkans occidentaux* » a été mise en œuvre. La Croatie est actuellement plus avancée dans ses rapports avec l'UE que ses voisins balkaniques. A terme, une adhésion plus rapide de cet Etat aura pour conséquence un déplacement de la frontière de Schengen qui s'établira au sein même de l'espace concerné par la coopération régionale. Nous risquons donc de voir au centre des « *Balkans occidentaux* », « *le rideau de papier* » à la place du « *rideau de fer* »[1950], selon la formule de Judy Batt.

Une politique qui aurait pour ambition de favoriser le passage de l'ennemi au « bon voisin » devrait en outre prendre en considération d'autres priorités, notamment la réconciliation. Or, les avancées dans ce domaine sont faibles. N. Elias estime que « *le processus de civilisation consiste en une modification de la sensibilité et du comportement humains dans un sens bien déterminé* »[1951]. Le passage de l'ennemi au « *bon voisin* » qui passerait par la réconciliation suppose un « *processus de civilisation* »[1952] tel qu'il est défini par cet auteur. Notre recherche a permis de montrer que ce processus est présent au sein de la société civile, mais que les Etats de la région, dominés par les forces nationalistes, y restent encore largement hostiles. Là aussi, le rôle des acteurs extérieurs est primordial.

Enfin, le passage de l'ennemi au « *bon voisin* » suppose le changement des mentalités. Il s'agit là non seulement de la perception de l'Autre mais aussi de la perception de soi. Des « commissions Vérité et Réconciliation » sur le modèle sud-africains seraient en ce sens aussi importantes que les procédures engagées par le TPYI à la Haye.

1950 Batt Judy, « Les frontières extérieures de l'Union élargie - la dimension régionale », in *Partenaires et voisins : une PESC pour une Europe élargie*, Cahiers de Chaillot n° 64, septembre 2003, p. 110.

1951 Elias Norbert, *La dynamique de l'occident, op.cit.*, p. 187.

1952 *Ibid.*, p. 189. L'auteur note : « *Les plans et les actes, les mouvements émotionnels et rationnels des individus s'interpénètrent dans une approche amicale ou hostile. Cette interpénétration fondamentale des plans et des actes humains peut susciter des transformations et des structures qu'aucun individu n'a projetées ou créées. L'interdépendance entre les hommes donne naissance à un ordre spécifique, ordre plus impérieux et plus contraignant que la volonté et la raison des individus qui y président. C'est l'ordre de cette interdépendance qui détermine la marche de l'évolution historique ; c'est lui aussi qui est à la base du processus de civilisation* ».

Dans le processus de désintégration de la RSFY, les acteurs internationaux et en premier lieu l'Union européenne, n'étaient, comme nous l'avons vu, pas préparés à gérer les conflits. Au lieu d'adopter des positions communes, l'Union européenne a largement démontré son incapacité et ses divisions internes, comme ce fut le cas en 1991 pour le processus de reconnaissance des indépendances de la Slovénie et de la Croatie. D'autre part, l'Union européenne a souvent mené des politiques contradictoires. Elle a ainsi mené durant la décennie écoulée, une politique « *au cas par cas* » même si elle a défini une « *approche régionale* »[1953]. De plus, il aura fallu attendre presque dix ans pour que les acteurs internationaux puissent commencer à mesurer les impacts régionaux de leurs décisions sur le terrain. Les organisations internationales ont pourtant déployé des moyens considérables dans la région, principalement depuis la signature des accords de Dayton à la fin de l'année 1995. Comme le précise Laurence Whitehead, « *même lorsque le processus de démocratisation est mû par des facteurs internes, il importe de prendre en considération les incitations, contraintes, exemples et mécanismes de transmission extérieurs qui peuvent entrer dans des interactions stratégiques cruciales* »[1954]. Il s'agit autant de mesures politiques que de mesures économiques. Celles-ci reposent sur la mise en œuvre de principes de conditionnalités, tels que la coopération avec le TPI de La Haye ou le respect des droits de l'homme. Dans le nouveau contexte créé par la guerre contre la RFY en 1999, on a pu constater une superposition de perceptions de l'espace yougoslave par les acteurs extérieurs. Ainsi, les objectifs divergents concernant la région ont reflété les contradictions entre alliés atlantiques[1955] sur les questions de l'intervention, du partage du coût de la reconstruction et du périmètre des pays concernés[1956].

1953 Voir le texte de la Conférence de presse à l'issue de la réunion du groupe de contact international et du groupe de contact de l'OCI - Conférence de Paris sur la Bosnie-Herzégovine (Royaumont, 13 décembre 1995), DPIC, 1995, p. 5. L'idée d'une « *approche régionale globale* » avait en fait été émise dès la signature des accords de Dayton à Royaumont en décembre 1995.

1954 Whitehead Laurence, « Entreprises de démocratisation : le rôle des acteurs externes », *op.cit.*, p. 41.

1955 Clément Sophia (dir.), *La prévention des conflits dans les Balkans : le Kosovo et l'ARY de Macédoine,* Paris, Les Cahiers de Chaillot, UEO, 1997. L'auteur notait : « *La compétition implicite que les Etats-Unis et l'Union Européenne entreprennent dans la région conduit de plus en plus à la prolifération et à la duplication des initiatives régionales* », p. 37.

1956 Selon le Secrétaire d'Etat allemand G. Verheugen, le conflit du Kosovo est une affaire européenne, de son côté la Banque Européenne d'Investissement serait prête à s'engager financièrement dans la reconstruction de la Serbie (SZ 12-13/6/99) en supposant une levée partielle de l'embargo pour les villes d'opposition.

Les relations au sein de l'Union européenne n'ont pas contribué non plus à la formalisation de plans d'action cohérents. En effet, l'approche globale de l'Union européenne a consisté à ne pas fermer les perspectives d'une adhésion des pays balkaniques sans toutefois annoncer des dates précises[1957]. Celle-ci devant intervenir dans un temps indéfini étant donné les difficultés politiques et économiques des pays concernés, on peut s'interroger sur les effets de cette absence de vision européenne. D'ores et déjà, plusieurs pays de la région se sont ouvertement prononcés en faveur de l'adhésion à l'OTAN et des politiques menées par les Etats-Unis.

2.2.- La construction de l'Etat dans le processus d'intégration à l'Union européenne

La lueur d'espoir qui peut permettre d'éclaircir ce sombre tableau vient principalement de l'extérieur, de l'Union européenne qui joue désormais un rôle crucial dans la stabilisation de l'ensemble de la région. Selon R. Schweickert, « *le développement institutionnel est une des conditions pour l'intégration à l'Union européenne* »[1958]. Ainsi, la perspective européenne a des effets structurants sur l'ensemble des pays de la région. Nous avons pu démontrer que durant la décennie étudiée, les Etats se sont consolidés à partir de la légitimité d'origine et la légitimité par les résultats[1959] et qu'en ce sens l'Union européenne participe aux évolutions politiques locales.

Dans le contexte de la transition « négociée » entre les organisations internationales et les acteurs étatiques locaux, la marge de manœuvre est faible pour ces derniers. Cependant, l'intégration européenne impose l'acceptation de normes. Ainsi, une politique négociée permet de renforcer la légitimation par les résultats des acteurs locaux si ceux-ci ont préalablement préparé les populations aux changements à venir. En ce sens, les transformations du post-communisme dans l'espace yougoslave s'effectuent désormais dans la structuration des politiques locales dans un contexte d'intégration européenne. Selon Fritz W. Scharpf, le concept « *d'européanisation* »[1960] signifie non seulement un processus de négociation entre acteurs politiques, mais suppose aussi une adaptation des sociétés. Or,

---

1957 Le sommet de Thessalonique de juin 2003 illustre cette situation.

1958 Schweickert Rainer, « How far away is Europe ? », in *Intereconomics*, vol. 39, n°6, novembre-décembre 2004, pp. 305-309.

1959 Voir chapitre 7.

1960 Scharpf Fritz W., *The European Social Model : Coping with the Challenges of Diversity, op.cit.*, p. 9.

comme le souligne Marcel Mauss, « *une société est un organisme composé d'unités disparates, distinctes mais communiquant entre elles, formant un ensemble.* (...) *C'est quelque chose qui « tient »* »[1961]. En ce sens, l'intégration européenne permet aux sociétés de l'espace yougoslave de retrouver une cohésion après une décennie de désintégrations.

2.3.- Les perspectives et les limites de l'intégration à l'Union européenne

« *Le grand marché européen favorisera une plus grande mobilité horizontale et multipliera les contacts entre membres de différentes nationalités* »[1962], écrit Jürgen Habermas. C'est cette perspective qui sous-tend la démarche de l'UE dans les Balkans. Quelles sont les perspectives d'avenir pour les « Balkans occidentaux » et l'Europe du Sud-Est au lendemain de l'élargissement de l'Union européenne à dix nouveaux membres, et de l'échec de la constitution européenne ? Le Commissaire européen à l'élargissement, Olli Rehn, apporte une réponse en évoquant le « *blues de l'élargissement* » dont les Balkans pourraient être les premiers à subir les conséquences : « *il existait un certain blues de l'élargissement dans l'opinion publique et il fallait y répondre* »[1963].

Pour ne pas laisser à l'abandon cette partie de l'Europe, l'Union européenne a décidé, à l'instar de ce qui avait été fait pour les pays du groupe de Visegrad, de mettre en place des accords de stabilisation et d'association (ASA) qui sont perçus par les pays de la région comme une porte entrouverte vers l'adhésion et représentent donc des enjeux politiques locaux considérables. L'Union européenne estime en effet que la mise en place d'accords de stabilisation et d'association (ASA) conditionnels (« coopérez entre vous pour mieux coopérer avec nous ») permettrait de créer un cadre de concertation suffisant au sein des « *Balkans occidentaux* ». On a donc vu apparaître le projet régional 5 + 1 - 1 (Croatie, Bosnie-Herzégovine, Serbie, Monténégro, Macédoine + Albanie – Slovénie). Cette approche privilégie l'intégration régionale comme étape préalable à l'intégration à l'UE, ce qui toutefois ne satisfait ni les Etats-Unis qui poussent vers une intégration rapide des Balkans dans l'UE, ni les pays de l'EU les plus impliqués dans la région (notamment l'Allemagne, l'Italie, l'Autriche et la Grèce), tentés aussi de promouvoir une politique plus ambitieuse.

1961 Mauss Marcel, *Ecrits politiques*, Paris, Fayard, 1997, p. 771-773.

1962 Habermas Jürgen, *L'intégration républicaine*, *op.cit.*, p. 84.

1963 AFP, 20 juin 2005.

On peut ajouter qu'une politique qui favoriserait l'intégration régionale comme étape préalable d'une intégration à l'UE aurait un sens seulement si cette intégration se faisait de façon groupée (« tous ou personne »). Or, les principaux acteurs intéressés, dans la région ou au sein de l'UE, sont extrêmement hésitants à abandonner l'approche individuelle « *chacun selon ses mérites* » et à donner des dates d'adhésion pour la région dans son ensemble. Parallèlement, le programme CARDS est devenu le véritable instrument communautaire pour la reconstruction[1964]. Mais le danger est d'avoir un processus similaire à la reconstruction de la Bosnie-Herzégovine, où malgré le versement d'importantes sommes et dix ans après les accords de Dayton, le rétablissement des liens entre les deux entités et les trois partis ethniques du territoire reste à faire.

2.4. - Les scénarios d'avenir dans l'espace post-yougoslave

L'Union européenne doit tenir ses promesses aux « Balkans occidentaux ». Celles-ci ont été clairement annoncées au sommet de Thessalonique en 2003[1965]. La vocation européenne des « Balkans occidentaux » ne fait pas de doutes. Cependant, le référendum français sur la Constitution européenne a changé la donne et il n'est plus question de calendriers pour les futurs élargissements. Par ailleurs, en France, les futurs élargissements seront soumis à un référendum. Le risque d'une « fatigue de l'attente » pour entrer dans l'UE risque de gagner les Etats issus de l'ex-Yougoslavie. Par ailleurs, de nombreux points restent encore en suspens. Les négociations sur le statut final du Kosovo ont débuté le 20 février 2006 et la question des enclaves serbes est loin d'être résolue. Dans ce contexte, esquisser des scénarios d'avenir dans l'espace yougoslave peut paraître hasardeux. Nous osons nous aventurer dans cette voie et optons pour une présentation de cinq scénarios.

Le premier scénario correspond à la fragilité interne des changements démocratiques et à l'absence d'ancrage dans l'Union européenne à moyen terme. Selon ce scénario, on peut supposer un maintien, voire une montée en puissance des discours nationalistes et populistes durant les années à venir. Ce serait là, malgré l'alternance au pouvoir qui a eu lieu en Croatie

---

1964 Voir chapitres 8 et 9.

1965 Voir la Déclaration du Sommet EU - Balkans occidentaux, Conseil européen, Thessalonique du 19 au 20 juin 2003. Le texte précise : « *L'UE réaffirme son soutien sans équivoque à la perspective européenne qui s'offre aux pays des Balkans occidentaux. L'avenir des Balkans est dans l'Union européenne* ».

et en Serbie en 2000[1966] une continuité avec une période qui a débuté à la fin des années 1980. A la différence des partis nationaux populistes dans des démocraties établies, où la vie politique est structurée par les clivages « droite et gauche », le national populisme s'inscrit ici dans l'absence de tels clivages. Dans ce scénario, en Serbie, le Parti radical serbe (SRS)[1967] entouré des autres partis nationalistes et populistes (SPO et PSS) [1968] gagnent du terrain. Ce scénario s'applique aussi à la Bosnie-Herzégovine où les trois partis nationalistes, le SDA, le HDZ et le SDS durcissent leurs positions et refusent tout compromis sur les modifications constitutionnelles permettant de rendre plus efficaces les institutions communes. En Macédoine, la coalition VMRO - DPMNE[1969] refuserait d'appliquer les accords d'Ohrid et les relations entre les populations albanaises et macédoniennes deviendraient de nouveau tendues et sources de violences. L'absence de perspective d'adhésion à l'Union européenne dans ces trois cas offre un terrain propice à leurs discours.

Le deuxième scénario permet d'envisager une adhésion à l'Union européenne entre 2012 et 2014. Cela supposerait que l'Union européenne décide de mettre en oeuvre une politique cohérente en faveur des « Balkans occidentaux » pour préparer cette intégration. Elle en a les moyens puisque pour la période 2007-2013, l'UE restera le principal contributeur de l'aide aux « Balkans occidentaux » avec un budget annuel d'au moins 679 millions d'euros. Ce scénario d'une stabilité régionale retrouvée dans un ancrage européen est énoncé comme une possibilité parmi les groupes de recherches comme l'ESI.

Entre-temps, l'Union européenne devrait assouplir sa politique de visas pour les Etats des « Balkans occidentaux » comme le suggère le rapport de l'ICG (*International Crisis Group*)[1970]. Dans cette optique, les pays de la région auraient des scènes politiques marquées par des partis nationalistes mais dont les orientations politiques et les discours s'adapteraient aux exigences européennes. Cette supposition repose sur le postulat que les dynamiques externes et les changements de l'environnement permettent d'influencer les dynamiques internes. Les nationalismes seraient ainsi plus canalisés autour d'un centre de gravité de la vie politique composée de forces démocratiques tournées vers l'Union européenne. L'exemple du

---

1966 Concernant l'alternance au pouvoir en Serbie, voir Vejvoda Ivan, « Serbia after four years of transition », in Batt Judy, *Western Balkans : moving on,* Paris, Cahiers de Chaillot, octobre 2004, pp. 37-51.

1967 Parti radical serbe (SRS) de Vojislav Šešelj.

1968 Le Parti serbe du renouveau (SPO) de Vuk Drašković et le Mouvement des forces de Serbie (PSS) de Bogoljub Karić.

1969 Organisation révolutionnaire macédonienne-Parti démocratique pour l'unité nationale macédonienne (VMRO-DPMNE) dirigé par Nikola Gruevski.

1970 Voir ICG, « EU visas and the Western Balkans », in *Europe Report,* n°168, 29 novembre 2005 (www.crisisgroup.org, consulté le 9 décembre 2005).

HDZ en Croatie est l'illustration type de ce scénario dans lequel les autres Etats de la région suivraient la même voie. En Bosnie-Herzégovine, cela signifierait un rapprochement entre les entités et une politique plus volontariste des trois principaux partis nationalistes au pouvoir depuis pratiquement quinze ans, le SDA, le HDZ et le SDS dans la coopération pour assurer aux institutions communes un fonctionnement sans entraves.

Le troisième scénario est celui de la « souveraineté partagée »[1971]. Ce scénario concerne plus particulièrement le Kosovo et figure comme une proposition dans le Rapport de la Commission internationale sur les Balkans[1972]. Il s'agirait de procéder simultanément à son indépendance et son intégration à l'Union européenne. Ainsi, selon ce rapport, on éviterait de passer par la phase de construction et de consolidation étatique d'un Etat-nation pour intégrer l'Union européenne. Cette simultanéité serait censée annuler également les frontières entre la Serbie et le Kosovo. Cependant, les reprises de violences au Kosovo, comme ce fut le cas en mars 2004 montrent bien que la paix n'est pas consolidée.

Plus généralement, redéfinir la notion de souveraineté dépasse largement la question du Kosovo. En effet, comme le souligne J. Habermas : « *Bien que la souveraineté et le monopole de la force détenu par l'Etat soient restés intacts, l'interdépendance accrue au sein de la société mondiale remet en cause la prémisse selon laquelle la politique nationale peut encore s'identifier au niveau territorial des frontières étatiques, autrement dit au destin collectif de la société nationale* »[1973]. Tous les Etats de la région devront donc accepter en entrant dans l'Union européenne de modifier leurs conceptions de la souveraineté qui s'est forgée dans la décennie passée par une non acceptation de l'Autre. Pour que ce scénario puisse être soutenu par les élites politiques locales et les populations, cela suppose en outre des changements de mentalités. Comme le souligne Vaclav Havel : « *La souveraineté de la communauté, de la région, de la nation, de l'Etat, toute souveraineté supérieure n'a de sens qu'à condition de provenir de l'unique souveraineté à tout point de vue originale, à savoir de la souveraineté humaine dont l'expression politique est la souveraineté civique* »[1974]. Et là, le chemin est

---

1971 Voir Krasner Stephen D., « The case for shared sovereignty », in *Journal of Democracy*, vol. 16, n°1, janvier 2005, pp. 69-84. L'auteur distingue « *trois formes de souverainetés : la souveraineté internationale, la souveraineté westphalienne et la souveraineté locale.* L'érosion de la deuxième forme de capacité entraîne la nécessité de partager la souveraineté», p. 70.

1972 Voir Report of the International Commission on the Balkans, « The Balkans in Europe's Future », International Commission on the Balkans, avril 2005, 64 p.

1973 Habermas Jürgen, *Après l'Etat-nation, op.cit.*, p. 60.

1974 Havel Vaclav, *Méditations d'été*, Paris, Editions de l'Aube, 1992, p. 27.

encore long, puisque la plupart des Etats post-yougoslaves n'accordent même pas les droits élémentaires de citoyenneté aux minorités.

Le quatrième scénario est celui d'une stratégie de partenariat privilégié entre l'Union européenne et les Etats des « Balkans occidentaux ». Il n'est pas incompatible avec le scénario précédent. L'étude de mai 2006 de B. de Largentaye[1975], ancien analyste du Centre d'analyse et de prévision du ministère des Affaires étrangères s'inscrit dans cette perspective. Il s'agirait de mettre en oeuvre des programmes favorisant la coopération régionale dans les Balkans comme condition préalable à la signature de partenariats privilégiés. Les liens bilatéraux entre l'Union européenne et les pays balkaniques se sont limités jusqu'à présent aux seuls accords de stabilisation et d'association et les projets de renforcement de la coopération régionale n'ont pas donné les résultats escomptés. Ce scénario est actuellement celui qui correspond le plus à l'orientation suivie mais il risque à terme de créer une déception chez les acteurs politiques locaux qui misent le plus explicitement sur la perspective européenne.

Le cinquième scénario est celui de la création de nouvelles formes de relations entre l'UE et les « Balkans occidentaux ». Il n'est pas non plus incompatible avec les deux précédents. Il permettrait de faire immédiatement bénéficier les Etats de la région de fonds de pré-adhésion. Ce scénario implique une réflexion de fond sur les instruments et les politiques de l'Union européenne.

Notre recherche a permis de démontrer que dans l'espace yougoslave, nous assistons à une synchronie entre la construction de l'Etat et l'intégration à l'Union européenne. Jusqu'à présent, l'UE a intégré des Etats constitués qui ont la capacité de reprendre l'acquis communautaire, maintenant elle construit pour intégrer. La nouveauté radicale de la situation réside donc dans le fait que pour la première fois de son histoire, l'UE s'implique dans la construction d'Etats-nations qui ont vocation à la rejoindre. Cela implique le passage de la logique de protectorats européanisés à celle de l'intégration européenne. Ainsi, le seul scénario de sortie de la logique de protectorat serait celui d'une entrée dans l'Union européenne.

1975 Largentaye Bertrand (de), « Le pardon et la promesse : pour une approche régionale dans les Balkans occidentaux », *op.cit.*, mai 2006.

LISTE DES PRINCIPAUX SIGLES ET ABREVIATIONS

AFP	Agence France presse
APY (JNA)	Armée populaire yougoslave (*Jugoslovenska narodna armija*). Armée de la République socialiste fédérative de Yougoslavie.
ARYM	Ancienne république yougoslave de Macédoine
ASA	Accords d'association et de stabilisation
AVNOJ	*Antifasističko veće narodno oslobodilačke Jugoslavije* (Conseil antifasciste de libération nationale yougoslave)
BCE	Banque centrale européenne
BDI	Union démocratique pour l'intégration. Parti politique albanais formé par d'anciens dirigeants de l'UCK de Macédoine après 2001.
BEI	Banque européenne d'investissement
BERD	Banque européenne pour la reconstruction et le développement
BIRD	Banque internationale pour la reconstruction et le développement
BIT	Bureau international du travail
BM	Banque mondiale
BNY	Banque nationale de Yougoslavie
BRI	Banque de développement international
BSCE	*Black Sea Economic Cooperation* (Coopération économique de la mer Noire)
CAEM	Conseil d'assistance économique mutuel
CAP	Centre d'analyse et de prévision
CARDS	Community Assistance for Reconstruction, Development and Stabilisation
CCEET	Centre for cooperation with the European Economies in Transition
CDU	Parti chrétien démocrate
CEE	Communauté économique européenne
CEF	Conseil exécutif fédéral
CEFTA	*Central European Free Trade Center Association*
CEI (1)	*Central European Initiative* (Initiative centre européenne
CEI (2)	Communauté des Etats indépendants
CEPS	*Center for European Policy Studies*
CER	Conseil économique de la république
CII	Communauté d'intérêts indépendants
CPEA	Conseil de Partenariat euro-atlantique
CSCE	Conseil de la sécurité et de la coopération en Europe
DEMOS	Opposition démocratique de Slovénie
DNK	Art nouveau slovène *(Die neue slowenische kunst)*
DOS	Opposition démocratique de Serbie (*Demokratska opozicija Srbije)*
DREE	Direction des relations économiques extérieures
ECHO	Office de la communauté Européenne pour l'aide humanitaire (*European Community Humanitarian Office)*
EIU	*Economist intelligence unit*
ENS	Ecole normale supérieure
FMI (IMF)	Fonds monétaire international (International Monetary Fund)
GATT	*General agreement on trafic and trade*
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
ICBO	*Interim Coordination Board*

ICG	*International Crisis Group*
IMG	*International Management Group*
IWPR	Institut for War and Peace Reporting
KFOR	Force internationale sous commandement de l'OTAN déployée au Kosovo depus l'intervention de l'OTAN contre la RFY en 1999 en application de la résolution 1244 du Conseil de sécurité des Nations Unies.
KPJ	Komunistička partija Jugoslavije (PCY- Parti communiste yougoslave)
LCY	Ligue des communistes de Yougoslavie *(SKJ-Savez komunista Jugoslavije)*
LDK	Ligue démocratique du Kosovo
LDP	Parti libéral démocrate
MIESE	Mission interministérielle pour l'Europe du Sud-Est
MINUK	Mission de l'Administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo
NDH	Etat Indépendant Croate (*Nezavisna država Hrvatska)* – Etat indépendant croate créé durant la Deuxième Guerre mondiale.
HDZ	Communuaté démocratique croate (*Hrvatska demokratska zajednica)*
OBTA	Organisation de base de travail associé
OCDE	Organisation pour la coopération et le développement économique
OCI	Organisation de la conférence islamique
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
OSCE	Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
OTA	Organisation de travail associé
OTAN	Organisation du Traîté Atlantique Nord
PAD	Parti d'action démocratique
PDA	Parti démocratique des Albanais
PDR	Prêteur en dernier ressort
PECO	Pays de l'Europe centrale et orientale
PESC	Politique étrangère et de sécurité commune
PHARE	Programme d'assistance technique en Europe de l'Est
PIU	*Project Implemention Unit*
PME	Petites et moyennes entreprises
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PPDAM	Parti pour la prospérité démocratique des Albanais de Macédoine
PPE	Programme de soutien aux petites entreprises
RAB	Révolution anti bureaucratique
RFA	République fédérale allemande
RFY	République fédérale de Yougoslavie
APR (RPA)	Agences de Privatisation Régionales
RS	République serbe de Bosnie – (*Republika Srpska*)
RSBH	République socialiste de Bosnie-Hérzégovine
RSFY	République Socialiste Fédérative de Yougoslavie
SANU	Académie serbe des sciences et des arts
SBiH	Parti pour la Bosnie-Hérzégovine
SDA	Parti d'action démocratique
SDK	Service comptable de l'Etat yougoslave
SDP	Parti social-démocrate
SDS	Parti démocratique serbe (*Srpska demokratska stranka)*
SDSM	Alliance social-démocrate

SECI	*South East Europe Cooperative Initiative*
SFOR	Mission de l'OTAN déployée en Bosnie-Herzégovine à partir de 1997 (ancienne IFOR)
SIZ	Association d'intérêts indépendants (*Samostalna interesna zajednica*)
SKJ	*Ligue des comministes de Yougoslavie Savez komunista Jugoslavije* – LCY
SNSD	Parti des sociaux-démocrates indépendants
SPD	Parti social-démocrate
SPO	Mouvement du renouveau serbe *(Srpski pokret obnove)*
SPS	Socijalistička partija Srbije (Parti socialiste serbe)
SRS	Srpska radikalna stranka (Parti radical serbe)
SSS	*Savez sindikata Srbije* (Syndicats confédérés)
SWIFT	Société d'opérations bancaires internationales (*Society for worldwide interbank financial telecommunication*)
TGE	Très grandes entreprises
TPIY	Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
UCK	Armée de libération du Kosovo
UE	Union européenne
UEO	Union de l'Europe occidentale
USAID	Agence de développement des Etats-Unis (*United States Agency for International Developement*)
USIP	Institut des Etats Unis pour la paix (*United States Institute for Peace*)
WIWW	*Winer Institute fur Internationale Wirtschafts-Vergleiche*

LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES

Tableau n° 1-1 - Organes du pouvoir politique en Yougoslavie 109
Tableau n° 1- 2 - Institutions économiques 113
Tableau n° 1- 3 - Rapports entretenus entre la Fédération, les républiques et les communes 113
Tableau n° 1- 4- Liste simplifiée des « actions économiques » (Fédération, républiques, communes) 114
Tableau n°2-1 - Développement des républiques yougoslaves de 1952 à 1988 157
Tableau n° 2-2 - Le taux de productivité du travail en Yougoslavie (1977-1990) 162
Tableau n°2.3 - Le commerce des produits industriels de haut degré de traitement en 1987 164
Tableau n° 2- 4- Hausse des prix de détail en 1989 176
Tableau n° 2- 5- Taux de change du dinar (1989) 176
Tableau n°2-6- Taux de change du dinar (1989-1990) 179
Tableau n° 2-7- Classement par républiques de la moyenne des salaires pour la fin de l'année 1988 188
Tableau n° 3-1- Le commerce extérieur de la Yougoslavie 194
Graphique n° 3-2- Evolution annuelle de la production industrielle (1980-1990) 206
Graphique n° 3-3- Production industrielle (1990) 207
Graphique n° 3- 4- Evolution annuelle de l'indice des prix (1990) 216
Tableau n° 3- 5- Etat des réserves monétaires en devises 217
Graphique n° 3- 6- Variation annuelle des importations et exportations 223
Tableau n° 3- 7- Demande en devises dans les banques 229
Schéma 4.- 1- Schéma simplifié de l'élaboration et de l'application du programme de transition économique 246
Schéma 4- 2- Incitations et contraintes autour du manager d'une société privée 249
Schéma 4- 3- Incitations et contraintes autour d'une OBTA 251
Schéma 4- 4- Les blocages politiques des programmes de transition économique 265
Tableau n°5-1- Les facteurs d'homogénéisation des acteurs internationaux face aux crises dans l'espace yougoslave 318
Tableau n° 6-1- Impacts de la guerre sur la « triple transition »dans les Etats issus de l'ex-Yougoslavie 330
Tableau n° 6- 2- Le volume de l'économie informelle en Yougoslavie (1990) 348
Tableau n° 7 – 1 – Evolution du commerce extérieur de la Bosnie-Herzégovine (1991-2005) 389
Tableau n° 7- 2- La consolidation de l'Etat selon la légitimité par l'origine et/ou par les résultats 416
Tableau n°7- 3- Classification des Etats issus de l'ex-Yougoslavie selon le degré de défaillance 429
Tableau n° 7- 4- La consolidation de la démocratie dans les Etats issus de l'ex-Yougoslavie 434
Tableau n° 7- 5- Similitudes entre les politiques économiques *(RSFY, Croatie, RFY, ARY de Macédoine)* 439
Tableau n°7- 6- Modèles de transitions économiques dans les pays et régions issus de la désintégration de la RSFY 441
Tableau n°7- 7 A - (Principaux indicateurs économiques pour l'année 1999) 444
Tableau n°7- 7 B- (Principaux indicateurs économiques pour l'année 1999) 445
Tableau n° 8- 1-Priorités de financements extérieurs pour la reconstruction de la Bosnie-Herzégovine (1996-1999) 460
Tableau n°8- 2- Deuxième conférence des donateurs pour la reconstruction de la Bosnie-Herzzégovine 463
Tableau n°8- 3 – Elections en Bosnie-Herzégovine organisées par l'OSCE (1996-2000) 478
Tableau n° 9- 1- Montants engagés et dépensés par les donateurs pour la reconstruction du Kosovo pour la première année de la reconstruction 1999-2000 498
Tableau n°9- 2- Evolution des dépenses publiques du Kosovo (2000-2003) 501
Tableau n°9- 3- Première Conférence des donateurs pour la RFY 508
Tableau 9- 4- Structure de l'aide internationale pour la RFY (2000-2004) 512
Tableau 9- 5-Structure sectorielle de l'aide internationale à la RFY (2000-2003) 513
Tableau n° 9- 6- Montants accordés par l'UE au Monténégro entre 1998-2003 (en millions d'euros) 515
Tableau n° 9- 7- Impacts des processus de reconstructions sur la « triple transition » dans les Etats issus de l'ex-Yougoslavie 523
Tableau n°10- 1- Principaux projets élaborés dans le cadre de la SECI 538
Tableau n°10- 2- Les principaux acteurs du Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est 542
Tableau n°10- 3 – Les politiques monétaires dans l'espace yougoslave : euroïsation et currency board 551
Tableau n°10 – 4 – Les facteurs d'homogénéisation des acteurs locaux 567

SOURCES

I.-PRESSE

A. Quotidiens et hebdomadaires locaux

Dépouillement systématique

Borba (Le combat, Belgrade), 1989-2005
Buziness Magazine (Ljubljana), 1994-2000
Danas (Aujourd'hui, Belgrade), 1989-2006
Delo (L'œuvre, Ljubljana), 1990-1999
Dnevni Avaz (Sarajevo), 1992-2006
Feral Tribune (Split), 1993-2005
Književne novine (Le journal littéraire, Belgrade), 1989-2006
Mladina (Jeunesse, Ljubljana), 1989-1999
Nasa Borba (Notre combat, Belgrade), 1994-1999
Nin (Belgrade), 1989-2005
Novi List (Rijeka), 1989-1999
Oslobodjenje (Libération, Sarajevo), 1989-2006
Politika, (Politique, Belgrade), 1985-2005
Slobodna Dalmacija (La Dalmatie libre, Split), 1989-1999
Večernji List (Le journal du soir), 1989-2005
Vjesnik (Le courrier, Zagreb), 1989-1999
Vreme (Le Temps, Belgrade), 1989-2006

Lecture suivie

Ekonomska Politika (Politique économique, Belgrade)
Hrvatska ljevica (La gauche croate, Zagreb)
Republika (La République, Belgrade)

B . Quotidiens et hebdomadaires internationaux

Dépouillement systématique

La Croix, 1989-2005
La Tribune, 1989-1999
L'Echo, 1989-2000
Le Figaro, 1989-2005
Le Monde, 1989-2005
Le Monde diplomatique, 1989-2005
Libération, 1989-2005
The Guardian, 1989-2000

Lecture suivie

Economist Intelligence Unit, Country Report, Bosnia-and-Herzegovina, Slovenia, Croatia, FRY, FYROM, 1990-2006
IWPR, 1993-2004
I Balcani, 1993-2003

C. Organes de presse internationaux

Dépouillement systématique

Agence Europe, 1991-1999
Agence France Presse, 1989-1999
Agence Reuter, 1989-1999

D. Organes de presse locaux

Dépouillement systématique

AIM, 1992-1999
Beta, (Belgrade), 1994-2000
Tanjug, (Belgrade), 1989-2000

E. Organes de presse spécialisés

Dépouillement systématique

*Komunist – Organ Saveza Komunista Jugoslavije (*Communiste, Organe de la Ligue des Communistes de Yougoslavie), 1988-1991
Narodne Novine Republike Hrvatske (Journal officiel de la république de Croatie), 1989-1999.
Službeni Glasnik Republike Srbije (Journal Officiel de la république de Serbie), 1989-1999.

II.-DOCUMENTS OFFICIELS, RESOLUTIONS, DISCOURS

Par auteurs

BROZ , Josip, Tito. *Govor na Osnivackom Kongresu Komunističke partije Srbije, Osnivacki Kongres Komunisticke Partije Srbije*, (Discours au Congrés de la fondation du Parti communiste de Serbie), Belgrade : RPS, 8-12 mai 1945.

BROZ, Josip, Tito. *Allocution d'ouverture à la XXIème réunion de la Présidence de la Ligue des communistes de Yougoslavie du 2 décembre 1971 à Karadjordjevo*, in *De la résistance à l'indépendance*, éditions Anthropos, Paris, 1977, p. 157-164.

CHARETTE (de), Hervé. *Conférence de presse du Ministre des affaires étrangères*, à l'issue de la réunion du groupe de contact international et du groupe de contact de l'OCI-Conférence de Paris sur la Bosnie-Herzégovine (Royaumont, 13 Décembre 1995), DPIC, 1995, page 5.

ČULINOVIĆ, Ferdo. *Dokumenti o Jugoslaviji, historijat od osnutka zajedničke države do danas* (Documents sur la Yougoslavie, historique depuis la création de l'Etat commun jusqu'à nos jours). Zagreb : Školska knjiga, 1968, 591 p.

DRAGOMANOVIĆ, Dragoslav, JANKOVIĆ, Tanja. « Rapports sur la perception de la politique économique du Conseil exécutif fédéral en 1989 », Rapports de décembre 1989, consultés à l'Institut d'études économiques de Belgrade.

GRAČANIN, Petar. *Govor na zajedničkoj sednici Predsednistva Srbije i Predsedništva CK SK Srbije*, (Discours à la réunion commune de la Présidence de Serbie et de la Présidence du Comité central de la Ligue des communistes de Serbie, Belgrade : IB CK SKS, 5 septembre 1988.

IZETBEGOVIĆ, Alija, GLIGOROV, Kiro. *Platforma o budućoj jugoslovenskoj zajednici* (Plate-forme sur l'avenir de la communauté yougoslave), Belgrade, 4 juin 1991.

KARDELJ, Edvard. *Pravci razvoja političkog sistema socijalističkog samoupravljanja*, (Les voies du développement sus système socialiste autogestionnaire), Belgrade : Komunist, 1977,

MILOŠEVIĆ, Slobodan. *Završna reč Slobodana Miloševica*, predsednika Predsednistva CK SK Srbije. Govor na 12. sednici CK SK Srbije, (Discours de Slobodan Milosevic, Président du Comité central de la Ligue des communistes de Serbie. Discours à la 12 ème session du Comité central de la Ligue des communistes de Serbie, 14 juillet 1988, Belgrade : IB CK SKS, pp. 7-14.

MILOŠEVIĆ, Slobodan. *Godine raspleta* (Les années du dénouement), Belgrade : BIGZ, 1989, 348 p.

MILOŠEVIĆ, Slobodan. *Govor na zajednickoj sednici Predsednistva SR Srbije i Predsednistva CK SK Srbije,* (Discours à la réunion de la Présidence de la Serbie et à la Présidence du Comité central de la Ligue des communistes de Serbie, 2 novembre 1988, Belgrade : IB SK SKS, pp. 5-12.

RAMCHARAN, B.G. *The International Conference on Former Yugoslavia – Official Papers*, The Hague, Boston, London : Kluwer Law International, 1997, (2 volumes, 1674 p.)

SEKULIĆ, Tomislav. *Govor na sednici CK SK Srbije*, (Discours à la réunion du Comité central du Parti communiste), Belgrade : IB CK SKS, 12 avril 1989.

STAMBOLIĆ, Ivan. *Rasprave o SR Srbiji 1979-1987*, (Débats sur la République fédérale de Serbie, 1979-1987), Zagreb : Globus, 1988, 255 p.

TRIFUNOVSKA, Snezana (éd.). *Yugoslavia through documents from its creation to its dissolution.* Dordrecht/Boston/Londres : Martinus Nijhoff, 1994, 1074 p.

WELLER, Marc. *The Crisis of Kosovo 1989-1999, International Documents and Analysis*, Volume 1, Cambridge : Documents & Analysis Publishing Ltd, 502 p.

VICO, Ratomir. *Pripreme i sadržina vanrednog kongresa SKJ, Govor na 15. sednici CK SK Srbije*, (Préparation et contenu du Congrès extraordinaire de la Ligue des communistes de Yougoslavie, Dicours à la 15ème réunion du Comité central de la Ligue des communistes de Serbie) , Belgrade : IB CK SKS, 12 april 1989

Documents par pays

Yougoslavie

« Deklaracija, 12. kongresa SKJ (Déclaration du 12 ème congrès de la LCY). Belgrade : Komunist, 1982.

« Deklaracija 14. vanrednog kongresa SKJ » (Déclaration du 14 ème congrès extraordiannaire de la LCY). Belgrade : Komunist, 14 décembre 1989.

« Deklaracija Saveza komunista Jugoslavije » (Déclaration de la Ligue des communistes de Yougoslavie). Belgrade : Komunist, 16 janvier 1990.

« Politicki dogovor o buducnosti jugoslavenske zajednice » (Accord politique sur l'avenir de la communauté yougoslave). Komisija Predsednistva SFRJ (Commission de la présidence de la RSFY). Belgrade, 4 septembre 1990.

« Koncept federativnog uredjenja Jugoslavije » (Concept pour une organisation fédérative de la Yougoslavie). Predsedništvo SFRJ (Présidence de la RSFY).. Belgrade, 18 octobre 1990.

« Deklaracija 14. vanrednog Kongresa SKJ » (Déclaration du 14 ème congrès extraordinaire de la LCY). Savez Komunista Jugoslavije (Ligue des communistes de Yougoslavie). Belgrade : Komunist, 21 janvier 1990.

Croatie

« Deklaracija o nazivu i položaju hrvatskog knjizevnog jezika : 1967-1997 », (Déclaration sur la langue croate : 1967-1997), Matica Hrvatska , Zagreb : Matica hrvatska, 1997.

Bosnie-Herzégovine

« Priorities and Need », in 1998, Federation of Bosnia and Herzegovina, Sarajevo, 1998, 128 p.

« Reconstruction and Development », Brief Report on the Donor Assistance to the RS, Republic of Srpska, Banja Luka, Mai 1998, 167 p.

Documents internationnaux

Avis de la Commission d'arbitrage Badinter

Avis n°1 à 3, Revue Générale de Droit International Public, tome 96, 1992, pp.264-269
Avis n° 4 à 10, Revue Générale de Droit International Public, tome 97, 1993 (2), pp.564-595
Avis n°11 à 15, Revue Générale de Droit International Public, tome 97, 1993 (4), pp.1102-1105

Accords de paix

Accords de Dayton, 14 décembre 1995, « Accords de paix concernant l'ex-Yougoslavie », *Documents d'actualité internationale*, n° hors série, février 1996, 71 p.

Accords de Kumanovo, 10 juin 1999.

Conférence de presse à l'issue de la réunion du groupe de contact international et du groupe de contact de l'OCI- Conférence de Paris sur la Bosnie-Herzégovine (Royaumont, 13 décembre 1995), DPIC, 1995

III.-RAPPORTS ET DECLARATIONS DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

A. Organisations internationales à vocation politique

Rapports de l'Union européenne

COMMISSION EUROPEENNE / DGIA, *Bosnie-Herzégovine, Réparer, reconstruire, Reconnecter*, Bruxelles, Mars 1998.

COMMISSION EUROPEENNE / DGIA, *Documents préparatoires à la quatrième conférence des donateurs*, Bruxelles, Bruxelles, 7-8 Mai 1998.

COMMISSION EUROPEENNE/DGIA, *Balkans: Les programmes d'aide de la Communauté internationale*, Bruxelles, 28 juin 1999.

CONSEIL DE L'EUROPE, Programme pour la stabilité de l'Europe du Sud-Est, Une contribution du Conseil de l'Europe, Strasbourg, 23 avril 1999.

CONSEIL DE L'EUROPE, Education en Bosnie-Herzégovine, Commission de la culture et de l'éducation, Strasbourg Doc. 8385, 23 avril 1999.

CONSEIL DE L'EUROPE, Situation en Bosnie-Herzégovine – le fonctionnement des institutions, l'application de certaines lois et la protection des droits de l'homme, Commission des questions juridiques et des droits de l'homme, Strasbourg Doc.8390, 26 avril 1999.

CONSEIL DE L'EUROPE, Conseil de la Coopération culturelle (CDCC), Plan d'action pour l'Europe du Sud-Est dans le domaine de l'éducation et de la culture, Réunion du Bureau, Strasbourg, 2-3 juin 1999.

CONSEIL DE L'EUROPE, Rapport sur les systèmes éducatifs en Bosnie-Herzégovine , Conseil de l'Europe, Strasbourg, 2002

CONSEIL DE L'EUROPE, Rapport sur la protection du patrimoine culturel du Kosovo, Strasbourg, Doc.10127, 5 avril 2004.

CONSEIL DE L'EUROPE, Rapport sur la situation au Kosovo, Assemblée Parlementaire, Commission des Affaires politiques, Starsbourg, Doc. 101157, 27 avril 2004.

COMISSION EUROPEENNE / DGIA « Politique européenne de voisinage », Document d'orientation, Bruxelles, 12 mai 2004, 38 p.

CONSEIL DE L'EUROPE, Rapport sur la situation actuelle au Kosovo, Assemblée parlementaire, Strasbourg, Doc. 10572, 3 juin 2005

Déclaration de la CEE

Déclaration de la Communauté européenne sur les lignes directrices sur la reconnaissance des nouveaux Etats d'Europe orientale et en Union soviétique, Bruxelles, 16 décembre 1991 in Revue Générale de Droit International Public, tome 96, 1992, pp. 261-262.

Rapports de l'ONU

Secrétaire général

ONU, *Agenda pour la paix*. Rapport présenté par le Secrétaire Général en application de la déclaration adoptée par la réunion au sommet du Conseil de sécurité, S/2411 du 31 janvier 1992.

ONU, Supplément de l'agenda pour la paix. Rapport de la situation présenté par le Secrétaire général à l'occasion du cinquantenaire de l'Organisation des Nations Unies, A/50/60 – S/1995/1 du 25 janvier 1995.

ONU, Rapport du Secrétaire général en application de la résolution 53/35 de l'Assemblée générale, 1/54/549 du 15 novembre 1999 (Rapport sur la chute de Srebrenica).

ONU, Rapport du Secrétaire général, *Pas de sortie sans stratégie : la prise de décisions au Conseil de sécurité et la clôture ou la transformation d'une opération de maintien de la paix des Nations Unies*, S/2001/394, 20 avril 2001.

ONU, Rapport du Secrétaire sur la prévention des conflits armés, A/55/985 – S/2001/574 du 7 juin 2001.

ONU, Rapport du Secrétaire général sur la Mission de l'Administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo, Conseil de sécurité des Nations Unies, S/2003/421, 14 avril 2003.

ONU, « Instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme », Nations Unies, HRI/CORE/1/Add.89, 2004, 26 p.

ONU, « Application du pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels », Commission des droits de l'homme, Nations Unies, E/1990/5/Add. 2005, 139 p.

ONU, « Examen des rapports présentés par les Etats parties en vertu de l'article 9 de la convention » Comité pour l'élimination de la discrimination raciale, Nations Unies, CERD/C/464/Add.1, 2005, 56 p.

ONU, « Groupes et individus particuliers : exodes massifs et personnes déplacées », Mission en Bosnie-Herzégovine, Commission des droits de l'homme, Nations Unies, E/CN.4/, 2006, 23 p.

UNESCO

UNESCO, *Cultural Heritage in South-East Europe : Kosovo*, Unesco, Paris, 2002, 157 p.

UNHCR

UNHCR, Return of Refugees and Displaced Persons, Introduction by Nicholas Morris, Bruxelles, *Fourth Donor Pledging Conference*, 7-8 Mai 1998.

UNMIK, *Kosovo 2001-2003, From Reconstruction to Growth,* A preliminary assesment by the Department of reconstruction, Pristina, December 2000, 58 p.

UNMIK, *The Ottoman dilemma. Power and property relations under the United Nations mission in Kosovo.* Lessons Learned and Analysis. Unit of the EU Pillar of UNMIK in Kosovo, Pristina, 8 Août 2002, 31 p.

Rapports soumis par le Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme

Rapports soumis par Tadeusz Mazowiecki (1992-1995)

E/CN. 4/ 1992 – 1/9 du 28 août 1992
E/CN. 4/1992/S – 1/10 du 27 octobre 1992
E/CN. 4/1993/50- du 10 février 1993
E/CN. 4/1995/10 du 4 août 1994
E/CN. 4/1995/54 du 13 décembre 1994
E/CN. 4/1995/57 du 16 janvier 1995

Rapports soumis par Elisabeth Rehn (1995-1998)

A/50/727 – S/1995/933 du 7 novembre 1995
E/CN. 4/1996/63 du 14 mars 1996
E/CN. 4/1997/9 du 22 octobre 1996
E/CN 4/1997/56 du 29 janvier 1997
E/CN 4/1998/12 du 30 septembre 1997
E/CN. 4/1998/63 du 14 janvier 1998

Rapports soumis par Jiri Dienstbier (1998-2000)

E/CN. 4/1998/164 du 8 varil 1998
A/53/322 du 11 septembre 1998
A/53/322 addendum du 30 octobre 1998
E/CN. 4/1999/42 du 20 janvier 1999
A/55/282 – S/2000/788 du 9 août 2000

Rapports du Haut Représentant de la communauté internationale (OHR)

S/1996/190 du 14 mars 1996
S/1996 du 10 juillet 1996
S/1996/814 du 1er octobre 1996
OFFICE OF THE HIGH REPRESENTATIVE, Republika Srpska, Confidence, Commitment, Stability, A Review, Mai 1998.

Déclarations de l'ONU

Conseil de sécurité

Déclaration adoptée par la réunion au sommet du Conseil de sécurité, S/ 23500 du 31 janvier 1992.
Déclaration du Président du Conseil de sécurité, S/PRST/1995/9 du 22 février 1995.
Résolution 855 du 9 août 1993
Résolution 1199 du 23 septembre 1998
Résolution 1203 du 14 octobre 1998
Résolution 1207 du 17 novembre 1998
Résolution 1239 du 14 mai 1999
Résolution 1244 du 10 juin 1999

Assemblée générale

ONU, Résolution A/47/120 du 18 décembre 1992. Agenda pour la paix, diplomatie préventive et questions connexes.

ONU, Résolution 48/84 B du 16 décembre 1993. Instauration de relations de bons voisinages entre les Etats des Balkans.

ONU, Résolution 50/80 B du 12 décembre 1995. Instauration de relations de bon voisinage entre les Etats des Balkans.

ONU, Résolution 1244 du Conseil de sécurité de l'ONU, 10 juin 1999.

ONU, Déclaration sur la situation en Yougoslavie, 28 octobre 1991 Annexe A/C.1/46/13.p.2.

HCR

UNHCR, FRY Information Bulletin, Janvier 2000
HCR/IDP, Registration in Serbia, 1 Mars au 19 Avril 2000
UNHCR, Refugee Statistics for Macedonia, Avril 2000

TPIY

Actes d'accusation
IT-95-5-R61 du 25 juillet 1995
IT-95-8-I du 21 juillet 1995
Acte d'accusation du procureur du TPIY contre Slobodan Milosevic (Président de la RFY), Milan Milutinovic (Président de Serbie), Nikola Sainovic (Vice-premier ministre de RFY), Dragoljub Ojdanic (Chef de l'Etat-major général de l'armée yougoslave), Vlajko Stojiljkovic (Ministre de l'Intérieur de Serbie) daté du 22 mai 1997

OSCE

CSCE, Communication n°41/1992, 24 janvier 1992
CSCE, Communication n°189/1992
CSCE, Communication n°236 du 13 août 1993
CSCE, Report of the CSCE, Elections Mission to Yugoslavia, 1992-1993
CSCE, Decisions from Rome to Budapest, 1993-1994
OSCE, Decisions 1995
OSCE, Decisions 1996
OSCE, Decisions 1997
OSCE, Decisions 1998
OSCE, Rapport sur la situation au Kosovo transmis à l'ONU le 26 février 1999
OSCE, Rapport sur la situation au Kosovo transmis à l'ONU le 28 avril 1999
OSCE, « Bulletin », février-mars 1999
Background Report : Anti-Corruption Campaign, SEC. FR/109/99, Février 1999
Special Report : Situation Following NATO Entry into Kosovo, SEC. FR/545/99, 25 juin 1999
Economic background: The economic Spillover Effects from the Crisis in Kosovo, SEC.FR/388/99, 4 mai 1999

B. Organisations internationales à vocation économique

Banque mondiale

WORLD BANK, *Monetary policy and stabilization in Yugoslavia*, Washington DC. april 1988.

WORLD BANK, *Private sector development in low-income countries*, A World Bank Publication, 1995, 130 p.

WORLD BANK, *The Evolving Role of the Worl Bank, Helping Meet the Challenge of Development,* Washington DC. 1995, 230 p.

WORLD BANK, EUROPEAN COMMISSION, EBRD, *Bosnia and Herzegovina, Towards Economic Recovery*, Discussion Paper N°1, 2 Avril 1996, 68 p.

WORLD BANK, EUROPEAN COMMISSION, *Bosnia and Herzegovina, First status Report to the Donor Community,* Septembre 1996, 18 p.

WORLD BANK, EUROPEAN COMMISSION, *Bosnia and Herzegovina, The Priority Reconstruction Program: From Emergency to Sustainability,* Vol.1, Novembre 1996, 15 p.

WORLD BANK, EUROPEAN COMMISSION, *Bosnia and Herzegovina, The Priority Reconstruction Program: From Emergency to Sustainability,* Vol.2, Novembre 1996, 20 p.

WORLD BANK, EUROPEAN COMMISSION, *Bosnia and Herzegovina, The Priority Reconstruction Program: From Emergency to Sustainability,* Vol.3, Novembre 1996, 149 p.

WORLD BANK, *Bosnia and Herzegovina, Towards Economic Recovery*, A World bank country study, Washington DC. 1996, 68 p.

WORLD BANK, *Bosnia and Herzegovina, From Recovery to Sustainable Growth,*, A World bank country study, Washington DC. 1997, 105 p.

WORLD BANK, EUROPEAN COMMISSION, *Bosnia and Herzegovina, Implementation of the Priority reconstruction Program,* Novembre 1997, 14 p.

WORLD BANK, *Fourth Donor Pledging Conference for Bosnia and Herzegovina, Remarks by Christian Poortman, World Bank Country Director for Bosnia and Herzegovina,* Bruxelles, 7-8 Mai 1998.

WORLD BANK, EUROPEAN COMMISSION, *Bosnia and Herzegovina, 1996-1998, Lessons and Accomplishments,* Mai 1999, 50 p.

WORLD BANK, *Economic Reconstruction and Development in South-East Europe,* First Donor's Conference for Kosovo, 28 Juillet 1999.

WORLD BANK, *To Road to Stability and Prosperity in South-East Europe*, Washington DC, 2000.

WORLD BANK, *Braking with the Past: The Path to Stability and Growth*, Washington DC. 12 Juin 2001.

WORLD BANK, *Bosnia and Herzegovina : Post-conflict Reconstruction and the transition to a Market Economy*, Washington DC, 2004.

BERD

EBRD – European Bank for Reconstruction and Development, *Transition Report,* Londres, 2000.

FMI

IMF - *Country report : Yugoslavia*, Washington DC, 1984.

IMF – International Monetary Fund, *Bosnia and Herzegovina – Recent Economic Developments*, Washington DC, October 1996, 126 p.

IMF – International Monetary Fund, *Bosnia and Herzegovina – Fourth Donor Pledging Conference,* Washington DC - Bruxelles, 7-8 Mai 1998.

IMF – International Monetary Fund, *International Community Responds to the Kosovo crisis*, Avril 1999.

IMF – International Monetary Fund, *Kosovo – Institutions and Policies for Reconstruction and Growth*, Washington DC, 2002, 25 p.

IMF – International Monetary Fund, *Bosnia and Herzegovine 2005* –IMF Country Report N°05/199, Juin 2005.

OCDE

CCEET, Rapport de Havrykyshyn O., Tarr D., « The role of trade liberalisation in transition to market economy », diffusion restreinte, novembre 1990, 95 p.

CCEET, Rapport deThompson, John K., « Convertibiliy and systemic change in central and east, European economies in transition », diffusion restreinte, novembre 1990, 136 p.

CCEET, Rapport de Marer Paul, « Les pièges de la transformation des expériences d'économie de marché dans les économies européennes en transition », Actes de la Conférence *La transition vers une économie de marché en Europe Centrale et orientale*, co-parrainée par la B.M., diffusion restreinte, novembre 1990.

CCEET, Rapport de Owens, John, « Financing public expenditure: the role of tax reform and designing tax system », diffusion restreinte, novembre 1990.

OCDE, « Rapport sur l'évolution économique de la Slovénie », décembre 2001.

OCDE, «Examens des politiques nationales d'éducation, Europe du Sud-Est », OCDE/3473 (1), 2005.

Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est

STABILITY PACT FOR SOUTH EASTERN EUROPE, *Report of the Special Coordinator for the Regional Funding Conference for South East Europe*, Bruxelles, 29 et 30 Mars 2000, 291 p.

Union européenne – Agence européenne pour la reconstruction

PHARE-ACE Project, *Economic cooperation in the Balkans. A regional approach to the European integration*, Project n°94-0760-R., Bruxelles, 1997.

EAR- European Agency for Reconstruction, *Formulation of the Municipality Support, Serbia*, Programme, Belgrade, 2002.

IV.- RAPPORTS DES CENTRES DE REFLEXIONS, DES GROUPES DE RECHERCHES ET DES RESEAUX DE RECHERCHES

Blue-Bird project

Bundesinstitut für ostwissenschaftliche und internationale Studien, Aktuelle « Analysen », Cologne, 1999.

Blue-Bird, « Measurement of Human Security with refence to South-East Europe : Albania, Bosnia-and-Herzegovina, Bulgaria, Croatia, FYR Macedonia, Romania, Slovenia and FR Yugoslavia », (produced under Projects RER/99004 and RER/98/001), Bratislava and Geneva, Mai 2001.

Blue-Bird, «In search of Responsive Government, State Building and Economic Growth in the Balkans », Agenda for civil society in South East Europe, Center for policy Studies, Central European University, Budapest, 2003.

Center for European Reform

Center for European Reform, « The EU must keep its promise to the Western Balkans ». Document préparé par Judah Tim, London, Centre for European Reform essays.

CEPS

CEPS – Center for European Policy Studies, « A system of post-war South-East Europe (Plan for Reconstruction, openess, development and integration), Bruxelles, Working Document 131, 3 Mai 1999.

CEPS – Center for European Policy Studies, « An economic system for Post-War South-East Europe », document préparé par GROS, Daniel, Bruxelles, CEPS, 9 Juin 1999.

CEPS – Center for European Policy Studies, « Reconsidering EU Policy for South-East Europe after the Regime Changes in Serbia and in Croatia », CEPS South-East Monitor, n°16, 2000.

CEPS – Center for European Policy Studies, « Neighbourhood Watch », document préparé par Michael Emerson, Gergana Noutcheva, Marius Vahl, Bruxelles, CEPS,10 Novembre 2005.

ESI

ESI- European Stability Initiative, « In search of politics : the evolving role in Bosnia and Herzegovine. Discussion paper », Berlin-Bruxelles-Sarajevo, 1 Novembre 2001, 8p.

ESI- European Stability Initiative, « Imposing constitutional reform ? The case for ownership. Discussion paper », Berlin-Sarajevo, ESI, 20 Mars 2002, 21 Février 2002.

ESI- European Stability Initiative, « Lessons from Bosnia for Kosovo. Part I », Berlin, ESI, 13 Février 2003, 18 p.

ESI- European Stability Initiative, « Towards a Kosovo Development Plan and the State of the Kosovo economy. Policy paper », Berlin, ESI, Août 2004.

International Commission on the Balkans

International Commission on the Balkans, « The Balkans in Europe's Future », Report of the International Commission on the Balkans, Robert Bosch Stiftung, King Baudoin Foundation, German Marshall Fund of the United States, Charles Stewart Mott foundation, 2005.

International Crisis Group (ICG)

International Crisis Group, «Is Dayton Failing ? Bosnia Four Years After the Peace Agreement», New York, Bruxelles, ICG, 1999.

International Crisis Group, « War in the Balkans : Consequences of the Kosovo Conflict and Future Options for Kosovo and the Region », ICG, *Balkans Report*, n°61, Bruxelles, ICG, 19 avril 2000.

International Crisis Group, « Will Bosnia Survive Dayton ? », M.B. Lyon James, Bruxelles, ICG Report, 2000.

International Crisis Group Report, « Bosnia's november elections: Dayton stumbles», N°104, Bruxelles, ICG18 December 2000.

International Crisis Group, « No early Exit: NATO's Continuing Challenge in Bosnia », Policy Report, Bruxelles, ICG, 22 mai 2001.

International Crisis Group, « Bosnia's stalled police reform : no progress, no EU», Policy Report, Bruxelles, ICG, 6 septembre 2005.

International Crisis Group, « Bridging Kosovo's Mitrovica divide», Policy report N°165, Bruxelles, ICG, 13 septembre 2005, 43 p.

Group 17

Group 17, « Final account. The economic consequences of NATO bombing : Estimates of damage and of required ressources for reconstruction in Yugoslavia, Belgrade, Stubovi kulture, 1999.

G17 Institut, Bilten, « Politicke i ekonomske procene i prognoze », Belgrade, janvier 2002, 48 p.

Human Rights Watch World Report

Human Rights Watch World Report : Bosnia and Herzegovine, 1999

Human Rights Watch World Report : Bosnia and Herzegovine, 2000

Human Rights Watch World Report : Bosnia and Herzegovine, 2001

Human Rights Watch World Report : Bosnia and Herzegovine, 2002

Netherland Institute of International Relations « Clingendael », Conflict Research Unit, Yannick Dupont « Improving the Effectiveness of OSCE Missions : The Case of Bosnia and Herzegovine », novembre 2002, 198 p.

SWP- Stiftung Wissenschaft und Politik, Deutsches Institut für Internationale Politik und Sicherheit, « EU und Westlicher Balkan. Von Dayton nach Brüssel : ein allzu langer Weg ? », janvier 2005, 36 p.

RIINVEST

RIINVEST- Institute for Development Research, « Annual Report 1998», Pristina, Janvier 1999.

RINVEST- Institute for Development Research, «Post-War problems of families and the restarting of family business in Kosova», Pristina, Novembre 2000, 33 p.

RINVEST- Institute for Development Research, «Training needs assesment for public administration officials in Kosova», Pristina, Janvier 2000, 28 p.

RINVEST- Institute for Development Research, «War consequences and SME development», Pristina, Février 2000, 30 p.

RINVEST- Institute for Development Research, «Post-War reconstruction of Kosova. Strategy and policies», Pristina, Mars 2000, 33 p.

Transparency International

Transparency International, Rapport mondial sur la corruption 2005 : corruption dans le secteur de la construction et de la reconstruction d'après-guerre, Paris : Economica, 2005, 391 p.

WIIW

WIIW Research Reports. Special issues on transition economies, 1996-2006.

V.- RAPPORTS DES MINISTERES ET AMBASSADES

Bulletins du Conseiller économique et commercial de l'Ambassade de France à Belgrade, de janvier 1989 à août 1991.Consultés au CEPII.

La situation économique des pays d'Europe Centrale et orientale, Ministère de l'économie, des Finances et du Budget, secrétariat d'Etat au commerce extérieur, automne 1990 et 1991.

Rapports (pour la presse) du Conseil exécutif fédéral 1989 à 1991, Institut d'études économiques de Belgrade.

VI.- TEMOIGNAGES ECRITS

BILDT, Carl. *Peace Journey : the Struggle for Peace in Bosnia.* Londres : Weindenfeld and Nicolson, 1998, 423 p.

BROZ, Josip, Tito. *Pour que le pouvoir demeure dans les mains de la classe ouvrière,* Belgrade : Komunist, 1967, 54 p.

ĐILAS, Milovan. *Une guerre dans la guerre, la révolution de Tito.* Paris : Robert Laffont, 1997, 445 p.

DRNOVŠEK Janez. *Moja resnica : Jugoslavija 1989-Slovenija 1996*, Ljubljana : Mladinska knjiga 1996, 292 p.

HOLBROOKE, Richard. *To end a War.* New york : Random House, 1998, 408 p.

JANŠA, Janez. *Premiki : nastajanje in obramba slovenske drzave 1988-1992* (Les prémices : l'émergence et la défense de l'Etat slovène, 1988-1992). Ljubljana : Mladinska knjiga, 1992, 363 p.

JOVIĆ, Borisav. *Poslednji dani SFRJ* (Les derniers jours de la RSFY). Belgrade : Politika, 1995, 487 p.

KADIJEVIĆ, Veljko. *Moja vizija raspada* (Ma vision de la désintégration). Belgrade : Politika, 1993, 166 p.

KRAJGER, Sergej. *Kako iz krize*, (Comment sortir de la crise), Zagreb, Lujubljana : Globus, Delo, 1985, p. 235 p.

MARKOVIĆ, Ante. *Program reforme*, (Programme de réforme), Belgrade, Izdanje S.I.V., 1990.

MARKOVIĆ, Mira. *Noć i dan. Dnevnik, Decembar 1992-Juli 1994* (La nuit et le jour. Journal, décembre 1992 – juillet 1994). Belgrade : BMG/Prosveta/Verzal press, 1998, 258 p.

MESIĆ, Stipe. *Kako smo rušili Jugoslaviju : politički memoari* (Comment nous avons détruit la Yougoslavie: mémoires politiques). Zagreb : Globus, 1992, 350 p.

MESIĆ, Stipe. *Kako je srušena Jugoslavija : politički memoari* (Comment la Yougoslavie a été détruite : mémoires politiques). Zagreb : Milavpress, 1994, 350 p.

MILOŠEVIĆ, Slobodan. *Godine raspleta* (Les années du dénouement), Belgrade : BIGZ, 1989, 348 p.

PETRITSCH, Wolfgang. *Bosna i Herzegovina od Daytona do Evrope*, Sarajevo : Svijetlost, 2002, 403 p.

RUGOVA, Ibrahim. *La question du Kosovo*. Paris : Fayard, 1994, 261 p.

RUPEL, Dimitrij. *Slovenska pot do samostojnosti in priznanja*, Ljubljana : Kres, 1992, 161 p.

STAMBOLIĆ, Ivan. *Put u bespuće* (Voyage vers nulle part). Belgrade : Radio B92, 1995, 278 p.

ŠUVAR, Stipe. *Vrijeme iskušenja* (Le temps des défis), Sarajevo : Oslobođenje, 1988, p.

TRIPALO, Miko. *Hrvatsko proljece* (Le printemps croate). Zagreb : Globus, 1990, 267p.

VUKMANOVIĆ TEMPO, Svetozar. *Zašto se i kako raspala Jugoslavija, (Pourquoi et comment s'est effondrée la Yougoslavie)*, Belgrade : Službeni list SRJ, 1996, 389 p.

WYNAENDS, Henri. *L'engrenage : chroniques yougoslaves*, juillet 1991 – août 1992. Paris : Denoël, 1993, 195 p.

VII.- ENTRETIENS

ANDRE, René, député. Membre de la Commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale.

ARANDARENKO, Mihail, économiste, professeur à la Faculté de sciences économique de Belgrade, membre fondateur du groupe G17.

BATAKOVIĆ, Dušan T., historien à l'Institut d'Etudes Balkaniques, Belgrade.

BERROU, Loïc, grand reporter à TF1. Reporter de guerre en Bosnie-Herzégovine de 1992 à 1995.

BIGO, Vesna, écrivain croate.

DAMJANOVIĆ, Mijat, directeur du centre PALGO et professeur à la faculté de sciences politiques de Belgrade.

ĐELIC, Božidar, ancien ministre des fiances de Serbie.

ĐURIC, Ivan, historien, candidat aux élections présidentielles de décembre 1990 en Serbie (Parti réformateur), président du Mouvement pour les libertés démocratiques,

DVORNIK, Srđan, responsable de la Fondation Soros à Zagreb.

DUFOUR, Patrice, économiste de la Banque mondiale.

FOUCHER, Michel, géographe et directeur du Centre d'Analyse et de Prévision du Ministère des Affaires Etrangères.

GUYADER, Daniel, responsable de l'organisation des conférences des donateurs, Commission de l'Union européenne, Bruxelles.

ILIĆ Gordana, chercheur en sciences politiques, professeur d'université, membre de l'Institut G17 à Belgrade.

KOJEN, Leon, professeur de philosophie à l'Université de Belgrade.

KOUCHNER, Bernard, médecin et homme politique.

LARGENTAYE (de) Bertrand, diplomate.

LAZIĆ, Mladen, professeur de sociologie à la Faculté de philosophie de Belgrade,

LEROY, Alain, diplomate, coordinateur pour la Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est au Ministère des affaires étrangères en 2000.

MATIĆ, Veran, directeur de la Radio indépendante B92 de Belgrade.

MAUER, Pierre, responsable du service de coopération de la Suisse en Serbie-et-Monténégro.

MILANOVIĆ, Branko, économiste à la Banque mondiale, membre du groupe G17

MOLL, Nicolas, historien et responsable des programmes destinés aux Balkans de l'OFAJ.

PERNET, Hugues, directeur de la DAS (Délégation aux Affaires stratégiques).

PUHOVSKI, Zarko, professeur de philosophie à l'Université de Zagreb.

PUŠIĆ, Vesna, professeur de sociologie à l'Université de Zagreb.

RORY O'Sullivan, directeur du bureau de la Banque mondiale à Belgrade,

ROUGOVA, Ibrahim, homme politique albanais et écrivain.

ROUMELIOTIS, Panagiotis, coordinateur du Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est.

TADIĆ, Boris, président de la Serbie.

TEOKAREVIĆ, Jovan, professeur à la faculté de sciences politiques de Belgrade

THIMONIER, Christian, diplomate,

SOBIETSKI, Thérèse, chef d'unité adjoint, DGIA, Commission de l'Union européenne, Bruxelles,

SVILANOVIĆ, Goran, juriste. Ancien ministre des Affaires étrangères de la Serbie-et-Monténégro.

VAGOGNE, Pascal, coordinateur « Balkans » à la DGCID (Direction Générale pour la Coopération et le développement).

VUKADINOVIĆ, Radovan, professeur de sciences politiques à l'université de Zagreb.

VUJOVIĆ, Sreten, sociologue.

WOODWARD, Susan, professeur de science politique, Columbia University, New York.

ZINK, Richard, directeur de l'Agence européenne pour la reconstruction, Belgrade.

ZIVADINOVIĆ, Petar, éditeur à Belgrade.

VIII-TEXTES DE LOIS

Constitution de la République socialiste fédérative de Yougoslavie de 1963. Belgrade : Secrétariat à l'information de l'Assemblée fédérale, 1969, 193 p.

Model zakona o političkim partijama (Modèle de la loi sur les partis politiques), Centar za slobodne izbore i demokratiju, Belgrade, 2002, 27

Ustav Socijalističke Federativne Republike Jugoslavije (Constitution de la République socialiste fédérative de Yougoslavie). Belgrade : Savremena Administracija, 1974, 295 p.

Ustav Republike Hrvatske (Constitution de la république de Croatie). Narodne Novine, 22 décembre 1990, n°56

Ustav Republike Makedonije (Constitution de la république de Macédoine)

Ustav Republike Slovenije (Constitution de la république de Slovénie).

Ustav Republike Srbije (Constitution de la république de Serbie). Sluzbeni Glasnik, 28 septembre 1990, n°1

Ustav Savezne Republike Jugoslavije (Constitution de la république fédérale de Yougoslavie). Belgrade, avril 1992.

IX- STATISTIQUES

Bureau central des statistiques de la République de Croatie, 1989 – 1993.

Indeks, Belgrade, de janvier 1989 à décembre 1991.

Jugoslovenski pregled, Belgrade, 1989 à 1999.

Saopštenje, Belgrade, de janvier 1989 à décembre 1991.

Statistički Godišnjak Jugoslavije, Institut Fédéral des statistiques, Belgrade, de janvier 1989 à décembre 1991.

Statistički Godišnjak/Ljetopis Federacije Bosne i Hercegovine, Office fédéral des statistiques, Sarajevo, 1999.

Statsitički podaci o privrednim kretanjima/ gospodarskim i drugim kretanjima (Statistiques économiques), Sarajevo, 1999.

Statistički podaci o privrdnim kretanjima / gospodarskim i drugim kretanjima (Statistiques économiques), Sarajevo, 2000.

Statistical Yearbook of the Republic of Macedonia, 2000-2005.

X. CORRESPONDANCES

Correspondance régulière par courriers électroniques entre décembre 1998 et décembre 2004 avec les membres du projet « Blue-Bird » : Mihail Arandarenko et Gordana Ilić, Institut G 17, Belgrade.

Correspondance avec Gordana Bujas, professeur à la faculté d'économie de Zagreb, (lettre datée du 9 décembre 2000).

Lettre datée du 9 juin 1991, adressée à Nebojša Vukadinović par le Professeur Jeffrey Sachs de l'Université Harvard.

Lettre datée du 17 août 1992 adressée au Conseil de sécurité de l'ONU par Milan Panić

Lettre datée du 28 octobre 1991, adressée au Secrétaire général par le représentant permanent des Pays Bas auprès de l'Organisation des Nations Unies. Quarante-sixième session, point 68 de l'ordre du jour. Examen de l'application de la déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale, Assemblée générale des Nations Unies, 29 octobre 1991.

Lettre datée 29 juin 1994, adressée au Secrétaire Général des Nations Unies par le Ministre des Affaires étrangères de l'ARY de Macédoine, Steva Crvenkovski.

Lettre datée du 9 juillet et adressée le 4 juillet 1996, adressée au Secrétaire général des Nations Unis, par Bildt Carl, note S/ 1996/ 542 du Conseil de Sécurité, p. 7.

Lettre datée du 8 septembre 1998 adressée au Président du Conseil de sécurité des Nations Unies par la Présidente du TPIY (S/1998/839)

Lettre datée du 23 octobre 1998 adressée au Président du Conseil de sécurité des Nations Unies par la Présidente du TPIY (S/1998/990)

Lettre datée du 6 novembre 1998 adressée au Président du Conseil de sécurité des Nations Unies par la Présidente du TPIY (S/1998/1040)

Lettre du gouvernement de Bosnie-Herzégovine datée 14 juin 1999 adressée à Mr Michel Camdessus, FMI.

Lettre du 21 mars 1999 adréssée au Conseil de sécurité de l'ONU par le représentant de la RFY

Lettre du 1er avril 1999 adressée au Secrétaire général des Nations Unies par le représentant de la RFY

Lettre datée du 13 juillet 1999, adressée à M. Roger Fouroux par le Premier Ministre Lionel Jospin concernant la création d'une mission interministérielle pour les Balkans, Cabinet du Premier Ministre, N°229/JMR, Paris, le 13 juillet 1999.

Lettre datée du 3 juillet 2003, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1373 (2001) concernant la lutte antiterroriste, S/2003/912, le 22 septembre 2003.

Lettre datée du 25 octobre 2004, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1313 (2001) concernant la lutte antiterroriste, S/2004/876, le 19 novembre 2004.

XI.- AUTRES DOCUMENTS

Beogradski centar za ljudska prava (Centre de Belgrade pour les droits de l'homme). Izlaganje (Déclaration). Belgrade, 1995.

Beogradski krug (Cercle de Belgrade), 1993 – 1996.

Centar za antiratnu akciju (Centre pour l'action anti-guerre), Belgrade, 1993.

Fédération Internationale Helsinki pour les droits de l'homme, Rapports périodiques sur les régions faisant partie de l'OSCE : Bosnie-Herzégovine, mars-juillet 1999.

La lettre d'information de l'Association Sarajevo.

XII.- SITES INTERNET

Banque mondiale : http ://worldbank.org
Banque mondiale et Union européenne : http://www.seerecon.org
Euroinfo : http://euroinfo.ba.yu
European Bank for Reconstruction and Development http://www.ebrd.com/
European Commission Humanitarian Aid Office (ECHO)
http://europa.eu.int/comm/echo/en/index_en.html
European Movement Serbia http://www.emins.org
Fund for an Open Society Yugoslavia http://fosyu.org
G17 Plus http://www.g17plus.org.yu
Institut de Sécurité UEO (Union de l'Europe occidentale) : http://www.iss.eu.org
Lawyers Committee for Human Rights Advocacy http://www.lchr.org/ticker/irp.htm
Management Center http://www.management.org.yu
Mercy Corps http://www.mercycorps.org
MEVI (Ministère des relations économiques extérieures de Serbie) : http://www.mier.sr.gov.yu
MINUK : http://www.unmikonline.org
Mirovni Institut, Ljubljana, 2004, www.mirovni-institut.si
Office of the High Representative http://www.ohr.int
Pacte de stabilité : http://stabilitypact.org
Public Administration and Local Government Center http://www.palgo.org.yu
Stability Pact for Southeastern Europe http://www.stabilitypact.org
Swedish International Development Agency http://www.sida.se/
The International Rescue Committee http://www.intrescom.org/balkans
United Nations Development Program http://www.undp.org
United Nation's High Commission on Refugees http:// www.unhcr.ch
United States Agency for International Development http://usaid.gov

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES

1.- SCIENCE POLITIQUE

A.- OUVRAGES THEORIQUES

ADAM, Bernard (ed.). *La Nouvelle architecture de sécurité en Europe*, Brussels : Editions Complexe & Grip, 1999, 194 p.

ALMOND, Gabriel, VERBA, Sidney. *The civic culture revisited*, Boston:Little, Brown, 1980, 421 p.

ALMOND, Gabriel, VERBA, Sidney. *The civic culture: political attitudes and democracy in five nations*, Newbury Park: Sage, 1989, 379 p.

ALMOND, Mark. *Europe's backyard war: the war in the Balkans*, Londres: Heinemann, 1994, 432 p.

ANDERSON, Benedict. *L'imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme (Imagined communities: reflections on the origins and spread of nationalism*, traduit de l'anglais par Pierre-Emmanuel Dauzat), Paris : La découverte, 212 p.

ARENDT, Hannah. *The Origins of Totalitarianism*, Londres: Ruskin House, 1958, 520 p.

ARENDT, Hannah. *Qu'est-ce-que la politique? (Was ist Politik ?*, traduit de l'allemand par Sylvie Courtine-Denamy), texte établi et commenté par Ursula Ludz, Paris : Seuil, 1995, 216p.

ARON, Raymond. *Penser la guerre, Clausewitz. I. L'age européen*, Paris : Gallimard, 1976, 472 p.

ARON, Raymond. *Penser la guerre, Clausewitz. II. L'age planétaire*, Paris : Gallimard, 1976, 365 p.

ARON, Raymond. *Les dernières années du siècle*, Paris : Julliard, 1984, 248 p.

ARON, Raymond. *Paix et guerre entre les nations*, Paris : Calmann-Lévy, 1984, (6ème édition), 784 p.

ARON, Raymond. *Démocratie et totalitarisme*, Paris : Gallimard, 1987, 370 p.

ARON, Raymond. *Les articles du Figaro Tomme II, La Coexistence, 1955-1965,* Paris: Editions de Fallois, 1993, 1508 p.

ARROW, Kenneth. *Choix collectifs et préférences individuelles*, Paris: Calmann-Levy, 1974, 243 p.

BADIE, Bertrand, HERMET, Guy. *Politique comparée*, Paris : Presses Universitaires de France, 1990, 404 p.

BADIE, Bertrand. *L'Etat importé : essai sur l'occidentalisation de l'ordre politique*, Paris : Fayard, 1992, 334 p.

BADIE, Bertrand. *Culture et politique*, Paris : Éditions Economica, 1993, 169 p.

BADIE, Bertrand. *La fin des territoires*, Paris : Fayard, 1995, 276 p.

BADIE, Bertrand. *Un monde sans souveraineté*, Paris : Fayard, 1999, 304 p.

BADIE, Bertrand. *L'impuissance de la puissance*, Paris : Fayard, 2004, 293 p.

BADIE, Bertrand, SMOUTS, Marie-Claude. *Le retournement du monde. Sociologie de la scène internationale*, Paris : Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1999, 237 p.

BAFOIL, François. *Après le communisme*, Paris : Armand Colin, 2002, 250 p.

BALANDIER, Georges. *Anthropo-logiques*, Paris : Librairie Générale Française, 1985, 319 p.

BALIBAR, Etienne, WALLERSTEIN, Immanuel. *Race, nation, classe, les identités ambiguës*, Paris : La découverte, 1988, 308 p.

BATT, Judy. *Economic Reform and Political Change in Eastern Europe. A Comparison of the Czechoslovak and Hungarian Experiences*, New York : St Martin's Press, 1988, 353 p.

BATT, Judy. *East Central Europe from Reform to Transformation*, Londres : The Royal Institute of International Affairs, 1991, 129 p.

BATT, Judy, WOLCZUK, Kataryna (ed.). *Region, State and Indentity in Central and Eastern Europe*, Londres : Frank Cass, 2002, 222 p.

BAYART, Jean-François. *L'illusion identitaire,* Paris: Fayard, 1996, 306 p.

BAYART, Jean-François. *La greffe de l'Etat*, Paris : Karthala, 1996, 404 p.

BEAUD, Olivier, *La puissance de l'Etat.* Paris: Presses Universitaires de France, 1994, 512 p.

BEHAR, Pierre, *Vestiges d'empires*. Paris: Editions Desjonquères, 1999, 130 p.

BELTRAN, Jacques. *Irak et Serbie : Les sanctions économiques au cœur du débat transatlantique*, Paris : IFRI, 2000, 58 p.

BERGSON, Henri. *Durée et simultanéité*, Paris : Presses Universitaires de France, 216 p.

BERTINI, Paola. *The impact of Youth Net in Southeast Europe*, Wien: Interkulturelles Zentrum, 2005, 34 p.

BERTRAND Michel, CABANEL Patrick, LAFARGUE Bertrand (de). *La fabrique des nations. Figures de l'Etat-nation dans l'Europe du XIXème siècle*, Paris: les éditions de Paris, 2003, 399 p.

BIGO, Didier, Hermant, Daniel (éd.). *Approches polémologiques. Conflits et violence politique dans le monde au tournant des années quatre-vingt-dix*, Paris : Fondation pour les études de défense nationale, 1191, 557 p.

BIRNBAUM, Pierre. *Sociologie des nationalismes*, Paris : Presses Universitaires de France, 1997, 462 p.

BIRNBAUM, Pierre, LECA, Jean, (dir.) *Sur l'individualisme*, Paris : Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1991, 379 p.

BIRO, Miklos. *Psihologija postkomunizma*, Belgrade: Beogradski krug, 1994,147 p.

BLIN, Arnaud. *Géopolitique de la paix démocratique*, Paris : Charles Léopold Mayer, 2001, 233 p.

BONIFACE, Pascal. *Le monde contemporain : grandes lignes de partage,* Paris : Presses Universitaires de France, 2001, p.234.

BOTTOMORE, Tom. *Elites and society*, Londres: Routledge, 1993, 144 p.

BOUDON, Raymond, DEMEULENAERE, Pierre, VIALE, Riccardo (dir.). *L'explication des normes sociales,* Paris : Presses Universitaires de France, 1996, 521 p.

BOURDIEU, Pierre. *Propos sur le champs politique*, Lyon: Presses universitaires de Lyon, 2000, 110 p.

BOURDIEU, Pierre. *Raisons pratiques: sur la théorie de l'action*, Paris: Seuil, 1996, 256 p.

BOUSTANY, Katia, DORMOY, Daniel. *Perspectives humanitaires entre conflits, droits (s) et action,* Bruxelles : Bruylant, 2002, 329 p.

BRAUD, Philippe. *Le jardin des délices démocratiques*, Paris : Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1991, 269 p.

BRAUD, Philippe. *Penser l'Etat*, Paris : Editions du Seuil, 2004, 222 p.

BREUILLY, John. *Nationalism and the State*, Manchester: Manchester University Press, 1993, 474 p.

BRUBAKER, William Rogers. *Nationalism reframed: nationhood and the national question in the New Europe*, Cambridge: Cambridge University Press, 1996, 202 p.
BURCHILL, Scott. *The National Interest in International Relations Theory*, New York : Palgrave, 2005, 287 p.

BUZAN, Barry. *People, States and Fear : An Agenda for International Security Studies in the Post-Cold War era,* Boulder : Lynne Rienner Publishers, 1991, 393 p.

CANOVAN Margaret. *Populism*, New York: Harcourt Brace, 1981, 351 p.

CASPER, Gretchen, TAYLOR, Michelle M. *Negotiating democracy : transitions from authoritarian rule*, Pittsburgh : University of Pittsburgh Press, 1996, 287 p.

CHAMPAGNE, Patrick. *Faire l'opinion : le nouveau jeu politique*. Paris: Ed. de Minuit, 1990, 312 p.

CHEVALLIER, Jacques. *L'Etat post-moderne*, Paris : L.G.D.J., 2004, 226 p.

CLAUSEWITZ, Carl (von). *De la guerre*. Paris : Editions de minuit, 1955, 745 p.

COHEN, Jean, ARATO, Andrew. *Civil society and political theory*, Cambridge: MIT Press, 771 p.

COLAS, Dominique. *La pensée politique*, Paris : Larousse, 1992, 767 p.

COLAS, Dominique. *Le glaive et le fléau, généalogie du fanatisme et de la société civile*, Paris : Grasset, 1992, 381 p.

COLAS, Dominique. *Sociologie politique*, Paris : Presses Universitaires de France, 1994, 566 p.

COLAS, Dominique. *Dictionnaire de la pensée politique*, Paris : Larousse, 1997, 295 p.

COLAS, Dominique (éd.). *L'Europe post-communiste*, Paris : PUF, 2002, 693 p.

COLAS, Dominique. *Races et racismes de Platon à Derrida*, Paris : Plon, 2004, 764 p.

COMBACAU, Jean, SUR, Serge. *Droit international public*, Paris : Montchrestien, 2001, 841 p.

COOPER, Robert. *La Fracture des nations, Ordre et chaos au XXIème siècle*, Paris : éditions Denoël, 2003, 219 p.

CORNU, Gérard. *Vocabulaire juridique*, Paris : Presses universitaires de France, 1987, 925 p.

COTTERET, Jean-Marie, EMERI, Claude. *Les systèmes électoraux*, Paris : Presses Universitaires de France, 1983, 127 p.

COURTOIS, Stéphane. *Enjeux philosophiques de la guerre, de la paix et du terrorisme*, Montréal : Les Presses de l'Université de Laval, 337 p.

COX Robert W., SINCLAIR Timothy J. *Approaches to world order*, Cambridge : Cambridge University Press, 1996, 552 p.

COX, Robert. *The new Realism : Perspectives on Multilateralism and World Order*, Londres : Macmillan, 1997, 275 p.

CROISAT, Maurice. *Le fédéralisme dans les démocraties contemporaines*, Paris : Éditions Montchrestien, 1992, 158 p.

DAHL, Robert A., TUFTE, Edward. *Size and Democracy*, Stanford : Stanford University Press ; London : Oxford University Press, 1974, 148 p.

DAHL, Robert A. *Democracy an its critics*, New Haven / Londres : Yale University Press, 1989, 397 p.

DAHL, Robert A. *After the revolution. Authority in a goog society*, 1990, New Haven / Londres : Yale University Press, 145 p.

DAHL, Robert A. *On democracy*, New Haven / Londres : Yale University Press, 1998, 217 p.

DAHL, Robert A. *Polyarchy, Participation and Opposition*, New Haven – Londres : Yale University Press, 1971, 257 p.

DAHRENDORF, Ralf. *After 1989. Morals, Revolution and Civil Society*, Londres : Macmillan Press, Ltd., 1997, 179 p.

DALMAS, Louis. *La pensée asphyxiée*, Lausanne: L'Age d'Homme, 1999, 234 p.

DAVIČO, Oskar, KOSTIĆ, Đorđe, MATIĆ, Dušan. *Položaj nadrealizma u društvenom procesu* (La position du surréalisme dans le processus social). Beograd : Nadrealisticka izdanja, 1932, 296 p.

DEBBASCH, Charles, DAUDET, Yves. *Lexique de politique*, Paris : Dalloz, 4ème éd., 1984, 416 p.

DELANNOI, Gil (éd.), TAGUIEFF, Pierre-André (éd.). *Théories du nationalisme*, Paris : Kimé, 1991, 324 p.

DERRIDA, Jacques. (Anne Dufourmantelle invite Jacques Derrida à répondre). *De l'hospitalité*, Paris : Calmann-Levy, 1997, 136 p.

DERRIDA, Jacques. *Donner la mort*, Paris : Galilée, 1999, 208 p.

DERRIDA Jacques. *Voyous : deux essais sur la raison,* Paris : Editions Galilée, 2003, 216 p.

DEUTSCH, Karl W., FOLTZ William, J. (ed.). *Nation-Building*, New York : Etherton Press, 1963, 167 p.

DEUTSCH Karl W. *Nationalism and Social Communication : An Inquiry into the Foundations of Nationality*, Londres : The M.I.T. Press, 1975, 345 p.

DIAMOND, Larry. *The democratic revolution. Struggles for freedom and pluralism in the developing world*, New York : Freedom House, 1992, 253 p.

DIECKHOFF, Alain. *La nation dans tous ses Etats. Les identités nationales en mouvement,* Paris : Flammarion, 354 p.

DOBRY, Michel. *Sociologie des crises politiques*, Paris : Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1986, 319 p.

DOGAN, Mattei, PELASSY, Dominique. *La comparaison internationale en sociologie politique. Une sélection de textes sur la démarche du comparatiste*, Paris : LITEC, 1980, 319 p.

DOGAN, Mattei, PELASSY, Dominique. Sociologie politique comparative, Paris : Economica, 1982, 127 p.

DONNEL, Guillermo A. *Modernization and Bureaucratic-Authoritarianism*, Berkeley : Institute of International Studies, 1979, 226 p.

DOWNS, Anthony. *Inside Bureaucracy,* Illinois : Waveland Press, 1967, 287 p.

DRYZEK, John S. *Discursive democracy : politics, policy and political science*, Cambridge, New York, Port Chester : Cambridge University Press, 1990, 247 p.

DUROSELLE, Jean-Baptiste. *Tout empire périra*, Paris : Armand Colin, 346 p.

DUVERGER, Maurice. *Sociologie du politique : éléments de science politique*, Paris : Presses Universitaires de France, 1973, 452 p.

DUVERGER, Maurice. *Institutions politiques et systèmes politiques. 1. Les grands systèmes politiques*, Paris : Presses Universitaires de France, 1980, 603 p.

EINSENSTADT, Shmuel Noah (éd.), ROKKAN, Stein (ed.). *Building states and nations*, Beverly Hills, California: Sage, 1973, 2 vol. (397 et 506 p.).

ELIAS, Norbert. *La société des individus*, Paris : Fayard, 1991, 301 p.

ELIAS, Norbert. *La société de cour*, Paris : Flammarion, 1985, 330 p.

ELIAS, Norbert. *La dynamique de l'occident*, Paris : Calman-Lévy, 1991, 328 p.

ELIAS, Norbert. *La civilisation des mœurs*, Paris : Calman-Lévy, 1991, 341 p.

ELIAS, Norbert. *Du temps,* Paris : Fayard, 1996, 223 p.

ELSTER, John, OFFE, Claus, PREUSS, Ulrich. *Institutional Design in Post-communist Societies. Rebuilding the Ship at Sea.* Cambridge : Cambridge University Press, 1998, 350 p.

FOREST, Maxime, MINK, Georges (dir.). *Post-communisme : les sciences sociales à l'épreuve.* Paris : L'Harmattan, 2004, 201 p.

FOUCAULT, Michel. *Les mots et les choses*, Paris : Gallimard, 1966, 400 p.

FOUCAULT, Michel. *Sécurité, territoire, population*, Paris : Seuil / Gallimard, 2004, 435 p.

FOUCAULT, Michel. *Les anormaux,* Paris : Seuil / Gallimard, 1999, 351 p.

FOUCAULT, Michel. *La volonté de savoir*, Paris : Gallimard, 1994, 211 p.

FOUCHER, Michel (dir.). *Fragments d'Europe.* Paris : Fayard, 1993, 327 p.

FOUCHER, Michel. *Fronts et frontières. Un tour du monde géopolitique*, Paris : Fayard, 1991, 691 p.

FREUND, Julien. *Politique et impolitique,* Paris : Editions Sirey, 1987, 423 p.

FREUND, Julien. *L'essence du politique*, Paris : Editions Dalloz, 2004, 867 p.

FREUND, Julien, *Sociologie du conflit*, Paris : Presses Universitaires de France, 1983, 377 p.

FUKUYAMA, Francis. *State building. Gouvernance et ordre du monde au XXIème siècle*, Paris : La table ronde, 2005, 197 p.

GALLAGHER, Tom. *Romania after Ceausescu : the politics of intolerance*, Edinburgh: Edinburgh University Press, 1995, 267 p.

GELARD, Patrice. *Les systèmes politiques des Etats socialistes*, Paris : Cujas, 1975, 2 vol., 707 p.

GELLNER, Ernest. *Nations et nationalismes*, Paris: Payot, 1989, 208 p. (trad. de *Nations and nationalisms)*, Oxford : Blackwell, 1983, 150 p.

GELLNER, Ernest. *Conditions of Liberty. Civil Society and its Rivals*, Londres: Penguin, 1994, 225 p.

GILL, Graeme. *Democracy and Post-Communism. Political change in the post-communist world,* Londres, New York: Routlege, 2002, 272 p.

GOLUBOVIĆ, Zagorka. *Antropologija kao nauka (Anthropologie comme science),* Belgrade: IDN, 1965, 259 p.

GOLUBOVIĆ, Zagorka, SPASIĆ, Ivana, PAVIČEVIĆ, Đorđe. *Politika I svakodnevni život*, (La politique et la vie au quotidian), Belgrade: Institut za filozofiju i drustvenu teoriju, 2003, 273 p.

GOODWIN, Geoffrey L., STRANGE, Susan. *Research on International Organization*, Londres : Heinemann, 1968, 57 p.

GORDON, Graham. *Ethics and International Relations*, Oxford : Blacwell, 1997, 183 p.

GRAS, Alain. *Sociologie des ruptures*, Paris : Presses Universitaires de France, 1979, 205 p.

GRAWITZ, Madeleine (éd.), LECA, Jean (éd.). *Traité de science politique*, Paris : Presses Universitaires de France, 1980, 4 vol (I : 723 p., II : 714 p. ; III : 713 p. ; IV : 558 p.).

GRAWITZ, Madeleine. *Méthodes des sciences sociales*. Paris : Dalloz, 1986 (septième édition), 1104 p.

GRAY, Chris Hables. *Postmodern war. The new politics of conflict*, Londres: Routledge, 1997, 305 p.

GREENFEL, Liah. *Nationalism: five roads to modernity*, Cambridge: Harvard University Press, 1992, 581 p.

GRESH, Alain. *A l'Est, les nationalismes contre la démocratie ?*, Bruxelles: Complexe, 1993, 179 p.

GREMION, Pierre. *Le pouvoir périphérique*, Paris : Seuil, 1976, 477 p.

GURR, Robert, HARFF, Barbara. *Ethnic conflict in World Politics*, Boulder : Westview Press, 1994, 206 p.

GUILLIEN, Raymond, VINCENT, Jean (éd). *Lexique des termes juridiques*, Paris : Dalloz, 2003, 619 p.

HABERMAS, Jürgen. *Après Marx*, Paris : Fayard, 1985, 340 p.

HABERMAS, Jürgen. *L'intégration républicaine*, Paris : Fayard, 1998, 386 p.

HABERMAS, Jürgen. *Une époque de transitions*, Paris : Fayard, 2005, 407 p.

HABERMAS, Jürgen. *Raison et légitimité. Problèmes de légitimation dans le capitalisme avancé*, Paris : Payot, 1978, 212 p.

HABERMAS, Jürgen. *Après l'Etat-nation*, Paris : Fayard 2000, 149 p.

HABERMAS, Jürgen. *Théorie de l'agir communicationnel*, Paris : Fayard,1987, 2 vol (448, 480) p.

HALL, John A. (ed.). *Civil Society. Theory, History, Comparison*, Cambridge: Polity Press, 1995, 336 p.

HARDIN, Russel. *One for all : The logic of Group Conflict*, Princeton: Princeton University Press, 1995, 288 p.

HASSNER, Pierre. *La terreur et l'empire. La violence et la paix II*, Paris: Seuil, 2003, 407 p.

HASSNER, Pierre, MARCHAL, Roland (éd.). *Guerres et sociétés. Etat et violence après la Guerre froide,* Paris: éditions Karthala, 2003, 615 p.

HAUPT, Georges, LÖWY, Michael, WEILL, Claude. *Les marxistes et la question nationale, 1848-1914*, textes réunis, traduits et commentés par, 2ème éd., Paris : L'Harmattan, 1997, 391 p.

HAVEL, Vaclav. *Méditations d'été*, Paris : Editions de l'Aube, 1992, 220 p.

HERMET, Guy. *Aux frontières de la démocratie*, Paris : PUF, 1983, 256 p.

HERMET, Guy. *Sociologie de la construction démocratique*, Paris : Economica, 1986, 170 p.

HERMET, Guy. *Le peuple contre la démocratie*, Paris : Fayard, 1989, 310 p.

HERMET, Guy. *Les désenchantements de la liberté*, Paris : Fayard, 1993, 335 p.

HERMET, Guy. *Histoire des nations et du nationalisme en Europe*, Paris : Seuil, 1996, 309 p.

HERMET Guy. Sociologie de la construction démocratique, Paris : Economica, 1996, 172 p.

HERMET, Guy. *Le passage à la démocratie*, Paris : Presse de Sciences Po, 1996, 127 p.

HERMET, Guy. *Les populismes dans le monde.* Une histoire sociologique (XIXe-XXe siècles), Paris : Fayard, 2001, 479 p.

HERMET, Guy, HASSNER, Pierre, RUPNIK, Jacques (éd.). *Totalitarismes*, Paris : Éditions Economica, 1984, 251 p.

HERMET, Guy, BADIE, Bertrand (éd.). *Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques*, Paris : Armand Colin, 2000, 287 p.

HIBOU, Béatrice (dir.). *La privatisation des Etats*, Paris : Karthala, 1999, 398 p.

HOBSBAWM, Eric. Nations *et nationalismes depuis 1780 : programme, mythe, réalité.* Paris : Gallimard, 1996, 254 p.

HOBSBAWM, Eric. *Age of Extremes. The Short twentieth century 1914-1991*, Londres: Abacus, 1995, 627 p.

HOBSBAWM, Eric (éd.), RANGER, Terence (ed.). *The invention of tradition*, Londres: Cambrdige University Press, 1996, 322 p.

HOUZIAUX, Alain. *L'Europe jusqu'où ?,* Paris : les éditions de l'Atelier, 2005, 119 p.

HUNTINGTON, Samuel. *The third wave : democratization in the late twentieth century,* Normen: University of Oklahoma Press, 1991, 366 p.

HURBON, Laënnec. *Les transitions démocratiques,* Paris : Syros, 1996, 364 p.

HUTCHINSON John. *The dynamics of cultural nationalism,* Londres : Allen and Unwin, 1987, 343 p.

HUTCHINSON, John. *The dynamics of cultural nationalism : The Gaelic revival and the creation of the Irish nation State,* Londres : Allen and Unwin : in the association with the London School of economocs and political science, 1987, 343 p.

HUTCHINSON, John, SMITH, Anthony (ed.). *Nationalism,* Oxford, Oxford University Press, 1994, 378 p.

HUTCHINSON, John, SMITH, Anthony (ed.). *Ethnicity,* Oxford: Oxford University Press, 1996, 448 p.

HUTZINGER, Jean. *Introduction aux relations internationales,* Paris : Seuil, 1987, 358 p.

JUNGER, Ernst. *La guerre comme expérience intérieure,* Paris : Bourgois, 1997, 163 p.

IHL, Olivier, CHENE, Janine, VIAL, Eric. *La tentation populiste,* Paris : La Découverte, 2003, 313 p.

INKELES, Alex (ed.). *On Measuring Democracy : Its Consequences and Concomitants.* New Brunnswick, N.J. : Transaction Publisher, 1993, 234 p.

KAASE, Max, SPARSCHUH, Vera, WENNINGER, Agnieszka (ed.). *Three Social Science Disciplines in Central and Eastern Europe. Handbook on Economics, Political Science and Sociology (1989-2001).* Berlin & Budapest : Social Science Information Centre (IZ)/Collegium Budapest, 2002, 668 p.

KANGRGA, Milan. *Smisao povijesnoga* (La signification de l'historicité), Zagreb : Razlog, 1970, 238 p.

KEANE, John. (ed.).*Civil Society and the State,* New York/Londres: Verso, 1988, 426 p.

KEANE, John. *Reflections on Violence,* Londres/New Yorkes: Verso, 1996, 200 p.

KEDOURIE, Elie. *Nationalism,* Oxford/Cambridge: Blackwell, 1993, 154 p.

KELSEN Hans. *La démocratie. Sa nature – sa valeur,* Paris: Librairie Recueil Sirey, 1932, 121 p.

KELSEN Hans. *Théorie Générale des normes,* Paris: PUF, 1996, 604 p.

KENDE Pierre, STRMISKA Zdenek (dir.). *Egalité et inégalité en Europe de l'Est*, Paris : Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1984, 455 p.

KEOHANE, O. Robert. *International instituions ans State Power*, Londres: Westview Press, 1989, 270 p.

KING, Desmond, DOWDING, Keith. *Preferences, institutions and rational choice*, Oxford : Clarendon Press, 1995, 289 p.

KNUTSEN, Torbjörn L. *A history of International Relations theory*, Manchester, New York : Manchester University Press, 1992, 298 p.

KOHN, Hans. *The idea of Nationalism, a study in its origins and background*, New-York : Collier-Macmillan, 1956, 735 p.

KOHN, Hans. *Nationalism: its meaning and history*, Krieger: Malabar, 1982, 191 p.

LAÏDI, Zaki. *La norme sans la force. L'énigme de la puissance européenne.* Paris: Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 2005, 159 p.

LA GRANGA, Arnaud, BALENCIE, Jean-Marc (éd.). *Mondes rebelles*, Paris: Michalon, 1999, 579 p.

LAKEHAL, Mokhtar. *Dictionnaire de science politique*, Paris: L'Harmattan, 2005, 424 p.

LAPLANTINE, François. *L'anthropologie*, Paris: Payot, 1995, 223 p.

LAPLANTINE, François, NOUSS, Alexis. *Le métissage*, Paris: Flammarion, 1997, 127 p.

LAPLANTINE, François. *Je, nous et les autres*, Paris: Le Pommier-Fayard, 1999, 151 p.

LAPLANTINE, François. *De tout petits liens*, Paris : Fayard, 2003, 414 p.

LEFORT, Claude. *L'invention démocratique: les limites de la domination totalitaire*, Paris; Fayard, 1981, 331 p.

LENINE, Vladimir. *Oeuvres*, Tome 6, Janvier 1902-août 1903, Paris : éditions sociales, Moscou : éditions du progrès, 1966, 606 p.

LENINE, Vladimir. *Œuvres*, Tome 25, Juin-septembre 1917, Paris : éditions sociales, Moscou : éditions du progrès, 1966, 591 p.

LENINE, Vladimir Illitch. *Du droit des nations à disposer d'elles-mêmes*, Paris : Éditions sociales, 1973, Moscou : Éditions du progrès, 1973, 105 p.

LINDBERG, Leon. *The Political dynamics of European economic integration*, Londres : Oxford University Press, 1963, 367 p.

LINDEN, Ronald (ed.). *Norms and Nannies. The Impact of International Organizations on the Central and East European States.* Lanham : Rowman & Littlefield publishers, 2002, 404 p.

LINZ, Juan, STEPAN, Alfred. *Problems of democratic transition and consolidation: Southern Europe, South America and post-communist Europe.* Baltimore: John Hopkins University Press, 1996, 479 p.

LINZ, Juan. *Totalitarian and Authoritarian regimes*, Boulder / Londres: Lynne Rienner, 2000, 343 p.

LIPSET, Seymour Martin. *L'homme et la politique*, Paris : Seuil, 1962, 458 p.

LUHMANN, Niklas. *Social systems*, Stanford : Stanford University Press, 1995, 627 p.

LUKACS, Gyorgy. *Socialisme et démocratisation*, Paris: Messidor-éditions sociales, 1989, 155 p.

MANSFIELD, Edward D. *Power, trade and war*, Princeton : Princeton University Press, 1994, 278 p.

MARRET, Jean-Luc. *La fabrication de la paix. Nouveaux conflits, nouveaux acteurs, nouvelles methods*, Paris: Ellipses, 2001, 158 p.

MAUSS, Marcel. Ecrits politiques, Paris : Fayard, 1997, 806 p.

MELLON, Christian, SEMELIN, Jacques. *La non-violence*, Paris : Que sais-je ? Presses Universitaires de France, 1994, 127 p.

MENDRAS, Henri. *Le changement social : tendances et paradigmes,* Paris : Armand Colin, 1983, 284 p.

MENY, Yves. *Politique comparée*, Paris : Montchrestien, 1991 (3ème éd.), 479 p.

MERENIK, Lidija. *Umetnost i politika*, (L'art et la politique), Belgrade : BIGZ, 2001, 280 p.

MERLEAU-PONTY, Maurice. *Humanisme et terreur. Essai sur le problème communiste*, Paris : Gallimard, 1947, 193 p.

MOÏSI, Dominique (éd.). *Crises et guerres au XXème siècle : analogies et différences*, Paris : IFRI, 1981, 134 p.

MOÏSI, Dominique, RUPNIK, Jacques. *Le nouveau continent : plaidoyer pour une Europe renaissante*, Paris : Calmann-Levy, 1991, 200 p.

MOODY SWAIN Richard, BARRACKS, Carlisle. *Neither War Nor Not War: Army Command in Europe During the Time of Peace Operations: Tasks Confronting USAREUR* Commanders, 1994-2000, PA,US Army War College, Strategic Studies Institute 2003, 138 p.

MORGENTHAU, Hans J., THOMPSON, Kenneth W. *Politics among Nations*, New York : Mc Graw-Hill Publishing Company, 1985, 659 p.

MORLINO, Leonardo. *Democracy between consolidation and crisis*, Oxford: Oxford University Press, 1998, 390 p.

MUNGIU-PIPPIDI, Alina, KRASTEV, Ivan. *Nationalism after Communism, Lessons Learned,* Paris : CPS Books, Central European University Press, Budapest – New York, 2004, 287 p.

MURPHY, Craig. *International Organization and Industrial Change : Global Governance since 1850,* Cambridge : Polity Press, 1994, 337 p.

NAVARI, Cornelia. *Internationalism and the State in the Twentieth Century,* Londres, New York : Routlege, 2000, 373 p.

NELSON, Daniel N. *After Authoritarianism. Democracy or Disorder?,* Londres : Greenwood Press, 1995,187 p.

NORTH, Douglas Cecil. *L'essor du monde occidental,* Paris : Flammarion, 1980, 228 p.

OFFE, Claus. *Varieties of transition. The East European and East German Experience*, Cambridge: The MIT Press, 1997, 249 p.

OFFE, Claus. *Les démocraties modernes à l'épreuve*, Paris : L'Harmattan, 1997, 350 p.

OLSON, Mancur. *Logique de l'action collective (The logic of Collective Action Public Goods and The Theory of Groups*, traduit de l'américain par Mario Levi), Paris: Presses Universitaires de France, 1978, 199 p.

O'SULLIVAN, Noel. *Political Theory in Transition*, Londres, New York : Routledge, 2000, 264 p.

PARRY, Geraint, MORAN, Michael. *Democracy and Democratization*, Londres : Routledge, 1994, 298 p.

PARSONS Talcott. *Sociétés. Essai sur leur évolution comparée.* Paris : Dunod, 1973, 151 p.

PARSONS Talcott. *Le système des sociétés modernes*, Paris : Dunod, 1973, 170 p.

PATOČKA, Jan. *Liberté et sacrifice : écrits politiques*, Grenoble : Editions Jérôme Millon, 1990, 388 p.

PATOČKA, Jan. *Essais hérétiques sur la philosophie de l'histoire*, Lagrasse : Editions Verdier, 1999, 204 p.

PAYE, Olivier. *Que reste-t-il de l'Etat ? Erosion ou renaissance*, Bruxelles : Bruylant, 2004, 157 p.

PEGG, Scott. *International Society and the De Facto State*, Aldershot : Ashgate, 1998, 308 p.

PERRON, Catherine. *Les pionniers de la démocratie : élites politiques locales tchèques et est-allemandes*, 1989-1998, Paris : Presses Universitaires de France, 2004, 320 p.

PETROVIĆ, Branka. *Civilno Društvo i nevladin sektor* (La société civile et le secteur des organisations non gouvernementales), Belgrade : Magna Agenda, 2001, 214 p.

PICAVET, Emmanuel. *Choix rationnel et vie publique,* Paris : Presses Universitaires de France, 1996, 525 p.

PICQ, Jean. *Histoire et droit des Etats. La souveraineté dans le temps et l'espace européen.* Paris : Presses de Sciences Po, 2005, 409 p.

POPOVIĆ, Koča, RIISTIĆ, Marko. *Nacrt za jednu fenomenologiju iracionalnog* (Esquisse pour une phénoménologie de l'irrationnel). Belgrade : Nadrealistička izdanja, 1931, p. 163.

POPPER, Karl. *La quête inachevée,* Paris : Calmann-Levy, 1981, 333 p.

POPPER, Karl. *La leçon de ce siècle*, Paris : Anatolia, 1993, 146 p.

POPPER, Karl. *La société ouverte et ses ennemis. L'ascendant de Platon*, Tome 1, Paris : Seuil 1979, 256 p.

POPPER, Karl. *La société ouverte et ses ennemis. Hegel et Marx*, Tome 2, Paris : Seuil, 1979, 253 p.

PRIDHAM, Geoffrey. *Securing democracy : political parties and democratic consolidation in southern Europe*, Londres, New York : Routledge, 1990, 227 p.

PRIDHAM, Geoffrey, VANHANEN, Tatu (ed.). *Democratization in Eastern Europe. Domestic and international perspectives*, Londres, New York : Routledge, 1994, 274 p.

PRIDHAM, Geoffrey (ed.). *Transitions to Democracy. Comparative Perspectives from Southern Europe, Latin America and Eastern Europe*, Aldershot : Dartmouth, 1995, 639 p.

PRIDHAM, Geoffrey, HERRING, Eric, SANFORD, George (ed.). *Building Democracy ? The International Dimension of Democratisation in Eastern Europe*, Londres, Washington : Leicester University Press, 1997, 202 p.

PRIDHAM, Geofrrey, GALLAGHER, Tom (ed.). *Experimenting with Democracy. Regime Change in the Balkans*, Londres : Routledge, 2000, 272 p.

PROVISOR, Henri, *Besoins contradictoires et projets révolutionnaires*, Paris : Anthropos, 1974, 317 p.

PRZEWORSKI, Adam. *Democracy and the Market, Political and Economic Reforms in Eastern Europe and Latin America*, Cambridge : Cambridge University Press, 1991, 210 p.

PRZEWORSKI, Adam, STOKES, Susan, MANIN, Bernard (ed.). *Democracy, Accountability, and Representation*, Cambridge : Cambridge University Press, 1999, 351 p.

RAWLS, John. *Justice et démocratie*, Paris : Seuil 1993, 377 p.

RAWLS, John. *Le droit des peuples et la raison publique*, Paris : La Découverte, 2006, 233p.

REMINGTON A., Robin. *Eastern Europe and the Soviet Union, Yearbook*, New York : University of Missouri at Columbia, 1990, p. 452.

RENAN, Ernest. *Qu'est-ce qu'une nation ? : et autres essais politiques*, Paris : Presses Pocket, 1992, 316 p.

RENOUVIN, Pierre, DUROSELLE, Jean-Baptiste. *Intoduction à l'histoire des relations internationales*, Paris : Armand Collin, 1991, 532 p.

ROCHE, Catherine. *L'Essentiel du droit international public et du droit des relations internationales*, Paris : Gualino Editeur, 2003, 138 p.

ROSANVALLON, Pierre. *Le moment Guizot*, Paris: Gallimard, 1985, 414 p.

ROSANVALLON, Pierre. *La crise de l'Etat-providence*, Paris: Seuil, 1981, 183 p.

ROSE, Richard, MISHLER, William, HAERPFER, Christian. *Democracy and Its Alternatives. Understanding Post-Communist Societies*. Cambridge: Polity Press, 1998, 270 p.

ROSECRANCE, Richard (éd.). *Débat sur l'Etat virtuel*, Paris: Presses de Sciences Po, 2002, 205 p.

ROSENAU, James N. *The study of Political Adaptation*, Londres: Frances Pinter, 1981, 235 p.

ROSENAU, James N. *Global voices. Dialogues in International Relations*, Boulder : Westwiew Press, 1993, 152 p.

ROSENAU, James N. *Distant Proximities. Dynamics beyond Globalization*, New Jersey: Princeton University Press, 2003, 439 p.

ROSTOW, W. W. *Politics and the Stages of Gowth*, Cambridge: Cambridge University Press, 1971, 410 p.

ROTBERG, I. Robert (dir.). *When states fail*, Princeton : Princeton University Press, 2004, 335 p.

ROUSSEAU, Jean-Jacques. *Du contrat social*, Paris : Hachette, 1978, p. 292.

RUPNIK, Jacques. *L'autre Europe: crise et fin du communisme*, Paris : Editions Odile Jacob, 1993, 384 p.

RUPNIK, Jacques. *Le déchirement des nations*, Paris : Seuil, 1995, 285 p.

RYAN, Stephen. *Ethnic Conflict and International Relations*, Aldershot : Dartmouth, 1995, 286 p.

SCHARPF, Fritz W. *Gouverner L'Europe*, Paris: Presses de Sciences Po, 2000, 190 p.

SCHARPF, Fritz W. *Governing in Europe. Effective and Democratic?*, Oxford: Oxford University Press, 1999, 257 p.

SCHMITT, Carl. *Théologie politique*, Paris: Gallimard, 1988, 182 p.

SCHMITT, Carl. *Du politique, «légalité et légitimité » et autres essais*, Puiseaux : éditions Pardès, 1990, 257 p.

SCHMITT, Carl. *Etat, mouvement, peuple*, Paris : Editions Kimé, 1997, 119 p.

SCHMITT, Carl. *La Dictature*, Paris : Editions du Seuil, 2000, 329 p.

SCHMITT, Carl. *La valeur de l'Etat et la signification de l'individu*, Genève : Librairie Droz, 2003, 152 p.

SCOTT, Burchill. *The National Interest in International Relations Theory*, New York : Palgrave, 2005, 224 p.

SCOTT, James. *Weapons of the Weak : Everyday Forms of Peasent Resistance*, New Haven : Yale Univeristy Press, 1985, 389 p.

SCOTT, James. *Domination and the Arts of Resistance : Hidden Transcripts*, New Haven : Yale University Press, 1990, 251 p.

SIĐANSKI, Dušan. *L'avenir fédéraliste de l'Europe : la Communauté européenne, des origines au Traité de Maastricht,* Paris : Presses Universitaires de France 1992, 440 p.

SIMEANT, Johanna, DAUVIN, Pascal. *O.N.G. et humanitaire*, Paris : L'Harmattan, 2004, 276 p.

SMITH D., Anthony. *The ethnic origins of Nations*, Oxford : Blackwell, 1986, 312 p.

SMITH D., Anthony. *National identity*, Londres : University of Nevada press, 1993, 226 p.

SOLJENITSYNE, Alexandre I. *Le premier cercle*, Paris : Fayard, 1982, 680 p.

SOROKIN, Pitirim A. *Comment la civilisation se transforme*, Paris : Librairie Marcel Rivière, 1964, 245 p.

STOJANOVIĆ, Svetozar. *Između ideala i stvarnosti* (Entre l'idéal et la réalité), Belgrade : Prosveta, 1969, 220 p.

STOKES, Susan (ed.). *Public Support for Market Reforms in New Democraties*, New York : Cambridge University Press, 2001, 221 p.

STRANGE, Susan. *Mad money*, Manchester : Manchester University Press, 1998, 212 p.

SUE, Roger. *Temps et ordre social*, Paris : Presses Universitaires de France, 1994, 313 p.

ŠUPEK, Rudi. *Humanistička inteligencija i politika*, (L'intelligence humaniste et la politique), Zagreb : Studentski centar sveucilista, 1971, 160 p.

SUTCH, Peter. *Ethics, Justice and International Relations*, Londres, New York : Routlege, 2001, 224 p.

TADIĆ, Ljubomir. *Poredak i sloboda* (Le système et la liberté), Belgrade : Kultura, 1967, 940 p.

TAGUIEFF, Pierre-André. *La république enlisée*, Paris : Editions du Syrtes, 2005, 345 p.

TAGUIEFF, Pierre-André. *L'effacement de l'avenir*, Paris : Galilée, 2000, 483 p.

TELO, Mario. *Démocratie et construction européenne*, Bruxelles : Institut d'études européennes, 1995, 368 p.

TILLY, Charles, (ed.). *The formation of National States in Western Europe*, Princeton : Princeton University Press, 1975, 711 p.

TILLY, Charles. *Durable Inequality*, Berkeley, Los Angeles, Londres: University of California Press, 1998, 299 p.

TOCQUEVILLE, Alexis (de). *L'Ancien Régime et la Révolution*, in *Œuvres complètes*, tome II, Paris : Gallimard, 1952, 359 p.

TODOROV, Tzvetan. *Mémoire du mal, tentation du bien. Enquête sur le siècle*, Paris: Robert Laffont, 2000, 355 p.

TOURAINE, Alain. *Qu'est-ce-que la démocratie ?*, Paris : Fayard, 1994, 297 p.

WALTZ, Kenneth, N. *Theory of International Politics*, Reading, Mass. : Addison-Wesley, 1979, 251 p.

WEBER, Max. *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*. Paris : Plon, 1967, 340 p.

WEBER, Max. *On charisma and institution building* (*Selected papers edited and with an introduction of S. N. Eisenstadt*). Chicago/Londres : The University of Chicago Press, 1968, 313 p.

WEBER, Max. *Economie et société* (T. 1 traduit de *Wirtschaft und Gesellschaft* et de *Rechtssoziologie* ,chap. I et II de la sde partie; T. 2, traduit de *Wirtschaft und Gesellschaft* et de *Rechtssoziologie*, chap. I et VII de la sde partie, par Juilen Freund, Pierre Kamnitzer, Pierre

Bertrand, Eric de Dampierre, Jean Maillard et Jacques Chavy). Paris : Plon, 1995, 406 et 425 p.

WHITEFIELD, Stephen (ed.). *The New Institutional Architecture of Eastern Europe.* New York : Saint Martin's Press, 1993, 204 p.

WHITEHEAD, Laurence (ed.). *The International Dimensions of Democratization, Europe and the Americas,* Oxford : Oxford University Press, 1996, 475 p.

WIEWORKA, Michel. *La démocratie à l'épreuve, nationalisme, populisme, ethnicité,* Paris : la Découverte, 1993, 174 p.

ZARTMAN, William I. *Collapsed states. The Disintegration and Restoration of Legitimate Authority,* Boulder : Lynne Rienner Publishers, 1995, 303 p.

ZAWADSKI, Paul (dir.). *Malaise dans la temporalité,* Paris : Publications de la Sorbonne, 197 p.

B.- TRANSFORMATIONS POLITIQUES DANS L'ESPACE YOUGOSLAVE ET LES BALKANS

ADAM, Bernard (ed.). *La guerre du Kosovo : éclairages et commentaires,* Bruxelles : Editions Complexe & Grip, 1999, 179 p.

AKHAVAN, Payam, HOWSE, Robert (ed.). *Yugoslavia, the Former and the Future: Reflections by Scholars from the Region,* Washington, DC : Brookings Institute, 1995, 188 p.

ALIGISAKIS, Maximos, BELLET, Marc (de), SAINT-OUEN, François, SIĐANSKI, Dušan (éd.). *Nationalismes en Europe centrale et orientale : conflits ou nouvelles cohabitations ?,* Genève : Université de Genève, Institut e, 1997, 317 p.

ALLAIN, Marie-Françoise (dir.). *L'Ex-Yougoslavie en Europe: De la faillite des démocraties au processus de paix,* Paris : L'Harmattan, 1997, 340 p.

ALLCOCK, John B., HORTON, John J., MILIVOJÉVIC, Marko (ed). *Yugoslavia in transition: choices and constraints. Essays in honour of Fred Singleton,* New York/Oxford : BERG, 1992, 461 p.

ALLCOCK, John B., HORTON, John J., MILIVOJÉVIC, Marko (ed). *Conflict in the Former Yugoslavia. An encyclopaedia,* Denver/Santa Barbara/Oxford : Berg, 1992, 410 p.

ALLCOCK, John. *Explaining Yugoslavia,* Londres : Hurst & Company, 2000, 499 p.

ALLIN, Dana H. *NATO's Balkan Interventions,* Oxford : Oxford University Press, 2002, 112 p.

ANALIS, Dimitri T. *La crise* yougoslave : *stratégie, diplomatie, médias*, Paris : Éditions L'Âge d'Homme, 1993, 59 p.

ANALIS, Dimitri T. (éd.). *Les Serbes et nous,* Lausanne : Éditions L'Âge d'homme, 1996. 190 p.

ANDRIĆ, Ivo. *Il est un pont sur la Drina. Chronique de Višegrad*, Paris : Plon, 1956, 335 p.

ANDRIĆ, Ivo. *Au temps d'Anika*, Paris : collection 10/18, UGE, 1992, 96 p.

ASTOLFI Astrid. *Reconstruction après la guerre. L'exemple de Pakrac*, Paris : L'Harmattan, 1999, 288 p.

BAKARIĆ, Vladimir. Aktuelni problemi sadašnje etape revolucije, (Les problèmes actuels de l'étape de la révolution), Zagreb : Stvarnost, 1967, 366 p.

BANAC, Ivo. *The National Question in Yugoslavia: Origins, History, Politics*, Ithaca, New York : Cornell University Press, 1984, 452 p.

BANAC, Ivo. *Eastern Europe in revolution*, Ithaca/Londres : Cornell University Press, 1992, 255 p.

BANAC, Ivo. *Cijena Bosne, članci, izjave nastupi 1992-1993* (Le prix de la Bosnie, articles, déclarations et interventions publiques), Zagreb : Europa danas, 1994, 174 p.

BAROLLIER Pascal, GAUTIER Xavier. *Main basse sur Sarajevo, la guerre secrète pour reconstruire la Bosnie*, Paris : Éd. n° 1 : 1994, 137 p.

BARRIOT, Patrick, CRÉPIN, Eve. *On assassine un peuple : les Serbes de Krajina*, Lausanne : Age d'homme, 1995, 155 p.

BATAKOVIĆ, Dusan T. *Kosovo : la spirale de la haine : les faits, les acteurs, l'histoire*, Lausanne : Age d'homme, 1998, 106 p.

BATT, Judy (ed.). *The Western Balkans : moving on*, Paris : Cahiers de Chaillot n°70, Octobre 2004, 135 p.

BATT, Judy. *The question of Serbia*, Paris : Cahiers de Chaillot n°81, 2005, 75 p.

BATT, Judy. *East Central Europe from Reform to Transformation*, Londres : The Royal Institute of International Affairs, 1991, 129 p.

BEIBER, Florian, DASKALOVSKI, Zidas. *Understanding the War in Kosovo,* Londres : Frank Cass, 2003, 350 p.

BENETT C. *Yugoslavia's bloody collapse : causes, course and consequences*, New York : NY University Press, 1995, 272 p.

BERTHIER René. *Ex-Yougoslavie, ordre mondial et fascisme local*, Lyon : Atelier de création libertaire / Paris, éd. du monde libertaire (coll. « No Pasaran »), 1996, 192 p.

BILANDŽIĆ, Dušan. *Jugoslavija poslije Tita (1980-1985)*, (La Yougoslavie après Tito, 1980-1985), Zagreb : Globus, 1986, 253 p.

BIOLLEY Jacques. *Un génocide en toute liberté : la Bosnie à feu et à sang. Essai*, Fribourg : Méandre/Walada, (coll. « L'Avenir des peuples »), 1993, 156 p.

BOLČIĆ, Silvano (éd.), MILIĆ, Anđelka (éd.). *Srbija krajem milenijuma: razaranje društva, promene i svakodnevni život*, (La Serbie à la fin du millenium : destruction de la société, changement et vie au quotidien), Belgrade : Institut za socioloska istrazivanja Filozofskog fakulteta u Beogradu, 2002, 476 p.

BOSE, Sumantra. *Bosnia after Dayton: Nationalist Partition and International Intervention*, Londres : Hurst, 2002, 296 p.

BOUGAREL, Xavier. *Bosnie, anatomie d'un conflit*, Paris : La Découverte, 1996, 174 p.

BROSSARD, Yves, VIDAL, Johnattan. *L'éclatement de la Yougoslavie de Tito*, Paris : L'Harmattan, Les Presses de l'Université de Laval, 2001, 365 p.

BRAUNSTEIN, Mathieu. *François Mitterrand à Sarajevo, 28 juin 1992 : le rendez-vous manqué*, postface de Georges-Marie Chenu, Paris : L'Harmattan, 2001, 202 p.

BROWN, James. *Nationalism, democracy and security in the Balkans*, Aldershot : Dartmouth, 1992, 205 p.

CABANES, Pierre. *Passions albanaises de Berisha au Kosovo*, Paris : Odile Jacob, 1999, 280 p.

CANAPA, Marie-Paule. *La Yougoslavie* : Paris, Presses Universitaires de France, 1980, 127 p.

CAREVIĆ, Mićo. *Jugoslavija između etatizma i samoupravljanja (La Yougoslavie entre l'étatisme et l'autogestion)*, Banja Luka : Glas, 1987, 426 p.

CARMICHAEL, Cathie. *Ethnic cleansing in the Balkans : nationalism and the destruction of tradition,* Londres, New York : Routledge, 2002, 173 p.

CHICLET, Christophe, LORY, Bernard (éd.). *La république de Macédoine*, Paris : L'Harmattan, 1998, 190 p.

CHOMSKY, Noam. *Le nouvel humanisme militaire, Leçons du Kosovo*, Lausanne : Cahiers libres, 2000, 293 p.

CHRISTITCH, Kosta. *Les faux frères*, Paris : Flammarion, 1996, 295 p.

CILIGA, Ante. *Crise d'État dans la Yougoslavie de Tito*, essai traduit par Antoine Poli, Paris : Les Lettres nouvelles, Denoël, 1951, 354 p.

CIGAR, Norman L., WILLIAMS, Paul R. *Indictment at The Hague: The Milosevic Regime and Crimes of the Balkan War*, New York : York University Press, 2002, 339 p.

CLARKE, Howard W. *Civil resistance in Kosovo*, Londres: Pluto Press, 2000, 258 p.

CLEMENT, Sophia. *La prévention des conflits dans les Balkans : le Kosovo et l'ARY de Macédoine*, Cahiers de Chaillot, Institut d'Etudes de Sécurité, Paris : Décembre 1997, 56 p.

COHEN, Lenard J. *Broken Bonds : The disintegration of Yugoslavia,* Boulder : Westview, 1993, 299 p.

COLLON, Michel. *Poker menteur. Les grandes puissances, la Yougoslavie et les prochaines guerres*, Bruxelles : Epo, 1998, 379 p.

ČOLIĆ Velibor. *Les Bosniaques : hommes, villes, barbelés*, Paris :Galilée, 1993 ; Le Serpent à plumes (coll. « Motifs », n° 10), 1994, 145 p.

ČOLIĆ Velibor. *Chronique des oubliés*, Quimperlé, La Digitale, 1994 ; Le Serpent à plumes (coll. « Motifs », n° 31), 1996, 145 p.

CORTEN, Olivier, DELCOURT, Barbara. *Droit, Légitimitation et politique extérieure : l'Europe et la guerre du Kosovo*, Bruxelles : Bruylant, 2000, 310 p.

ĆOSIĆ, Dobrica. *L'effondrement de la Yougoslavie : positions d'un résistant*, Lausanne : Age d'homme, 1994, 175 p.

COT, Jean, MONNOT, Cécile (éd.). *Dernière guerre balkanique ? : ex-Yougoslavie : témoignages, analyses, perspectives*, Paris : Fondation pour les études de défense, Paris : Harmattan, 1996. 253 p.

COUSENS, Elizabeth M. *Toward peace in Bosnia: implementing the Dayton accords*, Boulder, Colo.: Lynne Rienner Publishers, 2001, 180 p.

CVIIĆ C. *Remaking the Balkans*, Londres: Pinter, Royal Institute of Foreign Affairs, 1991, 113 p.

DANCHEV, Alex, HALVERSON, Thomas. *International Perspectives on the Yhugoslav Conflict*, Londres: Macmillan Press Ltd, 1996, 207 p.

DEDIJER, Vladimir. *Tito parle. Mémoires*, Paris : Gallimard, 1953, 481 p.

DELCOURT, Barbara. *Droit et souveraineté, Analyse critique du discours européen sur la Yougoslavie,* Bruxelles : Presses Interuniversitaires Européennes, 2003, 487 p.

DENG, Francis, COHEN, Roberta (ed.). *The Forsaken People ; Case Studies of the Internally Displaced*, Washington DC : Brookings Institution Press, 1998, 512 p.

DENITCH, Bogdan. *Limits and possibilities in the crisis of Yugoslav socialism and state socialist systems,* Minneapolis : University of Minnesota Press, 1990, 144 p.

DENITCH, Bogdan. *Ethnic nationalism, the tragic death of Yugoslavia,* Minneapolis/Londres : University of Minnesota Press, 1990, 144 p.

DÉRENS, Jean-Arnault. *Balkans : la crise,* Paris : Gallimard, 2000, 375 p.

DÉRENS, Jean-Arnault, SAMARY, Catherine. *Les conflits yougoslaves de A à Z,* Paris : Les éditions de l'Atelier, 2000, 427 p.

DESCHAUMES, Ghislaine Glasson, IVEKOVIC, Rada (ed.). *The Modern Legacy of Partition,* Oxford, Oxford University Press, 2001, Paris : la Découverte, 1993, 191 p.

ĐINĐIĆ, Zoran. *Jugoslavija kao nedovršena država* (La Yougoslavie comme État inachevé), Novi Sad : Književna zajednica Novog sada, 1988, 214 p.

DIVJAK, Jovan. *Sarajevo mon amour.* Entretiens avec Florence La Bruyère, préface de Bernard-Henri Lévy, Paris :Buchet-Chastel, 2004, 298 p.

ĐILAS, Aleksa. *The Contested Country,* Cambridge, Massacchussets : Harvard University Press, 1991, 259 p.

ĐILAS, Milovan. *L'execution et autres nouvelles,* Paris : Calman-Lévy, 1966, 240 p.

ĐILAS, Milovan. *Une guerre dans la guerre. Yugoslavie, 1941-1945,* traduit de l'anglais par Béatrice Vierne, revue à partir de l'original serbo-croate par Kosta Christitch : préface par Kosta Christitch, Paris : R. Laffont, 1980, 449 p.

ĐILAS, Milovan. *Tito, mon ami, mon ennemi,* Paris : Fayard, 1980, 293 p.

ĐILAS, Milovan. Crna Gora, (Le Monténégro), Belgrade : Književne novine, 1989, 337.

ĐURĐEVAC, Veselin. *La Yougoslavie : socialisme et non-alignement,* Paris : Le Sycomore, 1983, 261 p.

ĐURIĆ, Ivan. *Glossaire de l'espace yougoslave,* Paris : L'esprit des péninsules, 1999, 302p.

DRAGNICH, Alex N. *Serbs and Croats: the struggle in Yugoslavia,* San Diego : Harcourt Brace, 1992, 202 p.

DRAGOSAVAC, Dušan. *La lutte de la LCY pour le progrès général de la Yougoslavie socialiste, autogestionnaire et non alignée : rapport au XII ème Congrès de la LCY,* Belgrade : Aktuelna pitanja socijalizma, 1982, 89 p.

DRAŠKOVIĆ, Vuk. *Koekude Srbijo,* (Ou es-tu Serbie ?), Beograd : Nova Knjiga, 1990, 144 p.

DUFOUR, Jean-Louis. *Les crises internationales. De Pékin (1900) au Kosovo (1999),* Bruxelles : Editions Complexes, 2001, 301 p.

EYAL, Jonathan. *Europe and Yugoslavia: Lessons from a Failure,* Londres: Royal United Services Institute for Defense Studies, 1993, 80 p.

ELSIE, Robert (ed.). *Kosovo in the heart of the powder keg*, Boulder, East European Monographs, New York : Columbia University Press, 1997, 593 p.

EMINOV, Ali. *Turkish and other Muslim minorities in Bulgaria*, Londres: Hurst, 1997, 218 p.

FÉRON, Bernard. *Yougoslavie : histoire d'un conflit*, Paris : Le Monde-Editions, 1996, 221 p.

GARDE, Paul. *Vie et mort de la Yougoslavie,* Paris: Fayard, 1992, 464 p.

GARDE, Paul. *Fin de siècle dans les Balkans 1992-2000,* Paris: Odile Jacob, 2001, 264 p.

GARDE, Paul. *Le discours balkanique, des mots et des hommes,* Paris: Fayard, 2004, 479 p.

GARTON ASH, Timothy. *Au nom de l'Europe*, Paris: Gallimard, 1993, 662 p.

GIANSILY, Jean-Antoine. *L'Union européenne et la crise yougoslave, Illusions et réalités*, Paris : Denoël, 1999, 206 p.

GLAMOČAK, Marina. *La transition guérrière yougoslave*, Paris : Editions L'Harmattan, 2002, 287 p.

GLENNY, Misha. *The rebirth of History, the Eastern Europe in the age of democracy*, London : Penguin books, 1990, 245 p.

GLENNY, Misha. *The fall of Yugoslavia, the third Balkan war*, Londres: Penguin books, 1992, 257 p.

GLENNY, Misha. *The Balkans, 1804-1999. Nationalism, War and the great Powers*, Londres: Penguin books, 1999, 726 p.

GOATI, Vladimir. *Politička anatomija jugoslovenskog društva* (Anatomie politique de la société yougoslave), Zagreb: Naprijed, 1989, 236 p.

GOATI, Vladimir. *Jugoslavija na prekretnici, od monizma do gradanskog rata* (La Yougoslavie au tournant: du monisme à la guerre civile), Belgrade: Jugoslovenski Institut za novinarstvo, 1991, 164 p.

GOATI, Vladimir (éd.). *Jugoslavija na kriznoj prekretnici* (La Yugoslavie au tournant de la crise), Belgrade: Univerzitet u Beogradu/Institut društvenih nauka/Centar za politološka istraživanja i javno mnjenje, 1991, 335 p.

GOATI, Vladimir (éd.). *Od izbornih rituala do slobodnih izbora* (Des rituels électoraux aux élections libres), Belgrade: Univerzitet u Beogradu/Institut društvenih nauka/Centar za politološka istraživanja i javno mnjenje, 1991, 343 p.

GOATI, Vladimir. *Stabilizacija demokratije ili povratak monizmu* (La stabilisation de la démocratie ou le retour du monisme), Podgorica: Unireks, 1996, 245 p.

GOLUBOVIĆ, Zagorka. *Čovek i njegov svet*, Belgrade: Prosveta, 1973, 593 p.

GOLUBOVIĆ, Zagorka. *Staljinizam i socijalizam*, Belgrade: Filozofsko društvo Srbije, 1982, 329 p.

GOLUBOVIĆ, Zagorka, KUZMANOVIĆ, Bora, VASOVIĆ, Mirjana. *Društveni karakter i društvene promene u svetlu nacionalnih sukoba* (Caractère social et changements sociaux à la lumière des conflits nationaux), Belgrade: Institut za filozofiju i društvenu teoriju/Filip Višnjić, 1995, 375 p.

GOLUBOVIĆ, Zagorka, SPASIĆ, Ivana, PAVIĆEVIĆ, Đorđe. *Politika i svakodnevni život* (La politique et la vie au quotidien), Belgrade: Disput, 1996, 321 p.

GOSSIAUX, Jean-François. *Pouvoirs ethniques dans les Balkans*, Paris : PUF, 2002, 217 p.

GUSKOVA, Jelena. *Istorija jugoslovenske krize: (1990-2000)*, (Histoire de la crise yougoslave: (1990-2000), Belgrade : Igam, 2003, 516 p.

HENIG, Stanley, WEYMOUTH, Anthony. T*he Kosovo crisis : the last American war in Europe ?*, Londres, New York : Columbia University press, 2001, 316 p.

HOCKENOS, Paul. *Homeland Calling: Exile Patriotism and the Balkan Wars*, Ithaca, New York : Cornell University Press, 2003, 304 p.

HOFFNUNG, Thomas. *Désespoirs de paix, L'ex-Yougoslavie de Dayton à la chute de Milosević*, Biarritz: Antlantica, 2001, 346 p.

HOTT, Ronald. *Les relations franco-américaines à l'épreuve de la guerre en Yougoslavie (1991-1995)*, Paris : Dalloz, 2006, 289 p.

HULBERCHT, Joel. *Kosovo : 1981, 1989, 1999, 2001 : établir les faits*, Paris : Esprit, 175 p.

IGIĆ, Živorad. *Kosovo i Metohija : 1981-1991 : uvod u Jugoslovensku krizu*, Priština, Podgorica : Oktoih, 1992, 178 p.

IGNATIEFF, Michael. *Virtual war : Kosovo and beyond*, New York : Picador, 2001, 246 p.

IRVINE, Jill A. *The Croat question : partisan politics in the formation of the Yugoslav socialist state*, Boulder : Westview, 1993, 318 p.

JEREMIĆ, Dragan. *O filozofiji kod srba,* (Sur la philosophie chez les serbes*)*, Belgrade: Plato, 1997, 232 p.

JOVIĆ, Dejan. *Jugoslavija, država koja je odumrla. Uspon, kriza i pad Kardeljeve Jugoslavije* (La Yougoslavie, un Etat qui a déperri. L'assencion, la crise et la chute de la Yougoslavie de Kardelj). Zagreb : Prometej, Beograd : Samizdat, 2003, 529 p.

KALDOR, Mary, VEJVODA, Ivan (ed.). *Democratization in Central and Eastern Europe*, London : Pinter, 1999, 191 p.

KALPYRIS, Eugenios, VORK, Richardt, NAPOLITANO, Antonio (éd.). *Les sanctions des Nations Unies dans le conflit de l'ex-Yougoslavie* , Bruxelles : Bruylant, 1995, 191 p.

KAPPELER, Andreas, SIMON, Gerhard, BRUNNER, Georg (éd.). *Muslim communities reemerge : historical perspectives on nationality, politics, and opposition in the former Soviet Union and Yugoslavia*, Durham, N.C.: Duke University Press, 1994, 365 p.

KERR, Rachel. *The International Criminal Tribunal for the Former Yugoslavia: An Exercise in Law, Politics, and Diplomacy*, Oxford: Oxford University Press, 2003, 256 p.

KIŠ, Danilo. *Homo poeticus*, Paris: Fayard, 1993, 173 p.

KIŠ, Danilo. *Grobnica za Borisa Davidovića*, (Un tombeau pour Boris Davidovic), Beograd: BIGZ, 1989, 127 p.

KIŠ, Danilo. *Basta, pepeo*, (Jardin, Cendres), Beograd: BIGZ, 1989, 243 p.

KIŠ, Danilo. *Le résidu amer de l'expérience*, Paris: Fayard, 1995, 313 p.

KONDIS, Basil. *Resurgent irredentism : documents on Skopje Macedonian nationalist aspirations, 1934-1992*, Thessaloniki : Institute for Balkan Studies, 1993. 65 p.

KOURVETARIS, George A., ROUDOMETOF, Victor, KOUTSOUKIS, Kleomenis, KOURVETARIS, Andrew, G. (ed.). *The new Balkans: Disintegration and Reconstruction*, New-York : Columbia University Press, 2002, 468 p.

KRASTEV, Ivan. *The Inflexibility Trap. Frustrated Societies, Weak States and Democracy. Report on the State of Democracy in the Balkans*, Sofia: Centre for Liberal Strategies, February 2002, 33 p.

KRLEŽA, Miroslav. *Mars, dieu croate (Nouvelles)*, Paris: Calman-Lévy, 1971, 267 p.

KUBLI, Olivier Ladislav. *Du nationalisme yougoslave aux nationalismes post-yougoslaves*, Paris: L'Harmattan, 1998, 252 p.

LACA Ivan, GRUJIĆ, Momčilo. *Društvena uloga komunista Jugoslavije, (Le rôle social des communistes yougoslaves)*, Belgrade: Kultura, 1961, 347 p

LANDRY, Tristan. *La Bosnie hier : les pourquois de la guerre dans les Balkans ?*, Quebec : Les Presses de l'Université de Laval, 1999, 105 p.

LA SERRE, Françoise (de), LEQUESNE, Christian, RUPNIK, Jacques. L'Union européenne : ouverture à l'Est ?, Paris : Presses Universitaires de France, 1994, 183 p.

LATIFIĆ, Ibrahim. *Jugoslavija trideset godina posle oslobođenja i pobede nad fašizmom : 1945-1975* (La Yougoslavie trente ans après la libération et la victoire sur le fascisme : 1945-1975) , Belgrade : Savezni zavod za statistiku, 1975, 135 p.

LAUGHLAND, John. *Le tribunal pénal international, gardien du nouvel ordre mondial*, Paris: françois-Xavier de Guilbert, 124 p.

LAURENT, Eric. *Guerre du Kosovo*, Paris : Plon, 1999, 208 p.

LAZIĆ, Mladen (éd.). *Položaj naroda i međunacionalni odnosi u Hrvtaskoj* (Condition de la population et relations internationales en Croatie), Zagreb: Institut za društvena istraživanja Sveučilista u Zagrebu, 1991, 302 p.

LAZIĆ, Mladen. *Sistem i slom* (Le système et la rupture), Belgrade : Filip Višnjić, 1994, 207 p.

LAZIĆ, Mladen (éd.). *Razaranje društva, Jugoslovenstvo društvo u krizi 90 ih* (La destruction de la société, la société yougoslave dans la crise des années 1990), Belgrade : Filip Višnjić, 1994, 296 p.

LAZIĆ, Branko. *Tito et la révolution yougoslave 1937-1956*, Paris : Fasquelle, 1957, 279 p.

LEBOR, Adam. *Milošević: A Biography*, Londres: Bloomsbury, 2003, 384 p.

LE CARPENTIER Sabine, ROCARD Michel, *A la recherche de l'autogestion*, Paris, Editions Entente, 1980, 154 p.

LEMPEN, Blaise. *La mondialisation sauvage. De la fin du communisme à la tragédie du Kosovo*, Lausanne: Favre, 1999, 173 p.

LEPAGE, Dominique, KULLASHI, Muhamedin (éd.). *Ex-Yougoslavie : Une Europe du Sud-Est en construction*, Paris : L'Harmattan, 2002, 168 p.

LEPESANT, Gilles. *La sécurité de l'Europe centrale et orientale après l'élargissement de l'OTAN*, Les études CERI, n°29 – juillet 1997, 46 p.

LESCURE, Karine, TRINTIGNAC, Florence. *Une justice internationale pour l'ex-Yougoslavie, mode d'emploi du tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, mode d'emploi du tribunal pénal international de La Haye*, Paris : L'Harmattan, 129 p.

LINDSEY, German. *The Balkans, nationalism and imperialism*, London: Bookmarks, 1999, 189 p.

LUBEN, Ivan. *Une structure transfrontalière en Europe centrale des Alpes à l'Adriatique*, Paris : Fondation pour les études de défence nationale, 1985, 121 p.

LUCARELLI, Sonia. *Europe and the Breakup of Yugoslavia: A Political Failure in Search of a Scholarly Explanation*, Hague: Kluwer Law International, 2000, 278 p.

LUKIĆ, Reneo, LYNCH, Allen. *Europe from the Balkans to the Urals : the disintegration of Yugoslavia and the Soviet Union*, Oxford : Oxford University Press, 1996, 436 p.

LUKIĆ, Rénéo. *L'agonie yougoslave (1986-2003). Les Etats-Unis et l'Europe face aux guerres balkaniques*, Québec : Presses de l'université de Laval, 2003, 613 p.

LUTARD, Catherine. *Géopolitique de la Serbie-Monténégro*, Bruxelles : Complexe, 1998, 143 p.

Mac CLELLAN, Woodford. *Svetozar Marković and the origins of Balkan socialism*, New Jersey : Princeton University Press, 1964, 307 p.

MAGAS, Branka. *The destruction of Yugoslavia : tracking the break-up 1980-92*, Londres : Verso, 1993, 366 p.

MAGAS, Branka, ZANIC, Ivo (ed.). *The War in Croatia and Bosnia-Herzegovina, 1991-1995*, Londres: Frank Cass, 2001, 416 p.

MARIĆ, Momčilo, DZAMIĆ, Ljubiša, KRASIĆ, Velimir. Ovo je naša armija, (C'est notre armée), Belgrade : Eksportpres, 1985, 134 p.

MARKOVIĆ, Svetozar. *Srbija na istoku* (La Serbie à l'Est), Zagreb : Nakladni zavod Hrvatske, 1946, 154 p.

MARKOVIĆ, Sima. *Nacionalno pitanje u svetlosti marksizma*, (La question nazionale à la lumée du marxisme), Belgrade : Narodna misao, 1923, 126 p.

MARKOVIĆ, Milivoje. *Preispitivanja : Goli otok u jugoslovenskom romanu (L'autocritique : l'île de Goli otok dans le roman yougoslave)*, Belgrade : Narodna knjiga, 1986, 281 p.

MARRET, Jean-Luc. *La fabrication de la paix. Nouveaux conflits, nouveaux acteurs, nouvelles méthodes,* Paris : Ellipses, 2001, 158 p.

MATIĆ, Milan. *Liberalizam, populizam i demokratija, tri eseja iz političke teorije* (Libéralisme, populisme et démocratie, trois essais de théorie politique), Belgrade : Institut za politiche studije, 1992, 196 p.

MATVEJEVIĆ, Predrag. *Le monde ex : confessions*, Paris : Fayard, 1996, 274 p.

MATVEJEVIĆ, Petrag. *Jugoslavenstvo danas* (Le yougoslavisme aujourd'hui), Sarajevo, Buybook, Zagreb, Durieux, Beograd : MVTC, 2003, 242 p.

MILINKOVIĆ, Branislav. *Novi ustavi na tlu bivše Jugoslavije* (Les nouvelles constitutions sur le territoire de l'ancienne Yougoslavie), Belgrade, Pravi fakultet/Fakultet političkih nauka, 1995, 243 p.

MILIVOJEVIĆ, Marko, ALLCOCK, John B., MAURER, Pierre (éd.). *Yugoslavia's Security Dilemmas. Armed Forces, National Defence and Foreign Policy,* Oxford/New York/Hamburg : Berg, 1988, 324 p.

MOCK, Alois (éd.). *Das Balkan-Dossier : der Aggressionskrieg in Ex-Jugoslawien : Perspektiven für die Zukunft*, Wien : Signum-Verlag, 1997, 244 p.

MOJZES, Paul. *Yugoslavian inferno: ethnoreligious warfare in the Balkans*, New York : Continuum, 1994, 248 p.

MORIN, Edgar. *Les fratricides : Yougoslavie-Bosnie, 1991-1995*, Paris : Arléa, 1996. 122 p.

MURVAR, Vatro. *Nation and religion in Central Europe and the Western Balkans : the Muslims in Bosna, Hercegovina, and Sandzak : a sociological analysis*, Brookfield : University of Wisconsin, FSSSN Colloquia and Symposia, 1989, 170 p.

NAHOUM-GRAPPE, Véronique (éd.). *Vukovar, Sarajevo : la guerre en ex-Yougoslavie*, Paris : Esprit, 1993, 295 p.

OURDAN, Rémy. *Après-guerre(s) : années 90, chaos et fragiles espoirs*, Paris : Autrement, 2001, 339 p.

PAVIĆ, Milorad. *Istorija srpske književnosti*, (Histoire de la littérature serbe) Beograd : Naučna Knjiga, 1991, 181 p.

PAVLOVIĆ, Blagoje. *Albanizacija Kosova i Metohije*, Beograd : Evropsko slovo, 1996, 342 p.

PAVLOWITCH, Stevan K.*Yugoslavia*, Londres/New York : E. Benn, 1971, 416 p.

PAVLOWITCH, Stevan K. *The improbable survivor: Yugoslavia and its problems*, Londres: C. Hurst, 1988, 157 p.

PAVLOWITCH, Stevan K. *Tito: Yugoslavia's great dictator, a reassesment*, Londres: C. Hurst, 1992, 119 p.

PEKIĆ, Borisav. *Nova pisma iz tuđine* (Nouvelles lettres de l'étranger), Mladost : Belgrade, 1987, 165 p.

PERGNIER, Maurice. *Mots en guerre, discours médiatique et conflits balkaniques*, Paris: L'Age d'Homme, 2002, 164 p.

PERIĆ, Ivo. *Hrvatska i svijet u XX.Stoljeću* (La Croatie et le monde au vingitième siècle), Zagreb: Skolska knjiga, 1996, 219 p.

PETERSON, M. J. *Recognition of Governments. Legal Doctrine and State Practice. 1815-1995.* Londres: Macmillan, 1997, 295 p.

PETROVIĆ, Branka. *Civilno Drustvo i nevladin sektor* (La société civile et le secteur des organisations non gouvernementales), Belgrade: Magna Agenda, 2001, 214 p.

PETROVIĆ, Momčilo. *Pitao sam Albance sta žele : a oni su rekli : republiku...ako može*, Belgrade : Radio B92, 1996, 273 p.

POPOV, Nebojša. *Jugoslavija pod naponom promena, dvanaest ogleda (1968-1990)* (La Yougoslavie dans les changements, douze essais, 1968-1990), Belgrade: izdanje autorsko, 1990, 136 p.

POPOV, Nebojša (éd.). *Srpska strana rata, trauma i katarza u istorijskom pamćenju* (Le côté serbe de la guerre : traumatisme et catharsis dans la mémoire historique), Beograd-Zrenjanin : Republika/Vikom grafik/Građanska čitaonica, 1996, 832 p. (Traduction en français : *Radiographie d'un nationalisme : les racines serbes du conflit yougoslave*, Paris : Les éditions de l'Atelier, 1998, 336 p.

PRIDHAM, Geoffrey, GALLAGHER, Tom (ed.). *Experimenting with Democracy. Regime Change in the Balkans*, New York : Routlege, 2000, 282 p.

RAMEL, Sylvie. *Reconstruire pour promouvoir la paix ? Le cas du « Vieux Pont » de Mostar*, Genève, Institut européen de l'université de Genève : Euryopa, 2005, 104 p.

RAMET, Pedro (éd.). *Yugoslavia in the Eighties*, Boulder/San Francisco/Londres: Westview Press, 1985, 354 p.

RAMET, Sabrina Petra. *Nationalism and Federalism in Yugoslavia, 1962-1991*, Bloomington : Indiana University Press, 1992, 346 p.

RAMET, Sabrina Petra. *Balkan Babel : The disintegration of Yugoslavia from the death of Tito to the war of Kosovo,* Boulder, Colorado : Westview Press, 1999, 374 p.

RAMET, Sabrina Petra. *Thinking about Yugoslavia*, Cambridge: Cambridge University Press, 2005, 328 p.

RAMET, Sabrina Petra. *The Three Yugoslavias. State-Building and Legitimation, 1918-2005*, Washington DC: Woodrow Wilson Center Press, 2005, 817 p.

RAMET, Sabrina Petra, ADAMOVIĆ, Ljubiša S. (ed.). *Beyond Yugoslavia: politics, economics, and culture in a shattered community*, Boulder : Westview, 1995, 502 p.

REZUN, Miron. *Europe and war in the Balkans : toward a new Yugoslav identity*, Westport : Praeger, 1995, 241 p.

RIZMAN, Rudolf M. *Uncertain Path. Democratic transition and consolidation in Slovenia,* Texas: A&M University Press / College Station, 240 p.

ROSSANET, Bertrand, (de). *War and Peace in the Former Yugoslavia*, The Hague: Kluwer Law International, 1997, 185 p.

ROUX, Michel. *Les Albanais en Yougoslavie : minorité nationale, territoire et développement*, Paris : Editions de la Maison des sciences de l'homme, 1992. 546 p.

ROUX, Michel. *La guerre du Kosovo. Dix clés pour comprendre*, Paris: Éditions La Découverte, 1999, 124 p.

RUGOVA, Ibrahim. *Entretiens*, Paris : Fayard, 1994, 261 p.

RUPEL, Dimitrij. *Slovenska pot do samostojnosti in priznanja*, (Le chemin de la Slovénie vers l'indépendance), Ljubljana : Kres, 1992, 161 p.

RUPNIK, Jacques. *De Sarajevo à Sarajevo*, Bruxelles : Éditions Complexe, 1992, 150 p.

RUPNIK, Jacques (ed.). *Les Balkans : paysage après la bataille*, Bruxelles : Complexe, 1996. 169 p.

RUPNIK, Jacques (ed). *International perspectives on the Balkans*, Clementsport : Pearson Peacekeeping Centre, 2003, 231 p.

RUSINOW, Dennison. *The Yugoslav Experiment, 1948-1974*, Londres: C. Hurst/Company for the Royal Institute of International Affairs, 1977, 410 p.

RUSINOW, Dennison (éd.). *Yugoslavia: a fractured federalism,* Washington D.C.: Wilson Center Press, 1988, 182 p.

SEKELJ, Laslo. *Komunizam i država : kritika Marks i, socijaldemokratije (Le communisme et l'Etat : la critique de Marx et de la sociale-démocratie),* Belgrade : Prosveta, 1988, 365 p.

ŠEKELJ, Laslo. *Yugoslavia: the process of disintegration*, Boulder : Social Science Monographs, 1993, 324 p.

SELLS, Michael A., *The bridge betrayed: religion and genocide in Bosnia*, Berkeley, University of California Press, 1996, 244 p.

SEROKA, Jim (éd.), PAVLOVIĆ, Vukašin (ed.). *The tragedy of Yugoslavia : the failure of democratic transformation*, Armonk : Sharpe, 1992, 207 p.

SHOUP, Paul S. *Communism and the Yugoslav national question*, New-York: Columbia University Press, 1968, 308 p.

SIĐANSKI, Dušan. *Union et désunion de l'Europe ? La communauté européenne à l'épreuve de la crise yougoslave et des mutations en Europe de l'Est*, Genève : Institut universitaire d'études européennes, 1991, 127 p.

SIĐANSKI, Dušan. *Nationalismes en Europe centrale et orientale : conflits ou nouvelles cohabitations*, Genève : Institut européen de l'Université de Genève, Georg éditeur, 1997, 315 p.

SOLIOZ, Christophe. *L'après-guerre dans les Balkans. L'appropriation des processus de transition et de démocratisation pour enjeu*, Paris : Karthala, 2003, 158 p.

SONYEL, Salahi Ramadan. *The Muslims of Bosnia: genocide of a people*, Leicester : Islamic Foundation, 1994, 72 p.

SREBRO, Milivoj. *Ecrits et cris d'un apatride*, Paris: L'Harmattan, 2005, 215 p.

STARK, Hans. *Les Balkans, le retour de la guerre en Europe*, Paris : IFRI/Dunod, 1993, 238 p.

STEVANOVIĆ, Vidosav. *Milošević, une épitaphe*, Paris : Fayard, 2000, 390 p.

STRUGAR, Vlado. *Yugoslavia on the boundary between East and West*, Belgrade : Ministère de l'information de la République de Serbie, 1992, 144 p.

SUR, Serge. *Le recours à la force dans l'affaire du Kosovo et le droit international*, Paris : IFRI, 2000, 40 p.

SVETLIK, Ivan. *Social policy in Slovenia : between tradition and innovation*, Aldershot Brookfield : Avebury, 1992, 138 p.

TADIĆ, Ljubomir. *Poredak i sloboda*, (Le système et la liberté), Belgrade : Kultura, 1967, 339 p.

TARDY, Thierry. *La France et la gestion des conflits yougoslaves (1991-1995) : enjeux et leçons d'une opération de maintien de la paix de l'ONU*, Bruxelles : Bruylant, 540 p.

TERETT, Steve. *The dissolution of Yugoslavia and the Badinter Arbitration Commission : a contextual study for peace-making efforts in the post-Cold War world*, Aldershot : Ashgate/ Dartmouth, 2000, 395 p.

THOMAS, Robert. *Serbia under Milosevic: politics in the 1990s*, Londres: Hurst, 1999, 443p.

THOMPSON, Mark. *A paper house: the ending of Yugoslavia*, Londres: Vintage, 1992, 353p.

TODOROVA, Maria. *Imagining the Balkans*. New York: Oxford University Press, 1997, 257 p.

TOMIĆ, Novo. *Sumrak zapada : izjave svjetskih intelektualaca o ubijanju Jugoslavije*, Belgrade : Verzal Press, 1999, 233 p.

TRIFUNOVSKA, Snezana (ed.). *Yugoslavia through documents: from its creation to its dissolution*, Dordrecht, Nijhoff, 1994, 1074 p.

TROTSKY, Léon. *The Balkan Wars 1912-1913,* New York: Monad Press, 1980, 524 p.

VARO, Gabrielle (éd.). *Regards croisés sur l'ex-Yougoslavie. Des chercheurs face à leurs objets de recherche et aux évènements sociaux et politiques*. Paris: L'Harmattan, 2005, 246 p.

VASILJEVIĆ, Vladan. *Demokratija na stranputicama,* (La démocratie en marge), Belgrade : Beogradski krug, 1995, 127 p.

VICKERS, Miranda. *Between Serb and Albanian: a history of Kosovo*, Londres: Hurst, 1998, 328 p.

VUČINIĆ, Milan. *Zasto Kosovo ne može da bude republika*, Belgrade : NIP poslovna politika, 1990, 268 p.

VUČINIĆ, Waynes S. (ed.). *At the brink of War and Peace : The Tito – Stalin Split in a Historic Perspective,* New York : Brooklyn College Press, 1982, 341 p.

VUČKOVIĆ, Gojko. *Ethnic cleavages and conflict: the sources of national cohesion and disintegration: the case of Yugoslavia*, Aldershot :Ashgate, 1997, 170 p.

VUKADINOVIĆ, Radovan. *La fin de la Yougoslavie et l'instabilité balkanique*, Les Cahiers du CERI, n°4, 1992, 43 p.

WESSELINGH, Isabelle, VAULERIN, Arnaud. *Bosnie la Mémoire à vif*, Paris : éditions Buchet Chastel, 2003, 299 p.

WOODWARD, Susan. *The Balkan tragedy. Chaos and dissolution after the Cold War*, Washnigton: The Brooking Institution, 1995, 536 p.

ZIMMERMANN, Warren. *Origins of a Catastrophe: Yugoslavia and Its Destroyers*, New York: Times Books, 1999, 288 p.

ŽUNIĆ, Dragan. *Nacionalizam i književnost, Srpska književnost 1985-1995*, (Le nationalisme et la littérature, la littérature serbe 1985-1995), Niš : Prosveta, 1996, 463 p.

2.- SCIENCE ECONOMIQUE

A- OUVRAGES THEORIQUES

AGLIETTA, Michel (éd.). *L'ECU et la vieille dame, Un levier pour l'Europe*, Paris, Éditions Economica, 1986, 174 p.

AGLIETTA, M., BRENDER, A., COUDERT, V. *Globalisation financière : l'aventure obligée*/Centre d'études prospectives et d'informations internationales, Paris : Economica, 1990, 328 p.

AGLIETTA, Michel, MOATTI, Serge. *Le FMI, de l'ordre monétaire aux désordres financiers*, Paris : Economica, 2000, 243 p.

AGLIETA, Michel, ORLEAN, André. *La monnaie entre violence et confiance.* Paris : Odile Jacob, 2002, 378 p.

ANDREFF, Wladimir (éd.). *Réformes et échanges extérieurs dans les pays de l'Est*, Paris : L'Harmattan, 1990, 246 p.

ANDREFF, Wladimir. *La crise des économies socialistes, La rupture d'un système*, Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble, 1993, 447 p.

ANDREFF, Wladimir. *La mutation des économies post-socialistes: une analyse économique alternative*, Paris, L'Harmattan, 2003, 366 pp.

ARTUS, Patrick. *Macroéconomie appliquée : principes et politiques économiques*, Paris : P.U.F., 1991, 253 p.

BAFOIL, François. *Après le communisme: faillite du système soviétique, invention d'un modèle économique et social en Europe de l'Est*, Paris : Armand Colin, 2002, 250 p.

BEESLEY, Michael E. *Privatization, regulation and deregulation,* Londres: Institute of Economic affairs, 1992, 375 p.

BERTIN, Martens, MUMMERT, Uwe, MURREL, Peter, SEABRIGHT, Paul. *The institutional Economics of Foreign Aid*, Cambridge: Cambridge University Press, 2002, 201 p.

BLANCHARD, Olivier. *Reform in Eastern Europe*, Cambridge: Mass., MIT Press, 1991, 98 p.

BLANCHARD, Olivier. *Les leçons de la transition à l'Est*, Paris : Editions économiques, juin 1999, 157 p.

BLANCHARD, Olivier J., FROOT, Kenneth A., SACHS, Jeffrey D. *The Transition in Eastern Europe*, Chicago, Ill: University of Chicago Press, 1994, 374 p.

BLEJER, Mario I., SKREB, Marko. *Transition. The first Decade*, Cambridge, Londres: MIT Press, 2001, 516 p.

BOYER, Robert, MISTRAL, Jacques. *Accumulation, inflation, crises*, Paris : Presses Universitaires de France, 1983, 344 p.

BOYER, Robert. *Une théorie du capitalisme est-elle possible ?*. Paris : Odile Jacob, 2004, 131.

BREALEY, Myers. *Principles of corporate finance*, New York : Mc Graw-Hill, 1981, 794 p.

BRUNO, Michael, MERIDOR, Leora. *Lessons of Economic Stabilization and Its Aftermath,* Cambridge, Mass., MIT Press, 1991, 435 p.

BRUS, Wlodzimierz, LASKI, Kasimierz. *From Marx to the market: socialism in search of an economic system,* Clarendon Press, 1989, 177 p.

CHAVANCE, Bernard. *Les réformes économiques à l'Est: de 1950 aux années 1990,* Paris, Éditions Nathan, 1992, 207 p.

CHAVANCE, Bernard. *Régulation, cycles et crises dans les économies socialistes,* Paris, Éditions EHESS, 1987, 294 p.

CLAGUE, Christopher, *Institutions and economic development : growth and governance in less-developed and post-socialist countries*, Baltimore, London : John Hopkins University press, 390 p.

COMMONS, John R. *Legal Foundations of Capitalism*, Madison : University of Wiskonsin Press, 1957, 394 p.

CUKIERMAN, Alex. *Central Bank strategy, credibility and independence: theory and evidence*, Cambridge: Mass., M.I.T. Press, 1992, 496 p.

DELORME R.(dir.). *A l'Est du nouveau : Changement institutionnel et transformations économiques*, Paris: L'Harmattan, 1996, 343 p.

DORNBUSCH, Rudiger. *Exchanges rates and inflation*, Cambridge: Mass., M.I.T. Press, 1989, 485 p.

DOWNS, Anthony. *An Economic Theory of Democracy*, New York : Harper and Brothers, 1957, 310 p.

DUCHENE, Gérard, TARTARIN, Robert (dir.). *La grande transition*, Paris: Cujas, 1991, 212 p.

ELLMAN, Michael, GAIDAR, Egor T., KOLODKO, Grzegorz, W. *Economic transition in Eastern Europe*, Oxford: Blackwell, 1993, 99 p.

FRANKEL, Jeffrey A. *Regional trading blocs in the world economic system*, Washington: Institute for International Economics,1997, 364 p.

GOODHART, Charles A. E. *Money, information and uncertainty,* MIT Press, 1989, 589 p.

GOTTLIEB, Manuel. *A theory of Economic Systems*, Orlando: Academic Press, 1984, 449 p.

HAGGARD, Stephan. KAUFMAN Robert R. *The Political Economy of Democratic Transitions*, Princeton: Princeton University Press, 1995, 391 p.

HARRIS, Peter, REILLY, Be. *Democracy and Deep-Rooted Conflict: Options for Negotiators,* IDEA, 1998, 409 p.

HAYEK, A.Friedrich. *Droit, législation et liberté. Règles et ordre.* Tomes 1, Paris: Presses Universitaires de France, 1983, 201 p.

HAYEK, A. Friedrich. *Droit, législation et liberté. Le mirage de la justice sociale.* Tomes 2, Paris: Presses Universitaires de France, 1983, 217 p.

HAYEK, A. Friedrich. *Droit, législation et liberté. L'ordre politique d'un peuple libre.* Tomes 3, Paris: Presses Universitaires de France, 1983, 253 p.

HICKS, John. *Capital and time*, Oxford :Clarendon Press, 1987, pp. 177-184.

HICKS, John. *Monnaie et marché,* Paris : Éditions Economica, 1991, 150 p.

HODGSON, Geoffrey. *The Economics of Institutions*, Aldershot : Edward Elgar Publishing, 1993, 611 p.

KEYNES, John Maynard. *Les conséquences économiques de la paix*, Paris, NRF, 1920, 236 p.

KEYNES, John Maynard. *Essai sur la monnaie et l'économie : les cris de Cassandre*, Paris : Éditions Payot, 1972, 145 p.

KEYNES, John Maynard. *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt, et de la monnaie*, Paris : Éditions Payot, 1942, 407 p.

KING, Lawrence P. *The Basic Features of Postcommunist Capitalism in Eastern Europe*, Londres : Praeger, 2001, 150 p.

KOLODKO Grzegorz W., GOTZ-KOZIERKIEWICZ, Danuta, SKRZESZEWSKA-PACZEK Elzbieta. *Hyperinflation and Stabilization in Postsocialist Economies*, Massachusets: Kluwer Academic Publishers, 1992, 186 p.

KORNAI, János. *La récession transformationnelle, le cas de la Hongrie*, Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble, 1994, 71 p.

KORNAI, János. *Socialisme et économie de la pénurie*, Paris : Éditions Economica, 1984, 587 p.

KORNAI, János. *Du socialisme au capitalisme, l'exemple de la Hongrie*, Paris : Éditions Gallimard, 1990, 225 p.

KORNAI, János. *Vision and reality, market and state. Contradictions and dilemmas revisited*, New York: Harvester Wheatsheak, 1990, 260 p.

KORNAI, János. *Le système socialiste. L'économie politique du communisme*, Grenoble: Presses Universitaires de Grenoble, 1996, 767 p.

LAFFONT, Jean-Jacques. *Economie de l'incertain et de l'information*, Vol. 2 du *Cours de Théorie microéconomique*, Paris : Éditions Economica, 1985, 201 p.

MARTENS, Bertin, MUMMERT, Uwe, MURELL, Peter, SEABRIGHT, Paul. *The institutional Economics of Foreign Aid*, Cambridge : Cambridge University Press, 2002, 201 p.

MAUREL, Mathilde. *Régionalisme et désintégration en Europe centrale et orientale*, Paris : CNRS Editions, 1998, 231 p.

MARX, Karl. *Le Capital.*Critique de l'économie politique, Livre Premier : Le procès de production du capital, Paris : PUF, 940 p.

MUCCHIELLI, Jean-Louis, *Relations économiques internationales*, Paris : Hachette, 2005, 159 p.

MYRDAL, Gunnar. *Une économie internationale*, Presses Universitaires de France, 1958, 506 p.

NORTH, Douglas. *Institutions, Institutional Change, and Economic Performance*, New York: Cambridge University Press, 1991, 152 p.

NORTH, Douglas Cecil. *Le processus du développement économique*, Paris : Editions de l'Organisation, 2005, 219 p.

ORLEAN, André. *Analyse économique des conventions,* Paris : Presses Universitaires de France, 1994, 403 p.

PAUWELYN, Joost. *The transformation of World Trade*, Research Paper Series Duke Law School Legal Studies, 2005, 66 p.

RAFFINOT, Marc. *Dette extérieure et ajustement structurel*, Vanves : Edicef, 1991, 237 p.

ROSTOW, W.W. *Politics and the Stages of Growth,* Cambridge : Cambridge University Press, 1971, 410 p.

SACHS, Jeffrey D. *Developing country debt and the world economy,* Chicago, Ill.: University of Chicago Press, 1989, 335 p.

SAPIR, Jacques. *Les trous noirs de la science économique*, Paris : Albin Michel, 2000, 328 p.

SARWAR Lateef K. (ed.). *The evolving role of the World Bank, Helping meet the challenge of development*, World Bank, Washington D.C., 1995, 230 p.

SCHUMPETER, Joseph Alloïs. *Capitalisme, socialisme et démocratie*, éditions Payot, Paris, 1961, 462 p.

SMITH, Adam. *Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations*, Paris : Flammarion, 1991, (2 vol. 531 p. ; 637 p.).

STIGLITZ, Joseph. *The Economic Role of the State*, Oxford: Blackwell Publishers, 1989, 178 p.

STIGLITZ, Joseph. *Quand le capitalisme perd la tête*, Paris: Fayard, 2003, 412 p.

STIGLITZ, Joseph. *La grande désillusion*, Paris: Fayard, 2002, 324 p.

TAYLOR, Lance. *Income distribution, inflation and growth: lectures on structuralist macroeconomic theory*, Cambridge, Mass.: MIT Press, 1991, 290 p.

TAYLOR, Michael, CONTI, Sergio. *Interdependent and Uneven Development: Global-Local Persepctives,* Aldershot: Ashgate, 1997, 314 p.

TOCQUEVILLE, Alexis (de). *Textes économiques,* Paris: Pocket (Agora), 2005, 478 p.

VINER, Jacob. *The Customs Union Issue*, Londres: Carnegie Endowment for International Peace, 1950, 221 p.

VINER, Jacob. *Studies in the Theory of International Trade*, New York: Harper and Brothers, 1937, 159 p.

WLODZIEMIERZ, Brus, KAZIMIREZ, Vlaski. *From Marx to the market, socialism in search of an economic system*, Oxford: Clarendon Press, 1989, p?

B.- ECONOMIE DE L'ESPACE YOUGOSLAVE ET DES BALKANS

ARANDARENKO, Mihail. *Waiting for the worker : explaining labour quiescence in Serbia*, Université de Belgrade, Faculté d'Economie, 2000, 253 p.

BADIN, Tomislav. *Ekonomske jedinice u ekonomiji preduzeća (Les unités économiques dans l'économie de l'entreprise)*, Belgrade : Zavod za ekonomske ekspertize, 1965, 63 p.

BAJEC Milan, VUJICA, Slobodan. *Privredna reforma (La réforme économique)*, Belgrade : Sedma sila, 1965, 95 p.

BELTRAN, Jacques. *Irak et Serbie: les sanctions économiques au coeur du débat transatlantique*, Paris: Les notes de l'IFRI n°20, 2000, 58 p.

BILANDZIĆ Dušan. *Certains aspects du système yougoslave d'autogestion,* Belgrade : Medjunarodna politika, 1968, 63 p.

BLANC, André. *L'économie des Balkans,* Paris, Presses Universitaires de France, 1965, 124 p.

BOLČIĆ, Silvano. *Tegobe prelaza u preduzetničko društvo* (Les difficultés du passage à une société d'entrepreneurs), Belgrade: Instuitut za sociološka istraživanja filozofskog fakulteta u Beogradu, 1994, 171 p.

BOURDET, Yvon. *Pour l'autogestion*, Paris : Anthropos, 1974, 293 p.

BYRNES, Robert, F. *Communal families in the Balkans : the zadruga*, Notre Dame : University of Notre Dame Press, 1976, 287 p.

CARIĆ, Slavko, STANOJEVIĆ, Obrad. *Privredno i radno pravo. Pravni položaj privrednih organizacija, (Le droit économique et le droit du travail. Le droit des organisations économiques)*, Novi Sad : Visoka skola za organizaciju rada, 1968, 201 p.

CRNOBRNJA Mihajlo, PAPIĆ, Zarko (ed.). *Ekonomska cena rata*, (le coût de la guerre), Paris-Belgrade : Fondacija za mir i resavanje kriza, 1996, 576 p.

DAIANU, Daniel, THANOS, Veremes, *Balkan Reconstruction.* Londres: Frank Cass, 2001, 224 p.

DINKIĆ, Mlađan. *Ekonomija destrukcije, velika pljačka naroda* (L'économie de la destruction, le grand pillage du peuple), Belgrade : VIN, 1995, 273 p.

DUMAS, André. *L'autogestion, un système économique*, Paris : Dunod, 1981, 319 p.

FLAKIERSKI, Henryk. *The economic system and income distribution in Yugoslavia,* Armonk, New York: Sharpe, 1989, 104 p.

GLIGOROV, Vladimir. *Task Force on Economic Strategy for South Eastern Europe*, New York: East-West Institute, 2000, 64 p.

GLIGOROV, Vladimir, KALDOR, Mary, TSOUKALIS, Loukas. *Balkan Reconstruction and European Integration*, Vienna: Vienna Institute for International Economic Studies (WIIW), October 1999, 67 p.

GLIGOROV, Vladimir, TEOKAREVIĆ, Jovan (éd.). *Kriza, raspad i reforma* (Crise, désintégration et réforme), Belgrade: Institut za medunarodni pokret/Stručna knjiga, 1990, 217 p.

GLIGOROV, Vladimir. *Balkan reconstruction : Economic Aspects*, Londres, Vienna : LSE & WIIW, 2000, 158 p.

GLIGOROV, Vladimir. *Balkans and Europe: Trade, State, Money and Politics*, Countdown, Project, Vienne : WIIW, 2000, 97 p.

GLIGOROV, Vladimir, VIDOVIĆ, Hermine. *The Croatian Economy: Overview and Recent Developments*, Vienna: Vienna Institute for International Economic Studies (WIIW), May 2001, 37 p.

HOFFMAN, George W. *The Balkans in Transition*, Princeton : D. Van Nostrand co, 1963, 124 p.

HORVAT, Branko. *The Yugoslav Economic System: The First Labor-Managed Economy in the Making*, New York: International Arts and Sciences Press, 1976, 286 p.

KARATNYCKY, Adrian, MOTYL, Alexander, GRAYBOW, Charles (ed.). *Nations in Transit. Civil Society, Democracy and Markets in East Central Eruope and the Newly Independent States*, New Brunswick, Londres: Transaction publishers,1999, 680 p.

KARDELJ, Edvard. *L'autogestion yougoslave, chantier ou façade d'un socialisme empirique,* Paris: Antropos, 1974 , 190 p.

KARDELJ, Edvard. *O sistemu samoupravnog planiranja, (Le système de planification autogestionnaire*), Belgrade : Radnicka stampa, 1976, 136 p.

KARDELJ Edvard. *Les contradictions de la propriété sociale dans le système socialiste*, Paris, Anthropos, 1976, 220 p.

KIDRIČ, Boris. *Socijalizam i ekonomija, (Le socialisme et l'économie)*, Zagreb : Globus, 1979, 240 p.

KOMAZEC, Slobodan, RISTIĆ, Žarko, KOVAČ, Jovo. *Inflacija i kriza, (L'inflation et la crise)*, Belgrade : Institut za finansije i razvoj, 1992, 508 p.

KOMAZEC, Slobodan, KOVAČ, Jovo, RISTIĆ, Žarko. *Lavirinti duznicke ekonomije (Les labyrinthes d'une économie d'endettement)*, Belgrade : Institut za finansije i razvoj, 1993, 411 p.

PAPIĆ, Žarko (ed). *International Support Policies to South-East European Countries. Lessons (not) learned in Bosnia & Herzegovina*, Sarajevo: Müller, 2001, 256 p.

PERIŠIN, Ivo. *Goropadna inflacija – neukroćena goropadnica ili delirijum tremens (La hausse de l'inflation incontrôlée ou le delirium tremens)*, Novi Sad : Dnevnik, 1985, 96 p.

PETRITSCH, Wolfgang. *Bosnien und Herzegovina 5 Jahre nach Dayton. Hat Frieden eine Chance ?*, Klagenfurt: Wieser Verlag, 2001, 482 p.

PUGH Michael, NEIL Cooper. *War Economies in a Regional Context* : Challenges of Transformation, Londres : Lynne Rienner, 2004, 273 p.

ROSANVALLON, Pierre. *L'âge de l'autogestion ou la politique au poste de commandement*, Paris: Le Seuil, 1976, 185 p.

SABOLOVIĆ, Duško, PRESEČAN, Tomislav. *Hrvatska u međunarodnoj ekonomiji* (La Croatie dans l'économie internationale), Zagreb: Ekonomski fakultet, 1994, 303 p.

SAIN, Željko (ed). *Bosnia and Herzegovina Competitiveness Report 2002*, Saarjevo: MIT Center, vol. 2, no. 2, 2003, 228 p.

SAMARY, Catherine. *Le marché contre l'autogestion, l'expérience yougoslave*, Paris : Publisud/La Brêche, 1986, 331 p.

SAMARY, Catherine. *La déchirure yougoslave, Questions pour l'Europe*, Paris : Éditions L'Harmattan, 1994, 175 p.

ŠARENAC-PETROVIĆ, Tanja. *L'économie dans la question yougoslave*, Genève: HEI, PSIS, 1996, 69 p.

SCHIERUP, Carl-Ulrik (ed.). *Scramble for the Balkans, Nationalism, Globalism and the Political Economy of reconstruction*, Center for Research in Ethnic Relations University of Warwick, Londres : Macmillan Press Ltd, 1999, 235 p.

SICARD, Emilie. *La zadruga sud slave dans l'évolution du groupe domestique*, Paris : Orphys, 1943, 688 p.

STAVROU, Theofanis G., LAMPE, John R. *Redefining Southeastern Europe : Political Challenges and Economic Opportunities.* München : Südosteuropa-Gesellschaft, 1998, 283 p.

SVETLIK, Ivan. *Social policy in Slovenia : between tradition and innovation*, Aldershot Brookfield : Avebury, 1992, 138 p.

SUBOTIĆ, Milan. *Sticanje slobode. Studije o pocecima liberalne političke misli u Srbiji XIX veka.* (L'acquisition de la liberté. Etudes sur les débuts de la pensée politique libérale en Serbie au XIX ème siècle), Beograd, Nis : Gradina, 1992, 214 p.

VUČINIC W.S. (ed.). *At the brink of War and Peace : The Tito – Stalin Split in a Historic Perspective.* New York: Brooklyn College, 1982, 275 p.

VUKADINOVIĆ, Nebojša. *La reconstruction de la Bosnie-Herzégovine : aide internationale et acteurs locaux*, Les Etudes du CERI, Paris: CERI, n° 21, déc. 1996, 47 p.

WOODWARD, Susan. *Socialist unemployment: the political economy of Yugoslavia, 1945-1990*, Princeton: Princeton university press, 1995, 443 p.

ŽARKOVIC, Milica. *Economic decline and nationalism in the Balkans*, Basingtoke: Macmillan, 1994, 214 p.

3.- HISTOIRE

A.- OUVRAGES GENERAUX

ARIES Philippe. *Essais de mémoire, 1943-1983,* Paris: Seuil, 1993, 371 p.

ARON, Raymond. *Introduction à la philosophie de l'histoire*, Paris: Gallimard, 1986, 521 p.

ARON, Raymond. *Leçons sur l'histoire*, Paris: Editions de Fallois, 1989, 594 p.

BLOCH Marc. *Réflexions d'un historien sur les fausses nouvelles de la guerre*, Paris: Editions Allia, 1999, 56 p.

BRAUDEL, Fernand. *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Paris : Armand Colin, 1990, 2 volumes (587, 627 p.)

BRAUDEL, Fernand. *Ecrits sur l'histioire,* II, Paris: Editions Arthaud, 1990, 307 p.

LE ROY LADURIE, Emmanuel. *Le territoire de l'historien*, Paris: Editions Gallimard, 1973, 542 p.

MARROU, Henri-Irénée. *De la connaissance historique*, Paris: Editions du Seuil, 1966, 309 p.

VEYNE, Paul. *Comment on écrit l'Histoire*, Paris: Editions du Seuil, 1971, 438 p.

VEYNE, Paul. *Le pain et le cirque. Sociologie historique du pluralisme historique*, Paris : Editions du Seuil, 1976, 795 p.

VEYNE, Paul. *La société romaine*, Paris : Editions du Seuil, 1991, 345 p.

B.- HISTOIRE DE L'ESPACE YOUGOSLAVE ET DES BALKANS

ANTIĆ, Čedomir. *Kratka istorija Srbije, 1804-2004*, Belgrade : Stubovi kulture, 2004, 219 p.

BATAKOVIĆ, Dušan, T. *Kosovo: la spirale de la haine, les faits, les acteurs, l'histoire*, Lausanne, L'Age d'Homme, 1993, 88 p.

BATAKOVIĆ, Dušan, T. *Yougoslavie, nations, religions, idéologies*, avec une introduction d'Anne Kriegel, Lausanne, L'Age d'Homme, 1994, 330 p.

BAUDSON, Gérard. *L'Europe des fous ou La destruction de la Yougoslavie*, Paris, Club privé des Communautés européennes, 1993, 153 p.

BEKIĆ, Darko. *Jugoslavija u hladnom ratu : Odnosi s velikim silama 1949-1955*, (La Yougoslavie pendant la guerre froide 1949-1955), Zagreb : Globus, 1988, 764 p.

BOŽIĆ, I., ĆIRKOVIĆ, M., EKMEČIĆ, M., DEDIJER V. *Istorija Jugoslavije*, Drugo izdanje, (Histoire de la Yougoslavie, 2ème éd.), Belgrade, 1973.

CASTELLAN, Georges. *Histoire des Balkans, XIVe-XXe siècle,* Paris : Éditions Fayard, 1991, 532 p.et *Histoire des Balkans, XIVe-XXe siècle. Edition augmentée,* Paris : Éditions Fayard, 1999, 643 p.

CASTELLAN, Georges. *Le monde des Balkans. Poudrière ou zone de paix,* Paris : Éditions Vuibert, 1994, 213 p.

CASTELLAN Georges, VIDAN, Gabrijela. *La Croatie*, Paris : PUF, 127 p.

CHICLET, Christophe, LORY, Bernard. *La République de Macédoine. Nouvelle venue dans le concert européen*, Paris : L'Harmattan, 1998, 190 p.

COX, John K. *The History of Serbia*, Westport, CT: Greenwood Press, 2002, 248 p.

ČUBRILOVIĆ, V. *Istorija političke misli u Srbiji XIX veka,* Prvo izdanje, (Histoire de la pensée politique en Serbie au XIXème siècle, Ière éd.), Belgrade, 1958.

CVIJIĆ, Jovan. *La péninsule balkanique, géographie humaine,* Paris : A. Colin, 1918, 532 p.

DERENS, Jean-Arnault. *Balkans : la crise* , Paris, Gallimard, 2000, 375 p.

DIMITRIJEVIĆ, Sergije. *Socijalisticki radnicki pokret u Srbiji 1870-1918*, (Le mouvement socialiste en Serbie), Belgrade : Prosveta, 1982, 247 p.

ĐILAS, Aleksa. *The contested country, yugoslav unity and communist revolution 1919-1953,* Londres/Cambridge, Harvard University Press, 1991, 259 p.

ĐJILAS, Milovan. *Crna Gora*, Beograd : Književne Novine, 1989, 337 p.

EKMEČIĆ, Fadil. *Bosna : kratka popularna povijest*, (La Bosnie, une brève hisoire populaire), Paris : EF, 1994, 164 p.

EKMEČIĆ, Milorad. *Srbija između Srednje Evrope i Evrope*, Belgrade : Politika, 1992, 129 p.

FEJTÖ, François. *Histoire des démocraties populaires 1945-1979,* Paris, Seuil, 1969, 533 p.

FEJTÖ, François. *Requiem pour un empire défunt ; histoire de la destruction de l'Autriche-Hongrie*, Paris, Lieu commun, 1992, 446 p.

GARDE, Paul. *Vie et mort de la Yougoslavie*, Paris, Fayard, 1992, 444 p.

GARDE, Paul. *Le discours balkanique. Des mots et des hommes*, Paris, Fayard, 2004, 479 p.

GERVEREAU, Laurent, TOMIC, Yves (éd.). *De l'unification à l'éclatement : l'espace yougoslave, un siècle d'histoire*, Paris, Musée d'histoire contemporaine, Nanterre, BDIC, 1998, 320 p.

GOLDSTEIN, Ivo. *Hrvatska povijest,* Zagreb : Novi Liber, 2003, 519 p.

GROSS, Mirjana. *Povijest pravaske ideologije*, Zagreb : Liber, 1973, 453 p.

HADZIJAHIĆ, Muhamed. *Porijeklo bosanskih Muslimana*, (L'origine des Musulmans bosniaques), Sarajevo : Bosna, 1990, 186 p.

HATSCHIKJAN, Magarditsch & TROEBS, Stefan. *Südosteuropa: Gesellschaft, Politik, Wirtschaft, Kultur : Ein Handbuch.* Munich : C.H. Beck, 1999, 570 p.

HRELJA, Kemal. *Kako je zivio narod : Bosna i Hercegovina, 1918-1941*, Sarajevo : Bosanska knjiga, 1994, 247 p.

JELAVICH, Barbara. *Histoire of the Balkans*, Cambridge, Cambridge University Press, 1983 2 vol. (407 et 476 p).

KERSOVANI, Otokar. *Povijest Hrvata,* Rijeka : Otokar K., 1971, 220 p.

KOMATINA Milija. *Crna Gora u srpsko pitanje : prilog izucavanju integrativnih i dezintegrativnih tokova,* Berane : Informativni Centar, Berane, 1996, 209 p.

KRULIĆ, Joseph. *Histoire de la Yougoslavie de 1945 à nos jours,* Bruxelles, Éditions Complexe, 1993, 251 p.

LAPE, Ljuben. *Makedonija vo XVII, XIX i XX vek : odbrani trudovi*, Skopje : Kultura, 1992, 834 p.

LORY, Bernard. *L'Europe balkanique de 1945 à nos jours*, Paris : Ellipses, 1996, 207 p.

MAC KENZIE, David. *Ilija Garasanin : Balkan Bismarck.* New York, Boulder : East European Monographs, 1985, 453 p.

MALCOLM, Noel. *Kosovo : a short history*, London : Macmillan, 1998, 435 p.

MATKOVIĆ, Hrvoje. *Povijest Jugoslavije, 1918-1991 : hrvatski pogled*, Zagreb : Naklada Pavičić, 1998, 443 p.

PAVLIČEVIĆ, Dragutin. *Povijest Hrvatske,* Zagreb : Naklada Pavičić, 1994, 422 p.

PETRANOVIĆ, Branko. *Istorija Jugoslavije, 1918-1978* (Histoire de la Yougoslavie, 1918-1978), Belgrade : Nolit, 1981, 648 p.

PETRANOVIĆ, Branko, DAUTOVIĆ, Sava. *Jugoslavija, velike sile i balkanske zemlje 1945-1948 : iskustvo narodne demokratije kao partijske države*, (La Yougoslavie, les grandes puissances et les pays balkaniques 1945-1948), Podgorica : Istorijski Institut Crne Gore, 1994, 427 p.

STOÏANOVICH, Traian, *Balkan Worlds, The first and the last Europe.* New-York-London: Armonk, 1994, 433 p.

STOJANOVIĆ, Dubravka. *Srbija i demokratija 1903-1914 : Istorijska studija o « zlatnom dobu srpske demokratije »*, Belgrade : Udruzenje za društvenu istoriju, 2003, 450 p.

TEPIĆ, Ibrahim. *Bosna i Hercegovina od najstarijih vremena do kraja drugog svjetskog rata*, (La Bosnie-Herzégovine depuis les temps anciens jusqu'à la fin de la Deuxième guerre mondiale), Sarajevo : Bosanski kulturni centar, 1998, 433 p.

YELEN, Anne. *Kosovo : 1389 – 1989 : bataille pour les droits de l'âme*, Lausanne : L'Age d'Homme, 1989, 161 p.

WEIBEL, Ernest. *Histoire et géopolitique des Balkans de 1800 à nos jours*, Paris : Ellipses, 2002, 641 p.

ŽIVOJINOVIĆ, Dragoljub. *Crna Gora u borbi za opstanak, 1914-1922*, Beograd : Vojska, 1996, 510 p.

BIBLIOGRAPHIE

ARTICLES

I .- PRINCIPALES REVUES SPECIALISEES CONSULTEES

Revues allemandes

Südost-Europa

Revues américaines

Sciences politiques

American Political Science Review
Comparative Politics
Conflict Resolution
Foreign Affairs
International Political Science Review
International Studies Quarterly
International security
International organization
Journal of Democracy
Political Science

Sciences économiques

Review of Political Economy

Revues anglaises

Sciences Politiques

British Journal of Political Science
Foreign Policy
Global Governance
Journal of Southern Europe and the Balkans, Kingston University, 1989-2005
The International Spectator
War-Report

Revues françaises

Sciences Politiques

Cahiers de l'Orient
Critique internationale
Esprit
Hérodote
Le Débat
Le courrier des pays de l'Est
L'Autre Europe, Editions L'Age d'Homme
Les Cahiers du CERI, FNSP

Politique étrangère, IFRI
Regards sur l'Est
Revue Autogestion
Revue française de sciences politiques
Revue Internationale de politique comparée
Revue Internationale et stratégique

Economie

Economie internationale
L'Economie politique, Alternatives économiques
Revue d'Etudes comparatives Est-Ouest
Revue de philosophie économique

Revues italiennes

I Balcani

Revues en serbo-croate et en slovène

Revues serbes

Science politique

Politička misao (La pensée politique), Zagreb,
Nova srpska politicka misao (La nouvelle pensée politique serbe), Belgrade, numéros de janvier 2001 à mai 2006.
Socioloski pregled (Revue sociologique), Belgrade, numéros de décembre 1999 à juin 2006.

Science économique

Ekonomska politika (Economie politique), Belgrade, numéros de janvier 1989 à décembre 1991.

Revues croates

Science politique
Politička misao

Science économique

Ekonomski Pregled (Bulletin économique), Zagreb, numéros de janvier 1989 à décembre 1991.
Razvoj (Développements), Zagreb, numéros de janvier 1989 à décembre 1991.
Sveske / Cahiers de l'Institut d'études économiques de Zagreb (Ekonomski Institut) Aktualni problemi privrednih kretanja i ekonomske politike Hrvatske, 1991.

Revue slovènes

Teorija i Praksa (Théorie et pratique), Ljubljana, numéros de janvier 1989 à décembre 2003

II.- DOSSIERS THEMATIQUES SUR L'EX- YOUGOSLAVIE ET LES BALKANS DANS LES REVUES :

Balkan, « Minorités et diasporas », n° 7, 10, 11, 1990-1991.

Hérodote, « Balkan et balkanisation », n° 63, hiver 1991.

Hérodote, « La question serbe », n° 67, 1992.

La Nouvelle Alternative, juin 1993.

Le courrier des Pays de l'Est, « Les Balkans : paysage après la bataille », n°1008, septembre 2000.

Les crises des systèmes de type soviétique, « La crise du système yougoslave », étude n° 14, 1986.

Most, Economic Policy in Transitional Economies, « Reconstructing the Balkans : Alternative Policy Approach », n°2, 2000.

Most, Economic Policy in Transitional Economies, « Reforming the banking sector in South-East European transitional economies », n°3-4, 2000.

Nouvelle Europe, « L'Europe à l'épreuve du démembrement de l'U.R.S.S. et de la Yougoslavie », n° 6, octobre 1991.

Option de confrontation, « Elargissement, la fin de la sécession européenne », n°13, octobre 2000

Politique étrangère, « Vers un retour des guerres balkaniques? », 2/1992.

Privredni pregled, « Tranzicija u Jugoslaviji » Belgrade, mai 1991.

Report on eastern Europe, « The future of Croatia's Border regions», n° 35, novembre 1991.

Report on eastern Europe, « Yugoslavia's Neighbours and Crisis », n° 3 2, août 1991.

Revue Esprit, n° 11, novembre 1991 et n° 12, décembre 1991.

Revue du marché commun, « L'Europe devant la crise yougoslave, mesures positives et mesures restrictives », n° 354, janvier 1992.

ARTICLES ISSUS DE PERIODIQUES ET CONTRIBUTIONS A DES OUVRAGES COLLECTIFS

1.- SCIENCE POLITIQUE

A.- ARTICLES THEORIQUES

AKE, Claude. « Rethinking African Democracy », *in* Diamond L. et Plattner M.F. (éds), *The global resurgence of Democracy*, Baltimore: The John Hopkins University Press, 1996, pp. 63-76.

ASHUTOSH, Varshney. « « Choix rationnels », conflit ethnique et culture », Paris, *Critique internationale* n°5, octobre 1999, pp. 50-67.

ASMUS, Ronald A. « L'Amérique, l'Allemagne et la nouvelle logique de réforme de l'Alliance », *Politique étra*ngère, 3/97 automne 1997, pp.247-261.

BLUMER, Herbert. « L'opinion publique d'après les enquêtes par sondages ». In Padioleau, Jean-Gustave (dir.). *L'opinion publique.* Paris : EHESS & Mouton, 1981, pp.146-163.

BOEHLE, D. « Internationalisation : An issue Neglected in the Path-Dependency Approach to Post-Communist Transformation », in Dobry M. (dir.), *Democratic and Capitalist Transitions in Eastern Europe*, Dordecht : Kluwer Academic Publishers, pp. 235-261.

BOLLEN, Kenneth. « Issues in the Comparative Measurement of Political Democracy ». *American Sociological Review*, n° 45, juin 1980, pp. 370-390.

BOLLEN, Kenneth. « Political Democracy : Conceptual and Measurement Traps », *Studies in Comparative International Development*, 25, printemps 1990, pp.7-24.

BOURDIEU, Pierre. « L'opinion publique n'existe pas ». *Les temps modernes*, janvier 1973, texte repris dans Bourdieu, Pierre. *Questions de sociologie.* Paris : Ed. de Minuit, 1980, p.222-235.

BOURDIEU, Pierre. « Questions de politique ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, 16, 1977, pp.55-89 .

BROWN, Michael E. «The causes and regional dimensions of internal conflict », *The Internal Dimensions of conflict*, The MIT Press, Cambridge, Mass., 1996, pp.571-601.

BUNCE, Valérie. « Quand le lieu compte. Spécificités des passés autoritaires et réformes économiques dans les transitions à la démocratie », *Revue Française de Science Politique*, Août-Octobre 2000, pp.633-657.

CAILLAT, Odile. « Norme et environnement : le législateur et le normalisateur », dossier « L'environnement en Europe centrale », *La Nouvelle Alternative*, vol.16, n°55, janvier 2002, pp.12-29.

CAPLAN, Richard, POULIGNY, Béatrice. « Histoire et contradictions du state building », *Critique internationale* n°28, 2005, pp. 123-139.

CHAZEL, François. « Individualisme, mobilisation et action collective », in Birnbaum Pierre, Leca Jean, (dir.), *Sur l'individualisme*, Paris : Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, pp. 246-268.

CLEMENT Caty. « Un modèle commun d'effondrement de l'Etat ? Une AQQC du Liban, de la Somalie et de l'ex-Yougoslavie », *Revue Internationale de Politique Comparée*, Vol. 11, n°1, 2004, pp. 35-50.

CRAGG, Anthony. « Un nouveau concept stratégique pour une ère nouvelle », Revue de l'OTAN, n° 2, vol. 47, 1999, pp.37-54.

CROWLEY, John. « Pacifications et réconciliations. Quelques réflexions sur les transitions immorales », *Cultures et conflits* n°40, 2001, pp. 75-98.

DANNEQUIN, Fabrice. « La place du politique chez Schumpeter », *L'économie politique* n°17, janvier 2003, pp.82-92.

DEBOS Marielle, GOHENEIX Alice. « Les ONG et la fabrique de l' « opinion publique internationale », *Raisons politiques*, n°19, août-septembre 2005, pp.63-80.

DIAMOND, Larry. «Towards Democratic Consolidation », *Journal of Democracy*, (5) 3; 1994, pp. 4-18.

DOBRY, Michel. « Les voies incertaines de la transitologie : choix stratégiques, séquences historiques, bifurcations et processus de path dependence », in « Les transitions démocratiques regards sur l'état de la transitologie », *Revue Française de Science Politique*, 50 (4-5), Août-Octobre 2000, p.585-615

DORNA, Alexandre. « Le néopopulisme et le charisme », *in* Ihl Olivier, Chêne Janine, Vial Eric, Waterlot Ghislain, *La tentation populiste*, Paris : La Découverte, 2003, pp. 89-100.

ETHIER, Diane. « La consolidation de la démocratie : nouveaux questionnements », *Revue Internationale de Politique Comparée*, Vol. 8, n°2, 2001, pp. 191-332.

GRESKOVITS, Béla. « Les analyses concurrentes de la société de marché post-communiste. Retour sur le passé d'une controverse », in « Les transitions démocratiques, regards sur l'état de la « transitologie », *Revue Française de Science Politique*, Août-Octobre 2000, pp.713-747.

GUILHOT, Nicolas. « La science politique de la transition démocratique à l'Est », *Futur antérieur*, 27, 1995, p. 139-152

GUILHOT, Nicolas, SCHMITTER, C. Philippe. « De la transition à la consolidation », in « Les transitions démocratiques, regards sur l'état de la « transitologie », *Revue Française de Science Politique*, (4-5), Août-Octobre 2000, pp.615-633.

HIBOU, Béatrice. « De la privatisation des économies à la privatisation des Etats. Une analyse de la formation continue de l'Etat » in HIBOU, Béatrice (dir.), *La privatisation des Etats*, Paris : Karthala, 1999, pp. 27-43.

HIGLEY, John, PAKULSKI Jan. « Jeux de pouvoir des élites et consolidation de la démocratie en Europe centrale et orientale », in « Les transitions démocratiques, regards sur l'état de la « transitologie », *Revue Française de science politique*, Août-Octobre 2000, pp.657-679.

HUBER, John, KERROUCHE Eric, BROUARD, Sylvain. « L'analyse du choix rationnel en science politique », *Revue internationale de politique comparée*, 1997, vol.4, n°1, pp.113-141.

KARL, Terry, Lynn, SCHMITTER, Philippe. « Les modes de transition démocratique en Amérique Latine, en Europe du Sud et de l'Est », *Revue internationale des sciences sociales*, mai 1991, n°128, pp. 285-302

KRASTEV, Ivan, « The Liberal Estate. Reflections on the Politics of Think Tanks in Eastern and Central Europe ». *East Central Europe*, 26(1), 1999, pp.35-53.

KRASNER, Stephen. « Regimes and the limits of Realism : Regimes and Autonomous Variables », in Krasner Stephen (ed), *International Regimes*, New York, Ithaca : Cornell University Press, 1983, 256 p.

LACORNE, Denis. « Où est l'intérêt national des Etats-Unis », *Critique internationale* n°8, juillet 2000, pp.97-116.

LAGROVE, Jacques. « La légitimation », in Madeleine Grawitz et Jean Leca (ed.), *Traité de science politique*, tome 1, Paris : Presses Universitaires de France, pp.385-417.

LECA, Jean. « Individualisme et citoyenneté », in Birnbaum Pierre, Leca Jean (dir.), *Sur l'individualisme*, Paris : Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1991, pp. 159-209.

LEVI, Margaret. « A Logic of Institutional Change », in : Cook, Karen Schweers and Margaret Levi (eds.). *The Limits of Rationality*. Chicago : Chicago University Press, 1990, pp. 390-414.

LEVRAT, Nicolas. « Fédéralisme, Nationalisme, Europe : une difficile équation », in : D. Sidjanski (dir.). *Nationalismes en Europe centrale et orientale : conflits ou nouvelles cohabitations*. Genève, Institut européen de l'Université de Genève : Georg éditeur, 1997, pp. 17-39.

LINZ, Juan J., STEPAN, Alfred C. « Polical Identities and Electoral Sequences : Spain, the Soviet Union and Yugoslavia », in *Daedalus*, vol. XL, n°121, 1992 pp. 123-139.

LUND, S. Michael. « Underrating Preventing diplomacy », *Foreign affairs,* juillet/août 1995, pp.160-163.

MASTROPAOLO, Alfio. « Populismes du peuple ou populisme des élites », Paris, *Critique internationale* n°13, octobre 2001, pp.

MENIL, Alain. « Transition démocratique : un concept problématique », In : Hurbon, Laënnec (dir.), *Les transitions démocratiques*. Paris : Syros, 1996, p. 359-378.

MUNCK, Geraldo, VERKUILEN, Jay. « Conceptualizing and measuring democracy », *Comparative Political Studies*, Vol.35, N°1, Février 2000, pp. 5-34.

O'DONNEL, Guillermo. « Transitions to democracy : Some Navigations instruments » in Pastor R., *Democracy in America*, New York : Holmes and Meier, 1989, pp.57- 72.

OFFE, Claus. « Capitalism by Democratic Design ? Democratic Theory Facing the Triple Transition in Eastern Central Europe, *Social Research*, 58 (4), hiver 1991, pp.865-902 ; traduction en français : « Vers le capitalisme par construction démocratique ? La théorie de la démocratie et la triple transition en Europe de l'Est ». *Revue française de science politique*, 42 (6), décembre 1992 : p.923-942.

PAUWELYN, Joost. « The Standard of Review in WTO Law : An analysis of Law, Legitimacy and the Distribution of Lega land Political Authority », in European Integration Papers, vol 6, N°17, 2002, pp. 27 – 59.

PEISER, Gustave. « Un face-à-face avec les institutions » *in* Ihl Olivier, Chêne Janine, Vial Eric, Waterlot Ghislain (dir.), *La tentation populiste au cœur de l'Europe*, Paris, La Découverte, 2003, pp. 40-50.

PIZZORNO, A. « Sur la rationalité du choix démocratique » in Birnbaum P, Leca J. (dir.).*Sur l'individualisme*, PFNSP, 1991, pp. 343-354.

PLATTNER, Marc. « on Illiberal Democracy », *Foreign Affairs*, Mars-Avril 1998, pp. 171-181.

POPOV, Nebojša. « Personalizam i kolektivizam u jugoslovenskoj filozofskoj i socijološkoj misli (1960-1975) », (Le personnalisme et le collectivisme dans la pensée philosophique et sociologique yougoslave, Belgrade : Institut za filozofiju i drustvenu teoriju, Working paper, 2004, 37 p.

POULIGNY, Bétarice. « Peacekeepers and Local Social Actors : The Need for Dynamic, Cross cultural Analysis », *Global Governance*, Vol.5, n°4, Octobre-Décembre 1999, pp.403-424.

POULIGNY, Béatrice. State building et sécurité internationale, *Critique internationale* n°28, 2005, pp.119-123.

RICOEUR, Paul. « Entre la mémoire et l'histoire », *Transit* n°22, Institut für die Wissenschaften vom Menschen, 2002, pp. 2-23

ROTHSTEIN, Bo. « Political Institutions : An Overview ». In : Goodin, Robert and Hans-Dieter Klingemann (eds.). *A New Handbook of Political Sciences*. Oxford : Oxford University Press, pp. 127-159.

SANTISO, José. « De la condition historique des transitologues en Amérique Latine et Europe centrale et orientale », *Revue Internationale de politique comparée*. Vol.3. n°1, 1996, pp. 57- 83.

SCHARPF, Fritz W. « Essai sur la démocratie dans les systèmes de négociation », in Tello Mario, *Démocratie et construction européenne*, Bruxelles : Institut d'études européennes, 1995, pp. 145-169.

SCHMITTER, Philippe. « The Influence of the International Context upon the Choices and Policies in Neo-Democracies », in: Whitehead, Laurence (ed.). *The International Dimension of Democratization, Europe and the Americas,* Oxford: Oxford University Press, pp.26-54.

SCHMITTER, Philippe, KARL L. Terry. « What Democracy Is...and Is Not ». *Journal of Democracy,* 2(3), 1991, pp. 75-88.

SCHMITTER, Philippe C. « The consolidation of political democraties : processes, rhythms, sequences and types », in Pridham, Geoffroy (ed.), *Transitions to Democracy*, Aldershot, Dartmouth, 1995, pp. 535- 569.

SHAW, Martin. « Guerre et globalité. Le rôle et le caractère de la guerre à l'intérieur de la transition globale » in Hassner, Pierre, Marchal, Roland, *Guerres et sociétés. Etat et violence après la Guerre froide*, Paris : 2ditions Karthala, 2003, pp. 54-78

SOROKIN, Pitirim A. « Dynamique socio-culturelle et évolutionnisme », *La sociologie au XXème siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, 1947, pp.96-121.

TULMETS Elsa. «Les programmes d'aide de l'Union européenne à l'Est : analyser l'impact des réformes », *Revue d'études comparatives Est-Ouest,* vol.34, n°3, septembre 2003, pp.5-36.

WEILL, Claudie. « La succession d'empires en Europe », in *Homme et la société*, 1992, vol.26, n° 1, pp. 15-23.

WHITEHEAD, Laurence. « Entreprises de démocratisation : le rôle des acteurs externes », *Critique internationale*, n° 24, juillet 2004, pp.109-125.

WILLIAMS, John. « The Ethical Basis of Humanitarian Intervention, the Security Council and Yugoslavia », in *International peacekeeping*, vol. 6, n° 2, été 1999, pp. 1-23.

WOODWARD Susan L. « Construire l'Etat : légitimité internationale contre légitimité nationale », *Critique internationale* n°28, 2005, pp.139-153.

ZAKARIA, Fareed. « The Rise of Illiberal Democracy », *Foreign Affairs*, Novembre-Décembre 1997, pp. 22-44.

ZIELONKA, Jan. « New Institutions in the Old Eastern Bloc ». *Journal of Democracy*, 5(2), 1994, p. 87-104.

B.- ARTICLES SUR LES TRANSFORMATIONS POLITIQUES DANS L'ESPACE YOUGOSLAVE

ALTMANN, Franz-Lothar. « Die Balkan-Politik der EU-Regionalasantz und Prinzip der Konditionalität », in *Südosteuropa*, n° 10-11, 1998, pp. 503-515.

ANDONOVSKI, Natasa. « Les Albanais de Macédoine : perspectives et limites d'une double identité », in Chiclet Christophe, Lory Bernard (dir.), *La république de Macédoine*, Paris : L'Harmattan, 1998, pp.65-73.

BABOVIĆ, Marija. « *Akteri blokade društvenih promena i akteri transformacije* » (Les acteurs du blocage des changements et les acteurs de la transformation), in Bolčić, Silvano, Milić, Anđelka (ed.), *Srbija krajem milijenuma : Razaranje društva, promene i svakodnevni život* (La Serbie à la fin du millénium : La destruction de la société, les changements et le quotidien), Belgrade : Institut de recherche en sociologie de la Faculté de philosophie, 2002, pp. 67-93

BAČIĆ, Arsen. « Problemi federalizmav programih političnih strank v Hrvatski » (Les problèmes du fédéralisme dans les programmes des partis politiques croates), in *Teorija i Praksa,* Ljubljana, vol. 27, n° 9, septembre 1990, pp. 1064-1070.

BATEMAN, Milford. The Policy Framework for Reconstruction and Development, in Reconstructing the Balkans : Aleternative Policy Approaches, Most, Vol.10, n°2, 2000, pp. 137-151.

BATT, Judy. « Between a rock and a hard place : multi-ethnic regions on the EU's new Eastern frontier », *East European Politics and Societies*, vol.15, n°3, 2001, pp.502-527.

BATT, Judy. « The end of Communist rule in East-Central Europe : a four – country comparaison », *Government and Opposition*, 26 (3), 1991, pp. 368-390.

BATT, Judy. « Les frontières extérieures de l'Union élargie- la dimension régionale », in Partenaires et voisins : Une PESC pour une Europe élargie, Cahiers de Chaillot n° 64, septembre 2003, 178 p.

BEGIĆ, Midhat. « Un aspect de la prose en Bosnie-Herzégovine » in « Bosnie-Herzégovine. Littérature et arts », *Revue Europe*, octobre, 1979, pp.57-90

BOGOSAVLJEVIĆ, Srđan. « Nerasvetljeni genocid » (Le génocide non éclairé), *in* Popov, Nebojša, (éd.), *Srpska strana rata, trauma i katarza u istorijskom pamcenju* (Le côté serbe de la guerre : traumatisme et catharsis dans la mémoire historique), Beograd-Zrenjanin, Republika/Vikom grafik/Gradjanska citaonica, 1996, pp. 135-173.

BOUGAREL, Xavier. « Quel bilan critique des accords de Dayton », in *Relations internationales et stratégiques*, hiver 1997, n° 28, pp. 29-35.

BOUGAREL, Xavier. Dayton, dix ans après : le leurre des Bilans ? *Critique internationale*, n°29, octobre-décembre 2005, pp.9-24.

BRENNER, Michael. « Les Etats Unis et la crise yougoslave », *Politique étrangère*, 2/1992, p.330-339.

CANAPA, Marie-Paule. «A l'origine de l'éclatement de la Yougoslavie : communisme et yougoslavisme», *L'Autre Europe*, n°32-33, 1996, pp. 190-195.

CANAPA, Marie-Paule. « Crise des nationalités et crise du système politique en Yougoslavie », in *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, septembre 1991, pp.81-107.

CANAPA, Marie-Paule. « Des États pluriethniques dans l'ex-Yougoslavie ? État du citoyen (*gradanska država*) ou État du membre de la nation (*nacionalna država*) ?, in *Les Cahiers du CERI*, 1993, n° 7, 39 p.

CANIVEZ, Patrice. La France et l'idée d'Europe face à la guerre dans l'ex-Yougoslavie, Esprit, mars-avril 1993, pp. 49-63.

CATTARUZZA, Amaël. « Identités en mouvement. La redéfinition du nationalisme monténégrin dans les crises yougoslaves », *Revue d'Etudes Comparatives Est-Ouest* vol.35, mars-juin 2004, N°1-2, pp.351-377.

ČULIĆ, M. « L'affairisme de la Communauté démocratique croate », *La nouvelle alternative*, n° 30, juin 1993, pp.18-30.

DESOLRE, Guy. « Les sanglantes transitions de l'ex-Yougoslavie », in *Transitions* vol.XXXIV, Université Libre de Bruxelles, 1993 (2), pp. 119-148.

ĐILAS, Aleksa. « A profile of Slobodan Milošević », in *Foreign Affairs*, été 1993, vol. 3, n° 72, pp. 81-96.

ĐILAS, Milovan. « La seconde mort de Tito », in *Balkan*, Paris, juillet – août - septembre 1990, pp. 48-54.

ĐILAS, Milovan. « Razvoj mog političkog mišljenja » (« le développement de ma pensée politique ») in : *Zbornik Milovan Đilas* (1993), p. 345-347.

ĐURIĆ, Ivan. « L'au-delà de la guerre dans l'ex-Yougoslavie : la réconciliation après le conflit », in *Politique étrangère*, hiver 1993-1994, pp. 919-931.

DOBRKOVIĆ, Nina. « FR Yugoslavia in Search for Identity : Turning from the Past to the Future », *Medjunarodni problemi*, vol.50, n°1, 1998, pp.7-22.

DONAIS, Thimothy. « A tale of two towns : human security and the limits of post-war normalisation in Bosnia-Herzegovina », *Journal of Southern Europe and the Balkans*, vol.7, n°1, avril 2005, pp. 19-33.

GARDE, Paul. « Serbie : questions sur une rédemption », *Revue Politique internationale*, n°90-hiver 2000-2001, Paris, p. 279-289.

GICHERD Catherine. « International Law and War in Kosovo », *Survival,* Vol.41 n°2, 1999, pp. 19-34.

GLIGOROV Vladimir. « *Yugoslavia (Serbia and Montenegro) : Facing the Dilemmas* », The Vienna Institute for Comparative Economic Studies (WIIW), vol. 5, n° 4, 1995, pp. 35-78.

GOATI, Vladimir. « Demokratska tranzicija u Srbiji (1990-1994) », (La transition démocratique en Serbie, 1990-1994), *Gledišta*, janvier-février 1994, n° 1-6, pp. 5-22.

GOLUBOVIĆ, Zagorka. « The conditions leading to the breakdown of the Yugoslav State », in *Praxis International*, 1992, vol. 12, n° 2, pp.129-144.

GOLUBOVIĆ, Zagorka. « Considérations sur la crise yougoslave dans les années 1990 », in *Lignes*, septembre 1993, n° 20, pp. 30-37.

GOLUBOVIĆ, Zagorka. « Nekoliko teza o teorijskim pretpostavkama za slom Jugoslavije » (Quelques thèses sur les hypothèses théoriques de la désintégration de la Yougoslavie), in *Filozofija i društvo*, 1994, vol. VI, « Teorijske pretpostavke razumevanja raspada Jugoslavije » (Hypothèses théoriques à la compréhension de la désintégration de la Yougoslavie), pp. 29-45.

GREEK, Dinah. « Military solutions to rebuilding Bosnia », *Professional Engineering*, vol. 12, no. 7, avril 1999, pp. 22-24.

GROSS, Mirjana. « Les traits fondamentaux des idéologies croates d'intégration nationale avant la première guerre mondiale », *Revue des Etudes slaves*, 1984, pp. 45-78.

HAYDEN, Robert. « *Imaginied communities and the real victims : Self-determination and ethnic cleasing* in *Yugoslavia* », *American Ethnologist*, 23 (4), 1996, p. 783-801.

HEIMERL, Daniela. « la Croatie en 1996-1997 : une économie en convalescence », *le Courrier des Pays de l'Est*, La documentation française, Paris, mai-juin 1997, pp. 20-28.

HEIMERL Daniela, RIZOPULOS Yorgos, VUKADINOVIĆ Nebojša. « Contradictions et limites des programmes de reconstruction dans les Balkans », *Revue d'Etudes comparatives Est-Ouest*, vol.30, n°4, décembre 1999, pp. 201-247.

HEIMERL, Daniela. « Construire la paix. Le Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est », *Le courrier des pays de l'Est*, n°1008, La Documentation française, septembre 2000, pp. 4-13.

IVEKOVIĆ, Rada. « Nations et raisons », in *Confluences en Méditerranée*, 1993, n° 6, pp. 97-107.

KALDOR, Mary, VEJVODA, Ivan. « Reconstruction in the Balkans : A challenge for Europe ? », *European Foreign Affairs Review*, 2(3), Automne 1997, pp. 329-350.

KNAUS, Gerald, MARTIN, Felix. « Lessons from Bosnia and Herzegovine. Travails of the European raj, *Journal of Democracy*, Vol.14, N°3, Juillet 2003, pp.60-74.

KRSIĆ, Jovan. « Njegosevo mesto u našoj književnosti i filozofiji » (La place de Njegos dans notre littérature et dans la philosophie), *Srpski knjizevni glasnik*, n.s.l.XVI, 1er décembre 1925, p. 529.

KRASTEV, Ivan. « De-Balkanising the Balkans. What priorities ? », *The International Spectator*, Vol.XXXV,n°3, Juillet-Septembre 2003, pp.7-17.

KRULIĆ, Joseph. « La crise du système politique dans la Yougoslavie des années 1980 », *Revue française de Science Politique*, vol. 39, n° 3, juin 1989, pp. 245-258.

KRULIĆ, Joseph. « Croatie 2001-2002, Contraintes internationales et malaise social », *Le courrier des pays de l'Est* n°1026, La documentation française, Paris, juin-juillet 2002, pp. 52-65.

KRULIĆ, Joseph. « L'image de la puissance soviétique dans la Yougoslavie de Tito de 1945 à 1980 », *Relations internationales*, vol. 21, n°12, 1997, pp. 441-453.

KRULIĆ, Jopeph. « Réfléxions sur la singularité serbe », *Débat,* n°107, 1999 (11/12), pp. 97-117.

KRULIC, Jopseph. « Les populismes d'Europe de l'Est », Débat, novembre-décembre 1991, pp. 83-91.

KULLASHI, Muhameddin. « La crise de la Macédoine », in Lepage Dominique, Kullashi Muhameddin, (dir.), *Ex-Yougoslavie : Une Europe du Sud-Est en construction,* éditions L'Harmattan, 2002, pp. 27-47

LAZIĆ, Mladen. «Les obstacles au processus de transformation en Serbie », in « Sortir de la transition bloquée : Serbie-Monténégro, *Revue d'études comparatives Est-Ouest,* vol.35, mars-juin 2004, pp.17-35.

LEVY, Luc. « Yougoslavie: la Fédération menacée », in *Problèmes politiques et sociaux,* 7 décembre 1990, n° 645, pp.3-63.

LUKIĆ, Reneo, LYNCH, Allen. « La paix américaine pour les Balkans », in *Revue d'Etudes Internationales*, septembre 1996, vol. XXVII, n° 3, pp. 553-569.

LUTARD, Catherine. « Le conflit national en Yougoslavie », in *Vingtième siècle*, 1992, n° 33, pp. 65-76.

LUTARD, Catherine. « Structure nationale : complexité en danger, genèse du citoyen yougoslave », in *Transitions*, 1994, vol. XXXV, n° 1, pp. 5-54.

LUTARD, Catherine. « Essai d'interprétation du nouveau nationalisme post-communiste : le cas yougoslave », in *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, 1996, n° 1 (mars), pp. 133-165.

MASSON, Diane. « Les freins au processus de démocratisation en Serbie », *Revue d'Etudes Comparatives Est-Ouest* vol.35, mars-juin 2004, N°1-2, pp. 35-59.

MATVEJEVICH, Predrag. « L'intelligentsia dans l'autre Europe », *Lignes*, septembre 1993, n° 20, pp. 141-153.

MEEKEL, Thomas. « Serbie : comment rebâtir la relation entre l'Etat et les collectivités locales ? », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, 2004, vol.34, n°4, pp.297-327.

MESIĆ, Milan. « External Migration in Post-War Yugoslavia », *Yugoslavia in Transition*, pp. 171-198 et pp. 186-188.

MILIĆ, Anđelka. « Svakodnevni život u vrtlogu društvenog rasula » (La vie au quotidien dans le tourbillon d'une société en désintégration) *in* Bolčić, Silvano (ed.), *Društvene promene i svakodnevni život* (Les changements sociaux et la vie au quotidien), Belgrade : Institut de recherche en sociologie de la Faculté de philosophie, 1995, pp. 135-254.

MILIĆ, Anđelka. « *Dobitnici i gubitnici u procesu tranzicije iz ugla porodične svakodnevnice (1991-2001)* » (Les gagnants et les perdants sous l'angle du quotidien (1991-2001) in Bolčić, Silvano, Milić, Anđelka (ed.), *Srbija krajem milijenuma : Razaranje društva, promene i svakodnevni život* (La Serbie à la fin du millénium : La destruction de la société, les changements et le quotidien), Belgrade : Institut de recherche en sociologie de la Faculté de philosophie, 2002, pp. 251-275.

MOREAU DEFARGES, Philippe. « Les organisations internationales et la crise yougoslave », *Politique étrangère*, 2/1992, p.359-368.

MOREAU DEFARGES, Philippe. « L'Europe, un objet politique non identifié », in Houziaux Alian, *L'Europe, jusqu'où* ?, Paris : Editions de l'Atelier, 2005, pp ?

MORLINO, Leonardo. « Architectures constitutionnelles et politiques démocratiques en Europe de l'Est », in « Les transitions démocratiques, regards sur l'état de la « transitologie », *Revue Française de Science Politique*, Août-Octobre 2000, pp.679-713.

MRĐEN, Snježana. « Nationalités et structure démographique en Yougoslavie », in *Revue française des affaires sociales*, avril-juin 1991, n° 2, pp. 157-166.

NESTOROVIĆ, Čedomir. « La médiation de la Communauté en Yougoslavie, chronologie d'un échec », *Nouvelle Europe*, N°6, Octobre 1991, pp.42-45.

NESTOROVIĆ, Čedomir. « Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et la crise yougoslave », in *Relations internationales et stratégiques*, été 1992, n° 6, pp. 29-42.

NIKOLIĆ, Pavle. « L'institution du chef de l'État en Serbie et en Yougoslavie », in *Revue d'Etudes comparatives Est-Ouest*, décembre 1992 (4), pp. 145-154.

NIKOLIĆ, Pavle. « Le fédéralisme et l'expérience yougoslave (les aspects constitutionnels) », *Diritto storia*, N°3, mai 2004, pp. 28- 54.

PARIS, Roland. « Kosovo and the Metaphor War », *Political Science Quarterly*, II, 2002, pp.423-450.

PAVKOVIĆ, Aleksandar (ed.). « The disintegration of Yugoslavia: inevitable or avoidable ? », in *Nationalities Papers*, 1997, vol. 25, n° 3, pp. 377-610.

PAVLOVIĆ, Dušan. « Ima li demokratije nakon sultanizma ? » (Y a-t-il une démocratie après le sultanisme ? », *Rec* n° 1, Belgrade, juin 1999. pp. 35-47.

PAVLOWITCH, Stevan K. « Who is "balkanizing" whom? The misunderstandings between the debris of Yugoslavia and an unprepared West", in *Daedalus*, Printemps 1994, vol. 2, n° 123, pp. 203-223.

PAVLOWITCH K., Stevan K. « L'héritage titiste ». In : Rupnik, Jacques (sous la direction de). *De Sarajevo à Sarajevo, l'échec yougoslave*, Bruxelles : Complexe, 1992, pp. 51-85.

PEIXOTO, Antonio Carlos. « La théorie de la dépendance : bilan critique », *Revue française de science politique*, Vol. 27, Num. 4-7, 1977, pp. 601-629.

PEROVIĆ, Latinka. *Beg od modernizacije* (La fuite devant la modernisation), in Popov Nebojša, (dir.), *Srpska strana rata, trauma i katarza u istorijskom pamćenju* (Le côté serbe de la guerre : traumatisme et catharsis dans la mémoire historique), Beograd-Zrenjanin, Republika/Vikom grafik/Gradjanska citaonica, 1996, pp.119-131.

PEŠIĆ, Vesna. « Rat za nacionalne države » (La guerre pour des Etats-nations), *in* Popov, Nebojša, (éd.), *Srpska strana rata, trauma i katarza u istorijskom pamcenju* (Le côté serbe de la guerre : traumatisme et catharsis dans la mémoire historique), Beograd-Zrenjanin, Republika/Vikom grafik/Gradjanska citaonica, 1996, pp. 3-4 .

PETKOVIĆ, Ranko. « Die Haltung der Grossmächte, der europäischen und inbesondere der Nachbarstaaten zur Wahrung der politischen Unabhängigkeit und territorialen Integrität Jugoslawiens », in *Südosteuropa*, München Südostinstitut, juilet-août 1990, n° 39, pp.484-495.

PLEVNES, Jordan. « Postface », in Chiclet Christophe, Lory Bernard, *La république de Macédoine*, Paris : L'Harmattan, 1998, pp.141-144.

PLEŠTINA, Dijana. « From democratic centralism to decentralise democracy ». Trials and Tribulations of Yugoslavia's Development, Yugoslavia in transition, pp.132- 140.

POPOVIĆ, Dragoljub. «Le fédéralisme de l'ancienne Yougoslavie revisité. Qu'est-ce qui n'a pas fonctionné ? », *Revue Internationale de politique comparée*, Vol. 10, n°1, 2003, pp.41-50.

POPOVSKI, Vesselin. «The UN Security Council Approach to the Conflicts in Former Yugoslavia", in *Journal of Southeast European and Black Sea Studies*, vol. 2, n° 3, September 2002, pp. 39-62.

POTI, Lazlo. « *Les aspirations et dilemmes de la politique extérieure hongroise face à la crise yougoslave*», Politique étrangère 2/1992, pp.320-338.

POUYE, Raphaël. « « Shadow States » ? State building and national invention under external constraint in Kosovo and East Timor », *Questions de recherche* n°13, Centre d'Etudes et de recherches internationales, Février 2005, 39 p.

PROKOPIJEVIĆ, Miroslav. Zašto je propao komunizam ?, (Pourquoi le communisme s'est-il effondré ?), Socioloski pregled, vol. 30, n°1, 1996, pp.3-23.

RAGARU, Nadège. « Quelle politique européenne pour les Balkans de l'Ouest », *Politique internationale*, n°105, automne 2004, pp. 195-213.

RAGARU, Nadège. « Macédoine : le bilan en demi-teinte de la politique européenne, *Critique internationale,* n°24, juillet 2004, pp.9-20.

RAGARU, Nadège, SLIM, Assen. « Retour précaire vers la normalité ? », Le courrier des pays de l'Est n°1044, La documentation française, juillet-août 2004, pp. 127- 139.

RAJAKOVIĆ, Natacha. « Les ambiguïtés du « yougoslavisme » ». In : Rupnik, Jacques (sous la direction de). *De Sarajevo à Sarajevo*, l'échec yougoslave. Bruxelles : Complexe, 1992, pp. 21-49.

RAMET, Sabrina. « The break up of Yugoslavia », Global Affairs 6 (2), 1991, pp. 93-110.

ROMANO, Sergio. « L'Italie et l'Europe du Danube et des Balkans », in *Politique étrangère* 2/1992, pp.349-358.

ROUX, Michel. « Guerre civile et enjeux territoriaux en Yougoslavie », in *Hérodote*, 1991, n° 63, pp.14-40.

ROUX, Michel. « La population de la Yougoslavie en 1991. Inventaire avant le chaos », in *Méditerranée*, 1995, n° 1-2, pp. 35-46.

ROUX, Michel. « Bosnie-Herzégovine 1999-2000, De minces espoirs face à une situation bloquée », *Le courrier des pays de l'est*, La documentation française, Paris, juin-juillet 2000. p. 21-29.

RUPNIK, Jacques. « L'invention démocratique en Europe du Centre-Est », in Mink, G., Szurek, J.-C. (éds.), *Cet étrange post-communisme,* Presses du CNRS/La Découverte, 1992, pp. 37-62.

RUPNIK, Jacques. « Europe centrale : le désenchantement ? », *Politique Internationale*, printemps 1992, n° 55, pp. 23-32.

RUPNIK, Jacques. « Le retour de l'histoire en Europe centrale », *Vingtième siècle*, octobre-décembre 1992, n° 36, pp. 53-59.

RUPNIK, Jacques. « Entre Maastricht et Sarajevo : la Communauté face à l'éclatement de la Yougoslavie », in De La Serre, Françoise, Lequesne Christian, Rupnik Jacques, *L'Union européenne : ouverture à l'Est*, Paris : Presses Universitaires de France, 1994, pp. 62-94.

RUPNIK, Jacques. « Europe'new frontiers : remapping Europe », *Daedalus*, « After communism what? », été 1994, vol. 3, n° 123, pp. 91-114.

RUPNIK, Jacques. « Le système politique à l'épreuve de la transition », *L'Autre Europe*, n° 28-29, 1994, pp. 37-47.

RUPNIK, Jacques. « The Postcommunist Divide », *Journal of Democracy*, janvier 1999, vol. 10, n° 1, pp. 57-62.

RUPNIK, Jacques. « L'héritage partagé du nationalisme serbe », *Critique internationale*, été 1999, n° 4, pp. 14-21.

RUPNIK, Jacques, « Yugoslavia After Milosevic », *Survival*, vol. 43, n° 2, Summer 2001, pp. 19-29.

RUPNIK, Jacques. « L'avenir des protectorats internationaux dans les Balkans. Présentation du rapport de suivi de la Commission internationale indépendante sur le Kosovo », *Critique internationale*, n°16, juillet 2002, pp.85-115.

RUPNIK, Jacques. « Recomposition guerrière dans les Balkans et construction d'Etats-nations homogènes », in Hassner, Pierre, Marchal, Roland, *Guerres et sociétés. Etat et violence après la Guerre froide*, Paris : 2ditions Karthala, 2003, pp. 404- 431.

RUSINOW, Dennison I. «Yugoslavia: Balkan break-up », *Foreign Policy*, été 1991, n° 83, pp. 143-159.

SABRI, Sayari. « La Turquie et la crise yougoslave », *Politique étrangère*, 2/1992, pp.303-318.

SCHULTE, Gregory L. « Former Yugoslavia and the New NATO », *Survival*, vol. 39, n° 1, 1997, pp. 19-42.

SEHERCEHAJIĆ, Senita. « Bosnie-Herzégovine : Sarajevo et Mostar prochainement inscrits au patrimoine mondial », *Svijet,* Sarajevo, publié dans *Courrier International*, janvier 1999, pp. 7-13.

SHARP, Jane M. O. « Dayton Report Card », *International security*, Harvard University, vol. 2: n° 3, hiver 1997/1998, pp. 101-137.

SHARP, Jane M. O. « Missed Opportunities in Former Yugoslavia », *Studia Diplomatica*, vol. 51, n° 6, 1998, pp. 15-24.

SIMIĆ, Predrag. « Civil war in former Yugoslavia : from local conflict to European crisis », *Southeastern European Yearbook*, 1992, p.93-136.

SIMIĆ, Predrag. « La Bosnie, deux ans après Dayton », *Relations internationales et stratégiques*, hiver 1997, n° 28, pp. 36-46.

SIMIĆ, Predrag. « *Les Balkans existent-ils ?* », Triantaphyllou, Dimitrios (dir.), Le sud des Balkans : vues de la région , (sous la direction de), *Les cahiers de Chaillot*, Numéro 46, Institut de sécurité de l'UEO, Paris, avril 2001, p.20-36.

SOKOL, Miljko. « Le fédéralisme yougoslave », *Revue internationale de politique comparée* n°38, 1986, pp. 98- 125.

ŠUŠAK, Bojana. « Alternativa u ratu » (L'alternative dans la guerre) *in* Popov, Nebojša, (éd.), *Srpska strana rata, trauma i katarza u istorijskom pamćenju* (Le côté serbe de la guerre : traumatisme et catharsis dans la mémoire historique), Beograd-Zrenjanin, Republika/Vikom grafik/Građanska čitaonica, 1996, pp. 438 – 521.

SVETLIČIĆ, Marjan. « Determinante tujih nalozb v Sloveniji » (Les raisons des vues extérieures sur la Slovénie), *Teorija i Praksa*, Ljubljana, Mars-Avril 1990, p. 243-255.

TATALOVIĆ, Siniša. « Military and political aspects of the Croato-Serbian conflict », *Politicka misao*, 1996, vol. 33, n° 5, pp.166-190.

THIES, Wallace J. « Compellence Failure or Coercive Success? The case of NATO and Yugoslavia », *Comparative strategy*, vol. 22, n° 3, 2003, pp. 243-267.

THOMAS, Daniel. « Croatie 2003-2004, Un nouveau candidat à l'Union », *Le courrier des pays de l'Est*, n°1044, la Documentation française, Paris, juillet-août 2004, pp. 59-67.

THOMAS, Raju G. « Self-determination and international recognition policy: an alternative interpretation of why Yugoslavia disintegrated », *World Affairs*, 1997, vol. 160, n° 1, pp.17-33.

TRKULJA, Jovica. « Dileme kraja Jugoslavije » (Les dilemmes de la fin de la Yougoslavie), *Filozofija i društvo*, 1994, vol. VI, « Teorijske pretpostavke razumevanja raspada Jugoslavije », pp. 289-308.

TSYGANKOV, Andrei P. « The Final Triumph of the Pax Americana? Western Intervention in Yugoslavia and Russia's Debate on the Post-Cold War Order », *Communist and Post-Communist Studies*, vol. 34, n° 2, June 2001, p. 133-156.

VEJVODA, Ivan. « Intellectuels, politique et guerre », *Peuples Méditerranéens*, octobre-décembre 1992, n° 61, pp. 51-60.

VEJVODA, Ivan. « Serbia after four years of transition », in Batt Judy, *Western Balkans : moving on*, Paris : Cahiers de Chaillot, octobre 2004, pp. 37-51.

VERHOEVEN, Joe. « La reconaissance internationale : déclin ou renouveau ? », *Annuaire français de droit international*, n°39, 1993, pp.7-40.

VREG, F. « Perspektive politicnega pluralizma v Jugoslaviji ali "blisc in beda" demokracij », *Teorija i praksa*, Ljubljana, n° 28, février 1991, pp. 11-22.

VUKADINOVIĆ, Nebojša. « Le retour de la guerre », *L'année stratégique*, 2000, IRIS, pp. 101-148.

VUKADINOVIĆ, Nebojša. « Bosnie-Herzégovine : Quelle intégration pour un pays désintégré ? », *Le Courrier des pays de l'Est*, Paris: La documentation française, no. 1016, 2001, pp. 18-33.

VUKADINOVIĆ, Nebojša. « Les dimensions sociales de la transition en Europe du sud-est », *La nouvelle alternative*, vol.16, n°55, automne 2001, pp.174-184.

VUKADINOVIĆ, Nebojša. « La reconstruction des Balkans : est-elle une fiction », *Cahiers de l'Orient*, n° 59, juillet-septembre 2000, pp. 117-133.

VUKADINOVIĆ, Nebojša. « Bosnie-Herzégovine 2001-2002: une maillon de la recomposition régionale », *Le Courrier des pays de l'Est*, Paris: La Documentation française, n° 1026, 2002, pp. 19-33.

VUKADINOVIĆ, Radovan. « La fin de la Yougoslavie et l'instabilité balkanique », *Les cahiers du CERI*, 1992, n° 4, 43 p.

VUKADINOVIĆ, Radovan. « La fin de la Yougoslavie et les nouvelles perspectives balkaniques », *Bulgarian Quarterly*, 1992, vol., n° 3-4, pp.12-35.

UZGEL, Ihlan. « Finishing the Unfinished Revolution: the Return of Yugoslavia to Europe», *Perceptions*, vol. 6, n° 1, March - May 2001, pp. 151-165.

WAHNICH, Sophie. « La Yougoslavie hante l'Europe. A propos de quelques manifestations artistiques du spectre », in Varro Gabrielle (dir.), *Regards croisés sur l'ex-Yougoslavie. Des chercheurs face à leurs objets de recherche et aux évènements sociaux et politiques.* Paris, L'Harmattan, 2005, pp. 55-82.

2- SCIENCE ECONOMIQUE

A.- ARTICLES THEORIQUES

ANDREFF, Wladimir. « La désintégration économique internationale de l'europe de l'Est », in MUCHIELLI J.-L., CELIMENE, F., *Mondialisation et régionalisation. Un défi pour l'Europe*, Paris : Economica, 1993, pp. 385-412.

ANDREFF, Madeleine. « La spécialisation du commerce entre l'Union européenne et les pays d'Europe centrale et orientale : quelle évolution ? », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, vol. 29, n° 4, 1998, pp. 161-189.

AUMANN, R.J. « Rationality and Bounded Rationality », *Games and Economic Behavior*, 21, pp. 2-14.

BATEMAN, Milford. «Small Enterprise, Development in the Yugoslav Successor States: *Institutions and Institutional Development in a Post-War Environment* », *Most Economic Policy in Transitional Economies*, Bologne, 2000, pp.171-206.

BERG, Andrew, SACHS, Jeffrey. «*Structural Adjustment and International Trade in Eastern Europe: The Case of Poland*», *Economic Policy*, Avril 1992, pp. 118-173.

BRUNO, Michael. « Stabilization and the macroeconomics of transition- How different is Eastern Europe, *Economics of Transition*, vol. 1, janvier 1993, pp. 5-19.

CHAUVIN, Sophie, VILLA, Pierre. « Le courrency board à travers l'expérience de l'Argentine», CEPII, Juillet 2003, pp. 79 – 102.

CHAVANCE, Bernard. « Quelle transition vers quelle économie de marché pour les pays de l'Est ? », *Revue Française d'économie*, vol. 5, n° 4, automne 1990, pp. 83-104.

CHAVANCE Bernard. *« Organisations, institutions, systèmes: types et niveaux de règles »*, *Revue d'économie industrielle*, 97, 4ème trimestre, 2001, pp.85-102.

DE MENIL Georges, MAUREL, Mathilde. « Breaking up a customs union: the case of the Austro- Hungarian Empire in 1919 », *Welwirtschaftliches Archiv*, 130, pp.557-575.

DISDIER, Anne Celia, MUCCHIELLI, Jean-Louis. « Biais domestique et concurrence des processus d'intégration dans les échanges de l'Europe du Sud-Est », *Economie Internationale*,2002, pp. 89- 90, 209-225.

DHANJI, Farid, MILANOVIĆ, Branko. « Privatization in Eastern and central Europe- objectives, Constraints, and Models of Divestiture », *WPS 770*, World Bank 1991.

DIAMOND, Douglas W. « Financial intermediation and delegated monitoring », *Review of Economic studies,* n° 51, juillet 1984, pp. 393-414.

EICHENGREEN, Barry, IRWIN, Douglas A. «The role of history in bilateral trade flows», in J. Frankel (ed.), *The regionalization of the world economy*, University of Chicago Press, 1998.(285 p.)

FAMA, Eugene F. «Efficient capital markets: a review of theory and empirical work », *Journal of Finance*, vol. 25, 1970, pp. 49 – 87.

FAMA, Eugène F. « What's different about banks? », *Journal of Monetary economics*, n° 15, pp. 29-36.

FAVEREAU, Olivier. « Règle et apprentissage collectif: un paradigme non standard pour trois théories hétérodoxes », in ORLEAN, André, *Analyse économique des conventions*, PUF, 1994, pp. 127 - 148

FIDRMUC, Jaroslav. «Disintegration and trade», CEPR Discussion Paper, 2641, 2000

FAVEREAU, Olivier, « Organisation et marché », *Revue Française d'économie*, vol. IV, n°1, hiver 1989, pp. 123 – 167.

FAYOLLE, Jacky, LE CACHEUX, Jacques. « L'intégration des pays d'Europe centrale et orientale à l'Union européenne : un processus à construire », in LE CACHEUX, J. (éd.), Europe, la nouvelle vague, perspectives économiques de l'élargissement, Paris : Presses de Sciences Po, 1996, pp. 23-74. (371 p.)

GAULLIER, Xavier. « Modernisation et État-providence en Europe centrale: réflexions à partir de la situation en Hongrie », *Revue française des Affaires sociales,* janvier-mars 1992, pp. 3-19.

GROSFELD, Irena. « Privatization of state enterprises in Eastern Europe: the search for a market environment », *Eastern European Politics and Societies*, n° 5, hiver 1991, pp. 142-161.

GROSFELD, Irena. « Le paradoxe de la transformation: argument évolutionniste en faveur de privatisations rapides », *L'Autre Europe,* n° 28-29, 1994, pp. 48-63.

KALDOR, Mary, VEJVODA, Ivan. « Democratization in Central and East European Countries », *International Affairs*, janvier 1997, vol. 73, n° 1, pp. 59-82.

KOLODKO, Grzegorz W. « Stabilisation, récession et croissance dans les économies post-socialistes », *Economie Prospective Internationale*, 3ème trimestre, n° 51, 1992, pp. 71-104.

KOLODKO, Grzegorz W. « Perverse effect of fiscal adjustment in transition economies », *Economics of Transition*, vol. 1(3), 1993, 345-355.

KORNAI, Janos. « Bureaucratic and market coordination », *Harvester Wheatsheaf*, Londres, 1990; article paru initialement dans *Osteuropa Wirtschaft,* vol. 29, n° 4, 1984.

LAKSHMAN, W.D. « L'Etat et l'économie de marché », L'avenir de l'Etat-nation, *Les cahiers alternatives sud*, Paris : L'Harmattan, 1995, pp.53-62.

LIPTON, David, SACHS, Jeffrey. «Creating a Market Economy in Eastern Europe: The case of Poland », *Brooking Papers on Economic Activity,* n°1,1990, pp. 75-133.

MENIL, Alain. « Transition démocratique : un concept problématique », in Hurbon, Laënnec (éd.), *Les transitions démocratiques*, Paris : Syros, 1996, pp. 370-383.

RASTO, Ovin. « Transition and the record », *Communist Economies and Economic Transformation,* 1990, 1999, décembre, pp. 247 - 346.

SLIM, Assen. «Intégrations, désintégrations et réintégrations en Europe de l'Est : les théories traditionnelles remises en question», *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, vol.28, n°4, décembre 1997, pp.5-83.

SLIM, Assen. « L'aide occidentale à l'Europe de l'Est: les leçons d'un demi-siècle d'aide ai développement ont-elles été tirées », *Transitions*, Vol.XXXIX, 1998-2, pp.31-71.

STOJANOVIĆ, Božo. « Uspostavljanje konvencija – primena teorije igrača » (La mise en œuvre des conventions – l'application de la théorie des jeux), *Socioloski pregled*, vol. XXXVIII, juillet-septembre 2004, pp. 373 – 395.

WILD, Gérard. « Economie de la transition : le dossier », in Colas Dominique (sous la direction de), *L'Europe post-communiste*, Paris : Presses Universitaires de France, 2002, pp. 259-389.

WINIECKI, Jan. «Costs of Transition That Are Not Costs: On Non-Welfare-Reducing output», *Rivista di Politica Economica*, Juin 1991, pp. 85-94.

WOLFELSPERGER, Alain. « La modélisation économique de la rationalité axiologique. Des sentiments moraux aux mécanismes sociaux de la moralité » in Boudon Raymond, Demeulenaere Pierre, Viale Riccardo (dir.). *L'explication des normes sociales,* Paris : Presses Universitaires de France, 1996, pp. 63-91.

B.- ARTICLES SUR L'ECONOMIE DE L'ESPACE YOUGOSLAVE ET DES BALKANS

ANDRLIĆ, Mladen. « Export orientation and market transformation of the Croatian economy », *Razvoj*, Zagreb, vol. 6, n° 2-3, juillet-décembre 1991, pp. 269-281.

AXT, Heinz-Jürgen. « Der Stabililitätspakt für Südosteuropa: poltischer Aktionismus oder langfristiges Konzept? », *Südosteuropa*, n° 7-8, 1999, pp. 401-416.

BAJT, Aleksander. « O slovenskem denarju » (Le dinar en Slovénie), *Teorija i Praksa*, Ljubljana, 1991, pp. 21 – 47.

BARISITZ, Stephan. « The Southeast European nonassociated countries – Economic developments, the impact of the Kosovo conflict and relations with the EU », *Focus on transition*, n° 1, 1999, Österreichische Nationalbank, pp. 60-94.

BARTLETT, Will. « La transformation économique et la politique de développement des petites entreprises dans les Etats successeurs de la Yougoslavie », *Revue d'Etudes Comparatives Est-Ouest*, 30, décembre 1999, pp.15-35.

BARTLETT, Will. « Economic transformation and democratization in the Balkans », Pridham, Geoffroy, Gallagher, Tom, *Experimenting with Democracy. Regime Change in the Balkans*, Londres / New York : Routledge, pp.124 - 152.

BARLETT, Will, SAMARDZIJA Visnja. «The Reconstruction of South East Europe, The Stability Pact and the Role of the EU: An Overwiew », *Most, Economic Policy in Transitional Economies*, Bologne, 2000, pp.245-263.

BEBLER, Anton A. « Yugoslavia's variety of communist federalism and her demise», *Communist and Post-Communist Studies*, 1993, vol. 26, n° 1, pp.72-86.

BEBLER, Anton A. « Slovenia and South-Eastern Europe », *Südosteuropa*, n° 3-4, 1998, pp. 135-148.

BEGIĆ, Midhat. « « Un aspect de la prose en Bosnie-Herzégovine », « Bosnie-Herzégovine. Littérature et arts », *Revue Europe*, Paris, Octobre 1979, pp. 2 - 27.

BIGO, Didier. « Les conflits post bipolares: dynamiques et caractéristiques », *Cultures et conflits*, hiver 1992-1993, n° 8, pp. 3-14.

CLARK GREISMAN, Harvey. « The question of multiethnic States : the case of Balkans. Research in Social Movements » *Conflicts and Change*, 1996, vol. 19, pp. 27-49.

DEGAN, Vladimir Đuro. « Konfederalizam » (Le Confédéralisme), *Politicka misao*, Zagreb, vol. 28, n° 2, 1991, pp. 3-46.

DE FELICE, Micheline. « Réformes et effervescences en Yougoslavie », *Economies et humanisme,* n° 315, décembre 1990, pp. 68-80.

DE REZENDO ROCHA, Roberto. «Inflation and stabilisation in Yugoslavia », *Contemporary Policy Issues*, vol. 10, n° 4, octobre 1992, pp. 21-38.

DESOLRE, Guy. « Les sanglantes transitions de l'ex-Yougoslavie », *Transitions*, 1993, vol. 34, n° 2, pp.119-148.

DROUET, Michel. « Serbie : Quelle transition économique ? » *Revue d'Etudes Comparatives Est-Ouest* vol.35, mars-juin 2004, N°1-2, pp. 85-117.

ELLERMAN, David P., KORŽE, Uroš, SIMONETI, Marko. « Decentralized privatization : the Slovene ESOP program », *Public Entreprise*, vol. 11, n° 2-3, juin 1991, pp. 175-184.

FREEMAN, Oliver. « La société, cette grande absente. Essai critique sur les analyses occidentales du nationalisme post-communiste ». *Balkanologie*, juillet 1997, 1 (1), pp. 3-12.

GAGNON, Rémy. « La désintégration yougoslave : un cadre fertile pour la théorie des dominos ? », *Etudes internationales*, 1994, vol.25, n° 4, pp.763-779.

GLIGOROV, Vladimir. « Strahovi i strasti : izgledi za bivšu Jugoslaviju » (les craintes et les passions : les voies possibles pour l'ex-Yougoslavie), in *Ekonomska cena rata* (Le prix économique de la guerre), Fondacija za mir i resavanje kriza, Paris, Belgrade, 1996, pp. 62-. 87.

GLIGOROV, Kiro. « O prelasku na integralno trziste » (Passage à l'économie de marché), *Razvoj,* n° 3, septembre 1990, pp. 261-304.

GLOBOKAR, Tatjana. « L'économie de la Yougoslavie éclatée », *Courrier des pays de l'Est*, n° 364, novembre 1991, pp. 7-22.

HALL, Gregory O. « Ethnic conflict, economics and the fall of Yugoslavia», *Mediterranean Quarterly*, 1994, vol. 5, n° 3, pp.123-143.

HEIMERL, Daniela, RIZOPOULOS, Yorgos, VUKADINOVIC, Nebojsa. «Contradictions et limites des politiques de reconstruction dans les Balkans», *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, vol.30, n°4, 1999, pp.201-244.

HISLOPE, Robert. « Intra-ethnic conflict in Croatia and Serbia : flanking and the consequences for democracy », *East European Quarterly*, 1997, vol. 30, n° 4, pp.471-494.

HODSON, Randy, SEKULIC, Dusko, MASSEY. «Garth, National tolerance in the former Yugoslavia », *American Journal of Sociology*, 1994, vol. 99, n° 6, pp.1534-1558.

HORVAT, Branko. « Lutanja jugoslovenske privrede », (Errances de l'économie yougoslave) *Ekonomski pregled*, Zagreb, 1993, p. 550-565.

HORVAT, Branko. « Les caprices de l'économie », *Peuples méditerranéens*, n° 61, octobre-décembre 1992, pp. 7-33.

HORVAT, Branko. « Reprivatization or something else? », *Communist Economies and Economic transformation*, vol. 3, n° 3, 1991, pp. 367-373.

JOVANČEVIĆ, Radmila. « Macroeconomic Conditions and the Banking Reform in Croatia», *Most Economic Policy in Transitional Economies*, Bologne, 2001, pp.325-345.

KLINAR, Peter. « Slovenija in jugoslovanski etnicki konflikti » (La Slovénie et les conflits ethniques), *Teorija i Praksa*, Ljubljana, 1991, pp. 75 – 92.

KONDONIS, Haralambos. « Prospects for Balkan cooperation after the disintegration of Yugoslavia », *East European Quaterly*, 32 (3), (1998) pp.377-394.

KOVAČEVIĆ, Živorad. « Ethnic tensions in the Yugoslav federation: implications for the region », *Mediterranean Quarterly*, n° 2, hiver 1991, pp. 78-87

KUMAR LAHIRI, Askok. « Money and inflation in Yugoslavia », *Staff papers*, IMF, vol. 38, n° 4, décembre 1991, pp. 751-788.

LAMOTTE, Olivier. « Une zone de libre-échange en Europe du Sud-Est, Pertinence et viabilité », *Le courrier des pays de l'Est*, N°1039, La documentation française, octobre 2003, pp. 4-16.

LEWIS K.Mervyn, SEVIC, Zeljko. «The political economy of currency boards in the Balkans», *Most, Economic Policy in Transitional Economies*, Bologne, 2001, pp.285-310.

MAĐAR, Ljubomir. « Lavirinti društvene svojine u ustavu i van njega » (Les labyrinthes de la propriété publique dans la Constitution et en dehors d'elle), *Ekonomska Misao*, Belgrade, 1990, pp. 59 - 94.

MARKOVIĆ, Ante. « Jugoslavenski razvoj i svjetska privreda » (Le développement en Yougoslavie et l'économie mondiale), *Razvoj*, Zagreb, vol. 7, n° 2-3, septembre 1990, pp. 159-186.

MILANOVIĆ, Branko. « Siromaštvo i neravnopravnost u tranzicionim ekonomijama : šta se zapravo dogodilo » (La pauvreté et l'inégalité dans les économies en transition : que s'est-il vraiment passé), in *Ekonomska cena rata* (Le prix économique de la guerre), Paris : Fondacija za mir i resavanje kriza (Fondation pour la paix et la résolution des crises), 1996, pp. 124 - 147.

MRAK, Mojmir. « Partage et succession des dettes extérieurs : le cas de la République Socialiste Fédérative de Yougoslavie », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, vol.30, n°4, décembre 1999, pp.153-177.

OTTOLENGHI, Daniel, STEINHERR Alfred. Yogoslavia: Was it a winner's curse? », *Economics of transition,* vol 1 (2), 1993, pp. 209-243.

OVIN, Rasto. « The transition of the Ex-communist States: How Useful is the Proven Record? The case of Yugoslavia », *Communist Economies and Economic*, 1990, pp. 59 – 90.

PAYNE, James E. « Yugoslav price inflation : an empirical investigation », *Journal of Developing Areas,* n° 25, Avril 1991, pp. 395-404.

PERROT, Françoise, SOKOLOFF, Georges. Groupe d'études prospectives sur les échanges internationaux (CNCE). « La Yougoslavie. Evolution économique et perspectives de l'après-titisme », Courrier des Pays de l'Est, n°143, juillet 1971, pp. 80-101, in : « J'ai 40 ans...1964-2004 », *Le Courrier des pays de l'Est*, La Documentation française, 2004, pp. 26-54.

PETROVIĆ, Liliane. « Slovénie 2001-2002 : Interrogations politiques, ouvertures économiques », *Courrier des Pays de l'Est*, Paris : La Documentation française, Juin-Juillet 2002, pp. 227-242.

PIERSON, Jean-Luc. « La Yougoslavie désintégrée », *Dossiers du GRIP*, février 1999, n° 166, 73 p.

RIBNIKAR, Ivan. « Financni zlom plansko-trznega (ali tetjega) ekonomskega sistema » (Rupture du système de planification financière), *Teorija i Praksa*, Ljubljana, n° 28, février 1991, pp. 23-31.

RODIN, Darko. « Suverenitet demokratske parlamentarne Republike » (La souveraineté de la République démocratique et parlementaire), *Politicka misao*, Zagreb, 1990, pp. 39 – 67.

ROUX, Michel. « Frontières, territoires et échanges dans les Balkans dans la perspective de l'intégration européenne », *Territoires en mutation*, décembre 1997, numéro spécial, pp. 55 - 70.

SAMARY, Catherine. « La fragmentation de la Yougoslavie: une mise en perspective », *Cahiers d'étude et de recherche*, Institut international de recherche et de formation, n° 19-20, 1992, pp. 3-59.

SAMARY, Catherine. « Réinsérer la Serbie dans l'analyse de la transition », *Revue d'Etudes Comparatives Est-Ouest* vol.35, N°1-2, mars-juin 2004, pp. 117-157.

SAPIR, Jacques. « Formes et nature de l'inflation », *Economie internationale*, n° 54, 2ème trim.,1993, pp. 25-65.

ŠARENAC-PETROVIĆ, Tanja. « L'économie dans la question yougoslave, facteur de désintégration ou vecteur de la coopération future » *Programme for strategic and international security studies*, n° 1, 1996, pp. 14-20.

SAVIN, Davor. « Bank Restructuring in Slovenia : Questions and Answers », *Most Economic Policy in Transitional Economies*, Bologne, 2001, pp. 347-361.

SCHONFELDER, Bruno. «Reflection on inflationary dinamics in Yugoslavia », *Comparative Economic studies*, n° 32, hiver 1990, pp. 85-106.

SIRC, Ljubo. « The revival of entreprunership: comments on the draft of Slovene act of privatization », *Communist Economies and Economic transformation*, n° 3, 1991, pp. 375-382.

SLIM, Assen. «L'aide de la CEE aux PECO: modalités et contraintes », *Le courrier des pays de l'Est*, n°378, La Documentation française, avril 1993, pp.3-24.

SLIM, Assen. «Les tarjectoires différenciées de la tarnsition économique dans les Balkans », *Revue d'études comparative Est-Ouest*, 30 (2-3), 1999, pp.215-236.

SLIM, Assen. «Une zone de libre-échange dans les Balkans a-t-elle un sens ? », Balkanologie, vol.VII, n°1, 2003, pp.171-188.

SORENSON, Michael. « Major causes of the hatred between Serbs and Croats », *Balkan Studies,* vol. 34, n° 1, 1993, pp.119-145.

ŠOŠKIC, Branislav. « Pluralizam i transformacije svojinskih odnosa kao preduslov razvoja i uključivanja jugoslovenske u svetsku privredu » (Pluralisme et transformation des rapports de propriété comme condition d'intégrations de l'économie yougoslave dans l'économie mondiale), *Razvoj*, Zagreb, n° 7, septembre 1990, pp. 227-233.

STIBLAR, Franjo. « Zunanja zadolzenost Jugoslavije in njenih federalnih enot » (La dette yougoslave et celle des entités fédérales), *Teorija i Praksa,* Ljubljana, n° 28, juillet 1990, pp. 745-758.

THERET, Bruno. « Economie politique du fédéralisme », *Critique internationale* n°11, 2001 (04), pp. 128-195.

TESCHE, Jean. « Bosnia and Hezegovine Five Years after the Dayton Accords », *Post-Soviet Geography and Economics*, (41), N°7, 2000, pp.512-526.

TESCHE, Jean. « Bosnia and Herzegovina : the post Dayton economy and Financial System», *Most Economic Policy in Transitional Economies*, Bologne, 2001, pp. 311-324.

UVALIĆ, Milica. « Regional cooperation in Southeastern Europe », *Journal of Southeast European and Black Sea Studies*, vol.I, n°1, 2001, pp. 38-56.

UVALIĆ, Milica. « Regional cooperation and the Enlargement of the European Union », *International Polical Science Review*/Revue Internationale de Science Politique, 2002, pp.319-313.

VOJNIĆ, Dragomir. « Ekonomska dimenzija nacionalizma » (La dimension économique du nationalisme), in Žarko PUKOVSKI, Ivan PRIPIĆ, Dragomir VOJNIĆ (ed.), Politika i ekonomija tranzicije, Zagreb : Informator, 1993, pp. 98- 121.

VUKADINOVIĆ, Nebojša. « Les fondements économiques de la crise yougoslave de 1989 à 1991 : chronologie parallèle », *L'Autre Europe*, n° 28-29, 1994, pp. 132-170.

VUKADINOVIĆ, Nebojša. « Bosnie-Herzégovine : une transition sous perfusion », Paris, *Le courrier des pays de l'est*, La Documentation française, n°442, août-septembre 1999, pp. 24-31.

VUKADINOVIĆ, Nebojša. « Bosnie-Herzégovine : vers la reconstruction d'une économie fragmentée », *Le Courrier des pays de l'Est* n°425, La Documentation française, décembre 1997, pp. 18-32.

VUKADINOVIĆ, Nebojša. « La reconstruction des Balkans est-elle une fiction ? », *Les Cahiers de l'Orient*, n° 59, juillet-septémbre 2000, pp. 117-133; réédition in *Problèmes économiques*, Paris, La documentation française, 21 février 2001, pp. 12-17.

VUKADINOVIĆ, Nebojša. « Slovénie », in *Tableau de bord des pays d'Europe centrale et orientale*, Les études du CERI, CERI, 1999, 2000, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005.

VUKADINOVIĆ, Nebojša. « La reconstruction de la Serbie-et-Monténégro : bilan d'un triple processus », *Revue d'études comparatives est-ouest*, vol. 34, n°34 (4), pp.183-221.

VUKMIR, Branko. « Privatization in Croatia », *Public Entreprise,* n° 11, juin 1991, pp. 163-174.

VAN MEURS, Wim. « Slovénie 2000-2001 Un pays dans le clair obscur », *Courrier des Pays de l'Est*, La Documentation française, Paris, Juin-Juillet 2001, pp. 209- 220.

YARWOOD, John R. « Rebuilding Mostar: urban reconstruction in a war *zone* » *Town planning review special studies*, no. 3, Liverpool : Liverpool University Press, 1999, pp. 57 – 89.

ZIZMOND, Egon. « Inflation and price stabilisation policy in Yugoslavia», *Communist Economies and Economic transformation*, n° 3, 1991, pp. 187-200.

ZIZMOND, Egon. « Politika deviznega tecaja v Jugoslaviji » (Politique de la convertibilité en Yugoslavie), *Teorija i Praksa*, Ljubljana, n° 28, août-septembre 1991, pp. 966-975.

3- HISTOIRE

A- ARTICLES SUR L'ESPACE YOUGOSLAVE ET LES BALKANS

FEJTO, François. « Histoire du yougoslavisme », *France Forum*, septembre 1991, pp. 2-10.

KRULIĆ, Joseph. « La chute de la maison Yougoslavie », *L'Histoire*, Paris, septembre 1991, pp. 34-44.

TOMIĆ, Yves. « Le long processus de désintégration de la Fédération yougoslave : tentative de périodisation », *Revue d'études comparatives est-ouest*, vol. 28, n° 1, 1997, pp.147-161.

TOMIĆ, Yves. « Milošević et la mutation de la Ligue des communistes de Serbie : du communisme au nationalisme populiste », *Autre Europe*, n° 34/35, 1997, pp.177-211.

TOMIĆ, Yves. « Le mouvement national croate au XIXème siècle : entre yougoslavisme (jugoslavenstvo) et croatisme (hrvatstvo) », *Revue des etudes slaves*, LXVIII/ 4, 1997, pp. 463-475.

ZEČEVIĆ, Momčilo. « O uzrocima jugoslovenske krize u istoriji i istoriografiji » (Sur les raisons de la crise yougoslave dans l'histoire et l'historiographie), *Filozofija i društvo*, 1994, vol. VI, « Teorijske pretpostavke razumevanja raspada Jugoslavije » (Hypothèses théoriques à la compréhension de la désintégration de la Yougoslavie), pp. 107-120.

ETUDES, RAPPORTS ET CONTRIBUTIONS AUX COLLOQUES

Par auteurs

BAZLER-MAĐAR, M. (ed.). *Ekonomska integracija na teritoriji bivše Jugoslavije*, (Economic integration in the territories of Former Yugoslavia), Ekonomski Institut, Beograd, 08 octobre 2000, 127 p.

BLOMMESTEIN, Hans J. « The role of Financial Institutions in the Transition to a market economy », I.M.F. Working paper, diffusion restreinte, octobre 1993, 137 p.

CALIĆ Marie-Janine. « Stability in the Balkans » colloque « La Turquie et l'Union européenne, les enjeux internationnaux communs », IFRI, Paris, le 02 janvier 2003.

CHAVANCE, Bernard, MAGNIN, Eric. « National Trajectories of Post-socialist Transformation : Is there a Convergence Towards Western Capitalism ? », working-paper, EHESS, 1999, 98 p.

DEBIE, F. (dir.). «Flux économiques et reconstruction des Balkans occidentaux »,, Rapport effectué à l'Ecole Normale Supérieure pour la Mission interministérielle sur l'Europe du Sud-Est, juin 2000.

EMERSON, Michael, NOUTCHEVA, Gergana. Europeanisation as a gravity model, CEPS, Bruxelles, working document n° 214, novembre 2004, 79 p.

GLIGOROV Vladimir. « Trade in the Balkans », document présenté à la Conférence intitulée « Le Sud-Est de l'Europe après les élargissements de l'OTAN et de l'UE : vers des structures de sécurité intégrés ? », Institut de Sécurité de l'UEO, Paris, décembre 1997.

GLIGOROV, Vladimir. «Enchancing relations between the EU and Western Balkans », Belgrade Center for European Integration, avril 2003 (http://www.becei.org/ consulté le 3 octobre 2004).

LEVASSEUR, Sandrine. « Why not euroisation », OFCE, avril 2004, 128 p.

LEVEAU, Rémy. Rapport sur les Etudes Balkaniques remis au directeur de la recherche, Mission Balkans, Janvier 2001, 241 p.

NIKIĆ, Gorazd. « Convertibiliy: Yugoslav experience », in *Second annual Varna seminar on the way to Convertibility in Central and East European countries*, octobre 1990, 118 p.

PUGH, Michael. « Protectorate Democracy in South-East Europe », Copenhagen Peace Research Institute, May 10, 2000.

REDFERN, Paul. « Methodology Employed in the Construction of PFI », manuscrit préparé pour le United Nations Development Program (UNDP), 1990, 230 p.

SAPIR, Jacques. « Regionalization, Transition and Political economy of desintegration in Russia », EHESS janvier 1994, 57 p.

SCHARPF, Fritz W. *The European Social Model: Coping with the Challenges of Diversity,* Max Panck Institute for the study of societies, Working paper, 02/8, juillet 2002.

SCHWEICKERT, Rainer. « How far away is Europe ? », *Intereconomics*, vol. 39, n° 6, novembre-décembre 2004, 69 p.

SOLIOZ, Christophe. « La société civile dans les Balkans, éléments d'un bilan critique », Communication, World Movement for Democracy, Fourth Assembly, Instanbul, 5 avril 2005.

VERCUEIL, Julien. *La « grande transition à l'Est, nouvel espace du capitalisme »,* Contribution au laboratoire Walras, CNRS, 2002, 58 p.

WILLIAMSON, J. « Latin American Adjustment : How much Happened ? », Washington D.C. : Institute for International Economics, 1999, 87 p.

Par colloques

« Ekonomski Institut u Zagrebu », (Rapports de l'Institut d'études économiques de Zagreb), "Konceptija i strategija dugorocnog drustveno- ekonomskog razvoja Hrvatske- svodna studija", Zagreb, 1990.

« Ekonomska cena rata », (Le prix économique de la guerre), Fondacija za mir i resavanja kriz (Fondation pour la paix et la résolution des conflits, Evropa Press, Belgrade, 1996, 517 p.

Institut d'Etudes de Sécurité, « L'avenir du processus de paix en Bosnie : Quelle consolidation pour quelle Bosnie », Paris, 20 janvier 1997.

MEDEF, L'après-guerre dans les Balkans : les programmes d'aide de la communauté internationale, Paris, 28 juin 1999.

« Udruženje ekonomista Jugoslavije » (Rapports de la Conférence annuelle de l'Association des économistes de Yougoslavie), Opatija, 1989 et 1990, Institut d'études économiques de Belgrade.

Rapport de la Conférence de l'Association des économistes de Yougoslavie, Brioni, février 1991, Institut d'études économiques de Belgrade.

MEMOIRES, THESES ET RAPPORTS POUR L'OBTENTION DU DIPLOME D'HABILITATION A DIRIGER LES RECHERCHES

France

DELOCHE-GAUDEZ, Florence. *La politique de la Communauté européenne à l'égard des pays d'Europe centrale et orientale de juin 1988 à juin 1993. Une réflexion sur le caractère pluraliste de la construction européenne.* Thèse de doctorat en Sciences Politiques de Paris, sous la direction du Professeur Jacques Rupnik, Institut d'Etudes Politiques de Paris, octobre 1998, 590 p.

DESERT, Guillaume. « Sociologie de la normalisation internationale de la République fédérale de Yougoslavie, de 1998 à 2002», Mémoire de D.E.A. de Relations internationales, sous la direction du Professeur Bertrand Badie, Institut d'Etudes Politiques de Paris, 2002, 136 p.

FILIPOVIĆ, Andjelka. «La transmission de traumatisme de guerre entre les générations, le cas de la Yougoslavie», Mémoire de Maîtrise de psychologie sous la direction des Professeurs C.Damiani et Y.Govindama, Université René Descartes – Paris V, 1999, 89 p.

KRULIĆ, Joseph. « Régulation juridique, transition politique et nationalisme dans l'espace yougoslave de 1987 à 2000 », Rapport présenté pour l'obtention du diplôme d'habilitation à diriger les recherches, sous la direction du Professeur Dominique Colas, Institut d'Etudes Politiques de Paris, mai 2003, 197 p.

KRULIĆ, Joseph. « L'application du modèle soviétique en Yougoslavie, de 1945 à 1948», Mémoire de D.E.A, sous la direction du Professeur François Fejtö, Institut d'Etudes Politiques de Paris, 1981, 48 p.

MASSON, Diane. «La construction des systèmes politiques en Serbie et en Croatie, (1989-1995). De l'ethnification de l'espace politique à l'utilisation politique de la guerre», Thèse de

doctorat pour obtenir le grade de Docteur de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, sous la direction du Professeur Jacques Rupnik, le 22 décembre 2000, 517 p.

Grande Bretagne

FISCHER, Sharon. « Political Change in Post-Communist Slovakia and Croatia : From Nationalist to Europeanist », Thèse de doctorat présentée à Londres, 340 p.

Suisse

ROGIER, Emeric. «La prévention multilatérale des conflits armés dans les Balkans (Kosovo, Sandzak, Voïvodine, Macédoine), 1991-2001 », sous la direction du Professeur Victor-Yves Ghebali, à l'Institut universitaire de hautes études internationales de Genève, soutenue publiquement le 10 octobre 2001.

En serbo-croate

Croatie

BRKIĆ, Luka. « Jugoslavija i Evropska zajednica » (La Yougoslavie et l'Union européenne), Thèse de doctorat soutenue à la Faculté des sciences politiques de Zagreb, 1991, 594 p.

IVANOVIĆ, Vesna. « Raspad Jugoslavije i stvaranje države Bosne-i-Hercegovine 1990-1995 » (La désintégration de la Yougoslavie et la création de l'Etat de Bosnie-Herzégovine 1990-1995), Thèse de doctorat soutenue à la Faculté des sciences politiques de Zagreb, 2000, 441 p.

STIFFANOVIĆ, Mirko. « Raspad komunističke federacije na primenu Jugoslavije » (La désintégration d'une fédération communiste à partir de l'exemple yougoslave), Thèse de doctorat soutenue à la Faculté des sciences politiques de Zagreb, 1993, 349 p.

Serbie

ARANDARENKO, Mihail. « Tržiste rada u Srbiji », (Le marché du travail en Serbie) Thèse de doctorat soutenue à la Faculté d'économie de Belgrade, 2001, 380 p.

ILIĆ, Goradana. « Politika Evropske unije prema Balkanu » (La politique de l'Union européenne pour les Balkans), Thèse de doctorat soutenue à la Faculté de droit de l'Université de Belgrade, 2003, 350 p.

AUTRES

Film Suicide d'une nation, Brian Lapping (1995-1996), BBC.

SOMMAIRE DES ANNEXES

1. Chronologie parrallèle 1989-1999 696
2. Récapitulatif du statut des Etats issus de l'ex-Yougoslavie à l'ONU 761
3. Informations générales sur les Etats et territoires issus de la l'ex-Yougoslavie 762
4 . PNB/hab. dans les pays issus de l'ex-Yougoslavie, 1990-1998 762
5. Répartition des crédits alloués au titre du programme CARDS au cours de la période 2000-2006 (en millions d'euros) 763
6. Indicateurs sociaux-économiques des Etats issus de l'ex-Yougoslavie 764
7. Principaux indicateurs économiques des Etats issus de l'ex-Yougoslavie (2002) 766
8. Les échanges économiques entre l'Europe de l'Est et les Balkans 767
9. Les partis politiques dans l'espace yougoslave 768
10. Cartes 771
9.1. - L'espace yougoslave après les accords de Dayton (décembre 1995) 771
9.2.- L'évolution territoriale de la Yougoslavie entre 1815 et 1999 772

1. - CHRONOLOGIE PARALLELE

Evénements politiques	Evénements économiques
Janvier 1989 19 Janvier 1989-M. Ante Marković est chargé de former un nouveau gouvernement fédéral, suite à la démission du gouvernement fédéral de M. Mikulić (le 30 Décembre 1988). Le Parlement Fédéral a donné son accord à M. Ante Marković qui a réorganisé l'appareil gouvernemental en supprimant d'un tiers le nombre des membres de son gouvernement, celui-ci passe de 29 à 19 et ne comprend que 4 ministres sans portefeuille. M. Ante Marković présente une politique de réformes économiques qui repose sur une « restructuration » du système économique yougoslave.	Tensions entre le FMI et la Yougoslavie. Un désaccord subsiste au sujet de la progression des dépenses publiques et des revenus. Déficit de la balance commerciale : 1.600 millions de dollars. Inflation : 250 % Taux de chômage : 14% La dette brute vis-à-vis de la zone convertible est estimée à 19 milliards de dollars pour le moyen et le long terme. Les prévisions de paiement d'intérêts et de remboursement de la dette pour 1989 s'établissent comme suit : Intérêts : 1.850 millions de dollars Principal : 3.285 millions de dollars Dont principal 1.686 dollars Dette refinancée 1.514 dollars
Février 1989 M. Ante Marković obtient le soutien du Président de la ligue des communistes de la Slovénie, M. Milan Kučan. 20 Février 1989-Les mineurs serbes du complexe industriel Trepča au Kosovo se mettent en grève. Celle-ci fait suite à une grève importante de quelques centaines de mineurs albanais. Ils obtiennent la démission de trois dirigeants politique de la république. Des tensions apparaissent au sein de la LCY au sujet de la politique de réformes de M. Ante Marković. En effet une libéralisation de la vie politique menace le rôle prépondérant de la LCY.	Le Gouvernement envisage de réduire les taxes sur les importations (1,3 milliard de dollars) et les taux sur les règlements à l'étranger (1,2 milliard de dollars). D'après l'Office fédéral des statistiques, le salaire moyen yougoslave s'élève à 887.547 dinars (170 dollars) Une des priorités de la politique économique de la Yougoslavie est de dégager un solde positif de la balance des transactions courantes avec les pays à monnaie convertible.

Mars 1989 1 Mars 1989-Après une grève générale et de violents affrontements, Belgrade proclame l'état d'exception et envoie l'armée au Kosovo. 16 Mars 1989-Le nouveau gouvernement fédéral prend ses fonctions. 23 Mars 1989-Une réforme de la Constitution serbe limite le statut d'autonomie dont le Kosovo et la Voïvodine jouissaient depuis 1974. 28 Mars 1989-Adoption de la réforme de la Constitution serbe qui supprime l'essentiel de l'autonomie de la province autonome du Kosovo. 28 Mars 1989-Emeutes et grèves albanaises au Kosovo.	18 Mars 1989-Nouveau premier ministre M. Marković s'entoure d'une équipe réduite : Il aura fallu près de deux mois à M. Ante Marković, le nouveau premier ministre yougoslave, pour constituer son gouvernement et le présenter, jeudi 16 mars, devant le Parlement. Pressenti le 19 janvier, M. Marković succède à M. Bruno Mikulić, qui, incapable d'atteindre les principaux objectifs de son programme, avait été contraint de démissionner trois semaines plus tôt. A bien des égards, le gouvernement Markovic est différent des précédents. 20 Mars 1989-Réunion CEE-AELE à Bruxelles pour soutenir la politique économique du Conseil exécutif fédéral et apporter une aide financière considérable à la RSF de Yougoslavie. Le programme économique du nouveau Conseil exécutif fédéral sera basé sur : * La convertibilité du dinar * Une politique monétaire restrictive * Une augmentation des pouvoirs de la Banque Centrale * La formation libre des prix * Un budget fédéral, qui devient un instrument de la politique économique La nouvelle politique économique suppose le changement de 4 lois : * Loi sur les banques * Loi sur les opérations financières * Loi sur la comptabilité * Loi sur les entreprises Il s'agit de : * L'établissement d'un budget fédéral unique * Une politique fiscale cohérente * Un contrôle du système bancaire * Une mise en place progressive des réformes. M. Ante Markovic déclare à la presse qu'un délai de six mois est nécessaire pour obtenir des résultats économiques satisfaisants et mettre en place un programme de stabilisation économique complet.

Avril 1989 De nombreuses grèves se poursuivent dans l'ensemble du pays. On assiste principalement au début du mois à des manifestations des agriculteurs et des mineurs. Le mouvement de grèves concerne des revendications salariales.	La structure des échanges extérieurs montre un déplacement de l'équilibre des échanges en direction des pays occidentaux. Le montant des réserves en devises a augmenté de 300 millions de dollars en un mois. M. Ante Marković déclare à la presse que « ce n'est un secret pour personne, la Yougoslavie se trouve au bord de la faillite ». Néanmoins, la libéralisation des prix a donné certains résultats positifs. Il s'agit principalement de l'augmentation du niveau de la production, un haut niveau d'épargne et de recettes en devises. Ceci a permis en partie d'obtenir une augmentation des exportations de 24 %. La BNY ne contrôle plus le secteur monétaire. Du 1 au 15 avril de cette année, des traites ont été émises pour une valeur de 33.500 milliards de dinars. Les salaires sont réglés en plusieurs fois au cours d'un même mois, ce qui est un facteur inflationniste. Le Conseil exécutif fédéral a fait le choix de réduire de 2 milliards de dollars les dépenses publiques. La part du budget fédéral dans le produit national baissera de 11,7% à 8,46%. M. Aleksandar Mitrović du Conseil exécutif fédéral explique le caractère anti-inflationniste des nouvelles mesures économiques : 1) Libéralisation des prix, une plus grande indépendance des sujets économiques. 2) Procédure de changement de 4 lois :- banques,-opérations financières,- comptabilité,-entreprises. 3) Etablissement d'un budget fédéral unique (couvrant les dépenses budgétaires et les dépenses extra-budgétaires) et la diminution de sa participation au produit national (8,46% au lieu de 11,7%). Il s'agit là globalement des mesures déjà annoncées en mars.

Mai 1989 9 Mai 1989-M. Slobodan Milošević est élu Président de la République Socialiste de Serbie. 15 Mai 1989- Elections des nouveaux membres de la Présidence collégiale fédérale. Le Président est un économiste slovène de 39 ans Janez Drnovšek. Il succède à M. Raif Dizdarević et devient le 11ème Président de la Présidence collégiale fédérale après le décès du Maréchal Tito. M. Janez Drnovšek fera appel à M. Jeffrey Sachs pour devenir conseiller du Conseil Exécutif Fédéral. Création du HDZ (*Hrvatska Demokratska Zajednica*-Union Démocratique des Croates) sous la Présidence de M. Franjo Tudjman, ce parti anticommuniste est considéré comme illégal puisque le pluralisme n'est pas encore adopté.	9 Mai 1989-Création de la « Commission Milošević » pour les questions économiques. Cette Commission reprend les principales lignes du projet de réformes économiques du Conseil exécutif fédéral de M. Ante Marković. Sur certains points, elle va encore plus loin. On assiste néanmoins à un accord entre M. Marković et M. Milošević. Tous les deux s'accordent pour que la priorité soit réservée à : * L'accroissement de la production * La promotion des investissements par les entreprises * L'introduction de technologies nouvelles * Le développement accéléré de la petite entreprise
Juin 1989 13 et 14 Juin 1989-Le Conseil exécutif fédéral porte à la connaissance des délégués du parlement fédéral son programme de politique économique.	La Serbie refuse de voter le réajustement du budget fédéral. Cette république considère que les propositions du gouvernement fédéral, si elles étaient adoptées, causeraient de graves dommages à son économie. Le Conseil exécutif fédéral élabore un projet de loi sur le futur système d'imposition. Dans une conférence de presse, M. Ante Marković annonce : « L'inflation ne devrait être combattue uniquement par des changements considérables qui interviendront dans le secteur financier mais aussi par des réformes fiscales. »

Juillet 1989 Le Conseil exécutif fédéral subit de nombreuses pressions, mais déclare ne pas vouloir démissionner. M. Živko Pregl donne une conférence de presse dans laquelle il dit : « Le Conseil exécutif fédéral est conscient que les réticences face à la politique économique fédérale seront d'ordre politique ».	1er Juillet 1989-Application de la nouvelle politique des taux d'intérêts. Il s'agit de parvenir au maintien de taux réels positifs : le principal des prêts et des dépôts est indexé sur l'indice des prix de détail, de telle sorte que le taux d'intérêt nominal soit aussi le taux d'intérêt réel. La revalorisation intervient chaque mois en fonction de l'évolution de l'indice du mois précédent. Un débat s'engage sur la dénomination du dinar. En effet, suite à l'inflation, il s'avère nécessaire de supprimer quelques zéros à la monnaie. L'inflation atteint 791 % en moyenne. On assiste à un refus de participation au budget fédéral de certaines républiques (Slovénie, Croatie). La Serbie considère que les nouvelles propositions du gouvernement risquent de causer de graves dommages à son économie.
Août 1989 28 Août 1989-Manifestations des agriculteurs devant le Parlement fédéral à Belgrade.	11 Août 1989- Mise en circulation de nouveaux billets de banque. Ceux-ci sont de formats réduits. Cette décision est due à l'inflation galopante et la dépréciation de la monnaie. Les prix des carburants et d'autres produits doublent par rapport au mois précédent. La BEI accorde un prêt de 34 millions d'écus à la Slovénie et la Croatie. 17 Août 1989-Le Conseil exécutif fédéral adopte des mesures en faveur des agriculteurs. Des subventions importantes sont accordées pour les engrais chimiques (subventions de 380 milliards de dinars par an).
Septembre 1989 4-7 Septembre 1989-9ème sommet des pays non-alignés à Belgrade. M. Janez Drnovšek assure la Présidence du mouvement des pays non-alignés parallèlement à sa fonction de président de la Présidence collégiale fédérale.	Pour la période de janvier à septembre 1989, la Yougoslavie a exporté pour une valeur de 9,364 millions de dollars de marchandises. La part des exportations à destination des pays à monnaie convertible atteint 7,470 millions de dollars, soit une augmentation de 12,8% par rapport à la même période en 1988.

27 Septembre 1989-En Slovénie, le rôle dirigeant de la Ligue des Communistes de Slovénie est abrogé et le droit de sécession est réaffirmé dans la nouvelle Constitution (ce droit était également présent dans la Constitution de la RSF de Yougoslavie).	M. Ž Pregl du Conseil exécutif fédéral reconnaît que la principale menace à laquelle le programme économique fédéral sera exposé est constitué par les forces pouvant profiter des tensions s Les importations durant la même période ont atteint 10.030 millions de dollars, soit 11 % de plus qu'au cours des trois premiers mois de 1988 dont 8.057 millions de dollars en provenance de la zone à monnaie convertible, soit une augmentation de 15%.
Octobre 1989 3 Octobre 1989- Les délégués de la République de Slovénie ont demandé à l'Assemblée Fédérale et au Conseil exécutif fédéral de faire passer une déclaration de la RSF de Yougoslavie sur le processus d'intégration dans l'Europe. Ils ont soumis un projet prévoyant une demande d'adhésion de la RSF de Yougoslavie en qualité de membre à part entière au Conseil de l'Europe. Ils ont également exprimé la volonté de s'associer à la Convention européenne des droits de l'homme. 9-4 Octobre 1989- Visite de M. Ante Marković aux U.S.A. 23 Octobre 1989-Le vice-Président de la Banque mondiale et le Secrétaire fédéral aux finances ont eu des entretiens à Belgrade.	Les pris de détail ont augmenté de 45,6% en octobre 1989. La hausse du coût de la vie est de 52,3% pour ce mois. La Banque mondiale attribue 800 millions de dollars par an de nouveaux crédits. La moitié finance des projets d'investissements, l'autre moitié sert de support à un programme de mesures économiques et d'aide régionale.
Novembre 1989 Le président de la République française, M. François Mitterrand, qui préside en novembre 1989 le Conseil de l'Europe lance un appel en faveur d'une aide économique de la CEE à la RSF de Yougoslavie.	Les résultats du commerce extérieur sont encourageants. La valeur nominale des salaires est supérieure de 17,6% par rapport au mois de novembre 1988. L'inflation progresse et avoisine 2000%.

Décembre 1989	
13 Décembre 1989- M. Ante Marković défend sa politique devant les officiers de l'APY (JNA)	1er Décembre 1989- Nouvelle loi sur le commerce extérieur : L'exercice du commerce extérieur est désormais accessible à tout le monde, aussi bien aux entreprises qu'aux particuliers. Il n'y a plus de limitations-le monopole du secteur socialisé sur le commerce est supprimé.
19 Décembre 1989- Toutes les républiques approuvent le programme économique du Conseil exécutif fédéral, la Serbie quant à elle reste très réticente. Elle estime que cette politique ne peut produire qu'un effet à court terme au prix de sacrifices élevés pour les couches de la population disposant de revenus les plus bas.	19 Décembre 1989- M. Ante Marković présente au Parlement le programme économique du gouvernement pour 1990 dont l'objectif principal est de ramener le taux d'inflation de 2500% en 1989 à 13% en 1990. Si on se réfère à des déclarations antérieures de M. Ante Marković, il s'agit d'un taux d'inflatiomn mensuel.
20 Décembre 1989- Le Parlement approuve le projet de modification de la Constitution. Le gouvernement fédéral avait demandé aux députés de se prononcer sur des amendements sans atteindre l'adoption d'une nouvelle Constitution. Il considère qu'il ne peut pas appliquer la politique économique sans que des pouvoirs plus étendus soient accordés au gouvernement fédéral.	19 Décembre 1989- M. Ante Marković propose un plan de stabilisation économique comprenant la convertibilité du dinar et son rattachement au mark allemand. Un nouveau dinar sera créé, lequel aura la valeur de 10.000 dinars. Sa parité avec la monnaie allemande est fixée à 7 dinars pour un mark jusqu'au 30 juin 1990. La nouvelle monnaie sera amputée de quatre zéros par rapport à la précédente. D'autres mesures rentreront en vigueur : * La Banque centrale deviendra indépendante et obtiendra des pouvoirs très étendus. Les banques seront autonomes. * Les salaires seront fixes jusqu'à la fin du mois de juin 1990 au niveau de novembre 1989. * Formation libre des prix sauf dans le secteur de l'infrastructure. Sur le plan macro-économique, ces mesures sont accompagnées de quatre orientations clés : * La politique monétaire sera restrictive avec un objectif de croissance des actifs intérieurs nets fixée à +7%. * Le budget fédéral deviendra un instrument de la politique économique. Une politique de change nominal stable.

	* Une politique des libéralisations des importations suffisantes pour introduire une véritable compétition sur le marché intérieur. Montant des réserves monétaires en devises fortes : 5,8 milliards de dollars.
Janvier 1990 Janvier 1990- Le Congrès de la Ligue des communistes yougoslaves reconnait le pluralisme politique. 21-23- Janvier 1990-14ème et le dernier Congrès de la LCY Des amendements de la Constitution sont en préparation, ils concernent : -le concept de propriété sociale qui serait abandonné -la superficie de la propriété agricole ne serait plus limitée. 10-30 Janvier 1990- Des grèves ont lieux dans les chemins de fer.	1er Janvier 1990- Instauration de la convertibilité du dinar. Parité de 1 à 7 par rapport au mark allemand. Les autres mesures du programme de stabilisation économique entrent en vigueur. La hausse des prix de détail atteint +17,3% pour le mois de janvier, alors que le Conseil exécutif fédéral avait annoncé une augmentation de +13%. Les prix de la production industrielle sur le marché de gros augmentent de 31,9%par rapport au mois précédent. Ces chiffres sont néanmoins inférieurs à la hausse des mois précédents. On s'attend donc à une baisse des prix de détail dans les prochains mois. Les mesures de libéralisation sont accompagnées de mesures d'austérité (blocage des salaires, politique monétaire restrictive) comme cela avait été annoncé le mois précédent. Une agence spéciale est créée, dotée d'un fond de 250 millions de dollars pour l'assainissement du secteur bancaire. Durant les onze premiers jours de janvier, les réserves en devises fortes augmentent de 330 millions de dollars. La dette extérieure à court terme diminue de 83 millions de dollars. Malgré ces résultats, un débat oppose les exportateurs qui estiment que le dinar est surévalué et le Conseil exécutif fédéral. 13 Janvier 1990- Jeffrey Sachs publie un article dans *The Economist* où il fait une comparaison entre le programme de stabilisation économique polonais et le programme yougoslave. 15 Janvier 1990- Réintroduction du crédit pour les biens de consommation courantes. Les taux d'intérêts varient entre 20 et 40%.

Février 1990 12 Février 1990- M. Rizotti, Ministre italien se rend à Belgrade pour des entretiens avec M. Jože Slokar, Secrétaire fédéral des transports et M. Ante Marković. Les entretiens concernent la possibilité d'utiliser un prêt italien pour la modernisation des chemins de fer. 15 Février 1990- Projet de loi fédérale concernant la possibilité accordée aux entreprises yougoslaves de souscrire des crédits ou à en accorder à des partenaires étrangers, sans l'intervention de l'Etat. Fin Février - Emeutes au Kosovo.	Des chutes importantes de la production sont enregistrées pour le mois de février au Kosovo (-15,9% par rapport au mois de février 1989) et en Slovénie (-8,3%). 15 Février 1990- Le gouvernement serbe adopte un programme de construction de 832 km d'autoroutes, et de 903 km de semi-autoroutes qui devrait être achevé avant l'an 2020. On note par ailleurs une volonté d'investissements importants chez les particuliers serbes. 27 Février 1990- La première bourse de valeurs d'après-guerre en RSF de Yougoslavie a été ouverte à Belgrade. Peuvent être achetés ou vendus des actions, des bons du Trésor et des titres. L'ouverture d'une bourse à Zagreb et d'une autre à Ljubljana est en préparation. 28 Février 1990-L'indice des prix est passé à +8,4% ce qui représente une baisse significative par rapport au mois précédent. Les premiers effets de la politique de stabilisation économique renforcent les positions politiques du Conseil exécutif fédéral.
Mars 1990 1er Mars 1990-L'Etat d'urgence est décrété au Kosovo. L'APY (JNA) prend position dans Pristina, et des unités blindées sont envoyées dans plusieurs régions de la province. 7 Mars 1990- Assemblée générale de la Chambre de commerce franco-yougoslave à Paris sous la Présidence de M. Jean-Marie Rausch, Ministre du commerce extérieur. 15 Mars 1990- La société Dassault rend public son intention de participer à la conception de l'avion de combat yougoslave YCA. Ce projet est traité en commun avec Air France.	Suite aux nouvelles mesures pour le commerce extérieur, les importations yougoslaves augmentent au cours des deux premiers mois de 1990 (+45,9% par rapport à la même période en 1989). Publication des statistiques sur les principaux partenaires de la RSF de Yougoslavie : Importante progression des échanges commerciaux avec la Italie. La Italie devient le premier partenaire commercial (au sein de la CEE) de la RSF de Yougoslavie depuis le début de l'année 1990. Selon les statistiques françaises on observe une augmentation de +61,8% par rapport à la même période de l'année précédente. La part des échanges commerciaux avec le URSS chute considérablement.

30 Mars 1990- Ouverture du Salon International de l'automobile à Belgrade avec 500 exposants yougoslaves et étrangers. On constate un profond intérêt pour les possibilités qu'offre le marché yougoslave. La presse française publie plusieurs articles à travers lesquels la Yougoslavie est présentée comme un marché potentiel intéressant.	On dénote une distorsion dans les degrés d'ouverture des Républiques. Ces disparités dans les volumes d'exportations se traduit par des différences dans la participation au recouvrement de la dette extérieure. Les réserves en devises de la RSF de Yougoslavie sont de 7 milliards de dollars. 21 banques sont menacées de faillite à la suite de la mise en application de la nouvelle politique monétaire restrictive du gouvernement. Par ailleurs, une procédure de liquidation de 122 entreprises yougoslaves qui emploient au total 65.000 personnes a été ouverte. Le chômage touche 1,2 million de personnes, soit 15% de la population active. Les experts du FMI recommandent la limitation de la consommation publique.
Avril 1990 10 Avril 1990- M. Vukotić, membre du gouvernement fédéral déclare qu'il est nécessaire d'appliquer la réforme des structures de la propriété grâce à la logique du marché. Une loi sur la cession du capital, en permettant la vente partielle ou complète de l'entreprise sociale est en préparation. Ces réformes se heurtent à l'héritage autogestionnaire et aux blocages économiques classiques (méthodes, lisibilité rendue impossible par une absence de marchés financiers, problèmes de restructuration etc...). Ces éléments se conjuguent avec des blocages politiques. Ainsi, la position fédérale sur la propriété est critiquée par les Républiques. La Serbie n'accorde pas une urgence au processus de privatisation, les autres Républiques proposent des modèles d'évaluation et de ventes différents les uns des autres. Toutes les Républiques démontrent dans ce refus leur attachement à un rôle accru de l'Etat.	Les échanges franco-yougoslaves représentent 18,19% des échanges entre les pays socialistes d'Europe et se situent à la seconde place, après l'URSS (46,15%). Les réserves en devises s'élèvent à 8,2 milliards de dollars pour le mois d'avril. Cette augmentation est bien perçue par les institutions financières internationales. Le taux d'inflation est passé à +1% en avril 1990. A la fin du mois il a atteint -0,2%. La chute rapide de l'inflation est le résultat des mesures prises par le gouvernement fédéral en terme de politique monétaire. Les experts pronostiquent une inflation annuelle pour 1990 entre 15 et 20%. Une agence nommée FIPPA, spécialisée dans les investissements étrangers ayant pour principale mission de s'assurer des capacités des investisseurs étrangers, et d'étudier les possibilités d'investissements conjoints dans le projet de l'économie serbe. FIPPA est en partie financée par des fonds pris sur le budget de la République socialiste de Serbie.

14 Avril 1990- Le Secrétaire Général de l'OCDE M. Jean Claude Paye a eu des entretiens avec le Secrétaire fédéral adjoint des Affaires étrangères. Les points suivants ont été évoqués : le réformes économiques en cours pour un passage vers une économie de marché, et sur le plan politique l'introduction du multipartisme en RSF de Yougoslavie. 15 Avril 1990-Entretien avec M. Markovic avec les chefs d'entreprises yougoslaves à Rijeka. 15-18 Avril 1990- M. Akio Morita, PDG de Sony a séjourné en RSF de Yougoslavie. La presse yougoslave accorde une place importante à cette visite. 8-22 Avril 1990- Elections libres en Slovénie. 22 Avril au 7 Mai 1990- Elections libres en Croatie. Fondation du Parti de la Prospérité Démocratique, principal parti de la minorité albanaise en Macédoine. Avril-Décembre 1990- Suite aux premières élections libres dans les six républiques, victoire des partis d'opposition en Croatie et en Slovénie.	L'industrie militaire yougoslave est en difficulté suite à d'importants retards de paiements de ses clients yougoslaves et étrangers. Sur un total de 1,3 milliard de dollars de créances qu'elle détient sur l'étranger pour le commerce d'armes et d'équipements militaires, seuls 436 millions de dollars ont pu être recouvrés avec beaucoup de difficultés. La production industrielle chute de 11,9%. Par rapport au mois précédent. Le niveau de la production reste inférieur à celui d'avril 1989 (-13,3%) et ceci malgré une reprise enregistrée au mois de février 1990. En Serbie, 103 procédures de faillites sont engagées et 1050 entreprises sont en position d'illiquidité, touchant ainsi 500 000 emplois. Certains dirigeants d'entreprises voient dans le Conseil exécutif fédéral le principal responsable de cette situation.
Mai 1990 5 Mai 1990- Le Conseil exécutif fédéral décide de lancer pour l'automne une chaîne de télévision au niveau fédéral (YUTEL). La future chaîne aura sa propre équipe de rédaction et son financement sera ouvert aux capitaux étrangers. 7 Mai 1990- Le HDZ remporte aux élections libres en Croatie avec une majorité écrasante. La Ligue de Communistes de Croatie présidé par M. Ivica Račan subit un échec considérable.	7 Mai 1990- Le crédit SAL 2 de 400 millions de dollars de la Banque mondiale a été accordé pour une période de 15 ans avec un taux d'intérêt variable (ce mois de 7,75%) et 150 millions de dollars peuvent être utilisés immédiatement. Ce crédit est le plus gros crédit individuel jamais accordé à la RSF de Yougoslavie par la Banque mondiale.

13 Mai 1990 – De violents affrontements à Zagreb entre des supporters de football Serbes et Croates lors d'un match entre le Dinamo de Zagreb et le Red Star de Belgrade. Cet évènement inaugure les violences entre les Serbes et Croates à venir. 19 Mai 1990 – 50.000 manifestants macédoniens bloquent la frontière grecque demandant la reconnaissance par Athènes de la minorité Slave en Grèce. 23 Mai 1990-Le gouvernement slovène nouvellement élu, formé par la coalition DEMOS vainqueur des premières élections libres organisées en Slovénie depuis 1938, a annoncé son intention de fermer d'ici 1995, l'unique centrale nucléaire yougoslave située en Slovénie. Cette fermeture a été approuvée par le gouvernement de la République socialiste de Croatie. 24 Mai 1990-Visite de la mission du FMI à Belgrade pour discuter des mesures à prendre pour la reconnaissance du dinar comme monnaie convertible. Un avis favorable a été donné aux résultats du programme du gouvernement yougoslave jusqu'à présent. 25 Mai 1990-Le Conseil exécutif fédéral a soumis à l'Assemblée fédérale un projet de loi concernant une taxe fédérale spéciale sur les ventes des biens et services afin de financer l'APY (JNA). Les produits seront taxés à un taux de 3% et les services de 3 à 12%.	Les réformes économiques du Conseil exécutif fédéral entraînent des difficultés dans l'industrie métallurgique. Les pertes de cette industrie sont estimées à 1,55 milliard de dinars (environ 132 millions de dollars) et menacent 150 000 salariés. Suite à la politique monétaire et fiscale, depuis le début de l'année 1990, 355 entreprises du secteur socialisé ont été mises en faillites et 6375 autres, représentant 2,7 millions d'emplois se trouvant à la mi-avril, à la limite de la solvabilité. Le taux d'inflation en mai passe à +0,4%. La légère reprise de l'inflation est interprétée par M. Gaspari, Gouverneur adjoint de la BNY comme la conséquence de l'augmentation des salaires et des dépenses publiques. L'économiste M. Jože Mecinger devient le principal conseiller économique de la coalition DEMOS en Slovénie. Il est en désaccord avec M. Jeffrey Sachs sur le processus de privatisation. L'indice du coût de la vie progresse pour sa part de 4,4% en avril par rapport au mois précédent et a augmenté de 68,1% par rapport à décembre 1989. Cette progression du coût de la vie s'effectue dans un contexte où 82% de tous les produits sont libres. La Slovénie, la Croatie et la Serbie restreinte représentent en mai 1990 à elles seules 65% du commerce extérieur yougoslave. La Slovénie qui ne rassemble que 9,6% de la population active yougoslave au recensement de 1981 contribue à la plus grand part des exportations (soit 25,5% du total) du pays, alors que la Croatie et la Serbie restreinte qui réalisent respectivement 21 et 21,5% des exportations, regroupent 21,3 et 30% de la population active.

Juin 1990	
Les débats inter-républicains se poursuivent sur l'élaboration d'un concept d'avenir confédéral. Cette solution prônée par la Slovénie et la Croatie est rejetée par la Serbie. La presse yougoslave écrit de plus en plus sur « les fonctions économiques de la Fédération ». Il s'agit de définir les compétences entre les républiques et la Fédération. Plusieurs solutions opposées provoquent des polémiques.	La Banque mondiale accorde un crédit de 292 millions de dollars pour la construction et la modernisation du réseau routier en 1990. 15.000 entreprises privées ont été créées depuis le début de l'année 1990 et 28.000 petits commerces ont été ouverts. Mais uniquement 15 à 20% des personnes restées sans emploi suite à des faillites ont pu retrouver un emploi dans ces secteurs.
13 Juin 1990 – 70.000 manifestants à Belgrade pour la démocratie et le multipartisme. Des heurts avec la police éclatent à l'extérieur du bâtiment de la télévision de Belgrade.	1er Juin 1990-Le Koweit commande un achat de 230 chars de combat yougoslaves « M84 », d'une valeur de 85 millions de dollars. L'industrie militaire yougoslave met en place par ailleurs la conception et la construction d'un avion de combat supersonique. L'investissement total pour cette opération est estimé à 170 millions de dollars.
La Présidence slovène vote en juin 1990 des amendements à la Constitution lui permettant de devenir un « Etat souverain », 27 lois fédérales sont ainsi suspendues, ce qui permet aux dirigeants slovènes de considérer la supériorité législative de la république par rapport à la Fédération.	6 Juin 1990-La RSF de Yougoslavie devient le cinquième producteur européen de blé et de maïs par habitant.
25 Juin 1990-Refusant de trancher dans la polémique qui oppose les partisans d'une confédération (Croatie et Slovénie) à ceux d'une fédération (Serbie), M. Ante Marković déclare que « la Yougoslavie devrait être un Etat de droit parlementaire respectant le multipartisme. Celui-ci sera fondé sur la séparation des pouvoirs et le droit des peuples et Républiques qui la composent à l'autodétermination, voire même à la sécession »	13 Juin 1990-Le Parlement de la République de Croatie crée une banque croate pour le développement.
26 Juin 1990-L'Assemblée serbe suspend le gouvernement et le Parlement du Kosovo ; les députés albanais organisent des réunions clandestines.	Augmentation des salaires en Serbie, malgré l'interdiction fédérale. Les membres du gouvernement serbe estiment que la politique de stabilisation économique portera le plus de préjudices à leur économie. Par ailleurs, les exportateurs slovènes et croates insistent auprès du Conseil exécutif fédéral pour une dévaluation de la monnaie. Ils jugent que le dinar est surévalué. L'éventualité d'une dévaluation est considérée par le Conseil exécutif fédéral comme un risque pouvant provoquer des effets en chaîne compromettant la politique de la stabilisation économique dans son ensemble.

29 Juin 1990-Dans son discours à l'ouverture d'une session commune du Parlement fédéral et de la Chambre des républiques et des Provinces, M. Ante Marković a déclaré que malgré toutes les pressions et demandes des Républiques pour assouplir son programme de réformes économiques, il ne modifierait pas sa politique. Le Conseil exécutif fédéral annonce que la prochaine tâche importante est la transformation du capital social en toute forme de propriété. Un avis favorable est donc émis sur la privatisation du capital social. Le programme fédéral sur la privatisation se heurte néanmoins aux divergences des Républiques sur les moyens à mettre en œuvre pour engager le processus. Les enjeux économiques et politiques sont ici fortement liés. Reconstitution de la VMRO, Organisation Révolutionnaire Intérieure Macédonienne par des éléments nationalistes.	
Juillet 1990 2 Juillet 1990 - Les députés albanais de l'ancien Parlement au Kosovo continuent leurs réunions clandestines et proclament la souveraineté du Kosovo. 16 Juillet 1990-Les conditions préliminaires à la mise en place d'une zone de libre échange entre la RSF de Yougoslavie et l'AELE ont été décidées au cours d'une rencontre des pays membres de cette organisation à Göteborg. M. Alois Mock, Ministre autrichien des affaires étrangères, estime qu'un tel projet a de fortes chances de voir le jour.	La Slovénie voit sa production industrielle progresser par rapport au mois précédent de (+1,2%). Il est à noter que sur une période d'un an, les chutes les plus importantes ont été relevées au Kosovo (-36,8%). 11,6 milliards de dinars (soit 967 millions de dollars) sont nécessaires pour la restructuration de l'économie yougoslave. Or, en juillet 1990 les Républiques et les Provinces autonomes ne peuvent débloquer que 5,3 milliards de dinars. De son côté la Fédération a alloué 1,2 milliard de dinars à ce problème. Il reste donc 5 milliards à trouver. 10 Juillet 1990-la BEI accorde un crédit de 60 millions d'écus pour la modernisation du réseau ferroviaire yougoslave.

21 Juillet 1990-La centrale nucléaire de Krško ne sera pas fermée. Les députés slovènes reviennent donc sur leur décision précédente à ce sujet. M. Stipe Mesić les soutient dans cette action en affirmant dans la presse de Zagreb que cette centrale nucléaire est une des plus sûres en Europe. Il ne mentionne pas le problème des déchets nucléaires qui a fait la Une de *Mladina* à Ljubljana. 25 Juillet 1990- Après un référendum pour des élections pluralistes, la Serbie se proclame « Etat démocratique ». Le Parti socialiste de Serbie est créé, son président est Slobodan Milošević	19 Juillet 1990-Le nouveau gouvernement de la République de Croatie a pris la décision d'augmenter les prix des carburants et des produits pétroliers tout comme le nouveau gouvernement de la République de Slovénie. Ces décisions ont été prises sans l'approbation du Conseil exécutif fédéral. Le quotidien de Zagreb « *Vijesnik* » note que ces décisions pourraient constituer le début d'une séparation entre les politiques des Républiques et la politique fédérale. La reprise de l'inflation est un argument majeur pour les partis politiques développant des campagnes anti-fédérales. Cette reprise révèle d'autre part la faiblesse des moyens d'intervention du pouvoir fédéral sur les institutions des républiques. 27 Juillet 1990-Les réserves en devises s'élèvent à 8,5 milliards de dollars. La RSF de Yougoslavie a signé 1071 contrats d'investissements conjoints avec des partenaires étrangers depuis le début de l'année. A cela, il est nécessaire d'ajouter les 578 contrats passés au cours de l'année 1989. Ces chiffres encourageants montrent le degré de confiance à l'extérieur du pays à la politique économique du Conseil exécutif fédéral. L'indice du volume physique de la production industrielle enregistre une baisse mensuelle de -16,8%.
Août 1990 1er Août 1990- Le gouvernement fédéral propose des amendements à la loi sur les entreprises. Les entreprises du secteur socialisé seront ainsi obligées de se transformer en sociétés d'économie mixte au plus tard un an après l'adoption de ces amendements pat l'Assemblée fédérale. 8 Août 1990- Adoption d'une loi fédérale sur le capital social régulant les conditions de vente préférentielle des actions des	L'indice des prix de détail a progressé de 1,9% ce qui représente une progression de 39,3% pour les huit premiers mois de l'année. 13 Août 1990-Les exportations yougoslaves s'élèvent à 8.842 millions de dollars, ce qui représente une progression de 16,1% par rapport à la valeur enregistrée pour la même période de l'année précéde 21 Août 1990-D'après le nombre des commandes reçues, l'industrie navale yougoslave retrouve sa place de troisième constructeur mondial après le Japon et la Corée du Sud.

entreprises du secteur socialisé à leurs employés. 16 Août 1990- Le gouvernement fédéral adopte une proposition concernant l'ouverture à Belgrade d'un bureau de la BIRD (Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement). Ce projet est le résultat de la coopération étroite qui lie depuis des années la RSF de Yougoslavie à la Banque mondiale. 17 Août 1990 – Les forces spéciales de la police croate attaquent le poste de police de Benkovac contrôlé par les Serbes, ces derniers saisissent les armes des policiers de réserve et élèvent des barricades sur les routes. 21 Août 1990-Importantes grèves en Bosnie-Hérzégovine. Les grévistes demandent un programme de redressement économique pour leurs entreprises et une hausse des salaires.	L'indice du volume physique de la production industrielle mensuelle[1] enregistre une reprise de +11%. Pour les 8 premiers mois de l'année, on enregistre une augmentation de +16,4% pour les exportations et de +30,1% pour les importations par rapport à la même période en 1989. La plupart des exportations (soit 81,4%) sont à destination des pays de la zone à monnaie convertible, ce qui représente une progression de 21,6% par rapport à la même période de l'année précédente. Pour le mois d'août, les échanges commerciaux entre la RSF de Yougoslavie et l'Irak représentent 96 millions de dollars (11 millions d'exportations et 85 millions d'importations) contre 48 millions de dollars en août 1989.
Septembre 1990 2 Septembre 1990-Un référendum local sur l'autonomie des Serbes de Croatie est organisé. A cette occasion la défense territoriale croate envoie huit hélicoptères au dessus de Knin, ceux-ci sont interceptés par trois Mig de l'APY (JNA). et sont contraints de faire demi-tour à Zagreb. La télévision de Belgrade annonce à cette occasion que la guerre civile a commencé en RSF de Yougoslavie. Cette information sera démentie le lendemain. Très peu d'informations seront données dans la presse concernant cet incident. Par contre des incidents terrestres opposant la défense territoriale croate et des opposants serbes de la Krajina feront un grand nombre de victimes les jours suivants.	11 Septembre 1990-La Chambre de commerce de Croatie souligne que les résultats économiques de cette République sont de plus en plus faibles depuis trois mois. Le « taux de change irréaliste du dinar », la manque d'argent frais pour de nouveaux d'investissements, le brouillard flottant autour de la privatisation de la propriété socialisée et la politique de taux d'intérêts élevés sont les éléments qui posent le plus de problèmes et sont les plus critiqués. Concernant la privatisation, les hommes d'affaires croates sont en faveur d'une privatisation donnant la priorité à l'actionnariat plutôt qu'au transfert de propriété socialisée à l'Etat avant reprivatisation. Les résultats des échanges commerciaux entre la RSF de Yougoslavie et l'Irak sont nuls conformément aux résolutions des Nations Unies.

7 Septembre 1990 – Les Albanais du Kosovo proclament une Constitution dans le contexte fédéral yougoslave. 11 Septembre 1990-Les représentants des six pays de l'AELE ont proposé à Genève d'ouvrir la discussion avec Belgrade sur la signature d'un accord établissant la zone de libre échange entre la RSF de Yougoslavie et les pays membres de l'AELE Cet accord, dernière étape avant l'accession à l'Etat de membre permettrait à la RSF de Yougoslavie de devenir le premier pays de l'Europe de l'Est à rejoindre cette association. 20 Septembre 1990-Fortes tensions en Croatie dans la région de Krajina ainsi qu'au Kosovo.	20 Septembre 1990-Les réserves en devises fortes s'élèvent à 10,1 milliards de dollars, soit quatre milliards de plus qu'à la fin de l'année 1989. 20 Septembre 1990-M. Vladimir Pintar, Secrétaire fédéral aux finances annonce qu'il faudra attendre au maximum cinq années pour mettre en place un nouveau système fiscal plus ajusté à celui des pays à économie de marché. Le niveau de la production reste inférieur à celui de septembre 1989 (-10,8%). Les chutes les plus importantes ont été relevées au Kosovo (-30,5%) et au Monténégro (-16%). 28 Septembre 1990-Les prix des produits pétroliers augmentent de 12% suite à la crise du Golfe. Depuis l'adoption par la RSF de Yougoslavie d'une nouvelle loi sur les investissements étrangers en janvier 1989, un total de 2249 contrats ont été passés avec des sociétés étrangères, représentant un total de 1.780 millions de DM. Sur ce total, 1.193 avaient pour objet la création d'une coentreprise tandis que 281 étaient relatifs à des créations d'entreprises à partir de capitaux purement étrangers. L'indice des prix pour le mois de septembre enregistre une augmentation de +10,9%. Fin septembre, trois de sept raffineries de la RSF de Yougoslavie (d'une capacité totale de 30 millions de tonnes) ont cessé de fonctionner par manque de matières premières. Du décembre 1989 à septembre 1990, le salaire net moyen en RSF de Yougoslavie dans les entreprises du secteur socialisé est passé de 2786 à 5049 dinars, ce qui représente une progression de 81,2%. Au cours des neufs premiers mois de cette année 788 entreprises ont été mises en faillite. Ces sociétés employaient 550.673 personnes. Les mises en faillite ne sont néanmoins pas accompagnées de la fermeture des entreprises.

Octobre 1990 5 Octobre 1990- L'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel et le Gouvernement fédéral organisent à Belgrade le premier forum pour la promotion des investissements étrangers en RSF de Yougoslavie. Le nombre des personnes employées dans les administrations fédérales a été réduit de 12,9%. 9 Octobre 1990- Le gouvernement de la Banque centrale de France, M. Jacques de Larosière, se rend à Belgrade où il affirme son soutien à M. Ante Marković pour la poursuite des réformes engagées. 20 Octobre 1990- Željko Ražnatović, dit Arkan, fonde le groupe paramilitaire de la Garde volontaire serbe	
Novembre 1990 12 Novembre 1990-Premier tour des élections libres en Macédoine. 13 Novembre 1990-La RSF de Yougoslavie devrait devenir membre de l'AEL. au 1er Janvier 1992. Selon l'agence Tanjug les négociations concernant la signature de cet accord débuteront mi-décembre 1990. 18 Novembre 1990-Premier tour des élections libres en Bosnie-Hérzégovine. Les partis composés sur base ethnique et aux programmes nationalistes remportent une victoire écrasante. Aucun candidat du Parti des changements démocratiques (communistes réformateurs d'Ante Marković) n'est élu.	Un « club » de 50 personnes a été créé à Belgrade afin de promouvoir, tant en R.S.F. de Yougoslavie qu'à l'étranger, les réformes économiques entreprises par le Conseil Exécutif Fédéral. L'Italie est le quatrième fournisseur de la RSF de Yougoslavie (pour 799 millions de dollars) derrière la RFA (sans la RDA) (2652 millions de dollars), l'Italie (1885 millions de dollars), et l'URSS (1829 millions de dollars). Selon un communiqué de l'Agence Tanjug, quelques 310000 de personnes, soit plus d'un tiers des 800000 salariés slovènes sont employés dans des entreprises menacées de faillite. La production industrielle est en baisse, les exportations ont diminué tandis que le déficit commercial de cette République atteint 600 millions de dollars depuis le début de l'année.

19 Novembre 1990-Le gouvernement fédéral a présenté son budget devant le Parlement fédéral. Celui-ci s'élève à 157,4 milliards de dinars et provient du système fiscal fédéral (125,3 milliards de dinars), des contributions versées par les six Républiques et les deux Provinces autonomes (12,4 milliards de dinars) et des émissions et obligations de l'Etat (17 milliards de dinars). Le budget de l'APY (JNA). s'élève à 64,8 milliards de dinars, le fond d'aide aux Républiques en difficultés et au Kosovo à 7 milliards de dinars. 41 milliards de dinars sont affectés aux secteurs économiques (en particulier pour les aides à l'agriculture et au commerce extérieur). La répartition de ce budget est vivement critiquée par les républiques.	23 Novembre1990-L'Association Européenne de la Presse Economique de Bruxelles publie la liste des « 500 plus importantes entreprises d'Europe de l'Est. Une quinzaine d'entreprises yougoslaves figurent en tête de liste. La convertibilité du dinar reste fixe par rapport au DM au taux de 1DM=7 dinars. 23 Novembre 1990-Nouvelles mesures fédérales concernant l'achat des devises étrangères. Les ressortissants yougoslaves pourront désormais acheter des devises étrangères dans la limite de l'équivalent de 1000 DM par mois. Ces sommes seront inscrites sur leurs passeports afin d'éviter tout abus et la revente aux touristes étrangers.
Décembre 1990 1er Décembre 1990-Le budget fédéral n'a pas été adopté, ce qui a conduit la Présidence à fixer un budget de 76 milliards de dinars (soit environ 50% de ce qui avais été proposé). 9 Décembre 1990-Deuxième tour des élections libres en Bosnie-Hérzégovine. Le débat sur l'adoption d'une nouvelle Constitution en Bosnie-Hérzégovine oppose les différents partis croate, serbe et musulman. Ainsi le Parlement de Bosnie-Hérzégovine deviendra un lieu d'affrontements et de conflits politiques exacerbés. 9 Décembre 1990-Premier tour des élections libres en Serbie et au Monténégro. 9 Décembre 1990 – Deuxième tour des élections en Macédoine. Bien que la VMRO soit le plus fort groupe parlementaire, la coalition des anciens communistes est majoritaire.	Au début du mois de décembre 1990, le montant des réserves en devises fortes passe à moins de 8 milliards de dollars. Cette baisse est suivie d'une perte de confiance dans le dinar 27 Décembre 1990-Publication au Journal Officiel de l'Etat de la privatisation des entreprises en RSF de Yougoslavie : 600 grandes entreprises sont devenues des sociétés par actions. D'autre part 37866 petites et moyennes entreprises ont vu le jour depuis l'adoption de la nouvelle loi sur les entreprises au juillet 1989. 28 Décembre 1990-M Ante Markovic a dû accepter de dévaluer le dinar. La parité de un à sept avec le DM constituait portant un des piliers de la politique économique du Conseil Exécutif Fédéral. A partir du 1er Janvier 1990 1 DM vaudra 9 dinars soit une dévaluation de 28,5%. La dévaluation du dinar comporte les risques de : * pouvoir engendrer une deuxième dévaluation et donc de relancer une spirale inflationniste anticipatrice. * décourager les entreprises qui avaient

22 Décembre 1990-Adoption de la Constitution croate. Celle-ci est en contradiction avec la Constitution fédérale de 1974. Dès lors, se pose la question de la légitimité entre la république et la Fédération. Ce débat de fond n'apparaît pas dans les médias des pays de la CEE. D'autre part, les nouvelles Constitutions sont adoptées sans concertation entre les Républiques, elles sont donc différentes entre elles sur de nombreux points cruciaux. 23 Décembre 1990-Deuxième tour des élections libre en Serbie et au Monténégro. 23 Décembre 1990-Référendum sur la souveraineté en Slovénie. 88,5% de votants favorables à l'idée d'une Slovénie transformée en « Etat souverain et indépendant ». 29 Décembre 1990-Le Parlement fédéral a pris la décision de limiter la hausse des salaires en 1991. Seules les entreprises produisant les bénéfices seront autorisées à augmenter les traitements de leur personnel. Les entreprises autorisées à augmenter les rémunérations de leur personnel seront obligées de verser cette augmentation sous forme d'actions. 29 Décembre 1990-Le Parlement fédéral a adopté une loi sur le financement de la Fédération. Il s'agit d'une mesure provisoire prise après l'échec des négociations entre les républiques et provinces au sujet du budget pour l'année 1991. Elle prévoit un budget d'un montant de 76 milliards de dinars.	commencé à se restructurer. 29 Décembre 1990-Dans la classification établie par la Banque mondiale, la RSF de Yougoslavie est passé de la catégorie des pays fortement endettés à celle des pays moyennement endettés à la vue du montant de sa dette extérieure pour 1989 (19,7 milliards de dollars). La dette extérieure est passée à 16 milliards de dollars en décembre 1990. Selon les sources officielles fédérales, des détournements de fonds destinés aux caisses de l'Etat fédéral par les républiques estimés depuis septembre 1990, d'un montant de 1,1 milliard de dollars ont eu lieu. Le Conseil exécutif fédéral décide que : *Les dépenses publiques seront considérablement réduites et ne devraient dépasser 34% du produit social brut. Le gouvernement fédéral est prêt, en cas de dépassement, à faire adopter des lois coercitives dans ce domaine. *Les salaires sont bloqués (en fait diminués) à leur niveau de septembre 1990 dans les administrations. *Des mesures douanières sont prises pour stimuler les exportations, principalement dans le secteur agricole. Pendant la seconde partie du mois de décembre, on assiste à une « panique bancaire » généralisée.
Janvier 1991	Le Conseil exécutif fédéral met en place des agences pour la restructuration des entreprises et la privatisation au niveau des républiques et des provinces. Ce réseau d'agences existait déjà au niveau fédéral.

7 Janvier 1991-La presse yougoslave annonce que le Parlement serbe avait donné, par décret confidentiel, autorisation de la Banque nationale serbe d'octroyer trois crédits de l'émission primaire d'une valeur totale supérieure à 18 milliards de dinars en paiement des retraites, de certaines dettes étrangères et au financement de la production agricole. 7 Janvier 1991-Une nouvelle loi sur les médiats permet aux investisseurs étrangers de détenir jusqu'à 49% du capital des groupes de presse, radios et télévisions yougoslaves. 27 janvier 1991 : Le parlement de Macédoine élit Kiro Gligorov président de la République. 30 Janvier 1991-Tentative d'arrestation de M. Martin Špegelj, ministre croate de la défense pour « complot présumé contre des membres de l'armée fédérale.	Mise en place d'un programme d'assainissement du système bancaire yougoslave portant sur 63 banques selon la méthode dite de « réhabilitation générale ». Ainsi la Banque nationale assume toute une série de charges des banques commerciales ; remboursement des crédits à courts-terme, couverture de la disparité des cours et autres interventions ayant pour but d'accroître la solvabilité. 20 Janvier 1991-Les pertes du système bancaire yougoslave sont estimées à plus de 12 milliards de dollars pour l'année 1990. De nombreuses sociétés étrangères impliquées dans des échanges avec les entreprises de Yougoslavie se trouvent en difficulté. 21 Janvier 1991-Selon l'agence Tanjug, la crise du Golfe a entraîné un manque à gagner de 1,3 milliard de dollars en 1990 dû à la non-livraison des pétroles irakiens et koweitiens.
Février 1991 4 Février 1991-La République socialiste de Serbie menace de suspendre ses versements au budget fédéral à l'exception de ceux concernant le financement de l'APY (JNA) si le gouvernement fédéral ne prend pas les mesures correspondant à ses demandes sous quinze jours. La Serbie réclame au gouvernement fédéral de prendre toutes mesures nécessaires à la collecte des sommes dues par le PVD à la RSF de Yougoslavie. La dette de ces pays à la seule république de Serbie est estimée à 205 millions de dollars. 7 Février 1991-La Banque mondiale se déclare prête à accorder un prêt de 150 millions de dollars pour financer la restructuration des entreprises yougoslaves dans le domaine de la métallurgie, du textile et du cuir.	1er Février 1991-Le Conseil exécutif fédéral décide d'instituer une nouvelle taxe sur le chiffre d'affaires. Il s'agit d'un prélèvement de 3 à 50% sur les ventes de produits et de services. Les banques yougoslaves doivent faire face à de grandes pénuries en devises étrangères. En effet, la quantité des devises étrangères dont disposent les banques est insuffisante pour couvrir énorme accroissement de la demande. 15 Février 1991-Le « minimum de pouvoir économique fédéral » est discuté entre les Républiques et le Conseil exécutif fédéral. Les dirigeants slovènes estiment que les participations au financement de la Fédération doivent se faire de façon contractuelle.

Mars 1991	
9 Mars 1991-Manifestation de l'opposition à Belgrade pour la libéralisation des médias.la radio B92 est temporairement suspendue. L'APY (JNA) intervient.	La production industrielle au cours des trois premiers mois de l'année 1991 a baissé de 29,1% par rapport aux trois premiers mois de 1990.
15 Mars 1991-Le Président de la Présidence collégiale fédérale M. Borisav Jović donne sa démission. Celui-ci étant le représentant de la Serbie dans cette instance, il provoque ainsi une crise institutionnelle.	15 Mars 1991-La balance commerciale accuse un déficit de 607 millions de dollars contre 258 en mars 1990.
16 Mars 1991-Le haut commandement de l'APY (JNA) se réunit sous la direction du général Veljko Kadijević pour étudier les mesures à prendre après le refus de la Présidence collégiale d'instaurer l'état d'urgence dans le pays. L'armée fédérale décide de définir un programme en cinq points qu'elle présente comme la condition d'un dénouement démocratique de la crise yougoslave. L'APY (JNA) insiste sur la non-modification des frontières, la participation des Républiques à son financement et le retour de la défense territoriale des républiques sous son contrôle, comme cela est défini par la Constitution fédérale.	Les réserves en devises fortes s'élèvent pour ce mois à 5,8 milliards de dollars, soit au niveau précédent la mise en œuvre du programme économique du Conseil exécutif fédéral.
21 Mars 1991-Le président de la Présidence M. Borisav Jovic revient sur sa démission.	L'indice des prix de détail a progressé de 18,6% de décembre 1990 à mars 1991. 25 Mars 1991-Un accord est intervenu entre la CEE et la RSF de Yougoslavie.
28 Mars 1991-Réunion à Split des six présidents des républiques pour trouver une solution à la crise de la fédération.	
30 Mars 1991-De violents combats ont eu lieu dans le parc national de Plitvice en Croatie entre la défense territoriale croate et les opposants serbes de la Krajina.	
31 Mars 1991-Recensement de la population de Yougoslavie, boycotté par les Albanais de Macédoine et du Kosovo.	

Avril 1991 Une loi croate d'avril 1991 concernant le processus de privatisation est contraire à la loi fédérale de décembre sur ce sujet. 4 Avril 1991-Le Conseil exécutif fédéral condamne la décision des Serbes de Krajina en Croatie de se rattacher à la Serbie. Le gouvernement serbe se prononce également contre cette proposition. Néanmoins le Parti du renouveau serbe se déclare favorable. 5 Avril 1991-L'armée fédérale déploie ses troupes en Croatie. Officiellement « l'armée fédérale a déployé ses troupes pour empêcher les affrontements entre Serbes et Croates. De nouveaux incidents se sont produits entre ces deux communautés tandis que la Présidence collégiale les invitait à la compréhension mutuelle ». 11 Avril 1991-Les six présidents de la Fédération se rencontrent à Kranj en Slovénie pour une séance de pourparlers sur la crise intérieure du pays. Deux options apparaissent. Le modèle fédéral est toujours prôné par la Serbie et le Monténégro, les autres Etats prônent « une communauté des Etats souverains ». 18 Avril 1991-Réunion à Ohrid en Macédoine. Pour la quatrième fois les présidents des six républiques se rencontrent pour essayer de résoudre la crise et définir le modèle de la future Yougoslavie. L'idée d'un référendum avant la fin du mois de mai au niveau de la fédération est émise.	19 Avril 1991-M. Ante Marković annonce un plan de redressement de l'économie dont les principales caractéristiques sont les suivantes : *Une dévaluation de 44,4% par rapport au mark allemand (1 DM=13 dinars) soit une dévaluation de 85,7% depuis le début de l'année. *Un budget fédéral réduit de l'ordre de 138 milliards de dinars, soit 26% de moins par rapport à 1990. *Une limitation des salaires au niveau de septembre 1990. * Un programme d'assainissement bancaire. Les 6 présidents des républiques s'engagent à : -Lever toutes les barrières empêchant la libre circulation des marchandises (à l'intérieur du pays) et à annuler toutes les législations anticonstitutionnelles que les autorités républicaines auraient prises dans ce domaine. -Verser au gouvernement fédéral l'intégralité des droits de douane qui constitue une part importante de son budget. -La production industrielle a diminué pour les quatre premiers mois de l'année de l'ordre de 19,2%. 29 Avril 1991-La Banque nationale de Yougoslavie reprend la vente de devises étrangères au profit des entreprises et des banques solvables.
Mai 1991 2 Mai 1991-Dans la région de Krajina, des violents affrontements ont eu lieu entre la défense territoriale croate (transformée en garde nationale) et des opposants serbes organisés en milices.	5 Mai 1990-La construction d'un centre d'affaires ultra-moderne, le « Yugoslav Business Center » est envisagé à Belgrade avec des investissements étrangers et yougoslaves. La construction est prévue non loin des immeubles du Conseil Exécutif Fédéral et d'Energoprojekt.

6 Mai 1991-Manifestations à Split organisées par le HDZ contre le pouvoir fédéral. A cette occasion un soldat macédonien du contingent de l'APY (JNA) est tué.
7 Mai 1991-Réunion entre le patriarche serbe Paul et le cardinal croate Kuharic à Sremski Karlovci.

12 Mai 1991-Un référendum en Krajina de Croatie (peuplé majoritairement par des serbes) proclame la séparation de la Krajina de la Croatie.

15 Mai 1991-Fin du mandat de M. Borisav Jović à la Présidence fédérale. Les Serbes refusent d'élire M. Stipe Mesic représentant la Croatie. C'est le premier anticommuniste à devoir accéder à la Présidence fédérale.

19 Mai 1990-Référendum sur la souveraineté en Croatie. Les résultats sont favorables à la demande de la souveraineté.

23 et 24 Mai 1991-Visite de M. Ante Marković à Paris. Il rencontre le Président M. François Mitterrand, le Premier Ministre, Ministre d'Etat chargé de la Ville et de l'Aménagement du Territoire et le Ministre chargé de l'Industrie et du commerce extérieur. Une rencontre avec les entreprises françaises a également été organisée par le CNPF.
Période de durcissement des relations entre le Conseil exécutif fédéral et les Etats-Unis suite à l'amendement Nickles voté par le Congrès américain prévoyant la suspension de l'aide à la RSF de Yougoslavie (5millions de dollars) en protestation contre la politique menée à l'égard des Albanais du Kosovo. Dans le souci de ne pas pénaliser la Fédération, les autorités américaines ont cru bon de limiter la suspension de leur aide à la seule République de Serbie. Ceci soulève de vives protestations du Gouvernement fédéral, peu disposé à voir les Etats-Unis, par ailleurs attachés à l'unité de la Fédération, pratiquer des discriminations internes.

15 Mai 1991-La dette extérieure yougoslave s'élève à 16,3 milliards de dollars. Cette année la R.S.F. de Yougoslavie doit rembourser 2,625 de dollars en principal et 1,750 de milliard de dollars en intérêts.

22 Mai 1991-Le tunnel qui relie la Slovénie et l'Autriche est achevé.

22 Mai 1991-M. Jacques Attali, directeur de la BERD envoie une lettre à M. Ante Markovic pour lui faire part de son soutien.

23 Mai 1991-La société mixte yougoslavo-américaine IMPEL a décidé de commencer cette année la construction du premier centre d'affaires américain, situé en face de l'hôtel Hyatt et du centre de conférences « Sava Centar » à Belgrade.

23 Mai 1991-Le Monde publie un entretien avec M. Ante Markovic. Celui-ci déclare : « Notre programme a donné d'excellents résultats. Nous avions au début, deux voies possibles : élaborer un programme substantiel, par étapes ou détruire un système et en construire un autre sur ses ruines (...) ».
La plupart des banques se trouvant confrontées à d'énormes difficultés, des accords ont été signés fin mai entre la BNY, la nouvelle Agence fédérale pour la réhabilitation des banques et 38 banques commerciales du pays. Aux termes de ces accords, l'Agence fédérale recevra de la Banque centrale 15 milliards de dinars (1,2 milliard de dollars) pour le rachat des créances douteuses des banques commerciales. Celles-ci doivent en contrepartie souscrire une somme équivalente en bons du Trésor portant un intérêt annuel de 30%.

28-30 Mai 1991-Visite à Belgrade de M. Santer, Président du Conseil des ministres européens et de M. Delors. Les autorités européennes ont réitéré leur souhait de voir la RSF de Yougoslavie régler ses problèmes internes dans un sens favorable au maintien d'une entité politique évitant la fragmentation de l'Etat fédéral.	
Juin 1991 1er Juin 1991-Les gouvernements de toutes les Républiques se sont engagés à suspendre dès le 1er juin 1991 toutes les lois limitant la circulation des biens et des services en R.S.F. de Yougoslavie. La Slovénie avait été la première à introduire ce genre de mesures en proclamant la suspension de 27 lois fédérales, mais les autres Républiques avaient vite suivi son exemple. Visite de M. James Baker à Belgrade. Rencontre avec M. Ante Markovićet d'autres responsables fédéraux. Visite de M. Attali, Président de la BERD à Belgrade. Rencontre avec M. Ante Marković et d'autres responsables fédéraux. 25 Juin 1991-Proclamation d'indépendance de la République de Slovénie. 26 Juin 1991-Proclamation d'indépendance de la République de Croatie. Les Serbes de la région de Krajina s'y opposent. 26 Juin 1991-Intervention de l'APY (JNA) en Slovénie sur la décision du Conseil Exécutif Fédéral. Les combats opposent la défense territoriale slovène dirigée par M. Janez Janša (cet ancien responsable de la défense territoriale slovène avait fait l'objet d'un procès militaire de l'APY (JNA) pour avoir promulgué des secrets militaires de l'APY (JNA). Les combats ont lieu pour le contrôle des postes frontières.	20 Juin 1991-La Chambre des républiques et provinces autonomes de RSF de Yougoslavie donne pouvoir au conseil des gouverneurs de la BNY de décider de manière autonome de l'émission primaire. La Banque nationale de Yougoslavie décide de suspendre tout crédit nouveau et toute émission primaire aux banques centrales de Slovénie et de Croatie, ainsi que toute vente des devises. 24 Juin 1991-La RSF de Yougoslavie doit signer un protocole financier de 700 millions d'écus de prêts jusqu'à 1995. La baisse de production provoque de nouvelles tensions sociales.

26 Juin 1991-Bonn, Paris, Washington regrettent la proclamation d'indépendance des deux Républiques. 27 Juin 1991-L'intervention de l'APY (JNA) en Slovénie précipite la CEE dans une médiation à laquelle elle n'était pas préparée. 28 Juin 1991-Une note de la CEE précise : « Cet éclatement de la Yougoslavie constitue une bonne occasion pour les Douze de faire le point, à mi-parcours des travaux engagés depuis six mois pour doter la Communauté des mécanismes institutionnels destinés à gérer des politiques étrangères et de sécurité commune, qui se révèlent toujours plus nécessaires ». 29 Juin 1991-La CEE réagit rapidement. La troïka européenne composée de Gianni de Michelis (Italie), Hans Van den Broek (Pays-Bas) et Jacques Poos (Luxembourg) obtient des parties en conflits le respect de trois points : -Cessez le feu en Slovénie et retour des militaires dans leurs casernes. -Moratoire de trois mois sur la mise en application des actes de sécession de la Slovénie et de la Croatie. -Election de M. Stipe Mesić à la Présidence collégiale fédérale.	
Juillet 1991 2 Juillet 1991-Le Chancelier autrichien Frantz Vranitzky condamne ceux qui désirent encore préserver l'intégrité territoriale de le Yougoslavie. 3 Juillet 1991-La presse de Zagreb annonce que les opposants serbes de Krajina et de Slavonie sont soutenus par l'APY (JNA) L'accord obtenu par la troïka n'est donc pas respecté. Une réunion d'urgence de la CSCE à Prague décide d'envoyer une mission de bons offices.	Les réserves en devises fortes s'élèvent à 4 milliards de dollars. Le Gouverneur de la Banque centrale espère maintenir ce montant à 3,6 milliards de dollars jusqu'à fin septembre, mais M. Marendić estime qu'elles risquent de chuter à 2,4 milliards. 5 juillet 1991 – La Communauté européenne décide d'imposer un embargo sur les armes à toute la Yougoslavie et de geler l'aide financière de la Communauté. Quelques jours plus tard, les Etats-Unis adoptent un embargo sur les armes et matériels militaires à l'encontre de la Yougoslavie

10 Juillet 1991-Les accords de Brioni permettent l'instauration d'une force de supervision composée de trente à cinquante personnes venant des Etats membres de la CEE M. Hans Dietrich Gensher propose que cette mission soit élargie à d'autres pays de la CSCE ; outre l'accord sur le cessez le feu, le moratoire de trois mois et l'élection de M. Stipe Mesic à la tête de la Présidence yougoslave, la déclaration de Brioni prévoit la formation d'une commission européenne chargée de surveiller le respect des engagements pris, en particulier le cessez-le-feu et le retour de l'armée dans les casernes. Soulignant l'importance de ces accords, M. Van Den Broek déclare : « C'est la dernière chance pour une issue pacifique. La crise en Yougoslavie est un challenge pour toute l'Europe », tandis que M. Jacques Poos est toujours aussi optimiste : « La situation en Yougoslavie est sous contrôle. Jamais les institutions de la CEE. n'ont été aussi rapides, résolues et adéquates. Les accords de Brioni, s'ils sont respectés par tous, écartent la menace d'une guerre civile et ouvrent la voie à un dialogue sur l'avenir de la Yougoslavie ». Les Douze décident par ailleurs d'un embargo sur les armes. 13 Juillet 1991-Crétaion d'une mission d'observation suite aux accords de Brioni du 7 juillet 1991. 19 Juillet 1991-La Communauté européenne est prise au dépourvu par la décision unilatérale de l'armée yougoslave de retirer ses troupes et son matériel de Slovénie. En fait la CEE tout comme l'URSS n'a aucune influence sur les événements en cours. Toutefois M. de Michelis prévoit que le retrait de l'armée de Slovénie ouvrira des difficultés entre la Serbie et la Croatie.	10 Juillet 1991-L'inflation demeure contrôlée : la hausse des prix de détail atteint 61,3% au cours de sept premiers mois de l'année (comparée à 121% pour l'ensemble de l'année 1990). 15 Juillet 1991-M. Marendić, Ministre du développement déclare que si des mesures ne sont pas mises en application, on risque d'aboutir selon lui, en fin d'année à une chute de 20% du produit social brut, à une baisse de 30% de la production et à une augmentation de 300000 du nombre de chômeurs qui s'élève déjà à 1,5 millions de personnes. Il souligne par ailleurs que le pays risque de se trouver dans l'incapacité d'honorer ses engagements en matière de dette extérieure, et qu'une nouvelle demande a été déposée auprès du Club de Paris pour un rééchelonnement. Sur le plan budgétaire, les autorités fédérales éprouvent de plus en plus de mal à faire rentrer les contributions des républiques. Le budget n'est donc plus en mesure d'assurer son rôle économique. Toutes les dépenses d'interventions au bénéfice des agriculteurs, des exportateurs, des zones défavorisées sont largement supprimées. L'unité économique et financière de la RSF de Yougoslavie est devenue pratiquement inexistante. A titre d'exemple, alors que les règlements par la Serbie aux autres républiques atteignaient en mai une moyenne journalière de 320 millions de dinars, ce chiffre est tombé à la mi juillet 1991 à 22 millions de dinars. Ceci alimente considérablement le nombre des faillites des grandes entreprises travaillant à l'échelle nationale, ainsi que des petites entreprises privées qui ont vu le jour à la suite du programme de réformes économiques du Conseil exécutif fédéral sous la direction de M. Ante Marković.

23 Juillet 1991-M. Helmut Kohl et M. François Mitterrand lancent un appel pour la poursuite du dialogue entre les Républiques yougoslaves. 29 Juillet 1991-« Le Conseil ministériel de la CEE décide à la Haye d'étendre la compétence de la mission d'observation à la Croatie. Il tente une nouvelle médiation en envoyant à nouveau la Troïka en Yougoslavie.	Les communications terrestres et ferroviaires (Belgrade – Zagreb en particulier) sont devenues incertaines ou dangereuses. La Serbie développe ses activités avec les ports de Bar (Monténégro) et de Thessalonique, le transport de marchandises par Rijeka (Croatie) et Koper (Slovénie) étant devenu impossible.
Août 1991 4 Août 1991-La Troïka échoue puisque elle ne parvient même pas à réunir toutes les parties concernées. 6 Août 1991-Réunion exceptionnelle du Conseil des ministres de la CEE sur la situation en Yougoslavie. Il demande à la Yougoslavie de convoquer une conférence de paix. Pour la première fois les Européens reconnaissent qu'ils ne sont pas de taille à résoudre la crise yougoslave et qu'il faut appeler d'autres instances internationales : Nation Unies, CSCE, Union de l'Europe occidentale. 8 Août 1991-Les Etats-Unis approuvent la démarche européenne d'en appeler aux Nations Unies et se déclarent prêts à envisager la convocation du Conseil de Sécurité. 8 Août 1991-Visite de M. Ante Marković en l'URSS. 9 Août 1991-Le comité de crise de CSCE demande à son tour la Yougoslavie de convoquer une conférence de paix et ce avant le 15 Août.	L'arrangement de M. Ante Marković avec l'URSS pour obtenir 5,5 milliards de tonnes de pétrole qui seront payés par l'excèdent commercial de la RSF de Yougoslavie avec ce pays contribuera beaucoup à l'allégement du déficit de la balance des paiements de cette année. L'émission primaire qui a permis le financement du budget fédéral (10 milliards de dollars en juillet, août et septembre 1991) crée moins d'inflation qu'on ne le prévoyait, de sorte que l'inflation au cours du dernier trimestre 1991 se situera entre 7 et 10% (ce qui donne une inflation annuelle de 213%). La dette extérieure convertible à long et moyen terme a diminué (elle atteint 14,6 milliards de dollars) et la RSF de Yougoslavie doit encore rembourser cette année 750 millions de dollars en intérêts et en capital. 11 Août 1991-Selon le journal *Politika* de Belgrade, le gouvernement fédéral cherche à gagner du temps. 22 Août 1991-Le Gouvernement allemand a décidé de geler le crédit de 10 millions de DM qu'il s'était engagé à accorder au Fonds yougoslave pour le financement des régions sous-développées. Ce crédit était destiné au financement des projets des travailleurs immigrés expatriés qui ont quitté l'Allemagne pour s'établir en RSF de Yougoslavie.

12-13 Août 1991-A la réunion de la Commission politique du Parlement européen, le Président en exercice de la CEE, M. Hans Van Der Broek, déclare que la CEE convoquera elle-même une conférence sur la paix en Yougoslavie si les parties yougoslaves ne le font pas elles- mêmes. 27 Août 1991-Le Conseil des ministres de la CEE d'un cessez-le-feu immédiat contrôlé par des observateurs internationaux. La CEE accuse pour la première fois la Serbie d'être « le fauteur des troubles » et demande formellement à la CSCE de convoquer une conférence sur la paix en Yougoslavie puisque toutes les demandes en ce sens ont été rejetées par les yougoslaves. La CEE préconise la venue de tous les présidents des républiques yougoslaves et la formation d'une Commission d'arbitrage qui serait le seul organisme *ad hoc* permanent de la CEE. Cette initiative est soutenue par les Etats-Unis. 28 Août 1991-M. Franjo Tudjman est reçu par M. François Mitterrand à Paris. 29 Août 1991-M. Slobodan Milosević est reçu par M. François Mitterrand à Paris. 30 Août 1991-Début du siège à Vukovar et extension du front en Slavonie et en Krajina.	On assiste à un effondrement des recettes touristiques.
Septembre 1991 2 Septembre 1991-Signature du cessez-le-feu par toutes les parties concernées. 3 Septembre 1991-Une déclaration de la réunion ministérielle extraordinaire de la coopération politique européenne précise : « La Communauté européenne et ses Etats membres expriment l'espoir qu'une normalisation de la situation leur permettra de mettre en œuvre rapidement de protocoles financiers de façon à contribuer à l'indispensable redressement économique du pays ».	La voie ferrée entre Belgrade et Zagreb est coupée sur un tronçon de 40 km. La JAT (compagnie aérienne yougoslave) suspend ses vols pour la Slovénie et la Croatie. Les échanges inter-républicains sont pratiquement inexistants. La presse yougoslave souligne qu'une guerre économique a lieu entre les Républiques. Il s'agit principalement de la saisie des biens

7 Septembre 1991-Ouverture de la Conférence de la Haye. Le processus de négociation est conduit par M. Lord Carrington, ancien ex-responsable de la diplomatie britannique et ex-secrétaire général de l'OTAN L'Europe renonce aux conditions préalables qu'elle posait jusqu'alors à la tenue de la conférence : à savoir l'arrêt total des hostilités en Croatie. Les Néerlandais souhaitaient que la conférence se tienne le 16 septembre mais sous la pression allemande ils l'ont avancée au 7 septembre. Pour justifier ce changement, M. Van Der Broek déclare : « Attendre une semaine de plus aurait signifié une semaine supplémentaire de violence et d'effusion de sang », « ce n'est pas la première fois qu'une conférence de paix commence alors que les combats ne sont pas terminés » estime pour sa part M. Jacques Delors. La Commission d'arbitrage est mise en place pour « tous les groupes ayant des intérêts à défendre, ou souhaitant soulever des questions juridiques ». Même s'il s'agit d'un succès total puisque tous les Présidents yougoslaves étaient là, les anciennes divergences réapparaissent. En effet, la position de la Grande Bretagne pour qui « seule la conférence de paix, et non la reconnaissance internationale des Républiques qui veulent quitter la Fédération offre des chances de trouver une solution » s'oppose à la position de l'Allemagne et de l'Autriche. 8 Septembre 1991-Référendum en Macédoine sur la souveraineté. Une nouvelle Constitution sera adoptée suite aux résultats en faveur de la souveraineté.(95 % de oui, abstention des Albanais).	serbes en Croatie et réciproquement, de l'embargo mis par la Croatie sur la vente des produits les plus sensibles à la Serbie. Néanmoins les autorités croates acceptent de poursuivre leurs fournitures des pièces détachées à la société serbe des automobiles Zastava, les dirigeants slovènes quant à eux proposent de renforcer la coopération industrielle avec la Serbie. Le marché monétaire, l'un des derniers remparts tenu par le gouvernement fédéral s'est désagrégé. La Chambre économique de Slovénie s'apprête à publier un « livre rouge » sur la situation économique et financière des sociétés slovènes pour 1990. Il apparaît que plus de 3000 sociétés n'ont existence que sur le papier, ne disposent d'aucun employé, et que près de 1100 sociétés ont des résultats déficitaires. La société des chemins de fer de Serbie qui a plus de 40000 employés, a été forcée de mettre 6000 employés en congés payés pour une durée de deux ans. La frontière yougoslave en Slovénie risque, sur décision fédérale, d'être fermée à la circulation des produits alimentaires. Les autorités fédérales du Secrétariat à l'agriculture ont en effet réclamé de détourner vers d'autres postes frontières que ceux de la Slovénie les denrées alimentaires jusqu'à ce qu'un accord puisse être défini sur le contrôle de cette frontière. En effet, selon les autorités fédérales, les accords de Brioni du 7 juillet 1991 qui prévoyaient un rétablissement des frontières de la RSF de Yougoslavie durant une période de trois mois ne sont pas respectés par les Slovènes. 25 Septembre 1991 – Le Conseil de sécurité des Nations Unies adopte la Résolution 713 imposant un embargo sur les armes contre le gouvernement fédéral yougoslave et chacune des six républiques de Yougoslavie.

11 Septembre 1991-Séance inaugurale de la Commission d'arbitrage (surnommée dans la presse « commission Badinter »). Cinq membres font parti de cette commission qui fonctionne en corrélation avec la conférence de paix. Initialement trois devaient être élus par la CEE et deux par les parties en conflits. Mais suite à l'impossibilité d'élire ceux-ci, il a été admis qu'ils seraient nommés par les trois premiers membres. 17 Septembre 1991 – Le Parlement de Macédoine adopte une déclaration acceptant le résultat du référendum. L'indépendance est officiellement proclamée. 19 Septembre 1991-Ces succès ne sont pas suivis d'effet puisque les combats continuent. Les douze rejettent la proposition franco-allemande d'envoyer une force européenne d'interposition. Ils reconnaissent par là même leur incapacité à résoudre seuls la crise yougoslave et saisissent les Nations-Unies. 22 Septembre 1991 – Les Albanais du Kosovo proclament la souveraineté du Kosovo. 26-30 Septembre 1991 – Référendum clandestin sur l'indépendance du Kosovo organisé par les Albanais.	On assiste à une forte spéculation contre le dinar, ce qui tend à faire chuter complètement les réserves en devises. Mais d'autres causes sont à la source de cette chute ; ainsi la structure des échanges mise en place avec les différés de paiements, l'augmentation incontrôlée des dépenses publiques, et la nature même des réserves fondées sur un grand degré de fragilité ont provoqué cette évaporation.
Octobre 1991 3 Octobre 1991-La Présidence collégiale fédérale est monopolisée par le bloc serbe et monténégrin avec l'accord de l'APY (JNA) 7 Octobre 1991-Fin de moratoire, indépendance de la Slovénie et de la Croatie. 15 Octobre 1991-Le Parlement de Bosnie-Hérzégovine vote sur la souveraineté de la Bosnie-Hérzégovine.	La caractéristique principale de cette période pour toutes les Républiques est une forte reprise de l'inflation dans une situation de pénurie. On parle de plus en plus d'économie de la guerre. Emissions primaires incontrôlées dans toutes les Républiques. Forte contraction de l'économie réelle : -20% de la production industrielle annuelle. Avec -25,6 en juillet, puis -31% en août (comparé aux mêmes mois de 1990).

16 Octobre 1991-La CEE croit encore à une solution pacifique à la crise. Le correspondent du Monde à la Haye écrit : « La CEE ne désire rien imposer à la Yougoslavie ». 14 Octobre 1991-A la veille de la cinquième réunion plénière de la Conférence de paix de la Haye, le ministre néerlandais des Affaires étrangères, M. Hans Van Der Broek propose au ministre yougoslave de la défense, le général Veljko Kadijević, de négocier « un schéma équilibré de retrait de l'armée fédérale de Croatie pendant une période de transition d'un mois ». 19 Octobre 1991 – Un cabinet ministériel albanais mené par B.Bukoshi est organisé au Kosovo. 25-27 Octobre 1991-Référendum clandestin sur la souveraineté du Sandžak. 28 Octobre 1991-Déclaration de la conférence de paix : « Cinq républiques ont réitéré leur disponibilité de coopérer sur la base d'un projet d'arrangements, soumis par Lord Carrington et par la Présidence ».	Une analyse sur la RSF de Yougoslavie du Ministère de l'économie, des finances et du budget prévoit un scénario de « Libanisation ».
Novembre 1991 5 Novembre 1991-Lord Carrington est chargé d'identifier les Républiques qui sont prêtes à accepter un règlement pacifique de la crise. Il s'agit de suivre la logique de « Républiques coopératives ». 6 Novembre 1991-Echec de la conférence de la Haye. 11 Novembre 1991-Tentative de limogeage de M. Ante Markovic par le Parlement fédéral. 15 Novembre 1991 – Le Conseil exécutif fédéral (gouvernement fédéral) est officiellement démis de ses fonctions. 17 Novembre 1991-Chute de Vukovar après un long siège par l'APY (JNA) et des forces paramilitaires.	8 Novembre 1991- La Communauté européenne impose des sanctions commerciales à l'ensemble de la Yougoslavie. Accroissement de la masse monétaire, inflation, chute de la production, arrêt des échanges intra-républicains, pénurie, récession, telles sont les caractéristiques principales de cette période. Les chiffres n'apparaissent plus, et les statistiques sont de plus en plus rares.

17 Novembre 1991 – Le Parlement de Macédoine adopte la nouvelle Constitution de la République de Macédoine en tant qu'Etat indépendant et souverain.	
Décembre 1991 5 Décembre 1991-M. Stipe Mesić démissionne de la Présidence fédérale. 7 Décembre 1991-La Commission d'Arbitrage conclut que la RSF de Yougoslavie est engagée dans un « processus de dissolution ». 17 Décembre 1991-La presse parle du cadeau de Noël que veut faire M. Helmut Kohl en acceptant la reconnaissance de la Slovénie et de la Croatie. 18 Décembre 1991-*The Guardian* titre en première page : « Kohl victory on Croatia ». 20 Décembre 1991-Le gouvernement allemand insiste pour qu'il y ait reconnaissance internationale des Républiques sécessionnistes le 23 décembre 1991. Les gouvernements français et britannique proposent quant à eux d'attendre le 15 janvier 1992. Pour M. Roland Dumas il est important d'attendre que les casques blues soient en place et le processus de négociation poussé à terme. 20 Décembre 1991 – Le gouvernement de Macédoine demande officiellement la reconnaissance du pays à la Communauté européenne. 23 Décembre 1991-La période du 23 décembre à 15 janvier 1992 est une période de préparation à la reconnaissance internationale de la Slovénie et de la Croatie. Cette période représente un compromis entre d'un côté l'Allemagne qui exige une reconnaissance immédiate, et de l'autre, la France, l'Espagne ainsi que la Grande Bretagne, plus réservés.	2 Décembre 1991- Les sanctions qui avaient été imposées le 8 novembre 1991 à l'ensemble de la Yougoslavie ne sont désormais destinés qu'à la Serbie et le Monténégro, considéré comme étant les principaux coupables des conflits. 6 Décembre 1991 – Le Président Bush met en puevre des sanctions commerciales qui resteront en place jusqu'à la reconnaissance de la Bosnie-Herzégovine, de la Croatie et de la Slovénie. A partir du 7 avril 1992, la plupart de ces sanctions imposées à ces Républiques seront levées.

30 Décembre 1991-Le bloc serbe et monténégrin de la Présidence collégiale fédérale se proclame successeur de la fédération yougoslave. La question de la succession de la RSF de Yougoslavie deviendra un élément profond de discorde entre les Républiques et fera l'objet d'un avis de la Commission d'arbitrage.	
Janvier 1992 9 Janvier 1992-La République serbe de Bosnie-Hérzégovine est proclamée. 11 Janvier 1992-La Commission d'arbitrage Badinter donne un avis favorable à la reconnaissance de la Macédoine. 15 Janvier 1992-La CEE reconnaît l'indépendance de la Slovénie et de la Croatie et demande à la Bosnie-Hérzégovine de tenir un référendum sur l'indépendance. La Grèce s'oppose à toute reconnaissance de la République de la Macédoine tant que celle-ci n'accepte pas de modifier son nom et ses emblèmes nationaux. 15 Janvier 1992 – La CEE refuse de reconnaître la Macédoine à cause du véto grec. 16 Janvier 1992-La Bulgarie reconnaît la Macédoine, suivie peu après par la Turquie puis la Slovénie, la Croatie et la Bosnie. L'APY (JNA) évacue le territoire de la Macédoine.	Baisse de la production dans tous les Etats de l'espace yougoslave. Augmentation du chômage dans l'ensemble de l'espace yougoslave Ruptures des relations économiques entre les Etats de l'espace yougoslave.
Février 1992 14 Février 1992 -700 000 personnes manifestent à Salonique contre l'indépendance de la Macédoine. 21 Février 1992-Le Conseil de sécurité de l'ONU vote la création de la FORPRONU	

(Force de protection des Nations Unies). Le déploiement commencera en avril. 29 Février-1er Mars 1992-Référendum sur l'indépendance et la souveraineté de la Bosnie-Hérzégovine, boycotté par les Serbes (99% de oui sur 64% de votants). Une pétition circule en Serbie réclamant la démission de Slobodan Milošević. Elle reçoit 850.000 signatures.	
Mars 1992 3 Mars 1992-Proclamation de l'indépendance de la Bosnie-Hérzégovine par le gouvernement. 24 Mars 1992 – Adhésion de la Slovénie à la CSCE.	
Avril 1992 6 Avril 1992-L'UE reconnaît la Bosnie-Hérzégovine. Début du siège de Sarajevo par les forces serbes de Bosnie. 7 Avril 1992 – Les Etats-Unis reconnaîssent la Bosnie-Herzégovine. 7 Avril 1992-L'Assemblée du peuple serbe de Bosnie-Hérzégovine proclame à Banja Luka l'indépendance d'une république serbe. 7 Avril 1992-La Croatie reconnaît la Bosnie-Hérzégovine à l'intérieur de ses frontières tout en offrant aux Croates qui y habitent l'option de la double citoyenneté. Les Etats-Unis reconnaissent la Croatie, la Slovénie et la Bosnie - Hérzégovine. 27 Avril 1992-Proclamation de la RFY (République fédérale de Yougoslavie comprenant la Serbie et le Monténégro).	

Mai 1992 4 Mai 1992-La RFY annonce le retrait des troupes de l'APY (JNA) stationnées en Bosnie. 22 Mai 1992-La Slovénie, la Croatie et la Bosnie sont admises à l'ONU. 22 Mai 1992 – La Slovénie est admise à l'ONU. 22 Mai 1992 – La Bosnie-Herzégovine est admise à l'ONU. 24 Mai 1992-Election d'Ibrahim Rugova (Ligue démocratique du Kosovo) à la « présidence » du Kosovo, lors d'un scrutin clandestin déclaré comme illégal par les autorités de Belgrade. 31 Mai 1992 – Un parlement bicaméral est élu en RFY.	27 Mai 1992-L'ONU décide des sanctions économiques contre la RFY 30 Mai 1992-Adoption de la Résolution 757 par le Conseil de sécurité de l'ONU instaurant un embargo économique et la rupture des relations culturelles, scientifiques et sportives à l'égard de la RFY. Interdiction également de toute communication aérienne avec la Serbie et le Monténégro.
Juin 1992 15 Juin 1992-Dobrica Ćosić est élu président de la RFY. 27 Juin 1992- La CEE accepterait de reconnaître la Macédoine si celle-ci change de nom. 29 Juin 1992-Visite du Président français M. François Mitterrand à Sarajevo.	
Juillet 1992 1er Juillet 1992 – Milan Panić (américain d'origine serbe est nommé Premier ministre du gouvernement fédéral de la RFY). 3 Juillet 1992-Proclamation de la Communauté croate Hercg-Bosna, Etat croate au sein de la Bosnie - Hérzégovine.	10 et 15 juillet 1992 – L'Union de l'Europe Occidentale et l'OTAN annoncent le déploiement de forces navales chargées de surveiller l'application des embargos militaires et commerciaux dans les eaux internationales (respectivement « *Sharp Vigilance* » et « *Maritime monitor* »).

Août 1992 2 Août 1992-Le journal *Newsday* publie le témoignage de Roy Gutman sur les camps de Bosnie. 2 Août 1992 – Réélection de Franjo Tudjman (HDZ – Communauté démocratique croate) à la présidence de la Croatie avec 56,7% des voix. Le chef de gouvernement sera Hrvoje Sarinic (août 1992-avril 1993) en remplacement de Stipe Mesić (mai 1990 – août 1992). 5 Août 1992-La Russie reconnaît la Macédoine. 12 Août 1992-La République serbe de Bosnie change son nom pour celui de Republika Srpska (République serbe, RS). 14 Août 1992-Après la découverte de camps en « République serbe » en Bosnie, Tadeusz Mazowiecki est nommé rapporteur spécial pour l'ancienne Yougoslavie de la Commission des droits de l'homme de l'ONU. 26-28 Août 1992-Conférence de Londres. Lord David Owen remplace Lord Carrington comme médiateur de l'Union européenne.	3 Août 1992- La Bosnie-Herzégovine réclame une levée de l'embargo sur les armes ; demande rejetée par le Conseil de Sécurité malgré le soutien des Etats-Unis. 20 Août 1992- La BERD décide de participer à des programmes d'aide en Macédoine.
Septembre 1992 3 Septembre 1992-La nouvelle conférence permanente sur la Yougoslavie, présidée par David Owen (pour l'UE) et Cyrus Vance (pour l'ONU), commence ses activités. 5 Septembre 1992 – Formation du gouvernement Crvenkovski en Macédoine. 14 Septembre 1992-La résolution 776 de Conseil de sécurité de l'ONU autorise l'envoi des troupes de maintien de la paix en Bosnie - Hérzégovine.	

22 Septembre 1992 – L'ONU refuse de reconnaître la RFY (République Fédérale de Yougoslavie). Le terme de troisième Yougoslavie est utilisé pour désigner la RFY. La première ayant été la Première Yougoslavie monarchique (1918-1945), la deuxième titiste (1945-1991).	
Octobre 1992 9 Octobre 1992-Le Conseil de sécurité de l'ONU décrète l'espace aérien bosniaque « zone d'exclusion aérienne ». 26 Octobre 1992 – Vote de la loi sur la nationalité macédonienne demandant une résidence d'au moins quinze ans dans la République, ce qui pénalise les Albanais du Kosovo venus s'installer en Macédoine depuis les troubles de 1981 dans leur région.	
Novembre 1992 7 Novembre 1992 – Affrontements albano-macédoniens à Skopje : 4 morts.	16 Novembre 1992- Le Conseil de Sécurité de l'ONU vote la résolution 787 autorisant le recours à la force pour faire respecter l'interdiction navale à l'égard de la Serbie et du Monténégro en mer Adriatique, ainsi que sur le Danube. L'OTAN et l'UEO unissent leurs efforts au sein de l'opération « *Sharp Guard* ».
Décembre 1992 6 Décembre 1992- Résultat des élections présidentiel en Slovénie : Victoire de l'ex-communiste Milan Kučan 11 Décembre 1992- Le Conseil de l'ONU (résolution 795) décide de déployer des casques blues aux frontières entre la Serbie et la Macédoine, ainsi qu'entre l'Albanie et la Macédoine. 16 Décembre 1992-Le Secrétaire d'Etat américain Lawrence Eagleburger évoque la possibilité de lever l'embargo sur les armes pour la Bosnie – Hérzégovine et identifie dix criminels de guerre qui doivent, selon les Etats-Unis, être jugés.	La BERD décide d'élargir ses actions d'aide à la Croatie. La Slovénie réoriente ses exportations vers les pays de l'Europe de l'Est et de l'Union européenne.

17 Décembre 1992-Radovan Karadžić devient le Président des Serbes en Bosnie. 24 Décembre 1992- Slobodan Milošević bat le candidat Milan Panić lors des élections en Serbie. (Le résultat est contesté)	
Janvier 1993 2 Janvier 1993-Présentation du plan de Paix Vance-Owen à Genève, prévoyant la division de la Bosnie-Hérzégovine en 10 « cantons » qui posséderaient de nombreuses prérogatives vis-à-vis du pouvoir central, ainsi que la démilitarisation de cette République. Ce plan sera suivi de plusieurs d'autres. 4 Janvier 1993 – Les autorités de Sarajevo acceptent le plan Vance-Owen. 20 Janvier 1993 – Un gouvernement dirigé par Janez Drnovšek (ex Président de la présidence collégiale de la RSFY et ex-communiste) est formé en Slovénie.	20 janvier 1993 – La Slovénie est admise au FMI 30 Janvier 1993 – La Macédoine est admise à la BERD.
Février 1993 22 Février 1993-Résolution 808 de Conseil de sécurité des Nations Unies créant un Tribunal international chargé de juger les crimes de guerre. Il s'installera à la Haye le 17 novembre et, le premier procès s'ouvrira le 7 mai 1996.	Inflation en Serbie : 313.563.558 pour cent 10 Février 1993- Les Etats-Unis proposent une résolution à fournir des armes et à entraîner les forces musulmanes et croates de Bosnie-Herzégovine. La proposition est rejetée par la France, la Grande-Bretagne et la Russie.
Mars 1993 2 Mars 1993 – Radoje Kontić est nommé Premier ministre du gouvernement fédéral de RFY. 25 Mars 1993 – Alija Izetbegović signe le « Plan Vance-Owen ».	En Serbie, les banques Jugoskandik et Dafiment font faillites, appauvrissant des dizaines de milliers de Serbes.
Avril 1993 8 Avril 1993-Reconnaissance par l'ONU de la Macédoine sous le nom d'ARYM - l'ancienne république yougoslave de Macédoine et sans son drapeau.	

16 Avril 1993- Par la résolution 819, le Conseil de sécurité de l'ONU proclame Srebrenica zone protégée de l'ONU 19 Avril 1993 – Combats entre les forces armées croates et musulmanes dans la régiond e Vitez en Bosnie. Massacre de Musulmans par les forces croates dans le village d'Ahmici. 25-26 Avril 1993 – Les dirigeants du SDS rejettent le Plan Vance-Owen, accepté par les leaders du HDZ et du SDA. 26 Avril 1993 – L'Albanie reconnaît la Macédoine sous le nom d'ARYM (FYROM).	17 Avril 1993- La Résolution 820 de l'ONU renforce les sanctions à l'encontre de la RFY après que le plan Vance-Owen pour la paix en Bosnie a été rejeté. Les sanctions sont également pronocées contre les enclaves serbes en Bosnie-Herzégovine et en Croatie.
Mai 1993 1er Mai 1993-Décision de l'administration Clinton de proposer sa stratégie du « lift and strike » aux alliés européens. Warren Christopher entreprend son voyage dans les capitales européennes pour convaincre les alliés et la Russie d'adopter cette stratégie. C'est un échec. 2 Mai 1993 – Radovan Karadžić signe le Plan Vance –Owen. 5 Mai 1993-Thorvald Stoltenberg remplace Cyrus Vance en tant que coprésident de la Conférence internationale sur l'ex - Yougoslavie. 6 Mai 1993-Le Conseil de sécurité des Nations Unies (résolution 824) crée « six zones de sécurité » en Bosnie – Hérzégovine (Sarajevo, Tuzla, Zepa, Bihać, Goražde et Srebrenica). 6 Mai 1993 – Le Parlement de la République serbe de Bosnie rejette à nouveau le Plan Vance-Owen. La RFY annonce la suspension de l'aide militaire à l'Armée des serbes de Bosnie en raison du rejet du Plan Vance-Owen.	6 Mai 1993 – Le Parlement de la République serbe de Bosnie ayant refusé de ratifier le Plan de paix « Vance-Owen », la RFY annonce qu'elle impose son propre embargo sur les Serbes de Bosnie, à l'exception des biens humanitaires.

9 Mai 1993-Début des violents combats entre Musulmans et Croates à Mostar. 25 Mai 1993-La résolution 827 du Conseil de sécurité de l'ONU crée le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY). Le siège de ce tribunal est à la Haye	
Juin 1993 10 Juin 1993-Les Etats-Unis annoncent l'envoi de casques blues en Macédoine. 16 Juin 1993-Franjo Tudjman et Slobodan Milosevic appellent au partage de la Bosnie en trois zones ethniques, croate, serbe et musulmane. 25 Juin 1993 – Zoran Lilić est nommé Président de la RFY.	Le financement des projets de la BERD dans l'espace yougoslave concerne : Slovénie : 5 projets = 152.4 ECU 000 Macédoine : 1 projet = 24.0 ECU 000 La Macédoine demande à reçevoir une aide internationale en raison des impacts de l'embargo contre la Serbie. Celui-ci affecte durement son économie.
Juillet 1993 5 Juillet 1993-Arrivée des premiers 269 casques blues américains déployés à la frontière serbo - monténégrine. Rencontre secrète dans la région de Drenica réunissant certains groupuscules kosovars. L'armée de libéralisation de Kosovo (UCK) est fondée. 25 Juillet 1993 – Découverte à Maribor (en Slovénie) de 120 tones d'armement d'orogine chinoise destiné à la Bosnie-Herzégovine. 29 Juillet 1993 – Les autorités de Sarajevo acceptent le plan de paix Owen-Stoltengerg sur le partage en trois entités de la Bosnie-Herzégovine.	La BERD étend ses actions d'aide à la Macédoine, la Slovénie et la Croatie.
Août 1993 4 Août 1993-Décision de l'OTAN d'appuyer la défense des enclaves protégées par l'ONU par des frappes aériennes, si cela est nécessaire. Le système de la « double clé » permettant le déclanchement des frappes	

aériennes est ainsi mis en place. Ce même jour, Marchall Harris, fonctionnaire du département d'Etat américain démissionne en signe de protestation contre la politique d'administration Clinton en Bosnie, qu'il trouve trop passive. 20 Août 1993-Présentation du plan de paix Owen-Stoltenberg prévoyant une partition de la Bosnie-Hérzégovine en trois républiques constitutives : République serbe (51% du territoire), République de Bosnie-Herzégovine (partie musulmane) (30% du territoire) et République croate (16% du territoire). 24 Août 1993- « La Communauté croate d'Herceg Bosna » (HDZ- HB), créée en juillet 1992, est proclamée République. 28 Août 1993 – A Grude, le HDZ- HB, proclame la République croate d'Herzeg-Bosna (HRH-B) comme l'Etat des Croates de Bosnie-Herzégovine. Mostar est la capitale et Mate Boban est le président.	
Septembre 1993 27 Septembre 1993-Proclamation de la Province autonome de Bosnie occidentale par les partisans de Fikret Abdić et début des affrontements inter-musulmans dans la région de Bihać.	Reprise de la croissance économique en Slovénie après deux ans de stagnation en raison de sa sortie de la Yougoslavie
Octobre 1993	Le plan de stabilisation macroéconomique Valentić est introduit en Croatie. Il permet de mener une politique monétaire restrictive et d'apporter un cadre économique en conformité avec les exigences du FMI et de la Banque mondiale.
Novembre 1993 2 Novembre 1993 – Des négociations secrètes entre le gouvernement croate et les dirigents	16 Novembre 1993- Destruction du vieux pont de Mostar par les forces croates ;

de la RSK (Republique serbe de Krajina) débutent à Oslo. 17 Novembre 1993-La Haye : Inauguration du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie.	22 Novembre 1993- L'Union européenne propose de lier une levée progressive des sanctions à l'encontre de la RFY à la rétrocession de 3 ou 4% du territoire contrôlé par les Serbes en Bosnie aux musulmans bosniaques.
Décembre 1993 15 Décembre 1993- Cinq Etats membres de la Communauté européenne (Allemagne, Danemark, France, Pays-Bas, Royaume-Uni) reconnaissent la République de Macédoine, malgré le veto de la Grèce qui refuse de la reconnaître sous son nom.	Le plan de stabilisation macroéconomique Crvenkovoski est mis en place en Macédoine. 20 Décembre 1993- L'Assemblée Générale de l'ONU adopte une résolution non contraignante demandant la levée de l'embargo sur les armes à l'encontre de la Bosnie.
Janvier 1994 19 Janvier 1994-La RF de Yougoslavie et la Croatie signe une déclaration commune visant à normaliser leurs relations.	1er Janvier 1994 – Le programme de stabilisation macroéconomique Avramovic est lancé afin de stopper l'hyperinflation en RFY.
Février 1994 3 Février 1994-Le Conseil de Sécurité de l'ONU appelle l'Armée croate à se retirer de la Bosnie-Hérzégovine. 5 Février 1994-Tir d'obuis sur le marché de Markale à Sarajevo faisant soixante-huit morts. 8 Février 1994-Les Etats-Unis reconnaissent la Macédoine sous le nom de FYROM, suivi peu après par l'Australie. 9 Février 1994- L'OTAN, en réponse aux tirs d'obus sur le marché de Markale, demande aux Serbes de Bosnie de retirer leurs armes lourdes à 20 km de Sarajevo. L'Etat-major de la République serbe ce plie à cet ultimatum. 23 Février 1994- Cessez-le feu entre musulmans bosniaques er Croates qui aboutit à la création d'une fédération. Les combats se poursuivent avec les Serbes de Bosnie.	L'IMG (International Management Group) entreprend des missions d'expertises pour préparer la reconstruction de la Bosnie-Herzégovine.

Mars 1994	
1er Mars 1994- Préparation à la signature à Washington d'un accord entre la Croatie et la Bosnie prévoyant la création d'une Fédération croato-musulmane de Bosnie.	Dans le cadre des opérations « civilo-militaires »en Bosnie-Herzégovine des experts préparent le processus de renconstruction.
11 Mars 1994 – Les Croates et les Musulmans de Bosnie-Herzégovine signent un accord à Split concernant la formation d'un commandement militaire commun.	Le programme ECHO de l'Union européenne permet d'acheminer de l'aide humanitaire en Bosnie-Herzégovine.
18 Mars 1994 – Accords de Washington mettant fin au conflit armé entre les Croates et les Musulmans de Bosnie. Cet accord permet la création de la Fédération de Bosnie-Herzégovine (partie croate et musulmane)	Les évaluations pour la reconstruction de la Bosnie-Herzégovine se poursuivent parallèlement à la guerre.
24 Mars 1994 – Gojko Sušak, misnistre de la Défense de Croatie demande une aide militaire des Etats-Unis. Le Pentagone redirige Gojko Susak vers la firme Military Professional Ressource inc. (MPRI) en raison de l'embargo sur les armes imposé par l'ONU. Le MPRI participe dès lors à la reconstruction de l'Armée croate.	
Avril 1994	
10 Avril 1994-Début des frappes de l'OTAN contre les forces serbes.	
25 Avril 1994-Les Etats-Unis, la Russie, la France et la Grande-Bretagne décident de former un « groupe de contact » international sur la Bosnie.	13 Avril 1994 – L'Union européenne porte plainte devant la Cour de Justice de Luxembourg contre la Grèce à cause de son embargo contre la Macédoine.
Mai 1994	9 Mai 1994 – Préparatifs pour la reconstruction de la Bosnie-Herzégovine. Le Japon annonce vouloir partciper activement au financement de ce processus.
12 Mai 1994-Le Sénat américain vote la levée de l'embargo sur les armements à l'endroit de la Bosnie-Hérzégovine. Le jour suivant, la Douma russe vote la fin des sanctions contre la RFY.	21 Mai 1994 – La Croatie signe un accord avec le FMI.
13 Mai 1994 – Les ministres du Groupe de contact clarifient le principe de la division	22 Mai 1994 – La Croatie signe aun accord avec la BERD qui devrait lui permettre

interne de la Bosnie-Herzégovine : 51 pour cent du territoire à la Fédération de Bosnie-Herzégovine, 49 pour cent à la République serbe de Bosnie.	d'assainir son système bancaire.
Juillet 1994 4 Juillet 1994-La RFY, se désolidarisant de la « République serbe » de Bosnie, lui impose un embargo économique. 5 Juillet 1994-Plan de paix du « groupe de contact » prévoyant l'instauration d'une Union de Bosnie-Hérzégovine comprenant deux entités disposant de leurs propres Constitutions et forces armées : la Fédération croato-musulmane et la République serbe. 18 Juillet 1994 – Les autorités de Sarajevo acceptent le plan de paix du « Groupe de contact » prévoyant 51% du territoire à la fédération croato-musulmane.	30 Juillet 1994 – Les cinq membres du Groupe de contact envisagent de demander au Conseil de Sécurité un renforcement des sanctions contre la RFY, mais les Etats-Unis laissent savoir à Slobodan Milošević qu'ils pourraient reconsidérer leur position si la RFY se montrait disposée à rompre ses contacts avec les Serbes de Bosnie.
Août 1994 21 Août 1994-Les forces du Cinquième corps de l'Armée de Bosnie-Hérzégovine s'emparent de la ville de Velika Kladusa tenue auparavant par le dissident bosniaque, Fikret Abdic. Près de 100 000 musulmans fuient en Croatie dans les territoires de la République serbe de Krajina.	4 Août 1994- Belgrade annonce que la RFY est prête à soutenir le Plan de Paix et qu'elle est disposée imposer un embargo à l'encontre des Serbes de Bosnie.
Septembre 1994	23 Septembre 1994 – Le Conseil de Sécurité vote la Résolution 943 qui allège les sanctions à l'encontre de la RFY. Parallèlement, la résolution 942 renforce l'embargo à l'encontre des Serbes de Bosnie.
Octobre 1994 16 Octobre 1994-Premier tour des élections législatives et présidentielles en Macédoine. Kiro Gligorov est largement réélu. L'opposition et les observateurs étrangers	5 Octobre 1994 – Le Congrès des Etats-Unis oblige le Président Clinton à présenter devant le Conseil de Sécurité de l'ONU une résolution demandant la levée de l'embargo sur les armes à l'encontre de la Bosnie si Pale

font part de fraudes importantes. 27 octobre 1994-Offensive du 5ème Corps de l'Armée bosniaque dans la zone de sécurité de Bihać. 30 Octobre 1994-Deuxième tour des élections législatives en Macédoine, la coalition des ex-communistes et des Albanais modérés remportent une victoire sans appel.	n'accepte pas avant le 15 octobre 1994 un nouveau plan de paix. Dans l'éventualité où cette résolution serait rejetée par le Conseil de sécurité, le président se verrait refuser tout financement relatif à la participation des Etats-Unis à la mise en œuvre de l'embargo.
Novembre 1994 3 Novembre 1994 –Prise de Kupres par les forces armées croates et l'armée bosniaque. 4-27 Novembre 1994 – L'Armée de la République serbe de Bosnie, conjointement avec l'Armée de la République serbe de Krajina et les troupes au service de Fikret Abdic, lance l'offensive pour reprendre Velika Kladusa et isole le 5ème Corps de l'Armée de B-H. 18 Novembre 1994-La Grèce bloque l'entrée de la Macédoine à l'OSCE. 18 Novembre 1994 – L'Armée croate se prépare à intervenir à Bihac, encerclé par l'Armé des Serbes des Bosnie. 29 Novembre 1994 – Gojko Sušak, le ministre de la Défense de la Croatie, bradit la menace d'une intervention croate pour défendre Bihac. Le secrétaire américain de la Défense William Perry signe un « mémorandum » sur la coopération entre la Croatie et les Etats-Unis avec Gojko Sušak.	9 Novembre 1994 – La proposition de résolution est de nouveau refusée par la France, la Grande-Bretagne et la Russie. Les Etats-Unis annoncent alors qu'ils ne participeront plus de manière active à la surveillance de l'embargo sur les armes. La Slovénie a réorienté ses exportations vers l'Union européenne et les Etats de l'Europe de l'Est. Ainsi, ce pays ne subit plus les conséquences de la perte de ses débouchés traditionnels dans l'espace yougoslave. Malgré les relations tendue entre la Macédoine et la Grèce, ce pays commence à investir en Macédoine.
Décembre 1994 7 Décembre 1994-Le président Clinton accepte que les Etats-Unis puissent fournir entre 20 000 et 25 000 soldats pour appuyer le retrait de la FORPRONU. 17 Décembre 1994 – Velika Kladuša tombe	Dans l'ensemble des Etats de l'espace yougoslave, les taux d'inflation sont bas tandis que les taux de chômage augmentent.

aux mains de l'Armée des Serbes de Bosnie ainsi que des forces armées de la Krajina serbe et des troupes de Fikret Abdić. 20 Décembre 1994 – Branko Crvenkovski forme un nouveau gouvernement en ARY de Macédoine.	
Janvier 1995 4 Janvier 1995 - Le sénateur républicain Bob Dole dépose au Congrès un projet de loi prévoyant la levée unilatérale par les Etats-Unis de l'embargo sur les armes. 12 Janvier 1995 – La Croatie rejette l'extension du mandat de la FORPRONU, après son expiration de 31 mars 1995.	
Février 1995 12 Février 1995 – Anthony Lake, conseiller pour la sécurité nationale des Etats-Unis, demande une révision des politiques américaines concernant la Bosnie-Herzégovine. 17 Février 1995-Violentes émeutes en Macédoine suite à l'arrestation de deux dirigeants de l'université albanaise de Tetovo.	
Mars 1995 1-2 Mai 1995 – L'armée croate reprend le contrôle de la Slavonie occidentale au cours de l'opération militaire « Eclair ». 6 Mars 1995-Accord de coopération militaire entre l'armée de Croatie, l'armée bosniaque et les forces croates de Bosnie-Hérzégovine. Mira Marković (épouse de Slobodan Milosevic) lance son propre parti politique (JUL- La Gauche yougoslave unie) qui travaille en partenariat avec les socialistes.	

Mai 1995 1er-2 Mai 1995-Offensive bljesak (éclair) de l'armée croate en Slavonie occidentale. 25-26 Mai 1995- En représaille à la violation par l'Armée des Serbes de Bosnie de l'accord de février 1994 sur la zone démilitarisée autour de Sarajevo, l'OTAN entreprend des frappes aériennes contre les positions serbes. ; l'armée serbe prend plusieurs centaines de casques blues en otages comme « boucliers humains », qui seront libérés le 18 juin.	
Juin 1995 2 Juin 1995-A l'initiative de la France, l'OTAN et l'Union européenne décident de créer une Force de réaction rapide (FRR) dans le cadre de FORPRONU. 16 Juin 1995-Sommet de G-7 à Halifax, au Canada. La guerre en Bosnie-Hérzégovine monopolise les discussions.	La Croatie ne bénéficie plus du programme PHARE, en raison des non-respects de ses accords avec l'Union européenne.
Juillet 1995 6-16 Juillet 1995-Les forces serbes de Bosnie s'emparent de l'enclave de Srebrenica, l'une des zones de sécurité de l'ONU. Massacre des hommes de la région par les forces serbes de Bosnie. 14 Juillet 1995 – Le premier ministre britannique, John Major, coonvoque la Conférence de Londres en réaction aux attaques contre Srebrenica. La Conférence se tient du 21 au 23 Juiller 1995. 19 Juillet 1995– L'Armée des serbes de Bosnie commence son assaut sur la région de Bihac. 21 Juillet 1995-Le « groupe de contact » adopte un plan de frappes aériennes massives contre l'armée serbe de Bosnie.	

25 Juillet 1995-Radovan Karadžić et Ratko Mladic sont inculpés par le Tribunal pénal international de la Haye. 26 juillet 1995 – Žepa, zone de sécurité de l'ONU tombe à son tour aux mains des forces serbes de Bosnie. 28- 29 Juillet 1995 – L'Armée croate et l'Armée des Croates de Bosnie-Herzégovine prennent le contrôle de Bosansko Grahovo et Glamoč, deux localités stratégiques dont dépend la sécurité de la Krajina. La population serbe s'enfuit avec l'armée des Serbes de Bosnie. 29 Juillet 1995 – Déploiement de la FRR en Bosnie-Herzégovine.	
Août 1995 4-12 Août 1995- L'armée croate lance l'offensive « *Oluja* » (Tempête) contre la République serbe de Krajina. 200000 Serbes quittent la région vers la RFY. 28 Août 1995 - Bombardements sur le marché de Sarajevo. 41 civils sont tués. Richard Holbrooke demande à ce que l'OTAN entreprenne des bombardements contre les positions serbes en Bosnie. 29 Août 1995 – Bombardements de l'OTAN contre les Serbes de Bosnie. Il s'agit du déclanchement de l'opération « Force délibérée ». 30 Août 1995-Entrée en action de le Force de réaction rapide (FRR). 30 Août 1995-Le Parlement de la République serbe de Bosnie délègue son pouvoir de négociation à Slobodan Milošević	11 Août 1995 – Le Président Clinton oppose son véto à un texte du Congrès demandant la levée de l'embargo sur les armes à l'encontre de la Bosnie.

Septembre 1995 8 Septembre 1995-Accord de Genève entre les pays de groupe de contact, la Bosnie-Hérzégovine, la Croatie et la RFY. 9 Septembre 1995-Début de l'offensive croato-musulmane en Bosnie occidentale et centrale. Les forces croates prennent Drvar, Sipovo et Jajce. Les forces de l'Armée de Bosnie-Herzégovine (armée des forces musulmanes) prennent Donji Vakuf, Bosanska Krupa, Bosanski Petrovac, Ključ et Sanski Most. Elles se rapprochent aussi de Prijedor tandis que les forces croates commencent à encercler Banja Luka. 14 Décembre 1995 –A la demande des Etats-Unis, les forces croates stoppent leur progression sur les territoires de la République serbe de Bosnie et lèvent l'encerclement de Banja Luka. 19 Septembre 1995-L'armée croate annonce la suspension de ses opérations. 20 Septembre 1995-Suspension de l'opération « Force délibérée. »	13 Septembre 1995-Accord entre la Grèce et la Macédoine, sous la houlette des Etats-Unis, prévoyant la levée de l'embargo commercial de la Grèce vis-à-vis de la République de Macédoine, la modification du nom et des emblèmes nationaux de celle-ci et une reconnaissance mutuelle des deux Etats
Octobre 1995 2 Octobre 1995-Rencontre des Présidents macédonien et serbe à Belgrade. Slobodan Milosevic se déclare prêt à reconnaître la Macédoine. 3 Octobre 1995-Le Président macédonien Kiro Gligorov est grièvement blessé lors d'un attentat à Skopje. 3 Octobre 1995 - Accord entre la Croatie et les Serbes de Slavonie orientale prévoyant une période de transition dans la région. 5 Octobre 1995 – Le Parlement macédonien accepte de changer de drapeau comme le demandait la Grèce.	15 Octobre 1995 – La Grèce lève son blocus contre la Macédoine. 22 Octobre 1995 – Mission conjointe de la Banque mondiale, du FMI, de l'UE, de la BERD et de l'USAID pour préparer la reconstruction de la Bosnie-Herzégovine.

5 Octobre 1995 – Annonce d'un cessez le feu général qui prend vigueur le 12 Octobre 1995. 12 Octobre 1995-La Macédoine devient le membre de l'OSCE. 12 Octobre 1995-Entrée en vigueur d'un cessez-le-feu généralisée en Bosnie-Hérzégovine. 29 Octobre 1995-Elections en Croatie, victoire du parti au pouvoir, le HDZ.	
Novembre 1995 1er Novembre 1995- Suite aux bombardements de l'OTAN contre les Serbes de Bosnie, ouverture de négociations globales sur la crise yougoslave à Dayton (Ohio) sur la base aérienne Wright-Patterson. 21 Novembre 1995-« Accords de Dayton » entre S. Milošević, F. Tudjman et A. Izetbegovic : création de deux entités au sein de la Bosnie-Hérzégovine, la Fédération croato-musulmane et la République serbe de Bosnie. Le lendemain, le Conseil de sécurité de l'ONU vote la suspension des sanctions économiques contre la RFY et la levée progressive de l'embargo sur les armes à destination de l'ex-Yougoslavie. Remplacement de la FORPRONU par IFOR (*implementation force*, « force d'application »).	1er Novembre – Réunion à Sarajevo de la Banque Mondiale, du FMI, de lUE, de la BERD et de l'USAID avec les autorités de la Fédération de Bosnie-Herzégovine pour préparer les Conférences de donateurs pour la reconstruction. 22 Novembre 1995 – Le Conseil de Sécurité de l'ONU vote les Résolutions 1021 et 1022 qui suspend toutes les sanctions économiques et commerciales à l'encontre de la RFY et prévoient une levée progressive de l'embargo militaire.
Décembre 1995 14 Décembre 1995-S. Milošević, F. Tudjman et A. Izetbegović signent formellement les accords de Dayton à Paris, en présence de représentants des pays du groupe de contact	Suite à la signature des accords de Dayton à Paris, le processus de Royaumont est lancé. Son objectif est de favoriser la société civile et la démocratisation dans les Etats de l'espace yougoslave.
Janvier 1996 12 Janvier 1996 – Ouverture à New York, sous l'égide de l'ONU des négociations	25- 26 Janvier 1996 – Première Conférence des donateurs pour la reconstruction de la Bosnie-Herzégovine. 5, 1 milliards de dollars

gréco-macédoniennes sur la dénomination de la Macédoine. 19 Janvier 1996-Accord entre l'OTAN et le Tribunal de la Haye prévoyant que l'IFOR livre les criminels de guerre qu'elle aura arrêtés. Carl Bildt est nommé Haut Représentant de la communauté internationale en Bosnie-Herzégovine.	sont promis par les donateurs pour la période 1996 à 1999.
Février 1996 Début Février- Création de l'armée de libération de Kosovo, l'UCK. Série d'attaques à la bombe perpétrées par ce groupe séparatiste.	16 Février 1996- L'ARY de Macédoine reçoit une aide 677 millions d'euros dans le cadre du programme PHARE. 26 Février 1996 – L'Union européenne maintient son embargo sur les armes et matériels militaires à l'encontre de la RFY afin de garantir la sécurité des troupes internationales déployées en ex-Yougoslavie.
Mars 1996 1er-17 Mars – La Fédération de Bosnie-Herzégovine (entité croate et musulmane) recouvre le contrôle de Sarajevo. La population serbe quitte massivement la ville dans un exode planifié par les dirigeants serbes de Bosnie.	21 Mars 1996 - La BERD fourni un crédit de ECU 25.9 million à la Banque Croate pour la Reconstruction et leFDéveloppement afin d'aider le financement du secteur de tourisme et des travaux de reconstruction. Ce crédit sera alloué uniquement aux compagnies du secteur privé.
Avril 1996 8 Avril 1996-Belgrade reconnaît la Macédoine sous son nom. Accord de ces deux pays sur l'instauration de relations économiques.	10 Avril 1996 – Réunion des donateurs à Sarejevo pour décider des modalités de l'attribution de l'aide internationale et la mise en place des structures de coordination. 20 Avril 1996 - L'initiative américaine SECI est préparée afin de lancer un vaste processus de reconstruction de l'Europe du Sud-Est.
Mai 1996	Réunion à Bruxelles entre la Banque mondiale et l'Union européenne afin de

	metrre en place une meilleure coordination de l'aide internationale à la Bosnie-Herzégovine.
Juin 1996 21 Juin 1996-Signature d'un accord de coopération économique entre la Macédoine et l'Union européenne.	12 Juin 1996 – L'Union européenne lance son « programme d'aide essentielle » destiné à la reconstruction de la Bosnie-Herzégovine.
Août 1996 23 Août 1996-Reconnaissance mutuelle de la RFY et de la Croatie. Les relations diplomatiques seront rétablies le 9 septembre.	
Septembre 1996 2 Septembre 1996- En Serbie, la coalition d'opposition Zajedno (Ensemble), comprenant le Parti serbe du renouveau (SPO) de Vuk Drašković et le Parti démocratique (DS) de Zoran Djindjić est fromée. 14 Septembre 1996-Elections en Bosnie sous le contrôle de la communauté internationale. Très large victoire des partis nationalistes (SDA, HDZ, SDS). Alija Izetbegović (SDA) devient le Président de la Présidence collégiale.	20 Septembre 1996 – Réunion des donateurs pour la reconstruction de la Bosnie-Herzégovine à Sarajevo pour préparer une meilleure distribution de l'aide internationale.
Novembre 1996 10 Novembre 1996 – Elections législatives en Slovénie. 16 Novembre – Le mandat de l'IFOR, qui devient la SFOR est prolongé de dix-huit mois à compter du 20 décembre 1996. 17 Novembre 1996- Les élections locales en Serbie conduisent à la victoire de la coalition Zajedno (Ensemble) à Belgrade, Novi Sad, Kragujevac, Niš et d'autres villes. 19 Novembre 1996 - L'annulation par Slobodan Milošević des élections municipales remportées par l'opposition dans une	

quinzaine de villes de Serbie provoque une vague de contestations. D'immenses manifestations ont lieu pendant quatre-vingt qatre jours. Le nombre de manifestants à Belgrade atteint 500.000 personnes. 22 Novembre 1996 – Le Comité de protestation des étudiants est formé en Serbie. Il appelle à la reconnaissance des victoires aux élections et commence ses propres manifestations.	
Décembre 1996 3 Décembre 1996 – A Belgrade, la radio B92 est fermée, puis réouverte deux jours plus tard sous la pression internationale. Novembre-Décembre 1996-L'annulation par le pouvoir serbe des élections municipales, remportées par l'opposition dans une quinzaine de villes provoque une importante vague des manifestations durant trois mois. 16 Décembre 1996-Déploiement de la SFOR (*Stabilization force*, « force de stabilisation ») en Bosnie-Hérzégovine. 24 Décembre- Le Parti socialiste de Serbie organise une contre-manifestation de soutien à Slobodan Milošević à Belgrade. Des baggarres éclatent.	
Janvier 1997 Janvier 1997.-Le recteur serbe de l'Université de Pristina est sérieusement blessé lors d'une attaque à la voiture piégée, revendiqué par l'UCK. 21 Janvier 1997 – Reprise des négociations greco-macédoniennes à New York	
Février 1997 4 Février 1997- Slobodan Milošević demande au Premier ministre yougoslave de préparer	18 Février 1997 – L'ARY de Macédoine adopte un plan triennal de relance économique. Dans le même temps le gouvernement macédonien suit les

une loi pour reconnaître la victoire de la coalition Zajedno (Ensemble). Début février 1997-Effondrement des sociétés pyramidales en Albanie, début d'une période d'anarchie qui entraîne la démission du président Sali Berisha. 11 Février 1997-Le Parlement de Serbie reconnaît la victoire de l'opposition lors des élections municipales. 21 Février 1997- Une manifestation de célébration de la prise de Belgrade par la coalition Zajedno (Ensemble) rassemble 150.000 personnes.	recommandations du FMI pour le maintien de la politique monétaire restrictive. Parralèlement, l'ARY de Macédoine cherche à se rapprocher de ses anciens partenaires économiques de l'espace yougoslave. Malgré une politique économique prudente et le maintien de la stabilité macroéconomique, le « climat social » reste mauvais. Les salaires ne sont pas versés régulièrement.
Mars 1997	3- 21 Mars 1997 Le Kosovo subit les impacts de la grave financière en Albanie. L'Etat albanais s'est trouvé confronté à l'effondrement des sociétés financières dites « pyramidales ». 5 Mars 1997 – Le programme d'aide aux municipalités d'opposition de Serbie « Energie pour la démocratie » est mis en place.
Avril 1997 12 Avril 1997 – Concert du compositeur grec Mikis Théodorakis à Skopje. Avril 1997 – Elections régionales en Croatie. Victoire du HDZ.	27 Avril 1997 – L'Union européenne décide de développer une « approche régionale » dans l'espace yougoslave. Elle vise à favoriser la coopération entre les Etats de la région comme préalable à un rapprochement avec l'Union européenne. 28 Avril 1997 – Selon l'IMAD, l'institut d'analyse économique slovène, la Slovénie a réussi a réorienter la plus grande partie de ses exportations vers l'Union européenne. Au premier trimestre 1997, les Investissements directs étrangers ont doublé par rapport à l'année précédente. L'assainissement du secteur bancaire est en route. Cependant malgré ces bons résultats économiques, l'Union européenne dans ses

	rapports indique que la Slovénie tarde à effectuer des réformes structurelles en profondeur et critique ouvertement la politique économique du gouvernement slovène.
Mai 1997 13 Mai 1997 – Accrochage à la frontière de l'Albanie et de la Macédoine entre une patrouille de l'armée macédonienne et un groupe d'Albanais qui tente d'entrer dans le pays. 15 Mai 1997 – 30 000 sympathisants du VMRO en Macédoine manifestent à Skopje demandant des élections anticipées.	25 Mai 1997 – Selon une étude de la BERD, la Croatie pourrait retrouver son niveau de recettes touristiques de 1989 vers 2010. Selon les statistiques locales, la production industrielle reste effondrée et les réformes économiques tardent à se mettre en place. La Croatie connaît également une crise bancaire.
Juin 1997 Juin 1997-Victoire aux élections albanaises du Parti socialiste albanais. 18 Juin 1997-Carlos Westendorp remplace Carl Bildt au poste de Haut Représentant. Juin 1997 – Elections présidentielles en Croatie. Victoire de Franjo Tudjman et du HDZ. 28 Juin 1997 – En Serbie, la coalition Zajedno (Ensemble) se désintègre du fait de rivalités internes.	12 Juin 1997 - Le Parlement de Serbie adopte une loi sur les privatisations. Elle stipule qu'elle est volontaire et s'effectue par la distribution à titre gracieux de 60% du capital des entreprises publiques et « socialement détenues » aux employés et cadres, ainsi qu'aux agriculteurs et retraités. 27 Juin 1997- Un acompte de 1,2 milliard de dollars est versé par STET (Italie) et OTE (Grèce) pour l'achat de 49 % du capital de l'entreprise serbe de télécommunications. Le solde restant de 300 millions de dollars devra être versé en janvier 1998. Ces recettes sont utilisées pour régler des arriérés de salaires avant les élections législatives et présidentielles de septembre 1997. 28 Juin 1997 - L'entreprise allemande Messer prend une participation à hauteur de 60% dans l'entreprise serbe Tehnogaz. Par ailleurs, l'entreprise allemande Krupp signe un accord de 30 millions de dollars avec EPS (Elektroprivreda Srbije), la compagnie serbe d'électricité. 29 Juin 1997 – L'Union européenne accorde un régime commercial préférentiel à la Serbie. Cette mesure relance l'économie, les exportations augmentant de 27 % et les

	importations de 20%. Toutefois, l'industrie reste sinistrée en raison des périodes de sanctions internationales.
Juillet 1997 23 Juillet 1997-M. Slobodan Milošević, auparavant Président de Serbie est élu président de la RFY.	23-24 Juillet 1997 – Conférence des donateurs pour la reconstruction de la Bosnie-Herzégovine. Il est décider de verser plus rapidement 1, 8 milliards de dollars dans le cadre des 5, 1 milliards de dollars qui avaient été promis à la première Conférence des donateurs de Bruxelles.
Août 1997	Au cours de l'été 1997, 3,8 millions de touristes passent leurs vacances sur la côte Adriatique en Croatie, ce qui représente une augmentation de +34 % par rapport à l'année 1996. La plupart sont originaires des pays d'Europe de l'Est (950 000 Hongrois et 1,1 millions de Croates, 65000 touristes viennent aussi de Bosnie-Herzégovine).
Septembre 1997 13-14 Septembre 1997-Elections municipales en Bosnie-Hérzégovine, essoufflement des partis nationalistes. 21 Septembre 1997-Elections parlementaires et présidentielles en Serbie. Gains considérables faits par le Parti radical serbe (SRS) de Vojislav Seselj. Les résultats obtenus par le SPS de S. Milošević sont plus faibles que prévu.	29 Septembre 1997 – Selon une étude de l'UE, par rapport à l'année 1989, la Serbie a perdu 70 % de ses capacités de production. Cependant l'inflation a été réduite. Le gouvernement serbe entreprend une dévaluation de 20% du dinar par rapport au deutschemark.
Octobre 1997 5 Octobre 1997-La deuxième tour des élections présidentielles, opposant Zoran Lilić du SPS et Vojislav Šešelj du SRS, est déclarée invalide en raison du taux de participation trop faible. 20 Octobre 1997-Election à la présidence du	Suite à une décision du Parlement croate du début de l'année 1996 sur la privatisation par coupons réservés aux invalides de guerre et aux familles des victimes de guerre, 235 000 personnes reçoivent des coupons qu'elles peuvent échanger contre des actions ou les placer dans des fonds d'investissements.

Monténégro de Milo Djukanović, opposé à la politique de S. Milošević.	2 Octobre 1997 – Ratification de l'accord économique UE – Macédoine. 18 Octobre 1997 - La Croatie signe d'importants contrats pour la construction d'autoroutes pour un total de 800 millions de dollars.
Novembre 1997 28 Novembre 1997-Des combattants de l'UCK se montre pour la première fois, à visage découvert, dans le village de Lausa, à l'occasion des funérailles d'un membre de l'organisation.	
Décembre 1997 7 Décembre 1997-Nouvelles élections présidentielles en Serbie. 21 Décembre 1997-Deuxième tour des nouvelles élections présidentielles en Serbie. Milan Milutinovic, un allié de Milošević et membre du SPS, est élu président de Serbie.	30 Décembre 1997 : Le taux d'inflation en Croatie est de 8%. Le taux d'inflation en Slovénie est de 9% Le taux d'inflation en Macédoine est de 2% Le taux d'inflation en RFY est de 7% Le taux d'inflation en Bosnie-Herzégovine est de 2%
Janvier 1998 15 Janvier 1998-La Slavonie orientale passe sous juridiction croate après le départ de l'ATNUSO. La population serbe quitte la région. 30 Janvier 1998 – L'UCK (L'armée de Libération du Kosovo déclare les premières « zones libérées » dans la région de Drenica (Kosovo).	12 Janvier 1998 - Le gouvernement du Monténégro prend contact avec huit groupes étrangers (dont Merril Lynch de Londres), qui ont offer leurs services pour la privatisation de six grandes sociétés : deux chaines d'hotels, une station thermale, une entreprise intégrée d'aluminium, une manufacture de tabac et une usine de transformation du bois.
Février 1998 Début février 1998-Contre offensive militaire serbe dans la région de Drenica (Kosovo) contre UCK. 23 Février 1998-Robert Gelbard, représentant spécial des Etats-Unis dans le Balkans, déclare à Priština que les Etats-Unis considèrent l'UCK comme une organisation terroriste	

Mars 1998 22 Mars 1998-Election par les Albanais du Kosovo d'Ibrahim Rugova à la présidence. 24 Mars- En Serbie, un gouvernement de coalition est formé entre les socialistes, la Gauche yougoslave unie et le Parti radical serbe. Vojislav Seselj devient vice-Premier ministre. 26 Mars 1998-Vojislav Šešelj est nommé vice-premier ministre fédéral. 31 Mars 1998-Embargo de l'ONU sur les armes à l'encontre de Belgrade.	9 Mars 1998 – Réunion du Groupe de Contact sur l'ex-Yougoslavie. A cette occasion, il menace la RFY de sanctions économiques. 19 Mars 1998 – L'Union européenne adopte une position commune à l'encontre de la RFY, maintenant l'embargo sur les armes, appliquant un moratoire sur les mesures de soutien aux échanges et aux investissements, et interdisant la délivrance de visas aux représentants de haut niveau de la RFY et de la Serbie « responsable de l'action répressive des forces de sécurité de la RFY au Kosovo ». 30 Mars 1998 – La Russie annonce qu'elle ne s'opposera pas à l'imoosition d'un embargo sur les armes à l'encontre de la RFY 31 Mars 1998 – Le Conseil de Sécurité adopte la résolution 1160 instaurant un embargo sur les armes à l'encontre de la RFY.
Avril 1998 23 Avril 1998-Référendum en Serbie sur la question du Kosovo. Les électeurs serbes rejettent dans une large proportion la médiation internationale pour régler la question du Kosovo. Le Président du Monténégro, Milo Djukanović, effectue une tournée des chancelleries occidentales.	29 Avril 1998 – Le Groupe de contact applique les sanctions annoncées au mois de mars et décide en particulier de geler les avoirs à l'étranger appartenant au gouvernement de la RFY et de la Serbie.
Mai 1998 15 Mai 1998-Rencontre entre S. Milošević et I. Rugova, sans résultat.	7- 8 Mai 1998- Réunion des donateurs pour la reconstruction de la Bosnie-Herzégovine. Il est décider de récolter 1, 1 milliards de dollars supplémentaires. 9 Mai 1998 – Les ministres du G8 décident d'un embargo sur les investissements en RFY.

	8 juin 1998 – Les Quinze approuvent l'interdiction de noiveaux investissements en Serbie et le gel des avoirs du gouvernement de Belgrade. Les Etats-Unis adoptent au même moment une décision similaire. 16 juin 1998 – L'Union européenne interdit toute liaison aérienne avec la RFY.
Août 1998 Août 1998-Contre-offensive de l'armée yougoslave au Kosovo. Près de 2 000 morts et de 200 000 à 300 000 réfugiés ou déplacés.	3 Août 1998 – L'Union européenne décide d'apporter une aide financière au Monténégro alors même que la RFY est sous sanctions internationales ;
Septembre 1998 23 Septembre 1998-Résolution 1199 des Nations unies exigeant de Belgrade le cessez-le-feu immédiat au Kosovo.	
Octobre 1998 13 Octobre 1998-Accord à Belgrade entre S. Milosevic et l'émissaire américain Richard Holbrooke sur le retrait des forces yougoslaves du Kosovo. 16 Octobre 1998-La RFY signe avec l'OSCE un accord aux termes duquel elle accepte une mission de vérification au Kosovo (KVM), en vue d'assurer les dispositions de la résolution 1199 de l'ONU 20 Octobre 1998- Formation du mouvement Otpor (Résistance) en Serbie. 26 Octobre 1998-Retrait d'environ 10 000 policiers serbes du Kosovo.	19 Octobre 1998 – Le programme OBNOVA (reconstruction) de l'Union européenne devrait permettre la reconstruction de tous les Etats de l'espace yougoslave.
Décembre 1998 Décembre 1998-Reprise des affrontements entre l'UCK et les forces yougoslaves.	8 Décembre 1999 – Le Monténégro reçoit une aide 23 millions d'euros de l'Union européenne.

Janvier 1999 Janvier 1999- Vuk Draškovic rejoint le gouvernement de Slobodan Milošević en tant que vice-Premier ministre yougoslave, laissant la Serbie sans opposition efficace. Il est démis de ses fonctions en avril 1999. 15 Janvier 1999- Massacre de Račak, 45 corps d'Albanais sont retrouvés.	
Février 1999 6 Février 1999-Début de la conférence de Rambouillet réunissant les représentants des autorités de Belgrade et des principales formations kosovares, y compris l'UCK. 23 Février 1999-Fin des négociations à Rembouillet. La délégation kosovare accepte en principe l'Accord intérimaire sur le Kosovo, mais demande à consulter les dirigeants militaires de l'UCK sur le terrain. La délégation serbe refuse d'entériner l'Accord intérimaire.	
Mars 1999 15-19 Mars 1999-Reprise de la conférence de Rambouillet, refus de Belgrade de signer l'accord ratifié par l'UCK. Celui-ci prévoit une autonomie substantielle du Kosovo au sein de la RFY et le déploiement des forces de l'OTAN sur le territoire de la RFY. 22 Mars 1999-Mission de la « dernière chance » de Richard Holbrooke à Belgrade. 23 Mars 1999-Ordre de lancer les frappes aériennes de l'OTAN. 24 Mars 1999 - Début des bombardements de l'OTAN sur l'ensemble du territoire de la RFY (10 000 frappes environ sur 36 000 sorties jusqu'au 10 juin 1999).	

Avril 1999	
11 Avril 1999 – Le journaliste et éditeur d'opposition Slavko Curuvija est abattu devant son appartement à Belgrade.	4 Avril 1999- Les Bourses mondiales réagissent aux opérations militaires de l'OTAN contre la RFY
14 Avril 1999-Le président russe Boris Eltsine nomme l'ancien premier ministre Victor Tchernomyrdine comme envoyé spécial de la Russie pour le Kosovo.	23 Avril 1999 – L'OTAN impose un embargo pétrolier à la Yougoslavie et met en place un contrôle naval en mer Adriatique destiné à surveiller le respect de cet embargo.
23-24 Avril 1999-Sommet de l'OTAN à Washington, pour célébrer le 50e anniversaire de l'Alliance. La guerre au Kosovo monopolise les discussions. Le président Clinton et le premier ministre britannique Tony Blair en arrivent à une entente concernant la possibilité de déployer les troupes au sol au Kosovo.	24 Avril 1999 – En marge de la célébration du conquantième anniversaire de l'OTAN, les différents Etats-membres parviennent à un accord sur la mise en place d'une produre de « visite et recherche » destinée à contrôler le respect de l'embargo, sans pour antant mettre en œuvre un véritable blocus.
Mai 1999	
3-4 Mai 1999-Lors d'une visite à Washington, Tchernomyrdine discute de la situation du Kosovo avec le vice-président Al Gore et d'autres hauts responsables américains. Le président finlandais Martti Ahtisaari devient le représentant spécial de l'UE pour le Kosovo. Dans les semaines suivantes, il travaille en collaboration avec Tchernomyrdine et l'assistant secrétaire d'Etat adjoint Strobe Talbott pour trouver une issue à la crise.	17 Mai 1999- Une « position commune » des Etats membres de l'Union européenne est adoptée pour développer une politique en faveur des Etats des « Balkans occidentaux ».
6 Mai 1999-Réunion des ministres des Affaires étrangères du G-8, à Bonn, en Allemagne. Les ministres s'entendent sur une série de points que Slobodan Milosevic doit accepter pour que les bombardements de l'OTAN cessent.	27 Mai 1999 – Le Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est est annoncé à la réunion du Petersberg près de Bonn en présence des Quinze, des représentants des pays balkaniques et de la Turquie.
27 Mai 1999-Slobodan Milošević est inculpé par le TPIY pour crimes de guerre contre l'humanité au Kosovo, en compagnie d'autres dirigeants politiques et militaires serbes.	30 Mai 1999 – Selon une étude de l'Union européenne, le coût économique pour la reconstruction de l'Europe du Sud-Est est évalué à 120 milliards de dollars.

Juin 1999	
2 Juin 1999-Après plusieurs semaines de négociations, Tchernomyrdine, Ahtisaari et Talbott en arrivent à une entente, en vertu des décisions prises lors de la réunion des ministres des affaires étrangères du G-8 le 6 maie, pour mettre fin aux bombardements sur la RFY. Le même jour, Tchernomyrdine et Ahtisaari s'envolent pour Belgrade pour présenter le document à Slobodan Milošević.	20 Juin 1999 – Un groupe d'économistes d'opposition en Serbie G 17 publie un ouvrage sur les moyens financiers requis pour la reconstruction de la Serbie et parvient à une somme de 29, 6 milliards de dollars. A la même période, selon une évaluation de l'Union européenne, les besoins à la reconstruction seraient de 59, 8 milliards de dollars.
3 Juin 1999-La Parlement serbe approuve le plan de paix proposé par le G-8, proche, à peu de choses près, de celui que Belgrade avait refusé à Rambouillet.	21 Juin 1999 – La Commission de l'Union européenne propose de lancer un « Processus de stabilisation et d'association » avec des Accords de stabilisation et d'association en faveur des Etats des « Balkans occidentaux ».
9 Juin 1999-Accord de Kumanovo entre l'OTAN et la RFY, prévoyant le retrait des forces armées serbes du Kosovo dans un délai de Onze jours et le déploiement d'une force internationale de 50 000 militaires (KFOR).	24 Juin 1999 – Bodo Hombach est nommé coordinateur du Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est.
10 Juin 1999-Fin de l'opération « Force alliée ». Résolution 1244 du Conseil de sécurité des Nations unies, établissant la MINUK (Mission des Nations unies au Kosovo), chargé d'établir une administration intérimaire dans le cadre de laquelle la population du Kosovo pourra jouir d'une « autonomie substantielle » au sein de la RFY.	30 Juin 1999 – Le Monténégro reçoit une aide supplémentaire de 13 millions d'euros de l'Union européenne.
11-12 Juin 1999-Des soldats russes déployés au sein de la SFOR en Bosnie-Hérzégovine quittent leurs positions en entrent au Kosovo, prenant le contrôle de l'aéroport de Pristina. Quelques heures plus tard, la Kosovo Force (KFOR) de l'OTAN se déploie aussi au Kosovo.	Fin Juin 1999 – La Bulgarie estime avoir subit une perte de 132 705 000 deutschemarksn en raison de la guerre du Kosovo. De même, la Croatie estime avoir subit une perte de 522 millions d'euros en raison de la rupture de contrats commerciaux avec la Serbie. La Hongrie estime avoir subit une perte de 1 milliards de dollars en raison de la guerre du Kosovo. La Roumani estime avoir subit des pertes à hauteur de 850 millions de dollars en raison de l'interruption du trafic sur le Danube et des sanctions internationales contre la Serbie. La Slovaquie estime avoir subit une perte de 5,5 millions de dollars en raison de l'interruption du trafic fluvial vers la mer Noire.
21 Juin 1999-Accord de démilitarisation de l'UCK, signé entre celle-ci et le comandement de la KFOR.	

Juillet 1999 Juin-Juillet 1999-130 000 Serbes quittent le Kosovo vers la Serbie. 2 Juillet 1999- Bernard Kouchner est nommé à la tête de la Mission intérimaire de l'ONU au Kosovo (MINUK). 27 Juillet 1999 – Protestations en Serbie contre le régime de Slobodan Milošević	2 Juillet 1999- La MINUK prend en charge l'administration civile et économique du Kosovo. 8 Juillet 1999 - Le deutschemark est introduit comme monnaie locale au Kosovo. 28 juillet 1999 – Conférence des donateurs pour la reconstruction du Kosovo. Les donateurs s'engagent à verser 2, 1 milliards de dollars pour la reconstruction du Kosovo. 30 Juillet 1999-Une quarantaine de chefs d'Etat et de gouvernement, dont Bill Clinton, Tony Blair, Jacques Chirac et Gerhard Schröder, réunis à Sarajevo, lancent le Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est, dont le principe avait été adopté en juin par l'Union européenne. 30 juillet 1999 - Reprise de l'inflation en Serbie
Août 1999 5 Août 1999-Milo Djukanović propose à Belgrade une redéfinition des relations entre le Monténégro et la Serbie. 16 Août 1999-Le nouveau Haut Représentant en Bosnie, Wolfgang Petrisch, remplace Carlos Westendorp.	
Septembre 1999 21 Septembre 1999- L'UCK se transforme officiellement en « force civile ». 27 Septembre 1999 – L'opposition à S. Milošević s'organise en Serbie. Le mouvement Otpor (Résistance) reçoit une aide internationale pour promouvoir des actions contre le pouvoir de S. Milošević.	3 Septembre 1999 – L'Union européenne adopte une position commune exemptant le Kosovo et le Monténégro de l'embargo pétrolier et des autres sanctions frappant la RFY.

Octobre 1999	11 Octobre 1999 – Les Quinze adopte un programme baptisé « Energie pour la démocratie » consistant en la livraison de combustible à deux villes serbes tenues par l'opposition, Niš et Pirot.
Novembre 1999	1er Novembre 1999-Le Monténégro adopte le mark allemand comme monnaie nationale.
Décembre 1999 10 Décembre 1999-Mort du président croate Franjo Tudjman au pouvoir depuis neuf ans (élu à la tête du pays le 30 mai 1991, réélu en juin 1997).	22 Décembre 1999 – Le rapport annuel de l'Union européenne sur la Slovénie critique la lenteur des réformes.

Sources : La chronologie parallèle a été réalisée à partir des informations tirées de la bibliographie.

2. - Récapitulatif du statut des Etats issus de l'ex-Yougoslavie à l'ONU

Slovénie	**-Référendum** (88,5%des votants en faveur de l'indépendance) **-Déclaration d'indépendance** **-Suspension** de la déclaration d'indépendance (accord de Brioni) **-Déclaration d'indépendance*** **-Reconaissance par la CEE** **-Admission à l'ONU**	23 décembre 1990 25 juin 1991 7 juillet 1991 **8 octobre 1991*** 15 janvier 1992 22 mai 1992
Croatie	**-Référendum** (93,24%des votants en faveur de l'indépendance) **-Déclaration d'indépendance** **-Suspension** de la déclaration d'indépendance (accord de Brioni) **-Déclaration d'indépendance*** **-Reconaissance par la CEE** **-Admission à l'ONU**	19 mai 1991 25 juin 1991 7 juillet 1991 **8 octobre 1991*** 15 janvier 1992 22 mai 1992
Bosnie-Herzégovine	**-Déclaration de souveraineté** **-Déclaration d'indépendance** **-Proclamation de l'Etat serbe de Bosnie** **-Référendum** (63% de l'électorat en faveur de l'indépendance) **-Proclamation des résultats du référendum*** **-Reconaissance par la C.E.E.** **-Admission à l'O.N.U.** - Accords de Dayton- Nouvel équilibre constitutionnel entre la Fédération de Bosnie-Herzégovine (croato-musulmane) et la Republika Srpska (République serbe de Bosnie)	14 octobre 1991 15 octobre 1991 9 janvier 1992 29 janvier-1er mars 1992 **6 mars 1992*** 6 avril 1992 22 mai 1992 14 décembre 1995
Ancienne République yougoslave de Macédoine	**-Affirmation du droit à l'indépendance** **-Référendum** (74% des votants en faveur de l'indépendance) -Adoption d'une **nouvelle Constitution*** **-Reconaissance par la C.E.E.** **-Admission à l'O.N.U.**	25 janvier 1991 8-9 septembre 1991 **17 novembre 1991*** 16 décembre 1993 8 avril 1993
RFY- Serbie-et-Monténégro	- **Adoption d'une nouvelle Constitution**	27 avril 1992

*:Evènements retenus par la Commission d'arbitrage Badinter comme date de l'indépendance et de l'apparition de nouveaux Etats.

Source : Stern Brigitte (dir.), Le statut des Etats issus de l'ex-Yougoslavie à l'ONU : documents, p.6-8.

3. - Informations générales sur les Etats et territoires issus de l'ex-Yougoslavie
(décembre 2001)

Pays	Nbre d'hab.	Superficie	Capitale
ARY de Macédoine	2	25 710	Skopje
Bosnie-Herzégovine	3.8	51.209	Sarajevo
Croatie	4.5	56.530	Zagreb
Serbie(avec la Voïvodine)	7. 5	88 361	Belgrade
Monténégro	0.6	13 812	Podgorica
Kosovo	2.1	10 887	Pristina
Slovénie	2	20.255	Ljubljana

Source : Documentation française, ONU, EIU.

4 . - PNB/hab. dans les pays issus de l'ex-Yougoslavie, 1990-1998
(en m$)

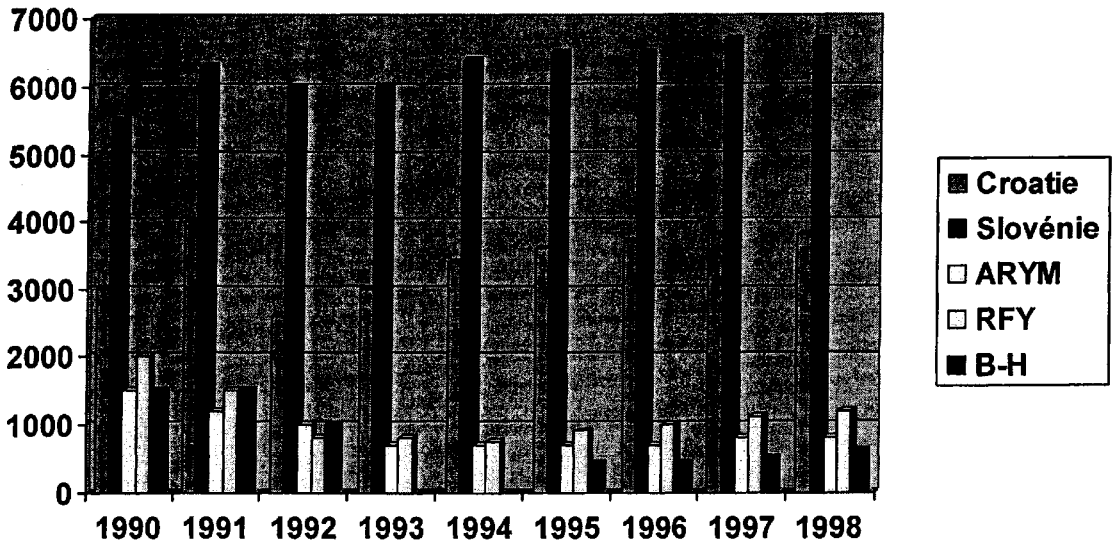

5. – Répartition des crédits alloués au titre du programme CARDS au cours de la période 2000-2006 (en millions d'euros)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	TOTAL
B-H	90,3	105,2	71,9	63,0	72,0	49, 4	51,0	502,8
Croatie	16, 8	60, 0	59,0	62,0	81, 0	-	-	278,8
ARYM	13,0	56,2	41, 5	43,5	59,0	45,0	40,0	298,2
Serbie-et-Monténégro	650,5	385,5	351,6	324,3	307,9	282,5	257,5	2559,8
Administrations civiles provisoires	10,0	24,5	33,0	32,0	35,0	36,0	35,0	205,5
Fonds régionaux	20,2	20,0	43,5	31,5	23,0	47,9	43,5	229,6

6. Indicateurs sociaux économiques des Etas issus de l'ex- Yougoslavie (2001 – 2005)

BOSNIE

	2001	2002	2003	2004	2005
Espérance de vie : -Hommes -Femmes	 71 76	 71 76	 65 72	 65 72	 65 72
Taux de mortalité infantile (%	6	12	11	11	11
Alphabétisation (%)	86	86	86	86	nc
Nombre de médecins (%)	1 pr 624	nc	1,81	1,81	1,43
Population urbaine	42	42	42	42	43,4
Taux de chômage	nc	39	39,4	40	40

CROATIE

	2001	2002	2003	2004	2005
Espérance de vie : -Hommes -Femmes	 69 77	 69 76	 70 77	 70 77	 70 77
Taux de mortalité infantile (%			7,7	7,7	7,4
Alphabétisation (%)	97	98	98,2	98,2	98,4
Nombre de médecins (%)	1 pr 515	2,12	2,27	2,27	2,29
Population urbaine	56	57	57	57,7	58,1
Taux de chômage	17	20,6	16,1	6	15,2

MACEDOINE

	2001	2002	2003	2004	2005
Espérance de vie : -Hommes -Femmes	 70 75	 70 75	 70 75	 70 75	 71 75
Taux de mortalité infantile (%	7,5	16,3	14,9	18,2	10
Alphabétisation (%)	89	94	94	94	94
Nombre de médecins (%)	1 pr 458	2,3	2,3	2,3	2,2
Population urbaine	59	61	62	61,6	60
Taux de chômage	39,8	47	34,5	34,5	31,9

SERBIE-et-MONTENEGRO

	2001	2002	2003	2004	2005
Espérance de vie : -Hommes -Femmes	 70 75	 70 75	 70 75	 70 76	 70 75
Taux de mortalité infantile (%	nc	10,4	13	17	13
Alphabétisation (%)	89	nc	nc	93	93
Nombre de médecins (%)	1 pr 420	2,02	2	2	2,02
Population urbaine	53	57	57	57	57
Taux de chômage	26	27,4	28,5	28,5	22,3

7.- Principaux indicateurs économiques des Etats issus de l'ex-Yougoslavie (2002)

A. Principaux indicateurs pour l'année 2002

	PIB(variations en%)	Indice des prix à la consommation.(Moyenne annuelle en %)	Production industrielle.(Variation en %).	Solde budgétaire (en % du PIB)
Croatie	3, 5	1,8	5,4	- 6, 2
Bosnie-Herzégovine	3, 0	1, 8	9, 2	- 5, 5
Serbie-et-Monténégro	3, 0	19, 3	1, 7	- 5, 9
ARY Macédoine	2, 0	5	- 5, 2	- 4, 5
Albanie	6, 0	5, 3	12,0	- 8,0
Slovénie	2, 7	7, 6	2,3	-2,8

Sources : Commission économique pour l'Europe, Economic Survey of Europe, WIIW, Berd

B. Principaux indicateurs pour l'année 2002

	Taux de chômage	Balance commerciale (en millions de dollars)	Dette extérieure brute (en % du PIB)	I D E (en millions de dollars)
Croatie	21, 5	- 4 545	62	970
Bosnie-Herzégovine	39,9	- 1 599	49	200
Serbie-et-Monténégro	28, 0	- 3 317	85	300
ARY Macédoine	42, 0	- 487	41	70
Albanie	15, 0	- 1 027	23	153
Slovénie	11	- 335	38	553

Sources : Commission économique pour l'Europe, Economic Survey of Europe, WIIW, Berd

8.- Les échanges économiques entre les pays de l'Europe de l'Est et les Balkans

Cinq premiers postes d'exportation des échanges intra-pays d'Europe de l'Est (PEE), incluant les Balkans, 1993 et 2002
(part de chaque produit dans le commerce total en pourcentage)

1993		2002		1993		2002	
Exportateur: PECO8 Importateur:PECO8				**Exportateur: Balkans Importateur: CEI**			
Fer et acier	7,27	Pdts raffinés du pétrole	8,74	Pdts raffinés du pétrole	8,84	Pdts pharmaceutiques	13,51
Pdts raffinés du pétrole	5,29	Fer et acier	5,60	Tabacs manufacturés	8,42	Pdts raffinés du pétrole	11,67
Quincaillerie	4,80	Articles en plastique	5,12	Pdts pharmaceutiques	5,95	Pdts de toilette	7,21
Charbon	4,40	Papier	4,89	Meubles	5,20	Non ventilés	5,67
Articles en plastique	4,13	Automobiles particulières	4,42	Boissons	5,11	Matériel BTP	4,61
Exportateur: PECO8 Importateur: Balkans				**Exportateur: CEI Importateur: CEI**			
Papier	7,03	Papier	6,64	Non ventilés	20,10	Pétrole brut	14,49
Fer et acier	5,86	Articles en plastique	5,30	Gaz naturel	11,27	Gaz naturel	14,38
Cuirs	5,17	Fer et acier	4,97	Fer et acier	7,55	Fer et acier	6,06
Pdts pharmaceutiques	4,44	Pdts de toilette	4,67	Pdts agri. non comestibles	5,10	Pdts agri. non comestibles	4,66
Articles en plastique	3,93	Quincaillerie	4,59	Pétrole brut	4,42	Moteurs	3,57
Exportateur: PECO8 Importateur: CEI				**Exportateur: CEI Importateur: PECO8**			
Pdts pharmaceutiques	7,44	Papier	7,35	Pétrole brut	27,76	Pétrole brut	40,09
Véhicules utilitaires	6,50	Produits pharmaceutiques	6,42	Gaz naturel	20,79	Gaz naturel	24,54
Boissons	4,98	Automobiles particulières	5,85	Non ventilés	8,50	Pdts raffinés du pétrole	5,71
Pdts raffinés du pétrole	4,07	Articles en plastique	5,83	Pdts raffinés du pétrole	8,38	Métallurgie non ferreuse	3,61
Moteurs	3,82	Pdts de toilette	3,77	Minerais de fer	4,59	Fer et acier	3,37
Exportateur: Balkans Importateur: Balkans				**Exportateur: CEI Importateur: Balkans**			
Pdts raffinés du pétrole	9,69	Pdts raffinés du pétrole	14,66	Gaz naturel	30,78	Pétrole brut	41,88
Métallurgie non ferreuse	5,46	Non ventilés	6,53	Pétrole brut	27,85	Gaz naturel	24,19
Autres pdts agricoles	5,32	Tabacs manufacturés	5,40	Charbon	5,20	Fer et acier	5,79
Fer et acier	4,73	Boissons	3,99	Fer et acier	4,62	Non ventilés	4,36
Céréales	4,52	Fer et acier	3,75	Pdts raffinés du pétrole	2,72	Charbon	4,29
Exportateur: Balkans Importateur: PECO8							
Pdts raffinés du pétrole		11,43		Pdts raffinés du pétrole		9,04	
Conserves végétales		4,67		Vêtements de confection		5,26	
Pdts pharmaceutiques		4,38		Pdts agri. non comestibles		4,89	
Fournitures électriques		4,14		Articles en plastique		4,08	
Autres pdts agricoles		3,76		Quincaillerie		4,02	

Source[2] : Fabienne Boudier-Bensebaa et Olivier Lamotte d'après CHELEM.

[2]Fabienne Boudier-Bensebaa et Olivier Lamotte, « La dynamique géographique et sectorielle des échanges entre les pays est européens », Papeles del Este. Departamento de Economía Aplicada I. Pabellón de 2° Curso. Universidad Complutense de Madrid. Facultad de Ciencias Económicas y Empresariales, 2004.

9.- Les partis politiques dans les Etats issus de l'ex-Yougoslavie

9.1.- Index des principaux partis politiques de Slovénie

LDS – Démocratie libérale de Slovénie

ZLSD – Liste unie des sociaux-démocrates

SDS – Parti social-démocrate de Slovénie

NSi – Nouvelle Slovénie – Parti chrétien du peuple

SLS – Parti populaire slovène (jusqu'en 2002, SLS + SKD)

DeSUS – Parti démocratique de retraités de Slovénie

SNS – Parti national slovène

SMS – Parti de la jeunesse slovène

ZS – Verts de Slovénie

9.2.- Index des principaux partis politiques de Croatie

HDZ – Communauté démocratique croate (centre droit, au pouvoir)

SDP – Parti social-démocrate (gauche, opposition)

HNS – Parti populaire croate (gauche, opposition)

HSS – Parti paysan croate (centre, vote opportuniste)

HSP – Parti croate du droit (extrême droite, opposition)

IDS – Parti démocratique d'Istrie (gauche, opposition)

Libra – Parti libéral (centre gauche, opposition)

HSU – Parti croate des retraités (sans positionnement, soutient la majorité)

SDSS – Parti démocratique indépendant serbe (sans positionnement, soutien la majorité)

HSLS – Parti social - libéral croate (centre droit, majorité)

LS – Parti libéral (centre gauche, opposition)

HDSS – Parti paysan croate indépendant (centre, opposition)

DC – Centre démocratique (centre droit, majorité)

PGS – Alliance de Primorje et de Gorski Kotar

9.3.- Index des principaux partis politiques de Bosnie-Herzégovine

A) Fédération de Bosnie - Hérzégovine

DNZ - Union démocratique du peuple

HDZ-BiH - Communauté démocratique croate de Bosnie – Hérzégovine

SDA – Partie de l'action démocratique

SDP – Parti social-démocrate

NHI – Nouvelle initiative croate

Alliance pour le changement (coalition de dix partis)

B) République serbe de Bosnie-Hérzégovine

SDS – Parti démocratique serbe

SPRS – Parti socialiste de la République serbe

SNS – Alliance nationale serbe

SRS – Parti radical de la République serbe

SNSD – Parti des sociaux-démocrates indépendants

SDA – Parti de l'action démocratique

9.4.- Index des principaux partis politiques de Serbie-et-Monténégro

A) Serbie

DS – Parti démocratique

DSS – Parti démocratique de Serbie

G17+ - Groupe d'économistes libéraux

SPO - Mouvement pour le renouveau serbe

NS – Nouvelle Serbie

SRS – Parti radical serbe

SPS – Parti socialiste de Serbie

B) Monténégro

DPSCG – Parti démocratiques des socialistes du Monténégro

SNPCG – Parti socialiste populaire du Monténégro

C) Kosovo

LDK – Ligue démocratique du Kosovo

UCK- Armée de libération nationale du Kosovo

9.5.- Index des principaux partis politiques de l'ARY de Macédoine

DA – Alternative démocratique

SDSM – Alliance sociale-démocrate de Macédoine

DLB – Ligue démocratiques des Bosniaque

PDSH/PDA – Parti démocratique albanais

DPS – Parti démocratique des Serbes

DPT – Parti démocratique des Turcs

PPD/NDP – Parti de la prospérité démocratique

LDP – Parti libéral démocratique

LP – Parti libéral

PDK/NDP – Parti national démocratique

OPRM – Parti uni des Roms de Macédoine

SPM – Parti socialiste macédonien

VMRO-DPMNE – Organisation révolutionnaire intérieure macédonienne – Parti démocratique pour l'unité nationale macédonienne (nationaliste)

VMRO-VMRO – Organisation révolutionnaire intérieure macédonienne – Option réelle macédonienne réformiste

VMRO-NP – Organisation révolutionnaire intérieure macédonienne – Parti populaire (formé par L. Georgievski le 10 juillet 2004)

SRM – Alliance des Roms de Macédoine

BDI/DUI – Union démocratique pour l'intégration

ACHEVÉ D'IMPRIMER SUR LES PRESSES
DE L'A.N.R.T.